PHOTOGRAPHIE POUR TOUS

J. MORETTI

CORTE (Corse)

Grande collection de cartes postales

illustrées du pays, 700 modèles

1.700.000 cartes postales en magasin

VENTE EN GROS ET AU DÉTAIL

Agrandissements inaltérables de toutes les dimensions, en noir et en couleurs.

Chemises, Gilets de flanelle et caleçons

SUR MESURES

FABRIQUE DE LINGERIE FINE A LA MAIN ET SUR MESURES

Manufacture de toiles et linge de table à la main

Maison de confiance *absolue*

AIMÉ FERRAT

CHARLES THERMON, successeur

GRENOBLE (Isère)

M. **Ferrat** sera en Corse du 1er février au 25 mars 1907 pour sa tournée d'été ; il se recommande à la bienveillance de sa très nombreuse clientèle pour lui réserver la préférence de ses ordres.

GRANDE TEINTURERIE-BLANCHISSERIE

DE LA MÉDITERRANÉE

MAISON FONDÉE EN 1871 — MAISON FONDÉE EN 1871

H. Fraissinet & Cie

Société en Commandite par Actions - Capital: 500.000 Francs

Siège Social, Usines & Bureaux

MARSEILLE - Chemin de Saint-Jean-du-Désert - MARSEILLE

La Maison a l'honneur d'informer le Public Bastiais qu'elle vient de créer, à Bastia, un dépôt-succursale qui s'occupera de recevoir les effets confiés par les clients, de les expédier à l'usine et de les rendre franco à domicile, dans un délai de huit jours.

Notre Usine, qui occupe environ 200 personnes, placées sous notre surveillance, nous permet, par son installation toute moderne, d'exécuter les travaux les plus minutieux. L'importance qu'a prise notre Maison, n'est due qu'à la bonne et prompte exécution apportée dans les travaux qui nous sont confiés.

Nous faisons la teinture, le nettoyage et l'apprêt de tout ce qui concerne le vêtement et l'ameublement, par des procédés spéciaux qui nous sont exclusifs.

TEINTURES EN TOUTES TEINTES

Nettoyage de Vêtements pour Dames, Civils & Militaires

Aucun vêtement ne sera ni décousu, ni déformé, et sera livré avec un fini irréprochable et à des prix défiant toute concurrence.

Des Catalogues illustrés sont à la disposition des Clients au Dépôt :

Chez M. SAUVEUR AYMO, Tissus

BASTIA — 17, BOULEVARD PAOLI 17, — BASTIA

Cordonnerie Modèle

Bastia, 33, Boulevard Paoli, 33, Bastia

EUGÈNE PERICCHI, propriétaire

Automne-Hiver 1906-1907

Chaussures en tous genres

pour Dames, Hommes, Fillettes et Enfants

Grand choix de chaussures fourrées de tous modèles

Assortiment complet de pantoufles

Prix très réduits

Rayon spécial de chaussures de luxe en chevreau glacé, Box-calf et mégis fabriquées exclusivement pour la maison et qui seront vendues à des prix de bon marché inconnus jusqu'à ce jour.

M. Eugène PERICCHI a l'honneur de prier sa nombreuse clientèle et le public en général de s'assurer par une visite à son magasin du soigné de tous ces articles et de la modicité des prix établis.

La Maison se charge des réparations

MARBRERIE

Cheminées de tous styles — **Marbres pour meubles**

Entreprise de tous travaux d'Art et de Commerce en *marbres, granits, porphyres, ophites et pierres de Corse et de toute provenance.*

Exploitation de la pierre de Sisco (dite comoline), *incomparable pour tombeaux* et tous travaux pour bâtiments.

Dépôt de dalles, marches, éviers en pierre de Brando, de carrières si puissantes de la Maison.

Seule Maison récompensée

aux Expositions mondiales de Paris 1855, 1867, 1878, 1900 et de Milan 1906

A BASTIA LA PLUS HAUTE RÉCOMPENSE

Grand diplôme d'honneur

JOSEPH LUCIANI

Bastia, Boulevard Paoli, 33, et Sisco-Marine (Cap-Corse)

Travaux d'arts dirigés par R. LUCIANI, élève de l'Ecole des Beaux-Arts de Carrare (Italie).

Dessins et Devis sur commande

PLATRE DE PARIS

Appareils fumivores,

Chassis pour cheminées en tôle et cuivre,

Ventilateurs,

Appareils inodores pour garde-robes

Adresser commandes soit à Bastia, soit à Sisco

PRIX TRÈS MODÉRÉS

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et La-farge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques en ciment. — Briques plates et rondes. — Carreaux. — Tuiles. — Tuyaux en poterie et en grès.

FERS A PLANCHER

Fers en barres: Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Ronces artificielles.

TUYAUX EN FONTE, EN GROS

Appareils Sanitaires

Charles CLÉMENT & Cie

Entrepôts aux Magasins Généraux & Boulevard de Cardo, 1.

Installation à Gaz

Jean Cini, ex-ouvrier du Gaz

Bastia, 13, Boulevard Paoli, 13, Bastia

Vente de becs, verres et manchons

Appareils sur commande

Abonnement pour l'entretien de l'éclairage : — Travail soigné et garanti.

ANCIEN CABINET PRADERE

PIERRE SABATÉ

Chirurgien-Dentiste

du Lycée

SUCCESSEUR

DENTS & DENTIERS

(Système perfectionné)

OBTURATION

& EXTRACTION DES DENTS

sans douleur

Bd Paoli, 13, au 1er

Maison Benedetti

M. P. SABATÉ a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle, d'avoir à sa mettre en garde contre certains charlatans ambulants — se disant chirurgiens-dentistes — qui n'ont pas le droit d'exercer la profession et qui emploient des matières nuisibles à la santé pour la fabrication de dents artificielles.

Le Directeur-Gérant,

J.-B. OLLAGNIER.

Bastia, Imprimerie Ollagnier.

Maux de Dents guéris radicalement par Boulettes Dentaires

de A. FOURNEAUX, Pharmacien, à Périgueux

Refuser tous les Contrefaçons. Exiger le véritable produit

Dépôts: Pharmacies Luigi à Bastia, Rafaelli à Corte, Padovani à l'Ile-Rousse, Sogliuzzi, 2, cours Napoléon, à Ajaccio.

Les Illustrations de la Corse

PAR NOVELLINI

La Corse au XVIIIe siècle, Allégorie (Salon de 1870).

sur papier de Chine, format 80×57 . . . 15 fr

sur papier blanc. — — . . . 5 fr

HOMMES CÉLÈBRES

Sambucciccio d'Alando (Salon de 1878).

Sampiero Corso

Pascal Paoli.

Napoléon Bonaparte.

sur papier de Chine, format 40×30. Chaque. 2 fr

Mgr Dévote, Patronne de la Corse (Salon de 1879).

sur papier de Chine, format 65×50 . . . 5 fr

sur papier Chine, format 40×30 (Réduit). 2 fr

EN VENTE :

A *AJACCIO*, chez l'auteur et chez M. de PERETTI, Libraire.

BASTIA, chez M. OLLAGNIER, Libraire

Aux tempéraments délicats offrez un

VIN DU CAP CORSE

à base de Quinquina

de la Maison L.-N. MATTEI, & Cie — BASTIA (Corse)

Apéritif Tonique Fortifiant

Ce vin que nous offrons avec confiance aux Consommateurs diffère complètement de tous ceux connus à ce jour; d'un goût agréable au palais, il est à la fois tonique et apéritif.

Pris avant les repas, il excite l'appétit, pris après il active et facilite la digestion.

Demandez dans tous les bons Etablissements un Vin du Cap Mattei

TRENTE-DEUXIEME ANNÉE — N. 60 — VENDREDI 1er MARS 1907

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia

J.-B. OLLAGNIER, Directeur

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

Union postale et autres Pays : le port en sus.

Les manuscrits déposés ne sont pas rendus et ne répondent pas des manuscrits déposés.

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE BASTIA

LE CALENDRIER

Fête d'Aujourd'hui : Saint Denis.

Soleil : (heure nationale)

Lever 6 h. 11 m. — Coucher 5 h. 49 m.

Dernier quart le 6 — Nouv. Lune, le 13.

Fête de Demain : Saint Leon.

28 FEVRIER

SOUS LE GLAIVE !

LA SÉANCE DU 1er MARS 1871 A L'ASSEMBLÉE NATIONALE

Les rigueurs de la famine à Paris, les ravages croissants de la guerre en province, avaient, après six mois d'une lutte inégale où tout semblait perdu fors l'honneur, amené la Défense Nationale à subir les clauses les plus rigoureuses de l'armistice, et la France avait procédé, le 8 février, à l'élection d'une Assemblée chargée de négocier la paix.

Thiers, porté par 26 départements à l'Assemblée nationale, fut désigné à la presque unanimité par celle-ci — réunie à Bordeaux le 17 février — comme chef du pouvoir exécutif. Le 19, il avait formé son ministère et, le 21, il prenait le train pour Versailles où, assisté de Jules Favre, son ministre des Affaires étrangères, il discuta pendant cinq jours avec Bismarck, d'arrache-pied, c'est bien le cas de le dire, les conditions douloureuses de la paix. De l'Alsace il n'avait pu sauver que Belfort et son territoire, et, de la Lorraine, il dut céder la plus grande partie des deux départements de la Meurthe et de la Moselle dont les débris sauvés ont formé depuis le département de Meurthe-et-Moselle. La rançon d'argent était énorme : cinq milliards.

Les préliminaires furent signés le 26 et, le lendemain, le président Thiers se rendait à Bordeaux pour les soumettre à l'approbation de l'Assemblée nationale.

Cette séance du 1er mars fut poignante, à la fois solennelle et triste. Les cœur serré, les larmes aux yeux, les représentants et les spectateurs, qui s'écrasaient dans les tribunes du Grand-Théâtre, écoutèrent la lecture du rapport qui, après avoir sobrement exposé les tristes nécessités de l'heure présente et les raisons d'espérer dans l'avenir, concluait à l'adoption des préliminaires : « Quelque pénible que vous paraisse le sacrifice, disait en terminant Victor Lefranc, le rapporteur, vous verrez, Messieurs, où est la vérité et vous saurez la dire. »

A fait l'unanimité n'existait pas en faveur de la paix au sein de l'Assemblée nationale.

Edgard Quinet se leva le premier et conjura les représentants de la France de voter la continuation de la guerre avec toutes ses conséquences, parce que, déclarait-il : « la cession de l'Alsace et de la Lorraine, c'est la guerre à perpétuité sous le masque de la paix. »

Victor Hugo vint ensuite lire un discours qui jeta un grand froid dans toute l'assistance et une gêne frissonnante, tant on le sentait déplacé : « La France, s'écriait le poète entraîné par son rêve, reprendra Trèves, Mayence, Coblentz, toute la rive gauche du Rhin et elle criera : « C'est mon tour, Allemagne, me voilà ! Sommes-nous ennemies ? Non, je suis ta sœur... Je n'oublie pas que tu m'as débarrassée de mon empereur et j'accours te débarrasser de tien. »

Louis Blanc, qui avait été élu le premier sur la liste des 43 représentants de la Seine, développa son programme qu'avaient approuvé 214 471 électeurs : réclamer à tout prix l'intégrité du territoire et repousser une paix qui livrerait à la Prusse l'Alsace et la Lorraine. L'Assemblée écouta impassible.

Mais voici Emile Keller, représentant du Haut-Rhin, qui vient apporter la protestation des députés d'Alsace. L'émotion est à son comble, quand il déclare : « Celui qui devait prendre la parole à ma place, le doyen de notre députation, le maire de Strasbourg, se meurt de douleur et de chagrin ; son agonie est le plus éloquent des discours... » La protestation était impressionnante comme un long cri de blessé, et ce fut au milieu d'un tonnerre d'applaudissements que, malgré l'heure et les circonstances, on en accueillit la suprême adjuration :

« Je n'ai plus l'espoir de changer les résolutions trop arrêtées, hélas ! dans un grand nombre d'esprits, mais, avant de quitter cette enceinte, j'ai tenu à protester, comme Alsacien et comme Français, contre un traité qui est, à mes yeux, une injustice, un mensonge et un déshonneur, et si l'Assemblée doit le ratifier, d'avance, j'en appelle à Dieu vengeur des causes justes, j'en appelle à la postérité qui nous jugera, j'en appelle à tous les peuples qui ne peuvent pas indéfiniment se laisser vendre comme un vil bétail ; j'en appelle enfin à l'épée des gens de cœur qui déchireront bientôt ce détestable traité. »

Cependant, au banc du Gouvernement, un homme était dévoré d'inquiétude, c'était le président Thiers, qui se demandait quel serait à Versailles l'effet de ces échos. Il se précipita à la tribune et, rencontrant sur les marches l'orateur qui en descendait, il lui dit vivement : « Donnez-nous les moyens, Keller, de continuer la lutte ? — Vous n'en avez pas, alors il ne faut pas nous donner des paroles ! »

Son discours appartient à l'histoire. Souvent sa voix claire sombra dans les larmes, cependant il sut dire avec énergie : « J'ai engagé ma responsabilité, et il faut engager la vôtre. Tous nous devons prendre notre part de responsabilité ! »

Il termina par ces paroles amères pour le vainqueur : « J'ai fait valoir à Versailles les considérations de l'avenir, les haines implacables qu'on va soulever dans le cœur d'une grande nation, mais, Messieurs, j'ose le dire et le pays le comprendra : la victoire n'est pas toujours plus sensée que la défaite ! »

L'opinion de l'Assemblée était arrêtée. La grande majorité avait compris qu'il fallait céder ou périr et que toute résistance nouvelle n'eût été qu'une inutile folie. La paix fut votée par 546 voix contre 107. Parmi ces 107 opposants se trouvait M. Clémenceau, élu 27e sur la liste de la Seine. Ce fut lui qui proposa qu'en échange de ce qu'il nous prenait de l'Alsace et de la Lorraine on offrit au vainqueur la Corse, berceau des Bonaparte.

Le traité de paix définitif fut, comme on sait, signé le 10 mai suivant, à Francfort, par Jules Favre et Pouyer-Quartier d'une part, et le prince de Bismark de l'autre.

Voilà 36 ans que tant de tristesse nous fut imposée, et aujourd'hui encore les Français avisés qui ont fait le voyage d'outre-Vosges reviennent en nous disant, comme, par exemple, l'autre jour, M. Marcel Prévost : « Prenez garde ! l'Allemagne contemporaine est conquérante et antifrançaise. » En serions-nous conduits à regretter de nous être désarmés de notre haine ?

MARCEL FRANCE.

Paul Saïn

L'éminent artiste vient de quitter la Corse, après un séjour d'un peu plus d'un mois : le temps de faire sa moisson annuelle de chefs-d'œuvre.

Poète de notre campagne bastiaise, il avait été séduit par ses riants vallons poudrés à frimas, par les amandiers en fleurs ; il a choisi cette année comme sujet : « La mer. » Autour de son chevalet, son talent a trouvé des variations d'une incomparable beauté. Cette route du Cap, qu'un spirituel Parisien appelle si bien la route du « Cap Salin, » n'a cessé de lui offrir avec ses petits récifs couverts d'écume, les tons et les lignes capables de satisfaire les yeux les plus avides. Le chercheur le plus passionné et le plus curieux. Le Tout-Paris défilera cette année devant ces petits coins qui aideront à faire admirer notre chère Corse ; il s'arrêtera plein d'émotion devant les chatoiements de saphyr de la Méditerranée enchassée dans l'ensoleillement des routes blanches.

Il serait à bon à ce que la poste adore !

Nul doute que chaque composition de M. Paul Saïn ne marque une grande étape dans l'avenir touristique de notre pays. Qui donc à la vue de ces sites enchanteurs n'aurait pas envie de partir vers cette chaude lumière, ne se sentirait irrésistiblement attiré vers eux ?

Grâce à Saïn, notre île, tout les ans, prend part à ce concours mondial de beauté, véritable question de vie pour les pays qui en sortent victorieux. Le sain certaines petites études qui auront fait pour l'« Ile de Beauté » autant que la plus ardente réclame de nos syndicats d'initiative.

RAMBAUD.

BELLACOSCIA

Le fameux bandit Bonelli Antoine, dit « Bellacoscia, » vient de s'éteindre à Aghione, près de Pozzo-di-Gheio, pays d'origine de sa femme.

Aghione était devenu sa station d'hiver depuis son acquittement par la Cour d'assises en 1892. Ce n'était que durant la bonne saison qu'il allait habiter la Pentica, cette vallée sombre et sauvage, située sur le contrefort Ouest du Monte d'Oro, et qui a acquis une place triste ment célèbre dans les annales du banditisme corse.

Là, nous avons pu, maintes fois, le rencontrer, au cours de diverses excursions dans la montagne et toujours avec le plus profond intérêt.

Contrairement à ce que l'on pourrait croire, il n'avait rien d'un être extraordinaire, fantastique, fabuleux ! Ceux qui se l'imaginaient ainsi, devaient être déçus en le voyant. Les quarante-quatre années que son histoire avait passées au maquis n'avaient point creusé de traces sur sa figure austère. Sous un plutôt jeune, sa barbe patriarcale et une façon originale de raconter les faits vécus, lui donnaient une certaine harmonie. En somme, rien qui put trahir une vie si mouvementée, un passé si plein de crimes !

Antoine Bonelli était né en 1827 et il avait à peine 21 ans quand il prit le maquis, en 1848, après avoir tué le maire de Bocognano qui avait eu l'audace de vouloir reprendre les terres communales de la Pentica dont son père s'était rendu maître en 1811, par un audacieux coup de main.

Il ne tarda pas à faire parler de lui et à entraîner son frère dans l'abîme en commettant, quelque temps après, un second meurtre de concert avec lui.

Ils commencèrent alors une vie errante et sans but, durant laquelle ils eurent plusieurs rencontres avec la force armée. Leurs biens furent plus d'une fois confisqués et leurs paisibles refuges transformés tour à tour en casernes de gendarmerie ou de fantassins.

Que de fois n'ont-ils pas senti siffler à leurs oreilles les balles du chassepot et du fusil Lebel ! Il suffit de noter, en passant, cette nuit fameuse entre toutes, où cernés de toutes parts dans la maison de Jacques, ils ne durent leur salut qu'à un chat, lequel fut jeté par la fenêtre, enveloppé dans un « peluon. » Les gendarmes aux aguets, le doigt sur la détente, croyant à une tentative désespérée, déchargèrent leurs armes. Soudain, les deux bandits, ouvrant la porte, se précipitèrent dans le ravin. Ils étaient hors de danger.

Leur adresse dans le maniement des armes à feu était étonnante et en différentes circonstances ils en donnèrent souvent la preuve. Ainsi, en 1855, ils tuèrent, au milieu des gendarmes, un nommé Pinelli, de Orani, que ceux-ci avaient pour guide.

Chose singulière ! Ils eurent une infinité de rencontres avec la gendarmerie ; on n'ignore qu'elle ou celle-ci eut à différentes reprises des morts et des blessés. Ces bandits se sont toujours retirés indemnes, si l'on excepte toutefois une légère blessure qu'Antoine reçut une fois à la main ; celle-ci ne l'empêcha pas de prendre rapidement la fuite et de continuer son rôle de « Protée. »

Grâce à leurs exploits, les deux criminels avaient su inspirer une certaine crainte qui, par une étrange aberration, leur avait attiré la sympathie de nombreuses personnalités influentes, parmi lesquelles M. Emmanuel Arène.

C'est ainsi, qu'en 1889, ils purent aller passer deux mois à Paris, où ils visitèrent l'Exposition universelle !

Enfin, Jacques disparut de la scène ! D'aucuns disent qu'il mourut dans son lit, d'autres dans une grotte. Le fait est qu'il mourut de mort naturelle.

Antoine, blasé par une vie si pleine d'appréhensions et peut-être de cruels lendemains, ayant reçu d'autre part de ces mêmes personnalités politiques, la promesse formelle qu'il ne serait pas condamné, se constitua prisonnier dans la forêt de Vizzavona, le 25 juin 1892, entre les mains du capitaine de gendarmerie Ordioni, qui le conduisit à Bastia, avec beaucoup d'égards.

Effectivement : il passa aux assises et il fut acquitté, bénéficiant ainsi d'une circonstance atténuante jusque-là inouïe : la prescription des crimes.

Disons, pour terminer, que l'inhumation eut lieu à Bocognano, car c'est là qu'il est né et où il a passé non pas toute sa vie, mais la « belle saison » de sa vieillesse.

FRANZI.

Prochainement

Nous commencerons la publication d'un nouveau Feuilleton

L'Enfant de la Morte

PAR

HENRI DEMESSE

un roman cier dont les œuvres, toujours passionnantes d'intérêt et pouvant être lues par tous, obtiennent constamment un succès qui ne se démentira pas auprès de nos Lecteurs.

Ce que disent les Journaux

Le Temps

La Réforme de la magistrature :

« Le projet tel qu'il est, n'en est pas moins préférable à l'état de choses auquel le rétablissement d'administration publique — qu'il faut rappeler — a eu pour but de porter provisoirement remède. Un point à noter pour finir. On sait de quelles attaques passionnées le règlement a été l'objet au début des interpellations en cours sur la magistrature; la Chambre a même voté l'urgence d'une proposition tendant à son abrogation ; l'attitude passive du garde des sceaux à cette occasion a été fort remarquée — quelques-uns ont cru — avec regret — pouvoir l'interpréter dans le sens d'une condamnation de ce règlement, ce n'a pu être évidemment qu'une erreur. Comment M. Guyot-Dessaigne pourrait-il souhaiter la disparition d'un règlement auquel son propre projet se relève dans la partie essentielle et qui constitue ainsi, de son propre aveu, un indiscutable progrès sur le régime antérieur ».

Journal des Débats

Le Projet Caillaux :

« L'inquisition se donne carrière quand il s'agit des industriels ou des commerçants : on n'exige pas d'eux une déclaration, mais on recherche dans quelle mesure imposable, en effet, l'accroissement de leurs revenus est fait par le contribuable des contri-

humme assisté d'une commission. Cette commission, en dehors du maire et du percepteur, comprend six membres nommés journellement sur une liste de huit noms proposés par le Conseil municipal. Voilà une belle garantie d'impartialité et de discrétion !

« Si la taxation de la commission paraît exagérée, le contribuable pourra réclamer, mais « les réclamants (art. 37) sont tenus de justifier leurs prétentions par la présentation d'actes authentiques, de livres de commerce régulièrement tenus ou de tous autres documents susceptibles de faire preuve ».

Si tout cela ne constitue pas une inquisition, une ingérence dans les affaires privées, c'est que les mots ont perdu leur sens ou n'en ont plus aucun dans le style administratif. « Vous pouvez, dit M. Cailleux, ne pas réclamer ! » Sans doute, mais la commission, triée sur le volet par le préfet, si vous êtes mal en cour, forcera son évaluation de manière à vous acculer à la ruine ou à la résignation avec toutes les suites qu'elle comporte ».

Chambre Musicale

Séance du vendredi 1er mars 1907

— PROGRAMME —

Saint Saëns. L'Ancêtre, fragment, 1er acte.
X. La Barque volée, mélodie.
Rassmann. Ariane, 1er acte, duo d'Ariane et de Phèdre.
Saint Saëns. Concerto pour piano.
Massenet. Hérodiade, fragment.
Gounod. Faust, Scène de l'église.

GAZETTE DEPARTEMENTALE

BONIFACIO. — M. le Général Cherouire, gouverneur de la Corse, accompagné du capitaine Maurel son officier d'ordonnance ; M. le colonel Bertin, commandant le 163e rég. d'inf. et M. Nivelle, chef d'escadron, commandant les batteries d'artillerie, détachées en Corse, sont arrivés hier et descendus à l'Hôtel de France.

***

VOLPAJOLA. — Voici le discours prononcé par M. Jean-André Casciagnerra, adjoint au maire, sur le cercueil de M. Félix Casciagnerra, maire de cette commune.

Mesdames, Messieurs,

En présence des grandes douleurs, le temps est aux larmes et aux prières et non aux longs discours. Il faudrait aussi une voix plus autorisée que la mienne pour faire revivre par la puissance de la parole la belle physionomie de l'homme de bien que nous pleurons.

Au nom du Conseil municipal de la commune de Volpajola, permettez moi cependant de venir adresser un dernier adieu simple et cordial à notre cher et à jamais regretté Maire.

Issu d'une des plus anciennes et des plus honorables familles du canton de Campitello, M. Ursulin-Félix Casciagnerra est né en 1864. C'est donc en pleine vigueur, dans la force de l'âge, que la mort est venue briser impitoyablement cette existence si chère et si précieuse. Quinze jours ont suffi à coucher dans cette tiède ouate qui était tout à la fois un époux modèle, un père parfait, un maire accompli ; rien n'a pu l'arrêter dans son œuvre néfaste : ni les soins empressés et affectueux d'une jeune et tendre épouse, ni les pleurs de cinq enfants en bas âge, ni les larmes abondantes d'un vieux père et d'une vieille mère.

La science médicale elle-même a été impuissante à triompher du mal. Et cependant, outre l'expérience d'un habile praticien, elle était servie dans la circonstance, par la vive affection d'un père. Dès les premières atteintes du mal qui devait l'emporter, M. le docteur Nicolai s'était rendu en compagnie d'une célébrité médicale de Bastia, au chevet du malade, qu'il n'a plus quitté. Rien n'a valu.

Fils unique d'un père et neveu d'un oncle qui auraient pu par leurs mérites et leurs talents, fournir de brillantes carrières dans la magistrature, mais qui ont sacrifié les honneurs à l'indépendance du foyer, M. Ursulin-Félix Casciagnerra avait été élevé à bonne école, pour continuer la mission d'homme de bien, qui est chez les Casciagnerra, une tradition, un héritage de famille. Aussi largement doué des qualités nécessaires à l'accomplissement de cette mission, M. Félix Casciagnerra n'a pas eu de difficultés à suivre l'exemple, à marcher sur les traces de ses ancêtres. A différentes reprises, les sympathies des électeurs lui ont confié les fonctions délicates et difficiles de maire de notre commune.

Avec une affabilité exquise qu'il puisait dans son grand amour du bien, il exerçait sur ses administrés — dont il tenait plus à être l'ami que le supérieur — une autorité aimable qui sait si bien concilier les égards et les cœurs, non par la force qui brise, mais par la douceur qui gagne. « Rappelons nous, disait-il souvent dans nos réunions, que nous sommes ici pour faire le bien et qu'il ne nous est pas permis de faire le mal. » Cela vous explique les nombreuses et vives sympathies dont il jouissait auprès de tous ceux qui avaient le bonheur de le connaître et d'apprécier la grande bonté de son cœur. Cette bonté était le trait caractéristique de sa nature et elle présidait à tous les actes de sa vie privée et publique.

Rien n'a jamais pu le troubler, et jusqu'à la dernière minute, sous les étreintes même du mal qui l'a emporté, il a gardé sa bonté inaltérable.

Le mort qu'il a vu venir ne l'a point effrayé ; il l'a reçu avec la sérénité et le calme d'une âme profondément chrétienne qui se soumet avec résignation aux desseins de la Providence.

M. Félix Casciagnerra et cher ami, au nom de votre Conseil municipal qui vous aimait tant, au nom de tous ces nombreux amis et parents éplorés qui sont venus rendre un hommage de sympathie et de regret à votre chère mémoire, en mon nom personnel, je vous dis adieu en plutôt au revoir dans un monde meilleur.

***

BONIFACIO. — Le vapeur « Namdia », capitaine Lebègre, de la Compagnie Fraissinet, est parti dans la soirée pour Portovecchio.

— Le yacht anglais « Surf », capitaine Paterson, avec 27 homme d'équipage et 7 passagers, venant d'Ajaccio, est arrivé hier matin dans notre port.

***

LURI. — Un groupe de soixante et dix électeurs de la commune de Luri, réunis sous la présidence de M. J. B., ont voté à l'unanimité l'ordre du jour suivant ;

« Pour des torts reçus de la Mairie de Luri à l'égard de leurs amis, à partir d'aujourd'hui ils déclinent toute responsabilité et ils gardent leur entière indépendance.

Pour le Président du groupe
Le secrétaire : *Vecchini*

Réclamation

M. le Directeur du *Petit Bastiais*.

Un ami des douaniers, peut-être patron de douanes lui-même, a fait insérer dans votre honorable journal N° du 27 février, une lettre adressée à M. le Chef de service des Douanes, qui nous ne pouvons laisser passer sans protester contre son deuxième alinéa, que nous croyons devoir considérer comme une insinuation mauvaise.

Si les patrons de douanes sont aujourd'hui aptes à diriger une brigade maritimes, ils ne l'ont pas moins été autrefois et toujours, et le service n'a jamais souffert de ce que les brigades maritimes accomplissaient — depuis un temps immémorial — leur devoir et tout leur devoir, à l'entière satisfaction des chefs ainsi qu'il est facile de s'en rendre compte par nos dossiers et ceux de nos prédécesseurs.

Et cet ami des douaniers pouvait bien se passer, pour arriver à faire aboutir une revendication, de parler des patrons d'autrefois, qui, ne lui en déplaise, ont été les chefs de ceux d'aujourd'hui.

Vous remercient de l'hospitalité que vous voudrez bien donner à la présente pour la manifestation de la vérité, veuillez agréer nos salutations respectueuses.

PIAVE et VIACARA
Patrons des douaniers en retraite.

Bulletin Financier

Paris, 25 février 1907.

Marché très ferme, surtout sur les Russes en notable avance. Notre Rente est calme à 95.70. Nos Sociétés de Crédit sont toujours en bonne tendance.

Le Crédit Foncier prévient les porteurs d'obligations communales 1895, ayant jusqu'ici conservé leurs titres, qu'ils seront admis à nouveau, du 1er au 15 mars prochain, à demander l'échange, titre pour titre, de leurs obligations anciennes contre des obligations nouvelles de l'emprunt communal 3 0/0 1906. Les échanges ne recevront, en aux du coupon échu le 1er mars, une prime de 2,50 par titre. Après le 15 mars, le Crédit Foncier se réserve de disposer des titres 3 0/0 1906 non réclamés.

En Banque, les obligations 5 0/0 Nord Ouest Brésil sont avantageuses à 439 ; on sait qu'elles jouissent d'une garantie or kilométrique gouvernementale pendant 36 ans. L'obligation 6 0/0 Venezuela Central Railway progresse à 481.50. La Laurium Gree garde son avance à 140.50. L'action privilégiée Mokaivka est ferme à 695. Ceveni Berg reprend à 204. L'ordinaire Mining Club s'avance à 29.50 et le deferred à 150. La Dⁿ Medo Brazilian Rubber est calme à 40. La Kia Banya accentue son mouvement de hausse à 488. L'action Electrique est recherchée à 795 en raison du développement prochain du réseau parisien. L'action Mines de Penarth a été introduite à 182,50, et l'on n'a pu établir de cours par suite de l'affluence des demandes.

Nos chemins de fer restent bien disposés.

Au « Journal Officiel »

Ministère de la Guerre

Gendarmerie

Sont nommés dans la gendarmerie :

Garde républicaine : Agostini Aurèle, ancien caporal, proposé par le 1re Cie de la Corse ; Bartoli Sébastien, ancien caporal, proposé par la Cie des Bouches-du-Rhône ; Campana Charles-Mathieu, ancien caporal, proposé par le 1re Cie de la Corse ; Malespina Ange Augustin, ancien caporal, proposé par le 1re Cie de la Corse ; Mancini Joseph, ancien caporal, proposé par la 2e Cie de la Corse : Raffalli Jean-Joseph-Don-Paul, ancien caporal, proposé par la 1re Cie de la Corse ; Stefani Pierre-Jean, ancien brigadier, proposé par la 1re Cie de la Corse.

Cie des Bouches-du-Rhône : Pantaleoci Hranlicins, ancien sergent, proposé par la Cie de la Gironde.

2e Cie de la Corse : Nouvelles Paul-Louis, ancien brigadier, proposé par la Cie de l'Aude ; Girault Auguste, ancien cavalier, proposé par la Cie de la Nièvre ; Lieutenu Victor Marius, ancien brigadier, proposé par la Cie des Bouches-du-Rhône.

Ministère de la Marine

M. Foudenil Antoine Pierre-Marie, commis de 3e classe dans le personnel administratif de la direction des travaux à Saigon, est nommé commis de 2e classe.

Préfecture de police

M. Colonna Félix, ex-adjudant au 103e est nommé commis expéditionnaire des bureaux de l'administration centrale.

CIRNEA

17, *Boulevard Paoli*

Mercredi, 6 mars, à 9 heures du soir

Veglione paré-masqué

Les masques seront rigoureusement reconnus à l'entrée par une commission.

PRIX D'ENTRÉE :

1 fr. pour les sociétaires et les membres de leurs familles.
3 fr. pour les étrangers.

Les cartes sont en vente à la librairie Ollagnier. Il n'en sera pas délivré à l'entrée.

Dernières données sur la Mode

La maison renommée d'Exportation de soieries *Schneider et Cie*, Lucerne G 9 (Suisse), nous envoie les communications suivantes :

Les soies deviennent d'année en année la toilette préférée pour la rue. Les fabriques de soieries suisses sont surchargées de travail, chose qui depuis un temps assez long ne s'était pas vu, ce qui démontre avec raison que grâce aux dispositions et nuances tout spécialement bien étudiées, les soies prennent la première place dans le commerce et dans la mode.

Tout particulièrement goûtées sont les soies souples telles que : Ecossa, Habural, Louisine, Crêpe de Chine, Rolleuna, Noire mousseline, Taffetas lustré, etc., en uni aussi bien que rayée, carreaux, dessenés, imprimée et à jours.

Les petits dessins sont de préférence. Les nuances à la mode sont : blanc, noir blanc, gris blanc, de même dans les tons verdâtres, blanchâtres, rougeâtres, en uni ou mélangés. L'été nous apporte le couleur blanche qui jouera de nouveau un grand rôle et ceci spécialement dans les broderies.

Notre riche collection comprendre outre les soieries un grand assortiment des robes batiste brodée en forme, droites et blouses batiste brodée mi-confectionnées de fre 13,50 jusqu'à fre 75, — par blouse ou robe qualité supérieure de broderie de St Gall.

Les étoffes de mousseline toujours très en vogue de fr. 1.35 en 130 cm de large sont comme chaque année de même que les soieries expédiées franco de port et de douane à domicile.

Les échantillons de toutes nos nouveautés, des robes brodées et blouses brodées mi confectionnées avec gravures seront envoyés franco sur demande.

Petite Gazette

Variations Atmosphériques du 28 janvier.

Thermomètre — 7 heures du matin : 10
à midi : 14 8 — 9 8
Maxima + 15 5 Minima + 6 2

Anémomètre : 7 heures du matin, 771 mm
à midi, 771 mm 6 heures du soir, 770 mm.
Vent : Dans la matinée, Calme.
Dans l'après-midi, id.
Etat du ciel, découvert.
Pluviomètre, à 7 h. du matin : 0 mm.

***

Récompenses honorifiques

Le ministre de la marine a accordé une médaille de bronze à Mme Sialelli Marie-Etiennette, qui a sauvé trois enfants en danger de se noyer, à la plage de Toga, le 20 juin 1906 ;

et un témoignage officiel de satisfaction à MM. Castelli Félix, capitaine au long-cours ; Mattei Charles, Del Carlo Euphore, Carabin Clément, Leccia Jean-Noël, Brent Noël, Mattenoci Pierre, Mattenoci Toussaint, Ansaldi Gestave, Franceschi Antoine, matelots, inscrits à Bastia ou à Ajaccio.

Les marins ci-dessus désignés ont armé les embarcations du vapeur « Poitou », pour porter secours aux naufragés du vapeur italien « Sirio », échoué près de l'île des Hormigas, Espagne, le 4 août 1906.

***

Nos bornes fontaines

Nos bornes fontaines ne sont certainement pas faites pour abreuver les chevaux et autres bêtes de trait et de somme. Il en est une, pourtant, celle de la rue Saint-Angelo, qui paraît être spécialement affectée à cet usage, puisque tous les charretiers du quartier y abreuvent leurs bêtes.

Les habitants du quartier se plaignent de cet état de choses qui leur est préjudiciable à tous les points de vue, et de plus, cette borne fontaine, étant détériorée, déverse dans la rue qui est continuellement inondée.

Avis à qui de droit.

***

A l'abattoir

La viande d'un porc et de trois moutons, abattus hier, ayant été reconnue impropre à la consommation, a été saisie et enfouie sous la surveillance de l'agent Torre.

***

Le Miroir des Modes

Déjà quelques rayons de soleil viennent nous annoncer le début de la belle saison. Oui, le printemps est proche, et il faut songer à se confectionner des vêtements plus légers.

Nous conseillons donc vivement à nos chères lectrices si axieuses de connaître ce qui va se porter, d'avoir recours au « Miroir des Modes, » de mars.

Dans ce journal, aussi joli qu'intéressant, elles trouveront des modèles d'un goût exquis : des blouses et des corsages pouvant se faire en lisons légers ; des boléros courts Empire, des petits paletots nouveaux, des toilettes de ville et des robes d'intérieur ravissantes.

Elles y trouveront également des toilettes pour leurs jeunes filles, qui doivent déjà se préoccuper de savoir quel genre de costume elles porteront pour accompagner leurs sœurs ou amies qui se préparent à la première communion.

Les mamans n'ayant pas de fillettes ne sont pas oubliées, car ce numéro contient aussi un choix de costumes et de vêtements pour garçonnets.

Nous ne pouvons pas nous étendre sur les articles d'intérêt : « L'exécution des jupes Empire, » « Chronique des lectures », « Cuisine des familles », etc.

Patrons gratuits : un corsage blouse pour dame et une pelisse pour bébé.

Prix du « Miroir » : 1 franc ; En vente chez tous les Libraires.

***

Mouvement des passagers

Pendant le mois de décembre, la Compagnie Fraissinet a effectué sur Marseille : 9 voyages de Bastia, 9 d'Ajaccio, 4 de Calvi ou Ile-Rousse.

Le nombre des passagers a été de : 760 de Bastia, 693 d'Ajaccio et Propriano, 99 de Calvi ou Ile-Rousse, total, 1.552.

Il a été transporté : de Bastia, 1.013 tonnes ; d'Ajaccio et Propriano, 1.039 ; de Calvi ou Ile-Rousse, 322 ; total, 2.374.

***

Les Annales

Le numéro 3 de « Journal de l'Université des Annales » vient de paraître ; il n'est pas moins intéressant que les précédents, il reproduit les cours et les conférences faits pendant la dernière semaine par Pierre Baudin, le docteur Sébilean, Jules Truffier, Georges Cain, Gaston Deschamps, Francis Thomé, Bourgant-Decondray, sur la morale, l'histoire, la littérature, la musique, l'économie domestique, etc.

Le numéro 60 centimes.

***

Au Port

— Vap. « Corte. » cap. Orsini, de Marseille, 56 passagers, div.

— Vap. « Bocognano, » cap. Santini, de Livourne, 30 passag., div.

***

Recette du jour

Dinde truffée — Nettoyez des truffes (3 ou 4), coupez-les en minces rondelles, levez la peau de la poitrine de la dinde, glissez les rondelles entre la peau et la chair avec poivre et sel, découpez d'autres truffes en morceaux, mettez-les à l'intérieur de la dinde avec sel et poivre, cousez l'ouverture, enveloppez la volaille de bardes de lard. Il faut 3 heures de cuisson, à feu modéré. La dinde doit être truffée d'avance.

***

Avis

M. Sebaïd, dentiste du Lycée, diplôme d'honneur, Exposition de Bastia, prévient sa nombreuse clientèle que son cabinet est ouvert tous les jours de 8 à 11 heures le matin et de 2 à 4 heures le soir.

Etat-Civil

MARIAGES

Gelormini Jean-Paul, garçon-boucher, et Graziani Joséphine, tailleuse.

NAISSANCES

Bresci Rose-Marie. — Cecchi Vincent-Joseph.

DÉCÈS

Penna Nonce Marie, veuve, 88 ans.
Jacques Henriette-Victoire, veuve, 78 ans.

LES HÉMORROIDES

Peu de personnes ignorent quelle triste infirmité constituent les hémorroïdes, car c'est une des affections les plus répandues ; mais comme on n'aime pas à parler de ce genre de souffrances, même à son médecin, on subit quelquefois moins qu'il existe depuis quelques années, un médicament, l'ELIXIR DE VIRGINIE NYRDAHL, qui les guérit radicalement et sans aucun danger. On n'a qu'à écrire, 20, rue de La Rochelouzeaud, Paris, pour recevoir franco la brochure explicative. On verra combien il est facile de se débarrasser de la maladie la plus pénible, quand elle n'est pas la plus douloureuse. Le flacon, 4 fr. 50, franco. Exiger sous l'enveloppe de chaque flacon la signature de garantie NYRDAHL.

GRATUITEMENT

Le T. R. Père Grégoire, ancien supérieur de l'ordre des clercs de St-Genix afin de vulgariser le secret du traitement exclusivement végétal usité dans son ordre, aujourd'hui dispersé, vient de créer des Dépôts dans chaque département.

Cette médication s'adresse à tous ceux qui souffrent et est d'un effet exclusivement puissant pour la prompte et radicale guérison des vices du sang, dartres, douleurs rhumatismales, asthme, convulsions, maux de tête, furoncles, tumeurs, eczéma, pâles couleurs, maladies de la peau et maladies secrètes, ainsi que tous les maux laissés provenant de l'appauvrissement du sang ou des mauvaises fonctions digestives.

Ecrire avec timbre pour la réponse à *M. le Dépositaire départemental du Traitement du Père Grégoire*, à Bastia, qui lera connaître, gratuitement, le moyen de la médication.

DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais* 00120

BOURSE DE PARIS

	27 fév.	28 fév.
Rente 3 0/0 amort.	95 80	95 80
— 3 p. 0/0 ancien.	96 84	96 77

Fin courant

Conseil de Cabinet

Paris 28 février.

Les ministres se sont réunis ce matin, à 9 heures, au ministère de l'intérieur, sous la présidence de M. Clémenceau.

La question marocaine

M. Stephen Pichon, ministre des Affaires étrangères annonce à ses collègues que l'accord franco-espagnol, relatif à l'organisation de la police mixte à Tanger et à Casablanca, est complet sur tous les points de détails. Le texte de cet accord sera publié incessamment.

Le Statut des fonctionnaires

Le Conseil examine ensuite la question des syndicats des fonctionnaires. MM. Clémenceau et Briand font connaître les prétentions intolérables des instituteurs, et les mesures énergiques qui seront prises contre eux.

Le Conseil commence également l'examen du projet de loi relatif au statut des fonctionnaires.

La loi de Séparation

M. Briand, ministre des Cultes, entretient ses collègues de la situation créée au gouvernement par le clergé au sujet des contrats de jouissance.

Le Conseil décide de ne pas reprendre les négociations avec l'archevêché jusqu'à ce que les prétentions de l'Eglise aient été abandonnées par l'Episcopat.

Affaires courantes

Le Conseil s'est enfin occupé de l'expédition des affaires courantes.

L'APPLICATION de La Loi de Séparation

L'intransigeance pontificale

Paris, 28 février.

Les journaux prétendent que les négociations sont définitivement rompues entre le gouvernement et l'archevêché de Paris.

Le Souverain Pontife est décidé à ne céder sur aucun point et va, dans un document prochain, donner ses ordres impérieux à l'épiscopat.

Le culte privé sera peut-être ordonné.

Une Commune *qui refuse l'impôt*

Perpignan, 28 février

La petite commune de Baixas vient de refuser de payer l'impôt.

Au cours d'une réunion très agitée, les habitants ont adressé une pétition au président du Conseil des ministres, pour demander que leur commune soit exonérée de tout impôt. Le phylloxera ayant ravagé la vigne, seule ressource du pays, il est impossible aux paysans d'empêcher les saisies du percepteur qui s'abattent sur eux.

A l'unanimité, les habitants de Baixas ont décidé de s'opposer par la force à l'exécution des contraintes.

LE PARLEMENT

Chambre des Députés

Présidence de M. BRISSON

La séance est ouverte à 2 heures.

L'un des secrétaires, donne lecture du procès-verbal de la dernière séance, qui est adopté.

L'ACCORD FRANCO-ITALIEN sur les Accidents du Travail

L'ordre du jour appelle la discussion du projet de loi portant approbation de l'arrangement intervenu entre le gouvernement de la République et le gouvernement royal d'Italie au sujet des réparations et des dommages résultant des accidents du travail.

Les conclusions du rapport tendant au vote du projet sont adoptées par mains levées.

Le transport des vins

M. Bourrat, député socialiste des Pyrénées-Orientales dépose un projet de résolution tendant à l'abaissement du tarif des transports des vins.

Adopté.

Le tarif douanier

M. Bourrat dépose également une proposition portant modification des tarifs douaniers.

Adopté.

LES Bandits du Nord

M. Cochin

député nationaliste de Paris, adresse une question à M. le Président du Conseil sur les méfaits commis par la fameuse bande de bandits qui désolent le département du Nord.

Il demande l'organisation d'une police spéciale et demande une répression énergique.

M. Georges Berry

député nationaliste de Paris, intervient dans la discussion pour demander une surveillance plus active de la police parisienne contre les apaches, dont les exploits deviennent plus audacieux et plus nombreux de jour en jour.

M. Mousservin

député républicain de l'Aveyron, signale à l'attention du gouvernement les exploits des redoutables malfaiteurs qui terrorisent Rodez et ses environs.

M. l'abbé Lemire

député d'Hazebrouck, fait un tableau très noir de la situation criminelle du département du Nord. La campagne aussi bien que la ville sont infestées par des bandes de filous, assurés de l'impunité. Il est temps d'apporter remède à une situation lamentable.

M. Clémenceau

président du Conseil, reconnaît que le département du Nord, ainsi que Paris et sa banlieue sont désolés par des bandes d'apaches dangereux, contre lesquels il est nécessaire de prendre des mesures radicales.

Malheureusement la police judiciaire est absolument insuffisante, et il importe de l'augmenter.

Pour cela il faudra que les contribuables payent cher la sûreté à laquelle ils ont droit ; de très gros crédits seront indispensables.

La gendarmerie a partout fait son devoir, tout son devoir, elle a bien mérité du pays. La croix de la Légion d'honneur qui dernièrement est venue récompenser une victime du devoir, est un témoignage de félicitation et d'admiration que la République a voulu donner à l'armée entière, à toute la force publique.

La police fait aussi tous ses efforts et mérite les plus chauds encouragements. Déjà la police de Paris a été réorganisée et augmentée ; les résultats en ont été heureux. Le gouvernement fera tous ses efforts pour continuer une œuvre nécessaire.

Tous les malfaiteurs seront appréhendés et nous espérons que la justice ne les épargnera pas.

Ordre du Jour

Le président du Conseil déclare n'accepter que l'ordre du jour pur et simple qui est voté par mains levées.

Validation d'élection

L'ordre du jour appelle la discussion des conclusions du rapport de M. Carnot, sur les élections législatives de la 1re circonscription de la Réunion.

Le rapporteur du 11e bureau conclut à la validation.

M. Carnaud

député socialiste des Bouches-du-Rhône, combat l'élection de M. Gasparin, progressiste. La majorité n'a été obtenue que grâce à une pression cléricale honteuse, qu'à la corruption des électeurs, à la pression patronale. La fraude est incontestable et la Chambre ne peut admettre M. Gasparin, car il n'est pas l'élu du peuple.

M. Carnot

député républicain de la Côte-d'Or, rapporteur, défend les décisions du bureau. Les adversaires de M. Gasparin ont été impuissants à apporter des preuves de leurs affirmations. Aucun fait allégué n'a été reconnu exact. Dans ces conditions, la forte majorité obtenue par M. Gasparin ne peut qu'être sanctionnée par la Chambre.

M. Chenavez

député radical-socialiste de l'Isère, donne la réplique au rapporteur. M. Gasparin est l'élu de la faction cléricale, qui a exercé une pression honteuse. Le Parlement doit flétrir de pareils procédés.

M. Gasparin

défend à son tour sa propre élection. Il attend avec confiance le vote de ses collègues. Il est certain, que, juges impartiaux, ils ne se laisseront pas entraîner par des considérations de partis et reconnaîtront en toute sincérité la validité de l'élection de la Réunion.

Le Vote

MM. Chenavez et Carnaud déposent une demande d'invalidation.

Le président la met aux voix.

Le scrutin donne les résultats suivants :

Nombre de votants	447
Majorité absolue	224
Pour l'adoption	143
Contre	304

Par 161 voix de majorité, la motion Carnaud-Chenavez est repoussée.

L'élection de la Réunion est validée. M. Gasparin est admis.

La séance est levée et renvoyée à demain.

EN RUSSIE

AU CAUCASE

M. Raymond n'est pas mort

Saint-Pétersbourg, 28 février.

Le bruit de la mort de M. Raymond, ingénieur au Caucase, n'est pas fondé. Le télégramme avait apporté une fausse nouvelle. Le jeune ingénieur va au contraire de mieux en mieux, et sa guérison semble assurée.

Le sénateur de la Loire arrivera demain près de son jeune frère, et procédera lui-même, avec l'assistance des médecins russes, à l'opération du trépan, qui offre toutes les garanties de succès étant donné la jeunesse et la forte constitution du blessé.

La police informe et est sur une piste très sérieuse.

Complots terroristes

Saint Pétersbourg, 28 février.

La police pétersbourgeoise vient de découvrir un immense complot de terroristes. Ces individus au nombre de près d'un millier, projetaient de nouveaux assassinats de fonctionnaires. Les membres de la famille impériale et le Tsar lui-même étaient désignés parmi les victimes à exécuter.

Les conspirateurs devaient s'introduire auprès des condamnés en revêtissant de costumes militaires ou d'uniformes de fonctionnaires.

Plusieurs arrestations ont déjà été opérées ; d'autres vont suivre.

AVIS DE DÉCÈS

M. et Mme Pierre Penne et leurs enfants ; M. et Mme Nonce Penne ; Mme veuve Anne Zerri et ses enfants ; M. et Mme Nonce Penne, de Toulon ; M. et Mme Jérôme Casabianca et leurs enfants ; Mme veuve Marie Camugli, M. et Mme Joseph Camugli ; Mme veuve Joseph Marioni et ses enfants ; M. et Mme Barbier et leurs enfants, de Montpellier ; Mme veuve Anger, d'Alger ; M. et Mme Pastini, d'Alger ; Mme veuve Feuillet et son enfant d'Alger ; M. et Mme Giudici ; M. et Mme Bastelica et leurs enfants ; Mlles Annonciade, Anna et Françoise Penne ; Mme Vve Garibaldi-my Penne ;

Les familles Penne de Nolia, Penne de Pietricorbo, Vve Tristani, Marinetti, Leschi, Camugli de Nice et Camugli de Bastia,

Ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances, de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne du petit

Veuve Annonciade PENSA
Née CAMUGLI

leur mère, grand'mère, arrière-grand'mère, belle-sœur, tante et cousine, décédée à Bastia, le 28 février 1907, munie des Sacrements de l'Eglise, et les prient d'assister à son enterrement qui aura lieu aujourd'hui vendredi, à 1 heure de relevée.

On se réunira à la maison mortuaire, rue du Vieux Port, 4.

La famille ne reçoit pas.

AVIS DE MESSE

Toutes les messes qui seront dites samedi, 2 mars, en l'église paroissiale Sainte-Marie, seront pour le repos de l'âme de

Mme veuve MOISO

La famille assistera à celle de 9 heures.

Société Corse
POUR LE TRAITEMENT DES BOIS

AVIS

MM. les Actionnaires de la Société Corse pour le traitement des bois sont informés que, conformément à l'article 34 des Statuts, l'assemblée générale ordinaire aura lieu le jeudi 21 mars courant, à 2 heures de relevée, au siège social, dans les bureaux des Magasins Généraux de Bastia.

Avis aux Sériciculteurs

M. Henry de Signorio (Ile-Rousse) a l'honneur d'informer MM. les sériciculteurs qu'il livre de la graine de vers à soie, race jaune, aux conditions suivantes :

Les éducateurs seront libres de vendre leur produit au mieux de leurs intérêts, la valeur de la graine, (7 francs les 30 g.) ne sera due qu'en cas où le produit qui en résultera ne serait point vendu à M. de Signorio. En cas de vente à ce dernier, la livraison des cocons devra avoir lieu à l'Ile-Rousse ou à Ponte-Leccia.

M. de Signorio rappelle aux éducateurs qu'il a toujours offert les meilleurs prix pour les cocons de filature.

On est prié de s'inscrire sans retard ; la quantité disponible étant limitée.

HOTEL DU GOLFE
Place Miot, Ajaccio

Restaurant et Pension. — Confort moderne. — Position exceptionnelle au midi et au centre des promenades. — Vue splendide sur le golfe. — Grands salons pour noces, banquets et soirées. — Chambre et pension à partir de 7 francs par jour. — Arrangements pour séjour prolongé.

Déjeuner 2 fr. 50. — Dîner 3 frs, y compris le café renommé de la maison. — Café-Restaurant dans le jardin d'hiver. — Plat du jour et repas sur commande à domicile. — Colis postaux frais tous les jours.

Afternoon tea. — Cold meat
English Spoken
Man Spricht Deutsch

Grand entrepôt de Vins
CORSE, L'ALGÉRIE & D'ITALIE
ORESTE BIAGINI
5, Avenue Carnot, Bastia

Grands Prix, 1 Diplôme, 6 Médailles obtenus aux diverses Expositions

Vente en Gros et au Détail

LIVRAISON A DOMICILE

La Maison ORESTE BIAGINI, offre aux vieux et nouveaux, garantie pur jus de raisins frais, à des conditions très avantageuses.

L'essai est préférable à une longue réclame. C'est pourquoi Elle enverra, sur simple demande, des échantillons francs à domicile.

Aperçu des prix :

Vins d'Algérie et de Frontignan, rouge : 0,30 et 0,35 le litre.

Vins de Corbières et du Roussillon, blanc : 0,30 le litre.

Vins de Corse (territoire de Vezzavate, Allerio, Tallone, etc.,) rouge : 0,30 et 0,35 le litre ; blanc : 0,40 le litre.

Vinaigre à 0,30 le litre. — Huile d'olive à 1 franc le litre.

Elle présente aux fins gourmets :

Des vins fins vieux en bouteilles à 0,80 et 1 franc la bouteille.

Des vins de Chianti (Italie), à 1 franc 40 la flasco, 0,70 le 1/2 flasco, 0,50 le 1/4 et 0,35 et 1/8.

Des vins de Marsala (Sicile), à 1 fr. 60, 1 fr. 75 et 2 fr. la bouteille.

En fûtaille : 2 fr. le flasco de 2 litres 1/4, 1 fr. 60 le 1/2, 0,90 le 1/4 de flasco et 0,50 le 1/8 de flasco.

Des vins de Bordeaux (Médoc vieux) à 1 fr. 25 la bouteille.

Des vins d'Asti mousseux à 1 fr. 75 la bouteille.

Des vins de Barbera (Italie), à 1 fr. 50 la bouteille.

Madère et Malaga (Espagne), 1 fr. 40 la bouteille et 0,90 c. le 1/2 bouteille.

Des muscats de Frontignan, vieux, 1 fr. 25 la bouteille et 0,90 le 1/2 bouteille.

Vermouth de Turin, 1 fr. 50 la bouteille.

Quinquina *Pomponnet*, 1 fr. 40 la bouteille.

Vermouth supérieur, à 1 fr. 40 la bouteille.

Apéritif *Le Pof*, 1 fr. 50 la bouteille.

Cantlane, à 1 fr. 40 la bouteille.

GRANDS VINS DE CHAMPAGNE

Gratien et Meyer, 3 fr. 25 et 3 fr. 75 la bouteille.

Duc Regnaut de Chamcenaux, 2 fr. 50 et 2 fr. 75 la bouteille.

Frédéric Eperney, 4 fr. 50 et 5 fr. la bout.

CHOCOLAT MENIER

MAISON
L.-N. MATTEI & Cie

a été sans doute la première à avoir l'idée de fabriquer un vin apéritif à base de Quinquina avec les vins des raisins si renommés du Cap orse et de Pineto et à lui donner la dénomination de

Vin du Cap Corse au Quinquina

Comme le secret de cette invention est précieusement gardé, tous les produits similaires débités sous ce nom ne sont qu'une vulgaire et dangereuse contrefaçon.

On ne contrefait que ce qui est supérieur mais quoique l'on fasse

Le Vin du Cap Corse au Quinquina Mattei

reste inimitable et pour être bien servi demandez toujours un

Vin du Cap Mattei

Exiger la marque

Demandez dans tous les bons établissements UN VIN DU CAP MATTEI.

LA CÉDRATINE

Délicieuse Liqueur de marque

Ce méfier des contrefaçons

Arrêt de la Cour d'Aelpp. de Bastia du 9 février 1904

TRENTE-DEUXIEME ANNÉE — N. 61 VENDREDI 2 MARS 1907

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES JOURNAL QUOTIDIEN 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 6, Boulevard du Palais, Bastia
J.-B. OLLAGNIER, Directeur

Les mandats sont payables d'avance et reçus aux Bureaux du Journal.
Une ligne, 1 f. — Réclames (3e page), 0.75 — Diverses, 0.30 — Judiciaires 0.25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

	1 an	6 mois	3 mois	
Corse	20 f.	10 f.	5 f.	Union postale, et autres Pays le port en sus.
Autres Départ.	20 »	12 »	6 »	

On ne répond pas des manuscrits déposés.

BIBLIOTHÈQUE BASTIA MUNICIPALE

LE CALENDRIER

Fête d'Aujourd'hui : Saint Léon.
Soleil : (heure nationale)
Lever, 6 h 10 m. — Coucher, 5 h 29 s.
Dernier quart, le 6 Nouv. Lune, le 13.
Fête de Demain : Saint Cérégonde.

1er MARS

CARÊME

(Suite et fin)

IV

Lorsque Carême ouvrit les yeux, il crut être le jouet d'un rêve.

Dans une salle richement décorée, étincelante de lumières, il était assis devant un somptueux festin.

Des diables de toutes les couleurs s'empressaient à le servir, lui présentant la serviette, lui donnant à laver dans une aiguière d'or, lui versant à boire...

— Sainte-Vierge ! je suis mort ! pensa le pauvre garçon.

Et, rencontrant le regard d'un diable vert assis en face de lui, il fit un grand signe de croix, moyen infaillible de chasser l'Esprit du mal...

Mais l'autre ne sourcilla pas et nulle odeur de soufre ne se mêla au parfum des mets étalés sur la table.

— Mange, commanda le diable vert.

— Je n'ai pas faim, balbutia machinalement le pauvre hère, dont la figure démentait les paroles.

— Mange, répéta impérieusement son hôte infernal.

Que faire ?

Carême était bien embarrassé.

Résister à messire Satan était dangereux, obéir ne l'était pas moins, car, outre la colère de maître Thibaut, il risquait de perdre son âme.

Pourtant, la tentation était forte.

Les mets dégageaient un fumet délicieux, les vins brillaient comme rubis liquides dans les coupes de cristal... et puisque le *Malin* résistait aux exorcismes, c'est que ce n'était pas un méchant diable. Ma foi ! tant pis !

Et Carême attaqua vigoureusement le premier service.

Les plats se succèdent, les vins coulent, les écuyers tranchants ne chôment pas plus que l'échanson.

Jamais Carême ne s'est vu à pareille fête ; il boit, il mange !

Enfin, n'en pouvant plus, il repousse son assiette.

— Ah ! J'aurai donc une fois mangé à ma faim ! s'écrie-t-il avec une explosion de joie naïve.

— Tu es rassasié ?

— Certes, messire, et, homme ou diable, je n'oublierai jamais ni vous, ni votre dîner...

— Alors une dernière coupe à ma santé !...

— Bien volontiers.

Il vide son rouge-bord, mais soudain sa tête s'alourdit, ses yeux se ferment et il retombe comme une masse dans son fauteuil...

V

Carême se réveille, se frotte les yeux... regarde autour de lui... Il est seul sur le pont... sa manne à côté de lui, comme il l'a laissée.

La nuit est venue, les étoiles d'or s'allument dans le ciel et se mirent dans l'eau profonde...

— Quel somme j'ai fait ! et quel rêve ! quel bon rêve !! J'en ai chaud à l'estomac ! Jésus ! si je pouvais souvent rêver comme ça ! pense le jeune garçon.

Brusquement il s'avise qu'il est nuit... Il a dû dormir longtemps !..

Sans perdre une minute, tremblant d'être en retard, il se dirige en hâte vers l'hôtel de Bourgogne.

— Te voilà, ce n'est pas malheureux ! gronde le maître-queux. Allons, vite : la table est déjà dressée, les convives attendent...

Délicatement, il pose le pâté sur un plat d'argent et se dirige vers la salle du festin, précédé de l'écuyer de service.

— Veux-tu manger un morceau ? dit un valet au marmiton.

— Merci, je n'ai pas faim, répond celui-ci, sincèrement, cette fois.

Il reprend son panier pour repartir, quand le maître d'hôtel se précipite dans la cuisine et, saisissant notre héros par l'oreille :

— Voleur ! brigand ! qu'as-tu fait du pâté ?

— Quel pâté ?

— Celui que tu as mangé, sacripant !

Et les horions pleuvent comme grêle sur la tête de l'infortuné qu'on entraîne brutalement. Carême ne se défend même pas ; une angoisse affreuse l'a saisi au cœur et lui met la sueur au front...

Une lumière éclatante l'éblouit ; il est devant Jean sans Peur et, sans oser le regarder, il tombe aux pieds du terrible prince...

— C'est toi qui as mangé mon pâté ?

— Oui, monseigneur, pardon, c'est moi... mais, je vous le jure, c'était en dormant...

Et d'une voix entrecoupée par les sanglots, il essaie de narrer son histoire...

Mais Jean de Bourgogne n'est pas un prince débonnaire ; sa justice ressemble fort à celle de Douglas le Noir, qui pendait d'abord et jugeait ensuite ; aussi, interrompant brusquement l'infortuné tourne-broche :

— Ça ! te railles-tu de moi ! Holà ! sénéchal, que l'on accroche ce drôle à une bonne potence, pour lui apprendre à rêver de la sorte..

— Monseigneur ! je vous en conjure !

Carême tend ses mains suppliantes vers son juge, il lève les yeux, un cri lui échappe et, désignant un diable vert assis près du prince :

— C'est lui ! je le reconnais !... c'est lui qui m'a commandé de manger !

L'autre se démasque et s'adressant au duc Jean :

— Beau cousin, je vous demande la grâce de ce garçon, car le vrai coupable, c'est moi...

— Accordé, mon cousin ; je suis heureux de vous donner ce gage de bonne amitié.

C'était le duc Louis d'Orléans, frère du roi, « un mouit gentil et gai prince », dit une vieille chronique.

Pour récompenser Carême de la frayeur qu'il lui avait causée, le duc d'Orléans prit maître Thibaut de le lui céder.

Les prières d'un prince sont des ordres, et, tout en faisant la grimace, le rôtisseur se résigna à laisser partir son souffre-douleur.

Carême ne quitta plus son nouveau maître.

. . . . . .

Un an après cette fameuse réconciliation, dans cette même rue Barbette, près de ce même hôtel Notre-Dame, Louis d'Orléans, revenant de chez la reine, était traîtreusement assassiné.

Seul de tous ses serviteurs, son écuyer le défendit jusqu'à ce que, percé de coups, il tombât sur son corps en criant :

— Mon maître !

Cet écuyer était le pauvre Carême !...

En échange du bon dîner qu'il avait reçu de lui, il donnait sa vie pour le « gentil prince ».

ARTHUR DOURLIAC.

Impôts nouveaux

Le spirituel dramaturge Alfred Capus publie dans les *Annales*, sur ce sujet palpitant, un de ces dialogues incisifs qui sont de véritables comédies. Écoutez-le :

LE CITOYEN FRANÇAIS, *rentrant chez lui.* — Qu'avons-nous à déjeuner, ce matin ?

SA FEMME. — Un joli bifteck qui vient justement d'arriver par le train de Calais.

LE CITOYEN FRANÇAIS. — Tu as toujours confiance de notre boucher de Londres ?

SA FEMME. — Toujours.

LE CITOYEN FRANÇAIS. — A propos, est-ce que Jules m'a rapporté de Bruxelles des cigarettes de contrebande ?

SA FEMME. — Hier soir, j'avais oublié de te le dire.

LE CITOYEN FRANÇAIS. — Avec des allumettes ?

SA FEMME. — Également.

LE CITOYEN FRANÇAIS. — Et ce petit fût de bière que j'ai commandé à Munich, est-il arrivé ?

SA FEMME. — Je l'attends aujourd'hui. J'ai reçu la lettre d'avis.

LE CITOYEN FRANÇAIS. — Ah ! pendant que j'y suis..., tu me feras le plaisir d'écrire à Amsterdam, à mon bottier, que ses chaussures sont excellentes mais un peu étroites.

SA FEMME. — Bon !

LE CITOYEN FRANÇAIS, *s'asseyant.* — Hein ? ma chérie, te rappelles-tu le temps où nous avions tous nos fournisseurs à Paris, dans notre quartier ? Nous prenions notre viande chez le boucher du coin ; aujourd'hui, il n'y a presque plus de bouchers, ou bien ils vendent leur marchandise tellement cher qu'on a intérêt à se fournir à Londres. Les allumettes de la régie ne s'allument plus qu'en les jetant dans un brasier ; le tabac français, qui était déjà mauvais à cette époque, n'est plus fumable ; nous ne fabriquons presque plus rien ; pour aller en Algérie, il faut prendre un bateau anglais à Marseille et on ne parle qu'allemand à Cherbourg. Tous nos revenus, nous les dépensons en Angleterre, en Allemagne, en Belgique, en Suisse, même en Amérique, il n'y a plus qu'une chose que je paye en France.

SA FEMME. — Quoi ?

LE CITOYEN FRANÇAIS. — Les impôts.

ALFRED CAPUS.

PATRIOTISME FEMININ

Le crépuscule abaisse le gris du ciel contre le blanc pur de la neige. C'est un paysage de Noël alsacien, avec des petits sapins noirs et réguliers, aux branches pendantes et givrées, avec des maisons à grande toits débordants, à manteaux superposés, où les premiers feux tristes du soir s'allument... Des vols de corbeaux tournent en croassant. Des patineurs filent sur la piste d'un ruisseau gelé... Puis c'est la solitude blanche, sans traces de vie, les forêts des Vosges disparues dans le brouillard, et toujours les petits sapins funèbres...

La ville frontière apparaît, serrée entre ses forts et sa citadelle, veillée par son lion de pierre rougeâtre. La jeune voyageuse française contemple avidement ces terres de son pays, comme si, tout à l'heure, l'aspect des choses, les nuances du ciel, le goût même de l'air allaient changer.

Assise sur la banquette de drap, le buste tourné de côté, elle colle aux vitres de la portière son profil spirituel, sa toque de fourrure brune. Sa jupe à carreaux fondus, brune et verte, sa jaquette longue dessinant un très fin petit corps, svelte et sans angles, au corps de « femme maigre, » comme « elles » n'en ont pas en Angleterre, — et en Allemagne non plus. Ainsi vêtue, ainsi posée, la voyageuse aurait facilement l'allure, « article de Paris, » l'allure fragile, frivole, élégante et provocante. Mais la bouche ne sourit plus. Les beaux yeux d'un vert brouillé, intelligents et lucides, sont devenus graves.

La jeune Française de trente ans se rappelle les cartes de France qu'elle traçait naguère, à l'école, d'une main soigneuse et malhabile. La Bretagne s'allongeait dans le pastel bleu de l'Océan, en tirant la double langue de ses caps. Les Alpes, festonnées de bistre, semblaient une grosse chenille ondulante. Les fleuves se ramifiaient en fantaisistes petites branches qui étaient des affluents. Et l'Alsace-Lorraine, entre les Vosges et le Rhin, était pieusement ombrée de noir... C'était le temps où Pon y pensait encore, bien qu'on en eût trop parlé. Les enfants, éduqués par Jules Ferry et Paul Bert, entendaient l'écho des canons prussiens dans les récits de leurs parents, et toutes les statistiques patriotiques — d'un symbolisme facile et d'un goût bien vulgaire — toutes les Lorraines, toutes les Alsaces de pâtre, coiffées du bonnet ou du nœud papillon, une grosse larme figée sur la joue, n'étaient pas encore cassées...

Il y avait dans ce temps-là une sensiblerie patriotique très agaçante et ridicule. La mauvaise littérature, la poésie pour contorsions sentimentales et comédies belliqueux se sourrissaient de nos malheurs, de nos espoirs, hélas ! de nos forfanteries. On abusait du tricolore, de la *Marseillaise*, des monuments tous commémoratifs de défaites... Maintenant nos regrets sont plus décents, plus voilés, moins bavards... C'est comme la période cuirassée d'un demi-deuil qui suit un deuil trop noir et trop long. Le violet se nuance de bleu ; on ne remplace plus les crêpes qui ont trop servi, et les couronnes, renouvelées plus rarement, se fanent sur la tombe lointaine...

« Serait-ce vrai ? pense la voyageuse. Les lectures, les idées, les influences diverses qui altèrent mon âme de jeune fille et de jeune femme à accepter la moderne idéal pacifique et internationaliste qu'elles aident l'œuvre des maîtres de mon enfance qui tournaient mes rêves et mes pensées puérils vers les Vosges et le Rhin ?... Je hais la guerre stupide et la gloire sanglante ; je ne veux pas élever des fils pour les boucheries d'un Napoléon. Je ne suis pas chauvine. Je ne suis pas nationaliste. Pourtant quelque chose en mon cœur s'émeut pour cette terre alsacienne où je pense, et que je vois, par ce délin morse d'un jour d'hiver, telle qu'elle dut être en 1871, L'uniforme allemand blesse mes yeux ; le son de la langue allemande heurte péniblement mes oreilles. Ni l'un ni l'autre, à Cologne, à Munich, à Berlin, ne m'inspiraient cette instinctive antipathie.

« On a dit qu'il n'y avait pas de patriotisme pour les femmes... Cela, je ne l'ai pas cru. Les femmes qui ne sont pas comprimées et abêties par la routine ménagère, celles qui vivent par l'esprit, qui reçoivent, autant que les hommes, la culture française, celles là — sans superstition chauvine et sans déclamations sentimentales — peuvent aimer leur pays, parce qu'elles le comprennent mieux.

« Il me plaît d'être femme en France ; il me semble que la générosité, l'ardeur, la nervosité, la délicatesse françaises, toutes les vertus de ma race peuvent s'incarner dans les plus nobles, dans les plus charmants types féminins que le monde ait vus.

« C'est mon ambition de me rapprocher de ces types, de rechercher, partout où j'irai, la grâce, la souriante raison, l'ironie légère et point méchante, la finesse artiste de mon pays.

« Si je me laisse, devant les étrangers, entraîner à quelque injustice, si je parais me complaire à des spectacles ou à des paroles médiocres, plats ou grossiers, si je démens par mes paroles, par mes actes, par mon aspect même, la tradition de noble élégance que j'ai reçus de mes ancêtres, je diminue mon pays avec moi-même, et toutes les femmes de mon pays, solidarité, cette responsabilité, n'est-ce pas une forme du patriotisme, la plus délicate, la plus féminine de toutes ? Des gens se moqueraient de moi s'ils savaient que hors de France, j'attache une importance telle à la perfection de ma robe, de mes gestes, de mes paroles, comme si le salut de la patrie en dépendait quelque peu... Ils riraient, ils diraient :

« — Idée saugrenue ! Caprice de femme !...

« Ces gens auraient tort. Je ne puis conduire les destinées de mon pays, réformer ses lois et ses armées, développer son industrie et jeter une gloire nouvelle sur ses sciences et ses arts. Je ne suis qu'une femme, une petite Parisienne quelconque. Je fais ce que je peux... Ce n'est pas beaucoup, il est vrai, mais ce n'est pas un effort absolument méprisable et inutile : être aimable pour être aimée, être aimée pour faire aimer la France en moi, c'est mon secret patriotisme de femme... »

Elle rêve ainsi, la voyageuse, émue et triste, dans le wagon solitaire où la lampe du plafond brille tout à coup — pendant que défilent au dehors les sapins funèbres sur la neige.

MARCELLE TINAYRE.

(*Temps*)

Ce que disent les Journaux

Le Siècle

Sur la réforme de la magistrature :

« Il n'agit donc de détruire la brigue, la népotisme et la recommandation, et comment est-il naturel que les hommes, lorsqu'ils se choisissent entre eux, préfèrent ceux qui leur plaisent à ceux qui leur déplaisent, le système qu'il s'agit de découvrir est celui où le choix sera le moins d'in-

flamme possible. Et alors, en avant les sabords d'avancement sur lesquels on est inscrit par le jeu naturel des régiments! En avant surtout l'ancienneté! A ce système, il y a bien un inconvénient: c'est de ne laisser arriver sur les sommets hiérarchiques que des vieillards ».

Le Gaulois

M. Bazancourt

« On a blâmé sur ces révélations qui est-ce le temps à nouveau ne m'arrêtent jamais sentimentalement personne. On a dit et on répète les députés du bloc tant qu'ils auront la corne d'abondance, et la formidable république de M. Rambaud aura pour effet d'augmenter le crédit de M. Lafferre. On dira : c'est un homme qui a le bras long parce qu'il peut sauver les assassins du bagne et les fraudeurs de la prison. Et vous verrez qu'aux prochaines élections le digne homme reviendra au Palais-Bourbon avec une majorité notablement accrue ».

Le Radical

Sur le discours de M. de Bülow au Reichstag :

« C'est la pratique de l'absolutisme par excellence, de cet absolutisme que la France a brisé depuis longtemps, dont la Russie ne veut plus et qui n'existe plus nulle part en Europe. L'Allemagne subit sans protestation un régime de fer et le gouvernement impartial dit bien haut qu'elle l'a ratifié par son Vote. Le chancelier estime que tout lui est permis parce qu'en fait il est affranchi de tout contrôle de la part de l'opinion. Il est inutile de commenter cette attitude et cette situation, nous n'avons qu'à les constater ».

La République Française

Sur la séance d'hier à la Chambre :

« La horde des sauvages est à nos portes, ils attendent l'occasion de mettre la main sur nos industries d'Etat et sur nos industries privées, puis sur la comptabilité commerciale et financière du pays, sur la fortune publique, tandis à l'aide d'une loi sur le rachat, tenue par une réforme de l'impôt, ils entament chaque jour un peu plus le principe de la propriété individuelle; ils avancent leurs positions, prennent des gages, serrent de plus près la société démantelée, tandis que ceux qui ont fait serment de la défendre l'abandonnent, et, pour quelques jours passés au pouvoir, compromettent tout l'avenir du pays et les institutions. Ce n'est pas une bataille, c'est une permanente capitulation. »

M. LE PRÉFET A BORGO

Hier, M. Chaleil, préfet de la Corse, qu'accompagnaient M. Montigny, sous-préfet de Bastia, et M. Nardini, conseiller de préfecture, est arrivé dans notre commune pour présider les opérations du Conseil de révision.

Tous les habitants, réunis autour de leur maire, M. Jean-Antoine Morati, et de leur conseiller général, M. Jean Pierre Morati, recevaient avec des transports de joie M. le Préfet.

A l'entrée du village, où un magnifique arc de triomphe avait été dressé, un jeune élève lui a souhaité la bienvenue dans les termes les plus touchants. M. le Préfet, ému de la réception qui lui était faite, a adressé à la population de Borgo, massée autour de lui, tous ses remerciements pour cet accueil si affectueux.

A midi, un banquet avait lieu dans la maison de MM. Morati.

A ce banquet assistaient outre les maires et les principales notabilités politiques du canton, MM. Sébastien Gavini, conseiller à la Cour ; Rumelli ; Jean Pierre Gavini ; Gaston Fanfurari, conseillers généraux ; Joseph Orenga.

Au champagne, un toast des mieux sentis a été porté par M. Chaleil, en réponse à la brillante improvisation de M. J.-P. Morati.

En un mot, superbe réception digne de la population de Borgo, qui avait à cœur de fêter avec éclat le premier magistrat de notre département.

* *

à Arena-Vescovato

M. Chaleil, préfet de la Corse, en tournée de révision, est arrivé hier à midi à l'Arena, où se trouvaient réunis les conscrits du canton de Vescovato au nombre de 72.

M. Chaleil était accompagné de MM. Montigny, sous-préfet de Bastia, et Nardini, conseiller de préfecture.

Il s'est immédiatement rendu avec sa suite, dans la magnifique villa de M. Moracchini qui offrait un dîner en son honneur.

Assistaient à ce repas, outre les personnages officiels, MM. J.-P. Gavini, et J.-P. Morati, conseillers généraux ; Bazzaninchi, conseiller d'arrondissement ; Mathieu Grimaldi, Maschetti, ancien maire de Castellare.

A l'issue du repas, M. Maschetti a porté un toast, en vers, à M. Chaleil. M. le Préfet a remercié en excellents termes.

Commencées à 2 heures et demie, les opérations du conseil de révision étaient terminées à 4 heures, et M. Chaleil rentrait aussitôt à Bastia.

Il se rendra dans la journée à Ville di Pietrabugno.

Au « Journal Officiel »

Ministère de la Guerre

Sont inscrits sur le tableau d'avancement de 1907 : pour le grade d'ouvrier d'état de 1re classe, M. Ponzol, ouvrier d'état de 2e classe à la direction d'artillerie de Bastia ; — pour le grade de gardien de batterie de 2e classe, M. Colonel, stagiaire gardien de batterie à la direction d'artillerie de Toulon.

Postes et Télégraphes

Sont nommés facteurs de ville à Marseille : MM. Colonna, ex-caporal au 141e, Guisanti, ex-caporal au 141e.

Administration pénitentiaire

M. Ottaviani Don-Paul, ex-sergent au 141e, est nommé commis de 3e classe de l'administration pénitentiaire coloniale.

Octroi de Paris

Sont nommés commis ambulants à l'octroi de Paris, MM. Pedevant, sergent au 6e rég. d'inf. colonial ; Vadi, ex-sergent au 24e rég. d'inf. colonial.

Gouvernement de l'Algérie

M. Fraussi François, ancien adjudant au 61e, est nommé expéditionnaire stagiaire dans les bureaux du gouvernement général de l'Algérie.

CHRONIQUE DÉPARTEMENTALE

BONIFACIO. — Le faubourg de la marine présente une joyeuse animation. Le temps est splendide. Le soleil est brillant. Point d'agitation dans l'atmosphère. La mer est d'une tranquillité de lac. Dans le port, des bâteaux, des barques à voiles, des torpilleurs, puis, se détachant au milieu de tous, le courrier de Corse, le « Liamone ».

Sur le quai, des pêcheurs s'engagent leurs filets cependant que leurs femmes et leurs enfants les regardent faire en leur prêtant un coup de main. Des ouvriers sont occupés à combler une partie du port pour y « soudar » les gros blocs de granit qui ont été déposés le long du rivage et devront servir à la construction des quais pour l'installation d'un centre de défense mobile. Les travaux de la marine semblent, donc, entrer dans une nouvelle phase.

Les projets de mise en état de défense de Bonifacio sont, enfin, dans le domaine de la réalité. Car, on n'a finalement jamais avec des projets et contre-projets, toujours cependant et jamais réalisés... Maintenant, on a pu enfiler de leur sommeil tous ces projets de défense qui dormaient dans les cartons ministériels.

Nous nous plaisons à espérer que nous verrons bientôt leur entière réalisation.

* *

VOLPAJOLA. — Voici le discours prononcé par M. André Castelgouverre, sur le cercueil de M. Félix Castelgouverre, maire de cette commune :

Mesdames, Messieurs,

Avant de nous séparer à jamais du cercueil qui contient les restes inanimés de notre regretté maire, avant que cette tombe se referme à jamais, permettez moi de lui adresser, tant en mon nom personnel qu'au nom de la corporation ouvrière de Barchetta, un dernier et suprême adieu.

Il faudrait une voix plus autorisée que la mienne pour retracer dignement la vie de M. Félix Castelgouverre.

Fils et petit-fils de magistrats, il avait de qui tenir, et rien n'égalait la bonté de son cœur, la courtoisie de ses manières, l'aménité de son caractère. Aussi, le choix de ses concitoyens l'avait-il placé à différentes reprises à la tête de la municipalité de la commune de Volpajola.

Quand donc, la mort peut-elle sembler plus cruelle que lorsqu'elle frappe un homme comme celui que nous pleurons aujourd'hui ! un homme dans la force de l'âge, un époux tendrement aimé, un père de famille chéri, un fils faisant la joie et l'orgueil de ses vieux parents.

Il y a quelques jours à peine, notre maire était plein de vie, de force et de vigueur. Et aujourd'hui, il ne nous reste plus qu'un corps inerte et inanimé, que nous conduisons en foule recueillie, à sa dernière demeure. Il a vu venir la mort avec résignation, soutenu par ces chrétiennes espérances qui avaient été celles de toute sa vie.

Cependant, quels n'ont pas dû être ses regrets à l'instant fatal : quitter sa jeune épouse adorée qui a passé 6 ans chevet tant d'heures angoissantes, recueilli son dernier soupir, sa dernière étreinte ; ses cinq enfants sur lesquels il avait fondé toutes ses espérances, dire adieu à ses vieux parents dont il était si heureux d'embellir les jours, quitter son beau-père, M. le docteur Nicolai, qui a tout mis en œuvre pour l'arracher à la mort.

De telles douleurs sont inconsolables et je n'essaierai pas par de vains mots de tarir les larmes d'une épouse éplorée, d'une famille si cruellement éprouvée. Néanmoins, puissent les témoignages de sympathie de cette foule immense de parents et d'amis accourue pour vous donner un dernier gage de son affection et de son estime, rendre moins amères les angoisses de votre pauvre famille si douloureusement frappée ! Puisse-t-elle trouver dans ces démonstrations unanimes le courage nécessaire pour supporter le malheur intense qui la frappe.

Et maintenant, M. le Maire, permettez-moi de vous dire non adieu, mais au revoir dans un monde meilleur.

Le mort, après une vie aussi noblement remplie que la vôtre, doit être comme celle du sage, dont parle le poète : « le soir d'un beau jour » ou plutôt « l'aurore d'une vie nouvelle. »

Tribunal Correctionnel

Le nommé Bicchierai, mauvais sujet, déjà plusieurs fois condamné, se présentait, il y a quelques jours, chez sa mère et, après l'avoir obligée à lui remettre tout l'argent dont elle disposait, la battait cruellement et lui lançait successivement à la tête ses chaussures et une assiette qui, atteignant la malheureuse femme à la figure, lui faisait une blessure assez profonde.

Bicchierai était déféré avant-hier au Tribunal Correctionnel. Il résulte de la déposition faite par M. le Commissaire central à l'audience, que ce fils dénaturé avait tenté autrefois de violer sa mère.

Me Hyacinthe de Monters junior qui assistait Bicchierai, convia le Tribunal à se montrer indulgent pour son client qui avait agi dans un moment d'égarement et regrettait profondément l'acte qu'il avait commis.

Bicchierai a été condamné à 2 mois de prison.

***

M. Giudicelli de Vescovato, avait accusé de vol un de ses compatriotes, Angelini, Celui-ci ayant rencontré son dénonciateur, lui tira un coup de revolver qui lui occasionna de très graves blessures.

Me Moretti, défenseur d'Angelini implora la bienveillance du Tribunal en faveur de son client qui fut violemment provoqué par la victime.

Le Tribunal a condamné Angelini à 15 mois de prison.

M. Costa occupait le siège du ministère public.

Bulletin Financier

Paris, 27 février 1907.

Marché calme et ferme. Notre Rente clôture à 95.07. Russes bien tenus. Nos Sociétés de Crédit restent en bonne tendance. L'Assemblée générale des actionnaires du Comptoir National d'Escompte est convoquée le 9 avril. La Société Générale cote 668 ; son bilan au 31 janvier 1907 accuse un bénéfice net de 879 422 frs contre 703.144 frs en janvier 1906. La Banque Centrale Française s'avance à 455.

Dans le compartiment industriel, signalons le Rio qui baisse de cent francs. En Banque, l'obligation 6 0/0 Victoria Minas est demandée à 460, coupon de 42.50 à détacher le 15 mars. Les obligations 5 0/0 du Port de Bahia sont recherchées à 464, l'impôt de 2 0/0 sur les importations, destiné à assurer l'intérêt du capital employé a commencé à fonctionner.

Aujourd'hui ont été introduites à 440 frs les obligations 5 0/0 hypothécaires du chemin de fer de Goyaz, jouissant d'une garantie or trentenaire du gouvernement brésilien.

Le Piree Athènes Péloponèse est ferme à 96.50. La Libraire Oppendorff se tient à 150. L'Ober Rasbach est en bonne tendance à 32.50. Enregistrons la hausse de la Canadian General Mining à 57. Les Mines de Heryien Françaises sont en plus value à 193. L'action Central Electrique du Nord a de bonnes demandes à 149. Paris Australie est toujours en faveur à 288. La Tanganyika Concessions s'échange à 125.50

Nos chemins de fer sont calmes.

Nécrologie

Mme Annonciade Pensa née Camugli, qui est décédée hier, était âgée de 88 ans. Cette excellente mère n'était pas arrivée à ce bel âge exempte des infirmités de la vieillesse, mais elle les supportait bien et il a fallu une forte attaque d'influenza pour la terrasser. Elle emporte les profonds regrets de tous ceux qui la connaissaient,

Les obsèques ont eu lieu à une heure de relevée au milieu d'un nombreux concours d'amis.

Une belle couronne avait été offerte par la famille.

Le deuil était conduit par ses petits fils et fils, MM. Pierre et Nonce Pensa entourés de leurs parents. Nous leur adressons toutes nos sincères condoléances.

CIRNEA

Dimanche, 3 mars, à 5 heures et demie, réunion à la Cirnea.

Au Programme :

Suite pour orchestre n° 1, Gounot.
Etude pour la main gauche, Mlle J. Poggi, Gerny.
Nana di Napulitana Palma.

Petite Gazette

Variations Atmosphériques du 1er mars

Thermomètre : 7 heures du matin + 11 à midi + 14 ; 3 heures du soir + 10
Maxima + 15 8 Minima + 6 .
Baromètre : 7 heures du matin, 770 mm à midi, 771 mm ; 3 heures du soir, 771 mm.
Vent : Dans la matinée, N. E., faible. Dans l'après-midi, id.
Etat du ciel, découvert.
Pluviomètre, à 7 h. du matin : 0 mm.

***

Au départ

M. César Graziani, lieutenant-colonel d'infanterie breveté, est parti par le paquebot de Marseille, se rendant à Paris, sa nouvelle garnison.

Sont partis également : M. Flach, procureur général près la cour d'appel de Caen, et M. Michel Maestracci, sous-préfet de Clermont.

***

Ecole de Guerre

Nous recevons avec plaisir dans la liste des officiers admis à prendre part aux épreuves orales des examens d'admission à l'Ecole supérieure de guerre, en 1907, le nom de M. Mondielli, lieutenant au 112e d'infanterie fils de M. le capitaine Moudielli, de l'Ile Rousse.

***

Comité des Fêtes

Ce soir samedi, réunion à 5 heures et demie, pour l'approbation du programme officiel.

***

La grève des cochers

Les loueurs de voitures n'ayant pas voulu faire droit aux revendications du syndicat des cochers, la grève a été déclarée.

Hier matin, les cochers ont abandonné le travail conformément à l'ordre du jour qu'ils avaient adopté à leur dernière réunion et que nous avons publié.

Les grévistes sont calmes!

***

Recette du jour

Pour nettoyer les bois en plumes de coq. — Faire tremper une demi-heure le bois dans de l'eau savonneuse tiède. Le frotter délicatement avec de savon et faire mousser abondamment. Changer l'eau tiède savonneuse jusqu'à ce que la plume redevienne blanche. Rincer dans de l'eau tiède sans savon. Faire sécher à l'air chaud, au-dessus d'un fourneau. Au bout de deux heures, la plume aura repris toutes ses qualités.

***

Charité

Nous signalons aux personnes charitables la situation précaire dans laquelle se trouve, pour cause de maladie, une famille habitant rue Saint-Angelo, 10.

***

Au Port

Le trois mâts grec « Kadis, » de la portée de 600 tonnes, capitaine Concoula, est arrivé pour charger 2.500 balles de liège pour Fiume.

Consignataire : A. Padovani, agent maritime.

***

Vap. « Cyrnos, » cap. Morûn, de Nice, diverses.

— Vap. « Emilia, » cap. Balestrini, de Portoferraio, sur lest.

***

Les Annales

Une curiosité historique nous est révélée, cette semaine, dans les *Annales* : c'est le discours prononcé par Mirabeau contre un projet d'impôt sur la Rente. A un siècle de distance, les mêmes questions se posent. Ce numéro des *Annales* renferme quantité d'articles remarquables, se rattachant à l'actualité : des souvenirs d'Adolphe Brisson sur Offenbach ; la Revue des Livres par Jules Bois ; une étude sur l'*Electre*, de Sophocle, par Maurice Croiset ; la Vie féminine, par Yvonne Sarcey ; des dialogues humoristiques d'Alfred Capus et Miguel Zamacois ; la suite des belles promenades au Musée du Louvre, par J.-F. Raffaëlli ; un morceau de musique d'Offenbach, des gravures d'art, etc.

Prix : 0,60 centimes.

THEATRE MUNICIPAL

Ce soir deuxième représentation de

LA TRAVIATA

Opéra en 4 actes de G. Verdi

Pour la location s'adresser à M. Poggi, coiffeur.

Le Buffet est tenu par M. Sonvi.

SOCIÉTÉS et SYNDICATS

SYNDICAT DES MENUISIERS. — Les membres du dit Syndicat sont priés d'assister à la réunion qui aura lieu ce soir, à 8 heures, place Calvetta.

Le secrétaire, J. Gambari.

La Vie Heureuse

Une élection à l'Académie ! Que de diplomatie, d'espoirs, de déceptions évoquent ces mots. Trois fauteuils étaient vacants sous la coupole. Qui les occupera ? Comment votent nos immortels ? La « Vie Heureuse, » dans son numéro du 15 février, donne sur ces questions, à propos des élections d'hier et de demain, les détails les plus amusants. Pour le surplus voici le sommaire complet de ce numéro :

Mademoiselle Thomson, par André Brouillet. — Autour d'une élection ; Académiciens et candidats. — La saison en Egypte. — Quelques femmes auteurs dramatiques. — Armande de Polignac, Comtesse de Chabannes La Palisse. — L'œuvre de Mme Th. Bentzon. — La fête donnée par le Comité du prix Vie Heureuse au Palace-Hôtel. — La cantine maternelle. — Le choix d'un livre, par Marcel Boulenger, illustré par Wely. — En forêt de Cerisy. — Du Volney à l'Epatant, par Vauxelles. — La Comédie chez M. et Mme Pérrier. — Au Palais de Glace, dessins de Mahut. — Comment nos artistes élèvent leurs enfants. — Les Saintes du cœur, par Henry Bidou.

DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais* 00122

BOURSE DE PARIS

	28 fév.	1er mars
Rente 3 0/0 amort.	95.80	95 95
— 3 p. 0/0 ancertis.	96.77	96 70

MŒURS ÉLECTORALES dans l'Hérault

Un candidat a la jambe droite fracturée. — L'autre candidat a l'avant-bras gauche brisé par des balles de fusil et de revolver.

Montpellier 1er mars.

La lutte électorale dans la 1re circonscription de Montpellier cause une vive agitation dans la région.

De nombreuses personnalités parmi lesquelles MM. le docteur Meslier, député de la Seine ; Bouveri, député de Monteau-les-Mines et Maxence Rhodes sont venus soutenir le citoyen Richaul.

Les réunions publiques tumultueuses, les affiches virulentes, excitent les passions politiques, et la situation a nécessité des mesures policières très sévères.

La réunion électorale tenue avant-hier soir à Ganges, a été marquée par des bagarres sanglantes. Un groupe d'électeurs fanatiques, appartenant au clan de M. Paul Leroy-Beaulieu, député réactionnaire invalidé, a assailli M. Desfons, capitaine en retraite, chevalier de la Légion d'honneur, conseiller municipal socialiste, l'ont roué de coups et lui fracturèrent la jambe.

A la suite de ce grave incident, les amis du candidat socialiste résolurent de se venger.

Hier soir, M. Leroy-Beaulieu revenait d'une réunion publique tenue dans une commune, lorsqu'à une dizaine de kilomètres de Montpellier, plusieurs de ses ennemis politiques, qui étaient postés, tirèrent de nombreux coups de revolver et de fusil dans la direction de la voiture où se trouvait le candidat libéral.

M. Paul Leroy-Beaulieu a été atteint par une balle qui lui a brisé l'avant-bras gauche. L'amputation sera peut être nécessaire.

L'état du blessé est grave.

A la suite de ces incidents tragiques, les troupes ont été consignées jusqu'à nouvel ordre et de nombreuses patrouilles circulent en ville pour empêcher toute manifestation tumultueuse.

L'APPLICATION de La Loi de Séparation

Interview de Mgr Turinaz

Paris, 1er mars.

Un rédacteur de l'Agence l'Information » a reçu d'importantes déclarations de Mgr Turinaz, évêque de Nancy :

« La situation actuelle, a dit le prélat, est extrêmement grave. Nous touchons à une des heures les plus douloureuses de la lutte, et il n'est pas possible d'entrevoir une solution quelconque.

» L'Eglise de France n'a rien à espérer des hommes qui gouvernent, car ils ont la haine du Catholicisme.

» Le Pape ne dira plus rien. Nous resterons dans le statu-quo. Nous attendrons qu'on nous expulse par la violence de nos églises.

» Le culte privé serait peu suivi, sinon dans les grandes villes, du moins dans les paroisses rurales. Ce serait un désastre pour la Religion.

» Cependant nous sommes prêts à toutes les épreuves ; l'Eglise du Christ est assurée du triomphe, et nous saurons vaincre. »

L'ARRIVÉE de la Mission Moll

Paris, 1er mars.

La mission Moll, qui était chargée de délimiter la frontière Est du Congo-Cameroun, arrivera demain, à La Pallice, par le vapeur anglais « Mandingo ».

L'attentat de Kharkoff

La mort de l'Ingénieur REYMOND

Paris, 1er mars.

Les dépêches de Saint-Pétersbourg annonçant la convalescence de l'ingénieur Raymond n'auront causé qu'un court moment d'espoir joyeux.

M. Lépine, préfet de police, beau-père de la malheureuse victime de l'attentat de Kharkoff, a, en effet, reçu cette nuit la nouvelle que son gendre, M. l'ingénieur C. Reymond, avait succombé à ses blessures.

Plusieurs hommes politiques, notamment M. Loubet ancien président de la République : un nombre considérable de magistrats, de personnalités du monde des lettres, des sciences et des arts se sont empressés de se rendre visite, aujourd'hui, à M. Lépine.

Les registres sont couverts de signatures.

La circulation sur le boulevard du Palais, devant la demeure de M. Lépine, est presque impossible.

Les Morts du Jour

M. Peugeot

Paris, 1er mars.

On annonce la mort de M. Eugène Peugeot, l'industriel bien connu, décédé dans la matinée à sa villa de Monthéliard.

Le Docteur Duval

M. le Docteur Mathias Duval, professeur à la Faculté de Médecine de Paris, est décédé dans la matinée.

Les Incidents de Montpellier

Question Beauregard

M. Paul Beauregard, député catholique de Paris, qui fut le défenseur de l'élection de M. Leroy-Beaulieu lors de sa discussion devant la Chambre, adresse une question à M. Clémenceau sur l'odieux attentat dont vient d'être victime à Montpellier le candidat libéral.

Il demande au gouvernement de prendre des mesures pour éviter le retour de pareils méfaits.

M. Clémenceau

président du Conseil confirme l'attentat. Le gouvernement ne peut que déplorer de pareils procédés indignes de citoyens libres.

Les mesures les plus sévères seront prises pour maintenir l'ordre pendant le scrutin. La liberté du vote sera assurée d'une façon efficace.

L'incident est clos.

La séance est ensuite levée et renvoyée à lundi.

ACCIDENT a bord du « Gaulois »

Toulon 1er mars.

Au cours d'une manœuvre en rade de Toulon, un accident qui aurait pu avoir des conséquences plus graves, s'est produit à bord du cuirassé « Gaulois. »

Pendant que l'on faisait fonctionner un monte charge servant à fournir des munitions aux pièces d'artillerie, le gabier breveté Rogers Charles s'est penché dans l'intérieur du monte charge et a eu la tête prise par la benne. Il a reçu de graves contusions à la face, son cuir chevelu a été complètement arraché.

Son état est alarmant.

LA PEINE DE MORT

Bordeaux, 1er mars.

A la fin de la session des assises et à l'exemple de leurs collègues des Bouches-du-Rhône, les jurés de la Gironde viennent d'adresser une pétition au Chef de l'Etat pour le maintien de la peine de mort

Cette délibération a été prise à l'unanimité.

LE PARLEMENT

Chambre des Députés

Présidence de M. DUBIEF

La séance est ouverte à 2 heures.

L'un des secrétaires, donne lecture du procès-verbal de la dernière séance, qui est adopté.

LE REPOS HEBDOMADAIRE

L'ordre du jour appelle la discussion de l'interpellation de M. Georges Berry sur les modifications à apporter à la loi sur le repos hebdomadaire.

M. Georges Berry

député nationaliste de Paris, déclare que le gouvernement a fort mal interprété un texte de loi équivoque.

Il faut tenir compte des intérêts des commerçants aussi bien que de ceux des ouvriers. Refuser toute dérogation en faveur de certaines industries, c'est condamner les patrons à une débâcle certaine, c'est par voie de conséquence faire péricliter des industries nationales.

Le gouvernement doit savoir interpréter les lois. Il doit le faire en toute indépendance, sans céder aux injonctions des bourses du travail, sans se laisser intimider par des manifestations tumultueuses.

« Nous ne voulons pas, s'écrie l'orateur, que les syndicats ouvriers oppriment les syndicats patronaux.

» Il faut laisser employeurs et employés s'entendre et débattre librement le jour du repos hebdomadaire, ainsi que le mode de repos qui convient le mieux aux deux parties.

» Il faut introduire dans la loi le principe de l'entente entre patrons et employés. La loi n'est pas intangible, elle est perfectible, et la Chambre se doit de la rendre applicable. »

M. Lafferre

député radical de l'Hérault, appuie le projet de réforme de la loi. Le texte voté n'est pas assez net, pas assez catégorique. Il laisse trop de place à l'arbitraire des préfets.

La suite de la discussion est ajournée.

LES FEMMES CHAUFFEURS

Paris, 1er mars.

Deux parisiennes, Mme Pascault et Mlle Decourcelle, viennent d'obtenir l'autorisation de conduire, dans Paris, des fiacres automobiles.

Ces deux dames ont satisfait au double examen oral et pratique.

L'Insurrection Cubaine

ASSASSINAT du Consul des Etats-Unis *A SANTIAGO*

New-York, 1er mars.

Le gouvernement américain vient d'être avisé qu'une insurrection très violente a éclaté dans toute l'île de Cuba. De graves bagarres ont eu lieu entre indigènes et soldats.

Le Consul des Etats-Unis à Santiago a été victime d'un assassinat, dont les auteurs sont activement recherchés.

Le gouvernement de Washington va envoyer des troupes pour réprimer l'insurrection.

EN RUSSIE

L'Ouverture de la Douma

Saint-Pétersbourg, 1er mars.

C'est mardi, 6 mars, que s'ouvrira la nouvelle Douma.

Il est probable que le Tzar n'y assistera pas.

Les premières réunions menacent d'être très mouvementées.

AVIS DE MESSE

Toutes les messes qui seront dites samedi, 2 mars, en l'église paroissiale Sainte-Marie, seront pour le repos de l'âme de

Mme veuve MOISO

La famille assistera à celle de 9 heures.

Déménagements *pour tous les pays*
Prix très réduits

Cadres de déménagements, garde meubles pour entreposer le mobilier. Camionnage et emballage soignés. Agence Maritime, 7, route du Cap, Bastia.

Avis
AUX ÉDUCATEURS DE VERS A SOIE

La Maison Berthet et Cie dont le siège social est aux Arcs (Var), vient de créer une succursale à Frassenado, afin de faciliter l'industrie cocononière de la Corse. Aussi tous les éducateurs trouveront à la succursale la graine dont ils peuvent avoir besoin.

La graine est offerte gratuitement aux éducateurs qui s'engageront à vendre leurs cocons à MM. Berthet et Cie. Ces cocons seront achetés à Frassenado aux prix courants de graînage et de filature. Si pour des raisons quelconques les éducateurs préfèrent vendre ailleurs leurs cocons, ils auront alors à payer la graine à raison de sept francs les trente grammes.

Pour renseignements complémentaires, s'adresser à Frassenado aux bureaux de « Vue à Soie. »

GRAND VIGNOBLE de Giovichi

VIN VIEUX *de Sartene*

Analysé garanti naturel
Vendu directement par le propriétaire
Maisons de vente :
BASTIA : 5, place Saint-Nicolas et boulevard Saint-Auguste.
ILE ROUSSE : Rue de la Caserne.

Gros et Détail

Vin rouge . .	0,25
Vin blanc . .	0,40
Vin aigre. . .	0,25

USINE à GAZ

Prix du *Coke* tout venant . . 3 fr.
» » concassé à la machine . 3 fr. 50
Prix de la *Houille*. . . . . 4 fr.
Prix du *Goudron* . . . . . 10 fr.
(Marchandises prises à l'Usine)

Réduction pour les ventes en gros.
Livraison faite soit à domicile, soit en gare Bastia pour les expéditions à l'intérieur.
Les commandes peuvent être adressées directement à l'Usine, ou à la Succursale du Gaz, Bd Paoli, 13.

D. H. ANDERSON,
Directeur de l'Usine à Gaz

Grand entrepôt de Vins
CORSE, D'ALGÉRIE & D'ITALIE
ORESTE BIAGINI
5, Avenue Carnot, Bastia

Grands Prix, 1 Diplôme, 6 Médailles obtenus aux diverses Expositions

Vente en Gros et au Détail

LIVRAISON A DOMICILE

La Maison ORESTE BIAGINI offre aux vins vieux et nouveaux en bordelaises ou demi muids à des conditions particulièrement avantageuses. Bien que les prix soient très réduits, Elle garantit les vins qu'elle livre, pur jus de raisins frais, et engage les acquéreurs à en faire l'essai. Des échantillons seront adressés franco sur demande.

Aperçu des prix

Vin d'Algérie, de Frontignan, de Corbières et du Roussillon, Rouge : 17 et 20 francs l'hectolitre ; Rosé et Blanc : 24 et 25 fr. l'hect.
Vins de Corse (territoires de Vescovato, Aliseo, Taffone, etc. : Rouge 25 et 27 francs l'hectolitre ; Rosé et Blanc 26 et 28 fr. l'hect.
Ces prix s'entendent nu, hors de barrière, par parties d'au moins 100 litres.
La Maison offre des vins fins ci-après aux prix suivants :

Muscat de Frontignan vieux

Le fût de 16 litres, fût compris .	18.50
Le fût de 35 litres	36.75
Le fût de 45 litres	46.00
Le fût de 54	55.50
Le fût de 127.	125.00

Vins de Malaga Espagne (noir doré)

Le baril de 16 litres, fût compris .	18.00
Le baril de 35 litres.	35.00
Le baril de 45 litres.	44.00
Le baril de 55 litres.	53.00
Le baril de 126 litres.	120.00

Quinquina Pomponnet et vermouth de Turin

Le baril de 16 litres, fût compris .	17.50
Le baril de 35 litres.	35.00
Le baril de 45 litres	44.00
Le baril de 54 litres	53.00
Le baril de 127 litres.	120.00

Gentiane-Quina

Le baril de 16 litres, fût compris .	17.00
Le baril de 35 litres	33.00
Le baril de 45 litres	41.00
Le baril de 55 litres	50.00
Le baril de 128 litres.	114.00

Vins de Marsala (Italie) en flacons et en bouteilles. — Vins d'Asti, de Chianti et Barbera (Italie). — Vins de Bordeaux. — Vins vieux de Corse.

Grands vins de Champagne, etc., etc., à des prix très réduits.

En vente chez M. Marfisi,
Place Saint-Nicolas, 13.

Vin vieux en bouteilles Blanc et Rouge. — Vinaigre et Eau-de-Vie corse de Patrimonio.

PHOTOGRAPHIE POUR TOUS
J. MORETTI
CORTE (Corse)
Grande collection de cartes postales
illustrées du pays, 700 modèles
1.700.000 cartes postales en magasin
VENTE EN GROS ET AU DÉTAIL
Agrandissements inaltérables de toutes les dimensions, en noir et en couleurs.

Chemises, Gilets de flanelle et caleçons
SUR MESURES
FABRIQUE DE LINGERIE FINE — LA MAIN ET SUR MESURES
Manufacture de toiles et linge de table à la main
Maison de confiance *absolue*
AIMÉ FERRAT
CHARLES THERMON, successeur
GRENOBLE (Isère)
M. Ferrat sera en Corse du 1er février au 25 mars 1907 pour sa tournée d'été ; il se recommande à la bienveillance de sa très nombreuse clientèle pour lui réserver la préférence de ses ordres.

GRANDE TEINTURERIE-BLANCHISSERIE
DE LA MÉDITERRANÉE
MAISON FONDÉE EN 1871 — MAISON FONDÉE EN 1871
H. Fraissinet & Cie
Société en Commandite par Actions - Capital: 500.000 Francs
Siège Social, Usines & Bureaux
MARSEILLE - Chemin de Saint-Jean-du-Désert - MARSEILLE
La Maison a l'honneur d'informer le Public Bastiais qu'elle vient de créer, à Bastia, un dépôt-succursale qui s'occupera de recevoir les effets confiés par les clients, de les expédier à l'usine et de les rendre franco à domicile, dans un délai de huit jours.
Notre Usine, qui occupe environ 200 personnes, placées sous notre surveillance, nous permet, par son installation toute moderne, d'exécuter les travaux les plus minutieux. L'importance qu'a prise notre Maison, n'est dûe qu'à la bonne et prompte exécution apportée dans les travaux qui nous sont confiés.
Nous faisons la teinture, le nettoyage et l'apprêt de tout ce qui concerne le vêtement et l'ameublement, par des procédés spéciaux qui nous sont exclusifs.
TEINTURES EN TOUTES TEINTES
Nettoyage de Vêtements pour Dames, Civils & Militaires
Aucun vêtement ne sera ni décousu, ni déformé, et sera livré avec un fini irreprochable et à des prix défiant toute concurrence.
Des Catalogues illustrés sont à la disposition des Clients au Dépôt :
Chez M. SAUVEUR AYMO, Tissus
BASTIA — 17, Boulevard Paoli 17, — BASTIA

Cordonnerie Modèle
Bastia, 33, Boulevard Paoli, 33, Bastia
EUGÈNE PERICCHI, propriétaire
Automne-Hiver 1906-1907
Chaussures en tous genres
pour Dames, Hommes, Fillettes et Enfants
Grand choix de chaussures fourrées de tous modèles
Assortiment complet de pantoufles
Prix très réduits

Rayon spécial de chaussures de luxe en chevreau glacé, Box-calf et mégis fabriquées exclusivement pour la maison et qui seront vendues à des prix de bon marché inconnus jusqu'à ce jour.
M. Eugène PERICCHI a l'honneur de prier sa nombreuse clientèle et le public en général de s'assurer par une visite à son magasin du soigné de tous ses articles et de la modicité des prix établis.
La Maison se charge des réparations

MARBRERIE
Cheminées de tous styles — Marbres pour meubles
Entreprise de tous travaux d'Art et de Commerce en marbres, granits, porphyres, syénites et pierres de Corse et de toute provenance.
Exploitation de la pierre de Sisco (dite confoline), incomparable pour tombeaux et tous travaux pour Bâtiments.
Dépôt de dalles, marches, éviers en pierre de Brando, de carrières si puissantes de la Maison.
Seule Maison récompensée
aux *Expositions mondiales de Paris 1855, 1867, 1878, 1900 et de Milan 1906*
A BASTIA LA PLUS HAUTE RÉCOMPENSE
Grand diplôme d'honneur
JOSEPH LUCIANI
Bastia, Boulevard Paoli, 33, et Sisco-Marine (Cap-Corse)
Travaux d'arts dirigés par R. LUCIANI, élève de l'École des Beaux-Arts de Carrare (Italie).
Devis et Devis sur commande
PLATRE DE PARIS
Appareils fumivores,
Chassis pour cheminées en tôle et cuivre,
Ventilateurs,
Appareils inodores pour garde-robes
Adresser commandes soit à Bastia, soit à Sisco
PRIX TRÈS MODÉRÉS

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION
Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et Lafarge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques en ciment. — Briques plates et rondes. — Carreaux. — Tomettes. — Tuyaux en poterie et en grès.
FERS A PLANCHER I
Fers à barres: Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Ronces artificielles.
TUYAUX EN FONTE, EN GROS
Appareils Sanitaires
Charles CLÉMENT & Cie
Entrepôts aux Magasins Généraux & Boulevard de Cardo, 1

Installation à Gaz
Jean Cini, ex-ouvrier du Gaz
Bastia, 12, Boulevard Paoli, 12, Bastia
Vente de becs, verres et garnitures
Appareils sur commande
Abonnement pour l'entretien de l'éclairage : — Travail soigné et garanti.

ANCIEN CABINET PRADERE
PIERRE SABATÉ
Chirurgien-Dentiste du Lycée
SUCCESSEUR
DENTS & DENTIERS
(Système perfectionné)
OBTURATION
& EXTRACTION DES DENTS sans douleur
Bd Paoli, 18, au 1er
Maison Benedetti
M. P. SABATÉ a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle, d'avoir 1 en outre en cycle certains changements intérieurs — ce dépôt chirurgien-dentiste — qui n'est pas le droit d'exercer la profession et qui emploie des matières autorisées à la vente pour la fabrication de dents artificielles.

Le Directeur-Gérant,
J.-B. OLLAGNIER.
Bastia, Imprimerie Ollagnier.

Maux de Dents guéris radicalement par Boulettes Dentaires
de A. FOURGEAUD, Pharmacien, à Périgueux
Médecine des Cathédrales. Exigez le véritable produit.
Dépôts : Pharmacies Luigi à Bastia, Raffaelli à Corte, Padovani à l'Ile-Rousse, Scaglioli, 2, cours Napoléon, à Ajaccio.

Les Illustrations de la Corse
PAR NOVELLINI
La Corse au XVIIIe siècle, Allégorie (Salon de 1870).
1er papier de Chine, format 80×57 . . . 6 fr
1er papier blanc. — — . . . 5 fr
HOMMES CÉLÈBRES
Sambucucio d'Alando (Salon de 1878).
Sampiero Corso.
Pascal Paoli.
Napoléon Bonaparte
1er papier de Chine, format 60×30. Chaque. 2 fr
Mgr Dévote, Patronne de la Corse (Salon de 1876).
1er papier de Chine, format 66×50 . . . 5 fr
1er papier Chine, format 40×30 (Réduction). 2 fr
EN VENTE :
A AJACCIO, chez l'auteur et chez M. de PERETTI, Libraire.
BASTIA, de M. OLLAGNIER, Libraire

Aux tempéraments délicats offrez un
VIN DU CAP CORSE
à base de Quinquina
de la Maison L.-N. MATTEI, & Cie — BASTIA (Corse)
Apéritif Tonique Fortifiant
Ce vin que nous offrons avec confiance aux Consommateurs diffère complètement de tous ceux connus à ce jour; d'un goût agréable au palais, il est à la fois tonique et apéritif.
Pris avant les repas, il excite l'appétit, pris après il active et facilite la digestion.
Demandez dans tous les bons Etablissements un Vin du Cap Mattei

TRENTE-DEUXIEME ANNÉE — N. 62 — DIMANCHE 3 MARS 1907

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
J.-B. OLLAGNIER, Directeur
Les articles non signés d'auteurs et reçus aux Bureaux du Journal, sont insérés à la ligne. — Faits divers, 0.20 — Judiciaires 0.25
ABONNEMENT (*Payable d'avance*)
Union postale, et autres Pays : le port en sus.
On ne répond pas des manuscrits déposés.

LE CALENDRIER

Fête d'Aujourd'hui : Sainte Cunégonde.
Soleil : (heure nationale)
Lever, 6 h. 8 m. — Coucher, 5 h. 22 s.
Dernier quart., le 6 — Nouv. Lune, le 13.
Fête de Demain : Saint Casimir.

2 MARS

LE DOMINO ROSE

On l'appelait Lucette, et dans tout le quartier on l'aimait pour sa grâce et son bon cœur. Elle était employée dans un grand magasin de modes, où elle avait su, en peu de temps, s'attirer, par sa gentillesse, l'estime de toutes les clientes les plus distinguées. Lucette était une de ces blondes adorables qui font rêver aux vierges de Raphaël. Une petite bouche aux lèvres fines, des yeux très grands bordés de longs cils, des yeux bleus pleins de lumière, avec des reflets d'or, une opulente chevelure d'un blond fauve où circulaient comme des flamboiements de métal en fusion. On ne pouvait la voir sans éprouver un désir fou. Dans la rue les passants se retournaient pour l'admirer. Lucette n'avait jamais attaché de l'importance à tous les propos flatteurs qui lui étaient adressés ; elle se contentait de sourire ; elle voulait rester sage.

Par une brumeuse soirée de novembre, elle fut accostée par un élégant jeune homme. C'était le fils de sa patronne. En termes doux et flatteurs, d'une voix où vibrait l'émotion, il lui proposa de l'accompagner jusqu'à son domicile. Elle rougit, fit un geste de refus, puis accepta à la pensée qu'il n'y avait pour elle aucune compromission. Elle le croyait du moins ; car pendant plusieurs soirs, le séducteur renouvela ses offres qu'elle n'osa plus refuser.

Trompée par de fallacieuses promesses, grisée par les doux mots que le jeune homme lui susurrait tendrement à l'oreille, Lucette se donna à lui, et dès lors, comme tous ces camarades d'atelier, elle eut un amant. Pendant trois mois, Paul fut tout à sa nouvelle et adorable maîtresse, il ne cessa de l'entourer de prévenances et de soins délicats, lui promit tout ce qu'elle voulut jusqu'au jour où, s'apercevant qu'elle allait être mère, il rompit toutes relations avec elle.

Devant cette lâcheté, aussi soudaine qu'inattendue, la pauvre fille resta hébétée pendant quelques jours. A partir de ce moment commença pour elle cette vie de misère et de honte, que traîne une foule de malheureuses abandonnées. Elle n'osait plus traverser la rue de peur de ne se voir montrer du doigt. Elle était désormais perdue par la faute d'un lâche.

Pourquoi Paul, son cher adoré, lui avait-il juré un amour éternel, promis le mariage ? Hélas, pour vaincre plus facilement ses résistances et pour mieux s'amuser d'elle. Plusieurs fois, Lucette était allée trouver le père de l'enfant qui allait bientôt naître. Par tous les moyens, elle avait essayé de l'attendrir, et toujours elle avait été éconduite et rebutée comme mendiante.

Exaspérée, la pauvre abandonnée résolut de se venger. On était à cette époque du Carnaval, où, sous un déguisement facile, on peut mettre à exécution ses menaces d'une façon plus sûre. Justement, pour le soir même, un grand bal paré-masqué était annoncé. En habitué de toutes les fêtes, Paul se serait gardé d'y manquer. La jeune fille se rendit à la hâte chez un loueur de costumes et choisit un beau domino rose. Elle se dirigea ensuite vers la boutique d'un armurier, acheta un revolver mignon et rentra chez elle très agitée, hantée par son idée fixe de vengeance imminente.

. . . . . .

Le Casino était brillamment éclairé ce soir là, les cristaux des lustres réfléchissaient mille lumières et les décomposaient dans la gamme diamantée des tons de l'arc-en-ciel, les glaces des extrémités se renvoyaient des perspectives sans fin si bien qu'on pouvait se croire dans une somptueuse et interminable galerie.

Personne n'accordait la moindre attention au domino rose qui se promenait dans la foule et se glissait à travers les robes parfumées et les corsages ouverts. Lucette, sous son déguisement, ne se souciait que d'une chose : retrouver son ancien amant. Son attente ne fut pas longue : un jeune homme, vêtu élégamment, une rose à la boutonnière, s'approcha et l'invita à danser. Lucette tressaillit ; c'était bien Paul en effet qui était devant elle. Dominant son émotion, elle accepta de bonne grâce, demanda même à son cavalier, s'il ne la reconnaissait plus. — Comment, c'est toi, ma Lucette, demanda-t-il tout interloqué.— Eh oui, mon cher ami, j'ai voulu te voir une dernière fois avant de partir. Hélas, je quitte Nice et vais cacher ma honte à Paris. — Tu as raison, le changement de climat et surtout le temps adouciront tes douleurs. Tu m'oublieras complètement, tu comprendras pourquoi, à mon grand regret, je suis obligé de t'abandonner. Eh oui, ma chérie, j'ai voulu éviter un scandale, car le mois prochain, pour faire plaisir à maman je me marie.

A ces mots, Lucette se sentit prête à défaillir : une lueur sombre vint remplacer soudain le tendre et charmant éclat qui veloutait sa prunelle. Son regard devint dur, sa voix impérieuse : « Allons faire un tour de promenade dans les jardins du Casino, dit-elle. » Elle passa familièrement son bras sous celui de son ancien amant et ensemble ils sortirent. Elle se fit douce et câline, le suppliant de ne point l'abandonner.

— Paul, Paul, l'enfant que je porte est le tien. Oseras-tu le délaisser ? Ne voudras-tu pas lui donner un nom.

— Ah ! tu m'ennuies, Lucette, c'est l'éternelle histoire des femmes trompées. Je ne puis pas t'épouser. Je te conseille, vois-tu, de partir comme tu en as l'intention, je te donnerai de l'argent, tu élèveras ton enfant, et plus tard, assurément, tu lui trouveras un père.

Ce langage cynique effraya la jeune femme. Le couple venait de rentrer à ce moment dans une allée très sombre. On entendait à peine la musique de l'orchestre qui attaquait une valse. Lucette s'arrêta et se plaçant résolument devant son ancien amant lui dit d'une voix étranglée par l'émotion :

— Tu ne veux décidément pas de moi. Tu as le courage de me conseiller de partir afin que je ne puisse pas nuire à tes projets de mariage. Et tu crois que tes paroles me laissent indifférente. Réfléchis bien avant de le prononcer une dernière fois, car je me vengerai si tu m'abandonnes.

— Pas de menaces, Lucette, la jalousie te rend folle, retourne chez toi et ne viens plus me troubler.

Au même instant, deux coups de revolver retentirent, suivis d'un cri déchirant. A l'appel désespéré du malheureux, des promeneurs accoururent et s'empressèrent auprès du jeune blessé qui, dans son agonie, balbutiait des phrases inintelligibles, dans lesquelles on percevait, par moment, le nom du Domino Rose.

A. J.

RÉPARATION TARDIVE

Toujours Fraissinet !

Le *Numidia* est arrivé jeudi matin dans notre port, sous les nouvelles couleurs de M. Fraissinet.

Point n'était besoin de nous montrer cette nouvelle flotte en *papier maché* qui, au dire des partisans du puissant armateur, ne possédait aucune qualité nautique.

S'ils n'étaient pas chargés de passagers, ces malheureux navires étaient, en revanche, chargés de tous les péchés d'Israël.

Un homme prudent fit cependant observer à ces violents contempteurs, que tous ces prétendus vices de construction disparaîtraient, dès que les navires de la Compagnie Nantaise seraient devenus la propriété de M. Fraissinet.

Le miracle est accompli ! Le *Corte* n'est plus le plus fin marcheur de la Méditerranée ; justice, tardive il est vrai, est rendue au *Numidia* qui a repris la place indûment occupée par un autre. Il a fallu changer de pavillon pour lui rendre les *vingt nœuds* enregistrés aux essais.

Le même miracle s'était déjà opéré lors de l'achat de la flotte Morelli. Ces *navires en carton* sont restés cependant plus de vingt ans la seule flotte que M. Fraissinet — *l'homme de progrès* — ait mise à notre disposition.

Un détail nous a cependant frappé. Les cabines de luxe du *Numidia* ont été supprimées et transformées en cambuse, et les passagers de troisième ne sont plus logés dans l'entrepont.

La cure en plein air, avec les embruns et la pluie, est, paraît-il, préconisée par M. Fraissinet et ses ingénieurs ! Il ne faut pas que le *popolo* ait au surplus contracte des habitudes déplorables. La belle étoile est suffisante pour lui : il n'a qu'à s'y coucher.

Depuis le temps que les voyageurs des troisièmes voyagent sur le pont, des cabines étaient aussi inutiles que celles destinées aux touristes.

On a ajouté quelques superstructures de façon à rendre les navires aussi instables que le *Golo*, et une égalité bien comprise commandait quelques retouches.

Les secondes cependant continuent à être privilégiées. Elles n'ont pas encore été dotées de cette haute température qui rend le séjour des cabines de deuxième classe des navires type *Golo*, si douces aux hivernants et aux rhumatisants, mais très incommodes pour ceux qui n'aiment pas le voisinage des hauts fourneaux.

Tout vient à temps pour qui sait attendre, et nous espérons enregistrer, sous peu, ces modifications qui s'imposent.

Dieu fasse que dans cinquante ans d'ici nos petits-enfants n'aient pas à supporter le *Numidia* et le *Gallia*, comme nous avons subi pendant plus de vingt ans, le *Bolognano* et la *Ville de Bastia*. Si la chose arrivait, nous aurions au moins la consolation de n'être plus là pour la déplorer.

GIOSUÈ CARDUCCI

La conférence faite par M. Padovani, sur Giosuè Carducci, a obtenu tout le succès qu'il était permis de souhaiter.

M. le Premier Président Collin, M. Bianchieri, consul général d'Italie avaient bien voulu assister à cette réunion et joindre leurs applaudissements à ceux du public élégant qui remplissait la salle du Tribunal de Commerce. L'initiative de M. Padovani ne pouvait que mériter l'approbation unanime, puisque Carducci aima les Français plus que tout autre étranger et proclama la France mère de la civilisation latine. Nous lui sommes redevables d'avoir conservé sa sympathie à notre patrie en dépit des divergences politiques et d'avoir lutté courageusement et avec succès contre les sentiments antifrançais qui prenaient, il y a quelques années, chez quelques-uns de nos voisins, trop d'ampleur. M. Padovani, pendant une heure trop courte au gré des auditeurs, dans une langue aussi correcte qu'harmonieuse, nous a parlé du poète, connu du monde entier, et surtout du professeur dans ses multiples manifestations de professeur, d'orateur, de critique et de polémiste.

Travailleur acharné et modeste, Carducci, en effet, a consacré la plus grande partie de son temps à la préparation du cours destiné aux étudiants de l'université de Bologne. Pendant plus de quarante ans, avec ce talent d'orateur que tous lui reconnaissent, avec une ampleur nouvelle, il a traité l'histoire de la littérature italienne suivant les nouveaux procédés de la critique historique. Son dévouement, le soin qu'il prenait à exclure de son langage toute invective qui eût pu indisposer quelque auditeur, firent de lui le maître le plus réputé de l'époque. La société élégante de la grande cité universitaire, désireuse d'entendre ce professeur si vanté, vint un jour accroître l'auditoire ; mais Carducci, plus désireux de travail profitable que de gloriole, fit comprendre à cette oule de dilettanti que ses cours ne devaient pas être un sujet de plaisir. Il considérait, en effet, ses fonctions comme un apostolat, et de même que Sarcey garda toute sa vie le regret d'avoir été exilé de l'Université par le coup d'Etat de 1852, Carducci fut avec la même joie poète et professeur.

Jamais on ne vit un maître plus écouté, un orateur plus éloquent. Le discours prononcé à l'occasion de la mort de Garibaldi nous révèle combien il dut avoir d'influence à l'époque de la régénération italienne. Il fut au nombre des patriotes qui rêvèrent de l'unité italienne et qui, plus tard, par reconnaissance pour la monarchie de Savoie, se rallièrent à la royauté, malgré leurs sentiments républicains. On a reproché à Carducci cette évolution politique ; mais l'écrivain l'a défendue avec toute l'ardeur dont le polémiste était capable. Sur toutes les matières il a polémiqué. Dans l'« Eterno femminile regale, » dans l'« Inno a Satana », il se montre à nous comme un censeur sévère, d'une ironie acerbe et d'une invective aussi vigoureuse qu'efficace ; comme un adversaire irréconciliable des préjugés et des injustices de son époque. Nul, plus que lui, n'a dit du mal des Italiens, pour l'amour de l'Italie. Certaines pages de ses « Confessioni e Battaglie » nous font songer à Molière, et nous en avons savouré les extraits dont M. Padovani a bien voulu nous donner lecture.

Le succès du conférencier a été sans mélange. Nous avons comme lui et grâce à lui ressenti pour Carducci l'admiration qu'il avait voulu nous communiquer ; nous nous sommes mieux expliqué le vote unanime des Chambres françaises s'associant au deuil de la nation amie. Aussi, les dernières paroles de l'orateur, vraiment éloquentes, ont-elles été saluées par les applaudissements unanimes de l'auditoire et des nombreux élèves du Lycée accourus pour entendre leur maître.

A. DE R.

Ce que disent les Journaux

Le Figaro

La régime de la fraude :

« Ce sont les députés radicaux du Midi qui prennent sous leur protection ceux de leurs électeurs à qui la régie ne permet de chercher noise, ces députés parlent en maîtres dans les bureaux de la Chancellerie et terrorisent les magistrats d'arrondissement dont ils règlent l'avancement à leur guise. Aussi, ce débâillage de scandales n'a-t-il paru émouvoir la Chambre que très modérément. La plupart des députés de la majorité sont trop intéressés au maintien de ces abus pour s'en indigner, mais il faut que l'opinion publique sache que le jeu des influences parlementaires et de la corruption électorale aboutit à nous influencer un régime qui repose sur la négation de la justice et de l'égalité devant la loi. »

L'Avenir

Sur l'amour des célibataires :

« Il n'y a aucune bonne raison à faire valoir pour faire échouer la proposition du député Méry. Et si, comme l'on dit, la réforme ne suffit à elle-même, si le dégrèvement des familles qui ont des enfants est convenable sur le supplément d'impôt à réclamer à la célibataire, alions-y. Maintenant, ce qu'il est moins sûr, c'est la répercussion que la réforme peut exercer sur nos mœurs : la loi anti-matrimoniales ou anti-populeuse ; nous avons bien peur que, même frappé, le célibataire reste célibataire, et que le ménage sans progéniture persiste dans son abstention. »

Le Gaulois

A propos de la Séparation :

« Notre République socialo-radicale le prend toujours de très haut avec les faibles et s'incline le plus souvent très bas devant les forts. Le pape est sans armée, il n'a pas royaume, aussi en use-t-on avec lui comme s'il était un de ces religieux que l'on dépouille et que l'on expulse parce qu'ils n'ont pas le moyen de se défendre. La puissance morale est de celles que les hommes du jour ne respectent pas, parce qu'elle n'agit que sur les consciences et ne donne aucun dommage matériel à celui contre qui on l'exerce. Rire au ban de l'opinion ne leur importe guère, pourvu qu'ils se maintiennent au banc des ministres. »

Distinction

Le Ministre de l'Intérieur vient de décerner une médaille de bronze à M. le docteur Pascal Zuccarelli pour un Mémoire sur l'Assainissement de la Corse.

Nous sommes très heureux d'enregistrer cette distinction. Elle est bien méritée. Nous voudrions maintenant voir mettre en pratique les excellents conseils contenus dans ce Mémoire et en voir adopter les conclusions. Mais nous craignons que les Mémoires ne s'entassent au ministère de l'Intérieur et à celui de l'Agriculture, sans que l'on s'occupe de l'assainissement de notre malheureuse île.

MUSIQUE MILITAIRE

PLACE SAINT-NICOLAS

Programme du 5 Mars à 5 h.

Extase, allégro,	Jehan Wek.
Poète et Paysan, ouv.,	Suppé.
Valse enchantée, valse lente,	R. Berger.
Les Clashes de Corneville,	Planquette.
Mesanka,	Deneux.

Le Sous-Chef de musique, TOULOUSE.

CIRNEA

Dimanche, 3 mars, à 5 heures et demie, réunion à la Circea.

Au Programme :

Suite pour orchestre n° 4, Gounot.
Etude pour la main gauche, Mlle J. Poggi.
Gavotte, Wekerlin.
Nous ni Napoléons Primo, Bonnet.

GAZETTE DEPARTEMENTALE

CORTE. — La Cour de Cassation, statuant sur un pourvoi du Ministère public près le Tribunal de simple police de Corte, a annulé un jugement, en date du 13 novembre 1906, prononçant l'acquittement du sieur J. D. et de son cocher, pour avoir pris à tapage nocturne ayant troublé le repos des habitants. »

Désormais, les postillons et cochers de fiacres ou d'omnibus seront qu'à Corte, comme ailleurs, ils ne pourront « trompetter » impunément pendant la nuit, sous les fenêtres des voyageurs attardés et les balcons de belles endormies.

Ils seront également qu'il est défendu d'écraser les passants, même quand il y a une lanterne à l'arrière. Il ne suffit pas, en effet d'éclairer en lanterne, il faut la savoir colorée.

CARGESE. — Le ministre de la marine a accordé un témoignage officiel de satisfaction à M. Frinigucci Georges, cultivateur, a sauvé une jeune fille entraînée par le courant, dans le golfe de Puri, à Cargese, le 28 juillet 1906.

CAR INETO. — Voilà bientôt deux ans que l'école de Carpineto n'ouvre plus ses portes pour recevoir les nombreux enfants qui veulent chaque jour puiser sous la direction de leur maître l'élémentaire instruction qui leur eût permis plus tard de déchiffrer sans trop de peine une lettre de leurs parents. Ici, plus qu'ailleurs, on a lieu de constater que l'on ne connaît le véritable prix des choses que quand elles viennent à nous manquer. Jeudi, de nombreux pères de famille de Carpineto se plaignaient, avec raison soutenir, que l'instruction de leurs enfants avait fait la part trop belle à l'âge de 10 ou 11 ans suivaient à peine signer leur nom. Hélas ! un petit avantage devait leur être enlevé, et aujourd'hui, tous, sans exception, voient dans la fermeture de l'école, un malheur public. En effet, la vérité n'est que trop affligeante et l'on peut affirmer que déjà l'instruction d'une trentaine d'élèves est sacrifiée.

Nous ne voulons pas rechercher à qui incombe la triste responsabilité de cette fermeture ; qu'il nous soit cependant permis de dire que la population de Carpineto se révolte à l'idée qu'une pareille situation peut durer plus longtemps, ce qui paraît infiniment probable car jusqu'ici aucun pouvoir n'est encore intervenu. Il est vraiment écœurant de voir à quel point une population en est réduite et cela pour satisfaire les caprices d'un maire ou d'un instituteur. Ce qu'il est encore plus pénible de constater, c'est que pour la première fois aujourd'hui, depuis deux ans, cet état de choses soit porté à la connaissance du public.

Nous voulons néanmoins espérer, grâce au « Petit Bastiais » qui pénètre un peu partout, que notre faible voix sera entendue, et que l'on fera droit aux justes réclamations d'une population.

J. Errol.

***

BONIFACIO. — M. Balesi François Marie, ancien greffier, est nommé juge de paix de Bonifacio, en remplacement de M. Piras, qui a été nommé juge de paix de Zicavo.

THÉATRE

Bastia s'amuse !!

« Dopu mortu a Tambone l'hannu cumunicatu. » Ainsi dit un vieux proverbe char à nos pères ; et les Corses, les Bastiais ne semblent ne point l'avoir oublié.

C'est ainsi qu'en notre joyeuse cité, l'on a attendu que Carnaval fut mort pour former un Comité des fêtes. Carnaval décédé, l'on nous promet de carnavalesques amusements...

On parle de veglioni, de folles mascarade, je crois même de corsi fleuris et autres ! Toutes ces choses nous viennent bien tard ; maintenant que la température s'est sensiblement adoucie, l'usage de ces artifices commence à devenir superflu pour se réchauffer.

D'ailleurs, notre tardif comité des fêtes n'est point seul à promettre joie et bonheur aux Bastiais. L'austère « Circnea, » toute dévouée aux jeunes Bastiaises, veut bien s'arracher un instant à ses préoccupations éminemment littéraires pour un pompeux et bruyant veglione. Je ne sais si le dialecte Corse y gagnera, mais on a voulu m'affirmer que quelques uns en retireront des profits nombreux et variés...

Tout de même, je ne puis m'empêcher de trouver étrange qu'une ville aussi dévote que Bastia attende précisément le Carême pour s'amuser ! Vous m'objecterez, peut-être, qu'il en est des amusements comme de la nourriture : les amateurs de viande fraîche se soucient peu de l'époque à laquelle ils ont le bonheur d'en manger !

Et vous aurez raison ! D'autant plus qu'à la mi carême on devrait avoir le droit de ne jeuner qu'à demi.

On s'en passe d'ailleurs fort bien de ce droit : si on ne l'a pas, on le prend ! On mange gras, très gras, Madame, .. et demain l'on va raconter à ce bon curé, à travers le grillage du confessional, qu'on a fait abstinence.

Jacques.

Bulletin Financier

Paris, 27 février 1907.

Le marché reste calme, mais bien dirigé dans l'ensemble. Notre Rente finit à 95.65. Fonds Etrangers très fermes. Russes en nouvelle reprise. Nos Sociétés de Crédit sont bien tenues. Valeurs industrielles plus soutenues.

La Banque l'Obligation Nord Ouest Brésil s'échange à 420. On négocie à 467 les obligations 5 0/0 première hypothèque du Port de Para dont les recettes sont telles que la Cie, serait le sauf de compléter sa dette obligataire, découvrirait d'un excédent de plus de 3 millions de francs. L'obligation 6 0/0 de la Venezuela Central Railway progresse à 462. L'Hellenique des Mines se recupere à 71. Ouvroni Breg reprend à 256. L'action Chubard Walker est remontée à 580. Ka Banya fait 594.50. L'introduction de l'action Prunelli est ajournée devant l'affluence des demandes. L'Eclairage Electrique est ferme à 204

L'action Assurances Generales Vie est cotée 28 250 fr. Rappelons que c'est demain, 28 février, qu'expire le délai légal pour l'enregistrement des Cies d'Assurances Vie. Le ministre du Travail, après examen des dossiers des Cies qui ont demandé la formalité, a convoqué le comité consultatif des Assurances qui se tiendra en permanence pour donner son avis selon le cas. Ajoutons que les dossiers des Cies Françaises n'ont donné lieu à aucune objection.

Nos chemins de fer ne varient guère.

Grève des Cochers

Les cochers continuent à poursuivre leurs revendications avec le plus grand calme. Aucun incident sérieux à signaler.

Les patrons ont pu circuler en ville librement, ainsi que les cochers de M. Gozzani qui s'est engagé à donner satisfaction à son personnel.

Une délégation de cochers, accompagnée de Me Joseph Ajaccio, avocat-conseil du Syndicat, sera reçue ce matin, à la sous préfecture, par M. Chalesi.

Chemins de fer

COURSES

à l'Hippodrome de Vignetta

La Compagnie de Chemins de Fer départementaux a l'honneur d'informer le public qu'à l'occasion des Courses qui seront lieu à l'hippodrome de Vignetta, les trains ordinaires, numéros 6, 3 et 8, s'arrêteront exceptionnellement, les 10 mars et 7 avril 1907 au kilomètre 153. 220 pour y laisser et prendre des voyageurs sans bagages.

Deux trains supplémentaires seront également mis en marche ces jours-là entre Ajaccio et l'hippodrome de Vignetta, suivant les besoins, depuis midi 20 jusqu'à la fin des courses.

(Dans le cas où, pour un motif quelconque, les Courses n'auraient pas lieu aux jours indiqués ci-dessus, les présentes dispositions ne seraient applicables qu'aux dates fixées et publiées par le Comité des Courses d'Ajaccio.)

Le prix des billets de 3me classe Aller et Retour est réduit à 0 fr. 35.

Bastia, le 21 fevrier 1907.

Petite Gazette

Variations Atmosphériques du 2 mars

Thermomètre — 7 heures du matin + 10 à midi + 13 5 + 4 heures du soir + 10 7
Maxima + 15 6 Minima + 6 .

Barometre 7 heures du matin, 773 mm. à midi, 773 mm 6 heures du soir, 772 mm.
Vent Dans la matinée, calme
Dans l'après-midi, id.
Etat du ciel, découvert.
Pluviomètre, à 7 h. du matin : 0 mm.

***

Mœurs étranges !

Nous tenons à signaler aux autorités compétentes, un danger réel.

Des individus se promènent en ville, le fusil à la main, comme s'ils se trouvaient en rase campagne, alors que partout ailleurs, les chasseurs sont obligés de circuler avec le fusil démonté et placé dans un étui.

Nous voulons bien admettre que cette réglementation soit difficile à obtenir à Bastia, mais on pourrait toujours exiger que l'arme soit à la bretelle et les chiens balisés.

De pareilles habitudes n'ont rien de récréatif pour le passant. Elles constituent une injure pour une ville qui se prétend civilisée.

Le seul maquis, toléré dans une grande ville, devrait être celui de la procédure, et tout le monde reconnaîtra qu'il suffit à contenter même les plus difficiles.

***

Giosuè Carducci

Veut-on savoir quel est le total des honoraires que M. Giosuè Carducci, le grand poète italien, dont le nom figurait parmi les lauréats de la dernière distribution des prix Nobel, a reçu jusqu'à présent de son éditeur pour toute sa production poétique et littéraire ?

Cinq mille lire ! Cinq mille francs !

Ainsi les parents de Carducci, assistés de plusieurs avocats renommés de Rome, viennent-ils d'intenter un procès en revision de contrat au rapace éditeur du poète.

Celui-ci se sent tellement dans ses torts que, pour éviter le procès, il vient d'offrir de payer de gré à gré un supplément de droits d'auteur, de quarante mille lire. Qu'est ce qu'il a bien pu « gratter » sur Carducci pour en arriver à un mouvement de restitution aussi spontané !

La littérature nourrit encore son homme, mais cet homme est trop souvent l'éditeur.

***

Légion d'honneur

On lit dans la *Dépêche de Madagascar :*

Une dépêche Havas reçue aujourd'hui nous apprend que M. C. de Rocca Serra, inspecteur, chef du service des douanes à Madagascar, a été fait chevalier de la Légion d'Honneur. C tte nouvelle réjouira les nombreux amis de M. de Rocca-Serra, ainsi que le personnel des douanes de la colonie.

De tous les fonctionnaires en service à Madagascar, depuis un certain nombre d'années, seul M. de Rocca-Serra n'avait pas bénéficié d'une distinction à laquelle lui donnaient cependant droit son dévouement et son activité. Cette injustice, dont souffrit pendant longtemps un fonctionnaire estimable à tous les points de vue, est aujourd'hui réparée. Nous en sommes heureux, et nous constatons avec plaisir que ce qui fut impossible sous M. Galliéni, ne s'est pas fait attendre sous M. Augagneur. Nous adressons à M. C. de Rocca-Serra nos plus sincères félicitations.

***

Le défaut de Lanterne

La loi sur la police du roulage continue à ne pas être observée à Bastia ; la plus grande partie des véhicules qui rentrent en ville la nuit sont dépourvus de lanterne allumée, ainsi que le prescrit la loi sur la matière, et peuvent être ainsi la cause d'accidents très graves.

Nos gendarmes devraient apporter un peu plus de surveillance à l'exécution de ce service qui leur incombe spécialement.

***

Cantonniers

Ont été nommés cantonniers des routes nationales de la Corse, à défaut de candidats militaires, MM. Micholangeli Ange-Marie, Corteggiani Etienne, Venturini Jean-Baptiste.

***

Nos bouchers

Les bouchers ne veulent pas comprendre qu'il leur est défendu de transporter la viande sur des tombereaux non zingués.

Plusieurs d'entr'eux ont été mis hier, pour ce fait, en contravention par la police.

***

Direction d'artillerie

M. l'adjudant Tourenco, du 16e bataillon d'artillerie à pied, est nommé un grade de stagiaire gardien de batterie et classé à la direction de Bastia.

M. le stagiaire gardien de batterie Saule, de la direction de Bastia, est classé à la direction de La Rochelle.

***

Allure précipitée

Procès-verbal a été dressé hier contre le nommé C. Antoine, qui descendait la rue de l'Opéra, avec une voiture de louage, à une allure précipitée, au risque de blesser les passants.

***

Un bon remède pour la gorge

Pour guérir rapidement les granulations, l'enrouement, la fatigue de la voix, les angines, les picotements de la gorge, la toux sèche d'irritation, faites usage des tablettes du Dr Vatel. — Une boîte de tablettes du Dr Vatel est expédiée franco contre mandat-poste de 1 fr. 35 adressé à H. Berthiot, rue des Lions, 14, à Paris.

THEATRE MUNICIPAL

Ce soir deuxième représentation de

Un Ballo in maschera

Opéra en 4 actes de G. Verdi

Pour la location s'adresser à M. Poggi, coiffeur.

Le Buffet est tenu par M. Soavi.

SOCIÉTÉS et SYNDICATS

SOCIÉTÉ DES ANCIENS SOUS-OFFICIERS DE LA CORSE. — Les membres de la dite Société sont priés d'assister à la réunion générale ordinaire qui aura lieu aujourd'hui dimanche, à 9 heures et demie du matin, à la Mairie.

Ordre du jour : Versement des cotisations. — Réception de nouveaux membres. — Payement du médecin.

Le Président, Rochesani.

L'Union Vie

Fondée à Paris en 1829

Entreprise privée assujettie au contrôle de l'Etat

RENTES VIAGÈRES

Assurances dotales, mixtes, combinées, etc.

S'adresser à

Bastia, à M. Etienne Périer.
Ajaccio, à M. J.-T. Bartoli.
Corte, à M. Charles Mariani,
l'Ile-Rousse, à M. Léon Rossi.
Propriano, à M. Toussaint Sorba.

Maladies des VOIES URINAIRES

en une seule séance guérison radicale des RÉTRÉCISSEMENTS

sans douleur et sans effusion de sang

DOCTEUR VERNAY 4 rues de Neuilly, 4e LYON.

Pas n'est besoin de

DÉCLARATION

pour affirmer que « Lucerna, » chocolat au lait suisse, occupe le premier rang parmi les chocolats au lait suisse.

Il est évident que l'on donne la préférence à la marque que l'on trouve la meilleure.

Le chocolat au lait suisse :

« LUCERNA »

flatte le palais le plus difficile. Son succès est surprenant, car sa grande valeur nutritive est prouvée et reconnue.

Il est l'ami indispensable des jeunes et des vieux, des riches et des pauvres, bref :

Le chocolat au lait « Lucerna » fait les délices du monde entier.

DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais*

BOURSE DE PARIS

	1er mars	2 mars
Rente 3 0/0 amortie	95,95	95 95
— 3 p. 0/0	96 70	96 68

Nouvelles Maritimes

L'explosion à bord du « Kabyle »

Toulon 2 mars.

La commission, nommée par le préfet maritime pour établir les causes de l'accident, s'est réunie de nouveau cet après-midi, sous la présidence de M. le capitaine de frégate Allemand.

Il est très probable que cette commission remettra son rapport mardi prochain.

UNE TEMPÊTE

à Chalons-sur-Marne

Châlons, 2 mars.

Une violente tempête, accompagnée de neige, a soufflé aujourd'hui sur la région.

De nombreux arbres et poteaux télégraphiques ont été renversés.

L'ouragan a causé de sérieux dégâts, notamment dans les cimetières.

Conseil des Ministres

Paris 2 mars.

Les ministres se sont réunis, ce matin, à 9 heures, à l'Elysée, sous la présidence de M. Fallières.

L'échouement du « Jean Bart »

M. Thomson, ministre de la marine, communique au Conseil les renseignements qui lui sont parvenus au sujet de l'échouement du croiseur « Jean-Bart ».

Le navire est en fort mauvais état. La quille est brisée ; plusieurs compartiments étanches ont été défoncés et envahis par les eaux.

L'état sanitaire de l'équipage est excellent ; on ne signale aucun cas de maladie.

Les grandes manœuvres navales

Le ministre de la Marine fait connaître le programme des prochaines grandes manœuvres navales, qui s'exécuteront, sous le haut commandement de l'amiral Fournier, du 18 au 23 Mars dans la Méditerranée.

Les incidents de Montpellier

M. Clémenceau donne lecture des instructions qu'il allait envoyer au préfet de l'Hérault au sujet des graves incidents qui agitent la période électorale dans la 1re circonscription de Montpellier.

L'état de M. Leroy-Baulieu, victime de l'attentat qui a eu lieu jeudi, s'est légèrement amélioré.

Le repos hebdomadaire

M. Viviani, ministre du Travail, a indiqué le sens des déclarations qu'il fera à la Chambre en réponse aux critiques de MM. Berry et Lafferre, concernant la loi sur le repos hebdomadaire.

Le Statut des fonctionnaires

Les ministres ont échangé quelques observations sur la conduite à garder vis à-vis du syndicat des instituteurs, et a résolu d'examiner à fond, mardi, le projet de loi sur le statut des fonctionnaires, qui sera aussi été soumis au Parlement.

Affaires courantes

Le Conseil s'est enfin occupé de l'expédition des affaires courantes.

L'attentat de MONTPELLIER

Trois arrestations

Montpellier, 2 mars.

L'enquête menée par le Parquet de Montpellier sur l'attentat commis contre M. Pierre Leroy-Beaulieu, a permis de connaître quelques-uns des auteurs de ce crime.

Trois arrestations ont été opérées.

Malgré les dénégations des inculpés, des charges sérieures pèsent sur eux.

LES INSTITUTEURS ET LE GOUVERNEMENT

Paris, 2 mars.

Les syndicats d'instituteurs ont accueilli par une véritable déclaration de guerre le projet de loi sur le statut des fonctionnaires.

Ils ne sauraient admettre que le gouvernement edicte la radiation immédiate des cadres de tout fonctionnaire se mettant en grève et propose au parlement une peine de six jours à un mois de prison pour tout fonctionnaire incitant, même sans succès, d'autres fonctionnaires à la grève.

Ils sont décidés à créer une agitation contre le projet de loi, qui ne cède à aucune de leur prétention, qui va jusqu'à leur interdire de se mêler à tout mouvement gréviste, quelque soient les corporations qui cessent le travail.

La campagne sera surtout vive contre MM. Briand et Viviani, qui, prétendent-ils, faussent leurs principes.

Il est certain que le gouvernement aura bien des difficultés à vaincre une résistance opiniâtre, et à trouver une forte majorité au Parlement en faveur du statut des fonctionnaires.

Le Congrès du bâtiment

Paris, 2 mars.

Le Congrès national du bâtiment, organisé par le parti du Travail, s'est réuni de nouveau ce matin, dans la salle de la Société des Agriculteurs de France.

Deux importantes questions ont été examinées ce matin ; l'une est relative aux modifications à apporter au système des rabais dans les adjudications des travaux.

La seconde question qui était à l'ordre du jour, concerne les modifications à demander au Parlement relatives à la loi des accidents du travail.

Les Morts du Jour

Madame Falguière

Paris, 2 mars.

On annonce la mort de Mme Falguière, la veuve du célèbre sculpteur, décédée dans la matinée.

EN RUSSIE

L'Ouverture de la Douma

Saint-Pétersbourg, 2 mars.

La « Gazette Officielle de l'Empire » annonce aujourd'hui que les séances de la Douma impériale seront inaugurées mardi prochain par M. Golouieff, vice-président du conseil de l'empire.

La réclusion du père Pétroff

Saint Pétersbourg, 2 mars.

Le père Pétroff, un des candidats du parti constitutionnel démocratique pour la ville de Saint-Pétersbourg, a commencé hier dans un monastère de province, les trois mois de réclusion qui lui ont été infligés par le Saint-Synode.

La retraite de M. Stolypine

Saint-Pétersbourg, 2 mars.

Les bruits de démission de M. Stolypine circulent toujours sans être confirmés, mais il est en tout cas certain que si M. Stolypine se retire, le Tsar formera un « cabinet d'affaires, » dont la présidence sera donnée à M. Kokovzeff.

M. Yermoloff recevrait le portefeuille de l'Agriculture, si important dans les circonstances actuelles.

Ce ministère serait une accentuation de la tendance libérale dans le sens des réformes pratiques.

AVIS DE DÉCÈS

Mme veuve Ignace Bonelli ; Mme veuve Frédéric de Zwbl et son fils ; M. Antoine Bonelli ; Mme veuve de Lessart et son fils ; Mme et M. Charles Orengo et leurs enfants ; Mme et M. Joseph Bonelli, président du Tribunal civil de Sétif, et leurs enfants ; M. et Mme Alexandre Bonelli et leur fils :

Les familles Bonelli, Limarola, Campagna, Cambiaggio, Graziani, Spallarossa, Louis Bourgeois, Fortuné Thiers, Jacques Viale, Montera, Niveggioli, Rivière et Fernand Camugli,

Ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances, de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Mlle Marguerite BONELLI

leur fille, sœur, belle-sœur, tante, nièce et cousine germaine, décédée à Nice, le 27 février, munie des Sacrements de l'Eglise.

Les obsèques auront lieu à Bastia mardi matin, à 10 heures et demie.

On se réunira à l'oratoire de l'Immaculée Conception.

M. Maxime d'Angelis ; M. et Mme Léon d'Angelis ; M. Félix d'Angelis ; Mlles Marie et Eugénie d'Angelis ; Mme Benedetti, née d'Angelis, et M. Benedetti, Juge de paix de Luri ; Mme Negroni, née d'Angelis et M. Negroni, capitaine adjudant major en tête du 173e de Draguignan, et leurs enfants ;

Les familles Popo d'Angelis et Paul d'Angelis ;

Ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances, de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

M. Vincent d'Angelis

leur frère, beau-frère et oncle-germain, décédé à Marseille, le 1er Mars 1907.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire part.

Remerciements et

AVIS DE MESSE

M. Antoine Maestracci et sa famille, remercient les nombreuses personnes qui leur ont témoigné des marques d'amitié et de sympathie à l'occasion de la mort de

M. Joseph Maestracci

et les prévinnent qu'une messe de sortie de deuil sera dite lundi, 4 mars, à 9 heures du matin, à l'église des Capucins.

Madame et M. Joseph Quénault remercient leurs parents, amis et connaissances, des marques de sympathie qui leur ont été témoignées à l'occasion du décès de leur mère et belle-mère

Mme Pasquine CHIAPPE

Née LECA

et les prient de bien vouloir assister à la messe de sortie de deuil qui sera lieu lundi, 4 mars, à 9 heures du matin, en l'église Saint-Jean.

TRIBUNAL DE COMMERCE de Bastia

Dernière assemblée de vérification de créances.

Les créanciers présumés de la faillite Chipponi Jacques, ci-devant entrepreneur de bois, à Vescovato, sont invités à se réunir le samedi, 16 mars, à 2 heures du soir, en Chambre de conseil du Tribunal, aux fins de vérification et affirmation de créances.

Bastia, le 2 mars 1907.

Le Greffier,
A. CIPRIANI.

AVIS AUX SERICICULTEURS

M. Henry de Signorio (Ile-Rousse) a l'honneur d'informer MM. les Sériciculteurs qu'il livre de la graine de vers à soie, race jaune, aux conditions suivantes :

Les éducateurs seront libres de vendre leur produit au mieux de leurs intérêts, la valeur de la graine, (7 francs les 30 g.) ne sera due qu'au cas ou le produit qui en résultera ne serait point vendu à M. de Signorio. En cas de vente à ce dernier, la livraison des cocons devra avoir lieu à l'Ile-Rousse ou à Ponte-Leccia.

M. de Signorio rappelle aux éducateurs qu'il a toujours offert les meilleurs prix pour les cocons de filature.

On est prié de s'inscrire sans retard ; la quantité disponible étant limitée.

En vente chez M. Marfisi,

Place Saint-Nicolas, 13.

Vin vieux en bouteilles Blanc et Rouge. — Vinaigre et Eau-de-Vie corse de Patrimonio.

101 — FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

LA MAITRESSIÈRE

PAR

ODYSSE BAROT

TROISIÈME PARTIE.

LA VICOMTESSE OLGA.

En descendant de son coupé, devant le n° 6 de la rue Hautefeuille et en enfilant les quatre étages, il était si troublé, ses traits étaient si altérés, que la jeune fille, en lui ouvrant la porte, fut presque effrayée. Pourquoi venait-il subit ce jour-là ? Il n'était pas encore midi.

— Mon Dieu ! Qu'avez-vous donc, monsieur Michel ? s'écria-t-elle en lui présentant un siège.

— Rien... Je n'ai rien !... répondit-il, tout haletant, en essayant de reprendre son sang-froid.

— Ne me trompez pas ! Vous avez quelque chose !

— Je suis un peu essoufflé ! Voilà tout.

Elle secoua la tête avec incrédulité.

— Je ne vous ai jamais vu ainsi... Votre front est soucieux, votre visage altéré...

— Je sais écru... On le serait à moins...

Pour gagner quelques minutes et reconquérir son calme, il lui demanda un verre d'eau sucrée qu'elle s'empressa de préparer.

Il en but une gorgée, puis la contemplant silencieusement...

— Comme vous me regardez ! fit-elle anxieuse. On dirait que vous avez à m'annoncer une mauvaise nouvelle !

— Une nouvelle ? Oui. Mauvaise ? Non. Je vous le jure, on le mauvais, je l'espère... Cela dépend de vous...

— Je ne vous comprends pas, monsieur Michel...

— Ma chère Pâquerette, dit-il, avec une certaine solennité, nous avons à causer... Ce que j'ai à vous dire est très grave... Il y va du bonheur de toute ma vie...

Elle baissait la tête. Son agitation ne faisait que croître ; son sein palpitait.

— Avant tout veuillez lire ceci...

Il tira de sa poche le numéro du journal, et lui désignant du doigt l'écho paru le matin, il se mit à étudier sur la physionomie de la jeune fille les impressions qu'allait produire cette lecture.

Elles ne se firent pas attendre.

Le carmin qui colorait ses joues depuis quelques instants avait soudain disparu. Elle était devenue livide ; ses lèvres blêmes tremblaient. De grosses larmes, qu'elle s'efforçait de refouler, apparaissaient au bord de ses cils...

Puis, dominant ses angoisses, étouffant sa douleur, essayant de sourire, elle murmura d'une voix mourante, presque éteinte :

— Vous... allez... vous... marier... monsieur Michel !... Ah ! J'en suis... bien... heureuse ! Je fais... des vœux bien...

Elle n'eut pas la force d'achever...

Déjà Michel s'était élancé vers elle, l'avait saisie dans ses bras, la pressait follement contre sa poitrine...

— Pâquerette ! Ma Pâquerette ! Ne comprenez-vous pas que cette nouvelle est mensongère ? Oui, certes, je vais me marier ; mais ce n'est pas avec cette jeune fille. Puis-je épouser une autre femme que celle que j'aime en secret depuis près d'un an et de toutes les forces de mon âme, et dont je suis aimé ? Car vous m'aimez, Pâquerette ! Osez donc vous le nier !

Les sanglots qui tout à l'heure avaient failli l'étouffer, se donnèrent un libre cours... Ce fut sa seule réponse... Cette fois, ce n'était plus des sanglots de désespoir... Dans une nouvelle et inouïe félicité, leurs lèvres se rapprochèrent en un premier et délicieux baiser...

Puis tout à coup, sous l'empire d'une autre préoccupation : confuse de son intime abandon et facile avec, elle se dégagea des bras de M. de Beaujardin. Sa figure avait repris son voile de tristesse, comme si, subitement réveillée d'un songe enchanteur, elle retombait dans une pénible réalité.

— J'étais folle ! s'écria-t-elle avec amertume. Tant de félicité n'est pas faite pour une pauvre enfant comme moi !... Pensez à ce que vous êtes, à ce que je suis...

— Je pense que tu es un ange, Pâquerette, digne de toutes les adorations ! Je t'aime ! Je t'aime !

— Merci de votre affection, Michel ! Mais aussi je vous aime ! Je puis bien pour la première fois vous l'avouer. C'est mon amour même qui doit m'empêcher d'accepter votre généreux sacrifice...

— Un sacrifice, le bonheur de vous posséder ?

— Et de compromettre votre avenir. Croyez-moi : écoutons l'un et l'autre la voix de la raison et du devoir... Ce serait mal à moi de m'introduire par surprise dans une famille qui me repousserait avec mépris.

— Je voudrais bien voir que personne osât mépriser celle qui portera mon nom, qui sera ma femme !

— Votre femme ! Ah ! oui, ce serait la félicité suprême ! Pourquoi n'êtes-vous pas pauvre comme moi, enfant trouvé comme moi !... De grâce, mon ami, arrachons-nous à cette ivresse qui n'était emportée de nous tout à l'heure. Envisageons froidement nos situations respectives. Quelques mots même avoue à vos parents l'affection que vous avez pour moi ?

— J'aurai si bien qui dès ce soir, ils sauront tout !

Puis avec exaltation :

— Ah ! Jusqu'ici j'ai eu la liberté de me taire, de rester devant eux avec...

— Il serait insensé d'espérer leur consentement...

— S'il le faut, je m'en passerai. J'ai vingt-cinq ans ; je puis disposer de mon cœur et de ma main. Ma résolution est prise ; elle est inébranlable... Au besoin j'aurai recours aux sommations légales...

Pâquerette lui posa la main sur la bouche :

— Taisez-vous, Michel ! dit-elle sévèrement. Vous ne ferez pas cela ; je vous le défends. Croyez-vous donc que j'aie assez peu de fierté pour pénétrer par cette brèche et honteuse porte dans la maison de vos nobles ancêtres ? Le vilain rôle que je jouerais là ! C'est moi, à mon tour, qui refuserais !

Et d'un accent bien elle ajouta :

— Ah ! Je paierais trop cher l'immense joie d'être votre femme. Jamais je ne consentirai à jeter ainsi le trouble et la discorde entre un fils et ses parents... moi qui n'ai point connu, hélas, les baisers d'un père et d'une mère !

— Eh bien, soit ! je saurai les fléchir... L'ardente passion qui m'anime me donnera assez d'éloquence pour les convaincre, sans recourir à la menace d'user des droits que me donne le Code civil... Je compte surtout sur la tendresse de ma belle-mère... La digne et sainte femme ! ce serait la première fois de sa vie qu'elle me refuserait quelque chose, qu'elle me causerait un chagrin !

— Et c'est vous, ingrat, qui allez, sans aucun doute, lui en causer un bien grand. C'est elle, je suppose, qui désire vous marier avec...

(*A suivre*).

Royal Windsor

LE CÉLÈBRE RÉGÉNÉRATEUR DES CHEVEUX

AVEZ-VOUS DES CHEVEUX GRIS? AVEZ-VOUS DES PELLICULES? VOS CHEVEUX TOMBENT-ILS?

SI OUI,

Employez le ROYAL WINDSOR, qui vous rendra vos Cheveux gris la couleur et la beauté naturelles de la jeunesse. Il arrête la chute des Cheveux et fait disparaître les Pellicules. Il est le SEUL remède scientifique. Toutes marques contrefaites. Exiger sur les flacons les mots Royal Windsor. En vente chez les Coiffeurs, Parfumeurs et Bazars du monde entier.

ENTREPOT : 26, rue d'Enghien, PARIS

Essai franco sur demande du Prospectus contenant détails et attestations

Cordonnerie Modèle

Bastia, 33, Boulevard Paoli, 33, Bastia

EUGÈNE PERICCHI, propriétaire

Automne-Hiver 1906-1907

Chaussures en tous genres pour Dames, Hommes, Fillettes et Enfants

Grand choix de chaussures fourrées de tous modèles

Assortiment complet de pantoufles

Prix très réduits

Rayon spécial de chaussures de luxe en chevreau glacé, Box-calf et mégis fabriquées exclusivement pour la maison et qui seront vendues à des prix de bon marché inconnus jusqu'à ce jour.

M. Eugène PERICCHI a l'honneur de prier sa nombreuse clientèle et le public en général de s'assurer par une visite à son magasin du soigné de tous ses articles et de la modicité des prix établis.

La Maison se charge des réparations

GRANDE TEINTURERIE-BLANCHISSERIE

DE LA MÉDITERRANÉE

MAISON FONDÉE EN 1871 — MAISON FONDÉE EN 1871

H. Fraissinet & Cie

Société en Commandite par Actions - Capital: 500.000 Francs

Siège Social, Usines & Bureaux

MARSEILLE - Chemin de Saint-Jean-du-Désert - MARSEILLE

La Maison a l'honneur d'informer le Public Bastiais qu'elle vient de créer, à Bastia, un dépôt-succursale qui s'occupera de recevoir les effets confiés par les clients, de les expédier à l'usine et de les rendre franco à domicile, dans un délai de huit jours.

Notre Usine, qui occupe environ 200 personnes, placées sous notre surveillance, nous permet, par son installation toute moderne, d'exécuter les travaux les plus minutieux. L'importance qu'a prise notre Maison, n'est dûe qu'à la bonne et prompte exécution apportée dans les travaux qui nous sont confiés.

Nous faisons la teinture, le nettoyage et l'apprêt de tout ce qui concerne le vêtement et l'ameublement, par des procédés spéciaux qui nous sont exclusifs.

TEINTURES EN TOUTES TEINTES

Nettoyage de Vêtements pour Dames, Civils & Militaires

Aucun vêtement ne sera ni déteint, ni déformé, et sera livré avec un fini irréprochable et à des prix défiant toute concurrence.

Des Catalogues illustrés sont à la disposition des Clients au Dépôt :

Chez M. SAUVEUR AYMO, Tissus

BASTIA — 17, Boulevard Paoli 17. — BASTIA

Ouvriers terrassiers et journaliers

nationalité italienne et espagnole sont demandés.

Travail assuré bien payé. Avance du passage. S'adresser à M. L. Dubois, 80, rue de la République, Marseille.

NEURASTHENIE

Les personnes atteintes de neurasthénie, affaiblissement du cerveau, de la mémoire et de l'énergie, de faiblesse et irritabilité chroniques, avec Mal de Tête persistant, grande impressionnabilité, découragement dans le doute, irrésolution, ont intérêt à s'adresser à M. G. CATTET, à CAUDRY (Nord), qui envoie gratis le moyen le plus rapide et le plus radical.

POUR FAIRE PONDRE LES POULES

Cure d'interruption

2.500 OEUFS par an pour 40 poules

NOTICE gratis et franco

Ferme-Ecole d'Aviculture à FRÉMONT (Aisne) France

ANCIEN CABINET PRADERE

PIERRE SABATÉ

Chirurgien-Dentiste du Lycée

SUCCESSEUR

DENTS & DENTIERS (Systèmes perfectionnés)

OBTURATION & EXTRACTION DES DENTS sans douleur

Bd Paoli, 18, au 1er Maison Benedetti

M. P. SABATÉ a l'honneur de prévenir un nombreux clientèle, d'avoir à se mettre en garde contre certains charlatans ambulants — se disant chirurgiens-dentistes — qui n'ont pas le droit d'exercer la profession et qu'emploient des matières infectes à la santé pour la fabrication de leurs articulations.

Le Directeur-Gérant,
J.-B. OLLAGNIER.

Bastia, Imprimerie Ollagnier.

AUJOURD'HUI PARAIT

LA BRODERIE PRATIQUE

JOURNAL DE TRAVAUX FÉMININS

Donnant de 1 à 4 et 15 à chaque nos 8 pages de modèles à grandeur d'exécution et une page de dessins piqués

Le Numéro : 25 centimes

ABONNEMENTS : France, . . 6 fr. / Etranger, . . 8 fr.

Les Abonnements sont reçus SANS FRAIS dans tous les Bureaux de Postes

EN VENTE chez les MARCHANDS DE JOURNAUX

Spécimen gratuit — demander

28, Rue Centrale, LYON

Indispensable... Campagne

Folio d'un almanach ne livre à nous tous qui sont curieux de la vie de la campagne et de la vie des champs, et qui aiment à connaître les prédictions et conseils pour toute l'année. Il est publié par un agriculteur et rempli de conseils pour tous les habitants de la campagne.

L'ALMANACH DE LA GAZETTE DU VILLAGE

Assurance Mutuelle fondée en 1900

LA MÉTROPOLITAINE

Incendie, Accidents et autres risques

Assurance — Loi du 9 avril 1898. Règlement immédiat et complet des Sinistres. Pour demande d'agence, écrire à la Direction 23, rue de Bellefond, Paris.

PHOTOGRAPHIE POUR TOUS

J. MORETTI

CORTE (Corse)

Grande collection de cartes postales

illustrées du pays, 700 modèles

1.700.000 cartes postales en magasin

VENTE EN GROS ET AU DÉTAIL

Agrandissements inaltérables de toutes dimensions, en noir et en couleurs.

MARBRERIE

Cheminées de tous styles — Marbres pour meubles

Entreprise de tous travaux d'Art et de Commerce en marbres, granits, porphyres, spécialité et pierres de Corse et de toute provenance.

Exploitation de la pierre de Sisco (dite conseline), incomparable pour tombeaux et tous travaux pour bâtiments.

Dépôt de dalles, marches, éviers en pierre de Brando, de carrières si puissantes de la Maison.

Seule Maison récompensée aux *Expositions mondiales de Paris 1855, 1867, 1878, 1900 et de Milan 1906*

A BASTIA LA PLUS HAUTE RÉCOMPENSE

Grand diplôme d'honneur

JOSEPH LUCIANI

Bastia, Boulevard Paoli, 38, et Sisco-Marine (Cap-Corse)

Travaux d'arts dirigés par R. LUCIANI, élève de l'Ecole des Beaux-Arts de Carrare (Italie).

Bassins et Bovls sur commande

PLATRE DE PARIS

Appareils Sanitaires,

Chassis pour cheminées en tôle et cuivre,

Ventilateurs,

Appareils inodores pour garde-robes

Adresser commandes soit à Bastia, soit à Sisco

PRIX TRÈS MODÉRÉS

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et La Farge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques en ciment. — Briques plates et rondes. — Carreaux. — Tomettes — Tuyaux en poterie et en grès.

FERS A PLANCHER

Fers à la barre: Plats, Ronds, Carrés, T fil de fer, Rouens et Siciliens.

TUYAUX EN FONTE, EN GROS

Appareils Sanitaires

Charles CLÉMENT & Cie

Entrepôts aux Magasins Généraux & Boulevard de Cardo, 1

Aux tempéraments délicats offrez un

VIN DU CAP CORSE

à base de Quinquina

de la Maison L.-N. MATTEI, & Cie — BASTIA (Corse)

Apéritif Tonique Fortifiant

Ce vin que nous offrons avec confiance aux Consommateurs diffère complètement de tous ceux connus à ce jour; d'un goût agréable au palais, il est à la fois tonique et apéritif.

Pris avant les repas, il excite l'appétit, pris après il active et facilite la digestion.

Demandez dans tous les bons Etablissements un Vin du Cap Mattei

TRENTE-DEUXIÈME ANNÉE — N. 63 — LUNDI 4 MARS 1907

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 6, Boulevard du Palais, Bastia

J.-B. OLLAGNIER, Directeur

Les abonnements payables d'avance se règlent aux Bureaux du Journal.

Une Année, 15 fr. — Six Mois (3 pages), 0.75 — Divers, 0.30 — Judiciaire 0.25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

	Un an	6 mois	3 mois	
Corse	20 fr.	10 fr.	5 fr.	Union postale, et autres Paris le port en sus.
Autres Départ.	22 »	12 »	6 »	

On ne répond pas des manuscrits déposés.

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE BASTIA

LE CALENDRIER

Fête d'Aujourd'hui : Sainte Casimir.

Soleil : (heure nationale)

Lever 6 h. 6 m. — Coucher 5 h. 23 s.

Dernier quart., le 6 Nouv. Lune, le 13.

Fête de Demain : Saint Jean de la Croix.

3 MARS

La Prochaine CONFÉRENCE DE LA HAYE

Son Programme

Vers le 15 juin prochain, espère-t-on, se tiendra la seconde Conférence de La Haye, sur l'initiative comme la première, celle de 1899, du Tsar Nicolas.

Elle aura une majesté assez rare, ou plutôt unique dans les réunions diplomatiques internationales, puisque, pour la première fois, elle réunira des représentants de toutes les puissances reconnues du monde.

Ajoutons qu'il sera rendu, dans cette assemblée immense, un hommage éclatant à la précision lumineuse de la langue française, puisqu'il est accepté de tous que celle-ci servira à toutes les communications verbales.

De la première Conférence de La Haye est sortie la procédure destinée à régler à l'amiable les litiges internationaux, et c'est d'après cette procédure, que la Commission d'enquête, réunie, comme on sait, à Paris, sous la présidence de l'amiral Fournier, a pu établir le règlement de l'affaire de Hull, entre l'Angleterre et la Russie, service inestimable à la paix du monde déjà si troublée par la guerre russo-japonaise.

L'ordre du jour de la prochaine Conférence, tel qu'il a été accepté par toutes les puissances, peut se réduire, en termes vagues, à cette proposition : revision et amélioration de la procédure destinée à régler à l'amiable les litiges internationaux.

Il n'était question ni de désarmement, ni même de limitation des armements.

Mais un Chef d'Etat, M. Roosewelt, et un chef de gouvernement, sir Henry Campbell Bannerman, premier-ministre d'Angleterre, se sont déclarés partisans de mesures internationales dans le sens de la limitation. Sir Henry a été particulièrement net, et son collègue des Affaires étrangères, sir Edward Grey, a, de son côté, déclaré, au sujet d'une motion de limitation présentée à la Chambre des Communes : « J'accepte la motion Vivian et j'espère que les autres puissances la considéreront comme une invitation du gouvernement anglais à répondre à un appel en faveur d'une réduction des armements. » Passant du vœu à l'exemple, le gouvernement anglais a décidé de réduire le budget de sa marine pour 1907, mais toutefois sans compromettre pour l'avenir l'avance formidable qu'il a comme puissance navale.

En présence de ces manifestations formelles et bien que, pour son compte, il soit hostile à leur principe et qu'il sache d'ailleurs bien que des puissances comme l'Allemagne, et par conséquent la France, y soient également opposées, le gouvernement n'a pas pu dire : « La question ne sera pas posée. » Elle le sera probablement, mais, toute solution ne pouvant être arrêtée qu'à l'unanimité, elle ne sortira pas du domaine platonique.

Cependant, comme le czar voulait, avant tout, que la position même de la question ne fût pas une cause d'avortement pour son projet, il a envoyé un de ses conseillers d'Etat, M. de Martens, en mission diplomatique à travers le monde pour préciser les conditions dans lesquelles serait engagé un débat non prévu au programme primitif.

L'éminent représentant du Tsar a déjà rempli avec succès sa mission à Berlin d'abord, puis à Paris qu'il a quitté pour aller de là à Londres, puis à La Haye, à Rome et à Vienne.

A Berlin, bien qu'opposé à la limitation des armements, on ne se refuse pas, si on doit en parler à La Haye, de se rendre à la Conférence.

A Paris, voici l'impression donnée du résultat de sa visite par M. de Martens lui-même : « Je suis, a-t-il dit, tout à fait heureux des résultats de mon voyage, non point seulement de l'accueil que m'ont réservé M. le Président de la République, M. Pichon, mes confrères de l'Institut et les membres des deux Chambres, mais plus encore des constatations que j'ai faites et des assurances que j'emporte. Le gouvernement français, en effet se trouve en absolue communion d'idées avec le gouvernement russe, sur toutes les questions posées. C'est là d'abord une précieuse justification pour nos idées. C'est ensuite la promesse d'une étroite unité d'action, dont la Conférence ne pourra que bénéficier. »

La France, qui est la dernière vaincue en Europe, et qui a failli apprendre, il y a un an, à quelles difficultés imprévues on s'expose quand on « limite » sa force militaire, assistera silencieuse, à La Haye, comme sans doute l'Allemagne elle-même, à la joute oratoire, vaine et d'allure paradoxale, que pourront provoquer les Etats partisans de la limitation des armements.

Son attitude a d'ailleurs été toute tracée dans ce passage remarquable de la déclaration ministérielle du 5 novembre dernier : « Il nous faut, disait alors M. Clémenceau, accepter les conditions d'équilibre international que l'état actuel de l'Europe impose à tous les peuples. Quand la paix du monde civilisé se fonde sur la force des armes, comment pourrions-nous désarmer, c'est-à-dire détruire de nos propres mains la suprême garantie de notre indépendance? (Vifs applaudissements). Jusqu'au jour heureux, mais incertain, où le régime de l'ordre entre les nations pourra être changé, notre premier devoir envers la patrie est de ne laisser affaiblir dans aucun de ses éléments sa puissance défensive... Avant de philosopher, il faut être. C'est pourquoi nous entendons maintenir nos forces militaires en état de faire face ; sans à-coups, à toutes les éventualités. »

C'est un langage qui respire à la fois le désir de la paix, le sentiment de la dignité de la Patrie et aussi celui de sa force et qui peut donner à réfléchir même au Kaiser montrant comme l'autre soir à Berlin, dans l'ivresse de la victoire électorale remportée par son gouvernement sur les socialistes, l'Allemagne en selle, prête à abattre ses ennemis sous les sabots de son cheval.

En attendant l'aube du jour « heureux et incertain », l'œuvre de la prochaine Conférence pour la paix sera déjà grande et belle si elle facilite la procédure d'arbitrage si elle fortifie les commissions internationales d'enquête, si elle précise les lois d'humanité que doivent respecter les belligérants, et si elle définit les droits des neutres sur terre comme sur mer. C'est encore le moyen le plus pratique d'aiguiller la politique du monde vers la voie du désarmement et de la paix universelle.

LA ROUVRAYE.

PROPOS EN L'AIR

Bastia s'amuse !!

« Dopu morin a Tambone l'hannu cumunicatu. » Ainsi dit un vieux proverbe cher à nos pères ; et les Corses, les Bastiais me semblent ne point l'avoir oublié.

C'est ainsi qu'en notre joyeuse cité, l'on a attendu que Carnaval fut mort pour former un Comité des fêtes. Carnaval décédé, l'on nous promet de carnavalesques amusements...

On parle de veglioni, de folles mascarades, je crois même de corsi fleuris et autres ! Toutes ces choses nouvelles ont bien tard ; maintenant que la température s'est sensiblement adoucie, l'usage de ces artifices commence à devenir superflu pour se réchauffer.

D'ailleurs, notre tardif comité des fêtes n'est point seul à promettre joie et bonheur aux Bastiais. L'austère « Cirnea, » toute dévouée aux jeunes Bastiaises, veut bien s'arracher un instant à ses préoccupations éminemment littéraires pour un pompeux et bruyant veglione.

Tout de même, je ne puis m'empêcher de trouver étrange qu'une ville aussi dévote que Bastia attende précisément le Carême pour s'amuser ! Vous m'objecterez, peut être, qu'il en est des amusements comme de la nourriture : les amateurs de viande fraîche se soucient peu de l'époque à laquelle ils ont le bonheur d'en manger !

Et vous aurez raison ! D'autant plus qu'à la sui carême on devrait avoir le droit de ne jouner qu'à demi.

On s'en passe d'ailleurs fort bien de ce droit : ei on ne l'a pas, on le prend ! On mange gras, très gras, Madame,.. et demain l'on va raconter à ce bon curé, à travers le grillage du confessionnal, qu'on a fait abstinence.

JACQUES.

Causerie Agricole

La Vie agricole en Mars

Nous voici au premier des grands mois agricoles, et les travaux préparatoires aux semailles de printemps, trop retardés déjà, deviennent absolument pressants. Dieu nous garde du mauvais temps jusqu'à ce que les semailles soient terminées. Dans leur langage coloré nos pères disaient fort justement :

Pioie de mars
Ne vaut pas pisse de renard!

Pour la future, qu'il faut toujours rapprocher le plus possible des semailles nous recommanderons, comme application aux céréales à semer dans le courant de ce mois : avoines, blés et seigles, (attendre de préférence avril pour les orges) est engrais que nous avons personnellement expérimenté pendant plusieurs

(suite).

1re — FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

LA MATELASSIÈRE

par

ODYSSE BAROT

TROISIÈME PARTIE.

LA VICOMTESSE OLGA

— Avec Mlle de Villerain ? Oui, on offrait. Seulement elle ignorait que mon cœur n'est plus libre.

— Et vous espérez, insista, qu'elle couchera cette jeune fille qu'elle vous a choisie, qu'elle connaît et qu'elle aime, qui est votre amie par la cour et la forme, vous espérez qu'elle la sacrifiera à une malheureuse enfant connue moi ?

Pâquerette laissa retomber ses bras avec un accablement douloureux.

— Heureux-vous, Vous ignorez combien je lui suis chère. Ah ! quand elle vous connaîtra.

— Elle débutera de me connaître. Ne suis-je pas trop au-dessous d'elle et de vous ?

— Elle deviendra notre alliée, vous dis-je !

— Admettons-le pour un instant. Mais votre père, mon ami ? votre père ?

— Ah ! Je ne me dissimule point que la tâche sera rude. Il a ses idées, ses partis pris, ce qu'il appelle ses préjugés.

— Qui sont ceux de tous les hommes de votre caste, hélas !

— C'est vrai, bien que je ne les partage pas. Oui, il jettera les hauts cris d'abord, je le sais ; il me foudroiera de son indignation, prononcera le gros et ridicule mot de mésalliance.

— Vous voyez bien !

— Mot stupide. Car, ainsi que l'écrivait jadis un vieux barde saxon : *Quand Adam bêchait et quand Eve filait, où donc était la gentilhomme ?*

— Vous nommerez plus à ce temps-là ! fit-elle en hochant la tête.

— Oh ! je sais bien qu'il faudra en siège en règle, un assaut peut-être, pour l'obliger à capituler.

— Ainsi, vous vous préparez à une révolte ouverte ? reprit-elle avec une sorte d'effroi. Et c'est pour moi que vous allez braver l'autorité paternelle !

— La braver, non ! Je parviendrai à la fléchir.

— Dussiez-vous réussir, et M. de Beaujardin finît-il par céder à vos instances, qu'il vous faudrait compter encore avec l'opinion publique...

— Je me soucie bien d'elle, vraiment !

— ... Avec les usages, les conventions du monde auquel vous appartenez. Vous pardonnerait-il une pareille union ? Comprendrait-il que vous prenez pour femme une bâtarde...

— Plus noble que toutes les duchesses du faubourg Saint-Germain et du faubourg Saint-Honoré ! interrompit-il.

— ... Qui ne possède pas même un acte de naissance.

— Qu'importe, si en revanche, elle possède, avec la beauté et les charmes physiques, toutes les qualités de l'esprit, toutes les délicatesses de l'âme ?

— Un vicomte de Beaujardin épouser une ex-matelassière ! Ah ! quel scandale et quels éclats de rire !... Voilà ce que vous voudriez affronter, Michel !

Elle se redressa. Ses lèvres se pincèrent en un amer sourire :

— Non, non ! Cela ne sera pas !... Je vous aime assez pour vous sauver de vous-même ! poursuivit-elle avec énergie. Oubliez-moi, mon ami. Epousez cette demoiselle Blanche de V..., qui est de votre rang et dont les vôtres n'auront point à rougir... Si je souffre, du moins je souffrirai seule. Je n'aurai pas à me reprocher d'avoir compromis votre bonheur, votre avenir, votre dignité...

— Pâquerette ! Pâquerette ! De grâce, ne parlez pas ainsi !

— Oui sait si vous-même vous ne regretterez pas plus tard...

Michel lui saisit les deux mains, et fixant sur elle des yeux ardents :

— Est-ce qu'on regrette jamais le ciel une fois qu'on y est entré ?

Et la pressant dans ses bras avec ivresse :

— Quand on aime, voyez-vous, mon adorée, combien paraissent méprisables toutes ces vaines considérations, toutes les fictions sociales, tous les préjugés des sots, toutes les inégalités factices établies entre les hommes, toutes les catégories artificielles de classes et de castes, dans les origines de la vanité, tous les titres, tous les blasons ! Quand on aime, on sait fouler aux pieds les mesquineries des uns, les dédains des autres, les ridicules et les cancans de tout le monde ! On ne voit que l'objet aimé, en dehors duquel il semble ne plus rien exister ici-bas, ni avant, ni parents, ni...

— Si parents ?... Vous blasphémez, Michel...

— Le lien de la fidèle n'a-t-il pas dit : « L'homme abandonnera son père et sa mère pour s'attacher à sa femme » ? Quand on aime, on marche droit au but, comme les Hébreux jadis sous la terre promise ; sans regarder ni derrière soi, ni à droite ni à gauche ! On ne s'arrête devant aucun obstacle, on brise toutes les résistances, on renverse toutes les barrières ! Ainsi que l'a dit un poète :

L'amour fait tout vaincre, tout croire !
Tout espérer et tout souffrir !

A mesure qu'il parlait avec cette chaleur communicative qu'elle ne lui connaissait point, Pâquerette voyait peu à peu se dissiper ses scrupules, s'évanouir ses doutes et ses craintes. Il lui paraissait si admirablement beau, si grand dans sa véhémence ! Comme la passion, l'enthousiasme est contagieux. Elle se sentait envahie, dominée, hypnotisée par les effluves mystérieux que dégageait la voix vibrante de Michel. Elle oubliait en ce moment la distance qui paraissait devoir la séparer à jamais du bien-aimé ; elle oubliait tous les arguments de froide raison, de prudence, de défiance qu'elle lui opposait tout à l'heure.

Frémissante, le visage radieux, elle le contemplait avec extase, buvait avec une sorte d'ivresse ses paroles enflammées.

Il y eut une minute de silence. Puis M. de Beaujardin reprit avec plus de sérénité et d'un accent de douce mélancolie :

— Et vous auriez le triste courage de renoncer à moi ? De faiblir devant les difficultés qui nous menacent, de reculer devant les épreuves qui nous attendent peut-être ? Oui ! Vous vous résigneriez à voir en moi le mari d'une autre femme ?

La jeune fille, à ces derniers mots, frissonna.

— Ah ! Vous ne m'aimez pas, ajouta-t-il.

C'en était trop. Pâquerette fut incapable de se contenir plus longtemps, de maîtriser l'explosion de joie délirante qu'elle essayait en vain de refouler. Elle se précipita dans ses bras.

Cette muette réponse était plus éloquente que toutes les paroles.

(suite).

campagnes qui nous paraît fournir, à doses modérées mais suffisantes, les aliments essentiels de la plante : 200 à 300 de chlorure de potassium et 300 à 400 kilos de superphosphate dans l'automne par le labour de rameillage ; 100 à 150 kilos de nitrate en couverture, à la levée, et le blé ne craint plus rien. La pomme de terre est particulièrement utile pour les années venant aux défriche de luzerne ou de prairies, tandis qu'il ne faut pas donner de nitrate dans ce cas.

Appliquées aux plantes fourragères ces doses seraient insuffisantes. Le fumier reste la base de leur culture, mais il faut l'appliquer à temps, c'est-à-dire avant l'hiver, et l'enfouir ensuite. On le complétera toujours avec avantage par 250 kilos de sulfate de potasse et 400 à 500 de superphosphate, enfouis à la plantation.

Pour favoriser le tallage des céréales d'hiver il est bon de recourir soit au hersage, soit au roulage, celui-ci sera particulièrement pratiqué sur les sols calcaires que le gel et le dégel ont plus aisément soulevés. D'façon générale, le hersage donne d'excellents résultats : il gratte la terre comme le ferait un binage ; les jeunes tiges sont couchées et ne tardent pas à se relever plus vigoureuses. D'ailleurs, et la vigueur leur manque, c'est que l'ambiance n'a pas agi, dans les préparations d'automne, la quantité ou la qualité de fumure qui lui étaient nécessaires. On peut encore y remédier, et l'application d'engrais au concentre sur les blés d'automne se généralise dans les meilleures régions de culture, pour les blés de betteraves qu'on sème toujours au plus vite dès que les arrachages sont terminés, sans perdre le temps de fumer. On donne alors 200 kilos de chlorure de potassium, 300 à 400 de superphosphate et un peu de nitrate.

A la Saint-Benoît (21)
Taille la vigne on se doit.

Au vignoble, plantation des jeunes vignes, provignage pour remplacer les ceps manquants. Continuation des badigeonnages. Un bon mélange de cuivre de saison à répandre à 5 ou 6 kilos pour 100 mètres carrés et à enfouir à la bêche ou le suivant :

Superphosphate 16/18 0/0	50
Sulfate de potasse à 53 0/0	35
Nitrate de soude à 15 0/0	15
	100

En mars, il faut achever les travaux d'entrée du vignoble et de plantation. On plante l'érable, le tremble et l'orme. On hourre le seule et le poudre et le terrain reçoit la dernière culture pour le semis de blés, de l'avoine et du chanvre. La transplantation des rejetons se fait aussi pendant ce mois. Un excellent moyen pour préserver les semis fraîchis des rongeurs et des oiseaux, est d'enduire les graines d'une couche légère de minium ou bien encore d'étendre sur le semis des branches d'épines, de genêts ou d'ajoncs.

Au verger, on termine la plantation des arbres fruitiers, la taille et le nettoyage. On met en pépinière les boutures de groseilliers et on sépare les touffes de framboisiers. Il importe de prendre les plus grandes précautions contre la gelée et les gibouilles. On emploie des paillassons ou des châssis de toile attachés aux murs.

En ce qui concerne le bétail, l'engraissement des bœufs se continue et on commence à faire saillir vaches et jumentes. Les vaches laitières seront encore prudemment gardées à l'étable à moins d'un beau temps exceptionnel dont il faudrait les faire profiter par de courtes promenades en plaine champs. Au contraire, il est bon de faire sortir les moutons et de les faire durer dans les jeunes prés, mais auparavant on leur aura donné une ration de fourrage sec.

Nettoyer les poulaillers, toute au chaud et nourrir avec soin les poules et les dindes couveuses. Donner de préférence des graines excitantes comme l'avoine et le sarrasin. L'incubation a une importance aujourd'hui nulle on ce temps, car on sait les poules nées en mars et en avril qui fourniront le pondu d'automne et du courant de l'hiver et il faut qu'elles soient bien constituées et vigoureuses.

En mars, par une journée ensoleillée et de température douce, on visitera soigneusement la ruche, afin de s'assurer qu'il reste dans chaque ruche une quantité suffisante de miel, s'il y a une reine et du couvain. La ruche qui possède du couvain, possède une reine. Si elle n'a pas de couvain, il faut la réunir à une autre mieux organisée. Cela vaut mieux que de donner à la colonie une jeune reine que les abeilles chassent ou peuvent pas tolérer.

LOUIS LEVY,
Professeur d'Agriculture.

La Grippe

On s'est endormi le soir en excellente santé. Le matin, on se réveille brisé, la tête cerclée d'une douloureuse étreinte. Le corps semble avoir été roué de coups. Il y a du larmoiement, de l'oppression, presque toujours de la fièvre, du mal de gorge, plus rarement des vomissements.

C'est la grippe, à l'une des formes de laquelle on a donné le nom d'influenza.

La grippe est éminemment contagieuse. Si l'un des membres d'une famille est atteint, on doit donc l'isoler, autant que faire se peut. Nous ne sommes nullement partisan de la médication pharmaceutique dans la grippe, à moins qu'il s'agisse d'une forme exceptionnellement grave. L'alitement prolongé et la diète lactée suffisent en général à amender les principaux symptômes. On donnera durant les trois ou quatre premiers jours, deux litres de lait au plus par jour, d'abord coupé d'eau de Vichy, puis pur. Ce lait sera donné chaud s'il n'y a pas de désordres du côté de l'estomac, mais froid et même glacé au cas de vomissements ou de crampes épigastriques. Si la soif est vive, nous conseillons la limonade ou le champagne coupé d'eau d'Evian. Contre les maux d'entrailles, on emploiera le benzonaphtol, à raison de un sachet de deux grammes toutes les deux heures. Également de grands lavements à l'eau bouillie.

Parfois, cette première période amène des complications effrayantes : délire, syncope, diarrhées intenses, écoulement de sang. Comme il existe plusieurs analogies entre ces symptômes et ceux de la fièvre typhoïde, on appellera immédiatement le médecin.

Lorsque la fièvre sera tombée, et que les douleurs caractéristiques du dos, du côté ou de l'estomac auront disparu, on mettra le malade au régime des gros chaudrons avant de lui donner du vin pur.

Le régime alimentaire habituel sera repris avec prudence. On se gardera aussi de sortir pour la première fois par un temps humide. Le malade ne doit pas oublier que la grippe est traîtresse, sujette à récidives, et que la négliger équivaut à signer un traité à reconnaissance affection chronique, sinon à se jeter délibérément dans une voie d'issue plus fatale.

Docteur J...

THÉATRE

Un Ballo in Maschera

Si j'en crois les « on dit », la représentation de « Bal Masqué » devait affirmer le talent de Mlle Orazio d'elle Fornaci dans le rôle de Riccardo. Eh bien ! malgré mon vif désir de voir se relever cet artiste, visiblement fatigué depuis une semaine, il me faut reconnaître qu'il a été faible jeudi soir et que nous attendions autre chose de lui. Très sincèrement, je souhaite qu'il retrouve tous ses moyens pour les prochaines soirées.

Mlle Cassola a été aussi insuffisante dans le rôle d'Amelia. Si sa voix faiblit par instants son jeu est correct, son physique agréable.

Les chœurs ont fait preuve de bonne volonté. L'orchestre est toujours le meilleur élément de la soirée. M. Cheleschi a raison de toutes les difficultés.

Je n'ai que du bien à dire de M. Gilerani qui s'est montré un artiste impeccable dans le rôle de Renato

Mlle Fratoni s'est aussi fort bien acquittée de son rôle.

Et maintenant que Mlle Nelli ne suppose pas d'avoir été oubliée. Je l'ai laissée pour la fin, car vraiment elle a surpris le public. Quel mignon et charmant Oscar ! et de quelle voix vraiment délicieuse elle nous a chanté le *Saper correre*....

Elle a été l'enchantement de cette soirée, légèrement troublée, et, certes, s'il n'eût tenu qu'à elle, la belle salle de jeudi soir eut applaudi sans réserve un « *Ballo in Maschera* » *splendidissimo* ..

La Traviata

La première représentation de l'opéra de Verdi n'avait qu'imparfaitement satisfait un public difficile. La reprise a été sensiblement meilleure.

La gracieuse Mlle Nelli, dont les efforts méritent des encouragements, a tenu avec aisance le rôle de Violetta. Sa voix manque peut être d'ampleur, mais elle sait la moduler très gentiment, et elle rachète par des notes très pures son léger manque de souffle.

M. Scarselli a été très applaudi samedi soir. Il possède un organe d'une douceur extrême. Je n'aime guère ses éclats de voix dans le *rinforzando*, mais j'admire pleinement la grâce qu'il déploie dans les passages de tendresse.

Dans l'air du 4e acte, *Parigi, o cara*..... sa façon de chanter a séduit les plus difficiles. Le ténor Scarselli est un tout jeune homme, presque un débutant ; néanmoins il fait preuve d'une excellente méthode, due aux leçons du célèbre maestro Oreste Bregi.

M. Gallerani a prêté au père d'Alfredo son maintien digne et sa voix émouvante. C'est un baryton de grand talent.

Je ne veux pas oublier la toute gracieuse Mlle Staderini, confidente et suivante d'une élégance extrême. Son jeu de scène délicat et naturel lui avalu, à juste titre, les applaudissements des connaisseurs. Nous lui souhaitons de retrouver la voix puissante que la maladie a un instant affaiblie. Elle est digne de rôles plus importants.

L.

Au « Journal Officiel »

Ministère de la Guerre

M. Ronco, capitaine d'inf. hors cadres, employé au bureau de recrutement de Châtons-sur-Marne, est nommé à un emploi de son grade au 1er bureau de recrutement de la Seine, en remplacement de M. Castelli, décédé.

Douanes

Le caporal Sautucci, du 147e d'inf. est nommé préposé des douanes dans la direction de Charleville.

Ministère des Colonies

M. Sarpoggi, officier d'administration de 3e classe du l'intendance militaire en Afrique occidentale, a été affecté au service des magasins.

Eaux et Forêts

MM. Poggi Jacques et Locchini Achille ont été nommés gardes domaniaux des Eaux et forêts en Algérie.

Ministère des Finances

M. Ginocci, adjudant au 2e rég. d'inf. coloniale, est nommé receveur buraliste de 1re classe à la Vielle-Chapelle, Pas-de-Calais.

Ministère de l'Intérieur

M. Altelli Joseph, adjudant au 61e d'inf., est nommé expédi lonnaire à la préfecture des Basses-Alpes.

Ministère de la Marine

M. Rognoni Adrien-Charles, commissaire de la marine de 3e classe est promu au grade de commissaire de 1re classe.

GAZETTE DÉPARTEMENTALE

VOLPAJOLA. — Voici le discours prononcé par M. le Commandan Manconi, aux obsèques de M. Félix Cacciaguerra, m.ire.

Sur la tombe qui va recevoir votre dépouille mortelle, je viens déposer un suprême adieu.

La carrière que j'ai suivie loin de vous, pendant de longues années, et le labeur incessant auquel vous aviez consacré votre existence, ne m'ont pas permis d'occuper une place dans l'intimité de votre vie. Mais l'élévation de vos sentiments, la distinction et la douceur de votre caractère, qui a sympathie qui se dégageait de votre personne comme un rayonnement de votre belle âme, vous avaient acquis, dès la première jeunesse, ma plus tendre et plus profonde affection. Ces nobles qualités, honneur et tradition de votre famille, allaient au cœur de ceux qui vous approchaient, qui ont suivi avec une anxiété croissante les douloureux progrès de votre maladie, et pleurent aujourd'hui sur votre cercueil. Votre vie publique, votre vie privée furent toujours inspirées par l'amour du bien. Votre devise était droiture, bienveillance, humanité, et jamais la voie des paraisses ou des intérêts n'a fait chanceler dans cette voie votre nature généreuse. Aussi, dans cette assistance si nombreuse et si recueillie, l'émotion poignante qui étreint tous les cœurs où s'éveillent et se pressent les chers souvenirs, est-elle pour votre mémoire, un hommage bien plus éloquent que ma faible parole, que la suprême expression de mes regrets.

Puisse ce spectacle de la désolation générale adoucir la cruelle douleur de votre famille si éprouvée par votre mort prématurée, si dévouée dans les soins qu'elle vous a prodigués, et dont la tendresse a su bercer votre agonie ! de vos parents dont vous êtes la joie et l'orgueil, de votre veuve éplorée, de vos enfants dont Dieu élèvera les jeunes âmes et guidera les pas dans la vie, afin de les rendre dignes de vous. Mais, plus haute, plus puissante que nos consolations humaines, n'est-il pas pour lui dans la conversine justice qui saura mesurer leur force à la rigueur de cette terrible épreuve ?

Que votre dépouille mortelle repose donc en paix dans le dernier sommeil. Au seuil de la vie éternelle, que les pleurs, les regrets unanimes d'une population en deuil fassent à votre âme la digne cortège réservé par l'humanité à ses plus chers, à ses plus nobles enfants. Que pour elle, le suprême écho du monde, honoré par les exemples de votre vie si belle et si courte, soit le saint recueillement et désolé de vous ceux qui vous ont aimé, qui vous ont aimé.

CINÉA

17, Boulevard Paoli

Mercredi, 6 mars, à 9 heures du soir

Veglione paré-masqué

Les masques seront rigoureusement reconnus à l'entrée par une commission.

PRIX D'ENTRÉE :

1 fr. pour les sociétaires et les membres de leurs familles.

3 fr. pour les étrangers.

Les cartes sont en vente à la librairie Ollagnier. Il n'en sera pas délivré à l'entrée.

Mérite Agricole

Ont été nommés chevaliers du Mérite Agricole :

MM.

Colonna Pierre, propriétaire viticulteur à Pietrigrigio, reconstitutions de vignoble, 27 ans de pratique agricole.

Dolsi Augustin, propriétaire horticulteur à Bastia, amélioration de vignobles et de prairies, 40 ans de pratique agricole.

Ferrari Antoine, négociant à Marseille, publications relatives à l'agriculture, 15 ans de pratique.

Fiaschi Simon, agriculteur à Pila Canale, amélioration de la culture des vignes, introduction des cépages dans sa région. 25 ans de pratique agricole.

Filippi Etienne, propriétaire agriculteur à Bastia, importantes améliorations de la culture de la vigne, 30 ans de pratique agricole.

Forcioli Jean-Baptiste, propriétaire, maire de Forciolo, amélioration de la culture des céréales et de la vigne, 20 ans de pratique agricole.

Franceschini, agriculteur, maire de Castiri, a propagé dans sa commune les procédés modernes de culture, 25 ans de pratique agricole.

Giacometti Rodolphe, sous-préfet d'Yssingeaux, collaboration très active à la création de caisses d'assurance contre la mortalité du bétail et de caisses de crédit agricole.

Grassi Jacques-Philippe, conducteur des ponts et chaussées à Bastia, études sur les projets d'assainissement de la côte orientale de la Corse, 26 ans de services.

Bulletin Financier

Paris, 28 février 1907.

Liquidation facile, marché en reprise générale. Notre Rente fait à 96.07, cours de compensation 95.80. Fonds Etrangers fermes. Sociétés de Crédit bien tenues. Le bilan du Crédit Foncier au 31 janvier 1907 accuse un total de 4.428.267 frs contre 1.359.587 frs pour janvier 1906. Le Conseil d'administration du Comptoir National d'Escompte proposera à l'assemblée du 9 avril de porter le dividende de 27,50 à 30 frs.

En Banque, les obligations 5 0/0 du Port de Bahia font un nouveau progrès à 495. Les obligations 5 0/0 du chemin de Goyaz, ire séries à 440, ont des demandes à 442.

Le Lanium Grec s'inscrit à 108. On traite la privilégiée Makerwitz à 690. L'Oberrosbach est ferme à 33. La Canadian General Mining accentue son mouvement de hausse à 101 frs. L'action Tanganyika Concessions est mis-ensuite à 125.50. Les Mines de Baryum Françaises sont toujours recherchées à 180. Le Central Electrique du Nord se tient à 122, et Paris Auteuil à 298,50. On négocie à 130 les actions de l'Eclair, Cie de construction d'automobiles tant pour les voyageurs que pour le transport des marchandises.

Rappelons que c'est la Société Générale Française Industrielle (Boulevard Haussmann) qui fait les souscriptions aux actions de 100 frs de la Société des Ambulances Françaises.

Nos chemins de fer sont fermes.

Prochainement

Nous commencerons la publication d'un nouveau Feuilleton

L'Enfant de la Morte

PAR

HENRI DEMESSE

un romancier dont les œuvres, toujours passionnantes d'intérêt et pouvant être lues par tous, obtiennent constamment un succès qui ne se démentira pas auprès de nos Lecteurs.

Petite Gazette

Variations Atmosphériques du 3 mars

Thermomètre : 7 heures du matin + 10° à midi . 13 8 à 6 heures du soir + 10 7
Maxima + 15 6 Minima + 6 .
Baromètre : 7 heures du matin, 772 mm. à midi, 772 mm. 6 heures du soir, 772 mm.
Vent : Dans la matinée, calme
Dans l'après-midi, id.
Etat du ciel, découvert.
Pluviomètre, à 7 h. du matin : 0 mm.

* * *

Ecole de Guerre

M. Angeli, capitaine au 23e rég. d'infanterie coloniale, est admis à prendre part aux épreuves orales des examens d'admission à l'Ecole supérieure de guerre en 1907.

* * *

Baccalauréat

Les droits d'examens proprement dits sont fixés à 40 francs pour chaque épreuve des baccalauréats.

* * *

Ecole de santé

M. Simoni, élève de l'école de service de santé militaire, reçu docteur en médecine, a été nommé au grade de médecin aide-major de 2e classe élève à l'école d'application du service de santé.

* * *

Les Annales

Bourré d'actualité, comme toujours, le numéro des *Annales* d'aujourd'hui : Sarah Bernhardt, qui vient d'être nommée professeur au Conservatoire, y retrace ses souvenirs d'écolière sur cette maison. M. Paul Ginisty y raconte les débuts d'Emile Fabre, l'auteur de la nouvelle pièce des Français ; Alfred Capus y commente, avec sa verve habituelle, les nouveaux projets d'impôt ; Emile Faguet, à propos du bicentenaire de Goldoni, y donne une savoureuse étude critique .. A ces excellents morceaux, joignez encore des vers délicieux de Maurice Donnay, l'académicien d'hier, des articles d'Henri de Parville, Sergines ; la Vie Féminine, d'Yvonne Sarcey ; de très nombreuses gravures, de la musique, etc....

Prix : 0,60 centimes.

* * *

Avis

M. Sabaté, dentiste du Lycée, diplôme d'honneur, Exposition des Bastia, prévient sa nombreuse clientèle que son cabinet est ouvert tous les jours de 8 à 11 heures le matin et de 2 à 4 heures le soir.

DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais*

00126

DANS LES CONSULATS

Paris, 3 mars.

M. Alphonse de Casabianca, consul de 2e classe, chargé du vice-consulat de France à Matadi, est nommé à Bahia.

BOURSES NATIONALES DE MÉRITE dans les Lycées et Collèges

Paris, 3 mars.

Des bourses nationales de mérite ont été accordées aux dénommés ci-après :

Collège d'Ajaccio

Camilli, bourse d'internat de 300 francs.

Piovanacci, bourse d'internat de 400 francs.

Porri, bourse d'externat surveillé de 55 francs.

Rosecchi, bourse de demi-pensionnat de 350 francs.

Tavera, bourse de demi-pensionnat de 300 francs.

Lycée de Bastia

Cecchi, bourse d'internat de 35 francs.

Cuneo, bourse d'externat surveillé de 150 francs.

Gindicelli, bourse d'internat de 350 francs.

Guerrini bourse d'externat surveillé de 150 francs.

Piccinini, bourse de demi-pensionnat de 400 francs.

Poli, bourse d'internat de 400 francs.

Bourses d'essai

Des bourses d'essai ont été accordées aux dénommés ci-après :

Collège d'Ajaccio

Abbatucci, bourse d'internat de 350 francs.

Antonini, bourse de demi-pensionnat de 310 francs.

Cervoni, bourse d'internat de 400 francs.

Colombani, bourse d'internat de 500 francs.

Frasseto, bourse d'internat de 350 francs.

Gradassi, bourse d'internat de 300 francs.

Grisoli, bourse d'internat de 300 francs.

Leca, bourse d'internat de 300 francs.

Maestrati, bourse d'internat de 375 francs.

Occhiminuti, bourse d'internat de 450 francs.

Paldacci, bourse d'internat de 450 francs

Perelli, bourse d'internat de 350 francs.

Peretti, bourse d'internat de 350 francs.

Pietri, bourse d'internat de 425 francs.

Serra, bourse d'internat de 400 francs.

Tavera, bourse de demi-pensionnat de 300 francs.

Tolini, bourse d'internat de 350 francs.

Torresi, bourse d'internat de 400 francs

Lycée de Bastia

Dompierini, bourse d'internat de 350 francs.

Ghilini, bourse d'internat de 300 francs.

Girolami, bourse d'internat de 350 francs.

Leccia, bourse de demi-pensionnat de 150 francs.

Petrignani, bourse d'externat surveillé de 150 francs.

Sebastiani, bourse d'externat de 100 francs.

MÉDAILLE PÉNITENTIAIRE

Paris, 3 mars.

La médaille pénitentiaire a été décernée à M. Sanviti, gardien ordinaire du pénitencier de Castelluccio.

Nouvelles Militaires

Armée territoriale

Paris, 3 mars.

M. Rouse, ingénieur en chef de 2e classe des ponts-et-chaussées, à Ajaccio, est nommé au grade de chef de bataillon du génie et classé dans la 15e région.

ELECTIONS LÉGISLATIVES

Hérault

Montpellier, 3 mars.

Les électeurs de la première circonscription de Montpellier étaient appelés, aujourd'hui, à élire leur représentant, par suite de l'invalidation de M. Pierre Leroy-Beaulieu.

Trois candidats étaient en présence :

M. Auguste Laurent, propriétaire viticulteur, radical-socialiste ;

M. Reboul, conseiller d'arrondissement, socialiste unifié ;

M. Pierre Leroy-Beaulieu, républicain libéral.

Le résultat n'est pas encore connu.

L'ÉCHOUEMENT du « Jean Bart »

Le navire perdu

Paris, 3 mars.

Un télégramme de Las Palmas annonce que le croiseur « Forbin » s'est rendu dans ce port pour y chercher les vivres nécessaires à l'équipage du « Jean Bart. »

Des renseignements fournis par l'état-major et les matelots du *Forbin*, il résulte que le « Jean Bart » doit être considéré comme complètement perdu.

Il est inutile d'essayer de le renflouer

L'armement seul pourra être sauvé.

M. Camille Pelletan A LYON

Lyon, 3 mars.

Un vin d'honneur a été offert aujourd'hui, à 4 heures et demie, à la brasserie Duguis, au citoyen Camille Pelletan, député des Bouches du Rhône, par la Fédération autonome du parti républicain, radical et radical-socialiste.

Le président du comité exécutif a fait une magnifique conférence sur l'éducation laïque et républicaine.

Cette manifestation était présidée par M. Cazeneuve, député du Rhône, assisté de MM. Delpech, sénateur de l'Ariège ; Brunard et Justin Godard, députés du Rhône ; Herriot, maire de Lyon ; Pierre Robin, Bernard, Chat. Jean Lépine, Pontoille, Michaud, délégués du Rhône au Comité exécutif, ainsi que des élus du Bloc républicain et socialiste.

Les Morts du Jour

Le baron de Espemeth

Paris, 3 mars.

On annonce la mort du baron Antonio de Espemeth, l'escrimeur bien connu, qui obtint de gros succès dans divers matchs contre des professionnels.

EN ANGLETERRE

Les élections municipales de Londres

Londres, 3 mars.

Hier ont eu lieu à Londres, les élections pour le renouvellement du Conseil municipal de la Cité.

Les modérés ont remporté une grande victoire sur les progressistes. L'écart des voix est considérable.

EN PORTUGAL

L'ARRIVÉE DU ROI DE SAXE

Lisbonne, 3 mars.

Le roi de Saxe et sa suite se sont embarqués hier, à Hambourg pour Lisbonne, où ils arriveront le 6 mars.

Le roi a renoncé à faire un arrêt à Londres.

Sa visite à la Cour de Portugal durera trois jours.

Ce voyage, qui comporte aussi un séjour à Madrid, prendra environ trois semaines.

Le roi regagnera Dresde par la voie de terre.

LA HERNIE

et les Déplacements des Organes

Tous ceux qui sont atteints de Hernies, Efforts Douloureux, Maladies du Ventre, etc., *ont intérêt*, avant de se soigner et de se procurer un appareil coûteux à se soigner et de se guérir à lire très attentivement un remarquable ouvrage de 250 pages et 200 gravures, le

TRAITÉ de la HERNIE

par A. CLAVERIE, spécialiste herniaire dans lequel la « *Vérité sur la Hernie* » est dévoilée.

Dans un but humanitaire, cette magnifique Brochure illustrée est adressée gratuitement à tous nos lecteurs.

Les personnes qui souffrent doivent donc en faire la demande *aujourd'hui même* à M. A. CLAVERIE, 221, Faubourg Saint-Martin, à Paris, qui la leur adressera par la poste, avec toute la discrétion désirable.

GRATUITEMENT

Le T. R. Père Supérieur de l'ordre des clercs de St-Genix afin de vulgariser le secret du traitement extraordinaire végétal naïf dans son ordre, ordonné dépositaire, vient de créer un dépôt dans chaque département.

Cette médication s'adresse à tous ceux qui souffrent et est d'un effet extraordinairement puissant pour la prompte et radicale guérison des vices du sang, dartres, douleurs rhumatismales, asthme, convulsions, maux de tête, furoncles, tumeurs, anémie, pâles couleurs, maladies de la peau et maladies secrètes, ainsi que tous les maux internes provenant de l'appauvrissement du sang ou des mauvaises fonctions digestives.

Ecrire avec timbre pour la réponse à M. le Dépositaire départemental du Traitement du *Père Gérôme*, à Bastia, qui fera connaître, gratuitement, le secret de la médication.

AVIS DE DÉCÈS

Mme veuve Ignace Bonelli ; Mme veuve Frédéric de Zerbi et son fils ; M. Antoine Bonelli ; Mme veuve de Lessari et son fils ; Mme et M. Charles Orenga et leurs enfants ; Mme et M. Joseph Bonelli, président du Tribunal civil de Sisli, et leurs enfants ; M. et Mme Alexandre Bonelli et leur fils ;

Les familles Bonelli, Limerola, Campana, Cambiaggio, Graziani, Spalleroni, Louis Bourgeois, Fortuné Thiers, Jacques Viale, Montera, Nuveggioli, Rivière et Fernand Camogli,

Ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances, de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Mlle Marguerite BONELLI

leur fille, sœur, belle-sœur, tante, nièce et cousine germaine, décédée à Nice, le 27 février, munie des Sacrements de l'Eglise.

Les obsèques auront lieu à Bastia mardi matin, à 10 heures et demie.

On se réunira à l'oratoire de l'Immaculée Conception.

M. Maxime d'Angelis ; Mlle et Mme Léon d'Angelis ; M. Félix d'Angelis ; Mlle Marie et Eugénie d'Angelis ; Mme Benedetti, née d'Angelis, et M. Benedetti, Juge de paix de Lori ; Mme Nogues, née d'Angelis et M. Nogues, capitaine adjudant-major au 61e de ligne à Draguignan, et leurs enfants ;

Les familles Pupo d'Angelis et Paul d'Angelis ;

Ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances, de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

M. Vincent d'Angelis

leur frère, beau-frère et oncle-germain, décédé à Marseille, le 1er Mars 1907.

Le levée du corps aura lieu aujourd'hui 4 mars, à dix heures du matin.

On se réunira au Nouveau Port, (Hangars Freissinet).

Le présent avis tient lieu de lettre de faire part.

Remerciements et

AVIS DE MESSE

M. Antoine Maestracci et sa famille, remercient très sincèrement les nombreuses personnes qui leur ont témoigné des marques d'amitié et de sympathie à l'occasion de la mort de

M. Joseph Maestracci

et les prévient qu'une messe de sortie de demi sera dite lundi, 4 mars, à 9 heures du matin, à l'église des Capucins.

Madame et M. Joseph Quilichini remercient leurs parents, amis et connaissances, des marques de sympathie qui ont été témoignées à l'occasion du décès de leur mère et belle-mère

Mme Pasquine CHIAPPE

Née LECA

et les prient de bien vouloir excuser à la messe de sortie de demi qui aura lieu lundi, 4 mars, à 9 heures du matin, en l'église Saint-Jean.

Avis aux Sériciculteurs

M. Henry de Signorio (Ile-Rousse) a l'honneur d'informer MM. les Sériciculteurs qu'il livre de la graine de vers à soie, race jaune, aux conditions suivantes :

Les éducateurs seront libres de vendre leur produit au mieux de leurs intérêts, la valeur de la graine, (7 francs les 30 g.) ne sera due qu'au cas ou le produit qui en résultera ne serait point vendu à M. de Signorio. En cas de vente à ce dernier, la livraison des cocons devra avoir lieu à l'Ile-Rousse ou à Ponte-Leccia.

M. de Signorio rappelle aux éducateurs qu'il a toujours offert les meilleurs prix pour les cocons de filature.

On est prié de s'inscrire sans retard ; la quantité disponible étant limitée.

GRAND VIGNOBLE de Giovichi

VIN VIEUX
de Sartene

Analysé garanti naturel vendu directement par le propriétaire

Maisons de vente :

BASTIA : 5, place Saint-Nicolas et boulevard Saint-Angelo.

ILE ROUSSE : Rue de la Caserne.

Gros et Détail

Vin rouge . .	0,25
Vin blanc . .	0,40
Vinaigre. . .	0,25

Grand entrepôt de Vins

CORSES, D'ALGERIE & D'ITALIE

ORESTE BIAGINI

5, Avenue Carnot, Bastia

Grands Prix, 1 Diplôme, 6 Médailles obtenus aux diverses Expositions

Vente en Gros et au Détail

LIVRAISON A DOMICILE

La Maison ORESTE BIAGINI, offre ses vins vieux et nouveau, garantis purs de raisins frais, à des conditions très avantageuses.

L'essai est préférable à une longue réclame. C'est pourquoi Elle envoyera, sur simple demande, des échantillons francs à domicile.

Aperçu des prix :

Vins d'Algérie et de Frontignan, rouge : 0,30 et 0,35 le litre.

Vins de Corbières et du Roussillon, blanc : 0,30 le litre.

Vins de Corse (territoire de Vescovato, Alisero, Taillone, etc.,) rouge : 0,30 et 0,35 le litre ; blanc : 0,40 le litre.

Vinaigre à 0,30 le litre. — Huile d'olive à 1 franc le litre.

Elle présente aux fins gourmets :

Des vins fins vieux en bouteilles à 0,80 et 1 franc la bouteille.

Des vins de Chianti (Italie), à 1 franc 40 le fiasco, 0,70 le 1/2 fiasco, 0,50 le 1/4 et 0,35 et 1,8.

Des vins de Marsala (Sicile), à 4 fr. 60, 2 fr. 75 et 2 fr. la bouteille.

En flacotti : 3 fr. le fiasco de 2 litres 3/4, 1 fr. 60 le 1/2, 0,90 le 1/4 de fiasco et 0,50 le 1/8 de fiasco.

Des vins de Bordeaux (Médoc vieux) à 1 fr. 25 la bouteille.

Des vins d'Asti mousseux à 1 fr. 75 la bouteille.

Des vins de Barbera (Italie), à 1 fr. 50 la bouteille.

Madère et Malaga (Espagne), 1 fr. 40 la bouteille et 0,90 c. la 1/2 bouteille.

Des muscats de Frontignan, vieux, 1 fr. 25 la bouteille et 0,80 la 1/2 bouteille.

Vermouth de Turin, 1 fr. 50 la bouteille.

Quinquina *Pompeanus*, 1 fr. 40 la bouteille.

Vermouth supérieur, à 1 fr. 40 la bouteille.

Apéritif *Le Pal*, 1 fr. 50 la bouteille.

Gaultiens, à 1 fr. 40 la bouteille.

GRANDS VINS DE CHAMPAGNE

Gratien et Meyer, 3 fr. 25 et 3 fr. 75 la bouteille.

Duc Reynard de Chamousseau, 2 fr. 50 et 2 fr. 75 la bouteille.

Frérot à Epernay, 4 fr. 50 et 5 fr. la bout.

BON POUR UN LIVRE GRATUIT

Le R. P. Henry, du monastère de la Trappe, envoie son dernier ouvrage à tout le monde, sans exception, qui en fera la demande par carte postale ou lettre affranchie à 0,10 centimes.

Ce livre, qui a pour titre : *Le Secret de la Santé*, est un véritable trésor de médecine pratique, qui donne la guérison de toutes les maladies, même les plus graves, par des moyens simples, naturels, à la portée de tous.

Ecrire au R. P. Henry, Trappe de Staouéli, par Alger.

En vente chez M. Marfisi,

Place Saint-Nicolas, 13.

Vin vieux en bouteilles Blanc et Rouge. — Vinaigre et Eau-de-Vie coupe de Patrimonio.

Marque recommandée

COGNAC — FINE CHAMPAGNE

BOULESTIN & Cie

COGNAC

PHOTOGRAPHIE POUR TOUS
J. MORETTI
CORTE (Corse)
Grande collection de cartes postales
illustrées du pays, 700 modèles
1.700.000 cartes postales en magasin
VENTE EN GROS ET AU DÉTAIL
Agrandissements inaltérables de toutes les dimensions, en noir et en couleurs.

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION
Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et Lafarge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques en ciment. — Briques plates et rondes. — Carreaux. — Tomettes. — Tuyaux en poterie et en grès.
FERS A PLANCHER I
Fers à barres: Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Ronces artificielles
TUYAUX EN FONTE, EN GROS
Appareils Sanitaires
Charles CLÉMENT & Cie
Entrepôts aux Magasins Généraux, Boulevard de Cardo, 1.

GRANDE TEINTURERIE-BLANCHISSERIE
DE LA MÉDITERRANÉE
Maison fondée en 1871 — Maison fondée en 1871
H. Fraissinet & Cie
Société en Commandite par Actions - Capital: 500.000 Francs
Siège Social, Usines & Bureaux
Marseille - Chemin de Saint-Jean-du-Désert - Marseille
La Maison a l'honneur d'informer le Public Bastiais qu'elle vient de créer, à Bastia, un dépôt-succursale qui s'occupera de recevoir les effets confiés par les clients, de les expédier à l'usine et de les rendre franco à domicile, dans un délai de huit jours.
Notre Usine, qui occupe environ 200 personnes, placées sous notre surveillance, nous permet, par son installation toute moderne, d'exécuter les travaux les plus minutieux. L'importance qu'a prise notre Maison, n'est dûe qu'à la bonne et prompte exécution apportée dans les travaux qui nous sont confiés.
Nous faisons la teinture, le nettoyage et l'apprêt de tout ce qui concerne le vêtement et l'ameublement, par des procédés spéciaux qui nous sont exclusifs.
TEINTURES EN TOUTES TEINTES
Nettoyage de Vêtements pour Dames, Civils & Militaires
Aucun vêtement ne sera ni déteint ni détérioré, et sera livré avec un fini irréprochable et à des prix défiant toute concurrence.
Des Catalogues illustrés sont à la disposition des Clients au Dépôt :
Chez M. SAUVEUR AYMO, Tissus
BASTIA — 17, Boulevard Paoli 17, — BASTIA

Cordonnerie Modèle
Bastia, 33, Boulevard Paoli, 33, Bastia
EUGÈNE PERICCHI, propriétaire
Automne-Hiver 1906-1907
Chaussures en tous genres
pour Dames, Hommes, Fillettes et Enfants
Grand choix de chaussures fourrées de tous modèles
Assortiment complet de pantoufles
Prix très réduits

Rayon spécial de chaussures de luxe en chevreau glacé, Box-calf et mégis fabriquées exclusivement pour la maison et qui seront vendues à des prix de bon marché inconnus jusqu'à ce jour.
M. Eugène PERICCHI a l'honneur de prier sa nombreuse clientèle et le public en général de s'assurer par une visite à son magasin du soigné de tous ses articles et de la modicité des prix établis.
La Maison se charge des réparations

L'Art de Gagner de l'Argent à la Bourse
25 ans de succès, a valu à l'Auteur les félicitations des Financiers les plus distingués. — Envoi Gratis. — GAILLARD, 3, rue Feydeau, Paris.

MARBRERIE
Cheminées de tous styles — Marbres pour meubles
L'entreprise de tous travaux d'Art et de Commerce en marbres, granits, porphyres, syénites et pierres de Corse et de toute provenance.
Exploitations de la pierre de Sisco (dite confoline), incomparable pour tombeaux et tous travaux pour bâtiments.
Dépôt de dalles, marches, éviers en pierre de Brando, de carrières si puissantes de la Maison.
Seule Maison récompensée aux Expositions modèles de Paris 1855, 1867, 1878, 1900 et de Milan 1906
A BASTIA LA PLUS HAUTE RÉCOMPENSE
Grand diplôme d'honneur
JOSEPH LUCIANI
Bastia, Boulevard Paoli, 33, et Sisco-Marine (Cap-Corse)
Travaux d'art dirigés par B. LUCIANI, élève de l'Ecole des Beaux-Arts de Carrare (Italie).
Dessins et Devis sur commande
PLATRE DE PARIS
Appareils fumivores,
Chassis pour cheminées en tôle et cuivre,
Ventilateurs,
Appareils inodores pour garde-robes
Adresser commandes soit à Bastia, soit à Sisco
PRIX TRÈS MODÉRÉS

Demandez et offrez dans tous les Cafés l'AMARO MATTEI, apéritif supérieur.

Installation à Gaz
Jean Ciuf, ex-ouvrier du Gaz
Bastia, 13, Boulevard Paoli, 13, Bastia
Vente de becs, verres et manchons
Appareils sur commande
Abonnement pour l'entretien de l'éclairage : — Travail soigné et garanti.

ANCIEN CABINET PRADERE
PIERRE SABATÉ
Chirurgien-Dentiste
des Lycée
SUCCESSEUR
DENTS & DENTIERS
(Systèmes perfectionnés)
OBTURATION
& EXTRACTION DES DENTS
sans douleur
Bd Paoli, 18, ou 1er
Maison Benedetti
M. P. SABATÉ a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle, d'avoir à se mettre en garde contre certains charlatans ambulants — se disant chirurgiens-dentistes — qui n'ont pas le droit d'exercer la profession et qui empoisonnent des matières nuisibles à la santé pour la fabrication de dents artificielles.

Le Directeur-Gérant,
J.-B. Ollagnier.
Bastia, Imprimerie Ollagnier.

Maux de Dents
guéris radicalement
par Boulettes Dentaires
de A. FOURNEAUD, Pharmacien, à Périgueux
Dépôts : Pharmacies Luigi à Bastia, Raffalli à Corte, Paderosi à l'Ile-Rousse, Sangiolo, 3, cours Napoléon, à Ajaccio.

Aux tempéraments délicats offrez un
VIN DU CAP CORSE
à base de Quinquina
de la Maison L.-N. MATTEI, & Cie — BASTIA (Corse)
Apéritif Tonique Fortifiant
Ce vin que nous offrons avec confiance aux Consommateurs diffère complètement de tous ceux connus à ce jour; d'un goût agréable au palais, il est à la fois tonique et apéritif.
Pris avant les repas, il excite l'appétit, puis après il active et facilite la digestion.
Demandez dans tous les bons Etablissements un Vin du Cap Mattei

THÉ BLAIZE PÈRE — LE MEILLEUR PURGATIF DÉPURATIF
60 ANS DE SUCCÈS. — EN VENTE DANS TOUTES LES PHARMACIES
FARINE LACTÉE NESTLÉ
Aliment préféré des enfants.
Exigez l'AMARO MATTEI plus de recherché ; refusez-le, demandez-le MAT-TEI.

TRENTE-DEUXIÈME ANNÉE — N. 65
MARDI 5 MARS 1907
00127
Le Petit Bastiais
5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES
Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
J.-B. OLLAGNIER, Directeur
Les abonnements sont payables d'avance et reçus aux Bureaux du Journal.
ABONNEMENT (Payable d'avance)
Union Postale, et autres Pays : le port en sus.
On ne répond pas des manuscrits déposés.

LE CALENDRIER

Fête d'Aujourd'hui : St Jean de la Croix.
Soleil: (heure nationale)
Lever, 6 h. 4 m. — Coucher, 5 h. 24 s.
Dernier quart., le 6 — Nouv. Lune, le 13.
Fête de Demain Saint Théophile.

4 MARS

L'Etat épicier

Les partisans de l'Etat-Patron ne sont pas encore satisfaits de le voir marchand de tabac, fabricant d'allumettes, facteur, télégraphiste, chef de gare, etc, ils le veulent voir encore ouvrir d'autres guichets à monopole ; hier, c'était le monopole de l'alcool, aujourd'hui celui du café, demain celui du pétrole.

Ce n'est pas qu'on se fasse d'illusion sur son incompétence industrielle, on le sait, de ce côté-là, irrémédiablement infirme et cependant d'une insupportable prétention, mauvais coucheur comme un sourd et intransigeant comme un patron qui ne craint pas la concurrence. Mais ceux qui flattent sa marotte ont, pour des fins étrangères et même opposées à l'essor national de l'industrie et du commerce, besoin que l'Etat collectiviste poise à pleines mains à la source même de la fortune publique pour les aider ensuite de cet aliment du fonds commun à réaliser leur programme de transformation sociale.

C'est même pourquoi, en ce moment, on le pousse à s'affubler du tablier de l'épicier marchand de denrées coloniales et de café pour commencer.

Un conseiller municipal de Paris, M. Turot, socialiste, bien entendu, a eu cette lumineuse idée sur le bateau qui le ramenait du Brésil.

Nous consommons, bon an mal an, 91 millions de kilos de café : sur ce total le Brésil à lui seul nous en envoie la moitié, divers autres pays le reste, sauf 758.000 kilos environ qui nous sont fournis par nos colonies.

On a fait ce qu'on a pu pour développer dans celles-ci cette culture ; tandis que les cafés étrangers payent un droit de douane énorme (136 francs par 100 kilos), supérieur à leur valeur intrinsèque, on n'a imposé que de 68 fr. nos cafés coloniaux. Néanmoins, on n'a jusqu'ici obtenu que le médiocre résultat qu'on vient de voir. Cependant il devrait y avoir quelque chose à faire de ce côté, c'est à quoi tout d'abord eût songé tout autre économiste qui n'eût pas été doublé d'un collectiviste. Mais M. Turot n'a pas eu un seul instant sa pensée tournée de ce côté. Ce qu'il s'est dit tout de suite, c'est ceci : tout le café que nous consommons vient du dehors, que l'Etat mette la main sur cette consommation pour la régir en monopole, il ne nuira à personne dans la métropole, puisque la métropole ne produit pas de café, à presque personne dans les colonies, puisqu'elles en produisent si peu.

Systématiquement, comme tous ses coreligionnaires en collectivisme, M. Turot s'est refusé à voir l'intérêt des millions de contribuables qui consomment du café et des milliers qui en font le commerce. Pour ne prendre que le commerce du Havre, il compte 172 maisons de cafés de première importance, autour desquelles gravite tout un monde d'ouvriers, d'employés, de commis, de voyageurs, de courtiers, sans compter les 1,200 dockers qui travaillent nuit et jour dans les docks-entrepôts à la manutention des balles et dont la stupéfaction a été vive quand ils ont appris que l'on songeait à leur enlever leur gagne-pain pour leur préparer un sort meilleur dans l'Eldorado collectiviste dont M. Jaurès, spécialiste de châteaux en Espagne, s'est fait l'architecte. Le commerce des cafés est l'âme de notre port havrais. Il y attire non seulement le café destiné à la consommation française, mais encore une partie de la consommation européenne : les fournitures de l'Allemagne, de la Suisse, de la Suède, de la Norvège. Bien plus, notre confrère Hugues Le Roux, dans une enquête sur place, a constaté que les Etats-Unis eux-mêmes logent et font garder au Havre le café qu'ils ont acheté au Brésil, gardiennage et manutention leur coûtant moins cher chez nous que chez eux !

Mais il faut tenir compte aussi des milliers de négociants en gros, en demi-gros, qui dans tout le pays achètent et revendent le café, pour la torréfaction duquel de nombreuses usines sont en pleine prospérité. Que d'expropriations à grands frais !

Cependant les partisans de la régie d'Etat établie sur les cafés n'en continuent pas moins leurs pointages de bénéfices et ils en sont arrivés à 150 millions en chiffres ronds. Quelle aubaine ! Seulement ces singuliers commerçants n'ont oublié que deux choses dans leurs calculs : les frais de manutention et de torréfaction et le déchet de 20 0/0 de son poids qu'un kilo de café vert perd en passant au brûloir !

Ce sont des détails évidemment à leurs yeux et nous ne les donnons aussi que comme tels et en passant, mais ce qui n'est pas un détail, par exemple, c'est la diminution de l'énergie productrice de la France industrielle et commerçante déterminée par les énervantes tendances, à l'heure même où grandissent de toute part dans le monde, dans un splendide essor d'expansion, les concurrences fécondes.

René Sabatier.

MUSIQUE MILITAIRE

PLACE SAINT-NICOLAS

Programme du 5 Mars à 3 h

Le Chasseur, pas redoublé,	Bastin.
Leitcha Cavalerie, ouverture,	Suppé.
Pizzicatillos, valse,	Wesly.
Ballet de Coppélia,	Delibes.
Courtin, polka,	Sellenick.

Conférence sur G. Carducci

Quand on a appris en France, que l'Italie avait perdu le plus éminent de ses écrivains et le plus représentatif de ses enfants, on s'est associé d'autant plus volontiers au deuil de la nation voisine et amie que l'illustre défunt était un admirateur déclaré de notre littérature et qu'il avait eu, presque toute sa vie durant, une préférence marquée pour nos institutions.

Nos lecteurs savent déjà quel hommage lui a été publiquement rendu jeudi dernier par M. Padovani, professeur d'italien au Lycée.

Avant-hier dimanche, un hommage plus discret, mais non moins approprié et nous moins senti, a été offert à la mémoire du poète, du professeur et de l'homme que fut G. Carducci, par Mlle Peraldi, maîtresse adjointe d'italien aux cours secondaires de jeunes filles de Bastia.

C'est une leçon en italien sur l'auteur des « Odes barbares » que la jeune maîtresse faisait devant les plus grandes élèves des cours. Mais leurs mères et leurs maîtresses et aussi bon nombre de leurs maîtres leur faisaient une couronne, emplissant la plus grande et la plus belle des salles et débordant dans les deux salles adjacentes.

Durant une heure environ, Mlle Peraldi a tenu auditrices et auditeurs sous le charme de sa parole harmonieuse, de sa voix d'or, si nous osons ainsi parler. En un langage aussi élégant que châtié, elle a raconté la vie de Carducci, ses luttes, ses enthousiasmes, ses déceptions aussi. C'était un ardent patriote, aux rêves duquel la réalité a donné quelques démentis. N'importe ! Né en Toscane et devenu Bolonais par quarante années d'enseignement, Carducci a eu une vie noble, pleine et haute. Honneur à lui et sincères félicitations et remerciements à sa jeune et aimable interprète, qui nous a lu aussi, nous allions l'oublier, quelques trop courts extraits de l'œuvre de Carducci, prose et vers, et qui a terminé par la lecture qui pouvait nous toucher le plus : deux strophes de la magnifique « Ode à Victor Hugo. »

Chante, pour les générations nouvelles, ô vieillard divin,
L'hymne séculaire de la race latine :
Chante, pour le monde qui est dans l'attente, la Justice et la Liberté !

F. C.

LA RÉFORME ÉLECTORALE

LA REPRÉSENTATION PROPORTIONNELLE ET LE SCRUTIN DE LISTE

Voici le texte du projet de loi élaboré par la commission du suffrage universel à la Chambre :

Article 1er. Les membres de la Chambre des députés sont élus au scrutin de liste pour six ans, suivant les règles de la représentation proportionnelle exposées ci-après.

L'élection se fait en un seul tour de scrutin.

Art. 3. Le département forme une seule circonscription. Toutefois, lorsque le nombre des députés à élire y est supérieur à 10, le département est divisé en circonscriptions déterminées par une loi.

Art. 4. Une liste est constituée par le groupement des candidats qui ayant fait la déclaration de candidature exigée par l'article 2 de la loi du 17 juillet 1889 se présentent conjointement aux suffrages des électeurs.

Elle ne peut comprendre plus de noms qu'il n'y a de députés à élire dans la circonscription ; mais elle peut comprendre un nombre moindre de noms. Les candidatures isolées sont considérées comme constituant chacune une liste distincte.

Art. 5. Le dépôt de la liste est fait à la préfecture à partir de l'ouverture de la période électorale, et au plus tard cinq jours francs avant celui du scrutin. La préfecture l'enregistre, la numérote et en délivre récépissé à chacun des candidats.

Ne peuvent être enregistrés que les noms des candidats dont la signature a été apposée sur la liste. L'enregistrement est refusé à toute liste portant plus de noms qu'il n'y a de députés à élire.

Aucun des candidats déjà inscrit sur une liste ne peut être inscrit sur une autre à moins d'avoir notifié à la préfecture, par exploit d'huissier, sa volonté de se retirer de la première, d'où son nom est aussitôt rayé.

103 — Feuilleton du Petit Bastiais

LA MATELASSIÈRE

PAR

ODYSSE BAROT

TROISIÈME PARTIE.

LA VICOMTESSE OLGA.

X

PREMIÈRE ESCARMOUCHE

Le soir, Michel arrivait, bien préparé pour la lutte, à l'hôtel de la rue Saint-Dominique, où on l'attendait avec impatience. Le dîner fut plus silencieux que de coutume ; à peine échangea-t-on quelques mots banals. Un certain recueillement régnait dans la salle à manger. Le fils, le père, la belle-mère semblaient également gênés et contraints. Ces deux derniers ne doutaient pas que le vicomte ne prît, quand le café serait servi, l'initiative de l'explication que rendait nécessaire le petit article publié le matin. Et ce n'était pas devant les domestiques qu'on pouvait aborder un pareil sujet.

A leur vive surprise soit qu'il n'osât pas engager la lutte où son bonheur était en jeu, soit qu'il voulût se tenir strictement sur la défensive, ce qui est souvent la meilleure tactique en matière de stratégie, Michel ne se hâtait guère de sortir des vulgaires généralités de la conversation ; il parlait de la séance de la Chambre, de la représentation de la veille à l'Opéra, des scandales du Panama.

Agacée par cette réserve systématique, qu'elle ne pouvait attribuer à l'ignorance — la nouvelle ayant été reproduite par les journaux du soir — Mme de Beaujardin lui demanda brusquement s'il connaissait l'échu en question. Mis ainsi au pied du mur, il déclara qu'en effet il l'avait lu, non sans étonnement et sans colère.

— Et que comptes-tu faire ? ajouta-t-elle en lâchant sur son beau-fils un regard scrutateur.

— Ce que je compte faire ? Mais rien, ce me semble ; ce n'est pas à moi qu'il appartient de démentir cette nouvelle fausse.

— On tout au moins prématurée, hasarda la comte à demi-voix.

Michel n'eut pas l'air d'entendre l'observation paternelle.

— Bref, c'est très fâcheux pour nos amis, reprit la comtesse. Voilà la pauvre enfant compromise.

— J'en suis désolé pour Mlle de Villerain. Je ne saurais être responsable de ce canard mondain.

— Directement non...

— Si indirectement, chère mère.

— Pourtant il n'y a pas de fumée sans feu. Ce bruit a couru apparemment...

— Ces malveillants guettés de la jeune fille ont été remarquées et commentées, ajouta la mère.

— Mes assiduités ?... Mais je ne lui ai jamais fait la cour, que je sache ?

— Blanche te déplaît donc ?

— Pas du tout. Je la trouve charmante...

— Hé bien, épouse-la, sacrebleu ! s'écria le comte en souriant... Tu vois bien que tu l'aimais sans le savoir, puisque tout le monde s'en est aperçu... Après cet incident, il ne s'agit plus de tergiverser.

— Et puis tu es d'âge à te marier, mon cher enfant, à asseoir ton existence, continua Mme de Beaujardin. Blanche est un brillant parti. Vous vous convenez sous tous les rapports. Nous serions si heureux, ton père et moi, de resserrer ainsi les liens d'amitié qui nous unissent depuis si longtemps aux Villerain. Voilà des années que nous caressons l'idée de ce mariage.

L'amoureux de Pâquerette ne se pressait pas de répondre. Il lui en coûtait de causer un déplaisir à l'excellente femme qui l'aimait tant. C'était la première fois qu'il allait avoir avec son père un conflit sérieux.

Son mutisme fut pris pour un acquiescement.

— Qui ne dit mot consent ! fit l'ancien diplomate.

— Et comme il faut hâter le fer pendant qu'il est chaud, ajouta la comtesse, tu nous autorises à aller dès demain...

— Pardon ! Pardon ! chère maman ; je ne consens à rien du tout, dit-il avec une certaine fermeté...

— Tu veux réfléchir un jour ou deux ?

— Mes réflexions sont toutes faites. Je n'épouserai jamais, quelque sympathique qu'elle me soit d'ailleurs, Mlle de Villerain...

Exclamations des deux époux ; colère du comte.

— Et pourquoi, monsieur ? demanda celui-ci. Elle ne vous semble pas d'assez bonne famille ? Il vous faut une princesse peut-être ?

— Non, certes ! murmura-t-il avec un jeu de physionomie dont ils ne purent comprendre la signification.

— Tu ne devrais pas te montrer si altivable avec Blanche, lui laissa entendre, ainsi qu'à tout le monde, qu'elle ne t'était pas indifférente...

— Voyons ! maman. Je ne pouvais pourtant pas être envers elle impoli et grossier. Je n'ai rien laissé croire à personne...

— Michel ! Michel ! Je t'en prie ; fais le pour nous. Quel affront pour cette chère enfant ! Et, puisque, en somme elle ne te déplaît pas, tu l'avouais il n'y a qu'un instant...

— Enfin il y a là pour toi une question d'honneur ! reprit M. de Beaujardin...

— Si encore tu avais à invoquer une raison plausible ?... poursuivit la belle-mère...

— Je pourrais vous répondre que je ne songe pas à me marier, que je ne veux pas enterrer de longtemps ma vie de garçon. Mais j'aime mieux être franc.

— Alors tu crois avoir un motif de refuser une alliance qui nous combleraient de joie ? Ce motif quel est-il ?

— J'en ai deux. Il m'est absolument impossible d'épouser Mlle Blanche : voyons, parce que je ne l'aime pas. Et je ne comprends pas le mariage sans l'amour...

— Bah ! l'amour viendra plus tard, dit le comte.

— La seconde raison est décisive : c'est que je ne suis plus libre. J'en aime une autre.

— Voilà le grand mot lâché : nous l'attendions... Ce n'est pas sérieux...

— Pas sérieux, mon père ?

— Tu as une liaison ! Pardieu ! C'est de bon âge... Nous le savions... Nous nous en doutions... Tes allures mystérieuses depuis quelques mois étaient assez significatives... Ho bien, mon ami, cette chaîne, il faut la rompre...

— Soit franc, Michel, dit à son tour Mme de Beaujardin. Tu as une intrigue avec une femme mariée, n'est-ce pas ?

Oh ! ne nie pas. Il y a beaux jeu que je l'ai deviné. Et cela m'inquiétait... Ces aventures-là, vois-tu, tournent toujours mal et ont parfois un dénouement tragique...

Le jeune homme hocha la tête en signe d'énergique dénégation :

— Une femme mariée ? Vous vous trompez, maman. Je vous l'affirme.

— Tant mieux ! répliqua le père... La rupture avec une demi-mondaine ne devient plus qu'une question d'argent... On fera un sort à la maîtresse.

(*A suivre*).

Vingt quatre heures avant l'ouverture du scrutin les listes enregistrées doivent être affichées avec leur numéro, à la porte des bureaux de vote, par les soins de l'administration préfectorale.

Art. 6. Chaque électeur dispose d'autant de suffrages qu'il y a de députés à élire dans sa circonscription.

L'électeur peut accumuler la totalité ou plusieurs de ses suffrages sur un même nom.

Les procès verbaux des bureaux de vote constatent le nombre de suffrages recueillis par chaque candidat.

Art. 7. La commission de recensement centralise les procès-verbaux des bureaux de vote, et établit la masse électorale de chaque liste.

La masse électorale de chaque liste est la somme des nombres de suffrages respectivement obtenus par les candidats appartenant à cette liste.

Art. 8. Pour répartir les sièges entre les listes, chaque masse électorale est successivement divisée par 1, 2, 3, 4, et les quotients obtenus sont inscrits par ordre d'importance, jusqu'à ce qu'on ait déterminé dans cet ordre autant de quotients qu'il y a de députés à élire dans la circonscription ; le plus petit de ces quotients sert de diviseur commun. Il est attribué à chaque liste autant de députés que sa masse électorale contient de fois le diviseur commun.

Art. 9. Dans chaque liste les sièges sont dévolus aux candidats ayant obtenu le plus de suffrages, et, en cas d'égalité de suffrages, aux plus âgés.

Art. 10. S'il arrive qu'un siège revienne à titre égal à plusieurs listes, il est attribué parmi les candidats en ligne, à celui qui a recueilli le plus de suffrages individuels, et, en cas d'égalité de suffrages, au plus âgé.

Art. 11. Les candidats non élus de chaque liste qui ont recueilli le plus grand nombre de voix sont classés premier, second, troisième suppléants, et ainsi de suite.

En cas de vacance par décès, démission ou toute autre cause, les suppléants seront appelés, suivant le rang de leur inscription, à remplacer les titulaires de la même liste, pourvu qu'ils jouissent, à ce moment, de leurs droits politiques.

Art. 12. Si, plus de six mois avant la fin d'une législature, la représentation d'une circonscription est réduite d'un quart, ci qu'il ne se trouve pas de suppléant susceptible d'être proclamé député, il est procédé dans cette circonscription à des élections complémentaires.

Art. 13. La présente loi est applicable aux départements d'Algérie. Il n'est rien innové en ce qui concerne la représentation des colonies.

CIRNEA

17, Boulevard Paoli

Mercredi, 6 mars, à 9 heures du soir

Veglione paré-masqué

Les masques seront rigoureusement reconnus à l'entrée par une commission.

PRIX D'ENTRÉE :

1 fr. pour les sociétaires et les membres de leurs familles.

3 fr. pour les étrangers.

Les cartes sont en vente à la librairie Ollagnier. Il n'en sera pas délivré à l'entrée.

Ce que disent les Journaux

L'Estafe

A propos de la réforme de la police :

« Les lois n'ont pas d'efficacité contre les mœurs, ni les agents asservis contre la double application des lois ; c'est un cercle vicieux que nous continuerons à y tourner en dépit des plaisanteries superficielles de Clémenceau et du sarcasme de députés dont il demandera sans doute l'équivalence en recette aux impôts arbitraires de M. Caillaux ».

Le Siècle

M. Cavaly :

« On va renforcer la police en France et la gendarmerie. On n'en pas jusqu'à la résurrection de la garde nationale comme le demandait plaisamment le député Constant. Cette réforme est réservée pour une autre fois et pour le cas où les autres ne suffiraient pas. Les bons vont pouvoir se rassurer et les méchants vont trembler. Mais si les bons se rassurent, ils devront payer leur réassurance. Il paraît que rien que pour Marseille le prix de la sécurité nouvelle dépasserait un million. Qu'importe ! Toute la question est que la police coûte moins cher que les cambrioleurs, et il y a encore de la marge ».

Le Rappel

M. Ch. Laurent :

« Il est indispensable que si les agents arrêtent les délinquants, on ne les remette le plus vite possible en liberté jusqu'au jour, où par une peine naturelle, ils seront devenus des criminels. Sans cela, les fruits que le Parlement va voter et qu'il aura raison de voter sur la demande du ministre de l'intérieur, seront dépensés en pure perte par la faute du ministre de la Justice. L'heure est vraiment venue de tenter un effort pour rassurer le public qui s'alarme et pour faire que dans le pays, enfin, on ne jouisse plus de la liberté du sarin, de l'égalité devant le revolver et de la fraternité... pour les apaches seulement ».

La Libre Parole

Sur les antimilitaristes :

« Je ne vois pas d'inconvénient à ce que l'on charge Hervé et les antimilitaristes d'imprécations, mais la vérité que commencent à avouer des hommes comme Edouard Lamy ou le général Donop, c'est que ce n'est ni Hervé, ni les antimilitaristes qui ont fait l'antimilitarisme. Ce sont les gérances qui n'ont rien compris à l'âme du pays qui, au moment de l'affaire Dreyfus, n'ont rien senti vibrer en eux. Au fond, c'est le pendant, trente ans après, d'où la répression pure et simple de la capitulation de Metz, c'est le même manque d'initiative chez les chefs et la même réponse chez les officiers : « Nous ne pouvons rien faire sans les chefs ».

PROGRAMME
des Fêtes de la Mi-Carême

Sous la présidence d'honneur de MM.

le Premier Président Colliu,
le Procureur Général Levie-Rimolino,
le Sous-Préfet Montigny,
le Maire de la Ville Gaudin.

Le samedi, 9 mars, à 9 h. 1/2 dans le local de la Chambre Musicale, 4, rue de l'Intendance, près la place du Marché

Redoute Bleu et Blanc

(Tenue de soirée également admise)

au bénéfice de l'œuvre de l'ASSISTANCE PUBLIQUE

Le dimanche, 10 mars, à 3 h. sur la place Saint-Nicolas pendant le Concert Militaire

Bataille de Fleurs et de Confetti

Défilé de Masques

Grand concours de Travestis

(Des récompenses seront accordées par le Comité aux personnes les mieux costumées).

Dimanche soir, à 9 heures, sur le boulevard Paoli, avec le gracieux concours de la *Lyre Bastiaise*,

Concert, place des Platanes.

Illumination générale du Boulevard.

Grande Bataille de confetti.

N. B. — Les personnes invitées à la Redoute sont priées de retirer leurs cartes chez M. Brandizi, 26, boulevard Paoli, ou auprès des membres du Comité.

Le Comité des Fêtes :

Président, H. de Montera.
Vice-Présidents, J. Gregori, E. Brandizi.
Secrétaire, Fernand Maitei.
Trésorier, J. Vincensini.
Commissaires : J. Albertini, P. Angeli, J. Franceschi, J.-H. Luca, H. Museo, M. Orengia, J.-M. Pelin, E. Sanu, L. Stramia, J. Susini, J. Zuani.

GAZETTE DEPARTEMENTALE

LURI. — Dans le *Petit Bastiais* du 1er mars, un de mes bons amis, heureux de me jouer une farce, annonce que 70 électeurs se séparent de la mairie.

Présentés dans ce sens, sans un mot qui en laisse deviner le côté fantaisiste, la nouvelle devient de mauvais goût. C'est un peu le pavé de l'ours.

Un adversaire n'eût pas mieux fait.

JEAN FRANCESCHI, *Maire.*

* *

BONIFACIO. — Alerte générale, le 28 février, dans la place de Bonifacio. Dès sept heures du matin, tous les emplacements prévus étaient respectivement occupés par le détachement du 163e d'infanterie commandé par le capitaine Liver, remplissant les fonctions de chef de bataillon, et le 3e batterie d'artillerie, sous les ordres du capitaine Coppolani.

M. le général Chevastre, gouverneur de la Corse, a commencé son inspection en visitant nos batteries de côte ; puis il n'est rendu au camp de Monte Leone où il a passé la revue des troupes de la garnison, laquelle n'est terminée à neuf heures.

Un tir à la cible qui a été exécuté le [illegible] a été [illegible]

M. le général Chevastre a été très satisfait de la parfaite correction et de la bonne tenue des troupes.

* *

VIVARIO. — Dimanche, à 2 heures de l'après-midi, M. Corteggiani, professeur d'agriculture de l'arrondissement de Corte, a fait dans une des salles de l'école de garçons, une conférence où il a traité successivement les questions suivantes : les syndicats agricoles ; — la création des prairies naturelles et des prairies artificielles ; — les engrais chimiques.

En un langage clair, simple, à la portée de ses auditeurs, M. Corteggiani a su donner des détails très intéressants. Aussi l'a-t-on écouté bien attentivement.

Après la conférence, M. Corteggiani n'est mis gracieusement à la disposition des agriculteurs qui avaient à lui demander des conseils ou des instructions sur quelques cas particuliers.

Ce n'est pas la première fois que ce conférencier vient prendre la parole à Vivario. Toujours il obtient un vif succès.

* *

BONIFACIO. — C'est le premier mars, que notre sympathique receveur des postes, M. Zamponi a pris possession de son service. Nous le félicitons bien cordialement pour l'avancement dont il vient d'être l'objet et lui souhaitons, en même temps, le bienvenue dans notre ville. La population bonifacienne est heureuse de revoir parmi elle, cet excellent fonctionnaire.

— Il n'est point de joie sans amertume : un petit neveu de M. Zamponi, Napoléon Balesi, — le fils de M. Laurent Balesi, propriétaire — était décédé le 1er mars courant, à peine âgé de quatre ans.

Nous adressons aux familles Zamponi et Balesi nos plus sincères condoléances.

* *

PETRETO-BICCHISANO. — Vendredi 1er mars, la population de Petreto Bicchisano assistait respectueuse à l'enterrement de M. Joseph Catany, âgé de 93 ans.

La mort de ce bon et vertueux vieillard laissera pour ceux qui l'approchèrent de vifs regrets et un souvenir constant de sa vie.

La vigilante sollicitude dont l'entoura son père, permit au jeune Catany de développer dans sa jeune âme ces vieilles et traditionnelles croyances qui firent le bonheur de sa vie.

Il a su rester rigoureusement fidèle à ces convictions généreuses, et c'est avec une véritable satisfaction que chacun aimait l'approcher, s'honorer de ses conseils, l'aimer, le respecter.

On le voyait encore, il y a huit jours, son journal à la main, se promener dans nos rues, se dispensant des lunettes, nous donnant le résumé de ses lectures.

Sa vie n'est qu'une éternelle réperscussion de bonté, d'honneur, d'affection, que nous devrions copier pour en être heureux.

Bonapartiste de naissance, fidèle à ce drapeau qu'il n'a jamais humilié, il restait seul à Petreto avec son fils, M. Jean Catany, le digne disciple de ces opinions.

Chrétien fervent et rigide, il consacrait ses efforts à la défense de sa foi qu'il avait sincère et profonde. Combien on s'amusait à l'injurier sur la loi de séparation, mais toujours éloquent il restait maître de ses saines et salutaires doctrines.

Nous nous inclinons respectueusement devant le cadavre de M. Catany Joseph ; jamais on lui nous n'oublierons : « Dieu, Patrie, Famille. »

Nous adressons à son fils et à sa famille l'expression de nos sincères et légitimes condoléances. — D'ORCONE.

Bulletin Financier

Paris, 1er mars 1907.

Marché ferme, sauf sur les Russes qui sont en réaction sensible. Notre 3 0/0 clôture à 96.10. Nos Sociétés de Crédit sont presque toutes en reprise : Crédit Foncier 675, Crédit Lyonnais 1.319, Comptoir National d'Escompte 698, Société Générale 671.

Valeurs industrielles bien disposées. En Banque, les obligations 3 0/0 du Port de Paris sont demandées à 467. En échange à 462 l'obligation 6 0/0 de la Venezuela Central Railway.

L'action Parée Athènes Péloponèse est en plus value importante à 165. Cevenol Breg accentue sa reprise à 265. L'action Motor Cab est ferme à 87.50 et la debrecel à 154. La De Mello Brazilian Rubber est calme à 45. La Rio Banyo progresse à 196. L'action Zinc de Tarnel s'inscrit à 155. Les actions nouvelles des mines et fonderies de Francardo, jouissance 1er janvier 1907, 1 produites hier, se sont négociées à 225, présentant un écart de 8 à 10 frs avec les anciennes qui ont droit au dividende de 1906.

L'Energie Electrique est fermes à 701, intéressant à la veille du nouveau régime de l'électricité à Paris. Aujourd'hui ont été introduites les actions des mines de cuivre de Prunelli à 142.50 et finissent demandées à 121 et 125.

Nos chemins de fer sont bien tenus.

Nécrologie

M. VINCENT D'ANGELIS

Le paquebot postal a ramené hier le corsenil de M. Vincent d'Angelis, décédé ces jours derniers à Marseille, à la suite d'une bien longue maladie.

A l'arrivée du paquebot, le cercueil a été déposé dans le hangar de la Compagnie Fraissinet, transformé en chapelle ardente, et c'est là que s'est formé le cortège, à dix heures du matin.

La cérémonie religieuse ayant été célébrée à Marseille, des quais on s'est rendu directement au cimetière où l'inhumation a été faite dans le caveau de la famille.

Le deuil était conduit par M. Félix d'Angelis, M. Benedetti, juge de paix, entourés de leurs nombreux parents et amis.

Nous présentons toutes nos condoléances aux familles d'Angelis, Benedetti et Negues-Bourchat.

Y a-t-il un malade chez vous ?

Lisez ceci sur les Pilules Pink.

Les Pilules Pink calment tous les jours les souffrances de quantités de gens et les guérissent rapidement. Aux anémiques, elles donnent du sang, de l'énergie, des forces. Elles font disparaître la chlorose qui empoisonne la jeunesse de tant de charmantes jeunes filles. A ceux qui ont l'estomac délabré elles donnent un estomac résistant. Elles guérissent les douleurs rhumatismales, la neurasthénie sous toutes ses formes, les migraines, les névralgies. Elles sont un excellent régulateur des fonctions délicates de la femme.

Elles font beaucoup de bien et nous recevons chaque jour des lettres comme celles que nous publions ci-dessous :

Mlle Louise Gauty, 4, rue Edme Piot à Montbard (Côte d'Or), écrit :

« Le traitement des Pilules Pink m'a été très favorable. J'étais très anémique, très pâle et très faible par conséquent. Depuis que j'ai pris les Pilules Pink j'ai très bonne mine et si reprie toutes mes forces ».

M. Lambeve, bûcheur, Hôtel du Lion d'Or à Remiremont (Vosges), écrit :

« Depuis longtemps je souffrais cruellement d'une maladie d'estomac. J'éprouvais de fortes douleurs après avoir mangé et ma digestion se faisait bien difficilement. Un de nos amis m'a conseillé de prendre les Pilules Pink. J'ai eu l'heureuse inspiration de suivre son conseil et je dois vous dire qu'après avoir pris quelques boîtes je me suis senti très bien. J'ai maintenant bon appétit et je digère très bien. »

On trouve les pilules Pink dans toutes les pharmacies et au dépôt : Pie Gablin, 23, Rue Ballu, Paris, 3.50 la boîte, 17.50 les 6 boites franco.

Petite Gazette

Variations Atmosphériques du 3 mars

Thermomètre 7 heures du matin + 10 6
à midi + 10 8 à 6 heures du soir + 11
Maxima + 12 Minima + 7 .

Baromètre — **Thermo du matin**, 768 mm à midi, 768 mm **6 heures** du soir, 770 mm

Vent — Dans la matinée, calme
Dans l'après-midi, id.

Etat du ciel, couvert.

Pluviomètre, à 7 h. du matin : 0 mm.

* *

Douanes

M. Ottavy, commis-principal des douanes à Bastia, a été promu à une classe supérieure.

Toutes nos félicitations.

* *

Le mois de mars

D'après Mathieu de la Drôme, le mois de mars sera excessivement variable : alternativement pluvieux et venteux de 1er au 15 ; plus particulièrement venteux du 15 au 31. Une hygiène rigoureuse est à observer.

Jusqu'au 6 mars, la Méditerranée sera très agitée, surtout au golfe du Lion et dans les parages de la Corse et de la Sardaigne. Des sinistres maritimes sont à redouter dans tout le bassin méditerranéen.

Du 6 au 13 mars, période plutôt pluvieuse que venteuse et d'une gravité relative. Vents variables et fréquents sur la Méditerranée et toutes les mers intérieures.

Mauvais temps dans les parages de la Corse, de la Sardaigne. Navigation pénible entre la France, l'Algérie, la Corse et la Tunisie. Golfes du Lion et de Gênes fort agités, ainsi que les étangs de Thau et de Berre.

Du 13 au 21 mars, température très variable pour la France. Plus particulièrement venteuse que pluvieuse pour les Alpes-Maritimes, la Provence, le Haut Languedoc et les départements pyrénéens. Forles brises sur la Méditerranée et l'Adriatique, pendant le cours de cette période.

Du 21 au 29 mars, période particulièrement venteuse pour le centre, le sud, le sud-est et le sud-ouest de la France.

Naufrages à redouter, notamment sur la Méditerranée. Relâches maritimes dans la plupart des ports du continent européen.

Hygiène à observer.

* *

Nouvelles coloniales

Sont promus dans le personnel de l'administration pénitentiaire coloniale : à l'emploi de sous-chef de bureau de 1re classe, M. Cne Edmond-Georges, sous-chef de bureau de 2e classe ; — de commis de 1re classe, M. Cractoni Franklin, commis de 2e classe ; — commis de 3e classe, M. Ottaviani Don-Paul, en congé au 111e.

* *

Conscrits Jumeaux

Le Conseil de revision d'Arras a examiné à Bapaume, deux conscrits jumeaux habitant Bertincourt.

Ces deux frères se ressemblent à s'y méprendre : même physionomie, même port de tête, même maintien, même démarche.

Tous deux mesurent chacun 1 mètre 73 et pèsent 74 kilos.

Ils ont, paraît-il, les mêmes goûts. Ils aiment la cavalerie et c'est pourquoi ils ont, tous deux, exprimé le désir de servir au 4e cuirassiers, à Cambrai.

* *

Brélan de contraventions

Notre police a verbalisé hier contre les sieurs R. Louis, 17 ans, et M. Louis, 17 ans, pour violences réciproques ; contre le sieur F. Paul-Mathieu, 53 ans, pour ivresse manifeste ; contre la dame N. Toussainte, revenderese, pour tapage et scandale sur la voie publique et contre plusieurs jeunes gens (civils et militaires) pour dispute et tapage nocturne.

* *

Objet perdu

Une bonne récompense sera accordée à la personne qui rapportera au bureau du Journal, un Boa perdu dans la soirée de dimanche, de la ruelle de la Conception à l'entrée du Théâtre.

* *

Avis

M. Sabatié, dentiste du Lycée, diplome d'honneur, Exposition des Bastia, prévient sa nombreuse clientèle que son cabinet est ouvert tout les jours de 8 à 11 heures le matin et de 2 à 4 heures le soir.

THEATRE MUNICIPAL

Ce soir première présentation de

CAVALLERIA RUSTICANA

Opéra en 1 acte de Mascagni

précédée du 3me acte d'ERNANI.

Pour la location s'adresser à M. Poggi, coiffeur.

Le Buffet est tenu par M. Sauvi.

SOCIÉTÉS et SYNDICATS

Syndicat des Forgerons et Maréchaux-Ferrands. — Les patrons et ouvriers forgerons, maréchaux-ferrants, sont priés d'assister à la réunion qui aura lieu ce soir à 7 heures et demie, salle de la Mairie, pour payer leur cotisation, discuter les intérêts du Syndicat et renouveler les statuts.

Le Président, S. AGOSTINI.

DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais* DC128

BOURSE DE PARIS

	2 mars	4 mars
Rente 3 0/0 ancien	95,95	96 00
» 3 p. 0/0 nouveau.	90 68	96 90

Nouvelles Militaires

Tableau d'Avancement

Infanterie celoniale

Paris, 4 mars.

M. le lieutenant-colonel Orlanducci est inscrit au tableau d'avancement pour le grade de colonel avec le n° 4.

Nouvelles Maritimes

NAUFRAGE
d'un brick-goëlette

Cannes, 4 mars.

Entraîné par un fort courant, le brick-goëlette « Jeune Lucienne, » venant de Portovecchio et se rendant à Cette, s'échoua la nuit dernière sur l'île de Sainte-Marguerite, dans le golfe Juan.

L'équipage entier a réussi à se sauver ; le navire est complètement perdu, ainsi que toute sa cargaison, qui se composait de bois de construction.

ELECTIONS LÉGISLATIVES

Hérault

Montpellier, 4 mars.

Les électeurs de la première circonscription de Montpellier étaient convoqués hier, à l'effet d'élire leur représentant, par suite de l'invalidation de M. Pierre Leroy-Beaulieu.

Trois candidats étaient en présence :

M. Auguste Laurent, propriétaire viticulteur, radical-socialiste ;

M. Reboul, conseiller d'arrondissement, socialiste unifié ;

M. Pierre Leroy-Beaulieu, républicain libéral.

Le scrutin a donné les résultats suivants :

M. Pierre Leroy-Beaulieu a été réélu par 8.264 voix.

M. Laurent en a obtenu 5.406.

M. Reboul a réuni 1.943 voix.

* *

Aux élections générales de mai 1906, M. Leroy-Beaulieu avait été élu par 8.294 voix contre 4.235 à M. Mas, député sortant, radical socialiste ; 1.899 à M. Hariaux, avocat, radical socialiste, et 1.581 à M. Reboul, socialiste unifié.

Manifestations à Montpellier

Montpellier, 4 mars.

Aussitôt que les résultats de l'élection législative du 1er arrondissement de Montpellier ont été connus, la foule énorme qui stationnait devant la préfecture s'est rendue sous les fenêtres de M. Leroy-Beaulieu et a fait à l'élu une ovation enthousiaste. Des contre-manifestations se sont alors produites, des collisions ont eu lieu, et un certain nombre de personnes ont reçu de graves contusions. La police a opéré de nombreuses arrestations.

Pendant toute la nuit, la ville a été très agitée. Des manifestations tumultueuses ont eu lieu devant les bureaux des journaux des deux partis. Les patrouilles qui circulaient en ville, ont dû plusieurs fois intervenir.

EDOUARD VII
en France

Paris, 4 mars.

Le roi Edouard VII a quitté ce matin Londres se rendant à Paris, d'où il ira faire une saison à Biarritz.

Le train royal est parti de la gare de Victoria, à 10 heures 40 et est arrivé à Douvres vers midi et quart.

Sa Majesté s'est embarquée dans l'après-midi sur le paquebot à turbine « Invicta, » via Calais.

Le roi arrivera dans la matinée de demain à Paris.

EN ALLEMAGNE

Collision
entre
un vapeur allemand et un vapeur italien à Berkum,

Douze victimes

Berlin, 4 mars.

Une collision s'est produite aujourd'hui sur l'Elbe de Berkum, près de Hambourg, entre un vapeur allemand et le « Congo, » navire italien. Ce dernier coula presque aussitôt, ensevelissant dans un tourbillon douze marins ; les passagers et le reste de l'équipage purent être recueillis par le navire allemand.

LE PARLEMENT

Chambre des Députés

Présidence de M. PAUL DESCHANEL

La séance est ouverte à 2 heures.

L'un des secrétaires, donne lecture du procès-verbal de la dernière séance, qui est adopté.

Projets de loi d'intérêt local

L'ordre du jour appelle la discussion du projet de loi autorisant la perception d'une surtaxe sur l'alcool à l'octroi de Paimbœuf (Loire-Inférieure).

Les incidents DU 2e RÉG. D'ARTILLERIE

Interpellation Cornand

Le président annonce qu'il a reçu une demande d'interpellation de M. Cornand, député socialiste de Grenoble, sur les incidents qui se sont produit au 2e régiment d'Artillerie.

La discussion de cette interpellation est renvoyée à la séance de vendredi.

Le renvoi de la classe 1903

Interpellation Colliard

La Chambre prononce également le renvoi à vendredi prochain de l'interpellation de M. Colliard, député socialiste de Lyon, sur le renvoi de la classe 1903.

Proposition Belcastel

M. le baron de Belcastel, député républicain du Tarn, dépose une proposition de loi tendant à élever le nombre des hommes de la classe 1903, à renvoyer dans leurs foyers comme soutiens de famille.

M. le général Picquart ministre de la guerre, déclare ne pouvoir accepter la proposition de M. de Belcastel. Il prie la Chambre d'attendre la discussion de l'interpellation Colliard, au cours de laquelle le ministre fournira toutes les explications nécessaires.

M. Berteaux

député radical de Seine-et-Oise, combat la proposition Belcastel. Le député du Tarn fait de la surenchère.

M. de Belcastel

déclare que, devant le peu de faveur que rencontre sa proposition de la part du ministre et du président de la commission de l'armée, il la retire.

L'incident est clos.

La Banque marocaine

L'ordre du jour appelle la discussion du projet de loi relatif à l'enregistrement des actes constitutifs d'une banque d'Etat au Maroc, dont M. Hubert est rapporteur.

Les conclusions du rapport, tendant au vote du projet, sont adoptées par mains levées.

Les droits sur les Maïs

La Chambre aborde ensuite la discussion de la proposition de M. Empereur, député radical de la Savoie, tendant à suspendre jusqu'au 1er juillet 1907 la perception des droits de douanes sur les maïs étrangers, destinés à l'agriculture.

M. Auriol

député progressiste de Villefranche, déclare qu'il ne saurait voter la proposition Empereur, car elle aurait pour résultat de porter un très grave préjudice à plusieurs régions du Midi.

M. Vigne

député socialiste du Var, appuie la proposition. Il est urgent de sauver une branche de notre agriculture qui périclite. Nous manquons de fourrages. Le seul remède est dans la suppression des droits de douane pendant un certain laps de temps.

M. Castillard

député républicain de l'Aube, réfute les arguments présentés en faveur d'un projet, dont le vote non seulement ne répondrait à aucune nécessité mais occasionnerait de gros préjudices.

M. Chion-Ducollet

député radical dissident de l'Isère, ne votera pas le projet ; il n'est nullement démontré que l'industrie des fourrages ne peut prospérer que grâce aux importations de l'étranger. La France peut, par elle-même, fournir une très grosse part de semences nécessaires.

M. Empereur

soutient vigoureusement son texte de loi. Il répond à tous les adversaires du projet, et s'essaye de détruire leurs argumentations. L'agriculture nationale du maïs ne peut se soutenir que grâce à l'importation étrangère. Il faut donner à nos agriculteurs les moyens de se procurer, au meilleur marché possible, la graine nécessaire. La suspension temporaire dans la perception des droits de douane s'impose.

M. Klotz

député radical-socialiste de Mondidier, ne votera pas le projet.

M. Thierry

député progressiste de Marseille, rapporteur du projet, soutient les conclusions du bureau qui a repoussé la proposition Empereur.

M. Ruau

ministre de l'agriculture, combat la proposition Empereur. La crise du maïs n'est pas aussi forte que l'a prétendu le député de la Savoie. Le moyen proposé pour l'enrayer ne serait d'aucune utilité ; il n'aurait qu'un résultat, ruiner certaines région du Midi.

Le gouvernement demande à la Chambre de maintenir les tarifs existants.

Le Vote

La discussion générale est close.

Le président met aux voix le passage à la discussion des articles.

Nombre de votants. .	530
Majorité absolue. . .	266
Pour l'adoption . .	67
Contre	463

Par 395 voix de majorité la Chambre repousse le passage à la discussion des articles.

La séance est levée et renvoyée à demain.

EN RUSSIE

LA RÉVOLUTION

LODZ

Assassinat d'un capitaine

Saint-Pétersbourg, 4 mars.

Aujourd'hui, à midi, trois terroristes tirèrent de nombreux coups de revolver sur le capitaine d'infanterie Dlugell, ancien membre du Conseil de guerre.

Cet officier fut atteint en plein cœur et tué sur le coup.

Il était depuis longtemps condamné par les sociétés secrètes.

Les meurtriers se sont enfuis, et n'ont pu être retrouvés par la police.

Avis
AUX ÉDUCATEURS DE VERS A SOIE

La Maison Berthet et Cie dont le siège social est aux Arcs (Var), vient de créer une succursale à Francardo, afin de faciliter l'industrie coconnière de la Corse. Aussi tous les éducateurs trouveront à la susdite succursale la graine dont ils peuvent avoir besoin.

La graine est offerte gratuitement aux éducateurs qui s'engageront à vendre leurs cocons à MM. Berthet et Cie. Ces cocons seront achetés à Francardo aux prix courants de grainage et de filature. Si pour des raisons quelconques les éducateurs préfèrent vendre ailleurs leurs cocons, ils auront alors à payer la graine à raison de sept francs les trente grammes.

Pour renseignements complémentaires, s'adresser à Francardo aux bureaux de « Ver à Soie. »

USINE à GAZ

Prix du Coke tout venant . 3 fr
» » concassé à la machine . 3 fr. 50
Prix de la Houille. . . . . 4 fr.
Prix du Goudron . . . . . 10 fr.
(Marchandises prises à l'Usine)

Réduction pour les ventes en gros.

Livraison faite soit à domicile, soit en gare Bastia pour les expéditions à l'intérieur.

Les commandes peuvent être adressées directement à l'Usine, ou à la Succursale du Gaz, Bd Paoli 13

D. H. ANDREANI
Directeur de l'Usine

AVIS DE DÉCÈS

Mme veuve Ignace Bonelli ; Mme veuve Frédéric de Zerbi et son fils ; M. Antoine Bonelli ; Mme veuve de Lescari et son fils ; Mme et M. Charles Orengo et leurs enfants ; Mme et M. Joseph Bonelli, président du Tribunal civil de Sétif, et leurs enfants ; M. et Mme Alexandre Bonelli et leur fille ;

Les familles Bonelli, Limperin, Camagna, Cambiaggio, Gerardi, Spallanzani, Louis Bourgeois, Fortune Thiers, Jacques Viale, Montoru, Nivaggioli, Rivière et Fernand Camegli,

Ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances, de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Mlle Marguerite BONELLI

leur fille, sœur, belle-sœur, tante, nièce et cousine germaine, décédée à Nice, le 27 février, munie des Sacrements de l'Eglise.

Les obsèques auront lieu à Bastia mardi matin, à 10 heures et demie.

On se réunira à l'oratoire de l'Immaculée Conception.

M. Antoine Battistini, receveur des Douanes à Ajaccio, et ses enfants ; Mme veuve Jean-Ludovic Battistini ; Mme veuve Etienne Battistini ; Mme Bonognani, née Battistini et M. Dominique Bonognani, capitaine au long-cours ; M. Jean Battistini, capitaine au long-cours ; M. et Mme Alphonse Battistini et leur enfant ; M. François Battistini ; M. Damien Battistini, commis principal des Douanes ; M. Auguste Battistini, receveur principal des Douanes en retraite ; M. Dominique Battistini, directeur honoraire des Douanes ; Mlle Annonciade Battistini ; M. l'abbé Oricelli de Paris ; M. et Mme Félix Oricelli et leur enfant ; Mme veuve Oricelli et ses enfants ; Mme veuve Secola ; Mme veuve Antonori ; Mme F. Antoni ; Mme et M. Bernardi et leurs enfants ; M. et Mme Jean-Marie Palmieri ; Mme et M. Giudicelli et leurs enfants ; M. Antoine-Martin Casale et ses enfants ; M. Jules Casale ; Mme et M. Battestini et leurs enfants ; M. et Mme François Oricelli ; M. Antoine Battistini et Mlle Marie Battistini ; M. Antoine Battistini et sa famille ; Mme et M. Paloveni et leur enfant ; M. Ludovic Antonori ; Mme veuve Pedoveni et ses enfants ; Mme et M. Ambrosi et leur enfant ; M. et Mme Paul-François Antoni ;

Les familles Maitei, Francoschi, Pietri ;

Ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances, de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Mme Constance Battistini

Née BATTISTINI

leur épouse, mère, fille, belle-fille, sœur, belle-sœur, nièce et cousine, décédée à Ajaccio, le 4 mars 1907.

La levée du corps aura lieu au domicile mortuaire, le mardi 5 mars, à 4 heures et demie. De là, il sera transporté à Erbalunga, où se fera l'inhumation.

On se réunira à la gare de Bastia, mercredi, à 2 heures et demie de l'après-midi.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire part.

AVIS DE MESSE

Une messe de sortie de deuil sera célébrée mercredi, 6 courant, à l'oratoire de Saint-Roch, pour le repos de l'âme de

M. Jean-Joseph Maroni

PENSION

RETRAITE demande chambre et pension, prix modérés, dans village comm. facilités avec Bastia. Adr. offres et renseign. à Bally M. A., s. ofl. retraité, Porquerolles (Var).

55 ANNÉES DE SUCCÈS
HORS CONCOURS PARIS 1900
Alcool de Menthe de
RICQLÈS
SEUL VÉRITABLE ALCOOL DE MENTHE
Le MAUX de COEUR, de TÊTE, d'ESTOMAC et les INDIGESTIONS
EXIGER du RICQLÈS

Installation à Gaz

Jean Cinq, ex-ouvrier du Gaz
Bastia 13, Boulevard Paoli, 13, Bastia

Vente de becs, verres et manchons
Appareils sur commande

Abonnement pour l'entretien de l'éclairage : — Travail soigné et garanti.

ANCIEN CABINET PRADIER
PIERRE SABATÉ
Chirurgien-Dentiste
du Lycée
DÉCORÉ DE LA LÉGION D'HONNEUR
DENTS & DENTIERS
(Système perfectionné)
OBTURATION
& EXTRACTION DES DENTS
sans douleurs
Ed Paoli, 18, au 1er
Maison Benedetti

M. P. SABATÉ a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle, d'avoir à sa gérance en partie avec sa fille, Mlle Antoinette Sabaté, qui n'est pas le droit d'exercer la profession et qui emploiera des méthodes actuelles à la satisfaction de sa clientèle en toute connaissance.

Le Directeur-Gérant,
J.-B. OLLAGNIER.

Bastia, Imprimerie Ollagnier.

PÉTROLE HAHN
NIL MELIOR
TRÉSOR DES CHEVEUX
Gros : F. VIBERT, L'Or de Chimie
20, AVENUE DE PARIS, PONTS-LYON

Indispensable à la Campagne

LE MONITEUR DE LA MODE
paraissant tous les Samedis
20 PAGES GRAND FORMAT
LE PLUS ANCIEN ET LE PLUS ARTISTIQUE DES JOURNAUX DE MODES
CONTIENT :
PLUS DE MODÈLES NOUVEAUX
PLUS DE TRAVAUX D'AIGUILLE
PLUS DE LITTÉRATURE
PLUS DE RECETTES DE CUISINE
PLUS DE RENSEIGNEMENTS
QU'AUCUN AUTRE
3 MOIS : 4 francs — UN AN : 14 francs
ÉDITION D'LUXE contenant une Gravure coloriée et un Patron, distribué dans les 2e, 3e et 4e livraisons : 6 fr. 50 — UN AN : 26 francs
ADEL. GUERAUD, Éditeur, 8, r. des 4-Septembre

JE SUIS EN PARFAITE SANTÉ
POUVEZ-VOUS EN DIRE AUTANT ?

UNE PREUVE
Un malade m'écrit :
« Je suis déjà complètement depuis deux ans de douleurs de l'estomac et de vapeurs, de maux de tête et de dos, de faiblesse musculo-générale, et je désespérais de guérir jamais qu'après avoir épuisé votre merveilleux Electro-Vigueur.
« Depuis trois mois que j'en fais usage, j'en suis très satisfait, car je sens déjà entièrement guéri. »

POUR LES INCRÉDULES
Une preuve telle que celle que nous reproduisons ci-contre pourrait suffire pour convertir un fanatique docteur de la vieille école, qui ne trouve bien que parce qu'on saigne.
Donnons-nous un homme qui souffre exactement dans les mêmes conditions que le malade ci-dessus, de douleurs rhumatismales, de sciatique, lombago ou de toute autre douleur, et nous Electro-Vigueur rapidement l'état de vie dans le corps du malade et dissipera toute trace de souffrance.

TOUTE personne affaiblie demande à se sentir vigoureuse de nouveau ; à **se sentir** réellement — avec la joyeuse étincelle de la vie nerveuse — infuser à nouveau dans son corps une ardente vitalité ; à **se sentir** le magnétique enthousiasme de l'énergie de jeunesse ; à **se sentir** heureuse, gaie et remplie de joyeuses impulsions ; — en un mot, à **se sentir** débarrassée d'accès de découragement, d'égarement cérébral, de cette lugubre et stupide **sensibilité** ; à avoir confiance en soi, l'estime de soi-même et l'admiration des hommes et des femmes.
Tels sont les désirs de toute personne, *et ces désirs peuvent être réalisés.*

L'ÉLECTRO-VIGUEUR

rend l'homme superbe ; il fait tressaillir les nerfs de la joyeuse activité juvénile ; il remplit le cœur d'une sensation de bonheur, fait tout voir sous un aspect agréable et rend les muscles aussi durs que des barres d'acier.
L'ÉLECTRO-VIGUEUR opère ainsi pendant votre sommeil par l'Electricité, énergie de la nature.

Brochure Gratuite Je prie tous les malades de lire ma brochure et de me mettre compte de la bonne foi de mes remboursements. Je vous enverrai cette brochure franco et sous enveloppe.
Si vous le pouvez, venez vous-même. Consultation médicale gratuite de 10 h. à 4 h. 30. Dimanche de 10 h. à 1 heure.

BON pour le livre illustré gratuit valant 6 francs
Docteur B.-N. MACLAUGHLIN
14, bd Montmartre, Paris.
Prière de m'envoyer votre livre gratuit sous enveloppe.
Nom.....
Adresse.....

Dr B.-N. MACLAUGHLIN, 14, Boulevard Montmartre, PARIS

GRANDE TEINTURERIE-BLANCHISSERIE
DE LA MÉDITERRANÉE
MAISON FONDÉE EN 1871 — MAISON FONDÉE EN 1871
H. Fraissinet & Cie
Société en Commandite par Actions - Capital : 500.000 Francs
Siège Social, Usines & Bureaux
MARSEILLE - Chemin de Saint-Jean-du-Désert - MARSEILLE

La Maison a l'honneur d'informer le Public Bastiais qu'elle vient de créer, à Bastia, un dépôt-succursale qui s'occupera de recevoir les effets confiés par les clients, de les expédier à l'usine et de les rendre franco à domicile, dans un délai de huit jours.
Notre Usine, qui occupe environ 200 personnes, placées sous notre surveillance, nous permet, par son installation toute moderne, d'exécuter les travaux les plus importants. L'importance qu'a prise notre Maison, n'est dûe qu'à la bonne et prompte exécution apportée dans les travaux qui nous sont confiés.
Nous faisons la teinture, le nettoyage et l'apprêt de tout ce qui concerne le vêtement et l'ameublement, par des procédés spéciaux qui nous sont exclusifs.

TEINTURES EN TOUTES TEINTES
Nettoyage de Vêtements pour Dames, Civils & Militaires
Aucun vêtement ne sera ni déteint, ni déformé, et sera livré avec un fini irréprochable et à des prix défiant toute concurrence.

Des Catalogues illustrés sont à la disposition des Clients au Dépôt :
Chez M. SAUVEUR AYMO, TISSUS
BASTIA — 17, BOULEVARD PAOLI 17, — BASTIA

Cordonnerie Modèle
Bastia, 33, Boulevard Paoli, 33, Bastia
EUGÈNE PERICCHI, propriétaire

Automne-Hiver 1906-1907
Chaussures en tous genres
pour Dames, Hommes, Fillettes et Enfants
Grand choix de chaussures fourrées de tous modèles
Assortiment complet de pantoufles

Prix très réduits

Rayon spécial de **chaussures de luxe** en chevreau glacé, Box-calf et mégis fabriquées exclusivement pour la maison et qui seront vendues à des prix de bon marché inconnus jusqu'à ce jour.

M. Eugène PERICCHI a l'honneur de prier sa nombreuse clientèle et le public en général de s'assurer par une visite à son magasin du soigné de tous ses articles et de la modicité des prix établis.

La Maison se charge des réparations

MARBRERIE

Cheminées de tous styles ~~~ **Marbres pour meubles**

Entreprise de tous travaux d'Art et de Commerce en marbres, granits, porphyres, syénites et pierres de Corse et de toute provenance.

Exploitation de la pierre de Sisco (dite confeline), incomparable pour tombeaux et tous travaux pour bâtiments.

Dépôt de dalles, marches, étriers en pierre de Brando, de carrières si puissantes de la Maison.

Seule **Maison** récompensée
aux *Expositions mondiales de Paris 1855, 1867, 1878, 1900 et de Milan 1906*
A BASTIA LA PLUS HAUTE RÉCOMPENSE
Grand diplôme d'honneur
JOSEPH LUCIANI
Bastia, Boulevard Paoli, 23, et Sisco-Marine (Cap-Corse)
TRAVAUX d'art dirigés par R. LUCIANI, élève de l'École des Beaux-Arts de Carrare (Italie).
Dessins et Devis sur commande

PLÂTRE DE PARIS
Appareils fumivores,
Chassis pour cheminées en tôle et cuivre,
Ventilateurs,
Appareils modernes pour garde-robes
Adresser commandes soit à Bastia, soit à Sisco
PRIX TRÈS MODÉRÉS

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION
Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et Lafarge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques en Ciment. — Briques pleines et rondes. — Carreaux. — Tomettes — Tuyaux en poterie et en grès.

FERS A PLANCHER I
Fers en barres : Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Ronces artificielles.
TUYAUX EN FONTE, EN GROS
Appareils Sanitaires
Charles CLÉMENT & Cie
Entrepôts aux Magasins Généraux à Boulevard de Cardo, 1.

Aux tempéraments délicats offrez un

VIN DU CAP CORSE

à base de Quinquina

de la Maison L.-N. MATTEI, & Cie — BASTIA (Corse)

Apéritif Tonique Fortifiant

Ce vin que nous offrons avec confiance aux Consommateurs diffère complètement de tous ceux connus à ce jour ; d'un goût agréable au palais, il est à la fois tonique et apéritif.

Pris avant les repas, il excite l'appétit, pris après il active et facilite la digestion.

Demandez dans tous les bons Etablissements un **Vin du Cap Mattei**

TRENTE-DEUXIÈME ANNÉE — N° 9129 — MERCREDI 6 MARS 1907

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 6, Boulevard du Palais, Bastia
J.-B. OLLAGNIER, Directeur

Les manuscrits non insérés ne sont pas rendus. — Les articles d'intérêt local sont insérés au Bureau du Journal. — Faits divers, 1re page, 0.75 — Divers, 0.30 — Judiciaires 0.25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

	1 an	6 mois	3 mois	
Corse	20 fr.	10 fr.	5 fr.	Union postale, et autres Pays le port en sus.
Corse (Départ.)	23 »	12 »	6 »	

On ne répond pas des manuscrits déposés

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE BASTIA

LE CALENDRIER

Fête d'Aujourd'hui : Saint Téophile.
Soleil : (heure nationale)
Lever, 6 h. 4 m. — Coucher, 5 h. 24 s.
Dernier quart., le 6 — Nouv. Lune, le 13.
Fête de Demain : Saint Thomas.

5 MARS

BLEU ET BLANC

Depuis tantôt deux ans, que de fois nous avons rencontré par les rues de notre ville, le jour et la nuit, un cortège qui passait, laissant derrière lui une traînée de tristesse. Conduite et entourée par des hommes qui portaient au bras la croix des ambulances, une voiture allait lentement, cachant sous ses épais rideaux baissés je ne sais quel mystère de souffrance. Et si un profond sentiment de pitié nous étreignait le cœur, un autre sentiment le réconfortait : pitié pour les malheureux que la voiture emportait, admiration sans borne pour ces hommes qui, modestement, dans l'absolu désintéressement de leur âme, secouraient cette misère.

Ai-je besoin d'insister ? Tous nous connaissons cette belle œuvre de solidarité, et tous, je le sens, nous avons à cœur de la soutenir. Eh bien ! l'heure est venue de lui prouver notre dévouement. Un groupe de jeunes gens de la meilleure société n'est mis à la tête d'un mouvement dont la devise pourrait être : « S'amuser en faisant le bien. » Et des fêtes ont été organisées. Oh ! je sais que les objections pullulent. Il est toujours par le monde des empêcheurs de danser en rond. Mais que nous importe ! Dans notre pays et dans bien d'autres la Mi-Carême est une trêve admise et tolérée. Foin des grincheux ! Et que la jeunesse réponde par des éclats de rire à leur mauvaise humeur.

Donc, nous danserons à la Chambre musicale samedi. Le Comité, soucieux des susceptibilités de chacun, a tenu à ce que les invités du bal paré-masqué fussent tries sur le volet. Il a procédé par lettres d'invitations, et l'on ne pourra acheter de cartes d'entrée que sur la présentation de ces lettres. De plus, une commission rigoureuse est chargée de reconnaître les masques à l'entrée.

Une idée charmante dont je félicite l'heureux auteur a donné à cette fête un cachet particulier de nouveauté. Tout comme à Nice, nous aurons une redoute, aux couleurs de notre joli pays de soleil. Du blanc, ainsi qu'il en flotte dans l'air par les matins d'avril ; du bleu, comme le regard en voit chaque jour dans l'exquise union de notre ciel et de notre mer confondus.

Sur cette neige et sur cet azur des déguisements, les robes de bal, claires et vaporeuses ou sombres et scintillantes, mettront des sourires de fleurs et des lueurs d'étoiles.

Rt-Ki-Ti.

L'Insécurité dans les Villes

ET LES CAMPAGNES

On avait déjà remarqué souvent que la Chambre ne savait plus rédiger les projets de loi, et que les textes législatifs votés par elle étaient volontiers amphibologiques et incohérents. Voici qu'elle ne sait même plus rédiger les ordres du jour. Faute d'un projet de résolution présenté en termes précis et acceptables, le débat sur l'insécurité dans les villes et les campagnes a dû se terminer piteusement par le vote de l'ordre du jour pur et simple. Cependant le sentiment de l'Assemblée n'était pas douteux et celui du public l'est encore moins, si c'est possible.

Nous retombons peu à peu à l'état d'anarchie endémique qui fut celui du moyen âge et qui est encore celui des pays barbares. Le banditisme désole certaines régions rurales, celle du Nord, par exemple, dont parlait vendredi M. Henry Cochin, comme à l'époque des grandes compagnies contre lesquelles lutta Duguesclin ; mais Duguesclin n'a pas été remplacé. Les seules grandes compagnies que l'on combatte de nos jours sont les compagnies de chemins de fer, de mines ou de crédit. La terreur règne dans les campagnes. Et la situation n'est guère meilleure à Paris. La police y est assurément mieux organisée : elle fait ce qu'elle peut et protège l'ordre avec succès dans les occasions solennelles, contre les émeutes et manifestations annoncées d'avance. Mais elle n'est pas en force pour la résistance quotidienne aux attentats isolés des innombrables malfaiteurs, souteneurs, apaches et autres chevaliers du surin qui ont choisi la capitale pour champ d'*opérations* et *transforment* certains quartiers en véritables cours des Miracles.

M. Georges Berry a déclaré à la tribune, sans être contredit, que du 1er janvier au 27 février, c'est-à-dire en cinquante-huit jours, il y a eu à Paris 88 assassinats ou tentatives d'assassinat, dont un bon nombre en plein jour. Si cela continue, les Parisiens ne pourront plus sortir qu'armés jusqu'aux dents. Ils sont tous menacés par cette progression effrayante de la criminalité. Les arrondissements populeux n'échappent pas plus que les quartiers riches aux entreprises des malandrins. Car ceux-ci ne sont pas ambitieux, et ils attaquent très bien un simple ouvrier qui ne peut avoir manifestement en poche que de faibles sommes. On assassine pour rien à Paris. Le prix de la vie matérielle augmente, mais non celui des vies humaines. L'assassinat est même parfois un simple sport, et c'est par amour de l'art, sans le moindre intérêt pécuniaire, que des bandes de voyous tirent, certains soirs, des salves de revolver sur les voies les plus fréquentées.

M. Clémenceau, dans sa réponse, n'a pas contesté l'existence du mal. Il a dit seulement que le remède coûterait très cher. A Marseille, par exemple, où 3.700 affaires criminelles ou correctionnelles ont dû être classées en une seule année, la réorganisation de la police, selon les évaluations de M. le Président du Conseil, coûterait onze cent mille francs. Pour Paris, M. Clémenceau n'a pas donné de chiffre, mais il a reconnu que d'après l'honorable M. Lépine, dont la compétence et le dévouement sont universellement appréciés, il y aurait lieu d'augmenter le personnel et, par conséquent, le budget des divers services de la préfecture de police. Pour les départements, une brigade mobile a été créée ; il faudrait en créer plusieurs autres, qui ne travailleront pas gratis. Bref, c'est surtout une question d'argent. Soit ! mais jamais argent n'aura été plus utilement employé, jamais dépense n'aura été plus indispensable.

On aime à croire que le Parlement et les municipalités intéressées ne lésineront pas. A Paris, le Conseil municipal nationaliste, désirant se faire honneur de quelques économies, a réduit les frais d'éclairage : certaines rues sont noires comme des fours et remarquablement propices par là même aux exploits des coupe-jarrets. Le Conseil radical socialiste n'a pas eu le courage de relever les crédits sur ce chapitre. Cependant, comment veut-on que la police accomplisse sa mission de surveillance dans les ténèbres ? Il y a d'autres économies à faire, mais les contribuables ne protesteront certes pas contre les débours destinés à assurer leur sécurité individuelle.

(*Le Temps*).

CIRNEA
17, *Boulevard Paoli*
Mercredi, 6 mars, à 9 heures du soir
Veglione paré-masqué
Les masques seront rigoureusement reconnus à l'entrée par une commission.
PRIX D'ENTRÉE :
1 fr. pour les sociétaires et les membres de leurs familles.
3 fr. pour les étrangers.
Les cartes sont en vente à la Librairie Ollagnier. Il n'en sera pas délivré à l'entrée.

LA VÉRIDIQUE HISTOIRE DE BELLAMANO

Le récit que l'on va lire est emprunté au *Temps*. Il est à peine besoin de dire qu'il est fantaisiste d'un bout à l'autre et que le bandit Bellamano a été créé de toutes pièces par un écrivain spirituel qui tenait à parler de la Corse et qui n'a trouvé rien de mieux pour cela que d'imaginer un bandit trente fois assassin.

Je vais vous raconter l'histoire authentique de Bellamano, bandit corse.

Bellamano, du village de Hocconere, fit preuve dès l'adolescence des plus rares qualités. A seize ans, il tua son cousin le vicaire : un peu plus tard, son beau-frère l'adjoint ; vers l'âge de vingt-deux ans, parvenu au plein développement de ses remarquables facultés physiques et intellectuelles, son ami le douanier, son oncle le gendarme, et vingt-sept autres gendarmes. Mais cependant sa bonté s'étendait sur toute la nature, car il jouait un grand rôle au moment des élections, et il en profita pour faire nommer curé un autre de ses cousins ; le second mari de sa sœur, maire d'un chef-lieu de canton ; ses autres beaux frères, receveurs buralistes, beaucoup de ses amis employés de ministères ; et la plupart des habitants de Hocconere gendarmes ; enfin, toutes les veuves de ceux qu'il avait tués reçurent des bureaux de tabac. De la sorte il s'attira la sympathie universelle. Entouré de respect, il n'éprouva plus le besoin de faire du mal à personne. Il est vrai toutefois qu'un jour il abattit d'un coup de feu Pietro Marghieri, de Piedicroce. Mais ce fut dans un mouvement de colère bien légitime : celui-ci l'avait accusé de ne pas être un bon républicain.

Bellamano possédait d'ailleurs de fort belles propriétés qu'il géraît avec science et vertu : un bois de châtaigniers, trois fermes, un vignoble, un chaptel nombreux. Il pouvait s'asseoir sous plusieurs figuiers ; il s'y asseyait comme un sage et réjouissait alors ses yeux de la vue des broûtes pisanes et des chèvres dont un lait abondant durcissait les tétines pointues. Il est vrai que son différends avec la justice l'empêchaient en apparence d'administrer lui-même les biens dont le ciel l'avait favorisé.

Il en résultait pour lui une gêne qui ne tarda pas à devenir de la misère. Il vit bientôt ses troupeaux décimés par la faim, ses fermes désertées, ses vignes en friche. Il ne lui resta plus que son chaptel de chèvres, qui, grâce à sa nature, le prier d'indemniser auprès de son mari, de l'obliger, de le convaincre...

— A quoi bon, mon père ? répondit-il. Le moment est mal choisi... Vous ne me comprendriez pas... Vous avez un parti pris des moins encourageants pour moi... Nous en reparlerons plus tard.

— Tu as raison, ajouta vivement Mme de Beaujardin.

— D'ailleurs, je suis un peu souffrante, très nerveuse, ce soir. J'ai hâte de me retirer chez moi...

— Et de songer sans doute aux moyens d'arranger les choses avec les Villerain ? ajouta le comte.

Puis, s'adressant à son fils :

— Quant à toi, j'espère que tu réfléchiras. Tu sauras respecter toujours, j'imagine, le nom que tu portes, et ne plus penser à faire un sot mariage.

Michel, sans répondre, pressa la main paternelle, embrassa en hâte mère avec une tendresse toute particulière, et se retira.

Un sot mariage ! Ces mots avaient frappé son cœur plus douloureusement qu'un coup de poignard. Il n'était content pour ne point répondre et avait estimé sage de garder le silence. Comme il l'avait dû le prévoir, on était plus exigeant, de n'avoir point révélé à ses parents la situation réelle de celle qu'il aimait.

Un premier jalon était posé. On savait déjà qu'il refusait d'épouser Mlle Berthain ; qu'il était dominé par une influence profonde, irrésistible. On n'ignorait plus qu'une énorme différence de fortune et de position sociale existait entre lui et la jeune inconnue, et que celle-ci lui avait presque sauvé la vie. C'était déjà quelque chose. Un peu plus tard, et la voie étant ainsi préparée, il reviendrait à la charge en prenant pour confidente et pour intercesseuse la bonne Mme de Beaujardin à qui il n'hésiterait pas à raconter la vérité tout entière. Mais il importait de ne rien précipiter...

Il fallait habituer peu à peu son père à l'idée de cette mésalliance romanesque. Certes, ce serait difficile. Et Michel ne s'abandonnait point à des illusions exagérées. Le comte finirait peut-être, en personne de l'opiniâtre volonté de son fils, par se résigner à subir cette union disproportionnée ; il ne l'accepterait jamais de bon gré.

Et si, pour éviter l'expédient des commissions rogatoires, il accordait son consentement, il le donnerait comme contraint et forcé, et par acte notarié, en jurant qu'il ne verrait jamais une telle impossible et persisterait à la considérer toujours comme une étrangère.

(*A suivre.*)

10e — FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

LA MATELASSIÈRE

PAR

ODYSSE BAROT

TROISIÈME PARTIE.

LA VICOMTESSE OLGA

Michel tressaillit ; ses yeux s'enflammèrent :

— Il ne s'agit pas d'une aventurière ! s'écria-t-il, mais d'une jeune personne honnête et pure.

— Une inclination avouable alors... Pourquoi nous l'avoir cachée ?

Mme de Beaujardin devint pensive :

— Oui cela peut-il être ? murmura-t-elle. J'ai beau chercher... Je ne puis trouver... Serait-ce Adrienne de...

— Oh ! Vous ne trouverez pas !

— Elle n'appartient donc pas à notre monde ? ...

— Non.

— Je comprends ! reprit le père. Tu t'es amouraché de quelque petite bourgeoise, de quelque fille de boutiquier ou de fonctionnaire d'ordre inférieur ? Fi ! Michel ! Un Beaujardin ne se mésallie pas...

— Je serai franc, avoua hardiment le jeune homme. Oui ! il s'agit de ce que vous appelez : une mésalliance ! Mais si jamais mésalliance fut excusable, justifiable, c'est bien celle-là.

— Elle ne peut jamais se justifier ni s'excuser ! Je n'y consentirai en aucun cas.

— Même si aux droits de l'amour se joignait un devoir de reconnaissance ? Même si celle que j'aime m'avait sauvé la vie ?

— Sauvé la vie ? s'écria la comtesse anxieuse. Quoi ! mon pauvre Michel, tu as couru un danger de mort ?

— Oui. Dans la nuit du premier janvier dernier.....

— Je me souviens qu'en effet, tu as été quelques jours malade à cette époque.

— Parbleu ! J'étais tombé dans un guet-apens ; j'avais reçu un coup de poignard...

— Et tu nous l'avais caché, méchant enfant !

— Ce n'était rien heureusement. Mon portefeuille avait fait dévier la lame. J'en étais quitte pour une blessure légère. Mais sans cette jeune fille, j'aurais été achevé par mes assassins.

— Oh ! C'est un vrai roman ! s'écria le père d'un ton quelque peu ironique... Nous voilà en plein drame de l'Ambigu. Il n'y manque rien : ni le traître, ni le coup de couteau, ni l'ange sauveur qui servent à point nommé et qu'on épouse au cinquième acte... C'est du d'Ennery tout pur !

— Il n'y a pas là matière à railleries mon ami ! murmura d'une voix émue la comtesse.

— Je ne raille pas, sérieusement si j'accepte le scénario, je ne saurais admettre le mariage final. Revenons à la vie réelle.

— Ah ! mon père, répliqua Michel avec un soupir, les drames et les romans de la vie réelle sont parfois plus vraisemblables, plus émouvants que ceux du théâtre ou du feuilleton !

Mme de Beaujardin ne put s'empêcher de tressaillir. Cette simple réflexion philosophique suffisait pour évoquer à sa mémoire un lointain passé ; pour remuer des douleurs mal cicatrisées ; pour réveiller sombres et douloureux souvenirs de Tolède de Varenne.

L'ancien premier secrétaire d'ambassade à Saint-Pétersbourg, qui n'ignorait point qu'il y avait eu un drame dans la vie de la fille du chambellan, comprit sa maladresse et se sentit mal à l'aise. Aussi se garda-t-il bien de relever l'innocente observation qu'il avait eu le tort de provoquer.

— Avec tout cela, reprit-il, tu ne m'as pas encore fait connaître le nom de la mystérieuse inconnue ? Est-elle de la famille honorable, au moins ?

Michel devint pâle.

Son nom ? Sa famille ?

Allait-il donc avouer qu'elle n'avait ni famille ni nom ?

On ne manquerait pas de [illegible] ; et en ce cas, il le [illegible] pect filial était bien [illegible] ge deviendrait inév

Mieux valait [illegible] dre pour confi

vorre ; mais ces fils, sa femme, forte, attentive et dévouée, tous les autres de sa « gens » négligeant ses intérêts sans lui faire tort de rien. Il se contentait d'une surveillance exacte, et ne permettait point qu'on essayât d'attenter à ses droits. Un jour, l'administration désirait faire passer sur ses terres une nouvelle route départementale. Bellamano n'en applaudit d'abord ; il n'eut toucher une indemnité d'expropriation. Mais il jugea ensuite que l'indemnité offerte n'était pas suffisante : avec la dignité qui ne l'abandonnait jamais, il s'en plaignit au maire de Roccagora.

— Nous plaiderons, dit-il, nous plaiderons ! Le jury d'expropriation nous rendra justice.

— Eh ! quoi, lui répondit ce magistrat municipal, vous parlez de justice ? Avez-vous oublié que vous mîtes 5 mort votre cousin le vicaire, votre beau-frère l'adjoint, votre ami le douanier, votre oncle le gendarme, vingt-sept autres gendarmes, et Pietro Marghieri, de Pietroso ?

— Ce n'a aucun rapport ! répondit Bellamano avec indignation.

Il est incontestable que le jury d'expropriation n'apercut pas le rapport qu'avait cru découvrir le maire, car il s'empressa de donner raison au propriétaire contre les ponts et chaussées. La famille de Bellamano, toujours dirigée par lui du fond du maquis, eut encore d'autres relations heureuses avec les tribunaux. C'est ainsi qu'elle gagna plusieurs procès de mitoyenneté et fit à la capitation d'une source par un voisin dominant une opposition couronnée de succès. Bellamano contribua également par ses efforts au voyage en Guyane d'un étranger qui avait écoulé de la fausse monnaie dans sa région.

Aussi les gens qu'il aimait le plus au monde, après ses enfants, ses petits-enfants et ceux de son clan qui reconnaissaient son ascendant, étaient-ils les gens de justice. Bellamano avait confiance dans la loi. Il en éprouvait à toute heure les merveilleux bienfaits. Il était fier de vivre sous l'égide d'un Etat civilisé qui sait et bien, en Corse, laisser les personnes débrouiller comme elles l'entendent leurs affaires de famille, et faire observer d'autre part les règlements sans lesquels la vie de famille deviendrait une misérable plaisanterie. Il vivait dans la prospérité, il vivait dans la sécurité, il vivait dans l'honneur. Quand le préfet passait près de Roccagora, il lui envoyait du gibier, et le préfet, discrètement, lui faisait tenir sa carte. Un haut fonctionnaire du second Empire se fit un devoir de lui offrir un objet d'art ; un souverain étranger lui adressa une épingle de cravate. Il comptait alors soixante et dix années, mais il se sentait si solide qu'il entrevoyait encore un long temps de gloire et de satisfactions légitimes. « Dans dix ans, songeait-il, on me donnera la Légion d'honneur. »

Ce fut sans doute le désir non seulement d'étendre sa renommée, mais de connaître cette France d'où tant de biens lui étaient venus, et qui l'avait mis en rapport avec tant de fonctionnaires, tous si parfaits dans l'exercice de leurs devoirs, qui l'engagea un jour à quitter la Corse pour s'établir à Marseille. Il trouva, sur les allées de Meilhan, un logis modeste mais confortable et de tous points agréable à son goût. L'agitation de la ville lui plut, le climat lui parut presque aussi doux que celui de la Corse, et il voulait passer sur sa tête, comme en Corse, l'air de la mer, seulement un peu chargé des odeurs d'un grand port. Il vivait en patriarche ; il mangeait, comme en son village, des châtaignes, des roquille de chevreau, des fruits et des légumes, qu'il aimait à la passion. Mais il arriva qu'un jour les fruits et les légumes manquèrent.

— C'est à cause de la grève des dockers, lui dit-on. Les primeurs viennent d'Algérie, et les dockers se refusent à décharger les navires.

— Eh bien, fit Bellamano étonné, pourquoi ne fait-on pas décharger ces navires par d'autres personnes ?

— Il y en a beaucoup qui en demandent moins peu mieux, lui dit-on, mais les dockers tapent dessus.

— Et pourquoi, fit encore Bellamano, le gouvernement ne protège-t-il pas ces personnes ?

— Le gouvernement, dit son interlocuteur saisi, quel gouvernement ?

— Mais, poursuivit Bellamano, le gouvernement !

— Nous n'avons jamais entendu parler d'une telle chose en France, répliqua un Français, après avoir médité.

Alors Bellamano commença de se faire triste.

A quelque temps de là, des cambrioleurs visitèrent son appartement, ils l'i pérent une carabine glorieuse, des poignards aux manches ciselés, dons de gens de lettres enthousiastes, l'objet d'art que lui avait décerné le fonctionnaire du second Empire, et l'épingle de cravate du souverain étranger.

— Je vais de ce pas déposer ma plainte, dit Bellamano.

— Pourquoi faire ? lui demanda-t-on.

— Belle question ! répondit-il. Pour faire arrêter les voleurs.

— Epargnez-vous ce dérangement, lui observa son conseiller. Il y a deux mille autres plaintes à Marseille auxquelles il n'a jamais été donné suite.

La santé de Bellamano commença de décliner. Il ne comprenait plus rien à l'organisation de la société.

Cet homme dont on avait toujours admiré le sang-froid devint nerveux. Il en arriva même à ne plus pouvoir supporter le bruit des tramways qui passaient sous ses fenêtres.

— Qu'ils passent, disait-il. J'y consens. Mais on leur a mis sur la tête des chapeaux chinois qu'ils font sonner tout le temps ; et il y en a d'autres qui soufflent dans des cors de chasse. J'ai le droit de dormir, et je vais en écrire au commissaire de police.

— Le commissaire de police ? lui répondit en avec stupeur ; mais ici le commissaire de police ne peut rien faire à rien !

— Vous ne me le ferez pas croire ! dit Bellamano.

— A Toulon, expliqua son interlocuteur, à Toulon où le commissaire de police était allé chez un citoyen pour verbaliser, ce citoyen l'a enfermé à clef et gardé prisonnier. Et ce citoyen était lui-même un magistrat municipal chargé de faire observer les lois.

— Hélas ! fit Bellamano, j'aime mieux décidément retourner dans le maquis.

Il y retourna. Mais sa santé était détruite par de si déplorables spectacles, et il mourut bientôt, le cœur brisé.

PIERRE MILLE.

(*Temps*)

Lycée de Bastia

Fête du Petit Lycée
donnée à l'occasion de la Mi-Carême
Jeudi, 7 mars, de 2 à 5 h. de l'après-midi

BAL D'ENFANTS PARÉ ET COSTUMÉ

PROGRAMME

1re partie

1. Défilé et évolutions du cortège.
2. Hommage au roi et à la reine.
3. Rondes et rondeaux. — Le Chat et la Souris. — Le Furet. — L'Escargot. — Boby-Polka. — Danses diverses (avec orchestre de mandolines et guitares dirigé par M. Bacci).

2e partie

1. Cotillon enfantin. — Surprises.
2. Farandole. — Goûter. — Adieux.

Le Proviseur a l'honneur d'inviter à cette fête les familles des élèves et les amis du Lycée. Il ne sera envoyé aucune invitation spéciale.

Les enfants costumés devront, à leur arrivée, se rendre dans la cour des grands pour la formation du cortège.

Entrée générale par le boulevard du Palais.

Ce que disent les Journaux

L'Estafette

A propos des papiers de Mgr Montagnini :

« Tous les journaux qui de près ou de loin reçoivent l'inspiration officieuse annoncent la prochaine publication du dossier diplomatique confisqué au cours du procès de l'abbé Jouin devant le Tribunal Correctionnel. C'est l'expédient choisi par le gouvernement pour avoir l'air de ne pas divulguer lui-même les petits secrets dont il gronait d'avance le caractère et dénature la gravité. Clémenceau n'a qu'un tour dans son sac : celui de l'accusation contre les fonctionnaires de l'étranger ; il réalise et matérialise ces idées fixes. Le second complot invoqué par lui est destiné à prolonger son existence ministérielle, comme le premier complot, à la veille des élections générales, consolida sa politique chauvine après les grèves du Nord ».

Le Siècle

Sur la loi du repos hebdomadaire :

« On vota une loi qui, en réalité, interdit de travailler le dimanche. Grande joie ! Grand orgueil ! Grand succès ! Grand progrès ! Puis on s'aperçut que les ouvriers travaillant six jours sur sept auraient forcés cependant de consacrer en sept jour à achever les objets qui leur seraient commencés pendant la semaine. Pétition possible ! Les ouvriers pétitionnent, le dimanche, ils iront qu'il leur faut. Mais où iront-ils ? Et

SAINTE-LUCIE-DE-TALLANO. — Dimanche, 16 février, un congrès, comprenant tous les maires du canton et un grand nombre de notabilités politiques, s'est réuni sur convocations de M. Léonce Arrii, conseiller général, maire de Sainte-Lucie et juge de paix de Serra-di-Scopamène, pour désigner le candidat du parti républicain aux prochaines élections cantonales. M. Arrii ayant déclaré ne pouvoir, en raison de ses nouvelles fonctions, accepter la candidature qui lui était offerte par le congrès, celui-ci, à l'unanimité, a proclamé candidat M. Jacques Orsetti, agrégé des lettres, licencié en droit, professeur de première au Lycée de Bastia.

Le dimanche suivant, 23 février, le conseil municipal de Sainte-Lucie-de-Tallano, réuni hors séance, à l'unanimité des membres présents, s'est associé, sur la proposition du M. Dono Bernardini, adjoint au maire, à la désignation du congrès et a acclamé la candidature de M. Orsetti.

Ce choix a été accueilli avec la plus grande faveur dans le canton de Tallano où M. Orsetti compte personnellement de très nombreuses et de très vives sympathies, et où son père, le regretté juge de paix, a laissé les meilleurs et les plus durables souvenirs.

Nécrologie

Mlle MARGUERITE BONELLI

La semaine dernière, le télégraphe apportait la triste nouvelle de la mort presque subite de Mlle Marguerite Bonelli, fille du regretté M. l'avocat Bonelli, qui pendant plus de douze ans fut maintenu à la tête de notre municipalité par les suffrages de ses concitoyens.

Mlle Bonelli se trouvait à Nice avec sa mère. Elle fut saisie par une attaque de grippe, et le surlendemain elle rendait son âme à Dieu, malgré tous les efforts de la science.

La nature avait été prodigue pour elle : elle joignait aux plus belles qualités du cœur et de l'esprit une figure des plus douces et des plus sympathiques. La nouvelle de cette mort a produit dans notre ville une profonde émotion.

Sa dépouille mortelle a été ramenée hier par le paquebot de la Compagnie Fraissinet. Dès l'arrivée du paquebot, le cercueil a été transporté à l'oratoire de l'immaculée Conception et recouvert des nombreuses couronnes et gerbes offertes par les parents.

A dix heures, le cortège s'est formé à l'oratoire et s'est dirigé vers l'église Saint-Jean-Baptiste où a été donnée l'absoute. Le deuil était conduit par ses frère et beau-frère, MM. Alexandre Bonelli et Marius Oranga, ses cousins et parents en ouvrés d'une très nombreuse affluence d'amis.

Nous prions Mme Bonelli, ses enfants et leur famille d'agréer l'expression de nos condoléances les plus sincères.

Les Agissements DE LA COMPAGNIE FRAISSINET

Courrier en retard

La Compagnie Fraissinet tient assurément à ce qu'on parle d'elle ; rare est le jour où nous n'ayons à enregistrer le retard considérable d'un courrier postal. De telles infractions ne se comptent plus !

Hier encore le courrier de Nice qui aurait dû entrer dans notre port à 4 heures 43, du matin, n'est arrivé qu'à 9 heures 20.

Nous ne nous fatiguerons pas de signaler les agissements de l'exploitation Fraissinet, jusqu'au jour où les populations corses, exaspérées de l'indolence des pouvoirs publics, se feront justice.

Bulletin Financier

Paris, 2 mars 1907.

La dernière séance de la semaine est très ferme et orientée vers la hausse. Notre Rente finit à 96.20. Fonds Etrangers presque tous en avance. Russes meilleurs. Nos Sociétés de Crédit sont en excellente tendance : Crédit Foncier 675, Comptoir National d'Escompte 700, Crédit Lyonnais 1 220, Société Générale 674.

Valeurs industrielles toujours actives. Les Banques, l'alléguation 5 0/0 du Port de Bahia se retrouve à 453, coupon détaché de 12.50. Les obligations 5 0/0 du Chemin de fer de Goyaz intro nutes mardi dernier à 448, sont demandées à 447.50, exemptes de tout droit brésilien, elles rapporte 1 à ce cours près de 5.68 0/0.

L'Hellénique de Mines est en plus-value à 73.25. Le Laurium Grec s'inscrit à 112. On traite à 688 la privilégiée Makewka. La Librairie Oldendorff est en reprise à 432. L'Ober Rothebeh est en bonne tendance à 33.50 ; on plus d'un riche gisement de fer et de manganèse, les concessions renferment du charbon qui va être exploité. La Canadian General Mining est en nouveau progrès à 101. Les Mines de Barytes Françaises sont toujours un bon courant de demandes à 177. La Tanganyka Concessions est en avance à 137. L'action Central Electrique du Nord est ferme à 120. L'Eclair (société de construction, de vente et d'exploitation d'automobiles pour voyageurs et marchandises) est bien jeune à 159. Paris Autorlitz reste demandé à 282.50, ex-coupon de 6.25.

Nos chemins de fer sont irréguliers.

Petite Gazette

Variations Atmosphériques du 5 mars

Thermomètre — 7 heures du matin + 6 7 à midi + 9 à 4 heures du soir + 9 4. Maxima + 10 Minima + 6 .

Baromètre — Thermo du matin, 774 mm. à midi, 774 mm. 4 heures du soir, 772 mm.

Vent — Dans la matinée, N.E. faible. Dans l'après-midi, id.

Etat du ciel, couvert.

Pluviomètre, à 7 h. du matin : 3 mm.

***

Dans la Mutualité

Nous apprenons avec plaisir que la médaille d'or de la Mutualité vient d'être décernée à notre excellent confrère, M. Paul Cardi, administrateur du *Petit Courrier*, président de la Société de secours mutuels des Anciens Militaires de la ville d'Angers.

Toutes nos félicitations.

***

Nouvelles judiciaires

Il y a quelques jours, nous annoncions que M. Piras, juge de paix à Bonifacio, était transféré à Zicavo.

Nous tenons de source certaine que cet honorable magistrat ne quittera pas Bonifacio, qui est sa ville natale. Il a adressé sa démission à M. le Garde des Sceaux.

***

Pour les récidivistes

M. le Procureur général vient d'envoyer aux juges de paix du ressort une circulaire concernant les attributions de ces magistrats en matière répressive.

M. Lavie Ramolino constate, d'après les documents transmis au parquet général par les greffes des justices de paix que les contrevenants récidivistes, surtout en matière rurale, ne sont presque jamais condamnés à la peine de l'emprisonnement ainsi que le prescrivent les articles du code pénal.

Il invite en conséquence, les officiers du ministère public près les tribunaux de simple police, à requérir à l'encontre des contrevenants d'habitude, les peines prescrites par la loi sur la récidive en matière de contravention.

MM. les Juges de Paix transmettront périodiquement des états concernant les condamnations à l'emprisonnement par eux prononcées.

***

Faculté de droit

La perception de la rétribution dénommée droit de robe est supprimée dans toutes les facultés et écoles d'enseignement supérieur.

Les droits d'examens proprement dits sont fixés de la manière suivante : 1er examen de capacité en droit, 35 fr. ; 1re épreuve du 1er examen du baccalauréat, 65 fr. ; 2re épreuve du 1er examen de licence, 65 fr. ; 1er examen de doctorat, 65 francs.

***

Nouvelles maritimes

M. le médecin principal Casanova, du port de Brest, est désigné pour embarquer sur le *Iloche*, dans la division de réserve de l'escadre de la Méditerranée, en remplacement de M. Sastelli, qui a terminé la période réglementaire d'embarquement.

***

Carnet mondain

On annonce le prochain mariage, à Nice, de Mlle Pauline Renucoli avec M. le lieutenat Joseph Mathis, du 156e d'infanterie.

***

Au Port

Vap. « Stork, » cap. W. Dyer, de Lavourne, diverses,

— Vp. « Bocognano, » cap. Santini, de Nice, 25 passag., div.

— Vap. « Vénézuéla, » cap. Brinton, d'Ajaccio, diverses.

— Vap. « Ville de Bastia, » cap. Bollier, de Portovecchio, 7 pass.

SOCIÉTÉS et SYNDICATS

Fédération ouvrière de Bastia. — Les membres des syndicats fédérés sont instamment priés d'assister à la réunion qui aura lieu ce soir, à 8 heures, place Odette.

Ordre du jour : Entente pour la soution des ouvriers en grève. — Approbation des statuts de la Bourse du travail.

La Commission exécutive.

SYNDICAT NATIONAL DES CHEMINS DE FER. — Les membres syndiqués sont priés d'assister à la réunion corporative qui aura lieu jeudi, 7 courant, à 8 heures du soir, dans la salle commune, place Carlotta.

Etat-Civil

NAISSANCES

Leschi Jean-Bernard, cultivateur, et Canfide Marie-Pia, tailleuse.

Morazzani Dominique-Marie, soldat au 66e, et Franceschetti Marie-Louise, ménagère.

NAISSANCES

Negretti Marguerite-Marie-Joséphine. — Palazzi Jeanne-Marie-Jacqueline-Antoinette. — Placidi Jean-Marie-André-Vincent. — Delmagro Hélène. — Giaconi Charles.

DÉCÈS

Ghirardi Adélaïde, tailleuse, 27 ans, de Moita.

GRAND VIGNOBLE
de Giovichi

VIN VIEUX
de Sartene

Analysé garanti naturel
vendu directement par le propriétaire
Maisons de vente :
BASTIA : 5, place Saint-Nicolas et boulevard Saint-Angelo.
ILE-ROUSSE : Rue de la Caserne.

Gros et Détail

Vin rouge . . 0,25
Vin blanc . . 0,50
Vinaigre. . . 0,25

DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais*

BOURSE DE PARIS

	4 mars	5 mars
Rente 3 0/0 amort.	96.00	96 40
— 3 ½, 0/0 amortis.	96 90	96 90

Sans variation.

NOUVELLES JUDICIAIRES

Justice de Paix

Paris, 5 mars.

M. Jacques Mingalon, notaire à la résidence de Bastia, est nommé suppléant de la justice de paix du 2e canton de Bastia, en remplacement de M. Ciosi, décédé.

Nouvelles Militaires

Réserve

Paris, 5 mars.

Sont promus au grade de capitaine dans la réserve, et affectés au régiment de Corse, les capitaines d'infanterie en retraite, résidant en Corse, dont les noms suivent :

MM. Micaelli,
Paoli,
Paolantonacci.

Lycée de Bastia

Bourses

Paris, 5 mars.

M. Cucchi Rameau a obtenu une bourse d'internat de 350 francs.

Nouvelles Maritimes

Paris, 5 mars.

Le mécanicien principal de 2e classe Ducrocq, du port de Brest, est désigné pour embarquer sur l'aviso-torpilleur « Lévrier », de la 2e flotille de torpilleurs de la Méditerranée, en remplacement du mécanicien principal Gos, dont la période réglementaire d'embarquement se terminera le 20 mars.

Conseil des Ministres

Paris, 5 mars.

Les ministres et sous-secrétaires d'Etat *se sont réunis*, ce matin, à 9 heures, à l'Elysée sous la présidence de M. Fallières.

Le statut des fonctionnaires

M. Guyot-Dessaigne, ministre de la Justice, fait connaître au Conseil le texte du projet de loi sur le statut des fonctionnaires tel qu'il a été arrêté par la commission composée de MM. Guyot-Dessaigne, Briand, Barthou et Viviani.

Le Conseil s'est, à l'unanimité, rallié au texte proposé.

La variole noire

M. Clémenceau, président du Conseil, rend compte du rapport qui lui a été fourni par M. le docteur Chantemesse, professeur à la Faculté de médecine, inspecteur sanitaire, sur les cas de variole noire qui se sont produits à Dunkerque.

Les quelques décès qui se sont produits ne doivent pas effrayer l'opinion publique ; les malades ont été isolés, et toutes les précautions nécessaires sont prises.

Une épidémie n'est pas à redouter ; néanmoins il convient de vacciner et de revacciner tous les habitants. Le docteur Chantemesse conclut qu'une loi sur la vaccination obligatoire s'impose.

Le repos hebdomadaire

M. Viviani, ministre du Travail, fait connaître d'une façon définitive, les déclarations qu'il fera à la Chambre, au cours de la discussion des interpellations sur le repos hebdomadaire.

La télégraphie sans fil

M. Barthou, ministre des Travaux Publics, a soumis, à la signature présidentielle, un décret relatif à l'établissement et à l'exploitation de divers postes de télégraphie sans fil.

Affaires courantes

Le Conseil s'est enfin occupé de l'expédition des affaires courantes.

Tirages financiers

Foncières 1879

Paris, 5 mars.

Les obligations portant les numéros 1,437.630 et 779.431 sont sorties remboursables chacune à 100.000 francs.

L'obligation portant le numéro 1,383.492 est remboursable à 25 000 francs.

Les obligations portants les numéros 1,482.328 et 349.041 sont remboursables chacune à 10.000 francs.

Foncières 1885

L'obligation portant le numéro 401.595 est *sortie remboursable* à 100.000 francs.

L'obligation portant le numéro 74.899 est remboursable à 25.000 francs.

LE VOYAGE du Roi d'Angleterre

Paris, 5 mars.

Le train royal est arrivé, hier soir, à Paris.

Le ministre des Affaires étrangères et l'ambassadeur d'Angleterre, ainsi qu'un officier de la Maison militaire du Président de la République se trouvaient sur les quais de la gare du Nord et ont salué S. M. Edouard VII à sa descente de wagon.

Le roi, salué par une foule nombreuse, s'est immédiatement rendu à l'hôtel Bristol, où il a gardé le plus strict incognito.

Dans la matinée, Edouard VII est parti pour Biarritz par train spécial. La température ne lui a pas permis d'effectuer son voyage en automobile, comme il en avait l'intension.

LE PARLEMENT

Chambre des Députés

Présidence de M. FAISSON

La séance est ouverte à 2 heures.

L'un des secrétaires, donne lecture du procès-verbal de la dernière séance, qui est adopté.

Question Bouveri

M. Bouveri, député socialiste unifié, adresse au sous-secrétaire d'Etat à la Guerre une question relative au cas d'un soldat de la garnison de Macon.

Ce militaire, qui avait contracté une infirmité en service commandé, a été renvoyé dans ses foyers avec une indemnité de route insuffisante pour effectuer le trajet du lieu de garnison à son village.

Les coopératives militaires

M. Bouveri demande également la création de coopératives de soldats. Les officiers devront favoriser leur organisation et engager les hommes à entrer dans de pareilles corporations.

M. Cheron

sous-secrétaire d'Etat au ministère de la Guerre, répond aux deux questions posées par M. Bouveri.

En ce qui concerne le cas du soldat de la garnison de Macon, une enquête sera ouverte. Il est néanmoins certain qu'il est nécessaire de modifier le règlement militaire et d'étendre le bénéfice de la loi sur les accidents du travail aux soldats et officiers blessés ou contractant une maladie en service commandé.

Sur la deuxième question, M. Cheron reconnaît que les coopératives militaires seront une arme excellente contre l'alcoolisme et présenteront une foule d'avantages.

L'incident est clos.

Le tarif douanier sur les graines oléagineuses

L'ordre du jour appelle la discussion de la proposition de loi tendant à modifier les tarif douaniers concernant les graines et fruits oléagineux et les huiles végétales.

M. Thierry

député républicain de Marseille, rapporteur de la proposition, la combat vigoureusement. Le vote de la modification proposée causerait un grave préjudice à une foule d'industries, notamment à la savonnerie.

L'orateur demande le renvoi du projet à la commission. Celle-ci étudiera et proposera au Parlement un système transactionnel de primes, qui respectera tous les intérêts en cause.

M. Suchetet

député libéral du Havre, répond au rapporteur et soutient sa proposition.

La suite de la discussion est renvoyée à jeudi.

SÉNAT

Réunion dans les bureaux

Le Sénat s'est réuni à deux heures et demie dans ses bureaux pour procéder à la nomination d'une commission pour l'examen de la proposition de loi, adoptée par la Chambre des députés, tendant à la modification de l'article 331 du code civil, en ce qui concerne les enfants adultérins.

Présidence de M. ANTONIN DUBOST.

La séance est ouverte à 3 heures.

L'un des secrétaires donne lecture du procès-verbal de la dernière séance, qui est adopté.

Validation d'élection

L'ordre du jour appelle la discussion du rapport sur l'élection de M. Collet, sénateur de Seine-et-Oise.

Le rapporteur conclut à la validation.

Personne ne demandant la parole pour contester la sincérité des opérations électorales, l'élection est validée.

M. Collet est admis.

Interpellation Delahaye

M. Dominique Delahaye, sénateur conservateur de Maine-et-Loire, dépose une demande d'interpellation sur la suppression de la devise « *Bien* protège la France » sur la tranche des pièces de monnaies.

Le Sénat décide de la discuter à une prochaine séance.

Secours aux victimes de la sécheresse et des inondations

L'ordre du jour appelle la discussion du projet de loi, adopté par la Chambre des députés, portant ouverture au ministère de l'Agriculture, sur l'exercice 1906, d'un crédit extraordinaire de 2.800.000 francs pour secours aux victimes de la sécheresse, des inondations et autres calamités agricoles.

Les conclusions du rapport de M. Jean Dupuy sont adoptées.

Création d'un corps d'ingénieurs

L'ordre du jour appelle ensuite la discussion en première délibération sur le projet de loi, adopté par la Chambre des députés, relatif à la création d'un corps d'ingénieurs de l'artillerie navale.

M. Godin

défend le projet élaboré par la commission ; il conclut à la création d'un corps nécessaire et à son rattachement au ministère de la Marine.

M. Csbart-Donneville

sénateur républicain de la Manche, demande le rattachement de l'artillerie coloniale au ministère de la Marine.

M. Thomson

ministre de la Marine, réclame le vote de la loi, sans aucune modification.

La discussion générale est close.

Les dix premiers articles du projet *sont adoptés*.

Le Concours agricole

M. Fessard, sénateur radical d'Eure-et-Loir, pose une question au ministre de l'Agriculture, au sujet des animaux de reproduction admettre au concours général agricole.

M. Ruau

ministre de l'Agriculture, répond que tous les animaux de reproduction seront admis, qu'ils soient ou non tondus.

La Banque Marocaine

Le Sénat aborde la discussion du projet de loi, adopté par la Chambre des députés, et portant enregistrement des contrats relatifs à la création d'une banque d'Etat au Maroc.

Les conclusions du rapport tendant au vote du projet, sont adoptées.

La séance est levée et renvoyée à vendredi.

EN RUSSIE

LA RÉVOLUTION

L'Ouverture de la Douma

Saint-Pétersbourg, 5 mars.

Aujourd'hui à 1 heure a eu lieu, au palais de Tauride, l'ouverture de la nouvelle Douma, sous la présidence du comte Golenbeff, vice-président du conseil d'Empire.

Ni l'empereur, ni le président du Conseil n'assistaient à la séance.

M. Galovine, membre du parti constitutionnel démocrate, a été élu président de l'assemblée par 331 voix contre 91 à M. Kromjakoff, candidat de l'extrême-droite.

M. Galovine était soutenu par le parti du travail, les cadets et les modérés.

En prenant place au fauteuil, au milieu des acclamations de la gauche et du centre et du silence de la droite, M. Galovine prononce un très long discours qu'il termine par ces mots :

« La Douma doit travailler pour le bien de la nation entière dont elle émane.

» L'institution de la représentation nationale est un fait accompli ; elle ne mourra jamais. »

Les manifestations

Une foule énorme se pressait dans les rues avoisinantes du palais de Tauride, afin d'assister à l'arrivée des *élus du peuple*.

Malgré un service d'ordre très rigoureux, des manifestations très vives se sont produites sur le passage des députés.

La foule poussait les cris nourris de : « Amnistie pour tous les condamnés. »

Il ne s'est produit aucune collision.

AVIS DE DÉCÈS

M. et Mme Potentini, née Gherardi ; M. et Mme Bastiani, née Gherardi, et leurs enfants ; M. et Mme Lesoil et leur fille ; Mme veuve Patroni ; M. et Mme Rossi et leur fille ; M. et Mme Alliberini et leurs enfants ; M. et Mme Luigi ; M. et Mme Gherardi, de Marseille, et leur famille ;

Les familles Morsenlini et Porcetti,

Ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances, de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Mlle Adelaïde GHERARDI

leur sœur, belle-sœur, tante et cousine, décédée à Bastia, le 5 mars 1907.

L'enterrement aura lieu aujourd'hui, 6 du courant, à 10 heures du matin.

On se réunira à la maison mortuaire, 5, Rue de la Banque.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire part.

(BORGO)

M. Antoine-François Agostini, ancien maire de Saint-Laurent, propriétaire à Borgo, Mme Annonciade Agostini née Fericelli ; Paul Agostini, Martin Agostini, Jeannette Agostini, Marie Agostini, Désiré Agostini,

Ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances, de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Mme veuve Jeanne Agostini

Née SCOLCA

décédée à Borgo, le 5 mars 1906, dans sa 74e année, munie des Sacrements de l'Eglise.

L'enterrement aura lieu à Borgo, jeudi, 7 mars, à 9 heures du matin.

Prière pour Elle !

Le présent avis tient lieu de lettre de faire part.

AVIS DE MESSE

Une messe de sortie de deuil sera célébrée mercredi, 6 courant, à l'oratoire de Saint-Roch, pour le repos de l'âme de

M. Jean-Joseph Maroni

RÉPÉTITIONS Français, Langues étrangères et Sciences.

Préparation à divers examens, baccalauréat, brevets, bachelier.

Méthode active ; conditions avantageuses.

S'adresser au bureau du journal.

USINE à GAZ

Prix du *Coke* tout venant . 3 fr.
» » concassé à la machine . 3 fr. 50
Prix de la *Houille*. . . . 4 fr.
Prix du *Goudron* . . . . 10 fr.
(Marchandises prises à l'Usine)

Réduction pour les ventes en gros.

Livraison faite soit à domicile, soit en gare Bastia pour les expéditions à l'intérieur.

Les commandes peuvent être adressées directement à l'Usine, ou à la Succursale du Gaz, Bd Paoli, 13.

D. B. AMBROSINI,
Directeur de l'Usine à Gaz

Installation à Gaz

Jean Cini, ex-ouvrier du Gaz
Bastia, 13, Boulevard Paoli, 13, Bastia

Vente de becs, verres et manchons
Appareils sur commande

Abonnement pour l'entretien de l'éclairage : — Travail soigné et garanti.

ANCIEN CABINET PRADIER

PIERRE SABATÉ

Chirurgien-Dentiste
de Lyon
SUCCESSEUR

DENTS & DENTIERS
(Systèmes perfectionnés)
OBTURATION
& EXTRACTION DES DENTS
sans douleur

Bd Paoli, 18, au 1er
Maison Benedetti

M. P. SABATÉ a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle, d'avoir à se mettre en garde contre certaines obscures clientes ambulantes — se disant chirurgiens-dentistes — qui n'ont pas le droit d'exercer la profession et qui emploient des matières nuisibles à la santé pour la fabrication de leurs spécialités.

Le Directeur-Gérant,
J.-B. OLLAGNIER.

Bastia, Imprimerie Ollagnier.

PÉTROLE HAHN

NIL MELIOR

NIL MELIOR

TRÉSOR DES CHEVEUX

Gros : F. VIBERT L'ne CHIMIE
20, AVENUE DES PONTS — LYON

Indispensable en Campagne

ALMANACH DE LA GAZETTE DU VILLAGE

LE
Salon de la Mode
TOUS LES SAMEDIS
Le plus Élégant et le plus Pratique des Journaux de Modes

PREMIÈRE ÉDITION
avec gravures noires
Un An..... 16 f. — Six Mois. 7 f. 50

Le N° : 25 centimes

SECONDE ÉDITION
avec 16 gravures coloriées
Un An..... 32 f. — Six Mois. 16 f.

Le N° : 50 centimes

SPÉCIMENS GRATIS
adresser les demandes : E. Henry PETIT, Dir.
5, rue des Petits-Champs, PARIS

MONTRES GRATUITES
pour Hommes et pour Dames

ARGENT MASSIF contrôlé ou doréen TITRE ZACCHA

Belle chaîne gourmette, en argent contrôlé ou doré, TITRE ZACCHA, maillons ciselés, anneau à ressort et magnifique médaillon, le tout présenté dans un bel écrin.

Superbe sautoir en argent contrôlé ou doré TITRE ZACCHA, avec joli coulant ciselé et anneau à ressort, le tout présenté dans un bel écrin.

5.000 fr. seront payés à toute personne qui ne trouvera pas une montre gratuitement.

Nous distribuons actuellement 10.000 de ces montres absolument gratis et à titre de réclame. Pour en obtenir une : Ecrivez aujourd'hui même pour être sûr d'arriver à temps en joignant un timbre pour réponse. Alors nous vous informerons de la condition à remplir et l'envoi vous sera fait franco à domicile.

Bureau 23, de la ZACCHA, 78, rue Lafayette, Paris

M. le Directeur, bureau 23 de la ZACCHA
78, Rue Lafayette, Paris.
Veuillez m'informer de la condition à remplir pour obtenir la montre ZACCHA gratuitement. Ci-inclus timbre pour réponse.
Nom.
Adresse.

GRANDE TEINTURERIE-BLANCHISSERIE
DE LA MÉDITERRANÉE
MAISON FONDÉE EN 1871 — MAISON FONDÉE EN 1871

H. Fraissinet & Cie

Société en Commandite par Actions - Capital: 500.000 Francs

Siège Social, Usines & Bureaux
MARSEILLE - Chemin de Saint-Jean-du-Désert - MARSEILLE

La Maison a l'honneur d'informer le Public Bastiais qu'elle vient de créer, à Bastia, un dépôt-succursale qui s'occupera de recevoir les effets confiés par les clients, de les expédier à l'usine et de les rendre franco à domicile, dans un délai de huit jours.

Notre Usine, qui occupe environ 200 personnes, placées sous notre surveillance, nous permet, par son installation toute moderne, d'exécuter les travaux les plus minutieux. L'importance qu'a prise notre Maison, n'est dûe qu'à la bonne et prompte exécution apportée dans les travaux qui nous sont confiés.

Nous faisons la teinture, le nettoyage et l'apprêt de tout ce qui couvre le vêtement et l'ameublement, par des procédés spéciaux qui nous sont exclusifs.

TEINTURES EN TOUTES TEINTES
Nettoyage de Vêtements pour Dames, Civils & Militaires

Aucun vêtement ne sera ni déteint ni déformé, et sera livré avec un fini irréprochable et à des prix défiant toute concurrence.

Des Catalogues illustrés sont à la disposition des Clients au Dépôt :
Chez M. SAUVEUR AYMO, Tissus
BASTIA — 17, Boulevard Paoli 17, — BASTIA

Cordonnerie Modèle
Bastia, 33, Boulevard Paoli, 33, Bastia
EUGÈNE PERICCHI, propriétaire

Automne-Hiver 1906-1907

Chaussures en tous genres
pour Dames, Hommes, Fillettes et Enfants
Grand choix de chaussures fourrées de tous modèles
Assortiment complet de pantoufles

Prix très réduits

Rayon spécial de chaussures de luxe en chevreau glacé, Box-calf et mégis fabriquées exclusivement pour la maison et qui seront vendues à des prix de bon marché inconnus jusqu'à ce jour.

M. Eugène PERICCHI a l'honneur de prier sa nombreuse clientèle et le public en général de s'assurer par une visite à son magasin du soigné de tous ses articles et de la modicité des prix établis.

La Maison se charge des réparations

MARBRERIE

Cheminées de tous styles ~~~ **Marbres pour meubles**

Entreprise de tous travaux d'Art et de Commerce en marbres, granits, porphyres, sphinites et pierres de Corse et de toute provenance.

Exploitation de la pierre de Sisco (dite confoline), incomparable pour tombeaux et tous travaux pour bâtiments.

Dépôt de dalles, marches, éviers en pierre de Brando, de carrières si puissantes de la Maison.

Seule Maison récompensée
aux Expositions mondiales de Paris 1855, 1867, 1878, 1900 et de Milan 1906
A BASTIA LA PLUS HAUTE RÉCOMPENSE
Grand diplôme d'honneur
JOSEPH LUCIANI
Bastia, Boulevard Paoli, 33, et Sisco-Marine (Cap-Corse)
Travaux d'art dirigés par R. LUCIANI, élève de l'Ecole des Beaux-Arts de Carrare (Italie).

Dessins et Devis sur commande

PLATRE DE PARIS
Appareils fumivores,
Chapes pour cheminées en tôle et cuivre,
Ventilateurs,
Appareils inodores pour garde-robes
Adresser commandes soit à Bastia, soit à Sisco

PRIX TRÈS MODÉRÉS

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION
Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et Lafarge des Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques en ciment. — Briques plates et rondes. — Carreaux. — Tomettes — Tuyaux en poterie et en grès.

FERS A PLANCHER I
Fers en barres. Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Rennes et ufficelles.

TUYAUX EN FONTE, EN GROS
Appareils Sanitaires
Charles CLÉMENT & Cie
Entrepôts aux Magasins Généraux à Boulevard de Cardo, 1.

Aux tempéraments délicats offrez un

VIN DU CAP CORSE

à base de Quinquina

de la Maison L.-N. MATTEI, & Cie — BASTIA (Corse)

Apéritif Tonique Fortifiant

Ce vin que nous offrons avec confiance aux Consommateurs diffère complètement de tous ceux connus à ce jour; d'un goût agréable au palais, il est à la fois tonique et apéritif.

Pris avant les repas, il excite l'appétit, pris après il active et facilite la digestion.

Demandez dans tous les bons Etablissements un Vin du Cap Mattei

TRENTE-DEUXIÈME ANNÉE — N. 66 — JEUDI 7 MARS 1907

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
J.-B. OLLAGNIER, Directeur

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)
Union Postale, et autres Pays : le port en sus.
On ne répond pas des manuscrits déposés.

00131

LE CALENDRIER

Fête d'Aujourd'hui : Saint Thomas.
Soleil : (heure nationale)
Lever 6 h 0 m — Coucher 5 h 27 s
Dernier quart., le 6 — Nouv. Lune, le 13.
Fête de Demain : Saint Jean de Dieu.

6 MARS

Les Curiosités de la Semaine

~~~ Guillaume d'Orange et la tanpe.

L'empereur d'Allemagne vient d'offrir à son oncle Edouard d'Angleterre, la statue de Guillaume III d'Orange, leur aïeul commun. Cette statue va être érigée dans les jardins de Kensington.

C'est dans ces jardins précisément que Guillaume III, un jour, trouva la mort, à la suite d'un accident bizarre.

Un matin, il se promenait à cheval, lorsque la bête, ayant mis le pied dans une taupinière, désarçonna violemment son cavalier, qui mourut quelques jours après des suites de sa blessure.

Les partisans de Jacques II Stuart — reconnaissants envers la taupe, qui les avait débarrassés de « l'usurpateur, » prirent l'habitude de porter un toast dans toutes leurs réunions « au petit gentlemen noir ». La formule, si pittoresquement caractéristique de l'humour anglais, se conserva pendant fort longtemps.

Aujourd'hui, pourtant, ce n'est plus le petit animal noir que l'on glorifie, c'est Guillaume III que l'on statufie.

Les jours se suivent...

~~~ La vieille tirelire de nos aïeux est réformée ; rouge, verte ou jaune, panse et minaude avec cela, on la cassait trop facilement. Nous avons depuis quelques jours une tirelire légale, appelée coffret d'épargne. Les affiches de l'administration donnent tous les renseignements possibles sur sa destinée, qui est tout un poème, car elle est la conséquence de la loi sur le repos hebdomadaire.

Hein ?

Suivez-moi bien : Le droit de se reposer le dimanche empêche les agents des caisses d'épargne de recevoir ce jour-là l'argent des braves gens économes, ces braves gens peuvent ne vouloir point de repos en matière d'économies, même le dimanche ; alors, la Caisse d'Epargne a inventé le coffret nouveau : il reçoit tout ce que l'on veut et ne doit de comptes qu'au caissier de la Caisse, qui en a seul la clef. Il ressemble à une jumelle garnie et possède un double fond, tel qu'il n'y a pas de petit manège qui tienne pour que l'on ébréche ses économies sans l'assentiment de l'Administration.

Que d'ironie dans la petite tirelire ou le coffret, pour être précis !

~~~ Duel japonais.

Le duel, au Japon, est formellement interdit sous la menace des peines les plus sévères.

Pour terminer une affaire d'honneur, on n'a le droit que de faire *haru kiri*, c'est-à-dire s'ouvrir le ventre.

Il y a peu de temps, deux barbiers de Osaka se prirent d'une grande querelle et, fort embarrassés pour la vider, finirent par décider qu'ils se battraient à coups de... menton. On leur lia les mains derrière le dos et, pour éviter l'emploi des dents dans le feu de la lutte, on les baillonna.

Puis, les deux barbiers, devant de nombreux spectateurs, se livrèrent à un combat qui souleva de fous rires. Les combattants, dignes de Tartarin, ne s'endommagèrent pas dangereusement, mais ils attrapèrent un formidable torticolis qu'ils gardèrent longtemps.

Ce n'est pas banal du tout.

~~~ Une grue.

On vient d'installer à Newcastle, à l'usine Armstrong, une grue qui est la plus puissante du monde : elle peut soulever jusqu'à 200 000 kilos. Elle est destinée, entre autres travaux, à transporter directement des ateliers aux navires de guerre destinés à les recevoir, les tourelles qu'il fallait, jusqu'ici, après les avoir construites, démonter, transporter en pièces, et remonter ensuite en place, ce qui ne demandait pas moins de trois mois.

On a mis deux ans à construire cette grue.

~~~ Un savant vient de calculer la mémoire humaine :

Un enfant peut retenir en moyenne 500 mots ; un adulte 20.000.

Il y a des cas exceptionnels, le professeur Osa Gray, par exemple, se rappelait les noms de 25.000 plantes.

Certains Hindous récitent sans arrêt les 10.000 vers du « Rig Veda ».

Les Chinois et quelques chefs des tribus océaniennes ont une mémoire extraordinaire. Il se trouve des musiciens qui peuvent jouer pendant une journée entière des morceaux différents sans musique.

~~~ Histoire d'un duel.

Un jour, le romancier Edmond About, devant se battre en duel, s'en vint trouver Grisier, le maître d'armes de Napoléon III, pour une leçon d'escrime.

Mais malgré toute la science du maître, About ne parvint pas à esquisser un seul mouvement convenable.

Edmond About se rhabilla et navré, il allait se retirer, lorsque parmi des fleurets et des épées pendus au mur, il aperçut un portrait de Grisier, en une pose redoutable.

— Dites, je vous serais bien obligé, mon cher maître, si vous consentiez à me faire cadeau de cette photographie.

— Mais, très volontiers, répondit Grisier.

— Auriez-vous la complaisance d'inscrire au bas la phrase que je vais vous dicter ?

Et Grisier s'exécutant écrivit : « A mon meilleur élève, Edmond About. — Signé, Grisier ».

— Parfait, dit About, mettant précieusement l'effigie du maître d'armes dans sa poche. Bien merci et au revoir.

Rentré chez lui, le spirituel écrivain, mit le portrait en bonne place, et attendit les témoins de son adversaire : ceux ci vinrent et attendirent un moment au salon où la figure de Grisier se montrait... Un quart d'heure après, tout était réglé, l'affaire fut arrangée, tant ces envoyés avaient eu peur pour leur client du meilleur élève de Grisier.

PIPELET.

Anciens Souvenirs Bastiais

La rentrée triomphale d'un exilé. — Un Amiral Bastiais. — L'Evêque et l'officier espagnol.

Tout ce qui a trait au passé historique de notre chère ville de Bastia a pour nous un charme particulier de le décrire, et nous sommes persuadé que nos concitoyens éprouveront de leur côté le même plaisir en le lisant.

Nous donnons aujourd'hui ces trois souvenirs en suivant, comme de raison, l'ordre chronologique :

En 1613, le gouverneur Georges Centurione, (dont le nom familial évoque celui du premier évêque de notre ancienne cathédrale de Mariana et Accia), fit arrêter et mettre en prison, au Doujon, le docteur Paul Zerbi, de Bastia, parce qu'il était rentré de l'Algajola où il était exilé, accompagné, comme pour défi, par cent cavaliers, qui ne le quittèrent que lorsqu'il fut rentré chez lui, à la citadelle.

Il fut, pour cette bravade, envoyé à Gênes, sous bonne garde, pour rendre compte de cette action, pour laquelle le Sérénissime Sénat l'admonesta et le pardonna, à condition qu'à l'avenir il ne serait plus entré à la citadelle qu'avec sept chevaux, à la fois, et en déclarant en même temps Terranova : garnison. Cette défense envers notre exilé politique, qui s'était fait escorter comme un prince, s'étendait à tous les sujets de Gênes ; mais après avoir été observée pendant quelque temps, elle tomba en désuétude : *bandi genovesi* !

Ce cortège des partisans du docteur bastiais dut provoquer en ville un grand rassemblement de curieux, surtout près des portes de la citadelle et de la Fontaine des portes, qu'on appelait alors : *del Cavallo rosso*.

Cette dénomination, du cheval rouge, provenait peut-être de ce que dans son ancienne façade, cette fontaine devait être décorée d'une sculpture représentant les Armes de la Compagnie de Saint-Georges, qui prit un jour à bail notre île et dota notre ville de bonne eau.

Quant au cheval peint en rouge, que montait le saint guerrier, il disait probablement que dans les armes peintes, ledit animal y figurait héraldiquement ainsi.

Le matin du 14 juillet 1646, Bastia eut l'honneur de recevoir la visite maritime d'un de ses plus illustres enfants : l'amiral Filandro Vincuerra, commandeur de Gouttres, qui commandait en chef dix-huit galères de l'armée navale de Louis XIV.

Le père de notre amiral habitait Bastia, mais il était originaire de la *Vetrice*, ancien hameau au dessus de Bastia, dont la tour existe encore.

Cette force navale était venue dans nos eaux pour s'approvisionner d'eau et de rafraîchissements. La forteresse la salua : salut qui fut rendu par le navire amiral, sur lequel flottait l'étendard royal, aux lis d'or couronnés. Les coups de feu des deux artilleries faisaient retentir joyeusement les échos de la ville et accourir ses habitants, qui devaient contempler avec joie ce spectacle imposant que leur apportait avec plaisir leur noble concitoyen.

Lorsque l'amiral descendit à terre pour y faire ses visites officielles et revoir sa famille, il apprit qu'un certain Antoine, Français, était en prison, accusé d'avoir volé sur un navire naufragé ; il demanda comme faveur, sa libération, au Gouverneur, qui la lui accorda gracieusement et sur-le-champ.

Le soir venu, les galères partirent pour rejoindre le gros de la flotte qui les attendait au large.

A cette époque, le Vieux-Port était encore tout ouvert : l'ancien môle génois ne datait que de 1671.

L'amiral Vincigueria qui a honoré Bastia, n'a pas encore un souvenir public dans notre bonne ville !

***

En dernier lieu, nous dirons qu'au 25 août 1647, un dimanche, l'Evêque de Mariana, assistant à la grand'messe en sa cathédrale de Sainte-Marie, fit signe à quelques officiers qui se tenaient assis près du Gouverneur, afin qu'ils se levassent pendant qu'on chantait le *Gloria* ; ces officiers ne tinrent aucun compte de ce signe de l'évêque, et continuèrent de rester assis.

La cérémonie terminée, Monseigneur fut brusquement accosté à sa sortie de l'église, par un de ces officiers : Joseph Dongu, Espagnol de Séville, qui, avec des yeux menaçants, et la menace à la bouche, l'insulta : ce qui indisposa contre lui toute la ville.

Notre prélat, gravement offensé par ce manque de respect envers sa personne sacrée, ordonna à son vicaire d'intenter, en son nom, un procès, pour faire incarcérer cet officier ; mais le Gouverneur le protégeant, empêcha toute procédure à ce sujet : ce qui indique qu'entre ces deux premières autorités, il devait exister quelque petite brouille qui les avait divisés auparavant. Quelque temps après le fier Espagnol passa en Italie, où après un court séjour il y fut tué, à cause de son caractère violent.

Un Amateur d'Histoire locale.

MUSIQUE MILITAIRE

PLACE SAINT-NICOLAS

Programme du 7 Mars à 3 h

Les Gardes Nobles, p. r.,	Schramsel.
La Petite Mariée, ouv.,	Lecocq.
Pavane Louis XIII,	Mariotti.
Le Petit Duc, fant.,	Lecocq.
Nicolino, mazurka,	Roux.

Le Sous-Chef de musique, TOULOUSE

LES CORSES A ORAN

Parmi les récentes promotions dans l'Ordre de la Légion d'honneur figurent deux de nos compatriotes. M. Ciabrielli, chef du bureau des archives départementales, et M. Pietri, commissaire spécial, détaché à la Préfecture d'Oran, tous deux officiers d'administration des cadres de reserve.

Nos deux compatriotes, qui jouissent dans le département d'Oran de l'estime et de la considération générales, ont été choyés et fêtés avec sclennité.

Ce sont d'abord les officiers en retraite de la réserve et de la territoriale qui se réunissent le 2 février, dans une salle du Cercle militaire, pour remettre aux deux sociétaires la croix offerte par l'Union amicale.

M. le commandant Jouannault, président de l'association, leur offre les insignes et, en termes des plus affectueux, témoigne aux nouveaux légionnaires tout le plaisir qu'il ressent de leur voir décerner, pour leurs bons et loyaux services, cette haute récompense, et leur renouvelle de vive voix, au nom de tous les officiers, ses meilleures félicitations.

Tous les membres de l'Union amicale s'associent aux paroles du sympathique Président et viennent, tour à tour, serrer la main aux nouveaux décorés.

M. Gabrielli remercie en termes chaleureusement applaudis le Président et tous les sociétaires de leur témoignage de sympathie et du précieux souvenir qui lui est offert.

A son tour, M. Pietri adresse ses plus sincères remerciements à l'Union amicale, et tout le monde se retire heureux de cette réunion.

Non moins solennelle, mais en tout cas plus intime, plus affectueuse, a été la fête organisée en l'honneur de MM. Gabrielli et Pietri par la colonie Corse de l'Oranie.

Répondant avec enthousiasme à l'appel du Comité, deux cent cinquante compatriotes environ, venus de tous les points de l'Oranie, se pressaient le samedi soir, 16 février, dans les splendides et vastes galeries du grand Hôtel continental pour attester, une fois de plus, cet esprit de solidarité qui caractérise particulièrement les enfants de la Corse.

A la table d'honneur entourant les deux chevaliers, MM. Bocchisani, directeur des postes en retraite, président de la société « Les Enfants de la Corse ; » Combani, officier d'administration principal en retraite, 1er adjoint au maire de la ville d'Oran ; Alessandri, vice-président du tribunal ; Nicolai, le très sympathi que commandant du port d'Oran et son lieutenant M. Franceschi, Stephanopoli, vice-président du conseil de préfecture ; Carabin, pharmacien en chef de l'Hôpital Militaire ; Severoni, officier d'administration principal gestionnaire de l'Hôpital militaire ; Campelli, officier d'administration en retraite ; Constantini, inspecteur des douanes ; Martelli, rédacteur à la préfecture ; Angelini, capitaine en retraite ; les docteurs Giudicelli, Peretti, Casanova.

MM. Bolelli, inspecteur primaire ; Guidici, caissier au Crédit Foncier ; Guglielmi, aide-major, etc.

M. Bocchisani, président de la Société « Les Enfants de la Corse, » remet aux nouveaux légionnaires les insignes en brillants de la haute distinction dont ils viennent d'être l'objet, et,

au milieu d'applaudissements frénétiques, leur donne l'accolade, en leur exprimant dans les termes les plus affectueux, la joie qu'il éprouve de voir leurs bons services récompensés : au nom de tous ses compatriotes, il leur renouvelle ses plus sincères félicitations.

Dans une heureuse improvisation, M. Gabrielli remercie le Président, le Comité des « Enfants de la Corse, » les compatriotes de l'intérieur et tous les assistants de leur touchant témoignage de sympathie, et les assure de toute sa gratitude, de son entier dévouement, et se fait longuement applaudir en envoyant à la noble et glorieuse terre de Corse, à la vierge déesse de l'indépendance et de la bravoure, le salut, le souvenir ému de ses enfants réunis dans un même esprit de solidarité, dans un même sentiment d'amitié et de joie pour fêter les nouveaux décorés.

M. Padri s'associe, en termes chaleureusement applaudis, aux sentiments exprimés par M. Gabrielli et remercie avec effusion tous ses compatriotes pour leur manifestation si belle et si spontanée ; à son tour, il évoque avec une émotion communicatrice le souvenir de l'île de beauté.

M. Carabin, le sympathique pharmacien en chef qui, par ses précieuses qualités de cœur, a su conquérir la plus affectueuse estime de tous ses compatriotes de l'Oranie, se fait l'interprète des officiers de la garnison en déclarant que la haute distinction que le Gouvernement de la République a conférée à MM. Gabrielli et Pietri est la consécration d'une carrière militaire longue et bien remplie.

Elle est due, dit il, aux notes élogieuses et brillantes que leurs chefs de l'armée leur ont données. Et ces chefs qui ont su apprécier à leur juste valeur leur zèle, leur intelligence et leur dévouement, savent qu'ils peuvent toujours compter sur eux si les circonstances l'exigeaient. Il ajoute que la croix qui brille sur leur poitrine de soldat est une croix toute militaire, et c'est pourquoi, en sa double qualité de Corse profondément attaché à l'île natale, et d'officier de l'armée active, il a tenu à leur apporter dans cette réunion de famille les félicitations sincères, chaleureuses et profondément cordiales de leurs camarades de la garnison d'Oran, et de ceux des services administratifs en particulier. Et c'est en leur nom qu'au milieu d'une longue salve d'applaudissements, il hoit aux nouveaux chevaliers.

MM. Gabrielli et Pietri, visiblement émus, remercient encore une fois dans les meilleurs termes, et des applaudissements unanimes accueillent leurs dernières paroles pendant que tout le monde se retire, emportant de cette agréable soirée un durable souvenir.

La remise officielle des décorations a été faite le 20 février, sur l'esplanade du camp Saint Philippe, par le général Vigy, commandant la 9e division d'Oran, qui a félicité chaleureusement les nouveaux chevaliers de la légion d'honneur.

Cette remise a été faite à l'issue de la revue du 2e régiment de zouaves en tenue de campagne et en présence des détachements de tous les corps en garnison à Oran et d'un fort grand nombre d'officiers de réserve de toutes armes.

L. M.

Ce que disent les Journaux

La République Française

Les syndicats et associations de fonctionnaires :

« Dans le pays du gouvernement, la différence consiste uniquement en ceci, que le syndicat implique le droit de grève, tandis que l'association ne l'implique pas; rien n'est moins bien démontré. Le droit de grève existe en dehors des lois de 1884 et 1901, mais admettons la distinction établie par les ministres, et supposons après eux que tous les fonctionnaires entrent dans des associations qui aient pour but la défense de leurs intérêts professionnels, tandis que l'opposant s'acharnait sur les syndicats ».

Lycée de Bastia

Fête du Petit Lycée
donnée à l'occasion de la Mi-Carême
Jeudi, 7 mars, de 2 à 5 h. de l'après-midi

BAL D'ENFANTS PARÉ ET COSTUMÉ

PROGRAMME

1re partie

1. Défilé et évolutions du cortège.
2. Hommage au roi et à la reine.
3. Rondes et tondeaux. — Le Chat et la Souris. — Le Furet. — L'Estargot. — Baby-Polka. — Danses diverses (avec orchestre de mandolines et guitares dirigé par M. Berezi).

2e partie

1. Cotillon enfantin. — Surprises.
2. Farandole. — Goûter. — Adieux.

Le Proviseur a l'honneur d'inviter à cette fête les familles des élèves et les amis du Lycée. Il ne sera envoyé aucune invitation spéciale.

Les enfants costumés devront, à leur arrivée, se rendre dans la cour des grands pour la formation du cortège.

Entrée générale par le boulevard du Palais.

Syndicat d'Initiative de la Corse

Section de Bastia

Dans sa séance du 4 mars 1907, les membres du Syndicat d'Initiative de Bastia ont pris à l'unanimité la délibération suivante :

Le Syndicat d'Initiative de Bastia, après avoir pris connaissance des articles publiés par M. Frasceto dans le « Bastia-Journal » et dans « l'Ile de Beauté »

Considérant que la section de Bastia n'a jamais voulu se séparer des groupes similaires de l'île, mais en contribuer à toujours cherché à s'entendre avec eux, dans l'application des mesures les plus propres à étendre l'essor économique de l'île, renouvelle la motion qu'il a déjà prise dans la séance du 25 novembre 1906, ainsi conçue :

« Le Syndicat d'Initiative de la Corse, « section de Bastia, décide que toutes les « fois qu'il sera fait appel à lui, par les autres syndicats de la Corse, il s'empressera d'apporter à la Fédération des Syndicats son concours le plus entier et le « plus absolu, dans tout ce qui concerne « les intérêts du département et la propagande à faire pour le développement « touristique en Corse. »

Exprime sa surprise que M. Frasceto qui journalise un début de confiance se soit livré dans la presse à des appréciations malveillantes et injurieuses à l'égard des membres de la section de Bastia, qui avaient fait pourtant à la section d'Ajaccio toutes les concessions pour amener une entente entre les deux groupements ; donnant en surplus une fausse interprétation de leur attitude à l'égard des autres réunions syndicalistes de l'île, et cherchant, sans prendre l'avis de ces groupements, de sa propre autorité, en exclure la section de Bastia.

Demande qu'une réunion générale de tous les syndicats d'initiative Corses ait lieu à Corte à l'effet de donner à la Fédération les statuts qui lui manquent.

Renouvelle à M. Tommasi, président, et à M. Ricci, secrétaire général de la section de Bastia, toute sa confiance et toute sa sympathie pour tout ce qu'ils ont fait en faveur du développement du syndicat et dans l'intérêt supérieur de la Corse.

Et dit qu'une copie de la présente délibération sera transmise à tous les syndicats Corses et aux représentants de Nice, Toulon et Marseille, avec une lettre explicative.

Le Président du Syndicat de Bastia,
Signé : TOMASI.

Les Agissements DE LA COMPAGNIE FRAISSINET

Nous sommes informés que la Compagnie Fraissinet, forte, dit-on, de l'appui de quelques-uns de nos *représentants*, est *en train* de manigancer une combinaison toute à son avantage, et qu'un de ces jours on présenterait au Parlement un projet de modification du *cahier des charges* de nos Services maritimes postaux, tel que le conçoit la Compagnie concessionnaire.

De l'avis du Conseil général, comme de ceux des Chambres de commerce, on ne ferait aucun cas, et c'est par la voie de l'étranglement que la question se trouverait inopinément résolue.

Comme toujours, la victime sera la Corse.

Heureux pays !

Aurons-nous après Bérard, Symyan, et ne s'élèvera-t-il jamais une voix en faveur de la justice et de la raison ?

∴

Courrier en retard

Le paquebot *postal* de la Compagnie Fraissinet, étant arrivé en retard à Ajaccio, les dépêches du Continent qui sont distribuées le mercredi à 3 heures du soir, ne le seront que ce matin jeudi, à 7 heures.

Vive le Progrès !!

THÉATRE

Cavalleria Rusticana

Une action simple et tragique, poignante par cela même qu'elle exprime des sentiments naturels et vrais ; l'éternelle et toujours navrante histoire d'une femme séduite et abandonnée, et qui trouve dans sa vengeance un surcroît de douleur : voilà en quelques mots l'intrigue de « Cavalleria Rusticana » sur ce libretto Mascagni a écrit une partition exquise qui a la grâce d'une idylle et la force d'un drame. Tandis que les chœurs, aussi importants que dans la tragédie ancienne, chantent le bonheur de la vie rustique et louent le Dieu de la Nature, l'action se déroule sur une petite place d'église sicilienne, entre « Santuzza » délaissée et « Turridu » infidèle, entre la coquette « Lola » et le mari outragé.

Dès le début le sujet et la musique de « Cavalleria » ont ameuté l'enthousiasme. Rarement un duo aura plus bouleversé le public que celui de « Santuzza » et « Turridu » devant le porche de la chapelle d'où s'échappent des hymnes pieux.

J'étais allé au théâtre, disposé à applaudir une fois de plus le chef-d'œuvre... Hélas ! comment reconnaître les personnages de « Cavalleria » dans ces acteurs tournés désespérément vers le souffleur et vers le chef d'orchestre et bien plus préoccupés du texte que de l'esprit du rôle. Allons ! on n'abuse pas du public à ce point. Quand on se présente sur une scène on a au moins la conscience d'y être correct ! Je ne fais d'exception pour personne. Par un accord bien rare entre eux, les acteurs s'étaient donné le mot pour être nuls. Ils y ont réussi.

La faute n'en est point à la Direction qui, sans subvention aucune, ne peut recruter des acteurs dignes de notre scène. Que l'on consente à un léger sacrifice et elle saura s'en imposer de plus grands.

En terminant, j'adresse tous mes compliments à M. Gheleschi. Mal secondé par des acteurs en déroute il a cependant réussi à rendre supportable la plus pitoyable des représentations.

L.

GRÈVE DES COCHERS

Déclaration du Syndicat des Cinq loueurs de voitures

A la suite du conflit qui s'est élevé entre les cochers et les Loueurs soussignés, M. le Préfet de la Corse, dans le but très louable d'arriver à une entente, a bien voulu insister pour que nous revenions sur nos premières décisions, et nous avons ainsi consenti à élever le montant des salaires de 40 à 50 francs par mois, à la condition de modérer le jour du chômage comme jour de repos hebdomadaire.

Ces concessions n'ayant pas été acceptées par les grévistes, M. le Préfet nous a de nouveau convoqués et nous a « instamment priés » d'accorder toutes les semaines, 24 heures consécutives de repos.

Nous avons soumis ces propositions ; ma « sécurité notre dernière connue, les cochers ont immédiatement mis à nos nouvelles prétentions « absolument inacceptables, » auxquelles du reste, nous déclarons ne pas vouloir nous soumettre, et qui prouvent surabondamment, que la grève actuelle est moins une grève proprement dite, qu'une « Mise à l'Index de certains patrons par certains ouvriers. »

Nous avons, en effet, sous la main des cochers qui ne demandent qu'à travailler aux conditions indiquées plus haut, mais ils exigent ce que jusqu'à ce jour ils n'ont pu obtenir, c'est-à-dire que l'on fasse respecter la liberté du travail et qu'on leur accorde la protection qui est due à tout travailleur.

A l'administration d'aviser.

Petite Gazette

Variations Atmosphériques du 6 mars

Thermomètre : 7 heures du matin + 9 4 à midi + 12 2 à 6 heures du soir 10 5
Maxima + 14 Minima + 6 .
Baromètre : 7 heures du matin, 771 mm 4 midi, 771 mm 6 heures du soir, 767 mm.
Vent. — Dans la matinée, calme. Dans l'après-midi, id.
Etat du ciel, couvert.
Pluviomètre, à 7 h. du matin : 31 mm.

∴

Hyménée

Nous apprenons avec plaisir le mariage de M. Eugène Fabre, juge d'instruction à Narbonne, avec Mlle Cécile Cocsirole.

Nous adressons aux nouveaux mariés nos meilleurs vœux de bonheur.

∴

Frais d'examens

Les droits d'examens proprement dits sont fixés de la manière suivante :

1er examen de sage femme de 1re classe, 45 francs ; de 2e classe, 25 francs.

1er examen de fin d'études de barmacien de 1re classe, 90 fr. ; de 2e classe, 60 francs.

∴

La place Saint-Nicolas

Une communication nous permet de porter à la connaissance de nos lecteurs le nouveau projet d'embellissement de la Place Saint-Nicolas.

La beauté de ce grand quadrilatère (schéma) sera, paraît-il, compensée de la plus heureuse façon.

On montrait sur les quatre côtés des palmiers. Seul notre grand baigneur public le libeccio apportera quelques violentes obstructions.

Les moyens sont connus, et notre édilité aurait bien inspirée en le faisant entrer en ligne de compte.

Sous, à notre avis, les palmiers dont on peut voir quelques spécimens de belle venue dans les jardins de notre Palais de Justice, *pourraient résister et prospérer.*

Nous enregistrerons toujours avec plaisir toutes les initiatives collectives ou privées qui auront pour but d'agrémenter nos places publiques et qui contribueront à l'embellissement de notre ville.

∴

Récompenses honorifiques

Le ministre de la guerre a décerné une médaille de bronze à l'infirmier Drago Nicolas-Baptiste, de la 25e section, à l'hôpital militaire de Bevedose ; au cours d'une grave épidémie de fièvre typhoïde a montré le plus grand zèle et le plus grand dévouement à soigner les malades.

∴

Heras

M. Roux Antonin, ancien militaire, a été nommé pâtefrenier de 2e classe à la station permanente de la Corse.

∴

Obsèques

Hier matin, à 10 heures, en l'église Saint-Jean, ont eu lieu les obsèques de Mlle Adélaïde Gherardi, décédée dans sa 37e année, en présence d'un nombreux concours de parents et d'amis.

Nous présentons nos condoléances aux familles Ghérardi, Potentini, Bastiani, Leoni, Patroni, Rossi, Albertini et Lioni.

∴

Postes et Télégraphes

Nous apprenons avec plaisir que Mme veuve de Gislain-Paccinelli Benoite-Marie est admise à une pension de retraite, avec jouissance, à partir du 21 juillet 1906.

Toutes nos félicitations.

Nouvelles maritimes

M. Salini, commis de 2e classe, et Semeriva, commis de 3e classe, du personnel des comptables, sont admis à prendre part aux examens pour le grade d'agent comptable de 2e classe.

∴

Pilules Suisses

Deux Pilules Suisses coûtent six centimes ; prises au repas du soir, elles guérissent rapidement la *constipation. Ce remède est recommandé à* toute autre même coûtant plus cher. S'à Hertzog, rue Grammont, 28, Paris.

THÉATRE MUNICIPAL

Ce soir deuxième présentation de
CAVALLERIA RUSTICANA
Opéra en 1 acte de Mascagni
Suivie de l'opéra en 3 actes de Bellini
SONNAMBULA

Pour la location s'adresser à M. Poggi, coiffeur.

Le Buffet est tenu par M. Sauvi.

SOCIÉTÉS et SYNDICATS

SYNDICAT NATIONAL DES CHEMINS DE FER. — Les membres syndiqués sont priés d'assister à la réunion corporative qui aura lieu jeudi, 7 courant, à 8 heures du soir, dans la salle commune, place Carlotta.

L'AVENIR DU PROLÉTARIAT. — Réunion ordinaire à la Maison, à 8 heures du soir, le 8 de chaque mois.

Payement des cotisations du mois courant et des arriérés avec ensemble obligatoire. Nouvelles adhésions.

DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais*

00132

BOURSE DE PARIS

	5 mars	6 mars
Rente 3 0/0 ancien	96,10	96 10
— 3 s. 0/0 nouvelle.	96,00	96 75

(Service privé.)

Un Meurtre A PROPRIANO

Propriano, 6 mars.

Hier au soir, plusieurs individus se trouvaient réunis dans la buvette tenue à Propriano par Bartoli, *dit* Capirosso.

Une légère discussion s'éleva soudain entre les nommés Codaccioni Jean-Paul, dit le poète, et Gadini François dit Stanciao.

Ce dernier sortit un pistolet de sa poche, et fit feu sur Codaccioni, qui tomba foudroyé. La mort a été instantanée.

Le meurtrier a été arrêté.

Le parquet de Sartène, immédiatement prévenu, s'est rendu sur les lieux.

Nouvelles Maritimes

Défense mobile

Paris, 6 mars.

M. le lieutenant de vaisseau Fenouil est nommé au commandement du sous marin « Korrigan, » de la deuxième flottille de la Méditerranée.

DOUANES

Paris, 6 mars.

Par décision parue à l'Officiel de ce jour le traitement de M. Giudicelli, receveur des douanes à Cargèse, est porté de 4,000 francs à 3,200.

RENDEMENT DES IMPOTS

Paris, 6 mars.

Le chiffre total du rendement des impôts indirects et des monopoles de l'Etat, pour le mois de février 1907, s'est élevé à la somme de 214,764,700 francs, accusant ainsi une plus value de 15,149,800 francs par rapport aux évaluations budgétaires, et une diminution de 5,467,700 francs par rapport au mois correspondant de l'année 1906.

L'APPLICATION de La Loi de Séparation

Les archives de la Nonciature

Intervention de l'Allemagne

Paris, 6 mars.

Le « Giornale d'Italia » affirme, d'après des renseignements puisés à bonne source, que l'Autriche n'est intervenue pour réclamer la restitution des papiers saisis à la Nonciature de Paris, qu'après s'être assurée le concours de l'Allemagne.

L'empereur Guillaume serait décidé à pousser l'Autriche à insister auprès du gouvernement français pour que tous les papiers officiels ou non, saisis à la Nonciature, soient rendus au plus tôt.

La reprise des négociations

Paris, 6 mars.

La « Croix » publie une dépêche de Rome,— qu'il y a lieu d'accepter comme un communiqué officieux du Vatican, — ainsi conçue :

« Toutes les informations relatives à la reprise probable des négociations entre l'épiscopat français et le gouvernement au sujet des contrats de jouissance des édifices cultuels, doivent être considérées comme tendancieuses et dénuées de fondements. »

L'impôt sur le revenu

Un essai dans l'Oise

Paris, 6 mars.

Le ministre des Finances, ainsi que plusieurs membres de la commission fiscale se sont rendus aujourd'hui à Rochy-en-Condé, dans le département de l'Oise, où ils ont procédé à une expérience sur l'application du projet de l'impôt sur le revenu, relativement aux propriétés non bâties.

Le ministre s'est déclaré très satisfait des résultats de l'expérience.

LE SCRUTIN DE LISTE

Déclaration de M. Clémenceau

Paris, 6 mars.

M. Clémenceau, président du Conseil, a eu aujourd'hui une longue entrevue avec M. Benoist, président de la commission du suffrage universel, qui lui a soumis le texte du projet de scrutin de liste, adopté par la dite commission.

M. Clémenceau a déclaré au député du 6e arrondissement que le gouvernement était en principe favorable au rétablissement du scrutin de liste, mais il ne jugeait pas devoir soumettre pour l'instant ce projet à l'approbation du Parlement.

Le gouvernement choisira l'heure propice.

LE REFUS DE PAYEMENT *des Impôts*

Paris, 6 mars.

La population entière de la commune de Salses (Pyrénées-Orientales) vient de décider de ne pas payer les impôts.

Le physique ayant détruit toutes les vignes, cette commune ne possède pas les ressources suffisantes pour assurer le payement de l'impôt.

Rebellion Militaire A TOUL

Les artilleurs font feu sur leurs sous-officiers, et les frappent avec leurs sabres.

Toul, 6 mars.

Une grave rebellion vient de se produire à la caserne Saint-Léon de Toul.

Un certain nombre de canonniers, appartenant à la première batterie du sixième bataillon d'artillerie de forteresse, se mutinèrent contre leurs sous-officiers.

Lorsque ceux ci se présentèrent pour calmer les révoltés, ils furent reçus à coups de revolvers d'ordonnance. D'autres artilleurs se précipitèrent sur leurs sous-officiers et les frappèrent violemment à coups de sabre. Plusieurs sous officiers furent sérieusement blessés.

Avisé immédiatement de ces graves incidents, M. le général Picquart a demandé d'urgence un rapport détaillé au chef de corps.

∴

« L'Intransigeant » dément la rébellion militaire qui se serait produite à Toul. Ce journal déclare que les faits ont été considérablement exagérés, et qu'il ne s'agit en réalité que d'une rixe sans importance entre militaires pris de boisson.

La mort de Madame Gallay

Paris, 6 mars.

Mme Gallay, *la malheureuse femme* du célèbre escroc, l'amant de la Merelli, est décédée aujourd'hui à l'Hôpital Beaujon. Elle n'était âgée que de 27 ans.

Mme Gallay, qui avait demandé le divorce, est morte de douleur. Elle était rentrée à l'hôpital quelques jours après la condamnation de son mari.

EN ESPAGNE

Les anarchistes marchistes

Madrid, 6 mars.

Depuis quelques jours des attentats anarchistes se succèdent en Espagne avec une fréquence inquiétante.

Trois nouvelles bombes ont éclaté à Madrid, places Socorro et Picadero. Heureusement il n'y a pas eu de victimes.

Le gouvernement a pris des mesures très sévères pour prévenir ces attentats.

EN RUSSIE LA RÉVOLUTION LODZ

Assassinat d'un capitaine

Saint-Pétersbourg, 6 mars.

Le capitaine Cherkassi se rendait hier à une des casernes de Lodz, lorsque plusieurs coups de revolver furent tirés dans sa direction. Il reçut plusieurs balles, dont l'une en plein cœur. La mort a été instantanée.

Les assassins ont pris la fuite et n'ont pu être reconnus.

GRATUITEMENT Le T. R. Père Gérôme, ancien supérieur de l'ordre des clercs de St Gouin afin de vulgariser le secret de traitement exclusivement végétal usité dans son ordre, aujourd'hui disparu, vient de confier des dépôts dans chaque département.

Cette médication s'adresse à tous ceux qui souffrent et est d'une efficacité extraordinaire pour la guérison et radicale guérison de vices du sang, dartres, douleurs rhumatismales, asthme, anévrismes, mauvais de tête, furoncles, tumeurs, anémie, plaies anciennes, maladies de la peau et maladies secrètes, ainsi que tous les maladies provenant de l'appauvrissement du sang ou des mauvaises humeurs d'origine...

Ecrire avec timbre pour la réponse à M. le Dépositaire départemental du Traitement du Père Gérôme, à Bastia, qui lui donnera, gratuitement, le secret de la médication.

AVIS DE DÉCÈS

M. Jean-Baptiste Bonavita, Commis principal des Douanes et ses enfants, Mme Vve François Anoletti, Mme Vve André Bonavita, M. Mathieu Anoletti, Mlle Pierrette Anoletti, Mme Vve Nicolas Gandolfi née Anoletti, M. et Mme Henri Pallatier née Anoletti et leurs enfants, M. Roch Bonavita, M. et Mme Vincent Gandolfi et leurs enfants, Mme Vve Gentili née Anoletti, Mme Vve Tardi née Dalzinoux, M. et Mme Gustave Orillat et leurs enfants, M. et Mme François Gandolfi et leurs enfants, M. et Mme Jules Pellettier et leurs enfants, M. et Mme Alfred Moiselin, Mme Angèle Bonavita.

Les familles Louis Gentili, Joseph Gentili de Sartenille, Tartet, Tardi de Paris, Vve Joseph Mariotti, abbé Mariotti, Elisabeth Lavaggi, Bobis, Fiorentini et Mancinelli.

Ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances, de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Mme Antoinette Bonavita
NÉE ANOLETTI

leur épouse, mère, fille, belle-fille, sœur, belle sœur, tante, nièce et cousine décédée à l'âge de 35 ans, munie des sacrements de l'église.

L'enterrement aura lieu aujourd'hui à 3 heures et demie.

On se réunira à la maison mortuaire Boulevard de Cardo 7.

La présent avis tient lieu de lettre de faire part.

EXTRAIT des Minutes du Greffe de la Cour d'Appel de Bastia

Par arrêt en date du cinq mars 1907, la Cour d'Appel de Bastia, Chambre Civile,

Faisant droit à la requête de Gentile Ange, négociant à Bastia, admet ce dernier au bénéfice de la liquidation judiciaire.

Dit que M. Griscelli, syndic définitif de la faillite, devient liquidateur provisoire de la liquidation dite Gentili ; M. Pacunis, juge commissaire de la faillite, devenant juge commissaire à la liquidation judiciaire.

Pour extrait conforme,
Le Greffier en Chef,
V. VALSANI.

Avis
AUX ÉDUCATEURS DE VERS A SOIE

La Maison Berthet et Cie dont le siège social est aux Arcs (Var), vient de créer une succursale à Francardo, afin de faciliter l'industrie coconnière de la Corse. Aussi tous les éducateurs trouveront à la succursale la graine dont ils peuvent avoir besoin.

La graine est offerte gratuitement aux éducateurs qui s'engageront à vendre leurs cocons à MM. Berthet et Cie. Ces cocons seront achetés à Francardo aux prix courants de grainage et de filature. Si pour des raisons quelconques les éducateurs préfèrent vendre ailleurs leurs cocons, ils auront alors à payer la graine à raison de sept francs les trente grammes.

Pour renseignements complémentaires, s'adresser à Francardo aux bureaux de « Ver à Soie. »

PENSION

RETRAITÉ demande chambre et pension, prix modérés, dans village comm. faciles avec Bastia. Adr. offres et renseign. à Bally M. A., n. off. retraité, Porquerolles (Var).

HOTEL DU GOLFE
Place Miot, Ajaccio

Restaurant et Pension. — Confort moderne. — Position exceptionnelle au midi et au centre des promenades. — Vue splendide sur le golfe. — Grands salons pour noces, banquets et soirées. — Chambre et pension à partir de 7 francs par jour. — Arrangements pour séjour prolongé.

Déjeuner 2 fr. 50. — Dîner 3 frs. y compris le café renommé de la maison. — Café-Restaurant dans le *jardin d'hiver.* — *Plat du jour et repas sur commande à domicile.* — Coquillages frais tous les jours.

Afternoon tea. — Cold meat
English Spoken
Man Spricht Deutsch

RÉCLAMEZ
"le Pêcheur avec la morue"
marque de fabrique de la Scott, la seule Emulsion capable de guérir
ASTHME, BRONCHITE, FLUXION DE POITRINE,
RHUME TENACE, ESSOUFFLEMENT, AFFECTIONS
DES POUMONS, MAUX DE GORGE, AMYGDALITE.

Epargnez-vous des souffrances, sauvegardez votre existence, en prenant de

l'Emulsion Scott

à l'huile de foie de morue et aux hypophosphites de chaux et de soude, si hautement recommandée par les Docteurs qui connaissent tous la perfection de sa formule.

Prix unique en toutes pharmacies : 4 Fr. 50 le Gros, 2 Fr. 50 le demi.

Les vertus curatives de la Scott résultent de la grandissime pureté des ingrédients employés et des soins minutieux apportés à sa fabrication. Ce serait donc une fausse économie d'acheter des remèdes à bas prix, seul préparées, qui ne vous guériraient pas. Echantillon franco contre 0.50 de timbres adressés à l'EMULSION SCOTT (Delouche et Cie) 136, rue St-Honoré, PARIS.

Pas n'est besoin de
DÉCLARATION
pour affirmer que « Lucerna, » chocolat au lait suisse, occupe le premier rang parmi les chocolats au lait suisse.

Il est évident que l'on donne la préférence à la marque que l'on trouve la meilleure.

Le chocolat au lait suisse :

« LUCERNA »

flatte le palais le plus difficile. Son succès est surprenant, car sa grande valeur nutritive est prouvée et reconnue.

Il est l'ami indispensable des jeunes et des vieux, des riches et des pauvres, bref :

Le chocolat au lait « Lucerna » fait les délices du monde entier.

Cordonnerie Modèle

Bastia, 33, Boulevard Paoli, 33, Bastia

EUGÈNE PERUCCHI, propriétaire

Automne-Hiver 1906-1907

Chaussures en tous genres
pour Dames, Hommes, Fillettes et Enfants
Grand choix de chaussures fourrées de tous modèles

Assortiment complet de pantoufles

Prix très réduits

Rayon spécial de chaussures de luxe en chevreau glacé, Box-calf et mégis fabriquées exclusivement pour la maison et qui seront vendues à des prix de bon marché inconnus jusqu'à ce jour.

M. Eugène PERUCCHI a l'honneur de prier sa nombreuse clientèle et le public en général de s'assurer par une visite à son magasin du soigné de tous ses articles et de la modicité des prix établis.

La Maison se charge des réparations

Assurance Mutuelle fondée en 1900

LA MÉTROPOLITAINE

***Incendie, Accidents* et autres risques**

Assurance — Loi du 9 avril 1898. Règlement immédiat et complet des Sinistres. Pour demande d'agence, écrire à la Direction 23, rue de Bellefond, Paris.

MARBRERIE

Cheminées de tous styles — **Marbres pour meubles**

Entreprise de tous travaux d'Art et de Commerce en marbres, granits, porphyres, syénites et pierres de Corse et de toute provenance.

Exploitation de la pierre de Sisco (dite comoline), incomparable pour tombeaux et tous travaux pour bâtiments.

Dépôt de dalles, marches, éviers en pierre de Brando, de carrières si puissantes de la Maison.

Seule Maison récompensée
aux Expositions mondiales de Paris 1855, 1867, 1878, 1900 et de Milan 1906
A BASTIA LA PLUS HAUTE RÉCOMPENSE
Grand diplôme d'honneur

JOSEPH LUCIANI

Bastia, Boulevard Paoli, 33, et Sisco-Marine (Cap-Corse)

Travaux d'art dirigés par R. LUCIANI, élève de l'École des Beaux-Arts de Carrare (Italie).

Dessins et Devis sur commande

PLATRE DE PARIS

Appareils fumivores,
Chassis pour cheminées en tôle et cuivre,
Ventilateurs,
Appareils inodores pour garde-robes
Adresser commandes soit à Bastia, soit à Sisco

PRIX TRÈS MODÉRÉS

Demandez et offrez dans tous les Cafés **AMARO MATTEI, apéritif supérieur.**

PHOTOGRAPHIE POUR TOUS

J. MORETTI

CORTE (Corse)

Grande collection de cartes postales

illustrées du pays, 700 modèles
1.700.000 cartes postales en magasin

VENTE EN GROS ET AU DÉTAIL

Agrandissements inaltérables de toutes les dimensions, en noir et en couleurs.

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et Lafarge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques en ciment. — Briques plates et rondes. — Carreaux. — Tomettes. — Tuyaux en poterie et en grès.

FERS A PLANCHER

Fers à barres: Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Ronces artificielles.

TUYAUX EN FONTE, EN GROS

Appareils Sanitaires

Charles CLÉMENT & Cie

Entrepôts aux Magasins Généraux & Boulevard de Cardo, 1.

GRANDE TEINTURERIE-BLANCHISSERIE

DE LA MÉDITERRANÉE

MAISON FONDÉE EN 1871 — MAISON FONDÉE EN 1871

H. Fraissinet & Cie

Société en Commandite par Actions - Capital: 500.000 Francs

Siège Social, Usines & Bureaux

MARSEILLE - Chemin de Saint Jean-du-Désert - MARSEILLE

La Maison a l'honneur d'informer le Public Bastiais qu'elle vient de créer, à Bastia, un dépôt-succursale qui s'occupera de recevoir les effets confiés par les clients, de les expédier à l'usine et de les rendre francs à domicile, dans un délai de huit jours.

Notre Usine, qui occupe environ 200 personnes, placées sous notre surveillance, nous permet, par son installation toute moderne, d'exécuter les travaux les plus minutieux. L'importance qu'a prise notre Maison, n'est dû qu'à la bonne et prompte exécution apportée dans les travaux qui nous sont confiés.

Nous faisons la teinture, le nettoyage et l'apprêt de tout ce qui concerne le vêtement et l'ameublement, par des procédés spéciaux qui nous sont exclusifs.

TEINTURES EN TOUTES TEINTES

Nettoyage de Vêtements pour Dames, Civils & Militaires

Aucun vêtement ne sera ni décousu, ni détorsné, et sera livré avec un fini irréprochable et à des prix défiant toute concurrence.

Des Catalogues illustrés sont à la disposition des Clients au Dépôt :

Chez M. SAUVEUR AYMO, Tissus

BASTIA — 17, Boulevard Paoli 17, — BASTIA

Installation à Gaz

Jean Cini, ex-ouvrier du Gaz
Bastia, 12, Boulevard Paoli, 56, Bastia

Vente de becs, verres et manchons
Appareils sur commande

Abonnement pour l'entretien de l'éclairage : — Travail soigné et garanti.

ANCIEN CABINET PRADERE

PIERRE SABATÉ

Chirurgien-Dentiste
du Lycée
SUCCESSEUR

DENTS & DENTIERS
(Système perfectionné)
OBTURATION
& EXTRACTION DES DENTS
sans douleur

Bd Paoli, 18, au 1er
Maison Benedetti

M. P. SABATÉ a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle, d'avoir à sa entière satisfaction, qu'elle peut se présenter à son cabinet sûre de ne souffrir aucunement.

Le Directeur-Gérant,
J.-B. OLLAGNIER.

Bastia, Imprimerie Ollagnier.

AUJOURD'HUI PARAIT

Aux tempéraments délicats offrez le

VIN DU CAP CORSE

à base de Quinquina

de la Maison L.-N. MATTEI, & Cie — BASTIA (Corse)

Apéritif Tonique Fortifiant

Ce vin que nous offrons avec confiance aux Consommateurs diffère complètement de tous ceux connus à ce jour; d'un goût agréable au palais, il est à la fois tonique et apéritif.

Pris avant les repas, il excite l'appétit, pris après il active et facilite la digestion.

Demandez dans tous les bons Etablissements un Vin du Cap Mattei

THÉ BLAIZE PÈRE LE MEILLEUR PURGATIF DÉPURATIF

80 ANS DE SUCCÈS. — EN VENTE DANS TOUTES LES PHARMACIES

Voir AMARO MATTEI plus de relief! Prix-courant, demandez-le aux Dames.

FARINE LACTÉE NESTLÉ
Aliment préféré des enfants.

TRENTE-DEUXIÈME ANNÉE — N. 67

VENDREDI 8 MARS 1907

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
J.-B. OLLAGNIER, Directeur

Les abonnements partent du 1er et du 15 de chaque mois. — Les annonces sont reçues aux Bureaux du Journal.
Prix d'une insertion : 1re, Annonces (3e page), 0.75 — Réclames, 0.30 — Judiciaires 0.25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

	3 mois	6 mois	1 an
Corse	3 fr.	5 fr.	9 fr.
Autres Départ.	3 fr.	5 fr.	9 fr.
Union postale et autres Pays	4 fr.	8 fr.	16 fr.

Le port en sus.

On ne répond pas des manuscrits déposés

00133

LE CALENDRIER

Fête d'Aujourd'hui : Saint Jean de Dieu.
Soleil : (heure nationale)
Lever, 5 h 58 m. — Coucher 5 h. 23 s.
Dernier quart., le 6 — Nouv. Lune, le 13.
Fête de Demain : Sainte Françoise.

7 MARS

EN PLEINE BROUSSE

(Souvenirs d'un Témoin)

Le Tonkin est encore un pays inconnu

Trop rares sont les Français qui, revenant du Tonkin, peuvent donner de ce merveilleux pays un tableau complet, réel, vivant; et bien qu'il y ait près de vingt ans déjà que notre forte organisation se soit substituée à la domination annamite, on peut affirmer sans hésitation que cette immense région nous est encore presque inconnue.

Cette appréciation soulèvera, je le sais, les protestations véhémentes de ces innombrables fonctionnaires qui, depuis quelques années, ont littéralement envahi les grands centres de la presqu'île indo-chinoise.

Interrogez-les : ils vous parleront des lettrés de Bac-Ninh, graves et solennels mandarins, fiers de prouver leur horreur de tout travail manuel par le port d'ongles démesurément longs enfermés dans de frêles étuis d'ivoire; ils décriront le grouillement de cette foule de petits êtres jaunes et uniformes, remplissant de leur va et vient affairé les rues tortueuses d'Hanoï, d'Haïphong et de Nam-Ninh; ils dépeindront la vie intense qui anime les arroyos, les rivières, les fleuves dans les eaux bourbeuses desquels s'enchevêtrent dans un fouillis inextricable des milliers de barques et de sampans aux toits couverts de familles entières lapant des sauces bizarres à l'aide de minuscules cuillères de porcelaine vaguement entrevues dans quelque officine d'apothicaire; ils vous diront le labeur incessant des paysans sales et loqueteux, courbés sur un sol dont ils disputent avec âpreté le moindre repli aux marais de la plaine rougeâtre.

Et pourtant, tous ces gens ne connaissent pas le Tonkin; ils ont vu le Delta avec son immense population de sept millions de lettrés, de coolies, de cougais, de mendiants et de phaqués, étouffant de pléthore sur une terre trop étroite pour les nourrir; mais le Delta n'est pas tout le Tonkin, et les Annamites n'en sont pas les seuls habitants.

Paysages de frontières
au pays des Muongs

Tout autour de ces rizières devant lesquelles la mer se retire peu à peu, depuis des siècles, et qu'elle enrichit de ses alluvions, se dressent de hautes collines boisées, derniers contreforts de la chaîne thibétaine; c'est le rempart que la nature a dressé entre la Chine et le Tonkin; c'est tout un pays montueux, mouvementé, bouleversé, comme ravagé par quelque effroyable cataclysme; là, les rivières sont des torrents dont les eaux roulent avec fracas entre les murailles de falaises couvertes d'épaisses forêts; là, le tigre règne en maître dans des fourrés impénétrables que traversent quelques rares sentiers; c'est la brousse dans sa beauté sauvage, c'est la sombre et mystérieuse brousse des pays tropicaux.

Cette contrée que les Français désignent sous le nom des Hautes-Régions, et que les Annamites qualifient encore de Terre des Muongs ou sauvages, est occupée par une population de trois cent mille indigènes environ, appartenant à Chine méridionale et connues sous le nom de Thos, Rhungs, Mans et Moos.

Ces peuplades vivent isolées les unes des autres, conservant avec un soin jaloux leur organisation patriarcale, leurs mœurs primitives, leurs coutumes pittoresques.

C'est au milieu de ce peuple inconnu, dans ce pays perdu aux confins de notre possession asiatique, que je passai deux des plus belles années de ma jeunesse, administrant des paysans Thos et Mans, et surveillant avec quelques tirailleurs annamites dévoués, les agissements des bandes de pirates chinois opérant au Yunnan, de l'autre côté de notre frontière.

Patriarches toukinois
et maires de paille

Ce dont je fus frappé tout d'abord, ce fut l'organisation vraiment patriarcale des tribus des Hautes Régions.

Chaque village est formé de familles appartenant à la même race, et dans ce groupement il n'y a ni chef désigné, ni notables élus comme il en existe dans les communes annamites : toutes les affaires sont traitées par les pères de famille et réglées par eux seuls.

Cependant, victimes trop longtemps de leurs anciens maîtres Chinois ou Annamites, les Thos et les Mans ont jugé qu'il était sage et prudent de se tenir loin de tout conquérant. Aussi, ont-ils imaginé de déléguer un des leurs pour être leur intermédiaire auprès des étrangers, et naturellement ils prirent l'habitude de choisir le plus misérable, le plus faible d'entre eux; c'est lui qui remplit les fonctions de « ly-truong » ou de maire.

Avant notre arrivée, ce métier était loin d'être une sinécure, et les ly-truongs ne conservaient différentes tribus originaires de la hâlas pas longtemps ce mandat auquel tant de Français aspirent si ardemment, car, Chinois ou Annamites, à tour de rôle, n'hésitaient point à couper la tête du malheureux délégué, lorsqu'ils avaient à se plaindre du village.

Maintenant, ce modeste fonctionnaire écoute, avec passivité, les invectives que suggère si souvent aux Occidentaux un système nerveux facilement irritable; philosophe et fataliste, il se dit qu'à tout prendre, un coup de pied même vigoureux, appliqué sur les parties les plus charnues de son individu par quelque jeune sous-lieutenant au sang bouillant, est infiniment préférable à la décollation systématique en honneur chez les mandarins orientaux, et content de son sort, notre ly-truong rapporte fidèlement au village les ordres et les instructions de son chef blanc, sans lui garder rancune tenace.

Les heureux pères de famille

On comprendra toutefois, que les pères de famille aient cherché à éviter ces petits inconvénients et à conserver le prestige d'une autorité à laquelle aucun des leurs n'a jamais osé se dérober.

En effet, toutes les tribus de la frontière ont fait de la piété filiale la première des vertus et la base de la société et de leur religion. A la porte de toutes les cases, au pied de tous les autels, sur le seuil de toutes les pagodes, des bandelettes rouges rappellent que l'on doit à son père et sa mère, à son père surtout, le plus grand des respects, que durant leur vie, ils doivent être aimés, révérés et servis, et qu'après leur mort enfin, le même culte leur est rendu, sous peine des pires malédictions.

Les offrandes aux Morts
entretiennent les Vivants

Mais nos montagnards ne seraient pas de vrais Orientaux s'ils ne cherchaient pas à tricher même avec les mânes de leurs chers défunts : s'ils déposent sur l'autel des ancêtres des offrandes destinées à leur permettre d'apaiser les divinités infernales, l'or, l'argent et même les simples sapèques ne sont que représentés en caractères chinois, sur de modestes carrés de papier; s'ils choisissent comme victimes d'un holocauste propitiatoire leurs plus beaux poulets, leurs canards les plus gras, c'est qu'ils savent fort bien que ces victuailles, après avoir été présentées aux défunts, sont destinées au repas des vivants. Il est d'ailleurs comique de voir quelles précautions prennent ces braves gens, de quelles ruses ils s'entourent pour commettre leur larcin, et quel est leur étonnement admiratif lorsqu'apparaît au festin la volaille dérobée sur l'autel familial de la case.

Quoi qu'il en soit, la famille se trouve chez les habitants des Hautes Régions du Tonkin, élevée au premier rang des institutions. Le père est le maître absolu de tous les siens; il vit entouré de soins et de prévenances; et j'ajouterai que je n'ai jamais constaté que cette déférence affectueuse ne fut pas sincère.

Heureux pays !

LOUIS DE CANTILLY.

ILE-ROUSSE

Toujours les Egouts

Les pouvoirs publics ne semblent pas s'émouvoir outre mesure de la triste situation qui n'a fait à la population Ile-Rousseloise, au point de vue hygiénique, par suite du mauvais fonctionnement des égouts.

Les délibérations du Conseil municipal ne sont pas prises en considération, les réclamations de la population ne trouvent aucun écho, et je crains fort que les démarches que doit faire notre député et conseiller général M. Santelli, n'aboutissent à rien.

Aux approches de l'été, les questions hygiéniques étant à l'ordre du jour, je crois à propos d'appeler à nouveau la bienveillance des pouvoirs publics en faveur d'une population de 2.000 âmes exposée à une dégradation profonde sous l'action continue des effluves paludéens.

C'est un voisinage des plus dangereux que celui de ces égouts continuellement bouchés et dont les matières fécales étalées sur la voie ferrée ou gisant au fond du marais (on ne peut désigner autrement la partie de terrain comprise entre la voie ferrée et les maisons de la basse ville), se décomposent et exhalent des miasmes.

Ces agents d'infection ne tardent à l'air que nous respirons et provoquent des accès de fièvre.

La population, menacée d'une épidémie, prend des mesures prophylactiques contre

---

105— FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

LA MATELASSIÈRE

PAR

ODYSSE BAROT

TROISIÈME PARTIE.

LA VICOMTESSE OLGA

Bien tristes étaient de pareilles perspectives — que le vicomte allait naturellement se garder de laisser pressentir à sa future femme. — C'était une rupture entre le père et le fils, rupture devant laquelle reculerait la noble délicatesse de la jeune fille. Mais, en de semblables circonstances, les serments d'un père irrité ne sont point éternels. Il vient toujours une heure où l'on pardonne, où l'on oublie. Et Mme de Beaujardin n'était-elle pas là pour faire la paix entre les deux hommes; pour amener une réconciliation entre le mari qui l'avait tant aimée, sur lequel elle avait eu toujours une si grande influence, et le beau-fils qu'elle adorait comme elle ne manquerait pas d'adorer bientôt l'Aquerelle elle-même ?

On juge avec quelle impatience anxieuse celle-ci, le lendemain, attendait Michel !

— Ha bien ? lui demanda-t-elle en tremblant, dès son arrivée.

— Le premier pas est fait... C'est le plus rude en pareille matière.

— Vous avez parlé ?

— Oui. Et très nettement.

— Il y a eu un orage, n'est-ce pas ? Et votre père...

— Non. Il y a eu surtout chez lui beaucoup de stupéfaction jointe à un peu d'ironie. Il a dit que c'était un roman-feuilleton, un drame de l'Ambigu... Que sais-je ?

— Et vous espérez ? Est-il croyable, étant données ses idées, qu'il se laisse jamais fléchir ? Oh ! mon ami, j'ai peur. Je prévois bien des complications...

— Courage et patience, l'Aquerelle !

— Je suis si au-dessous de vous ! Le bonheur que vous m'offrez n'est pas fait pour moi... Nous avons entrevu un beau rêve : voilà tout.

— Un rêve qui deviendra une réalité... Ce n'est pas chez moi un caprice, c'est une nécessité. Je ne serai plus un enfant ; j'ai le droit de disposer de mon cœur et de ma personne. Avant ne vous-je rien brusquer... Au besoin nous saurons attendre.

— Et votre tante, qu'a-t-elle dit ? Elle qui tient tant à vous faire épouser la fille de son amie ?

— Soyez sans crainte... Je ferai de Mme de Beaujardin notre protectrice... Elle est si bonne. Elle comprendra mieux que mon père tout ce qu'il y a en vous d'élévation d'âme, de dignité, de véritable aristocratie... Ah ! si vous la connaissiez, vous ne douteriez plus ; et si elle-même vous avait vue une seule fois,

elle serait charmée, conquise. Quel ange que ma *petite maman*, comme je l'appelle parfois encore ! Je n'en connais qu'une qui puisse lui être comparable... Faut-il vous la nommer ?

— Plaidez ! Elle en rougissant.

— Et tenez ! on attendant qu'il vous soit donné de la voir, je vais vous apporter... — car je reviendrai, si vous le permettez... — je vais vous apporter son portrait, le plus récent qui ait été fait... C'est une réduction en terre cuite d'un très beau buste en marbre, qui a été fort remarqué au Salon de cette année, et qui est dû au ciseau d'un artiste de grand talent, M. Paul Barbefeuille... Le voulez-vous, l'Aquerelle ?

— Pouvez-vous m'adresser cette question ?... Merci ! Merci...

— Maintenant j'ai quelque chose à vous demander...

— Quoi donc ?

— Après les déclarations formelles que j'ai faites hier à ma famille, vous êtes devenue officiellement ma *promise*. C'est bien le moins qu'il y ait un repas de fiançailles. Voulez-vous que, pour la première fois, nous prenions ensemble le pain et le sel ? Vous m'inviterez dîner, n'est-ce pas ?

— L'Aquerelle, bien entendu, ne pouvait refuser ; elle accepta avec joie.

— Mais alors vous allez vous retirer... dit-elle gaiement. Il faut bien me permettre de préparer notre petit festin... Pense ! Je suis si peu ménagère-modèle ! Le dîner est pour sept heures.

— Je serai exact, me bien-aimée, répondit-il en posant ses lèvres sur le front de l'orpheline.

— A bientôt, mon ami !

A l'heure indiquée Michel arrivait à l'appartement de la rue Hautefeuille, portant d'une main un bouquet d'azalées, de l'autre une petite cassa en cuivre contenant la terre-cuite du sculpteur Barbefeuille. Dès qu'il eut retiré de la boîte et posé sur le piano le buste de la comtesse, la jeune fille jeta un cri d'admiration et de bonheur.

— Qu'elle est belle et qu'elle paraît bonne !

— Bonne et belle comme vous, l'Aquerelle !

Il regardait alternativement le portrait de sa belle-mère et le visage de sa fiancée, il ajouta en souriant :

— Mais, Dieu me pardonne, on dirait qu'elle vous ressemble !

— Paris s'approchant d'elle, il lui passa au doigt une bague de perles fines ; et après une minute et demie d'extase éternite, ils se mirent à table, sous l'œil bienveillant de Mme de Beaujardin, qui semblait présider le repas de fiançailles.

XI

REMINISCENCES

Cependant, cinq ou six jours s'étaient écoulés sans que le fils prodigue reparût au bercail de la rue Saint-Dominique. La révolte s'accentuait. La comtesse était inquiète, le comte commençait à s'irriter.

— Il faut en finir avec cette ridicule amourette ! dit-il un matin, et avant tout connaître l'héroïne du roman.

Se rendre à l'entresol du faubourg St-Honoré et faire causer François, le valet de chambre de son fils, fut sa première pensée. Puis il réfléchit que ce garçon devait être stylé par son maître, et qu'il n'en obtiendrait rien.

Il s'adressa donc à l'une de ces agences discrètes qui se sont fait une spécialité de fournir aux familles, moyennant finance, les renseignements les plus complets ; d'opérer, pour le compte de la femme, la femme pour le compte de l'époux, le fils à la demande des parents, le gendre à la requête du futur beau-père.

Celle-ci de faire intervenir *Trioche et Cacadet* dans leurs affaires de famille répugnait fort à la comtesse. Mais son mari n'était pas pour rien un ancien diplomate. Qu'est-ce que la diplomatie, sinon une mouchoirie internationale ? Machiavel n'a-t-il pas écrit : « Les ministres des princes aux cours étrangères sont des espions privilégiés » ?

— Bah ! Cela se fait toujours ! répondit-il froidement aux scrupules timides de sa femme.

(*A suivre.*)

VER SOLITAIRE. Cure radicale en un jour! Sans nouvelle absorption de remède. Succès sans précédent. Nombreuses attestations. Brevet S.G.D.G. en France et à l'étranger. Envoi franco contre mandat de 10 fr. Dr SECRETAN, 19, Rue Lafayette, PARIS.

GLOBULES du Dr SECRETAN

les accidents du « mauvais air, » mais ces mesures ne constituent pas un remède.

En d'autre pays, on se serait ému d'une pareille situation. En Corse, la politique absorbe tout et les questions d'hygiène sont la dernière souci de nos représentants.

Il me semble pourtant que la population si travailleuse de l'Ile-Rousse est digne de la sollicitude du gouvernement de la République et qu'on pourrait faire pour elle ce qui se fait pour les populations sauvages de nos colonies d'Afrique et d'Asie.

On attache un intérêt tout particulier à l'hygiène de nos protégés, on ne recule devant aucune dépense ayant pour objet la conservation et l'amélioration de leur santé ; mais personne ne s'occupe de notre hygiène à nous. On attend, pour redonner à l'Ile Rousse la salubrité qu'elle avait avant la construction de la voie ferrée, qu'une épidémie ait décimé la moitié de la population et se soit propagée dans toute la Corse.

La police municipale devrait veiller un peu plus à la propreté de la ville. Nos pandores doivent avoir le nez olfactif émoussé au contact des odeurs de leurs buttes pour ne pas sentir celles que l'on respire dans le quartier avoisinant la voie ferrée. Au lieu de se promener sur les rochers de la côte on de pourchasser les jeunes qui, par ces temps de carnaval, jettent un peu de gaieté dans nos longues et tristes soirées d'hiver, ils feraient bien mieux de surveiller les abords de la voie ferrée où les vidanges s'accumulent.

Pourquoi ces vidanges ne sont-elles pas transportées en dehors des limites de la ville ? N'est-elle pas suffisamment empestée par les mauvaises odeurs qui se dégagent des ouvertures pratiquées pour la nettoyage des égouts ainsi que du dépôt de matières fécales qui s'est formé à l'abri de môle ?

La situation est critique et en attendant le remaniement complet des travaux des égouts, il faut que tous ceux qui détiennent une parcelle d'autorité l'emploient à préserver la population d'une épidémie, en faisant observer par tous les principes de l'hygiène.

DE BALEYA.

Les Corses à l'Etranger

Sous le titre : *En Macédoine* : « l'Echo de la Gendarmerie » publie la correspondance suivante :

« Sorrès, 14 mai 1906.

« Le colonel Vorand à MM. le commandant Foulon et le capitaine Campocasso.

» En réponse à une de mes lettres, le général Degiorgis m'écrit en qui suit :

» Ce qui m'a particulièrement charmé dans votre lettre, c'est l'éloge que vous y faites à MM. le commandant Foulon et le capitaine Campocasso.

» Je partage votre vive satisfaction pour leur zèle et leur activité et pour les résultats auxquels ils sont parvenus, ainsi que pour les progrès qu'ils ont faits dans la connaissance de la langue turque, ce qui les met à même de rendre des services de plus en plus grands à l'organisation et à l'épanouissement du pays.

» Je vous prie de vouloir bien faire parvenir à ces deux officiers mes meilleurs compliments.

» Signé : Général Degiorgis. »

Nous avons été très heureux de reproduire la lettre si flatteuse qu'on vient de lire, et qui est toute à l'éloge de notre distingué compatriote M. le capitaine Campocasso, qui fait actuellement partie des troupes envoyées en Macédoine pour la pacification de ce pays.

Nous lui adressons nos plus chaleureuses et affectueuses félicitations.

Ce que disent les Journaux

Le Figaro

A propos de l'élection de Montpellier :

« Si l'on n'en rapporte au violent tapage et aux sévices qui ont accompagné à Montpellier la proclamation du résultat, il est à craindre que ces habitudes ne se généralisent et ne finissent par s'enraciner. Elles manquent manifestement d'élégance. Quant au coup de revolver électoral, il rencontre sur les socialistes qui, en invalidant une première fois M. Leroy-Beaulieu, ont parmis à quelques furieux de l'invalider encore davantage. Peu s'en est fallu qu'ils ne l'aient tout à fait définitivement. La majorité radicale-socialiste garde de toute la responsabilité de ce nouveau jeu ».

L'Autorité

M. Rane :

« Les inquiétudes qu'on ne dissimule pas dans les milieux catholiques, le trouble où l'annonce de cette publicité a jeté le Vatican montrent combien cela est nécessaire urgent : on s'étonne un peu que la publication n'ait pas déjà eu lieu et on se demande d'où peuvent venir les hésitations, alors que l'opinion publique exige la lumière, toute la lumière sur les menées de la curie romaine et sur les complicités qu'elle a pu trouver en France ».

GAZETTE DEPARTEMENTALE

BONIFACIO. — Cette nuit, des voleurs ont pénétré dans le magasin de M. Augustin Orecchioni, négociant, sis rue du Clocher.

Ils ont emporté deux sacs de café, dont l'un pesait 60 kilos et l'autre 40 kilos, ainsi que 7 kilos de poudre de chasse.

La gendarmerie a ouvert aussitôt une enquête.

2.

CORTE. — Les membres du Syndicat agricole *La Progrès* se sont réunis dans une des salles de la mairie, afin de procéder à l'élection du bureau pour 1907.

Ont été élus : président, M. Pierugni, maire ; vice-présidents, MM. Caltucoli, professeur, et Stefani, commis principal des ponts et chaussées ; secrétaire, M. Pierre Corteggiani, conseiller municipal ; trésorier, M. Ferracci Antoine, ex-adjoint municipal ; membres du conseil d'administration, MM. Simonpoli Jean, commis aux hypothèques ; Gaulfaci Dominique, conseiller d'arrondissement ; Angeli Alexandre, propriétaire ; Vannucci Jean-Baptiste, propriétaire ; Gambini Jean Baptiste, négociant.

3.

POGGIO MARINACCIO. — Lundi dernier, s'étoignant dans la paix du Seigneur, un bon vieillard qui durant près d'un siècle avait fait la joie et le bonheur de la douce et paisible population de Poggio-Marinaccio.

Une foule nombreuse et recueillie accourue des villages voisins et de tous les points du vaste canton de la Porta était venue rendre un dernier témoignage à cet homme de bien et donner à ses enfants désolés une nouvelle preuve de profonde estime. Père du distingué instituteur public de la Porta, Don Pareline Vincignerra avait rempli durant de très longues années les fonctions d'adjoint et de conseiller municipal de sa commune. Son esprit pondéré avait plus d'une fois adouci la rigueur des mesures que ses collègues et lui étaient obligés de prendre pour remplir les devoirs de leurs charges.

Aussi, fidèle interprète de tout le conseil municipal de Poggio-Marinaccio, le Maire a tenu à faire sentir publiquement les regrets et le vide que laisse dans la commune Don-Pareline Vincignerra.

Mesdames, Messieurs,

Il est dans la vie des devoirs douloureux auxquels on ne saurait se soustraire.

Je ne puis laisser cette tombe se refermer à jamais sans adresser à celui qui fut mon ami un dernier et suprême adieu.

Don Pareline Vincignerra naquit en 1817. Il était donc âgé de 90 ans.

Malgré son grand âge, il avait gardé toute sa lucidité d'esprit et sa vive intelligence le faisait considérer comme le doyen vénéré de notre conseil municipal dont il le faisait partie depuis de longues années.

Tous nous nous plaisions à demander son avis dans les questions délicates, et jamais ses conseils ne nous firent défaut ; ils étaient constamment marqués par un clair bon sens et une mesure digne d'éloges.

Sa conversation était attrayante, tous l'écoutaient avec plaisir parler des choses d'hier et de celles d'aujourd'hui. Un grand charme se dégageait de sa parole claire et sobre, et jamais il ne fatiguait ceux qui avaient le bonheur de l'approcher.

Son amitié était solide. Il ne se donnait qu'à bon escient, mais une fois donné, il ne savait plus se reprendre. Le bien qui suit son cercueil est une vive attestation de l'amitié qu'il savait inspirer, et prouve en quelle haute estime elle tenait le cher disparu.

Sa vie fut un modèle ; après avoir été ami loyal et dévoué, il fut bon époux et bon père de famille.

Ses enfants eurent constamment sous les yeux une existence faite de dévouement et d'abnégation. Il laisse à son fils un patrimoine d'honneur duquel il a le droit d'être fier. Nous le prions, ainsi que ses sœurs et sa mère désolées, d'accepter nos condoléances les plus émues.

La disparition de leur époux et père est pour eux une grande douleur, mais ils ont la consolation de se dire qu'il est mort en paix avec sa conscience.

Et maintenant, cher et vénéré ami, repose en paix. Au nom du conseil municipal tout entier qui voit disparaître son doyen bien-aimé, et en mon nom personnel, je vous adresse le suprême adieu.

Nécrologie

MADAME CONSTANCE BATTISTINI

Telle qu'un lys, tristement penchô vers le sol, après un jour d'orage, Mme Battistini incline doucement sa belle tête de cire sur les riches draperies de sa robe de soie bien pâle, comme pour dire adieu aux vanités de ce monde qu'elle quitte trop tôt, alors que ses enfants, les yeux remplis d'une tristesse indéfinissable, tournent autour d'elle, pour lui redemander encore un mot d'amour vraiment maternel !

Mais, dans son horreur, la mort a bu à la coupe d'affection inépuisable qu'elle déversait sans cesse sur eux, et leurs plus amers regrets, leurs longs gémissements ne parviendront point à la tirer du sommeil où elle l'a plongée ! Le souvenir des beaux jours leur restera seul dans l'avenir !...

Epouse modèle, mère dévouée, amie sincère, Mme Battistini laisse un vide immense autour d'elle ! Que de larmes, que de regrets, que de soupirs !... Sa mère atterrée et sa belle-mère inconsolable prouvent que le sentiment de la famille était fortement enraciné dans le cœur de cette femme d'élite !...

La levée du corps a été faite à Ajaccio, mardi, dans la soirée, en présence de presque tout le personnel des douanes et d'une foule d'amis. Le cortège s'est rendu à la gare où le corbillard a été déposé sur une voiture spéciale pour être transporté à Bastia, où il est arrivé hier, par le train de 2 heures 30.

Sur le quai se trouvaient de nombreux parents, camarades et amis de M. Antoine Battistini. Le corbillard a été placé sur un corbillard et n'est dirigé vers Erbalunga, où l'inhumation a été faite dans le caveau familial, en présence de toute la population, profondément attristée.

Nous nous joignons aux nombreux amis de M. Antoine Battistini et de sa famille pour leur adresser toutes nos condoléances.

Bulletin Financier

Paris, 4 mars 1907.

La semaine débute en tonnes disposition. Notre Rente 3 % 95.25. Fonds Etrangers fermes. Russes meilleurs. Nos Sociétés de Crédit accentuent leurs bonnes tendances. Crédit Foncier 680. Comptoir National d'Escompte 694. Société Générale 672. Le Crédit Lyonnais fait 1.228 ; son bilan pour l'exercice 1906 accuse un bénéfice de 34.607.448 frs contre 28.568.547 frs en 1905 ; les réserves s'élèvent à 120 millions, soit à la moitié du capital social.

Compartiment industriel toujours sensible. Ex Bengue, l'obligation 5 0/0 Nord Ouest B doit cet bien tenue à 437. L'obligation 6 0/0 Venezuela Central Railway progresse à 492.50. Les obligations à 100 du Port de Paris, récemment introduites sous le patronnage de la Banque Privée, sont demandées à 402.

La Société Hellénique de Mines est en bonne tendance à 74. La privilégiée Malaisiens se négocie à 985. Caoutchouc Brésil continue sa reprise à 266. La De Mello Brazilian Rubber est ferme à 44.50. Nouvelle avance de la Ste Banya à 203. Les mines de cuivre de Prameli s'inscrivent en hausse à 132.

L'action Eclairage Electrique est toujours recherchée à 794.

Nos chemins de fer restent calmes.

Gazette Ajaccienne

Musique Municipale d'Ajaccio

PROGRAMME

des Courses du 10 mars 1907

Benoît-bas, p. r.,	Bléger.
Poire et Payan, ouv.,	Sappé.
Pour tes beaux yeux, mazurka,	Bléger.
Guillaume Tell, fant.,	Rossini.
Santiago, valse espagnole,	Corbin.

Le Chef de musique,
TIBÉRI.

Assistance aux Vieillards, Infirmes et Incurables

Avis de dépôt de la liste des assistés

Le Maire de la Ville de Bastia informe le public, en conformité de l'article 9 de la loi du 14 juillet 1905, que la liste des personnes admises à l'assistance comme septuagénaires, infirmes ou incurables par le Conseil municipal et sur la proposition du Bureau d'Assistance, est déposé pendant vingt jours au secrétariat de la Mairie.

Pendant ce délai, tout habitant ou contribuable de la commune, ainsi que tout vieillard, infirme ou incurable, dont la demande aurait été rejetée peut réclamer l'inscription ou la radiation des personnes omises ou indûment portées sur la liste.

Bastia le 8 Mars 1907

Le Maire,
A. GAUDIN.

SYNDICAT D'INITIATIVE de Bastia

AVIS

Cet avis est adressé aux maîtres d'hôtels de la Corse, à ceux de l'intérieur particulièrement, auxquels le Syndicat d'Initiative voudrait voir adopter les mesures hygiéniques que l'on exige aujourd'hui dans les moindres bourgades du Continent.

Le « Touring Club » le disait dernièrement : la Corse peut avoir beaucoup de touristes à condition de leur offrir des hôtels propres.

Comme la saison semble s'annoncer très bonne et que des avis du continent nous parviennent journellement, nous faisant pressentir pour les mois d'avril et de mai, un grand mouvement touristique, à l'intention des hôteliers insulaires nous allons leur dire ce qu'ils doivent mettre à la disposition de leurs clients de passage qui renouveleront plus souvent leurs visites si les lits offerts observent bien les mesures que nous préconisons.

Et d'abord il faut dans leurs hôtels de la propreté, beaucoup de propreté. Il n'est pas nécessaire que les murs des pièces intérieures soient tapissés et que des tapis soient dans les chambres à coucher. Des lits simples, aux draps d'une blancheur éclatante, une carpette comme descente de lit, des rideaux, une toilette modeste, avec de l'eau, beaucoup d'eau, et des lieux d'aisance remplissant autant que possible les meilleures prescriptions hygiéniques.

Dans la salle à manger, une table toujours soulagée avec des mets simples, ceux du pays, du terroir même, par préférence, servis avec ce bon vin généreux Corse que l'on rencontrera facilement dans les régions vinicoles du pays.

Le syndicat de Bastia se tient à la disposition de tous les hôteliers qui auront des commandes à faire en vue de bien servir les touristes. Autant que possible s'ils s'adressent à lui ils seront prévenus télégraphiquement des hôtes qu'ils recevront. Qu'ils les accueillent avec cette franche et cordiale hospitalité corse qui est notre plus bel apanage, et ils parieront de nous avec avantage en rentrant sur le Continent.

PROGRAMME

des Fêtes de la Mi-Carême

Sous la présidence d'honneur de MM.
le Premier Président Caillin.
le Procureur Général Lavie-Rémollino.
le Sous-Préfet Montigny.
le Maire de la Ville Gaudin.

Le samedi, 9 mars, à 9 h. 1/2 dans le local de la Chambre Musicale, 4 rue de l'Intendance, près la place du Marché

Redoute Bleu et Blanc

(Tenue de soirée également admise)
au bénéfice de l'œuvre
de l'ASSISTANCE PUBLIQUE

Le dimanche, 10 mars, à 3 h. sur la place Saint-Nicolas pendant le Concert Militaire

Bataille de Fleurs et de Confetti

Défilé de Masques

Grand concours de Travestis

(Des récompenses seront accordées par le Comité aux personnes les mieux costumées).

Dimanche soir, à 9 heures, sur le boulevard Paoli, avec le gracieux concours de la *Lyre Bastiaise*,

Concert, place des Platanes.
Illumination générale du Boulevard.
Grande Bataille de confetti.

N. B. — Les personnes invitées à la Redoute sont priées de retirer leurs cartes chez **M.** Brandizi, 26, boulevard Paoli, ou auprès des membres du Comité.

Le Comité des Fêtes:
Président, M. de Montera.
Vice-Présidents, J. Gregori, E. Brandizi.
Secrétaire, Fernand Mattei.
Trésorier, J. Vincentelli.
Commissaires : J. Abbatucci, P. Angeli, J. Franceschi, J.-B. Lacca, H. Musso, M. Orenga, J.-M. Pakle, E. Santi, L. Sirenna, J. Sorba, J. Zuani.

Petite Gazette

Variations Atmosphériques du 7 mars

[illegible] + 11
à midi : 12°3 ; 4 heures du soir 11 4
Minima + 13 8 Rienna + 7 .
Baromètre : Hauteur du matin, 764 mm
à midi, 768 mm 4 heures du soir, 768 mm.
Vent : Dans la matinée, calme.
Dans l'après-midi, id.
Etat du ciel, couvert.
Pluviomètre, à 7 h. du matin : 5 mm.

***

Marine

Par décision du 18 février dernier, le Ministre de la Marine a retardé à Toulon Sud des examens de la Marine marchande, et fixé au 20 mai l'ouverture de la session des examens de cette tournée.

***

Ligue Radicale-socialiste

Les membres de la « Ligue Radicale et Radicale Socialiste » sont priés de bien vouloir régler leurs cotisations en retard chez M. Romagnoli, Boulevard Paoli 31, de 9 h. à midi et de 2 h. à 6 h.

***

Le Port

Vap. « Golo, » cap. Carrier, de Livourne, 11 passagers, div.
— Vap. « Corte, » cap. Orsini, de Marseille, 56 passagers, div.
— Vap. « Ville de Bastia, » cap. Delmé, de Livourne, 18 pass., div.

CURES VARICES

L'ELIXIR DE VIRGINIE NYRDAHL guérit les varices, quand elles sont récentes ; il les améliore et les rend tout à fait supportables quand elles sont invétérées. Il supprime la faiblesse des jambes, la pesanteur, l'engourdissement, les douleurs, les enflures. Il prévient les ulcères variqueux ou les guérit, et empêche leurs récidives fréquentes. Traitement facile et peu coûteux. Le flacon, à fr. 50, franco. Nyrdahl, 20, rue de la Rochefoucauld, Paris. Envoi gratuit de la brochure explicative. Exiger sur l'enveloppe de chaque flacon, la signature de garantie NYRDAHL.

SOCIÉTÉS et SYNDICATS

L'AVENIR DU PROLÉTARIAT. — Réunion ordinaire à la Mairie, à 8 heures du soir, le 8 de chaque mois.

Payement des cotisations du mois courant et des arriérés avec amende obligatoire.

Nouvelles adhésions.

Syndicat des Exportateurs et des Expéditeurs des produits de Corse. — Les membres du dit Syndicat sont priés d'assister à la réunion qui aura lieu dimanche, 10 courant, à 4 heures du soir, rue Napoléon, 20.

Ordre du jour : communications très importantes.

Prière d'être exacts.

Le Président, Garelli.

DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais*

00134

BOURSE DE PARIS

	6 mars	7 mars
Rente 3 p. 0/0 ancien	96.40	95 90
— 3 p. 0/0 nouveau	90 75	6 90

Rien à signaler.

Nouvelles Maritimes

Défense mobile

Paris, 7 mars.

M. le lieutenant de vaisseau Brandilly, du port de Brest, est nommé au commandement d'un torpilleur de la deuxième flottille de la Méditerranée.

FUITES à l'Evêché d'Agen

Paris, 7 mars.

Il se confirme que les archives de l'évêché d'Agen, inventoriées il y a deux ans, ont disparu, ainsi que tous les objets appartenant à la mense.

Archives et objets de la mense étaient entre les mains du séquestre.

Une enquête judiciaire est ouverte.

On annonce même qu'une question sera posée au Ministre des Cultes par un député catholique à l'une des prochaines séances de la Chambre.

LA LOI sur LES RÉUNIONS PUBLIQUES

Paris, 7 mars.

La Commission de la Chambre des *Députés*, chargée d'examiner le projet de loi sur les réunions publiques, modifié par le Sénat, s'est réunie aujourd'hui, sous la présidence de M. Flandin.

Après une assez courte discussion, la Commission a décidé de proposer à la Chambre l'adoption du projet tel qu'il a été modifié par la Haute-Assemblée.

L'APPLICATION de La Loi de Séparation

Le Pape et la France

Rome, 7 mars.

Le Souverain-Pontife a déclaré que la moitié des offrandes qui lui seront adressées à l'occasion de son jubilé sacerdotal sera consacrée aux seuls besoins de l'Eglise de France.

Pie X a ajouté que la France catholique étant en deuil, il ne nommera pas de nouveaux cardinaux français.

Le Saint-Père, très affligé par les malheurs de l'Eglise française, a cependant grande confiance dans un avenir réparateur.

Les Morts du Jour

M. Alphonse Duverney

Paris, 7 mars.

On annonce la mort de M. Alphonse Duverney, compositeur de musique, professeur au Conservatoire.

LE PARLEMENT

Chambre des Députés

Présidence de M. PERSON

La séance est ouverte à 2 heures.

Les bancs des députés sont presque vides ; à peine une trentaine d'honorables sont présents.

L'un des secrétaires, donne lecture du procès-verbal de la dernière séance, qui est adopté.

Les cours de l'École de Vincennes

Question Girod

Au début de la séance, M. Girod, député républicain de Pontarlier, pose une question au ministre de la Guerre sur la durée des cours de l'école d'administration de Vincennes. Il demande que les officiers d'administration reçoivent une sérieuse instruction générale.

M. le général Picquart ministre de la Guerre, répond qu'il est complètement de l'avis de M. Girod.

La circulaire relative à l'Ecole de Vincennes est peut-être mal interprétée.

Le ministre prendra des mesures pour remédier à cet état de choses.

L'incident est clos.

Le tarif douanier

sur les graines oléagineuses

L'ordre du jour appelle la suite de la discussion de la proposition de loi tendant à modifier les tarifs douaniers concernant les graines et fruits oléagineux et les huiles végétales.

Les députés deviennent de moins en moins nombreux. Aussi, lorsque M. Sochet, député libéral du Havre, monte à la tribune pour continuer le discours commencé à la précédente séance, la plupart des parlementaires présents, crient : A demain !

L'orateur a de la peine à dominer le tapage et la séance a dû être suspendue.

Reprise de la séance

Après une fort longue suspension, M. Brisson remonte au fauteuil présidentiel, mais les Députés ne sont pas plus nombreux.

M. Suchetet

reprend son discours en faveur du vote de la proposition. Le député du Havre réfute les arguments du rapporteur. Il est opposé au système des primes, qui ne suffisent pas à réparer les pertes subies par les agriculteurs.

Il y a plus de 1.800 moins qui utilisent les graines oléagineuses, elles ont droit à une protection efficace, qu'une modification heureuse du tarif douanier peut seule leur assurer.

M. Fleurent

député radical des Vosges, combat la proposition.

La suite de la discussion est renvoyée à une prochaine séance.

LA LOI sur les Réunions publiques

M. Flandin dépose sur le bureau de la Chambre le rapport de la commission chargée d'examiner le nouveau texte du projet de loi sur les réunions publiques, tel qu'il a été adopté par le Sénat.

La Chambre décide de discuter ce projet à la séance de lundi.

La séance est levée et renvoyée à demain.

EN ITALIE

Mort subite

du Ministre de la Justice

Rome 7 mars.

M. Gallo, ministre des grâces, de la justice et des cultes, a succombé ce matin à une attaque d'apoplexie foudroyante.

Réception de l'Evêque de Crémone au Quirinal

Rome 7 mars.

Mgr Bonomelli, évêque de Crémone, a été reçu, hier, par le roi Victor Emmanuel, qui lui a accordé une audience officielle.

Mgr Bonomelli, qui avait été reçu, la veille, par le Saint-Père, et ensuite par la reine-mère, est le premier évêque qui fait une visite officielle au roi d'Italie.

Les journaux, reproduisant l'opinion des cercles politiques, voient dans cette réception une nouvelle preuve du rapprochement entre le Vatican et le Quirinal.

EN ANGLETERRE

ARRIVÉE

de l'Impératrice douairière de Russie

Londres, 7 mars.

S. M. l'impératrice douairière de Russie est arrivée dans la matinée, à Londres, où elle fera un séjour assez prolongé auprès de la reine Alexandra.

EN RUSSIE

LA RÉVOLUTION

VARSOVIE

Attentat anarchiste

contre le prince Argutynski

Saint-Pétersbourg, 7 mars.

Un jeune homme a lancé, aujourd'hui, une bombe dans l'appartement du prince Argutynski, directeur de l'Ecole supérieure du gouvernement.

Une grande partie de l'édifice s'est écroulée, mais le prince n'a pas été atteint.

L'auteur de cet attentat criminelle a pu prendre la fuite, mais la police, qui a son signalement, le recherche activement.

MOSCOU

Vol de 5.000 roubles à l'Université

Saint-Pétersbourg, 7 mars.

Huit terroristes armés pénétrèrent, aujourd'hui, dans les locaux occupés par l'Université de Moscou.

Ils trouvèrent une partie du matelier et s'emparèrent d'une somme de 5.000 roubles.

Prévenu immédiatement, un inspecteur de police, accompagné de plusieurs brigades d'agents, se rendit sur les lieux et se mit à la poursuite des malfaiteurs. Il allait procéder à l'arrestation de l'un d'eux, lorsque celui-ci le tua d'un coup de revolver.

GRAND VIGNOBLE de Giovichi

VIN VIEUX

de Sartene

Analysé garanti naturel

Vendu directement par le propriétaire

Maisons de vente :

BASTIA : 5, place Saint-Nicolas et boulevard Saint-Auguste.

ILE-ROUSSE : Rue de la Caserne.

Gros et Détail

Vin rouge . .	0,25
Vin blanc . .	0,40
Vinaigre. . .	0,25

TRIBUNAL DE COMMERCE de Bastia

Liquidation judiciaire Gueselli Ange

Les créanciers présumés du sieur Gueselli Ange, commerçant à Bastia, déclaré en état de liquidation judiciaire, par arrêt de la Cour, en date du 5 mars 1907, sont invités à se réunir le lundi, huit avril prochain, en chambre du conseil du Tribunal, à 2 heures de relevée, aux fins de vérification de créances.

Pour le Greffier,
Le Commis Greffier,
ALBERTINOCCI.

Etude de Me Cecconi

Avoué près le Tribunal Civil de Bastia
Boulevard de Cardo, 7

Par jugement contradictoire du Tribunal de 1re Instance de Bastia, en date du 27 février 1907, la dame Mudry Stéphanie, épouse Mariotti, demeurant à Bastia, a été déclarée séparée de biens d'avec son mari, le sieur Mariotti André, juge de paix, domicilié à Borgo.

Pour extrait, certifié conforme par le soussigné, avoué de la dame Mudry épouse Mariotti.

A. CECCONI,
Avoué.

RÉPÉTITIONS Français, Langues étrangères et Sciences.

Préparation à divers examens, bourses, brevets, baccalauréat.

Maître sérieux ; conditions avantageuses.

S'adresser au bureau du journal.

Avis AUX ÉDUCATEURS DE VERS A SOIE

La Maison Berthet et Cie dont le siège social est aux Arcs (Var), vient de créer une succursale à Francardo, afin de faciliter l'industrie cocoonnière de la Corse. Aussi tous les éducateurs trouveront à la succursale la graine dont ils peuvent avoir besoin.

La graine est offerte gratuitement aux éducateurs qui s'engageront à vendre leurs cocons à M.M. Berthet et Cie. Ces cocons seront achetés à Francardo aux prix courants de grainage et de filature. Si pour des raisons quelconques les éducateurs préfèrent vendre ailleurs leurs cocons, ils auront alors à payer la graine à raison de sept francs les trente grammes.

Pour renseignements complémentaires, s'adresser à Francardo aux [illegible]

AVIS AUX Sériciculteurs

M. Henry de Signorio (Ile-Rousse) a l'honneur d'informer MM. les Sériciculteurs qu'il livre de la graine de vers à soie, race jaune, aux conditions suivantes :

Les éducateurs seront libres de vendre leur produit au mieux de leurs intérêts, la valeur de la graine, (7 francs les 30 gr.) ne sera due qu'au cas où le produit qui en résultera ne serait point vendu à M. de Signorio. En cas de vente à ce dernier, la livraison des cocons devra avoir lieu à l'Ile-Rousse ou à Ponte-Leccia.

M. de Signorio rappelle aux éducateurs qu'il a toujours offert les meilleurs prix pour les cocons de filature.

On est prié de s'inscrire sans retard ; la quantité disponible étant limitée.

HOTEL DU GOLFE

Place Miot, Ajaccio

Restaurant et Pension. — Confort moderne. — Position exceptionnelle au midi et au centre des promenades. — Vue splendide sur le golfe. — Grands salons pour noces, banquets et soirées. — Chambre et pension à partir de 7 francs par jour. — Arrangements pour séjour prolongé.

Déjeuner 2 fr. 50. — Dîner 3 frs. y compris le crû renommé de la maison. — Café-Restaurant dans le jardin d'hiver. — Plat du jour et repas sur commande à domicile. — Coquillages frais tous les jours.

Afternoon tea, — Cold mes
English Spoken
Man Spricht Deutsch

Grand entrepôt de Vins

CORSES, D'ALGÉRIE & D'ITALIE

ORESTE BIAGINI

5, Avenue Carnot, Bastia

Grands Prix. 1 Diplôme, 6 Médailles obtenus aux diverses Expositions

Vente en Gros et au Détail

LIVRAISON A DOMICILE

La Maison ORESTE BIAGINI offre ses vins vieux et nouveaux en bordelaises ou demi-bouteilles à des conditions particulièrement avantageuses. Bien que les prix soient très réduits, elle garantit les vins qu'elle livre, par jus de raisins frais, et engage les acquéreurs à en faire l'essai. Des échantillons seront adressés franco sur demande.

Aperçu des prix

Vin d'Algérie, de Frontignan, de Corbières et de Roussillon, Rouge : 17 et 20 francs l'hectolitre ; Rosé et Blanc : 24 et 25 fr. l'hect.

Vins de Corse (territoires de Vezzovente, Aliseo, Tallone, etc. : Rouge 25 et 27 francs l'hectolitre ; Rosé et Blanc 26 et 28 fr. l'hect.

Ces prix s'entendent en, bars de barrière, par parties d'au moins 100 litres.

La Maison offre des vins fins ci-après aux prix suivants :

Muscat de Frontignan vieux

Le fût de 16 litres, fût compris	18.50
Le fût de 35 litres	36.75
Le fût de 45 litres	46.00
Le fût de 54	55.50
Le fût de 137.	125.10

Vins de Malaga Espagne (noir doré)

Le fût de 16 litres, fût compris	18.00
Le fût de 35 litres.	35.00
Le fût de 45 litres.	44.00
Le fût de 55 litres.	53.00
Le fût de 126 litres.	120.00

Quinquina Ponpounat et vermouth de Turin

Le fût de 16 litres, fût compris	17.50
Le fût de 35 litres.	35.00
Le fût de 45 litres.	44.00
Le fût de 54 litres.	53.00
Le fût de 137 litres.	120.00

Gentiane-Quina

Le fût de 16 litres, fût compris	17.00
Le fût de 35 litres.	33.00
Le fût de 45 litres.	44.00
Le fût de 55 litres.	50.00
Le fût de 128 litres.	114.00

Vins de Marsala (Italie) en fûts et en bouteilles. — Vins d'Asti, de Chianti et Barbera (Italie). — Vins de Bordeaux. — Vins vieux de Corse.

Grands vins de Champagne, etc., etc., à des prix très limités.

MAISON
L.-N. MATTEI & Cie

a été sans doute la première à avoir l'idée de fabriquer un vin apéritif à base de Quinquina avec les vins des raisins si renommés du Cap orse et de Pineto et à lui donner la dénomination de

Vin du Cap Corse au Quinquina

Comme le secret de cette invention est précieusement gardé, tous les produits similaires débités sous ce nom ne sont qu'une vulgaire et dangereuse contrefaçon.

On ne contrefait que ce qui est supérieur mais quoique l'on fasse

Le Vin du Cap Corse au Quinquina Mattei

reste inimitable et pour être bien servi demandez toujours un

Vin du Cap Mattei

Exiger la marque

Demandez dans tous les bons établissements UN VIN DU CAP MATTEI.

LA CÉDRATINE

Délicieuse Liqueur de marque

Se méfier des contrefaçons

Arrêt de la Cour d'Aelppde Bastia du 9 février 1904

TRENTE DEUXIEME ANNÉE — N. 68 — SAMEDI 9 MARS 1907

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

00135

BIBLIOTHÈQUE

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
J.-B. OLLAGNIER, Directeur

Les réclames sont payables d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.
Petites annonces, 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Diverses, 0.30 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

	3 mois	6 mois	1 an
Corse	3 fr.	5 fr.	
Corse (Départ.)	4 »	7 »	
Union Postale, et autres pays	6 »	12 »	22 »

Le port en sus.
On ne répond pas des manuscrits déposés.

Les Services Maritimes Postaux de la Corse

A LA RECHERCHE D'UNE JUSTE SOLUTION

Des flots d'encre ont coulé dans nos discussions relatives à nos Services maritimes postaux.

Il convient de résumer et de compléter ce qui a été dit sur cette importante question au moment où elle va, dit-on, recevoir une solution.

Avec un talent et une clarté d'exposition remarquables, M. Gaudin a démontré que la Compagnie Fraissinet avec ses propositions pour la modification du contrat, se fait la part trop belle et prend plus qu'elle ne donne.

Nous reproduisons ici sa démonstration.

Voici les lignes dont la Compagnie demande la suppression :

Ajaccio-Calvi, distance 58m, aller et retour 116m × 52 semaines.	6.032
Bastia Ile-Rousse, distance 55m, aller et retour 106m × 53 semaines.	5.512
Marseille-Toulon-Nice, distance 115m aller et retour 230m × 52 semaines	11.960
Ajaccio-Porto-Torres, distance 68m aller et retour 136m × 26 semaines.	3.536
Ajaccio-Propriano, distance 56m aller et retour 112m × 26 semaines.	2.912
Bonifacio-Portovecchio, distance 31m, aller et retour 62m × 26 semaines.	1.612
milles.	31.564

Ces 31.564 milles à supprimer entraînent une dépense de 78.910 francs en calculant le prix du mille à 2.50, taux fixé par M. Fraissinet lui-même pour la vitesse de 10 nœuds et demi.

D'autre part, les services qui seraient majorés à 14 nœuds, sont les suivants :

Nice-Ajaccio, 150m, aller et retour.	260
Nice Bastia, 133m, aller et retour.	246
Bastia-Livourne, (1er), 63m aller et retour.	126
Bastia-Livourne, (2e), 63m, aller et retour	126
Balagne-Ajaccio, 66m, aller et retour	170
milles.	818

multipliés par 52 semaines :

$$818 \times 53 = 45.656$$

Comptons ce que coûteraient ces 45 656 milles à 14 nœuds de vitesse, remplaçant le même nombre de milles à la vitesse de 10 nœuds et demi, les prix de base fournis par M. Fraissinet étant de 4 francs pour la vitesse à 14 nœuds et 2 fr. 50 pour la vitesse à 10 nœuds et demi.

45.656 à 4 francs, contarent	182.624
45.656 à 2 fr. 50 id.	114.140
augmentation de charges pour la Compagnie.	68.484
Elle économise par les suppressions proposées	78.910
La Compagnie Fraissinet gagnerait donc en change. fr.	10.426

Il est vrai que depuis ses propositions premières, la Compagnie a modifié son programme d'entente. Reconnaissant que le calcul que nous venons de reproduire lui donnait tort, elle a réduit à quatre les cinq lignes dont elle demandait la suppression et elle a voulu maintenir au programme la ligne Marseille-Toulon-Nice.

Cette manœuvre de la dernière heure doit être écartée. La ligne Marseille-Toulon-Nice doit être supprimée, parce que M. Fraissinet l'a demandé, et parce qu'elle n'a rien à faire dans notre service maritime postal.

On nous annonce aujourd hui que l'entente serait faite avec la Compagnie Fraissinet. Le point important du différend c'était le second service Marseille-Ajaccio et Marseille-Bastia à porter à 12 nœuds. La Compagnie promet de donner cette vitesse, mais elle ne voudrait pas y être obligée.

Cette prétention n'est pas justifiée et nous allons essayer de le prouver.

Le concessionnaire donne à entendre qu'en consentant cette majoration à douze nœuds, il nous fait un don gratuit, et il semble dire avec le proverbe « qu'à cheval donné on ne regarde pas la bride. » C'est là une erreur que nous voulons mettre en lumière

Nous avons dit plus haut que les calculs irréfutables de M. Gaudin, faits sur les prix de base de M. Fraissinet, établissaient que le concessionnaire, avec les suppressions qu'il demande et les augmentations de vitesse qu'il accorde, réalise un bénéfice de 10.424 fr.

A cette somme, il faut ajouter, avec M. Gaudin, les frais accessoires de 1.248 entrées et sorties de ports supprimées, les frais d'entretien de feux dans les escales de peu d heures, d'allumage et d'extinction des feux dans les escales de longue durée, les frais de l'agence de Porto-Torres et les droits de quai italiens en ce port, enfin les frais annuels d'armement d un vapeur qui serait supprimé avec les lignes qu'on élimine. Nous sommes certainement au-dessous de la vérité en évaluant à la somme de 80 000 francs le profit que donnerait au concessionnaire la suppression des lignes susmentionnées (1).

Evaluons, maintenant, la dépense qu'entraînerait la majoration d'un nœud et demi de vitesse sur les deux ordinaires Marseille-Ajaccio et Marseille-Bastia :

Marseille à Ajaccio, 178 milles, aller et retour	356
Marseille à Bastia, 203 milles, aller et retour	418
milles.	774

Ce total multiplié par 52 semaines donne :

$$774 \times 53 = 40.248 \text{ milles.}$$

Que coûtera la majoration d'un nœud et demi sur ces 40.248 milles ?

Nous avons dit plus haut que le prix de la vitesse à 14 nœuds est, d'après la Compagnie Fraissinet, de 4 francs le mille (prix plutôt surfait au dire des gens compétents), et le prix de la vitesse à dix nœuds et demi est de 2 fr. 50. La différence étant de 1 fr 50 pour une augmentation de trois nœuds et demi, elle sera mathématiquement de 0.65 pour une augmentation d'un nœud et demi. Si nous multiplions 40 248 par 0.65, nous trouvons qu'en portant à douze nœuds les deux lignes dont il s'agit, la Compagnie Fraissinet aurait à supporter une dépense de 26.160 francs (1).

Si nos calculs sont exacts, nous avons prouvé qu'en s'obligeant à effectuer à 12 nœuds les seconds services de Marseille à Ajaccio et Bastia, le concessionnaire non seulement ne nous fait pas un don gracieux, mais qu'il réalise un profit annuel de plus de 50 000 francs par les modifications qui seraient apportées à son contrat.

On nous objectera peut-être que nous n'avons pas fait entrer dans nos calculs les recettes que la Compagnie fait sur les cinq lignes à supprimer. C'est intentionnellement que nous avons omis de faire compte des maigres recettes de ces lignes désastreuses, parce qu'elles trouveront une très large compensation dans l'accroissement de recettes que produira le tourisme encouragé et grandi par les huit rapides que la Compagnie pourra mettre à sa disposition.

A ce profit calculé au point de vue des frais d'exploitation, s'ajoutent pour la Compagnie d'autres avantages dont il convient de faire ressortir l'importance.

Avec le cahier des charges actuel, la Compagnie ne peut arriver à combiner ses horaires de manière à satisfaire le public pour ce qui est des opérations commerciales. Des récriminations sans nombre s'élèvent au sujet des retards dans les transports, des irrégularités dans les consignations. Il arrive souvent, après une mauvaise traversée, que des marchandises n'ont pu être débarquées au port de destination, parce que le peu de durée de l'escale n'a pas permis de les mettre à terre. Le même inconvénient se produit pour les embarquements. Si le cahier des charges reste tel qu'il est, il faudra, pour mettre à point les horaires, faire entrer en service un ou deux vapeurs en plus, ce qui entraînerait une forte dépense pour le concessionnaire.

Enfin, par l'échange de cinq lignes improductives contre cinq rapides, la Compagnie sera parfaitement outillée pour développer le tourisme qui doit être pour elle une source de richesse. Si elle est rageusement inspirée, elle tiendra compte de cet avantage qui est le plus important de ceux que lui assurera le remaniement de son contrat.

Dans ces conditions, on ne saurait admettre que la Compagnie Fraissinet ne soit pas astreinte à donner la vitesse de 12 nœuds pour les deux lignes dont il s'agit. La justice aussi bien que la dignité du Conseil général exigent qu'il en soit ainsi.

La Compagnie nous assure qu'elle veut employer sur ces lignes les vapeurs de la Nantaise, et que ces vapeurs ne peuvent pas donner moins que la vitesse moyenne de douze nœuds. Mais alors elle montrerait un bien mauvais vouloir, si elle refusait obstinément de prendre l'engagement contractuel que l'équité commande, et qui par cela même devrait donner une juste satisfaction aux deux parties.

S. G.

(1) Le prix d'entretien d'un vapeur n'étève à plus de 60.000 francs pour l'année.

(1) Dans un article qui a paru dans ce journal, M. Leca, mécanicien principal de la marine en retraite, a démontré avec la haute compétence qui s'attache à son dire, que plus les vitesses augmentent, plus le coût du mille à l'heure s'élève, et ce dans des proportions bien plus grandes que celles qui existent entre les deux moyennes de vitesse, de sorte que, prenant la différence mathématique dans l'évaluation ci-dessus, nous établissons un calcul plus favorable à la Compagnie.

PROPOS EN L'AIR

Au Conseil de Revision

Savez-vous que les devoirs envers la Patrie ne sont guère dans leurs manifestations aussi beaux et aussi touchants qu'on prétend nous le faire croire? Vous allez peut-être me traiter d'anarchiste ou d'antipatriote, pourtant cette conviction, je l'ai acquise par la plus simple des expériences.

Ce fut, tout récemment, en déboutonnant mon caleçon au conseil de revision. J'avais devant moi une collection de binames de mon espèce; chacun fit ce que je dus faire : reprendre le costume sous lequel notre vieux père Adam apparut pour la première fois à la blonde Eve. Vous voyez ça d'ici ?.. Ce que nous en faisions une tête !.. Le plus malheureux, c'est qu'on ne voyait pas seulement que la tête...

Que voulez vous ?.. La Patrie aime, paraît-il, la simplicité. Et il faut se soumettre aux petits caprices de la mère-Patrie. C'est là, à ce qu'on m'a dit, un très noble et très beau devoir.

Pour ma part, je ne crois pas que ce soit une très noble chose que d'aller étaler les merveilles de sa nudité en compagnie de quelques centaines d'autres citoyens. Ce très préhistorique tableau, j'ai le ma heur de ne pas le trouver très grandiose. Décidément, pour un acte aussi beau que celui de servir la Patrie, on aurait pu trouver un plus beau commencement !

On a voulu me faire croire qu'on trouve au conseil de revision un vernis de vie de caserne ; je ne sais si cela est exact. On éprouve toutefois, dans cet intime contact de l'épiderme avec l'atmosphère au bianto des sensations infiniment variées ; des désirs et des pensées bizarres nous hantent. Tenez, un camarade quelques instants avant de subir l'examen du major, s'approchait de moi et me disait en désignant un petit bossu : « Mon ami, je ne sais si c'est l'effet de mon grand amour pour la Patrie, mais je voudrais bien pour quelques minutes avoir la bosse de ce gnain là. »

Jacques.

M. LE PRÉFET A LURI

Mardi, 5 courant, la coquette commune de Luri était l'arrivée de notre nouveau préfet, M. Chalel, en tournée de revision.

Tout est paroissé. La place de la mairie, entourée de drapeaux et de mussifs de verdure, est du plus bel aspect. La salle de réception, transformée en un jardin d'arbres fleuris, par les soins du Secrétaire de la mairie, est vraiment superbe.

A l'extrémité du Corso s'élève un arc de verdure monumental, superbement décoré, sur le fronton duquel on lit :

LES HABITANTS DE LURI
A M. CHALEIL, PRÉFET.

A midi précis, des coups de boîtes retentissent et la Commission met pied à terre. La Société philharmonique « La Renaissance » joue la « Marseillaise, » puis M. le maire Franceschi présente son Conseil à M. le Préfet et lui souhaite la bienvenue en ces termes :

Monsieur le Préfet,

Au nom de la population du canton de Luri, je suis heureux de vous souhaiter la bienvenue et de saluer, en même temps, les personnes très distinguées qui vous accompagnent.

Républicains par conviction profonde, les habitants de Luri ont salué la République à son aurore ; ils aiment la liberté, mais ils la limitent au point où commence celle du voisin. Bons citoyens, ils payent très régulièrement l'impôt et servent fidèlement la Patrie. Hommes d'ordre, ils n'admettent point la famille sans l'autorité du père, la commune sans maire, le département sans préfet, l'armée sans chefs. Travailleurs, ils considèrent le travail comme la seule source du bien être auquel peut aspirer sérieusement l'humanité.

Eh bien, M. le Préfet, malgré tant de belles qualités acquises et développées au foyer familial, notre population tend de plus en plus à abandonner le pays natal. Nos jeunes gens émigrent à Marseille où ils espèrent trouver la vie plus facile, peut-être l'aisance ou la fortune. Les déceptions les y suivent, et plus d'un se prend à regretter la vallée des premiers jours, la terre jamais ingrate.

Les maires du Cap, fortement alarmés, se doublent d'efforts pour arrêter ce pernicieux exode. Ils ont compris que le remède réside tout entier dans des améliorations à apporter à l'agriculture. Mais la réalisation de nos projets se heurte à des difficultés matérielles dont nous ne saurions triompher par nos propres forces. Des canalisations d'eau potable ou d'irrigation projetées depuis longtemps, par exemple, attendent le concours du Gouvernement pour leur réalisation. Nous sommes disposés, M. le Préfet, à nous imposer de lourds sacrifices, mais nous ne pouvons tous seuls atteindre le but.

Aussi, connaissant dans quelle haute considération vous êtes tenu à Paris, nous nous permettons de compter sur vous pour exposer nos besoins et appuyer nos sollicitations auprès des pouvoirs publics.

Nous y comptons d'autant plus fermement que, déjà, nous connaissons vos intentions de bien faire, et que vous avez l'habitude de remplacer les belles promesses par des actes.

Vive M. le Préfet ! Vive la République !

Ce discours très applaudi est fort goûté de M. le Préfet qui, visiblement ému, répond :

M. le Conseiller général, mon cher Maire,

Je suis très touché et fort confus de l'accueil enthousiaste qui m'est fait par cette incomparable population de Luri à laquelle m'attachent tant de vieux et doux souvenirs, de cette population libre et fière, toujours à l'avant garde des idées républicaines de liberté, de sagesse et de progrès.

Vous m'avez signalé vos besoins, je les

transmettrai au Gouvernement, et s'il ne dépend que de moi de faire aboutir vos très légitimes revendications, mon concours vous est acquis.

Les applaudissements qui répondent à M. le Préfet prouvent qu'il a été bien compris.

Puis l'imposant cortège se met en marche, précédé de la musique qui joue un pas redoublé.

Avant d'entrer à la Mairie, M. Chaleil remercie la fanfare de son précieux concours qui contribue d'une façon si heureuse au relèvement de toutes les filles de Luri on de l'arrondissement.

M. Jean Gregori, le sympathique chef de « La Renaissance, » remercie à son tour M. le Préfet et lui expose l'état d'abandon lamentable, regrettable, de cette société qui date plus de trente ans et qui a si largement contribué au développement du goût artistique à Luri. Il demande à M. le Préfet la permission de lui offrir un concert pendant le déjeuner, ce qui est accepté avec empressement.

En résumé, nous estimons que la journée sera profitable au canton, et nous souhaitons à M. Chaleil beaucoup de réceptions aussi cordiales, aussi sympathiques que celle de Luri.

Un Spectateur.

Ce que disent les Journaux

Le Rappel

A propos de la nouvelle Douma :

« Maintenant, qu'elle va être l'impression à la Cour ? Le gouvernement a-t-il l'intention de vivre en paix avec la Douma, ou est-il d'avance résolu à lui susciter des embarras et à la dissoudre encore une fois ? Dans une récente interview, le chef des constitutionnels démocrates, M. Milioukof, émettait des craintes sérieuses sur l'attitude de l'extrême-droite. « Je crains, disait M. Milioukof, que les partisans de l'ancien régime ne jouent le rôle de provocateurs dans l'intention de faire « sauter la Douma ». Il en entend ils seraient assurés dans ce cas de l'appui du gouvernement ».

« Qu'le voit, M. Milioukof n'est pas très rassurant : attendons donc et espérons ».

L'Estafette

Sur les voyages du roi d'Angleterre en France :

« A peine de retour dans son royaume ordinaire, il en est déjà reparti, et ce second voyage en un mois nous donne un tour de faveur exceptionnelle. Il faut qu'Edouard VII regrette en partie double de chaque côté du détroit. Nous aurions mauvaise grâce à nous plaindre de l'intérêt qu'il porte à la France et du charme qu'il trouve à passer la Manche, tantôt pour travailler, tantôt pour se reposer chez nous.

« Evidemment, l'ancien idéal de tous républicains de la majorité ne l'offrait pas ; autrefois ils auraient volontiers demandé la proscription de tous les rois : ils font exception pour celui d'Angleterre, et leur galanterie monarchique est une conquête délicieuse pour un si grand seigneur. Edouard VII, qui ne s'embarrasse d'ailleurs d'aucun préjugé, doit être flatté de les avoir si rapidement apprivoisés ».

La République Française

Sur la surenchère :

« M. Berteaux ose parler de surenchère électorale ! Est-ce que la loi sur le service de 2 ans n'est pas elle-même une surenchère électorale, la plus dangereuse de toutes ? Mais le programme tout entier du parti radical n'est qu'une vaste surenchère électorale ; surenchère, le projet d'impôt sur le revenu qui doit augmenter le rendement des impôts en atteignant les contribuables ; surenchère, la loi sur les retraites ouvrières qui impliquerait l'abandon d'une cause de 3 milliards de francs en 50 millions de revenu dont on ne sait où prendre le premier sou. Sait-on à combien s'élève le total des sommes que coûterait la réalisation des promesses contenues dans le programme radical-socialiste ? A 3 milliards par an ! 3 milliards ! En voilà une surenchère électorale ».

SYNDICAT D'INITIATIVE de Bastia

Dans le compte rendu de la séance du 4 mars 1907 du Syndicat d'initiative de Bastia qui a été publié dans le numéro d'avant-hier, il faut lire :

« Une copie de la présente délibération sera transmise avec une lettre explicative aux Présidents des Syndicats, Corse, de Marseille, Toulon, Nice. »

Dans la même séance, sur la proposition d'un de ses membres, le Syndicat vote des félicitations à M. Henri Pierangeli, député de l'arrondissement de Bastia, et à M. Chaleil, préfet de la Corse, pour avoir amené M. Fruissinet à accepter les modifications demandées par le Public, par le Conseil général, au cahier des charges des services maritimes postaux.

Il compte sur leur bienveillante intervention pour faire adopter les modifications par les Chambres de manière qu'avant le 1er avril les horaires des services soient changés conformément aux vœux exprimés.

Puis le Syndicat s'occupe de la réalisation des questions qui intéressent à un si haut degré l'avenir de l'île : l'achèvement de la ligne de chemins de fer de Ghisonaccia à Bonifacio et l'assainissement de la Corse.

Il décide de concentrer tous ses efforts vers ce but en préparant des rapports documentés qui seront transmis à MM. les Ministres des Travaux Publics et de l'Agriculture, aux représentants de la Corse, au Préfet de la Corse, à la Cie de chemins de fer Départementaux et aux Chambres de Commerce de Bastia et d'Ajaccio.

Deux commissions sont nommées à cet effet.

Font partie de la commission concernant l'achèvement du chemin de fer de la côte orientale :

MM. Louis Remelli et Charles Vittini, conseillers généraux, M. Vincent Gregori, banquier, membre du conseil municipal M. le commandant Moroni, M. Philippe Orengo, M. le baron Mariani, M. Susini ;

Concernant l'assainissement : MM. le docteur Zuccarelli, le docteur Pitti Ferrandi conseiller général, MM. Louis Battesti, Genuli, pharmacien, Fortuné Thiers, Charles Lepidi, Musso.

Et en terminant il décide aussi de préparer les moyens pour la construction à Bastia, sur la place St Nicolas ou de côté du fort St Erasme, un hôtel du premier ordre ayant vue sur la mer :

Certifié conforme,
Le Secrétaire du Syndicat
MUSSO.

THÉATRE

Reprise de Cavalleria

La Sonnambula

Au théâtre, les soirées se suivent et ne se ressemblent pas. Après avoir dit hier, avec trop de franchise peut-être, ma pensée sur la première représentation de « Cavalleria, » je suis heureux de reconnaître que la reprise a modifié ma mauvaise impression. Les chœurs laissent encore beaucoup à désirer, mais comment pourrait-il en être autrement ? Il est impossible aux trois dames choristes de chanter convenablement la partie écrite pour voix de femmes.

Mlle Cassola a mieux rendu son joli rôle. Dommage qu'elle n'ait pas un joli timbre de voix, car elle a beaucoup d'autres qualités : de la grâce, de l'émotion et de fort beaux cheveux, ma foi ! M. Galerani est à mon avis mieux à sa place dans le grand opéra. Il a cependant bien chanté son duo avec « Santuzza. »

Mlle Fratoni a déployé dans son court passage sur la scène beaucoup d'affolante coquetterie

Superbe et fort goûté, « l'Intermezzo » a valu une chaleureuse ovation à l'orchestre.

La sicilienne de « Turridu » fut bissée d'enthousiasme. D'ailleurs, s'il est vrai que les lauriers sont un doux oreiller, M. Scarselli a dû avoir un heureux sommeil hier soir. Pendant près de quatre heures, dans les deux pièces du programme, il a tenu la salle sous le charme de sa voix. Jamais encore il n'avait aussi bien donné sa mesure. Pour lui, pour la touchante Mlle Nolli, la « Sonnambula » est la partition idéale. Tous les deux ont délicieusement chanté, mieux que cela, soupiré l'amoureuse musique de Bellini. Je ne sais ce qu'il faut louer le plus de la grâce, de la suavité, de la légèreté de leur voix. Le premier acte fut un enchantement. Vraiment, c'est avec joie que la chroniqueur se faisant l'écho du public leur crie : Bravo, bravo et encore bravo !

Je n'ai garde d'oublier M. Ferroni, toujours excellent.

Mon seul regret est de n'avoir partagé mon plaisir d'hier qu'avec de rares spectateurs. Lendemain de fête ! A l'heure où l'on chantait la « Sonnambula, » que de jolis yeux devaient se revoir en songe les splendeurs du bal de la veille !

Avec la « Sonnambula, » la Direction tient un succès. J'engage nos édiles à aller revoir la pièce. Si cela pouvait les attendrir en faveur d'un impresario peu gâté.

L.

Gazette Ajaccienne

Musique Municipale d'Ajaccio

PROGRAMME
des Courses du 10 mars 1907

Bruits bas, p. r.,	Bléger.
Poésie et Paysan, ouv.,	Suppé.
Pour tes beaux yeux, mazurka,	Bléger.
Guillaume Tell, fant.,	Rossini.
Santiago, valse espagnole,	Corbin.

Le Chef de musique,
TIBERI.

Le Syndicat des ouvriers-maçons

Le Syndicat des ouvriers maçons de la ville d'Ajaccio ont appris avec une bien vive satisfaction la nomination de leur sympathique secrétaire, Bernard Joseph, comme porteur de contraintes à la perception d'Ajaccio.

Il lui adresse ses plus sincères félicitations.

Navires en perdition

Le 20 février dernier, trois navires se trouvaient en perdition dans le golfe de Castagno. Le service des douanes de Piana a procédé au sauvetage.

La mer étant très grosse et le vent très violent, il n'a pas été possible de mettre une embarcation à l'eau.

Le brigadier Battistini et les préposés Poli et Regreschi sont parvenus, avec les appareils de la Société des naufragés, à installer un va et vient au moyen duquel des provisions ont pu parvenir aux équipages qui en manquaient depuis deux jours.

Une embarcation s'est perdue ; un navire chargé d'écorce de chênes a subi de fortes avaries.

Nous adressons nos chaudes félicitations aux braves sauveteurs ; nous espérons que, signalée par leurs chefs à l'attention des pouvoirs publics, ils obtiendront la récompense qui leur est bien due.

COURSES
à l'Hippodrome de Vignetta

La Compagnie de Chemins de Fer départementaux a l'honneur d'informer le public qu'à l'occasion des Courses qui seront lieu à l'hippodrome de Vignetta, les trains ordinaires, numéros 6, 3 et 8, s'arrêteront exceptionnellement, les 10 mars et 7 avril 1907 au kilomètre 153. 220 pour y laisser et prendre des voyageurs sans bagages.

Deux trains supplémentaires seront également mis en marche ces jours-là entre Ajaccio et l'hippodrome de Vignetta, les trains ordinaires, numéros 6, 3 et 8, s'arrêteront exceptionnellement, les 10 mars et 7 avril 1907 au kilomètre 153. 220 pour y laisser et prendre des voyageurs sans bagages.

Deux trains supplémentaires seront également mis en marche ces jours-là entre Ajaccio et l'hippodrome de Vignetta, suivant les besoins, depuis midi 20 jusqu'à la fin des courses.

(Dans le cas où, pour un motif quelconque, les Courses n'auraient pas lieu aux jours indiqués ci-dessus, les présentes dispositions ne seraient applicables qu'aux dates fixées et publiées par le Comité des Courses d'Ajaccio.)

Le prix des billets de 3me classe Aller et Retour est réduit à 0 fr. 35.

Bastia, le 21 février 1907.

Nécrologie

MADAME BONAVITA-ANOLETTI

M. Bonavita, commis principal des douanes à Bastia, vient d'être cruellement frappé dans ses plus chères affections : sa bien aimée compagne, Mme Antoinette Bonavita, née Anoletti, a succombé mercredi à une longue et douloureuse maladie, que la science la plus éclairée et les soins les plus affectueux ont été impuissants à enrayer.

Aussi aimante épouse que mère et fille dévouée, sa disparition du foyer crée un vide immense que rien ne pourra combler. Tout entière à ses devoirs de famille, Mme Bonavita avait mené une vie douce et tranquille. Elle fut le modèle des épouses, la meilleure des mères, la plus tendre des filles, la plus affectueuse des sœurs, la plus sincère des amies. Chrétienne, elle puisait dans sa religion un amour profond des pauvres gens, dont elle ne se lassait jamais de consoler l'affliction, de soulager les infortunes. C'est dans sa foi qu'elle avait attendu, qu'elle trouva les forces nécessaires pour supporter avec résignation les souffrances les plus aigues, pour soutenir l'abattement de sa famille angoissée.

Mme Bonavita disparaît à 35 ans, laissant à ses enfants, avec sa bénédiction suprême, les conseils les plus sûrs, les meilleurs exemples.

Les funérailles ont eu lieu jeudi, dans la soirée, au milieu d'un immense cortège de parents et d'amis, auxquels s'étaient joints la plupart des fonctionnaires et agents du service des douanes.

Les cordons du poêle étaient tenus par MM. Tiscolio, commis principal des douanes ; Quilichini, commis principal des contributions indirectes ; Mortini, vérificateur des douanes ; Ficrel, lieutenant des douanes.

Après l'absoute donnée en l'église Saint-Jean, l'inhumation a été faite au cimetière dans le caveau de la famille.

Nous prions M. Jean-Baptiste Bonavita et ses enfants, ainsi que les familles Anoletti, Bonavita, Pelletier et Gandolfi, d'agréer l'expression de notre douloureuse sympathie et de nos plus sincères condoléances.

Grève des Cochers

Comme suite à la note publiée par les loueurs de voiture dans les journaux de la localité, le Syndicat des Cochers tient à protester auprès du public bastiais contre certaines assertions de nature à déplacer les responsabilités. La grève actuelle, disent-ils, est une mise à l'index de certains patrons par certains cochers, alors qu'en réalité elle a été motivée par la réduction de cinq francs sur un salaire déjà assez misérable, c'est pourquoi l'augmentation proposée est de cinq francs et non de dix ; car la mensualité de quarante francs n'a jamais été appliquée. Les cochers réclament aussi l'application intégrale de la loi sur le repos hebdomadaire, et M. Chaleil sur ce point s'est engagé à leur faire obtenir pleine et entière satisfaction. Ce n'est donc pas une concession mais l'accomplissement d'un devoir. A quoi se résument les prétentions nouvelles absolument inacceptables ? Par la presse, des revendications très nettes ont déjà été formulées sur la réglementation des heures de travail (12 heures par jour) et sur les allocations supplémentaires rendues nécessaires par les frais de voyage.

Le cocher en voyage malgré ses charges de famille est tenu, contrairement à certaines affirmations intéressées, de pourvoir à son entretien malgré le salaire de misère mis à sa disposition.

Le voyageur peut, grâce à un pourboire plus ou moins généreux, combler une lacune aussi regrettable. Ne serait-il pas plus rationnel dans l'intérêt de tous de supprimer cet aléa en spécifiant nettement à qui incombe cette charge.

Quant aux journées de grève, si le paiement ne peut être obtenu par des pères de famille dont les besoins ont été rendus plus intenses encore par ce chômage forcé, les grévistes en feront l'abandon si cette revendication doit être un obstacle à la solution définitive, mais on cherchera vainement les prétentions nouvelles si on veut se maintenir sur le terrain de la vérité.

PROGRAMME
des Fêtes de la Mi-Carême

Sous la présidence d'honneur de MM.
le Premier Président Colin.
le Procureur Général Lovie-Ramolino.
le Sous-Préfet Montigny.
le Maire de la Ville Gendin.

Le samedi, 9 mars, à 9 h. 1/2
dans le local de la Chambre Musicale,
4, rue de l'Intendance,
près la place du Marché

Redoute Bleu et Blanc

(Toute la soirée également admise)
au bénéfice de l'œuvre
de l'ASSISTANCE PUBLIQUE

Le dimanche, 10 mars, à 3 h.
sur la place Saint-Nicolas
pendant le Concert Militaire
Bataille de Fleurs et de Confetti
Défilé de Masques
Grand concours de Travestis
(Des récompenses seront accordées par le Comité aux personnes les mieux costumées).

Dimanche soir, à 9 heures, sur le boulevard Paoli, avec le gracieux concours de la *Lyre Bastiaise*.

Concert, place des Platanes.
Illumination générale du Boulevard.
Grande Bataille de confetti.

N. B. — Les personnes invitées à la Redoute sont priées de retirer leurs cartes chez M. Brandizi, 20, boulevard Paoli, ou auprès des membres du Comité.

Le Comité des Fêtes :
Président, H. de Montera.
Vice-Présidents, J. Gregori, E. Brandizi.
Secrétaire, Fernand Matteï.
Trésorier, J. Von mariani.
Commissaires : J. Albertini, P. Angeli, J. Franceschi, J.-B. Luca, H. Musso, M. Orengo, J.-M. Pekin, E. Sanu, L. Stresini, J. Susini, J. Zuani.

THEATRE MUNICIPAL

Ce soir
A la demande générale
deuxième présentation de
SONNAMBULA
Opéra en 3 actes de Bellini

Pour la location s'adresser à M. Poggi, coiffeur.

Petite Gazette

Variations Atmosphériques du 8 mars

Thermomètre : Le matin + 10 à midi + 13 3 ; à 4 heures du soir 10 5
Maxima + 15 5 Minima + 5 5.
Baromètre : Thermomètre du matin, 768 mm à midi, 768 mm ; à 4 heures du soir, 767 mm.
Vent : Dans la matinée, calme.
Dans l'après-midi, id.
Etat du ciel, couvert.
Pluviomètre, à 7 h. du matin : 5 mm.

***

Distinction méritée

Nous sommes heureux d'apprendre que la Société de Géographie de Paris vient de décerner à M. Ferrante Eugène, docteur ès sciences, professeur de sciences naturelles au lycée de Bastia, le prix Charles Grad, (médaille d'argent), *pour son travail sur « l'hydrologie des bassins de la Casse et de l'Ognon. »*

Ce travail, dont nous avons, il y a quelques mois, reproduit les analyses élogieuses faites par divers journaux scientifiques, est celui qui a servi de thèse de doctorat au jeune professeur. Nous sommes heureux de lui adresser nos plus chaleureuses félicitations.

***

Coup de couteau

La nuit dernière, vers 1 heure du matin, à la suite d'une rixe survenue entre plusieurs jeunes gens, rue Salvator Viale, le nommé B. F., âgé de 18 ans, a reçu un coup de couteau au-dessus du téton gauche qui lui a fait une blessure légère.

Après avoir été pansé au poste de police par M. Mozziconacci, pharmacien, le blessé a réintégré son domicile, sans avoir pu désigner l'auteur du coup de couteau.

Une enquête est ouverte.

SOCIÉTÉS et SYNDICATS

Syndicat des Exportateurs et Expéditeurs des produits de Corse. — Les membres du dit Syndicat sont priés d'assister à la réunion qui aura lieu dimanche, 10 courant, à 4 heures du soir, rue Napoléon, 20.

Ordre du jour : communications très importantes.

Prière d'être exacts.

Le Président, Gerelli.

JEUNESSE CATHOLIQUE. — Les membres de la Jeunesse Catholique sont priés d'assister à la réunion qui aura lieu le 10 courant à 4 heure et demie.

Ordre du jour : Conférence de M. l'abbé Mutel, directeur-surveillant de l'association.

En vente chez M. Marfisi,
Place Saint-Nicolas, 13.
Vin vieux en bouteilles Blanc et Rouge. — Vinaigre et Eau-de-Vie corse de Patrimonio.

DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais* 00136

BOURSE DE PARIS

	7 mars	8 mars
Rente 3 0/0 ancien	95.90	96 10
— 3 0/0 nouvelle,	96 90	96 75

Nouvelles Militaires

Conseil supérieur de la Guerre

Paris, 8 mars.

M. le général Mathis, commandant le 15e corps d'armée ;

M. le général Millet, commandant le 8e corps d'armée ;

Sont nommés membres du Conseil supérieur de la guerre et conservent leurs commandements actuels.

Direction de l'Infanterie

M. le colonel Sarrail, commandant militaire du Palais Bourbon, est nommé directeur de l'infanterie au ministère de la guerre.

ECOLE DE SAINT-MAIXENT

Classement de sortie

Paris, 8 mars.

Les Elèves-officiers dont les noms suivent ont obtenu, à leur sortie de l'*Ecole militaire d'infanterie* de Saint-Maixent, les numéros de classement ci après :

n° 29, Battini, du 31e rég. d'infanterie ;

n° 59, Giannelli, du 33e ;

n° 70, Libarelli, du 23e bataillon de chasseurs ;

n° 142, Zappelli, du 3e rég. d'infanterie ;

n° 171, Emanuelli, du 8e ;

n° 179, Raffaelli, du 2e rég. étranger.

LE RENVOI de la Classe 1903

Paris, 8 mars.

Plusieurs journaux avaient annoncé que le général Picquart était fermement décidé à licencier tous les hommes de la classe 1903, au mois de mai prochain.

***

Un communiqué officiel du ministre de la guerre, transmis à la presse ce soir, dément formellement le bruit du renvoi anticipé de la classe 1903.

Postes et Télégraphes

Paris, 8 mars.

Par décision parue à « l'Officiel » de ce jour, M. Zamponi, commis des postes à Bastia, est nommé receveur à Bonifacio.

(M. Zamponi a déjà rejoint son poste).

INCENDIE du Transatlantique COLOMBA

Trois victimes

Saint-Nazaire, 8 mars.

Un incendie s'est déclaré hier à bord du navire côtier « Colomba », de la Cie générale Transatlantique, qui se trouvait sur les côtes du Finistère, à quelque distance d'Audierne.

Le navire a été complètement détruit par les flammes. L'équipage a pu se sauver, à l'exception de trois marins qui ont péri.

On n'est pas encore fixé sur les cause du sinistre, mais on croit que le feu s'est déclaré dans une cale à la suite d'une imprudence.

LA GRÈVE des Electriciens

Paris privé d'électricité. — Certains journaux du soir n'ont pu paraître. — Les motifs de la grève.

Paris, 8 mars.

Les ouvriers électriciens des usines de Paris se sont réunis en assemblée générale à la Bourse du travail, et ont décidé la grève générale à partir de ce soir, à cinq heures.

Les électriciens ayant ainsi quitté brusquement le travail, un très grand nombre d'établissements ont été privés de lumière électrique.

La plupart des cafés ont dû s'éclairer avec des bougies et des lampes à pétrole.

De nombreux journaux du soir n'ont pas paru.

La grève a pour motif les nouvelles clauses du cahier des charges de la nouvelle compagnie, chargée du service de l'éclairage de la ville.

Certaines clauses n'avaient pas été acceptées par les ouvriers.

LE PARLEMENT

Chambre des Députés

Présidence de M. DUSSOUR

La séance est ouverte à 2 heures.

L'un des secrétaires donne lecture du procès-verbal de la dernière séance, qui est adopté.

La Variole noire

M. Georges Berry, député nationaliste de Paris, demande à M. Clémenceau des explications au sujet de la variole noire qui désole Dunkerque, et qui commence à gagner les villes environnantes.

M. Georges Berry expère que le gouvernement prendra des mesures énergiques, car l'opinion publique commence à s'émouvoir de ce terrible fléau.

M. Clémenceau

président du Conseil, déclare que la situation n'est pas alarmante.

Si cette maladie a fait quelques victimes, c'est que les mesures nécessaires n'ont pas été prises dès le début. L'enquête du docteur Chantemesse a permis de bien connaître la nature de l'épidémie, et aujourd'hui toutes les prescriptions sanitaires ont été ordonnées. Nul doute que le fléau ne soit victorieusement combattu.

L'incident est clos.

***Les Interpellations* sur LE REPOS HEBDOMADAIRE**

La Chambre reprend la discussion des interpellations de :

1. M. Georges Berry, concernant les deux circulaires de M. le Ministre du Travail visant le repos hebdomadaire ;

2. MM. Lafferre, Auge et Pelisse, sur les décisions divergentes des préfets, en ce qui concerne l'application de la loi sur le repos hebdomadaire et sur l'interprétation donnée par les circulaires ministérielles à certains articles de la loi ;

3. M. Puech sur l'application de la loi sur le repos hebdomadaire ;

4. M. Fernand Engerand, sur la situation du personnel domestique des hôtels et restaurants des villes de saison, relativement à la loi du 13 juillet 1906 sur le repos hebdomadaire.

M. Puech

député radical-socialiste du 3e arrondissement, appuie la thèse soutenue par M. Berry à la dernière séance.

Les intérêts des commerçants méritent d'être pris en sérieuse considération ; leurs doléances doivent être examinées avec la même bienveillance que celles des ouvriers, car elles sont tout aussi respectables.

« Il est indispensable, dit l'orateur, de corriger la loi, dont les lacunes ne peuvent être niées.

« Plusieurs lois sociales ont été modifiées à la suite de leur mise en pratique. La loi sur le repos hebdomadaire ne peut avoir la prétention d'être parfaite, de demeurer intangible. Il faut l'amender dans un sens libéral, en donnant satisfaction aux revendications légitimes des patrons et des ouvriers. »

∴

Le discours de M. Puech est vivement applaudi par les radicaux ; les socialistes, au contraire, interrompent avec acharnement l'orateur, qui a beaucoup de peine à dominer le vacarme des pupitres.

M. Puech

conclut en disant : « Il ne faut pas détruire la loi sur le repos hebdomadaire, mais simplement la modifier. »

M. Engerand

député révisionniste du Calvados, plaide la cause du personnel des hôtels. La loi est inapplicable à leur industrie ; il faudrait permettre aux patrons de choisir un système quelconque qui assure le repos hebdomadaire à ses employés.

M. *Empereur*

député radical-socialiste de la Savoie, est aussi partisan de la modification de la loi existante. Le texte doit être amendé, pour lui permettre de s'adapter à toutes les situations.

M. Noulens

député radical du Gers, critique les agissements de l'administration et des inspecteurs du travail.

« Il faut, dit-il, appliquer la loi avec une entière loyauté et sans ambiguité.

» La loi a été jusqu'à présent mal interprétée par un grand nombre de commerçants. Ceux-ci ne sauraient néanmoins être punis d'une erreur très compréhensible. Il faut qu'une amnistie intervienne en faveur de tous ceux qui furent l'objet de contraventions. »

M. Dubois

député socialiste-unifié du 19e arrondissement, déclare qu'il est nécessaire de trouver les moyens pratiques d'application de la loi.

« Les travailleurs ont besoin du repos hebdomadaire, mais il ne faut pas détruire l'œuvre accomplie sous prétexte de modifications à apporter à un texte obscur. »

La suite de la discussion est renvoyée à la prochaine séance.

La séance est levée et renvoyée à lundi.

SÉNAT

Présidence de M. ANTONIN DUBOST.

La séance est ouverte à 3 heures.

L'un des secrétaires donne lecture du procès-verbal de la dernière séance, qui est adopté.

La compétence des Notaires

L'ordre du jour appelle la suite de la discussion du projet de loi, adopté par la Chambre des députés, concernant la compétence territoriale des notaires en résidence dans les ressorts de justice de paix modifiés par la loi du 12 juillet 1905, et dont M. Guillier est le rapporteur.

L'ensemble du projet est adopté.

Les dépenses administratives du Sénat

Le Sénat adopte ensuite un projet de résolution concernant les dépenses administratives de la Haute-Assemblée.

Le Régime Douanier DE LA CORSE

L'ordre du jour appelle la discussion de la proposition de loi Debussy, adoptée par la Chambre des députés, relative au régime douanier de la Corse, en ce qui concerne les farines de froment, semoules, gruaux, &c.

M. Potier, sénateur radical du Nord, soutient les conclusions de son rapport.

Le Vote

Le président met aux voix l'article unique du projet de loi, qui est ainsi conçu :

« Les farines de froment, les grains perlés ou mondés, les gruaux, semoules en gruau, le pain et le biscuit de mer, l'amidon, le pain d'épices, la dextrine et les autres dérivés des amylacées, les riz, les brisures de riz, farines de riz, originaires de la Corse, sont ajoutés à la nomenclature des produits de cette île admissibles en franchise sur le continent français sous l'accomplissement des formalités prescrites par les articles 6 et 7 de la loi du 6 mai 1841.

» Les blés, les farines de froment, les grains perlés ou mondés, les gruaux, le pain et le biscuit de mer, l'amidon, le pain d'épices, la dextrine et les autres dérivés des amylacées, les riz, les brisures de riz, farines de riz, importés de l'étranger en Corse, y seront soumis à l'intégralité des droits applicables dans la France continentale. »

***

Le Sénat adopte ce projet par mains levées et sans aucune discussion !!

Création d'un corps d'ingénieurs

L'ordre du jour appelle la suite de la discussion en première délibération du projet de loi, adopté par la Chambre des députés, relatif à la création d'un corps d'ingénieurs de l'artillerie navale.

Tous les articles de ce projet de loi, ainsi que l'ensemble sont successivement mis aux voix et adoptés.

Séance mardi.

EN ESPAGNE

Campagne de presse contre l'émigration

Madrid, 8 mars.

L'émigration prend chaque jour des proportions plus considérables. Aussi les journaux de toutes les nuances ont-ils entrepris une vigoureuse campagne pour enrayer l'exode.

Ils demandent avec insistance au gouvernement de prendre les mesures les plus énergiques contre ce véritable péril national.

EN ALLEMAGNE

AU REICHSTAG

Vote de crédits pour l'Afrique du Sud

Berlin, 8 mars.

Aujourd'hui est revenue devant le Reichstag, la discussion du projet de loi portant ouverture d'un crédit de 29 millions pour la colonisation allemande dans l'Afrique du Sud.

C'est, on s'en souvient, le refus de ces crédits qui amena la dissolution du Parlement.

Les crédits ont été votés cette fois à une forte majorité.

Le centre catholique, les Polonais et les socialistes ont voté contre le gouvernement.

EN RUSSIE

LA RÉVOLUTION A St-PETERSBOURG

Election des deux vice-présidents de la Douma

Saint-Pétersbourg, 8 mars.

Aujourd'hui, la Douma a procédé à l'élection des deux vice-présidents.

M. Berenine, membre du groupe du travail, et M. Pesnanski, avocat, ont été élus à une très forte majorité.

Cette double victoire des gauches a été bruyamment applaudie par la majorité, tandis que la droite est demeurée silencieuse.

GRATUITEMENT Le T. R. Père Gérôme, ancien supérieur de l'ordre des clercs de St-Genix afin de vulgariser le secret du traitement exclusivement végétal usité dans son ordre, aujourd'hui disparu, vient de créer des dépôts dans chaque département.

Cette médication s'adresse à tous ceux qui souffrent et est d'un effet excessivement puissant pour la prompte et radicale guérison des vices du sang, dartres, douleurs rhumatismales, asthme, convulsions, maux de tête, furoncles, tumeurs, anémie, pâles couleurs, maladies de la peau et maladies secrètes, ainsi que tous les maux internes provenant de l'appauvrissement du sang ou des mauvaises fonctions digestives.

***

Ecrire avec timbre pour la réponse à *M. le Dépositaire départemental du Traitement du Père Gérôme*, à Bastia, qui fera connaître, gratuitement, le secret de la médication.

USINE à GAZ

Prix du *Coke* tout venant	3 fr.
» » concassé à la machine	3 fr. 50
Prix de la *Houille*. . . .	4 fr.
Prix du *Goudron*	10 fr.

(Marchandises prises à l'Usine)

Réduction pour les ventes en gros.

Livraison faite soit à domicile, soit en gare Bastia pour les expéditions à l'intérieur.

Les commandes peuvent être adressées directement à l'Usine, ou à la Succursale du Gaz, Bd Paoli, 13.

D. H. ANDREANI,
Directeur de l'Usine à Gaz

Déménagements *pour tous les pays*
Prix très réduits

Cadres de déménagements, garde meubles pour entreposer le mobilier. Camionnage et emballage soignés. Agence Maritime, 7, route du Cap, Bastia.

AVIS IMPORTANT
Les Bandeaux et Sous-Bandeaux de la Ste Anonyme OMNIUM ont été créés, exclusivement par suite de longs essais, pour les cheveux fins. Ils sont en vente à la Maison OMNIUM, 149 rue Montmartre, Paris, tout près de la Maison de la Lanterne de St-Eloi-Mer. Ils ne peuvent être remplacés par aucun autre article, car aucun autre ne donne les mêmes résultats. Ils sont brevetés S.G.D.G. et garantis sur facture. Ils ne peuvent être imités sans contrefaire la loi. Ils ne sont vendus que par l'OMNIUM, 149 Mars 1907 inclus.
OMNIUM
OMNIUM

MAISON DE CONFIANCE
BIJOUTERIE MATTEI
20, Boulevard Paoli

La BIJOUTERIE MATTEI a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle, qu'elle ne vend que des articles absolument garantis, or 18 karats et argent 1er titre. Tous les objets par elle mis en vente sont marqués au prix connus et ont déjà subi une réduction sur les prix de vente.
La Bijouterie MATTEI pourra livrer aux prix les plus réduits, des articles de joaillerie, bijouterie, orfèvrerie, montres, chaînes, parures, alliances, etc., etc., broches or et argent 1er titre
Sa devise est de vendre « bon et bon marché. »
Spécialité de stylets Vendetta-Corse. Réduction de 10 pour cent et garanti 18 karats.

L'Art de Gagner de l'Argent à la Bourse
25 ans de succès, a valu à l'Auteur les félicitations des Financiers les plus distingués. — Envoi Gratis. — GAILLARD, 5, rue Feydeau, Paris.

MARBRERIE
Cheminées de tous styles ~~~ Marbres pour meubles
Entreprise de tous travaux d'Art et de Commerce en marbres, granits, porphyres, sybnites et pierres de Corse et de toute provenance.
Exploitation de la pierre de Sisco (dite corseline), incomparable pour tombeaux et tous travaux pour bâtiments.
Dépôt de dalles, marches, éviers en pierre de Brando, de carrières si puissantes de la Maison.
Seule Maison récompensée
aux *Expositions mondiales de Paris 1855, 1867, 1878, 1900 et de Milan 1906*
A BASTIA LA PLUS HAUTE RÉCOMPENSE
Grand diplôme d'honneur
JOSEPH LUCIANI
Bastia, Boulevard Paoli, 23, et Sisco-Marine (Cap-Corse)
Travaux d'art dirigés par R. LUCIANI, élève de l'Ecole des Beaux-Arts de Carrare (Italie).
Dessins et Devis sur commande
PLATRE DE PARIS
Appareils hydrofuges,
Chassis pour cheminées en tôle et cuivre,
Ventilateurs,
Appareils inodores pour garde-robes
Adresser commandes soit à Bastia, soit à Sisco
PRIX TRÈS MODÉRÉS

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION
Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et Lafarge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques en ciment. — Briques plates et rondes. — Carreaux. — Tomettes. — Tuyaux en poterie et en grès.
FERS A PLANCHER I
Fers en barres: Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Rancons et Ulfitelles.
TUYAUX EN FONTE, EN GROS
Appareils Sanitaires
Charles CLÉMENT & Cie
Entrepôts aux Magasins Généraux & Boulevard de Cardo, 1.

Installation à Gaz
Jean Ciuli, ex-ouvrier du Gaz
Bastia, 13, Boulevard Paoli, 13, Bastia
Vente de becs, verres et manchons
Appareils sur commande
Abonnement pour l'entretien de l'éclairage : — Travail soigné et garanti.

ANCIEN CABINET PRADERE
PIERRE SABATÉ
Chirurgien-Dentiste du Lycée
SUCCESSEUR
DENTS & DENTIERS
(Systèmes perfectionnés)
OBTURATION
& EXTRACTION DES DENTS sans douleur
Bd Paoli, 18, au 1er
Maison Benedetti
M. P. SABATÉ a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle, d'avoir à ne mettre en garde contre certains charlatans ambulants — se disant chirurgiens-dentistes — qui n'ont pas le droit d'exercer sa profession et qui emploient des moyens actuellement à la société pour la fabrication de fausse articulation.

Le Directeur-Gérant,
J.-B. OLLAGNIER.
Bastia, Imprimerie Ollagnier.

PÉTROLE HAHN
NIL MELIOR
TRESOR DES CHEVEUX
Gros : F. VIBERT Lt de CHIMIE
26, AVENUE DES PONTS - LYON

Les Illustrations de la Corse
PAR NOVELLINI
La Corse au XVIIIe siècle, Allégorie (Salon de 1870).
sur papier de Chine, format 80×57 . . . 6 fr
sur papier blanc. — — . . . 5 fr
HOMMES CÉLÈBRES
Sambucoccio d'Alando (Salon de 1878).
Sampiero Corso.
Pascal Paoli.
Napoléon Bonaparte.
sur papier de Chine, format 60×30. Chaque. 2 fr
8me Dévote, Patronne de la Corse (Salon de 1879).
1er papier de Chine, format 65×50 . . . 5 fr
1er papier Chine, format 40×30 (Jubadis). 2 fr
EN VENTE :
A AJACCIO, chez l'auteur et chez M. G. PERETTI, Libraire.
BASTIA, chez M. OLLAGNIER, Libraire

Cordonnerie Modèle
Bastia, 33, Boulevard Paoli, 33, Bastia
EUGÈNE PERICCHI, propriétaire
Automne-Hiver 1906-1907
Chaussures en tous genres
pour Dames, Hommes, Fillettes et Enfants
Grand choix de chaussures fourrées de tous modèles
Assortiment complet de pantoufles
Prix très réduits

Rayon spécial de chaussures de luxe en chevreau glacé, Box-calf et mégis fabriquées exclusivement pour la maison et qui seront vendues à des prix de bon marché inconnus jusqu'à ce jour.
M. Eugène PERICCHI a l'honneur de prier sa nombreuse clientèle et le public en général de s'assurer par une visite à son magasin du soigné de tous ses articles et de la modicité des prix établis.
La Maison se charge des réparations

PHOTOGRAPHIE POUR TOUS
J. MORETTI
CORTE (Corse)
Grande collection de cartes postales
illustrées du pays, 700 modèles
1.700.000 cartes postales en magasin
VENTE EN GROS ET AU DÉTAIL
Agrandissements inaltérables de toutes les dimensions, en noir et en couleurs.

GRANDE TEINTURERIE-BLANCHISSERIE
DE LA MÉDITERRANÉE
MAISON FONDÉE EN 1871 — MAISON FONDÉE EN 1871
H. Fraissinet & Cie
Société en Commandite par Actions - Capital: 500.000 Francs
Siège Social, Usines & Bureaux
MARSEILLE - Chemin de Saint-Jean-du-Désert - MARSEILLE
La Maison a l'honneur d'informer le Public Bastiais qu'elle vient de créer, à Bastia, un dépôt-succursale qui s'occupera de recevoir les effets confiés par les clients, de les expédier à l'usine et de les rendre franco à domicile, dans un délai de huit jours.
Notre Usine, qui occupe environ 200 personnes, placées sous notre surveillance, nous permet, par son installation toute moderne, d'exécuter les travaux les plus minutieux. L'importance qu'a prise notre Maison, n'est dûe qu'à la bonne et prompte exécution apportée dans les travaux qui nous sont confiés.
Nous faisons la teinture, le nettoyage et l'apprêt de tout ce qui concerne le vêtement et l'ameublement, par des procédés spéciaux qui nous sont exclusifs.
TEINTURES EN TOUTES TEINTES
Nettoyage de Vêtements pour Dames, Civils & Militaires
Aucun vêtement ne sera ni décousu, ni déformé, et sera livré avec un fini irréprochable et à des prix défiant toute concurrence.
Des Catalogues illustrés sont à la disposition des Clients au Dépôt :
Chez M. SAUVEUR AYMO, Tissus
BASTIA — 17, Boulevard Paoli 17, — BASTIA

Aux tempéraments délicats offrez un
VIN DU CAP CORSE
à base de Quinquina
de la Maison L.-N. MATTEI, & Cie — BASTIA (Corse)
Apéritif Tonique Fortifiant
Ce vin que nous offrons avec confiance aux Consommateurs diffère complètement de tous ceux connus à ce jour; d'un goût agréable au palais, il est à la fois tonique et apéritif.
Pris avant les repas, il excite l'appétit, pris après il active et facilite la digestion.
Demandez dans tous les bons Etablissements un Vin du Cap Mattei

TRENTE-DEUXIEME ANNÉE — N. 69 — DIMANCHE 10 MARS 1907

00137

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES
Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
J.-B. OLLAGNIER, Directeur
Les manuscrits non insérés ne sont pas rendus. Les annonces sont reçues aux bureaux du Journal.
Faits divers, 1 f. — Réclames (3e page), 0,75 — Diverses, 0,50 — Judiciaires 0,25
ABONNEMENT (*Payable d'avance*)
Union Postale, et autres Pays le port en sus.
On ne répond pas des manuscrits déposés

LE CALENDRIER

Fête d'Aujourd'hui : Les 40 martyrs.
Soleil : (heure nationale)
Lever, 5 h. 55 m. — Coucher, 5 h. 31 s.
Dernier quart., le 6 — Nouv. Lune, le 13.
Fête de Demain : Saint Eraclio.

9 MARS

L'Ame d'Hérold

I

Georges Bizet, l'auteur maintenant applaudi de l'*Arlésienne* et de *Carmen*, obtint, en 1857, le premier grand prix de Rome. Le 30 janvier de l'année suivante, il entrait à la Villa Médicis.

C'était vers la tombée de la nuit. Ses camarades, les prix de peinture, de sculpture, d'architecture et de gravure, étaient arrivés dans la journée. Il les rejoignit au salon, et, comme quelques minutes après, la cloche sonnait l'heure du dîner, il passa avec eux dans la salle à manger.

Les anciens étaient déjà installés à leur place accoutumée. Il ne restait aux nouveaux venus qu'un étroit petit coin au bout de la table. Ils s'y assoyent comme ils peuvent. Les autres, pendant ce temps, graves et silencieux comme des trappistes, avalent religieusement leur potage, tandis que les nouveaux se regardent avec des mines toutes penaudes. Ils viennent de s'apercevoir que leur couvert est mis de la façon la plus ridicule : à l'un, il manque une cuiller, à l'autre, une fourchette ; ils n'ont pour eux cinq que deux verres, un couteau, trois serviettes ! ils sonnent le garçon : rien ne bouge. Les anciens, ayant fini par remarquer leur embarras, s'exclament, protestent tous à la fois :

— C'est toujours la même chose !

— On n'a jamais été aussi mal servi nulle part....

— On se moque de nous !

— Holà, quelqu'un !

Et les voilà qui se mettent à réclamer le maître d'hôtel sur l'air des « Lampions », en faisant tinter leurs verres pour marquer la cadence. Le maître d'hôtel arrive enfin. Il écoute sans broncher les reproches qu'on lui adresse, puis quand le silence s'est rétabli :

— Messieurs, déclare-t-il, je reconnais la justesse de vos observations. Ces messieurs n'étaient pas attendus pour ce soir même ; on a été pris au dépourvu ; il en est résulté quelque trouble dans le service ; mais je veillerai à ce que pareil fait ne se reproduise plus.

Il distribue à chacun les ustensiles qui lui manquent, en s'excusant de ne pouvoir, pour cette fois, leur en donner de meilleurs.

En effet, à l'un, c'est un grand couteau de cuisine ; à un autre, une vieille fourchette rouillée ; au troisième, une cuiller d'étain toute tordue, le reste à l'avenant.

Les nouveaux se demandent s'ils ne sont pas l'objet d'une mystification, si ce n'est pas la traditionnelle farce de rentrée qui se joue en ce moment devant eux. Leurs camarades veulent, sans doute, leur donner à croire que le séjour de l'Académie est loin d'*offrir le confortable et la tranquillité* qu'ils espéraient y trouver. On verra bien ; et sans rien montrer de leurs soupçons, mais, en vérité, assez mal à l'aise, ils continuent *à manger silencieusement*.

Tout à coup, sur un mot lancé par un des convives, s'élève une discussion des plus orageuses. Chacun se met de la partie ; des deux côtés de la table, on s'injurie, on se menace à qui mieux mieux. C'est un chassé-croisé de gros mots, de cris, d'invectives.

— Messieurs, Messieurs, prévient doucement le *plus âgé des* pensionnaires, qui remplit d'ordinaire l'office de président — dans la circonstance, c'était Carpeaux — du calme ! Voyons, du calme !

On ne l'écoute pas.

— Du calme, donc, Messieurs ! L'Académie n'est plus tenable, avec ces querelles continuelles.

Le doyen, Jupiter bénévole, a beau froncer le sourcil, la tempête, au lieu de s'apaiser, redouble de violence. Verres, assiettes, bouteilles volent en éclats. C'est un tohu-bohu indescriptible.

— Parbleu, dit un nouveau à l'oreille de son voisin, c'est comme cela qu'ils arrangent le matériel !

— Messieurs, je me couvre, déclare le président ! Au même moment, il pousse un cri de douleur, s'applique les mains sur le front, et lorsqu'il les retire, elles apparaissent ainsi que sa figure couvertes de sang.

On l'emporte.

— Cela ne sera rien, vient annoncer, au bout de quelques minutes, un des pensionnaires qui avaient aidé à le transporter ; l'œil n'a pas été atteint.

Cet accident a mis fin à la dispute. Mais chacun reste péniblement impressionné et garde un morne silence.

Bientôt, neuf heures sonnent, et, comme si c'était l'heure habituelle du coucher, les anciens se lèvent, souhaitent une bonne nuit à leurs camarades et vont soi-disant *se mettre au lit*. Dès que ceux-ci ont, à leur tour, gagné leur chambre, ils redescendent à pas de loup et se rendent au café Greco où se trouve déjà leur *président* — tout à *fait remis* d'une blessure qui n'existait que par un habile artifice de couleur, et où ils passeront gaiement la soirée, en attendant l'heure de la *Bénédiction des lits*.

II

Un des pensionnaires a conduit Bizet jusqu'à la porte de sa chambre.

— Tu n'es pas superstitieux, tu n'as pas peur ? lui dit-il, au moment de le quitter.

— Du tout, de quoi donc voulez-vous que j'aie peur ?

— Oh ! de rien. Seulement, cette chambre était celle d'Hérold, et l'on prétend qu'elle est hantée par l'âme de ce musicien. L'âme d'Hérold y ferait des siennes, à ce qu'on dit, la nuit. Les pensionnaires qui occupent les chambres voisines ont été réveillés plusieurs fois par de fantastiques airs de piano...

— Bah ! ils rêvaient.

— Allons, bonne nuit !

Bizet entre chez lui, inspecte machinalement sa chambre. C'est une pièce assez petite, meublée d'une table, d'un lit, de trois chaises, d'un piano. La cheminée est ornée d'une glace ; la fenêtre donne sur un jardin. Il voit tout cela d'un coup d'œil ; puis, fatigué, retire quelques effets de sa valise, se déshabille et se couche. Il allait s'endormir quand le piano fait entendre une série de gammes singulières.

— Elle est bien bonne ! dit-il, tout haut. Voilà l'âme d'Hérold *qui me donne sa sérénade* !

Bizet rallume sa bougie, se lève, examine le piano, qui se tait comme par enchantement. Il se recouche. La bougie éteinte, le piano recommence de plus belle.

— Les malins, pense-t-il, je parie qu'ils auront fait passer sous la cloison quelque fil... Je vais bien voir.

Il tire le piano au milieu de la chambre, s'assure qu'il est complètement isolé et se recouche, fier de son idée. Au bout d'un moment, voyant que l'instrument demeure silencieux, il souffle sa bougie. Le piano reprend son antienne.

— Va-t-on me laisser dormir, à la fin ! Le tour est bon, parbleu ! Mais il a assez duré, s'écrie-t-il, de manière à être entendu des farceurs qu'il suppose cachés dans le voisinage.

Le piano se tait quelques instants, puis résonne de nouveau. Bizet s'impatiente. Il allume encore une fois sa bougie, dont il ne reste plus qu'un bout. Tout bruit cesse. Bizet sommeille un peu. Au bout d'une heure, la bougie s'éteint et le vacarme recommence. Bizet se réveille en sursaut, croyant voir à son chevet Hérold lui-même, l'air moqueur, en train de moudre sur son orgue de barbarie, la fameuse romance du *Pré aux Clercs* :

Souvenirs du jeune âge...

Exaspéré, il se jette d'un bond sur son piano, et des poings et des coudes, alternativement, plaque les *accords les plus discordants*.

Tout à coup, sa fenêtre s'éclaire d'une pâle lueur. Il s'arrête. Minuit sonne lentement. Des chants religieux se font entendre. Il regarde : c'est dans les jardins de l'Académie une longue procession de pénitents revêtus de cagoules, portant des cierges allumés et chantant des psaumes. La procession pénètre dans l'édifice ; il l'entend gravir les escaliers et s'avancer au fond des longs corridors. Bientôt, sa porte s'entr'ouvre, et, sur le seuil, apparaît un de ces blancs fantômes, qui brandit un goupillon, donne sa bénédiction et prononce d'une voix grave : *Requiescat in pace !...*

Bizet ne reposa guère cette nuit-là ; il s'aperçut, au matin, qu'on avait fourré dans son piano un couple de souris. Il mit les petites bêtes en liberté, et l'âme d'Hérold ne revint plus.

MAURICE CHAMPAVIER.

A Monsieur H. PIERANGELI

Député de Bastia

Notre jeune et actif Député de Bastia a-t-il parfois l'occasion de se rendre dans les bureaux de la rue Saint-Dominique, où s'élaborent, chacun sait çà, les plans intéressant la mobilisation, et la Défense nationale.

Cette visite ne serait pas tout à fait inutile. Au cas où les conversations particulières des officiers de l'état-major général ne lui apprendraient rien de nouveau, il serait bon, dans l'intérêt de l'arrondissement qui l'a envoyé au Parlement, de montrer quelque indiscrétion et de pousser plus avant ses investigations.

Le hasard fait parfois bien les choses, mais il ne faut pas savoir s'en contenter. Si ses relations avec l'infatigable M. Chéron le lui permettent, qu'il pousse l'indélicatesse jusqu'à demander au vigilant collaborateur du ministre de la Guerre, qui ne dort jamais que d'un œil, s'il n'y aurait pas dans les nouveaux cartons du ministère un dossier concernant tout particulièrement l'Etat-Major de la Corse, dont le siège est à Bastia, ainsi que tous les services qui en dépendent.

Nous engageons, en conséquence, notre Député à montrer la vigilance nécessaire, pour que nous n'ayons pas à enregistrer une seconde édition du transfert du Commandement de la Marine.

Rien ne sert de courir, il faut partir à temps. En pareille occurrence, il vaut mieux prévoir et voir venir les événements de loin, que se réserver une longue suite de lamentations inutiles et déplacées, lorsque les faits sont accomplis.

Le Veglione de la « Cirnea »

Tout ce que notre société compte de hautes personnalités et d'éblouissante jeunesse emplissait et ornait, mercredi soir, les salons de la « Cirnea. » Jamais fête n'eut plus d'éclat ni plus de succès. La diversité des costumes chatoyants aux lumières donnait l'illusion d'une féerie où des pierrettes blanches et vertes, de délicieuses et marmoréennes grecques, des patriciennes romaines, des belles orientales, de riches dominos dansaient au rythme berceur des valses lentes. Les habits noirs étaient nombreux comme aussi les rutilantes robes de bal.

L'aimable Présidente de la « Cirnea » fit les honneurs de ses salons avec la grâce souveraine qui la font aimer et admirer de tous. L'affluence choisie des jolis masques fut l'hommage le meilleur rendu à son talent d'organisation, à son zèle infassable, au tact merveilleux avec lesquels toute entreprise, même hardie, devient possible par sa seule volonté, par le charme pénétrant de son sourire.

On fit honneur au buffet, délicieusement organisé ; les danses se prolongèrent jusqu'au matin, et l'on se sépara en emportant le regret des heures trop courtes, des heures de bal où s'oublient les peines les plus amères.

***

Après la Mi-Carême, comme suite au Veglione, on nous annonce comme très prochain le régal d'une audition des œuvres de M. de Poretti della Rocca, audition agrémentée par une conférence de M. René Sugy.

Le « Petit Bastiais » en fixera prochainement la date, afin que les membres de la « Cirnea » viennent assister nombreux à cette nouvelle manifestation de l'Art et de la Pensée chez un de leurs plus éminents compatriotes.

***

Le dimanche 7 avril aura lieu, à la « Cirnea » la fête d'enfants annoncée. Que les jolies mamans se mettent dès à présent à l'œuvre pour préparer les déguisements de leurs bébés. On leur promet un programme aussi alléchant que le goûter. La journée se terminera par une sauterie à laquelle prendront part tous les sociétaires. Quelles agréables perspectives ! et combien sont sincères nos remerciements qui vont en hommages vers Mme de Chevarrier de Carbuccia, fée-marraine de la « Cirnea ! »

MUSIQUE MILITAIRE

PLACE SAINT-NICOLAS

Programme du 10 Mars à 3 h.

Bravo ! les Clarinette, all.,	E. Mathieu
Le Dot mal placée, ouv.,	Lacôme.
Hallet de Guillaume Tell,	Rossini.
Le Pardon de Ploërmel, fant.,	Meyerbeer.
Fraccoul, polka,	XX.

Le Sous-Chef de musique, TOULOUSE.

COUR D'ASSISES

Audience du 9 mars 1907

Présidence de M. GAVINI, *conseiller*

L'Affaire de Guagno

En 1903, on devait procéder dans le canton de Sorbia, aux élections du Conseil d'arrondissement. A un moment donné le bruit s'était répandu que le bureau électoral de Sorbia commettait ou avait l'intention de commettre des fraudes en profit d'un candidat. L'autre candidat réunit une bande d'individus armés qui, conduits par leur maire, marchèrent sur Sorbia. Trois gendarmes se précipitèrent pour défendre ce village contre cette invasion armée. Deux d'entre eux tombèrent criblés de balles.

A la suite de ces événements, quarante-quatre individus furent renvoyés devant la Cour d'assises de la Corse sous les inculpations de meurtre, de rébellion à main armée et de complicité de ces crimes. Vingt furent acquittés, mais vingt-quatre furent condamnés à des peines sévères de travaux forcés et de réclusion dont plusieurs à perpétuité.

La loi du 12 juillet 1906, ayant déclaré amnistiés tous les faits délictueux commis à l'occasion des élections, la Cour d'assises avait, hier, à se prononcer sur le point de savoir si le nommé Cipriani, condamné à dix ans de reclusion, pour meurtre sur un agent de la force publique dans l'exercice de ses fonctions, devait bénéficier des dispositions de cette loi.

M. Angeli, avocat général, occupait le siège du ministère public.

Mes Hyacinthe de Montera senior et Hyacinthe de Montera junior avaient pris place au banc de la défense.

Me Hyacinthe de Montera a développé des conclusions tendant à ce que la Cour déclare amnistiés les faits pour lesquels

Cipriani a été condamné à dix ans de réclusion.

M. l'Avocat général a combattu ces conclusions.

La Cour d'assises, faisant droit à la demande de Mme Hyacinthe de Montera, a déclaré annistiée la peine prononcée, en 1893, contre Cipriani.

***

Rôle des affaires devant être jugées pendant la session extraordinaire, qui s'ouvrira le lundi 11 mars 1907, à midi précis.

Lundi 11 mars. — Micaelli Antoine, ouvrier, demeurant à Luciana, meurtre. Ministère public, M. Mancini, substitut du Procureur général. Défenseur, Me de Carolis.

Mardi 12. — Bocognano Hyacinthe, cocher, demeurant à Ajaccio, tentative de meurtre. Min. pub., M. Angeli, avocat général. Déf., Me Decori.

Mercredi 13. — Casanova Marie-Ursule, ménagère, demeurant à Cognocoli-Monticchi, tentative d'assassinat et d'empoisonnement. Min. pub., M. Mancini. Déf., Me de Montera junior.

Jeudi 14. — Leca Noël, berger, demeurant à Canavaggia, meurtre. Min. pub., M. Angeli. Déf., Me de Carolis.

Vendredi 15. — Versini Joseph Antoine, berger, demeurant à Piana, étiquetat à la paduru consommé en tenté avec violence sur une enfant, âgée de moins de 15 ans accomplis. Min. pub., M. Mancini. Déf., Me Mazzo.

Samedi 16. — Albertini Jean François-Diomède, cultivateur, demeurant à Piedipartino, meurtre. Min. pub., M. Angeli. Déf., Me de Carolis.

Lundi 18 et mardi 19. — Santucci Pierre François, Maestracci Jean-Baptiste, Albertini Pierre-Jean, demeurant à Ville de Paraso, viols, complicité de ces crimes, complicité de vol qualifié, violation de domicile et complicité de ce crime. Min. pub., M. Angeli. Déf., Me Ajaccio, de Carolis et Decori.

Mercredi 20 et jeudi 21. — Pianelli Dominique-Antoine et Pianelli Antoine-Claude, demeurant à Olmeto, tentative d'assassinat, tentative de meurtre, complicité de ces crimes avec concubinage et meurtre sur un gendarme. Min. pub., M. Mancini. Déf., Me de Montera junior.

Vendredi 22. — Pasquini Joseph, portefaix, Rossi Nicolas, cordonnier, demeurant tous deux à Bastia, meurtre et tentative de meurtre. Min. pub., M. Angeli. Déf., Me de Carolis et Lucca.

Ce que disent les Journaux

L'Humanité

Sur l'impôt sur le Revenu :

« La pauvreté a des objections dirigées contre l'impôt sur le revenu est si évidente, si éclatante, que c'est une joie vraiment de les collectionner jour par jour et qu'il faudra voir de quelle mine vos défenseurs patentés du vieux système fiscal les produiront au Parlement. Au fond, c'est un essai que fait la bourgeoisie capitaliste en banquière, elle veut voir jusqu'où ira sa force sociale et le degré de sa lâcheté de citoyens, c'est une épreuve, et elle s'entraîne pour de plus sérieuses batailles ».

L'Autorité

M. Paul de Leuci :

« Sa figure-t-on en effet cette opération du scrutin, tentée hier timidement et avec de minutieuses précautions par Caillaux et son équipe, prenant un jour tous les développements qu'elle comportera non plus limitée à une comparaison foncière et cadastrale, mais à une application générale portant sur l'ensemble des ressources du contribuable ? Il est évident que une fois voté, promulgué, le malheureux « revenant » est à la merci du pouvoir pour être accommodé au système des centimes additionnels par voie de exigences progressives ; l'impôt sur le revenu, c'est une résurrection à la mode jacobine du régime censitaire, c'est le citoyen possédant et épargnant passé à l'état de chair à contribution, d'homme de somme ».

L'Estafette

Sur le rétablissement du scrutin de liste :

« Un parti qui a été longtemps vaincu par des manœuvres incessamment répétées contre lesquelles il n'y a plus de recours n'a qu'une chance de salut : le changement du mode de scrutin. Quoi qu'il arrive, il n'y perdra rien, il y gagnera beaucoup : en tout cas, le scrutin de liste rend les fraudes plus peu bien et plus ingrates, il rétablit les conditions du combat à égalité, il aide le travail de l'opinion, il ouvre aux indépendances timides un asile qui leur rendra le courage absolu. Nous sommes que la réforme complète ou incomplète, soit dans le délai le plus court à l'ordre du jour de la Chambre. Avis à Clemenceau, maître de l'heure ».

M. QUILICUS ALBERTINI

M. Quilicus Albertini, docteur en droit, attaché au ministère de l'Instruction publique et des Beaux-Arts, vient d'être définitivement admis au concours, en qualité de rédacteur au dit ministère.

M. Quilicus Albertini, qui représente au Conseil général le canton de Calacuccia, est l'auteur si apprécié du *Prix d'un Baiser* ; son dernier : ouvrage *Chercheur d'Amour* vient de paraître à Paris.

Nous sommes très heureux d'adresser nos bien sincères félicitations à notre distingué compatriote.

GAZETTE DÉPARTEMENTALE

BONIFACIO. — M. Renne, le nouveau ingénieur en chef des ponts et chaussées de la Corse, accompagné de M. Leonetti, ingénieur de l'arrondissement de Sartène, étaient hier dans notre ville en tournée d'inspection.

***

BORGO. — Jeudi, l'église paroissiale de Borgo ne pouvait contenir la foule qui avait suivi le cortège funèbre de Mme veuve Jeanne Agostini, née Scolca, décédée dans sa 74e année. Des villages environnants on était accouru pour rendre les dernières devoirs à cette femme de bien, dont la famille est si estimée dans tout le canton de Borgo, mais qui se recommande particulièrement à la sympathie de tous par sa bonté et sa douceur, ainsi que par sa générosité envers les malheureux et le soin discret qu'elle apportait à consoler les infortunés.

Tous la pleureront, car tous l'aimaient, et ne fis ont pu trouver dans les manifestations de sympathies qui se sont produites autour du cercueil de leur excellente mère, une sensible consolation à leur légitime douleur.

Nous leur offrons nos condoléances et notre part de regrets.

***

BONIFACIO. — Nous avons appris avec plaisir que notre sympathique maître de port, M. Félix Costa, vient de recevoir de M. le Ministre de la Marine, une médaille d'honneur pour les services qu'il a rendus à la marine de commerce. Nous le félicitons bien sincèrement, car cette distinction, — après la médaille d'honneur du travail qu'il a obtenue depuis longtemps — est le légitime récompense de ses longues années de bons services.

***

VENZOLASCA. — Vendredi dernier avaient lieu à Venzolasca, au milieu d'un grand concours de parents et d'amis, les obsèques de M. Antonetti François, sous-officier en retraite, décoré de la médaille militaire, âgé de 62 ans.

Une maladie cruelle l'a emporté en quelques jours, et les soins affectueux de sa fille, qui ne le quittait jamais, ont été impuissants à conjurer le mal. Ses autres enfants établis sur le continent n'ont pu arriver à temps pour assister à ses dernières moments ; aussi leur douleur n'est-elle que plus forte.

La vie toute d'honneur de François Antonetti restera un modèle et un noble exemple pour ses enfants.

En 1870, tout jeune sous-officier, il fut blessé grièvement à la tête. Après sa retraite il a toujours eu mériter l'estime et la sympathie de ses concitoyens.

Trésorier de la section des Vétérans des armées de terre et de mer, que notre défunt avait eu la bonne inspiration d'établir dans le canton de Venzolasca, il a su s'attirer l'approbation de tous avec de nombreuses marques d'encouragement. Les sociétaires lui ont rendu les honneurs qu'il méritait, et drapeau en tête, ils l'ont accompagné jusqu'à sa dernière demeure. Un des membres de la Société, ami personnel du défunt, M. Raphael Raffaelli, adjudant, agent principal en retraite, s'est fait l'interprète de tous en faisant son éloge funèbre.

Ses nombreux parents et ses amis pleurent amèrement celui que la mort a fauché trop prématurément et qui pouvait encore faire du bien.

Nous adressons à ses enfants et à sa famille nos bien sincères condoléances.

UN AMI.

Bulletin Financier

Paris, 8 mars 1907.

Marché moins ferme. Notre Rente clôture à 95.20. Fonds Etrangers un peu lourds. Nos Sociétés de Crédit restent bien tenues.

Les valeurs industrielles sont moins bonnes. Le Rio recule de 100 fr.

En Banque, les obligations 5 0/0 du Port de Para sont demandées à 467. La Lanki ne Grec cote 611. L'action Chemin et Walker vaut 84. Cavenci Heng est en nouveau progrès à 293 et la Kia Banya à 200. L'Eclairage Electrique est ferme à 202. Les actions Prunelli ont fait 430. L'action anonyme Franco-Algérienne fait 240 et la nouvelle 230.

L'Assemblée générale de la Banco de Granajuato du 28 février dernier a voté pour l'exercice 1906 un dividende de 10 0/0 contre 9 0/0 l'année précédente.

La Banque Franco Espagnole va procéder, du 11 au 18 courant, en France et en Espagne, à l'émission, au prix de 55 fr., de 200.000 actions de 50 pesetas de la Société des mines de cuivre de Nerva. Ces mines, situées dans la province de Huelva, sont limitrophes du Rio Tinto ; aussi d'anciens ingénieurs du Rio Tinto et du Boleo ont constaté que le bénéfice a aussi que ces mines étaient susceptibles de donner dès les premières années pouvait s'élever à 5 millions par mois. Ajoutons que les 250.000 actions qui doivent être versées en numéraire, sont privilégiées, c'est-à-dire qu'elles ont droit à un intérêt intercalaire de 4 0/0 pendant les trois premières années, indépendamment des dividendes éventuels.

Nos chemins de fer sont calmes.

PROGRAMME
des Fêtes de la Mi-Carême

Sous la présidence d'honneur de MM.
le Premier Président Colin.
le Procureur Général Levie-Ramolino.
le Sous-Préfet Mustigny.
le Maire de la Ville Gandin.

Dimanche, 10 mars, à 3 heures
sur la place Saint-Nicolas
pendant le Concert Militaire
Bataille de Fleurs et de Confetti
Défilé de Masques

Grand concours de Travestis
(Des récompenses seront accordées par le Comité aux personnes les mieux costumées).

Dimanche soir, à 9 heures, sur le boulevard Paoli, avec le gracieux concours de la *Lyre Bastiaise*,

Concert, place des Platanes.
Illumination générale du Boulevard.
Grande Bataille de confetti.

Le Comité des Fêtes :
Président, H. de Montera.
Vice-Présidents, J. Gregori, E. Brandizi.
Secrétaire, Fernand Mattei.
Trésorier, J. Vincensini.
Commissaires : J. Aitebiroici, P. Angeli, J. Franceschi, J.-B. Lucca, H. Musso, M. Orenga, J.-M. Pâtie, E. Sanu, L. Siremea, J. Susini, J. Zuani.

Au « Journal Officiel »

Ministère de la Guerre

M. Tristani, sergent au 24e rég. d'inf. coloniale, est nommé concierge à l'école d'artillerie du 15e corps, annexe d'Orange.

Le sergent-major Cianconi, de la 15e section d'infirmiers militaires à Marseille, est promu adjudant et désigné pour les hôpitaux militaire de la division de Constantine.

Ministère de la Marine

M. Marcantetti François, commis de 4e classe de l'inscription maritime, est promu à l'emploi commis de 3e classe.

L'ouvrier tourneur Orsini Paul, E. S. M. du port de Toulon, est inscrit sur la liste d'admissibilité à l'emploi de surveillant technique de 3e classe du service de l'artillerie.

M. Tomasini Simon-François, commis de 4e classe dans le personnel d'administration de gestion et d'exécution, à Toulon, est nommé commis de 3e classe.

M. Costa Jean, chef ouvrier ajusteur à Toulon, est inscrit sur la liste d'admissibilité à l'emploi de surveillant technique de 3e classe du service des constructions navales.

THEATRE MUNICIPAL

Ce soir
LE TROUVÈRE
Opéra en 4 actes de Verdi

Début du soprano
Mme PETRUCCI

Pour la location s'adresser à M. Poggi, coiffeur.

Petite Gazette

Variations Atmosphériques du 9 mars

Thermomètre — 7 heures du matin + 10 ; à midi + 13 3 à 6 heures du soir + 10 5
Maxima + 15 5 Minima + 5 5.
Baromètre 7 heures du matin, 768 mm ; à midi 768 mm 6 heures du soir, 767 mm.
Vent Dans la matinée, calme.
Dans l'après-midi, id.
Etat du ciel, couvert.
Pluviomètre, à 7 h. du matin : 8 mm.

***

A l'arrivée

M. de Roquemaurel, directeur-administrateur de la Cie de chemins de fer départementaux, est arrivé par le dernier paquebot.

***

La loi Grammont

En attendant qu'une société protectrice des animaux soit fondée à Bastia, nous adressons un chaleureux appel à tous les gens de cœur pour qu'ils veuillent bien ne pas hésiter à faire intervenir un agent de police ou un gendarme toutes les fois qu'ils auront l'occasion de constater que certains de nos incorrigibles charretiers maltraitent leurs bêtes ou font — ce qui arrive tous les jours — des chargements sur voiture disproportionnés avec la force de leurs maigres animaux.

La loi Grammont existe — elle est appliquée partout, — elle doit l'être également à Bastia. Et puisque ceux qui sont payés pour la faire respecter s'en désintéressent et manquent ainsi à leurs devoirs, il appartient aux hommes de bonne volonté de veiller eux-mêmes à l'observation d'une loi d'humanité et de bonté.

***

Douanes

M. Pagannuci Philippe, commis principal des douanes à Marseille, est nommé vérificateur adjoint régional en Corse.

***

Le temps en mars

Après les prédictions de Mathieu de la Drôme, voici celles du Vieux Major : du 1er au 8, réchauffement très sensible de la température, pluies continues, averses, petits orages ; du 9 au 21, grandes variations du thermomètre, vents froids, giboulées de neige et de pluie, éclaircies et averses ; du 22 au 25, temps sec et froid ; du 26 au 31, giboulées, réchauffement progressif.

***

Contraventions

Le charretier M. François-Marie, 43 ans, passait hier sur le Boulevard Paoli avec sa charrette surchargée, et comme les deux mulets qui la traînaient n'avançaient que péniblement, il frappait sur eux, avec le manche de son fouet à coups redoublés.

Cette façon de brutaliser les animaux obligea l'agent Stefani à intervenir et à verbaliser contre l'inhumain charretier pour infraction à la loi Grammont.

***

Nouvelles coloniales

M. le lieutenant-colonel d'infanterie coloniale Orlandocci est classé avec le numéro 4 pour le grade de colonel.

M. le sagiaire Colombani est classé pour le grade d'officier d'administration de 3e classe, section des comptables, des troupes coloniales.

***

Pour les récidivistes

La circulaire de M. le Procureur général, relative aux contrevenants d'habitude, commence à produire ses effets.

A la dernière audience de simple police, qui a eu lieu sous la présidence de M. le juge de Paix du 1er canton, Chervis, c'a été un véritable bretan de journées d'emprisonnement.

Le nommé F..., un fervent amateur de la dive bouteille, se voit infliger 3 jours de prison pour ivresse et 5 jours de la même peine pour tapage injurieux. Trois jours de prison aussi, pour ivresse et tapage, à une bande de jeunes gens, les nommés S..., C.... F... et B... que la police avait été obligée d'expulser du concert des Platanes.

Deux jours aux nommés M... et G..., pour scandale sur la voie publique. Les nommés R... et M... qui se livraient à des violences légères récriminations sur la place d'Armes, se voient infliger quatre jours de prison. Les buvetières du Ponteiro, B..., Ams... et Ant ... qui avaient leur établissement ouvert à 11 heures et demie du soir, sont condamnées à l'amende et à 24 heures de prison. Trois jours de prison sont enfin infligés à plusieurs filles soumises du Ponteiro pour infraction à la police des mœurs.

L'audience se termine comme d'habitude par une distribution de jours de prison infligés à de nombreux bergers pour contraventions rurales.

***

Nos bouchers

Depuis quelque temps les contraventions pleuvent dru sur la tête des bouchers qui continuent à transporter leur viande destinée à la consommation, sur des tombereaux non tyndés.

Quelques uns d'entr'eux en ont attrapé une de plus, hier, pour ce fait.

***

Dalles soulevées

Par suite des pluies persistantes de ces derniers jours il s'est trouvé qu'en divers endroits des dalles ont été défoncées ou soulevées, gênant ainsi la circulation et pouvant être la cause d'accidents.

Avis à qui de droit.

NOUVELLES RELIGIEUSES

ORATOIRE DE LA CONCEPTION. — Le neuvaine préparatoire à la Fête du Patriarche Saint-Joseph commencera, dans l'oratoire de ce nom, le 10 mars, et aura lieu tous les soirs à 5 heures.

Le jour de la Fête, Grand'Messe à 10 heures, le soir à 5 heures. Salut solennel.

SOCIÉTÉS et SYNDICATS

JEUNESSE CATHOLIQUE. — Les membres de la Jeunesse Catholique sont priés d'assister à la réunion qui aura lieu le 10 courant à 4 heure et demie.

Ordre du jour : Conférence de M. l'abbé Muzel, directeur-organisateur de l'association.

JEUNESSE PLÉBISCITAIRE. — Les membres de la Jeunesse Plébiscitaire sont priés d'assister à la réunion qui aura lieu aujourd'hui dimanche, 10 mars, au local ordinaire, Descente des Colonnes.

Ordre du jour : Exposé du programme Plébiscitaire. — Adhésions de nouveaux membres.

Le Comité.

Syndicat des Exportateurs et Expéditeurs des produits de Corse. — Les membres du dit Syndicat sont priés d'assister à la réunion qui aura lieu dimanche, 10 courant, à 4 heures du soir, rue Napoléon, 20.

Ordre du jour : communications très importantes.

Prière d'être exacts.

Le Président, Garelli.

DOTATION DE LA JEUNESSE DE FRANCE. — Dimanche 10 courant, de 9 à 11 heures du matin, à la Mairie, recouvrement de la cotisation mensuelle et réception de nouveaux sociétaires.

Le Président, P. P. Mauri.

FÉDÉRATION OUVRIÈRE DE BASTIA. — Les membres des syndicats fédérés sont priés d'assister à la réunion générale qui aura lieu aujourd'hui dimanche, à 9 heures et demie du matin, place Calvitte.

Ordre du jour : Approbation des statuts de la Bourse du travail. — Questions intéressantes.

SYNDICAT DES BOULANGERS. — Les ouvriers syndiqués sont priés d'assister à la réunion qui aura lieu lundi matin à 9 heures, place Calvitte.

On est prié d'être exact.

Le Président, Ermiry.

L'Union Vie
Fondée à Paris en 1829
Entreprise privée soumise au contrôle de l'Etat
RENTES VIAGÈRES
Assurances dotales, mixtes, combinées, etc.
S'adresser à
Bastia, à M. Etienne Périer.
Ajaccio, à M. J.-T. Bartoli.
Corte, à M. Charles Mariani,
l'Ile-Rousse, à M. Léon Rossi.
Propriano, à M. Toussaint Sorba.

DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais*

00138

BOURSE DE PARIS

	8 mars	9 mars
Rente 3 0/0 ancien	96.10	96.10
— 3 0/0 nouvelle.	96 00	96 75

Fermé pour...

Nouvelles Militaires

Etat-Major général

Paris, 9 mars.

M. le général Ilazaine-Hayter, commandant la 40e division d'infanterie, est nommé au commandement du 4e corps d'armée.

M. le général Percin, commandant la 7e division d'infanterie, est appelé au commandement du 13e corps d'armée.

Nouvelles Maritimes

Etat-Major général

Paris, 9 mars.

MM. les capitaines de vaisseau Chocheprat et Le Lion sont promus au grade de contre-amiral.

Défense mobile

M. le lieutenant de vaisseau Varney, du port de Toulon, est désigné pour embarquer sur l'aviso-torpilleur *Lévrier*, de la 2e flotille de la Méditerranée, en remplacement du lieutenant de vaisseau Crétin, nommé au commandement d'un torpilleur de la 1re flotille de la Méditerranée.

Conseil des Ministres

Paris, 9 mars.

Les ministres et sous-secrétaires d'Etat se sont réunis, ce matin, à 9 heures, à l'Elysée, sous la présidence de M. Fallières.

La grève des Electriciens

M. Clémenceau, président du Conseil, fait connaître la situation créée par la grève des électriciens de Paris.

L'entente n'ayant pu se faire, le ministre de l'Intérieur a donné les instructions nécessaires au Préfet de la Seine, à M. Lépine, préfet de police, et au Gouverneur militaire de Paris pour assurer le fonctionnement des usines électriques.

Promotion de Généraux

Le général Picquart, ministre de la Guerre, soumet, à la signature présidentielle, des décrets de promotions dans l'état major général.

Le repos hebdomadaire

M. Viviani, ministre du Travail, fait savoir au Conseil, qu'il déclarera, au cours de la discussion sur le repos hebdomadaire, que le gouvernement accepte une formule de conciliation, tout en respectant les principes de la loi déjà promulguée.

M. Viviani demandera en outre au Parlement de laisser au Gouvernement l'initiative et le choix du moment qu'il jugera propice pour examiner les critiques dont plusieurs articles de cette loi sont l'objet.

Le Conseil s'est, à l'unanimité, allié aux propositions de M. Viviani.

Les fraudes vinicoles

M. Guyot-Dessaigne, ministre de la Justice, annonce qu'il va déférer au Conseil supérieur de la magistrature, les magistrats du Tribunal de Nimes, qui, dans les affaires de fraudes vinicoles, rendirent publiquement un jugement non conforme au texte inscrit sur le registre des délibérations.

Promotions d'Amiraux

M. Thomson, ministre de la Marine, présente à la signature présidentielle, les décrets nommant deux contre-amiraux, ainsi que plusieurs décrets de promotions et de nominations.

Les accidents aux militaires

Sur la proposition du général Picquart, ministre de la guerre, le Conseil décide que MM. Picquart et Viviani se concerteraient pour établir de nouvelles dispositions législatives au sujet des accidents dont les militaires sont victimes dans ou à l'occasion du service.

La loi sur les accidents du travail sera étendue aux accidents survenus aux militaires.

Le Statut des fonctionnaires

Le Conseil s'occupe ensuite du projet de loi sur le Statut des fonctionnaires, et en arrête définitivement le texte.

Les incidents de Grenoble

Le général Picquart, ministre de la Guerre, fait connaître les résultats de l'enquête ouverte au sujet des incidents survenus au 2e régiment d'artillerie, et les sanctions qu'il a cru devoir donner à cette affaire.

L'Histoire diplomatique de la guerre de 1870

M. Stephen Pichon, ministre des Affaires étrangères, fait signer un décret constituant une commission chargée de réunir et publier les documents relatifs à l'Histoire diplomatique de la guerre de 1870-1871.

Le rachat de l'Ouest

Malgré l'opposition de la commission sénatoriale, le Conseil décide de maintenir devant le Sénat, le projet du rachat du réseau de chemins de fer de la Compagnie de l'Ouest.

La question de confiance sera posée.

Affaires courantes

Le Conseil s'est enfin occupé de l'expédition des affaires courantes.

A PARIS

LA GRÈVE
des Electriciens

La banlieue sans éclairage

Les journaux ne paraissent pas ou paraissent en retard. — Les théâtres font relâche.

Paris, 9 mars.

La grève des électriciens de Paris continue ; tout permet cependant de prévoir une entente prochaine.

Malgré l'intervention du gouvernement, la situation ne s'est pas modifiée aujourd'hui ; le concours des soldats électriciens du génie va être requis.

Des mesures d'ordre sévères ont été prises pour prévenir toute manifestation tumultueuse possible.

Faute d'éclairage, de nombreux journaux ont dû suspendre hier leur tirage ; tous les grands quotidiens paraissent avec plusieurs heures de retard.

Les cafés, les hôtels, les restaurants et tous les établissements publics sont éclairés au pétrole ou à l'aide de bougies.

Les théâtres sont demeurés fermés hier soir ; il en a été de même aujourd'hui.

Plusieurs communes de la banlieue sont totalement privées d'éclairage.

Les grévistes ne se sont livrés à aucune manifestation bruyante ; ils sont relativement calmes.

LES INCIDENTS
du 2e Régiment d'Artillerie

Les Punitions

Paris, 9 mars.

Comme il l'avait promis à la délégation du Comité exécutif du parti radical et radical socialiste composée de MM. le général André, Bizot de Fonteny, sénateur et Ceccaldi, député de Vervins, le général Picquart, ministre de la guerre, vient de prendre les mesures contre des officiers mis en cause par le maréchal des logis d'artillerie Quentin-Roux.

Le capitaine Ferber, du 2e régiment d'artillerie, et le sous-intendant Terel sont mis en non activité par retrait d'emploi.

Le colonel Leddet et le chef d'escadron Bertrand, du 2e régiment d'artillerie, seront déplacés.

La punition disciplinaire, infligée au sous-officier Quentin-Roux, est maintenue. Ce maréchal des logis est puni pour avoir communiqué à la presse locale des documents dont il était dépositaire.

AU MAROC
Sérieux engagement

40 morts. — 100 prisonniers. — Le pillage.

Tanger, 9 mars.

Un combat très sérieux a été livré par la Mehalla à la tribu des Beni-Arous.

Ceux-ci eurent 40 morts et plus de cent blessés. Ils durent battre en retraite et furent pourchassés par les troupes du Sultan.

La Mehalla a tout dévasté et pillé sur son passage.

Sept villages rebelles ont été mis à sac et incendiés.

La situation est très critique.

Le refuge de Raissouli

Tanger, 9 mars.

Le célèbre brigand n'a pu encore être capturé : il tient toujours dans Taxirout, où il occupe une situation presque inexpugnable. Il s'entoure de nombreux auxiliaires, et se prépare à reprendre l'offensive contre les troupes chérifiennes.

LES OBSÈQUES
DE L'INGÉNIEUR REYMOND

Paris, 9 mars.

Ce matin, à 11 heures, ont eu lieu les obsèques de l'ingénieur Reymond, la malheureuse victime du drame de Deouvjkowja.

Une foule énorme suivait le cercueil de l'ingénieur Reymond, qui était arrivé hier à Paris. Derrière la bière marchaient M. Lépine, préfet de police, et M. Reymond, sénateur de la Loire, beau-père et frère du défunt.

De très nombreuses et très belles couronnes avaient été envoyées par les parents et les amis.

Dans le cortège on remarquait tous les ministres, l'ambassadeur de Russie, M. Loubet, les présidents du Sénat et de la Chambre, la plupart des parlementaires, ainsi qu'un grand nombre de personnalités militaires et politiques.

Le président de la République s'était fait représenter par un de ses officiers d'ordonnance.

De la maison mortuaire, le cortège s'est dirigé vers l'église métropolitaine de Notre-Dame, où a été donnée l'absoute.

Plusieurs discours ont été prononcés sous le porche de l'église, à l'issue de la cérémonie.

L'inhumation aura lieu demain, au cimetière de Montbrison (Loire), dans le caveau de la famille.

EN RUSSIE

Le Bureau de la Douma

Saint-Pétersbourg, 9 mars.

La Douma a terminé aujourd'hui l'élection de son bureau.

Cinq candidats des gauches ont été élus sous-secrétaires. Parmi eux figurent trois socialistes.

DERNIÈRE HEURE

Fin de la grève
des Electriciens

Paris, 10 h. soir.

La grève des électriciens est terminée.

Les ouvriers ont obtenu satisfaction sur presque tous les points.

Le travail reprendra demain à la première heure.

AVIS DE DÉCÈS

Mme veuve Xavier de Matra ; M. Louis de Matra, administrateur des services civile de l'Indo-Chine ; M. Marins de Matra, commis des services civils de l'Indo-Chine, et Mme de Matra ; M. Charles Mariani, notaire, et ses enfants ; Mme Vincentelli, née de Matra, M. Alexandre Vincentelli, géomètre du service topographique en Cochinchine, et leur fils ; Mlle Angèle de Matra ;

Les familles Matthieu Ollagnier, Giudicelli, Romani, de Pianelli, Canese, Léon Casanova, Lunardi, Costa, Franceschetti, de Matra de Gevigneno, Lorenzi, Canquoin, Muriel,

Ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances, de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

M. Antoine DE MATRA
Maire de Matra
Chevalier du Mérite Agricole

leur fils, frère, beau frère, oncle, neveu et cousin, décédé au Fort d'Alleria, le 7 mars, à l'âge de 28 ans.

Les obsèques ont lieu aujourd'hui, 10 mars, à Matra.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire part.

CAFÉ DES GOURMETS
GLACES
Grême et Vanille
A toute heure
Tasses de chocolat
SANDWICHS

Pas n'est besoin de
DÉCLARATION
pour affirmer que « Lucerna, » chocolat au lait suisse, occupe le premier rang parmi les chocolats au lait suisse.

Il est évident que l'on donne la préférence à la marque que l'on trouve la meilleure.

Le chocolat au lait suisse :

« LUCERNA »

flatte le palais le plus difficile. Son succès est surprenant, car sa grande valeur nutritive est prouvée et reconnue.

Il est l'ami indispensable des jeunes et des vieux, des riches et des pauvres, bref :

Le chocolat au lait « Lucerna » fait les délices du monde entier.

AVIS

La Maison Dominique MATTEI aîné, Place Saint-Nicolas, Bastia, a l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle, qu'à partir du 12 courant, tous les articles en magasin, seront vendus au détail, aux mêmes prix du gros et au comptant.

Savons :
Savons de Paris et Marseille. — Café. — Moka Porto-Rico, Ceylan. — Riz Caroline extra. — Bougies Fournier, le paquet 1 fr. — Figues blanches extra du pays à 0,30 et 0,35 le 1/2 kilog.
Chocolats Menier et Poulain. — Tapioca Lenil et Navre.
Chicorée de toutes marques. — Pâtes Rivoire et Carret.
Savons Durier « Tests di Moro, » Abel Jour et Fer à Cheval. — Légumes secs, — Lessive très qualifié. — Orge et Avoine du pays. — Son, Repasse et Farinette.
Pétrole Atlantic. — Grand assortiment de conserves alimentaires.

GRAND VIGNOBLE
de Giovichi
VIN VIEUX
de Sartene
Analysé garanti naturel
vendu directement par le propriétaire
Maisons de vente :
BASTIA : 5, place Saint-Nicolas et boulevard Saint-Angelo.
ILE ROUSSE : Rue de la Caserne.
Gros et Détail

Vin rouge . .	0,25
Vin blanc . .	0,40
Vinaigre. . .	0,25

USINE à GAZ

Prix du Coke tout venant .	3 fr.
» » concassé à la machine .	3 fr. 50
Prix de la Houille. . . .	4 fr.
Prix du Goudron	10 fr.

(Marchandises prises à l'Usine)

Réduction pour les ventes en gros.

Livraison faite soit à domicile, soit en gare Bastia pour les expéditions à l'intérieur.

Les commandes peuvent être adressées directement à l'Usine, ou à la Succursale du Gaz, Bd Paoli, 13.

D. H. ANDERSON,
Directeur de l'Usine à Gaz

Etude de Me PERALDI
Avoué
Séparation de Biens

Par exploit du Ministère de Salvadori, huissier à Bastia, en date du 7 mars 1907, enregistré, la dame Poggioli Anconciade-Marie-Catherine-Joséphine-Antoinette, demeurant à Bastia, épouse du sieur Forcioli Baptiste-Antoine-Louis-Napoléon, ancien commerçant à Bastia, a formé contre le dit Forcioli son mari, sa demande en séparation de biens, et Me Peraldi, avoué près le Tribunal civil de Bastia, a été constitué pour la demanderesse sur la dite assignation.

Pour extrait certifié conforme par moi avoué soussigné.

Bastia, le 9 mars 1907.

PERALDI.

Royal Windsor

LE CÉLÈBRE
RÉGÉNÉRATEUR DES CHEVEUX

AVEZ-VOUS DES CHEVEUX GRIS? AVEZ-VOUS DES PELLICULES? VOS CHEVEUX SONT-ILS FADES OU TOMBENT-ILS? SI OUI,

Employez le ROYAL WINDSOR, qui rend aux Cheveux gris la couleur et la beauté naturelles de la jeunesse. Il arrête instantanément leur Chute et fait disparaître les Pellicules. Il est le SEUL Régénérateur des Cheveux naturels. Résultats inespérés. Vente toujours croissante.

Exiger sur les flacons les mots Royal Windsor. Se trouve chez les Coiffeurs-Parfumeurs en flacons et demi-flacons.

ENTREPOT : 28, rue d'Enghien, PARIS

Envoi franco sur demande du Prospectus contenant détails et attestations

MARBRERIE

Cheminées de tous styles ~~~ Marbres pour meubles

Entreprise de tous travaux d'Art et de Commerce en marbres, granits, porphyres, syénites et pierres de Corse et de toute provenance.

Exploitation de la pierre de Sisco (dite corsoline), incomparable pour tombeaux et tous travaux pour bâtiments.

Dépot de dalles, marches, éviers en pierre de Brando, de carrières si puissantes de la Maison.

Seule Maison récompensée
aux Expositions mondiales de Paris 1855, 1867, 1878, 1900 et de Milan 1906

A BASTIA LA PLUS HAUTE RÉCOMPENSE
Grand diplôme d'honneur

JOSEPH LUCIANI

Bastia, Boulevard Paoli, 33, et Sisco-Marine (Cap-Corse)

Travaux d'arts dirigés par B. LUCIANI, élève de l'Ecole des Beaux-Arts de Carrare (Italie).

Dessins et Devis sur commande

PLATRE DE PARIS

Appareils fumivores,
Chassis pour cheminées en tôle et cuivre,
Ventilateurs,
Appareils inodores pour garde-robes
Adresser commandes soit à Bastia, soit à Sisco

PRIX TRÈS MODÉRÉS

Demandez et offrez dans tous les Cafés AMARO MATTEI, apéritif supérieur.

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et Lafarge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques en ciment. — Briques plates et rondes. — Carreaux. — Tomettes. — Tuyaux en poterie et en grès.

FERS A PLANCHER I

Fers en barres: Plats, Ronds, Carrés, T'il de fer, Aciers et tôles fortes.

TUYAUX EN FONTE, EN GROS

Appareils Sanitaires

Charles CLÉMENT & Cie

Entrepôts aux Magasins Généraux & Boulevard de Cardo, 1.

Cordonnerie Modèle

Bastia, 33, Boulevard Paoli, 33, Bastia
EUGÈNE PERICCHI, propriétaire

Automne-Hiver 1906-1907

Chaussures en tous genres
pour Dames, Hommes, Fillettes et Enfants
Grand choix de chaussures fourrées de tous modèles
Assortiment complet de pantoufles

Prix très réduits

Rayon spécial de chaussures de luxe en chevreau glacé, Box-calf et mégis fabriquées exclusivement pour la maison et qui seront vendues à des prix de bon marché inconnus jusqu'à ce jour.

M. Eugène PERICCHI a l'honneur de prier sa nombreuse clientèle et le public en général de s'assurer par une visite à son magasin du soigné de tous ses articles et de la modicité des prix établis.

La Maison se charge des réparations

Assurance Mutuelle fondée en 1900

LA MÉTROPOLITAINE

Incendie, Accidents et autres risques

Assurance — Loi du 9 avril 1898. Règlement immédiat et complet des Sinistres. Pour demande d'agence, écrire à la Direction 23, rue de Bellefond, Paris.

GRANDE TEINTURERIE-BLANCHISSERIE
DE LA MÉDITERRANÉE
MAISON FONDÉE EN 1871 — MAISON FONDÉE EN 1871

H. Fraissinet & Cie

Société en Commandite par Actions - Capital: 500.000 Francs

Siège Social, Usines & Bureaux
MARSEILLE - Chemin de Saint-Jean-du-Désert - MARSEILLE

La Maison a l'honneur d'informer le Public Bastiais qu'elle vient de créer, à Bastia, un dépôt-succursale qui s'occupera de recevoir les effets confiés par les clients, de les expédier à l'usine et de les rendre franco à domicile, dans un délai de huit jours.

Notre Usine, qui occupe environ 200 personnes, placées sous notre surveillance, nous permet, par son installation toute moderne, d'exécuter les travaux les plus minutieux. L'importance qu'a prise notre Maison, n'est dûe qu'à la bonne et prompte exécution apportée dans les travaux qui nous sont confiés.

Nous faisons la teinture, le nettoyage et l'apprêt de tout ce qui couvrent le vêtement et l'ameublement, par des procédés spéciaux qui nous sont exclusifs.

TEINTURES EN TOUTES TEINTES

Nettoyage de Vêtements pour Dames, Civils & Militaires

Aucun vêtement ne sera ni décousu, ni déformé, et sera livré avec un fini irréprochable et à des prix défiant toute concurrence.

Des Catalogues illustrés sont à la disposition des Clients au Dépôt :
Chez M. SAUVEUR AYMO, Tissus
BASTIA — 17, BOULEVARD PAOLI 17, — BASTIA

RELIGIEUSE donne secret pour guérir enfants urinant au lit. Ec. Maison Burot, à Nantes.

Ouvriers terrassiers et journaliers

nationalités italienne et espagnole sont demandés.

Travail assuré bien payé. Avance du passage. S'adresser à M. L. Desbois, 80, rue de la République, Marseille.

ANCIEN CABINET PRADIÈRE
PIERRE SABATÉ
Chirurgien-Dentiste du Lycée
SUCCESSEUR

DENTS & DENTIERS
(Systèmes perfectionnés)
OBTURATION
& EXTRACTION DES DENTS sans douleur
Bd Paoli, 18, au 1er Maison Benedetti

M. P. SABATÉ a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle, d'avoir à sa mettre en garde contre certains charlatans ambulants — ou diseurs chiromanciens-dentistes — qui n'ont pas le droit d'exercer la profession et qui emploient des matières nuisibles à la santé pour la fabrication de fausse articulation.

Le Directeur-Gérant,
J.-B. OLLAGNIER.

Bastia, Imprimerie Ollagnier.

OUTILS pour AMATEURS et INDUSTRIELS
MACHINES-OUTILS pour DÉCOUPAGE
Etablissements Maréchaux, TOURS, Propriétaire, S.
CATALOGUE illustré gratuit, 32 pages, 3 timbres
LE BIELLE, Pl. J.-J. 43, 45, Lafayette, Paris.

Maux de Dents guéris radicalement par Boulettes Dentaires

Dépôts : Pharmacies Luigi à Bastia, Bastelli à Corte, Padovani à l'Ile-Rousse, Sorba, 2, cours Napoléon, à Ajaccio.

Aux tempéraments délicats offrez un

VIN DU CAP CORSE

à base de Quinquina

de la Maison L.-N. MATTEI, & Cie — BASTIA (Corse)

Apéritif Tonique Fortifiant

Ce vin que nous offrons avec confiance aux Consommateurs diffère complètement de tous ceux connus à ce jour; d'un goût agréable au palais, il est à la fois tonique et apéritif.

Pris avant les repas, il excite l'appétit, pris après il active et facilite la digestion.

Demandez dans tous les bons Etablissements un Vin du Cap Mattei

THÉ BLAIZE PÈRE LE MEILLEUR PURGATIF DÉPURATIF

80 ANS DE SUCCÈS. — EN VENTE DANS TOUTES LES PHARMACIES

Le meilleur Cigare à 10 centimes
CIGARES MATTEI
Sur l'AMARO MATTEI plus de réclame; buvez, demandez-le aux Bons.

FARINE LACTÉE NESTLÉ
Aliment préféré des enfants.

TRENTE DEUXIÈME ANNÉE — N. 70

LUNDI 11 MARS 1907

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL — QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 6, Boulevard du Palais, Bastia
J.-B. OLLAGNIER, Directeur

Les abonnements sont payables d'avance et reçus aux Bureaux du Journal.
Un Numéro divers, 10 c. — Réclames (3e page), 0.75 — Nécrologie, 0.20 — Judiciaires 0.25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

	1 an	6 mois	3 mois	
CORSE	20 f.	10 f.	5 f.	UNION POSTALE, ET AUTRES PAYS le port en sus.
AUTRES DÉPART.	22 »	12 »	6 »	

On ne répond pas des manuscrits déposés.

LE CALENDRIER

Fête d'Aujourd'hui : Saint Eraclio.
Soleil : (heure nationale)
Lever, 5 h. 55 m. — Coucher, 5 h. 31 s.
Dernier quart., le 6 — Nouv. Lune, le 13.
Fête de Demain : Saint Grégoire.

10 MARS

La Séparation

Paris, le 9 mars 1907.

M. le Directeur du *Petit Bastiais*.

M. Coma, dans son dernier article, me produit surtout l'effet d'un paon, orné d'une somptueuse queue, tout gonflé de lui-même, qui voudrait s'asseoir au haut d'un piédestal trop élevé, mais ne le fait pas, de crainte, sans doute, de froisser la riche parure qui fait son orgueil. Alors, il tourne, il tourne encore, sans trop savoir, en réalité, quel parti prendre.

Plaçant sa personne, qui le préoccupe beaucoup, au-dessus de tout et de tous, il entame un sujet, fait des efforts surhumains pour n'attirer quelques regards admiratifs, et, à la fin, l'a oublié le but à atteindre.

M. Coma, au nom drôlement symbolique, se constitue le champion de la foi et de la liberté :

Le fol qui n'agit point, est-ce sera fol résolu ?

Prenant de travers la pensée du poète et, par un revirement subit autant qu'inquiétant — car avec un homme pareil on n'est jamais pleinement rassuré sur le fond de ses intentions — guéri de sa maladie première du martyre, il ne rêve plus aujourd'hui que de plaies et bosses. En bon chrétien, il fait de moi un Goliath, un colosse assommoir, qu'il abattra, pourtant, d'un seul coup, à la manière du petit David, dont il se réserve le rôle perfide et sournois :

Tout de fol sera-t-il dans l'jeu d'un fléau.

Heureusement pour moi que l'expérience a rendu ma nature suffisamment sceptique aux gasconnades et insensible même aux frondes jésuitiques.

De tout ceci, je ne retiens qu'une chose, c'est la façon singulière de M. Coma, l'ami occasionnel de M. Combes, d'observer les préceptes du Christ dont il a entrepris bien maladroitement de défendre la doctrine. Alors que le pauvre Jésus, après une existence d'amour et de charité, pardonna à ses bourreaux du haut de sa croix d'agonie, M. Coma s'est proposé comme but de ranimer et d'entretenir dans les cœurs l'animosité et la haine. Quel contraste entre le Maître et l'apôtre ! Pourvu qu'on le laissât faire, celui-ci n'hésiterait pas un seul instant à dresser sur la place publique un immense bûcher où des charrettes viendraient déverser les tas d'ennemis que ses regards ombrageux, chargés de colère et de rancune, lui feraient reconnaître à chaque pas.

M. Coma appartient à cette classe de personnes qui ne peuvent supporter que les choses soient envisagées autrement qu'à leur façon. C'est là une conception étrange de la liberté, de cette liberté qu'invoque à grands cris M. Coma, quand il dénonce comme un acte de persécution et de barbarie le fait de la République de vouloir se libérer, se séparer de toutes les Eglises, sans distinction.

S'il a plu à nos gouvernants, peut-être par une sage mesure de prudence, d'abroger le concordat, et de consacrer, d'une façon définitive, *la neutralité de l'Etat souverain des matières confessionnelles*, était-ce vraiment là pour de bons citoyens, une cause plausible de querelles intestines, susceptibles, à l'occasion, de troubler la tranquillité du pays. Le gouvernement actuel — et l'attitude de M. Briand nous a suffisamment édifié sur ce point — a sincèrement affirmé, à chaque instant, sa ferme volonté de respecter toutes les croyances et toutes les religions, et on ne peut, sans injustice, l'accuser, à ce sujet, de mauvaise foi et de tyrannie. M. le Ministre des Cultes lui-même, si on s'en souvient, déclarait un jour du haut de la tribune que l'Etat laïque n'était point antireligieux, mais qu'il était simplement *areligieux*. Doit-on considérer cet aveu, qui a pour lui le mérite de la sincérité, comme un crime qu'il faudra expier. Mais, que deviendront, alors, la liberté de conscience et la liberté de la pensée ?

A aucun moment, que ce soit à celui de l'élaboration, du vote ou de l'application de la loi, il n'est entré dans l'esprit du gouvernement la moindre pensée d'empiéter sur le domaine sacré de l'Eglise. Sa seule préoccupation fut et est encore l'accomplissement intégral d'une séparation entre l'Eglise et l'Etat, et, du même coup, de faire entrer dans la catégorie des autres citoyens la masse du clergé qui, par son unité et par son organisme, dont la direction siégeait à l'étranger, était devenu une force, consciente de sa force.

Néanmoins, si ce souci constant d'assurer la prédominance de l'Etat laïque a inspiré jusqu'ici les actes du gouvernement, il faut rendre cette justice à ce dernier que pas un instant il n'a perdu de vue la situation spéciale et nouvelle faite au clergé, de même qu'il s'est efforcé de prendre toutes les dispositions nécessaires à la satisfaction des besoins et des devoirs religieux des catholiques français.

En effet, si l'on suit avec attention les négociations vraiment intéressantes qui se poursuivent depuis quelques jours relativement à l'attribution de jouissance gratuite des édifices du culte, on ne peut s'empêcher d'approuver et d'admirer l'esprit de conciliation et le désir d'entente qui se dégagent de la conduite correcte de notre ministre des cultes.

A ce propos, on n'a pas dû oublier le ton comminatoire et les termes sibillins dont fut conçue, sous l'infaillible inspiration du Pape, la dernière lettre des Evêques français. A cette lettre, que l'on aurait pu facilement considérer comme un ultimatum venant de Rome, M. Briand, dans une haute idée d'apaisement, se renfermant dans un rôle exclusivement juridique, lançait une réponse exempte de toute acrimonie, mais empreinte d'une absolue loyauté et d'un sentiment conciliant et libéral qui lui faisaient honneur.

A la suite de ces circulaires, les événements, quoique toujours fertiles en surprises, semblent, heureusement, être entrés dans une phase nouvelle qui pourrait aboutir à une entente probable et désirable.

Sur la question de la hiérarchie qui constituait la partie fondamentale des exigences romaines, M. Briand lui-même s'est prononcé d'une façon aussi aimable qu'élégante : « Lorsqu'un acte, a-t-il » dit, sera passé par un maire » avec un ministre du culte, rien » ne s'opposera à ce qu'il y soit » mentionné que ce dernier agit » avec l'autorisation de ses supérieurs hiérarchiques et, par exemple, s'il s'agit d'un curé ou d'un » desservant, qu'il été habilité par » l'Evêque diocésain à traiter en la » dite qualité... »

Il ne resterait plus, par conséquent, aux deux parties qu'à s'entendre sur quelques points, encore litigieux, et un accord deviendrait peut être possible sur la question capitale de l'exercice du culte. Des pourparlers sont engagés, dans cet ordre d'idées, entre le Préfet de la Seine et l'Archevêque de Paris.

M. le Préfet de la Seine prétend entre autres choses que Son Em. le Cardinal Richard veut éluder les prescriptions de la loi du 2 janvier 1907, ainsi que les obligations de l'article 13 de la loi du 9 décembre 1905, obligations d'abord acceptées par les évêques dans leur déclaration et qui visent les charges à assumer par le curé contractant en vue de l'entretien de l'église.

Cet article 13 — le chiffre treize vraiment sera toujours fatidique — pourrait être, il faut le reconnaître, gros de conséquences. Ou le clergé se résout à l'admettre et alors, tout en instituant le curé maître dans l'église, on fera peser sur ses épaules la lourde responsabilité des réparations grosses et locatives ; ou bien on le repousse, et alors, le clergé — à moins de ne recourir au culte privé — se verra réduit à se contenter de *la libre disposition* consacrée par la loi de 1907, qui a créé *une annexe légale au culte en grevant les églises d'une affectation cultuelle*.

Dans ce dernier cas, les fidèles pourront continuer à jouir de leurs églises, dont toutes les charges incomberont aux communes, mais les ministres du culte catholique qui y officieront seront privés de tout titre juridique.

De ces deux régimes, le premier paraît être le plus avantageux pour le clergé. En effet, le curé y conserve le caractère privilégié dont il fut investi jusqu'ici, ainsi que la jouissance de certains droits relativement étendus, nécessaires à sa dignité et à l'exercice de son ministère.

Maintenant, pour faire face aux responsabilités qu'en ce cas il devra assumer, il lui restera toujours la faculté de recourir à la générosité intarissable des fidèles. Et, sur ce point, ce qui à mon humble avis, simplifierait de beaucoup les choses — car, on pourrait alors aider le curé à supporter les charges en question, lesquelles en certains endroits deviendront écrasantes — ce serait la constitution possible, dans chaque diocèse, d'une association à l'image de celle du cardinal Lecot, qui a obtenu l'approbation du Saint-Siège et dont l'excédent de recettes pour l'année courante est de 164 290 francs.

Enfin, ainsi que chacun le constatera, un grand pas vient d'être fait vers cette entente que souhaitent profondément tous les hommes de cœur et tous les braves citoyens, ennemis des querelles stériles. Malgré les quelques difficultés pendantes et les bruits encore incertains d'une rupture possible qui arrêterait les négociations en cours, une heureuse impression substituera de cette première tentative de conciliation. Quoiqu'il advienne aujourd'hui, il y aura lieu d'espérer demain qu'avant longtemps des efforts nouveaux seront sans doute tentés, afin de dissiper, d'une façon définitive, les sombres nuages qui, à un moment donné, ont tristement obscurci l'horizon.

Pour cela, il suffira que d'un côté comme de l'autre, dans un généreux sentiment d'abnégation, on consente au sacrifice de quelques concessions et d'un peu d'intransigeance. Mais, il serait nécessaire aussi, si l'on veut hâter le retour de ce salutaire apaisement qui tranquillisera tous les bons esprits, que les Coma, au tempérament combattif, cessassent, une bonne fois, de souffler des vents de discorde...

FÉLIX BASINI.

N. B. Un deuil de famille, dont j'ai été cruellement frappé, a occasionné le léger retard que j'ai mis à répondre au dernier article de M. Coma, qui, je l'espère, voudra bien m'en excuser.

F. B.

LA JETÉE SAINT-ÉRASME

Cette fois, je ne pourrai contester à la chère jetée que les honneurs du titre. C'est peu et c'est beaucoup. Je m'explique :

C'est peu, parce qu'à l'heure actuelle, rien ne saurait lui équivaloir, rien ne saurait lutter contre elle. Toute construction lui est essentiellement subordonnée. La jetée domine tout. La jetée est la souveraine du nouveau port. Tous travaux quelle qu'en soit l'importance, doivent raisonnablement s'incliner devant ceux de la jetée Saint-Erasme. Celle ci a donc le droit de revendiquer non-seulement le titre mais le fond.

C'est beaucoup, parce qu'en somme, c'est d'autre chose que nous allons parler, et pourtant c'est sous son couvert que la conversation s'engagera, c'est sous nom et ses auspices que nous allons causer de travaux moins importants sans doute, mais présentant un caractère d'urgence dont je fais juge le public.

Cela ne veut pas dire que nous nous désintéresserons de la question primordiale de la jetée. Nous ne la perdrons nullement de vue. Nous la suivrons au contraire de bien près. Et, en ce qui me concerne, je déclare sincèrement que j'exprimerai toujours mon sentiment tout entier en ce qui me paraîtra devoir être exigé dans l'intérêt des travaux et de leur fonction.

Nous allons donc faire une petite diversion qui, pour se rattacher à un autre ordre d'idées, ne sera, peut-être, ni moins utile, ni moins intéressante.

Je veux parler d'un projet d'approfondissement du nouveau port le long de l'ancien quai de rive, mesurant 100 mètres environ, en face des baraquements de la Santaise, de regrettée mémoire.

Sur cette partie le fond varie entre 4 et 5 mètres. On veut creuser jusqu'à 6 mètres, et c'est à ces fins que le projet est, paraît-il, en préparation dans les bureaux des ponts et-chaussées à Bastia.

A cette profondeur tous les navires marchands de fort tonnage pourront accoster à quai sans avoir à redouter le moindre inconvénient. Notons en passant que le fonctionnaire qui en a eu l'idée mérite un bon point.

Vous apercevez sans peine, ami lecteur, toute l'importance d'un pareil projet. Figurez vous un vapeur ou des vapeurs entrant dans un port quelconque aux fins d'importation ou d'exportation, ou des deux à la fois, et n'y trouvant pas un mouillage à quai.

Dans ces conditions qu'arrive-t-il? Le steamer se tient au large, y jette ses ancres et s'y amarre. Examinez ensuite l'opération du déchargement, puis celle du chargement. Il n'y a pas seulement que vous qui serez dégoutés et écœurés de la manœuvre qui en résulte.

Les armateurs et les capitaines marins le seront certainement davantage, parce que pour les uns c'est l'intérêt qui est en jeu, pour les autres c'est tout au moins l'amour-propre qui est engagé.

Finalement, c'est l'intérêt général et l'intérêt particulier, c'est le commerce et le commerçant, c'est tout cela, en un mot, qui souffre du peu de fond d'un port.

Tel celui de Bastia.

Or, ce projet d'approfondissement, dans la partie sus-mentionnée, est à l'étude, je l'ai déjà dit. Mieux que cela. Si mes renseignements sont exacts, ce projet serait préparé ou en bonne voie d'avancement. Rien ne saurait mieux répondre aux besoins du nouveau port que son exécution.

Un port, en effet, dont les quais, même en partie, demeurent inutilisables faute de fond suffisant, est un port qui tendra à éloigner de plus en plus les transactions commerciales. Un vapeur doit pouvoir mouiller indistinctement sur toute la surface de ses eaux et plus particulièrement le long des quais, sinon c'est la critique, c'est la réputation d'un port manqué qui pénètre dans tous les pays étrangers qui ne demandent pas mieux cependant que de nous envoyer leurs produits et prendre en échange certains des nôtres.

Il y a donc lieu d'applaudir à l'établissement de ce projet portant à 6 mètres le plafond du port.

C'est là encore une question qui va être soumise à la Chambre de commerce de Bastia, pour avis d'abord, pour sanction budgétaire ensuite.

Mais déjà on peut affirmer que cette assemblée ne reculera jamais devant les dépenses qui doivent concourir au bien-être général et dont la ville de Bastia est appelée à bénéficier dans la plus large mesure.

A cet égard et par l'effet d'une association d'idées, le souvenir assombrit d'une brillante figure Bastiaise se présente à mon esprit. C'est celle du regretté M. Ajasco, qui fut président de la Chambre de commerce pendant environ vingt ans et devant la mémoire duquel je me découvre respectueusement.

Voilà un ami du nouveau port s'il en fut. Sur ce point, si c'était nécessaire, je pourrais prendre à témoin notre distingué sous-préfet M. Montigny, lorsque en lui envoyant son dernier adieu, il s'écriait : « Combien de fois ne me suis-je pas entretenu avec lui de la question de l'agrandissement de notre port ? C'était chez lui un souci de tous les instants. A chaque séance de la Chambre de commerce, il appelait avec instance l'attention de ses collègues, sur la nécessité d'élargir nos quais, d'améliorer notre outillage; il ne se désintéressait pas non plus des autres affaires soumises à la Chambre et il les étudiait avec son attention éveillée, sa compétence reconnue et son intelligence curieuse de toutes choses. »

On ne surtout éloquent quand on se meut dans le cercle de la vérité. M. Montigny s'y est scrupuleusement renfermé.

Et maintenant disons que celui qui sera appelé à l'honneur de lui succéder comme président de la Chambre de commerce, ne pourra moins faire que de marcher sur les traces de celui qui aima son pays.

C'est-ce une Chambre de commerce, sinon une assemblée dont la fonction est de recueillir, de discuter, d'aplanir et de faire valoir tous les cas corélatifs du bien du pays ?

N'est-ce pas la plus belle garantie et la certitude de ne pas se tromper, en mettant d'ores et déjà toute notre confiance dans le nouveau président de la Chambre de commerce de Bastia, quel qu'il soit.

En résumé, le nouveau port de Bastia est en ce moment l'objet d'une série de travaux de haute importance, les uns en cours d'exécution, les autres en perspective.

La jetée Saint-Nicolas se prolonge de 90 mètres avec adjonction de 200 mètres de quais, sous la compétente direction de l'honorable M. Muraccioli qui en est l'adjudicataire. Il faut dire que c'est à son activité, à son intelligente initiative et à l'étendue de ses connaissances professionnelles que sera dû l'achèvement de ces travaux dans un délai qui n'est pas éloigné et dont le montant s'élève à un million trois cent mille francs en chiffres ronds.

Je sais qu'en parlant ainsi je vais blesser la modestie bien connue du distingué conseiller général de Bocognano, e tout-est-il en mon pouvoir de faire qu la vérité ne soit pas la vérité ?

D'autre part, la jetée Saint-Erasme sera prochainement mise en exécution. La construction des quais sur la rive occidentale, c'est-à dire le long de la place Saint-Nicolas, s'ensuivra naturellement, et enfin le projet d'approfondissement qui m'a inspiré cet article recevra lui-même tout son effet.

Nous n'en avons pas d'ailleurs fini avec ce projet. Nous y reviendrons.

DA TALLA.

JURISPRUDENCE PRATIQUE

Baux et fonds de commerce. — Voici un résumé des pénalités que chacun est susceptible d'encourir en ne tirant d'enregistrement lorsqu'on oublie, volontairement un non, de se conformer aux prescriptions de la loi.

Baux écrits. — Le défaut d'enregistrement, dans les 3 mois de leur date, des baux écrits, est puni d'un double droit qui ne peut être inférieur à 62,50, l'un pour le bailleur, l'autre pour le locataire, et sans rencore l'un contre l'autre.

Locations verbales. — Tout location verbale non déclarée dans les 3 mois de entrée du locataire est soumise à un double droit qui ne peut être inférieur à 62,50 par locataire. Cette amende est personnelle au bailleur qui n'a pas de recours contre le preneur.

Fonds de commerce. — La vente de tout fonds de commerce doit être déclarée à l'enregistrement dans les trois mois de la prise de possession, quand la vente est verbale, et dans les 3 mois de la date de rédaction de l'acte quand la vente est écrite. Il y a une amende de 62,50 contre le vendeur et l'acquéreur personnellement en sus encore, lorsque cette déclaration n'a pas été faite.

Q and il y a eu fausse déclaration, dissimulation du prix, on exigera d'abord le droit simple supplémentaire, puis un droit en système égal à ce droit simple et, en outre, une amende équivalant aux 5/16 de la somme dissimulée.

Timbre des effets de commerce. — Le souscripteur, l'accepteur, le bénéficiaire ou premier endosseur d'un effet non-timbré, insuffisamment timbré ou revêtu d'un timbre mobile mal oblitéré, sont tenus chacun, en outre du paiement des droits de timbre, d'une amende de 7 francs pour cent des sommes n'ayant pas supporté le droit de timbre.

Timbre quittance. — Toute quittance non timbrée ou revêtue d'un timbre non oblitéré ou mal oblitéré, est passible d'une amende de 62,50 outre le paiement des droits de timbre de 10 centimes.

Affiches. — Amende de 25 frs. contre l'auteur d'une affiche non timbrée ; si l'affiche est sur papier blanc, l'imprimeur est passible d'une poursuite en simple police. (Voir au surplus le « Guide du contribuable à l'Enregistrement » par M. Payroche).

Me LUCAS.

Mérite Agricole

Ont été nommés chevaliers du Mérite Agricole:

MM.

Poggi André dit Marenghino, cultivateur à Valle di Mezzana, plantation d'oliviers et d'arbres fruitiers, amélioration de la race bovine, 49 ans de pratique agricole.

Poggionovo Paul, propriétaire à Solaro, a contribué à la reconstitution de la vigne par les meilleurs cépages, 20 ans de pratique agricole.

Renucci Georges, propriétaire à Feliceto, propagation des nouvelles méthodes de culture, 25 ans de pratique agricole.

Santini Jean Désiré, agriculteur à Lingarosta, reconstitution de vignobles, 18 ans de pratique agricole.

Sanvisi Pierre-Marie, cultivateur à Frasseto, amélioration de la culture maraîchère, 45 ans de pratique agricole.

Villanova Gentilcorio, pharmacien à Monte-Carlo, travaux de défense contre le phylloxéra, 15 ans de pratique agricole.

Vincentelli Dominique, cultivateur à Sainte-Marie Siché, vulgarisation des nouvelles méthodes de culture, 45 ans de pratique agricole.

Graziani Jacques-Toussaint, commis des postes à Bastia, reconstitution de vignobles, culture rationnelle de la vigne, 20 ans de pratique agricole.

Grossetti Sylvestre, propriétaire à Grossetto Prugna, nombreux services rendus aux agriculteurs de sa région, 25 ans de pratique agricole.

Natalelli Charles, instituteur en retraite à Guargnale, collaboration aux travaux de statistique agricole, création d'un champ d'expériences, 40 ans de services.

Orenthoni Ange, viticulteur à Bonifacio, reconstitution de vignobles, plus de 20 ans de pratique agricole.

Orsini Jean, agriculteur, maire de Carticasi, a contribué à l'amélioration des races bovine et ovine, 18 ans de pratique agricole.

Peretti Pascal, cultivateur à Campo, reconstitution de vignobles, 42 ans de pratique agricole.

Les Remèdes de la Toux

Pourquoi tousse-t-on ?... Question bien difficile à résoudre sans l'assistance d'un médecin perspicace, mais à laquelle nous allons néanmoins tâcher de donner une solution dans la mesure de nos moyens.

Les toux révèlent leur cause par leur genre.

Il y a des toux profondes, déchirantes : c'est le gros rhume, la bronchite aigrè, l'irritation accidentelle des poumons avec l'action de vapeurs. Il y a des toux muettes : la cause est le catarrhe, la bronchite chronique. Il y a des toux brèves : elles relèvent de la phtisie, de la pleurésie. Et nous ne comptons pas les toux d'origines vermiculaire, dyspeptique, hystérique, etc., etc.

Posons en principe qu'une personne qui tousse ne doit pas ignorer pourquoi elle tousse. L'examen très attentif du médecin lui révélera seul l'anodin ou la gravité de son mal. Il y a donc intérêt majeur à consulter du moment où une toux se prolonge au delà des délais normaux.

Toute ce que nous pouvons faire en ces lignes est d'indiquer les remèdes susceptibles d'atteindre un résultat locales.

La toux « qui part de la gorge » est justiciable des pastilles de chlorate de potasse, à raison d'une pastille toutes les deux heures. Beaucoup d'estomacs ne supportant pas le chlorate de potasse, on essayera à Gênes la gomme arabique non sucrée, laissée de réglisse de jujube.

S'il est démontré que la toux est nerveuse, on prendra trois fois par jour un gramme de bromure de potassium dissous dans une cuillerée d'eau, et, au moment de se coucher, deux gouttes de laudanum dans une tasse de tisane des quatre fleurs.

Chez les personnes qui ont eu du catarrhe aigu, de même que chez les enfants en reprise de coqueluche, il subsiste parfois une *toux tenace*. Nous en obtenons la sédation par le traitement suivant ;

Faire aussi souvent que possible (6 à 8 fois par jour) des inhalations d'eucalyptus au moyen d'un simple entonnoir renversé sur un bol contenant une infusion bouillante de cette plante. Placer trois fois par jour sur le larynx une éponge imbibée d'eau très chaude que l'on recouvre de taffetas gommé, et que l'on enlève au bout de cinq minutes. Donner matin et soir un bain de pieds sinapisé.

En outre, dans tous les cas où la toux empêche de dormir, prendre avant de se mettre au lit une pilule de cynoglosse de 20 centigrammes. Pour les enfants, remplacer par une demi-cuillerée à bouche de sirop de chlorate.

Docteur J...

Au « Journal Officiel »

Ministère de la Marine

M. Carli Marius, ouvrier, à l'arsenal de Toulon, est inscrit sur la liste d'admissibilité à l'emploi de désinfecteur de 4e classe du service des constructions navales.

⁂

Les officiers mariniers dont les noms suivent sont promus à la 1re classe de leur grade :

MM. Simoni Dominique-André, 2e m. fourrier ; Sevolli André, 2e m. comme ; Casta Joseph, quartier-maître torpilleur ; Guglielmi François-Julien, quartier-maître torpilleur sédentaire ; Ronchesani Jacques-Philippe, Frassetti Jules, Biancardi Léonard Henri, Nicolaï Jean, Olivieri François, Piana Auguste, quartiers-maîtres mécaniciens ; Mattei Louis, Bernardini à Ucino-Marie, quartiers-maîtres torriers.

Bulletin Financier

Paris, 7 mars 1907.

Le marché reste très ferme. Notre Rente a fait 96.25. Les Fonds russes sont en notable reprise. Nos Etablissements de Crédit sont bien tenus. L'assemblée des actionnaires de la Société Générale est convoquée le 29 courant, le Conseil d'Administration proposera de fixer le solde à répartir pour 1906 à 9.75 nets, ce qui porte le dividende total de 1906 à 45.50 nets.

La Banque, les obligations à 400 du Port de Bahia font 464. L'obligation à 400 du chemin de fer de Goyaz est ferme à 441.50, et l'obligation 5 00 Nord Ouest Brésil à 437. Venezuela Central Railway a des demandes à 403.

L'Halifaxienne de Mines se négocie à 74. La Makwitwa vaut 600. La Libanaise Ouganda est en calme à 122.50. On échange l'Ouganda Rosebeth à 35.50. La Canadian General Mining est en reprise à 93. Les Mines de Barysse Françaises sont avantageuses à 175. L'action de la Sierra Morena Copper, introduite avant-hier à 89, vaut 95 demandés.

La Central Electrique du Nord se trouve à 149. Paris Auteuil est en bonne tendance à 203.50. Les actions des Hauteurs de San Marino sont cotées 485. Cette Société a été constituée au capital de 1.200.000 pesetas divisé en 11.000 actions de 100 pesetas entièrement libérées. Son domaine est situé dans la zone la plus riche des Asturies, à 2 kilomètres de la ligne ferrée de Madrid à Gijon.

Nos chemins de fer offrent peu de variations.

COUR D'ASSISES

Présidence de M. GAVINI, *conseiller*

La première session extraordinaire des Assises de l'année 1907 s'ouvrira aujourd'hui sous la présidence de M. le conseiller Gavini, assisté de MM. le conseiller Gabrielli et Morelli, juge suppléant au tribunal de première instance.

Neuf affaires seront soumises au jury ; elles amèneront sur la sellette 13 accusés et se décomposent de la façon suivante : 1 tentative d'assassinat et empoisonnement ; 4 meurtres ; 1 viol ; 1 attentat à la pudeur ; 2 tentatives d'assassinat ; 2 tentatives de meurtre ; 1 vol qualifié.

⁂

Audience d'aujourd'hui :

Micaelli Antoine, ouvrier, demeurant à Lucciana, meurtre.

Ministère public, M. Mancini.

Défenseur, Me de Carulla.

BULLETIN COMMERCIAL

Syndicat Central des Agriculteurs de France

42, rue du Louvre, Paris

Cours des graines diverses au 1er mars

Avoine noire Bretagne.....	Havre	
Avoine rouge Tunis ...	Marseille	
Avoine blanche Russie..	Marseille	
Maïs roux Plata.....	Le Havre	16.50
Maïs Cinquantini.....	Marseille	16.00
Maïs Plata	Marseille	16.50
Orge de Russie.....	Marseille	
Petites fèves lavées et nettoyées.....	Marseille	24.50
Fèves concassées.....		19.50

Les prix ci-dessus s'entendent par 100 kilos nus et pour expéditions de 5.000 kilos.

Pour quantités moindres, ils sont majorés de 0.25 à 0.50 par 100 kilos.

Petite Gazette

Variations Atmosphériques du 10 mars

Thermomètre — 7 heures du matin + 10 à midi + 13 3 à 6 heures du soir + 10 5
Maxima + 15 5 Minima + 5 5

Baromètre — 7 heures du matin, 768 mm à midi, 768 mm 6 heures du soir, 767 mm.

Vent Dans la matinée, calme.
Dans l'après-midi, 14.

Etat du ciel, couvert.

Pluviomètre, à 7 h. du matin : 8 mm.

⁂

Service des ports

M. le capitaine au long-cours Bonavita Joseph a été nommé capitaine de port de 2e classe, et attaché au service de port de Bône.

⁂

Promotion

On lit dans le « Signal » de Madagascar :

« Au nombre des médecins majors ayant reçu le quatrième galon figure le docteur Tedeschi, que nous avons trop regretté à Tamatave pour ne point nous réjouir de l'avancement mérité dont il vient d'être l'objet. »

⁂

Voiture à l'abandon

Procès-verbal a été dressé contre le sieur P... André, de Luri, qui avait laissé sa voiture dételée à l'abandon dans la rue Favalelli, où elle gênait la circulation.

⁂

Médaille pénitentiaire

La médaille pénitentiaire est accordée aux agents du personnel de garde et de surveillance dont les noms suivent, et qui comptent au moins vingt cinq ans de services irréprochables, dont vingt dans l'administration pénitentiaire : MM. Gugliemi, gardien ordinaire à la prison de la Santé ; Sanviti, gardien ordinaire au pénitencier de Castelluccio ; Leonetti, gardien ordinaire à la maison d'arrêt de Valence ; Simonetti, gardien ordinaire à la maison d'arrêt de Bordeaux.

⁂

Les naufragés

Le ministre de la marine a requis le procureur général près la cour d'Aix de poursuivre d'office la constatation judiciaire du décès des marins dénommés ci-après : Alessandrini Dominique Vincent, capitaine ; Alessandrini Michel-François, second ; Alessandrini Toussaint, lieutenant ; Lucheni Henri-Jacques, chef mécanicien ; Raffanelli Casimir et Finochietti Antoine-Sébastien, chauffeurs ; Confortini Eugène Jean-Baptiste, matelot ; Alessandrini Dominique, pilotin ; Passanaqua Jean-Baptiste, novice, inscrits à Bastia, présumés disparus dans le naufrage du vapeur « Boe'dieu » dont on est sans nouvelles depuis le 25 novembre 1905.

Sinistres Maritimes

La terrible catastrophe du steamer *Berlin* met à l'ordre du jour les sinistres maritimes, trop nombreux hélas !

En dix ans, la statistique des vapeurs sombrés est lugubre ;

Le croiseur espagnol *Reina Regenta* périt en 1895 avec 401 victimes ; la même année l'*Elbe*, qui sombra à la suite d'une collision dans la mer du Nord. Il y eut 352 victimes. Le *Saller* se perdit en 1896, sur la côte d'Espagne, faisant 280 victimes ; en 1896 également, le transport japonais *Kuan Ping* fit explosion à Kinchan, avec 500 victimes. En juillet 1898, le transatlantique la *Bourgogne* fut engloutie avec 565 victimes.

Le 7 juin 1899, le steamer de la Compagnie Fraissinet *Liban* entra en collision, près de l'île Maire, avec l'*Insulaire*, de la même compagnie, et entraîna dans les flots 200 victimes.

L'incendie du steamer *Général Slocum*, sur l'Essi River, à New-York, fit un millier de victimes le 16 juin 1904. En novembre 1905, le bateau anglais *Hilda* périt près de Saint-Malo, avec 128 passagers. Enfin, le 5 août 1906, il y eut plus de 200 morts dans la catastrophe du *Sirio*, près de Carthagène, en Espagne.

Que d'effroyables pages renferment les annales maritimes !

⁂

L'Université des Annales

Le numéro 4 du « Journal de l'Université des Annales » aura le même succès que les précédents. Il reproduit les belles, instructives et charmantes conférences de Pierre Baudin (sur le *Sens de la Vie*) ; du professeur Sabiaux, de la Faculté de médecine (sur l'*Hygiène*) ; de Jules Truffier, de la Comédie-Française (sur les *Fabulistes*) ; de Georges Cain, conservateur du Carnavalet (sur l'*Ancien Palais Royal*) ; de Gaston Deschamps (sur l'*Arioste*) ; de Bourgeat-Dacoudray (sur *Rameau*) ; ainsi que les Cours Pratiques de cette nouvelle Université de jeunes filles, dont l'ouverture fut un événement parisien.

En vente partout. Le numéro : 60 centimes.

⁂

Avis

M. Sabaté, dentiste du Lycée, diplôme d'honneur, Exposition de Bastia, prévient sa nombreuse clientèle que son cabinet est ouvert tous les jours de 8 à 11 heures le matin et de 2 à 4 heures le soir.

⁂

On demande

à acheter très petit cheval Corse, vite et fort, prix modéré.

Jean Antoine Rossi, Agajolo.

⁂

Recette du jour

Dinde aux marrons — Assaisonnez une livre de chair à saucisse de poivre, sel, muscades, échalottes hachées ; un litre de marrons grillés sans qu'ils aient trop de couleur ; mêlez le tout, garnissez-en le corps d'une dinde que vous avez vidée, flambée ; cousez et bridez. Faites cuire à la broche ou au four deux heures si la bête est jeune, trois heures si elle l'est moins, arrosez de temps en temps. Celle à point, débridez, dressez sur un plat et servez en mettant dans une saucière le jus de la dinde dégraissé et passé.

SOCIÉTÉS et SYNDICATS

SYNDICAT DES MENUISIERS. — Les membres du dit Syndicat sont priés d'assister à la réunion qui aura lieu ce soir, à 7 heures et demie, place Guasta.

Le secrétaire, J. Gambari.

DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais*

Nouvelles Militaires

Mutations

Paris, 10 mars.

Le « Journal Officiel » publiera demain les mutations suivantes :

Artillerie

M. le colonel de Philip, breveté d'état-major, directeur d'artillerie, à Bastia, est nommé au commandement du 23e rég. d'artillerie.

⁂

M. le colonel Loddet, commandant le 2e rég. d'artillerie à Grenoble, est nommé directeur d'artillerie, à Bastia.

— M. le chef d'escadron Bertrand, du 2e rég. d'artillerie, est envoyé à Tournoux.

Ces deux officiers supérieurs ont été déplacés à la suite des derniers incidents de Grenoble.

Infanterie

M. Bartoli, capitaine au 157e rég. d'infanterie, passe au 163e rég. de même arme.

NOS MAGISTRATS

Tableau d'avancement

Paris, 10 mars.

Les magistrats dont les noms suivent sont classés pour conseiller :

MM.

Raoul Truchy, procureur de la République à Pau.

Boccaccio, vice-président du tribunal de Grenoble ;

Lanata, juge à Toulouse ;

d'Ortoli, président du tribunal de Millau.

L'Anniversaire DE COURRIÈRES

Paris, 10 mars.

Aujourd'hui le syndicat des mineurs du Pas-de-Calais, présidé par M. Basly, député socialiste, a célébré le 1er anniversaire de l'effroyable catastrophe de Courrières.

A 11 heures les différentes sections du syndicat se sont rendues aux cimetières de Noyelles-sur-Lens et de Billy-Montigny. Puis l'imposant cortège, MM. Basly et Lamendin en tête, s'est dirigé vers le cimetière de Méricourt-Corons, où sont ensevelies les victimes nos reconnues de l'horrible drame.

Près de vingt-mille manifestants formaient le cortège, que précédaient les porteurs de nombreuses couronnes en fleurs rouges cravatées de crêpes noirs.

Les mesures d'ordre très sérieuses qui avaient été prises, ont permis d'éviter tout incident. La foule a écouté avec recueillement les discours de MM. Basly et Lamendin.

A 3 heures de l'après-midi tout était terminé.

Le dossier Montagnini

Paris, 10 mars.

Les journaux de l'opposition annoncent que, pour donner une satisfaction relative aux exigences de l'extrême gauche, et pour ne pas sembler reculer devant Rome, le Gouvernement va faire publier, à l'audience correctionnelle, où sera jugé l'abbé Jouin, quelques papiers insignifiants du dossier saisi chez Mgr Montagnini.

Les mêmes journaux ajoutent que cette manœuvre gouvernementale ne trompera personne. Les pièces les plus probantes resteront dans les archives et ne seront pas livrées à la publicité, car M. Clemenceau est tenu par le corps diplomatique, qui est disposé à protester contre la production de tout document.

LES SÉMINARISTES A LA CASERNE

Paris, 10 mars.

Le Conseil d'Etat a commencé hier l'examen des réclamations formées par les séminaristes contre les décisions rendues le 21 décembre 1906, et par lesquelles le ministre de la Guerre a rappelé sous les drapeaux un certain nombre d'ecclésiastiques.

Les pourvois sont aussi formés contre la décision illégale du ministre des Cultes qui a refusé de viser les certificats destinés à justifier les dispenses réclamées.

La décision du Conseil d'Etat sera rendue dans le courant de la semaine prochaine.

A MONTBRISON

Les restes mortels DE L'INGÉNIEUR REYMOND

Montbrison, 10 mars.

Le cercueil contenant les restes mortels de l'ingénieur Reymond, gendre de M. Lepine, et frère du sénateur de la Loire, est arrivé aujourd'hui.

Presque toute la population, qui s'était portée à la gare, a assisté à l'inhumation, dans le caveau de la famille, des restes mortels de l'ingénieur Reymond, lâchement assassiné au Caucase.

EN ANGLETERRE

La question des Balkans

Londres, 10 mars.

S. A. le prince Ferdinand de Bulgarie, qui est arrivé hier à Londres, a eu aujourd'hui une longue entrevue avec le ministre des Affaires étrangères au sujet des Balkans.

Le prince, affirment certains journaux, a demandé l'élévation en royaume de la principauté Bulgare.

L'Angleterre serait assez favorable à ce projet.

EN ALLEMAGNE

Le prince Eitel-Frédéric

Berlin, 10 mars.

Le prince Eitel-Frédéric a été élu hier, par le chapitre, grand maître de l'ordre des chevaliers de Saint-Jean.

Son investiture est fixée au 20 mars prochain.

DANS L'URUGUAY

Le nouveau Ministère

New-York, 10 mars.

La crise ministérielle est terminée.

Le nouveau cabinet est ainsi composé :

Premier ministre : M. Guillot.
Guerre : Général Velasquez
Affaires étrangères : M. Varilla.
Travaux publics : M. Lamolla.
Finances : M. Terra.
Instruction publique : M. de Maria.

Grand entrepôt de Vins

CORSE, D'ALGÉRIE & D'ITALIE

ORESTE BIAGINI

5, Avenue Carnot, Bastia

Grands Prix, 1 Diplôme, 6 Médailles obtenus aux diverses Expositions

Vente en Gros et au Détail

LIVRAISON A DOMICILE

La Maison ORESTE BIAGINI, offre ses vins vieux et nouveaux, garantis pur jus de raisins frais, à des conditions très avantageuses.

L'usage est préférable à une longue réclame. C'est pourquoi Elle engage, sur simple demande, des échantillons francs à domicile.

Aperçu des prix :

Vins d'Algérie et de Frontignan, rouge : 0,30 et 0,35 le litre.

Vins de Corbières et du Roussillon, blanc : 0,30 le litre.

Vins de Corse (territoire de Vezzovato, Alleria, Taillone, etc.,) rouge : 0,30 et 0,35 le litre ; blanc : 0,40 le litre.

Vinaigre à 0,30 le litre. — Huile d'olive à 1 franc le litre.

Elle présente aux fins gourmets :

Des vins fins vieux en bouteilles à 0,80 et 1 franc la bouteille.

Des vins de Chianti (Italie), à 1 franc 40 le fiasco, 0,70 le 1/2 fiasco, 0,50 le 1/4 et 0,35 et 1/8.

Des vins de Marsala (Sicile), à 1 fr. 60, 1 fr. 75 et 2 fr. la bouteille.

En fiaschi : 3 fr. le fiasco de 2 litres 1/4, 1 fr. 60 le 1/2, 0,90 le 1/4 de fiasco et 0,50 le 1/8 de fiasco.

Des vins de Bordeaux (Médoc vieux) à 1 fr. 25 la bouteille.

Des vins d'Asti mousseux à 1 fr. 75 la bouteille.

Des vins de Barbera (Italie), à 1 fr. 50 la bouteille.

Malaga et Malaga (Espagne), 1 fr. 40 la bouteille et 0,90 c. la 1/2 bouteille.

Des muscats de Frontignan, vieux, 1 fr. 25 la bouteille et 0,90 la 1/2 bouteille.

Vermouth de Turin, 1 fr. 50 la bouteille.

Quinquina *Pomponnet*, 1 fr. 40 la bouteille.

Vermouth supérieur, à 1 fr. 40 la bouteille.

Apéritif *Le Puf*, 1 fr. 50 la bouteille.

Genziane, à 1 fr. 40 la bouteille.

GRANDS VINS DE CHAMPAGNE

Gratien et Meyer, 3 fr. 25 et 3 fr. 75 la bouteille.

Duc Reynault de Chamouzeaux, 2 fr. 50 et 2 fr. 75 la bouteille.

Prélat à Epernay, 4 fr. 50 et 5 fr. la bout.

GRATUITEMENT Le T. R. Père Général, ancien supérieur de l'ordre des clercs de St-Gaulis afin de vulgariser le secret du traitement exclusivement végétal usité dans son ordre, aujourd'hui dispersé, vient de créer des dépôts dans chaque département.

Cette médication s'adresse à tous ceux qui souffrent et est d'un effet exclusivement puissant pour la prompte et radicale guérison des vices du sang, dartres, douleurs rhumatismales, asthme, convulsions, maux de tête, furoncles, tumeurs, anémie, pâles couleurs, maladies de la peau et maladies secrètes, ainsi que tous les malaises provenant de l'appauvrissement du sang ou des mauvaises fonctions digestives.

Ecrire avec timbre pour la réponse à *M. le Dépositaire départemental du Traitement du Père Gérôme, à Bastia*, qui lera connaître, gratuitement, le secret de la médication.

Avis AUX ÉDUCATEURS DE VERS A SOIE

La Maison Berthet et Cie font le siège social aux Arcs (Var), vient de créer une succursale à Francardo, afin de faciliter l'industrie cocontière de la Corse. Aussi tous les éducateurs trouveront à la succursale la graine dont ils peuvent avoir besoin.

La graine est offerte gratuitement aux éducateurs qui s'engageront à vendre leurs cocons à MM. Berthet et Cie. Ces cocons seront achetés à Francardo aux prix courants du grainage et de filature. Si pour des raisons quelconques les éducateurs préfèrent vendre ailleurs leurs cocons, ils seront alors à payer la graine à raison de sept francs les trente grammes.

Pour renseignements complémentaires, s'adresser à Francardo aux bureaux de « Ver à Soie. »

CAFÉ DES GOURMETS

GLACES

Crème et Vanille

A toute heure

Tasses de chocolat

SANDWICHS

Demander partout

« UN MORELLI »

Grand Vin Apéritif

Grand Prix à l'Exposition Internationale (Bastia 1906)

La plus Haute Récompense

Bijouterie-Horlogerie

DANESI fils

Boulevard Paoli, 16, Bastia

M. Danesi fils, ancien élève des fabriques d'horlogerie de Besançon, a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle qu'il se charge de toutes sortes de réparations de montres et pendules, à des prix défiant toute concurrence.

M. Danesi, faisant lui-même toutes réparations, est à même de les livrer en travail très soigné et garanti.

BASTIA-QUINQUINA

AU VIN DE BANYULS

SPÉCIALITÉ

de la Maison Bourgeois frères

BASTIA (Corse)

Apéritif

Digestif

Fortifiant

En vente chez M. Marfisi,

Place Saint-Nicolas, 13.

Vin vieux en bouteilles Blanc et Rouge. — Vinaigre et Eau-de Vie comme de Patrimoine.

106 — FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

LA MATERNASSIÈRE

PAR

ODYSSE BAROT

TROISIÈME PARTIE

LA VICOMTESSE OLGA.

Bref, avant la fin de la semaine, Beaujardin recevait une fiche jaune, contenant les informations les plus détaillées. Il apprenait que M. le vicomte se rendait chaque jour, au n° 6 de la rue Hautefeuille, dans un modeste appartement du loyer de 600 francs, qu'habitait une jeune fille d'une vingtaine d'années, connue de son concierge sous le simple nom de *Mlle Pâquerette*, et qui ne paraissait aux examens d'institutrice. Les renseignements recueillis n'étaient pas trop mauvais.

A part cette liaison, la jeune fille menait une vie régulière sortait peu, travaillait, pianotait. Quant à ses parents, on ne les connaissait pas !

Le comte jeta la fiche avec indignation en s'écriant :

— Et voilà la demoiselle dont mon imbécile de fils veut faire une vicomtesse !

Ainsi qu'il est presque de tradition, en de semblables circonstances, dans la haute bourgeoisie et dans la noblesse, M. de Beaujardin songea aussitôt à tenter une démarche amiable auprès de l'héroïne du roman, pour l'amener, soit par la douceur, soit par la menace, soit par l'offre d'une indemnité respectable, à prendre elle-même l'initiative d'une rupture. Il s'agissait de jouer la fameuse scène du père Duval dans la *Dame aux Camélias* ; de faire appel à son intérêt, si elle était cupide ; à son cœur, si elle était vraiment amoureuse ; de lui proposer, selon l'occurrence, ou un marché ou un acte d'abnégation dévouée.

Cela réussit presque toujours. Parfois aussi le négociateur trouve un moyen plus simple d'arriver au même but ; c'est de s'offrir lui-même comme modèle, comme fiche de consolation, et de reprendre pour son compte la douce chaîne dont on veut délivrer un fils ou un neveu.

Soit qu'elle craignît vaguement une tierce solution de ce genre, soit pour tout autre motif, la comtesse détourna son mari de réaliser son projet... Ce n'était pas convenable, disait-elle.

Il émanait une pareille démarche était faite par une femme, on le comprendrait à la rigueur...

— Hé bien ! Allez-y vous-même, chère amie.

— Si vous le jugez utile, soit. J'irai.

— Je vous donne carte blanche pour les conditions. Offrez-lui telle somme qui vous plaira. Arrangez le tout pour le mieux.

Le lendemain, Mme de Beaujardin descendait de voiture devant le numéro 6 de la rue Hautefeuille, montait les quatre étages et sonnait à la porte que lui avait indiquée la concierge.

Ce ne fut pas une médiocre surprise pour l'orpheline de voir apparaître une visiteuse qu'elle ne connaissait ni n'attendait ; et en qui une épaisse voilette dissimulait à demi les traits ne lui permettait pas de reconnaître la belle-mère de son fiancé.

Elle crut d'abord à une méprise. Cette belle dame s'était trompée d'étage, sans doute.

— Mademoiselle Pâquerette demande-t-elle ici.

— C'est moi, madame.

— Je désire causer quelques instants avec vous, si vous le permettez.

— Donnez-vous la peine d'entrer.

Elle l'introduisit dans une pièce servant à la fois de salle à manger, de salon, et de cabinet de travail, et dont le mobilier peu luxueux, mais très propre, n'annonçait pas du tout l'intérieur d'une femme de mœurs équivoques. C'était bien là le logis d'une honnête fille.

Si la première impression fut favorable, la première vue fut désastreuse pour le pauvre cœur de la malheureuse enveloppa toute la personne de la locataire le fut encore davantage.

Il y avait dans ces grands yeux noirs tant de candeur ; quelque chose de si franc, de si sympathique dans les lignes de ce gracieux visage, à la fois souriant et grave, que la visiteuse se sentit un peu intimidée, presque confuse de la mission pénible qu'elle avait assumée, du rôle ingrat qu'elle avait à remplir.

— L'adorable enfant ! pensa-t-elle.

Chose bizarre, elle éprouvait, malgré elle, je ne sais quel trouble indéfinissable que le bruit de sa visite ne suffisait pas à expliquer. Une une de ces hallucinations qui commencent de nous à certaines heures, elles s'imaginait quelque chose, qu'elle apercevait pour la première fois, ne lui étaient pas inconnus, qu'elle avait rencontré quelque part cette physionomie...

Un peu froissée de l'examen si indiscrètement attentif dont elle se voyait l'objet, Pâquerette murmura :

— Vous avez quelque chose à me dire, madame ? Je vous écoute.

— Nous sommes bien seules ?

— Oui, madame.

— Et il n'est pas à craindre qu'une autre visite vienne interrompre notre entretien ?

— Non, madame. Je reçois si peu de visites. Mais il s'agit donc d'une conversation bien sérieuse, si continue-t-elle avec une certaine anxiété.

— En effet. Il peut être un peu long. Mon nom va tout de suite vous faire pressentir le motif qui m'amène. Je suis la comtesse de Beaujardin.

Pâquerette tressaillit. Son front et ses joues pâlirent en quelques secondes pour traverser les couleurs de l'arc-en-ciel.

Elle balbutia :

— Je suis fort honorée de votre visite, madame la comtesse... M. Michel sait sans doute...

— Je serai franche, mademoiselle, interrompit la visiteuse : non, mon bonheur ne se doute pas que je suis ici. Nous ne l'avons pas vu depuis huit jours. Et ce n'est pas lui qui nous a donné votre adresse.

Ce début était de mauvais augure.

— Je vous demande pardon, continua-t-elle, de lui laisser ignorer.

— Quoi donc, madame ?

— Le petit entretien que nous allons avoir.

— Oh ! Je n'ai rien de caché pour Michel.

Puis avec un geste d'effroi :

— Mais qu'avez-vous donc à me dire, madame, pour exiger du moi que j'en fasse mystère à celui que j'aime ?

Cette question était jetée comme un si douloureux cri d'angoisse que la grande dame en sentit toute trouble. Elle hésitait à remplir la tâche cruelle dont elle s'était chargée, à jeter la désillusion et le désespoir dans l'âme de cette enfant dont l'honnêteté s'attestait en une foule de petits détails extérieurs qui ne auraient tromper la clairvoyance d'une femme. Elle regardait avec émotion un bouquet de lilas blanc, s'épanouissant dans un modeste cornet de cristal, posé sur le guéridon, et que Michel sans doute avait apporté la veille. Des fleurs ! C'était le seul cadeau qu'elle eût consenti jamais à accepter de lui, avec la bague de fiançailles que la semaine précédente il lui avait passée au doigt, et une belle photographie, richement encadrée, qu'il lui avait apportée longtemps auparavant.

(*A suivre*).

Royal Windsor

LE CÉLÈBRE
RÉGÉNÉRATEUR DES CHEVEUX

AVEZ-VOUS DES CHEVEUX GRIS?
AVEZ-VOUS DES PELLICULES?
VOS CHEVEUX SONT-ILS TOMBÉS OU TOMBENT-ILS?
SI OUI,

Employez le ROYAL WINDSOR, qui rend aux Cheveux gris la couleur et la beauté naturelles de la jeunesse. Il arrête la chute des Cheveux et fait disparaître les Pellicules. Il est le SEUL Régénérateur des Cheveux surpassant toutes les autres Vente toujours croissante.

Exiger sur les flacons les mots Royal Windsor. En vente chez les Coiffeurs-Parfumeurs en flacons et demi-flacons.

ENTREPOT : 26, rue d'Enghien, PARIS

Envoi franco sur demande du Prospectus contenant détails et attestations

MARBRERIE

Cheminées de tous styles ~~~ Marbres pour meubles

Entreprise de tous travaux d'Art et de Commerce en marbres, granits, porphyres, syénites et pierres de Corse et de toute provenance.

Exploitation de la pierre de Sisco (dite comtesse), incomparable pour tombeaux et tous travaux pour bâtiments

Dépot de dalles, marches, éviers en pierre de Brando, de carrières si puissantes de la Maison.

Seule Maison récompensée
aux Expositions mondiales de Paris 1855, 1867, 1878, 1900 et de Milan 1906
A BASTIA LA PLUS HAUTE RÉCOMPENSE
Grand diplôme d'honneur

JOSEPH LUCIANI

Bastia, Boulevard Paoli, 33, et Sisco-Marine (Cap-Corse)

Travaux d'arts dirigés par B. LUCIANI, élève de l'École des Beaux-Arts de Carrare (Italie).

Dessins et Devis sur commande

PLATRE DE PARIS

Appareils fumivores,
Chassis pour cheminées en tôle et cuivre,
Ventilateurs,
Appareils inodores pour garde-robes
Adresser commandes soit à Bastia, soit à Sisco

PRIX TRÈS MODÉRÉS

Demandez et offrez dans tous les Cafés PAMARO MATTEI, apéritif supérieur.

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et La Farge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques en ciment. — Briques plates et rondes. — Carreaux. — Tomettes. — Tuyaux en poterie et en grès.

FERS A PLANCHER I
Fers en barres: Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Ronces artificielles.

TUYAUX EN FONTE, EN GROS
Appareils Sanitaires

Charles CLÉMENT & Cie
Entrepôts aux Magasins Généraux à Boulevard de Cardo, 1.

Cordonnerie Modèle

Bastia, 33, Boulevard Paoli, 33, Bastia
EUGÈNE PERICCHI, propriétaire

Automne-Hiver 1906-1907

Chaussures en tous genres
pour Dames, Hommes, Fillettes et Enfants
Grand choix de chaussures fourrées de tous modèles
Assortiment complet de pantoufles

Prix très réduits

Rayon spécial de chaussures de luxe en chevreau glacé, Box-calf et mégis fabriquées exclusivement pour la maison et qui seront vendues à des prix de bon marché inconnus jusqu'à ce jour.

M. Eugène PERICCHI a l'honneur de prier sa nombreuse clientèle et le public en général de s'assurer par une visite à son magasin du soigné de tous ses articles et de la modicité des prix établis.

La Maison se charge des réparations

Assurance Mutuelle fondée en 1900

LA MÉTROPOLITAINE

Incendie, Accidents et autres risques

Assurance — Loi du 9 avril 1898. Règlement immédiat et complet des Sinistres. Pour demande d'agence, écrire à la Direction 23, rue de Bellefond, Paris.

GRANDE TEINTURERIE-BLANCHISSERIE
DE LA MÉDITERRANÉE
MAISON FONDÉE EN 1871 — MAISON FONDÉE EN 1871

H. Fraissinet & Cie

Société en Commandite par Actions - Capital: 500.000 Francs

Siège Social, Usines & Bureaux
MARSEILLE - Chemin de Saint-Jean-du-Désert - MARSEILLE

La Maison a l'honneur d'informer le Public Bastiais qu'elle vient de créer, à Bastia, un dépôt-succursale qui s'occupera de recevoir les effets confiés par les clients, de les expédier à l'usine et de les rendre franco à domicile, dans un délai de huit jours.

Notre Usine, qui occupe environ 200 personnes, placées sous notre surveillance, nous permet, par son installation toute moderne, d'exécuter les travaux les plus minutieux. L'importance qu'a prise notre Maison, n'est dûe qu'à la bonne et prompte exécution apportée dans les travaux qui nous sont confiés.

Nous faisons la teinture, le nettoyage et l'apprêt de tout ce qui concerne le vêtement et l'ameublement, par des procédés spéciaux qui nous sont exclusifs.

TEINTURES EN TOUTES TEINTES
Nettoyage de Vêtements pour Dames, Civils & Militaires

Aucun vêtement ne sera ni décousu, ni déformé, et sera livré avec un fini irréprochable et à des prix défiant toute concurrence.

Des Catalogues illustrés sont à la disposition des Clients au Dépôt :
Chez M. SAUVEUR AYMO, Tissus
BASTIA — 17, Boulevard Paoli 17, — BASTIA

RELIGIEUSE donne secret pour guérir enfants urinant au lit. Ec. Maison Barot, à Nantes.

Ouvriers terrassiers et journaliers

nationalité italienne et espagnole sont demandés.

Travail assuré bien payé. Avance du passage. S'adresser à M. L. Desbois, 80, rue de la République, Marseille.

ANCIEN CABINET PRADÈRE
PIERRE SABATÉ
Chirurgien-Dentiste
du Lycée
SUCCESSEUR
DENTS & DENTIERS
(Système perfectionné)
OBTURATION
& EXTRACTION DES DENTS
SANS douleur
Bd Paoli, 18, au 1er
Maison Benedetti

M. P. SABATÉ a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle, d'avoir à sa visite un garde soeurs certains chambres ambulants — se disant chirurgiens-dentistes — qui n'ont pas le droit d'exercer la profession et qui emploient des matières nuisibles à la santé pour la fabrication de leurs articles.

Le Directeur-Gérant,
J.-B. OLLAGNIER

Bastia, Imprimerie Ollagnier.

OUTILS pour Métaux, Industriels, Mécaniciens, Fourbisseurs, Découpage
Succursale Bastiaise, TOURS, Pyrographie, Repoussage, Gravure, Ciselure, Estampage, Découpage à la Scie, Tournage, Filetage, Taraudage, Fraisage, Rivetage, Soudure, Trempe, Polissage, Nickelage, Argentage, Dorure, Bronzage, Peinture, Vernissage, Emaillage, Gravure à l'Acide, Damasquinage

tements ou des gains ne permet pas d'économiser, quand la famille jeune est tout entière à la charge du père, quand toutes les ressources dépendent de lui, la mort du chef de famille est une véritable calamité.

(*La fin à demain*).

PAOLA : ORRAGNO.

(*La Revue*)

MUSIQUE MILITAIRE

PLACE SAINT-NICOLAS

Programme du 12 Mars à 3 h.

Entrée, allégro,	Johan Wek.
Polka et Paysan. cuv.,	Sappé.
Valse enchantée, valse lente,	R. Berger.
Les Cloches de Corneville,	Planquette.
Mousmés,	Deneux.

Le Sous-Chef de musique, TOULOUSE.

Ce que disent les Journaux

Le Siècle

Sur la grève des électriciens :

« De telles histoires ne devraient pas arriver dans une ville comme Paris, et, quand elles arrivent, c'est la faute du Conseil municipal qui n'a pas su prévoir, ni régler les conditions du cahier des charges. Tout cela nous mènera un peu plus vite au moment où, dans chaque maison, il y aura une petite machine à pétrole qui fera de l'électricité pour la consommation des locataires, car il n'est pas admissible qu'un service aussi important que celui de la lumière dépende des fantaisies des ouvriers ou de la mauvaise volonté des Compagnies ».

L'Eclair

M. Judet :

« Il fallait une leçon de cette taille pour relier dans beaucoup de cervaux fermés, rebelles ou légers, des causes et des effets inséparables par nature; il fallait l'inoubliable surprise du 8 mars 1907 pour atteler que nous sommes sous le gouvernement d'une dictature : celle de la Confédération du Travail, et que les politiciens qui règnent au Parlement, par leurs sacrifices électoraux, par leurs concessions immorales, devaient nous conduire dans cette impasse. Les obscurités de nos rues et de nos maisons publiques ou privées donnent la mesure de ce que vaut le système dont M. Viviani nous offrait naguère la perspective enchanteresse ; il proclamait orgueilleusement que lui et les siens avaient éteint dans le ciel des lumières qui ne se rallumeront plus, souhaitons que les lumières qui se sont éteintes sur Lens, grâce à la propagande de ses amis, se rallument et nous éclairent de nouveau ».

L'Aurore

Que va faire le gouvernement dont le devoir est de protéger Paris ? Qu'il s'arrête à telle ou telle résolution, son but unique doit être de mettre fin à la grève : il faut qu'il rende à Paris la lumière et la vie. Nous ne saurons trop le répéter en terminant : ce n'est pas une grève que nous combattons ; les justes revendications des travailleurs ont toujours trouvé en l'opinion amicale et dévouée qui leur est dû ; ce que nous combattons, c'est l'acte de véritable vandalisme qui frappe Paris dans son travail et dans son exist nce matérielle. Il faut que cet te grève finisse. A ceux qui ont la charge de nos destinées de prendre les dispositions que commandent impérieusement les circonstances ».

SÉNAT

Séance du 8 Mars 1907

Le régime douanier de la Corse

M. le Président. L'ordre du jour appelle la discussion de la proposition de loi, adoptée par la Chambre des députés, relative au régime douanier de la Corse, en ce qui concerne les farines de froment, semoules, gruaux, etc.

L'urgence a été déclarée dans la séance du 26 février.

Personne ne demande la parole pour la discussion générale ?...

Je consulte le Sénat sur la question de savoir s'il entend passer à la discussion de l'article unique de la proposition de loi.

Il n'y a pas d'opposition ?...

Je donne lecture de l'article unique :

« *Article unique.* Les farines de froment, les grains perlés ou mondés, les gruaux, semoules en gruau, le pain et le biscuit de mer, l'amidon, le pain d'épices, la dextrine et les autres dérivés des amylacées, les riz, brisures de riz, farines de riz, originaires de la Corse, sont ajoutés à la nomenclature des produits de cette île admissibles en franchise sur le continent français sous l'accomplissement des formalités prescrites par les articles 6 et 7 de la loi du 6 mai 1841.

« Les blés, les farines de froment, les grains perlés ou mondés, les gruaux, le pain et le biscuit de mer, l'amidon, le pain d'épices, la dextrine et les autres dérivés des amylacées, les riz, brisures de riz, farines de riz, importés de l'étranger en Corse, y seront soumis à l'intégralité des droits applicables dans la France continentale. »

Personne ne demande la parole sur l'article unique ?...

Je le mets aux voix.

(Le projet de loi est adopté)

COUR D'ASSISES

Présidence de M. GAVINI, *conseiller*

Audience du 11 mars 1907

Meurtre

Aujourd'hui, à midi, s'est ouverte la session extraordinaire des assises du 1er trimestre de l'année 1907.

M. le conseiller Gavini occupe le fauteuil de la présidence, assisté de MM. Vannier de Morelli, juge au tribunal civil, et Morelli, juge suppléant au même tribunal.

Quatre jurés ne répondent pas à l'appel de leur nom, et font valoir des excuses valables. Le nombre de trente jurés requis par la loi étant néanmoins atteint, l'audience peut être ouverte immédiatement.

***

Nos lecteurs se souviennent encore du meurtre qui a ensanglanté le territoire de l'usine de Casamozza le 8 octobre dernier. Deux ouvriers, Micaelli Ouze-Au-Lime et Silvani, se sont pris de querelle; les deux frères Simonpietri sont intervenus en faveur de leur beau-frère Silvani. C'est alors que Micaelli retourna sa colère contre Simonpietri Ange-Toussaint et le foudroya d'une balle de revolver.

Les faits de la cause sont exposés comme suit par l'acte d'accusation.

Acte d'accusation

Le 8 octobre 1906, vers onze heures du matin, un certain nombre d'ouvriers de l'usine Lovinfosse, parmi lesquels se trouvaient Micaelli Ange-Antoine et Silvani Jean Baptiste, étaient réunis à Casamozza, près de la buvette Albertini. Ils discutaient la décision prise par le Directeur pour prohiber l'entrée des fusils à l'usine. L'un d'eux, ayant fait observer que cette mesure était la conséquence de l'attitude menaçante prise quelque temps avant par Micaelli vis à-vis des frères Simonpietri, Micaelli répondit que cette affaire n'était pas encore terminée et qu'il s'en prendrait au besoin aux parents de ses adversaires. Ces paroles frappèrent Silvani, lié de parenté avec les frères Simonpietri, qui engagea Micaelli à se tenir tranquille. Celui-ci n'en continua pas moins à proférer des menaces et la discussion devint alors violente. Des injures furent échangées et ils en seraient venus aux mains si leurs camarades ne s'étaient interposés.

Quelques instants après, la querelle reprit; Micaelli saisit Silvani à bras le corps et lui mordit un doigt. Pour se dégager, Silvani frappa son adversaire d'un coup de pierre et le blessa à la tête. On réussit à les séparer de nouveau et à faire partir Silvani qui s'éloigna rapidement pendant que Micaelli le poursuivait un pistolet à la main.

Dix minutes ne s'étaient pas écoulées que Silvani revenait sur les lieux accompagné des frères Simonpietri Antoine et Ange-Toussaint. Dès qu'il les vit, Micaelli les mit en joue avec son pistolet, pendant que Simonpietri Antoine, de son côté, dirigeait un revolver sur Micaelli. Voyant le danger couru par son frère, Simonpietri Ange-Toussaint, qui était en manches de chemise et sans armes, passa derrière Micaelli et essaya de paralyser ses mouvements en le saisissant par le cou. Micaelli se dégagea d'un mouvement brusque et, reculant de quelques pas, fit feu sur Ange-Toussaint, qui atteint au cœur, expira peu de minutes après.

Le meurtrier a pris immédiatement la fuite et n'a été arrêté que le 5 novembre suivant. Micaelli est un homme violent, adonné à la boisson. Quand il est sous l'influence de l'alcool, il cherche querelle à tout venant et devient très dangereux.

L'information a révélé à son encontre de nombreux actes de violences commis sans le moindre motif.

M. Sanelli, substitut du procureur général, occupe le siège de l'accusation.

Me de Carsalade du Pont est assis au banc de la défense.

Interrogatoire

Micaelli raconte avec énergie les renseignements fournis sur son compte. C'est un garçon rangé qui ne s'enivre pas, et ne s'est jamais livré à des scènes de violences.

Le jour du crime il se trouvait au cabaret avec un certain nombre de camarades, lorsque Silvani l'a violemment insulté et frappé. Ils sont sortis ensemble sur la place, et là Silvani l'a grièvement blessé avec une pierre, et s'est enfui.

Quelques instants après Silvani revint avec les deux frères Simonpieri. Ils étaient armés de revolver et Antoine brandissait le sien sur lui. Comprenant que ses jours étaient menacés, il a fait feu sans viser.

Audition des Témoins

Sept témoins sont assignés à la requête du ministère public. Ils répondent tous à l'appel de leur nom.

Orsini Paolin. — raconte dans ses moindres détails la scène qui s'est passée au cabaret entre Silvani et Micaelli. Il a essayé de séparer les deux antagonistes lorsqu'il se donnèrent réciproquement force coups de poings.

Il a vu Silvani et les deux Simonpietri revenir armés vers Micaelli, déjà blessé à la tête par un coup de pierre. Tout les trois avaient une air menaçant. L'accusé était un ivrogne.

Ferricelli. — Après avoir narré la scène du cabaret, le témoin rapporte la scène du drame. Les deux adversaires étaient armés d'un pistolet ; il lui a été impossible d'éviter le malheur, car l'accusé s'est dégagé de son étreinte.

Antonelli. — A empêché Antoine-Simonpietri de faire feu sur Micaelli. A ce moment l'accusé a fait feu sur Ange Toussaint Simonpietri.

Simonpietri Antoine, frère de la victime. — Le 8 octobre il travaillait avec son frère, lorsqu'il entendit du bruit. Il s'est mis à la fenêtre, et a vu Micaelli armé poursuivant son beau frère Silvani. Il est sorti pour défendre Silvani. Antonelli lui a fait remettre son arme dans la poche. A ce moment Micaelli a fait feu sur Ange-Toussaint, puis a pris la fuite. C'est alors que le témoin a fait feu dans la direction de l'accusé.

Silvani. — Reconnaît avoir eu une discussion avec l'accusé dans la buvette, mais c'est celui-ci qui l'a provoqué et battu. Il n'a pas lancé le premier une bouteille à la tête de son antagoniste, c'est le contraire qui s'est produit. Il n'a frappé Micaelli avec une pierre que lorsque celui et l'a mordu au doigt.

Les deux frères Simonpietri sont arrivés sur les lieux, le témoin a essayé d'empêcher un malheur en entenant Antoine; mais, à ce moment, Micaelli a tué Ange-Toussaint.

Réquisitoire

M. Sanelli, substitut du procureur général, soutient la prévention avec son talent habituel et prononce contre Micaelli un sévère et remarquable réquisitoire.

Qu'est l'accusé ? Les renseignements fournis sur son compte sont très mauvais. Ses chefs et ses camarades ne l'estiment pas, c'est un ivrogne qui cherche querelle à tout venant pour les motifs les plus futiles. La procédure formelle des dépositions rapportant des scènes de violences commises par Micaelli.

Les Simonpietri étaient particulièrement désagréables à l'accusé. Chaque fois qu'il peut les provoquer ou les calomnier il le fait sans aucune réserve. Dans la première semaine d'octobre, il injurie et frappe Ange-Toussaint sans aucune raison. Une courte rixe s'en suit et l'on sépare les deux antagonistes ; mais Micaelli est résolu à rouvrir la querelle. Il le fera le 8 en présence du beau-frère de la victime, le sieur Silvani auquel il déclare que « l'affaire qu'il a eu avec les Simonpietri n'est pas terminée » ; puis il lui crie grossièrement Silvani, et le blesse au doigt.

Affolés par le bruit de la discussion, les Simonpietri viennent au secours de leur beau-frère, et c'est alors que sans aucune provocation Silvani shot Ange-Toussaint.

Un pareil crime ne saurait être excusé. On ne saurait admettre en faveur de l'accusé ni le bénéfice de la provocation ni le système absolutoire de la légitime défense. Micaelli a commis un meurtre, il doit en supporter toute la responsabilité.

Plaidoirie de Me de Caraffa

Me de Caraffa dans une très belle plaidoirie fait valoir en faveur de Micaelli un système de légitime défense. C'est parce qu'il a été placé dans l'absolue nécessité de défendre sa propre vie, que Micaelli a abattu son agresseur.

Comprenant sans doute la faiblesse des charges qui pèsent sur l'accusé, le ministère public a longuement insisté sur le caractère de l'accusé. Il lui a reproché une série de méfaits. Toutes ces circonstances doivent être écartés du débat, car rien ne les rattache à l'affaire actuelle, et, au surplus, il n'en est aucune qui restera à l'examen sérieux. Micaelli est, un brave homme, un homme rude travailleur, qui n'a à se reprocher que la rudesse de son tempérament de paysan fruste.

Dans une très habile discussion, Me de Caraffa démontre que ce sont Silvani et les Simonpietri qui ont toujours assailli l'accusé, qui ont toujours essayé de mettre son courage à l'épreuve, de lui faire perdre patience. Le 8 octobre, Micaelli est une première fois agressé par Silvani, et une seconde fois par les Simonpieri et Silvani qui le abattent, alors qu'il est blessé à la tête, par lui faire un mauvais parti. Tous ils marchent sur lui armés, c'est alors que Micaelli, ne pouvant fuir, fait feu et tue Ange-Toussaint. Il a agi dans l'état de légitime défense, il doit être rendu à la liberté, ainsi l'ordonne notre code pénal.

Verdict

M. le président pose au jury la question de provocation violente.

Après une courte délibération le jury rapporte un verdict négatif. En conséquence Micaelli est acquitté.

***

La liste du jury est ainsi composée :

Jurés Titulaires.

Lorenzi, receveur d'octroi, Bastia.
Vincenti conseiller d'arrondis., Plebbets.
Romani Joseph, maire, Ghisonaccia.
Conseildi Ferdinand, maire, Evisa.
Giammarchi Ange, propr., Pietrasorena.
Alfonsi, maire, San-Gavino d'Ampugnani.
Guadolfini Ch.-Franç., employé de génie.
Agostini Antoine, professeur, Bastia.
Mattei Jean-Baptiste, négociant, Ota.
Angeli Roch, maire, Rosio.
Grimaldi d'Eudes, propr., Castifao.
Pasquier, brig. des forêts en retr., Ajaccio.
Surrochi Charles-Ant., retr., Rostanico.
Agostini Ph., off. en retr., San-Damiano.
Foretti, com. de marine en ret., Bonifacio.
Ortoli, notaire, Saint-André (Sersene).
Pietri Jacques, adj. spécial, Zonza.
Franceschi, maire, Catteri.
Morati, dessinateur du génie, Ajaccio.
Bassio, employé de la mairie, Ajaccio.
Poli Jacques, maire, Argiusta.
De Carsalade J.-B., notaire, Bastia.
Ferrali J.-B., propr., St-André-de-Cotone.
Arrighi, lieut. de vais. en retr., Letia.
Grimaldi Mathieu, propr., Venzolasca.
Ambrosi Mathieu, retraité, Oletta.
Torre J.-B., inst. en retr., Albitreccia.
Venchi Don-Charles, notaire, Scolca.
Rutili Charles-Marie, propriétaire, Ano.
Olivieri Paul-Marie, Tavera.
Marieni Paul-Fr., com. en retr., Venaco.
Orsoni Dominique-Marie, Vero.

Jurés Supplémentaires.

Morucci André, docteur,
Vittini Charles-Antoine, industriel,
Lota Ernest, avocat,
Lazzaroti François-Antoine, rentier, tous de Bastia.

***

Audience d'aujourd'hui :

Bocognano Hyacinthe, cocher, demeurant à Ajaccio, tentative de meurtre.

Ministère public, M. Angeli, avocat général.

Défenseur, Me Decori.

Bulletin Financier

Paris, 8 mars 1907.

Marché un peu irrégulier mais plutôt ferme. Nous Rente finit à 96.22. Rentes un peu lourdes. Nos Sociétés de Crédit en retrait vont aux cours de la veille.

Valeurs industrielles moins bonnes.

En Banques, l'obligation Victor a Mines s'échange à 459.50. Les obligations du Port de Paris sont demandées à 467. L'action du chemin de fer Péte Athènes Péronnette ensemble son avance à 100.50, ses reçettes sont en progression constante.

Cevenni Brag est en nouveau progrès à 271. La Kia Banya est en nouvelle hausse à 206.50. Les Mines de cuivre Prunelli se traitent de 118 à 120. On cote l'action ancienne Francardo 240 et la nouvelle 230. L'action Sierra Morena Copper s'est avancée à 113 ; la notice de cette Société a été publiée au " Journal Officiel " du 4 mars.

L'Eclairage Electrique est toujours bien tenu à 262. L'action Eclair (construction d'autom bles) est recherchée à 130.

Rappelons que la Banque Franco-Espagnole va procéder à l'émission de 200 000 actions de 50 pesetas des Mines de Cuivre de Nerva, du 11 au 18 mars, en France et en Espagne. Prix d'émission 55 frs. Le memorandum de la Société a paru dans l'numéro du " Journal Officiel " du 4 courant.

Nos chemins de fer sont bien tenus.

La Grève des Cochers

La grève des cochers est terminée. Le travail sera repris ce matin.

THEATRE MUNICIPAL

Ce soir première représentation de

RIGOLETTO

Opéra en 4 actes de Verdi

Pour la location s'adresser à M. Poggi, coiffeur.

Prise par l'anémie
Délivrée par les pilules Pink

Mlle Léonie Grenade, qui habite à Orthez (Basses-Pyrénées), rue Pédecoste, est une fort belle jeune fille. Elle était devenue anémique malheureusement et cette maladie menaçait de faner promptement sa beauté. Les Pilules Pink ont eu rapidement raison du mal et lui ont rendu une santé parfaite. « Pendant 5 mois environ, écrit Mlle Grenade, j'ai été anémique. On m'a fait suivre un régime et prendre des vins fortifiants, mais sans que je vois mon état s'améliorer. J'avais devenue très faible. Je ne pouvais d'ailleurs manger que très peu, car j'avais la plus grande peine pour digérer. Je souffrais particulièrement de migraines persistantes et j'avais très fréquemment des étourdissements. Mes

Mlle Léonie Grenade (Cl. Barbe),

époques étaient très irrégulières. J'ai fait l'essai des pilules Pink et ces pilules m'ont fait du bien tout de suite. J'ai repris rapidement de bonnes couleurs, des forces. Très vite aussi j'ai pu manger davantage car j'avais de nouveau de l'appétit et des digestions meilleures. Mes migraines et mes étourdissements ont aussi disparu et je me porte très bien ».

La faiblesse féminine, aujourd'hui si commune, fait rapidement les plus éclatantes hontes. Une jeune fille faible est un être très malheureux. La maladie empoisonne son existence dès le début. Si on ne remédie pas à ce triste état, elle est déjà fait de son bonheur futur. Dont sait quels crêpes il lui faudra sacrifier ! Si la jeune fille faible suit un traitement et qu'elle sorte de l'amélioration, qu'elle ne garde d'en changer. Mais si les traitements suivis n'ont pas donné de résultats, qu'elle ne désespère pas et essaye les pilules Pink. Les pilules Pink rendront à la jeune fille ses forces et la beauté que donne la santé.

Les pilules Pink donnent du sang à chaque dose, développent l'appétit, donnent des forces et tonifient le système nerveux. Elles combattent l'anémie, la chlorose, la neurasthénie, la faiblesse générale, les maux d'estomac, rhumatismes, migraines, sciatique, irrégularités.

On trouve les pilules Pink dans toutes les pharmacies et au dépôt : Pink Gabin, 23, Rue Ballu, Paris, 3.50 la boîte, 17.50 les 6 boîtes franco.

Etat-Civil

NAISSANCES

Pitilloni Joseph-Toussaint. — Vanda Antoinette. — Quenacchi Toussaint Georges-Joseph. — Bisco Dqua-François. — Zuccarelli Jean-Cruneau. — Cinquini Jean-Adrien.

DÉCÈS

Dapelo André, capitaine-marin, 58 ans.
Dubost Georges-François-Raoul, 10 mois.

Petite Gazette

Variations Atmosphériques du 11 mars

Thermomètre Thermomètre centigr. à 10 h. matin + 13 3 à 4 heures du soir + 10 5
Maxima + 15 5 Minima + 5 5.
Baromètre Thermomètre matin, 768 mm. à midi, 768 mm. 4 heures du soir, 767 mm.
Vent Dans la matinée, N. fort. Dans l'après-midi, id.
Etat du ciel, couvert.
Pluviomètre, à 7 h. du matin : 8 mm.

***

M. Combette

M. Combette, Inspecteur général de l'Economat des lycées et collèges, vient d'être nommé Inspecteur général des classes de sciences des mêmes établissements.

Cette nomination sera accueillie avec la plus vive satisfaction par nos professeurs, qui connaissent depuis longtemps les qualités d'excessive clarté et de méthode rigoureuse qui caractérisent les excellents ouvrages de mathématiques publiés par M. Combette.

Nous prions cet éminent Inspecteur général d'agréer nos respectueuses félicitations, que nous lui adressons avec d'autant plus de plaisir qu'il s'est toujours montré un ami dévoué de la Corse et de notre lycée en particulier.

***

Examens des Sages-femmes

L'examen probatoire exigé des aspirantes sages-femmes aura lieu à Ajaccio et à Bastia, pour la 1ère session, le jeudi 21 mars courant, et pour la 2e session, le jeudi 3 octobre prochain.

***

Coup de couteau

Dimanche soir vers 6 heures, à la suite d'une rixe survenue entre plusieurs jeunes gens, boulevard Sébastopol, le nommé P... Joseph, 19 ans employé de commerce a reçu un coup de couteau au côté gauche du cou.

Après avoir été pansé à la pharmacie Morucci, P... a regagné son domicile sans avoir pu désigner à la police l'auteur de l'agression. Sa blessure n'est pas grave.

La police informe.

***

Contraventions

La police a verbalisé hier contre la demoiselle C... Maria, de Vitede-Pietrabugna, qui avait laissé son âne attaché dans la cour de la maison portant les numéros 1 et 3 de l'avenue Carnot contrevenant à un arrêté de M. le Maire.

***

Avis

M. Sabatié, dentiste du Lycée, diplômé d'honneur, Exposition de Bastia, prévient ses nombreuses clientèle que son cabinet est ouvert tous les jours de 8 à 11 heures le matin et de 2 à 4 heures le soir.

***

On demande

A acheter très petit cheval Corse, vite et fort, prix modéré.

Jean-Antoine Rossi, Algajola.

***

A louer

1. Un magasin, du côté de la place Saint-Nicolas.

MINISTÈRE DE LA GUERRE

AVIS.

Les sociétés coopératives en résidence dans le département de la Corse qui désireraient concourir pour le marché de lavage et de manutention des effets de couchage militaire, qui aura lieu le 27 mars 1907, devront adresser pour le 24 mars au plus tard à la Sous-Intendance militaire de Bastia toutes les pièces de nature à justifier :

1° Qu'elles remplissent les conditions imposées par le décret du 4 juin 1888.

2° Qu'elles disposeront avant le 1er mai 1907 des locaux, de l'outillage et des ressources nécessaires au service à entreprendre.

S'adresser pour tous renseignements complémentaires à la Sous-Intendance de Bastia ou à celle d'Ajaccio.

DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais*

00142

BOURSE DE PARIS

	9 mars	11 mars
Rente 3 0/0 amort.	96.10	96 90
— 3 0/0 perpétuelle.	96.90	96.75

Hausse. Baisse.

LE REPOS HEBDOMADAIRE
et la
Délégation des Gauches

Paris, 11 mars.

La question du repos hebdomadaire a été examinée de nouveau aujourd'hui par la délégation des gauches.

Elle a examiné la proposition de loi de M. Berry, tendant d'abord à autoriser, quand il y aura entente entre patrons et ouvriers, les établissements visés par la loi, à bénéficier des dérogations prévues par l'article 2, et ensuite à permettre dans les industries de l'alimentation le repos fractionné et groupé.

Pour les boulangers, le repos serait de 32 jours à prendre par fraction.

NOUVEAUX CAS DE VARIOLE
dans le Nord

Dunkerque, 11 mars.

Deux nouveaux cas de variole se sont déclarés ce matin dans deux belandres.

Ces deux varioleux ont été envoyés immédiatement au lazaret n° 25, et le docteur Potelet, inspecteur de la salubrité, a fait procéder sans retard à la désinfection de ces belandres.

La Commission d'enquête
SUR LA CRISE VITICOLE

Perpignan, 11 mars.

La commission parlementaire, chargée de l'enquête sur la crise viticole, et composée de MM. Casseaux-Catalet, président ; Lachaud, Chaumet, Vigne, Plissonnier, Combrouze, Clément, Périer, Sibille, Durand, Lafferre, Dupourque et Sazimbaud, a terminé aujourd'hui son enquête à Perpignan.

Les syndicats agricoles et viticoles, ainsi que les délégués des syndicats du commerce des vins ont été entendus ce matin.

Le Cuirassé « Patrie »

Paris, 11 mars.

Les modifications apportées aux tourelles du cuirassé « Patrie » sont achevées.

Le ministre de la marine a prescrit que des expériences de tirs auraient lieu incessamment devant une commission spéciale.

Le Budget de 1908

Paris, 11 mars.

La question du budget de 1908 sera examinée au prochain Conseil des ministres.

Les ministres seront saisis par M. Caillaux des caractéristiques fondamentales de ce budget.

Le gouvernement estime qu'il est de son devoir de saisir la Chambre de son projet avant les vacances de Pâques, afin que la commission chargée de l'étudier, puisse être nommée sans retard, et aussi, afin que la Chambre et le Sénat aient le temps nécessaire pour discuter sans précipitation le budget.

AU MAROC
Le commerce espagnol

Madrid, 11 mars.

Le gouvernement espagnol, afin de développer considérablement le commerce avec le Maroc, vient de publier un décret autorisant les navires espagnols à transporter et vendre des marchandises à Ceuta et à Melilla. Jusqu'ici les bateaux espagnols avaient été traités comme des bateaux étrangers.

Une succursale de la banque d'Etat espagnole sera établie à Tanger, et une compagnie faisant le commerce des tabacs va essayer d'obtenir le monopole des tabacs marocains.

Réception du Corps diplomatique

Tanger, 11 mars.

Le corps diplomatique se réunira demain, à la Kasbah, avec les représentants marocains.

Cette séance sera exclusivement consacrée à la question de la contrebande des armes.

LE PARLEMENT
Chambre des Députés

Présidence de M. DUBOIS

La séance est ouverte à 2 heures.

L'un des secrétaires donne lecture du procès-verbal de la dernière séance, qui est adopté.

Validation d'élections

L'ordre du jour appelle la discussion des conclusions du rapport de la Commission chargée de procéder à une enquête sur les opérations électorales de l'arrondissement de Pau (Basses-Pyrénées).

Le rapport de M. Paul Bignon, tend à la validation de M. le comte de Gontaut Biron, républicain libéral.

Les conclusions du rapport sont adoptées, et le comte de Gontaut Biron est admis.

L'élection de l'Inde française

La Chambre aborde ensuite la discussion du rapport de M. Delonnay, député radical-socialiste du Loiret, sur les opérations électorales de l'Inde française.

Conformément aux conclusions du rapport l'élection est validée.

La Convention franco-anglaise
sur les mandats-poste

L'ordre du jour appelle la discussion en 1re délibération du projet de loi portant approbation d'une convention ayant pour objet l'échange des mandats de poste entre les divers colonies françaises et le Royaume-Uni de Grande Bretagne et d'Irlande, ainsi que d'un acte additionnel à la convention franco-britannique du 21 septembre 1887, relative à l'échange des mandats de poste entre la France et diverses colonies anglaises.

Le rapport de M. Ballaud-Lacroze tend au vote du projet. La Chambre l'adopte par mains levées.

L'Exposition Internationale
de Milan

L'ordre du jour appelle ensuite la discussion du projet de loi portant annulation d'un crédit de 20.000 fr. au titre de l'exercice 1906, et ouverture, sur l'exercice 1907, d'un crédit d'égale somme, relatif à l'exposition internationale de Milan.

Le rapport de M. Massé tend à l'adoption. La Chambre se rallie par mains levées à cette proposition.

La Loi
sur les réunions publiques

La Chambre aborde enfin la discussion du projet de loi, adopté par la Chambre et modifié par le Sénat, relatif aux réunions publiques.

M. Flandin

député républicain de l'Yonne, au nom de la commission propose à la Chambre de se rallier au nouveau texte du Sénat.

La séance est levée et renvoyée à demain.

EN ESPAGNE
Le colonel Muller chez le Roi

Madrid, 11 mars.

Le colonel Muller, inspecteur de la police Marocaine, a été reçu aujourd'hui par S. M. Alphonse XIII.

Après avoir conféré assez longuement avec le roi, le colonel Muller a fait ses visites aux membres du corps diplomatique.

Cet officier supérieur partira demain pour Algésiras et Tanger. Après avoir élaboré un règlement de police avec les instructeurs français et espagnols, le colonel Muller retournera en Suisse pour chercher sa famille.

EN ALLEMAGNE
Lancement d'un Croiseur

Kiel, 11 mars.

A Stettin a eu lieu la cérémonie du lancement du nouveau croiseur à turbines « Ersatz Wacht », construit par les chantiers Vulcan.

Dans un vibrant discours le bourgmestre de Stettin a paraphrasé la phrase de l'Empereur :

« L'avenir de l'Allemagne est sur l'eau. »

EN RUSSIE
A St-PETERSBOURG
La prochaine réunion de la Douma

Saint-Pétersbourg, 11 mars.

La Douma tiendra une nouvelle séance mercredi prochain.

La Douma commencera à cette séance la vérification des mandats.

RÉPÉTITIONS Français, Langues étrangères et Sciences.
Préparation à divers examens, bourses, brevets, baccalauréat.
Maître ès-lettres ; conditions avantageuses.
S'adresser au bureau du journal.

AVIS DE DÉCÈS

Mme veuve Anna Orsolo, née Sanguinetti ; Mlle Jeanne Dapelo ; M. François Dapelo ; M. et Mme André Rossi née Dapelo et leur fils ; M. et Mme Antoine Dorsolo ; M. et Mme Dyne Bartoli, née Dapelo, et leurs enfants ; M. et Mme Joseph Olivieri et leurs enfants ; M. et Mme Angemarie Benigni et leurs enfants ; M. et Mme Laurent Sanguinetti ; M. et Mme Mathieu Fournelli ; Mme veuve Poggi, née Verdi ; Mme veuve Poggi, née Durosi ; M. et Mme Antoine Bosso ; Mme veuve Roth Bosso ;

Ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances, de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

M. André DAPELO

Capitaine marin

leur époux, père, beau-père, grand-père, frère, beau-frère, oncle et neveu, décédé à Bastia, le 11 mars, à l'âge de 57 ans, muni des Sacrements de l'Eglise, et les prient d'assister à son enterrement qui aura lieu aujourd'hui mardi, 12 courant, à 1 heure de relevée.

On se réunira place de l'Hôtel-de-Ville, 9.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire part.

GRAND VIGNOBLE
de Giovichi

VIN VIEUX
de Sartene

Analysé garanti naturel vendu directement par le propriétaire Maison de vente :

BASTIA : 5, place Saint-Nicolas et boulevard Saint-Angelo.

ILE ROUSSE : Rue de la Caserne.

Gros et Détail

Vin rouge . .	0,25
Vin blanc . .	0,40
Vinaigre. . .	0,25

USINE à GAZ

Prix du *Coke* tout venant . 3 fr.
» » concassé à la machine . 3 fr. 50
Prix de la *Houille*. . . . 4 fr.
Prix du *Goudron* . . . . 10 fr.
(Marchandises prises à l'Usine)

Réduction pour les ventes en gros.

Livraison faite sont à domicile, soit en gare Bastia pour les expéditions à l'extérieur.

Les commandes peuvent être adressées directement à l'Usine, ou à la Succursale du Gaz, Bd Paoli, 13.

D. H. ANDREANI,
Directeur de l'Usine à Gaz

65 ANNÉES DE SUCCÈS
HORS CONCOURS PARIS 1900
Alcool de Menthe de
RICQLÈS
SEUL VÉRITABLE ALCOOL DE MENTHE
MAUX DE CŒUR, DE TÊTE, D'ESTOMAC
et INDIGESTIONS
EXIGER DE RICQLÈS

Bijouterie-Horlogerie
DANESI fils
Boulevard Paoli, 16, Bastia

M. Danesi fils, ancien élève des fabriques d'horlogerie de Besançon, a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle qu'il se charge de toutes sortes de réparations de montres et pendules, à des prix défiant toute concurrence.

M. Danesi, lui-même, fera ses réparations, ainsi à même de vous offrir un travail très soigné et garanti.

Royal Windsor

LE CÉLÈBRE
RÉGÉNÉRATEUR DES CHEVEUX

AVEZ-VOUS DES CHEVEUX GRIS?
AVEZ-VOUS DES PELLICULES?

Employez le ROYAL WINDSOR, qui rend aux Cheveux gris la couleur et la beauté naturelles de la jeunesse. Il arrête la chute des Cheveux et fait repousser les Cheveux malgrés. Résultats inespérés. Vente journalière considérable.

ENTREPOT : 20, rue d'Enghien, PARIS

Envoi franco sur demande des Prospectus contenant détails et attestations

MARBRERIE

Cheminées de tous styles ~~~ Marbres pour meubles

Entreprise de tous travaux d'Art et de Commerce en marbres, granits, porphyres, syénites et pierres de Corse et de toute provenance.

Exploitation de la pierre de Sisco (dite coréaline), incomparable pour tombeaux et tous travaux pour Edifices.

Dépôt de dalles, marches, évacs en pierre de Brando, de carrières si puissantes de la Maison.

Seule Maison récompensée
aux *Expositions mondiales de Paris 1855, 1867, 1878, 1900 et de Milan 1906*
A BASTIA LA PLUS HAUTE RÉCOMPENSE
Grand diplôme d'honneur

JOSEPH LUCIANI

Bastia, Boulevard Paoli, 33, et Sisco-Marine (Cap-Corse)

Travaux d'arts dirigés par B. LUCIANI, élève de l'Ecole des Beaux-Arts de Carrare (Italie).

Dessins et Devis sur commande

PLATRE DE PARIS

Appareils fumivores,
Chassis pour cheminées en tôle et cuivre,
Ventilateurs,
Appareils inodores pour garde-robes
Adresser commandes soit à Bastia, soit à Sisco

PRIX TRÈS MODÉRÉS

Demandez et offrez dans tous les Cafés l'AMARO MATTEI, apéritif supérieur.

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et Lafarge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques en ciment. — Briques plates et rondes. — Carreaux. — Tomettes. — Tuyaux en poterie et en grès.

FERS A PLANCHER

Fers en barres : Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Ronces artificielles

TUYAUX EN FONTE, EN GROS

Appareils Sanitaires

Charles CLÉMENT & Cie

Entrepôts aux Magasins Généraux 4 Boulevard de Cardo, 1.

Cordonnerie Modèle

Bastia, 33, Boulevard Paoli, 33, Bastia
EUGÈNE PERICCHI, propriétaire

Automne-Hiver 1906-1907

Chaussures en tous genres
pour Dames, Hommes, Fillettes et Enfants
Grand choix de chaussures fourrées de tous modèles
Assortiment complet de pantoufles

Prix très réduits

Rayon spécial de chaussures de luxe en chevreau glacé, Box-calf et mégis fabriquées exclusivement pour la maison et qui seront vendues à des prix de bon marché inconnus jusqu'à ce jour.

M. Eugène PERICCHI a l'honneur de prier sa nombreuse clientèle et le public en général de s'assurer par une visite à son magasin du soigné de tous ses articles et de la modicité des prix établis.

La Maison se charge des réparations

Assurance Mutuelle fondée en 1900

LA MÉTROPOLITAINE

Incendie, Accidents et autres risques

Assurance — Loi du 9 avril 1898. Règlement immédiat et complet des Sinistres. Pour demande d'agence, écrire à la Direction 23, rue de Bellefond, Paris.

GRANDE TEINTURERIE-BLANCHISSERIE
DE LA MÉDITERRANÉE

MAISON FONDÉE EN 1871 — MAISON FONDÉE EN 1871

H. Fraissinet & Cie

Société en Commandite par Actions - Capital: 500.000 Francs

Siège Social, Usines & Bureaux
MARSEILLE - Chemin de Saint-Jean-du-Désert - MARSEILLE

La Maison a l'honneur d'informer le Public Bastiais qu'elle vient de créer, à Bastia, un dépôt-succursale qui s'occupera de recevoir les effets confiés par les clients, de les expédier à l'usine et de les rendre franco à domicile, dans un délai de huit jours.

Notre Usine, qui occupe environ 200 personnes, placées sous notre surveillance, nous permet, par son installation toute moderne, d'exécuter les travaux les plus minuteux. L'importance qu'a prise notre Maison, n'est dûe qu'à la bonne et prompte exécution apportée dans les travaux qui nous sont confiés.

Nous faisons la teinture, le nettoyage et l'apprêt de tout ce qui concerne le vêtement et l'ameublement, par des procédés spéciaux qui nous sont exclusifs.

TEINTURES EN TOUTES TEINTES
Nettoyage de Vêtements pour Dames, Civils & Militaires

Aucun vêtement ne sera rendu décousu, ni déformé, et sera livré avec un fini irréprochable et à des prix défiant toute concurrence.

Des Catalogues illustrés sont à la disposition des Clients au Dépôt :
Chez M. SAUVEUR AYMO, Tissus
BASTIA — 17, Boulevard Paoli 17, — BASTIA

RELIGIEUSE donne secret pour guérir enfants urinent au lit. Ec. Maison Borot, à Nantes.

Ouvriers terrassiers et journaliers

nationalités italienne et espagnole sont demandés.

Travail assuré bien payé. Avance du passage. S'adresser à M. L. Desbois, 80, rue de la République, Marseille.

ANCIEN CABINET PRUDENT
PIERRE SABATÉ
Chirurgien-Dentiste
des Lycée
SUCCESSEUR
DENTS & DENTIERS
(Système perfectionné)
OBTURATION
& EXTRACTION DES DENTS
sans douleur
Bd Paoli, 18, au 1er
Maison Benedetti

M. P. SABATÉ a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle, l'avoir à sa mettre en garde contre certains charlatans ambulants — se disant chirurgiens-dentistes — qui n'ont pas le droit d'exercer la profession et qui empoisonnent des matières nuisibles à la santé pour la fabrication de leurs articulations.

Le Directeur-Gérant,
J.-B. OLLAGNIER.

Bastia, Imprimerie Ollagnier.

TRENTE-DEUXIÈME ANNÉE — N. 72 — MERCREDI 13 MARS 1907

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
J.-B. OLLAGNIER, Directeur

Les abonnements sont payables d'avance et reçus aux Bureaux du Journal.
Prix d'une ligne : 1re page, 0,75 — Diverses, 0,20 — Judiciaires 0,25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

	Un an	6 mois	3 mois	
Corse	20 f.	10 f.	5 f.	Union postale, et autres Pays : le port en sus.
Continent Départ.	22 »	12 »	6 »	

On ne répond pas des manuscrits déposés.

LE CALENDRIER

Fête d'Aujourd'hui : Saint Macédoine.
Soleil : (heure nationale)
Lever. 5 h 50 m — Coucher. 5 h. 34 s.
Dernier quart., le 6 — Nouv. Lune, le 13.
Fête de Demain : Saint Nathilde.

12 MARS

Les Curiosités de la Semaine

~~~ Savez-vous combien d'étrangers émigrent en notre pays ? On en compte en France, 297 par 10.000 habitants.

C'est l'Italie qui nous fournit le plus de ses nationaux : 330.465 individus ; puis, c'est la Belgique, avec 323.300 représentants.

Les Allemands ne sont qu'au troisième rang avec un chiffre de 89.772 individus. Les Espagnols sont au nombre de 80,425 ; les Suisses, 72.042 ; les Anglais, 36.948.

C'est le département de la Seine, à cause de Paris, qui comprend le plus d'étrangers.

~~~ Le « Journal des Curieux » a recherché ce qu'étaient devenues les femmes qui, en 1793, avaient personnifié la Raison et la Liberté. Mme Monard, femme du membre de la Commune, fut peu après jetée en prison avec son mari par le parti de Robespierre ; mais, plus heureuse que lui, elle échappa à l'échalaud et réussit à sortir de la prison de Fort-Libre. Sa vie s'écoula ensuite dans la plus complète obscurité.

Mlle Aubry, en remplissant à l'Opéra le rôle de la Gloire, se cassa un bras et se retira à la campagne, où elle vécut très bourgeoisement, avec la retraite qui lui avait été accordée et les 20.000 francs, produit de la souscription ouverte en sa faveur au moment de son accident.

Mlle Maillart continua à l'Opéra la série de ses succès. En 1813, elle se retira, et son salon fut fréquenté par toutes les célébrités de l'époque ; mais des chagrins intimes et des revers de fortune lui causèrent un affaiblissement général dont elle mourut en 1818, à l'âge de 52 ans.

~~~ Lorsqu'un Chinois a fait quelque action d'éclat, il reçoit le droit d'arborer à son couvre-chef une plume de paon.

Il y a trois grades dans cet ordre peu ordinaire et ils dépendent de ce fait que les plumes de paon peuvent être ornées d'un, de deux ou trois « yeux ».

La plume à un œil équivaut à peu près à notre rosette de la Légion d'honneur. La plume à deux yeux est bien plus recherchée. Quant à celle à trois yeux, elle est encore plus appréciée en Chine que l'Ordre de la Toison d'Or ne l'est en Europe.

Depuis quatre-vingts ans, elle n'a été décernée qu'à une seule personne, et c'est tout récemment. Le nouveau décoré est un mandarin nommé Ken Taoug, qui s'est signalé surtout par ses intrigues contre les Européens.

~~~ Les commerçants ont l'habitude de débiter, pendant l'hiver, des noix trempées, afin de leur donner le goût des noix fraîches.

La science prétend que cette pratique offre de sérieux inconvénients. L'eau malpropre des récipients s'infiltre entre les deux valves de la coquille et atteint l'amande, qui risque d'être infectée. Cela peut donner la diphtérie et la typhoïde.

Le mieux est : 1° de consommer des noix fraîches, ce fruit poussant sur des arbres élevés, à l'abri des fumures, protégé par une coque résistante contre toute contamination ; 2° de se contenter en hiver des noix sèches.

~~~ La grande moissonneuse.

Les journaux américains contiennent la description d'une moissonneuse géante qui fonctionne en Californie.

Ce formidable outil, mû par la vapeur, automatiquement, coupe le blé, le bat, le vanne, sépare le grain de la paille et met le grain en sacs ! Toutes ces opérations sont faites non seulement sans aucune intervention humaine, mais encore avec une rapidité qui tient du prodige.

La largeur moissonnée par la machine en un seul voyage atteint 10 m. 50, de telle sorte qu'elle peut moissonner près de 40 hectares par jour en produisant jusqu'à 1.500 sacs de grains.

~~~ Le cadre le plus riche que l'on connaisse se trouve dans la cathédrale de Milan autour de la célèbre peinture : La Vierge et l'Enfant.

Ce cadre est en or massif richement ciselé ; il est orné d'un grand nombre de pierres précieuses ; les quatre coins sont formés de superbes mosaïques représentant des scènes de la Bible.

On dit qu'il a coûté 628.000 fr.

Le dernier shah de Perse possédait un cadre d'une valeur de 300.000 fr. Il était tout petit et encadrait un portrait d'une des nombreuses femmes du prince. Ce cadre était d'or massif et parsemé de diamants les plus fins.

Un Américain a fait exécuter récemment un cadre en bois de chêne pour la photographie de sa femme, cet objet d'art lui a coûté 150.000 fr.

~~~ Les dons de Behanzin.

En mourant, l'ex-roi du Dahomey, Behanzin, a eu un geste symbolique et touchant, en laissant, par testament, à la France, sa couronne et son manteau royal, derniers vestiges de sa souveraineté passée.

La couronne en métal argenté, affecte la forme d'un chapeau melon à bords plats.

Le manteau, en velours rouge, est bordé d'une passementerie, du genre de celles dont la petite bourgeoise de 1830 garnissait les rideaux du lit nuptial.

La couronne est l'œuvre des meilleurs orfèvres d'Abomey.

Ces restes d'un royaume défunt ont été envoyés au musée colonial de la galerie d'Orléans, au Palais-Royal, où ils seront bientôt exposés.

PIPELET.

Bon Juge et grand Citoyen

En lisant ce titre nos lecteurs savent bien que c'est de notre cher président Durazzo qu'il s'agit. La Corse entière à cette heure connaît l'affaire Secchi. Elle a apprécié l'acte de justice et d'humanité accompli au sein du prétoire correctionnel de Corte par le magistrat généreux et distingué dont maintes fois ce journal a eu occasion de parler.

Du Cap à Bonifacio, la conscience publique a été attendrie au récit de cette scène touchante que le « Pascal-Paoli » a racontée tout au long et dont toute la presse corse sans exception n'est occupée. C'est un honneur pour la magistrature de compter dans son sein des apôtres d'une charité et d'une justice aussi saines, aussi humaines que celles de M. le président Jean-Paul Durazzo.

Qu'il reçoive ici une fois de plus l'expression sincère de notre admiration personnelle qui reflète certainement l'impression de tous les cœurs épris de ce grand idéal démocratique dont il est lui-même un des plus vaillants champions.

Mais M. Durazzo n'est pas simplement le bon juge, il mérite de plus le titre de grand citoyen. Lorsque les électeurs du canton d'Olmeto, il y a deux ans, le désignèrent à plus de 200 voix de majorité comme leur représentant à l'Assemblée départementale, ils eurent la main heureuse.

Les événements ont prouvé, depuis cette époque encore très rapprochée de nous, combien ils avaient eu raison de confier leurs intérêts entre les mains de cet homme de cœur, de ce républicain irréprochable.

M. le président Durazzo, en effet, nous fait penser à ces intègres citoyens de la République romaine, qui ne vivaient que pour leurs concitoyens et pour leur patrie. La Corse se rappelle encore, l'attitude loyale, correcte et courageuse du Conseiller général d'Olmeto allait donner lieu à des polémiques toujours regrettables. Nous n'avons pas ici l'intention de les raviver. En temps voulu, nous avons fait notre devoir, et c'est avec une joie véritable que nous enregistrons la bonne nouvelle, déjà connue par le public, de l'adoption par M. Fraissinet, de l'amendement Durazzo.

Nous avons été pour ainsi dire les seuls à soutenir dans la presse la proposition du Conseiller général d'Olmeto. On comprendra donc que nous ayons tenu à nous réjouir publiquement du succès qui vient de couronner les efforts de notre excellent ami.

Comme nous le disions alors : le président Durazzo a bien mérité de la Corse et de l'arrondissement de Sartene. Nous ajoutons aujourd'hui que son nom est sur toutes les bouches. Il restera aussi dans tous les cœurs, car réellement sa conduite, comme nous l'avons dit au début de cet article, montre à tous qu'il est à la fois et dans toute l'acception des termes : « Bon Juge et grand Citoyen. »

Ses concitoyens peuvent à juste titre lui en savoir gré. Les Sartenais ont le devoir de lui garder une profonde reconnaissance, et la Corse lui doit ses félicitations, ses encouragements et son respect.

A. J. DE LA COLLETTA.

(*Le Pascal-Paoli*).

Aux tempéraments délicats offrez un

VIN DU CAP CORSE

à base de Quinquina

de la Maison L. N. MATTEI, & Cie — BASTIA (Corse)

Apéritif Tonique Fortifiant

Ce vin que nous offrons avec confiance aux Consommateurs diffère complètement de tous ceux connus à ce jour; d'un goût agréable au palais, il est à la fois tonique et apéritif.

Pris avant les repas, il excite l'appétit, pris après il active et facilite la digestion.

Demandez dans tous les bons Etablissements un Vin du Cap Mattei

THÉ BLAIZE PÈRE LE MEILLEUR PURGATIF ÉPURATIF
60 ANS DE SUCCÈS. — EN VENTE DANS TOUTES LES PHARMACIES

LE meilleur Cigare à 10 centimes fabriqué à Bastia CYRNOS MATTEI

FARINE LACTÉE NESTLÉ
Aliment préféré des enfants.

108— FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

LA MATELASSIÈRE

PAR

ODYSSE BAROT

TROISIÈME PARTIE.

LA VICOMTESSE OLGA

Il y avait donc eu à Paris, dans cette même veille de Pâques 1823, deux jeunes filles placées dans une situation analogue : forcées l'une et l'autre d'abandonner l'enfant qu'elles venaient de mettre au monde ; et dans les deux cas, cet enfant était du sexe féminin.

Etait-ce pour la punir que Dieu la mettait en face de cette orpheline, qui, sans en avoir conscience, lui remettait en mémoire son propre passé et retournait le fer dans la plaie toujours saignante qu'elle avait au cœur ?

— Je croyais pourtant, pensait-elle, avoir suffisamment expié ma faute ! Ce souvenir me poursuivra-t-il jusqu'à la tombe ?

Tobine venait de relever son épaisse voilette, et silencieuse, contemplait avec une sorte d'égarement la physionomie si douce et si ravissante de son interlocutrice.

Par une étrange hallucination, semblable à celle qui s'était emparée d'elle, on s'en souvient, dans la nuit qui avait précédé son mariage, elle croyait retrouver en elle les yeux, les traits de l'homme qu'elle avait jadis si follement aimé.

Frappée de son extraordinaire émotion, dont elle ne pouvait guère deviner la cause, et de l'altération de son visage, Pâquerette murmura :

— Vous êtes souffrante, madame ?

— En effet, je ne me sens pas bien depuis quelques jours, répondit-elle.

— Oh pardon, permettez-moi de vous le dire... le voyage vous manque pour accomplir la pénible tâche qui vous a conduite ici ? Oh ! je n'ignore pas combien vous êtes bonne. Et puis, peut-être vous êtes-vous méprise sur mon compte ? La pauvreté devient aisément suspecte... Je suis trop bien que je ne suis pas digne de...

La comtesse l'interrompit, et s'efforçant de reprendre son calme :

— Vous êtes digne de mon intérêt, mademoiselle. Et votre navrante histoire suffirait pour vous donner des droits à toutes les sympathies. C'est chose si cruelle pour une jeune fille de n'avoir pas de mère !...

Elle ajouta d'une voix sourde :

— Et pour une mère d'avoir perdu sa fille !

— Vous ne me faites donc pas un crime, vous, madame, d'être sans famille, sans nom, sans fortune ?

— Non, certes, mon enfant ! balbutia-t-elle avec un embarras mal dissimulé.

Elle poussait au fond de son âme un moins que personne, elle avait le droit de considérer la bâtardise comme une tache indélébile.

— Mais ne me disiez-vous pas que celle qui vous a donné le jour devait occuper un certain rang dans le monde, qu'elle était riche ?

— Ma nourrice le supposait, du moins...

— Il est bizarre qu'elle n'ait pas eu la préoccupation d'assurer votre avenir dans une mesure quelconque ; qu'elle vous ait laissée à la charge de votre nourrice ; que celle-ci n'ait jamais rien reçu d'elle ?

— Si, une fois... Deux ou trois mille francs, je pense... Autant que j'ai pu comprendre les brèves et suprêmes révélations d'une mourante, que j'ai jusqu'alors regardée comme mon ancêtre. Si elle m'a plus donné de ses nouvelles, c'est qu'elle ne l'a pas pu, veuillez le croire, je vous en prie !

— Oh ! Je ne l'accuse pas d'indifférence et d'oubli... Peut-être est-elle morte ?

— Hélas ! soupira Pâquerette. Et pourtant je ne puis m'habituer à cette désespérante idée !

— Pauvre petite ! murmura Mme de Beaujardin, toute rêveuse.

Elle se rendait ce témoignage, qu'en dépit de tous les obstacles et de la surveillance rigoureuse dont elle avait été l'objet, elle, au moins, n'avait pas abandonné sa fille sans ressources ; qu'elle s'était rappelé souvent au souvenir de l'excellente femme qui l'avait recueillie et à qui elle avait envoyé près de cinquante mille francs. Elle ne soupçonnait guère que les lettres eussent pu être détournées, grâce à une similitude de noms, par une concierge indélicate. A ce propos qu'on me permette une parenthèse.

Il paraîtra surprenant que Tobine ait pu disposer de sommes aussi considérables, même à l'époque où, après son retour de Paris, elle était enfermée au couvent de Sèbouda, ou plus tard, gardée à vue au foyer paternel. Mais parce qu'au jour de sa fuite, ainsi que j'ai eu l'occasion de le dire, M. de Varennes, beaucoup trop absorbé par ses plaisirs et ses maîtresses pour s'occuper de ses intérêts, laissait volontiers à sa fille, dont l'intelligence et la présence raison lui inspiraient toute confiance, l'administration de sa fortune et la direction de la maison. Le soin de surveiller et de contrôler l'intendant. Aussi avait-il été facile à celle-ci, quand elle était furtivement partie pour rejoindre son amant, d'emporter 25.000 roubles qu'à son arrivée à Paris elle avait changés contre des billets de banque français. On n'a point oublié non plus qu'après son arrestation rue de la Glacière, elle avait habilement caché, dans une poche secrète ménagée dans la doublure de sa robe, toutes les valeurs qui lui restaient encore.

En ce moment, la comtesse avait totalement oublié l'objet de sa visite, la commission dont l'avait chargée son mari. Il ne pouvait plus lui convenir, à elle qui se souvenait d'avoir jadis secrètement à son amour tous les préjugés sociaux, de se montrer sans pitié pour la malheureuse enfant qui, par tant de côtés, lui remettait en mémoire sa propre fille.

Une ressemblance ! La fille du chambellan avait-elle bien le droit de prononcer un pareil mot, et de se montrer sévère pour l'inclination de son beau-fils ? Y avait-il donc plus de distance entre Michel et Pâquerette qu'il n'y en avait en vingt années séparant entre Tobine de Varennes et l'humble étudiant de Pétersbourg ?

(*A suivre*).
~~~

LES COURSES D'AJACCIO

Le champ de courses de Vignetta présentait, dimanche, un coup d'œil charmant. La journée était splendide, et vraiment Mars a bien changé. Aussi foule sur la pelouse et beaucoup de dames au pesage aux toilettes superbes, tout à fait printanières. Les trains bondés amenaient du monde, toujours du joli monde, ma foi, et tous les véhicules (on n'aurait jamais cru qu'il y en eût autant à Ajaccio, le jour de la bataille des fleurs) avaient été réquisitionnés pour déverser sur Vignetta la foule des Sportmen, des badauds, des joueurs et même de ceux qui ne s'intéressent ni aux courses, ni au jeu. Je suis du nombre, et chose bête ! je vais toujours aux courses. Pourtant je n'éprouve aucune émotion à voir un cheval courir plus vite que l'autre ou culbuter son cavalier dans un buisson d'épines, ce qui m'arriva un jour. Je ne regarde même pas la course et ne me demandez pas quelle était la robe des gagnants.

Il y avait tant de jolies personnes ! !

Malgré cela, fidèle à mes obligations professionnelles, je m'en vais vous donner le nom des heureux du jour et je commence selon l'ordre de mon programme par le

Prix de la Société du demi-sang 500 francs

dont 350 au premier, 150 au second, 50 au troisième sur les entrées ; course au trot, monté ou attelé.

1er Prix : Fra Diavolo à M. Pilo
2e — Négro à M. Pantaloni
3e — Cadet à M. Casabianca

Prix de la Société Sportive d'encouragement 2000 fr

dont 1,400 au premier, 400 au second, 200 au troisième, et 100 au quatrième sur les entrées ; course plate.

1er Prix : Fiametta II, à M. Ruffreggi
2e — Estelle II, à M. Martinetti
3e — Kopeck à M. Stefani
4e — Clémentine à M. Pittinelli.

Prix du Conseil général et du Ministre de l'Agriculture 2000 fr
Course plate

1,400 au 1er, 400 au 2e, 200 au 3e, 100 sur les entrées au 4e.

1er Prix : Caresse à M. Forcioli-Conti
2e — Bohême — id —
3e — Voltigeur à M. Dr. Vico.

Prix de la Cie des Chemins de fer Départementaux et de la Cie Fraissinet 300 frs.

200 au 1er et 100 au second, course au trot attelé.

1er Prix : Fra Diavolo à M. Pilo.
2e — Forban à M. Dme Colonna

Cinq heures, les courses sont finies, le train pris d'assaut comme d'habitude, miracle qu'il n'y eût aucun accident à déplorer grâce aux sages mesures prises et à la vigilance déployée par M. Maréchal, Inspecteur du mouvement venu de Bastia et M. Richaud, Inspecteur de la section d'Ajaccio qui se sont multipliés pour éviter des accidents à un public trop téméraire et des désagréments à la Cie qui a fait son possible pour assurer le service des trains à la satisfaction de tous. Et elle y a réussi. — B.

COUR D'ASSISES

Présidence de M. GAVINI, conseiller

Audience du 12 mars 1907

Le Drame du Pontetto

La quartier réservé de notre ville est, on ne le sait malheureusement que trop, un véritable repaire de scélérats et de narvis. Les rixes y sont fréquentes, et l'on y joue avec une stupéfiante facilité du couteau et du revolver.

Le 30 octobre dernier la buvette Dari était le théâtre d'une scène de pugilat au sujet d'une fille soumise Varlette Mathilde ; une discussion s'en suivit, au cours de laquelle Bonogsano Hyacinthe, amant de cette femme, fit feu sur le nommé Bora Jacques et le blessait grièvement dans le dos.

L'acte d'accusation expose comme suit les faits de la cause.

Acte d'accusation

Bonogsano, Hyacinthe cocher à Ajaccio, homme violent et débauché, avait abandonné sa femme qu'il avait l'habitude de maltraiter, et était devenu l'amant de la fille soumise Varlette Mathilde au sujet de laquelle il avait dans une précédente affaire, blessé d'un coup de revolver, le nommé Fanelo Jacques. Traduit pour ce fait devant la Cour d'Assises de la Corse, le 11 juin 1906, il avait été acquitté du chef de tentative de meurtre, et condamné à six mois d'emprisonnement pour port d'arme prohibée, Bonogsano bénéficia en outre de peine de la loi d'amnistie du 12 juillet 1906. Après sa sortie de prison, il passa quelque temps à Alger, où il ne trouva pas à s'employer, il rentra en Corse, et, au lieu de se fixer à Ajaccio où il était connu, il vint à Bastia, dans le but d'y retrouver la fille Varlette. Il ne tarda pas à la découvrir dans la buvette maltaisée tenue au Pontetto, par Dari Catherine ou elle servait comme bonne. Bonogsano qui ne quittait plus sa maîtresse, se trouvait dans la buvette Dari, dans la soirée du 30 Octobre 1906.

Divers consommateurs, entre autres, Bora Jacques et Colonna Joseph y arrivaient également en soir-là. Colonna monta dans la chambre de la fille Varlette d'où celle-ci revenait bientôt en pleurant et elle déclara, sur la demande de Bocognano, qu'elle avait été maltraitée par Colonna. Devant l'attitude menaçante que prit aussitôt Bocognano, tous les consommateurs se levèrent et brisèrent verres et bouteilles. Bora Jacques, prenait la fuite avec ses camarades, lorsque Bocognano qui s'était retiré sur l'escalier en portant la main à sa poche, tira un coup de revolver sur lui et l'atteignit dans le dos. Bora tombe en s'écriant : « Je suis mort ». Son frère et ses amis le relevèrent et le ramenèrent, lorsque Bocognano tira sur eux, de la croisée du premier étage, deux autre coups de feu qui n'atteignaient personne. La blessure rapportée par Bora a eu des conséquences très graves, le projectile qui a pénétré à la région dorso-lombaire n'a pu être extrait.

A la date du 5 janvier 1907, les médecins experts constataient à la base du poumon droit des frottements pleureux ainsi que de la gêne dans certains mouvements du tierre. Ils concluaient à une incapacité partielle permanente, le blessé ne pouvant plus à l'avenir se livrer au travail fatigant qu'exigeait son métier de boulanger.

Contrairement à toute évidence Bocogsano nie sa culpabilité. Il a même prétendu qu'il ne connaissait pas la fille Varlette. Mais il a été formellement accusé par divers témoins de la scène, et même par sa maîtresse dont la rétractation tardive ne saurait être prise en considération.

M. l'avocat général Angeli occupe le siège de l'accusation. Me Decori est assis au banc de la défense.

Interrogatoire

L'accusé Bocognano Hyacinthe reconnaît avoir eu à Ajaccio des relations intimes avec la fille Varlette, mais il n'a jamais eu à Bastia de rapports avec elle, il est faux qu'il ait passé avec cette femme les deux nuits précédant le drame du 30 octobre. Ce soir-là il n'était rendu par hasard dans la buvette Dari. Il n'y s'est livré à aucun acte de violence et n'a pas fait feu sur Bora ; il n'a pas fait usage d'aucune arme. Lorsque les coups de revolver ont retenti il n'a songé qu'à une chose, à se protéger lui-même.

Audition des Témoins

M. le docteur Ramaroni, qui a procédé à l'examen du blessé, constate que l'extraction de la balle est presque impossible et présenterait de graves dangers. La victime ne pourra plus exercer de profession.

Bora Jacques, la victime, a été frappé dans le dos lorsqu'il sortait de l'établissement Dari. Il n'a pris aucune part à la rixe. On lui a dit que l'auteur du crime était l'« Ajaccien. »

Varlotti Mathilde. — A déclaré à l'instruction que Bocogsano avait fait feu, mais elle ne l'a dit que contrainte et forcée par 4 jeunes gens, qui l'ont menacée de mort. Elle n'a absolument rien vu, toutes les lumières ayant été éteintes avant les détonations.

Colonna. — Redescendait de la chambre de la fille Varlette et rentrait dans la buvette Dari, lorsque la rixe éclate. Il avait déjà fait une dizaine de pas dehors lorsque les détonations ont retenti.

Franceschi. — A vu Bocogsano tirer un coup de revolver.

Menfredi. — N'a pas vu la personne qui a fait feu par deux fois.

Monti. — Affirme que Bocogsano lui a dit que le paysan qui se trouvait dans la buvette était l'auteur du crime. Ce paysan a lui-même fait le même aveu.

Les autres témoins confirment leurs dépositions écrites.

Incident

La femme Dari revenant sur sa déposition écrite, affirme que Bocogsano n'a pas fait feu et que l'un des coups de feu a été tiré par son cousin Dari Antoine-Marie. Celui-ci lui en voudra mais sa conscience l'oblige à déclarer la vérité.

Procès-verbal est immédiatement dressé de cet fait nouveau.

L'audience est suspendue.

***

A la reprise de l'audience, la femme Dari rappelée à la barre, maintient sa déclaration et ajoute : « Je n'ai pas vu mon cousin faire feu, c'est lui qui quelque temps après m'a fait connaître cette circonstance. Il ne me l'a fait connaître qu'après avoir lui-même déposé devant M. le juge d'instruction. Il n'a pas précisé s'il avait tiré le 1er ou le 2e coup de feu. »

Le Renvoi

M. l'avocat général requiert le renvoi de l'affaire à une prochaine session.

Me Decori s'oppose au renvoi. Les débats contradictoires ont eu lieu, les témoignages sont acquis. MM. les jurés connaissent toute l'affaire ; ils peuvent juger en connaissance de cause. M. le Procureur général pourra ouvrir une enquête contre le sieur Dari, enquête qui n'intéresse pas l'accusé Bocogsano Sabatdièrement, Me Decori, demande la mise en liberté provisoire de son client.

La Cour rend un arrêt ordonnant le renvoi de l'affaire à une prochaine session et refusant la mise en liberté provisoire de l'accusé.

***

Audience d'aujourd'hui :

Casanova Marie-Crunèse, ménagère, demeurant à Cognocoli-Monticchi, tentative d'assassinat et d'empoisonnement.

Ministère public.. M. Mancini.

Défenseur. Me de Montera junior.

L'audience commencera à 4 heures.

CIRNEA

Vendredi prochain, 15 mars, à 8 heures 30 du soir, au siège de la Cirnea, boulevard Paoli, 17 :

1. Conférence de M. René Sangy, sur les œuvres de notre compatriote, M. de Peretti della Rocca ;

2. Lecture par M. de Peretti della Rocca de diverses poésies extraites de ses œuvres.

Entrée gratuite.

Necrologie

MADAME MAROT-BALLERO

Nous avons reçu de Paris la triste nouvelle de la mort de Mme Henriette Marot, veuve du regretté M. Louis Marot, inspecteur d'académie à Paris, et sœur de notre très distingué confrère, M. Ballero, directeur des « Tablettes d'un Spectateur. »

Mme Marot venait de se relever d'une assez grave maladie, lorsqu'une rechute est survenue et l'a emportée en trois ou quatre jours. Elle avait habité assez longtemps notre ville où on n'a pas perdu le souvenir de sa rare distinction de manières, de la vivacité de son esprit et aussi du charme de sa beauté et de sa bonté.

Très éprouvée par la disparition du compagnon de sa vie, puis par celle de l'une de ses filles, elle s'était résignée, et trouvait dans son âme de chrétienne, forte et convaincue, le baume consolateur que la religion répand sur toutes les douleurs, même les plus aiguës, sur toutes les plaies, même les plus profondes.

Elle se retrouvera maintenant au milieu de ceux dont le souvenir ne l'avait jamais quittée.

Nous prions sa fille, M. Auguste Ballero et sa famille, Mme Lambruschini-Ballero de vouloir bien agréer l'expression de nos respectueuses et sincères condoléances.

***

M. LE CAPITAINE DAPELO

La population maritime de notre ville rendait hier les derniers devoirs à un brave marin, M. le capitaine André Dapelo, qui a succombé aux suites d'une douloureuse maladie, à l'âge de 57 ans.

D'une intrépidité peu commune et d'un sang-froid à toute épreuve, il avait en plus d'une circonstance donné des preuves de sa valeur professionnelle et de son courage. C'était aussi un époux tendre et un père dévoué, trop tôt ravi à l'affection des siens.

La confrérie de Saint-Erasme en habit de chœur précédait le cercueil, dont les coins du poêle étaient tenus par quatre procureurs de la dite confrérie.

L'absoute a été donnée à la chapelle des marins en présence de nombreux parents et amis.

Nous adressons à Mme Dapelo et à ses enfants, aux familles Dapelo, Bonelli, Bartoli, Olivieri, Benigni et Sanguinetti toutes nos condoléances.

Bulletin Financier

Paris, 9 mars 1907.

Le marché, sans affaires, reste calme. Notre Rente clôture à 95.20. Tous les Fonds Etrangers sont plus lourds, principalement l'Extérieure. Nos Sociétés de Crédit se retrouvent à peu près aux cours de la veille.

Dans le compartiment industriel, comme dans le groupe traction, c'est l'hésitation qui domine.

En Banque, l'obligation du Port de Bahia, à 464, regagnera bientôt la plus grande partie de son coupon. L'obligations du chemin de fer de Goyaz sont fermes à 441.50.

Le Laurium Grec cote 107.50. L'action Chenard-Walker progresse à 186. L'Orbe Rothschild est bien tenue à 33.50. La Librairie Ollendorff se retrouve à 122.50. La Canadian General Mining est calme à 88. Les Mines de Barytes Françaises sont en reprise à 180. L'action Houillères de San Martino a de bonnes demandes à 115 ; la quantité de charbon reconnue étant évaluée à 5 millions de tonnes et le bénéfice net par tonne estimé à 5 frs, le bénéfice total atteindrait donc 25 millions de francs. Les ingénieurs calculent qu'en deux années la production annuelle passera de 50.000 à 400.000 tonnes.

L'action Central Electrique du Nord est avantageuse à 118. Paris Auteuil est en bonne tendance à 293.50.

Rappelons qu'on peut souscrire chez tous les banquiers aux actions de 50 pesetas (prix d'émission 55 frs) des Mines de Cuivre de Nerva dont la notice complète a paru dans le bulletin annexe du " Journal Officiel " conformément à la loi du 30 janvier 1907.

Nos chemins de fer sont presque sans changements.

Petite Gazette

Variations Atmosphériques du 12 mars

Thermomètre — 7 heures du matin + 10° à midi + 12°3 à 6 heures du soir + 10°5
Maxima + 15°5 Minima + 5°5.
Baromètre — Hauteur du matin, 768 mm. à midi, 768 mm. 6 heures du soir, 767 mm.
Vent — Dans la matinée, N. E..
Dans l'après-midi, id.
Etat du ciel, couvert.
Pluviomètre, à 7 h. du matin : 8 mm.

***

Carnet mondain

Nous apprenons avec plaisir le prochain mariage de Mlle Thérèse Vittori, la très charmante fille de l'honorable maire de Porri, ancien géomètre en Indo-Chine, avec M. Eugène Novella, commis des postes et télégraphes à Saint Florent.

Toutes nos félicitations aux sympathiques fiancés et à leurs familles.

***

Au Port

Vap. « Marguerite Franchetti, cap. Cacciaioupi, de Marseille, 26 passagers pour Naples, diverses.

— Vap. « Marzocco, » cap. Pieve, de Marseille, diverses.

***

Nos bouchers

La police a verbalisé hier contre un boucher charcutier de notre ville qui transportait la viande qu'il livre à la consommation, sur des tombereaux non zinqués.

Nos Dépêches DU JOUR

BOURSE DE PARIS

	11 mars	12 mars
Rente 3 0/0 ancien	95.90	95 95
— 3 p. 0/0 nouvelle,	95.75	96 25

ex-coupon.

LA RETRAITE du colonel Leddet

Grenoble, 12 mars.

M. le colonel Leddet, commandant le 2e régiment d'artillerie, envoyé en disgrâce à Bastia, à la suite des incidents militaires de Grenoble, ne rejoindra pas son nouveau poste.

Cet officier supérieur vient d'adresser une demande de mise à la retraite au Ministre de la Guerre.

MUTINERIE MILITAIRE à Toulon

Un sergent hué
Punition des mutinés

Toulon, 12 mars.

Un grave incident vient de se produire à Toulon.

Un sergent du 111e de ligne, de planton à la porte du quartier, ayant voulu obliger des permissionnaires à se mettre en tenue régulière pour sortir en ville, fut sifflé et hué par de nombreux soldats.

Immédiatement averti, le colonel commandant le régiment, infligea de nombreuses punitions aux auteurs de cet acte d'indiscipline.

L'un d'entre eux, convaincu d'avoir donné le signal de la révolte, a été frappé d'une punition de 30 jours de prison par le général commandant la place de Toulon.

Conseil des Ministres

Paris, 12 mars.

Les ministres et sous-secrétaires d'Etat se sont réunis, ce matin, à 9 heures, à l'Elysée, sous la présidence de M. Fallières.

La mort de M. Casimir-Périer

M. Fallières annonce au Conseil la mort de M. Casimir-Périer. Le Conseil décide d'adresser des condoléances officielles à la famille, et de lui proposer des obsèques nationales.

Le rachat de l'Ouest

M. Barthou, ministre des Travaux publics, entretient le Conseil des résistances que rencontre au Sénat le projet de rachat des chemins de fer de l'Ouest.

A l'unanimité les ministres chargent leur collègue de poser à ce sujet la question de confiance, car le rachat de l'Ouest a été un des articles de la déclaration ministérielle.

Le repos hebdomadaire

M. Viviani, ministre du Travail, annonce qu'il se rendra demain devant la délégation des Gauches pour exposer les vues du gouvernement au sujet du repos hebdomadaire.

La croix d'un brave

M. le général Picquart, ministre de la Guerre, a soumis à la signature présidentielle un décret nommant chevalier de la Légion d'honneur le sous-lieutenant de réserve Cupillard, blessé grièvement en cherchant à désarmer un meurtrier à la butte Montmartre.

Affaires courantes

Le Conseil s'est enfin occupé de l'expédition des affaires courantes.

DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais*

00144

Mort de M. Casimir-Périer

La Catastrophe de l'IÉNA

MORT de M. Casimir-Perier

ancien
Président de la République

La maladie. — Les derniers Sacrements. — L'émotion à Paris.

Paris, 12 mars.

M. Jean-Paul-Pierre Casimir-Périer, ancien président de la République, est mort la nuit dernière à Paris, à l'âge de 69 ans.

M. Casimir-Périer, dont la santé était chancelante depuis quelque temps, a été emporté par une crise d'angine de poitrine.

Conscient de la gravité de son état et comprenant la mort prochaine, M. Casimir-Périer fit appeler à son chevet le curé de la paroisse de Chaillot, qui lui administra les derniers Sacrements, et l'assista dans sa courte agonie.

Aussitôt que la nouvelle de la mort du président Casimir-Périer a été connue, elle a causé dans tout Paris une très profonde émotion. Les journaux font paraître des éditions spéciales.

Une foule énorme et recueillie stationne devant la maison mortuaire. Les registres placés à la porte se couvrent rapidement de milliers de signatures. Toutes les personnalités parisiennes appartenant au monde politique, militaire et universitaire viennent successivement s'inscrire au domicile du défunt.

Les funérailles

M. Clémenceau, président du Conseil des ministres, s'est rendu dans la matinée auprès de Mme Casimir-Périer pour lui exprimer les condoléances du gouvernement. Il a offert à la veuve des obsèques nationales pour l'illustre citoyen que pleure le Pays.

La famille, tout en exprimant ses remerciements pour la délicate attention du gouvernement, a déclaré ne pouvoir accepter des funérailles solennelles. Le défunt a, en effet, manifesté la suprême volonté d'être enterré très simplement, dans son pays natal, sans aucune cérémonie officielle à Paris.

Le cercueil sera donc transporté à Nogent-sur-Seine, où auront lieu le service religieux et l'inhumation. Il n'y aura aucun discours ; aucune cocarde, ni gerbe de fleurs n'ornera la bière. Les honneurs militaires ne seront pas rendus au Grand'Croix de la Légion d'honneur.

Les Condoléances de MM. Fallières et Loubet

M. Emile Loubet, ancien président de la République, s'est rendu au domicile de son illustre prédécesseur, et très ému, s'est profondément incliné devant le corps.

Un officier de la maison militaire du Président de la République, s'est également rendu auprès de Mme Casimir-Périer pour présenter à la famille les condoléances du Chef de l'Etat.

M. Fallières s'est rendu, d'ailleurs lui-même dans la journée, à la maison mortuaire pour témoigner de ses regrets à la veuve de son prédécesseur.

LE PARLEMENT

Chambre des Députés

Présidence de M. BRISSON

La séance est ouverte à 2 heures.

L'un des secrétaires donne lecture du procès-verbal de la dernière séance, qui est adopté.

La Mort de M. CASIMIR-PÉRIER

Au début de la séance, M. Brisson annonce à ses collègues la mort de M. Casimir-Périer, ancien président de la République.

« Casimir-Périer, dit-il, fut grandement honoré, dès le début de sa vie, par sa belle conduite dans les combats sous les murs de Paris.

» Nous la fin de son existence, après avoir atteint la plus haute magistrature de la République, il se consacra tout entier à des œuvres utiles et fécondes.

» La Chambre voudra bien lever sa séance en signe de deuil. »

(Assentiment général).

La séance est levée et renvoyée à jeudi.

SÉNAT

Présidence de M. ANTONIN DUBOST

La séance est ouverte à 3 heures.

L'un des secrétaires donne lecture du procès-verbal de la dernière séance, qui est adopté.

La Mort de M. CASIMIR-PÉRIER

M. Antonin Dubost, en prenant place au fauteuil, annonce au Sénat, le deuil cruel qui vient de frapper la France.

« Le Sénat, dit-il, voudra s'associer à l'émotion douloureuse produite par la disparition d'un homme qui a joué un si grand rôle dans notre histoire politique et qui continuait à mettre au service du pays, ses hautes qualités : l'honneur, le courage et l'intelligence.

« Nul ne fut plus digne que l'illustre défunt des hommages de la France, de la République et de la Démocratie.

(Applaudissements sur tous les bancs).

La séance est ensuite levée en signe de deuil.

A PARIS

Nouvelle Grève des Electriciens

Paris, 12 mars.

Les menaces des ouvriers électriciens qui, on reprenant avant-hier le travail, ont affirmé qu'ils le quitteraient à nouveau dans un bref délai, sont sur le point de se réaliser.

« L'Intransigeant » prétend que la nouvelle grève éclatera dans quelques jours.

Horrible Sinistre

EXPLOSION du Cuirassé « IENA » *A TOULON*

400 Victimes

Toulon, 11 h. m.

Une horrible catastrophe vient de plonger la ville de Toulon dans la lation et le deuil.

Le nouveau cuirassé « Iéna, » portant pavillon du contre-amiral Monceron, a sauté.

Une explosion de torpilles à air comprimé a mis le feu aux approvisionnements de poudres du cuirassé « Iéna, » de l'escadre active de la Méditerranée. Le navire a sauté par l'arrière.

Tous les officiers et les hommes de l'équipage étaient à bord ; on parle de 400 victimes.

EFFROYABLES DÉTAILS

Explosions successives. — Les fils électriques s'enflamment. — Les bassins de Missiessy détruits. — Débris humains projetés à à plus de 500 mètres. — Affolement général.

Toulon, 3 h. s.

La catastrophe de « l'Iéna » constitue le plus effroyable des désastres que notre marine de guerre ait eu à enregistrer depuis fort longtemps.

Les explosions à bord de « l'Iéna » se succèdent à tous instants. Les vitres de tous les ateliers environnants les bassins de Missiessy, où se trouvait le cuirassé, voient en éclats. Les fils électriques s'enflamment et se fondent en quelques secondes.

Les bassins ont subi de très graves dégâts ; des craquements, suivis d'écroulements, se produisent.

Les débris humains sont projetés dans un rayon de 500 mètres ; on assiste à un spectacle terrifiant ; des cadavres sont lancés avec violence dans l'air et s'émiettent avant de tomber.

La population de Toulon est sous le coup d'une consternation sans bornes. Dans l'arsenal règne un véritable affolement. On voit fuir des individus la face noircie, les yeux hagards, faisant des gestes désordonnés.

On craint que de nouvelles explosions ne se produisent, car les soutes de « l'Iéna » étant pleines de poudre, l'incendie gagne du terrain, et ne peut encore être utilement combattu. Il est à redouter que d'autres navires, se trouvant au bassin, ne soient endommagés.

Le contre-amiral Monceron blessé

Toulon, 8 h. s.

Le contre-amiral Monceron, dont « l'Iéna » porte le pavillon, se trouvait à bord au moment de l'explosion. Il a été grièvement blessé.

Au Palais Bourbon

Déclarations de l'amiral Bienaimé

400 Victimes
Les causes du sinistre

Paris, 6 h. 10.

Lorsque la nouvelle de l'effroyable catastrophe de Toulon est parvenue au palais Bourbon la séance avait déjà été levée. De nombreux députés se trouvaient néanmoins dans les couloirs.

L'amiral Bienaimé, qui s'est immédiatement rendu au ministère de la Marine, est très entouré. Le député du 2e arrondissement déclare qu'au ministère on lui a dit que l'explosion de « l'Iéna » avait causé la mort de 400 marins environ.

L'amiral a ajouté, qu'à son avis, l'explosion est due à la combustion spontanée des poudres qui se désagrègent et s'altèrent au bout d'un certain temps.

Il y avait à bord 125 tonnes de poudre.

Au Sénat

M. Monis, sénateur de la Gironde, a informé par lettre M. Thomson, ministre de la Marine, qu'il l'interpellerait au sujet de la catastrophe de « l'Iéna. »

M. Monis, qui déjà avait vivement pris à partie le Ministre de la Marine, au cours de la discussion de sa précédente interpellation sur les nouveaux cuirassés, a déclaré à plusieurs de ses amis politiques que M. Thomson doit supporter une grosse part de responsabilité.

Il a fait remarquer que cette catastrophe vient après une longue série d'accidents, qui auraient dû attirer l'attention du Gouvernement.

Les partisans de M. Combes espèrent que l'intervention de leur ami Monis, amènera la chute du Cabinet.

Au Ministère

L'immersion du Navire. 300 morts, — 300 blessés.

Paris, 6 h. 30.

Au Ministère de la Marine les nouvelles les plus contradictoires sont données. Tantôt on annonce qu'il n'y a eu que 300 victimes ; tantôt on reconnaît qu'il y a eu 300 morts et autant de blessés, dont beaucoup très grièvement.

L'équipage de « l'Iéna » se composait de 634 hommes qui, tous ou peu s'en faut, se trouvaient à bord.

Le récit du timonier Giudicelli

Toulon, 7 h. 20.

Le maître-timonier Giudicelli, heureusement échappé au désastre, raconte que lorsque la première explosion eut lieu un grand nombre de matelots étaient réunis au poste des aspirants. L'aspirant Carlini leur faisait une conférence historique sur Henri IV.

L'aspirant Carlini

On ignore encore quel a été le sort du jeune aspirant, qui était sorti cette année de l'Ecole avec le n° 1.

Le *SUFFREN* menacé

Toulon, 7 h. 40.

On conçoit de très graves craintes pour le « Suffren » qui se trouve lui aussi au bassin. On redoute que l'incendie ne gagne ce cuirassé.

Déjà plusieurs ateliers de l'Arsenal ont commencé à prendre feu.

On espère néanmoins arriver à éteindre rapidement ces incendies partiels.

Le chauffeur Rossi

Parmi les blessés figure le chauffeur breveté Rossi.

DERNIÈRE HEURE

LES VICTIMES

Toulon, 9 h. 2 m.

D'après les renseignements fournis par la Préfecture maritime, le chiffre des victimes serait en réalité moindre que celui prématurément annoncé. Le chiffre exact demeure néanmoins encore inconnu, et ne sera dévoilé que dans quelques jours.

La Variole noire

Un cas à Paris

Paris, 12 mars.

« L'Intransigeant » annonce qu'un cas de variole noire, suivi de mort, a été constaté hier à Paris. La victime serait un concierge du boulevard Latour-Maubourg.

EN RUSSIE

LA RÉVOLUTION

A St-PETERSBOURG

La prochaine dissolution de la Douma

Paris, 12 mars.

Plusieurs journaux publient des correspondances de Russie disant que la Douma ne tardera pas à être dissoute.

Le gouvernement russe serait décidé à obtenir la majorité par tous les moyens.

L'écrasement de la Révolution

Saint-Pétersbourg, 12 mars.

On prétend, dans les milieux révolutionnaires, que des ordres très sévères et aussi très détaillés auraient été envoyés aux généraux, commandants de corps d'armée pour préparer une répression sévère des menées socialistes et anarchistes.

L'écrasement de la révolution par la force va être tenté.

LODZ

La Famine

Saint-Pétersbourg, 12 mars.

Une effroyable famine décime la ville. Les ouvriers affamés encombrent les hôpitaux qui regorgent de monde. De nombreux misérables tombent d'inanition dans les rues.

La Société des ambulances essaye de multiplier ses efforts pour soulager le plus grand nombre possible d'affamés.

AVIS DE MESSE

Une messe de sortie de deuil sera célébrée, jeudi, 14 mars, à 7 heures du matin, en la paroisse Saint-Jean, pour le repos de l'âme de

M. Alexis RENARD

TRIBUNAL DE COMMERCE de Bastia

Faillite Jean-Baptiste Forcioli

Par jugement en date du huit mars, enregistré, le Tribunal de Commerce de Bastia a reporté au premier avril mil neuf cent deux l'époque de la cessation des paiements du dit Forcioli Jean Baptiste.

Pour extrait délivré en exécution des articles 442 et 580 du Code de Commerce.

Bastia, le 12 mars 1907.

Le Greffier,
A. CIPRIANI.

Ouvriers terrassiers et journaliers

nationalité italienne et espagnole sont demandés.

Travail assuré bien payé. Avance du passage. S'adresser à M. L. Destelan, 30, rue de la République, Marseille.

ANCIEN CABINET PRADIÈRE

PIERRE SABATÉ

Chirurgien-Dentiste

Ex Lycée

BUGGESSERIE

DENTS & DENTIERS

(Système perfectionné)

OBTURATION

& EXTRACTION DES DENTS

sans douleur

Bd Paoli, 15, au 1er

Maison Benedetti

M. P. SABATÉ a l'honneur de prévenir ses nombreux clientèle, d'avoir à se mettre en garde contre certains charlatans ambulants — se disant chirurgiens-dentistes — qui n'ont pour le droit d'exercer la profession et qui exploitent des ventouses anatomiques à la cécité pour la fabrication de fausse articulation.

Le Directeur-Gérant,
J.-B. OLLAGNIER.

Bastia, Imprimerie Ollagnier.

OUTILS pour AMATEURS INDUSTRIELS MENUISIERS, TAPISSIERS et DÉCORATEURS

TOURS, Pyrogravure, Machines à coudre, Machines à bois, Machines à percer, Machines à scier, Machines à tailler, Machines à polir, Machines à meuler, Machines à affûter, Machines à aiguiser, Machines à tailler les dents, Machines à tailler les engrenages, Machines à tailler les vis, Machines à tailler les écrous, Machines à tailler les boulons, Machines à tailler les rivets, Machines à tailler les goupilles, Machines à tailler les clavettes, Machines à tailler les ressorts, Machines à tailler les chaînes, Machines à tailler les courroies, Machines à tailler les poulies, Machines à tailler les engrenages, Machines à tailler les vis, Machines à tailler les écrous, Machines à tailler les boulons, Machines à tailler les rivets, Machines à tailler les goupilles, Machines à tailler les clavettes, Machines à tailler les ressorts, Machines à tailler les chaînes, Machines à tailler les courroies, Machines à tailler les poulies

LE

Salon de la Mode

TOUS LES SAMEDIS

Le plus élégant et le plus pratique des Journaux de Modes

PREMIÈRE ÉDITION
avec gravures coloriées

Un An..... 14 fr. — Six Mois. 7 fr. 50

Le N° : 25 centimes

SECONDE ÉDITION
avec 48 gravures coloriées

Un An..... 22 fr. — Six Mois. 11 fr. 50

Le N° : 50 centimes

SPÉCIMENS GRATIS

Etablissements E. Henry PETIT, Editeur
7, rue des Petits-Champs, PARIS

Cordonnerie Modèle

Bastia, 33, Boulevard Paoli, 33, Bastia

EUGÈNE PERICCHI, propriétaire

Automne-Hiver 1906-1907

Chaussures en tous genres
pour Dames, Hommes, Fillettes et Enfants
Grand choix de chaussures fourrées de tous modèles
Assortiment complet de pantoufles

Prix très réduits

Rayon spécial de chaussures de luxe en chevreau glacé, Box-calf et mégis fabriquées exclusivement pour la maison et qui seront vendues à des prix de bon marché inconnus jusqu'à ce jour.

M. Eugène PERICCHI a l'honneur de prier sa nombreuse clientèle et le public en général de s'assurer par une visite à son magasin du soigné de tous ses articles et de la modicité des prix établis.

La Maison se charge des réparations

MARBRERIE

Cheminées de tous styles **Marbres pour meubles**

Entreprise de tous travaux d'Art et de Commerce en marbres, granits, porphyres, syénites et pierres de Corse et de toute provenance.

Exploitation de la pierre de Sisco (dite cipolline), incomparable pour tombeaux et tous travaux pour bâtiments

Dépôt de dalles, marches, éviers en pierre de Brando, de carrières si puissantes de la Maison.

Seule Maison récompensée
aux Expositions mondiales de Paris 1855, 1867, 1878, 1900 et de Milan 1906
A BASTIA LA PLUS HAUTE RÉCOMPENSE
Grand diplôme d'honneur

JOSEPH LUCIANI

Bastia, Boulevard Paoli, 33, et Sisco-Marine (Cap-Corse)

Travaux d'arts dirigés par R. LUCIANI, élève de l'Ecole des Beaux-Arts de Carrare (Italie).

Dessins et Devis sur commande

PLATRE DE PARIS

Appareils fumivores,
Chassis pour cheminées en tôle et cuivre,
Ventilateurs,
Appareils inodores pour garde-robes
Adresser commandes soit à Bastia, soit à Sisco

PRIX TRÈS MODÉRÉS

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et La-farge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques ciment. — Briques pleines et rondes. — Carreaux. — Tomettes. — Tuyaux en poterie et en grès.

FERS A PLANCHER I

Fers en barres: Plats, Ronds, Carrés, T'il de fer, Rosaces ou tôlerie.

TUYAUX EN FONTE, EN GROS

Appareils Sanitaires

Charles CLÉMENT & Cie

Entrepôts aux Magasins Généraux & Boulevard de Cardo, 1

PHOTOGRAPHIE POUR TOUS

J. MORETTI

CORTE (Corse)

Grande collection de cartes postales

illustrées du pays, 700 modèles
1.700.000 cartes postales en magasin
VENTE EN GROS ET AU DÉTAIL

Agrandissements inaltérables de toutes dimensions, en noir et en couleurs.

ABSINTHE

Edouard Pernod

La meilleure de toutes

Maison à Couvet (Suisse)
et Pontarlier (Doubs)

FONDÉE EN 1827

Consommateurs ! Demandez donc partout

Un « Edouard Pernod »

Dépôt pour toute la Corse :
L.-N. MATTEI et Cie Bastia, Ajaccio, Corte

L'Art de Gagner de l'Argent à la Bourse

25 ans de succès, a valu à l'Auteur les félicitations des Financiers les plus distingués. — Envoi Gratis. — GAILLARD, 5, rue Feydeau, Paris.

GRANDE TEINTURERIE-BLANCHISSERIE

DE LA MÉDITERRANÉE

MAISON FONDÉE EN 1871 — MAISON FONDÉE EN 1871

H. Fraissinet & Cie

Société en Commandite par Actions - Capital: 500.000 Francs

Siège Social, Usines & Bureaux
MARSEILLE - Chemin de Saint-Jean-du-Désert - MARSEILLE

La Maison a l'honneur d'informer le Public Bastiais qu'elle vient de créer, à Bastia, un dépôt-succursale qui s'occupera de recevoir les effets confiés par les clients, de les expédier à l'usine et de les rendre franco à domicile, dans un délai de huit jours.

Notre Usine, qui occupe environ 200 personnes, placées sous notre surveillance, nous permet, par son installation toute moderne, d'exécuter les travaux les plus minutieux. L'importance qu'a prise notre Maison, n'est dûe qu'à la bonne et prompte exécution apportée dans les travaux qui nous sont confiés.

Nous faisons la teinture, le nettoyage et l'apprêt de tout ce qui concerne le vêtement et l'ameublement, par des procédés spéciaux qui nous sont exclusifs.

TEINTURES EN TOUTES TEINTES

Nettoyage de Vêtements pour Dames, Civils & Militaires

Aucun vêtement ne sera ni décousu, ni défermé, et sera livré avec un fini irréprochable et à des prix défiant toute concurrence.

Des Catalogues illustrés sont à la disposition des Clients au Dépôt :

Chez M. SAUVEUR AYMO, TISSUS
BASTIA — 17, BOULEVARD PAOLI 17, — BASTIA

Aux tempéraments délicats offrez un

VIN DU CAP CORSE

à base de Quinquina

de la Maison L.-N. MATTEI, & Cie — BASTIA (Corse)

Apéritif Tonique Fortifiant

Ce vin que nous offrons avec confiance aux Consommateurs diffère complètement de tous ceux connus à ce jour; d'un goût agréable au palais, il est à la fois tonique et apéritif.

Pris avant les repas, il excite l'appétit, pris après il active et facilite la digestion.

Demandez dans tous les bons Etablissements un Vin du Cap Mattei

TRENTE-DEUXIEME ANNÉE — N. 73 — JEUDI 14 MARS 1907

00145

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL — QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
J.-B. OLLAGNIER, Directeur

Les abonnements sont payables d'avance et reçus aux Bureaux du Journal.
Une séance, 1 f. — Semaine (3e page), 0.75 — Trimestre, 6.30 — Judiciaire 0.25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

Union postale, en ajoutant l'taire le port en sus.

Rien ne s'expédie pas des manuscrits déposés.

LA MORT DE M. CASIMIR-PÉRIER

LA CATASTROPHE DE L'*IÉNA*

LE CALENDRIER

Fête d'Aujourd'hui : Sainte Mathilde.
Soleil : (heure nationale)
Lever, 5 h 48 m — Coucher, 5 h 35 s.
Premier quart., le 21 — Pleine Lune, le 29
Fête de Demain Précieux Sang.

13 MARS

M. CASIMIR PÉRIER

La France vient de perdre un de ses enfants les plus illustres : Jean Casimir-Périer, ancien président de la République, est mort.

L'histoire impartiale ne sera pas sévère pour M. Casimir-Périer. Elle ne ratifiera pas les jugements partiaux portés, à une heure de crise nationale, par la presse réactionnaire, radicale et socialiste, contre le président démissionnaire. Elle ne consacrera pas la formule de la *Libre Parole* : « Le franc-tireur de Bagneux n'est en somme qu'un franc-fileur », formule qui fit fortune à l'époque ; elle se gardera aussi des exagérations des journaux de gauche flétrissant la trahison du Chef de l'Etat.

Peut-être, pourra-t-elle reprocher à Casimir-Périer son manque d'énergie et de fermeté ; elle devra cependant reconnaître qu'en se démettant de ses hautes fonctions, il agit en honnête homme, en citoyen scrupuleux, qui ne voulut pas s'imposer au Pays par la force, par la violence.

Depuis la retraite de Casimir-Périer douze années se sont écoulées. Aujourd'hui, plus qu'alors, « se poursuit la campagne de diffamations et d'injures contre l'Armée, la Magistrature, le Parlement, le Chef irresponsable de l'Etat ; et cette liberté de souffler les haines sociales continue à être appelée la liberté de penser ». Néanmoins, l'opinion publique est revenue à des sentiments plus équitables envers l'homme d'Etat qu'elle a insulté et bafoué.

Dans sa paisible mais active retraite, Casimir-Périer n'aura pas eu la satisfaction de voir se réaliser le plus cher de ses rêves : la revision de la Constitution, l'augmentation ou mieux la création du pouvoir personnel du Président de la République ; mais du moins il aura eu la douce consolation d'assister à l'apaisement de la tempête furibonde élevée, en janvier 1895, autour de son nom. Il aura vécu ses dernières années au milieu d'une atmosphère de chaude sympathie, de respectueuse vénération.

Le Pays entier s'associe au deuil qui frappe une des plus nobles familles de France. Il ratifie, dans un élan unanime, le juste tribut d'éloges rendu par les présidents de la Chambre et du Sénat, à un grand citoyen, à un parfait honnête homme.

L. M.

***

Voici quelques notes biographiques sur la vie, si bien remplie, de l'ancien président de la République :

M. Jean-Paul-Pierre Périer, petit-fils de Casimir Perier, ministre de Louis-Philippe, et fils d'Auguste Casimir Périer, sénateur inamovible, naquit à Paris le 8 novembre 1847. Il fut autorisé, par le même décret que son père, en 1874, à modifier son nom patronymique, fit de fortes études littéraires et historiques et se fit recevoir licencié ès-lettres. Lors de la guerre franco-prussienne, il entra dans les mobiles de l'Aube qui furent appelés à Paris, et mérita, par sa conduite pendant le siège, d'être cité à l'ordre du jour et décoré de la Légion d'honneur.

Du mois d'octobre 1871 au mois de février 1872, il fut, au Ministère de l'Intérieur, chef du cabinet de son père, qui, pour lui ouvrir la carrière politique, donna sa démission de conseiller général de l'Aube, en 1874, et le présenta aux électeurs de Nogent sur-Seine, sous le patronage de tous les souvenirs de sa famille ; il fut élu, sans concurrent, le 18 juillet, par 1.907 voix sur 2 017 votants. La même année, M. Jean Casimir Périer faisait, dans son département, une vive campagne électorale en faveur de la candidature républicaine du général Saussier, contre celle de l'ancien député bonapartiste, M. Argence.

Aux élections générales du 20 février 1876, pour la nouvelle Chambre des députés, il se porta candidat, dans l'arrondissement de Nogent-sur-Seine, avec une profession de foi résolument républicaine, et fut élu, encore sans concurrent, par 6.980 voix. Il s'inscrivit aux deux réunions du Centre gauche et de la Gauche républicaine. Il vota constamment avec la majorité formée par ces groupes et, après l'acte du 16 mai 1877, fut un des 363 qui refusèrent un vote de confiance au ministère de Broglie. Aux élections qui suivirent la dissolution il fut réélu par 6 515 voix contre 3.400 obtenues par le candidat bonapartiste, M. Walkenaer.

Lors de la formation du cabinet républicain du 14 décembre il fut appelé au poste de sous-secrétaire d'Etat au département de l'instruction publique, des Cultes et des Beaux-Arts dont M. Bardoux était nommé ministre ; il le conserva jusqu'à la retraite du cabinet Dufaure (31 janvier 1879). Trois mois plus tard, M. Casimir-Perier passait du Centre gauche au groupe de la Gauche républicaine.

Réélu, le 21 août 1881, dans l'arrondissement de Nogent-sur-Seine, par 6.756 voix contre 1.954 données au candidat de l'extrême gauche, M. J. Casimir-Périer se fit inscrire au groupe de l'Union républicaine. A la suite de l'adoption par la Chambre de la proposition de loi excluant des fonctions publiques les membres des familles qui ont régné en France, il donna sa démission de député, le 1er février 1883, ne pouvant concilier des devoirs de famille avec la conduite que lui dictaient sa conscience et ses sentiments républicains. Après quelques hésitations il accepta une nouvelle candidature et fut reélu, le 18 mars suivant, par 5.263 voix, contre 3.507 données à un autre candidat républicain.

M. CASIMIR-PÉRIER

Le 17 octobre 1883, il fut nommé sous-secrétaire d'Etat au Ministère de la Guerre où il resta jusqu'à la démission du ministre, le général Campenon, le 9 janvier 1885. Porté sur la liste républicaine opportuniste du département de l'Aube, aux élections du 4 octobre 1885, il réunit, au premier tour de scrutin, 34.805 voix sur 62.933 votants, et fut élu, le 18 octobre suivant, au scrutin de ballottage, le premier sur quatre, par 41.836 voix sur 65.785 votants. Aux élections générales du 22 septembre 1889, faites au scrutin d'arrondissement, M. J. Casimir-Périer déclara sa candidature dans la circonscription de Nogent-sur-Seine, où il fut élu, au premier tour, par 5.021 voix contre 3.741 données à un concurrent radical, M. Charounat, et 736 à M. Conil, conservateur. Dans ces diverses législatures, M. J. Casimir-Périer, conservant toute son influence personnelle sur la majorité républicaine, a été élu vice-président de la Chambre et président de la Commission du budget en 1890.

Réélu à une très forte majorité au renouvellement de 1893, M. Casimir-Périer fut élu président de la Chambre des députés en remplacement de M. Floquet. — Il dirigeait les débats du Palais-Bourbon lorsque le 21 juin 1894, il fut proclamé par le Congrès Président de la République, en remplacement du regretté président Carnot. — Il était élu au 1er tour par 451 voix contre 195 à M. Brisson.

A la suite d'incidents parlementaires, qui amenèrent la démission du Cabinet Dupuy, M. Casimir-Périer se démet de ses hautes fonctions le 16 janvier 1895.

Depuis, l'ex-président vivait dans la retraite à Nogent sur-Seine ou à Paris, s'occupant d'œuvres de philanthropie.

***

Nous reproduisons, à titre documentaire, le message envoyé au Parlement par M. Casimir-Périer, lorsqu'il se démit de la Présidence de la République :

Messieurs les Sénateurs,
Messieurs les Députés,

Je ne me suis jamais dissimulé les difficultés de la tâche que l'Assemblée nationale m'a imposée, je l'ai avais prévues. Si on ne refuse pas un poste au moment de danger, on ne conserve ses dignités qu'avec la conviction de servir son pays. La présidence de la République, dépourvue de moyens d'action et de contrôle, ne peut puiser que dans la confiance de la nation la force morale sans laquelle elle n'est rien. Ce n'est ni du bon sens, ni de la justice de la France que je doute ; mais en n'a réussi à égarer l'opinion publique.

Plus de vingt années de luttes pour la même cause, plus de vingt années d'attachement à la République, de dévouement à la démocratie, n'ont suffi ni à convaincre tous les républicains de la sincérité et de l'ardeur de ma foi politique, ni à désarmer des adversaires qui croient ou affectent de croire que je me ferai l'instrument de leurs passions et de leurs espérances.

Depuis six ans on ne pourrait une campagne de diffamation et d'injures contre l'armée, la magistrature, le Parlement, le chef irresponsable de l'Etat ; et cette liberté de souffler les haines sociales continue à être appelée la liberté de penser.

Le respect et l'ambition que j'ai pour mon pays ne me permettent pas d'admettre qu'on puisse insulter, chaque jour, les meilleurs serviteurs de la patrie et celui qui la représente aux yeux de l'étranger. Je ne me résigne pas à comparer la poids des responsabilités morales qui pèsent sur moi et l'impuissance à laquelle je suis condamné.

Peut-être me comprendra-t-on si j'affirme que les institutions constitutionnelles ne peuvent faire taire les exigences de la conscience politique. Peut-être en me démettant de mes fonctions aurai-je trouvé leur devoir à ceux qui ont le souci de la dignité du pouvoir et du bon renom de la France dans le monde.

Inversement fidèle à moi même, je demeure convaincu que les réformes ne se feront qu'avec le concours actif d'un gouvernement résolu à assurer le respect des lois, à se faire obéir de ses subordonnés et à les grouper tous dans une action commune pour une œuvre commune. J'ai fait, malgré les tristesses de l'heure présente, dans un avenir de progrès et de justice sociale. Je dépose sur le bureau du Sénat et de la Chambre des députés ma démission des fonctions de président de la République française.

CASIMIR PÉRIER.

Ce que disent les Journaux

Le Soleil

M. Bonnoulaine :

« Les dernières promotions militaires semblent indiquer que le ministre de la Guerre est pressé de payer ses dettes et de plaire aux amis ; il est certain que s'il n'était plus à la rue Saint-Dominique, son successeur n'aurait pas gâché le général Percin et son collègue le colonel Serrail. La presse n'est heureusement occupée de ces deux officiers, de ne jouissent pas d'un grand crédit dans l'armée et l'imagine que ceux auxquels ils auront désormais à devoir de commander, n'en recevront aucune satisfaction. Je ne rechercha pas quelle fut leur attitude au cours du procès Dreyfus, il est mémoire que l'on doit récompenser tous ceux qui se sont entremis pour réhabiliter le condamné de Rennes, l'ont attribuer à d'autres choses le peu de sympathie que témoignaient les autres officiers aux deux protégés du général Picquart ».

L'Echo de Paris

Sur la grève des électriciens :

« M. Jaurès trouve surprenant, et il se propose de le dire aujourd'hui à la Chambre, que l'on ait songé pour cela à lancer la grève à mettre la troupe à la disposition d'une industrie privée. Il serait temps cependant de ne plus se payer de phrases et de cesser de jouer sur les mots. Ce n'est pas au service des industriels que le gouvernement envoyait ses soldats, c'est au service du public, dont il a mission d'assurer par tous les moyens en son pouvoir la vie économique et sociale, pour qui la

lumière, l'énergie sont d'indispensables éléments. Il s'agit de savoir si, à côté du droit de se mettre en grève, que l'on se montre si soucieux de sauvegarder, il n'y a pas eu droit également responsable qui a pour nous le droit de travailler en sécurité et de vivre tranquilles ».

L'Action

M. H. Bivergier :

« Si les bourgeois parisiens eurent eu vent de nos conditions du travail à Paris, ils auraient approuvé les revendications des travailleurs de l'électricité, lesquels n'avaient comme toute rien que de raisonnable. En cette circonstance, le préfet de la Seine a les plus grandes responsabilités. S'il avait tenu dès le début le langage qu'il fut obligé de tenir avantier, s'il avait garanti aux électriciens un contrat de travail honorable dans le nouveau régime; si, en un mot, M. de Selves avait enlevé sa manche, nous n'aurions pas eu besoin d'allumer nos bougies. Mais voilà : M. de Selves est un gentilhomme de la noblesse républicaine; on préférera lui un devenu un privilège, quelque chose comme un duché ou un marquisat d'ancien régime, alors fions-nous à demander de pouvoir à ces besoins qui s'appellent les ouvriers syndiqués ».

Le Radical

Sur la lutte sanguinolente :

« La vérité est qu'on lutterait avec efficacité contre les progrès de l'alcoolisme, d'une manière générale, on améliorerait le sol et social, en restreignant les causes de la misère. Bien coup de malheureux boivent-ils « existes », comme ont dit fatalistement, parce qu'ils n'ont pas de quoi manger. C'est un côté de la question qu'il est probable pas encore aperçu les ouvriers ces deux Chambon. Il importe de le leur signaler ».

COUR D'ASSISES

Présidence de M. GAVINI, *conseiller*

Audience du 13 mars 1907

Tentative d'assassinat et d'empoisonnement

C'est un cas pathologique qui est soumis aujourd'hui à l'appréciation du jury. L'accusée Marie-Grazielle Casanova est-elle coupable d'avoir volontairement : 1° tenté d'assassiner, son enfant nouveau né le 20 octobre 906, 2° empoisonné ce même enfant le 20 octobre ? ou bien cette mère indigne est-elle une hystérique irresponsable, ou jouit-elle d'une responsabilité très atténuée ?

Les faits de la cause sont exposés comme suit par l'acte d'accusation.

Acte d'accusation

Le 20 octobre 1906, vers 5 heures du soir, divers habitants du hameau de Letavano, commune de Cognocoli-Monticli, entendirent, en revenant des champs, des cris plaintifs partant du fond d'un ravin situé à 300 mètres environ du hameau. Ils ne tardèrent pas à découvrir dans un fourré le nommée Casanova Cimèse, qui, venant de mettre au monde un enfant du sexe féminin, le tenait plongée dans l'eau du ruisseau, son genou appuyé sur le dos. A leur vue, elle s'écria : « Laissez-moi, je veux la tuer ! » et ce ne fut qu'avec difficulté qu'ils réussit à arracher à la mère dénaturée l'enfant qu'elle tenait fortement entre les jambes pour l'étouffer. La nommée Lucciani Caroline nous le cordon ombilical qui avait déjà été coupé. L'enfant, né à terme et bien constituée fut recueillie par la dame Alfatti Cimèse qui la confia le lendemain à Rose Luccioni, cousine germaine de la femme Casanova.

Le 31 octobre suivant, Casanova Cimèse se rendit au domicile de cette dernière et demanda à donner le sein à son enfant. Rose Luccioni finit par céder à ses instances et Casanova Cimèse ayant placé son enfant à la mamelle, elle s'associr près de la cheminée. La mère donna successivement les deux seins à l'enfant, mais celle-ci ne tarda pas à cesser de téter. Rose Luccioni la reprit vivement dans ses bras et ayant vainement tenté de l'endormir dans le berceau, la déshabilla et put constater qu'elle avait les membres crispés et les chairs maculées de taches bleues. L'enfant expirait dans le soirée, et les gendarmes arrivant quelques instants après, constatèrent que les ongles étaient devenus noirs.

Ce décès subit et les circonstances qui l'avaient accompagné comme celles qui avaient accompagné la naissance de l'enfant firent naître des soupçons et la rumeur publique accusa la mère d'avoir empoisonné son enfant. Celle-ci après avoir fait des aveux partiels à la gendarmerie, a tout nié au cours de l'instruction. Mais les viscères de la victime ont été soumis à une analyse qui ne laissa subsister aucun doute sur la culpabilité de la femme Casanova. L'homme de l'art a constaté que les organes remis à son examen renfermaient de l'arsenic en quantité notable et non normale.

***

M. Mancini, substitut du Procureur général, occupe le siège de l'accusation. Me H. de Montera junior est assis au banc de la défense

Interrogatoire

La femme Casanova se borne à nier les faits qui lui sont imputés. Elle n'a jamais avoué aux jours de son enfant, qu'on aurait dû lui laisser. Peut-être alors ne serait-il pas mort. Jamais elle n'a fait d'aveux aux gendarmes.

Audition des Témoins

Huit témoins sont assignés dans cette affaire. M. le Dr Vincenti conclut à l'empoisonnement sur l'analyse des viscères a démontré la présence d'une quantité anormale d'arsenic. — L'accusée n'est pas complètement responsable.

Les autres témoins précisent les diverses circonstances qui constituent les deux crimes. Le gendarme Santucci affirme que l'accusée lui a fait des aveux le soir de son arrestation.

Après l'audition des témoins, Me H. de Montera junior dépose des conclusions écrites tendant à ce que la Cour déclare que l'accusée étant en état de démence, il n'y a pas lieu de la juger mais simplement de la renvoyer aux autorités administratives qui prendront contre elle les mesures nécessaires.

La Cour rend un arrêt repoussant les conclusions de la défense.

Verdict

Le jury acquitte Casanova Cimèse du crime d'empoisonnement, mais la retient coupable du crime de meurtre de sont enfant nouveau-né. En conséquence la Cour la condamne à quatre ans d'emprisonnement.

***

L'abondance des matières nous oblige à renvoyer à demain la fin des débats.

***

Audience d'aujourd'hui :

Luca Noël, berger, demeurant à Canavaggia, meurtre.

Ministère public, M. Angeli, avocat général.

Défenseur, Me de Carafa.

L'explosion de l'« Iéna »

L'émotion à Bastia

La nouvelle de la terrible catastrophe de l'*Iéna* a produit dans notre ville la plus profonde émotion.

L'équipage de ce cuirassé comptait un certain nombre de nos compatriotes, la plupart de Bastia et du Cap.

Le jeune aspirant Carlini est sauvé; il est né à Ersa. Son père est un ancien capitaine au long-cours; il est accosier à Marseille de la Compagnie Transatlantique.

M. le commissaire de 1re classe Brisset ne trouvait retenu à terre pour son service. au moment de la catastrophe.

On est encore sans nouvelles du jeune Jacques de Bonavita, timonier, fils de M. l'avocat de Bonavita.

Son père est parti hier soir pour Toulon par la voie de Calvi.

De nombreux télégrammes ont été envoyés à Toulon par les parents des marins de l'*Iéna*, mais les réponses ne sont pas encore parvenues ou du moins ne l'étaient pas encore assez tard dans la soirée.

Le cuirassé *Iéna*

Le cuirassé d'escadre *Iéna*, qui a été construit à Brest, avait été lancé en 1898, et n'avait été terminé qu'en avril 1902.

Au mois de mai 1902, l'*Iéna* avait remplacé, dans l'escadre de la Méditerranée, le *Charles-Martel*, qui est passé à l'escadre de réserve.

La longueur de l'*Iéna* était de 122 mètres; sa largeur de 20 m. 80; son tirant d'eau de 8 m. 40; son déplacement de 12.850 tonneaux. Il était doté de trois machines, développant une force de 16 500 chevaux, pouvant imprimer au navire une vitesse de 18 nœuds 2.

Les machines étaient à triple expansion; ses chaudières, du type Belleville et au nombre de vingt, étaient placées dans quatre chaufferies indépendantes, et étaient munies d'économiseurs, d'un appareil pour chauffer au pétrole; son approvisionnement de charbon était de 1.400 tonnes au maximum.

L'*Iéna* était protégé sur toute sa longueur par une ceinture cuirassée de 350 millimètres d'épaisseur au centre, 15 à millimètres aux extrémités et par un pont cuirassé de 100 millimètres.

La batterie était protégée par une cuirasse de 120 millimètres. Un coffredam s'étendait derrière la ceinture cuirassée. Tous les engins destinés à la manœuvre des pièces et les monte-charge étaient naturellement à l'abri à l'intérieur des tours. La manœuvre des pièces se faisait à l'électricité.

GAZETTE DÉPARTEMENTALE

ILE-ROUSSE. — M. Antoine Fiorenzi vient d'être emporté par une cruelle maladie.

C'était une figure sympathique, un caractère excellent.

Tendre époux, bon père de famille, ami franc et loyal, il avait toutes les qualités de l'homme de bien.

Aussi sa perte a-t-elle été vivement ressentie à l'Ile-Rousse où l'on espérait une guérison que faisaient présager l'énergie du malade, les soins affectueux des siens, les vœux de tous.

Ses obsèques ont eu lieu en présence d'une affluence considérable.

La musique a accompagné aux restes mortels jusqu'au champ de repos où l'inhumation a été faite dans le caveau de la famille.

Nous adressons à sa veuve et à ses enfants, l'expression de nos condoléances les plus émues. — Du H...

***

OLETTA. — Si la foi semble s'éteindre en ces temps de persécution religieuse, elle paraît renaître dans bien des cœurs; et la population d'Oletta vient d'en donner la preuve la plus éclatante.

Ce village, on le sait, est dévoué à la Mère de la Pitié. Est-ce une marque de protection de cette Vierge Immaculée? Veut-elle préserver ses élus de la corruption qui envahit les âmes? Sans doute; mais on y reconnaît encore un germe de piété qui semble s'accroître à mesure que le vent de la tourmente souffle avec plus de violence.

La Congrégation des Enfants de Marie, après avoir suivi pendant trois jours les exercices d'une retraite édifiante, a célébré sa fête avec la solennité habituelle. Invité par M. l'abbé Costa, vicaire de la paroisse, c. T. R. Père Syre, religieux de la grande famille capucine, a, par son zèle stimulant, par sa parole simple, facile et convaincante, rehaussé l'éclat de cette solennité. Les orgues, sous ses doigts habiles, ont chanté en de savres mélodies les gloires de la Vierge Immaculée.

Mais chose plus étonnante encore et d'une édification à révéiller les cœur même les plus endurcis, a été ce recueillement, cette piété avec laquelle tous les habitants d'Oletta ont célébré l'adoration des Quarante Heures.

M. le vicaire Costa, d'une piété et d'une ferveur entraînantes, aidé de M. l'abbé Leccia et de Mlle Joséphine Romanacce, présidente de l'Adoration, a voulu rehausser cette pieuse pratique abandonnée depuis quelques années. Pendant deux jours, le Très Saint Sacrement a été solennellement exposé à l'adoration des fidèles, et l'église d'Oletta offrait le spectacle d'une véritable manifestation religieuse. Grâce au zèle de la Présidente, chaque famille est venue à son heure indiquée, rendre à Jésus-Hostie les hommages dûs à sa divinité. Les hommes eux-mêmes n'ont pas hésité à suivre l'exemple de leurs mères, épouses et sœurs; et tous, brûvant le respect humain, allaient se placer aux premiers rangs des fidèles.

A.

***

MOITA. — Vendredi 8 mars ont été célébrées les obsèques de M. Michel Casanova, décédé après une très courte maladie.

Au moment de la guerre de 1870, M. Casanova était sous-officier en 33e régiment d'infanterie. Fait prisonnier de guerre à la capitulation de Metz, il parvint à s'évader, revint prendre sa place dans les rangs de l'armée et fut nommé sous-lieutenant au 67e régiment d'infanterie à la fin de la guerre.

Quelques années après il fut admis à la retraite pour infirmités et vint s'établir dans son village natal.

Ses concitoyens ne tardèrent pas à lui confier l'administration de la commune, dont il s'occupa pendant quatre années, avec un grand zèle et un complet désintéressement. La mort est venue surprendre M. Casanova au moment où il allait probablement reprendre l'écharpe municipale.

Sa vie publique a été celle d'un bon soldat et d'un bon citoyen. L'homme privé n'était pas inférieur à l'homme public. Sous des dehors froids, il cachait un excellent cœur, qui savait compatir efficacement aux souffrances des malheureux. Sa délicatesse était très grande et il avait à un très haut degré le sentiment de l'honneur.

Une trop grande modestie ne lui permit jamais de briguer la décoration de la légion d'honneur à laquelle lui donnaient quelques titres ses vingt ans de services et l'infirmité qui l'avait éloigné prématurément de l'armée.

Il trouvait sa récompense dans l'estime de ses concitoyens et dans l'affection de ses nombreux parents qui se sentent honorés par la vie de droiture et d'honnêteté du regretté défunt.

CIRNEA

Vendredi prochain, 15 mars, à 8 heures 30 du soir, au siège de la Cirnea, boulevard Paoli, 17 :

1. Conférence de M. René Sangy, sur les œuvres de notre compatriote, M. de Peretti della Rocca;

2. Lecture par M. de Peretti della Rocca de diverses poésies extraites de ses œuvres.

Entrée gratuite.

Avis administratif

Par décision en date du 5 mars courant, M. le Ministre de l'Agriculture autorise, à titre tout à fait exceptionnel et pour cette année seulement, le colportage et la vente de l'ortolan gras du 1er juin au 31 juillet.

THÉATRE MUNICIPAL

Ce soir dernière représentation de

LA TRAVIATA

Opéra en 4 actes de Verdi

Mme PETRUCCI remplira le rôle de Violetta.

Pour la location s'adresser à M. Poggi, coiffeur.

Bulletin Financier

Paris, 11 mars 1907.

Le marché est lourd entraîné par les Fonds Russes Notre Rente fléchit à 96.02. Nos Sociétés de Crédit restent fermes. Rappelons que demain 12 mars sera clos l'émission d'un nouvel emprunt Japonais, jouissance 1er avril de cette date. Prix d'émission 92,50, et 200 frs à verser en souscrivant.

En Banque, l'obligation 3 0/0 du Port de Paris regagne une grande partie de son coupon à 460.50. L'Extérieur à 69 Venezuela Central Railway est toujours demandé à 483.50, La privilégiée Maltzwis se négocie à 680. Cependant Deeg progresse encore à 273 et la Rio Banya à 211.50. L'attention se reporte sur les Houillères d'Ujo-Mières qui, à 49 frs, offrent une intéressante prise en perspective.

On affirme qu'il sera procédé à la Société des Houillières de San Martino, dont les actions sont cotées 121, de donner 15 frs de dividende dès le premier exercice. Les titres de la London Standard Motor Omnibus continuent de recevoir le meilleur accueil sur notre marché à 37,50. C'est aujourd'hui qu'a commencé l'émission des actions de la Nerva (mine de cuivre) En Bourse elles ont fait de 5 à 7 frs de prime. Les actions Barcik-Plage-Paris-Plage sont l'objet de nombreuses demandes à 162 frs comme nous l'avions d'ailleurs prévu.

Nos Chemins de fer sont bien tenus.

Petite Gazette

Variations Atmosphériques du 13 mars

Thermomètre : 7 heures du matin + 5 4 à midi + 9 3 à heures du soir + 7
Maxima + 12 Minima + 1 5.
Baromètre : Chiffres de matin, 768 mm à midi 768 mm 5 heures du soir, 768 mm.
Vent : Dans la matinée. Calme.
Dans l'après-midi, Id.
Etat du ciel, quelques nuages.
Pluviomètre, à 7 h. du matin : 0 mm.

***

A l'arrivée

Notre excellent confrère, M. de Moretti dette Rocca, directeur de *Nice-Littéraire*, est arrivé par le dernier paquebot.

***

Faculté de médecine

Nous apprenons avec plaisir le brillant succès remporté par notre concitoyen, M. Jacques Peroni, qui a été reçu avec la mention « assez bien » à l'examen d'anatomie devant la faculté de Paris.

***

Naturalisations

Pendant l'année 1906, dans le département de la Corse, 78 individus originaires d'Italie ont bénéficié de la naturalisation, de réintégration ou de déclaration.

***

Distinction

M. Antoine Ottavy, entrepreneur de travaux publics à Tunis, a été nommé officier de l'ordre du Nicham Iftikar.

***

Nouvelles judiciaires

M. Grisoli, licencié en droit, vient d'être admis à la prestation de serment devant la cour d'Aix. Notre compatriote va se faire inscrire au barreau de Marseille.

***

Accident de roulage

Hier soir, vers 4 heures et demie, sur la route du Cap, près la tour Campane, une charrette conduite par le sieur Poggioli Antoine, au service de M. Schiavetti, et un tramway que conduisait le sieur Tamagna Jean se sont rencontrés. Le choc a été si violent que l'un des chevaux du tramway a eu les deux pieds gauches coupés par les roues de la charrette.

La police a ouvert une enquête pour établir les responsabilités.

SOCIÉTÉS et SYNDICATS

SYNDICAT NATIONAL DES CHEMINS DE FER. — Les membres syndiqués sont priés d'assister à la réunion extraordinaire qui aura lieu jeudi, 14 courant, à 8 heures du soir, 64 Paoli, 32, au 1er.

Compte-rendu de la délégation.

AVIS DE MESSE

Une messe de sortie de deuil sera célébrée, jeudi, 14 mars, à 9 heures du matin, en la paroisse Saint-Jean, pour le repos de l'âme de

M. Alexis RENARD

GRAND VIGNOBLE de Giovichi

VIN VIEUX de Sartene

Analysé garanti naturel vendu directement par le propriétaire

Maisons de vente :

BASTIA : 5, place Saint-Nicolas et boulevard Saint-Angelo.

ILE ROUSSE : Rue de la Caserne.

Gros et Détail

Vin rouge . . 0,25
Vin blanc . . 0,40
Vinaigre. . . 0,25

CHOCOLAT MENIER

DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais* 00146

La mort de M. Casimir-Périer

La Catastrophe de l'IÉNA

BOURSE DE PARIS

	12 mars	13 mars
Rente 3 0/0 amort.	95,95	95 85
— 3 0/0 ext.	96.75	96 25

Nouvelles Militaires

Etat-major général

Paris, 13 mars.

Par décret présidentiel en date du 12 mars, rendu sur la proposition du ministre de la Guerre, sont promus ou nommés dans la 1re section du cadre de l'état-major général de l'armée, savoir :

1° *au grade de général de division*

MM. les généraux de brigade :

Graeff, commandant la 10e brigade d'infanterie;

Calvel, commandant la 38e brigade d'infanterie;

Perruchon, commandant l'artillerie du 4e corps d'armée.

2° *au grade de général de brigade*

MM. les colonels :

Guérin, breveté hors cadre, chef d'état-major du 13e corps d'armée, artillerie;

Canton, breveté, commandant le 106e rég. d'infanterie;

Montaudon, breveté, commandant le 6e hussards;

Sauzède, commandant le 47e rég. d'infanterie;

Gambiez, breveté, chef d'état-major du 7e corps d'armée, génie;

Hugues, breveté, directeur du génie, à Tunis;

Taverna, breveté, commandant par intérim la 14e brigade d'infanterie;

Bernard, breveté, commandant l'artillerie et le train des équipages militaires en Tunisie;

Gallet, breveté, commandant le 27e dragons, directeur de la cavalerie au ministère de la guerre;

d'Amade, breveté, commandant le 77e rég. d'infanterie.

***

M. le général Robert, commandant la 31e division d'infanterie, est nommé au commandement du 7e corps d'armée, à Besançon. Cette nomination comptera à partir du 27 mars courant, date à laquelle le général Deckherr passera dans le cadre de réserve.

LA MORT de M. Casimir-Périer

Les funérailles

Paris, 13 mars.

Les obsèques de M. Casimir-Périer auront lieu vendredi matin, à Pont-sur-Seine.

Bien qu'elles ne doivent revêtir aucun caractère officiel, tous les ministres y assisteront.

M. Loubet se rendra aussi à la cérémonie mortuaire.

Un officier de la maison militaire du Président de la République représentera M. Fallières.

Les Condoléances

La plupart des ambassadeurs des puissances étrangères, notamment l'ambassadeur de Russie, ont présenté à Mme Casimir-Périer les condoléances de leur souverain.

M. Brisson, président de la Chambre, s'est également rendu au domicile mortuaire.

LES GRÈVES

Les Filatures de Fourmies

Fourmies 13 mars.

Tous les ouvriers et ouvrières des dix-huit filatures de Fourmies, se sont mis en grève ce matin.

Ils réclament une augmentation de salaire.

Les patrons sont décidés à ne pas céder.

La ville est calme.

Nouveaux détails sur L'EXPLOSION de l'*Iéna*

L'aspirant Carlini

Paris, 13 mars.

L'aspirant Carlini ne figure pas parmi les victimes de la catastrophe de l'*Iéna*. Il est parvenu à se sauver.

C'est un officier plein d'avenir.

Né à Ersa en 1886, il est entré à l'Ecole navale avec le n. 27, et il en est sorti avec le numéro 1. Il a obtenu le même numéro à sa sortie de l'Ecole d'application.

C'est une intelligence d'élite.

M. THOMSON *à Toulon*

L'arrivée. — A la Préfecture maritime. — Visite à bord de l'Iéna. — A l'Hôpital.

Toulon 13 mars.

M. Thomson, ministre de la Marine, est arrivé à Toulon, ce matin à sept heures et demie.

Le préfet maritime, le vice-amiral commandant l'escadre de la Méditerranée et le préfet du Var l'ont reçu à la descente du wagon.

M. Thomson s'est immédiatement rendu à la préfecture maritime, où il a eu un très long entretien avec le préfet maritime et le vice-amiral Touchard.

Vers 10 heures, le Ministre visita le cuirassé *Iéna*, à bord duquel il demeura pendant plus d'une heure.

Il se fit ensuite présenter les officiers survivants auxquels, en proie à une vive émotion, il serra la main avec effusion.

M. Thomson alla dans l'après-midi à l'hôpital visiter les blessés. Il s'était, au préalable, rendu auprès du contre-amiral Manceron, blessé.

Le ministre n'a pu contenir son émotion. Il a promis des récompenses à ces victimes du devoir.

A PARIS

L'émotion. — Le défilé au ministère de la Marine.

Paris, 13 mars.

Depuis qu'on a connu l'effroyable nouvelle, Paris est sous le coup d'une poignante émotion. On s'arrache les éditions des journaux donnant de nouveaux détails sur la catastrophe.

Une foule énorme stationne devant le Ministère de la Marine. Les couloirs et les bureaux sont envahis par les parents et les amis des matelots de l'équipage de l'*Iéna*, qui viennent demander le nom des victimes, leur nombre, et à qui il est impossible d'obtenir des indications précises.

Deuil national

Le drapeau en berne. — Les spectacles suspendus. — Les fêtes officielles décommandées.

Paris, 13 mars.

Le drapeau flotte en berne au Ministère de la Marine, ainsi que sur tous les établissements dépendant de ce ministère.

Toutes les fêtes officielles ont été contremandées; dans de nombreux théâtres les spectacles ont été suspendus.

L'interpellation MÉRIC

Paris, 13 mars.

M. Méric, sénateur radical-socialiste du Var, a informé le Ministre de la Marine qu'il l'interpellerait sur la catastrophe de l'*Iéna*.

Néanmoins, M. Méric a déclaré qu'il ne demanderait pas la discussion immédiate de son interpellation. Il attendrait que l'émotion soit calmée.

A TOULON

Les obsèques du jeune Ambrosini

Toulon, 13 mars.

Un accident s'est produit hier qui a causé la mort d'un de nos jeunes compatriotes, M. Ambrosini.

Afin de pouvoir combattre l'incendie qui se déclarait dans un des magasins de l'arsenal, le cuirassé *Patrie* enfonça à coups de canon les portes du bassin de Missiessy.

Un éclat d'obus est allé frapper le jeune Ambrosini, qui a été tué sur le coup.

Les obsèques du malheureux jeune homme ont eu lieu aujourd'hui aux frais de la ville. Le Conseil municipal conduisait le deuil.

On remarquait dans le cortège de nombreux fonctionnaires et des officiers de marine.

Une foule très nombreuse a accompagné le cercueil jusqu'au cimetière.

Un discours a été prononcé par le maire de Toulon.

Les obsèques des victimes

Toulon, 13 mars.

Les obsèques des victimes auront lieu, très probablement, samedi prochain; elles revêtiront un caractère de grande solennité.

Toutes les troupes de la garnison de Toulon feront la haie sur le passage du cortège funèbre.

Les navires de l'escadre tireront successivement tous les quarts d'heure, des coups de canons.

Toutes les autorités civiles et militaires assisteront à ces obsèques.

Le ministre de la Marine conduira le deuil.

Conseil municipal de Toulon

Toulon, 13 mars.

Le Conseil municipal de Toulon a levé aujourd hui la séance en signe de deuil.

Le maire a d'abord exprimé publiquement les sentiments d'affliction de la population en présence d'une catastrophe aussi épouvantable, et s'est fait l'interprète du Conseil en adressant un salut ému aux victimes, et des condoléances à leurs familles.

LES VICTIMES

114 morts

Paris, 13 mars.

Au Ministère de la Marine on déclarait, cette après-midi, que le nombre des victimes n'était pas aussi élevé qu'on l'avait cru tout d'abord.

Le chiffre des morts ou disparus s'élèverait à 114; le nombre des blessés n'est pas connu exactement.

Néanmoins on persiste à croire que le chiffre des morts est bien supérieur à celui avoué officiellement.

Les Officiers tués

Toulon, 13 mars.

La préfecture maritime communique une première liste des officiers tués à bord de l'*Iéna*.

Cette liste comprend :

Le capitaine de vaisseau Adigard, commandant l'*Iéna*.

Le capitaine de frégate Vertier, chef d'état-major du contre-amiral Manceron.

Le lieutenant de vaisseau Thomas.

Les officiers mécaniciens Gie et Estève.

Le médecin-major Roustan.

L'enseigne de vaisseau Roux.

L'état de l'*Iéna*

Toulon, 13 mars.

Le cuirassé *Iéna* est complètement démoli; il est certain qu'il ne pourra plus constituer une unité de l'escadre. Néanmoins, plusieurs officiers croient que les débris du navire peuvent être conservés et rajustés.

L'*Iéna* pourra peut-être servir de bâtiment de défense ou devenir un vaisseau-école.

A L'ÉTRANGER

Télégramme de l'Empereur Guillaume

Paris, 13 mars.

Aussitôt qu'il a eu connaissance de la catastrophe de l'*Iéna*, S. M. l'empereur d'Allemagne a adressé un télégramme de condoléances à M. Fallières.

Dans ce télégramme Guillaume II témoigne de la large part que prend le gouvernement allemand à la douleur de la France.

Les condoléances du Pape

Sa Sainteté Pie X a été vivement affecté par le malheur qui vient de frapper la France.

Le Souverain Pontife a adressé, à Mgr l'Evêque de Fréjus et de Toulon un télégramme de douloureuse sympathie pour les victimes de l'*Iéna*.

A la Chambre italienne

Rome 13 mars.

Au début de la séance de la Chambre italienne, le Président annonce le grand malheur qui vient de frapper la France, et exprime à la nation amie les condoléances du peuple italien.

M. Giolitti, président du Conseil, s'associe, au nom du Gouvernement, aux paroles du président de la Chambre.

Le Ministre de la Marine envoie à son tour les condoléances de la marine italienne au chef de la marine française.

La Chambre s'est, à l'unanimité, associée aux sentiments exprimés par le président et les ministres.

Un article du *Berliner Tageblatt*

Berlin, 13 mars.

Dans l'article qu'il consacre à l'explosion de l'*Iéna*, le grand journal allemand *Berliner Tageblatt* s'exprime ainsi :

« Dans sa douleur la France éprouvera un sentiment de consolation en apprenant que le peuple allemand comprend et partage son affliction. »

Les condoléances étrangères

Paris, 13 mars.

Tous les ambassadeurs et ministres plénipotentiaires résidant à Paris se sont rendus au Ministère des Affaires étrangères, afin de transmettre les condoléances de leur gouvernement.

***

Tous les journaux étrangers expriment des sentiments de regrets au sujet de la catastrophe de l'*Iéna* et saluent la mémoire des victimes.

DERNIÈRE HEURE

Les causes de l'explosion

Toulon, 13 mars.

On continue à ignorer les causes réelles de l'accident. L'idée d'un attentat qui a germé dans les cerveaux exaltés par la douleur et la peur doit être néanmoins rejetée comme quasi impossible.

On prétend qu'une torpille à air comprimé aurait éclaté, et déterminé l'explosion des obus, qui auraient transmis le feu aux poudres.

D'autre part, on soutient également que les poudres se seraient décomposées et enflammées spontanément. Mais ce ne sont là que de simples hypothèses, qu'aucun fait précis n'est venu confirmer. Il est même probable que la commission d'enquête ne pourra pas déterminer exactement les causes de ce sinistre.

USINE à GAZ

Prix du Coke tout venant . . 3 fr.
» » concassé à la machine . 3 fr. 50
Prix de la Houille. . . . 4 fr.
Prix du Goudron . . . . 10 fr.
(Marchandises prises à l'Usine)

Réduction pour les ventes en gros.

Livraison faite soit à domicile, soit en gare Bastia pour les expéditions à l'intérieur.

Les commandes peuvent être adressées directement à l'Usine, ou à la Succursale du Gaz, Bd Paoli, 15.

D. H. ANDREANI,
Directeur de l'Usine à Gaz

GRATUITEMENT Le T. R. Père Grégoire, ancien supérieur de l'ordre des clercs de St Gaetz afin de vulgariser le secret du traitement exclusivement végétal suivi dans son ordre, aujourd'hui dispersé, vient de créer des dépôts dans chaque département.

Cette médication s'adresse à tous ceux qui souffrent et est d'un effet exclusivement puissant pour la prompte et radicale guérison des vices du sang, dartres, douleurs rhumatismales, asthme, convulsions, maux de tête, furoncles, tumeurs, anémie, pâles couleurs, maladies de la peau et maladies secrètes, ainsi que tous les maladies provenant de l'appauvrissement du sang ou des mauvaises humeurs digestives.

Ecrire avec timbre de réponse à P. le Dépositaire départemental du Traitement du Père Grégoire, à Bastia, qui lui enverra, gratuitement, la notice de la médication.

Demandez partout « UN MORELLI »

Grand Vin Apéritif

Grand Prix à l'Exposition Internationale (Bastia 1906)

Le plus Haute Récompense

MAISON DE CONFIANCE

BIJOUTERIE MATTEI

20, Boulevard Paoli

La BIJOUTERIE MATTEI a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle, qu'elle ne vend que des articles absolument garantis, or 18 karats et argent 1er titre. Tous les objets par elle mis en vente sont marqués au prix nouveau et ont déjà subi une réduction sur les prix de vente.

La Bijouterie MATTEI pourra livrer aux prix les plus réduits, des articles de joaillerie, bijouterie, orfèvrerie, montres, chaînes, parures, alliances, etc., etc., broches or et argent 1er titre

Sa devise est de vendre « bon et bon marché. »

Spécialité de stylets Vendetta-Corse. Réduction de 10 pour cent or garanti 18 karats.

Demandez et offrez dans tous les Cafés VERMARO MATTEI, apéritif supérieur.

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et Laforge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques ciment. — Briques pleines et rondes. — Carreaux. — Tomettes. — Tuyaux en poterie et en grès.

FERS A PLANCHER

Fers à bottes: Plats, Ronds, Carrés, T fil de fer, Ronces artificielles

TUYAUX EN FONTE, EN GROS

Appareils Sanitaires

Charles CLÉMENT & Cie

Entrepôts aux Magasins Généraux à Boulevard de Cardo, 1.

GRANDE TEINTURERIE-BLANCHISSERIE

DE LA MÉDITERRANÉE

MAISON FONDÉE EN 1871 — MAISON FONDÉE EN 1871

H. Fraissinet & Cie

Société en Commandite par Actions - Capital: 500.000 Francs

Siège Social, Usines & Bureaux

MARSEILLE - Chemin de Saint-Jean-du-Désert - MARSEILLE

La Maison a l'honneur d'informer le Public Bastiais qu'elle vient de créer, à Bastia, un dépôt-succursale qui s'occupera de recevoir les effets confiés par les clients, de les expédier à l'usine et de les rendre franco à domicile, dans un délai de huit jours.

Notre Usine, qui occupe environ 200 personnes, placées sous notre surveillance, nous permet, par son installation toute moderne, d'exécuter les travaux les plus minutieux. L'importance qu'a prise notre Maison, n'est dûe qu'à la bonne et prompte exécution apportée dans les travaux qui nous sont confiés.

Nous faisons la teinture, le nettoyage et l'apprêt de tout ce qui concerne le vêtement et l'ameublement, par des procédés spéciaux qui nous sont exclusifs.

TEINTURES EN TOUTES TEINTES

Nettoyage de Vêtements pour Dames, Civils & Militaires

Aucun vêtement ne sera ni décousu, ni déformé, et sera livré avec un fini irreprochable et à des prix défiant toute concurrence.

Des Catalogues illustrés sont à la disposition des Clients au Dépôt :

Chez M. SAUVEUR AYMO, Tissus

BASTIA — 17, Boulevard Paoli 17, — BASTIA

Cordonnerie Modèle

Bastia, 33, Boulevard Paoli, 33, Bastia

EUGÈNE PERICCHI, propriétaire

Automne-Hiver 1906-1907

Chaussures en tous genres

pour Dames, Hommes, Fillettes et Enfants

Grand choix de chaussures fourrées de tous modèles

Assortiment complet de pantoufles

Prix très réduits

Rayon spécial de chaussures de luxe en chevreau glacé, Box-calf et mégis fabriquées exclusivement pour la maison et qui seront vendues à des prix de bon marché inconnus jusqu'à ce jour.

M. Eugène PERICCHI a l'honneur de prier sa nombreuse clientèle et le public en général de s'assurer par une visite à son magasin du soigné de tous ses articles et de la modicité des prix établis.

La Maison se charge des réparations

PHOTOGRAPHIE POUR TOUS

J. MORETTI

CORTE (Corse)

Grande collection de cartes postales

illustrées du pays, 700 modèles

1.700.000 cartes postales en magasin

VENTE EN GROS ET AU DÉTAIL

Agrandissements inaltérables de toutes les dimensions, en noir et en couleurs.

ABSINTHE

Edouard Pernod

La meilleure de toutes

Maison à Couvet (Suisse)

et Pontarlier (Doubs)

FONDÉE EN 1827

Consommateurs ! Demandez donc partout

Un « Edouard Pernod »

Dépôt pour toute la Corse :

L.-N. MATTEI et Cie Bastia, Ajaccio, Corte

L'Art de Gagner de l'Argent à la Bourse

25 ans de succès, a valu à l'Auteur les félicitations des Financiers et plus distingués. — Envoi Gratis. — GAILLARD, 5, rue Feydeau, Paris.

Installation à Gaz

Jean Cini, ex-ouvrier du Gaz

Bastia, 13, Boulevard Paoli, 13, Bastia

Vente de bec, verres et manchons

Appareils sur commande

Abonnement pour l'entretien de l'éclairage : — Travail soigné et garanti.

ANCIEN CABINET PRADERE

PIERRE SABATÉ

Chirurgien-Dentiste

du Lycée

SUCCESSEUR

DENTS & DENTIERS

(Systèmes perfectionnés)

OBTURATION

& EXTRACTION DES DENTS

sans douleur

Bd Paoli, 18, au 1er

Maison Benedetti

M. P. SABATÉ a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle, d'avoir à sa suite en garde contre certains charlatans ambulants — se disant chirurgiens-dentistes — qui n'ont pas le droit d'exercer cette profession et qui cependant font métier scandaleux à la ruine pour la Bourgeoisie de leurs victimes.

Le Directeur-Gérant,

J.-B. OLLAGNIER.

Bastia, Imprimerie Ollagnier.

LE MONITEUR DE LA MODE

paraissant tous les Samedis

20 PAGES GRAND FORMAT

LE PLUS ANCIEN ET LE PLUS ARTISTIQUE DES JOURNAUX DE MODES

CONTIENT :

PLUS DE MODÈLES NOUVEAUX

PLUS DE TRAVAUX A L'AIGUILLE

PLUS DE LITTÉRATURE

PLUS DE RECETTES DE CUISINE

PLUS DE RENSEIGNEMENTS

QU'AUCUN AUTRE

3 MOIS : 4 francs — UN AN : 14 francs

ÉDITION 2 fois mensuel avec Gravure coloriée et un Patron découpé dans les 2e, 3e et 4e Nos

3 MOIS : 8 fr. 50 — UN AN : 28 francs

ABEL GOUBAUD, Éditeur, 2, r. du 4-Septembre, Paris.

TRENTE-DEUXIEME ANNÉE — N. 74

VENDREDI 15 MARS 1907

00147

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 6, Boulevard du Palais, Bastia

J.-B. OLLAGNIER, Directeur

ABONNEMENT (Payable d'avance)

Union Postale, et autres Pays le port en sus.

On ne répond pas des manuscrits déposés

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE BASTIA

LE CALENDRIER

Fête d'Aujourd'hui : Précieux Sang.

Soleil : (heure nationale)

Lever, 5 h 46 m. — Coucher, 5 h 36 s.

Premier quart., le 21 — Pleine Lune, le 29

Fête de Demain Saint Liberat.

14 MARS

LA PEINE DE MORT

Au Jury de la Corse,
A nos Conseillers municipaux.

La peine de mort va-t-elle disparaître de notre Code répressif ? Le Parlement consentira-t-il à accorder cette satisfaction à quelques humanitaires qui, peu soucieux de l'intérêt social, se laissent guider par leur seul sentimentalisme ?

Le bon sens populaire a déjà fait justice du projet soumis à l'appréciation de nos législateurs : il l'a condamné avec rigueur. Les circonstances sont aussi venues, bien à propos, fortifier cette saine et rationnelle opinion. Des crimes monstrueux ont, ces quelques dernières semaines, soulevé une réprobation unanime ; la presse s'est faite l'écho de cette généreuse indignation ; elle a réclamé le châtiment suprême pour d'aussi horribles forfaits. La guillotine, dit-on pu dire, en paraphrasant le mot célèbre, est trop douce pour les brutes sanguinaires qui violent et assassinent des fillettes, qui mutilent de vieilles femmes surprises dans leur sommeil.

Devant la marée montante du crime, devant l'audace croissante des bandits et des apaches, serait-il raisonnable de faire fléchir la rigueur de notre législation pénale ? Les attentats se multiplient dans notre pays et l'on choisirait cette heure tragique pour supprimer la seule punition efficace ? Veut-on s'assurés de l'indulgence de la loi, les assassins ne mettent plus aucun frein à leur sauvagerie ? Les honnêtes gens seront-ils livrés en pâture aux brutes sanguinaires ?

Plusieurs jurys du continent se sont émus d'une situation vraiment terrifiante. Ils ont, à diverses reprises, refusé le bénéfice des circonstances atténuantes à des malfaiteurs redoutables, en faveur desquels ils se sont systématiquement abstenus de signer un recours en grâce. Bien plus, ils ont, à la fin de la dernière session d'assises, adressé des suppliques au Chef de l'Etat, lui demandant d'user de son influence pour empêcher l'abolition de la peine capitale. Les jurys de la Seine, du Rhône, de la Savoie, des Bouches-du-Rhône, de la Somme et bien d'autres, ont pris de pareilles délibérations. Nombre de conseils municipaux ont suivi cet exemple. Hier encore, l'assemblée communale de Marseille adoptait, à l'unanimité, un vœu demandant « le maintien de la peine de mort et la stricte application des sentences des cours d'assises. »

Le Jury de la Corse, nous en sommes convaincu, tiendra à joindre ses sollicitations à celles des jurys continentaux. Notre pays, où l'on respecte si peu la vie humaine, est parfois le théâtre d'odieux attentats ; pour notre honneur insulaire, il faut que la répression puisse en être exemplaire.

Nous espérons aussi que notre assemblée communale joindra ses efforts à ceux des juges populaires. Bastia, à cause de sa proximité avec Marseille, a grand intérêt à ce que les apaches soient sévèrement frappés.

Nous attendons les délibérations du Jury et du Conseil municipal, assurés d'avance qu'ils n'hésiteront pas à accomplir une bonne action ; ils contribueront ainsi au rejet d'une loi anti-sociale.

Les Institutions sociales en Corse

Les journaux annoncent à l'occasion du Congrès mutualiste, qui se tiendra en avril à Nice, une excursion en Corse.

Cette inspiration est heureuse, elle est toute de circonstance ; elle l'est pour deux causes : la saison et le milieu.

Le printemps est la plus charmante période pour apprécier la séduisante attirance de celle qu'à juste titre la renommée appelle *l'Ile de beauté*.

Cyrnos apparaîtra aux excursionnistes dans la fraîcheur d'une parure verdoyante aux premiers rayons d'un soleil rajeuni et aux premiers frissons d'une mer caressée par le retour des zéphyrs.

Méconnue, la Corse mérite d'être vue, revue ; quand on y est venu, l'on y revient.

Ce n'est plus le sol, avec ses entassements granitiques et ses cimes voilées d'un épais manteau, qui invite à nouveau le visiteur à retrouver l'impression effacée par le tourbillon du tourisme ; ce n'est plus le climat avec sa fraîcheur réconfortante et sa senteur tonique, qui exerce sa secrète influence sur nos sens une première fois éveillés par l'impression de l'inconnu, de l'inattendu ; c'est la race, c'est le type lui-même qui, en un premier contact, stimule la curiosité, crée la sympathie.

Le milieu corse méritera l'étude des mutualistes.

La Corse a, par nature, l'instinct de l'association.

Aux diverses étapes de son histoire, l'Association apparaît avec les modalités propres au temps, c'est-à-dire aux luttes. La Corse fut un pays de luttes contre les intempéries et contre les invasions ; le Corse est demeuré un lutteur contre l'adversité, qu'il réunit aujourd'hui à désarmer. Autrefois, c'était le clan ; hier encore, c'était le parti ; aujourd'hui, c'est le Syndicat.

La germination, la floraison, la fructification du Syndicat semence contemporaine, les sont, sur une dizaine d'années les résultats et les caractéristiques d'une situation toute nouvelle, à peine dessinée, bien réelle toutefois, qui semble être le relèvement économique de la Corse.

Un syndicat agricole départemental, connaissant plus de 5 mille membres, qui a su créer une coopérative de bergers pour la fabrication de fromages façon Roquefort ; organisé ou préparé le crédit agricole, l'assurance agricole ; une Fédération des Syndicats d'initiative qui a pu susciter un mouvement touristique croissant ; une Société de secours pour les blessés, etc., tels sont, à grands traits, les faits sociaux qui, par la transformation toute spontanée et moderne de l'idée ancestrale de solidarité, s'offrent à l'observateur.

Qu'il nous soit permis d'ajouter que les visiteurs trouveront dans l'industrie des transports, si capitale aujourd'hui, les commodités désirables.

Des bateaux confortables et rapides relient Nice et les ports insulaires ; sur certains points, le réseau des voies ferrées est complété par des services automobiles, tout spécialement sur le trajet d'Ajaccio à Sartène, un des plus neufs et des plus pittoresques itinéraires touristiques de la Corse.

Après la Côte d'Azur, voici la perle de la Méditerranée latine ; c'est, en un seul voyage, réunir tous les plaisirs que le touriste, assoiffé par l'hiver, peut demander au gai soleil de printemps.

GASTON VALRAN.

N. B. — Pour plus amples renseignements, s'adresser à Me Santiaggi, président du Syndicat d'initiative des intérêts corses, 1, avenue de la Gare, à Nice ; à M. Franceto, président de la Fédération, 3, cours Grandval, Ajaccio.

Nouvelle Société d'Assurance

(Suite et fin)

III.

On dira peut être : 10.000 francs, dans une pareille infortune, ce n'est pas beaucoup ! Hélas ! ceux-là seulement qui n'ont pas vu de leurs yeux certaine cas navrants, et trop fréquents, oseront le dire ! On ne peut se figurer si l'on n'en a pas été témoin, la différence énorme, colossale, au point de vue économique, entre ces 10.000 francs et rien. La différence ne serait pas aussi sensible entre celui qui possèderait 10.000 francs, et un milliardaire !

Rien, c'est la misère noire, la dispersion de la famille aux quatre vents du malheur, l'urgence — absolue — de trouver une occupation, un emploi, une place quelconque — immédiatement ! — pour n'être pas mourir de faim. Dix mille francs ? mais c'est la possibilité de payer les petites dettes ; de conserver un toit ; de pouvoir à ce qu'on peut faire, entreprendre ; le temps d'ouvrir un petit commerce, d'émigrer à l'étranger, de faire un apprentissage, d'attendre et de chercher une place, du travail ! Une famille tout entière peut être sauvée par cette somme que vous traitez de peu de chose.

C'est cette utilité de cette assurance nouvelle, c'est dans la possibilité qu'elle offre aux petites bourses de s'assurer.

Il est vrai qu'en payant 500 francs par an, à une compagnie d'assurances ordinaire, on s'assure 10.000 francs aussi — après vingt ans — même si on vit. Mais cette prime à payer, c'est l'éternel écueil contre lequel se brisent même les meilleures volontés. 500 francs, justement dans ces années difficiles, où la carrière est à peine commencée, les enfants jeunes à élever, toute la famille à charge ! Qui ne pense à ces budgets de maîtres d'écoles, de médecins de campagne, de jeunes magistrats, de petits commerçants, qui doivent s'équilibrer après avoir payé : logement, nourriture, habillement, frais d'école et cent autres — avec 3.000 francs par an. Où et comment prendre encore là-dessus 500 fr. pour l'assurance ? 90 francs, oui. Si l'on veut, on le peut Mais 500 francs, jamais. Car, pour trouver cette somme, il faudrait, de toute nécessité, renoncer au moins à mille petits agréments de la vie, bien modestes cependant : un séjour à la campagne, quelques leçons de piano, les gages mêmes d'une bonne. Et puis l'on pourrait une année, et une autre, on ne le pourrait. Avec 90 francs par an, c'est autre chose. On est tenté de commencer, et une fois l'effort fait, on le continue.

Tels sont les traits que je n'ai fait que tracer en gros, de ce projet hardi, vraiment démocratique et populaire, que l'on a osé tenter de réaliser à Turin. Tel est le fonctionnement de cette Caisse des *Previdenti Italiani*, qui n'a pas manqué de soulever des objections et des méfiances — surtout de la part des

Aux tempéraments délicats offrez un

VIN DU CAP CORSE

à base de Quinquina

de la Maison L.-N. MATTEI, & Cie — BASTIA (Corse)

Apéritif Tonique Fortifiant

Ce vin que nous offrons avec confiance aux Consommateurs diffère complètement de tous ceux connus à ce jour; d'un goût agréable au palais, il est à la fois tonique et apéritif.

Pris avant les repas, il excite l'appétit, pris après il active et facilite la digestion.

Demandez dans tous les bons Etablissements un Vin du Cap Mattei

THÉ BLAIZE PÈRE LE MEILLEUR. PURGATIF DÉPURATIF

60 ANS DE SUCCÈS. — EN VENTE DANS TOUTES LES PHARMACIES

Chez LAVARO MATTEI plus de rebiens ! Demandez-le aux Dames.

Le meilleur Cigare à 10 centimes le CIGARE MATTEI.

FARINE LACTÉE NESTLÉ

Aliment préféré des enfants.

9 — Feuilleton du Petit Bastiais

LA MATELASSIÈRE

PAR

ODYSSE BAROT

TROISIÈME PARTIE.

LA VICOMTESSE OLGA.

Sans doute, elle reconnaissait que ce mariage était impossible, que le père consentirait jamais ; mais comme elle l'aimait, au fond de l'âme les deux amoureux ! Quels trésors d'indulgence ne sentait-on elle pour la touchante folie du fils de son mari ! Quelle instinctive et mystérieuse sympathie elle éprouvait pour cette qu'elle avait assumé la tâche de désespérer, d'immoler froidement à de vaines considérations puériles !

Elle n'avait même plus le courage de s'étirer ; elle ne pouvait se lasser de contempler Paquerette, de l'interroger, d'adresser aux filles de questions auxquelles, celle-ci répondait avec une grâce naïve qui les gagnait de plus en plus le cœur de son interlocutrice.

Elle se gardait bien toutefois de faire la moindre allusion au métier singulier qu'elle exerçait naguère encore et qui valait de la déposition devantage aux yeux de la comtesse.

Cependant cet entretien, sans but et sans conclusion nécessaires, ne devait pas s'éterniser. Mme de Beaujardin troublait à chaque instant de voir surgir le vicomte, dont la présence n'était fait un scrupule de contrarier. Il lui fallait donc prendre congé.

Elle se leva. Paquerette jeta sur elle un regard de muette supplication qui semblait solliciter une bonne parole, et tout la violence lui toute troublée.

Elle ne pouvait rien dire ni rien promettre. Si grande que fût dire son influence sur son mari, son intervention en une circonstance aussi délicate n'eût d'aucun secours efficace. Michel s'était fâché à tort de trouver en elle une alliée ; en aucun cas il ne lui pardonnerait d'aller au delà d'une neutralité bienveillante.

Lorsqu'elle même, plus que ne l'avait été en bien-être, n'osait se donner la mission réelle de la jeune fille ?

— Mais parvenir ! savez-vous ? balbutia-t-elle comme se parlant à elle-même...

— Hier, oui, madame !

— Pas un indice qui puisse vous permettre de rechercher celle qui vous a donné le jour ! Pas une demi-confidence faite à vôtre nourrice ! Pas une lettre de votre mère ?

— Sauf un billet de quatre mots, non signé, de ne vous parlais tout à l'heure, et qu'il si souvent, depuis cinq ans, arrosés mes larmes...

Et se précipitant vers son bureau, elle ouvrit un tiroir dans lequel elle prit une enveloppe jaune par le temps, entrouvrit d'une fausse corde, l'approcha de ses lèvres, dénoua l'étroit ruban de soie, retira de l'enveloppe une feuille de papier qu'elle déplia ; puis la tendant à Mme de Beaujardin :

— Tenez, madame ! Le voici. Jugez vous-même.

Et tandis que celle-ci jetait un coup d'œil hagard sur les mots griffonnés en hâte, vingt-un ans auparavant par la prisonnière du Grand-Hôtel et lancés par la fenêtre, à la grâce de Dieu, Paquerette murmurait :

— « Silence ! Discrétion ! Je reviendrai. »

Avec un mélancolique hochement de tête, elle ajouta :

— Vous le voyez : elle n'est pas revenue !

Muette, immobile, blême, bouche béante, les traits convulsés, les yeux obstinément fixés avec une sorte d'hébétude sur les quatre mots fatidiques par lesquels elle paraissait hypnotisée, Tolme de Varcieux, se croyant le jouet d'une hallucination maladive ; elle se demandait si elle n'était pas frappée d'une démence subite.

Le billet s'échappa de ses doigts tremblants. De ses deux mains elle se pressa les tempes avec angoisse ; puis ses yeux s'étant se portèrent sur Paquerette. Elle pâlit de trois pas.

Soudain son visage parut transfiguré. Aux mornes désespoirs qui s'y peignaient une minute avant, succéda sans transition une expression de bonheur extatique. Pure, non moins brusque, ment, ce front se rembrunit en nouveau...

— C'est impossible ! balbutia-t-elle. Impossible ! J'étais folle... Elle est morte...

La jeune fille fut épouvantée...

— Qu'avez-vous, madame ? s'écria-t-elle. Vous me faites peur.

Ces paroles tirèrent la comtesse de son affolement, la rappelèrent à elle-même, malgré le frisson inexplicable qui la secouait dans tout son être.

— De qui donc vous ce papier ? demanda-t-elle d'un accent indéfinissable.

— De qui ? Je vous l'ai dit : de ma mère adoptive, répondit Paquerette.

— Et comment s'appelait votre mère adoptive ?

Sans même attendre la réponse elle pourrait avec une véritable et une exaltation croissantes :

— Ne s'appelait-elle pas la veuve Ligier ? N'exerçait-elle pas la profession de matelassière ?

Paquerette, à son tour, devint toute pâle :

— Oui ! Mais comment savez-vous cela ? C'est Michel sans doute qui...

— Ne demeurait-elle pas à Montmartre, elle des...

Elle n'eut pas le loisir d'achever.

Deux cris stridents s'entrecroisèrent. Les deux esprits et les deux cœurs s'illuminaient instantanément d'une même et éclatante lumière. Déjà Tolme de Beaujardin pressait dans ses bras étouffait presque contre sa poitrine la fiancée de Michel...

Pas un mot ne fut prononcé : ni les doux noms de « mère ! » et de « fille ! » ni l'exclamation banale et sonnante de Marie Laurent : « Mon enfant ! » ni le pourquoi ! « Merci, mon Dieu ! » des dramaturges.

A de pareilles heures on ne songe guère à parler, à donner des bribes de phrases savamment entrecoupées, à prodiguer les interjections. On ne pense pas même à prononcer qui que ce soit. Si les grandes douleurs sont muettes, les grandes félicités le sont encore davantage.

Est-il dans aucune langue des mots capables d'exprimer ce quasi-néant en ce moment cette mère et cette fille ? de traduire le dialogue éloquent et mystique qui s'engageait entre ces deux âmes ?

Etroitement entrelacées, Tolme et Paquerette ne purent pendant longtemps échanger autre chose que de silencieux sanglots de joie et d'ivresse.

XIII

Evasion et rêve

Ni l'une ni l'autre ne songeaient, en ce premier moment, à demander où à donner des explications, à examiner les diverses questions que devait poser par elle-même cette si mystérieuse et si tardive reconnaissance.

Comment la douloureuse qui, en dépit d'un arrêté d'expulsion rendu contre elle, n'avait pas reculé devant le voyage de Paris, pour donner à son enfant des nouvelles de la petite-fille, avait-elle pu être si mal renseignée ?

(A suivre).

ancaises compagnies. On a dit que cette nouvelle « mutuelle » ne ferait que de bien maigres affaires, avec ses pauvres assurances à 12 francs par an! Seulement, on n'a pas escompté la probabilité, la certitude même, que les associés ne se compteraient pas par milliers, mais par dizaines de milliers. C'est la masse qu'on a en vue, c'est à la masse qu'on s'adresse, c'est elle qu'on enrôlera sous cette bannière de la prévoyance — et la masse a une irrésistible puissance pour assurer le succès de tout ce qui la touche et l'avantage.

PAOLA LOMBROSO.

(*La Revue*).

Au lecteur de juger si ce qui a paru séduisant et pratique à Turin ne mériterait pas d'être tenté à Bastia. Si l'article de Paola Lombroso trouve de l'écho dans notre ville, nous provoquerons une réunion de tous les bureaux des sociétés et groupes, dans une des salles de la mairie, afin d'aviser.

CIRNEA

Aujourd'hui vendredi, 15 mars, à 8 heures 30 du soir, au siège de la Cirnea, boulevard Paoli, 47 :

1. Conférence de M. René Sangy, sur les œuvres de notre compatriote, M. de Peretti della Rocca ;

2. Lecture par M. de Peretti della Rocca de diverses poésies extraites de ses œuvres.

Entrée gratuite.

COUR D'ASSISES

Présidence de M. GAVINI, *conseiller*

Audience du 14 mars 1907

Meurtre

Un jeune berger de 19 ans, le nommé Louis Nolli, originaire de Canaveggia, est assis aujourd'hui sur le banc d'infamie.

Il est accusé d'avoir le 19 novembre dernier volontairement donné la mort à Jacques Clavesani, âgé également de 19 ans.

Les faits de la cause sont exposés comme suit par l'acte d'accusation.

Acte d'accusation

Le 19 novembre 1906 vers 3 heures du soir, Louis Nolli, âgé de 19 ans, berger, se trouvait au lieu dit Crampi, territoire de Canaveggia, en compagnie de Dionisi François, dans une cabane où tous deux s'étaient réfugiés à cause de la pluie. Clavesani Jacques, passant non loin de là, les appela, puis vint les trouver. Clavesani était à 3 ou 4 pas de Louis lorsque ce dernier, sortant de sa poche un revolver qu'il portait habituellement et s'adressant à Dionisi, prononça ces paroles en visant Clavesani : « Veux-tu voir que je jui fais peur ? » Au même instant il tirait un premier coup de feu qui rétait. Il faisait feu aussitôt une deuxième fois sur Clavesani qui s'affaissait en s'écriant : « Je suis mort ! » Le projectile avait pénétré dans la région abdominale occasionnant une violente hémorragie qui entraîna immédiatement la mort.

Louis s'éloigna rapidement après avoir intimidé le témoin Dionisi, et lui avoir recommandé de dire que le coup était parti accidentellement pendant qu'il jouait avec Clavesani, voulant même obliger Dionisi à en faire le serment. C'est le système de défense qu'il a soutenu mais qui est formellement contredit par les données de la procédure. Après l'attentat Louis a pris la fuite. Il s'est constitué prisonnier huit jours plus tard.

***

M. Angeli, avocat général, occupe le fauteuil du Ministère public, Me Sébastien de Caraffa est chargé des intérêts de l'accusé.

Interrogatoire

Louis Nolli se défend avec énergie d'avoir volontairement donné la mort au jeune Clavesani, qui était son ami et contre lequel il ne nourrissait aucun mauvais sentiment. Il est vrai qu'il portait habituellement un revolver, et c'est en montrant cette arme à Clavesani que le coup est parti. Il déplore ce malheur.

Audition des Témoins

Douze témoins sont assignés dans cette affaire, ceux à la requête de M. le Procureur général, un à la décharge de l'accusé.

Le père de la malheureuse victime qui jouit dans son canton d'une très légitime considération, vient raconter comment il apprit la mort de son fils, qui a été solennel tué volontairement.

Dionisi François se trouvait tout près de l'endroit où a été commis le crime. Il a vu la jeune Clavesani arriver tranquillement du côté de Campi. L'accusé, dès qu'il l'aperçut, fit une première fois feu sur lui sans l'atteindre ; comme le malheureux jeune homme essayait de se garer, le meurtrier le foudroya d'un second coup de feu.

Simonpietri Laurine, domestique de Clavesani, croit qu'elle est la cause du drame. Louis Nolli lui avait proposé de l'épouser, elle a refusé. L'accusé la menaça alors de tuer ainsi que celui qui l'épouserait. Louis, sans aucune raison, conçut une vive jalousie contre le jeune malheureux témoin.

Les autres témoins confirment leurs dépositions écrites.

Réquisitoire

M. l'avocat général Angeli prononce contre l'accusé Luca un éloquent réquisitoire.

Le crime de Luca revêt un caractère d'odieuse gravité.

Pour satisfaire sa jalousie, cet individu a attiré auprès de lui son camarade Clavesani, et le frappe d'une balle lorsqu'il s'approche en toute confiance.

Le système de l'accusé, prétendant qu'il a accidentellement atteint Clavesani, ne saurait être accueilli par les jurés. Tous les témoignages, toutes les constatations démontrent que c'est volontairement que Luca a tué son ami. Un châtiment sévère s'impose, les juges de Luca le lui infligeront.

Plaidoirie de Me de Caraffa

Chargé des intérêts de l'accusé Luca, Me Séb. de Caraffa prononce en sa faveur une très remarquable plaidoirie.

L'accusation n'a pas été logique ; elle aurait dû qualifier d'assassinat l'homicide reproché à l'accusé, auquel elle a reproché d'avoir agi par esprit de vengeance, d'avoir attiré Clavesani et de l'avoir froidement immolé. En ne relevant qu'un simple meurtre, l'accusation a elle même compris la faiblesse de son système.

Il est évident que c'est involontairement que Luca a atteint son camarade, contre lequel il ne nourrissait aucun mauvais sentiment. La déposition du gendarme Martini a démenti que Luca avait déchargé son arme, et ne voulait que faire peur à son ami. Malheureusement une balle était restée dans le revolver, elle a frappé le malheureux Clavesani. Luca n'a commis qu'une imprudence qu'il regrette. Il ne doit pas être puni des peines sévères réservées à l'homicide volontaire.

Me de Caraffa dépose des conclusions tendant à la jonction de la question subsidiaire d'homicide par imprudence.

Sur les conclusions conformes de M. l'avocat général, la Cour décide que la question ne sera pas posée.

Verdict

Le verdict du jury étant négatif, Luca est acquitté.

***

Audience d'aujourd'hui :

Versini Joseph-Antoine, berger, demeurant à Piana, atteint à la pudeur consommé en tentative avec violence sur une enfant, âgée de moins de 15 ans accomplis.

Ministère public, M. Mancini, substitut du procureur général.

Défenseur Me Rocca.

THÉATRE

Rigoletto

Bonne, très bonne soirée au théâtre hier. On attendait impatiemment l'opéra de Verdi où devait triompher notre excellent baryton M. Gallerani. Il fut un « Viscardello » parfait, au jeu tour à tour spirituel et tragique, à la voix émouvante. A noter, le grand air du second acte : « O rabbia ! esser difforme !.. » qu'il a rendu avec beaucoup d'art et de sentiment. D'ailleurs, je n'ai aucune restriction à faire. On m'assure que M. Gallerani chantait « Rigoletto » pour la première fois. Je ne m'en suis pas aperçu.

Que dire de Mlle Nolli, si sympathique sous les traits de la douce « Gilda ? » Les applaudissements, les rappels, les fus ne lui ont pas manqué, sa délicieuse voix fit merveille dans l'air du second acte : « Caro nome che il mio cor. » Il est difficile de chanter plus agréablement qu'elle. Le public charmé par sa grâce touchante en a fait son enfant gâté. Et il a bien raison.

Excellent aussi, M. Scarselli. Je n'ai que des compliments à lui faire, et je commence à sentir que le métier de chroniqueur devient parfois un doux métier.

Comme toujours, Mlle Fratoni a fait applaudir sa superbe voix de contralto. Elle fut une « Maddalena » très attirante.

M. Ferroni, l'impeccable basse, partagea son succès au quatrième acte.

Il n'est pas jusqu'aux choeurs qui n'aient fait de louables efforts pour se mettre à la hauteur de la représentation.

Pour ne pas me répéter sans cesse, je ne dirai de l'orchestre que ceci : On ne peut désirer mieux.

***

Un mot, quoique un peu tard, de la représentation du « Trouvère ». La nouvelle chanteuse Mme Petrucci est une musicienne consommée qui fait ce qu'elle veut de sa voix agréable et délicieusement timbrée. Nous l'attendons dans la « Traviata » son triomphe, paraît-il. Les autres artistes, gagnés par le jeu de la débutante, ont tenu leurs rôles à la grande satisfaction du public.

Voilà donc enfin la troupe au complet. Elle mérite qu'on lui prodigue des éloges et des encouragements. Les Bastiais épris de bonne musique ne manqueront pas d'accourir en foule au théâtre.

L.

Nécrologie

M. ANTOINE DE MATRA

M. Antoine de Matra vient de mourir subitement au Fort d'Aleria. Fortement ébranlé par la mort d'une sœur bien-aimée, il semblait s'être remis de la secousse violente qu'il en avait ressentie et rien ne faisait prévoir qu'il devait disparaître si tôt.

A peine âgé de trente ans, sa vie a été bien remplie. Très jeune encore, à la mort de son père, le regretté Xavier de Matra, dont le souvenir est toujours si vivace, il avait dû prendre la direction des nombreuses affaires de sa famille. Il s'était acquitté si bien et avec une connaissance et approfondie des choses agricoles, de la lourde tâche qui lui incombait, que la Société des Agriculteurs de France lui accordait en 1894, alors qu'il avait à peine dix-sept ans, une médaille d'argent pour la production du blé.

Possesseur de grands vignobles et de domaines excellemment, il les dirigeait avec une activité et une intelligence véritablement remarquables ; les résultats qu'il en obtint lui valurent plusieurs récompenses dans divers concours agricoles.

Appelé à faire son service militaire en 1898, il était nommé maréchal des logis de dragons, et aurait pu continuer cette carrière où il avait tout pour réussir, mais préférant se consacrer entièrement à son excellente mère et reprendre ses anciennes occupations, il reprit, aussitôt après son service militaire, la direction de ses travaux ; il rendit de très services agricoles dans les régions d'Aleria et de Matra qu'en 1904, il fut nommé chevalier du Mérite agricole. Sympathique à tous ceux qui l'approchaient, connu et aimé non seulement de la population de Solta, mais même de celle des cantons environnants, il fut nommé maire de Matra dès qu'il en eût l'âge, et il s'efforçait de rendre le plus de services possible à la population qui lui avait confié le soin de la diriger. Très actif, ses diverses occupations et charges ne pouvaient lui suffire, aussi avait-il réussi avec le concours d'autres personnalités de la région à créer à Aleria une beaucoup d'art et de sentiment. Société de courses dont il était l'âme. Il en était le trésorier, et l'encourageait de toutes ses forces à cause des grands services qu'elle rend et à la population d'Aleria et à l'élevage auquel il s'intéressait d'une façon toute particulière.

Son fils, bon frère, bon parent, bon ami, sa mort prématurée devait donner lieu à une manifestation véritablement grandiose de vive et sincère sympathie, dont son enterrement a revêtu le caractère d'un véritable deuil public.

La levée du corps qui a été transporté à Matra pour être inhumé dans le caveau de la famille a eu lieu au Fort d'Aleria samedi dernier. Toute la population du Fort, à laquelle s'étaient ajoutés les habitants des communes environnantes, a accompagné le cercueil jusqu'à une certaine distance. Pendant tout le parcours les habitants des communes de Talloni, Zalana, Piandia, Matra et Matra sont accourus en foule pour saluer la dépouille mortelle du regretté défunt qui fut portée à bras par la jeunesse de ces localités qui tenait à montrer sa sympathie à la famille éplorée et à donner une dernière marque de reconnaissance et d'affection au cher disparu. En arrivant à Matra, le corps fut déposé dans la chapelle de la famille. Les obsèques ont eu lieu dimanche au milieu d'une foule considérable de parents et d'amis venus de toutes parts.

Après la cérémonie religieuse, et devant la porche de l'église, M. Franchi, curé de Matra, a prononcé l'éloge funèbre du regretté défunt.

L'explosion de l'« Iéna »

L'Explosion

La plupart des hommes crurent à un simple accident. Un survint nous dit un matelot de bord que nous avons pu interroger, l'imprévoyon que l'*Iéna* venait de glisser de ses épontilles et de se coucher sur le flanc, en produisant un formidable choc contre les pierres de taille du bassin de radoub.

Mais les hommes qui étaient sur le pont et dans les batteries aperçurent une forte fumée, et des cris de : « Sauve qui peut » retentirent au même moment.

Une seconde explosion eut lieu, terrible, formidable, qui ébranla tout et produisit une gerbe de flammes.

Ce ne fut plus, dès ce moment, qu'une horrible et poignante lamentation, un douloureux cri de détresse.

Des hommes, épouvantés, fous, se précipitant de toutes parts. Il en est qui pour échapper à la mort sur le navire, se jetaient par les sabords et se fracassaient la tête dans leur chute au fond du bassin.

La plupart des marins, principalement le sautiers et les mécaniciens ont été surpris à leurs postes et n'ont même pas pu tenter de fuir.

Les commotions se sont été si violentes, que les hommes étaient projetés contre les parois du bâtiment ou soulevés sur le pont.

Scènes navrantes

Des scènes navrantes se sont produites. Des marins échappés à la mort, tout noirs de poudre et de fumée, se jetaient dans les bras d'un parent ou d'un ami, soit dans l'arsenal, soit à la sortie. Etreinte par l'émotion, ils pleuraient, et avec eux les témoins de ces étreintes.

Le quartier-maître Le Gall et le sergent-fourrier Jacaquel, fils des adjudants principaux de la Direction du port, rassurés à la catastrophe, sont accourus auprès de leur père pour les rassurer. Tous les quatre n'ont pu contenir leurs larmes.

Sur notre passage, nous arrêtons quelques-uns des matelots qui ont eu le bonheur de pouvoir fuir. En vain tentons-nous d'obtenir d'eux des détails. Ces malheureux étaient dans une sorte de torpeur, d'hébétement. Ils nous regardaient ahuris, sans pouvoir prononcer une seule parole, puis continuaient leur chemin comme des hommes inconscients.

Pourtant, nous pouvons enfin arracher quelques mots à un blessé.

— Comment s'est produit le terrible événement ? lui demandons-nous.

— Je l'ignore et personne ne pourra le dire assurément.

— Où donc l'explosion a-t-elle eu lieu ?

— A la soute arrière.

— Le contre-amiral Manceron se trouvait-il là ?

— Sans doute, car il y avait déjeuné. La plupart des officiers devaient y être aussi.

— Pouvez-vous nous en donner des nouvelles ?

— Oh ! non. Il y a eu une telle panique, un tel effroi... Tout le monde presque doit y être resté, mes bons camarades...

Et notre interlocuteur, à ces derniers mots, se mit à sangloter.

Le Bassin 2

Le bassin 2 de Missiessy où se trouvait l'*Iéna* était à sec. Sous les effets des formidables explosions, il est en partie dans gingé et démoli.

On a voulu faire entrer l'eau, mais on n'a pas retrouvé la clef de la porte. Ceci et d'ailleurs fini par se désemparer dans les commotions successives et, tardivement, l'eau a pu pénétrer.

Il ne restera maintenant que des débris de grand cuirassé qui, naguère, flottait encore majestueusement sur notre rade.

L'Amiral Manceron

Au moment de l'explosion, le maître d'hôtel de l'amiral Manceron se trouvait à l'office. Avant reçu une profonde blessure au visage, il se précipita vers l'appartement de l'amiral en appelant : « Amiral ! amiral ! »

La contre-amiral Manceron se montre au même instant sur le seuil de la porte, blessé lui aussi au visage et descendit ensuite à terre avec le maître d'hôtel. Ce dernier rentra ch z lui et l'amiral resta pour assister aux opérations de sauvetage possible.

Un Survivant de l'*Iéna*

Hier, nous avons aperçu au matelot de l'*Iéna*, en permission dans notre ville. La nouvelle de la disparition de tant de camarades l'attristait profondément, et ne donnait des détails sur ce beau cuirassé que sous le poids d'une pénible émotion.

— Si je n'étais parti en permission, peut-être me trouverai-je maintenant au milieu des cadavres de mes pauvres camarades, disait-il presque en pleurant, et il citait les noms de ses plus chers qu'il ne reverra, peut-être, plus.

Petite Gazette

Variations Atmosphériques du 13 mars

Thermomètre : 7 heures du matin + 5 4
à midi + 9 4 heures du soir : 7
Marima + 12 Minima + 1 5.
Baromètre : heures du matin, 768 mm
à midi, 768 mm 4 heures du soir, 768 mm.
Etat du ciel : Dans la matinée, Calme.
Dans l'après-midi, id.
Pluviomètre, à 7 h. du matin : 0 mm.

***

A l'arrivée

Nos sympathiques confrères, MM. A. Falconci et F. Biasini viennent d'arriver à Bastia, venant de Paris.

Chacun se souvient sans doute encore de l'ardent combat qu'ils menèrent, l'an dernier, dans leur journal l'*Insulaire*, et dont la publication cessa après le résultat du scrutin de ballottage.

Au cours de cette période d'agitation, nos confrères eurent l'occasion de déployer les deux qualités maîtresses que chaque bon journaliste doit toujours faire siennes, surtout en matière d'élections, où les polémiques engagées s'enveniment parfois.

Ils seront, en effet, être à la fois vaillants et courtois, ce qui leur a valu de nombreuses marques d'amitiés et d'estime dans tous les partis.

Le *Petit Bastiais*, qui fut des premiers à prodiguer ses encouragements aux deux excellents journalistes parisiens, se réjouit de la cordiale visite qu'ils ont faite hier à son Directeur, leur meilleur ami et confrère, et leur souhaite la bienvenue.

M. Falconci, que nous avons pu rejoindre à la sortie de nos bureaux, et à qui nous avons posé quelques questions au sujet de ses intentions pendant son séjour en Corse, s'est excusé en souriant : *Chi lo sa ?* nous a-t-il répondu en nous serrant la main.

G.

***

Décès

On nous annonce d'Alger la mort de M. Gasta, officier d'administration du service de santé en retraite, inspecteur honoraire de l'instruction publique, chevalier de la légion d'honneur, à l'âge de 80 ans.

***

Le balayage

Procès-verbal a été dressé hier contre l'entrepreneur du balayage qui avait négligé de faire balayer les rues et impasses qui aboutissent à la place de la Fontaine-Neuve.

***

Pilules Suisses

Brevinie (Savanos), 11 Mai 06. A l'approche du printemps, j'ai la langue pâteuse, la gorge sèche ; les Pilules Suisses me débarrassent l'estomac et me remettent dans mon état normal. TOUCHET. (Sig. lég.)

***

A louer

1. Un magasin, du côté de la place Saint-Nicolas.

DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais* 00148

BOURSE DE PARIS

	13 mars	14 mars
Rente de 3 0/0 ancien	95,85	95 87
3 » 0/0 nouveau	96,25	96 00

ex-coupon.

Légion d'honneur

Paris, 14 mars.

M. Barthélemy Morati, consul de France à Cagliari (Sardaigne), est nommé chevalier dans l'ordre national de la Légion d'honneur.

Nouveaux détails sur L'EXPLOSION de l'*Iéna*

La Cérémonie des obsèques

Le président de la République, accompagné du président du Conseil et des ministres de la Marine et de la Guerre, assistera aux obsèques.

Toulon, 14 mars.

Les obsèques des victimes de l'*Iéna* auront lieu samedi matin, à 10 heures.

Le Président de la République, ainsi que le président du conseil et le ministre de la guerre y assisteront.

MM. Fallières, Clemenceau et le général Picquart quitteront Paris demain soir et arriveront à Toulon samedi matin à sept heures et demie.

Le Ministre de la Marine *passe en revue* les Survivants de l'*Iéna*

Vibrante allocution du contre-amiral Manceron. — Réponse du ministre.

Toulon, 14 mars.

M. Thomson, ministre de la Marine, a passé ce matin en revue les survivants de « l'Iéna ».

Le contre-amiral Manceron, quoique légèrement blessé, a tenu à présenter lui-même au ministre les hommes du navire qui portait son pavillon.

En faisant cette présentation, cet officier général s'est exprimé en ces termes :

« J'ai l'honneur de vous présenter, Monsieur le Ministre, ce qui reste de l'équipage de l'*Iéna*.

C'était un équipage de braves gens, imbus des meilleurs sentiments de patriotisme et de discipline, et ils l'ont bien prouvé du premier jusqu'au dernier.

Tous pleurent leur commandant, leurs officiers, leurs camarades disparus.

Cette catastrophe ne les découragera pas ; ils sont prêts à braver tous les dangers pour l'honneur du Drapeau et la gloire de notre Marine. »

Le ministre, en proie à une bien vive émotion, a répondu en ces termes à la vibrante allocution du contre-amiral Manceron :

« Si la catastrophe que nous déplorons tous prive notre marine d'un superbe cuirassé, elle la prive surtout de braves et vaillants défenseurs.

Le gouvernement de la République n'oubliera pas les survivants de l'*Iéna* ni les familles des victimes. »

Cette cérémonie a produit sur tous ceux qui y assistaient une poignante émotion.

M. Thomson, ministre de la marine, a interrogé tous les survivants et leur a serré la main.

LA LISTE OFFICIELLE *des Morts ou Disparus*

Toulon, 14 mars.

La liste officielle des morts ou disparus a été communiquée aujourd'hui par la préfecture maritime.

Cette liste comprend 118 morts ou disparus, dont :

8 officiers ;
7 premiers maîtres ;
41 mécaniciens et chauffeurs ;
48 mécaniciens torpilleurs ;
10 musiciens ;
9 canonniers ;
8 torpilleurs ;
2 manœuvriers ;
6 matelots de mousqueterie ;
3 matelots de timonerie ;
4 fourriers ;
2 matelots sans spécialité.

Les Corses disparus

Toulon, 14 mars.

Nous relevons sur la liste des disparus les noms de trois compatriotes :

M. Jacques de Bonavita, timonier, de Bastia ;

MM. Felici et Scala, musiciens.

Les Corses blessés

Toulon, 14 mars.

Parmi les blessés, en traitement à l'hôpital maritime, se trouvent le chauffeur breveté Rossi et le 2e maître timonier Neri.

***

L'état-major de l'« Iéna » comptait trois de nos compatriotes qui tous ont été sains et saufs : le mécanicien en chef Borelli, les aspirants Carlini et Tavera.

La belle conduite de l'aspirant Carlini fait l'objet de tous les commentaires.

La Commission d'enquête à bord de l'« Iena »

Toulon, 14 mars.

L'amiral Touchard, le contre-amiral Aubert et le général Gessot, directeur de l'artillerie navale au ministère de la marine ont eu ce matin, à la préfecture maritime, une très longue conférence avec M. Thomson.

Ces officiers généraux, qui composent la commission d'enquête, se sont ensuite rendus à bord de l'« Iena », qu'ils ont minutieusement visité afin de se rendre un compte exact de l'état du navire.

Ils se sont, en outre, préoccupés de découvrir des indices, leur permettant de déterminer les causes de l'explosion.

Les causes de l'explosion

Toulon, 14 mars.

L'hypothèse du sinistre, résultant de la déflagration de la poudre, est accueillie comme la plus probable par la plupart des journaux, qui font remarquer que la poudre B dégage des gaz inflammables.

Ce sont ces gaz qui ont causés la terrible catastrophe de Lagoubran, et les explosions à bord du « Forbin » et de l' « Amiral-Duperré ».

103 cadavres retrouvés

Toulon, 14 mars.

A l'heure actuelle 103 cadavres ont été retirés des flancs du cuirassé, où il se trouvaient tous. On n'en a découvert aucun dans le bassin, qui a été mis à sec.

La plupart des victimes de l'effroyable catastrophe sont affreusement mutilées.

LE PARLEMENT

Chambre des Députés

Présidence de M. BRISSON

La séance est ouverte à 2 heures.

L'un des secrétaires donne lecture du procès-verbal de la dernière séance, qui est adopté.

La Catastrophe de l'*IÉNA*

Les condoléances de l'étranger

En prenant place au fauteuil, M. Brisson donne lecture d'un télégramme de condoléances qui lui a été adressé, à l'occasion de la catastrophe de Toulon, par le président de la Chambre italienne, et par lequel l'Italie assure la France de sa douloureuse sympathie.

M. Brisson ajoute : « L'expression de la sympathie universelle nous est venue de toutes les nations étrangères, et c'est là notre consolation. »

Allocution du Président

Le président de la Chambre prononce ensuite l'allocution suivante :

« Je tiens à rendre un public et solennel hommage à l'héroïsme des marins qui accomplirent simplement mais vaillamment leur devoir ; ainsi qu'aux chauffeurs et mécaniciens, qui éteignirent l'incendie malgré un danger extrême. »

Après avoir en termes émus exprimé la douleur causée au pays entier par la perte de tant de vies humaines, M. Brisson ajoute :

« La catastrophe de l'*Iéna* motive un admirable élan de sympathie de toutes les nations à l'égard de la France. Saluons dans ces sublimes élans l'espoir d'une humanité future, meilleure maîtresse de ses destinées.

» Remercions les gouvernements étrangers et les peuples qui nous manifestent leur sympathie, mais remercions surtout les héros, les martyrs du devoir, morts au service de la Patrie. »

Le discours de M. Brisson est salué à diverses reprises par les applaudissements unanimes de la Chambre.

Sur la proposition du président la séance est, d'un assentiment unanime, levée en signe de deuil.

Séance demain.

SÉNAT

Présidence de M. ANTONIN DUBOST

La séance est ouverte à 3 heures.

L'un des secrétaires donne lecture du procès-verbal de la dernière séance, qui est adopté.

La Catastrophe de l'*Iéna*

Discours du Président

Dès l'ouverture de la séance, M. Dubost, au milieu du silence général, prononce l'allocution suivante.

« La Marine nationale et le Pays sont plongés dans une égale tristesse.

» Nous adressons un suprême hommage aux officiers et marins de l' « Iéna », glorieusement tombés au champ d'honneur.

« Nous adressons aux survivants et à leurs camarades de la flotte un témoignage d'admiration et de reconnaissance.

« Nous adressons également aux familles des victimes nos sympathies émues et respectueuses.

« Je vous propose de lever la séance en signe de deuil ».

Cette allocution est applaudie par tout le Sénat ; et la séance est levée d'un assentiment unanime.

Séance mardi.

EXEQUATUR

Paris, 14 mars.

L'exequatur est accordée à M. Enrique Yateman, consul de la République Argentine à Marseille, avec juridiction sur la Corse.

Les Morts du Jour

Monseigneur Enard

On annonce la mort de Monseigneur Enard, archevêque d'Auch.

Depuis plusieurs semaines le vénéré prélat était dangereusement malade ; son mal avait empiré ces jours derniers, et ne permettait plus de conserver aucun espoir.

AU VATICAN

L'excommunication de M. Villatte

Rome, 14 mars.

Un décret de la commission de la congrégation de l'Inquisition, renouvelle l'excommunication majeure prononcée contre M. Villatte, le fauxévêque, fondateur de l'église schismatique dite catholique, apostolique et française, de la rue Legendre.

Pie X et l'Espagne

Rome, 14 mars.

Il se confirme que, en cas de naissance d'un prince héritier en Espagne, le parrain du nouveau né sera le pape Pie X, de même que Sa Sainteté Léon XIII fut le parrain du roi actuel.

Le nonce à Madrid, Mgr Rinaldini, recevrait les pouvoirs de légat pour tenir l'enfant sur les fonts baptismaux.

Le légat devant être un cardinal, il s'en suit que Mgr Rinaldini recevra la pourpre cardinalice au prochain consistoire.

AU TRANSVAAL

Accident de chemins de fer

12 Morts — 20 Blessés

Londres, 14 mars.

Un train de voyageurs venant de Johannesburg déraille près de Alkmaac.

Plusieurs wagons ont été réduits en miettes.

On compte douze morts, parmi lesquels le Dr Jameson. Vingt autres voyageurs sont grièvement blessés.

AUX ÉTATS-UNIS

INONDATIONS en Pensylvanie et à la Virginie

Plusieurs villes submergées. — Mines inondées — Mille maisons cernées par les eaux. — Pittsburg et Alleghany envahies.

Pittsburg, 14 mars.

A la suite de pluies très abondantes les fleuves et rivières de la Pensylvanie occidentale et de la Virginie orientale ont atteint une grande hauteur et ont submergé plusieurs villes.

Des milliers de maisons sont cernées par les eaux qui atteignent déjà le deuxième étage et qui continuent à monter.

Les mines de charbon sont inondées et plusieurs éboulements s'y produisent continuellement ; tout travail a dû être interrompu.

Les parties basses des villes de Pittsburg et d'Alleghny sont transformées en véritables lacs.

Les habitants sont obligés de se servir de bateaux pour se procurer les objets qui leurs sont nécessaires.

Les dégats matériels sont déjà très considérables. Des habitations s'écroulent, mais heureusement on ne signale pas de victimes.

Les populations sont désespérées.

AVIS DE DÉCÈS

M. Godefroy Franceschetti, capitaine au 8e régiment d'infanterie, et Mme Godefroy Franceschetti ; M. Pierre Franceschetti, magistrat colonial, et Mme Pierre Franceschetti ; Mme Alexandre Sanguinetti, née Franceschetti ; M. Bernard le-Saint et Mme Bernard-le-Saint, née Franceschetti ;

M. Dominique Franceschetti ; MM. Joseph-Marie et André Franceschetti ; MM. Félix et Joseph-Marie Sanguinetti ; Mlle Jeanne Sanguinetti ; M. Henry Bernard-le Saint ; Mlle Emma Bernard-le-Saint ;

M. Jourdan Pietri, ancien conseiller khédivial, Mme Jourdan Pietri et leurs enfants ; Mme Antoine-Sylvestre Pietri ; Mme Antoine-Marie Pietri, ses enfants et petits-enfants ; M. et Mme de Morati-Gentile, leurs enfants et petits-enfants ;

M. Georges Pietri, magistrat colonial, Mme Georges Pietri et leurs enfants ; Mme Xavier de Matra, ses enfants et petits-enfants ;

Ont l'honneur de vous faire part de la perte douloureuse qu'ils viennent de faire en la personne de

Mme Marie-Antoinette Pietri

Veuve du Colonel FRANCESCHETTI

leur mère, belle mère, grand'mère, sœur, belle-sœur, tante et grand'tante, décédée à Paris, le 14 mars 1907, munie des Sacrements de l'Eglise.

Les obsèques auront lieu à Vescovato, le samedi, 16 mars, à 11 heures du matin.

LE RETOUR D'AGE

L'ELIXIR DE VIRGINIE NYRDAHL qui guérit les veines, la phlébite, le varicocèle, les hémorroïdes est aussi souverain contre tous les accidents du retour d'âge : hémorragies, congestions, vertiges, étourdissements, palpitations, gastralgies, troubles de la vue et nerveux consécutifs. Nyrdahl, 20, rue de la Rochefoucauld, Paris. Le Rouge, 4 fr. 50, franco. Remboursé si la guérison n'obtient. Exiger sur l'enveloppe du vitrage flacon, la signature de garantie NYRDAHL.

GRATUITEMENT Le T. R. Père Gérôme, ancien supérieur de l'ordre des clercs de St Gentin afin de vulgariser le secret du traitement exclusivement végétal inédit dans son ordre, aujourd'hui dispersé, vient de créer des dépôts dans chaque département.

Cette médication s'adresse à tous ceux qui souffrent et est d'un effet absolument puissant sur le remplissage et radicale guérison des vices du sang, dartres, douleurs rhumatismales, asthme, convulsions, maux de tête, bronchite, tumeurs, scrofule, pâles couleurs, maladies de la peau et maladies secrètes, ainsi que tous les malaises provenant de l'appauvrissement du sang ou des mauvaises fonctions digestives.

Ecrire avec timbre pour la réponse à *M. le Dépositaire départemental du Traitement du Père Gérôme*, à Bastia, qui lera connaître, gratuitement, le secret de la médication.

MAISON

L.-N. MATTEI & Cie

a été sans doute la première à avoir l'idée de fabriquer un vin apéritif à base de Quinquina avec les vins des raisins si renommés du Cap Corse et de Pineto et à lui donner la dénomination de

Vin du Cap Corse au Quinquina

Comme le secret de cette invention est précieusement gardé, tous les produits similaires débités sous ce nom ne sont qu'une vulgaire et dangereuse contrefaçon.

On ne contrefait que ce qui est supérieur mais quoique l'on fasse

Le Vin du Cap Corse au Quinquina Mattei

reste inimitable et pour être bien servi demandez toujours un

Vin du Cap Mattei

Exiger la marque

Demandez dans tous les bons établissements UN VIN DU CAP MATTEI.

LA CÉDRATINE

Délicieuse Liqueur de marque.

Se méfier des contrefaçons

Arrêt de la Cour d'Aclppde Bastia du 9 février 1904

TRENTE-DEUXIEME ANNÉE — N. 75 — SAMEDI 16 MARS 1907

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
J.-B. OLLAGNIER, Directeur

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

00149

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE BASTIA

LE CALENDRIER

Fête d'Aujourd'hui : Saint Liberat.
Soleil : (heure nationale)
Lever 5 h 45 m — Coucher, 6 h 31 s.
Premier quart., le 21 — Pleine Lune, le 29
Fête de Demain Saint Patrice.

15 MARS

LA RÉPRESSION DU BANDITISME

Quand, l'autre jour, à la Chambre, la question posée sur le banditisme, organisé en syndicat qui, depuis si longtemps, terrorise les campagnes flamandes, fut transformée en interpellation, de tous les bancs on vit des députés se lever et demander la parole : députés de Paris, du Nord, de l'Est, de l'Ouest, du Midi et du Centre, car, c'est tout le pays, villes et campagnes, qui est la proie de l'armée du crime.

Les populations se révoltent, les jurys criminels protestent contre l'inapplication de la peine de mort et le projet de la supprimer, et M. Clémenceau, grand chef de la police, est obligé de reconnaître à la tribune que c'est le renforcement de notre police judiciaire qu'il faudrait dans toute la France.

Le chiffre des crimes classés, chaque année, auteurs inconnus, va croissant et, en même temps, la population des prisons diminue, parce que tous ceux qui devraient être sous les verrous courent impunément les rues et les grands chemins.

La gendarmerie est beaucoup distraite de sa fonction de défense sociale par une foule de missions étrangères à celle-ci et les gardes-champêtres, isolés, souvent âgés, en tous cas incapables de surveiller jour et nuit le territoire d'une commune rurale, ne répondent plus aux exigences créées par la facilité des communications, la célérité des déplacements et le nombre des chemineaux, des romanichels et autres batteurs d'estrade qui tiennent la campagne.

Dans les villes, la sécurité n'est pas plus grande. A Marseille, indiquait lui-même le ministre de l'intérieur, 3.700 affaires criminelles ou correctionnelles, dont 300 passibles de Cour d'assises, ont dû être classées sans suite en une seule année. A Paris même, du 1er janvier au 27 février, il y a eu 88 assassinats ou tentatives d'assassinat dont un bon nombre en plein jour ! On assassine pour rien, pour quelques sous, pour le plaisir de faire couler le sang et, sur les voies les plus fréquentées, certains soirs, des bandes de voyous vident leurs querelles à coups de revolver pour se retourner ensuite contre la police, quand elle intervient, et exécuter de véritables salves sur elle et sur les curieux. Sur 950 hommes composant l'effectif des inspecteurs de la Sûreté en bourgeois, 43 ont été grièvement blessés l'an dernier et 400 gardiens de la paix sur 8.000.

Quelles dispositions compte prendre le gouvernement contre un mal qui est le premier à signaler ?

D'abord la Sûreté générale a été réorganisée comme on sait, une brigade centrale mobile, a été créée et on se propose de créer aussi des brigades régionales volantes. On réformera le recrutement des gardes-champêtres et la gendarmerie départementale sera renforcée par le corps de gendarmerie mobile institué par le projet à l'étude à la Chambre.

Mais il faudra, pour l'ensemble de cette réorganisation, de l'argent, beaucoup d'argent, car ce ne sont pas les 18 millions prévus pour le service de Sûreté générale et dont 15 millions sont absorbés par la police de Paris et de Lyon, tandis qu'il n'en reste que 3 à consacrer à la sécurité du reste du pays qui pourraient y faire face.

Rien que pour Marseille, qui est, il est vrai, la seconde ville de France, M. Clémenceau prévoit, au bas mot, un supplément de 1.400.000 francs.

Mais jamais argent n'aura été plus utilement employé et ce n'est pas contre de pareilles dépenses que les contribuables s'élèveront jamais. Il est même à regretter que le gouvernement n'ait pas profité des bonnes dispositions où se montrait la Chambre pour ne pas lui avoir fait prendre des engagements en ce sens, au lieu de se contenter de l'ordre du jour pur et simple qui a clôturé les interpellations de la séance du 28 février. Cependant il faut espérer que, le moment venu et le plus prochainement possible, les projets annoncés par le président du Conseil retrouveront l'accueil favorable qu'on semblait déjà leur promettre.

Cependant, ces mesures de répression du banditisme ne seront véritablement efficaces que du jour où elles seront complétées, fortifiées par de nouvelles dispositions judiciaires et il nous semble que le secrétaire général de la Préfecture de Police, M. Laurent, donnait la solution pratique quand il déclarait dans une interview récente : « En tout cas, s'il y a vraiment recrudescence de crimes, la faute n'en incombe pas à nous, police, mais à la loi, trop douce, qui rejette constamment à la circulation les malandrins que nous arrêtons. S'il juge la situation exceptionnelle, que le Parlement crée des lois d'exception : une loi, par exemple, qui expédierait à la Nouvelle, au bout de la deuxième ou troisième condamnation, tout malfaiteur arrêté ; alors vous verriez l'échenillage, peu à peu ! Mais voilà, il faudrait des crédits, de gros crédits. Le Parlement voudra-t-il les voter ?... »

Il y a des chances, surtout qu'aujourd'hui, bourgeois bien rentés, — 15.000 francs par an, songez donc ! — nos parlementaires deviennent la proie tentante de l'apache et du cambrioleur.

Le métier de l'apache et du cambrioleur ne comporte pas, en réalité, de risques professionnels de beaucoup supérieurs à ceux de certains honnêtes métiers et les candidats à la pince-monseigneur ou au surin ne s'en rendent que trop aisément compte. L'armée du crime se décime plutôt elle-même, dans les vendettas ou par l'alcoolisme ou la tuberculose qui font dans ses rangs bien plus de vides que le métaphorique glaive de la loi. Celui-ci est anodin, quasi inoffensif, tout le monde le sait et personne ne s'est récrié à la Chambre quand M. Henri Cochin a cité le mot d'un assassin à sa victime : « Je m'en f..., la peine de mort est supprimée ! »

Il faut en finir avec la sensiblerie humanitaire et avec les bons juges. Autant l'indulgence est naturelle et humaine quand elle s'applique à des révoyés accidentels, autant elle est inexplicable et devient une duperie quand il s'agit des incorrigibles « chevaux de retour. »

LA ROUVRAYE.

Les Agissements DE LA COMPAGNIE FRAISSINET

Jusques à quand la Compagnie Fraissinet abusera-t-elle de la patience des Corses ? Aujourd'hui son insolence et son sans-gêne n'ont plus de limites. On fait cas du cahier des charges autant que des décrets et arrêtés de feu Nabuchodonosor.

C'est ainsi qu'un paquebot devait, selon les règlements, quitter notre port à destination de Livourne, lundi 11 mars, à 10 heures du soir. Pourtant aucun bateau de la Compagnie Fraissinet n'est sorti de notre port ce soir-là !! Bien attrapés furent les malheureux passagers qu'une affaire urgente appelait à Livourne et qui déjà avaient bouclé leurs valises ! La Compagnie Fraissinet avait cru bon de supprimer ce service..., elle n'a, paraît-il, à en rendre compte à personne, même pas à l'Administration des Postes !!

D'ailleurs, les services qui ne sont pas supprimés sont effectués dans de déplorables conditions. Les retards des paquebots de la Compagnie Fraissinet ne se comptent plus. Mardi, 12 mars, le bateau qui devait arriver de Nice à 4 h. 43 du matin n'est entré dans notre port qu'à **9 heures 45.** Les marchandises n'ont même pas été débarquées !.. Qu'importe si MM. les commerçants attendent !

Le voyage, en outre, a été des plus pénibles pour les voyageurs ; le bateau a dû stopper *cinq fois* par suite du mauvais état — d'aucuns veulent dire une avarie ! — de la machine. Dans le port, les malheureux passagers durent atterrir à l'aide de barques, bénissant le bon hasard qui les avait sauvés, et maudissant Fraissinet avec ses bateaux !

Allez parler maintenant de triomphe économique, touristique, etc... Quelles blagues !

M. Fraissinet a été, et est encore le plus grand fléau de la Corse.

Ce que disent les Journaux

L'Eclair

Sur la catastrophe du « Iéna » :

« Comment prouver que cette explosion est la résultante de fautes accumulées des années et d'habitudes systématiques ? Elles ont successivement détruit la force de l'armée navale : la confiance réciproque, la volonté de faire l'impossible, l'ardeur et le zèle sans lesquels rien ne marche normalement, tout est exposé aux hasards, à l'à-peu-près, aux négligences, aux oublis ; les possibilités d'accident doivent alors les garanties de sécurité ».

Le Siècle

M. Cornély :

« Lundi, nous savons entendu interpréter par des voix éloquentes, des cris sauvages, des menaces de révolution, des clameurs de gens qui menaçaient de tout faire sauter ; de quoi s'agissait-il ? D'ouvriers qui gagnaient largement leur vie et qui, sans rime ni raison, sans avoir été lésés dans leurs intérêts, pour appuyer, ont-ils dit, l'attention publique sur eux, se

---

11G — FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

LA MATELASSIÈRE

PAR

ODYSSE BAROT

TROISIÈME PARTIE.

LA VICOMTESSE OLGA

Comment aucune des nombreuses lettres chargées expédiées de Russie n'était-elle parvenue à la destinataire ? Qui les avait interceptées ? Tolino avait-elle été trahie par la confidente dont l'intermédiaire lui était indispensable ?

Que leur importaient ces problèmes, — probablement insolubles désormais — puisque la providence s'était chargée de déjouer les trames ourdies pour séparer éternellement l'enfant de la mère, et qu'elle venait de les réunir d'une manière si miraculeuse !

Elles avaient même toutes les deux oublié l'objet principal d'une visite et d'un entretien dont le résultat si inattendu suffisait pour absorber leurs préoccupations : Michel se trouvait momentanément relégué au second plan. Pâquerette se fût reprochée de n'être pas tout entière à sa bienfaitrice filiale, devant laquelle l'amour devait s'effacer. Que de choses avaient à se dire et que de confidences à échanger entre cette mère et cette fille qui se voyaient pour la première fois !

Dès qu'elles eurent repris un peu de sang-froid et que l'heure des expansions fut venue, Pâquerette demanda tout à coup, d'un ton d'anxiété navrante :

— Et mon père ?...

— Ton père ! balbutia Mme de Beaujardin...

— Puis-je espérer aussi qu'un jour... Sa mère ne lui laissa pas le temps d'achever :

— Pauvre chère enfant !... S'il n'était pas mort, englouti dans une effroyable catastrophe ; si je n'en avais pas eu la certitude et si l'on ne m'eût affirmé en même temps que tu n'étais plus vivante, crois-tu donc que j'eusse jamais consenti à épouser ?...

— C'est vrai !... Pardonnez-moi...

— Il faut au moins que la connaisse son nom, bien que tu n'aies pas le droit de le porter. Il s'appelait Alexis Valdroff... C'était un grand esprit et un noble cœur... Il n'était pas de mon rang.

— Comme s'il y avait des rangs entre ceux qui s'aiment !

Pâquerette tressaillit ; la comtesse se troubla. Cette évocation leur rappelait soudain, à celle-ci son mari, à celle-là son fiancé, que leur maternelle félicité leur avait presque fait oublier.

Toutes les deux échangeaient avec terreur les complaisances qui se dressaient à l'horizon. Elles s'étreignirent une fois de plus, mêlant et confondant de silencieuses larmes.

Tolino reprit la première la parole :

— J'ignore quelles nouvelles éprouvas me sont peut-être réservées, dit-elle. Quoi qu'il puisse arriver, je le jure que nous ne nous quitterons plus ; que l'on ne l'arrachera pas de mes bras !

— Non ! non ! Ma bonne mère !

— Je le jure aussi que tu seras la femme de Michel ! Je ne veux pas que mon enfant souffre toutes les torturas que j'ai endurées !

— Vous voyez combien il avait raison de vous considérer comme notre alliée, de compter sur votre intervention auprès de son père ! s'écria Pâquerette... Vous l'aimez tant ! Vous n'aurez jamais voulu le rendre malheureux... Aussi, j'avais pleine confiance en Dieu et en vous.

Et l'entraînant dans sa chambre à coucher pour lui montrer le buste de la comtesse que lui avait apporté Michel le jour de leurs fiançailles :

— Voyez ! Comment aurais-je désespéré ? Ce cher portrait n'était-il pas pour moi un palladium ? Votre image était mon ange gardien... Le jour je passais de longues heures à la regarder ; la nuit je vous contemplais encore dans mes rêves...

— Ma fille adorée, c'était la voix du sang qui parlait en toi !

— Je comprends aujourd'hui comment mon bien-aimé me répétait si souvent que je vous ressemblais ! Ah ! je m'en veux de ne pas vous avoir reconnue tout de suite !

Tolino ne répondit rien. Elle éprouvait un sentiment de remords. N'était-ce pas elle qui aurait dû, dès la première minute, retrouver sur le visage de la jeune fille les traits d'Alexis avec qui elle avait une frappante ressemblance ?

— Je m'explique à présent, dit-elle enfin, la profonde et étrange émotion qui s'est emparée de moi, à mon arrivée.

— Votre voix tremblait, en effet.

— J'étais presque honteuse de la cruelle tâche dont je m'étais chargée. Je venais pour le briser le cœur, comme on avait voulu jadis briser le mien ! Pouvais-je méditer que c'était le doigt de la Providence qui me guidait vers toi, et que j'allais rencontrer dans cette humble maison, dans ce pauvre petit logement, la plus grande félicité de mon existence !

Et en furent de nouvelles étreintes. Les baisers succédaient aux baisers. Mère et fille se mangeaient de caresses... N'en avaient-elles pas été servies, l'une et l'autre, pendant plus de vingt ans !

Puis ce fut le tour des confidences. Pâquerette dut raconter sa vie entière, apprendre à Mme de Beaujardin dans quelles circonstances elle s'était rencontrée avec Michel, comment elle lui avait sauvé la vie, comment ils s'étaient aimés longtemps sans avoir conscience de leur mutuel attachement, et comment c'était Mme de Beaujardin elle-même qui, à son insu, en offrant une danse à son bien-aimé, avait précipité les choses et provoqué la première déclaration d'amour devant laquelle Michel avait hésité jusque-là, comment enfin ils s'étaient fiancés, il y avait huit jours à peine...

— Oh ! j'ai refusé d'abord avec énergie ! ajouta-t-elle. Je lui adressai toutes les objections que vous et son père avez dû lui faire vous-mêmes ; je comprenais trop bien l'abîme qui nous séparait. Pourquoi n'était-il pas pauvre et obscur comme je le suis aujourd'hui ? Je l'ai supplié de renoncer à moi, de m'oublier, de ne pas se révolter, à cause de moi, contre la volonté paternelle.

— Et s'il l'avait obéi ?

— Eh bien, je serais morte peut-être ; mais j'aurais fait mon devoir.

— Tu l'aimes donc bien ?

— Si je l'aime ?... Je l'aime assez pour m'immoler, au besoin, à son bonheur. Ordonnez, vous ma mère... Je me sacrifierai, s'il le faut !

— Te marier ? Non, mon enfant ! Ne l'ai-je pas dit que le cœur ne ment jamais ? Pâquerette, tu te retireras ce portrait ne pouvait rester entre nous. Michel allait arriver d'un moment à l'autre. Il en n'était pas de la beauté de la comtesse qu'il serait appelé le grand événement qui dominait l'époque, à défaut d'un nom, une famille, une situation, une mère.

Mme de Beaujardin ne voulait point avoir à s'humilier devant son bienfaiteur, et à lui avouer une fraude de bonnes intentions, une innocente farce, qui pendant, soir de lui enlever près de son protégé un rival qu'elle avait à ses yeux, lui rendrait plus chère la noble femme qui l'avait élevé.

(*A suivre.*)

dentaire sont du ressort de la nation qui les nourrit et la menace de dessécher ces elle-mêmes naturels cupide par la sagesse et sensible à leur surveillance; le Parlement, et de toute marine soutenant à bord du « Iéna ». Oublie songé à fai e grève ceux-là! Oublie menacé! Pourtant, je dans ont tous qu'ils vivaient, qu'ils dormaient à côté de la mort épouvantable dans de ne sont séparés que par l'épaisseur d'un grain! Imprudent de l'un d'entre eux! Ils vivaient sans se plaindre, ils sont morts sans protester ».

La République Française

Sur M. Casimir-Périer :

« Les actes politiques de M. Casimir-Périer, qui lui ont reproché, nous sans raison, nous parfois avec une dureté un acte qui a tellement pesé sur l'existence de le a paru, n'ont pas le droit d'oublier combien Armand qu'ils ont pu se tromper eux-mêmes sur son application et lui imposer une tâche qu'il n'eut pas sollicitée parce qu'il ne se sentait pas fait pour elle. Il leur appartient, aujourd'hui, en saluant respectueusement le mort illustre dans lequel ils avaient placé tant d'espoir, de se rappeler surtout le grand échec qu'il a dû subir, dans une heure trop courte, aux institutions parlementaires, et la haute dignité avec laquelle, pendant une heure plus courte encore, il a représenté son pays devant le monde »

M. MATHIEU ANDREI

Parmi ceux dont le souvenir n'est encore pour nous comme des calques que nous multiplions vers à nos livres d'écolier, parce que la pensée de leur arrivé nous monte à l'âme pour l'éternité éternellement, dans la douleur, il nous semble qu'il n'est jamais trop tard pour parler de ceux qui furent les plus belles figures de leurs temps et pour évoquer avec les charmes de leur vie, le regret de cette gloire locale qu'ils laissèrent après eux, avant de pénétrer dans le mort.

M. Mathieu Andrei qui vient de s'éteindre à Alerie, dans le regret de tous, ne fut ni député, ni sénateur, ni ministre, il ne fut pas davantage un savant à la renommée européenne. Ni ses ambitions démesurées, ni les modestes trop complices des tendances ne le hantèrent de rêveries creuses et de saillies chimériques, il eut pu, s'il l'avait voulu, briguer l'honneur de représenter ses concitoyens, être un député, un ministre et, les destinées aidant, devenir président. Il préféra être un conseiller du patriotisme des sages et dans une chambre mal close, sur le plancher mal joint de nos maisons communales, parmi le gravitant de l'action municipale, il prit la meilleure part à la représenter la République dans ses communes actuels de l'Ancien ré, mal d'ailleurs sur la commune des morts, méditerranée encore en horreur et vilage pulque les derniers firent pour nous le vrai bonheur d'hommes illustres sur la terre des communes.

De Piemille à Alerie, en passant par les deux stations intermédiaires du centre, sa maison de la lumière des choses et la calme révélé du livre, le nom de M. Andrei fut toujours accompagné et remarqué, pour ce qu'il est, comme le très éminent représentant d'un devoir civil, sur les deux rives vivement et reposer parfois la fatigue des hommes et inspirer les esprits.

Depuis plus de 15 ans, depuis qu'il était retenu des coupables, impossible, la fièvre le continent, où la femme Corse, sous un ciel bleu, va chercher le châtaigne et les Corbeilles, M. Andrei vivait avec un sourire, le bonheur tranquille de la campagne. Et c'est là, au milieu de son arbre réelle, de son propriété de Lustincaccia au bord de la mer et au bord de l'étang de Diane, ces deux belles matresses, qui sont l'une la colonne ombreuse de l'île entre et l'autre la table liquide et bleue qui lui fait comme un scapulaire, c'est là, que personne et heureux, nobles ou roturiers, républicains ou autres, venaient chaque jour s'asseoir de la table profonde de son paradis voisine de son cœur, simplement.

Si le nom de M. Andrei n'a pas dépassé le limite ses monts et la large plaine d'Alerie, c'est qu'il ne l'a pas voulu lui-même, s'il avait voulu s'armer contre le destin qui sait pas pourtant à chacun l'étape à parcourir, il eut pu, je le répète, marcher de prince en prince en vertu de l'époque. Intuit, il l'était jusques au bout des ongles, sensé, il l'intelligence allouant et aimant il l'était en dehors de toute expression. Estimé, aimé et honoré de ceux qui l'approchaient — et ceux là étaient nombreux — il l'était aussi, que lui manquait-il donc? Que lui aurait-il donc manqué si, aux gloires politiques de n'être qu'un tout petit conseiller municipal de Piemille, il eut préféré les grandes gloires de la renommée universelle? Rien, absolument rien. Il avait tout pour lui : les moyens et l'action.

Il est mort. C'est le rire aux lèvres, avec la sérénité dans des rages antiques qu'il est entré dans la terre. Ce fut dans tout le canton de Mokra comme un véritable deuil public; il dort son dernier sommeil en un coin obscur du petit cimetière d'Alerie. Désormais les étoiles pourront sourire, les oiseaux pourront chanter, le ciel pourra se couvrir de nuages ou briller d'un éclat plus bleu ou d'azote de l'immense harmonie des choses, il n'entendra plus rien, il ne verra plus rien : le trou voulu lui cache tout. Oui, mort! que tes amis sont seuls!

Il y a pourtant un consolation, ô mort! à songer que la route fatale est le lot naturel de chacun. Aujourd'hui tu frappes un être qui nous est aussi cher que nous mêmes, tu t'endors à notre affection, à notre amour, à l'illusion que nous croyons éternelle de le sentir là, à nos côtés pour l'éternité de notre cœur et de notre âme et tu nous laisses avec les pleurs que nous croyons également éternels. Mais demain, ah! demain, n'est-ce jour, nous nous enlacerons vers toi et tout est fini alors, on, qui le sait, tout recommence et dans une éternité réelle, ou bien nous dormons tous un sommeil plus lourd que la terre qui nous recouvre, ou bien nous revivons, nous nous retrouverons tous pour nous aimer désormais, tout âme dégagée, éternellement.

Ah! si cela était! O mort! quelle consolation meilleure pourrions-nous avoir, pourrais-tu nous accorder?

Quoiqu'il en soit, tant que je compterai parmi les vivants, tant qu'un souffle de vie animera la force de ma pensée, je reviendrais chaqu'an pleurer sur la tombe du cher disparu. Des larmes chaque fois arroseront la terre tranquille où le mort l'a jeté et ces larmes en s'infiltrant, traverseront, je le suppose, l'épaisseur du bois et l'épaisseur du bois pour aller jusqu'à lui, lui dire toute ma peine; tout mon regret et la vaste martyrisure de mon être.

M. Mathieu Andrei un pour moi digne de notre douleur; il berça mon enfance et me montra le chemin du travail et du cœur.

Je lui devais ma reconnaissance, je lui dois maintenant mon souvenir et mes pleurs.

GASTON COLOMBANI.

L'explosion de l'« Iéna »

Les Braves

La pluie de mitraille qui venait de tuer l'ouvrier Roux au bassin avait tendu le gardien et la position y était périlleuse.

Le préfet maritime demanda alors des hommes de bonne volonté pour ouvrir la porte du bassin, afin d'empêcher l'explosion des soutes avant : les seconds maîtres vétérans Lascoie et Fondacci, les quartiers-maîtres vétérans Cardi et Giorgi et les vétérans Publius Colombani et Batin se présentèrent et ils se mirent bravement à l'œuvre, puis ils se retirèrent, leur besogne achevée, non sans emporter un pied humain qu'ils trouvèrent sur la passerelle. A peine avaient-ils fini cette opération qu'une nouvelle explosion se produit, démolissait la porte qu'ils venaient de quitter.

Le préfet maritime loua l'a bravoure secoureurs de leur acte de courage auquel on doit d'avoir évité une plus grave catastrophe, en raison de l'importance du stock d'explosifs et de projectiles qui se trouvaient dans les soutes avant.

Le Récit d'un Officier mécanicien

Il y avait déjà un bon moment que, mêlé à un groupe d'officiers de toutes armes, nous contemplions devant nous le spectacle terrifiant de l'*Iéna* en flammes, lorsque nous vîmes arriver à nous un jeune officier mécanicien, tête nue, la figure énergique, les yeux égarés, qui s'écria avant même qu'on ne l'interroge, heureux de se sentir vivre, de parler, de causer avec des humains et non avec des ombres :

— Ah! je me rappellerai longtemps ce terrible quart d'heure que je viens de passer, cela fait la deuxième fois de ma vie que je vois la mort de si près. Lors de l'épouvantable éruption du Mont-Pelée, j'étais à bord du *Suchet* et il y avait à peine deux heures que notre navire venait de quitter la rade de Saint-Pierre!

» Si je suis sain et sauf, c'est miracle, car lorsque la première explosion se produisit, prévenant des soutes arrière, il y avait à peine un instant que je venais de quitter les machines.

» Au bruit de la détonation, ce fut, à bord de l'*Iéna*, une panique indescriptible, un affolement inénarrable.

» J'ai vu de malheureux marins devenus complètement fous, les traits crayeux, les yeux hébétés, cherchant par où ils pourraient quitter le navire, ne voyant pas les divers cordages refaisant l'*Iéna* avec les extrémités du tuseau et se jetant par dessus bord, la tête la première, allant se fracasser le crâne au fond du bassin à sec.

» Moi-même, je ne pensais malheur, me diriger comme ma raison l'aurait voulu. Je voyais devant moi la passerelle absolument libre, les divers tangons m'offrant une retraite rêvée, je voulais m'y diriger, mais, j'eus conscience de la terre venir mille voix qui me criaient : « Par ici, par ici, sauvons ce cordage, laissez vous glisser ». Et à vous dire vrai, je suis parvenu à me sauver, sans aucune blessure, n'ayant perdu, dans l'aventure, que ma pauvre vieille casquette avec laquelle je roulais partout les mêmes. Malheureusement, tous mes camarades n'ont pas dû avoir autant de veine, et c'est ce qui me navre. »

En disant ces dernières paroles, la voix de l'officier mécanicien tremblait, son traits se contractaient et malgré qu'il s'en défendit des larmes vinrent à ses yeux.

A BASTIA

En l'honneur des victimes

Les funérailles des malheureuses victimes de l'*Iéna*, devant avoir lieu ce matin à 10 heures, à Toulon, M. le Maire a donné des ordres pour que la représentation théâtrale de ce soir n'ait pas lieu et que le drapeau soit mis en berne pendant toute la journée, sur tous les établissements communaux, en signe de deuil national.

***

M. le Maire de Bastia a adressé en outre, à son collègue, M. le Maire de Toulon, la dépêche suivante :

Maire Bastia à Maire
Toulon.

Je vous prie de déposer une couronne aux obsèques des victimes du cuirassé *Iéna*, avec l'inscription suivante :

La Ville de Bastia à ses enfants et à leurs infortunés camarades.

GAUDIN, *maire.*

COUR D'ASSISES

Présidence de M. GAVINI, *conseiller*

Audience du 15 mars 1907

Attentat à la pudeur

L'accusé Versini Joseph-Antoine, berger, âgé de 20 ans, est amené d'avoir, à Oletta, le 11 octobre 1906, commis un attentat à la pudeur sur la personne d'une fillette âgée de neuf ans.

Sur les réquisitions de M. Mancini, substitut du Procureur général, la Cour a prononcé le huis-clos. La loi nous faisant une obligation de ne pas publier le compte-rendu des débats, nous devons nous borner à rendre compte du verdict.

L'accusé était assisté de Me Henri Masseo, qui a prononcé un as en faveur une très belle plaidoirie.

Verdict

Reconnu coupable d'attentat à la pudeur atténué, Versini est condamné à quatre années d'emprisonnement.

***

Audience d'aujourd'hui :

Albertini Jean-François-Diomède, cultivateur, demeurant à Piedipartino, meurtre.

Ministère public, M. Angeli, avocat général.

Défenseur, Me de Cerelli.

Gazette Ajaccienne

Musique Municipale d'Ajaccio

Programme du 17 mars 1907, à 3 h.

Les Chevaux-Légers, pas red.,	Wettge.
Le Roi d'Yvetot, ouverture,	Adam.
Doux aveux, redowa,	Romain.
Il Trovatore, fantaisie,	Verdi.
Valse d'Amour,	Bidegain.

Le Chef de Musique, TIBERI.

En vente chez M. Marfisi,
Place Saint-Nicolas, 13.
Vin vieux en bouteilles Blanc et Rouge. — Vinaigre et Eau-de-Vie corse de Patrimonio.

Nos Dépêches
DU JOUR

BOURSE DE PARIS

	14 mars	15 mars
Rente 3 0/0 amort.	95,87	95 75
— 3 0/0 Ord. anciens	96 00	— 95 90

Ex-coupon.

Nouvelles Militaires

Ecole de Saint-Maixent

Paris, 15 mars.

Le sergent Ottaviani, de 163e rég. d'infanterie, est admis à l'Ecole d'infanterie de Saint-Maixent, à la suite du concours de 1907.

NOUVELLES JUDICIAIRES

Paris, 15 mars.

Le « Journal Officiel » publie la nomination de M. Calvani, comme huissier à Bastia, siège vacant.

Nouveaux impôts !!!
EN CORSE

Les chemins vicinaux

Paris, 15 mars.

Le « Journal Officiel » publie un décret autorisant le département de la Corse, conformément à une délibération du Conseil général, à emprunter une somme de 62.421 francs, à un taux d'intérêt ne pouvant pas dépasser 3 fr. 63 c. pour cent.

Cette somme, applicable aux travaux des chemins vicinaux, sera remboursée en quinze ans, à partir du 1er janvier 1908.

Centimes additionnels

Un second décret autorise le département de la Corse à s'imposer extraordinairement pendant quinze ans, à partir de l'année 1908, de 85 centimes de centimes additionnels.

Nouvelles Maritimes

Défense mobile

Paris, 15 mars.

M. l'enseigne de vaisseau Michel, du port de Toulon, est désigné pour embarquer comme second sur un torpilleur de la 2e flotille de la Méditerranée.

LES OBSÈQUES de M. Casimir-Périer

Paris, 15 mars.

Aujourd'hui ont eu lieu à Pont-sur-Seine, les obsèques de M. Casimir-Périer, ancien président de la République.

Le corps, qui avait été déposé dans un triple cercueil, a été transporté hier par un fourgon des pompes funèbres à la gare de l'Est, d'où il est parti à midi 45 pour Pont-sur-Seine.

Une foule énorme attendait le cercueil à la gare, et l'a accompagné jusqu'à la chapelle du château familial, où a lieu une première cérémonie religieuse.

Le cortège mortuaire s'est réformé ce matin, et s'est rendu à l'église paroissiale de Pont-sur-Seine, où a été célébrée une messe de *requiem* suivie de l'absoute.

Afin de se conformer au désir formel du défunt, les cérémonies ont été très simples, et sur le char funèbre on ne voyait aucune couronne.

Néanmoins, pour obéir au testament du défunt, la croix de la Légion d'honneur, que M. Casimir-Périer a reçue au cours de la guerre de 1870, au siège de Bagneux, était posée sur un coussin à côté du grand-cordon et de la plaque de grand'croix de la Légion d'honneur.

Le deuil était conduit par le fils du défunt, M. Claude Casimir-Périer.

Un très grand nombre de personnalités appartenant à l'armée, à la magistrature, à l'université et au monde politique assistaient aux obsèques.

M. Fallières était représenté par M. Jean Lanes, secrétaire général de la présidence.

MM. Pichon, ministre des Affaires étrangères et Barthou, ministre des Travaux publics représentaient le gouvernement.

M. Loubet, ancien président de la République, avait tenu à suivre le convoi de son prédécesseur, qui était aussi un de ses meilleurs amis.

L'inhumation a été faite dans la splendide mausolée de la famille.

EN BELGIQUE

Le roi Léopold frappé d'une congestion

Bruxelles, 15 mars.

Le journal le « Patriote » de Bruxelles a reçu une dépêche de Bauelieu, annonçant que S. M. Léopold, qui se trouve en villégiature dans cette ville, a été frappé d'une congestion.

L'état de l'auguste vieillard serait grave.

Cette nouvelle a provoqué une très grande émotion à Bruxelles, où le roi est très populaire.

Le gouvernement déclare n'avoir reçu aucune confirmation de cette nouvelle.

Dans les milieux officiels on attend avec une grande impatience des renseignements sur la maladie subite du roi, sur laquelle on n'a reçu aucuns renseignements.

EN RUSSIE

LA RÉVOLUTION

EFFONDREMENT de la salle des séances DE LA DOUMA

Suspension indéfinie des séances

Saint-Pétersbourg, 15 mars.

Ce matin, vers cinq heures, le plafond de la salle des séances de la Douma s'est effondré.

La plupart des fauteuils ont été brisés, tous les tentres ont été détruits, tout le matériel est réduit en miettes. La salle est couverte de plâtras.

Les députés se sont réunis à deux heures, dans la petite salle ronde du palais de Tauride, et constatèrent l'impossibilité de continuer à siéger dans ce palais.

La Douma décida de suspendre ses séances pour un temps indéterminé. Il faudra plusieurs semaines pour restaurer et réaménager la salle de réunions.

La cause de l'accident est due au délabrement du toit, qui n'a pu résister au poids des lustres et des appareils de ventilation.

DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais*

00150

Nouveaux détails sur L'EXPLOSION de l'*Iéna*

M. Fallières A TOULON

A la préfecture maritime. — Visite à l'hôpital. — Aux obsèques. — Revue à bord du Iéna. — Sur le Suffren. — Visite à la municipalité. — Le départ.

Paris, 15 mars.

M. Fallières, président de la République, accompagné de M. Clémenceau, président du Conseil et du général Picquart, ministre de la Guerre, arrivera à Toulon demain matin à 8 heures.

Le Chef de l'Etat se rendra immédiatement à la Préfecture maritime, où seront réunis le Ministre de la Marine et les amiraux.

M. Fallières se rendra, vers 9 heures, à l'Hôpital, rendre visite aux blessés, auxquels il remettra un certain nombre de récompenses.

Puis M. Fallières se rendra aux obsèques des victimes et conduira le deuil jusqu'à l'arsenal de terre, où les cercueils seront déposés dans une immense chapelle ardente.

Dans l'après-midi, le Président de la République passera en revue les survivants de la catastrophe, rentrés sur l'*Iéna*.

Enfin, M. Fallières se rendra à bord du *Suffren* et passera devant le front de l'escadre.

Le Chef de l'Etat débarquera ensuite devant la Mairie, et ira rendre visite à la municipalité.

Le train présidentiel quittera Toulon à 6 heures et demie pour rentrer à Paris.

Les Corses disparus

Toulon, 15 mars.

Sur la liste des disparus ou tués de la catastrophe de l'*Iéna* figurent les marins corses dont les noms suivent :

Le quartier-maître de mousqueterie Certinsi.
L'élève mécanicien Sciorati.
Le timonier breveté de Bonavita.
Le musicien Félici.
Le matelot-torpilleur Fossati Joseph, de Calvi.

Les Corses blessés

Plusieurs des blessés sont en voie de guérison, notamment le chauffeur breveté Rossi Louis, et le quartier-maître Degarabi. Leur état est très satisfaisant.

D'autres, au contraire, sont très gravement atteints, et leurs forces s'affaiblissent.

Les Représentants étrangers aux obsèques

L'attaché naval allemand

L'empereur Guillaume a désigné l'amiral Siegel, attaché naval à l'ambassade d'Allemagne à Paris, pour aller le représenter aux obsèques des victimes de l'*Iéna*.

L'amiral Siegel déposera, en outre, sur la tombe des malheureuses victimes, une couronne au nom de son souverain.

L'Infant d'Espagne

S. M. Alphonse XIII a ordonné à Don Carlos, infant d'Espagne, prince des Asturies, qui se trouve actuellement à Cannes, de se rendre à Toulon pour représenter l'Espagne aux obsèques des victimes de l'*Iéna*.

Les causes de la catastrophe

Les Officiers de marine prétendent qu'elle aurait pu être évitée

Toulon, 15 mars.

La population et les officiers de marine et d'artillerie persistent à croire que la catastrophe de l'*Iéna* est due à la désagrégation de la poudre B, qui s'est subitement enflammée et a communiqué le feu à toutes les poudres.

Les officiers ajoutent que la catastrophe aurait pu être évitée, si les mesures nécessaires avaient été prises pour prévenir la décomposition de la poudre, en la renouvelant.

Les avertissements ne manqueraient pas; de graves responsabilités pèsent sur ceux dont l'incurie a causé la mort de plus de cent hommes.

109 cadavres retrouvés

Toulon, 15 mars.

Sur les 116 hommes de l'équipage qui ont trouvé la mort dans l'explosion du cuirassé *Iéna*, 109 cadavres seulement ont pu être retrouvés dans les flancs du navire.

Un certain nombre de cadavres sont tellement défigurés et mutilés, qu'il a été difficile de rétablir leur identité.

LE PARLEMENT

Chambre des Députés

Présidence de M. BRISSON

La séance est ouverte à 2 heures.

L'un des secrétaires donne lecture du procès-verbal de la dernière séance, qui est adopté.

La Catastrophe de l'*Iéna*

Proposition Le Hérissé

M. Le Hérissé, député libéral de l'Ille-et-Vilaine, dépose une motion tendant à nommer une délégation de 12 membres, chargée de représenter la Chambre des Députés aux obsèques des victimes de l'explosion de l'*Iéna*, et de déposer une couronne sur leurs cercueils.

La proposition Le Hérissé est accueillie par les applaudissements unanimes de l'Assemblée. Le Président prononce immédiatement un tirage au sort des douze membres de la délégation.

L'affaire Thomas

Interpellation Argilès

M. Argilès, député républicain-démocrate de Seine-et-Oise, dépose une demande d'interpellation au ministre des Beaux-Arts, au sujet des voies choisies par l'architecte, M. Thomas, dans les bibliothèques nationales.

M. Argilès déclare que, d'accord avec M. Dujardin-Beaumetz, il ne demande pas la discussion immédiate. Il attendra que l'enquête et l'instruction judiciaire ouvertes au sujet de cette affaire soient closes.

La Chambre décide de surseoir à la fixation de la discussion de l'interpellation.

Les tribunaux consulaires

M. Bignon

député républicain de Bieppe, dépose une proposition tendant à modifier la constitution des tribunaux consulaires.

Cette proposition est renvoyée à la commission de réforme judiciaire.

Projets de loi d'intérêt local

La Chambre adopte un projet de loi tendant à autoriser la ville de Rébel (Ardennes) à percevoir une taxe directe en remplacement de droits d'octroi supprimés sur les boissons hygiéniques.

La Chambre adopte également un projet de loi tendant à l'approbation de la convention passée le 10 septembre 1906, entre la ville de Paris et de la Compagnie de chemin de fer électrique Nord-Sud de Paris, en vue de l'achèvement du Boulevard Raspail.

L'indemnité de séjour aux Jurés

L'ordre du jour appelle la discussion en première délibération du projet de loi, adopté par le Sénat, ayant pour objet d'accorder une indemnité de séjour aux jurés qui percevaient une indemnité de déplacement.

Les conclusions du rapport de M. Louis Martin tendant au vote de la proposition sont adoptées.

L'élection de l'Inde Française

La Chambre reprend la suite de la discussion des conclusions du rapport du 11e bureau sur les opérations électorales de l'Inde française.

M. Sévère

député radical-socialiste de la Martinique, critique vivement les conclusions du rapport. Il essaye de démontrer que l'élection a été entachée de fraudes.

M. Lasoche

député républicain de la Sarthe, répond à M. Sévère. Aucune des critiques formulées contre l'élection de M. Lemaire n'étant fondée, la Chambre doit valider.

M. Delsuuay

député du Loiret, rapporteur, soutient les conclusions du 11e bureau.

M. Lemaire a été valablement élu.

Incident

M. Leroy-Beaulieu

Pendant le discours de M. Sévère, M. Paul Leroy-Beaulieu, député progressiste de Montpellier, qui, au cours de sa campagne électorale fut victime d'une tentative d'assassinat, fait son entrée dans la salle des séances. Il porte le bras gauche en écharpe, soutenu par une brassière noire. La droite et le centre lui font une chaleureuse ovation.

Amendement Sévère

M. Sévère dépose un amendement tendant à l'annulation de l'élection de l'Inde française.

L'amendement est mis aux voix ; le scrutin donne comme résultat :

Nombre de votants. .	471
Majorité absolue. . .	236
Pour l'adoption . .	90
Contre	451

La demande d'annulation des opérations électorales est repoussée par 431 voix de majorité.

L'élection de l'Inde française est ensuite validée par mains levées.

M. Lemaire est admis.

LES CONSEILS DE PRUD'HOMMES

L'ordre du jour appelle la discussion en première délibération de la proposition de loi, adoptée par le Sénat, concernant les conseils de prud'hommes, et dont M. Arthur Groussier est le rapporteur.

Toutes amendements déposés sont retirés par leurs auteurs, afin de ne pas retarder le vote de la loi.

Tous les articles et l'ensemble de la proposition sont adoptés par mains levées.

LA LOI et les interpellations sur les jeux

La Chambre inscrit à son ordre du jour de lundi la discussion de l'interpellation et de la loi sur les jeux de hasard.

La séance est levée et renvoyée à lundi.

Tirages financiers

Ville de Paris 1865

Paris, 15 mars.

L'obligation portant le numéro 146.589 est sortie remboursable à 150 000 francs.

L'obligation portant le numéro 7 864 est remboursable à 50.000 francs.

Obligations Suez

L'obligation portant le numéro 56 247 est sortie remboursable à 100.000 francs.

Les obligations portant les numéros 132.024 et 301.505 sont remboursables chacune à 25 000 francs.

Les obligations portant les numéros 29.718 et 251.645 sont remboursables chacune à 5.000 francs.

GRAND VIGNOBLE de Giovichi

VIN VIEUX
de Sartene

Année garantie naturel vendu directement par le propriétaire

Maisons de vente :

BASTIA : 5, place Saint-Nicolas et boulevard Saint-Angelo.

ILE ROUSSE : Rue de la Caserne.

Gros et Détail

Vin rouge . .	0,25
Vin blanc . .	0,40
Vinaigre. . .	0,25

USINE à GAZ

Prix du *Coke* tout venant .	3 fr.
» » concassé à la machine .	3 fr. 50
Prix de la *Houille*. . . .	4 fr.
Prix du *Goudron*	10 fr.

(Marchandises prises à l'Usine)

Réduction pour les ventes en gros.

Livraison faite soit à domicile, soit en gare Bastia pour les expéditions à l'intérieur.

Les commandes peuvent être adressées directement à l'Usine, ou à la Succursale du Gaz, Bd Paoli, 13.

D. H. AMBROSINI
Directeur de l'Usine à Gaz

Bijouterie-Horlogerie DANESI fils

Boulevard Paoli, 10, Bastia

M. Danesi fils, ancien élève des fabriques d'horlogerie de Besançon, a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle qu'il se charge de toutes sortes de réparations de montres et pendules, à des prix défiant toute concurrence.

M. Danesi faisant lui-même toutes réparations, est à même de les livrer en travail très soigné et garanti.

AVIS DE DÉCÈS

M. François de Bonavita, avocat, M. Joseph de Bonavita, étudiant en droit, Mlles Adèle et Marie de Bonavita ;

Mme veuve Jacques Danesi ;

Le commandant de Bonavita, officier de la Légion d'honneur, et Mme de Bonavita, née Venini ; le lieutenant-colonel Filippi, officier de la Légion d'honneur, Mme Filippi née de Bonavita, et leurs enfants ; M. Vincenzi de Morelli, juge au Tribunal de 1re instance de Bastia, Mme Vincenzi de Morelli, née de Bonavita, et leurs enfants ;

M. Etienne Danesi, juge au Tribunal de Commerce de Bastia, Mme Etienne Danesi, née Franceschi, et leurs enfants ;

Mme l'amirale Perigot, née de Bonavita, et ses enfants ; M. le comte et Mme la comtesse Gregori et leurs enfants ; Mme veuve Joséphine de Casabianca, née Gregori, et ses enfants ; M. et Mme Augustin Danesi et leurs enfants ;

M. et Mme Charles Pasqualini ; M. et Mme Pierre Pasqualini ; M. Pierre Bastgni, receveur de l'Enregistrement à Cagnes, et Mme Pierre Bastgni, née Danesi ; M. François Benedetti, juge de paix à Lorl, et Mme Benedetti ; M. de Casabianca, capitaine au 163e régiment de ligne, et Mme de Casabianca, née Benedetti ;

Ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances, de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

M. Jacques DE BONAVITA
Etudiant en droit

leur fils, frère, petit-fils, neveu, petit neveu et cousin germain, décédé à Toulon, le dimanche mars 1907, victime de la catastrophe du cuirassé *Iéna*.

Un avis ultérieur fera connaître la date des obsèques.

M. Godefroy Franceschetti, caporal au 81e régiment d'infanterie, et Mme Godefroy Franceschetti ; M. Pierre Franceschetti, magistrat colonial, et Mme Pierre Franceschetti ; Mme Alexandre Sanguinetti, née Franceschetti ; M. Bernard-la-Saint et Mme Bernard-la-Saint, née Franceschetti ;

M. Dominique Franceschetti ; MM. Joseph-Marie et André Franceschetti ; MM. Félix et Joseph-Marie Sanguinetti ; Mlle Joanna Sanguinetti ; M. Henry Bernard-le Saint ; Mlle Blanche Bernard-le-Saint ;

M. Jourdan Pietri, ancien conseiller khédivial, Mme Jourdan Pietri et leurs enfants ; Mme Antoine-Sylvestre Pietri ; Mme Antoine-Marie Pietri, ses enfants et petits-enfants ; M. et Mme de Morati-Gentile, leurs enfants et petits-enfants ;

M. Georges Pietri, magistrat colonial, Mme Georges Pietri et leurs enfants ; Mme Xavier de Retro, ses enfants et petits-enfants ;

Ont l'honneur de vous faire part de la perte douloureuse qu'ils viennent de faire en la personne de

Mme Marie-Antoinette Pietri
Veuve du Colonel FRANCESCHETTI

leur mère, belle mère, grand'mère, sœur, belle-sœur, tante et grand'tante, décédée à Bastia, le 14 mars 1907, munie des Sacrements de l'Eglise.

Les obsèques auront lieu à Vescovato, le samedi, 16 mars, à 11 heures du matin.

Déménagements *pour tous les pays*
Prix très réduits

Caisses de déménagements, garde-meubles pour entreposer le mobilier.
Emballages et transports soignés.
Agence maritime, 7, route du Cap, Bastia.

CHOCOLAT MENIER

63 ANNÉES DE SUCCÈS
Vous Consommez PARIS 1900
Alcool de Menthe de RICQLÈS
SEUL VÉRITABLE ALCOOL DE MENTHE
AUX CAUSE DES INDIGESTIONS

JE SUIS EN PARFAITE SANTÉ

POUVEZ-VOUS EN DIRE AUTANT ?

UNE PILULE

Un malade n'écrit :

« Je souffrais horriblement depuis deux ans de douleurs de l'estomac et du ventre, de maux de reins et de cœur, de faiblesse musculo-nerveuse, et je désespérais de guérir à moins qu'il n'arrivât un jour le bonheur d'acheter votre merveilleux Electro-vigueur.

« Depuis trois mois que j'en fais usage, j'en suis très satisfait, car je sens déjà notablement mieux. »

POUR LES INCURABLES

Une preuve telle que celle que nous reproduisons ci-contre pourrait même convaincre les incrédules de la vanité vaine, qui ne trouve bon que parce qu'on trouve.

Nous avons eu connaissance d'un malade absolument dans les mêmes conditions que le précédent, qui, désespérant de guérir, se décida à faire usage de notre Electro-vigueur. Il en fut si satisfait qu'il nous écrivit spontanément la lettre suivante :

« Depuis que je fais usage de votre Electro-vigueur, je me sens renaître. Je suis comme un homme qui sortirait d'un tombeau. Je me sens revivre. Tout le corps est en activité. Je ne puis vous exprimer ma reconnaissance. Je vous dois la vie. »

Toute personne affaiblie désirant à se sentir vigoureuse de nouveau ; à se sentir réellement — avec la joyeuse ébriété de la vie nerveuse — imbiber à nouveau dans son corps une intense vitalité ; à se sentir le magnétique enthousiasme de l'énergie de jeunesse ; à se sentir heureuse, gaie et remplie de joyeuses impulsions ; — en un mot, à se sentir débarrassée d'accès de découragement, d'égarement cérébral, de cette lugubre et stupide sensibilité ; à avoir confiance en soi, l'estime de soi-même et l'admiration des hommes et des femmes.

Tels sont les désirs de toute personne, et ces désirs peuvent être réalisés.

L'ÉLECTRO-VIGUEUR

rend l'homme superbe ; il fait tressaillir les nerfs de la joyeuse activité juvénile ; il remplit le cœur d'une sensation de bonheur, fait tout voir sous un aspect agréable et rend les muscles aussi durs que des barres d'acier.

L'ELECTRO-VIGUEUR opère aussi pendant votre sommeil par l'Electricité, énergie de la nature.

Brochure Gratuite Envoyée sous les enveloppes de la lettre ci-contre. Je vous conseille cette brochure franco et sous enveloppe.

Si vous le pouvez, venez vous-même. Consultation médicale gratuite de 10 h. à 4 h. 30. Dimanche de 10 h. à 1 heure.

BON pour le livre illustré gratuit valant 5 francs.

Docteur B.-N. MACLAUGHLIN
14, bd Montmartre, Paris.

Prière de m'envoyer votre livre gratuit sous enveloppe.

Nom .....

Adresse .....

Dr B.-N. MACLAUGHLIN, 14, Boulevard Montmartre, PARIS

GRANDE TEINTURERIE-BLANCHISSERIE
DE LA MÉDITERRANÉE
MAISON FONDÉE EN 1871 — MAISON FONDÉE EN 1871

H. Fraissinet & Cie

Société en Commandite par Actions - Capital: 500.000 Francs

Siège Social, Usines & Bureaux
MARSEILLE - Chemin de Saint-Jean-du-Désert - MARSEILLE

La Maison a l'honneur d'informer le Public Bastiais qu'elle vient de créer, à Bastia, un dépôt-succursale qui s'occupera de recevoir les effets confiés par les clients, de les expédier à l'usine et de les rendre franco à domicile, dans un délai de huit jours.

Notre Usine, qui occupe environ 200 personnes, placées sous notre surveillance, nous permet, par son installation toute moderne, d'exécuter les travaux les plus minutieux. L'importance qu'a prise notre Maison, n'est dûe qu'à la bonne et prompte exécution apportée dans les travaux qui nous sont confiés.

Nous faisons la teinture, le nettoyage et l'apprêt de tout ce qui concerne le vêtement et l'ameublement, par des procédés spéciaux qui nous sont exclusifs.

TEINTURES EN TOUTES TEINTES

Nettoyage de Vêtements pour Dames, Civils & Militaires

Aucun vêtement ne sera ni décousu, ni déformé, et sera livré avec un fini irreprochable et à des prix défiant toute concurrence.

Des Catalogues illustrés sont à la disposition des Clients au Dépôt :
Chez M. SAUVEUR AYMO, Tissus
BASTIA — 47, Boulevard Paoli 47, — BASTIA

Cordonnerie Modèle

Bastia, 33, Boulevard Paoli, 33, Bastia
EUGÈNE PERICCHI, propriétaire

Automne-Hiver 1906-1907

Chaussures en tous genres
pour Dames, Hommes, Fillettes et Enfants
Grand choix de chaussures fourrées de tous modèles
Assortiment complet de pantoufles

Prix très réduits

Rayon spécial de chaussures de luxe en chevreau glacé, Box-calf et mégis fabriquées exclusivement pour la maison et qui seront vendues à des prix de bon marché inconnus jusqu'à ce jour.

M. Eugène PERICCHI a l'honneur de prier sa nombreuse clientèle et le public en général de s'assurer par une visite à son magasin du soigné de tous ses articles et de la modicité des prix établis.

La Maison se charge des réparations

MARBRERIE

Cheminées de tous styles ~~~ Marbres pour meubles

Entreprise de tous travaux d'Art et de Commerce en marbres, granits, porphyres, syénites et pierres de Corse et de toute provenance.

Exploitation de la pierre de Sisco (dite comoline), incomparable pour tombeaux et tous travaux pour bâtiments.

Dépot de dalles, marches, éviers en pierre de Brando, de carrières si puissantes de la Maison.

Seule Maison récompensée
aux Expositions mondiales de Paris 1855, 1867, 1878, 1889 et de Milan 1906
A BASTIA LA PLUS HAUTE RÉCOMPENSE
Grand diplôme d'honneur

JOSEPH LUCIANI

Bastia, Boulevard Paoli, 33, et Sisco-Marine (Cap-Corse)

Travaux d'arts dirigés par B. LUCIANI, élève de l'Ecole des Beaux-Arts de Carrare (Italie).

Dessins et Devis sur commande

PLATRE DE PARIS

Appareils fumivores,
Chassis pour cheminées en fonte et cuivre,
Ventilateurs,
Appareils inodores pour garde-robes
Adresser commandes soit à Bastia, soit à Sisco

PRIX TRÈS MODÉRÉS

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et Largue du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïque-Ciment. — Briques pâtes et rondes. — Carreaux. — Tuiles. — Tuyaux en poterie et en grès.

FERS A PLANCHER

Fers en barres : Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Bandes et Fers Tee.

TUYAUX EN FONTE, EN GROS

Appareils Sanitaires

Charles CLÉMENT & Cie

Entrepôts aux Magasins Généraux, Boulevard de Cardo, 1.

Installation à Gaz

Jean Ciuti, ex-ouvrier du Gaz
Bastia, 33, Boulevard Paoli, 33, Bastia

Vente de becs, verres et manchons
Appareils sur commande

Abonnement pour l'entretien de l'éclairage : — Travail soigné et garanti.

ANCIEN CABINET PRUDENT
PIERRE SABATÉ
Chirurgien-Dentiste
de Lyon
DENTS & DENTIERS
(Système perfectionné)
OBTURATION
& EXTRACTION DES DENTS
sans douleur
Bd Paoli, 18, au 1er
Maison Benedetti

M. P. SABATÉ a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle d'avoir à se mettre en garde contre certains charlatans ambulants — se disant chirurgiens-dentistes — qui n'ont pas le droit d'exercer la profession et qui emploient des moyens criminels à la santé pour la fabrication de dents artificielles.

Le Directeur-Gérant,
J.-B. OLLAGNIER.

Bastia, Imprimerie Ollagnier.

OUTILS pour AMATEURS et INDUSTRIELS
MACHINES, Fournitures, DÉCOUPAGE
Catalogue illustré, TOURS, Fraiseuses, etc.
LA BELLE ÉTOILE, 55, Rue de la Fraternité, Paris

Maux de Dents
guéris radicalement
par Boulettes Dentaires
de A. FOURCEAUD, Pharmacien à Périgueux

Dépôts : Pharmacies Luigi à Porto, Ralfalli à Corte, Padovani à l'Ile-Rousse, Semidei, 2, cours Napoléon, à Ajaccio.

Aux tempéraments délicats offrez un

VIN DU CAP CORSE

à base de Quinquina

de la Maison L.-N. MATTEI, & Cie — BASTIA (Corse)

Apéritif Tonique Fortifiant

Ce vin que nous offrons avec confiance aux Consommateurs diffère complètement de tous ceux connus à ce jour; d'un goût agréable au palais, il est à la fois tonique et apéritif.

Pris avant les repas, il excite l'appétit, pris après il active et facilite la digestion.

Demandez dans tous les bons Etablissements un Vin du Cap Mattei

TRENTE-DEUXIEME ANNÉE — N. 70 — DIMANCHE 17 MARS 1907

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
J.-B. OLLAGNIER, Directeur

Les manuscrits non insérés ne sont pas rendus. Les lettres non affranchies sont refusées. Les réclamations ne sont reçues que pendant le mois qui suit la publication.

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

	Un mois	Trois mois	Six mois	Un an
Corse	2 fr.	5 fr.	10 fr.	20 fr.
Union Postale	3 fr.	8 fr.	15 fr.	30 fr.

Union Postale, et autres pays où le port est dû.

Un numéro pour des manuscrits déposés.

LES OBSÈQUES DES VICTIMES
de la Catastrophe du IÉNA
Le Président de la République à Toulon

INTERVIEW DE M. EMMANUEL ARÈNE
par M. FÉLIX BLASINI

M. Emmanuel Arène, qui est déjà bien assez occupé d'habitude, est, sans contredit, en ce moment, un des hommes les plus surmenés de Paris. Appelé le matin dans les ministères par ses devoirs de sénateur ; le soir avant dîner, au *Figaro*, par son métier de journaliste ; après dîner, au théâtre, par sa profession de critique, il est encore obligé, dans l'après-midi, de partager son temps entre la Chambre et le Sénat, où le sollicitent ses obligations d'homme politique, et le théâtre Réjane où il lui faut assister aux répétitions de *Paris-New-York*, la pièce qu'il donne en collaboration avec M. Francis de Croisset et dont la première représentation est si impatiemment attendue par le Tout-Paris littéraire, artistique et mondain.

On comprend que, dans ces conditions, il ne m'a pas été facile d'interviewer l'éminent sénateur de la Corse. Je suis, néanmoins, parvenu à le joindre au théâtre même, et pendant qu'on réglait un décor, j'ai eu avec lui, à bâtons rompus, une conversation que je m'empresse de vous transmettre.

— Eh bien, mon cher maître, lui ai-je demandé, vous voici à la veille du grand jour ?..

— Mon Dieu, oui, m'a-t-il répondu, et nous aurions même déjà passé, si la grippe ne s'était abattue sur nous comme sur tous les théâtres... Nos principaux interprètes ont été atteints : d'abord, Tarride, puis Baron... ; maintenant c'est le tour de Brulé qui est complètement aphone. Enfin, il se soigne énergiquement, et ce ne sera, je l'espère, que l'affaire de quelques jours...

— Et, à part cela, vous êtes content ?..

— Enchanté ! Croisset et moi, nous ne pouvons être que ravis de l'interprétation des décors, de la mise en scène, de la façon, en un mot, dont tout marche sous la direction de cette admirable et vaillante Réjane...

— Et la pièce ?

— Oh ! la pièce, vous me permettrez de ne pas vous en parler... des auteurs qui parlent de leurs pièces sont toujours un peu ridicules... Ce n'est pas à nous à donner notre opinion, c'est au public... Tout ce que je puis vous dire, c'est que dans *Paris-New-York* nous ne nous sommes empêtrés ni de thèses plus ou moins abstraites, ni de psychologie, ni de philosophie... Pas une minute, en écrivant ces trois actes, nous n'avons songé à la postérité... Nous avons simplement essayé de faire une pièce gaie, et si les spectateurs s'amusent, notre ambition sera pleinement satisfaite...

— C'est, naturellement, une pièce très moderne ?

— Parfaitement, le premier acte se passe à l'hôtel Ritz ; le second, dans le riche appartement qu'a loué à Paris l'héroïne de la pièce, Miss Desdémone Helson, représentée par Mme Réjane ; et le troisième, au château de Roncevaux, dans les Pyrénées ; cela fournit matière à trois décors très variés que je viens d'aller voir chez Jusseaume et qui sont fort beaux...

— Je vois, mon cher sénateur, que le métier d'auteur dramatique vous intéresse ?

— Il m'intéresserait plutôt, mais à condition de pouvoir l'exercer comme il doit l'être... Il y a des gens, en effet, qui croient que c'est là une simple distraction... Quelle erreur !... C'est une des professions les plus absorbantes, et qui demandent le plus d'attention et de travail !.. Aussi, voyez, les véritables auteurs dramatiques, ceux qui ne font absolument que du théâtre, se retirent généralement à la campagne pour faire leurs pièces. Je vois cela parmi mes amis : Alfred Capus travaille dans sa jolie propriété de Vernon sur-Breuse, en Touraine, où j'ai passé de délicieuses journées en collaborant avec lui à l'*Adversaire* ; Maurice Donnay s'installe au prieuré de Gaillonnet, en Seine-et-Oise ; Pierre Decourcelle va à Vilaines ; Henri Barnstein, au Cap d'Ail ; Francis de Croisset, lui aussi, s'en va généralement travailler dans le Midi, au bord de la mer, mais, comme hélas ! il ne m'était pas possible de l'y accompagner, il a bien fallu faire la pièce à Paris, et c'est en déjeunant, deux ou trois fois par semaine, au restaurant Henry, que nous avons mis *Paris-New-York* sur pied. Dans l'intervalle de ces déjeuners, chacun de nous préparait sa besogne, et nous nous la communiquions au rendez-vous suivant...

— Et cela vous a pris combien de temps ?

— Trois mois environ, et c'est bien de ma faute ; car je n'étais pas toujours très exact aux rendez-vous... Vous comprenez que lorsqu'on a commencé une scène de théâtre et qu'il faut l'interrompre pour aller au ministère de la Justice ou des Finances ou de l'Intérieur, on a quelque peine ensuite à reprendre le cours de ses idées... Ce sont des genres d'occupations qui ne se ressemblent guère... Aussi, vous ne me verrez jamais, soyez-en sûr, m'atteler tout seul à une pièce...

— Et pourquoi donc ?

— Pourquoi ?.. Mais je viens de vous le dire... Parce qu'il y aurait toujours quelque raison qui me ferait renvoyer mon travail au lendemain... Tandis qu'avec un collaborateur, il n'y a pas moyen de se dérober... il faut bien terminer la besogne commencée... le collaborateur est là qui vous pousse... qui vous talonne ; il vous envoie un petit bleu, un coup de téléphone, il ne vous laisse pas de trêve tant que le travail commun n'est pas fini... De sorte que si occupé qu'on soit par ailleurs, il faut bien trouver le temps nécessaire pour la collaboration, surtout quand on a affaire à un homme comme Croisset, si plein d'activité, d'énergie et d'entrain.

— Enfin, vous voilà tout de même au bout de vos peines...

— Eh oui !.. Je crois, à moins que Brulé ne soit encore malade, que nous passerons vendredi ou samedi... Et si ça ne marche pas, nous ne pourrons nous en prendre qu'à nous-mêmes, car nous aurons une réunion d'artistes comme on en voit rarement sur une affiche. Comme femmes : Réjane, Daynet, Grassot, Blanche Toutain, Geneviève Lantelme, Suzanne Avril, Marguerite Lavigne... Comme hommes : Baron, Tarride, Brulé, Signoret, Pierre Magnier, Noizeux... C'est vraiment une interprétation de tout premier ordre, et on peut être sûr, en tout cas, qu'à défaut d'autres qualités, la pièce sera bien jouée...

Et M. Emmanuel Arène ajoute avec son philosophique sourire :

— C'est déjà cela, savez-vous !..

Je pose une dernière question à notre sénateur :

— Avez-vous, cher maître, d'autres projets en vue pour le théâtre ?

— Oui, on donnera la saison prochaine à l'Opéra-Comique, un opéra-comique en trois actes intitulé *Leone* et qui a été tiré de ma nouvelle, *Le Dernier Bandit*, par Georges Montorgueil, musique de Samuel Rousseau. Et nous avons aussi arrêté avec Alfred Capus le plan d'une comédie que nous donnerons aux Variétés...

Et je quitte M. Emmanuel Arène, en le remerciant de cette intéressante conversation et en lui souhaitant un succès qui, pour moi, ne fait aucun doute.

FÉLIX BLASINI.

LE CALENDRIER

Fête d'Aujourd'hui : Saint Patrice.

Soleil : (heure nationale)

Lever, 5 h 43 m. — Coucher, 5 h. 38 s.

Premier quart., le 24 — Pleine Lune, le 29

Fête de Demain : N.D. de la Miséricorde

16 MARS

SYMPHONIE EN GRIS

JOUR DE PLUIE

Il pleut... il pleut à petits fils qui semblent tranger l'air, et chaque goutte de pluie distille de la tristesse.

Le jour sombre dans une immensité grise qui s'étend peu à peu sur la ville, l'enveloppant d'un lourd et humide manteau.

Dans les maisons frileusement closes, il fait bon rester près du feu et rêver...

Ah ! rêver solitairement, s'oublier en des minutes délicieuses ; être petit enfant, aimer des choses douces, laisser ce gris du temps pénétrer en son âme s'émouvoir tendrement à la divine éclosion des fleurs du souvenir ; puis, plonger lentement les mêmes que personne ne doit voir, que personne d'ailleurs ne comprendrait !

Oh ! s'attendrir sur soi, sur son passé, faire surgir de l'ombre des actrices, les heures radieuses qui décidèrent l'orientation de la vie, regretter avec sincérité ce qui fut et goûter l'amertume navrante de ces regrets !

Demeurer loin de tout et de tous pendant quelques instants, penser à ce qui aurait pu être et non à ce qui est et laisser le feu s'éteindre et se couvrir de cendres, d'une chevelure grise, comme celle d'un vieillard !

Souffrir, par une bizarrerie de nature ou de volonté, d'un rêve ardent, passionné, fait de tout ce qu'on a aimé et qui n'est plus !

Vouloir intensément revenir en arrière, remonter le cours des années et saisir, avec des mains tremblantes de désir, les fuyantes chimères des jours à jamais disparus !

Gonir cette souffrance de l'impossible, se torturer à la pensée que tout ce qui est fini l'est irrévocablement et souhaiter éperdûment la fin de tout !

Puis ... se réveiller enfin, le cœur battant, martelé par l'angoisse, se reprendre, se décider à vivre héroïquement sa vie, avoir soif de luttes nouvelles, besoin de choses neuves.

Et se calmer, peu à peu : ne faut-il pas que tout se calme ?

. . . . . .

La rue est maintenant zébrée par la pluie, les globes électriques des avenues semblent de pâles veilleuses, à travers le brouillard gris qui s'accroche aux faîtes des toits, aux branches des arbres ; le silence de la nuit, tôt venue, n'est troublé que par le bruit des portes et des volets rapidement refermés, et par des rumeurs vagues qui s'en vont décroissant... décroissant... dans le gris.

A. DE PERETTI DELLA ROCCA.

Nice.

Conférence à la « Ciraca »
sur l'œuvre
DE M. DE PERETTI DELLA ROCCA

L'affluence était nombreuse et brillamment composée vendredi soir à la « Cirnea, » où une conférence sur l'œuvre de M. de Peretti della Rocca fut donnée.

Jamais encore il n'avait divulgué le charme de ses vers, la magie de leur rythme à ses frères de Corse. Il fallut la ténacité enthousiaste de M. René Sangy, pour qu'il consentît enfin à ouvrir l'écrin où dormaient ses joyaux. Dans un exorde où vibrait l'admiration la plus sincère, M. René Sangy présenta l'auteur dont la notoriété incontestée s'étend sur toute la Côte d'azur.

L'analyse rapide des « Poèmes à Rose, » suivie de la lecture de quelques fragments, ont été vivement applaudis. Les vers de M. de Peretti della Rocca, sentent bon les fleurs du printemps dont ils ont le souffle et la couleur.

L'œuvre de M. de Peretti della Rocca est tellement considérable qu'elle n'a pu être effleurée qu'en passant. M. René Sangy a surtout étudié son théâtre. Car l'auteur des « Poèmes à Rose » atteint, à la scène, la plénitude de ses moyens. Il a le secret des dialogues serrés, des mots qui portent et qui vibrent. La prochaine représentation qui aura lieu à la « Cirnea, » en fera foi. Après avoir dit dans un de ses ouvrages « Panthéon Corse, » son admiration pour Paoli et Sampiero, M. de Peretti della Rocca amène au théâtre ses deux héros de choix. « Paoli » et « Sampiero Corso » sont des drames poignants où vibrent également les notes héroïques et passionnées.

M. de Peretti della Rocca a même abordé le Roman. Il est l'auteur de quatre délicieux ouvrages en prose « Souvenirs d'un vieux Corse », « Les Economes de Nice » ; « Nouvelles graves et folles » ; « La Comtesse de Cinica. »

Nombreux et nourris ont été les applaudissements qui ont suivi la péroraison de M. René Sangy. Le jeune et brillant contradicteur, qui revient tout Corse de Nice, a été l'objet d'une

chaleureuse ovation. Sa conférence eut, comme suite, la lecture, par l'auteur, de plusieurs pièces de vers. Délicieuse harmonie, musique idéale et douce de la pensée prenant son essor.

Que M. de Peretti della Rocca reçoive ici l'hommage public de notre admiration.

P. S. Les œuvres de M. de Peretti della Rocca sont en vente au siège de la « Cirnea », Boulevard Paoli, 47.

MUSIQUE MILITAIRE

PLACE SAINT-NICOLAS

Programme du 17 Mars à 3 h.

1. Artillerie, pas redoublé,	Mattio.
Marguerite d'Anjou, ouv.,	Meyerbeer.
Colombine, menuet,	Dalahaye.
La Mascotte, fantaisie,	Audran.
Charmante, mazurka,	Roux.

Le Sous-Chef de musique, TOUSSAINT.

LA PEINE DE MORT

Nous avons appris avec une vive satisfaction, qu'à la suite de l'article paru dans le « Petit-Bastiais », le Jury de la Corse a remis à M. le Président des Assises, pour la transmettre à M. le Président de la République, une pétition demandant le maintien de la peine de mort.

Nous espérons que notre Conseil Municipal suivra ce bon exemple.

L'explosion de l'« Iéna »

Le Désir d'un Père

Parmi les victimes de l'*Iéna* se trouve le timonier breveté de 3e cl. Avitis, fils de M. François de Bonavita, avocat à la Cour d'appel de Bastia.

Le malheureux père a exprimé en disant, qui nous paraît tout à fait légitime, c'est d'avoir une relique de son pauvre fils disparu.

Son malheureux père, arrivé hier matin, s'est rendu aussitôt à l'hôpital maritime, où il a été mis en présence des restes de son fils. Mais sa douleur était telle qu'il n'a pas eu la force de s'en approcher pour les reconnaître.

Il prie un de ses compatriotes, le jeune étudiant en médecine, Moracchini, de vérifier l'exactitude de l'identification.

A certains indices et surtout à une particularité du maxillaire supérieur, M. Moracchini put certifier au père désolé que les ossements étaient bien ceux de son fils.

Un brave marin Corse

Au nombre des premiers sauveteurs qui sont venus apporter leurs secours empressés et leur dévouement, on cite avec éloges le second maître vétéran François Franceschini, dont le courage est déjà bien connu; une heure à peine après l'explosion, ce brave marin pénétrait à bord au moyen d'une passerelle qu'il avait réussi à installer, au risque d'être asphyxié par les vapeurs mortelles que dégageait le navire en flammes. Sans écouter les conseils d'un médecin qui lui signalait le danger qu'il courait, il pénétrait dans la cabine où achevaient de se carboniser les dépouilles du lieutenant de vaisseau Thomas. La flamme emplissait cette chambre dont les parois étaient encore brûlantes et où la respiration était à peine possible. Franceschini déposa les ossements calcinés du malheureux officier dans une couverture, et put aussi recueillir sa montre qu'on transformera en un lingot informe par la fusion du métal, une partie de la gâchette et un porte-crayon, tristes souvenirs destinés à être transmis à la famille si éprouvée du lieutenant de vaisseau Thomas.

Opinion d'un officier blessé

Un de nos rédacteurs a pu causer avec M. le lieutenant de vaisseau Turcelin, un des survivants du désastre et qui était officier canonnier à bord du *Iéna*. M. Turcelin est atteint de plusieurs blessures qui ne sont point graves, mais nécessiteront un assez long traitement. Des plaies aux mains, au ventre, toutes superficielles, une plaie plus vaste et plus profonde au bras gauche et, enfin, une blessure en selon qui traverse la cuisse droite. Cette dernière a été faite par un projectile. M. Turcelin, qui a conservé toute sa connaissance, est très pessimiste sur les pertes qui ont dû se produire parmi l'équipage du « Iéna ». Il est difficile, dit-il, d'avoir même approximativement le nombre des victimes, mais qu'on songe que l'atmosphère créée par la déflagration de la poudre B est une atmosphère absolument irrespirable. Elle est composée en majorité de vapeurs hypoazotiques et chlorhydriques qui sont toxiques. C'est donc par asphyxie que seront morts la plupart des infortunés marins du « Iéna ».

Un brave !

La Corse [a le droit d'être fière d'un de ses enfants : l'aspirant Carlini vient de prouver qu'il sait faire honneur à son Pays natal. Son héroïque et sublime conduite au moment de l'explosion du *Iéna* mérite d'être signalée à l'admiration de tous ses compatriotes.

Une cinquantaine de matelots de *l'Iéna* se trouvaient le 12 mars, à 1 heure et quart, réunis au poste des aspirants. M. Carlini leur faisait une conférence historique sur Henri IV. Soudain une forte détonation se produit. Comprenant qu'un malheur menace le cuirassé, le jeune aspirant ne perd pas son sang froid ; il ne songe qu'à sauver la vie des hommes placés sous ses ordres, et leur fait quitter avec prudence le navire.

Le vaillant officier ne songe nullement à préserver ses jours. Son devoir l'appelle aux opérations de sauvetage et il s'y précipite, afin d'arracher le plus d'existences possibles à une mort certaine.

La Providence a récompensé cette bravoure, en préservant de toute blessure le jeune héros.

Le *Petit-Bastiais* est heureux de pouvoir rendre un public hommage à l'aspirant Carlini, et de lui adresser un témoignage de sa sympathique admiration.

Le timonier Giudicelli

Nous avons relaté, dans nos télégrammes, le récit de la catastrophe de l'« Iéna », fait par le timonier Giudicelli, qui a pu heureusement se sauver.

Giudicelli se trouvait à bord avec son frère, fourrier au 3e dépôt des équipages de la flotte, qui était allé le voir.

Les deux frères se sont sauvés, grâce à une amarre, le long de laquelle ils ont pu se glisser.

Le timonier Giudicelli est élève de la marine marchande. Ses parents habitent Bastia.

SYNDICAT D'INITIATIVE de Bastia

Séance du 15 Mars 1907

Le Syndicat d'Initiative de Bastia, réuni en séance extraordinaire, après avoir pris connaissance du compte-rendu de la réunion du Syndicat d'Ajaccio du 9 Mars.

Affirme, à l'unanimité, ses sentiments de confiance en son Président et repousse avec indignation les injonctions injurieuses émises dans la délibération prise à cette réunion.

Dit qu'il n'y a plus lieu de s'occuper des relations à avoir avec ce groupement.

Et décide de continuer l'œuvre entreprise dans l'intérêt supérieur du pays.

Le Secrétaire : H. MUSSO.

THÉATRE

La Traviata

Si la « Traviata » ne fut pas la représentation triomphale annoncée par les échos des répétitions, elle permit cependant à Mme Petrucci de faire apprécier sa voix savamment modulée et surtout son jeu d'experte comédienne. Malgré quelques faiblesses et quelques hésitations, notre nouvelle prima donna s'est affirmée comme une bonne artiste. Nul doute que les représentations à venir ne lui permettent de mieux déployer les séductions de son double talent de chanteuse et d'actrice.

M. Scarselli va de succès en succès. On ne se lasse pas de l'entendre. C'est un artiste consciencieux, plein de zèle, qui chante sans faiblir des rôles écrasants, qui tient l'affiche toute une semaine, sans que l'on puisse relever la moindre fatigue dans sa voix ni dans son jeu.

M. Gallerani fut un Germont d'une et paternel à souhait. La belle scène du deuxième acte a eu son éternel succès d'émotion, grâce à Mme Petrucci, tout à fait émouvante en amoureuse sacrifiée.

J'ai moins aimé le quatrième acte. Malgré le prélude superbement rendu, l'agonie de Violetta n'a pas fait passer dans la salle ce courant de sympathie qu'éveille toujours l'expression d'une douleur vraie.

L.

Chambre Musicale

Ce soir dimanche, de 5 à 7 heures
Séance extraordinaire
avec le gracieux concours de
Mlle Ernest THOUCHEL (alto),
Carlo BOZA (violoncelle)
Cesare PONZA (violon).

— PROGRAMME —

Beethoven. 4e Quatuor à cordes.
Massenet. Elégie.
Haritte-Viardot. Cana, extrait du quatuor espagnol.
Gounod. Mireille, duo.
Saint Saëns. Sonate, piano et violon.
Meyerbeer. Les Huguenots, air du Marcel.
Offenbach. Les Contes d'Hoffmann, duo.
Schumann. Quintette, piano et cordes.
Verdi. Rigoletto, duo.
Wagner. Parsifal, prélude et enchantement du Vendredi Saint, orchestre et chœur.

On commencera à 5 heures très précises.

COUR D'ASSISES

Présidence de M. GAVINI, *conseiller*

Audience du 16 mars 1907

Meurtre

L'accusé Albertini Jean-François Domédé, de la commune de Piedipartino, est âgé de 47 ans. Il est accusé d'avoir, le 1er novembre dernier, volontairement donné la mort au nommé Stefani Don-Ignace.

Les circonstances de la cause sont exposées comme suit par l'acte d'accusation.

Acte d'accusation

Dans la première quinzaine du mois d'octobre 1906, à Piedipartino, plusieurs jeunes gens de cette localité se trouvaient réunis devant la buvette du sieur Albertini François-Xavier. Une discussion s'étant élevée à propos de l'installation de l'instit-tice nouvellement nommée, Stefani Ignace se livra à des voies de fait contre la jeune Albertini Jean-François et donna à celui-ci, à deux reprises différentes, des soufflets et des coups de pied. Albertini s'éloigna sans mot dire, mais il porta désormais un revolver dont il avait fait l'acquisition quelques mois auparavant. Les habitants du village purent constater que la crosse de cette arme, d'assez forte dimension, émergeait constamment de la poche de son pantalon.

Le 1er novembre 1906, vers quatre heures et demie du soir, Albertini Jean-François, venant du hameau de Campodonico, commune de Pied'Orezza, où il habitait depuis quelque temps, était descendu à Piedipartino où il devait attendre le retour de Corte de son oncle Albertini François-Xavier. Arrivé au quartier dénommé Mastrecci, il fit la rencontre de la dame Albertini Philomène avec laquelle il lia conversation ; ils furent rejoints par le neveu de cette dernière, Albertini Ours-Paul qui s'arrêta un instant avec eux. Sur ces entrefaites apparut Stefani Don-Ignace, montant du fond du village, et qui s'approchant d'eux, voulait engager la conversation avec Albertini Ours-Paul, Celui-ci, connaissant l'animosité qui existait entre Jean-François et Don-Ignace, essaya d'éloigner ce dernier en lui proposant d'aller s'asseoir sur un tas de pierres à une certaine distance, Stefani parut se laisser entraîner, fit même quelques pas avec lui, mais rebroussant chemin, s'avançant vers Albertini Jean-François.

Une discussion s'engagea bientôt suivie d'une détonation, et Stefani Don-Ignace, atteint à la naissance du nez, tomba à la renverse et expirait quelques minutes plus tard. Albertini Jean-François venait de faire feu sur lui presque à bout portant avec le revolver qui ne le quittait plus depuis la soirée du 5 octobre et dont on l'avait vu usanti le jour même.

Aussitôt après, le nommé Albertini Gaétan ramassait sur les lieux du crime un pistolet Lefaucheux à deux coups, et le témoin Albertini Pierre-Mathieu, gendarme en retraite, constatait avec lui que cette arme était chargée des deux canons, le chien droit armé.

Le meurtrier s'est constitué prisonnier le 3 novembre, à l'arrivée du magistrat instructeur.

Interrogatoire

L'accusé, qui n'a pas d'antécédents judiciaires, se défend avec énergie et un accent de sincérité, de l'accusation qui est dirigée contre lui.

Stefani Don-Ignace l'avait battu quelques jours auparavant et ne cessait de le menacer ; jamais il ne lui a riposté.

Le 1er novembre 1906 la victime s'est avancée vers lui, un pistolet à la main, braqué dans la direction de sa poitrine. Par trois fois il l'a défié. Pouvant à sortir son revolver, car il voulait le tuer. C'est lorsque Stefani était tout près de lui, le revolver toujours braqué, que l'accusé a tiré de la poche de son pantalon un pistolet et a fait feu.

Il a agi dans l'état de légitime défense.

Audition des Témoins

Neuf témoins sont assignés dans cette affaire ; ils confirment leurs dépositions écrites.

Les témoins de vue reconnaissent que c'est Stefani qui a le premier insulté l'accusé et l'a violemment provoqué. Il est vrai que la victime a sorti un revolver de sa poche et a marché sur Albertini, Lorsqu'on a entendu la détonation on croyant que c'était lui qui avait été tué. On a trouvé près du cadavre de Stefani un pistolet chargé et dont les chiens étaient armés.

Les autres témoins rapportent les antécédents de l'affaire, racontant qu'au cours d'une discussion survenue au mois d'octobre au sujet de l'installation de la nouvelle institutrice, l'accusé a été frappé par Stefani auquel il n'a pas répliqué.

Verdict

M. l'avocat général Angeli a soutenu l'accusation.

Me de Carafla a présenté brillamment la défense d'Albertini Jean-François

M. le président pose d'office la question de provocation violente en faveur de l'accusé.

Reconnu coupable de meurtre provoqué, Albertini Jean-François est condamné à la mort au nommé Stefani Don-Ignace.

Audience de demain :

Santucci Pierre-François, Maestracci Jean-Baptiste, Albertini Pierre-Jean, demeurant à Ville de Paraso, vols, complicité de ces crimes, complicité de vol qualifié, violation du domicile et complicité de ce crime.

Ministère public, M. Angeli, avocat général.

Défenseurs, Mes Ajaccio, de Carafla et Dacori.

Cette affaire occupera deux audiences.

THEATRE MUNICIPAL

Ce soir dernière représentation de

RIGOLETTO

Opéra en 4 actes de Verdi

Pour la location s'adresser à M. Poggi, coiffeur.

Petite Gazette

Variations Atmosphériques du 16 mars

Thermomètre — 7 heures du matin + 10 à midi + 14 ; 5 heures du soir + 10. Maxima : 17-5 Minima + 7 2.

Baromètre : 7 heures du matin, 769 mm. à midi, 769 mm. 6 heures du soir, 769 mm.

Vent : Dans la matinée, N. E. Dans l'après-midi, id.

Etat du ciel, découvert.

Pluviomètre, à 7 h. du matin : 0 mm.

***

Vérification du lait

M. Dumas, commissaire contrôl, a procédé hier matin à la vérification du lait livré à la consommation.

Sur 50 laitiers et laitières visités au poste de police, quatre laitières avaient cru devoir additionner d'eau le lait qu'elles vendent à leurs clientes. Ce sont les nommées G. Anna, M. Marie, M. Paule-Félicité et F. Angèle-Félicité, contre lesquelles procès-verbal a été dressé.

***

Le balayage

De nouveaux procès-verbaux ont été dressés hier contre l'entrepreneur du balayage pour avoir négligé de faire balayer les abords du Palais de Justice et le boulevard Saint-Angelo.

***

Contraventions

Plusieurs voitures ont été dressé hier contre certains bouchers qui persistent à transporter leur viande sur des tombereaux non zinqués, et contre le sieur A. A., marchand de liège, pour embarras de la voie publique.

***

Cercle catholique

Une quête au profit du Cercle Catholique d'ouvriers aura lieu aujourd'hui, dimanche, à Saint-Jean, après le sermon du R. P. Briand, à 4 heures.

La quête sera faite par Mmes de Chevarrier de Carbuccia, Reymond-Bastelli, Pagano-Brouzini, Olivari-Riolanci.

***

Avis

M. Sabatié, dentiste du Lycée, dit ne d'honneur, Exposition des Bastia, prévient sa nombreuse clientèle que son cabinet est ouvert tout les jours de 8 à 11 heures le matin et de 2 à 4 heures le soir.

***

Ecroué au violon

La fille soumise Rose C. a été écrouée hier au violon municipal, pour ivresse manifeste et scandale à l'intérieur du Palais de Justice.

Etat-Civil

NAISSANCES

Roncioni François-Joseph-Antoine.— Doux Gabriel-Louis. — Giocomoni Angèle-Marie. — Santolini Marcelle-Jeanne-Joséphine. — Gini Paul-Philippe.

DÉCÈS

Gandolfi Pascal, charretier, 66 ans.

NOUVELLES RELIGIEUSES

A LA MISÉRICORDE. — La retraite préparatoire à la communion Pascale, à l'oratoire de la Miséricorde, commencera mardi, 19 courant, à 4 heures et demie du soir.

L'instruction sera donnée par le R. P. Briand.

A SAINT-JEAN. — La retraite commencera lundi, à 8 heures du soir. Les instructions du R. P. Briand s'adresseront plus spécialement aux hommes.

SOCIÉTÉS et SYNDICATS

SYNDICAT DES MAÇONS. — Les membres du bureau du Syndicat se sont réunis, hier soir, pour délibérer, sur la démission du Président.

Le bureau a décidé de ne pas accepter cette démission, le camarade Guerrieri jouissant de toute sa confiance, et dit qu'à la prochaine assemblée du Syndicat, il sera pris des mesures, afin que les incidents dont il faisait allusion dans sa lettre, ne se renouvellent plus.

Dimanche à dix heures, assemblée générale.

Le Vice-Président, Astolfi.

SYNDICAT DES CORDONNIERS. — Les ouvriers cordonniers sont priés d'assister à la réunion qui aura lieu aujourd'hui dimanche, à midi, place Caletta.

Le Président, Ballard.

OUVRIERS TAILLEURS. — Les ouvriers tailleurs qui désirent se syndiquer, sont priés d'assister à la réunion qui aura lieu lundi soir, à 8 heures et demie, place Caletta.

DOTATION DE LA JEUNESSE DE FRANCE. — MM. les Sociétaires de la 160e section sont convoqués en assemblée générale ordinaire, à la Mairie de Bastia, dimanche, 17 courant, à 1 heure de l'après-midi.

Ordre du jour :

1. Lecture des rapports sur les opérations sociales; Approbation, s'il y a lieu, des comptes de l'exercice de 1906 ; Projet de modification des statuts.

2. Renouvellement triennal des administrateurs : pour Paris, les départements et la section de Bastia.

Pour ces diverses élections, chaque part donne droit à une voix ; le vote est admis par correspondance et chaque adhérent a le droit d'être représenté par un sociétaire porteur d'un pouvoir écrit.

N. B. — Le Comité engage les 150 inscrits à assister ou se faire représenter à cette assemblée, afin de se rendre compte des questions très importantes concernant la Dotation et prie ceux des membres actifs et honoraires qui n'auraient pas été directement informés, de considérer le présent avis comme lettre de convocation.

Le Président, P.-P. Mouli[illegible]

DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais* 06152

BOURSE DE PARIS

	15 mars	16 mars
Rente 3 0/0 ancien	95.75	95 75
— 3 p. 0/0 nouveau	96 00	95 90

ex-coupon.

Récompenses Honorifiques

Paris, 16 mars.

Par décision du Ministre de l'Intérieur, une médaille de bronze est accordée à M. Jusseau, bouchonnier à Ajaccio.

Une lettre officielle de félicitations est également accordée à M. Colonna, chauffeur à la Compagnie des Chemins de fer départementaux, à Ajaccio.

Nomination

Paris, 16 mars.

M. Raphaël Assante est nommé gardien hors classe des phares et balises.

Il sera attaché, à partir du 1er avril 1907, au service du baliseur de Bonifacio, en qualité de matelot, faisant fonction de chauffeur.

LA CATASTROPHE du *Iéna*

M. Fallières à TOULON

L'arrivée

Toulon, 16 mars.

Le train présidentiel, dans lequel avaient pris place M. Fallières, M. Clémenceau, président du Conseil, et le général Picquart, ministre de la Guerre, ainsi que les délégations du Sénat et de la Chambre des députés, est arrivé à Toulon ce matin, à 8 heures.

Le Président de la République a été salué à sa descente du train par M. Thomson, ministre de la Marine, entouré du vice-amiral Marquis, préfet maritime, du vice-amiral Touchard, commandant de l'escadre active de la Méditerranée, de MM. Reyss, sous-préfet de Toulon, Escartelligue, maire de Toulon, Ferrero, député, et des principales autorités civiles et militaires.

Une foule considérable attendait le Président de la République à la sortie de la gare. Elle s'est respectueusement découverte sur le passage du cortège présidentiel.

A l'Hôpital de la Marine

A peine débarqué, le Président de la République, entouré des ministres de l'Intérieur, de la Marine et de la Guerre, ainsi que de la délégation parlementaire, des amiraux et des généraux, se rendit à pied à l'Hôpital de la Marine, pour rendre visite aux blessés.

M. Fallières est, pour chacun d'eux, un mot aimable et réconfortant. Il ne les questionna que très brièvement, afin de ne pas les fatiguer.

Au cours de sa visite, le Président de la République eut peine à dissimuler l'émotion qui l'étreignait. Il sera avec effusion la main de tous les malheureux marins, dont la plupart fondirent en larmes.

Les récompenses

M. Fallières a nommé au grade de chevalier dans l'ordre national de la Légion d'honneur, et a remis lui-même la croix aux deux chevaliers.

M. l'enseigne de vaisseau Bramont de Boucheron, qui porte de graves blessures sur tout le corps ;

Le 1er maître de timonnerie Thomas, qui risqua sa vie pour ouvrir les vannes du bassin.

Le Chef d'Etat a également conféré la médaille militaire aux deux matelots :

MM. Rossi, chauffeur.
Dubrin, matelot.

Hommage aux morts

M. Thomson, ministre de la marine, s'est rendu auprès du cercueil de l'enseigne de vaisseau Roux et a épinglé sur sa tunique la croix de la Légion d'honneur.

A la Préfecture maritime

Après sa visite à l'hôpital, le président de la République s'est rendu à la préfecture maritime, où se trouvaient réunis les représentants des puissances étrangères.

M. Fallières, très ému, les remercie d'être venus représenter leur gouvernement aux obsèques des marins de l'*Iéna* « et les prie de transmettre les remerciments de la France à leurs souverains respectifs.

Les funérailles nationales

Formation du cortège

A 9 heures, arrivent sur la Place d'armes toutes les autorités civiles et militaires, et les représentants des puissances étrangères. De nombreuses délégations de tous les corps élus des départements du Var, des Alpes-Maritimes et des Bouches-du-Rhône, ainsi que des divers corps de métiers se joignent au cortège.

La levée des corps

A 9 heures 20, Mgr Guillibert, évêque de Fréjus, entouré des prêtres de toutes les paroisses de la ville arrive sur la place d'Armes.

Le clergé prend aussitôt place sur le kiosque préparé à cet effet.

Les portes de l'hôpital de la marine sont alors ouvertes, et livrent passage à dix-sept prolonges d'artillerie sur chacune desquelles sont placés cinq ou six cercueils.

Ces prolonges sont recouvertes de draperies en velours rouge et ornées de drapeaux cravatés de crêpes.

Les cercueils sont recouverts du drapeau tricolore.

Dès que les corps paraissent, les troupes massées sur la place rendent les honneurs, tandis que les musiques jouent une marche funèbre.

Le président de la République arrive à ce moment et se place au centre des rangées de prolonges. Les ministres, les amiraux et toutes les autorités prennent place derrière le chef de l'Etat.

Quant aux consuls des puissances étrangères, aux officiers de toutes armes, et aux délégations des municipalités, ils sont rangés autour du kiosque, sur lequel se trouve le clergé.

Les familles des victimes sont placées derrière les prolonges.

Mgr Guillibert donne l'absoute, puis le cortège quitte la place d'Armes à 10 heures et quart.

Le défilé

Le convoi funèbre se met alors en marche précédé des musiques militaires et civiles.

Les troupes échelonnées sur le parcours rendent les honneurs. La foule immense, en proie à une indescriptible émotion, se presse pour voir passer les prolonges d'artillerie.

Un silence impressionnant règne de toutes parts, et des larmes perlent sur la plupart des visages.

Les cercueils et les familles

Derrière chacune des prolonges, marchent les parents des victimes, dont le désespoir est navrant.

Parmi les infortunés parents se trouve M. de Bonavita, avocat à Bastia, entouré de son fils M. Joseph de Bonavita, étudiant en droit, et de M. Etienne Damei, son beau-frère, conseiller municipal de la ville de Bastia.

Les Couronnes

Derrière les prolonges sont portées 280 couronnes, offertes par le Président de la République, les souverains étrangers, le Parlement, les municipalités, etc. Parmi elles, figure celle offerte par « la Ville de Bastia à ses enfants et à leurs infortunés camarades. »

LL. MM. l'empereur de Russie, l'empereur d'Allemagne, le roi d'Angleterre, l'empereur du Japon, le président de la République Argentine, ont spécialement envoyé des officiers de marine, pour escorter les splendides couronnes qu'ils ont offertes.

Le cortège officiel

Viennent ensuite :

M. Fallières, ayant à sa droite M. Leydet, vice-président du Sénat et à sa gauche, M. Berteaux, vice-président de la Chambre des députés.

MM. Clémenceau, président du Conseil des ministres, Thomson, ministre de la Marine, et le général Picquart, ministre de la Guerre.

Le maire de Toulon et son Conseil municipal.

Les délégations de la Chambre et du Sénat.

Les amiraux Marquis, préfet maritime, Touchard et Manceron.

Les survivants de « l'Iéna. »

Les attachés navals des puissances étrangères.

Les généraux et les consuls.

Les officiers de marine et de l'armée de terre.

Les diverses autorités civiles, etc,

A l'Arsenal

Le cortège arriva à 11 heures à l'arsenal, de terre, où sont prononcés les discours.

Prennent successivement la parole :

MM.
le Président de la République.
le Ministre de la Marine.
le Maire de Toulon.
Ferrero, député du Var.
Collomp, vice-président du Conseil général.
l'amiral Touchard, commandant en chef l'escadre active de la Méditerranée.
le contre-amiral Manceron qui, quoique blessé, a tenu à venir rendre hommage aux vaillants qui servaient sous ses ordres.

D'autres discours sont également prononcés au milieu de l'émotion générale.

Discours de M. Fallières

Le Chef de l'Etat s'est exprimé en ces termes :

« J'ai tenu à apporter l'hommage suprême de la Patrie à notre vaillante armée de mer, au nom du gouvernement de la République, qui l'entoure de sa reconnaissante sollicitude et de son inébranlable confiance, ainsi qu'au nom de la France, dont elle est le légitime orgueil et l'une des plus chères espérances.

Le Président de la République signale les témoignages de sympathie venus du monde entier à l'annonce de l'effroyable catastrophe, et exprime la reconnaissance du Pays pour les nations étrangères.

M. Fallières fait ensuite un magnifique éloge de l'équipage du « l'Iéna » qui, « sans distinction de grades, montra un sublime héroïsme. »

Puis il ajoute :

Notre armée de mer comme celle de terre est une des plus nobles écoles de courage, de dévouement et de devoir.

Elle sera dans l'avenir ce qu'elle est aujourd'hui.

Les grands exemples font les grandes vertus.

Le défilé des délégations

Après les discours, les délégations défilent devant le Président de la République, puis le cortège se disloque.

L'inhumation des corps

Les corps des victimes ont été placés dans les grandes salles de l'arsenal de terre.

Ceux qui n'ont pas été reconnus ou n'ont pas été réclamés par les familles seront enterrés dans une concession spéciale offerte par la ville de Toulon. Les autres seront dirigés vers les diverses localités où habitent leurs familles.

A la préfecture maritime

Déjeuner intime

De retour des obsèques, M. Fallières a offert un déjeuner intime à la préfecture maritime. Les ministres, les amiraux, les vice-présidents de la Chambre et du Sénat, les attachés navals des puissances étrangères, le maire de Toulon y assistaient.

La revue à bord du *Iéna*

Après le déjeuner de la préfecture maritime, le président de la République et les ministres se sont rendus au bassin où se trouve l'*Iéna*.

M. Fallières est reçu par le contre-amiral Manceron qui lui présente les survivants de l'équipage.

Le président de la République félicite chaudement ces braves marins, et prononce une courte allocution.

Après avoir examiné les dégâts extérieurs du cuirassé, le président pénètre dans l'intérieur du *Iéna*.

A bord du *Suffren*

Le cortège présidentiel se rend ensuite à bord du *Suffren*.

M. Fallières passe en revue l'équipage de ce cuirassé, puis le navire passe devant le front de toute l'escadre.

A la Mairie

Le *Suffren* aborde ensuite au quai de la Mairie,

M. Escartelligue, maire de Toulon, présente au Chef de l'Etat le conseil municipal.

A la préfecture maritime

Enfin le cortège présidentiel retourne à la préfecture maritime.

Les attachés navals des puissances étrangères s'y rendent une seconde fois, pour saluer M. Fallières avant son départ.

Le départ

A 6 heures et demie, M. Fallières et les ministres, y compris M. Clémenceau, qui a renoncé à demeurer quelques jours dans son département, prennent le train pour Paris, où ils arriveront demain matin.

LES INTERPELLATIONS

Paris, 16 mars.

L'amiral Bienaimé

L'amiral Bienaimé, député nationaliste de Paris, a informé M. Thomson, qu'il l'interpellerait sur les responsabilités engagées dans les accidents fréquents produits sur nos navires de guerre depuis quelques années.

L'abbé Gayraud

M. l'abbé Gayraud, député du Finistère, a également informé le Ministre de la Marine, qu'il l'interpellerait sur l'interdiction faite aux ministres des divers cultes de pénétrer dans les salles, où se trouvent les blessés de « l'Iéna. »

La Perte d'un Sous-Marin

Démenti du Ministère de la Marine

Paris, 16 mars.

« L'Intransigeant » annonce qu'un sous-marin français se serait perdu à Carqueiranne, corps et biens.

Le ministère de la marine oppose un énergique démenti à cette nouvelle fantaisiste.

EN ALSACE-LORRAINE

Explosion de grisou à Metz

68 morts, 12 blessés

Metz, 16 mars.

Une très grave explosion de grisou a eu lieu aujourd'hui dans les mines de houille de la Petite Rosselle.

Soixante-huit mineurs ont trouvé la mort dans cette catastrophe.

Douze autres sont sérieusement blessés ; il est probable que la plupart ne survivront pas à leurs blessures.

EN ALLEMAGNE

Rupture d'un cable dans une mine

22 victimes

Berlin, 16 mars.

Un terrible accident s'est produit ce matin à Sarrelouis.

Un cable Benne s'est rompu dans le puits Mathilde de la mine Erhard.

Vingt-deux mineurs ont été projetés contre les parois du puits et ont tous été tués.

AVIS DE DÉCÈS

M. François de Bonavita, avocat, M. Joseph de Bonavita, étudiant en droit, Mlles Adèle et Marie de Bonavita ;

Mme veuve Jacques Damei ;

Le commandant de Bonavita, officier de la Légion d'honneur, et Mme de Bonavita, née Versini ; le colonel Filippi, officier de la Légion d'honneur, Mme Filippi, née de Bonavita, et leurs enfants ; M. Vannier de Morvil, juge au Tribunal de 1re Instance de Bastia, Mme Vannier de Morvil, née de Bonavita, et leurs enfants ;

M. Etienne Damei, juge au Tribunal de Commerce de Bastia, Mme Etienne Damei, née Franceschi, et leurs enfants ;

Mme l'amiral Paringt, née de Bonavita, et ses enfants ; M. le comte et Mme la comtesse Gregorj et leurs enfants ; Mme veuve Jadaplaine de Casabianca, née Gregorj, et ses enfants ; M. Auguste Damei ses enfants et Mme Augustin Damei ;

M. et Mme Charles Pasqualini ; M. et Mme Pierre Pasqualini ; M. et Mme Pierre Biuigni, née Damei ; M. François Benedetti, juge de paix à Lori, et Mme Benedetti ; M. de Casabianca, capitaine au 163e régiment de ligne, et Mme de Casabianca, née Benedetti ;

Ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances, de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

M. Jacques DE BONAVITA

Matelot timonier breveté

leur fils, frère, petit-fils, neveu, petit-neveu et cousin germain, décédé à Toulon, le dimanche mars 1907, victime de la catastrophe du cuirassé *Iéna*.

Les obsèques auront lieu lundi 18 du courant à 10 heures et demie du matin.

On se réunira à l'Oratoire Sainte-Croix.

GRATIS

Adressez d'ici dix jours, cette annonce découpée et une photographie avec votre nom et adresse écrits au dos à Mme LABAUME, professeur, Académie Artistique de Portraits, 16, rue du Lunain, Paris XIVe, il vous sera fait, à titre de Réclame, un Magnifique agrandissement, grandeur nature, absolument pour rien. Il ne sera fait qu'un portrait par famille.

Royal Windsor

LE CÉLÈBRE
RÉGÉNÉRATEUR DES CHEVEUX

AVEZ-VOUS DES CHEVEUX GRIS?
AVEZ-VOUS DES PELLICULES?
VOS CHEVEUX SONT-ILS FAIBLES OU TOMBENT-ILS?
SI OUI,

Employez le ROYAL WINDSOR, qui rend aux Cheveux gris la couleur et la beauté naturelles de la jeunesse. Il arrête la chute des Cheveux et fait disparaître les Pellicules. Il est le MEILL. Régénérateur des Cheveux instantané. Résultats inespérés. Vente toujours croissante.

Exiger sur les Carnets les mots Royal Windsor. Se trouve chez les Coiffeurs-Parfumeurs en flacons et demi-flacons.

ENTREPOT : 26, rue d'Enghien, PARIS

Envoi franco sur demande du Prospectus contenant détails et attestations

PHOTOGRAPHIE POUR TOUS

J. MORETTI

CORTE (Corse)

Grande collection de cartes postales

illustrées du pays, 700 modèles

1.700.000 cartes postales en magasin

VENTE EN GROS ET AU DÉTAIL

Agrandissements inaltérables de toutes les dimensions, en noir et en couleurs.

Demandez et offrez dans tous les Cafés PAMARO MATTEI, *apéritif supérieur.*

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et La Farge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux Mosaïques en ciment. — Briques pleines et rondes. — Carreaux. — Tomettes. — Tuyaux en poterie et en grès.

FERS A PLANCHER

Fers en barres: Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Rancos et Tôleries.

TUYAUX EN FONTE, EN GRÈS

Appareils Sanitaires

Charles CLÉMENT & Cie

Entrepôts aux Magasins Généraux & Boulevard de Cardo, 1.

YEUX Les personnes atteintes de faiblesse, de tics, affaiblissement d'yeux et de paupières rouges, faiblesse et sensibilité de la vue, granulations, taches sur l'œil, cataracte, pour taches, brouillard, glaucôme, larmoiement, rhumes de cerveau, migraine, surdité, qui désirent s'adresser à M. C. CAUVET, à CAUDRY (Nord), qui enverra gratis la façon de guérir rapidement.

FONDOIR DES POULES
sans interruption
2.500 ŒUFS
par an pour 40 poules
NOTICE gratis et franco
Ecole CENTRALE D'AVICULTURE
à PIERMONT (Aisne) France

PASTILLES CATTEL
Pectorales et Balsamiques
CONTRE LA TOUX
LA BOITE 1 FR.

Ouvriers terrassiers et journaliers

nationalités italienne et espagnole sont demandés.

Travail assuré bien payé. Avance du passage. S'adresser à M. L. Desbois, 80, rue de la République, Marseille.

Le Directeur-Gérant,
J.-B. OLLAGNIER.

Bastia, Imprimerie Ollagnier.

Installation à Gaz

Jean Cini, ex-ouvrier du Gaz Bastia, 13, Boulevard Paoli, 13, Bastia

Vente de becs, verres et manchons

Appareils sur commande

Abonnement pour l'entretien de l'éclairage : — Travail soigné et garanti.

ANCIEN CABINET PRADERE

PIERRE SABATÉ

Chirurgien-Dentiste
du Lycée
SUCCESSEUR

DENTS & DENTIERS
(Système perfectionné)
OBTURATION
& EXTRACTION DES DENTS
sans douleur

Bd Paoli, 13, au 1er
Maison Benedetti

M. P. SABATÉ a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle, d'avoir à sa notice sa garde toutes services chirurgicaux concernant la dentisterie — ce dirent chirurgicaux-dentistes — qui n'ont pas le droit d'exercer la profession et qui emploient des moyens scientifiques à la portée pour la bonne de toute artificielle

Cordonnerie Modèle

Bastia, 33, Boulevard Paoli, 33, Bastia

EUGÈNE PERICCHI, propriétaire

Automne-Hiver 1906-1907

Chaussures en tous genres
pour Dames, Hommes, Fillettes et Enfants
Grand choix de chaussures fourrées de tous modèles
Assortiment complet de pantoufles

Prix très réduits

Rayon spécial de chaussures de luxe en chevreau glacé, Box-calf et mégis fabriquées exclusivement pour la maison et qui seront vendues à des prix de bon marché inconnus jusqu'à ce jour.

M. Eugène PERICCHI a l'honneur de prier sa nombreuse clientèle et le public en général de s'assurer par une visite à son magasin du soigné de tous ses articles et de la modicité des prix établis.

La Maison se charge des réparations

Assurance Mutuelle fondée en 1900

LA MÉTROPOLITAINE

***Incendie, Accidents* et autres risques**

Assurance — Loi du 9 avril 1898. Règlement immédiat et complet des Sinistres. Pour demande d'agence, écrire à la Direction 23, rue de Bellefond, Paris.

GRANDE TEINTURERIE-BLANCHISSERIE

DE LA MÉDITERRANÉE

MAISON FONDÉE EN 1871 — MAISON FONDÉE EN 1871

H. Fraissinet & Cie

Société en Commandite par Actions - Capital: 500.000 Francs

Siège Social, Usines & Bureaux

MARSEILLE - Chemin de Saint-Jean-du-Désert - MARSEILLE

La Maison a l'honneur d'informer le Public Bastiais qu'elle vient de créer, à Bastia, un dépôt-succursale qui s'occupera de recevoir les effets confiés par les clients, de les expédier à l'usine et de les rendre franco à domicile, dans un délai de huit jours.

Notre Usine, qui occupe environ 200 personnes, placées sous notre surveillance, nous permet, par son installation toute moderne, d'exécuter les travaux les plus minutieux. L'importance qu'a prise notre Maison, n'est dûe qu'à la bonne et prompte exécution apportée dans les travaux qui nous sont confiés.

Nous faisons la teinture, le nettoyage et l'apprêt de tout ce qui concerne le vêtement et l'ameublement, par des procédés spéciaux qui nous sont exclusifs.

TEINTURES EN TOUTES TEINTES

Nettoyage de Vêtements pour Dames, Civils & Militaires

Aucun vêtement ne sera ni décousu, ni déformé, et sera livré avec un fini irréprochable et à des prix défiant toute concurrence.

Des Catalogues illustrés sont à la disposition des Clients au Dépôt :
Chez M. SAUVEUR AYMO, Tissus
BASTIA — 17, Boulevard Paoli 17. — BASTIA

Aux tempéraments délicats offrez le

VIN DU CAP CORSE

à base de Quinquina

de la Maison L.-N. MATTEI, & Cie — BASTIA (Corse)

Apéritif Tonique Fortifiant

Ce vin que nous offrons avec confiance aux Consommateurs diffère complètement de tous ceux connus à ce jour; d'un goût agréable au palais, il est à la fois tonique et apéritif.

Pris avant les repas, il excite l'appétit, pris après il active et facilite la digestion.

Demandez dans tous les bons Etablissements un Vin du Cap Mattei

THÉ BLAIZE PÈRE — LE MEILLEUR PURGATIF DÉPURATIF

60 ANS DE SUCCÈS. — EN VENTE DANS TOUTES LES PHARMACIES

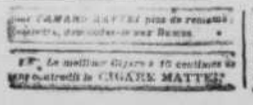

FARINE LACTÉE NESTLÉ
Aliment préféré des enfants.

TRENTE-DEUXIEME ANNÉE — N. 77 — LUNDI 1er MARS 1907

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
J.-B. OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont payables d'avance et reçues aux Bureaux du Journal
Aux divers, 1 f. — Réclames (3e page), 0.75 — Diverses, 0.30 — Judiciaires 0.25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

Union Postale et autres Pays (le port en sus).

Un ne répond pas des manuscrits déposés.

BIBLIOTHÈQUE BASTIA MUNICIPALE

LE CALENDRIER

Fête d'Aujourd'hui : N. D. Miséricorde.
Soleil : (heure nationale)
Lever 5 h. 42 m. — Coucher, 5 h. 39 s.
Premier quart., le 24 — Pleine Lune, le 29
Fête du Demain Saint Joseph.

17 MARS

Non Coupable

(Voir le numéro du 27 février).

Mon premier article sur le procès Bonmartini n'était qu'un exposé des faits.

L'Italie, en 1902, comme la France, en 1899, eut l'Affaire. Elle passionna. Les castes politiques et religieuses s'en emparèrent. Pour les uns, les prévenus étaient coupables ; pour les autres, ils étaient innocents. Mais au lieu d'étudier la cause au point de vue strictement légal, les cerveaux en délire l'examinèrent selon leurs sympathies. Le jury de Turin, durant de longs mois, fut en butte aux intimidations des polémistes. Il fallait condamner. On condamna. L'arrêt n'eut même pas la noblesse d'être logique, puisque l'épouse se vit infliger une peine inférieure à celle frappant le docteur Pio Naldi, complice et non auteur principal....

Que signifiait ce jugement ? Mais qu'importait la peine pourvu que l'opprobre souillât l'illustre famille Murri ? Les ennemis de la comtesse Bonmartini se déclarèrent satisfaits. Dans leur haine sinistre et sauvage, ils ne croyaient guère à un réveil de la conscience populaire, tout à l'enivrement de leur joie de bourreaux. Ah ! que leur surprise fut grande lorsque les journaux annoncèrent une revision prochaine, lorsque des gens de cœur, — des savants surtout, — firent entendre du fond de leurs laboratoires le cri véhément des protestations désintéressées ! Le Roi seul, cependant, n'intervenait pas. L'Italie attendait la parole auguste et définitive. Les jours passaient. L'avocat Tullio Murri répétait que lui seul avait frappé le beau-frère indigne. Linda Murri disait encore son innocence aux geôliers qui la consolaient. Enfin, le Roi parla. Elle arriva, solennelle, la parole du monarque sourd aux bruits extérieurs, un jour de mai 1906.

Aujourd'hui, la comtesse Bonmartini, officiellement graciée, est rendue à sa famille, à ses enfants, à ses amis. D'autres sanctions irrévocables suivront.

***

De Porto San-Giorgio, la comtesse envoie au *Petit Bastiais* l'expression de sa gratitude. Je lui ai dit combien son malheur émouvrait les lecteurs de Corse, et combien le récit de sa confession serait lu avec respect.

Cette confession, vous l'aurez dans de prochains articles...

RENÉ SANGY.

POUR NOS SOLDATS

Il n'y a pas longtemps, M. Berteaux, ancien ministre de la guerre, écrivait un article sur « l'armée éducatrice. »

Il y disait les résultats obtenus depuis que le projet d'enseignement professionnel à la caserne a été proposé par la Ligue de l'enseignement dans ses assises de novembre 1905 au congrès de Biarritz.

Le vœu fut pris aussitôt en considération.

« Dès le 26 janvier 1906, M. Etienne demandait aux chefs de corps d'examiner les mesures qui pouvaient être prises pour l'organisation pratique et réellement utile de l'enseignement professionnel à la caserne. Il indiquait qu'il désirait être tenu au courant des résultats obtenus et des méthodes d'application employées. »

Une circulaire ministérielle du 28 juillet 1906 faisait état de cette expérimentation et consacrait définitivement le nouvel enseignement, sous réserve qu'il ne gêne en rien le service et l'instruction militaire qui sont la raison d'être des jeunes gens sous les drapeaux.

Nous pensons que le dernier congrès de l'enseignement tenu à Angers n'a pu que se féliciter de la haute considération accordée à ses vœux.

***

M. Berteaux réunissait et commentait ensuite, en termes élogieux, les dispositions de la louable initiative ministérielle. Il faisait remarquer, avec raison, que nos jeunes gens auraient conservé en quittant le régiment la connaissance technique de leur métier, si même ils ne l'avaient perfectionnée.

On aurait mauvaise grâce à ne pas témoigner, avec M. Berteaux, sa satisfaction à l'autorité militaire amélioratrice de notre état social.

Toutefois, un économiste qui se doublerait d'un philosophe pourrait, semble-t-il, réclamer quelque chose de plus.

Il ferait valoir, en effet, que les deux années passées à la caserne devraient ne point profiter à nos jeunes gens d'une façon seulement matérielle, ne pas s'adresser exclusivement à leur activité objective. Il demanderait que l'on ne négligeât point le côté moral, et que l'on développe dans la mesure du possible, les qualités subjectives de nos soldats.

En présentant la question sous ce point de vue, je n'ai garde d'avoir l'intention d'être désagréable à M. Berteaux. Je ne fais qu'indiquer comment l'œuvre dont il nous a entretenu devrait être complétée, à mon avis. Je pense, par suite, que cet honorable parlementaire, ne nous refusera pas, le cas échéant, le concours de son influente autorité pour faire de la caserne, comme il l'a très bien dit lui-même, « la continuatrice de l'œuvre commencée dans la famille, à l'école, à l'atelier. »

***

Il est entendu que l'humanité d'aujourd'hui est bien agitée, bien tourmentée. Toutes sortes de rancunes, de colères, de haines, d'appétits, de passions, la troublent et la jettent, parfois, dans de déplorables aventures. A vingt ans, quand on endosse le pantalon rouge, on n'est pas sans connaître l'âpreté de nos luttes intestines, sans en avoir éprouvé les terribles effets, des fois sans avoir l'âme meurtrie et déjà farcie de théories plus ou moins recommandables, plus ou moins subversives.

A la société de profiter du service militaire pour guérir ces malades. A elle de vouloir que, parallèlement à l'instruction technique proconisée par la Ligue de l'enseignement, l'on guérisse certains esprits de germes pernicieux, l'on relève et fortifie les cœurs endoloris, l'on extirpe des vices dangereux. Ainsi, elle pourra espérer qu'à chaque libération de classe, ce degré moral des jeunes français qui rentrent dans leurs foyers soit supérieur à celui de ceux qui les quittent pour l'impôt du sang.

C'est alors que les éloquents appels à l'apaisement, à la concorde, que nous entendons de temps à autre, ne seront point de magnifiques sonneries de cor reprises en vain par tous les échos de France.

Et s'il est vrai que l'avenir appartient aux masses qui auront su se conserver les plus saines, les plus morales, et partant les plus vaillantes, notre nation enregistrera encore de beaux triomphes.

***

Ce n'est pas tout.

On connaît l'obsédant problème de la dépopulation des campagnes. Des flots d'encre ont coulé sur l'exode des paysans vers la ville. Mais la question n'a pas avancé d'un pas. On constate toujours la plaie purulente du paupérisme des cités populeuses. Parfois, des esprits sensibles en prennent prétexte pour s'apitoyer avec art sur les diverses lamentations que présente le spectacle de la souffrance humaine dans des centres comme Paris ou Londres, et pour recommander, proposer telle œuvre d'assistance ou de bienfaisance.

Mais la misère ne disparaît pas. A mesure qu'on la soulage elle semble s'étendre et ramifier. Cela se devine. Au lieu de combattre l'épidémie en s'attaquant aux causes mêmes qui la produisent, on applique des remèdes anodins à ceux qui sont atteints par le désolant fléau.

Or, on sait la séduction du séjour à la ville sur l'esprit des jeunes soldats, leurs tendances à s'y établir, leur afflux au moment de la libération. On y a vu une des sources indéniables du paupérisme.

Pourquoi donc ne pas proposer encore aux conférenciers de lutter contre cet état d'esprit ?... C'est à leur force de persuasion qu'il appartient de ramener aux petits ateliers, aux modestes magasins des campagnes, aux fermes des plaines et des vallons, aux petits champs des sites, des jeunes gens illuminés un instant par le mirage décevant de la ville.

Un enseignement ainsi compris sera une œuvre de solidarité sociale vraiment féconde. Nous devrons à l'armée, école des mâles sentiments, de renvoyer à la vivifiante et belle nature, la vigoureuse jeunesse dont la richesse du sang est le gage de la grandeur de la France de demain.

« La caserne éducatrice » sera la bien nommée. Le pacifisme saluera dans le sabre, instrument de guerre, de ruine et de mort, un semeur de paix, de richesse et de vie !

FRANÇOIS DE NESSETTI.
Argelès.

Ce que disent les Journaux

L'Action

Sur la catastrophe de l' « Iéna » :

« Quand le Parlement aura voté une loi obligeant chaque membre de chaque conseil d'administration des chantiers de la Loire, de la Gironde ou de Saint-Nazaire à se tenir en permanence dans la cabine centrale des vaisseaux de guerre construits par sa société anonyme, nous commencerons à croire que le désintéressement et le patriotisme de ces messieurs est supérieur à celui des matelots ou des officiers de la flotte. Il est vrai qu'en cas d'explosion il leur restera encore la ressource de se faire ouvrir par leur caissier de la façon de quitter leurs équipages... à l'amorale, c'est-à-dire avant la fin de la boucherie ».

La République Française

Sur la loi du repos hebdomadaire :

« Le fond des choses, c'est la faillite de la loi et la formule suggérée par M. Deloncle aux syndics de la délégation des gauches contresignée avec dom'l é par M. le Ministre du Travail, c'est la formule d'un dépôt de bilan. Ce que nous avons dit dès le début de cette expérience semble ne se réaliser de point en point. Il n'est pas discutable à nos yeux qu'on puisse faire une loi sur le repos hebdomadaire ; seulement, il ne l'est ni la faire, ni uniforme, ni agressive. Les socialistes qui l'ont inspirée

112— F[illegible]

LA MATELASSIÈRE

PAR

ODYSSE BAROT

TROISIÈME PARTIE

LA VICOMTESSE OLGA

— A quoi bon revenir à la charge ? Je vous ai dit mon dernier mot, madame !

Il allait se retirer. Yolaine, stupéfaite, et se plaçant devant lui pour lui interdire le passage, cria au secret le sens :

— Et moi, monsieur, je ne vous ai pas dit le mien. Vous ne sortirez pas sans m'avoir entendue.

Ces paroles étaient prononcées d'une voix à la fois si résolue et si suppliante, que le comte, qui adorait sa femme comme aux premières heures de leur union, se radoucit aussitôt et reprit son siège :

— Hé bien, soit... Parlez ! Bien qu'aucune considération ne puisse modifier une volonté devenue chez moi irrévocable.

Yolaine se rassit à son tour, et avec une intonation qui avait quelque chose de poignant :

— Dites-moi, Michel : depuis quinze années que nous sommes mariés, avez-vous eu jamais un seul reproche à m'adresser ?

— Non certes !

— Ai-je été toujours pour vous une épouse affectueuse, dévouée, fidèle ? Pour votre fils la mère la plus tendre ? N'est-ce pas lui, le cher enfant, qui nous a servi de trait d'union, qui a mis un soir ma main dans la vôtre ?

— Mais oui ! Mais oui,... Seulement je ne vois guère...

— Ne m'interrompez pas. Ai-je été, soit avant, soit après notre mariage, d'une sincérité, d'une loyauté absolues ?

— Ai-je jamais prétendu le contraire ? Je vous estime autant que je vous aime ; vous le savez bien.

— Vous souvient-il qu'avant de céder à vos instances, de consentir à vous épouser, j'ai voulu, quel qu'il pût m'en coûter, vous faire une confession douloureuse ?...

— Il mes doigts vous ont fermé la bouche... Cette confession, j'ai refusé de l'entendre...

— Vous souvient-il aussi que mes scrupules l'ont emporté sur votre délicatesse si généreuse ? Dès le lendemain je priais ma cousine Alexandra de Varenck, « notre confidente de mon malheur... de ma faute... de vous transmettre l'aveu que vous n'aviez pas permis à mes lèvres de formuler...

Beaujardin eut un geste de douce et mélancolique protestation :

— Je crois, Yolaine ! Taisez-vous, je vous en supplie ! Pourquoi évoquer ainsi le passé, réveiller des souvenirs depuis longtemps effacés de ma mémoire ?

— Il est nécessaire que...

— C'était indispensable, interrompit-elle vivement ; car cette entrevue qui j'avais désirée l'effraie...

— Au nom du ciel, laissez les morts dormir en paix dans leur tombe !

— Et si ma fille en était sortie, Georges ? s'écria-t-elle avec exaltation... Si, jadis, l'on m'avait trompée ? Si celle que j'ai tant pleurée était vivante ?

Le comte jeta sur sa femme des regards effarés, se demandant avec inquiétude si elle possédait bien la plénitude de ses facultés.

Devinant ce qui se passait en lui, elle se leva, lui saisit les deux mains :

— Hé bien, oui, mon ami, reprit-elle, tandis qu'un rayon de joie suprême illuminait son visage ; oui, ma fille est vivante !

— Vivante ? répéta-t-il avec une stupeur hébétée...

— Oh ! Ne me regardez pas ainsi ; ne me croyez pas folle. Ce n'est ni une hypothèse, ni une illusion, ni un rêve ; c'est une réalité. Je l'ai retrouvée après vingt ans ! Je l'ai embrassée, pressée contre mon cœur...

Il doutait encore.

— Aucune incertitude n'est possible sur son identité, continua-t-elle ; j'en ai des preuves irrécusables.

Et lui enlaçant le cou avec tendresse :

— Dis-moi, Georges : voudras-tu que je repousse de mon lit l'enfant que Dieu m'a miraculeusement rendue ?

Beaujardin, ému et troublé, la serra contre sa poitrine :

— Je suis prêt à lui tendre les mêmes murmura-t-il. Je serai pour elle un père, comme il a été pour mon fils une véritable mère.

— Oh ! merci ! mille fois merci !

Jusqu'ici M. de Beaujardin comprenait très incomplètement la portée de la loyale déclaration que venait de lui faire sa femme, il ne voyait aucune corrélation entre cet aveu et la démarche qu'elle avait tentée rue Hautefeuille. Tout au plus ceci avait pu être la cause déterminante de cela. En allant voir la bâtarde dont Michel s'était si sottement amouraché, peut-être la comtesse s'était-elle reprochée d'avoir gardé le silence sur la découverte, déjà ancienne sans doute, de l'existence d'une enfant naturelle que l'on croyait morte ; et elle s'était décidée à parler.

Certes, elle eût mieux fait de se taire et de la laisser dans son ignorance, pensait-il. Quoi qu'il en pût être, et persuadé, jadis, ainsi qu'il l'avait affirmé à Mlle Alexandra de Varenck, son amour pour Yolaine l'aurait emporté sur tous les scrupules, et qu'il l'eût épousée, même avec un enfant vivant, il n'avait plus guère le droit d'être plus difficile aujourd'hui, si de reposoir la fille de sa femme.

Bien entendu, la maternité de celle-ci restérait secrète, et la jeune personne passerait aux yeux du monde, pour une orpheline recueillie par la comtesse quelque petite cousine ou nièce, qui continuerait à ignorer son origine réelle.

L'hypothèse que cette enfant reconvie ne fût autre que Mlle Pâquerette ne lui était pas, une seule minute, entrée dans l'esprit. C'était vraiment trop invraisemblable. Cela ne se voit que dans les drames du boulevard, pour lesquels l'auteur dramatique professait une médiocre admiration.

— Pourquoi, chère amie, reprit-il au bout d'un instant, d'un ton d'affectueux reproche, pourquoi ne m'avoir-vous pas dit cela plus tôt ?

Yolaine le regarda d'un air étonné.

— Plus tôt ? demanda-t-elle.

N'avait-il donc pas compris ? Ou feignait-il de ne pas comprendre ?

Elle s'empressa d'ajouter :

— Par l'étrange raison que je ne le savais pas moi-même il y a quarante-huit heures.

— Comment ! Cette découverte est donc si récente que cela ?

Cette nouvelle question prouvait qu'il n'avait rien deviné.

— Je vais bien, murmura-t-elle, qu'il y a entre moi un malentendu et que je n'ai pas été suffisamment explicite.

Alors, résolument tout son courage, et d'une voix tremblante d'émotion :

— M. de comte de Beaujardin a-t-il reconnu encore son mariage du vicomte Michel, son fils, avec la fille de Yolaine de Varenck ?

Et voyant son mari immobile de stupeur, et comme abîmé, se courrir le front de ses deux mains, sans répondre un seul mot, elle se précipita à ses genoux, lui saisit la main :

(A suivre.)

ne peuvent pas arriver à concevoir qu'une loi soit bonne si elle n'est pas faite pour désobliger quelqu'un ».

L'Autorité

M. de Cassagnac :

« L'imbécillité de ces gouvernants, que seul leur propre intérêt inspire, que seule la passion du lucre et de la politique scélérate possède et dirige, l'indiscipline qu'ils ont mise à l'ordre du jour devaient avoir pour conséquence ces effroyables catastrophes auxquelles nous assistons impuissants. Quand donc la France en aura-t-elle assez ? Quand donc fera-t-elle retentir le rugissement de la honte à qui l'on vole son pain pour les faire mourir ».

Le Libre Parole

A propos de la grève des électriciens :

« L'affaire Dreyfus a été le fait, la liaison, comme on dit en langage culinaire, entre la bourgeoisie radicale, la juiverie et le socialisme. Cela a duré quelque temps, cela ne dure plus, s'il faut en juger par l'article d'ailleurs plein de verve et de férocité joyeuse, que Marcel Sembat consacrait hier matin à Clémenceau dans *l'Humanité*, sous ce titre : « Le singe sauveur ». La question des syndicats et des grèves a fait tourner la sauce ».

Le Radical

M. Maujan :

« La question est simple : il s'agit de choisir aujourd'hui comme hier entre la méthode révolutionnaire et la méthode libérale, entre la politique de la majorité républicaine et la politique de la Confédération du Travail. Il semblera aux esprits les moins crédules que le gouvernement a nettement fait son choix. Conclusion : il suffit d'approuver les déclarations du gouvernement et d'inviter la commission à rapporter au plus tôt les amendements dont elle est saisie ».

Matinée Musicale

C'est une audition d'élèves à laquelle nous convient aujourd'hui Mlles Berthe et Juliette Agostini. Depuis les petits débutants jusqu'aux anciens de la maison, tous vont nous donner un aperçu de leurs aptitudes, de leurs progrès, et, pour certains même, de leur talent qui s'affirme.

Voici déjà les petites manottes roses qui frétillent, les doigts mignons qui s'agitent, et l'on entend une musique simple, sans doute, mais qui plaît par la sûreté d'exécution et le sentiment des nuances. Et puis, quel applomb chez ces petits ! Heureux âge, qui ne connaît pas les tortures du *trac*, et qui y va carrément, à la bonne franquette, si j'ose m'exprimer ainsi. Nos compliments les plus sincères à cette phalange des nouveaux, parmi lesquels nous relevons les noms de Mlle Th. Monti-Rossi, M. J. Zaccarelli, Mlle C. Puccio, M. Th. Avogari de Gentile, M. A. Avogari de Gentile, Mlle A. Felce, M. Jean Petri-Gusseo.

M. V. Manconi doit être déjà un ancien, car il nous a montré dans l'exécution de « The Bells » (Ibid), qu'il commence dès à attaquer avec succès les difficultés.

C'est aussi parmi les bonnes élèves de moyenne force que je classe Mlles A. Manconi, G. Ville, G. Santandrea, J. Scimeca, A. de Gentile. Cette dernière, en particulier, a interprété le « Pas des Nymphes » (Wachs), d'une façon qui nous fait entrevoir en elle une future artiste.

L'Allegro de la symphonie en ut majeur de Mozart a été parfait d'ensemble ; Mlles H. d'Angelis, A. de Gentile, M.-L. Orillet et B. Cooper, dont nous avons eu l'occasion de parler déjà dans de précédentes occasions, ont montré en l'exécutant qu'elles possédaient les qualités rares et nécessaires pour comprendre et pour rendre la musique classique.

Ces demoiselles, d'ailleurs, ont presque terminé leur éducation musicale, et comme le disait fort justement une dame qui assistait à la matinée, ce ne sont plus des élèves ; elles sont maintenant de force à tenir les grandes elles, et je ne pense pas blesser leur modestie en les classant parmi les artistes. Nous les avons encore entendues dans le « Scherzo du Songe d'une nuit d'été » (Mendelssohn), « Promenade » (Chaminade), « Les Sylvains » (Chaminade) « Aire Bohémienne » (Schnioll-Lack). Expression et virtuosité sont les deux mots qui conviennent pour caractériser leur jeu.

M. Jules Svanoni m'a littéralement délicié dans sa Sonate en fa dièse mineur de Hummel. Les brillantes qualités qu'il possède en feront, sans aucun doute, un musicien de talent supérieur.

Disons maintenant un mot de la partie chant. C'est d'abord le « Noël des Mésanges » (Riese). Mlle A. Manconi a prouvé à l'assistance qu'elle savait aussi bien se servir de l'instrument naturel donné par la nature que du piano. Beaucoup de grâce et de goût dans son débit.

Même appréciation pour Mlle J. Salustro qui a si gentiment chanté « Cherchez » (Tagliafico). Je n'ai pas eu besoin de chercher beaucoup pour trouver en elle une charmante voix de soprano, sonnant et douce.

Mlle B. Agostini nous a donné « Fleurs Messagères » (Mendelssohn), et « La Rondinella » (Gounod) :

Rondinella pellegrina,
Che ti posi sul balcone,
Ricantando ogni mattina
Quova flebile canzone,
Che vuoi dirmi in tua favella,
Pellegrina rondinella ?

C'était tout simplement délicieux.

Cette matinée nous a permis de constater trois choses. D'abord, que les débutants possèdent d'une façon complète les principes essentiels sur lesquels se bâtit une éducation musicale. Nous avons vu ensuite dans les élèves de force moyenne quels progrès rendus et rêvés on peut faire, avec l'aide de ces principes et les conseils de bons professeurs. Enfin, nous avons admiré l'épanouissement de réels talents qui nous ont prouvé que chez Mlles B. et J. Agostini, les élèves sont sûre d'arriver, au bout de quelques années, à devenir de véritables virtuoses.

C'est le plus bel éloge que l'on puisse faire de l'enseignement de leurs professeurs.

PRIMAVERA.

Une Commune hors la loi

Pour justifier ce titre nous nous bornerons à publier sans commentaires la lettre ci-dessous, qu'un électeur de la commune de Crocicchia a adressée, par pli recommandé, à M. le Ministre de l'Intérieur, Président du Conseil.

A M. le Ministre de l'Intérieur, Président du Conseil des Ministres
Paris.

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur d'appeler votre attention sur la situation dans laquelle se trouve la commune de Crocicchia, et qui, en se continuant, pourrait finir par amener de fâcheuses conséquences.

A la suite de la révocation du maire, six sur dix membres composant le Conseil municipal, un septième se trouvant momentanément absent, ont demandé le 13 janvier dernier, à M. l'adjoint municipal, de procéder à l'élection du chef de la municipalité. Ils avaient le 10 du même mois, prié M. le Sous-Préfet de Bastia, de vouloir bien donner des instructions à cet égard.

Celui-ci, auprès duquel je me suis rendu le 15 du même mois, m'apprit que l'un des conseillers municipaux ayant donné sa démission, il fallait, au préalable, le faire remplacer.

Cela ne me surprit pas ; en effet, il nous était revenu que l'adjoint tenait à rester, le plus longtemps possible, chargé du service de la mairie.

Le 10 février, le Conseiller municipal démissionnaire était remplacé.

Le Conseil, ainsi complété, n'étant pas convoqué pour l'élection du maire, j'en informai, le 21 février, M. le Sous-Préfet, chez lequel je me rendis le lendemain, et qui voulut bien me faire savoir que le nouvel élu et un autre conseiller municipal voulaient de sa démettre ; qu'on en avait référé à M. le Préfet de la Corse, dont on attendait les instructions.

M'étant alors permis de faire observer que, si après l'élection complémentaire, de nouvelles vacances se produisaient, le Conseil municipal devait nécessaire procéder à l'élection du Maire, puisqu'il n'était pas réduit aux trois quarts de ses membres, il me fut ajouté alors qu'il y avait une troisième démission, celle de M. Franchi Jean-Paul, adjoint, lequel aurait continué à administrer la commune jusqu'à l'élection du Maire.

Cette théorie m'ayant paru étrange, j'ai cru pouvoir relever que s'il y avait réellement trois démissions, celle de l'adjoint comprise, il y avait bien lieu de compléter le Conseil, mais que, dans ce cas, M. Franchi, ayant cessé d'être conseiller municipal, cessait aussi d'être adjoint. Et que dès lors, le service de la mairie devrait être confié au premier inscrit des conseillers municipaux en exercice.

Il me fut répondu qu'on attendrait les ordres de la Préfecture.

Aujourd'hui, je me suis de nouveau présenté à la Sous-Préfecture pour savoir ce qui avait été décidé.

J'ai été étonné de sous que M. le Sous-Préfet m'eût fait l'honneur de m'entendre.

J'ai pensé qu'il ne me restait plus qu'à faire appel à votre amour de la légalité et de la justice, certain que vous daignerez donner les instructions, afin de faire cesser la situation anormale de la municipalité actuellement en fonctions dans la commune de Crocicchia.

Veuillez me permettre d'ajouter, M. le Ministre, que les esprits y sont, en ce moment, fort surexcités, et qu'il est à craindre que les enfants eux-mêmes, en emportant dans la rue d'imprudentes paroles entendues au foyer paternel, ne deviennent la cause de bien regrettables conflits.

J'ai l'honneur d'être, avec le plus profond respect, M. le Ministre, votre très humble serviteur.

CRISTOFARI JEAN-FRANÇOIS.

Bastia, le 4 mars 1907.

Necrologie

Mme FRANCESCHETTI-PIETRI

Jeudi, est décédée Mme Antoinette Franceschetti, veuve du regretté colonel Franceschetti, qui retiré dans son pays après de brillantes campagnes en Algérie, n'hésita pas, en 1870, à solliciter le commandement d'une légion de mobiles, et malgré son âge, fit bravement son devoir sous les murs de Paris.

Mme Franceschetti appartenait à la famille Pietri. l'une des plus considérées de l'arrondissement de Sartène, qui a fourni tant d'hommes remarquables dans l'administration et les carrières publiques, et dont le nom est si vénéré en Egypte. C'est dans cette famille qu'elle avait puisé les plus hauts sentiments qui la distinguaient et qui ont fait d'elle une femme d'élite sous tous les rapports. Sa grâce naturelle, son extérieur sévère mais très sympathique s'alliaient bien avec sa douceur et sa bonté et avec une énergie inlassable qui faisaient d'elle la vraie femme forte de l'Evangile.

Si comme épouse elle avait montré tant de dévouement et d'affection, comme mère, on ne pourrait lui trouver un modèle comparable ; aucun sacrifice ne lui fut pénible pour assurer l'éducation et l'avenir de ses enfants, rien n'était au-dessus de sa tendresse, de ses devoirs et de son cœur de mère.

L'âge n'avait altéré en rien ses belles qualités. Sa conversation était recherchée, car elle était toujours intéressante et agréable. Sa mémoire prodigieuse lui permettait de parler des choses et des hommes de la Corse ; elle n'avait rien oublié ; et si avait connu la plupart des personnages du second empire, dont plusieurs camarades de son regretté mari en Algérie, avaient atteint les plus hauts grades dans l'armée. Ces belles relations, elle avait su les employer pour ses amis, car elle était tout heureuse de faire du bien.

Elle a vu la mort s'approcher sans aucune appréhension, soutenue par sa foi et la satisfaction d'avoir chrétiennement accompli sa mission sur cette terre.

La levée du corps a été faite vendredi matin et le cercueil transporté à Vescovato où ont été célébrées les obsèques.

Nous prions ses enfants, M. le capitaine Franceschetti et M. Pierre Franceschetti, Mme Sangainetti et Mme Bernard-le Saint, son frère, M. Jourdan Pinori, et leurs familles, d'agréer la part sincère que nous prenons à leur deuil ainsi que nos plus vives condoléances.

AVIS

Au bureau de Placement de Bastia, route du Cap, n. 2, les prix sont ainsi fixés :

Pour avoir une bonne quelconque comme pour avoir une *place de cuisinière, de femme de chambre*, etc., on paiera *Un franc cinquante centimes* c'est-à-dire *cinquante centimes* en faisant la demande et *un franc* quand la bonne sera en place depuis 3 jours.

En outre, pour faciliter les *Bonnes* ne sachant pas écrire, le bureau de Placement se charge de leur correspondance, en italien ou en français, discrétion absolue.

Nos Dépêches
DU JOUR

Ponts et Chaussées

Paris, 17 mars.

Un congé de quarante-cinq jours, avec traitement entier, est accordé, pour raisons de santé, à M. Giorgi, comme principa des Ponts et Chaussées en Corse.

Terrible Collision

près de Saint-Florent

Le Contre-torpilleur « Epée » *aborde* le torpilleur 263

Mécaniciens et chauffeurs blessés

Deux morts

Ajaccio, 17 mars.

Les contre-torpilleurs « Epée », et « Lévrier » les torpilleurs 263, 288, 289, 218, 217 et 235 de la 2e flotuille de la Méditerranée, qui exécutaient des exercices de guerre, avaient quitté Bastia hier dans l'après-midi.

La nuit dernière, ils effectuaient des manœuvres de combat dans les parages de St-Florent, lorsqu'un terrible abordage se produisit soudain entre le contre-torpilleur *Epée*, commandant Gascon, et le torpilleur *263*.

L'Epée a abordé le torpilleur 263 par le travers de la chaufferie.

Un tuyau de vapeur du torpilleur a été crevé. Les mécaniciens et les chauffeurs ont été horriblement brûlés.

Le commandant du torpilleur 263 a fait échouer son navire sur la plage.

Le contre-torpilleur « Epée » a pu rejoindre le port par ses propres moyens.

Les blessés ont été transportés sur un des torpilleurs et ramenés à Ajaccio.

Pendant la traversée le premier maître mécanicien Mousset et le chauffeur breveté Courbis ont succombé à leurs horribles brulures.

Le chauffeur breveté Le Bihan a été transporté mourant à l'Hôpital militaire.

LES GRÈVES
A NANTES

Charbonniers et Dockers

1 mort — 30 blessés

Nantes, 17 mars.

Les charbonniers du port de Nantes ont brusquement quitté le travail.

Ils ont obligé les dockers à se solidariser avec eux et à cesser tout travail.

Le nombre des grévistes s'élève à 1500.

Terrible bagarre

Comme il fallait s'y attendre, les grévistes de Nantes ont voulu obliger toutes les corporations ouvrières à se solidariser avec eux.

Plusieurs ouvriers ayant voulu résister à leurs prétentions les grévistes les menacèrent et les frappèrent.

La gendarmerie a dû intervenir. Une terrible bagarre s'en est suivie, au cours de laquelle les agents de la force publique ont dû se servir de leurs armes.

Un gréviste a été tué. On compte 30 blessés.

La ville entière est très agitée.

La grève des maçons

Nantes, 17 mars.

Le syndicat des maçons de Nantes a tenu une réunion aujourd'hui à la Bourse du Travail. La grève immédiate a été votée à l'unanimité, comme preuve de solidarité avec les charbonniers et les dockers.

Nouveaux détails

L'ouvrier docker, tué au cours de la collision entre grévistes et gendarmes, se nomme Victor Charles.

Il était âgé de 44 ans, et avait quatre petits enfants.

Les récits les plus contradictoires circulent sur les causes de la collision. Les uns affirment que la provocation vient des grévistes, les autres font retomber toute la responsabilité sur la gendarmerie.

En dehors de l'homme tué, les autorités reconnaissent qu'un commissaire de police et sept agents furent blessés.

Le nombre des grévistes blessés est d'une dizaine environ.

Onze arrestations ont été opérées.

RENTRÉE
du Président de la République

Paris, 17 mars.

M. Fallières, accompagné du président du Conseil, ministre de l'Intérieur, des ministres de la Guerre et de la Marine, est rentré de Toulon ce matin, à 8 heures et quart.

Plusieurs membres du gouvernement, ainsi que les préfets de police et de la Seine ont reçu M. Fallières à sa descente du train présidentiel.

De la gare de Lyon à l'Elysée, le Président de la république a été respectueusement salué par la foule.

LA CATASTROPHE
du *Iéna*

La première victime

Jacques de Bonavita

Toulon, 17 mars.

Le timonier breveté Jacques de Bonavita a été la première victime de l'explosion du *Iéna*.

Le malheureux jeune homme venait de descendre dans la soute pour y prendre un fût, lorsque la première explosion se produisit.

Nouveaux cadavres

Adolphe Mari

Toulon, 17 mars.

Parmi les dix nouveaux cadavres qui ont été reconnus, se trouve celui du fusilier breveté Mari Adolphe.

Obsèques des victimes enterrées

Toulon, 17 mars.

Aujourd'hui ont eu lieu les obsèques des victimes du *Iéna*, dont les corps n'ont pas été réclamés par les familles, ou dont les parents habitent la ville.

Le cortège s'est rendu à pied de l'arsenal de terre, où les cercueils avaient été déposés après la cérémonie d'hier, jusqu'au cimetière.

Les victimes du *Iéna* ont été inhumées dans une concession donnée par la ville.

Le maire et le conseil municipal, ainsi que les amiraux et de nombreux officiers de marine assistaient à cette cérémonie.

Plusieurs discours ont été prononcés.

La population entière s'était aussi fait un devoir de se rendre au cimetière.

DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais*

00154

UNE LETTRE
du capitaine de vaisseau Adigard commandant du *Iéna*

Paris, 17 mars.

L'amiral Bienaimé, ancien préfet maritime de Toulon, député nationaliste du deuxième arrondissement de Paris, qui va interpeller le Ministre de la Marine au sujet de la catastrophe de l'*Iéna*, donnera lecture, au cours de la discussion, d'une lettre que l'infortuné capitaine de vaisseau Adigard avait écrite cinq jours avant le sinistre.

Dans cette missive, véritable testament, le commandant du *Iéna* se déclare : « écœuré par ce qui se passe. Il dit avoir l'intention de démissionner pour n'avoir pas, dans notre marine désorganisée, lui, pourvu d'un commandement, à porter un jour le poids immérité de terribles responsabilités. »

Obsèques
du mécanicien principal Joel Estève

Toulon, 17 mars.

Les obsèques de M. le mécanicien principal, Joel Estève, l'une des glorieuses victimes du *Iéna*, ont été célébrées, à 3 heures de relevée, avec une grande solennité.

Une foule très nombreuse assistait à la cérémonie funèbre.

Les honneurs militaires ont été rendus par des détachements des troupes des armées de terre et de mer.

Le deuil était conduit par l'infortuné père, entouré du préfet maritime et de l'amiral Mancoron.

Tous les officiers généraux, ainsi que la plupart des officiers de marine et de l'armée de terre, présents à Toulon, suivaient le cortège.

Au cimetière M. Barguillet, mécanicien inspecteur, a fait un vibrant éloge des mécaniciens et des chauffeurs du « Iéna, » qui furent particulièrement éprouvés par l'explosion et dont l'héroïsme atteignit au sublime.

LES PREMIÈRES
A PARIS

Immense succès de "PARIS-NEW-YORK" pièce en trois actes *de MM.* EMMANUEL ARÈNE et Francis de Croisset

Paris, 17 mars.

Je vous envoie des extraits des appréciations des principaux journaux de Paris sur *Paris-New-York* la pièce de Francis de Croisset et d'Emmanuel Arène qui a triomphé, hier soir, au théâtre Rejane, au milieu d'une assistance d'élite.

Voici ce que dit le *Figaro* sous la signature de Robert Dieffers :

« L'éminent auteur dramatique, Mme Rejane, devait à sa gloire et à ce Paris dont elle est l'un des plus délicieux symboles de nous donner, dès sa première année de direction, une pièce d'une observation pittoresque, d'un modernisme achevé, un de ces tableaux de mœurs amusants et colorés, mordants et légers, poussés au rose en même temps qu'au vif, une de ces œuvres bien de chez nous et comme ils n'en font pas en Angleterre.

» Nul mieux que MM. Francis de Croisset et Emmanuel Arène ne pouvait aider l'illustre comédienne à s'acquitter de ce devoir.

» Ces deux noms, réunis sur une même affiche, avaient déjà tout le prestige d'une belle promesse. La promesse a été largement tenue et *Paris-New-York* a remporté le succès le plus brillant, le plus fringant, le plus spirituel, le plus français. »

Du *Journal* :

« Dans cette comédie, il y a tout ce qu'il faut pour qu'elle ait le plus vif succès et le plus long succès ; elle a l'invention jolie, l'allègre belle humeur ; non sans quelque visée d'étude sociale et même d'enseignement, elle est parisienne et exotique, on y parle l'argot de Montparnasse avec l'accent de Cincinnati ; elle a de quoi intéresser pour l'actualité sans choquer par de trop reconnaissables anecdotes. Partout le dialogue pétille de plaisantes rencontres, d'idées et de mots. En outre, dans ce théâtre Rejane, tout joie et lumière, elle est délicieusement jouée, meublée, habillée, chapeautée. »

Du *Gaulois*, sous la signature Duquesnel :

« L'aimable comédie pétille de mots, vous n'en douteriez pas, et vous auriez fait crédit rien que sur la signature des auteurs, peut-être les Américains y sont-ils un peu de fantaisie, je doute même que les vrais se reconnaissent et soient flattés du portrait, mais on leur prête assez d'esprit, pour qu'ils ne gardent pas rancune, car le dialogue est original et amusant avec ses trouvailles d'exotisme, ses sorties inattendues, ses crudités de langage que Rejane fait éclater comme des fusées, ses théories de psychologie comique et de pittoresque, ses accès de franchise et de sincérité ironistes, ses mots inattendus ».

De l'*Eclair*, sous la signature Paul Souday :

« Je ne sais comment analyser la séduction de ces trois actes, dont un compte-rendu ne peut donner l'impression ; comment en définir le parfum à la fois très voluptueux et très poivré. On y trouve un ensemble de qualités rares et charmantes, une audace digne de chérubin et un scepticisme judicieux et attendri que Figaro ne désavouerait pas. Le respect, à peine ironique des grandes choses du passé, se fond avec la satire très vive, mais toujours de bon goût, des petites choses du présent. »

Du *Gil Blas*, sous la signature Noziere :

« A la sortie, un spectateur, qui est un Parisien très averti, annonçait que cette fantaisie n'aurait pas moins de cent cinquante représentations. Elle semble de mauvais augure, légers, amusants, pétillants. Le public acclame le nom des auteurs. »

Du *Petit Parisien* :

« Je ne puis, faute de place, qu'indiquer sommairement la donnée ensemble de la pièce, pleine de scènes ingénieuses et charmantes, sur lesquelles M. de Croisset et son collaborateur M. Emmanuel Arène, l'un des hommes les plus spirituels de Paris, ont répandu les observations fines et les mots les plus amusants »

De l'*Echo de Paris*, sous la signature de Nion :

« Quel succès pour les auteurs ! Quelle grâce gamine, tendre de mots ! Quelle philosophie goguenarde ! Quelle adresse parfois, dans ce papotage franco-américain, à glisser la tirade émue et généreuse.

» Voilà une contribution nouvelle apportée à la grande coquette sur la vie mondaine de notre époque, que tant d'écrivains s'appliquent crayonner comme s'ils étaient préoccupés de fixer des traits prêts à s'effacer. Rarement, la mine de plomb fut taillée par des mains plus prestes, plus lestes du monde artiste. Ce n'était pas une entreprise aisée que de montrer au cours d'une action, volontairement légère et fantaisiste, le heurt de deux civilisations et le contraste de deux sensibilités également nationales. C'est à quoi cependant MM. Francis de Croisset et Emmanuel Arène ont réussi avec un bonheur et une adresse remarquables. »

De la *Libre Parole* :

« On est charmant, primesautier, mousseux, alerte, bien fait et acerbe comme une chronique de Scholl. »

***

Les journaux du soir publient également des appréciations très élogieuses.

Voici, d'ailleurs, ce que dit le *Journal des Débats* :

« C'est une pièce très parisienne qui comptera parmi les plus élégants divertissements de l'année. Aucun résumé ne saurait donner la plus petite idée de cette pièce qui vaut surtout par les nuances et les saillies du dialogue. »

La *Liberté* s'exprime ainsi :

« Madame Rejane nous a donné, hier soir, une comédie de fine essence parisienne dont l'intrigue est sans doute légère, mais où sont jetées à profusion les broderies les plus chatoyantes et les plus agréables.

» Ces trois actes, en effet, sont exécutés avec une verve et une fantaisie charmantes, relevées par une pointe de satyre, qui bien que fort piquante, reste toujours de bon goût. Tout cela semble, d'ailleurs, fort inutile à dire, puisque *Paris-New-York* est signé Francis de Croisset et Emmanuel Arène. »

« La *Presse* déclare que tout le High-life parisien ainsi que la colonie étrangère iront voir *Paris-New-York*. »

L'Intransigeant, *le Messidor*, *l'Echo de Paris*, *l'Aurore*, *l'Autorité*, *la Petite République*, *l'Humanité* publient également des appréciations très élogieuses, et tous sont unanimes à rendre hommage à l'interprétation qui est éclatante.

La *Patrie* publie une interview de de Mme Rejane où la grande artiste se déclare ravie du succès et heureuse d'interpréter une aussi jolie pièce que celle de Francis de Croisset et Emmanuel Arène.

***

La seconde représentation de *Paris-New-York* a eu lieu aujourd'hui dimanche, en matinée. La salle était comble et la recette a atteint le maximum de 8 600 francs. Le succès, comme hier, a été considérable et la location s'est élevée déjà à trente mille francs d'avance, ce qui indique le grand attrait de curiosité qui s'attache à la pièce de Croisset et Emmanuel Arène.

DERNIÈRE HEURE
L'explosion de « l'Iéna »

On craint de nouvelles explosions

Toulon, 17 mars.

L'*Iéna* a été complètement évacué. De plus, un service de surveillance très important a été établi, afin d'empêcher qui conque d'approcher du navire.

On craint, en effet, que l'explosion n'ait eu sa répercussion sur les obus qui sont armés, c'est-à-dire dont la fusée est prête à fonctionner au moindre choc.

Au Théâtre Sarah-Bernard

Paris, 17 mars.

Mme Sarah Bernard propose une grande matinée au profit des familles des victimes du *Iéna*.

La célèbre tragédienne donnera ce jour-là une pièce nouvelle, dont elle réserve la primeur à cette représentation.

AVIS DE DÉCÈS

M. François de Bonavita, avocat, M. Joseph de Bonavita, étudiant en droit, Mlles Adèle et Marie de Bonavita ;

Mme veuve Jacques Damel ;

Le commandant de Bonavita, officier de la Légion d'honneur, et Mme de Bonavita, née Versini ; le colonel Filippi, officier de la Légion d'honneur, Mme Filippi, née de Bonavita, et leurs enfants ; M. Vannier de Morelli, juge au Tribunal de 1re instance de Bastia, Mme Vannier de Morelli, née de Bonavita, et leurs enfants ;

M. Etienne Damel, juge au Tribunal de Commerce de Bastia, Mme Etienne Damel, née Franceschi, et leurs enfants ;

Mme l'amirale Portier, née de Bonavita, et ses enfants ; M. le comte et Mme la comtesse Gregori et leurs enfants ; Mme veuve Jouffroine des Gesbiaux, née Gregori, et ses enfants ; M. Augustin Damel ses enfants et Mme Augustin Damel ;

M. et Mme Charles Pasqualini, M. et Mme Pierre Pasqualini ; M. Pierre Benigni, receveur de l'Enregistrement à Cognac, et Mme Pierre Benigni, née Damel ; M. François Benedetti, juge de paix à Luri, et Mme Benedetti ; M. de Casabianca, capitaine au 43e d'artillerie à Cognac, et Mme de Casabianca, née Benedetti ;

Ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances, de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

M. Jacques DE BONAVITA
Matelot timonier breveté

leur fils, frère, neveu, petit-fils, cousin, petit-neveu et cousin-germain, décédé à Toulon, le douze mars 1907, victime de la catastrophe du cuirassé *Iéna*

Les obsèques auront lieu lundi 18 du courant à 10 heures et demie du matin.

On se réunira à l'Oratoire Sainte-Croix.

Le Comité de la Jeunesse Catholique de Bastia invite les membres de l'association à assister aux obsèques du M. Jacques de Bonavita, timonier breveté,

On se réunira à 10 heures et demie, Place du Donjon (Citadelle).

Les membres de la Société des anciens Sous-officiers sont priés d'assister aux obsèques de M. Jacques de Bonavita, matelot timonier breveté, qui auront lieu ce matin à 10 heures et demie,

Réunion, place de l'église Sainte-Marie.

Le Président, Rocchesani.

Mme veuve Assumpta Paoli née Carattini, M. Paoli Toussaint et grand-mère au 40e de ligne, Mme Toussaint Paoli née Alessandri, M. Jean Paoli et sa famille, Mme veuve Marie-Ange Paoli née Bonelli, M. Ange-Marie Carattini, M. Pascal Arrighi et ses enfants, M. et Mme Jacques Philippe Arrighi et leurs enfants, M. et Mme Louis Bernardini et leurs enfants, M. François Pierre-Gentile et leurs enfants, M. et Mme Pierre-François Carbonne et leurs enfants, M. et Mme Jean Carattini et leurs enfants, M. François-Marie Franceschi.

Les familles Carattini, Marcantoni, Nollet, Paoli du Canari, Avanzi de Bastia, Mascarani de Toulon,

Ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

M. André PAOLI

Leur époux, père, beau-père, frère, beau-frère, neveu, cousin et allié, décédé à Bastia le 17 mars 1907.

La levée du corps aura lieu le 18 mars à midi précis, rue Main, n. 5.

L'enterrement aura lieu à Canari, mardi 19 courant.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire part.

Mlles Lydia et Alexandrine Rocchesani, M. et Mme Antoine Bonelli, et leurs enfants ; Mme Vve Bonelli, née Nerie, et ses enfants ; M. Philippe Nerie ;

Les familles Nerie, Zerbara Raffaelli, Ezzo,

Ont la douleur de faire part à leurs parents et amis de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Madame Vve ROCCIANO
née NERIA

leur mère, belle-mère, grand'mère, sœur, tante, et cousine, décédée à Bastia, le 17 courant.

Les obsèques auront lieu aujourd'hui lundi, 18 courant, à 4 heures de relevée.

On se réunit à la maison mortuaire, rue Sainte Elisabeth, 13.

Mme et M. Joseph Pietri ; Mme et M. Pepito Pietri et leurs enfants (Vanne) ; Mme et M. Philippe Pietri ; Mlle Amélie Pietri ; M. Marcantetti et ses enfants ; M. Maxime de Morati Gentile et ses enfants ; Mme et M. Pierre Louis Finzi et leurs enfants ; Mme veuve Carmen Pietri et ses enfants (Vanne) ; Mme veuve Salicar et ses enfants (Tenu) ; Mme veuve Jules Pietri ; M. Paul François Pietri ; Mlle Virginie Pietri ;

Les familles Natali, Venturoli, Maoli Pietri, Veuve Fraticelli, institutrice à Olmeta, Morati-Gentile de Saint Florent, Finzi, Carvelli de Patrimonio, Mattei de Nonza, Salvatori, pharmacien à Calvi, Mejis de Vanno,

Ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Mlle Raphaëla PIETRI

leur fille, sœur, belle-sœur, nièce, cousine et alliée, décédée à Bastia le 17 courant dans la 17e année de son âge.

La levée du corps aura lieu aujourd'hui lundi, à 10 heures du matin.

L'enterrement aura lieu le même jour à Olmeta.

L'Union Vie
Fondée à Paris en 1819

Entreprise privée assujettie au contrôle de l'Etat

RENTES VIAGÈRES

Assurances dotales, mixtes, combinées, etc.

S'adresser à
Bastia, à M. Etienne Périer.
Ajaccio, à M. J.-T. Bartoli.
Corte, à M. Charles Mariani,
l'Ile-Rousse, à M. Léon Rossi.
Propriano, à M. Toussaint Sorba.

USINE à GAZ

Prix du *Coke* tout venant . 3 fr.
» » concassé à la machine . 3 fr. 50
Prix de la *Houille*. . . . 4 fr.
Prix du *Goudron* . . . . 10 fr.
(Marchandises prises à l'Usine)

Réduction pour les ventes en gros.
Livraison faite soit à domicile, soit au gare Bastia pour les expéditions à l'extérieur.
Les commandes peuvent être adressées directement à l'Usine, ou à la Succursale du Gaz, Bd Paoli, 13.
D. H. ANTERION,
Directeur de l'Usine à Gaz

GRAND VIGNOBLE
de Giovichi

VIN VIEUX
de Sartene

Analysé garanti naturel
vendu directement par le propriétaire
Mairies du vente :
BASTIA : 5, place Saint-Nicolas et boulevard Saint-Angelo.
ILE ROUSSE : Rue de la Caserne.

Gros et Détail

Vin rouge . . 0,25
Vin blanc . . 0,40
Vinaigre. . . 0,25

GRATIS

Adressez d'ici dix jours, cette annonce découpée et une photographie avec votre nom et adresse écrits au dos à Mme LABAUME, professeur, Académie Artistique de Portraits, 16, rue du Lunain, Paris XIVe, il vous sera fait, à titre de Réclame, un Magnifique agrandissement, grandeur nature, absolument pour rien. Il ne sera fait qu'un portrait par famille.

Royal Windsor

LE CÉLÈBRE
RÉGÉNÉRATEUR DES CHEVEUX

AVEZ-VOUS DES CHEVEUX GRIS?
AVEZ-VOUS DES PELLICULES?
VOS CHEVEUX SONT-ILS TOMBÉS OU TOMBENT-ILS?
NE LES TEIGNEZ PLUS!

Employez le ROYAL WINDSOR, qui rend aux Cheveux toute la couleur et la beauté naturelles de la jeunesse. Il arrête les chutes des Cheveux et fait repousser les Petites. Il est le SEUL Régénérateur des Cheveux inégalable. Résultats foudroyants. Vente toujours augmentée.

Exiger sur les flacons les mots Royal Windsor. Se trouve chez les Coiffeurs-Parfumeurs en Gros et demi-Gros.

ENTREPOT : 28, rue d'Enghien, PARIS

Envoi franco sur demande du Prospectus contenant détails et attestations

PHOTOGRAPHIE POUR TOUS

J. MORETTI

CORTE (Corse)

Grande collection de cartes postales

illustrées du pays, 700 modèles

1.700.000 cartes postales en magasin

VENTE EN GROS ET AU DÉTAIL

4 grandissements inaltérables de toutes dimensions, en noir et en couleurs.

Demandez et offrez dans tous les Cafés VERMARO MATTEI, apéritif supérieur.

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et Le-farge fils. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques ornement. — Briques plates et rondes. — Carreaux. — Tomettes — Tuyaux en poterie et en grès.

FERS A PLANCHER

Fers à barres : Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Ronces artificielles.

TUYAUX EN FONTE, EN GROS

Appareils Sanitaires

Charles CLÉMENT & Cie

Entrepôts aux Magasins Généraux à Bonifacio (Corse)

YEUX

POUDRE LES POULES
2.500 ŒUFS
BOITE gratis et franco
PRESCOT (Anne) France

PASTILLES GATTEI
TOUX
RHUMES

Ouvriers terrassiers et journaliers

nationalités italienne et espagnole sont demandés.

Travail assuré bien payé. Avance du passage. S'adresser à M. L. Desbois, 80, rue de la République, Marseille.

Le Directeur-Gérant,
J.-B. OLLAGNIER.

Bastia, Imprimerie Ollagnier.

Installation à Gaz

Jean Cini, ex-ouvrier du Gaz
Bastia, 13, Boulevard Paoli, 13, Bastia

Vente de becs, verres et manchons
Appareils sur commande

Abonnement pour l'entretien de l'éclairage : — Travail soigné et garanti.

ANCIEN CABINET PRADÈNE

PIERRE SABATÉ

Chirurgien-Dentiste
de Lyon
SUCCESSEUR

DENTS & DENTIERS
(Systèmes perfectionnés)
OBTURATION
& EXTRACTION DES DENTS
sans douleur
Bd Paoli, 15, au 1er
Maison Benedetti

M. P. SABATÉ a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle, d'avoir à se mettre en garde contre certains charlatans ambulants — ne faisant chirurgien-dentiste — qui n'ont pas le droit d'exercer la profession et qui empoisonnent des meilleurs matériaux à la cupidité pour la fabrication de leurs articles.

Cordonnerie Modèle

Bastia, 33, Boulevard Paoli, 33, Bastia
EUGÈNE PERICCHI, propriétaire

Automne-Hiver 1906-1907

Chaussures en tous genres
pour Dames, Hommes, Fillettes et Enfants
Grand choix de chaussures fourrées de tous modèles
Assortiment complet de pantoufles

Prix très réduits

Rayon spécial de chaussures de luxe en chevreau glacé, Box-calf et mégis fabriquées exclusivement pour la maison et qui seront vendues à des prix de bon marché inconnus jusqu'à ce jour.

M. Eugène PERICCHI a l'honneur de prier sa nombreuse clientèle et le public en général de s'assurer par une visite à son magasin du soigné de tous ses articles et de la modicité des prix établis.

La Maison se charge des réparations

Assurance Mutuelle fondée en 1900

LA MÉTROPOLITAINE

***Incendie, Accidents* et autres risques**

Assurance — Loi du 9 avril 1898. Règlement immédiat et complet des Sinistres. Pour demande d'agence, écrire à la Direction 23, rue de Bellefond, Paris.

GRANDE TEINTURERIE-BLANCHISSERIE
DE LA MÉDITERRANÉE

MAISON FONDÉE EN 1871 — MAISON FONDÉE EN 1871

H. Fraissinet & Cie

Société en Commandite par Actions - Capital: 500.000 Francs

Siège Social, Usines & Bureaux

MARSEILLE - Chemin de Saint-Jean-du-Désert - MARSEILLE

La Maison a l'honneur d'informer le Public Bastiais qu'elle vient de créer, à Bastia, un dépôt-succursale qui s'occupera de recevoir les effets confiés par les clients, de les expédier à l'usine et de les rendre franco à domicile, dans un délai de huit jours.

Notre Usine, qui occupe environ 200 personnes, placées sous notre surveillance, nous permet, par son installation toute moderne, d'exécuter les travaux les plus minutieux. L'importance qu'a prise notre Maison, n'est dûe qu'à la bonne et prompte exécution apportée dans les travaux qui nous sont confiés.

Nous faisons la teinture, le nettoyage et l'apprêt de tout ce qui concerne le vêtement et l'ameublement, par des procédés spéciaux qui nous sont exclusifs.

TEINTURES EN TOUTES TEINTES

Nettoyage de Vêtements pour Dames, Civils & Militaires

Aucun vêtement ne sera ni décousu, ni déformé, et sera livré avec un fini irréprochable et à des prix défiant toute concurrence.

Des Catalogues illustrés sont à la disposition des Clients au Dépôt :
Chez M. SAUVEUR AYMO, Tissus
BASTIA — 17, Boulevard Paoli 17, — BASTIA

Aux tempéraments délicats offrez un

VIN DU CAP CORSE

à base de Quinquina

de la Maison L.-N. MATTEI, & Cie — BASTIA (Corse)

Apéritif Tonique Fortifiant

Ce vin que nous offrons avec confiance aux Consommateurs diffère complètement de tous ceux connus à ce jour; d'un goût agréable au palais, il est à la fois tonique et apéritif.

Pris avant les repas, il excite l'appétit, pris après il active et facilite la digestion.

Demandez dans tous les bons Etablissements un Vin du Cap Mattei

THÉ BLAIZE PÈRE — LE MEILLEUR PURGATIF DÉPURATIF
UN SIÈCLE DE SUCCÈS. — EN VENTE DANS TOUTES LES PHARMACIES

FARINE LACTÉE NESTLÉ
« Aliment préféré des enfants. »

TRENTE-DEUXIEME ANNÉE — N. 78

MARDI 19 MARS 1907

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 6, Boulevard du Palais, Bastia
J.-B. OLLAGNIER, Directeur

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

Union postale, et autres Pays : le port en sus.

Ne se vend pas aux numéros dépareillés.

00155

LES OBSÈQUES DE JACQUES DE BONAVITA

timonier breveté à bord du *IÉNA*

BIBLIOTHÈQUE BASTIA MUNICIPALE

NOUVEAUX DÉTAILS
sur l'abordage de deux torpilleurs

de la Défense mobile de la Corse

LE CALENDRIER

Fête d'Aujourd'hui : Saint Joseph
Soleil : (heure nationale)
Lever, 5 h 40 m. — Coucher, 5 h 41 s.
Premier quart., le 31 — Pleine Lune, le 29
Fête de Demain : Saint Gabriel.

18 MARS

LA GRANDE MUETTE

La *grande muette* est en train, tout à la fois, de perdre son nom et de le justifier.

Elle est en train de le perdre, parce que, depuis le jour où la politique s'est glissée dans ses rangs, l'esprit de révolte, tout au moins d'indiscipline et d'indépendance, a fait de rapides progrès qui se traduisent, trop souvent, par des actes du plus déplorable effet.

Les faits d'insubordination se multiplient avec une fréquence qui donne à réfléchir aux plus indifférents. Chaque jour éclatent, ici ou là, de véritables scènes de révolte dont nous nous sommes, plusieurs fois, fait l'écho.

Lors des appels des réservistes et des territoriaux, l'agitation est à son comble. Elle augmente d'ailleurs chaque année. L'été dernier, elle a pris, dans certaines garnisons, une importance que l'autorité militaire n'a pu parvenir à cacher.

Réduits à l'impuissance, par la crainte de l'intervention parlementaire qui paralyse les meilleures volontés et, en assurant aux mauvais soldats une impunité vengeresse, sape les bases de cette indispensable autorité militaire, les officiers n'osent plus sévir. C'est l'anarchie.

Les mesures prises en faveur d'un adoucissement aux rigueurs du code militaire peuvent être parfaitement justifiées par certaines considérations humanitaires et par les progrès sociaux ; mais elles ont le tort grave de coïncider avec un affaiblissement marqué de l'esprit militaire et du respect de la discipline.

Elles auraient dû être une conséquence de l'amélioration générale de cet esprit, pour ainsi dire, une récompense motivée par la rareté des faits séditieux. De même que l'abolition de la peine de mort, dans le code civil, aurait dû être amenée par la rareté des crimes. Et nous savons qu'il n'en est rien !

Encouragées par les excitations du dehors et les faiblesses du dedans, les fortes têtes du parti du désordre entraînent fatalement les indécis, qui viennent grossir leurs rangs. Et c'est ainsi que s'élève, de toute part, une inquiétante rumeur qui trouble le silence, plein de dignité, si longtemps observé par la « grande muette. »

Les bataillons auraient-ils donc raison quand ils prétendent que l'armée, faite pour la guerre, ne peut se maintenir forte et disciplinée qu'entraînée par la guerre ? Est-ce que la paix, quand elle se prolongeant toujours, amènerait d'elle-même, insensiblement, la solution du désarmement, par l'impossibilité où l'on serait de retenir l'armée — la nôtre ! — dans le sentiment du devoir ?

Comme contre-partie à tant d'incidents tumultueux qui alarment, à juste titre, les patriotes, et font que l'armée parle trop et surtout qu'on parle trop d'elle, voilà qu'on vient d'abolir les sonneries militaires dans les casernes.

Le réveil et l'appel seront, seuls, annoncés désormais par un coup de langue allongé du clairon. Toutes les autres sonneries de détail sont supprimées.

C'est une véritable révolution (en attendant l'autre) qui s'opère là dans notre armée. On lui coupe la parole par la suppression de ces sonneries qui ont, de temps immémorial, fait partie de son existence. L'armée sans sonneries militaires ! Peut-on concevoir cela ?

On veut, paraît-il, amener les hommes à remplir d'eux-mêmes leurs multiples devoirs militaires quotidiens à heure fixe, sans y être invités par le tambour ou le clairon.

La tentative est peut être intéressante, à certains points de vue, puisqu'elle obligera l'homme à se surveiller, à agir de sa propre initiative, sans y être, en quelque sorte, forcé par le clairon, traduisant la « voix de l'autorité » et le rappelant à l'ordre. Mais nous ne pouvons nous empêcher de déplorer quand même ce silence auquel la « grande muette » est désormais condamnée.

Que lui restera-t-il de son antique prestige ? Si l'on étouffe ainsi sa voix — ces sonneries si françaises que tout le monde comprenait et qui parlaient au cœur du soldat, qui rompaient la monotonie du quartier, — n'est-il pas à craindre que l'on n'entende d'autant mieux celle qui gronde et qui menace de tout submerger dans l'orage socialiste ?

Léon LESAGE.

Cour d'appel d'Aix

(Première Chambre)

L'Affaire du LIBAN

Présidence de M. GIRAUD 1er président

Audience du 28 janvier 1907.

Navire. — Abordage. — Catastrophe du « Liban ». — Action en dommages-intérêts. — Capitaine. — Faute. — Responsabilité. — Société propriétaire du navire. — Irresponsabilité.

Est responsable d'un sinistre causé en mer, par un abordage, le capitaine du navire, qui a une méconnaissance absolue des obligations résultant des dispositions prohibitives du Code de commerce, et aussi l'oubli manifeste des règles de prudence qui s'imposent à tout marin.

Mais la Société, propriétaire du navire, n'encourt pas de responsabilité si aucune faute n'est à retenir contre elle.

Par jugement en date du 29 mars 1906, le Tribunal civil de Marseille avait déjà statué en ce sens.

Sur l'appel, la Cour, après les plaidoiries de Me Decori, du barreau de Paris, pour les appelants, de Me Covex, du barreau de Marseille, et de Me Abram, du barreau d'Aix, pour la Compagnie Fraissinet, de Me Autran, du barreau de Marseille, pour le capitaine Arnaud, de Me Talon, du même barreau, pour M. Luiggi, et conformément aux conclusions de M. Vallier, avocat général, a rendu l'arrêt ainsi conçu :

« La Cour ;

« Considérant qu'en ayant à se prononcer sur les causes de la catastrophe si lamentable du 7 juin 1903, les premiers juges ont puisé l'appréciation la plus saine et la plus juridique sur tous les éléments de fait et de droit du procès ; que, guidés par les enquêtes ou les informations maritimes et judiciaires, mises à la disposition de toutes les parties en cause et tenant compte, dans la mesure où il devait influer sur leur décision, de l'arrêt de notre Chambre correctionnelle du 14 décembre 1905, ils ont mis en un relief saisissant les fautes inexplicables du capitaine Lacroix, commandant du *Liban* ; qu'ainsi qu'il a été dit par cet arrêt à la suite des longs débats correctionnels qui s'étaient déroulés devant la Cour, c'est bien réellement la responsabilité de Lacroix qui plane au-dessus de l'épouvantable désastre du 7 juin ; qu'en effet, cette responsabilité prend sa source à la fois dans la méconnaissance absolue des obligations résultant pour tout capitaine de navire, des dispositions formelles du Code de commerce et dans l'oubli manifeste des règles de prudence qui s'imposent à tout marin et qui auraient dû maintenir à un commandant aussi expérimenté que Lacroix, quel était son devoir ;

« Considérant que sans avoir à insister sur la manœuvre qu'il tentait, après l'abordage avec l'*Insulaire*, pour faire échouer son navire sur les Parillons, — manœuvre aussi téméraire dans sa conception qu'elle a été néfaste dans ses résultats, — il est à retenir de retenir qu'au moment où il dirigeait le *Liban* vers ces rochers situés à 1,200 mètres de là, il ne faisait aucun signal de détresse et ne prenait aucune des mesures qui doivent se présenter à l'esprit de tout capitaine qui sent que son navire peut sombrer au premier instant ; qu'il est impardonnable surtout de ne pas s'être débarrassé de la vaste toile sous laquelle les passagers se trouvaient réfugiés et qui allait les envelopper lorsque le *Liban* a été englouti sous les flots, à une trentaine de mètres seulement de la côte ; que cependant, au cours de cet intervalle de temps, évalué à vingt minutes au moins, s'était écoulé depuis l'abordage ; que cet intervalle aurait même été sensiblement augmenté si le *Liban* frappé à mort comme il l'était, avait eu maintenu à la même place, et au, au moment où toute mi ute perdue coûtait à la vie humaine ;

« Considérant qu'il est même à remarquer que la manœuvre vers les Parillons a, si, entre autres conséquences, celle d'empêcher le cap laine Arnaud, commandant l'*Insulaire*, de se rendre compte de la situation désespérée du *Liban* ; que ce capitaine consentait, d'ailleurs, non sans avoir sur les bâches faites à son navire dont l'avant était en partie démoli et avait aux machines immédiates à prendre pour éviter une catastrophe, qu'une fois ce premier devoir accompli et lorsque ses propres inquiétudes ont été atténuées, il était trop tard pour envoyer d'utiles secours au *Liban*, que le capitaine Arnaud reste donc indemne de toute responsabilité, ainsi que les premiers juges l'ont avec justo raison reconnu ;

« Considérant qu'en dehors de la démonstration si évidente des fautes du capitaine Lacroix et en même temps de celles d'ocurrence Arnaud, il n'existe pas, après l'examen le plus approfondi du litige, de faits à retenir pour établir la faute personnelle de la Compagnie Fraissinet, propriétaire du *Liban* ; que dans ces ordres d'idées, tout a été dit par les premiers juges, de telle façon que la Cour, rejetant les conclusions des appelants, quelque puissant intérêt qu'inspirent les victimes de ce naufrage, n'a qu'à s'en référer aux motifs de la sentence attaquée ;

« Considérant qu'il en est de même en ce qui touche les moyens invoqués à l'encontre du capitaine Arnaud et de l'armateur de l'*Insulaire* ;

« Par ces motifs et ceux des premiers juges ;

« Donnant acte à Lacroix et à Saint-Andrea de ce qu'ils déclarent s'en rapporter à justice, et déboutant les appelants de leurs fins et conclusions sur les différents chefs qu'elles visent, confirme dans toutes ses dispositions le jugement rendu le 29 mars 1906 par le Tribunal civil de Marseille, pour qu'il sorte son plein et entier effet ; condamne les appelants à l'amende et aux dépens d'appel. »

MUSIQUE MILITAIRE

PLACE SAINT-NICOLAS

Programme du 19 Mars à 3 h.

Bravo ! les Clarinette, all.,	E. Methies
Le Dot mal placée, ouv.,	Lacôme.
Ballet de Guillaume Tell,	Rossini.
Le Pardon de Ploërmel, fant.,	Meyerbeer.
Franconi, polka,	XX.

Le Sous Chef de musique, TOULOUSE.

Votes de nos Députés

Scrutin sur l'ordre du jour de M. Gest, dans l'interpellation de M. Jaurès sur l'intervention du gouvernement dans la grève des électriciens.

Cet *ordre du jour* est ainsi conçu :

« La Chambre, approuvant les déclarations du Gouvernement, passe à l'ordre du jour. »

Nombre de votants . .	431
Majorité absolue . . .	216
Pour l'adoption. . .	365
Contre	66

La Chambre des députés a adopté.

Les cinq députés de la Corse ont voté pour.

Pour les « Dragons de la Lune »

Dans un article paru sur le journal le *Petit Bastiais*, du 8 janvier dernier, M. El. Lutin formulait une réclamation ayant trait aux impôts dont sont victimes les douaniers à Calvi.

Cette réclamation est on ne peut plus légitime.

En effet, ces braves « dragons de la lune », contiposés — à Calvi exclusivement, car partout ailleurs, ils ne payent que la cote personnelle — pour la cote mobilière et pour les prestations.

Si l'on doit se conformer au règlement les Douaniers devraient en être exemptés.

Voici un passage du chapitre XVI :

Immunités des employés des Douanes

Les préposés des Douanes, jusqu'au grade de brigadier inclus, sont exempts des charges des communes, de contributions personnelles et mobilières et des taxes locales. (Décision ministérielle du 8 thermidor an XII.)

Ils peuvent, à titre de concession administrative, ne pas être inscrits sur le rôle des contributions personnelle et mobilière et des prestations en nature. (Décision ministérielle du 22 février 1853.) Cette disposition est appliquée partout. Mais l'administration n'a pas à intervenir à ce sujet. C'est aux chefs locaux à prier les Préfets et les Directeurs des contributions directes d'en faire obtenir le bénéfice aux pré-

poste des Douanes, lors des opérations des comités de répartition (Décision du 4 novembre 1854.)

Ainsi que le mentionne le règlement ci-dessus, les chefs locaux des douaniers devraient s'intéresser à ce que leurs subordonnés soient exempts de toute imposition.

Mais bah ! eux-mêmes touchant de gros appointements, par conséquent, ils ne songent pas un seul instant aux *préposés* qui, avec leur maigre solde, sont obligés de subvenir à tous leurs besoins de ménage.... et pour comble, ils son surchargés d'impôts !

LE « JAUNE ».

Jacques DE BONAVITA

Le « Golo » ramenait hier, dans sa ville natale en deuil, le cercueil de l'infortuné lieutenant breveté Jacques de Bonavita, la première victime de l'effroyable catastrophe du *Iéna*.

Jacques de Bonavita était notre ami. Nous l'avions connu, dès le plus jeune âge, sur les bancs du Lycée, où pendant de trop courtes années nous vécûmes unis par les liens de la plus affectueuse camaraderie. Jacques était, en effet, de ceux qui attirent immédiatement l'estime et la sympathie de tous leurs condisciples par l'urbanité du caractère, la délicatesse des sentiments, et surtout une inlassable bonté. Il était le plus serviable, le plus sûr des amis.

Nous ne devions pas hélas ! le posséder longtemps. Hanté par le rêve des voyages lointains, attiré par la mer séductrice, il nous quittait bientôt pour aller à Marseille poursuivre ses études en vue de l'obtention du diplôme de capitaine au long cours.

Après de très brillants succès remportés à la section maritime de l'Ecole de Commerce, Jacques de Bonavita s'engageait dans la marine. Il se fit bientôt remarquer de ses chefs et de ses camarades par sa vive intelligence, son esprit de discipline, son endurance à toute épreuve, son amour du devoir : aussi obtenait-il rapidement le brevet de timonier et embarquait sur le cuirassé-amiral *Iéna*, l'explosion du 14 mars dernier, le ravissait à notre affection.

Il tombe glorieusement au champ d'honneur frappé par un de ces cataclysmes soudains et mystérieux, devant lesquels la raison humaine demeure impuissante et stupide. Son nom ira s'ajouter au fécond martyrologe des soldats cacus, qui savent faire à la Patrie le sacrifice de leurs existences.

Nous qui pleurons l'ami disparu, nous ne pouvons aujourd'hui que nous incliner profondément devant la tombe du brave et vaillant marin.

A son pauvre père, à son frère, notre excellent ami Joseph de Bonavita, accourus tous deux à Toulon dès l'annonce de la terrible catastrophe, nous n'offrons aucune consolation ; leur douleur est de celles que le temps lui-même ne saurait effacer. Ils conserveront éternellement le terrifiant souvenir du spectacle horrible auquel ils ont assisté ; ils ne pourront jamais oublier le long frisson d'horreur qui les a secoués en apercevant parmi les morts, le cadavre pantelant et mutilé de leur fils et frère bien-aimé. Puissent-ils trouver quelque soulagement dans la pensée que celui qu'ils pleurent est mort glorieusement au service de la Patrie, et que sa mémoire de héros demeure à jamais gravée dans le cœur de tous ceux qui l'ont connu et apprécié, ainsi que dans celui de tous ses compatriotes.

A M. François de Bonavita, avocat, et à ses enfants, aux familles Damei, De Bonavita, Colonel Filippi et Vannier de Morelli, à tous les parents de la regrettée victime du devoir, le *Petit Bastiais* adresse l'expression de sa douloureuse sympathie et de ses plus sincères condoléances.

M.

Les Obsèques

Les obsèques de M. Jacques de Bonavita ont été imposantes. La population entière s'était rendue à l'oratoire de Sainte-Croix, où avait été déposée la bière, recouverte du drapeau tricolore, et entourée de huit superbes couronnes, envoyées par les parents et les amis du regretté jeune homme. Celle offerte par « la Ville de Bastia à ses enfants et leurs à infortunés camarades » était placée au pied du cercueil.

A 10 heures et demie, un imposant cortège accompagnait la dépouille mortelle jusqu'à la paroisse Sainte-Marie, toute tendue de noir où a été donnée une absoute solennelle, avec accompagnement d'orgues pour le « Libera » et le « Benedictus. »

La « Lyre Bastiaise » massée devant l'entrée de l'église a exécuté la marche de Chopin.

Le deuil était conduit par son père, M. l'avocat de Bonavita, son frère, M. Joseph de Bonavita, étudiant en droit, M. le commandant de Bonavita et M. Vannier de Morelli, juge au tribunal civil, M. Etienne Damei, ses oncles, entourés de leurs nombreux parents.

Dans le cortège nous avons remarqué MM. le Premier Président, le Général Gouverneur, le Procureur Général, le Sous-Préfet, le Maire et le Conseil municipal, le Commissaire de l'inscription maritime, le Commandant de l'Entreprenant, le Proviseur du Lycée, la plupart des magistrats et des officiers la « Jeunesse Catholique » une délégation des élèves des écoles libres, un grand nombre de marins, etc., etc.

Après la cérémonie religieuse le corps, précédé de la « Lyre Bastiaise, » de la Confrérie des Marins et des porteurs de couronnes, a été porté à bras par des marins jusqu'à Saint-Joseph.

L'inhumation a eu lieu au cimetière, dans le caveau de la famille Damei.

Deux accidents de voiture
sur la Place d'armes

Hier matin, vers 9 heures, M. Pietri, marchand de bois, passait sur la place d'Armes monté sur un cabriolet, lorsqu'une charrette qui venait en sens inverse heurta le véhicule.

Le choc fut si violent, que le conducteur fut projeté à terre et le cabriolet sérieusement endommagé. Dans sa chute Pietri a rapporté une blessure au côté droit de la tête, heureusement, sans gravité.

Après avoir été pansé à la pharmacie Morucci, il a pu réintégrer son domicile

***

Il était 10 heures 1/2 environ, lorsque la voiture de M. Delcorso, fermier de l'octroi, conduite par le cocher Ameris, passait sur la place d'Armes. Arrivée à l'extrémité du mur des fortifications, le cheval s'emballa et partit au galop, en faisant de grands sauts. Malheureusement la voiture se renversa et le cocher en tombant se fit une sérieuse blessure à la jambe droite. Il rapporta de plus des contusions sur plusieurs parties du corps.

Ameris fut transporté immédiatement à la pharmacie Morucci, où les meilleurs soins lui furent prodigués.

Son état n'est pas grave.

Bulletin Financier

Paris, 14 mars 1907.

Le marché, indécis au début, se raffermit en clôture. Notre Rente fait 95.82. Les Fonds et les valeurs russes sont meilleures. Nos Sociétés de Crédit n'offrent guère de changements sur les précédents.

En Banque, l'obligation Victoria Mines, qui détache demain la mare un coupon de 12.50 vaut 460. Les obligations du chemin de fer de Goyaz sont recherchées à 412. L'action Prêts Athènes Péloponèse a toujours des demandes à 90.50.

La privilégiée Makovka est fermée à 600. La Librairie Ollendorff se tient à 132.50. La Canadian General Mining est intéressante à 86. L'Ober Rosbach garde son avance à 34. La Sierra Morena, dont les bénéfices annuels se perspectivent ont été évalués à 500.000 frs, est très en faveur à 117. Les mines de Iberyten Françaises sont avantageuses à 172.

L'action Port et Magasins de Paris-Amenities est toujours demandée à 204 ; les travaux vont être poussés avec une nouvelle activité. La Cantal Electrique du Nord se traite à 116.60 ; la création d'une Société destinée pour l'exploitation des mines de Wasquehal a été favorablement accueillie sur le marché. L'Eclair (construction et exploitation d'automobiles) reste en bonne tendance à 131 ; cette entreprise vient de créer une société coopérative pour l'exploitation des fiacres automobiles dans Paris.

Nos chemins de fer sont fermes.

THEATRE MUNICIPAL

Ce soir 1re première représentation de

Lucie de Lammermoor

Opéra en 4 actes de Donizetti

Pour la location s'adresser à M. Poggi, coiffeur.

Petite Gazette

Variations Atmosphériques du 18 mars

Thermomètre — 7 heures du matin + 10.5 à midi + 14.3 — 4 heures du soir + 12.4
Maxima — 17.2 Minima + 8.

Baromètre 4 heures du matin, 765 mm. à midi, 766 mm. 6 heures du soir, 768 mm.

Vent — Dans la matinée, calme.
Dans l'après-midi, id.

Etat du ciel, découvert.

Pluviomètre, à 7 h. du matin : 0 mm.

***

Distinction

M. Tommasini Marc a été nommé officier de l'ordre du Nichan-Iftikar, à la suite de sa belle conduite lors des événements du Thala.

***

Obsèques

Dans l'après-midi ont eu lieu les obsèques de Mme Rogliano née Meris, veuve de regretté propriétaire de l'ancien Café de l'Aurore. Elle n'est éteinte après une assez longue maladie, entourée de ses filles et de ses petits-enfants qui lui ont prodigué leurs soins avec tant de dévouement.

Une foule nombreuse d'amis a suivi son cercueil jusqu'à l'église Sainte Marie où a été donnée l'absoute. Le deuil était conduit par le gendre, M. Antoine Breton, auquel nous présentons ainsi qu'aux familles Rogliano et Meris toutes nos condoléances.

***

Erratum

Dans l'avis de décès de Mlle Raphaela Pietri, il a été omis la famille Pietri de Nonza.

***

Avis

M. Sabatté, dentiste du Lycée, diplôme d'honneur, Exposition des Bastia, prévient sa nombreuse clientèle que son cabinet est ouvert tous les jours de 8 à 11 heures le matin et de 2 à 4 heures le soir.

Etat-Civil

NAISSANCES

Moretti Marie-Dominique. — Fontanabona Louis. — Olivia Auguste-Napoléon.

DÉCÈS

Trouvé Louis, marié, 78 ans.
Battesti Anne-Marie-Davinia, mariée, 62 ans.
Paoli André, marié, 48 ans.
Pietri Raphaela, célibataire, 18 ans.
Rogliano Pasquine, veuve, 75 ans.

AVIS DE DÉCÈS

Mme veuve Louis Trouvé, née Danove, M. et Mme E. Innes Trouvé, née Blanc, et leurs enfants de Marseille, M. et Mme Pierre Trouvé, née Morelli, et leurs enfants de Marseille, M. et Mme Joseph Trouvé, née Seinetro, et leurs enfants, M. et Mme Antoine Carboni, née Trouvé, de Marseille, Mme veuve Toussaint Otoni et leurs enfants de Marseille, M. et Mme Fortuné Otoni, née Hanses, et leur fils de Marseille, M. et Mme Francoschi, née Trouvé, et leur fils de Marseille.

Les familles Aimo, Nicolai, Rossi,

Ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

M. Louis TROUVÉ

leur époux, père, grand-père, cousin et allié, décédé à Bastia, le 16 mars 1907, à l'âge de 78 ans, muni des Sacrements de l'Eglise.

L'enterrement aura lieu aujourd'hui, à 4 heure de relevée.

On se réunira à la maison mortuaire, rue de l'Opéra, 24.

La famille ne reçoit pas.

Nos Dépêches
DU JOUR

BOURSE DE PARIS

	16 mars	18 mars
Rente 3 0/0 amort.	95 75	96 55
— 3 » 0/0 perpétuelle	95 00	95 50

EX COUPON

Terrible Collision
près de Saint-Florent
Le Contre-torpilleur « Epée » *aborde* le torpilleur 263

Obsèques des victimes

Ajaccio, 18 mars.

Aujourd'hui, jour de la fête de Notre-Dame de la Miséricorde, patronne de la ville, ont eu lieu, à deux heures, les obsèques du quartier-maître Mousset et du chauffeur breveté Courbis, les deux victimes de l'abordage du torpilleur 263 par le contre-torpilleur *Epée*

Dès une heure, une foule énorme, qui ne cesse de grossir, stationne sur la place du Diamant, en face de l'Hôpital militaire. La fanfare municipale s'est également placée devant l'entrée du bâtiment.

Toutes les autorités civiles et militaires arrivent successivement et pénètrent à l'intérieur de l'hôpital.

M. Chaleil, préfet de la Corse, et son conseil de préfecture, le maire d'Ajaccio et son conseil municipal, le tribunal et le parquet, le barreau, tous les officiers de la garnison et de la 2e flotte de la Méditerranée assistent à la cérémonie.

Toutes les troupes du bataillon du 163e, des batteries d'artillerie et des équipages de la défense mobile sont aussi présentes.

Un piquet de marins en armes rend les honneurs funèbres.

A deux heures, Mgr l'évêque d'Ajaccio, entouré de tout le clergé, donne l'absoute dans la chapelle de l'hôpital.

Discours de M. le Préfet

M. le Préfet de la Corse prend le premier la parole.

Il salue au nom du gouvernement de la République les glorieuses victimes du devoir.

« La République, dit-il, n'oubliera pas leur famille, et la terre Corse gardera pieusement les reste des deux vaillants matelots, morts au service de la Patrie. »

Discours de M. le Maire

M. Pugliesi, maire de la ville, se fait l'interprète de la population, et exprime les vifs sentiments de douloureux regrets qui ont accueilli l'annonce de la mort tragique des ces deux victimes de devoir.

Discours
du
Capitaine de frégate Collas

Au nom du commandant de la marine, malade, le capitaine de frégate Collas adresse le salut ému de la marine et de l'armée au quartier-maître Mousset et au chauffeur Courbis.

Après une émouvante relation de l'accident, le commandant Collas ajoute :

« Les marins ne se laisseront jamais abattre par les coups du destin. Ils se souviendront toujours de la devise : Honneur et patrie. »

Vers le cimetière

Après ce discours, le cortège mortuaire quitte l'hôpital et se dirige vers le cimetière.

Les deux cercueils sont précédés de la fanfare et encadrés par des marins et des soldats en arme.

Le deuil est conduit par le capitaine de frégate Collas et le commandant du torpilleur 263.

Puis venaient M. le Préfet de la Corse le Maire, et toutes les autorités parmi lesquelles, on remarquait M. le Sous-Préfet de Sartène.

La société des marins et celle des sauveteurs, précédées de leurs drapeaux, faisaient également partie du cortège.

Sur tout le parcours, la foule s'est découverte respectueusement, en proie à une poignante émotion. La ville présentait d'ailleurs un aspect funèbre, les drapeaux des établissements publics étaient en berne, ainsi que ceux des torpilleurs de la flottille.

L'état du chauffeur Lebihan

L'état du troisième blessé de l'accident survenu au torpilleur 263, le chauffeur breveté Lebihan, est toujours très grave. On craint un dénouement fatal.

Dans le discours qu'il a prononcé aux obsèques des deux victimes, le capitaine de frégate Collas a annoncé que le ministre de la marine a, aussitôt qu'il a eu connaissance de l'accident, inscrit le chauffeur Lebihan au tableau de concours pour la médaille militaire.

Le renflouement du torpilleur 263

Ajaccio, 18 mars.

Un remorqueur et le dock flottant sont partis hier, à deux heures, d'Ajaccio pour Saint-Florent. Ils vont ramener à Ajaccio le torpilleur 263, échoué sur la plage.

L'accident du torpilleur 289

Ajaccio, 18 mars.

L'état des blessés

L'état des deux blessés du torpilleur 289, qui ont été ramenés hier soir par le « Liamone », est très satisfaisant.

Leurs blessures ne présentent pas un caractère d'extrême gravité.

PALMES ACADÉMIQUES

Paris, 18 mars.

Le « Journal Officiel » publie la nomination de M. Nivaggioni, instituteur public à Corte, comme officier d'Académie.

Cette distinction est accordée à M. Nivoggioni à l'occasion de l'assemblée générale du l'œuvre de l'orphelinat de l'enseignement primaire.

L'EMPEREUR D'ALLEMAGNE
et la France

Paris, 18 mars.

L'empereur Guillaume a reçu aujourd'hui l'amiral de Jonquières, notre attaché naval.

Le Kaiser a renouvelé au représentant de la marine française ses condoléances pour la catastrophe du *Iéna*, et l'a assuré qu'il prenait une très grande part au deuil qui frappe la marine française.

EN TURQUIE
Echouement d'un navire

Constantinople, 18 mars.

Un navire s'est échoué sur les rochers du Cap Heller.

La position du bateau est très dangereuse. On craint un naufrage.

DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais* 00156

ÉCHOUEMENT
du contre-torpilleur « Le Défi »
Sérieuses avaries

Lorient, 18 mars.

Le contre-torpilleur « Le Défi », de la défense mobile de Lorient, s'est échoué hier sur la côte de Vendée, à une faible distance du port des Sables-d'Olonne.

Le navire Porte une très profonde déchirure à la coque. Il n'a pu encore être renfloué.

Les avaries du « Défi » nécessiteront de sérieuses et longues réparations.

On n'a à regretter aucun accident de personne.

LES PREMIÈRES
A PARIS
Immenses succès de " PARIS-NEW-YORK " pièce en trois actes *de MM.* EMMANUEL ARÈNE et Francis de Croisset

Paris, 19 mars.

Tous les journaux continuent à s'occuper de *Paris-New-York* et constatent le gros effet qu'elle produit sur le grand public.

Le Gaulois

« Ce matin, la pièce de MM Francis de Croisset et Emmanuel Arène est partie pour le triomphe. Malgré les services de presse, les trois premières recettes ont atteint le chiffre de 24.000 francs, et la location est énorme pour les jours suivants.

» *Paris-New-York* sera certainement le plus grand succès d'esprit et de gaieté, de jolie gaieté, de la saison.

» Le public a, en outre, admiré les décors de Jusseaume, les toilettes ravissantes et la distribution qui est, sans contredit, la plus belle qu'on ait jamais vue dans aucun théâtre parisien. »

Le Petit Journal

Qui n'avait pas pu faire, hier, son compte-rendu, le public ce matin. En voici un extrait :

« De Croisset garantissant l'élégance, Emmanuel Arène apportant l'esprit, un sujet bien moderne étant mis en commun, les deux collaborateurs devaient écrire, et ils l'ont fait, la pièce parisienne par excellence.

» Tout Paris ira la voir, car elle renferme au plus haut point les qualités brillantes et alertes qui font la joie des parisiens. C'est un franc succès pour les deux sympathiques auteurs. »

L'Echo de Paris

« Déclare que cette pièce est le triomphe de l'esprit français. »

***

Les journaux discutent en même temps les tendances philosophiques et sociales de la pièce, ce qui est assez rare quand il ne s'agit que d'une comédie légère et gaie.

L'Intransigeant

« déclare qu'au point de vue social il est voulu que les auteurs, avec leur esprit incisif, eussent flétri les milliardaires et les accapareurs américains. »

Le Matin

« trouve, au contraire, pénible le rôle un peu humilié que la noblesse joue au troisième acte. »

On cherche d'autre part, contrairement aux intentions des auteurs, qui n'ont entendu faire aucune personnalité, à mettre des noms sur les personnages de la pièce et tout ce bruit, qui trouve son écho dans toutes les conversations, ne contribue pas peu à éveiller autour de la pièce un énorme mouvement de curiosité.

La Liberté

« déclare qu'on a rarement vu un tel attrait autour d'une pièce, où les auteurs n'avaient entendu mettre que de la gaîté et qui est cependant envisagé, au point de vue psychologique et philosophique. C'la tient, dit-elle, autant au charme de l'œuvre, qu'à la brillante personnalité d'Emmanuel Arène et Francis de Croisset. »

***

La représentation de dimanche en matinée a produit 8.430 francs, celle du soir 8.560, et la salle est déjà louée dans ces mêmes proportions pour toute la semaine.

La Loi de Séparation
Une question de la *Petite République*

Paris, 18 mars.

La « Petite République », journal socialiste pose la question suivante au gouvernement :

« Est-il vrai que pendant la discussion de la dernière loi de Séparation un haut dignitaire ecclésiastique, fit de très fréquentes visites au ministère des Affaires étrangères, pendant la nuit et dans le plus grand silence ?»

Le gouvernement n'a pas encore répondu à la menace de la « Petite République ».

Les Morts du Jour

M. Berthelot

Paris, 18 mars.

M. Pierre-Eugène-Marcelin Berthelot, sénateur inamovible, ancien ministre, membre de l'Académie française, Grand'Croix de la Légion d'honneur, est décédé aujourd'hui, à l'âge de 80 ans.

C'est en apprenant la mort de sa femme, alitée depuis quelques jours, que M. Berthelot a été frappé d'une congestion subite, et qu'il est mort en quelques instants.

M. Marcelin Berthelot fut à la fois un savant, un littérateur et un homme politique.

Après avoir été en 1851 préparateur du cours de chimie de Balard, et professeur de chimie organique à l'Ecole supérieure de pharmacie, M. Marcelin Berthelot fut élu membre de l'Académie de médecine en 1863, puis en 1865 il fut nommé professeur de chimie organique au collège de France.

La guerre de 1870 survint, M. Berthelot fut appelé au poste de directeur du Comité scientifique de la Défense nationale, pendant le siège de Paris.

La guerre terminée, pour récompenser les services rendus, l'Académie des Sciences l'appela dans son sein en 1873, il en devint bientôt le secrétaire perpétuel.

Elu en juin 1881 sénateur inamovible par le Sénat, M. Berthelot fut, en décembre 1886, appelé au ministère de l'Instruction publique par M. Goblet. Il passa au département des Affaires étrangères en 1895 sous le ministère Bourgeois. Sa démission résonnait sante, en mars 1896, causa une vive émotion.

M. Berthelot était membre du Conseil supérieur de l'Instruction publique et des Beaux-Arts.

L'Académie française l'appela parmi ses membres en 1900.

M. Berthelot a publié de nombreux ouvrages de chimie qui font autorité.

Il était grand'croix de la Légion d'honneur.

LES GRÈVES
A NANTES
Charbonniers, Dockers et Maçons

Nantes, 18 mars.

La grève continue et rien ne fait présager sa fin.

A la suite des sanglants incidents qui se sont produits, un service d'ordre rigoureux a l'assuré en ville. Les troupes sont consignées et des patrouilles parcourent les rues.

Les ouvriers grévistes n'ont aujourd'hui commis aucun excès.

TRIBUNAL CORRECTIONNEL DE PARIS

L'affaire MARC LAPIERRE

Paris, 18 mars.

Le tribunal correctionnel de Paris a rendu aujourd'hui son jugement dans l'affaire de tentative d'extorsion de fonds, commise au préjudice de M. Giordan, directeur de la Mutuelle de France et des Colonies.

Marc Lapierre a été condamné à treize mois d'emprisonnement et à 50 francs d'amende et Lajoux à dix mois de la même peine, plus la même amende.

LE PARLEMENT
Chambre des Députés

Présidence de M. BRISSON

La séance est ouverte à 2 heures.

L'un des secrétaires donne lecture du procès-verbal de la dernière séance, qui est adopté.

La question des Jeux
Interpellations Berthet et Millevoye
La proposition Regnier

L'ordre du jour appelle la discussion des interpellations :

1. de M. Berthet sur les dérogations que le gouvernement s'est réservé d'apporter aux dispositions de sa dernière circulaire sur les jeux de hasard, comme aussi sur les mesures qu'il compte prendre pour en assurer l'application dans les colonies et les pays de protectorat ;

2. de M. Lucien Millevoye sur les mesures que le président du Conseil a prises ou compte prendre pour préparer la modification rationnelle et équitable du régime des jeux ;

3. de M. Millevoye sur les mesures que le ministre des Finances a prises ou compte prendre pour déterminer les ressources financières représentant les majorations de l'Etat dans l'organisation de la caisse des retraites ouvrières et sur les disponibilités que pourrait procurer à cet effet l'établissement du monopole ou la mise en adjudication des jeux ;

4. Discussion de la proposition de loi de M. Marcel Regnier et plusieurs de ses collègues sur la réglementation des jeux dans les cercles ou casinos des stations balnéaires, thermales et climatériques.

M. Berthet

déclare que la question des jeux est vitale pour certaines régions, telles que Nice et Cannes. Il faut permettre à tous les conseils municipaux d'accepter les cercles de jeu, et en voter la permission d'ouverture.

Il est nécessaire d'enlever ce droit au gouvernement lui-même. Cette façon de procéder est une porte ouverte à l'arbitraire.

Le gouvernement doit se contenter comme pour le pari mutuel, de prélever une certaine somme sur les jeux.

M. Millevoye

député nationaliste de Paris, passe en revue les diverses conséquences du monopole ou de l'adjudication des jeux.

Il demande un prélèvement de 25 pour cent sur le produit brut des jeux. Les sommes obtenues seraient données à des œuvres d'assistance sociale.

M. Sarraut

sous-secrétaire d'Etat à l'Intérieur, fait la déclaration suivante :

« Il faut enrayer le jeu le plus possible et faire face, pour le moment, à une situation transitoire.

« Le gouvernement pourra seul donner des autorisations et les décisions du gouvernement seront irrévocables.

Ordre du jour de confiance

La discussion générale est close. M. Aimond dépose un ordre du jour ainsi conçu :

La Chambre approuvant les déclarations du gouvernement passe à l'ordre du jour.

Cet ordre du jour est adopté par mains levées.

La Proposition Regnier

La Chambre aborde la discussion de la proposition Regnier.

M. de Castelnau

député catholique, approuve la proposition, mais demande des modifications de détail.

L'ARTICLE 1er.

Après une assez vive discussion l'art. 1er est adopté, suivant le texte proposé par la commission.

L'ARTICLE 2.

La discussion s'engage sur l'article 2.

M. Théodore Reinach

estime que cet article lèse les droits essentiels des municipalités, il est indispensable qu'elles soient consultées sur l'établissement des maisons de jeux, et qu'on se rallie à leur avis.

Amendement Reinach

L'amendement Reinach tendant à demander l'avis conforme des municipalités, est rejeté par mains levées.

La séance est levée et renvoyée à demain.

EN ANGLETERRE
Un deuxième sinistre maritime

Londres, 18 mars.

Le vapeur « Jebba » s'est échoué à Boitsil près de Prawle-le-Point. Parmi les 70 passagers se trouvaient à bord, ils ont tous été débarqués sains et saufs.

Le navire et sa cargaison sont totalement perdus.

AU VATICAN
Les condoléances du Pape à la France et à l'Allemagne

Rome, 18 mars.

Sa Sainteté Pie X a reçu aujourd'hui les cardinaux à l'occasion de la fête de Saint Joseph, son patron.

Au cours de l'allocution qu'il a prononcée, le Souverain Pontife exprima les regrets qu'il avait ressentis à l'annonce de la terrible catastrophe qui vient de plonger la France dans les larmes.

Le Saint Père fait aussi allusion à l'accident de la mine de Sarrelouis, et envoie à l'Allemagne l'expression de ses condoléances.

EN RUSSIE
Reprise des séances de la Douma

Saint Pétersbourg, 18 mars.

Les séances de la Douma, qui avaient dû être interrompues à la suite de l'écroulement de la salle du palais de Tauride, vont être reprises.

L'assemblée se réunira demain matin dans la salle dite de la Noblesse, où se réunit ordinairement le conseil de l'Empire.

AVIS

Au bureau de Placement de Bastia, route du Cap, n. 2, les prix sont ainsi fixés :

Pour avoir une *bonne* quelconque comme pour avoir une *place de cuisinière*, de *femme de chambre*, etc., on paiera *Un franc cinquante centimes* c'est-à-dire *cinquante centimes* en faisant la demande et un *franc* quand la bonne sera en place depuis 3 jours.

En outre, pour faciliter les *Bonnes* ne sachant pas écrire, le bureau de Placement se charge de leur correspondance, en italien ou en français, discrétion absolue.

USINE à GAZ

Prix du *Coke* tout venant . . 3 fr.
» » concassé à la machine . 3 fr. 50
Prix de la *Houille*. . . . 4 fr.
Prix du *Goudron* . . . . 10 fr.
(Marchandises prises à l'Usine)

Réduction pour les ventes en gros.

Livraisons faites soit à domicile, soit en gare Bastia pour les expéditions à l'intérieur.

Les commandes peuvent être adressées directement à l'Usine, ou à la Succursale du Gaz, Bd Paoli, 13.

D. H. ANDERSON,
Directeur de l'Usine à Gaz

GRATUITEMENT Le T. R. Père Général, ancien supérieur de l'ordre des clercs de St Gouin afin de vulgariser le secret du traitement exclusivement végétal usité dans son ordre, aujourd'hui disparu, vient de créer des dépôts dans chaque département.

Cette médication s'adresse à tous ceux qui souffrent et est d'un effet exclusivement puissant pour la prompte et radicale guérison des vices du sang, dartres, douleurs rhumatismales, asthme, convulsions, maux de tête, furoncles, tumeurs, anémie, pâles couleurs, maladies de la peau et maladies secrètes, ainsi que tous les maladies provenant de l'appauvrissement du sang ou des mauvaises fonctions digestives.

Ecrire avec timbre pour la réponse à *M. le Dépositaire départemental du Traitement du Père Général*, à Bastia, qui l'enverra, gratuitement, le secret de la médecine.

PHOTOGRAPHIE POUR TOUS

J. MORETTI

CORTE (Corse)

Grande collection de cartes postales

illustrées du pays, 700 modèles

1.700.000 cartes postales en magasin

VENTE EN GROS ET AU DÉTAIL

Agrandissements inaltérables de toutes les dimensions, en noir et en couleurs.

MARBRERIE

Cheminées de tous styles ~~~ Marbres pour meubles

Entreprise de tous travaux d'Art et de Commerce en marbres, granits, porphyres, syénites et pierres de Corse et de toute provenance.

Exploitation de la pierre de Sisco (dite comtoline), incomparable *pour tombeaux et tous travaux pour bâtiments*

Dépôt de dalles, marches, éviers en pierre de Brando, de carrières si puissantes de la Maison.

Seule Maison récompensée

aux Expositions mondiales de Paris 1855, 1867, 1878, 1900 et de Milan 1906

A BASTIA LA PLUS HAUTE RÉCOMPENSE

Grand diplôme d'honneur

JOSEPH LUCIANI

Bastia, Boulevard Paoli, 33, et Sisco-Marine (Cap-Corse)

Travaux d'arts dirigés par R. LUCIANI, élève de l'Ecole des Beaux-Arts de Carrare (Italie).

Dessins et Devis sur commande

PLATRE DE PARIS

Appareils fumivores,
Chassis pour cheminées en tôle et cuivre,
Ventilateurs,
Appareils inodores pour garde-robes

Adresser commandes soit à Bastia, soit à Sisco

PRIX TRÈS MODÉRÉS

L'Art de Gagner de l'Argent à la Bourse

25 ans de succès, a valu à l'Auteur les félicitations des Financiers les plus distingués. — Envoi Gratis. — GAILLARD, 5, rue Feydeau, Paris.

Demandez et offrez dans tous les Cafés PAMARO MATTEI, apéritif supérieur.

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Ville-[illegible] Farge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques ciment. — Briques plates et rondes. — Carreaux. — Tuiles — Tuyaux en poterie et en grès.

FERS A PLANCHER I

Fers en barres: Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Ronces artificielles.

TUYAUX EN FONTE, EN GROS

Appareils Sanitaires

Charles CLÉMENT & Cie

Entrepôts aux Magasins Généraux & Boulevard de Cardo, 1.

Ouvriers terrassiers et journaliers

nationalités italienne et espagnole sont demandés.

Travail assuré bien payé. Avance du passage. S'adresser à M. L. Desbois, 80, rue de la République, Marseille.

Le Directeur-Gérant,
J.-B. OLLAGNIER.

Bastia, Imprimerie Ollagnier.

Installation à Gaz

Jean Cini, ex-ouvrier du Gaz
Bastia, 13, Boulevard Paoli, 13, Bastia

Vente de becs, verres et manchons
Appareils sur commande

Abonnement pour l'entretien de l'éclairage : — Travail soigné et garanti.

ANCIEN CABINET PRADIÈRE

PIERRE SABATÉ

Chirurgien-Dentiste du Lycée
SUCCESSEUR

DENTS & DENTIERS
(Système perfectionné)
OBTURATION
& EXTRACTION. LES DENTS sans douleur
Bd Paoli, 18, au 1er
Maison Benedetti

M. P. SABATÉ a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle, d'avoir à sa suite sa garde contre certains charlatans ambulants — se disant chirurgiens-dentistes — qui n'ont pas le droit d'exercer la profession et qui emploient des matières nuisibles à la santé pour la fabrication de dents artificielles.

Salon de la Mode

TOUS LES SAMEDIS

Le plus élégant et le plus pratique des Journaux de Modes

PREMIÈRE ÉDITION
sous couverture saison
Un An... 11 fr. 16 h. - Six Mois. 7 fr. 50
Le N° : 25 centimes

SECONDE ÉDITION
avec 12 gravures coloriées
Un An... 22 fr. - Six Mois. 11 fr. 50
Le N° : 50 centimes

SPÉCIMENS GRATIS
Librairie de la Mode, 15, Henry PETIT, Editeur
2, rue des Petits-Pères, PARIS

Cordonnerie Modèle

Bastia, 33, Boulevard Paoli, 33, Bastia

EUGÈNE PERICCHI, propriétaire

Automne-Hiver 1906-1907

Chaussures en tous genres
pour *Dames, Hommes, Fillettes* et *Enfants*
Grand choix de chaussures fourrées de tous modèles
Assortiment complet de pantoufles

Prix très réduits

Rayon spécial de chaussures de luxe en chevreau glacé, Box-calf et mégis fabriquées exclusivement pour la maison et qui seront *vendues à des prix de bon marché inconnus jusqu'à ce jour.*

M. Eugène PERICCHI a l'honneur de prier sa nombreuse clientèle et le public en général de s'assurer par une visite à son magasin du soigné de tous ses articles et de la modicité des prix établis.

La Maison se charge des réparations

MAISON DE CONFIANCE

BIJOUTERIE MATTEI

20, Boulevard Paoli

La BIJOUTERIE MATTEI a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle, qu'elle ne vend que des articles absolument garantis, or 18 karats et argent 1er titre. Tous les objets par elle mis en vente sont marqués au prix connus et ont déjà subi une réduction sur les prix de vente.

La Bijouterie MATTEI pourra livrer aux prix les plus réduits, des articles de joaillerie, bijouterie, orfèvrerie, montres, chaînes, parures, *alliances*, etc., etc., broches or et argent 1er titre

Sa devise est de vendre « bon et bon marché. »

Spécialité de stylets Vendetta-Corse. Réduction de 10 pour cent — garanti 18 karats

GRANDE TEINTURERIE-BLANCHISSERIE

DE LA MÉDITERRANÉE

MAISON FONDÉE EN 1871 — MAISON FONDÉE EN 1871

H. Fraissinet & Cie

Société en Commandite par Actions - Capital: 500.000 Francs

Siège Social, Usines & Bureaux

MARSEILLE - Chemin de Saint-Jean-du-Désert - MARSEILLE

La Maison a l'honneur d'informer le Public Bastiais qu'elle vient de créer, à Bastia, un dépôt-succursale qui s'occupera de recevoir les effets confiés par les clients, de les expédier à l'usine et de les rendre franco à domicile, dans un délai de huit jours.

Notre Usine, qui occupe environ 200 personnes, placées sous notre surveillance, nous permet, par son installation toute moderne, d'exécuter les travaux les plus minutieux. L'importance qu'a prise notre Maison, n'est dûe qu'à la bonne et prompte exécution apportée dans les travaux qui nous sont confiés.

Nous faisons la teinture, le nettoyage et l'apprêt de tout ce qui concerne le vêtement et l'ameublement, par des procédés spéciaux qui nous sont exclusifs.

TEINTURES EN TOUTES TEINTES

Nettoyage de Vêtements pour Dames, Civils & Militaires

Aucun vêtement ne sera ni décousu, ni défraîchi, et sera livré avec un fini irréprochable et à des prix défiant toute concurrence.

Des Catalogues illustrés sont à la disposition des Clients au Dépôt :
Chez M. SAUVEUR AYMO, TISSUS
BASTIA — 17, BOULEVARD PAOLI 17, — BASTIA

Aux tempéraments délicats offrez un

VIN DU CAP CORSE

à base de Quinquina

de la Maison L.-N. MATTEI, & Cie — BASTIA (Corse)

Apéritif Tonique Fortifiant

Ce vin que nous offrons avec confiance aux Consommateurs diffère complètement de tous ceux connus à ce jour; d'un goût agréable au palais, il est à la fois tonique et apéritif.

Pris avant les repas, il excite l'appétit, pris après il active et facilite la digestion.

Demandez dans tous les bons Etablissements un Vin du Cap Mattei

TRENTE-DEUXIEME ANNÉE — N. 79 — MERCREDI 29 MARS 1907

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
J.-B. OLLAGNIER, Directeur

Les articles non publiés d'auteurs et reçus aux bureaux du Journal sont dûs. 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Divers, 0.30 — Judiciaires 0.25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

UNION POSTALE, ET AUTRES PAYS le port en sus.

On ne répond pas des manuscrits envoyés.

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE BASTIA

LE CALENDRIER

Fête d'Aujourd'hui : Saint Gabriel.
Soleil : (heure nationale)
Lever. 5 h 40 m. — Couche, 5 h 44 s.
Premier quart, le 31 — Pleine Lune, le 29
Fête de Demain Saint Benoît.

19 MARS

Pour les Ames Simples

TANTE REINE

Elle était déjà très vieille, mais toujours bonne et douce à l'infortune, celle que, à l'époque où j'usais mes premières culottes sur les bancs de l'école de mon village natal, chacun appelait familièrement tante Reine.

Son habitation était entourée d'oliviers touffus, et mes parents, ses plus proches voisins, en même temps que ses meilleurs amis, me laissaient volontiers aller gambader chez elle, surtout pendant l'été, à cause de la fraîcheur qu'on y respirait.

Il faut dire aussi que si je visitais souvent tante Reine, c'était parce que ma gourmandise de bambin s'accommodait fort bien de la traditionnelle, autant qu'exquise tartine de miel ou de raisinet aux amandes, dont j'étais lesté en arrivant. Peut-être, est-il superflu d'ajouter que le bout de mon nez révélait toujours à ma mère, quand je réintégrais nos pénates, la nature de mes plus chères occupations, au cours des après-midi que je passais en tête à tête avec la généreuse vieille.

On ne connaissait à *tante Reine* aucun parent : tous les siens, y compris son mari, étaient morts depuis bien longtemps, et elle paraissait les avoir totalement oubliés tant elle était discrète sur ce point.

Sa vieillesse s'écoulait calme et paisible. Les nombreux oiseaux qui peuplaient ses oliviers séculaires et qui faisaient chaque matin son réveil, semblaient veiller sur sa légendaire gaieté. Comme elle adorait les entendre gazouiller, ils étaient l'objet de ses prodigalités.

En effet, avant de se mettre à table, à dix heures le matin et à quatre heures le soir, la bonne vieille, en véritable maîtresse de maison qui ne sait point ménager sa peine ni son avoir, répandait à profusion des miés de pain et des olives pour satisfaire à la gourmandise de tout ce petit peuple ailé.

Ses occupations, d'ailleurs, se bornaient là, et elle s'en acquittait avec une telle ponctualité, mêlée d'une tendresse toute maternelle, que la *plupart de ses petits*, ainsi qu'elle les désignait, venaient se poser avec confiance sur le balcon de sa chambre, quelques minutes avant l'heure du joyeux festin, pour y improviser des symphonies bizarres, persuadés d'être agréables à leur hôtesse.

De tous ses pensionnaires, tante Reine affectionnait plus particulièrement les deux rouges-gorges qui avaient osé s'aventurer au milieu de la bande bruyante, composée en grande partie de passereaux criards et de pinsons discrets. Etait-ce à cause de leur timidité ? Personne ne l'a jamais su.

Est-ce que certaines mères de famille n'ont pas de ces innocentes faiblesses ? Leur enfant préféré, qu'il soit fille ou garçon, l'aîné ou le cadet, ne bénéficie-t-il pas de faveurs exceptionnelles, susceptibles d'exciter parfois la jalousie de leurs frères et sœurs ? Cette inégalité dans l'affection de ses enfants n'est, au demeurant, qu'un léger travers inhérent à la sensiblerie de la nature humaine, et sa manifestation *trouve son excuse au sein des nombreux* phénomènes qui dérivent d'impulsions irraisonnées.

∴

A l'exemple de ses semblables, tante Reine n'avait, sans doute, aucune raison apparente lui permettant de s'expliquer à elle même ses préférences pour les deux petits êtres qu'elle chérissait entre tous. Leurs camarades de pension n'en concevaient, d'ailleurs, aucun dépit, et cela épargnait l'inquiétude du plus petit remords à leur mère nourricière.

S'il faut en croire l'expérience de nos plus grands naturalistes, depuis Aristote jusqu'à Buffon, en passant par Pline, *nos frères inférieurs* possèdent également le sentiment de la reconnaissance à un degré même assez élevé, ce qui peut laisser supposer que les deux rouges-gorges devaient se montrer sensibles à l'affection toute particulière de leur *maman-gâteaux* Cette dernière, du moins le prétendait-et ses affirmations avaient, en quelque sorte, le mérite de n'être point *tout à fait invraisemblables*, avec cette différence que les preuves, sur lesquelles elle s'appuyait, grandissaient démesurément dans son imagination sénile, elles y empruntaient trop souvent la forme positive d'actes accomplis avec discernement.

N'est-ce pas que les âmes simples prennent quelquefois leurs rêves pour des réalités ? tant leur superstition les guide à travers le royaume des chimères. Tante Reine, qui n'en confirmait point la règle, parce qu'elle n'en était pas exceptée, avait même fini par se persuader qu'elle ne saurait survivre à ses deux petits enfants dont la vie était pourtant si fragile.

— C'est bête, s'écriait-elle, quand on la complimantait sur la verdeur de son âge, mais il m'arriverait de voir mourir un de mes rouges-gorges chéris, je crois que j'en mourrais immédiatement après de chagrin. Pauvres petits, va ! ajoutait elle avec attendrissement.

Comme on le voit, sa manie renfermait plutôt quelque poésie, et c'est toujours très respectueusement qu'on l'écoutait pérorer sur ce chapitre.

Lorsque je partis au régiment, je ne manquai pas, bien entendu, d'aller embrasser la bonne vieille tante qui, dès mon arrivée chez elle, m'annonça avec joie qu'elle était parvenue, le matin même, à coudre une petite faveur bleue autour d'une patte à chacun de ses rouges-gorges.

— Ils se sont laissés facilement prendre tous les deux, me dit elle, et, afin de bien me rendre compte que j'aura, sans cesse affaire aux mêmes, j'ai tenu à les doter d'une minuscule jarretière. Pauvres petits, va ! souffira-t-elle, selon son habitude.

Il y avait à peine trois mois que j'étais à la caserne, qu'un jour, à l'issue de la lecture du rapport journalier, je reçus une lettre qui m'apprit la mort de tante Reine. Sur le moment, je n'eus guère le temps de m'apitoyer sur son sort, *encore qu'une foule de délicieux* souvenirs m'assaillit subitement l'esprit, car nous partîmes aussitôt sur le stand exécuter des tirs préparatoires.

Que que temps après, me trouvant en congé d'un mois dans ma famille, je me rendis au cimetière où l'on verra, du parterre aux leges, une foule recrutée dans tous les rangs de la société fraterniser dans une même pensée de compassion, d'humanité.

RI-KI-TI.

Une bonne Œuvre

A peine les lumières du bal de l'Assistance publique viennent-elles de s'éteindre, que déjà l'on songe à une nouvelle fête inspirée, comme l'autre, par la Charité. Ce ne sera ni un bal, ni un concert, mais une représentation théâtrale, donnée par la troupe qui exploite notre scène lyrique, au bénéfice des pauvres malades de l'Hôpital civil.

Les administrateurs, débordés de demandes au cours du lamentable hiver qui s'achève, ont fait des prodiges pour secourir toutes les misères. Hélas ! qu'elles ont été nombreuses ! On parlera longtemps dans notre ville de cette *saison cruelle aux malheureux*, aux déshérités, de ce mois de février où le glas tinta si souvent sous le ciel gris. Que ce souvenir nous soit un exemple et un enseignement ! Car si notre Hôpital disposait de plus de ressources, les pauvres pourraient tous y trouver le coin paisible où leurs maux s'allégeraient par le bien-être, par les soins intelligents et dévoués, et la mort ferait ainsi moins de vides dans les mansardes.

La Commission de l'Hôpital rêve d'améliorations importantes pour venir en aide à tous les malheurs. Elle n'épargne ni son temps, ni sa peine. Et si aujourd'hui elle fait un chaleureux appel à la charité publique, c'est qu'elle connaît de près bien des infortunes et qu'elle voudrait les soulager.

Elle s'adresse à tous, aux riches qui ont le doux devoir de donner un peu de leur or à ceux qui n'ont rien, aux pauvres qui auront à cœur d'apporter leur obole à leurs frères souffrants.

C'est dans le but de rendre populaire cette fête de bienfaisance que la Commission a choisi pour la représentation de jeudi soir « Un Ballo in maschera », l'un des opéras les mieux goûtés du grand public bastiais.

Mais le meilleur spectacle, le plus consolant, sera encore celui de la salle où l'on verra, du parterre aux leges, une foule recrutée dans tous les rangs de la société fraterniser dans une même pensée de compassion, d'humanité.

Le Touring-Club
ET LA CORSE

Le dernier numéro de la *Revue mensuelle du Touring-Club de France* publie un article important sur les « Transports sur Routes en Corse » et annonçant la création de trois compagnies — voire quatre — de transports automobiles dans notre département. Voici la conclusion de cet article :

« Tout cela est excellent, mais la question des transports résolue, il reste celle des hôtels tout à fait primordiale pour l'extension du tourisme en Corse. Nous espérons que les Syndicats Corses vont s'en préoccuper sans retard. C'est le nœud gordien à trancher, le problème à solutionner tout de suite.

Pas d'hôtels, pas de touristes : on ne sortira pas de ce dilemme. »

Palmes en argent et verts Rubans

Les journaux qui publiaient il y a un mois les listes de la double promotion de l'ordre rapportent de temps à autre quelques noms oubliés.

On savait que des fonctionnaires, un instant menacés de ne point se voir floués, s'entrebaillaient démarrais, tubis, aurait dit Scholl, des lèvres souriant aux malices, à la finesse désertion.

Le plaisir qu'on semble éprouver à promener sur soi ces houts de rubans, mêmes accessoires du toilette, n'est-il, en réalité la prime qu'on se donne et l'argent qu'on verse pour les avoir, et parle-t-on aussi le dépit qu'on a pu en ne pas ?

Au prix où ils en sont aujourd'hui, on pourrait bien répondre non, à la question, sans pour cela faire métier de mépriser ces hochets de la vanité. »

On sait trop pourquoi la publication des listes bien que définitivement arrêtées est remise de quelques semaines, dans les Ministères : c'est afin de donner au public l'illusion (qu'il n'a plus du reste) qu'on y a travaillé à l'examen du dossier de candidat, de son curriculum comme on l'appelle ; tandis qu'en fait, le seul travail accompli est un travail de pure élimination tombant les dossiers non revêtus de l'approbation du gouverneur du département, ou du député de la circonscription.

Tant il est vrai, qu'aussi bien dans le silence du cabinet, que dans le plein jour d'une campagne électorale, le candidature officielle prime sur les autres ...

Comme il se faisait qu'il se fait encore en France, beaucoup d'élections, que nombreux sont les services qu'en pareilles circonstances on se plaît à rendre aux membres du Gouvernement dans la personne des candidats officiels, un Ministre avisé décide de récompenser tant de bonne volonté, en pourvoyant, en moins deux fois l'an, la distribution au contingent de ces rubans qu'on montre à l'âme.

Il importe bien peu que les qualités des décorés se rapportent aux nuances politiques des soyeux rubans ; les décorés, quoique animés du bras zèle de la politique, doivent pour la plupart ignorer jusqu'à la ventose, et ne savoir distinguer une corvette d'un ouvert.

Est-ce donc, par ces troubles temps, où des deux qui préludent à ces distributions, que les palmes académiques vont le plus souvent aux premiers, et que la Mérite agricole est presque toujours attribué aux roturiers ?

On n'aura aujourd'hui pour bien peu de chose, et même pour rien du tout, dans toutes les classes de la société, dans toutes les professions, dans tous les métiers. Les Palmes ses récompenses si le Mérite agricole sont flattement portés par des professeurs de dessin, des précepteurs, des musiciens et jusqu'à par des employés des pompes funèbres, vulgairement dits croque-morts ; mais ici, sans doute, pour l'affinité morale qui existe pour les deux confrères de deuil, car si le noir est le deuil des personnes, le violet, on le sait, est le deuil de l'Eglise.

S'il avait seulement vécu de nos jours, ce Ministre de l'Agriculture, dont l'ignorance, ou la matière, faisait prime, malgré ses bonnes intentions, on lui aurait sûrement donné le poireau, pour avoir voulu propager en France et aux colonies, la graine de jachère.

Il aurait même pu être promu à la dignité de commandeur dans l'ordre, pour avoir un jour, qu'il présidait un Conseil, déclaré sur un ton docteur que le blé, aux grains développés qu'on lui présentait, ne pouvait être, pour le moins, que... du blé de deux ans.

Si l'Agriculture a ses Callou, l'Académie pendule aussi ses jaunes : témoin ce pharmacien convalescent décoré des palmes, à qui on confiera en pharmacie jalouse de son succès, lui demandait qu'il survivre, il avait pu rendre aux lettres, quel ouvrage il avait commencé, à quoi se limitait son bagage littéraire ; en un mot, ce qu'il avait écrit. Et l'autre, ayant sulla conscience, de s'exclamer : Rien ! tout ce que j'ai écrit pour obtenir ma distinction, mais une lettre, une simple lettre, à mon député ; et encore, d'ajouter : Et encore, je le suppose mal orthographiée.

Pour terminer, et afin de bien prouver avec quel je m'en moquisme sont distribués, la plupart du temps, palmes et rubans, je rapporterai, de mémoire, l'anecdote contée du brillant causeur qu'était Alphonse Allais :

Il s'agissait d'un député, dont le mandat électif était sur le point d'expirer, et qui songeait aux moyens à employer pour en obtenir le renouvellement. Le plus simple, si le plus économique de ces moyens, pour nos représentants de peuple, consistait à flatter la vanité de leurs électeurs à l'esprit faible, en y demandant pour eux des décorations qui valent souvent qu'une main maladroite.

Le député rengea donc à faire donner

le Mérite Agricole à l'un de ceux ci, gros propriétaire terrien, faisant d'une certaine importance dans le pays.

Il s'adressa, à cet effet, au Ministre en action combiniste ; ce dernier, désolé, lui apprit qu'il avait épuisé son stock de décorations ; mais, que son collègue de l'Instruction publique aurait bien pu avoir quelques palmes en réserve.

Pourvu qu'il eut son ruban, le candidat n'avait pas le droit d'avoir des préférences pour les nuances le sachant aussi mal en intention qu'en agriculture ; et c'est ainsi qu'un beau matin, faute de ruban vert il reçut à la place un ruban violet.

Quelques jours après cet important événement, comme le député recevait chez lui, sa concierge lui remit une carte, dont la simple lecture le jeta dans un tel accès de gaieté, qu'il faillit s'étouffer. Quand il put enfin parler, il demanda une explication ; on lui apprit qu'une personne n'était présentée, pendant son absence, et avait remis la carte qu'il tenait entre les mains, ajoutant qu'elle serait revenue le lendemain.

Or, cette carte, à la suite du nom et prénoms du visiteur, contenait les cinq mots bien modelés cette courte phrase : « Membre de l'Académie Française ».

Le député se mit au lit, attendant impatiemment le jour pour avoir le fin mot sur cette plaisante affaire.

Le lendemain, à la première heure, l'électeur se présenta : Sa figure hâlée, son attitude gênée et gauche, ses yeux ahuris, tout concourait à donner à sa personne une expression risible, qui contrastait singulièrement avec le titre qui figurait sur sa carte déposée la veille.

Par un effort énergique et très louable le député parvint à garder son sérieux, et à expliquer du mieux qu'il put à son ami qu'il avait été nommé officier d'Académie et non membre de l'Académie Française, qu'il y avait entre les deux titres une très grande nuance, et qu'il était malade de les confondre. Mais l'autre, timide, et obstiné, d'objecter mollement : Non, je ne veux rien changer, on me connaît bien chez moi, on sait qu'i prend pas lire et compter ; et si je me disais officier d'Académie, on me blagguerait vraiment trop ; non, je veux dix, je veux rester membre, simple membre, cela me suffit !

Et nunc, erudimini...

SERT.

Calenzana.

Jacques DE BONAVITA

Toulon, le 16 mars 1907.

M. le Directeur du *Petit Bastiais*.

Nous venons vous prier de bien vouloir insérer ces quelques lignes sur les derniers moments de notre ami, Jacques de Bonavita, mort pour la Patrie le 12 mars 1907 à bord de l'*Iéna*.

Ne pouvant, en notre qualité d'anciens camarades, prendre la parole sur la tombe de Jacques de Bonavita, pour retracer la vie modeste et sans reproches qu'il menait parmi nous, nous venons le saluer à son arrivée dans cette ville de Bastia où nous l'avions connu en faisant nos débuts dans la même carrière.

Le 12 mars, à 11 heures du matin, alors que l'un de nous lui avait serré la main pour la dernière fois, il ne se doutait guère en le quittant près de l'arsenal que derrière cette porte où le devoir l'appelait, il allait trouver une mort aussi terrible et aussi imprévue ! A une heure et demie, le timonier de Bonavita était envoyé en service avec deux de ses camarades dans le compartiment de la barre. Là, il reçut l'ordre d'aller dans la route située à l'arrière. A peine y était-il descendu que les explosions se produisirent, terribles, foudroyantes ! Notre pauvre ami était au centre même du volcan, fut peut-être sa première victime ! C'est là qu'il est tombé ! là que son sang coulant à flots a rougi son habit bleu et blanc de matelot et qu'il s'est endormi ainsi dans un premier drapeau tricolore : image des couleurs qui flottaient encore à l'arrière de « l'Iéna » en feu, image aussi de la France pour laquelle il mourait à vingt-deux ans !...

Dès que les explosions successives nous eurent appris l'épouvantable catastrophe qui enlevait au pays un si grand nombre de ses enfants, nous nous mîmes à la recherche de notre ami. Parmi les débris du malheureux équipage qui ne l'avait revu. Aux divers appels faits après l'accident, son nom comme tant d'autres hélas ! était resté sans écho ! Il fallut bien l'inscrire sur la liste des disparus ! Pourtant, nous ne recueillîmes dans nos recherches que l'expression de sincères regrets à mesure que ce nom était prononcé ! Car il était aimé et estimé de tous à bord du cuirassé qui a été son tombeau ! Son éducation et sa délicatesse l'avaient bien vite fait remarquer par ses chefs et par ses camarades. Les parents, comme nous, ont pu l'entendre répéter bien des fois. Puissent ces témoignages nombreux d'estime et d'affection adoucir leur profonde douleur ! Venus de Bastia au lendemain de la catastrophe pour chercher ses restes glorieux retrouvés au poste même où il avait été commandé ils purent assister aux funérailles grandioses que la Patrie voulut faire à ses enfants. Au milieu des tristesses de ce jour, nous avons vu pleurer à chaudes larmes le maître de timonerie qui, sans le vouloir, envoya notre ami à la mort. Devant sa dépouille il voulait exprimer encore ses regrets à un père désolé et l'embrassait en pleurant ! Nous avons pu nous aussi accompagner les restes de Jacques et lui dire un dernier adieu au moment où il allait quitter Toulon.

Le voilà maintenant revenu dans sa ville natale. Il peut aller dormir son dernier sommeil auprès des siens dans cette terre de Corse qui vient de donner encore en sa personne un de ses meilleurs enfants à la mère-Patrie !

PAUL et LOUIS CHOGNARD.

Condoléances

A la nouvelle de la collision qui a eu lieu le 17 courant, entre le contre-torpilleur l'*Epée* et le torpilleur n° 263, M. le Maire a adressé la dépêche suivante à M. le Commandant de la Marine en Corse :

Bastia, le 18 mars.

Maire Bastia,
à Commandant de la Marine,
Ajaccio.

Notre population prend une large part aux deuils de la Marine militaire si vaillante dans ses épreuves.

GAVINI, *Maire*.

M. le Commandant de la Marine a répondu par le télégramme suivant :

Chef Division, à Maire Bastia.
Ajaccio, 18 mars, 4, 45 s.

Je remercie au nom de la Marine la population de Bastia de son témoignage de sympathie.

DELABELLE.

Ce que disent les Journaux

L'Eclair

Sur les funérailles des victimes du *Iéna* :

« Devant la perte de tant de nobles victimes, devant leurs familles, il semble que le respect, la sympathie et la douleur devraient imposer à la politique effrénée la libre laisse qu'elle a coupé ces jours-ci dans le jeune cœur de la plus noble et de plus généreuse des professions. Nous connaissons enfin les précautions que les autorités scolaires ont prises pour éviter toute apparence de concession religieuse. Les échos qui nous reviennent de Toulon, les mesures d'ordre spéciales dont l'expiration fut vraiment pitié, décèlent la même crainte : celle de revoir même aux marins ensevelis la consécration de l'universelle douleur qui les priaient durant leur vie. »

Le Radical

Sur la réforme fiscale :

« Que veut-on ? Remplacer toutes les contributions directes par un impôt plus équitablement réparti et l'appuyer de façon différente et progressive les capitaux et les revenus en raison de leur nature même. Certes, il y a la manière, comme dit Auteuil, mais cette manière on la trouvera, elle sera le résultant d'une discussion loyale et approfondie, en Commission d'abord, et devant le Parlement ensuite. »

La République Française

Sur le conflit entre radicaux et socialistes :

« Le gouvernement qui gouverne, on fait semblant, et la majorité qui le soutient, ne peuvent rien contre les révolutionnaires parce qu'ils se sont associés avec eux pour se faire élire aux dernières élections et parce qu'ils ont conquis le pouvoir ensemble. Vous aimez, monsieur Monjan, vous ne serez pas à la Chambre si les groupes révolutionnaires de Meaux-Lafert ne vous avaient pas accordé l'appui que vous avez sollicité auprès d'eux. Que voulez-vous parler des dires de la société de théorie collectiviste ? Cette théorie n'a pas changé depuis les dernières élections, vous la connaissez, pourquoi ne l'avez-vous pas condamnée à ce moment ? »

L'Autorité

Sur les papiers de M. Montagnini :

« Pour notre part, nous le disons hautement, il n'y a rien dans les papiers Montagnini dont la publication puisse nous être personnellement désagréable. Quant à ceux dont les rapports avec ce monsieur pourraient être établis, ils n'auront et que du bénéfice à retirer de cette publicité, car elle prouverait ce que beaucoup de bons chrétiens n'admettent pas à l'heure présente, qu'ils ont travaillé véritablement au vue de restaurer en France la foi et la liberté. »

Cours Secondaires
DES JEUNES FILLES DE BASTIA

Par arrêtés ministériels, en date du 2 mars 1907.

Mme FABRI, institutrice adjointe à Bastia, est nommée maîtresse chargée de Cours de lettres.

Mlle COSTANTINI, institutrice adjointe à Bastia, est nommée maîtresse chargée de Cours de sciences.

Mme VINCENSINI, pourvue du brevet supérieur, est nommée maîtresse chargée de Cours de sciences.

Mlle RAFFALLI, pourvue du brevet supérieur et du diplôme de fin d'études secondaires, est nommée institutrice primaire.

Mlle LUSINCHI, pourvue du brevet supérieur, est nommée institutrice primaire.

Mlle PERALDI, pourvue du brevet supérieur, est nommée maîtresse surveillante.

Mlle PIETRI, pourvue du brevet supérieur, est nommée maîtresse surveillante.

Ces arrêtés ont leur effet du 4 février de la présente année, date de l'ouverture des Cours.

Necrologie

Mme DE BATTESTI-VALENTINI

M. Jean-Baptiste de Battesti vient d'être cruellement frappé dans ses plus chères affections : son épouse, Mme Anne-Marie de Battesti, est décédée dans sa soixante-troisième année. Fille du regretté capitaine Valentini, elle appartenait à l'une des plus honorables familles de Farmorbo. Bonne, douce, dévouée, elle était tout entière à son époux et à ses enfants, aujourd'hui abîmés par la plus légitime douleur.

Elle emporte aussi dans la tombe les regrets de tous ceux qui l'approchaient et qui avaient pu apprécier les solides qualités de son esprit et de son cœur.

La levée du corps a été faite hier matin à 8 heures. Le cercueil a été transporté Furiani, où cet été célébrées les obsèques en présence d'une foule de parents et d'amis de Bastia et de Furiani. L'inhumation a été faite dans le caveau ancestral de Battesti.

Nous offrons à M. J.-B. de Battesti, à ses enfants, à son gendre, notre sympathique confrère, Me l'avocat Casalta et à leur famille l'expression de nos profonds regrets et de nos condoléances émues.

Bulletin Financier

Paris 15 mars 1907.

Les places étrangères sont mauvaises, et nous en subissons le contre coup. Notre Rente fléchit à 99.75 Fonds Russes en recul. Nos Sociétés de Crédit sont résistantes. La Banque Centrale Française progresse à 471.

En Banque, les obligations première hypothèque du Port de Para ont été demandées aux environs de 468.50. La Livarina Grec est ferme à 101. La Ka Banya est en nouvelle plus-value à 216. Les mines de Francorchamps sont intéressantes à 200 et 215. L'action Zinc de Tarnowitz est 155, l'obligation 467.50. On négocie à 17 fes Ojo-Monos. Les Hondières de San Marino sont recherchées à 123. Les actions de 50 pesetas de la Société des mines de cuivre de Nerva dont l'émission, au prix de 55 fes, ouverte le 14 courant, sera close le 16, ont fait du 1er Express Finance ", 5 fes de prime.

Les actions de la Cie du chemin de fer de Berck Plage à Paris Plage ecouvertes leur avance à 104 ; le capital est de 600 000 fes divisé en actions de 100 fes ; cette ligne longue de 17 kilomètres a été déclarée d'utilité publique. Une recherche à 36.50 les actions de la London Standard Motor Omnibus dont les voitures obtiennent à Londres un succès complet. L'Eclairage Electrique s'échange à 287, cours intéressant à la veille de l'extension du réseau parisien.

Nos chemins de fer sont très fermes.

SERVICE FUNÈBRE

Ajaccio, 19 mars.

L'effroyable catastrophe de l'*Iéna* qui a jeté le monde entier dans la stupeur et mis en deuil quelques familles des plus honorables de notre ville, a trouvé le plus douloureux écho dans le cœur de notre Evêque.

Dans un élan de charité chrétienne et patriotique, Monseigneur a ordonné qu'un service funèbre sera célébré, à la cathédrale, le jeudi, 21 courant, à 10 heures du matin, pour les victimes de l'*Iéna* et pour celles des torpilleurs.

Monseigneur a de plus prié que ses chers diocésains n'unissent leurs prières à celles du clergé et des fidèles de la ville épiscopale.

COUR D'ASSISES

Présidence de M. GAVINI, *conseiller*

Audience des 18 et 19 mars 1907

Trois accusés, les nommés Santucci Pierre-François, Santucci Jean-Baptiste et Albertini Pierre-Jean, tous de Ville de Paraso ont à répondre devant la Cour d'Assises des crimes de viols, complicité de viols, complicité de vol qualifié et violation de domicile.

M. l'avocat général Angeli occupe le siège de l'accusation.

Mes de Casalta, Desort et Ajaccio sont assis au banc de la défense.

Dès le début de l'audience, M. l'avocat général Angeli a requis le huis-clos, étant donné la nature des accusations portées contre les trois individus.

La Cour ayant fait droit à ces réquisitions, la loi nous défend de donner un compte rendu des débats.

Verdict

Après un brillant réquisitoire de M. l'avocat général Angeli et d'habiles plaidoiries de Mes Ajaccio, Desort et de Casalta, le jury rentre dans la salle de ses délibérations.

Il en ressort avec un verdict négatif.

En conséquence les trois accusés sont acquittés.

***

Audience d'aujourd'hui :

Pianelli Dominique-Antoine et Pianelli Antoine-Claude, demeurant à Olmeta, tentative d'assassinat, tentative de meurtre, complicité de ces crimes avec circonstances et montre sur un gendarme.

Ministère Public M. Mancini.

Défenseur Me de Ventura junior.

Cette affaire occupera deux audiences.

L'audience commencera à 1 heure.

THEATRE MUNICIPAL

Une représentation au bénéfice de l'Hôpital Civil et du Bureau de Bienfaisance sera donnée au Théâtre Municipal de Bastia le jeudi 21 mars courant.

BAL MASQUÉ

Opéra en 4 actes de Verdi

Prix des places : Troi Loges et Baignoires, 2.50. — 2e Loges, 1.50. — Parterre, 1. — Amphithéâtre 0,75 c.

Pour la location, s'adresser à l'Economat de l'Hôpital Civil les mercredi 20 et jeudi 21 de 9 à 11 heures du matin et de 2 à 5 heures du soir.

N. B. — Les personnes qui ne pourraient assister à la représentation sont priées d'adresser leurs offrandes soit à M. Ramelli, administrateur de service, soit à M. le docteur Zucarelli, ordonnateur de l'Hôpital Civil, soit à M. Stretti, ordonnateur du bureau de Bienfaisance ou à M. Raffalli, Econome de l'Hôpital Civil.

Petite Gazette

Variations Atmosphériques du 19 mars

Thermomètre : 7 heures du matin 4 11° à midi + 15 5 à 6 heures du soir 15 6 Maxima : 17 5 Minima + 8 3

Baromètre : 7 heures du matin, 766 mm à midi, 766 mm 6 heures du soir, 767 mm.

Vent : Dans la matinée, calme.
Dans l'après-midi, id.

Etat du ciel quelques nuages.

Pluviomètre, à 7 h. du matin : 0 mm.

***

Congés de Pâques

Les congés de Pâques pour le Lycée de Bastia et pour les Cours secondaires de jeunes filles sont fixés comme suit :

Sortie : Samedi soir 23 mars après la classe.

Rentrée : Lundi soir 08 avril à l'heure réglementaire pour les internes.

Reprises des classes : Mardi matin 9 avril.

***

Cercle d'études sociales

La première réunion aura lieu jeudi 21 mars, à 10 heures du matin, chez le camarade C.C. Boulevard du Palais.

***

Récompenses honorifiques

Les récompenses suivantes ont été accordées pour actes de courage et de dévouement :

Médaille de vermeil. — M. Flori Alexandre, gardien de la paix à Marseille, le 14 octobre 1906, a été très grièvement blessé en se dirigeant par son courage et son dévouement dans des circonstances difficiles.

Lettres de félicitations. MM. Pasqui, sergent au 41e, le 10 décembre 1906, à Rennes, s'est jeté tout habillé dans le canal d'Ille et Rance pour sauver une femme en danger de se noyer ; Giansi Dominique, caporal au régiment de sapeurs-pompiers de la ville de Paris, le 4 décembre 1906, s'est distingué par son courage et son dévouement au cours de violents incendies.

***

Contraventions

Notre police a verbalisé hier, de nouveau, contre plusieurs bouchers de la ville, pour transport de viande sur des tombereaux non aingués ; contre les nommés C. Antoine, 17 ans, et L. Martin, 16 ans, pour violences légères réciproques ; contre ces mêmes M. Dominique, 26 ans, D. Sylvain, 19 ans, M. Ange, 23 ans, C. Guido, 21 ans, M. Dias, 20 ans, tous cordonniers, A. Joseph, 22 ans, journalier, et M. Joseph, pâtissier, pour tapage nocturne ; contre la dame B. Ems, buvetière, route du Cap, pour fermeture tardive de son établissement, et contre le cocher C. Antoine, pour refus de circuler et insulter aux agents.

***

A louer

2 pièces non meublées situées au 2e étage de la rue de l'Opéra, 29. Entrée libre.

***

A vendre

6 vaches bretonnes pleines et plusieurs génisses bretonnes âgées d'environ 20 mois.

S'adresser à la Boulangerie de Corte, 3, Rue Miot, Bastia.

***

Avis

Il a été perdu hier matin de Boulevard St Angelo à la place St-Nicolas une chaîne de montre forme serpent, en argent.

Prière de la rapporter au bureau du journal contre bonne récompense.

SOCIÉTÉS et SYNDICATS

SYNDICAT DES BOULANGERS. — Les ouvriers boulangers se sont réunis le 18 mars, à 10 heures du matin, au local habituel, à l'effet de discuter diverses questions intéressant leur corporation.

Sur la proposition de leur Président, l'assemblée, à l'unanimité, décide, à l'occasion des obsèques de M. Jacques de Bonavita mort pour la Patrie, de lever la séance en signe de deuil, et de renvoyer la discussion des questions à l'ordre du jour, à une date ultérieure.

Le Président, T. Remisy.

DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais*

BOURSE DE PARIS

	18 mars	19 mars
Rente 3 p. 100 amort.	96 55	95 75
— 3 p. 0/0 ancien	95 50	95 50

Hausse. Baisse.

Médaille militaire

Défense mobile

Paris, 19 mars.

Le « Journal Officiel » publie l'information suivante :

Le matelot chauffeur breveté Le Bihan, de la *Défense mobile* de la Corse, blessé grièvement dans la nuit du 16 au 17 mars dernier, lors de l'abordage entre le contre-torpilleur *Epée* et le torpilleur *263*, est inscrit d'office sur le tableau de concours de la Médaille militaire.

LE RACHAT
des chemins de fer de l'Ouest

La Commission sénatoriale repousse le rachat

Paris, 19 mars.

La Commission sénatoriale, chargée d'examiner le projet de loi, adopté par la Chambre des députés, et relatif au rachat immédiat de toutes les lignes du chemin de fer de l'Ouest, s'est réunie aujourd'hui.

Elle a nommé comme rapporteur M. Prevet, sénateur républicain de Seine-et-Marne, qui devra conclure au rejet du projet.

Les obsèques nationales de M. BERTHELOT

Paris, 19 mars.

Les obsèques nationales de M. Berthelot auront lieu incessamment. Elles seront purement civiles.

Celles de Mme Berthelot seront célébrées en même temps, et revêtiront le même caractère.

La plupart des personnages appartenant au monde de la politique, des arts, des sciences et des lettres, sont allés s'inscrire au domicile mortuaire.

Conseil des Ministres

Paris, 19 mars.

Les ministres et sous-secrétaires d'Etat se sont réunis, ce matin, à 9 heures, à l'Elysée, sous la présidence de M. Fallières.

La mort de M. Berthelot

Le Conseil décide de faire des funérailles nationales à M. Marcelin Berthelot.

Le président du Conseil déposera, sur le bureau de la Chambre à la séance d'aujourd'hui, un projet de loi portant ouverture d'un crédit de 20.000 francs pour couvrir les frais de la cérémonie.

Les archives de la Nonciature

Le Conseil s'occupe ensuite de la motion Jaurès, tendant à la nomination d'une commission d'enquête chargée d'examiner les papiers saisis à l'ancienne Nonciature.

M. Guyot-Dessaigne a été chargé, par l'unanimité de ses collègues, de ne pas combattre l'adoption de la proposition ; néanmoins il s'opposera à la nomination immédiate de la commission. Celle-ci, en effet, ne pourra utilement être constituée qu'après que le jugement du procès de l'abbé Jouin aura été rendu.

Dès que le procès sera terminé, le Garde des sceaux fera parvenir à la commission parlementaire tous les documents saisis à la Nonciature, dont elle croira devoir prendre connaissance.

La Catastrophe de l'Iéna

M. Thomson, ministre de la Marine, communique les premiers résultats de l'enquête faite au sujet de la catastrophe de « l'Iéna ».

Les Compagnies de discipline

M. le général Picquart, ministre de la Guerre, donne connaissance du texte du projet de loi supprimant les compagnies de discipline.

Celles-ci seront remplacées par des « sections d'amendement » situées dans les îles Métropolitaines.

Affaires courantes

Le Conseil s'est enfin occupé de l'expédition des affaires courantes.

Pénurie de capitaux à la confédération du Travail

Paris, 19 mars.

La Confédération générale du Travail commence à voir baisser ses fonds.

Elle vient de faire appel à toutes les Fédérations ouvrières, aux Bourses du Travail et aux syndicats isolés, qui lui sont affiliés, pour obtenir les cotisations nécessaires à sa propagande.

LE PARLEMENT

Chambre des Députés

Présidence de M. BRISSON

La séance est ouverte à 2 heures.

L'un des secrétaires donne lecture du procès-verbal de la dernière séance, qui est adopté.

La mort de M. Berthelot

M. Briand, ministre de l'Instruction publique, dépose un projet de loi, portant ouverture d'un crédit de 20.000 francs pour frais des obsèques nationales de M. Berthelot.

Le Vote

La proposition est mise aux voix et donne les résultats suivants :

Nombre de votants. .	492
Majorité absolue. . .	257
Pour l'adoption . .	485
Contre	7

Par 478 voix de majorité, les crédits demandés sont adoptés.

Discours de M. Brisson

M. Brisson prend alors la parole, et prononce l'éloge du grand savant, du grand citoyen, de l'excellent français que fut Berthelot.

« Nul homme, dit-il, ne fut plus complet par l'effort, le génie, l'intelligence et le cœur.

» La France et la démocratie font aujourd'hui une perte immense et irréparable. »

M. Briand

s'associe en quelques mots émus aux sentiments exprimés par le président.

Sur la proposition du président, la séance est levée en signe de deuil, et renvoyée à demain.

SÉNAT

Présidence de M. ANTONIN DUBOST

La séance est ouverte à 3 heures.

L'un des secrétaires donne lecture du procès-verbal de la dernière séance, qui est adopté.

La mort de M. Berthelot

Allocution du Président

M. Dubost retrace la vie du savant universellement réputé, de l'homme d'Etat éminent, du républicain sincère.

M. Clémenceau

président du Conseil, associe le Gouvernement au deuil qui frappe le Sénat et la France entière.

Les obsèques nationales

M. Briand, de retour du Palais Bourbon, dépose sur le bureau du Sénat le projet de loi, adopté par la Chambre des députés, et portant ouverture d'un crédit de 20 000 francs destiné à payer les frais des obsèques nationales accordées à M. Berthelot.

A l'unanimité des 226 sénateurs présents, les crédits sont adoptés.

La séance est ensuite, d'un assentiment général, levée en signe de deuil, et renvoyée à demain.

EN ANGLETERRE

Echouement d'un Transatlantique

Londres 19 mars.

La nuit dernière, le grand transatlantique anglais « Suevic » s'est échoué sur des récifs de la côte de Cornouailles, près du port de Lizard.

Cet accident est dû à la brume épaisse, qui n'a pas permis de déterminer la route exacte que le bateau devait suivre.

Le « Suevic » venait de Sydney et se rendait à Plymouth.

Il a, à son bord, 400 passagers et 160 hommes d'équipage.

On les croit tous sains et saufs.

EN RUSSIE

MOSCOU

La grève des gaziers

Saint-Pétersbourg, 19 mars.

Les ouvriers de toutes les usines à gaz de Moscou ont imité leurs camarades, les électriciens de Paris. Ils ont inopinément déclaré la grève générale.

La ville de Moscou est plongée dans l'obscurité.

Des mesures sévères sont prises pour éviter toute révolte.

A LA DOUMA

Validation d'élections

Saint-Pétersbourg, 19 mars.

Dans sa séance de ce matin, tenue dans la salle des délibérations du Conseil de l'Empire, la Douma a décidé de valider toutes les élections non contestées.

La discussion des opérations électorales contestées est ajournée à une date ultérieure.

Déclaration du Gouvernement

M. Stolypine, président du Conseil des Ministres est monté à la tribune pour lire une longue déclaration au nom du Gouvernement.

Après avoir fait connaître les divers projets dont le gouvernement impérial va poursuivre la réalisation, le premier Ministre a ajouté :

« Nous voulons, avec le libre concours de la Douma, restaurer l'ordre et la tranquillité dans tout l'Empire. »

La lecture de cette déclaration a été accueillie par les bravos de l'extrême-droite, tandis que la grande majorité des députés est demeurée silencieuse.

Un député socialiste révolutionnaire, M. Savetski, prononça ensuite un violent réquisitoire contre le Gouvernement.

« Il faut, s'écria-t-il, que la Douma organise la Nation, qui résistera ainsi, n'ôse par la force, aux ordres du pouvoir exécutif.

AVIS DE MESSE

Une messe de sortie de deuil sera célébrée en l'église paroissiale Saint Jean-Baptiste, le jeudi, 21 mars, à dix heures du matin, pour le repos de l'âme de

Mme Joséphine CASALTA
Née NICOLAI

GRAND VIGNOBLE
de Giovichi

VIN VIEUX
de Sartene

Analysé garanti naturel vendu directement par le propriétaire

Maisons de vente :
BASTIA : 5, place Saint-Nicolas et boulevard Saint-Angelo.
ILE ROUSSE : Rue de la Caserne.

Gros et Détail

Vin rouge . .	0,25
Vin blanc . .	0,40
Vinaigre. . .	0,25

GRATUITEMENT Le T. R. Père Gérôme, ancien supérieur de l'ordre des clercs de St-Genix afin de vulgariser le secret du traitement exclusivement végétal usité dans son ordre, aujourd'hui disparu, vient de créer des dépôts dans chaque département.

Cette médication s'adresse à tous ceux qui souffrent et est d'un effet exclusivement puissant pour la prompte et radicale guérison des vices du sang, dartres, douleurs rhumatismales, asthme, convulsions, maux de tête, furoncles, tumeurs, anémie, pâles couleurs, maladies de la peau et maladies secrètes, ainsi que tous les maux internes provenant de l'appauvrissement du sang ou des mauvaises fonctions digestives.

Ecrire avec timbre pour la réponse à M. le Dépositaire départemental du Traitement du Père Gérôme, à Bastia, qui lera connaître, gratuitement, le secret de la médication.

En vente chez M. Marfisi,
Place Saint-Nicolas, 13.
Vin vieux en bouteilles Blanc et Rouge. — Vinaigre et Eau-de-Vie corse de Patrimonio.

65 ANNÉES DE SUCCÈS
HORS CONCOURS PARIS 1900
Alcool de Menthe de
RICQLÈS
SEUL VÉRITABLE ALCOOL DE MENTHE
MAUX DE CŒUR DE TÊTE D'ESTOMAC
INDIGESTIONS
SOUVERAIN contre la SYNCOPE et les DÉFAILLANCES
EXIGER le nom de RICQLÈS

Bijouterie-Horlogerie
DANESI fils
Boulevard Paoli, 30, Bastia

M. Danesi fils, ancien chef des fabriques d'horlogerie de Besançon, a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle qu'il se charge de toutes sortes de réparations de montres en tous genres, le prix défiant toute concurrence.

M. Danesi, faisant lui-même toutes réparations, est à même de lui donner un travail bien fait.

Grand entrepôt de Vins
CORSE, N'ALGÉRIE & D'ITALIE
ORESTE BIAGINI
5, Avenue Carnot, Bastia

Grand Prix à Bordeaux, 6 Médailles obtenus aux diverses Expositions

Vente en Gros et au Détail

LIVRAISON A DOMICILE

La Maison ORESTE BIAGINI offre ses vins vieux et nouveaux en bouteilles ou demi-queue à des conditions particulièrement avantageuses. Bien que les prix soient très réduits, elle garantit les vins qu'elle livre, pur jus de raisins frais, et engage les sceptiques à en faire l'essai. Des échantillons seront adressés franco sur demande.

Aperçu des prix

Vin d'Algérie, de Frontignan, de Corbières et du Roussillon, Rouge : 17 et 20 francs l'hectolitre ; Rosé et Blanc : 24 et 25 fr. l'hect.

Vins de Corse (spécialités de Vasovecchio, Aleria, Talloni, etc. : Rouge 25 et 27 francs l'hectolitre ; Rosé et Blanc 26 et 28 fr. l'hect.

Ces prix s'entendent nu, hors de barrière, par parties d'au moins 100 litres.

La Maison offre des vins fins en-dessus aux prix suivants :

Muscat de Frontignan vieux

Le fût de 16 litres, baril compris .	18.50
Le fût de 35 litres	36.75
Le fût de 45 litres	46.00
Le fût de 54	55.50
Le fût de 127	125.00

Vins de Malaga Espagne (noir doré)

Le baril de 16 litres, fût compris .	18.00
Le baril de 35 litres.	35.00
Le baril de 45 litres.	44.00
Le baril de 55 litres.	53.00
Le baril de 125 litres.	120.00

Quinquina Fenocnoet et vermouth de Turin

Le baril de 16 litres, fût compris .	17.50
Le baril de 35 litres.	35.00
Le baril de 45 litres	44.00
Le baril de 54 litres	53.00
Le baril de 127 litres.	110.00

Gentiane-Quina

Le baril de 16 litres, fût compris .	17.00
Le baril de 35 litres	33.00
Le baril de 45 litres	41.00
Le baril de 55 litres	50.00
Le baril de 128 litres.	114.00

Vins de Marsala (Italie) en fûts et en bouteilles. — Vins d'Asti, de Chianti et Barbera (Italie). — Vins de Bordeaux. — Vins vieux de Corse.

Grands vins de Champagne, etc., etc., à des prix très limités.

Demander partout
« UN MORELLI »
Grand Vin Apéritif
Grand Prix à l'Exposition Internationale (Bastia 1906)
Le plus Haute Récompense

Déménagements
pour tous les pays
Prix très réduits

Cadres de déménagements, garde-meubles pour entreposer le mou'lier. Commissionnaire et emballeur soignés. Agence Maritime, 7, route du Cap, Bastia.

Un avis ultérieur fera connaître la date des obsèques.

RÉPÉTITIONS Français, Langues étrangères et Sciences.
Préparation à divers examens, concours, brevets, baccalauréat.
Moitié au cas ; conditions avantageuses.
S'adresser au bureau du journal.

CHOCOLAT MENIER

PHOTOGRAPHIE POUR TOUS

J. MORETTI

CORTE (Corse)

Grande collection de cartes postales

illustrées du pays, 700 modèles

1.700.000 cartes postales en magasin

VENTE EN GROS ET AU DÉTAIL

Agrandissements inaltérables de toutes les dimensions, en noir et en couleurs.

MARBRERIE

Cheminées de tous styles ~~~ Marbres pour meubles

Entreprise de tous travaux d'Art et de Commerce en marbres, granits, porphyres, syénites et pierres de Corse et de toute provenance.

Exploitation de la pierre de Sisco (dite comboline), incomparable pour tombeaux et tous travaux pour bâtiments.

Dépot de dalles, marches, éviers en pierre de Brando, de carrières si puissantes de la Maison.

Seule Maison récompensée

aux Expositions mondiales de Paris 1855, 1867, 1878, 1900 et de Milan 1906

A BASTIA LA PLUS HAUTE RÉCOMPENSE

Grand diplôme d'honneur

JOSEPH LUCIANI

Bastia, Boulevard Paoli, 33, et Sisco-Marine (Cap-Corse)

Travaux d'arts dirigés par R. LUCIANI, élève de l'Ecole des Beaux-Arts de Carrare (Italie).

Dessins et Devis sur commande

PLATRE DE PARIS

Appareils fumivores,
Chassis pour cheminées en tôle et cuivre,
Ventilateurs,
Appareils inodores pour garde-robes

Adresser commandes soit à Bastia, soit à Sisco

PRIX TRÈS MODÉRÉS

Le Art de Gagner de l'Argent à la Bourse

25 ans de succès, a valu à l'Auteur les félicitations des Financiers les plus distingués. — Envoi Gratis. — GAILLARD, 5, rue Feydeau, Paris.

Demandez et offrez dans tous les Cafés **AMARO MATTEI**, *apéritif supérieur.*

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et la Farge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques, ciment. — Briques plates et rondes. — Carreaux. — Tomettes. — Tuyaux en poterie et en grès.

FERS A PLANCHER

Fers en barres: Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Ronces artificielles.

TUYAUX EN FONTE, EN GROS

Appareils Sanitaires

Charles CLÉMENT & Cie

Entrepôts aux Magasins Généraux à Montevard de Cardo, 1.

Ouvriers terrassiers et jour aliers

nationalités italienne et espagnole sont demandés.

Travail assuré bien payé. Avance du passage. S'adresser à M. L. Desbois, 80, rue de la République, Marseille.

Le Directeur-Gérant,
J.-B. OLLAGNIER.

Bastia, Imprimerie Ollagnier.

Installation à Gaz

Jean Cini, ex-ouvrier du Gaz
Bastia, 13, Boulevard Paoli, 13, Bastia

Vente de becs, verres et manchons

Appareils sur commande

Abonnement pour l'entretien de l'éclairage : — Travail soigné et garanti.

ANCIEN CABINET PRADIÈRE

PIERRE SABATÉ

Chirurgien-Dentiste du Lycée

SUCCESSEUR

DENTS & DENTIERS
(Systèmes perfectionnés)
OBTURATION
& EXTRACTIONS DES DENTS sans douleur

Bd Paoli, 18, au 1er
Maison Benedetti

M. P. SABATÉ a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle, d'avoir à sa suite un garçon assez ancien chirurgien-dentiste — qui n'est pas le fruit d'une annonce préalable et qui emploiera des matières minérales à la seule fin de la conservation de dents artificielles.

PÉTROLE HAHN

NIL MELIOR — NIL MELIOR

TRÉSOR DES CHEVEUX

Gros : F. VIBERT L^te CHIMIE
60, AVENUE DES PONTS - LYON

AUJOURD'HUI PARAIT

JOURNAL DE TRAVAUX FÉMININS

Donne à 1 f. et à 1 f. 50 de chaque numéro 8 pages de texte, 1 à 2 grandes planches d'un jeu de dessins piqués

Le Numéro : 25 centimes

ABONNEMENTS : France... 6 fr. ; Etranger... 8 fr.

Les abonnements partent du 1er et du 15 de chaque mois

EN VENTE CHEZ LES MARCHANDS DE JOURNAUX

Spécimen gratuit — demande

30, Rue Centrale, LYON

Cordonnerie Modèle

Bastia, 33, Boulevard Paoli, 33, Bastia

EUGÈNE PERICCHI, propriétaire

Automne-Hiver 1906-1907

Chaussures en tous genres
pour Dames, Hommes, Fillettes et Enfants
Grand choix de chaussures fourrées de tous modèles

Assortiment complet de pantoufles

Prix très réduits

Rayon spécial de chaussures de luxe en chevreau glacé, Box-calf et mégis fabriquées exclusivement pour la maison et qui seront vendues à des prix de bon marché inconnus jusqu'à ce jour.

M. Eugène PERICCHI a l'honneur de prier sa nombreuse clientèle et le public en général de s'assurer par une visite à son magasin du soigné de tous ses articles et de la modicité des prix établis.

La Maison se charge des réparations

MAISON DE CONFIANCE

BIJOUTERIE MATTEI

20, Boulevard Paoli

La BIJOUTERIE MATTEI a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle, qu'elle ne vend que des articles absolument garantis, or 18 karats et argent 1er titre. Tous les objets par elle mis en vente sont marqués au prix réduits et ont déjà subi une réduction sur les prix de vente.

La Bijouterie MATTEI pourra livrer aux prix les plus réduits, des articles de joaillerie, bijouterie, orfèvrerie, montres, chaînes, pendules, alliances, etc., etc. broches or et argent 1er titre

Un lavoir est de vendre à bon et bon marché.

Spécialité de stylets Vendetta-Corse Réduction de 10 pour cent [illegible]

GRANDE TEINTURERIE-BLANCHISSERIE

DE LA MÉDITERRANÉE

MAISON FONDÉE EN 1871 — MAISON FONDÉE EN 1871

H. Fraissinet & Cie

Société en Commandite par Actions - Capital: 500.000 Francs

Siège Social, Usines & Bureaux

MARSEILLE - Chemin de Saint-Jean-du-Désert - MARSEILLE

La Maison a l'honneur d'informer le Public Bastiais qu'elle vient de créer, à Bastia, un dépôt-succursale qui s'occupera de recevoir les effets confiés par les clients, de les expédier à l'usine et de les rendre franco à domicile, dans un délai de huit jours.

Notre Usine, qui occupe environ 200 personnes, placées sous notre surveillance, nous permet, par son installation toute moderne, d'exécuter les travaux les plus minutieux. L'importance qu'a prise notre Maison, n'est dûe qu'à la bonne et prompte exécution apportée dans les travaux qui nous sont confiés.

Nous faisons la teinture, le nettoyage et l'apprêt de tout ce qui concerne le vêtement et l'ameublement, par des procédés spéciaux qui nous sont exclusifs.

TEINTURES EN TOUTES TEINTES

Nettoyage de Vêtements pour Dames, Civils & Militaires

Aucun vêtement ne sera ni décousu ni déformé, et sera livré avec un fini irréprochable et à des prix défiant toute concurrence.

Des Catalogues illustrés sont à la disposition des Clients au Dépôt :

Chez M. SAUVEUR AYMO, Tissus

BASTIA — 17, Boulevard Paoli 17, — BASTIA

Aux tempéraments délicats offrez un

VIN DU CAP CORSE

à base de Quinquina

de la Maison L.-N. MATTEI, & Cie — BASTIA (Corse)

Apéritif Tonique Fortifiant

Ce vin que nous offrons avec confiance aux Consommateurs diffère complètement de tous ceux connus à ce jour; d'un goût agréable au palais, il est à la fois tonique et apéritif.

Pris avant les repas, il excite l'appétit, pris après il active et facilité la digestion.

Demandez dans tous les bons Etablissements un Vin du Cap Mattei

TRENTE-DEUXIEME ANNÉE — N. 80 — JEUDI 21 MARS 1907

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
J.-B. OLLAGNIER, Directeur

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

Un an 20 fr. — Six mois 10 fr. — Trois mois 5 fr.
Union postale, et autres pays le port en sus.

Les articles non signés d'auteurs et reçus aux Bureaux du Journal, Faits divers 1 fr. — Réclames (3e page) 0.75 — Divers, 0.50 — Judiciaires 0.25

Un ne répond pas des manuscrits déposés.

LE CALENDRIER

Fête d'Aujourd'hui : Saint Benoît.

Soleil : (heure nationale)

Lever 5 h. 37 m. — Coucher, 5 h. 45 s.

Premier quart., le 21 — Pleine Lune, le 29

Fête du Dimanche : N. D. des 7 Douleurs.

20 MARS

Non Coupable

I.

Linda Murri naquit le 12 septembre 1871 ; son frère Tullio, le 8 décembre 1874. Entre les deux enfants la sympathie fut complète. Linda était sérieuse et grave ; Tullio, espiègle et enthousiaste. Ils étudiaient, jouaient, se promenaient ensemble. La punition infligée à l'un faisait souffrir l'autre. Si la mère, très sévère, voulait corriger Linda, elle renvoyait Tullio. Si Tullio était battu, Linda s'interposait pour le protéger. La sœur peignait, lavait le frère. Chaque jour, à six heures du matin, Madame Murri éveillait les enfants, leur laissait prendre un bain froid, en toute saison. Après le bain et la gymnastique, Linda et Tullio travaillaient jusqu'au soir. A dix et sept ans, ils obtinrent l'autorisation de dîner avec leurs parents. Ce genre de vie dura jusqu'à l'époque où Tullio eut terminé ses études secondaires pour les continuer au lycée de la ville. Oh ! la séparation de ces petits êtres ! Pour Linda, Tullio était tout l'espoir. A dix-sept ans, elle ne voyait personne, ne fréquentait aucun théâtre, aucun concert. La mère veillait jalousement. Le père, absorbé par ses travaux, sa clientèle de médecin, souffrait de l'humeur de sa femme et laissait faire... Et Linda, essoufflée, pleurait le frère dont les absences du logis paternel devenaient plus fréquentes...

***

Ce fut en ce temps de désolation que, pour la première fois, surgit dans la vie de Linda l'homme qui prit une part décisive dans sa destinée de jeune fille et d'épouse : le docteur Carlo Secchi, alors médecin dans une petite commune de montagne voisine de Bologne. Il avait vingt-sept ans !

Ce jour-là, le docteur Murri avait invité son jeune confrère. Pour aller dans la salle à manger on passait par un corridor au bout duquel une porte restait toujours ouverte. Linda était auprès de cette porte lorsque, entendant venir son père et ne voulant pas qu'il la vît, l'enfant se cacha dans un coin obscur. Le docteur Secchi l'aperçevant, craintive et tremblante, s'arrêta et questionna.

— Pourquoi te caches tu ?

— Parce que papa, ce matin, m'a grondée, et parce que papa, aujourd hui, est fâché contre moi.

Alors, le docteur Secchi prit l'enfant et lui caressa la joue.

— Pauvre petite, n'ais jamais peur de ton papa !

Cette caresse, cette parole charmèrent délicieusement Linda. Elle avait huit ans. Dans l'impétuosité de sa reconnaissance, elle se dit que ce monsieur était bien bon...

Le docteur Secchi ne tarda pas à devenir l'hôte intime de la maison. Le docteur Murri, qui s'était pris d'affection pour ce jeune homme respectueux, correct et instruit, lui procura un poste d'assistant à l'hôpital de Rimini, puis à celui de Sant'Orsola, à Bologne. Madame Murri, d'ordinaire si méfiante, n'était pas la moins bienveillante. Tullio jouait avec le docteur Secchi. Linda faisait des lectures en français. Elle le tutoyait comme un ami plus âgé et très cher. Quand l'ami se rendit à Berlin pour le perfectionnement de ses études, Tullio et elle lui écrivirent de longues lettres naïves. A son retour, Linda n'osa plus le tutoyer. Les enfants ont d'inexplicables pudeurs ..

***

Lorsque le docteur Secchi se fiança à une jeune fille de Brisighella, Linda en fut tout heureuse. Et lorsque le docteur Secchi annonça que son mariage était rompu, Linda, en le voyant mélancolique, se demanda quelles pouvaient être les causes de cette rupture soudaine. Elle ne les sut jamais. Lui, continuait ses visites, exposait à la famille Murri ses projets d'avenir, affirmait son désir de parvenir à la notoriété, aux honneurs. Et Linda, — elle avait maintenant quinze ans, — écoutait le jeune homme doux et affectueux pour elle. Entendant son pas dans l'escalier, elle pâlissait de joie, chaque fois. Mais elle dissimulait ses sentiments. Quand il entrait, son premier regard était pour elle, de même que lorsqu'il sortait, son dernier sourire. Jamais ils n'échangèrent de paroles d'amour. Un soir, cependant, à Rimini, dans la nuit étoilée, l'enfant était restée seule sur la terrasse avec une gouvernante allemande. Une musique de Casino troublait seule le silence infini de l'heure. Le docteur arriva. Elle l'accueillit avec une joie craintive. La gouvernante, qui les avait quittés, ne revenait pas. Quelques minutes s'écoulèrent. Tous deux, embarrassés, écoutaient la musique du Casino très proche.

— Il vaut mieux que je m'en aille, murmura Secchi.

Linda lui tendit une main qui frémissait...

***

Madame Murri devina l'affection de Linda pour le docteur. Mais considérant le jeune homme comme très au-dessous de leur condition, et surtout, le sachant de dix-neuf ans plus âgé que sa fille, la mère ne s'épouvanta guère. Il fallut que des parents présentassent quelques observations pour que, Madame Murri, sans consulter Linda, écrivit à Secchi une lettre hautaine lui interdisant désormais l'accès de sa demeure. Linda, se le voyant plus revenir, eut le pressentiment d'un malheur. Sa tante fit l'aveu terrible.

— Tu sais ! Secchi ne vient pas, parce que ta maman lui a écrit de ne plus revenir. Un mariage entre vous est impossible. Il est trop âgé pour toi. Tu le regretterais plus tard !

Linda, habituée à la passivité, ne protesta point. Elle se contenta de pleurer toutes les larmes de ses beaux yeux qui avaient déjà tant pleuré. Et comme son chagrin faisait à son pauvre cœur un mal atroce, elle comprit combien elle aimait celui qu'elle ne reverrait peut-être plus. Où était-il ? Que faisait-il ? Que pensait-il ? Sa mère, furieuse de la voir dépérir, l'accablait de reproches acerbes. Son père, plus indulgent, voulut la distraire hors de Bologne, durant une bonne semaine passée dans la montagne, chez le grand-papa de quatre-vingt-deux ans ; puis, à l'époque du Carnaval, il confia sa fille à une amie, Madame Crovato, habitant Padoue. Ce fut là, en février 1890, que Linda Murri se trouva en présence du comte Francesco Bonmartini, son futur mari...

René Sangy.

N. B. Lire la suite les lundi et jeudi de chaque semaine.

NOUVEAUX IMPOTS

POUR LES CHEMINS VICINAUX

Le Président de la République française,

Sur le rapport du président du conseil, ministre de l'intérieur,

Vu la délibération du conseil général de la Corse en date du 7 octobre 1906 ;

Décrète :

Art. 1er. — Le département de la Corse est autorisé, conformément à la délibération susvisée du conseil général, à s'imposer extraordinairement, pendant quinze ans à partir de 1908, 85 centièmes de centime additionnels au principal des quatre contributions directes, pour en affecter le produit au service des intérêts et au remboursement à de l'emprunt de 62,121 fr. autorisé par l'article 1er ci-dessus.

Cette imposition sera recouvrée, indépendamment des centimes extraordinaires dont le maximum est fixé, chaque année, par la loi de finances, en vertu des lois des 10 août 1871 et 12 juillet 1896.

Fait à Paris, le 9 mars 1907.

MUSIQUE MILITAIRE

PLACE SAINT-NICOLAS

Programme du 21 Mars à 3 h.

Ex ase, s'égro,	Johan Wok.
Pedro et Pauvre, ouv.,	Sappé.
Valse enchantée, valse lente,	H. Berger.
Les Cloches de Corneville,	Planquette.
Mazurka,	Dumoux.

Le Sous Chef de musique, Tommasi.

Ce que disent les Journaux

La République Française

Sur le Rachat de l'Ouest :

« La commission — fût-ce à l'exemple du Sénat lui-même — comprend en effet qu'il n'est en ce moment de loi ou autre chose que du rachat ou du non-rachat d'un réseau, à position appréciée par les révolutionnaires à semblable celle mesure au Parlement n'aurait au besoin à l'écarter. Le rachat de l'Ouest n'est autre chose que le premier article de ce programme économique de M. Clémenceau dont M. Jaurès a dit : « Si vous faites cela, nous vous en voyons, car vous aurez compliqué toutes les besognes préliminaires auxquelles le collectivisme pourra se réaliser. » Premier capitulation devant le collectivisme suivie inévitablement de tout les autres. Voilà ce que c'est, à l'heure actuelle, que le rachat de l'Ouest. »

111 — Feuilleton du Petit Bastiais

LA MATELASSIÈRE

PAR

ODYSSE BAROT

TROISIÈME PARTIE

LA VICOMTESSE OLGA

Le lendemain, quand il aurait tout, quand un baiser lui aurait communiqué la nouvelle qui devait le rendre père, elle pourrait, sans crainte et sans honte, réunir dans ses bras sa fille naturelle et son enfant d'adoption.

— A demain ! murmura-t-elle en donnant à Pisquerelle un dernier et frémissant baiser.

. . . . . .

Brisée par tant d'émotions imprévues, Toline n'était guère en état de rendre compte à son mari de la démarche dont il l'avait chargée et qui avait subi, par son prestigieux caprice du hasard, une si étrange déviation. Elle éprouvait le besoin de se recueillir, de se concentrer avec elle-même, de songer à ce qu'elle devait confesser et à ce qu'elle devait taire. Elle ne se dissimulait point les cotés pénibles de la situation.

Pour rien au monde elle ne se fût résignée à n'embrasser qu'en cachette et furtivement la fille qu'un merveilleux concours de circonstances lui avait fait retrouver. Et cependant, il était bien sombre et peu conforme à sa délicatesse native de tromper par préférence M. de Beaujardin !

Comment concilier, sans duplicité, sans remords, sans qu'elle eût à rougir devant l'homme dont elle portait le nom, ses droits de mère avec ses devoirs d'épouse ? Certes, il y avait un moyen logique, de nature à ménager toutes les susceptibilités conjugales, toutes les convenances mondaines, et de sauvegarder la réputation de vertu à laquelle elle possédait. Le mariage des deux enfants n'imposait comme l'unique solution possible. Oui, donc se disait-elle, qu'un lien plus étroit l'attachât à cette fille qu'elle allait entourer de la plus maternelle tendresse ? Seul Michel serait dans le secret que son père ignorerait toujours.

Le coude, bâtons, y consentirait-il ? Ne laisserait-il échapper et connaître par les raisons sentimentales qu'elle tordrait d'invoquer avec toute l'éloquence dont elle était capable ?

Elle prétexta une indisposition subite pour se renfermer dans sa chambre et retarder ainsi de vingt-quatre heures la redoutable explication. La nuit lui permettrait conseil, lui donnerait force et courage pour mener à bien sa douce et difficile tâche.

Le lendemain, à l'issue du déjeuner, le comte lui dit tout à coup, d'un air séjué :

— A propos, chère amie !... Et votre visite d'hier ?... Avez-vous obtenu un résultat ?

— Un résultat ? balbutia en rougissant et avec une émotion mal contenue Mme de Beaujardin.

— Allons ! Je devine que vous n'avez pu faire entendre raison à cette fille ?

— Ce serait plutôt le contraire ! répondit-elle d'une voix grave.

— Quoi ! C'est elle qui vous aurait convaincue ? reprit-il en souriant.

— Peut-être... La raison est bien faible quand elle entre en lutte avec le cœur !

— Oh ! oh ! savez-vous, ma chère, que vous auriez fait un mauvais diplomate ?

— C'est bien possible...

— Vous voyez que vous avez-en fort de vous charger de cette mission...

— Je suis loin de le regretter, je vous jure !

— Vraiment ? vous vous êtes laissé séduire ? Mais c'est presque une trahison, chère amie !

— Appelez cela comme vous voudrez... Ce qui est sûr, c'est que cette enfant est un ange, et que je ne saurais trop désapprouver l'amour de votre fils...

La bonne humeur du comte fit place à une vive surprise ; son front se plissa :

— Voyons ! Voyons ! Ce n'est pas sérieusement que vous prenez contre moi le parti de Michel ?

— Pourquoi pas, si j'estime que cette jeune fille est digne de lui ? Si j'ai, d'ailleurs, l'espoir de vous ramener à mon sentiment ?

— Serait-elle donc de moins bonne extraction et de meilleure famille que nous ne l'avions supposé ? Que sont ses parents ?...

La comtesse parut troublée, hésitante, et garda quelques instants le silence.

— Qu'étaient-ils, du moins, puisque Michel nous a parlé d'une orpheline ? reprit-il.

Toline fit un effort sur elle-même et s'armant de fermeté, dit d'une voix tremblante la situation réelle de Pisquerelle... Son mari l'interrompit par un geste d'impatience et un haussement d'épaules :

— Une bâtarde ! s'écria-t-il d'un accent où la colère le disputait au dédain. Vous voulez que l'héritier des Beaujardin épouse une aventurière sans foi ni loi ! C'est inouï !

— Il est parfois d'un hâtards dans les veines desquels coule un sang plus ou moins illustre !

— Ce n'est pas le cas, j'imagine ; et d'ailleurs...

Elle lui coupa la parole :

— On en savez-vous ?... J'ai de graves motifs de croire précisément qu'elle n'est point de naissance vulgaire...

— C'est une impression, une hypothèse...

— Mieux que cela ! C'est une certitude. En dépit des irrégularités dont fut entachée son berceau, elle est noble par son origine, comme elle est noble par le cœur, par l'intelligence, par ses qualités morales, par la pureté sans tache de sa vie ! Il n'est pas au monde de plus admirable enfant, de plus digne d'être aimée par un homme loyal comme Michel ! Je sors de chez elle enthousiasmée, ravie, conquise !

Quelle étalage ! s'écria avec une glaciale ironie l'ancien ministre pénitentiaire... Elle vous a donc ensorcelée ?

— Quand vous la connaîtrez, mon ami, quand vous l'aurez vue cinq minutes...

— J'entends bien ne la voir ni la connaître jamais...

Puis d'un ton sec :

— Restons-en là, je vous prie. Vous me désobligeriez d'insister. Je reviendrai mon fils le jour où, profitant des expédients que lui donne le Code, il n'imposerait, malgré moi, une belle-fille née au coin d'une borne ; et je ne vous pardonnerais pas, à vous, de l'encourager dans sa folie !

Et, se levant brusquement, il fit un pas vers la porte.

Mais la comtesse ne se désarmait pas vaincue. Elle comprit qu'il n'était plus temps de larguiverser ; qu'il fallait recourir aux grands moyens, aux arguments décisifs, et qu'elle n'avait plus le droit de reculer devant un pénible aveu.

— Ecoutez-moi ! reprit-elle avec énergie.

(*A suivre.*)

Le Rappel

A propos de l'abordage du torpilleur 263

« Faites-nous ce qu'on fait beaucoup aujourd'hui, devient à Bastia d'accuser uniquement la fatalité ? » K. Pallières aurait pu rester à Tunis, il aurait eu encore les honneurs du mariage à servir. Pendant que le traître président regagnait Paris, on lui faisait ovation par un « entr'acte ». Deux hommes tués et un blessé. La comparaison avec l'immense et si récent catastrophe de Fabien s'entend pas la nouvelle de cet accident d'hier moins tragique, au contraire ; il y a quelque chose d'angoissant dans cette persistance du malheur à frapper les mêmes gens.

L'Autorité

A propos de l'abstention du gouvernement aux fêtes religieuses des victimes de l'« Iéna »

« Pourquoi n'était-il pas présent le chef du gouvernement qui avait ordonné les funérailles religieuses ? Pourquoi n'était-il pas exhibé à toute la ville, immobilisée et tête représentée, des Chambres ? La vérité, ils étaient encore tous ensemble dans l'église de Pont-sur-Seine, pour suivre le corps de Casimir-Périer. Un devoir sacré, et qui avait, en outre, à cacher, si rien tant d'autres, capté dans un lieu d'un prêtre appelé en hâte. N'avez-vous pas vu Loubet, armé du goupillon, figurer un grand signe de croix sur le cercueil de son prédécesseur ? Pourquoi refuser aux pauvres, aux petits, ce qu'ils avaient accordé aux riches. »

L'Echo de Paris

M. Pallières et M. Clémenceau doivent être joliment contents et joliment fiers ; ils ont trouvé le moyen de donner à des fonctionnaires antiboulangistes le sens d'une manifestation antiboulangiste pour franc-maçons de chef-lieu de canton ! Vous vous figurez peut-être qu'en allant à Toulon le gouvernement n'avait qu'une pensée : pleurer avec la France ? Qu'un souci : s'incliner devant des héros ? Ah ! que non pas ! Ces messieurs en sont autrement maîtres d'eux, autrement avisés, sûrement forts ! Ils n'ont eu qu'un souci, en effet, qu'une pensée, et, dans la ville en deuil et devant les drapeaux cravatés de crêpe, au milieu de la foule recueillie et douloureuse, leur seule préoccupation était de savoir comment ils pourraient « en dail er » au moment de la cérémonie religieuse.

Le Siècle

Sur les incidents de Nantes :

« Sans doute, le droit de faire grève comporte celui de conseiller la grève et on ne saurait poursuivre des orateurs qui exaltent à des actes hostiles. Mais le droit de conseiller la grève implique-t-il celui de conseiller, comme par exemple à Nantes, aux gendarmes, de désobéir en armes dans la rue ? Le droit de conseiller la grève implique-t-il celui de recommander le sabotage qui est le destruction des propriétés privées ? Si demain, à Nantes, les grévistes sont en armes et tuent des gendarmes, ceux qui ont conseillé la sortie en armes seront-ils considérés comme complices ? Si on le croyait, à Paris, les ouvriers boulangers « l'ont grève et brûlent tout chez leurs patrons, ceux qui ont conseillé ces beaux exploits sont-ils considérés comme complices ? »

Au Lycée

La Fête de la Mi-Carême

De temps en temps, nos potaches ont le bonheur de voir leur vieille « bobe » en fête. Le sévère bahut d'autrefois nous semble changé en hospitalier et bienveillant séjour.

Ai-je, jeudi dernier, une fête des plus gaies réunissait, au Lycée, sévère, professeurs et parents : c'était un bal d'enfants, paré et costumé ! Rien de plus simple, mais en même temps de plus touchant ! On ne pourrait décemment trouver mieux pour charmer et l'esprit des enfants et l'orgueil des parents.

Jetons, d'ailleurs un regard sur le programme pour nous en convaincre :

1. Défilé et évolution du cortège. — Le cortège était un des plus beaux et des plus gais. Les couleurs les mieux choisies, les plus vives et brillantes. Les figures les plus diverses se mêlaient : comtes, clowns, princes, paysans, troubadours, etc., émaillaient les minois féminins les plus gracieux.

Nous regrettons de ne pouvoir donner la liste complète des masques. Nous avons reconnu, cependant, dans le cortège :

Mlle Ogliastro, la reine et M. Agostini, le roi : Mesdemoiselles Grégori, Thiers Jeanne, Ville Yvonne, Ville Nattie, Soleil Angèle, Grassi, Boyer, Casabianca, Thiers Marguerite, Ricomini, Bouchascott, Leschi, Moulin, Mastreani, Teillet, Bacchi, Martelli, Franceschi, etc...

MM. Ville Marcel, Daudibert, Falzi Vincent, Chiappe Xavier, Petri-Gaudon Georges, Franceschi Paul, de Petri Georges, de Franceschi René, Tortora Joseph, Atrola Louis, Passalacqua, Guasco Philippe, Atrola Hans, Gasseo Louis, Pariet, Nerveu Frédéric, Nicolai Gustave, Pietri Joseph, Talesa Vincent, Romani Joseph, Ogliastro, Gianbelli, Agostini François, Mariani Joseph, Mazzarocci, Manili Pierre, Simonpietri, etc.

2. Hommage au Roi et à la Reine ! — Je veux assurer que le Roi et la Reine étaient le plus charmants prince de la terre ; ils n'avaient vraiment rien à redouter en fait de complications politiques. L'hommage rendu fut donc des plus sincères !

3. Rondes enfantines. — Tous exécutés le plus... gentiment du monde.

4. Cotillon enfantin. — Ce fut certes le clou de la fête. Danseuses et danseurs firent de leur mieux ; nos éloges sont dûs aux couturières (Mlles Sébastien, Bernard, Serra, Kindgheld, Boyer, Couvert, Loschi, Casanova, etc.), et aux conducteurs (MM. Dominici, Costa, Mannoni Jean, Loschi, Pariet-Gousco Jean, Bark, Tadiel, Pirue, etc.).

On n'a voulu assurer totalité, que ce qui intéressa le plus nos heureux danseurs, en furent les jouets-surprises et le goûter final. Je crois que c'est très vrai.

CALVI

Nous apprenons avec un vif plaisir que M. Luciani Théodore, gradué en droit, commis de 1re classe des affaires indigènes du Gabon, actuellement en congé à Calvi sa ville natale, vient d'être nommé administrateur stagiaire de 2e classe colonie.

Ce bel avancement n'étonnera point ceux qui ont l'avantage de connaître de près M. Luciani.

Fonctionnaire d'élite, intelligent, actif, d'une exquise urbanité, il s'est vite imposé à l'attention de ses chefs et notamment de son Gouverneur qui tout dernièrement lui décernait un témoignage officiel de satisfaction et l'élevait à la 1re classe de son grade pour les intéressants renseignements d'ordre politique, économique et topographique qu'il a fournis dans un long rapport à la suite de la mission qui lui avait été confiée de reconnaître les régions inexplorées du Haut-Como.

M. Luciani fit comme partie de la mission délicate et périlleuse confiée au colonel Weber, et à sa rentrée à Libreville, après trois mois de marches fatigantes les médecins lui ont prescrit d'aller se retremper au sein de sa famille. C'est là qu'il a reçu la récompense due à son seul mérite.

Nous adressons nos plus chaleureuses félicitations au nouvel administrateur et faisons des vœux pour que le climat de l'Afrique occidentale lui permette d'arriver rapidement à l'apogée de la brillante carrière qui lui est réservée.

X...

COUR D'ASSISES

Présidence de M. GAVINI, *conseiller*

Audience du 20 mars 1907

Le Drame d'Olmeto

Le 9 septembre dernier une vive fusillade se produisait à Olmeto. Elle causait la mort de Pianelli Laurent et celle du gendarme Piango. De plus, les nommés Pianelli Pierre, Istria Joseph et Pianelli Evariste étaient grièvement blessés.

L'accusation reproche tous ces crimes aux nommés Pianelli Dominique-Antoine propriétaire, âgé de 29 ans, et Pianelli Antoine Claude, propriétaire, âgé de 50 ans. Le premier de ces deux accusés est seul retenu pour le meurtre du gendarme Piango.

Un seul des deux accusés se présente devant le jury. Quant à Pianelli Claude-Antoine qui fut lui-même blessé au cours des événements du 9 septembre, il est dans l'impossibilité de quitter Olmeto et de se présenter devant ses juges.

Les faits de la cause sont exposés comme suit dans l'acte d'accusation.

Acte d'accusation

Au mois de mars 1903, à Olmeto, Pianelli Laurent avait blessé d'un coup de pistolet Pianelli Dominique-Antoine. Au mois d'août suivant, sur l'intervention d'amis communs, le blessé avait consenti à une réconciliation. Le 9 septembre 1903, vers 10 heures du soir, Dominique-Antoine se promenait sur la route qui traverse le village avec Pianelli Antoine-Claude et remarquait à celui-ci son mécontentement de ne voir les parents de Pianelli Laurent paraître à aucune réconciliation.

Pianelli Antoine Claude, de son côté, nourrissait des sentiments de profonde haine à l'encontre de Pianelli Pierre dit « Picchetto, » ami de Laurent, et qui pouvait pour être l'auteur de sa mort. A un moment donné il aurait averti que Laurent et Pierre se trouvaient à quelque distance sur la route, non loin de la maison de Dominique Antoine. Ils sortirent aussitôt de leurs remises et continuèrent à marcher en tenant leurs armes à la main dissimulées sous la veste, derrière le dos. Ils arrivèrent ainsi à la hauteur d'un groupe composé de Pianelli Laurent, Pianelli Pierre, Pianelli Pierre-Evariste et Istria Joseph. Pianelli Dominique-Antoine fit feu sur Laurent Pianelli et Pianelli Antoine-Claude sur Pianelli Pierre. Un nombre considérable de coups de feu furent échangés entre les agresseurs et le groupe attaqué, Pianelli Laurent n'ayant dans droit une blessure à laquelle il succomba quatre jours après.

Pianelli Pierre avait le bras gauche traversé à hauteur du coude par une balle et, en outre, sa veste était trouée par trois autres projectiles, Istria Joseph était atteint à la fesse gauche par une balle qui a produit une simple ecchymose. Du côté des agresseurs, Antoine Claude était grièvement blessé à la cuisse gauche et Dominique Antoine était touché par une balle qui, après avoir traversé la veste et le gilet, se trouvait arrêté par trois pièces de billon contenues dans le poche du gilet. Le projectile a occasionné une légère ecchymose.

Pianelli Dominique-Antoine reconnaît avoir déchargé sur Pianelli Laurent et son groupe, les cinq coups de son revolver. Antoine Claude soutient qu'il n'a pas tiré, mais il a été formellement démenti par les trois témoins de la scène, ainsi que par son état accusé. Au reste, les constatations matérielles établissent également sa culpabilité. Pianelli Dominique-Antoine reconduisait Antoine-Claude blessé chez son père. Pianelli Joseph, dans la maison Casile, s'arrêta lui-même quelques instants dans cette maison chez Petit Joseph. Antoine, envoya Petit Xavier chercher à son domicile son fusil Lefaucheux et sa cartouchière, puis il sortit.

En traversant le vestibule de la maison remplie de monde, Pianelli Dominique-Antoine fut reconnu par les gendarmes qui se lancèrent à sa poursuite. Sur le point d'être pris, il déchargea sur eux les deux canons de son fusil. Le gendarme Friard Gent, atteint au ventre, tomba mortellement blessé et expirait le lendemain. Les camarades de Friard Gent continuèrent la poursuite et ne tardèrent pas à rejoindre le criminel et à s'en rendre maîtres. Pianelli Dominique Antoine soutient qu'il n'a pas tiré sur les gendarmes, qu'il croyait être poursuivi par ses ennemis faisant feu sur lui et qu'il a tiré après avoir été atteint par un projectile à l'abdomen. Cette allégation, démentie par les gendarmes, est entièrement inexacte.

Incident

Après la lecture de l'acte d'accusation, Me H. de Monieres junior demandent acte à la Cour de ce que l'accusé Claude-Antoine Pianelli ne comparaît pas devant ses juges et qu'aucune ordonnance de disjonction n'a été prise avant l'ouverture des débats.

La défense conclut en outre au renvoi de l'affaire à une prochaine session.

M. Mandini, substitut du Procureur général, qui occupe le siège du ministère public, s'oppose au renvoi de l'affaire. Un certificat médical régulier démontre que Claude Antoine Pianelli est dans l'impossibilité de se rendre devant la Cour d'assises.

La Cour, après une courte délibération, rend un arrêt de disjonction, et décide qu'il sera passé outre aux débats.

Interrogatoire

L'accusé Pianelli se défend longuement et avec énergie. Il rentrait tranquillement avec Claude Pianelli lorsqu'ils furent agressés par le groupe de leurs adversaires, qui trahissaient la paix conclue. Ils se sont défendus et puis se sont enfuis pour se préserver. Le gendarmerie se mit à leur poursuite, en faisant feu sur eux. Croyant que c'étaient ses ennemis qui marchaient derrière lui, l'accusé a fait feu pour se défendre.

L'audience est renvoyée en continuation à demain.

THEATRE MUNICIPAL

Une représentation au bénéfice de l'Hôpital Civil et du Bureau de Bienfaisance sera donnée au Théâtre Municipal de Bastia le jeudi 21 mars courant.

BAL MASQUÉ

Opéra en 4 actes de Verdi

Prix des places : 1res Loges et Baignoires, 2.50. — 2e Loges, 1.50. — Parterre, 1. — Amphithéâtre 0,75 c

Pour la location, s'adresser à l'Economat de l'Hôpital Civil les mercredi 20 et jeudi 21 de 9 à 11 heures du matin et de 2 à 5 heures du soir.

N. B. — Les personnes qui ne pourraient assister à la représentation sont priées d'adresser leurs offrandes soit à M. Rainelli, administrateur de service, soit à M. le docteur Zecarelli, ordonnateur de l'Hôpital Civil, soit à M. Strelli, ordonnateur du bureau de Bienfaisance ou à M. Raffalli, Econome de l'Hôpital Civil.

Les entrées de faveur sont supprimées.

Petite Gazette

Variations Atmosphériques du 20 mars

Thermomètre : 7 heures du matin + 12 ; à midi + 15 ; à 6 heures du soir + 12,8. Maxima + 16,7 Minima + 7.

Baromètre : Thermomètre du matin 772 mm ; à midi, 772 ; à 6 heures du soir 770 mm.

Vent — Dans la matinée, calme.

Dans l'après-midi, id.

Etat du ciel : quelques nuages.

Pluviomètre, à 7 h. du matin : 0 mm.

⁂

Ecole d'infanterie

Ont été admis à l'école militaire d'infanterie, à la suite du concours de 1907 MM. Franceschi, sergent au 74e ; Galimi sergent au 141e ; Otaviani, sergent au 163e ; Tristani, sergent au 66e.

⁂

Nécrologie

M. Louis Trouvé vient de s'éteindre dans sa soixante dix-huitième année. Depuis longtemps il avait commencé à baisser pendant la vue ; en bon chrétien, il supportait ce malheur avec une édifiante résignation, et ne manquait jamais, accompagné de l'un de ses petits-enfants, d'assister aux cérémonies religieuses. On admirait la constance de ce vieillard qui, malgré son infirmité, se rendait si régulièrement dans la maison de son Dieu. Sa mort a été douce, il s'y était préparé depuis longtemps et il a montré toute sa famille éplorée comment s'en vont ceux qui emportent dans une vie meilleure.

Les obsèques ont eu lieu à l'église Saint-Jean au milieu d'un nombreux concours d'amis. Le deuil était conduit par M. le bijoutier Trouvé, ses enfants et d'autres parents.

Nous adressons à Mme veuve Trouvé, à MM. Trouvé frères et à leur famille toutes nos condoléances.

⁂

Erratum

Dans la liste des sociétés qui assistaient en corps aux obsèques du regretté Jacques de Ronsvits, nous avons omis de mentionner celle des anciens sous-officiers, qui était précédée de son drapeau cravaté de deuil.

⁂

Au Port

Vap. « Cyrnos, » cap. Merlin, de Livourne, diverses.

— Vap. « Prince Charles de Belgique, cap. Beckmann, de Livourne, diverses.

— Vap. « Golo, » cap. Balitar, de Marseille, 97 passagers, div.

Etat-Civil

NAISSANCES

Morachini Roger-Nonce-Joseph. — Rinieri Eugénie-Joséphine-Laure. — Vicens Joseph. — Maltedo Roch Antoine-François.

DÉCÈS

Faggioli Jeanne, 2 ans.

Pentola Charles, célibataire, 57 ans.

Fidesi Française, 3 mois.

Nos Dépêches DU JOUR

BOURSE DE PARIS

	19 mars	20 mars
Rente du 3 0/0 perpétuelle	94,75	95 00
— 3 p. 0/0 amortie	95,50	95 85

Sans réponse.

NOS REPRÉSENTANTS

Paris, 20 mars.

M. Santelli, député de Calvi, a quitté Paris aujourd'hui, pour se rendre en Corse, où il compte passer les fêtes de Pâques.

M. Santelli s'arrêtera quelques jours à Marseille et à Nice.

Ponts et Chaussées

Paris, 20 mars.

M. Prosperi, conducteur des ponts et chaussées de 2e classe, attaché au service ordinaire de la Corse et chargé de l'administration de la subdivision de Portovecchio, est appelé aux mêmes fonctions à la subdivision de Vivario, par permutation avec M. Lavichi.

Immense Succès de " PARIS-NEW-YORK "

Les Américains, les Italiens, les Anglais, les Allemands demandent le droit de traduction et de représentation de la pièce.

Paris, 20 mars.

Chaque représentation de « Paris-New-York » constitue un nouveau triomphe pour les auteurs de la délicieuse pièce.

L'article suivant de « L'Echo de Paris » le prouve abondamment. Le grand journal parisien s'exprime ainsi :

« Il y a trois jours à peine que « Paris-New York » a été offert aux Parisiens, et déjà de partout on demande la délicieuse comédie de MM. Francis de Croisset et Emmanuel Arène.

» Sir Charles Wyndham, le grand comédien anglais, a franchi le détroit pour voir la pièce. Il y a pris un si vif plaisir qu'il a voulu la revoir et il est actuellement en pourparlers avec les auteurs pour acquérir le droit de traduction et de représentation.

» L'impresario américain Frohman avait envoyé à Paris pour la circonstance Miss O.borne, la célèbre artiste des Etats-Unis ; il va acheter la pièce que l'on demande d'autre part aux auteurs pour l'Allemagne et l'Italie.

» On le voit, en même temps qu'il triomphera ici, « Paris-New-York » va faire le tour du monde. »

Les obsèques nationales de M. et Mme BERTHELOT

Paris, 20 mars.

La date des obsèques nationales de M. et Mme Berthelot est fixée à lundi matin.

Ces obsèques seront grandioses.

Les Morts du Jour

Le comte Lamsdorf

Paris, 20 mars.

On annonce la mort du comte Lamsdorf, ambassadeur de Russie à Paris, actuellement en villégiature à San-Remo, où il est décédé hier soir.

DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais*

00160

Le Régime douanier *de la Corse*

Paris, 20 mars.

Le « Journal Officiel » de ce jour promulgue la loi relative au nouveau régime douanier de la Corse.

Nouvelles Militaires

Infanterie

Paris, 20 mars.

Sont nommés sous lieutenants et affectés au 163e rég. d'infanterie, les élèves de l'Ecole de Saint-Maixent, qui ont satisfait aux examens de sortie.

M. Prelier, qui a obtenu le n° 32 ;
M. Terriers, — n° 48.

DUEL

entre MM.

EMMANUEL ARÈNE et Adolphe Brisson

Paris, 20 mars.

A la suite de la chronique théâtrale parue dans le « Temps », sous la signature de M. Adolphe Brisson, M. Emmanuel Arène adressa une lettre au critique dramatique, que celui-ci a jugée offensante.

Un échange de témoins a eu lieu, et une rencontre à l'épée a été décidée.

Elle s'est produite ce matin. A la quatrième reprise, M. Brisson reçut une légère éraflure à l'avant-bras droit.

Le combat put néanmoins être continué. A la sixième reprise, M. Emmanuel Arène a été atteint à la région dorsale de l'avant-bras droit.

Cette blessure a mis fin au combat.

Médaille militaire

Paris, 20 mars.

Le « Journal Officiel » publie un décret du Président de la République décernant la Médaille militaire aux matelots ci-après :

Rossi, chauffeur breveté à bord du « Iéna, » pour sa courageuse conduite au moment de l'explosion du 12 mars ;

Le Bihan, chauffeur breveté, à bord du torpilleur 263, de la 2e flottille de la Méditerranée, pour blessure grave reçue lors de l'abordage entre le contre-torpilleur « Epée » et le torpilleur 263.

LA Catastrophe du « Iéna »

Les obsèques du chauffeur Scala à Marseille

Marseille, 20 mars.

Marseille a fait aujourd'hui des obsèques imposantes et solennelles au chauffeur Scala, une des victimes de la catastrophe du « Iéna ».

Toutes les autorités assistaient à la cérémonie mortuaire.

M. Chanel, maire de Marseille, et le second-maître mécanicien Gros, qui avait accompagné le corps à Marseille, conduisaient le deuil.

Après la cérémonie religieuse, le cortège funèbre, précédé par diverses délégations et drapeaux en tête, s'est dirigé vers le cimetière Saint-Pierre.

Sur la tombe, M. Chanot a retracé la vie du jeune Scala, et a affirmé que la municipalité saurait faire son devoir.

Le second maître Gros a adressé ensuite un dernier adieu à son infortuné camarade.

Le cercueil de Scala a été déposé, à côté de celui de Sich ista au dépositoire, en attendant l'érection du nouveau monument en l'honneur des victimes du devoir.

LE PARLEMENT

Chambre des Députés

Présidence de M. BRISSON

La séance est ouverte à 2 heures.

L'un des secrétaires donne lecture du procès-verbal de la dernière séance, qui est adopté.

LA CATASTROPHE du *Iéna*

Interpellation Gayraud

Au début de la séance, M. l'abbé Gayraud, député du Finistère, dépose le projet de résolution suivant :

« La Chambre invite le Gouvernement à donner des instructions, afin que la liberté de conscience et du culte soit respectée dans les hôpitaux de la Marine, particulièrement lorsque des catastrophes imprévues y amèneront de nombreux blessés. »

Le gouvernement accepte la discussion immédiate de ce projet de résolution, que son auteur n'a pas voulu consentir à joindre à l'interpellation de l'amiral Bienaimé et de M. Michel, député radical-socialiste des Bouches-du-Rhône, sur la catastrophe du « Iéna. »

M. l'abbé Gayraud

développe son projet de résolution. Il réclame le respect des droits de la conscience des matelots catholiques. Ceux-ci doivent avoir la possibilité, lorsqu'ils sont couchés sur des lits d'hôpital, de recevoir les sacrements.

L'orateur se plaint de l'attitude du directeur du service de santé maritime à Toulon, qui a systématiquement refusé l'autorisation aux prêtres catholiques de s'approcher des blessés de la catastrophe du *Iéna*.

Il est nécessaire que les matelots croyants puissent recevoir les consolations que réclame, à leur dernière heure, leur conscience chrétienne.

M. Thomson

ministre de la marine, répond que les ministres des différents cultes ne doivent approcher des blessés ou des malades, que lorsque ceux-ci en font spontanément la demande. On ne saurait les y contraindre, ni même la leur suggérer.

Tous les blessés de la catastrophe du *Iéna*, qui réclamèrent l'assistance d'un prêtre, furent aussitôt satisfaits.

En raison des circonstances particulièrement douloureuses qui avaient causé les blessures des braves matelots du *Iéna*, toutes les atténuations possibles aux règlements relatifs aux secours religieux furent consenties.

M. Lasies

député bonapartiste du Gers, fait entendre une véhémente protestation contre les circulaires ministérielles réglant la matière. Pourquoi ne pas permettre aux ministres des différents cultes de s'approcher du lit des moribonds pour leur rappeler leur devoir de chrétiens, pour leur administrer les sacrements qu'ils n'ont plus la force de réclamer, mais que certainement ils seront heureux de recevoir, agir autrement, c'est attenter aux droits sacrés de la conscience.

M. Savary de Beauregard

député catholique des Deux-Sèvres, soutient la même thèse de M. Lasies. Les marins catholiques ont droit aux secours de la religion, il faut les mettre dans la possibilité d'accomplir cette obligation de conscience. Il faut aussi permettre au prêtre de remplir sa mission, il ne faut pas entraver l'exercice de ses droits les plus sacrés, de ses devoirs les plus impérieux.

M. Thomson

affirme que la liberté de conscience de tous les blessés fut respectée, et scrupuleusement respectée.

M. Lefas

député progressiste de l'Ille-et-Vilaine, soutient la motion Gayraud. Une circulaire ministérielle sur la matière s'impose.

M. le marquis de Rosanbo

député conservateur des Côtes-du-Nord, s'élève avec fougue contre les procédés de l'administration, qui ne cesse de multiplier les vexations contre les catholiques, auxquels elle refuse même les dernières consolations, en empêchant les représentants de Dieu d'approcher des moribonds.

Ce discours est fréquemment interrompu par les murmures de la gauche.

Le Vote

La discussion générale close, le Président met aux voix le projet de résolution de M. l'abbé Gayraud, combattu par le gouvernement.

Le scrutin donne les résultats suivants :

Nombre de votants	532
Majorité absolue	267
Pour l'adoption	154
Contre	378

Par 244 voix contre 154, la Chambre a repoussé la proposition de M. l'abbé Gayraud.

Les Papiers de la Nonciature

Motion Jaurès

M. Jaurès, député socialiste du Tarn, dépose une motion tendant à la nomination d'une commission parlementaire chargée d'étudier la portée politique des papiers saisis au domicile de Mgr Montagnini.

M. de Castelnau

député libéral de l'Aveyron, combat vigoureusement la motion Jaurès.

En acceptant de nommer la commission réclamée, la Chambre commettait un véritable attentat contre la liberté des citoyens, qui seraient livrés à la merci du gouvernement.

La correspondance privée doit être respectée, et il n'appartient qu'au pouvoir judiciaire d'en prendre connaissance lorsque, pour des motifs graves, elle a cru devoir la saisir.

M. Denys Cochin

député conservateur du 8e arrondissement, rappelle l'émotion causée par la violation des archives de l'ancienne nonciature.

La diplomatie européenne s'est justement émue de la saisie des papiers confiés à Mgr Montagnini ; elle a protesté contre des procédés choquant tous les usages, toutes les traditions diplomatiques.

L'orateur termine son discours en disant que pour servir ses intérêts, il ne faut pas que le gouvernement compète sur la défaillance de la conscience ou sur le désir des moribonds pour leur rappeler leur devoir civil.

M. Stephen Pichon

ministre des Affaires étrangères, affirme que la prétendue émotion de la diplomatie européenne est une invention des journaux réactionnaires.

Cette émotion n'a été justifiée par aucune raison. Les papiers diplomatiques saisis à la nonciature furent, en effet, remis à l'ambassade d'Autriche.

Le Gouvernement ne pouvait pas rester désarmé contre les agissements de Mgr Montagnini qui était à ses yeux un simple particulier, dont la mission n'avait plus aucune raison d'être.

M. Ribot

député progressiste du Pas-de-Calais, répond au ministre des Affaires étrangères.

« Le Saint-Siège, dit-il, est reconnu, comme puissance, par de nombreux états étrangers.

» Les députés ne feront pas une bonne besogne en ordonnant la publication des papiers saisis à l'ancienne nonciature. Cette inconvenance diplomatique ne saurait que nous attirer des désagréments et des humiliations. »

M. Clémenceau

président du Conseil, dit :

« Mgr Montagnini était mêlé à toutes les manœuvres électorales. *Nous ne pouvions pas tolérer ses agissements contre la France.*

» Le gouvernement prend l'entière responsabilité de l'expulsion du prélat et de la publication des papiers saisis à son domicile. »

Le Vote

Le président met aux voix la motion Jaurès ainsi conçue :

La Chambre décide de nommer une commission de 22 membres pour examiner la portée politique des documents saisis à l'ancienne nonciature.

Le scrutin donne comme résultats :

Nombre de votants	534
Majorité absolue	268
Pour l'adoption	370
Contre	164

La motion Jaurès est adoptée par 206 voix de majorité.

Séance demain.

SÉNAT

Présidence de M. ANTONIN DUBOST

La séance est ouverte à 3 heures.

L'un des secrétaires donne lecture du procès-verbal de la dernière séance, qui est adopté.

A la mémoire de M. Berthelot

Motion Jean Dupuy

Au début de la séance, M. Jean Dupuy, sénateur radical des Hautes-Pyrénées, dépose une motion tendant à placer une plaque commémorative sur le pupitre occupé par M. Berthelot, dans la salle des séances.

Cette motion est accueillie par les applaudissements unanimes du Sénat.

Les surtaxes sur l'alcool

L'ordre du jour appelle la discussion de quatre projets de loi d'intérêt local, adoptés par la Chambre, et autorisant la prorogation d'une surtaxe sur l'alcool aux octrois de Rambouillet (Seine-et-Oise) et de Meaux (Seine-et-Marne), ainsi que la perception de la dite surtaxe aux octrois de Meaux (Seine-et-Marne), Mathas (Charente-Inférieure) et Saint-Maixent (Deux-Sèvres).

Ces divers projets, dont M. Benefille est le rapporteur, sont adoptés.

La devise de la tranche des monnaies

Interpellation Dominique Delahaye

L'ordre du jour appelle en une la discussion de l'interpellation de M. Dominique Delahaye, au sujet de la suppression sur la tranche des monnaies de la devise « Dieu protège la France. »

M. Dominique Delahaye

sénateur conservateur de Maine-et-Loire, développe son interpellation.

Pour supprimer la devise « Dieu protège la France » un simple décret présidentiel n'était pas suffisant, une loi était indispensable.

Après avoir montré combien pareille mesure était vexatoire, M. Delahaye accuse le gouvernement d'avoir cédé aux injonctions de la franc-maçonnerie.

M. Caillaux

ministre des Finances, maintient les droits du gouvernement de ne pas maintenir la devise religieuse sur les pièces de 20 francs. L'intervention législative n'était nullement utile.

Ordre du Jour

L'ordre du jour pur et simple est le seul accepté par le gouvernement. Mis aux voix, il donne les résultats suivants :

Nombre de votants	335
Majorité absolue	168
Pour l'adoption	201
Contre	34

Par 167 voix de majorité, le Sénat accorde sa confiance au gouvernement.

LA CATASTROPHE du *Iéna*

La Commission d'enquête

M. Monis, sénateur radical socialiste de la Gironde, développe une motion tendant à la nomination d'une commission d'enquête sur les causes de la catastrophe du « Iéna »

M. Thomson

ministre de la marine, ne s'oppose pas à la nomination d'une commission d'enquête.

Mise aux voix la motion Monis est adoptée à une forte majorité.

Séance demain.

AVIS DE MESSE

Une messe de sortie de deuil sera célébrée en l'église paroissiale Saint Jean-Baptiste, le jeudi 21 mars, à dix heures du matin, pour le repos de l'âme de

Mme Joséphine CASALTA

Née NICOLAI

En vente chez M. Marfisi,

Place Saint-Nicolas, 13.

Vin vieux en bouteilles blanc et Rouge. — Vinaigre et Eau-de-Vie corse de Patrimonio.

USINE à GAZ

Prix du *Coke* tout venant . 3 fr.
» » concassé à la machine . 3 fr. 50
Prix de la *Houille* . . . . 4 fr.
Prix du *Goudron* . . . . 10 fr.
(Marchandises prises à l'Usine)

Réduction pour les ventes en gros.

Livraison faite soit à domicile, soit en gare Bastia pour les expéditions à l'intérieur.

Les commandes peuvent être adressées directement à l'Usine, ou à la Succursale du Gaz, Bd Paoli, 13.

D. B. ANDREUCCI,
Directeur de l'Usine à Gaz.

A vendre

appartement de 7 pièces

avec belle terrasse, au 6e étage boulevard du Palais, 11 en face l'Hôtel de France. S'adresser au bureau du journal.

Ouvriers terrassiers et journaliers

nationalité italienne et espagnole sont demandés.

Travail assuré bien payé. Avance du passage. S'adresser à M. L. Desbois, 80, rue de la République, Marseille.

Le Directeur-Gérant,
J.-B. OLLAGNIER.

Bastia, Imprimerie Ollagnier.

Installation à Gaz

Jean Cini, ex-ouvrier du Gaz
Bastia, 13, Boulevard Paoli, 13, Bastia

Vente de becs, verres et manchons
Appareils sur commande

Abonnement pour l'entretien de l'éclairage : — Travail soigné et garanti.

ANCIEN CABINET PRADIER

PIERRE SABATÉ

Chirurgien-Dentiste
de Lyon

SUCCESSEUR

DENTS & DENTIERS
(Système perfectionné)
OBTURATION
& EXTRACTION DES DENTS
sans douleur
Bd Paoli, 18, au 1er
Maison Benedetti

M. P. SABATÉ a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle, d'avoir à sa notice en garde contre certains abusifs dans emblème — ne disant chirurgiens-dentistes — qui n'ont pas le droit d'exercer la profession et qui emploient des matières minérales à la santé pour la fabrication de leurs artificielles.

OUTILS pour AMATEURS et PROFESSIONNELS
MACHINES, Fournitures & DÉCOUPAGE
Catalogue illustré franco sur demande
Grde F. VIBERT Lyon

PÉTROLE HAHN
NIL MELIOR
TRÉSOR des CHEVEUX

MARBRERIE

Cheminées de tous styles — Marbres pour meubles

Entreprise de tous travaux d'Art et de Commerce en marbres, granits, porphyres, syénites et pierres de Corse et de toute provenance.

Exploitation de la pierre de Sisco (dite comtoline), incomparable pour tombeaux et tous travaux pour bâtiments

Dépôt de dalles, marches, évier en pierre de Brando, de carrières si puissantes de la Maison.

Seule Maison récompensée
aux Expositions mondiales de Paris 1855, 1867, 1878, 1900 et de Milan 1906
A BASTIA LA PLUS HAUTE RÉCOMPENSE
Grand diplôme d'honneur

JOSEPH LUCIANI

Bastia, Boulevard Paoli, 33, et Sisco-Marine (Cap-Corse)

Travaux d'arts dirigés par B. LUCIANI, élève de l'Ecole des Beaux-Arts de Carrare (Italie).

Dessins et Devis sur commande

PLATRE DE PARIS

Appareils fumivores,
Chassis pour cheminées en tôle et cuivre,
Ventilateurs,
Appareils inodores pour garde-robes
Adresser commandes soit à Bastia, soit à Sisco

PRIX TRÈS MODÉRÉS

Demandez et offrez dans tous les Cafés **AMARO MATTEI** *apéritif supérieur*

GRANDE TEINTURERIE-BLANCHISSERIE
DE LA MÉDITERRANÉE
MAISON FONDÉE EN 1871 — MAISON FONDÉE EN 1871

H. Fraissinet & Cie

Société en Commandite par Actions - Capital: 600.000 Francs

Siège Social, Usines & Bureaux
MARSEILLE - Chemin de Saint-Jean-du-Désert - MARSEILLE

La Maison a l'honneur d'informer le Public Bastiais qu'elle vient de créer, à Bastia, un dépôt-succursale qui s'occupera de recevoir les effets confiés par les clients, de les expédier à l'usine et de les rendre franco à domicile, dans un délai de huit jours.

Notre Usine, qui occupe environ 200 personnes, placées sous notre surveillance, nous permet, par son installation toute moderne, d'exécuter les travaux les plus minutieux. L'importance qu'a prise notre Maison, n'est dûe qu'à la bonne et prompte exécution apportée dans les travaux qui nous sont confiés.

Nous faisons la teinture, le nettoyage et l'apprêt de tout ce qui concerne le vêtement et l'ameublement, par des procédés spéciaux qui nous sont exclusifs.

TEINTURES EN TOUTES TEINTES
Nettoyage de Vêtements pour Dames, Civils & Militaires

Aucun vêtement ne sera ni décousu ni défourné, et sera livré avec un fini irréprochable et à des prix défiant toute concurrence.

Des Catalogues illustrés sont à la disposition des Clients au Dépôt :
Chez M. SAUVEUR AYMO, Tissus
BASTIA — 17, BOULEVARD PAOLI 17, — BASTIA

Cordonnerie Modèle

Bastia, 33, Boulevard Paoli, 33, Bastia
EUGÈNE PERICCHI, propriétaire

Automne-Hiver 1906-1907

Chaussures en tous genres
pour Dames, Hommes, Fillettes et Enfants
Grand choix de chaussures fourrées de tous modèles
Assortiment complet de pantoufles

Prix très réduits

Rayon spécial de chaussures de luxe en chevreau glacé, Box-calf et mégis fabriquées exclusivement pour la maison et qui seront vendues à des prix de bon marché inconnus jusqu'à ce jour.

M. Eugène PERICCHI a l'honneur de prier sa nombreuse clientèle et le public en général de s'assurer par une visite à son magasin du soigné de tous ses articles et de la modicité des prix établis.

La Maison se charge des réparations

Assurance Mutuelle fondée en 1900

LA MÉTROPOLITAINE

Incendie, Accidents et autres risques

Assurance — Loi du 9 avril 1898. Règlement immédiat et complet des Sinistres. Pour demande d'agence, écrire à la Direction 23, rue de Bellefond, Paris.

PHOTOGRAPHIE POUR TOUS
J. MORETTI
CORTE (Corse)

Grande collection de cartes postales
illustrées du pays, 700 modèles
1.700.000 cartes postales en magasin
VENTE EN GROS ET AU DÉTAIL
Agrandissements inaltérables de toutes les dimensions, en noir et en couleurs.

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et La Malle du Var. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques en ciment. — Briques plates et rondes. — Carreaux. — Tuyaux en poterie et en grès.

FERS A PLANCHER I
Fers à barres Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Rubans et Tôles noires

TUYAUX EN FONTE, EN GROS
Appareils Sanitaires

Charles CLÉMENT & Cie
Entrepôts aux Magasins Généraux à Boulevard de Cardo, 1

Aux tempéraments délicats offrez un

VIN DU CAP CORSE

à base de Quinquina

de la Maison L.-N. MATTEI, & Cie — BASTIA (Corse)

Apéritif Tonique Fortifiant

Ce vin que nous offrons avec confiance aux Consommateurs diffère complètement de tous ceux connus à ce jour; d'un goût agréable au palais, il est à la fois tonique et apéritif.

Pris avant les repas, il excite l'appétit, pris après il active et facilite la digestion.

Demandez dans tous les bons Etablissements un Vin du Cap Mattei

THÉ BLAIZE PÈRE LE MEILLEUR. PURGATIF DÉPURATIF
60 ANS DE SUCCÈS. — EN VENTE DANS TOUTES LES PHARMACIES

Le meilleur liqueur à 10 centimes et se construit le CHATEAU MATTEI
Se TARAMO MATTEI plus de recherché, demandez-le aux Bistrots.

FARINE LACTÉE
Aliment préféré des enfants.

TRENTE-DEUXIEME ANNÉE — N. 81 — VENDREDI 22 MARS 1907

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
J.-B. OLLAGNIER, Directeur

Les abonnements sont payables d'avance et reçus aux Bureaux du Journal.
Petite annonce, 1 f. — Réclames (3e page), 0.75 — Divorces, 0.30 — Judiciaires 0.25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

	1 an	6 mois	3 mois	
Bastia	20 f.	10 f.	5 f.	UNION POSTALE, ET AUTRES PAYS
L'emporter (Départ.)	20 f.	12 f.	6 f.	le port en sus.

On ne répond pas des manuscrits déposés.

00161

BIBLIOTHÈQUE BASTIA MUNICIPALE

LE CALENDRIER

Fête d'Aujourd'hui : N.D. des 7 Douleurs
Soleil : (heure nationale)
Lever, 5 h 38 m. — Coucher, 5 h. 45 s.
Premier quart., le 21 — Pleine Lune, le 29
Fête de Demain Saint Cyrille.

21 MARS

La Grève de Nantes

On a lu le récit des tragiques incidents qui ont marqué la grève des dockers de Nantes. Il y a un mort, un gréviste ; dix ouvriers, en outre, sont blessés. De l'autre côté, on compte quinze blessés, dont neuf agents de police et six gendarmes. On ne sait pas encore qui a tiré le coup de revolver mortel. Le seul gendarme qui a fait usage de son revolver d'ordonnance affirme qu'il a tiré en l'air. L'enquête établira sans doute la vérité sur ce point. Il est certain dès maintenant que les grévistes se sont emparés d'un tombereau chargé de pierres, et ont pris l'initiative de lapider les gendarmes, lesquels ont simplement riposté.

Ce drame est fort douloureux, et l'on plaint la malheureuse victime, qui paraît n'avoir été, comme il arrive souvent, qu'un comparse, entraîné sans trop savoir pourquoi dans une bagarre. L'opinion publique s'émeut de la fréquence des désordres et des échauffourées sanglantes qui se produisent maintenant dans presque toutes les grèves. Il n'y a pour ainsi dire plus de grève pacifique. Le droit de grève a été accordé aux ouvriers pour qu'ils puissent défendre légalement leurs intérêts économiques ; sous l'influence de la Confédération du travail et des meneurs socialistes, tous plus ou moins partisans ou apologistes de l'action directe, on en a fait un prétexte à violences et un moyen de chambardement. Les maçons de Nantes annoncent qu'ils vont se mettre en grève, eux aussi, pour se solidariser avec les dockers. Quelle communauté d'intérêts professionnels y a-t-il entre les dockers et les maçons ? N'est-il pas évident que la grève, dans ces conditions, n'est plus qu'une entreprise révolutionnaire ?

Dès qu'une corporation a déclaré la grève, les agitateurs patentés, qui d'ailleurs touchent presque tous des appointements, comme secrétaires de syndicats ou délégués de comités, pour remplir cette triste besogne, s'empressent de venir fomenter les passions et mettent de l'huile sur le feu. Les ouvriers d'aujourd'hui écoutent ces grévi-culteurs avec la foi du charbonnier, avec la crédulité naïve qui faisait accepter comme parole d'Evangile aux paysans d'autrefois tout ce que disait leur curé ; et ces prolétaires du vingtième siècle obéissent au doigt et à l'œil, car la discipline, dont on ne veut plus dans l'armée, a trouvé un refuge dans les organisations syndicales. Tant il est vrai que l'homme ne change guère et que le besoin de croire et de se laisser mener est un instinct éternel des masses ! Seulement ce sont maintenant les mauvais bergers qui conduisent le troupeau.

Dès lors, les conflits et les catastrophes sont à peu près inévitables. Le gouvernement a presque complètement renoncé, en pratique, à protéger la liberté du travail. Il a cru pouvoir éviter les malheurs en donnant pour consigne aux troupes et à la police d'user d'une patience inépuisable, de se laisser insulter et molester indéfiniment sans se départir d'une attitude purement passive. D'autre part, les grévistes arrêtés sont généralement relâchés dans les vingt-quatre heures, et ceux qui par hasard ne peuvent échapper à une condamnation sont amnistiés dans les trois mois. En assurant ainsi l'impunité aux émeutiers, on n'a réussi qu'à encourager leur audace. Ils ne se gênent plus. La lapidation des gendarmes leur paraît être un épisode tout naturel et légitime de la lutte des classes.

Quels que soient leur sang-froid et leur entraînement, ces gendarmes, après tout, sont des hommes. Ils ont, eux aussi, des nerfs, et un impérieux souci de conservation qui détermine fatalement des mouvements réflexes. Rien au monde ne peut empêcher que des individus, civils ou militaires, assaillis par des bandes d'énergumènes, n'esquissent machinalement les gestes propres à défendre leur vie en danger. Voilà comment se produisent de lamentables événements comme ceux qui viennent d'attrister la ville de Nantes. La responsabilité en incombe tout entière aux fauteurs de révolution dont les excitations dévoient les ouvriers, et aux politiciens qui n'ont pas le courage de combattre énergiquement ces coutumes néfastes

(*Le Temps*).

LA RÉFORME DE LA MAGISTRATURE

Le nouveau Projet de loi
La Cour de Bastia

On vient de distribuer au Parlement le texte du nouveau projet de loi sur l'organisation des Cours et Tribunaux.

En voici les dispositions principales : les Cours pourront juger à trois au lieu de cinq.

Par suite, cinquante sièges de conseillers seront supprimés par voie d'extinction.

La composition de notre Cour d'après le Tableau A annexé au projet serait la suivante :

Une Chambre, un Premier Président, un Président de Chambre, six conseillers, (il y en *sept* actuellement un Procureur Général, un Avocat général, un Substitut du Procureur général.

On ne pourra plus entrer dans la magistrature, sauf des exceptions déterminées, sans subir un examen. A la suite de cet examen, les candidats reçus pourront être nommés juges suppléants ou attachés à la chancellerie. Le Ministre de la Justice s'assurera par tous les moyens en son pouvoir, de leur honorabilité, de leur dévouement au Gouvernement de la République, avant de proposer leur nomination à l'agrément du Président de la République.

Le tableau d'avancement est maintenu, mais il ne servira plus que d'indication, c'est-à-dire que le Garde des Sceaux pourra faire des nominations en dehors du tableau, « lorsqu'il voudra récompenser des services exceptionnels ou des services signalés, à condition toutefois que le magistrat ait accompli un stage de trois années au moins dans le grade inférieur. »

L'inamovibilité de résidence pourra être suspendue sur l'avis d'une commission composée du Premier Président, du Procureur Général à la Cour de Cassation, de deux Conseillers de la même Cour et d'un Directeur de la Chancellerie, tous nommés par le Garde des Sceaux.

400 juges suppléants de Province, on en compte 821, seront rétribués à raison de 2.000 francs par an, mais ils ne pourront exercer aucune autre profession et ne devront se livrer à aucune occupation étrangère à leurs fonctions.

D'après le Tableau B annexé au projet, les Tribunaux d'Ajaccio, Bastia, Calvi et Sartène seront pourvus d'un juge suppléant rétribué.

Corse Automobiles

Nous apprenons avec plaisir que M. Colonna, commanditaire des messageries postales de la province de Vico transforme ses services entre Ajaccio et Vico et entre Ajaccio, Cargèse, Piana et Ota, en remplaçant, à partir du 1er juin, la traction chevaline par l'automobile.

D'excellentes et confortables voitures de 28-32 H. P., construites par la Société des Automobiles de Puteaux, à 16 places, dont 4 de coupé et 12 d'intérieur, sillonneront régulièrement les circuits si fréquentés par les touristes de Vico et d'Ota, ce dernier prolongé sur Marignana et Evisa.

Les touristes pourront ainsi faire dans de bonnes conditions et à des prix doux, des trajets qui comptent parmi les plus beaux que puisse offrir la Corse, puisqu'ils comprennent la pittoresque région d'été du Vico-Guagno et la merveilleuse côte occidentale, avec ses admirables Calanche, le site alpestre d'Evisa et la grande forêt de plus larye d'Aitone, porte du Niolo par le Col de Vergio.

PO. LEGA.

Ce que disent les Journaux

La République Française

Sur la réglementation des jeux :

« Les sujets les plus graves s'imposent à l'opinion seul que et devraient s'imposer à l'attention des députés. Que faire ? Faites vos jeux ! C'est le conseil que la Chambre nous donne par les lois qu'elle vote. Tels les Grecs de Byzance assiégés par les Turcs, qui bravent les périls de mort qui les menaçaient, ils dépensaient leur énergie et leur temps en controverses ardentes sur le grave problème du savoir si la lumière du mont Thabor était créée ou incréée ; cependant, Mahomet II faisait franchir la Corne d'Or à sa flotte et mettait d'accord les contradicteurs dans un commun asservissement. Allons, Messieurs, faites vos jeux ! »

Le Gaulois

Dans quelques années, si Dieu — la *Lanterne* ne nous pardonnera si nous continuons à écrire Dieu avec un grand D — ne nous vient en aide, notre puissance militaire ne sera plus qu'un souvenir historique, et M. Caillaux aidant, nous ne pourrons même plus offrir aux étrangers en concours hippiques, dans certaines circonstances, cet plus agréable qu'une coopération armée. Il nous faut donc chercher à retenir ceux que découragerait ou éloignerait notre faiblesse ; ne pouvant les obliger à nous craindre, forçons-nous de les aimer ! Et je dis les aimer. Aussi bien, depuis plus d'un demi-siècle, la politique de la majorité républicaine de chefs d'Etat qui, gouvernant un territoire révérant ou matérialisé, ont eu soucis d'exploiter la prospérité de leurs sujets par des attractions qui font leur fortune, mais agissent très sagement en leur interdisant d'y participer.

113 — FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

LA MATELASSIÈRE

PAR

ODYSSE BAROT

TROISIÈME PARTIE
LA VICOMTESSE OLGA

— N'avez-vous pas promis tout à l'heure d'être pour elle un père ? Doit-elle expier une faute qui n'est pas la sienne et que vous m'avez pardonnée ? Ils s'aiment, ces enfants. Voudriez-vous les condamner au désespoir ?

— Relevez-vous, Toline ! dit-il enfin... Vous m'avez dit que je refusais !... Faites ce qu'il vous plaira...

Pas d'heureux de connaître les détails de cette prodigieuse aventure, il coupa court aux explications que préparait à lui donner sa femme. Il acceptait les faits accomplis avec tant de résignation qu'il eût été cruel d'exiger de lui davantage.

— Tout ce que je vous demande, reprit-il, c'est que ma dignité et votre réputation soient sauvegardées. Nous aviserons ensemble aux moyens de ne fournir aucune prise à la malignité publique, de conserver intact l'honneur de notre famille et de notre nom. En attendant, allez retrouver votre fille.

— Qui sera la vôtre aussi, n'est-ce pas ?

Il le faut bien !

Et déposant un baiser sur le front de la comtesse, il se retira. Bouleversé par une telle succession d'événements imprévus, il avait besoin d'être seul, de se recueillir.

XIV

UN PROJET DE TOLINE

Le lecteur me dispensera volontiers de raconter la scène qui s'était passée la veille, quand presque aussitôt après le départ de Mme de Beaujardin, Michel était arrivé à l'appartement de la rue Hautefeuille et que sa fiancée, radieuse et frissonnante, lui avait annoncé la grande et miraculeuse nouvelle. Il est des situations tellement indescriptibles qu'elles défient tout récit et se refusent à toute analyse.

Moins encore pourrais-je dire comment, le soir même, Alexis Valdroff accueillit la stupéfiante confidence de sa jeune amie qui l'avait envoyé chercher pour lui faire partager son ivresse, sans pouvoir soupçonner, la pauvre petite, qu'elle aimait un cancer autant de désespoir que de joie, lui infliger à son tour le plus horrible supplice, auprès duquel semble bien insignifiant celui de Tantale ; je suppose d'un père qui, à l'heure même où il a retrouvé sa fille, est condamné à la perdre, et n'a même pas le droit de se faire reconnaître à son tour, de lui tendre les bras, de la presser contre sa poitrine.

Certes, son premier mouvement fut de s'élancer vers elle, de pousser un cri de suprême joie. Mais soudain la réflexion étouffa en lui toutes velléités d'égoïsme paternel. La voix du sang elle-même lui ordonnait de se taire. Son silence n'était-il pas le prix à la fois du repos de Toline et du bonheur de l'épouvantée ?

Celle-ci attribua à la surprise, au saisissement, l'attitude froide, contrainte, troublée, inquiète du prétendu Sigismond Padowski, peut-être aussi à la peur que la future vicomtesse de Beaujardin, grisée par une fortune inespérée, ne dédaignât désormais le vieillard présentement pour qui elle éprouvait jusque une si vive sympathie.

— On dirait que ma félicité vous attriste lui dit-elle avec douceur. Soyez sans inquiétude ; je resterai toujours votre fille.

— Merci pour cette bonne parole ! murmura-t-il en s'efforçant de sourire. Je sais que vous serez toujours un ange.

— Je n'oublierai jamais, dans ma situation nouvelle, que j'ai été une humble ouvrière, que j'ai travaillé péniblement pour gagner ma vie.

Le lendemain matin, sa première pensée fut de faire un pèlerinage de reconnaissance à la tombe de la digne matelassière qui l'avait si noblement recueillie jadis, qui lui avait témoigné, pendant seize ans et jusqu'à son dernier soupir, la plus maternelle tendresse.

Mais en allant au cimetière du Nord, elle voulut aussi donner un souvenir à la modeste et laborieuse corporation à laquelle elle ne songeait point d'avoir appartenu. A la veille d'entrer dans un monde si nouveau pour elle, elle aimait à se rappeler un passé dont elle comptait bien être toujours fière. La noblesse du travail ne vaut-elle pas la noblesse du sang ? Pourquoi ne se rendrait-elle pas une dernière fois à cette grève des matelassiers où elle allait autrefois chercher des ouvrières, et qui se tient chaque matin, de six heures à onze heures, au centre de Paris, sur la place du Caire.

Rien de curieux comme la physionomie de cette triangulaire et misérable place. Tous les jours, en toute saison, quelque temps qu'il fasse, qu'il pleuve ou qu'il vente, vous voyez là, rangés en file, sur les trottoirs ou sur la chaussée, assis sur un tabouret ou sur un chevalet, et tenant leurs outils sur leurs genoux, des hommes et des femmes qui attendent et sollicitent les clients, patrons ou particuliers, semblant interroger du regard tous les passants et leur demander s'ils ont des matelas à carder. C'est une profession assez lucrative, un bon ouvrier gagnant aisément ses huit francs par jour, mais aussi des plus malsaines, en raison des poussières textiles que respire le travailleur. Aussi la bronchite, la phtisie, l'asthme, font-ils de grands ravages dans cette intéressante corporation, bien que le labeur s'accomplisse généralement en plein air.

Pâquerette se sentit tout heureuse de se retrouver un moment au milieu de ces braves gens. Quelques femmes, qui avaient travaillé pour elle, la reconnurent et lui offrirent leurs services, croyant qu'elle venait recruter des ouvrières, comme elle le faisait autrefois...

— Non ! Je ne suis plus de la partie, répondait-elle en souriant.

Puis, après avoir fait plusieurs fois le tour de la place, elle remonta dans le fiacre qui l'attendait au coin de la rue d'Aboukir pour aller porter une couronne sur la pierre tombale qui recouvrait la dépouille de sa mère adoptive.

Certes, aucun de ces ouvriers entrevus et remarqués ne se doutait guère que la *jolie patronne*, comme on l'appelait au temps où elle exerçait son métier, était sur le point d'épouser le fils d'un ambassadeur et qu'elle avait eu pour grand-père un chambellan de l'empereur de Russie !

En descendant du cimetière, la fantaisie lui avait pris aussi de jeter un dernier regard sur cette cité des Tilleuls où elle était née, où elle avait passé les vingt premières années de sa vie, où était morte Mme Liger, et qui restait chère à son cœur. N'était-ce pas là qu'elle avait vu pour la première fois son bien-aimé ?

Sa présence ne produisit aucune sensation dans la cité, dont presque tous les anciens locataires avaient déménagé, et qui était déjà livrée à la pioche des démolisseurs, pour faire place aux maisons neuves qui s'y élèvent aujourd'hui.

(*A suivre*)

L'Humanité

Sur la catastrophe de l'« Iéna » :

« Est-il vrai que la plupart de nos cuirassés portent dans leurs flancs des poudres trop vieilles et qui peuvent se décomposer comme celles de l'Iéna ? On dit qu'il serait très coûteux de les remplacer ; hélas ! voilà où conduit le régime de la paix armée, voilà où même la fureur des armements ; on met des millions par centaines à reconstruire de nouveaux cuirassés, il ne reste plus d'argent pour assurer contre les catastrophes les cuirassés déjà construits et des milliers d'existences humaines ; préparer la guerre deviendra presque aussi coûteux et presque aussi dangereux que la faire. »

L'Aurore

A propos des accidents maritimes :

« Depuis une quarantaine d'années, pour ne pas remonter plus haut, un certain nombre de navires ont été perdus ; je dis qu'on ne cite un seul cas où les responsabilités aient été établies, où des sanctions aient été appliquées. Les commandants des navires perdus ont bien été poursuivis, confirmément à la loi ; mais toujours ils en ont été acquittés, quelquefois avec éloges et félicitations. Il semble que les juges n'aient eu qu'une pensée : dissimuler les fautes commises, sauver le privilège de l'uniforme, tirer d'affaire des camarades qui n'ont pas eu de chance ! La camaraderie dans les états-majors, voilà le grand vice dont souffre la marine. »

CALVI

Une Victime de l'Iéna

Le mort du petit matelot.

Il lui restait encore quatre mois à faire, et sa lettre — la dernière — datée du 12 — le matin même de sa mort — clamait, à chaque page, la grande joie du retour !

Quelque temps auparavant, rayonnant de jeunesse et de santé, il débarquait, comme pensionnaire, au logis familial, où son vieux père, sa bonne et douce mère, fière de leur petit matelot, l'accueillaient avec des larmes de bonheur !

Lui, n'a-t-il eu, à l'heure de la séparation, le pressentiment de la mort ?...

Toujours est-il que ses adieux furent alors particulièrement pénibles comme pour une séparation dernière, et que l'écho longtemps encore tinta, comme un glas funèbre, à l'oreille de la mère inquiète ! « Adieu mère ! répétait-il, et surtout ne te fais pas de mauvais sang ! »

* * *

Courbés par les ans, mais plus encore par la douleur, les parents du petit matelot attendent, pleurent toujours, et..... espèrent encore !

L'agonie de l'incertitude, ce père des maux, depuis huit jours étreint leurs cœurs !

Ils ne reprennent à croire à l'impossible, à mesure que les lettres et les télégrammes, se succédant sans cesse, leur apportent quelque espoir.

Certaines correspondances sont précises : leurs auteurs, des parents ou des amis, affirment avoir vu le matelot Fossati à l'Hôpital Saint-Mandrier !

Le « Petit-Var » du 14, le classe parmi les matelots sortis sains et saufs de la terrible catastrophe.

Mais au 5e dépêt, il est porté absent et tout espoir est perdu.

De lui, directement, plus aucune nouvelle !

C'est donc qu'il est mort !

Dors tranquille, petit matelot de France !

Ainsi que l'a dit si éloquemment et si tristement ton amiral : « Tu es tombé au « champ d'honneur, en pleine vie, en pleine « force, en pleine jeunesse ! »

Tu es heureux, car tou nom appartient désormais à l'histoire, et la mort, qui égalise tout, en te créant héros, a effacé, à côté de tes chefs, la modestie de ton grade !

Incendie

Dans la nuit de lundi à mardi, vers 2 heures, un incendie s'est déclaré dans la forge, appartenant aux frères Andreani, et se propageant avec une rapidité foudroyante, la détruisait complètement, ainsi que ses deux annexes.

Edifiée à grands frais par leurs malheureux propriétaires, elle était en pleine voie de prospérité, grâce aux sacrifices qu'ils s'imposaient si aux perfectionnements que leur esprit d'initiative y introduisait chaque jour.

Sept ouvriers y travaillaient sans relâche, justifiant une réputation toujours grandissante par de réelles aptitudes, un grand souci d'exécution et une scrupuleuse probité.

Tant de communes et énergiques efforts, tant de labeur opiniâtre, pour aboutir à une lamentable catastrophe qui jette soudainement sur le pavé, deux bons pères de famille, deux braves et honnêtes travailleurs !...

C'est désorientant et vraiment douloureux !...

Aux premiers cris d'alarme, cent personnes, parmi lesquelles — nous l'avons constaté avec une poignante émotion, — beaucoup de femmes et de jeunes filles, étaient accourues et, formant la chaîne, se passaient, de mains en mains, des seaux qu'emplissaient à la mer de hardis sauveteurs.

Mais rien ne pouvait plus être sauvé de la forge, que les flammes avaient déjà consumée, et il s'agissait seulement de préserver les immeubles avoisinants, les plus proches surtout : l'Hôtel Colombani et l'écurie Gruziani.

Le temps facilita cette délicate opération qui put, heureusement, après deux heures de lutte, se terminer avec succès.

Les dégâts et les pertes, très considérables et que ne couvre aucune assurance, pourront, sans crainte d'exagération, s'évaluer à 20 000 francs.

L'immeuble incendié, nous le répétons, représentait le produit de vingt années d'un travail opiniâtre, intelligent et honnête et constituait le seul bien des frères Andreani.

Nous les avons vus abattus certes, mais non découragés.

Demain, ils sont prêts à reprendre l'outil, mais.... l'outil manque, et, au foyer, que cette catastrophe ondeuille, dix enfants pleurent et demandent du pain !

M.

CIRNEA

All' aderenti :

Pòsta chi bi site tanta divertiti a u nòstru vegiune, ricumminceremu prestu. Apprunt atevi dunque, tutti e tutte, per u ghiovi di Pasqua. Benerete cumu vi pare, cu a maschera o senza, in *toilette de soirée o de ville*. Ma un fate tante spese ! Quandu s'è giovane e bella un s'è bisognu di rasu ne di seta. A santa Musulina, secondu u parere di *Sardou*, basta ; un n'è u lussu chi face l'allegria.

A bedeci dunque au 4 aprile e bòne feste.

THÉATRE

Lucie de Lammermoor

La représentation de l'opéra de Donizetti a été un nouveau succès pour la charmante artiste qu'est Mlle Nelli. Elle a tenu ce rôle de Lucie avec sa grâce attachante et son talent habituel. Lascène de la folie nous a permis d'admirer une fois de plus la légèreté et l'incomparable pureté de sa voix.

Nous avons regretté à l'orchestre l'absence du flûtiste, qui nous a privés du solo toujours si applaudi. La Direction devrait veiller à ce que M. Cheleschi pût disposer de tous les instruments nécessaires.

M. Scarcelli a fort bien secondé sa camarade Mlle Nelli. Il fut un amoureux ardent et désespéré qui chanta délicieusement :

O bell'alma innamorata....

Ces deux excellents artistes sont tout près d'atteindre à la perfection. Ils ont conquis toutes les sympathies qu'ils méritent d'ailleurs pleinement.

Excellente soirée aussi pour M. Gallerani et M. Ferroni, très applaudis et de plus en plus en faveur auprès du public qui apprécie comme il le doit leurs superbes voix de baryton et de basse.

Je ne voudrais pas déplaire à la souriante Mlle Studerini en lui demandant s'il ne lui serait pas possible de mieux retenir ses rôles. Ses hésitations nuisent à l'ensemble de la pièce et déroutent les autres artistes.

J'en dirai autant pour les chœurs. Un peu plus d'ensemble et de tenue et nous n'aurons aucun point noir à relever au cours de ces soirées de jour en jour plus goûtées.

L.

Bulletin Financier

Paris, 18 mars 1907.

Le marché reste très lourd, particulièrement sur les Fonds d'Etats. Notre Rente est en nouveau recul à 94.70. Nos Sociétés de Crédit se retrouvent aux environs de leurs cours précédents.

En Banque, le obligations du Port de Paris est recherchée à 468.50 : on sait que c'est à ce port qu'aboutit le mouvement commercial du caoutchouc. Les obligations 6 0/0 Venezuela Central Railway s'avancent à 485. Les obligations 5 0/0 du chemin de fer du Nord de Barcelone est en hausse à 436.50.

L'action Borck-Piage-Paris Plage est en plus-value à 105 demandés. La Paris Athènes Péloponèse cote 702. La Bel Aaer est fermement traité à 816. Covrasi Breg est plus calme à 233. La Rio Banya garde la plus grande partie de son avance à 188. Les actions anonymes Francardo sont en reprise à 292. L'action Zinc Tarnowitz vaut à 155, l'obligation à 457.50. La Sierra Moreno Copper a résisté à la faiblesse générale du marché et se négocie entre 117 et 120, toute la machinerie étant installée, les expéditions vont commencer prochainement.

L'Eclairage Electrique se retrouve à 282 50, en excellente tendance, cette Société paraît assurée d'importantes commandes pour l'exercice courant. Paris Auteuils est très en faveur à 284.50 ; nous n'avons exposé tout l'avenir de cette entreprise d'utilité publique. La London-Standard Motor reste bien tenue à 36.50 ; disons qu'il n'y a ni preferred ni deferred ; les titres sont d'une seule sorte.

Nos chemins de fer restent fermes.

COUR D'ASSISES

Présidence de M. GAVINI, *conseiller*

Audience du 21 mars 1907

Le Drame d'Olmeto

Audition des Témoins

Treize témoins sont assignés dans cette affaire.

M. le docteur Colonna-Ceccaldi. — A procédé aux autopsies des cadavres et à l'examen des pièces des blessés. Les coups de feu ont été tirés à trois ou quatre mètres de distance.

Pianelli Pierre. — Etait allé accompagner jusque chez lui un jeune homme, et se disposait à rentrer avec Joseph Istria, Pianelli Laurent, Pianelli Pierre-Evariste. A ce moment, Pianelli Antoine Dominique et Pianelli Claude survinrent et ouvrirent le feu sur eux. Pianelli Laurent a riposté. Le témoin a été blessé deux fois.

Istria Joseph. — Confirme la précédente déposition. C'est l'accusé qui a fait feu le premier.

Les dépositions des témoins sont accablantes pour lui. Ses diverses victimes viennent raconter la scène du drame dont il fut le provocateur, le premier acteur. Ils rappellent aussi les diverses actions coupables qu'il a commises.

Les dépositions des gendarmes qui ont poursuivi le meurtrier après qu'il eut tué ou blessé ses adversaires sont très catégoriques. C'est lorsqu'il s'est vu sur le point d'être arrêté, alors que les gendarmes ne se servirent nullement de leurs armes, que Pianelli a fait feu sur le gendarme Geuil et le foudroya.

M. le président des Assises adresse ses chaudes félicitations au gendarme Salvetti, qui a opéré l'arrestation du criminel, au moment où il y avait un extrême danger à se placer devant son arme.

Réquisitoire

M. Mancini, substitut du Procureur général, prononce contre l'accusé Pianelli, un éloquent et implacable réquisitoire.

L'accusé Dominique Antoine Pianelli n'a pour ainsi dire pas d'histoire judiciaire, il n'a été condamné qu'une seule fois pour port d'armes prohibées. Néanmoins il n'est que trop juste d'affirmer que cet homme n'a pas été jugé suivant ses mérites. Il aurait du comparaître plusieurs fois devant les juridictions répressives de son pays.

L'honorable organe du ministère public rappelle alors tous les drames sanglants fut mêlé Pianelli Dominique Antoine ainsi que les scènes de violence dont il a été l'auteur principal. Cet homme était digne de commettre les odieux et horribles forfaits dont il a à répondre aujourd'hui.

Que s'est-il passé au cours du drame ou deux actes qui s'est déroulé à Olmeto le 9 septembre 1906 ?

L'accusé avait voué une haine inextinguible, à Laurent Pianelli, qui l'avait autrefois blessé dans la buvette Rossi, après avoir été provoqué et violemment insulté, mais avec lequel il avait signé un traité de paix.

Pianelli Dominique-Antoine ne supporta que d'une chose ; sa vengeur de Pianelli Laurent, dont la vigilence avait été endormie par la réconciliation, que Laurent croyait sincère. Il mûrit sa vindicte sur son projet criminelle le 6 septembre 1906.

M. Mancini démontre que Claude Pianelli et Pianelli Dominique-Antoine, apprenant que leurs adversaires sont sur la route, décident de s'en défaire. Dans ce but ils s'avancent vers eux après avoir préparé leurs armes, et arrivés à quelques pas du groupe ils déchargent, Dominique-Antoine 5 coups de son revolver, Claude, les 6 coups de son arme. Ceux-ci agressés ripostent et les deux meurtriers s'enfuient.

Ils venaient d'accomplir leur vengeance.

La gendarmerie s'élance à la poursuite de Dominique-Antoine ; celui-ci, sur le point d'être arrêté, foudroie un gendarme.

Le système de l'accusé ne saurait être admis, il résulte de ces premières déclarations qu'il a fait feu le premier, car il avait perdu la tête. Sa défense de la dernière heure est donc démentie par ses propres aveux.

Dans une superbe et impressionnante péroraison, M. Mancini réclame du jury un verdict sans atténuation.

La Partie Civile

Au nom d'une famille éplorée, au nom d'un vieux père accablé de douleur, Me Charles Decori vient réclamer justice contre l'assassin de Pianelli Laurent.

Après s'être associé au salut d'un envoyé par M. l'avocat général, au brave gendarme frappé d'une balle meurtrière par l'accusé et avoir souhaité de voir bientôt briller l'étoile des braves sur la poitrine du gendarme Salvetti et de ses camarades, Me Decori présente à son tour Pianelli, Dominique véritable monstre assoiffé de sang.

Dans une brillante discussion, Me Decori démontre que Dominique-Antoine Pianelli avait voué une haine implacable à Laurent Pianelli, qui l'avait autrefois empêché de commettre un assassinat.

Il ne cesse de l'abreuver d'injures, et le pousse à bout au mois de février dernier dans la buvette Rossi, et Laurent doit faire usage de son arme pour punir cet énergumène.

De cet acte de légitime défense, l'accusé garde un profond ressentiment ; il n'a qu'une pensée, immoler le malheureux Laurent. Pour mieux endormir la confiance de cet honnête homme, Pianelli Dominique signe avec lui un traité de paix.

L'éloquent avocat démontre ensuite que tous les faits de la cause prouvent que c'est sans aucune raison que Laurent a été assassiné. La préméditation est indéniable, elle est évidente.

En une émouvante péroraison, Me Decori supplie le jury de faire bonne et entière justice.

* * *

L'abondance des matières nous oblige à renvoyer à demain la fin des débats.

Verdict

Le jury acquitte Dominique Pianelli des tentatives de meurtre sur les personnes de Istria et de Pierre-Evariste Pianelli, ainsi que de la tentative d'assassinat sur Pierre Pianelli.

Il le déclare coupable d'assassinat sur Laurent Pianelli et de meurtre sur un agent de la force publique dans l'exercice de ses fonctions.

La Cour condamne Dominique Pianelli aux travaux forcés à perpétuité.

* * *

Audience d'aujourd'hui :

Pasquini Joseph, portefaix, Rossi Nicolas, cordonnier, demeurant tous deux à Bastia, meurtre et tentative de meurtre.

Ministère public, M. Angeli, avocat général.

Défenseurs, Mes de Carafla et Lucca.

Distinction méritée

M. Montigny, le distingué et sympathique sous-préfet de Bastia, a procédé hier à deux heures de l'après midi dans son cabinet, en présence de son personnel, de M. Giannoni, commissaire spécial et de M. François Mattei qui a présenté les lauréates, en l'absence de son beau-père, M. L.-N. Mattei, qu'une maladie retenait alité, à la remise de la médaille du Travail aux cigarières : Muscatelli, Rossi et Gorrini, attachées à la grande manufacture de la Maison L.-N. Mattei et Cie.

Cette cérémonie a été empreinte de la plus vive cordialité et avec l'exquise amabilité qui est le don de M. Montigny

Notre Sous-Préfet a, dans une courte et émouvante improvisation, félicité les lauréates de la distinction dont elles ont été l'objet de la part du Gouvernement de la République, et avec infiniment de bonne grâce, il a tenu lui-même à leur épingler la juste récompense de leurs trente années de bons et loyaux labeurs.

A l'occasion de cette cérémonie M. le sous-préfet Montigny a tenu également, avant de se séparer, à offrir une coupe de champagne au prompt rétablissement de M. L.-N. Mattei et à la longévité de son industrie.

Petite Gazette

Variations Atmosphériques du 21 mars

Thermomètre — 7 heures du matin : 11.4 à midi + 15 à 6 heures du soir 13
Maxima + 18.3 Minima + 8.

Baromètre — 7 heures du matin, 768 mm à midi, 770 mm 6 heures du soir, 772 mm.

Vent, — Dans le matinée, calme.
Dans l'après-midi, id.

Etat du ciel, découvert.

Pluviomètre, à 7 h. du matin : 0 mm.

* * *

Pour l'hygiène

Grâce à l'initiative prise par un membre de la commission d'hygiène, la police s'est enfin décidée à faire exécuter l'arrêté municipal concernant le transport des viandes de boucherie : il n'en était que temps. Mais il y a d'autres arrêtés municipaux concernant la salubrité que la police devrait mettre à exécution dans l'intérêt général de santé publique ; ce sont ceux relatifs à la propreté des rues et des cours. Tout le monde est d'accord pour reconnaître que le balayage des rues est défectueux ; que la plus grande partie des écuries de notre ville ne sont jamais nettoyées, les cours intérieures de nos immeubles sont en général infectes, et il y a certains réduits où logements abandonnés qui servent de dépotoir à toutes sortes d'immondices, sans compter plusieurs dépôts de chiffons et poudrettes installés au centre même de la ville.

Par ces temps d'épidémies, il serait urgent de tenir la main à l'exécution stricte des arrêtés concernant l'hygiène. Qu'en pense M. le Commissaire central ?

* * *

Appel à la charité

Nous appelons l'attention des personnes charitables sur la situation, vraiment digne d'intérêt, d'une famille habitant rue Giosetta, 6, et d'une autre famille demeurant rue Saint-Angelo, 10.

* * *

Poules errantes

Si cela continue, le faubourg Saint-Joseph pourra s'appeler le quartier des poules.

On ne peut plus, en effet, faire un pas sans en rencontrer des tas.

La police se garde bien de les déranger.

* * *

Contraventions

La police a verbalisé contre les sieurs L. Dominique, D. David, G. Sauveur et F. Augustin, pour abandon de véhicules sur la voie publique ; contre l'entrepreneur du balayage pour avoir négligé de faire balayer les abords de la place Saint-Nicolas, et contre le sieur L. Victor, pour tenue des jeux de hasard.

* * *

Au Port

— Vap. « Palestina, » cap. Cafiero, de Porto Torres, 1 pas., div.

— Vap. « Iberia, » cap. Oliviori, de Nice, 20 passagers, divers.

* * *

A louer

2 pièces non meublées situées au 2e étage de la rue de l'Opéra, 29. Entrée libre.

LA PHOÉBITE

Voulez-vous vous mettre à l'abri de l'insolia, l'accident le plus terrible de la phtisie ? Si vous y avez échappé, voulez-vous éviter les suites parfois graves, les engorgements, l'impotence qui résultent si souvent des phtisies anciennes ? Prenez à chaque repas un verre à liqueur d'ELIXIR DE VIRGINIE NYRDAHL qui rétablira la circulation et fera disparaître toute douleur. Le flacon, 4 fr. 50, franco. Paris, 20, rue de La Rochefoucauld. Envoi gratuit de la brochure explicative. Exiger sur l'enveloppe de chaque flacon la signature de garantie NYRDAHL.

DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais*

00162

BOURSE DE PARIS

	20 mars	21 mars
Rente 3 0/0 ancien	95 00	94 90
— 3 0/0 nouvelle	95,85	95 90

Finances

Paris, 21 mars.

M. Cerdusi, fondé de pouvoirs à la recette de Bastia, est classé pour l'obtention d'une perception de 3e classe.

M. Marcatorchino, fondé de pouvoirs à la recette des finances de Calvi, est classé pour l'obtention d'une perception de 4e classe.

LA Catastrophe du « Iéna »

Les Obsèques du commandant Adigard

Dunkerque, 21 mars.

Ce matin ont eu lieu à Dunkerque les obsèques du vaillant capitaine de vaisseau Adigard, le malheureux commandant du cuirassé « Iéna. »

Les funérailles ont été grandioses.

Toute la ville suivait le cercueil, qui était escorté de toutes les autorités civiles et militaires.

M. le vice-amiral Besson, préfet maritime de Cherbourg, représentant du Ministre de la Marine, s'était rendu à Dunkerque et conduisait le deuil.

Plusieurs discours ont été prononcés.

Les Obsèques du capitaine de frégate Vertier

Granville, 21 mars.

Au milieu d'un immense concours de population, ont eu lieu, ce matin, à Granville, les obsèques solennelles du capitaine de frégate Vertier, chef d'état-major du contre-amiral Mancron, à bord de l' « Iéna. »

Toutes les autorités y assistaient.

Le contre-amiral Ravel, chef d'état major à Cherbourg, représentait le Ministre de la Marine.

Après l'absoute solennelle, donnée par Mgr l'Evêque de Coutances, plusieurs discours ont été prononcés.

LE PARLEMENT

Chambre des Députés

Avant la séance

La Chambre s'est réunie à deux heures dans ses bureaux.

Les Papiers de la Nonciature

La Chambre a nommé la commission de 12 membres chargée, à la suite du vote de la proposition de M. Jaurès, de procéder à l'examen des papiers saisis à la Nonciature.

Tous les commissaires élus sont unanimes pour demander la publication intégrale et immédiate de tous les documents saisis, à l'exception de ceux n'ayant pas un caractère politique.

M. l'abbé Lemire, député d'Hazebrouck, fait partie de la Commission

Présidence de M. RABIER,
Vice Président

La séance est ouverte à 2 h. 1/2.

L'un des secrétaires donne lecture du procès-verbal de la dernière séance, qui est adopté.

La suppression des Compagnies de discipline

Au début de la séance, le général Picquart, ministre de la guerre, dépose sur le bureau de la Chambre le projet de loi portant suppression des compagnies de discipline, et les remplaçant par des « sections d'amendement » situées dans les îles métropolitaines.

La Grève de Nantes

Motion Allemane

M. Allemane, député socialiste unifié du 11e arrondissement dépose, une motion tendant à la nomination d'une commission d'enquête parlementaire chargée d'examiner les causes des incidents qui occasionnèrent la mort du gréviste Charles Victor, et d'établir toutes les responsabilités.

L'orateur socialiste attaque vivement la conduite du gouvernement et de ses agents provocateurs.

M. Clémenceau

président du Conseil, déclare que le gouvernement doit maintenir l'ordre public ; il doit accomplir ce devoir sans brusqueries mais aussi sans faiblesse.

Une instruction judiciaire est ouverte sur la mort de Charles Victor. Si justice n'est pas rendue, la Chambre pourra alors, mais alors seulement, nommer la commission d'enquête réclamée.

Le gouvernement prie la Chambre de ne pas accepter actuellement la motion Allemane.

Le Vote

Le président met aux voix la demande de nomination d'une commission d'enquête.

Le scrutin donne les résultats suivants :

Nombre de votants.	525
Majorité absolue.	263
Pour l'adoption	435
Contre	390

La motion Allemane est repoussée par 255 voix de majorité.

La Convention franco-bulgare

L'ordre du jour appelle la discussion du projet de loi, portant approbation de la convention conclue entre la France et la Bulgarie pour la protection réciproque des marques de fabrique et du commerce.

Le procès Guyot-Dessaigne

Interpellation Binder

M. Maurice Binder, député nationaliste du 8e arrondissement, dépose une demande d'interpellation sur le procès actuellement pendant devant la Cour d'appel de Riom, dans lequel M. Guyot-Dessaigne, ministre de la Justice, fait appel d'un jugement du tribunal civil le condamnant à payer une certaine somme aux héritiers d'un de ses créanciers.

M. Guyot-Dessaigne n'assistant pas à la séance, la Chambre décide d'ajourner la fixation de la date de la discussion.

La Catastrophe de l' « Iéna »

Motion Michel

M. Michel, député radical des Bouches-du Rhône, demande à déposer une motion tendant à la nomination d'une commission d'enquête sur les causes de la catastrophe survenue le 12 mars à bord du cuirassé « Iéna. »

M. Rabier

président de la séance, dit qu'en l'absence de M. Thomson, ministre de la Marine, il conviendrait d'ajourner la discussion.

M. Michel

proteste contre l'absence du Ministre. La Chambre ne peut pas supporter qu'un membre du Gouvernement puisse se dérober à une interpellation, en s'abstenant de venir à la séance.

Au milieu d'une très vive agitation, la Chambre prononce l'ajournement de la discussion.

Les Calamités agricoles

L'ordre du jour appelle la discussion du projet de loi autorisant l'ouverture d'un crédit de deux millions huit cent mille francs, en faveur des victimes des calamités agricoles.

Adopté.

L'article 22 de la loi militaire

Question de Belcastel

M. de Belcastel pose une question au Ministre de la Guerre relativement à l'interprétation de l'article 22 de la loi militaire.

M. le général Picquart

Ministre de la Guerre, déclare ne pas accepter la question qui lui est posée.

M. Clémenceau

président du Conseil, se rallie à l'avis du Ministre de la Guerre

M. de Rosambo

déclare qu'il transforme la question en demande d'interpellation.

Le général Picquart

prie la Chambre d'ordonner le renvoi de la discussion de cette interpellation à la suite de toutes les autres.

La Chambre fait droit à cette demande.

Les Bagnes Militaires

Question Ceccaldi

M. Ceccaldi, député radical de Vervins, demande à poser, au Ministre de la Guerre, une question relative aux bagnes militaires.

Le général Picquart

se déclare résolu à ne pas répondre à M. Ceccaldi sur un pareil sujet.

Vive agitation

M. Ceccaldi n'en persiste pas moins dans sa demande, et demeure à la tribune. A droite et au Centre et sur de nombreux bancs de la Gauche on crie, au député de Vervins, de reprendre sa place. A l'Extrême Gauche on applaudit vigoureusement M. Ceccaldi, et on l'encourage à demeurer à la tribune. Le vacarme est épouvantable.

M. Ceccaldi

au milieu du tumulte, essaye de se faire entendre. Il dit que la question des bagnes militaires est plus importante que celle de la réglementation des jeux. L'attitude du Ministre de la Guerre est incompréhensible.

Le bruit des pupitres empêche l'orateur de continuer son discours.

Plusieurs voix demande le renvoi de la discussion à la fin de la séance.

Le Vote

Le président met aux voix la demande de renvoi à la fin de la séance, de l'examen de l'urgence en faveur de la motion Ceccaldi.

Le scrutin donne les résultats suivants :

Nombre de votants.	565
Majorité absolue.	283
Pour	481
Contre	124

Par 317 voix de majorité la Chambre décide de remettre la discussion à la fin de la séance.

La séance est suspendue.

Reprise de la séance

La séance est reprise à 6 heures et demie.

Crédits supplémentaires

L'ordre du jour appelle la discussion d'un certain nombre de crédits supplémentaires qui sont adoptés.

La Question des jeux

L'ordre du jour appelle la suite de la discussion de la proposition de loi de M. Marcel Regnier et plusieurs de ses collègues sur la réglementation des jeux dans les cercles ou casinos des stations balnéaires, climatériques et thermales.

LES ARTICLES 2 et 3

La Chambre reprend la discussion des articles 2 et 3 du projet qui concernent l'avis du conseil municipal sur les autorisations à obtenir pour l'ouverture des cercles dans les stations estivales ou hivernales.

Après une vive discussion, à laquelle prennent part MM. Millevoye, Berthet et Regnier, les articles 2 et 3 sont adoptés.

L'ARTICLE 4

La Chambre aborde la discussion de l'article 4 disant qu'un prélèvement de 10 pour cent sera opéré sur le produit brut des jeux, au profit des œuvres d'assistance, de prévoyance, d'hygiène ou d'utilité publique.

Amendement Millevoye

M. Lucien Millevoye demande à ce que le prélèvement soit élevé de 10 pour cent à 15 pour cent des produits bruts.

Mis aux voix, cet amendement donne le scrutin suivant :

Nombre de votants.	474
Majorité absolue.	238
Pour l'adoption	235
Contre	239

L'amendement Millevoye est repoussé, après pointage, par quatre voix de majorité.

La séance continue.

SÉNAT

Présidence de M. GUÉRIN

La séance est ouverte à 3 heures.

L'un des secrétaires donne lecture du procès-verbal de la dernière séance, qui est adopté.

La protection des mères *et des nourrissons*

L'ordre du jour appelle la discussion de M. Paul Strauss sur la protection des mères et des nourrissons.

M. Strauss

sénateur radical socialiste prononce un long discours pour défendre la proposition dont il est l'auteur.

L'ARTICLE 1er.

Après une vive discussion, cet article est renvoyé à la commission pour modification du texte.

L'ARTICLE 2.

Le Sénat aborde la discussion de l'article 2.

M. Caillaux

ministre des Finances, fait des réserves sur les conséquences financières de cet article. Il demande qu'il soit soumis à une nouvelle étude de la commission.

Le Sénat fait droit à cette proposition.

Séance demain.

CHOCOLAT MENIER

AVIS DE MESSE
et de Remerciements

Les familles Dapelo et Barelli, très touchées des marques de sympathie qu'elles ont reçues, prient leurs parents et amis de bien vouloir assister à la messe de sortie de deuil qui sera dite le samedi, 23 mars, à 9 heures du matin, en l'église paroissiale Saint-Jean-Baptiste, pour le repos de l'âme de

M. André DAPELO
Capitaine marin

GRAND VIGNOBLE
de Giovichi
VIN VIEUX
de Sartene

Analysé garanti naturel vendu directement par le propriétaire

Maisons de vente :
BASTIA : 5, place Saint-Nicolas et boulevard Saint-Auguste.
ILE ROUSSE : Rue de la Caserne.

Gros et Détail

Vin rouge	0,25
Vin blanc	0,40
Vinaigre	0,25

Grand entrepôt de Vins
CHIANTI, D'ALGÉRIE & D'ITALIE
ORESTE BIAGINI
5, Avenue Carnot, Bastia

Grand Prix, 1 Diplôme, 6 Médailles obtenus aux diverses Expositions

Vente en Gros et au Détail

LIVRAISON A DOMICILE

La Maison ORESTE BIAGINI, offre ses vins vieux et nouveaux, garantis pur jus de raisins frais. A des conditions très avantageuses.

L'essai est préférable à une longue réclame. C'est pourquoi Elle ouvrera, sur simple demande, des échantillons francs à domicile.

Aperçu des prix :

Vins d'Algérie et de Frontignan, rouge : 0,30 et 0,35 le litre.

Vins de Corbières et du Roussillon, blanc : 0,30 le litre.

Vins de Corse (particulier de Vezzovato, Allistro, Talone, etc.,) rouge : 0,30 et 0,35 le litre ; blanc : 0,40 le litre.

Vinaigre à 0,20 le litre. — Huile d'olive à 1 franc le litre.

Et la présente aux fins gourmets :

Des vins fins vieux en bouteilles à 0,80 et 1 franc la bouteille.

Des vins de Chianti (Italie), à 1 franc 40 le flacon, 0,70 le 1/2 flacon, 0,50 le 1/4 et 0,35 et 1,8.

Des vins de Marsala (Sicile), à 1 fr. 60, 1 fr. 75 et 2 fr. la bouteille.

En fiaschi : 3 fr. le flacon de 2 litres 1/2, 1 fr. 60 le 1/2, 0,90 le 1/4 de flacon et 0,50 le 1/8 de flacon.

Des vins de Bordeaux (Médoc vieux) à 1 fr. 25 la bouteille.

Des vins d'Asti mousseux à 1 fr. 75 la bouteille.

Des vins de Barbera (Italie), à 1 fr. 50 la bouteille.

Malaga et Malaga (Espagne), 1 fr. 40 la bouteille et 0,80 c. le 1/2 bouteille.

Des muscats de Frontignan, vieux, à fr. 25 la bouteille et 0,80 le 1/2 bouteille.

Vermouth de Turin, 1 f., 50 la bouteille.

Quinquina Pompeani, 1 fr. 40 la bouteille.

Vermouth supérieur, à 1 fr. 40 la bouteille.

Apéritif *Le Pif*, 1 fr. 50 la bouteille.

Genièvre, à 1 fr. 40 la bouteille.

GRANDS VINS DE CHAMPAGNE

Grahen et Meyer, 3 fr. 25 et 3 fr. 75 la bouteille.

Duc Regnault de Chamcaseaux, 2 fr. 50 et 2 fr. 75 la bouteille.

Février & Epernay, 4 fr. 50 et 5 fr. la bout.

Déménagements
pour tous les pays
Prix très réduits

Cadres de déménagements, garde meubles pour entreposer le mobilier.
Camionnage et emballage soignés.
Agence Maritime, 7, route du Cap, Bastia.

Un avis ultérieur fera connaître la date des obsèques.

Etude de Me PERALDI, avoué à Bastia

Vente Volontaire de Biens Immeubles d'une Succession vacante

Ce mardi, 26 mars 1907, à 9 heures du matin, au Palais de Justice de Bastia,

par devant M. Vannier de Mcrelli, juge au Tribunal Civil de Bastia, à la vente, aux enchères publiques, au plus offrant et dernier enchérisseur, des biens immeubles situés sur le territoire de Bastia, dont la désignation, le lotissement et les mises à prix suivent :

DÉSIGNATION DES BIENS

Lotissement et mises à prix

Premier lot.

1. Une propriété rurale dénommée « Mitrocale, » avec maison, four, pressoir, vigne, terre et olivette, figurant à la matrice cadastrale de la commune de Bastie, sous les numéros 540, 541, 542, 543, 544, 547, 548 et 549, section D, d'une contenance de 96 ares, 71 centiares et d'un revenu imposable de 100 francs environ. Dans cette propriété les parcelles 541, 544 et 548 ne figurent pas au nom de la succession Lantieri mais elles n'en appartiennent pas moins à cette succession, car ce lot ne forme qu'un seul corps clos par un même mur : elle tient du Nord au ruisseau Lupino, de l'Ouest Verzera, du Sud à chemin et de l'Est à Fratacci.

Mise à prix : mille francs, ci . . . . . 1.000 fr.

Deuxième lot

2. Une propriété rurale dénommée Lupino ou Bassanese comprenant maison, vigne, pressoir, terre et olivette, figurant à la matrice cadastrale, sous les numéros 510, 510 bis, 511, 512, 513, 517, 528, 529 et 531, section D, d'une contenance d'environ 1 hectare, 80 ares et 90 centiares, d'un revenu imposable d'environ 90 francs, la parcelle 517 figure au nom de Peretti, lieutenant, par suite d'une donation mutuelle, mais elle appartient à la succession Lantieri. Cette propriété tient du Sud à Damei, du Nord-Est à Gualtella François, et de l'Est à Peconta.

Mise à prix : huit cents francs, ci. . . . . 800 fr.

Troisième lot.

3. Vigne avec bâtiment rural et terre cultivée à légumes au lieu dit « Bassanese, » figurant aux numéros 571 et 572, section D, d'une contenance de 29 ares, 23 centiares environ, et d'un revenu imposable de 10 francs 21 centimes. Ce lot est borné au Nord par le chemin, à l'Est par Spelluccia, au Sud par Bonenfant, et à l'Ouest par Gigante.

Mise à prix : cent francs, ci. . . . . 100 fr.

Quatrième lot.

4. Broussailles et châtaigneraies au lieu dénommé « Lupino, » figurant aux numéros 535 et 536, section D, d'une contenance d'environ 26 ares 30 centiares.

Mise à prix : cinquante francs, ci . . . . . 50 fr.

Cinquième lot.

5. Quatre pièces avec balcon au quatrième étage d'une maison figurant au numéro 915, section A, d'un revenu imposable de 45 francs ; l'entrée se trouve 2, rue des Mulets.

Mise à prix : trois cents francs, ci . . . . . 300 fr.

Sixième lot.

6. Trois pièces au cinquième étage de la même maison, d'un revenu de 35 francs.

Mise à prix : deux cents francs, ci. . . . . 200 fr.

Septième Lot.

Deux chambres au premier étage et un grenier, descente des Colonnes, numéro 1034, section B.

Mise à prix : deux cents francs, ci . . . . . 200 fr.

Huitième lot.

8. Deux grandes pièces avec alcove en très bon état, rue Notre-Dame, au cinquième étage, figurant au numéro 1336, section B.

Mise à prix : trois cents francs, ci. . . . . 300 fr.

Neuvième lot.

9. Quatre pièces au numéro 7, de la rue Sainte Elisabeth, deuxième étage, figurant au numéro 1762, section B.

Mise à prix : cinq cents francs, ci. . . . . 500 fr.

Dixième lot.

10. Deux grandes pièces au troisième étage, de la même maison, rue Sainte Elisabeth, numéro 7.

Mise à prix : quatre cents francs ci. . . . . 400 fr.

Onzième lot.

11. Partie de l'entresol composée d'une pièce avec alcove, rue du Nouveau Marché, numéro 741, section B. L'entrée est au numéro 10, de la rue du Lycée.

Mise à prix : cent cinquante francs, ci. . . . . 150 fr.

Douzième lot.

12. Deux pièces au premier étage et deux autres pièces au deuxième avec grenier, et terrasse, au numéro 9, de la rue de Calle, figurant au numéro 948, section B.

Mise à prix ; cinquante francs, ci. . . . . 50 fr.

Treizième et dernier lot.

Quatre pièces au premier étage du numéro 17, rue Campanari, figurant au numéro 1707, section B ; du plan de Bastia.

Mise à prix : trois cents francs, ci . . . . . 300 fr.

Cette vente est poursuivie à la requête de Me Mingalon, notaire à Bastia, agissant en qualité de curateur de la succession vacante de feu Lantieri Louis, de son vivant Procureur de la République à Saigon, ayant Me Peraldi pour avoué.

AVIS

Il est déclaré, conformément aux dispositions de l'article 696 du code de Procédure civile, modifié par la loi du 21 mai 1858, que tous ceux du chef desquels il pourrait être pris inscription sur lesdits immeubles pour raison d'hypothèque légale, devront requérir cette inscription avant la transcription du jugement d'adjudication.

Fait et rédigé par l'avoué soussigné le 4 mars 1907.

PERALDI
avoué.

N. B. — Pour tous renseignements s'adresser à Me Peraldi avoué, et pour visiter chez Mme Tristan, Hôtel des Colonnes.

GRANDE TEINTURERIE-BLANCHISSERIE
DE LA MÉDITERRANÉE
MAISON FONDÉE EN 1871 — MAISON FONDÉE EN 1871

H. Fraissinet & Cie

Société en Commandite par Actions - Capital: 500.000 Francs

Siège Social, Usines & Bureaux
MARSEILLE - Chemin de Saint-Jean-du-Désert - MARSEILLE

La Maison a l'honneur d'informer le Public Bastiais qu'elle vient de créer, à Bastia, un dépôt-succursale qui s'occupera de recevoir les effets confiés par les clients, de les expédier à l'usine et de les rendre franco à domicile, dans un délai de huit jours.

Notre Usine, qui occupe environ 200 personnes, placées sous notre surveillance, nous permet, par son installation toute moderne, d'exécuter les travaux les plus minutieux. L'importance qu'a prise notre Maison, n'est dûe qu'à la bonne et prompte exécution apportée dans les travaux qui nous sont confiés.

Nous faisons la teinture, le nettoyage et l'apprêt de tout ce qui concerne le vêtement et l'ameublement, par des procédés spéciaux qui nous sont exclusifs.

TEINTURES EN TOUTES TEINTES
Nettoyage de Vêtements pour Dames, Civils & Militaires

Aucun vêtement ne sera ni décousu, ni déformé, et sera livré avec un fini irréprochable et à des prix défiant toute concurrence.

Des Catalogues illustrés sont à la disposition des Clients au Dépôt :
Chez M. SAUVEUR AYMO, TISSUS
BASTIA — 17, BOULEVARD PAOLI 17, — BASTIA

A vendre
appartement de 5 pièces
avec belle terrasse, au 6e étage, boulevard du Palais, 11, en face l'Hôtel de France. S'adresser au bureau du journal.

Le Directeur-Gérant,
J.-B. OLLAGNIER.

Bastia, Imprimerie Ollagnier.

ANCIEN CABINET PRADIÈRE
PIERRE SABATÉ
Chirurgien-Dentiste
du Lycée
SUCCESSEUR
DENTS & DENTIERS
(Systèmes perfectionnés)
OBTURATION
& EXTRACTION DES DENTS
sans douleur
Bd Paoli, 13, au 1er
Maison Benedetti

M. P. SABATÉ a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle, d'avoir à sa mairie un garde-service exclusivement chirurgical-dentiste — ne disant chloroformiste — qui n'est pas le droit d'exercer la profession et qui emploiera des matières asiatiques à la stricte pour la fabrication de dents artificielles.

MAISON DE CONFIANCE
BIJOUTERIE MATTEI
20, Boulevard Paoli

La BIJOUTERIE MATTEI a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle, qu'elle ne vend que des articles absolument garantis, or 18 karats et argent 1er titre. Tous les objets par elle mis en vente sont marqués au prix connus et ont déjà subi une réduction sur les prix de vente.

La bijouterie MATTEI pourra livrer aux prix les plus réduits, les articles de joaillerie, bijouterie, orfèvrerie, montres, chaînes, parures, *alliances*, etc., etc., broches or et argent 1er titre Sa devise est de vendre « bon et bon marché. »

Spécialité de stylets Vendetta-Corse. Réduction de 10 pour cent et garanti 18 karats.

MATÉRIAUX DE CONSTR
Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Ville
Plâtre du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux
Ciment. — Briques plates et rondes. — Carreaux
— Tuyaux en poterie et en grès.

FERS A PLANCHER
Fers à barres : Plats, Ronds, Carrés, T'll de fer, Aciers et Ulterrières

TUYAUX EN FONTE, EN GROS

Appareils Sanitaires

Charles CLÉMENT & Cie
Entrepôts aux Magasins Généraux à Boulevard de Genes, 1

Aux tempéraments délicats offrez un

VIN DU CAP CORSE

à base de Quinquina

de la Maison L.-N. MATTEI, & Cie — BASTIA (Corse)

Apéritif Tonique Fortifiant

Ce vin que nous offrons avec confiance aux Consommateurs diffère complètement de tous ceux connus à ce jour; d'un goût agréable au palais, il est à la fois tonique et apéritif.

Pris aux repas, il excite l'appétit, pris après il active et facilite la digestion.

Demandez dans tous les bons Etablissements un Vin du Cap Mattei

TRENTE-DEUXIÈME ANNÉE — N. 82 — SAMEDI 23 MARS 1907

00163

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 6, Boulevard du Palais, Bastia
J.-B. OLLAGNIER, Directeur

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)
UNION POSTALE, ET AUTRES PAYS le port en sus.
On ne répond pas des manuscrits déposés.

LE CALENDRIER

Fête d'Aujourd'hui : Saint Cyrille.
Soleil : (heure nationale)
Lever, 5 h 33 m. — Coucher, 5 h. 46 s.
Premier quart., le 21 — Pleine Lune, le 29
Fête de Demain : Les Rameaux.

22 MARS

La Séparation

M. le Directeur du *Petit Bastiais*.

Il ne faut pas que M. Félix Biasini et moi, nous abusions de votre patience ; aussi cette réponse est le dernier cri du paon, c'est le nom que me donne mon aimable contradicteur ; je veux bien espérer que son dernier article aura été le chant du cygne.

M. Félix Biasini me prie d'avoir égard au deuil cruel qui vient de le frapper ; je sais que le deuil est chose sacrée, et j'avoue que j'ai été passablement surpris en voyant un fils pressé de rompre le religieux silence qui aurait dû planer plus longtemps sur la tombe de son père. Peut être a-t-il jugé que la sainte République était en danger et qu'il devait la secourir. Que de Brutus ! Je lui fais grâce des injures dont il essaie de m'accabler, je défends, non pas ma personne, mais ma *foi*.

Oui, M. Félix Biasini, c'est la foi chrétienne que vos coups maladroits atteignent. Pour le Pape, la loi de Séparation est une loi de *persécution* oppressive, une loi de *spoliation*, une loi d'*apostasie* nationale ne respectant ni la divine constitution de l'Eglise, ni les droits immuables du Pontife romain et des évêques ; pour vous, elle est une loi de paix, une loi qui sauvegarde l'Eglise. Pour le Pape, c'était un devoir sacré de sa charge de condamner *en principe* les associations cultuelles, de les déclarer absolument inacceptables *en fait* ; pour vous, il pouvait et il *devait* les accepter. Or, dans ces décisions sur la Séparation le Pape a usé de son privilège infaillible, car, la divine constitution de l'Eglise est une matière essentiellement dogmatique, les autres questions ont rapport directement à la morale chrétienne surnaturelle : elles rentrent dans l'objet de l'infaillibilité. Sachez que c'est laisser défaillir sa foi que de s'insurger contre une condamnation doctrinale, contre une sentence infaillible du Pape...

Vous me demandez les raisons pour lesquelles je dénonce comme un acte de barbarie et de persécution le fait de la République *de se libérer, de se séparer de toutes les Eglises sans distinction*. Ces raisons sont celles qui ont motivé la condamnation prononcée par le Pape.

Et d'abord, l'idée même de *séparation* est impie. Léon XIII a comparé l'*union* de l'Eglise et de l'Etat à celle qui dans l'homme réunit l'âme et le corps. Un Etat ne peut être athée, car, le Créateur de l'homme est aussi le fondateur des sociétés humaines, et, de ce chef, il a droit à un culte public et social. Ajoutez que la thèse de la Séparation est la négation très claire de l'ordre surnaturel qui existe et dans lequel doivent vivre les sociétés aussi bien que les individus.

Ensuite, l'abrogation du Concordat, dans les conditions où elle s'est faite, est un acte tyrannique au premier chef. Ce pacte pacificateur avait été conclu pour mettre fin à la guerre impie faite à l'Eglise de France par la première République ; sous l'égide de ce pacte solennel l'Eglise s'était développée, épanouie pendant un siècle avec une fécondité merveilleuse : et voilà le Gouvernement français abrogeant de sa *seule autorité* un contrat *bilatéral* qu'il a signé... N'est-ce pas là de la tyrannie ?

Enfin, est-ce bien la *séparation* que la loi Briand nous a donnée ? Oui, elle a séparé les Français les uns des autres ; elle a séparé l'Eglise de l'Etat ; mais a-t-elle séparé l'Etat de l'Eglise ?

Contrairement aux principes de la constitution suivant laquelle l'Eglise est fondée par Jésus-Christ, votre loi attribue l'administration et la tutelle du culte public, non pas au corps hiérarchique divinement institué par le Sauveur, mais à des associations de personnes laïques sur lesquelles l'Etat se réserve le pouvoir civil et religieux, et voilà l'Etat qui supplante l'Eglise.

Dans cette loi tout aboutit au Conseil d'Etat érigé, en fait, juge de l'orthodoxie en France, dans des conditions analogues à celles du Saint Synode en Russie avec le Ministre des Cultes pour Procureur Général. Les associations sont investies des biens de l'Eglise et de l'autorité légale : le Conseil d'Etat investi de la juridiction suprême sur les associations est soumis à l'autorité de l'Etat. C'est, tout au plus, une séparation *unilatérale*.

Vous persistez à m'opposer les paroles de M. Briand ; à ses paroles souffrez que j'oppose ses actes. Le traité de Rhétorique de Quintilien et de Cicéron, qui mentionne le genre simple, le genre tempéré et le genre sublime, ne mentionne pas le genre ordinaire des politiciens que vous admirez, c'est le genre patelin : c'est le genre qui sous le miel de la parole cache l'erreur, le sophisme et le mensonge.

Croyez-moi, M. Félix, vous perdez votre temps en faisant la chattemite aux lecteurs du *Petit Bastiais* ; nous ne sommes pas aussi naïfs que vous le pensez.

Ne défendez pas des actes que le Pape a condamnés ; excusez, si vous le voulez, les intentions, mais celles-ci ne sont pas comprises parmi les secrets dont le poète vous attribue la connaissance : *Felix, qui potuit rerum cognoscere causas*. Ces intentions les voici : « En pratique, on se contentera de demander la Séparation de l'Eglise et de l'Etat, formule excellente en ce sens qu'elle sera facilement acceptée, mais le *but sera la suppression* de l'Eglise *dans l'Etat*. » (Clémenceau).

CURA.

LE JOUEUR DE BRIDGE

C'est l'original du jour. Il est pittoresquement silhouetté dans les *Annales* par Miguel Zamacois.

LE FORT EN BRIDGE

C'est quelqu'un...

C'est quelqu'un... dans les salons où l'on joue le bridge.

Son règne commence tous les jours à cinq heures de l'après-midi au moment du *five-o'clock bridge*, et se prolonge jusqu'à une heure indéterminée de la nuit. Combien de temps cette royauté durera-t-elle ? On ne sait pas. Il suffira, pour que fort en bridge rentre dans la foule des invités sans importance, d'une révolution de table à jeu. Si, demain, la passion du bridge faisait place à la passion du lotu ou des petits papiers, le fort en bridge ne serait plus que ce qu'il est dans la vie : coulissier, acoral, littérateur, — c'est-à-dire rien du tout.

Bonnet est dit, là-dessus, de fort belles choses s'il avait eu à prononcer l'oraison funèbre d'un fort en bridge.

Le fort en bridge se rend bien compte, d'ailleurs, de la fragilité de sa royauté. Il sait qu'il sera « fort en bridge » ou qu'il ne sera pas, et il passe son temps, quand il ne cartonne pas, à faire l'apologie du jeu auquel il excelle, à tâcher de prouver que c'est la seule distraction digne d'une intelligence supérieure, et que le bridge est la condition d'exister d'une société bien organisée.

Le fort en bridge est modeste, sans façons, bon enfant ainsi qu'il sied au vrai mérite. On ne dirait jamais, à le voir entrer si simplement dans le salon, à le voir accorder si cordialement sa poignée de main aux invités vulgaires, qu'il est le demi-dieu attendu des sansatouts et le dispensateur tout-puissant des grands schelem.

Les maîtresses de maison se l'arrachent. Il fait du tort à l'académicien ou vers et au chanteur à la mode. Jadis sept vi'en se disputaient l'honneur d'avoir vu naître Homère ; quand le fort en bridge apparaît, sept tables se disputent l'honneur d'entendre son silence éloquent et trouver de son sur toutes agréable.

Mais les maîtresses de maison ne gaspillent pas entre elles leur fort en bridge devant les premiers venus. Elles jouent de lui pour attirer chez elles quelques personnalités mondaines récalcitrantes à l'invitation, ou pour faire enrager une maîtresse de maison rivale ou détestée.

On sait que Untel, l'indéboulable fort en bridge a établi son quartier général chez Mme X.... qu'il y donne des séances encourageantes, des consultations sensationnelles, et que c'est là qu'il livre des combats mémorables au nez desquels brûlait le Tout-Paris bridgeur.

Le fort en bridge est quelqu'un...

COUR D'ASSISES

Présidence de M. GAVINI, *conseiller*

Audience du 21 mars 1907

Le Drame d'Olmeto

Plaidoirie
de Me H. de Montera junior

Me Hyacinthe de Montera junior déclare que sa suppléance était grande quand un moment apparaissait il entendait M. l'Avocat général réclamer contre Dominique Pianelli la peine capitale. Certes, il ne s'attendait pas à devoir disputer une tête au couperet sanglant de la guillotine, et alors même que les faits au surplus passés lois que les relate l'acte d'accusation, on devrait admettre l'accusé en bénéfice des circonstances atténuantes.

Le vaillant maître discute ensuite toutes les charges qui pèsent sur son client. En déchargeant son revolver sur le groupe formé par Laurent Pianelli et ses amis, Dominique Pianelli agissait en cas de légitime défense. Il y a eu, en effet, en soirée, à Olmeto, un véritable combat. Dominique et Claude Pianelli tenaient tête à des adversaires plus nombreux et achamés à leur perte qui allaient les assaillir à coups de revolver. Si Dominique Pianelli a tiré le premier c'est qu'il a compris que ses ennemis étaient prêts à tirer sur lui.

Dans un beau mouvement d'éloquence Me Hyacinthe de Montera junior, supplie les jurés de ne pas prononcer contre

114 — FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

LA MATELASSIÈRE

PAR
ODYSSE BAROT

TROISIÈME PARTIE
LA VICOMTESSE OLGA

Combien elle regrettait pourtant de ne plus revoir le vieux pavillon sordide, où avait demeuré sa mère adoptive. En revanche, nous prîmes de visiter les appartements à louer, et la nouvelle concierge ne la connaissant pas, elle avait pu monter jusqu'à son ancien cinquième étage, qui était précisément vacant, et demeurer quelques instants révenue dans cette salle à manger où elle avait donné une hospitalité si inattendue au jeune blessé qui était venu s'échouer à sa porte, après avoir échappé au poignard d'un assassin.

Qui lui eût dit alors que cet incident allait marquer une phase décisive de son existence ? Eût-elle jamais pu songer que ce brillant gentilhomme deviendrait un jour son mari, et que ce serait lui qui lui ferait retrouver sa mère !

Michel lui reprocherait peut-être de s'être aventurée dans cet affreux coupe-gorge, où, en le quittant sur ses conseils réitérés, elle s'était bien promis de ne remettre plus les pieds. Mais elle n'aurait qu'à lui répondre :

— Je dois le dire, ce coupe-gorge, puisque c'est là que je vous ai connu !

Cependant la confiance, après son émouvante explication avec son mari, avait hâte d'en annoncer le résultat à sa fille. Un quart d'heure plus tard elle arrivait rue Hautefeuille, où se trouvait déjà Michel. Les deux jeunes gens n'étaient point sans anxiété ; la physionomie radieuse de leur mère suffit pour les rassurer.

— Tout va bien, mes enfants ! s'écria-t-elle en les réunissant dans ses bras.

Ce n'était point sans embarras qu'elle se retrouvait en face de son beau fils, qui savait tout maintenant ; et cette étreinte lui permettait de dissimuler sa rougeur. Et pourtant, moins encore que M. de Beaujardin il avait le droit et la pensée de lui reprocher le passé, de lui imputer à crime une faute lointaine dont il bénéficiait et qui le rendait le plus heureux des hommes !

On se mit à former mille projets de bonheur et d'avenir. Michel, dans son assurance inquiétante, voulait que les publications légales fussent faites dès le lendemain et que la cérémonie nuptiale eût lieu quinze jours plus tard.

Le front de la comtesse se rembrunit :

— Tu ne songes pas que c'est impossible, mon enfant ! murmura-t-elle. Ton père a posé certaines conditions à son consentement.

— Lesquelles ? demanda le jeune homme, qui redoutait des délais interminables.

— Connais-tu qu'il y a des obstacles à écarter ?

— Ma bonne mère a raison, dit Pâquerette, plus sérieuse, plus réfléchie que son fiancé.

Elle ajouta, avec un sourire :

— Je n'ai pas même d'acte de naissance !

— Qu'importe ? Je ne suis pas pour rien docteur en droit. Nous aurons recours à un acte de notoriété... Je vous l'ai dit déjà, il suffira de trouver six témoins.

Tolfine l'interrompit par un geste de désapprobation :

— Triste expédient ! dit-elle.

— Et cependant, c'est le seul moyen que nous fournisse la loi...

— Il s'agit bien de la loi !

— Mais enfin, maman...

— C'est par la grande porte, et non par la porte basse, que doit entrer dans la famille la future épouse de Michel de Beaujardin. Nous avons à compter, mon cher ami, avec le monde et avec les susceptibilités, avec le légitime orgueil de ton père !

— Que faire, alors ?... Quel moyen de tourner la difficulté ?

— Passons-toi, Michel. Et toi aussi, fille chérie ! Ce moyen je le trouverai... J'y ai pensé toute la nuit... Tout à l'heure, dans le fiacre qui m'amenait ici — car tu supposes bien que je n'ai pas pris mon coupé — une idée m'est venue, que je crois excellente.

— Pourrait-on savoir ?...

— Non. Ne m'interrogez pas... Le comte lui-même ne la connaîtra qu'à mon retour et quand j'aurai réussi...

— A votre retour ? demandèrent à la fois, fort intrigués, les deux fiancés.

— Oui. Je vais en voyage...

Le visage rayonnant de Pâquerette s'assombrit soudain :

— Vous allez nous quitter ? fit-elle les larmes aux yeux. Et il y a vingt-quatre heures à peine que...

— Non pas l'ennemie... Il est nécessaire que tu m'accompagnes.

Et pressant sa fille contre son sein :

— Tu sais bien que nous ne quitterons plus.

Puis s'adressant au vicomte :

— Oui, je vais te l'enlever... Oh ! pour un mois, six semaines au plus. Ne te plains pas de cette séparation est indispensable à votre bonheur mutuel.

Elle n'avait aucun motif de leur laisser ignorer le but de son voyage. Presque chaque année, M. de Beaujardin se rendait en Russie pour surveiller la gestion des vastes domaines que leur avait légués en mourant M. de Varenne. Cette fois, Tolfine irait elle-même à Saint-Pétersbourg et prolongerait de son séjour pour mettre à exécution le plan secret qu'elle venait de concevoir.

Et vous ne voulez pas de moi pour compagnon de route ? hasarda Michel avec un geste de désappointement.

— Non ! Et cela pour des causes diverses. Et puis, te l'avouerai-je ? — Pardonne à mon égoïsme maternel — j'ai besoin de me trouver un tête à tête avec elle, de l'avoir à moi tout entière ; de la pénétrer sans portage pendant quelque temps. Une de choses nous avons à nous dire ! Que de confidences à échanger ! Tu peux bien me la prêter quelques semaines, ayant qu'elle ne t'appartienne pour toute la vie !

Le comte, pour qu'aux moindres désirs de sa femme étaient des ordres, ne fit aucune objection à son projet. Il en sera dire que, ce soir-là, Michel revint avec sa belle mère dîner à l'hôtel de la rue Saint-Dominique, où il n'avait pas paru depuis une dizaine de jours. Le pauvre était mort d'ennui entre le père et la fille. Le lendemain on s'occupa activement des préparatifs du départ.

En ce qui concernait la jeune fille, dont la modeste garde-robe n'était plus conforme à sa situation actuelle, ces préparatifs n'étaient pas une mince affaire. La couturière lui commanda d'urgence chez Dubuys, le bon faiseur de la rue d'Anjou, un costume de voyage devant être livré dans les ensemble-tout heures ; plus deux robes de dîner, de théâtre et de soirée, des toilettes de théâtre et de soirée, qui devaient être expédiées sans retard à Saint-Pétersbourg. Puis ce fut le tour de Boucheron, le joaillier à la mode, chez qui elle fit acquisition d'une belle parure de perles.

a m client la peine capitale. S'il jugeait est homme indigne de toute indulgence, ils auront au moins plié de son vieux père et de ses malheureux enfants.

Plaidoirie
de Me H. de Montera senior

Le grand maître de la barre criminelle intervient à son tour dans ce grave débat. De sa voix puissante, il adresse un chaleureux appel à la justice et à la pitié des Juges en faveur de son malheureux client, qui n'est certes pas le redoutable criminel que l'accusation et le représentant de la partie civile ont bien voulu dépeindre.

En déchargeant son arme dans la direction du gendarme Friard Gaud, Dominique Pianelli ne croyait pas tirer sur le gendarme, mais bien sur ses camarades qui s'étaient aux trousses lancée à sa poursuite. Le nuit était sobre, l'accusé n'a pu reconnaître quelles étaient les personnes qui voulaient l'arrêter. Quoiqu'ils en disent d'ailleurs, les gendarmes ont eu le tort très grave de tirer sur un homme qui fuyait.

En terminant sa belle plaidoirie, Me Hyacinthe de Montera senior supplie le jury de ne pas se montrer impitoyable. Les circonstances atténuantes ont été à de précédentes sessions accordées à des accusés beaucoup moins intéressants que Dominique Pianelli. La justice ne doit-elle pas avant tout être équitable? Les jurés ne voudront pas prononcer la peine capitale; ils ne rendront pas un verdict de sang.

Incident

Me Hyacinthe de Montera développe des conclusions tendant à ce que la question de préméditation soit posée au jury, même en ce qui a trait au meurtre du gendarme Friard Gaud. Cette question bien entendu ne serait examinée qu'au cas où le jury déclarerait que le gendarme n'était pas dans l'exercice de ses fonctions.

La Cour fait droit aux conclusions de Me de Montera.

Audience du 22 mars

LE DRAME
de la rue du Lycée

C'est une affaire de Bastia — de ce Bastia trop souvent troublé depuis quelque temps par les exploits des sparches — sur laquelle eut à se prononcer Mme les jurés.

Deux jeunes gens, Pasquini Joseph, portefaix, âgé de 20 ans, et Rossi Nicolas, âgé de 18 ans, sont accusés d'avoir, le 15 août dernier, le premier donné volontairement la mort à Pieri Alexandre, le second d'avoir commis une tentative de meurtre sur Pasquini Jean.

Les faits de la cause sont exposés comme suit par l'acte d'accusation :

Acte d'accusation

Le 15 août 1906, vers 8 heures du soir, à Bastia, les demoiselles Alerini Jeanne et Berlenghi Laure montaient la rue du Lycée, suivies de près par Pasquini Joseph et Moretti Egisto, lorsqu'elles croisèrent un groupe composé de Rossi Nicolas, Pieri Alexandre, Linell Antoine et Merlong François.

Les camarades de Rossi, lequel avait contribué Alerini Jeanne, lui ayant fait observer que celle-ci se moquait de lui, Pasquini Joseph s'approcha de Rossi et lui dit d'un ton menaçant : « Où sont tes amis ? Il faut qu'ils se battent avec moi. » Rossi tenta de calmer Pasquini, mais Pieri Alexandre releva le défi, et Pasquini et lui se saisirent à bras le corps. Pasquini essaya même de sortir un couteau de sa poche, mais il en fut empêché par Linell Antoine. Les deux groupes se séparèrent, mais ne tardèrent pas à se retrouver rue Saint-Jean. Moretti Egisto provoqua alors Linell Antoine et tous deux se battirent à coups de poings sous les yeux de leurs camarades qui les encourageaient de la voix et du geste. Sur ces entrefaites Pasquini Jean-Dominique qui se trouvait dans une maison voisine et qui avait reconnu la voix de son frère Joseph, accourut précipitamment, donna un soufflet à Linell et saisit Pieri Alexandre. Aussitôt Rossi Nicolas, qui avait suivi Pasquini Jean-Dominique par derrière, frappa celui-ci d'un coup de couteau dans le dos, et Pasquini Joseph porta ce coup à son tour. Pasquini Joseph porta ce son côté un violent coup d'une arme indiquée à Pieri Alexandre. Ce dernier atteint à la région abdominale d'une blessure du 14 centimètres de profondeur, succomba le 18 août à une péritonite aiguë. La blessure rapportée par Pasquini Jean-Dominique a eu également des conséquences graves ; l'instrument vulnérant ayant lésé le poumon gauche, il en est résulté des adhérences pulmonaires permanentes, qui en réduisent les facultés respiratoires, ont entraîné une diminution notable de sa capacité professionnelle. Pasquini Joseph reconnaît avoir donné la mort à Pieri. Rossi Nicolas nie sa culpabilité, mais il est formellement accusé par un témoin désintéressé ainsi que par Pasquini Joseph, frère du blessé.

Interrogatoire

Pasquini Joseph, qui n'a pas d'antécédents judiciaires, ne nie pas avoir porté un coup de couteau au malheureux Pieri Alexandre, mais il n'a frappé que pour défendre son frère grièvement blessé par Pieri. Ce dernier se précipitait encore sur son frère, lorsque l'accusé l'a frappé.

Rossi Nicolas, persiste dans le système qu'il a soutenu à l'instruction, il nie toute participation à la rixe ; il n'était pas armé et n'a frappé personne.

Audition des Témoins

M. le Dr Ramaroni. — A procédé à l'autopsie de Pieri, et a visité le blessé Pasquini Jean. L'honorable praticien a fait connaître le résultat de ses constatations.

Pasquini Jean. — Croit avoir été blessé par Pieri, le victime. Celui-ci se trouvait derrière lui, quant à Rossi il l'a salué à la gorge. Tous ses deux agresseurs était armés de couteaux.

Alerini Jeanne. — Etait suivie par les deux accusés qui échangeaient des propos à haute voix ; elle ne sait pas ce qu'ils disaient. Elle a aperçu un Pieri blessé, lorsqu'elle redescendait par la même rue.

Merlinghi Laure. — Confirme la précédente déposition.

Rinieri Antoine. — Se trouvait avec Rossi lorsqu'ils ont rencontré Pasquini Joseph et Moretti Egisto ; ils suivaient la fille Alerini, ancienne amie de Rossi. Ils ont dit à Rossi « Vois comme elle se fiche de toi ». Pasquini a provoqué la rixe en soulevant Rossi. Il a séparé les antagonistes. Quelques instants après ils revenaient par la même rue, lorsqu'ils ont été assaillis par trois individus portés qu'ils ont provoqué. Il n'a pas vu donner les coups de couteaux.

Moretti Egisto. — A vu Pieri se jeter le premier sur Pasquini. Il a été battu par le groupe Pieri.

Falchetti Joseph. — La victime a frappé le frère de l'accusé Pasquini. Celui-ci l'empêcha de porter un second coup, en le blessant avec son couteau.

Lelli. — A vu la victime faire un tournoi le ventre. Elle n'avait pas d'arme à la main.

***

Le siège de l'accusation était occupé par M. l'avocat général Angeli.

La défense de Pasquini Joseph a été présentée par Me Luce, et celle de Rossi par Me de Casalta.

Me Charles Dorori s'était constitué partie civile, au nom de la famille du malheureux Pieri, contre Pasquini Joseph.

Verdict

Me Luce fait poser au jury la question de provocation en faveur de Pasquini.

La Cour pose d'office la même question en faveur de Rossi.

Reconnu non coupable, Rossi est acquitté.

Retenu comme coupable de meurtre non provoqué, mais atténué, Pasquini est condamné à huit ans de réclusion.

Gazette Ajaccienne

Service funèbre

Ce matin, à 10 heures, un service funèbre a été célébré à la cathédrale, pour le repos de l'âme des victimes de la catastrophe de « Iéna » et du cuirassé de la Corse.

Mgr Danesti, évêque d'Ajaccio, entouré de tout le clergé, a officié. Un superbe catafalque orné de drapeaux français et de verdure avait été dressé au centre de la nef.

Nous avons remarqué la présence de MM. Pugliesi Conti, maire d'Ajaccio, entouré de ses adjoints et de plusieurs conseillers municipaux, de nombreux officiers de marine, du 173e une délégation de matelots et une grande partie du notre population.

La cérémonie n'a pris fin qu'à 11 heures et demie.

Demain, un service funèbre sera célébré pour le repos de l'âme de Mgr Ollivier, évêque d'Ajaccio, décédé comme l'on sait, l'an dernier, à pareille époque, avant de rejoindre son diocèse.

Automobiles

Le premier voiture automobile de la Compagnie Corse est arrivée mardi matin à Marseille. On l'a nommée « Ajaccienne ». On a tenu les deux autres ensuite, et le service sur Sartène commencera lundi.

Musique Municipale d'Ajaccio

Programme du 24 mars 1907, à 3 h.

Les Chevau-Légers, pas red.,	Wet ge.
Le Roi a Yvetot, ouverture,	Adam.
Deux yeux, redowa,	Romain.
Le Trésorier, fantaisie,	Verdi.
Valse d'Amour,	Bidegain.

Le Chef de Musique, TIBERI.

Necrologie

Mlle RAPHAELA PIETRI

Pour la troisième fois, dans l'espace de moins de quatre mois la mort promène sa faucille inexorable dans la famille Pietri Joseph, d'Omessa de Nonza. Celle que nous pleurons aujourd'hui, Mlle Raphaëla, n'avait pas dix-sept ans. Elle était belle, adorée des siens, elle entendait le murmure d'admiration que provoquait son inaltérable unis pardessus tout, elle était bonne. Elle était douce de cette bonté naturelle et captivante qui ne se dément jamais, qui s'étend à tout et à tous. Elle n'est plus ! Etait-elle trop belle pour ce monde, et les anges, jaloux, la voulaient-ils si tôt pour compagne sans s'arrêter au désespoir d'un père, aux larmes d'une mère, de frères, de sœurs aimés ? La vie se montrait cependant à elle si souriante, elle lui promettait tant de douces joies ! Mais ce n'est pas sur cette terre qu'elle devait les goûter ! Infortunée jeune fille, brisée si brusquement, au seuil de la vie ! Mais plus infortunés sont ceux qu'elle a quittés, qui la pleurent et ne pourront jamais cesser de pleurer, car leur plaie est de celles que le temps même ne parvient pas à cicatriser.

De Bastia, où elle était venue dans l'espoir de guérir, son blanc cercueil, recouvert de gerbes et de fleurs, a été transporté à Omessa, et reçu par la foule attendrie et sincèrement attristée par cet acharnement du sort contre une famille si généralement estimée.

Après les dernières prières dites dans cette église, où elle s'était si souvent agenouillée pour demander à Dieu la santé pour ses chères sœurs qui l'ont précédée dans la tombe, le cortège s'est dirigé vers le caveau familial où elle dort maintenant son dernier sommeil.

Nous prenons la part la plus vive au deuil si cruel qui frappe M. et Mme Joseph Pietri, leurs enfants et leur famille et leur offrons nos condoléances les plus affectueuses.

Comité des Fêtes

Etat des Recettes et Dépenses

RECETTES :

Membres d'honneur,	30 00
Membres du Comité,	80 00
Produit des Entrées,	330 00
Vente des bouquets,	20 50
Total ;	460 50

DEPENSES :

Location de la Chambre musicale,	60 00
Musique,	65 00
Imprimés,	36 25
Bons surprises,	20 00
Location du matériel et installation,	73 65
Police,	10 00
Frais divers,	31 65
Total :	366 55

Excédent des Recettes : 153 fr. 95.

***

Dans sa réunion, le Comité décide de verser la somme de 153 francs 95 à l'administration de l'Assistance Publique qui devra l'employer à l'organisation de la « Cuillerée de soupe ».

Le Comité exprime toute sa gratitude aux personnes qui ont bien voulu répondre à son invitation et apporter leur obole à une œuvre éminemment humanitaire. Il remercie également tous ceux qui de près ou de loin ont bien voulu contribuer à rehausser l'éclat des fêtes et tout particulièrement les sympathiques musiciens de la Lyre Bastiaise.

Nos Dépêches
DU JOUR

BOURSE DE PARIS

	21 mars	21 mars
Rente 3 0/0 (ancien)	94 90	94 80
— 3 1/2 0/0 (nouveau)	95,00	96 00

ex-dividende.

Nouvelles Militaires

Infanterie Coloniale

Paris, 21 mars.

Les élèves de l'Ecole de Saint-Maixent dont les noms suivent sont nommés sous-lieutenants et attachés aux régiments d'infanterie coloniale :

M. Maré, au 8e à Toulon.

M. Santelli, au 1er à Cherbourg.

Recrutement

Paris, 22 mars.

M. le commandant Landais, chef du recrutement à Ajaccio, passe au recrutement de Nice.

M. le chef de bataillon Bernard, du 96e rég. d'infanterie, est nommé commandant de recrutement à Ajaccio.

Infanterie

M. Quilichini, sous-lieutenant au 3e rég. d'infanterie, est promu au grade de lieutenant et est maintenu à son corps.

GRAND DÉJEUNER
au Ministère des Affaires étrangères

M. EMMANUEL ARÈNE

assiste au déjeuner

OFFERT par M. PICHON

Paris, 22 mars.

M. Emmanuel Arène a assisté, ce matin, au déjeuner offert par M. Pichon, ministre des Affaires étrangères, et dont les autres convives étaient MM. Léon Bourgeois, Paul Deschanel, Charles Dupuy, Marnéjouls, baron de Courcel, Jean Dupuy, Decrais, Lozé, Chaumié, Courtier, Vallé, Trouillot, Viger, Bienvenu-Martin, Francis Charmes, Mascuraud, Delcassé, Dubief, Arago, Clémentel, Gavini, Delorme, etc., etc.

Emmanuel Arène a été vivement félicité pour son duel et pour le triomphal succès de « Paris-New-York », dont les journaux continuent à proclamer les brillantes et spirituelles qualités.

La Presse
et
" PARIS-NEW-YORK "

Paris, 22 mars.

La presse ne cesse de commenter le grand succès obtenu par la nouvelle pièce de MM. François de Croisset et Emmanuel Arène.

L'Echo de Paris

publie ce matin une nouvelle chronique théâtrale dans laquelle nous relevons le passage suivant :

« Paris-New-York », la pièce si brillante de MM. François de Croisset et Emmanuel Arène, poursuit sa superbe carrière.

« Le prononcé des grands critiques parisiens se confirme ainsi triomphalement.

« Hier soir, la recette s'est élevée à 6.900 francs ; la location pour tous les autres jours de la semaine est considérable.

« Une salle comble vient applaudir, chaque soir, une interprétation d'élite, qui se compose des artistes les plus en renom.

« Et, comme en ces matières, il n'y a en fin de compte que les chiffres qui aient une éloquence, il est péremptoirement démontré que, cette fois, ce qui est assez rare, l'opinion du grand public ratifie merveilleusement celle de la grande critique. »

LA CATASTROPHE
du *Iéna*

Découverte des cadavres de deux blanchisseuses

Toulon, 22 mars.

Deux noms de femmes viennent s'ajouter à la liste des victimes du *Iéna*. Ceux de deux blanchisseuses qui étaient venues apporter du linge et qui se trouvaient à bord au moment de l'explosion.

Les deux cadavres ont été retrouvés au fond de la cale d'arrière.

Les obsèques des corps non identifiés

Toulon, 22 mars.

Hier à 4 heures de l'après-midi, a eu lieu au cimetière de Lagoubran l'inhumation des 22 victimes du *Iéna* dont l'identité n'a pu être établie.

Une compagnie de débarquement et une section d'infanterie rendaient les honneurs devant le caveau du Souvenir Français, où ont été placés les cercueils.

Les survivants du *Iéna*, ayant à leur tête le contre-amiral Maceron, assistaient à cette cérémonie très touchante.

La population toulonnaise s'y était aussi rendue en foule.

Enlèvement des obus

Toulon, 22 mars.

L'opération de l'enlèvement des obus, qui se trouvent dans le bassin de Missiessy, a commencé. Elle se poursuit avec une extrême prudence.

Les projectiles sont enlevés avec des griffes spéciales et placés sur des chalands. Ils sont noyés au fur et à mesure en pleine mer.

La Commission sénatoriale à Toulon

Paris, 22 mars.

La commission sénatoriale nommée à fin d'enquête sur les causes de la catastrophe du *Iéna*, partira le 3 avril pour Toulon.

Les obsèques nationales de M. et Mme BERTHELOT

Paris, 23 mars.

La cérémonie des obsèques nationales de M. et Mme Berthelot est définitivement fixée à lundi matin, dix heures.

Les deux cercueils seront amenés la veille au Panthéon, où ils seront exposés, à l'entrée du monument.

La foule sera admise à défiler jusqu'au soir devant le corps de l'illustre savant et de Mme Berthelot.

M. Briand, ministre de l'Instruction publique, prendra la parole aux obsèques au nom du gouvernement.

M. Anatole France prononcera un discours au nom de la libre-pensée.

Le Sénat et la Chambre seront représentés par des délégations.

L'Académie française et les membres de l'Institut assisteront en corps aux funérailles.

DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais*

Conseil des Ministres

Paris 22 mars.

Les ministres et sous-secrétaires d'Etat se sont réunis, ce matin, à 9 heures, à l'Elysée, sous la présidence de M. Fallières.

M. Viviani, ministre du Travail, légèrement souffrant, n'assiste pas à la séance.

Les obsèques de M. et Mme Berthelot

M. Briand, ministre de l'Instruction publique, est délégué par le Conseil pour déposer aujourd'hui sur le bureau de la Chambre un projet de loi décidant que les corps de M. et Mme Berthelot seront inhumés au Panthéon.

Les bagnes militaires

A la suite de l'incident soulevé hier à la Chambre par M. Ceccaldi, député radical-socialiste de Vervins, le général Picquart, Ministre de la Guerre, a entretenu ses collègues de la question des bagnes militaires. Il a fait connaître le sens de la réponse qu'il fera à la question de M. Ceccaldi.

La police des cours-d'eaux

M. Ruau, ministre de l'Agriculture, a soumis à la signature présidentielle un décret instituant une commission chargée d'étudier les mesures complémentaires à prendre pour assurer la police et la conservation des cours-d'eaux non navigables et non flottables, des sources, et des nappes souterraines.

Affaires courantes

Le Conseil s'est enfin occupé de l'expédition des affaires courantes.

Les Obsèques
DU COMTE LAMSDORFF

San-Remo, 22 mars.

Aujourd'hui a eu lieu à San-Remo la levée du corps du comte Lamsdorff, ancien ministre des Affaires étrangères de Russie.

M. l'ambassadeur Mouraviell, arrivé de Rome, assistait à la cérémonie, ainsi que le préfet de Nice, représentant le gouvernement français.

M. Lubimoff, popa à Nice, a béni la dépouille mortelle qui va être transportée à Saint-Pétersbourg, où auront lieu des obsèques solennelles.

EN BELGIQUE
Crise ministérielle imminente

Bruxelles, 22 mars.

Le conseil des ministres a résolu de remettre sa démission entre les mains du roi.

La cause de la retraite du cabinet est le désaccord existant entre S. M. Léopold et le ministère au sujet de la question congolaise.

Tirages financiers

Foncières 1889

Paris, 21 mars.

L'obligation portant le numéro 4,336 est sortie remboursable à 10.000 francs.

L'obligation portant le numéro 15,535 est remboursable à 25.000 francs.

L'obligation portant le numéro 18,853 est remboursable à 10.000 francs.

Communales 1892

L'obligation portant le numéro 57-274 est sortie remboursable à 100.000 francs.

L'obligation portant le numéro 280 060 est remboursable à 30,000 francs.

LE PARLEMENT
Chambre des Députés

Présidence de M. Brisson

La séance est ouverte à 2 h. 1/2.

L'un des secrétaires donne lecture du procès-verbal de la dernière séance, qui est adopté.

Le Procès Guyot-Dessaigne

Interpellation Binder

Prétant de la présence au banc des ministres de M. Guyot-Dessaigne, ministre de la Justice, M. Maurice Binder, député nationaliste de Paris, reprend la demande d'interpellation qu'il avait déposée hier et dont la Chambre en l'absence du Garde des Sceaux avait remis la fixation de la date.

Cette interpellation a pour objet l'arrêt rendu en faveur de M. Guyot-Dessaigne par la Cour d'Appel de Riom, dans un procès qui avait été perdu devant le tribunal d'Ambert.

M. Guyot-Dessaigne

déclare qu'il ne répondra pas à l'interpellation de M. Binder. Sa dignité exige qu'il s'abstienne de discuter des insinuations odieuses sur une affaire privée.

Au milieu d'un grand vacarme, la Chambre décide de renvoyer l'interpellation Binder à la suite de toutes les autres.

Les Bagnes Militaires

Question Ceccaldi

Revenant sur la motion qui avait soulevé hier une si violente tempête à la Chambre, M. Ceccaldi, député radical-socialiste de Vervins, développe un projet de résolution tendant à la nomination d'une commission d'enquête sur les faits relatifs à une Compagnie de discipline d'Afrique.

L'opinion publique a besoin d'être rassurée à cet égard.

M. Coutant

député socialiste-unifié de la Seine, soutient énergiquement la motion Ceccaldi.

Le ministre de la guerre, affirme-t-il, ne connaît pas toute la vérité. Les bourreaux demeurent impunis.

M. Coutant donne lecture de plusieurs attestations, racontant des faits relevant chez leurs auteurs une odieuse cruauté.

« Il faut, s'écrie l'orateur socialiste, flétrir les quelques officiers et les quelques sous-officiers qui déshonorent l'armée et la République. »

M. Lasies

député du Gers, plaide la cause des condamnés militaires, tout en n'acceptant qu'avec une très grande réserve les prétendues cruautés reprochées à des officiers indignes.

« La société, dit l'orateur, doit ramener dans la bonne voie ceux qu'elle a dû frapper à cause de leurs fautes lourdes, mais non irréparables. »

M. Ceccaldi

déclare avoir une entière confiance dans l'humanité et la justice du ministre de la Guerre.

Il ne saurait cependant accorder cette même confiance à certain généraux qui nient les faits barbares incriminés, faits qui sont cependant surabondamment prouvés.

M. Le boucq

député radical-socialiste du 3e arrondissement, cite plusieurs faits très graves à l'encontre des gardiens militaires.

Il est urgent d'amender les cerveaux brûlés qui troublent les régiments, mais il ne faut pas les martyriser.

M. Bugat

député radical de l'Isère, dit qu'il ne faut pas confondre les disciplinaires avec les condamnés de droit commun.

Il faut aussi prévenir l'arbitraire à l'avenir.

M. Wilm

député socialiste-unifié de la Seine, s'écrie :

« On tue et on martyrise en Afrique, parce que les coupables restent impunis. Les enquêtes militaires ne donnent aucun résultat.

« Il faut supprimer les bagnes militaires et nommer une commission d'enquête.

M. Allemane

député socialiste-unifié du 11e arrondissement, demande qu'on retire des bagnes militaires « les innocents que les brutes galonnées y ont envoyés ! » (Protestations indignées sur plusieurs bancs).

M. le Général Picquart

Ministre de la Guerre, dès le début de ses observations, fait les plus expresses réserves sur la véracité des témoignages des revisionnistes. Néanmoins les abus qui peuvent exister seront sévèrement réprimés.

« La bonne foi de diverses personnes a été surprise. En différant la vérité, on fournit des arguments à nos adversaires.

« Il faut voter le projet supprimant les conseils de guerre.

« L'enquête demandée, si elle était accordée, entretiendrait une agitation inutile et dangereuse. »

M. Lasies

député bonapartiste du Gers, votera l'enquête si la demande en est formulée sans termes injurieux pour l'armée.

La discussion est close.

Le Vote

Le président met aux voix la motion Ceccaldi tendant à la nomination d'une commission d'enquête pour mettre fin aux atrocités commises dans les bagnes militaires.

Le scrutin donne les résultats suivants :

Nombre de votants. .	560
Majorité absolue . .	281
Pour l'adoption . .	132
Contre	428

La motion Ceccaldi, combattue par le gouvernement, est repoussée par 296 voix de majorité.

Les soutiens de Famille

Motion de Belcastel

M. de Belcastel dépose une motion relative à l'allocation journalière dont doivent bénéficier les soutiens de famille.

Sur la demande du général Picquart, la motion est renvoyée à la commission de l'armée.

Le renvoi de la Classe 1903

Proposition Treignier

M. Treignier, député radical-socialiste de Bizi, dépose une proposition tendant à permettre, contrairement à l'article 15 de la loi de 1889, l'envoi en congé à la disposition du ministre de la Guerre, des militaires de la classe 1903, ayant accompli deux années de service.

Cette proposition est renvoyée à la commission de l'armée.

Séance demain.

SÉNAT

Présidence de M. ANTONIN DUBOST

La séance est ouverte à 3 heures.

L'un des secrétaires donne lecture du procès-verbal de la dernière séance, qui est adopté.

Le travail et les effectifs dans la marine marchande

L'ordre du jour appelle la discussion en 1re délibération du projet de loi, adopté par la Chambre des députés, sur la réglementation des effectifs et du travail à bord des navires de commerce, dont M. Emile Chautemps est le rapporteur.

M. Le Cour Grandmaison

sénateur républicain de la Loire-Inférieure, prononce un long discours.

Le développement de la marine marchande intéresse toutes les industries. Il faut donner satisfaction à la fois aux armateurs et aux inscrits.

M. Chautemps

sénateur radical de la Haute-Savoie, rapporteur du projet, dit que la loi a pour but d'augmenter la sécurité de la navigation maritime, de réglementer le travail à bord, et aussi de faire respecter l'hygiène.

Le Sénat est appelé à faire une œuvre d'humanité et de justice, tout en ménageant les intérêts des armateurs.

M. Cabart-Danneville

sénateur républicain de la Manche, critique l'augmentation des dépenses nécessitées par le projet.

M. Thomson

ministre de la Marine, défend le projet qui est une transaction heureuse entre les réclamations des intéressés, à qui il accorde des satisfactions légitimes.

Le vote du projet assurera surtout aux inscrits maritimes, les garanties indispensables.

La discussion générale est close.

L'Urgence

Le Sénat décide, sans opposition, de passer à la discussion des articles et accueille la déclaration d'urgence.

Les trois premiers articles du projet sont ensuite adoptés sans modification.

Séance demain.

SOCIÉTÉS et SYNDICATS

DOTATION DE LA JEUNESSE DE FRANCE. — Par suite du renouvellement annuel (Art. 12 des statuts), le Comité de la section de Bastia est composé de MM. Monti, président ; Dominati, vice-président ; Varonnes, trésorier ; Pascal, secrétaire ; Chiappe, Bernardi, Sartori et Sarpontini, censeurs ; Retali, Carbonit Turre, Fusellier, Rossi et Lorenzini, délégués trésoriers.

Le rapport annuel de la Dotation, dont il a été donné connaissance à l'assemblée générale du 17 courant, accuse un capital de 14.455.020 fr. 49 c., 422.853 parts et donne comme part de dot liquidée en janvier dernier 116 francs.

La section de Bastia a inscrit, pendant l'année 1906, 57 nouveaux et compte à ce jour 560 parts.

Les 2 dividendes sont reçus le 2e dimanche de chaque mois, à la Mairie, pendant le renouvellement de la collation mensuelle qui a lieu invariablement de 9 à 11 heures du matin.

Pour la [illegible] Bastia et de la Direction de la Jeunesse de France, à [illegible]

SOCIÉTÉ DES SAUVETEURS CORSES. — La section de Bastia est convoquée en réunion générale ordinaire pour [illegible] à la réunion générale qui aura lieu le dimanche 24 courant, à 9 heures du matin, au siège social.

Les membres du bureau se réuniront à 8 heures.

Ordre du jour : Rapport du président. Le Président, Rodriguetti.

PRÉVOYANTS DE L'AVENIR. — Le bureau de la 6e section a l'honneur d'informer ses sociétaires que l'assemblée générale aura lieu le dimanche 24 courant, à deux heures de l'après-midi, dans une des salles de la Mairie.

NOUVELLES RELIGIEUSES

Pour les Lieux Saints

Demain dimanche des Rameaux, à l'issue des Vêpres et du Sermon, en l'église St-Jean, on fera la quête annuelle en faveur des Lieux Saints.

Le Père [illegible] prêchera sur Terre-Sainte par Marie J. Monso : Fontaines et Mlles Marie Bronzini et Anita Pedevani.

Les personnes qui ne pourraient assister à la quête sont priées d'envoyer leur offrande au R. P. Custode de Terre-Sainte, rue aux Dames à Bastia.

THÉATRE MUNICIPAL

Ce soir dernière représentation de

RIGOLETTO

Opéra en 4 actes de Verdi

Pour la location s'adresser à M. Poggi, coiffeur.

AVIS DE MESSE

Les familles Dandois et Barioli, privent leurs parents et amis de bien vouloir assister à la messe de sortie de demain qui sera dite le samedi, 23 mars, à 9 heures du matin, en l'église paroissiale Saint-Jean-Baptiste, pour le repos de l'âme de

M. André DAPELO

Capitaine marin

Le Clergé paroissial de Sainte Marie célébrera, lundi, 25 du courant, à 10 heures du matin, un service funèbre à Saint-Joseph pour le repos de l'âme de

M. Jacques DE BONAVITA

Timonier décédé

Victime de la Catastrophe du « Iéna »

AVIS

Au bureau de Placement de Bastia, route du Cap, n° 2, les prix sont actuellement fixés :

Pour avoir une bonne quelconque comme pour avoir une place de cuisinière, de femme de chambre, etc., on paiera *Un franc cinquante centimes*, c'est à dire *cinquante centimes* en faisant la demande et un *franc* quand la bonne sera en place depuis 3 jours.

Et cela, pour faciliter les Bonnes en cherchant par écrire, le bureau de Placement se charge de leur correspondance, en Italien ou en français, gratuitement absolument.

USINE à GAZ

Prix du Coke tout venant . 3 fr.
» » concassé à la machine . 3 fr. 50
Prix de la Houille. . . . 4 fr.
Prix du Goudron . . . . 10 fr.
(Marchandises prises à l'Usine)

Réduction pour les ventes en gros.

Livraison faite soit à domicile, soit à la gare Bastia pour les expéditions à l'intérieur.

Les commandes peuvent être adressées directement à l'Usine, ou à la Succursale du Gaz, Bd Paoli, 12.

D. H. Lenormand,
Directeur de l'Usine à Gaz

TRENTE-DEUXIEME ANNÉE — N. 83 DIMANCHE 24 MARS 1907

00165

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
Le Gérant : J.-B. OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont payées d'avance et reçues aux bureaux du Journal.
Prix divers : 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Divers, 0.30 — Judiciaires 0.25

ABONNEMENT (Payable d'avance)

	1 an	6 mois	3 mois	
Corse	20 fr.	10 fr.	5 fr.	Union postale et autres Pays le port en sus.
Corse Départ.	22 fr.	11 fr.	6 fr.	

On ne répond pas des manuscrits déposés.

LE CALENDRIER

Fête d'Aujourd'hui : Les Rameaux.
Soleil : (heure nationale)
Lever, 5 h 31 m — Couchez, 6 h. 47 s.
Premier quart., le 21 Pleine Lune, le 29
Fête de Demain Lundi Saint.

23 MARS

Frise-Poulet

C'était le jour de la fête d'Hartembourg, petite ville perdue dans les montagnes des Vosges. Une baraque de saltimbanques était installée sur la place ; elle formait une enceinte circulaire circonscrite par de grandes toiles. Sur le devant, de chaque côté de la porte d'entrée, on voyait des tableaux représentant des acrobates se livrant à des exercices fantastiques. L'un de ces tableaux montrait, sur un fond bleu, des chiens jaunes franchissant des cerceaux.

Au-dessus de la porte, on lisait ces mots peints en grosses lettres sur la toile :

THÉATRE ROBERTI

Devant la baraque se dressaient les tréteaux sur lesquels on arrivait par un escalier de bois. De chaque côté de l'escalier, deux grandes affiches rouges apprenaient au public la composition de la troupe et le programme de la soirée.

La troupe se composait de Roberti, de Julia, sa femme, de leur fille Maria, d'un enfant de cinq ans, le petit Juliano, d'un acrobate nommé Antonio, d'un pître surnommé Frise-Poulet, et d'un domestique du nom de Joseph.

Plus les chiens savants : Marquis, un caniche, Saphir, un griffon, et la Pompadour, une épagneule qui jouait les grandes coquettes.

Enfin, l'orchestre formé de trois musiciens : un piston, un trombone à coulisse, une clarinette.

Le soir, à huit heures, la clarinette et les cuivres firent entendre leurs sons criards qui furent bientôt renforcés par les roulements de la caisse, les graves accents de la grosse caisse et les frissonnements métalliques des cymbales. L'ensemble formait un charivari qui attira bientôt autour de la baraque toute la foule qu'il y avait d'habitants valides dans Hartembourg.

Roberti avait une quarantaine d'années. Il était maigre, nerveux, avait une figure énergique. C'était un caractère fortement trempé. Autoritaire et dur avec les siens, il faisait trembler tout le monde dans la baraque.

Il était né à Paris ; à quatorze ans, il s'était engagé dans une troupe foraine où il avait appris le périlleux métier de gymnasiarque ; à vingt ans il s'était marié avec une fille de bohémiens, une danseuse de corde d'une grande beauté ; il avait acheté un jeune cheval qu'il avait dressé d'une façon remarquable et il avait monté un petit cirque.

Lorsque Roberti parlait en public, soit à la parade, soit en scène, il avait un bagout qui ne tarissait pas ; au dehors, quand il ne jouait plus son rôle, quand le pain était gagné, il était toujours sombre et triste.

Cet homme avait un remords dans sa vie.

Ce remords, c'était Frise-Poulet.

Frise-Poulet, était un enfant volé.

Pour tous, c'était le fils d'un saltimbanque, mort à la peine, qu'il avait recueilli par charité. Julia était seule dans le secret.

***

Frise-Poulet avait vingt-quatre ans ; il en paraissait davantage ; la misère et les privations l'avaient vieilli avant le temps. Il s'était attaché à Roberti dont il se croyait l'obligé ; cette affection ajoutait aux remords du saltimbanque. D'organisation chétive, il n'avait pas donné tout ce que Roberti espérait en lui ; il n'avait aucune aptitude pour la gymnastique ; comme il possédait beaucoup d'esprit naturel, Roberti lui avait confié les fonctions de paillasse qu'il remplissait à merveille.

A différentes reprises, il avait voulu lui rendre sa liberté, car sa vue lui était pénible, mais Frise-Poulet n'avait jamais accepté et avait supplié Roberti de le garder.

— Que voulez-vous que je devienne ? lui disait-il ; vous m'avez ramassé sur le pavé, je ne me séparerai jamais de vous.

Un motif bien plus puissant que la reconnaissance le retenait ; il aimait la fille de son ravisseur, Maria Roberti. Il n'attendait que son consentement pour la demander en mariage.

Cet amour datait le longtemps. La jeune fille et lui avaient grandi ensemble ; c'est lui qui avait guidé ses premiers pas, qui l'avait bercée le soir pour l'endormir, qui avait séché ses larmes lorsqu'elle pleurait ; peu à peu il s'était mis à l'aimer, et pour lui plaire, l'enfant chétif n'eût reculé devant aucun danger

Elle était étrangement belle, la brune fille du saltimbanque ; elle tenait de sa mère, une vraie *zingara*, cette beauté sauvage et fière des filles de Bohême. Elle avait de longs cheveux noirs, des yeux noirs, des cils noirs, et quand elle souriait, elle découvrait les dents les plus blanches que l'on puisse imaginer.

Elle était forte et bien faite.

Quand elle dansait sur la corde, elle était superbe à voir, souriante et gracieuse, légère et souple, elle fascinait le public.

Elle aimait les exercices du corps, la danse sur la corde raide, la voltige, les chevaux au galop, les chevaux indomptés ; braver le danger était sa plus grande joie. Aussi avait-elle en grande commisération ce maigrot de Frise-Poulet et comme elle riait de ses frayeurs !

Antonio, par exemple, était mieux fait pour lui plaire ; il était grand, fort, audacieux ; gymnasiarque, téméraire, il donnait le frisson.

***

Ce soir, Frise-Poulet s'était armé de courage et il était décidé à parler à Maria de ses projets de mariage.

Il entra dans la voiture ; la jeune fille terminait sa toilette.

— Maria, dit-il, j'ai à te parler.

— Dépêche-toi, il faut que j'entre en scène.

Il lui fit part de ses intentions ; il lui dépeignit son amour.

La jeune fille parut très surprise ; elle partit d'un grand éclat de rire.

— Tu as une bonne tête, comme cela ! s'écria-t-elle, mais tu devrais mimer ta déclaration ; Pierrot ne parle pas.

Frise-Poulet, déconcerté, reprit :

— Ne ris pas ; cela est très sérieux. Veux-tu être ma femme ?

— Gros bêta, dit-elle, tu sais bien que Pierrot n'épouse pas Colombine ; c'est Arlequin !

— Et si Pierrot aime Colombine ?

— Pierrot ne doit aimer que Pierrette.

Elle se dirigea vers la porte

— Encore un mot.

— Je n'ai pas le temps. Tiens !

Elle lui donna un soufflet et elle s'enfuit en riant.

Plus pâle que la farine qui lui couvrait le visage, Pierrot s'affaissa sur une chaise. Elle ne l'aimait pas ; elle ne le prendrait jamais au sérieux. C'était fini ; il n'avait plus d'espoir.

C'était à son tour de paraître en scène, il dut refouler ses larmes. Il prit un balai et il entra, marchant sur la pointe du pied, en faisant de grandes enjambées.

Il faut croire qu'il était très drôle, car le public éclata de rire.

Quand la représentation fut terminée, au lieu de se déshabiller, il sortit ; il s'assit sur l'escalier de bois qui conduisait au théâtre, prit sa tête entre ses mains et se mit à sangloter. Il était inconsolable.

***

Le lendemain, la troupe donnait la dernière représentation qui était toujours suivie de la clôture définitive et de la clôture irrévocable.

Dzin, dzin !... Boum, boum, boum !

L'orchestre attaqua une ouverture ; la parade allait commencer.

Frise-Poulet, revêtu de ses oripeaux de paillasse, se glissa furtivement dans les coulisses ; il prit le fusil avec lequel, chaque soir, Roberti tirait sur lui ; il glissa dans le canon la balle de plomb qu'il gardait dans la main pour la montrer au public ; cela fait, il revint sur les tréteaux.

Il était pâle et chancelant ; on eût dit un homme ivre. Pour cacher son trouble, il s'agenouilla devant Maria, ce qu'il faisait souvent pour amuser les badauds ; il lui envoya les baisers et mettant une main sur son cœur, il simula une déclaration grotesque ; la jeune fille le poussa, ce qui le fit étendre tout de son long sur le plancher, à la grande joie de la foule.

Lorsque Roberti lui demanda s'il voulait annoncer le programme de la soirée à la société, au lieu de s'y refuser, il s'avança sur le devant des tréteaux et s'adressant au public de sa voix éraillée :

« Ce soir, dit-il, dernière et brillante représentation avec le concours de toute la troupe. Venez voir ! venez voir ! Je vous réponds que vous serez contents ; ce soir, vous en aurez pour votre argent.

» Prenez vos places ! Hâtez-vous, il n'y en aura pas pour tout le monde.

» Entrrrez, entrrrrez ! C'est la clôture irrévocable, les adieux définitifs !

» Quinze centimes, trois sous ! »

La foule se rua à l'entrée de la baraque.

La représentation commença par le fil aérien ; Maria, gracieuse et légère, glissa avec aisance sur un fil tendu ; elle eut beaucoup de succès.

Frise-Poulet adossé contre un portant la contemplait silencieusement.

Quand elle eut fini, il la prit par la main.

— C'est moi qui l'ai élevée, dit-il.

Il déposa un long baiser sur la main de la jeune fille ; elle lui envoya un soufflet, ce qui provoqua de grands éclats de rire.

Le petit Juliano succéda à sa sœur. Le tour de Frise-Poulet arriva ; il était livide. Maria passa à côté de lui sans le voir, elle adressa un sourire à Antonio ; Frise-Poulet le surprit, il poussa un soupir et s'avança résolument sur la scène.

— Mesdames et Messieurs, dit-il en se découvrant, je vous prie de vouloir bien donner toute votre attention à l'exercice surprenant que je vais avoir l'honneur d'exécuter devant vous. Comme je n'ai pas d'appointements fixes dans la troupe, je me permettrai, après, de faire le tour de l'honorable société. Je reçois depuis cent sous jusqu'à mille francs.

Il dit cela d'un air sardonique ; le public était en belle humeur, il rit bruyamment.

L'orgue de Barbarie changea d'air, il joua la *Valse des Roses*.

Roberti était entré avec le fusil.

— Attention ! dit-il en se tournant vers le public.

Il coucha en joue Frise-Poulet qui, placé en face du canon, adressa un dernier regard à Colombine.

Le coup partit, Frise-Poulet s'affaissa sur lui-même ; un flot de sang jaillit de sa poitrine, puis il roula sur le plancher.

Roberti jeta son fusil.

— Au secours ! au secours, s'écria-t-il, éperdu.

Il se précipita sur le pître.

— Frise-Poulet ! Qu'as-tu ? Réponds-moi !

Il le secouait convulsivement.

Toute la troupe était accourue. Le public s'enfuyait en poussant des cris, les femmes s'évanouissaient ; c'était un tumulte indescriptible.

Suivi de deux gendarmes, le médecin de l'endroit arriva ; il écarta les habits du paillasse, déchira la chemise.

Il examina la blessure.

— Cet homme est mort, dit-il ; il a le cœur traversé par une balle.

— Mort ! s'écria Roberti, effaré. Une balle ! C'est impossible ! c'est moi qui ai chargé le fusil, c'est à devenir fou !

Les gendarmes s'emparèrent de lui.

— C'est le châtiment, murmura-t-il.

On arrêta toute la troupe ; dehors la foule stationnait autour de la baraque, se livrant à mille conjectures.

Le médecin trouva sur le corps un petit ruban de velours noir.

— C'est à moi cela, dit Maria.

Il lui avait servi pour retenir sa chevelure. Elle comprit qu'elle était pour quelque chose dans l'horrible drame, car elle s'agenouilla, prit la tête du mort dans ses bras et la couvrit de baisers.

— Mon pauvre Frise-Poulet ! s'écria-t-elle.

Des larmes lui jaillirent des yeux.

Provisoirement on arrêta toute la troupe jusqu'au petit Juliano ainsi que les trois musiciens de l'orchestre. Il était deux heures du matin quand les gendarmes emmenèrent les saltimbanques. Ils formaient un cortège étrange. Colombine et Arlequin marchaient en avant suivis de Roberti, puis venait Frise-Poulet porté sur un brancard et le reste de la troupe ; on ne laissa que les chiens, Marquis, Saphir et la Pompadour qui, se voyant abandonnés, poussèrent toute la nuit des hurlements lugubres.

EUGÈNE FORMIER.

SUR UNE TOMBE

De sa fenêtre, enfant, Jacques de Bonavita pouvait voir la mer... Les dimanches, quand du Vieux Port montait la bande des torpilleurs, le lycéen oisif, dans l'impatientité de sa passion naissante, passait de longs après-midi sur les quais en fête, et de ses yeux, dont la mort aujourd'hui a détruit la douceur regardait les matelots comme des frères lointains...

Je me souviens de l'y avoir maintes fois rencontré, et il me semble encore l'entendre confesser son rêve d'aller un jour sur l'eau ! Plus tard, lorsque Jacques de Bonavita quitta l'Ecole de commerce de Marseille, il ne se contenta plus de contempler la mer de sa fenêtre, ou de passer de longs après-midi sur les quais en fête, près des matelots... Comme tant d'autres, amis d'adolescence, servant enfin le pays, il revêtit la vareuse et se coiffa du bret, heureux de vivre la vie bienfaisante et dure dont nos enfances avait été bantie. Et sur le front qu'embrassent de clairs cheveux, le nom du vaisseau était la dorure de ces quatre lettres évocatrices d'histoire : *Iéna* !

Comme je lui demandais, en octobre dernier, ses impressions et ses projets : « Bah ! me répondit-il, le métier est rude, mais beau. D'ailleurs, les années vont vite. Dans trente mois, j'aurai fini, et je pourrai alors suivre les cours d'hydrographie pour l'obtention de mon diplôme d'officier ! »

Il partit. Là-bas, dans la grande cité maritime, quand le lui permettaient ses courtes heures de loisirs, une petite chambre accueillait chaque soir le timonier de France qui en traçait barré de bleu, simple, gai, courageux, s'asseyait contre une table et, la tête penchée

Etude de Me PERALDI, avoué à Bastia

Vente Volontaire de Biens Immeubles d'une Succession vacante

Ce mardi, 26 mars 1907, à 9 heures du matin, au Palais de Justice de Bastia,

par devant M. Vannier de Morelli, juge au Tribunal Civil de Bastia, à la vente, aux enchères publiques, au plus offrant et dernier enchérisseur, des biens immeubles situés sur le territoire de Bastia, dont la désignation, le lotissement et les mises à prix suivent :

DESIGNATION DES BIENS

Lotissement et mises à prix

Premier lot.

1. Une propriété rurale dénommée « Mitrecolo, » avec maison, four, pressoir, vigne, terre et oliveraie, figurant à la matrice cadastrale de la commune de Bastia, sous les numéros 540, 541, 542, 543, 544, 547, 548 et 549, section D., d'une contenance de 96 ares, 71 centiares et d'un revenu imposable de 100 francs environ. Dans cette propriété les parcelles 541, 544 et 548 ne figurent pas au nom de la succession Lantieri mais elles n'en appartiennent pas moins à cette succession, car ce lot ne forme qu'un seul corps clos par un même mur : elle tient du Nord au ruisseau Lupino, de l'Ouest Verzura, du Sud à chemin et de l'Est à Fratacci.

Mise à prix : mille francs, ci . . . . . 1.000 fr.

Deuxième lot

2. Une propriété rurale dénommée Lupino ou Bassanese comprenant maison, vigne, pressoir, terre et oliveraie, figurant à la matrice cadastrale, sous les numéros 510, 510 bis, 511, 512, 513, 517, 528, 529 et 531, section D, d'une contenance d'environ 1 hectare, 80 ares et 90 centiares, d'un revenu imposable d'environ 90 francs, la parcelle 517 figure au nom de Peretti, lieutenant, par suite d'une non mutation, mais elle appartient à la succession Lantieri. Cette propriété tient du Sud à Damei, du Nord-Est à Gentella François, et de l'Est à Peconis.

Mise à prix : huit cents francs, ci. . . . . 800 fr.

Troisième lot.

3. Vigne avec bâtiment rural et terre cultivée à légumes au lieu dit « Bassanese, » figurant aux numéros 571 et 572, section D, d'une contenance de 29 ares, 23 centiares environ, et d'un revenu imposable de 10 francs 21 centimes. Ce lot est borné au Nord par le chemin, à l'Est par Spallacca, au Sud par Bonefant, et à l'Ouest par Giganta.

Mise à prix : cent francs, ci. . . . . 100 fr.

Quatrième lot.

4. Broussailles et chênes-verts au lieu dénommé « Lupino, » figurant aux numéros 535 et 536, section D, d'une contenance d'environ 26 ares 30 centiares.

Mise à prix : cinquante francs, ci . . . . . 50 fr.

Cinquième lot.

5. Quatre pièces avec balcon au quatrième étage d'une maison figurant au numéro 915, section A, d'un revenu imposable de 45 francs ; l'entrée se trouve 2, rue des Muleis.

Mise à prix : trois cents francs, ci . . . . . 300 fr.

Sixième lot.

6. Trois pièces au cinquième étage de la même maison, d'un revenu de 35 francs.

Mise à prix : deux cents francs, ci. . . . . 200 fr.

Septième Lot.

Deux chambres au premier étage et un grenier, descente des Colonnes, numéro 1034, section B.

Mise à prix : deux cents francs, ci . . . . . 200 fr.

Huitième lot.

8. Deux grandes pièces avec alcove en très bon état, rue Notre-Dame, au cinquième étage, figurant au numéro 1336, section B.

Mise à prix : trois cents francs, ci. . . . . 300 fr.

Neuvième lot.

9. Quatre pièces au numéro 7, de la rue Sainte Elisabeth, deuxième étage, figurant au numéro 1762, section B.

Mise à prix : cinq cents francs, ci. . . . . 500 fr.

Dixième lot.

10. Deux grandes pièces au troisième étage, de la même maison, rue Sainte Elisabeth, numéro 7.

Mise à prix : quatre cents francs ci. . . . . 400 fr.

Onzième lot.

11. Partie de l'entresol composée d'une pièce avec alcove, rue du Nouveau Marché, numéro 741, section B. L'entrée est au numéro 10, de la rue du Lycée.

Mise à prix : cent cinquante francs, ci. . . . . 150 fr.

Douzième lot.

12. Deux pièces au premier étage et deux autres pièces au deuxième avec grenier, et terrasse, au numéro 9, de la rue du Colle, figurant au numéro 948, section B.

Mise à prix ; cinquante francs, ci. . . . . 50 fr.

Treizième et dernier lot.

Quatre pièces au premier étage du numéro 17, rue Campanari, figurant au numéro 1707, section B ; du plan de Bastia.

Mise à prix : trois cents francs, ci . . . . . 300 fr.

Cette vente est poursuivie à la requête de Me Mingalon, notaire à Bastia, agissant en qualité de curateur de la succession vacante de feu Lantieri Louis, de son vivant Procureur de la République à Saigon, ayant Me Peraldi pour avoué.

AVIS

Il est déclaré, conformément aux dispositions de l'article 696 du code de Procédure civile, modifié par la loi du 21 mai 1858, que tous ceux du chef desquels il pourrait être pris inscription sur lesdits immeubles pour raison d'hypothèque légale, devront requérir cette inscription avant la transcription du jugement d'adjudication.

Fait et rédigé par l'avoué soussigné le 4 mars 1907.

PERALDI
avoué.

N. B. — Pour tous renseignements s'adresser à Me Peraldi avoué, et pour visiter chez Mme Tristan, Hôtel des Colonnes.

GRANDE TEINTURERIE-BLANCHISSERIE
DE LA MÉDITERRANÉE
MAISON FONDÉE EN 1871 — MAISON FONDÉE EN 1871
H. Fraissinet & Cie
Société en Commandite par Actions - Capital : 600.000 Francs
Siège Social, Usines & Bureaux
MARSEILLE - Chemin de Saint-Jean-du-Désert - MARSEILLE

La Maison a l'honneur d'informer le Public Bastiais qu'elle vient de créer, à Bastia, un dépôt-succursale qui s'occupera de recevoir les effets confiés par les clients, de les expédier à l'usine et de les rendre franco à domicile, dans un délai de huit jours.

Notre Usine, qui occupe environ 200 personnes, placées sous notre surveillance, nous permet, par son installation toute moderne, d'exécuter les travaux les plus minutieux. L'importance qu'a prise notre Maison, n'est dûe qu'à la bonne et prompte exécution apportée dans les travaux qui nous sont confiés.

Nous faisons la teinture, le nettoyage et l'apprêt de tout ce qui concerne le vêtement et l'ameublement, par des procédés spéciaux qui nous sont exclusifs.

TEINTURES EN TOUTES TEINTES
Nettoyage de Vêtements pour Dames, Civils & Militaires

Aucun vêtement ne sera ni décousu, ni déformé, et sera livré avec un fini irreprochable et à des prix défiant toute concurrence.

Des Catalogues illustrés sont à la disposition des Clients au Dépôt :
Chez M. SAUVEUR AYMO, Tissus
BASTIA — 17, Boulevard Paoli 17, — BASTIA

A vendre
appartement de 5 pièces
avec belle terrasse, au 6e étage, boulevard du Palais, 11, en face l'Hôtel de France. S'adresser au bureau du journal.

Le Directeur-Gérant,
J.-B. OLLAGNIER.

Bastia, Imprimerie Ollagnier.

ANCIEN CABINET PRADÈRE
PIERRE SABATÉ
Chirurgien-Dentiste
du Lycée
SUCCESSEUR
DENTS & DENTIERS
(Système perfectionné)
OBTURATION
& EXTRACTION DES DENTS
sans douleur
Bd Paoli, 18, au 1er
Maison Benedetti

M. P. SABATÉ a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle, d'avoir à sa mairie sa garde contre certains charlatans ambulants — se disant chirurgiens-dentistes — qui n'ont pas le droit d'exercer la profession et qui emploient des matières nuisibles à la santé pour la fabrication de dents artificielles.

MAISON DE CONFIANCE
BIJOUTERIE MATTEI
20, Boulevard Paoli

La BIJOUTERIE MATTEI a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle, qu'elle ne vend que des articles absolument garantis, or 18 karats et argent 1er titre. Tous les objets par elle mis en vente sont marqués au prix connus et ont déjà subi une réduction sur les prix de vente.

La Bijouterie MATTEI pourra offrir aux prix les plus réduits, des articles de joaillerie, bijouterie, orfèvrerie, montres, chaînes, parures, alliances, etc., etc., broches or et argent 1er titre

Sa devise est de vendre « Bon et bon marché. »

Spécialité de stylets Vendetta-Corse. Réduction de 10 pour cent et garantis 18 karats.

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION
Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et Lafarge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques en ciment. — Briques plates et rondes. — Carreaux. — Tomettes — Tuyaux en poterie et en grès.

FERS A PLANCHER
Fers en barres : Plats, Ronds, Carrés, T'il de fer, Rennes artificielles.
TUYAUX EN FONTE, EN GROS
Appareils Sanitaires
Charles CLÉMENT & Cie
Entrepôts aux Magasins Généraux & Boulevard de Cardo, 1.

Aux tempéraments délicats offrez un
VIN DU CAP CORSE
à base de Quinquina
de la Maison L.-N. MATTEI, & Cie — BASTIA (Corse)
Apéritif Tonique Fortifiant

Ce vin que nous offrons avec confiance aux Consommateurs diffère complètement de tous ceux connus à ce jour ; d'un goût agréable au palais, il est à la fois tonique et apéritif.

Pris avant les repas, il excite l'appétit, pris après il active et facilite la digestion.

Demandez dans tous les bons Etablissements un Vin du Cap Mattei

sur les livres — eh ! ces livres, je les ai vus hier, reliques gardées par le père — préparait l'examen final qui devait être couronnement suprême.... Une femme, une brave femme, une de ces femmes qui remplacent un peu les mamans vigilantes pour les solitaires et les exilés de vingt ans, rafraîchissait la chambre, repassait le linge, avait de ces attentions délicates et attendries qui sont connues des cœurs aux enfants inconsolables que la terre natale n'a pas su retenir. Puis lorsque l'heure de l'appel allait sonner, Jacques de Bonavita regagnait le bord, et là, jusqu'au lendemain, continuait sa tâche obscure et si pratique... Oh ! oui. A tous nos commandes aux humbles surtout, il donnait son conseil, son cœur et sa charmante bonne humeur, dédaigneux des préjugés que souvent créent les castes, voulant ignorer et sa naissance et sa fortune et son nom pour ne point humilier ceux dont la différence matérielle avivait ses aspirations humaines de fraternité...

Déjà, le printemps provençal jetait de l'or dans la rade où *Virna* promenait la souveraine grandeur de sa masse d'acier. Déjà, la joyeuse saison de Pâques, traditionnelle, chantante, fleurie, annonçait le retour prochain parmi la famille et les amis. Jacques de Bonavita se préparait pour le départ vers la ville chère à ses souvenirs, vers la maison où, de sa fenêtre, enfant, il pouvait voir la mer... Et soudain avant même qu'il eût l'horrible appréhension du danger tragique, l'explosion retentit, le couchant à jamais...

Cher et grand matelot ! Il dort maintenant sous le ciel natal, après l'hommage de solennelles funérailles trempées d'unanimes larmes avec tout son ancien rêve brisé, toute sa jeunesse vaillamment ardente et généreuse. Sur la pierre tombale, dans l'amoncellement de couronnes offertes en pieux attristées, il en est une, au-dessus du drapeau tricolore, petite, modeste, envoyée par la brave femme de Toulon qui pleure comme nous tous, digne et sainte femme qui ne reverra plus *Monsieur Jacques*, le soir, à sa table de travail, en tricot barré de bleu. C'est fini. Mais quand, dites, finira ce deuil pour le père, les tours, le frère, — pour la Corse ?...

RENÉ SANGY.

MUSIQUE MILITAIRE

PLACE SAINT-NICOLAS

Programme du 24 Mars à 3 h

Le Chasseur, pas redoublé,	Mastio.
Le Calife de Bagdad, ouv.,	Boi.ldieu.
Le Vallon d'Oossa, valse,	Benoist.
Marche à l'Etoile, fant.,	Flegier'e
Timbre-poste, polka,	Tavernier.

Le Sous-Chef de musique, TOMASINI.

Ce que disent les Journaux

La République Française

M. Bonnefons :

« On promène la magistrature en l'obligeant à saisir d'abord, à remettre ensuite, dans un but politique, à une commission parlementaire, des documents privés. Le fait serait déjà grave s'il s'agissait de documents saisis chez un coupable, il devient monstrueux quand on constitue que ces documents sont ceux qui appartiennent à un particulier légalement innocent, et qu'on n'a jamais songé à poursuivre. Mais il faut au gouvernement de M. Clémenceau des apparences de procès politiques : c'est le ministère Tambourin ! »

Le Radical

A propos du vote des funérailles nationales à Berthelot :

« Quand elle l'avait fait pour Victor-Hugo et pour Pasteur, comme elle la fera pour tous ceux qui auront ajouté à la gloire de la France, la Chambre a décidé de faire à Berthelot des funérailles nationales ; la Chambre presque tout entière a voté d'enthousiasme, la Droite elle-même, qui ne souvenait des attaques que le savant n'avait point ménagées au catholicisme, n'a pas osé s'opposer à ce vote. Elle s'est abstenue : M. de Mun, M. de Lanjuinais, M. de Baudry d'Asson, illustres soutiens du Vatican, se sont abstenus. Ils sont bien qui ont osé refuser, huit qui n'a point désarmé l'exemple de cette vie toute entière consacrée à l'étude et à la science, au nombre de ces huit, M. l'abbé Gayraud ».

L'Estafette

M. Judet :

« Les vingt-deux députés qui, sous l'œil paternel de Clemenceau, vont fouiller dans les archives de Mgr Montagnini ne s'embarqueront pas ; c'est une merveille d'avoir obtenu la grande queue de l'Etat à la lecture d'un roman chez la portière de M. Pichon. Avec l'aide des mannequins de M. Hamelin, le président du Conseil veut lui servir le complet ; il l'a, et sous la forme la plus agréable, puisqu'en graduant les révélations, en ménageant les effets de scandale, en couchotant de mystérieuses informations sur de prétendus secrets, les bandes politiques seront occupées et empêcheront leurs mauvais desseins contre la stabilité ministérielle ».

L'Echo de Paris

M. Grosbois :

« Oh ! le bel et pacifique appareil ! clairement et M. Clemenceau lui-même avoue la manœuvre politique, la tentative de diversion organisée de compte à demi avec M. Jaurès, relevons son compère, en admettant qu'il ait jamais cessé de l'être ! Si nous sommes fixés sur le degré d'impartialité, d'équité et de bonne foi que compte en les siennes parlementaires, nous ne savons cependant pas encore ce que pourra donner ce lot : car nous ignorons ce que l'on va extraire des dossiers de la nociature qui, cela va sans dire, auront été soigneusement revus, expurgés et truqués. Mais, quoi qu'il puisse advenir, l'opinion a jugé d'avance cette œuvre de basse politique, cet expédient misérable et honteux ».

Musique Municipale d'Ajaccio

Programme du 24 mars 1907, à 3 h.

Les Cheveux-Légers, pas red.,	Wetge.
Le Roi d'Yvetot, ouverture,	Adam.
Deux aveux, redowa,	Romain.
Il Trovatore, fantaisie,	Verdi.
Valse d'Amour,	Bidegain.

Le Chef de Musique, TIBERI.

Conseil Municipal de Corte

Séance du 22 mars 1907

La délibération suivante a été envoyée télégraphiquement à M. le Ministre de la Guerre.

« Le Conseil municipal de Corte, réuni en session extraordinaire, douloureusement ému par l'effroyable malheur qui vient d'atteindre la Marine française, interprète en cela de toute la population, vous prie avec la dernière énergie de vouloir faire donner une satisfaction immédiate à ses légitimes protestations formulées au sein du Conseil municipal au cours de diverses séances, au sujet du péril redoutable que fait encourir à la ville entière l'amas considérable de matières explosibles et de projectiles de tous calibres enfermés dans la caserne.

» Cette situation alarmante ne saurait, raisonnablement et sans danger, se prolonger plus longtemps. Il vous appartient, Monsieur le Ministre, d'y apporter un prompt remède, en ordonnant sans délai, la construction déjà projetée d'une poudrière hors de l'enceinte de la ville. Vous calmerez ainsi l'angoisse irritée d'une population chaque jour plus consciente du danger qui la menace.

» Pour dégager entièrement sa responsabilité, le Conseil municipal est décidé à démissionner, si satisfaction ne lui est pas accordée. »

Postes et Télégraphes

Le public est informé que par décision de M. le Sous Secrétaire d'Etat des Postes et des Télégraphes, en date du 23 février 1907, le bureau télégraphique nouvellement créé à Ste-Lucie de Porto-Vecchio sera ouvert à l'exploitation à partir du 1er avril 1907.

Ajaccio, le 22 mars 1907.

Le Directeur des Postes et des Télégraphes de la Corse,
PAJOT.

Bulletin Financier

Paris, 23 mars 1907.

Bien disposé hier, le marché est en reprise générale aujourd'hui sur tous les Fonds d'Etat. Notre Rente s'avorit à 96.05. Les Russes sont en importante avance. Nos Sociétés de Crédit sont très fermes.

La Banque, les Obligations 5 0/0 du Port de Para ont recherchées à 438 ; le revenu des douanes a pour l'importation a passé de 18 millions en 1902 à 45 millions pour 1905. Les Obligation 6 0/0 Venezuela Central Railway est ferme à 101. On demande les obligations du chemin de fer Nord de Paraná, avantageuses à 479.50. L'ancien Bonk-Plage à Paris Plage, jouissant de garanties d'intérêt par l'Etat, le département et les communes intéressées, s'annonce à 166.

La Rio Banya remonte à 493. L'action ancienne mines de Fresnedo progresse à 215 la nouvelle à 215. Prunelli s'avance à 101. La Capillitas est bien tenue à 87.

L'Eclairage Electrique est soutenu à 125.50. Les Ports et magasins Paris-Arrivée sont en excellente tendance à 284.50. On échange à 27 l'action de la London Southend Motor dont les flottes automobiles est à Londres un succès toujours croissant.

La Société en formation des Ambulances Françaises, dont les actions de 1 0/0 en sont émises par la Société Générale Française Industrielle 33 boulevard Haussmann a dans son programme un facteur des plus importants qui est le service de désinfection et d'assainissement si indispensable dans les épidémies de toute espèce, et qui représente d'importants bénéfices.

Nos chemins de fer tout en reprise.

THEATRE MUNICIPAL

Aujourd'hui en matinée à 1 heure et demie

LA SONNAMBULE

Opéra en 3 actes de Bellini

Prix des places : Moitié prix

Ce soir, dernière représentation

D'HERNANI

Opéra en 4 actes de Verdi

Pour la location s'adresser à M. Poggi, coiffeur.

Petite Gazette

Variations Atmosphériques du 23 mars

Thermomètre — 7 heures du matin + 11.6 à midi + 15° à 5 heures du soir + 11 h Maxima + 19 Minima + 9 .

Baromètre Hauteur du matin, 764 mm. à midi, 763 mm 6 heures du soir, 759 mm.

Vent. — Dans la matinée, calme.
Dans l'après-midi, id.

Etat du ciel, découvert.

Pluviomètre, à 7 h. du matin : 0 mm.

***

Marches militaires

Durant toute la semaine, les rues de notre ville ont été égayées par les accents redoublés d'allegros militaires.

Nos braves pioupious ont, en effet, accompli, pendant 4 jours consécutifs, les marches d'entraînement. Ils ont supporté sièrement le poids du sac, la poussière des routes et la longueur des multiples kilomètres.

A les voir défiler, au soir du quatrième jour, on ne se doutait nullement des fatigues qu'ils avaient supportées.

Hier le bataillon a aussi effectué deux exercices d'embarquement en chemin de fer.

Nos fantassins méritent des compliments pour leur endurance, mais leurs chefs ont droit à des félicitations pour l'entraînement qu'ils ont su faire acquérir aux troupes placées sous leurs ordres.

***

Pour les cantonniers

Par décret du 7 mars, le maximum de la route viagère totale à laquelle les cantonniers pourront avoir droit, par application de 2e § de l'article 9 du décret du 22 février 1896, est fixé pour l'exercice 1907, aux deux tiers du salaire.

***

Exequatur

L'exéquatur a été accordé à M. Enrique Ystaman, consul de la République argentine à Marseille, avec juridiction sur la Corse.

***

Médaille militaire

A été inscrit d'office sur le tableau de concours pour la Médaille militaire, le chauffeur breveté Rossi Louis, matelot ; atteint de congestion par les gaz délétères provenant des explosifs de l'*Iéna*, malgré lesquelles il continuait à faire le nécessaire pour éteindre les feux.

Palmes académiques

Parmi les récentes promotions au grade d'officier d'académie, nous avons relevé avec une réelle satisfaction celle d'un jeune Bastiais, Marcel Brionne, employé à la Préfecture de la Seine.

La distinction dont il vient d'être l'objet, est incontestablement des plus méritées, et nous l'en félicitons bien cordialement.

***

Contraventions

La police a verbalisé contre le nommé D. Ignace, cocher, pour avoir abreuvé ses chevaux à la borne fontaine de la rue de l'Opéra et contre la fille C. Joséphine, buvetière, pour tenue indécente sur la porte de son établissement.

***

Pour les Lieux Saints

Aujourd'hui dimanche des Rameaux à l'issue des Vêpres et du Sermon, en l'église S-Jean, se fera la quête annuelle au profit de l'œuvre de Terre-Sainte par Mmes J. Musso ; Fontaine et Mlles Marie Brouzmi et Anita Padovani.

Les personnes qui ne pourraient assister à la quête sont priées d'envoyer leur offrande au R. P. Custode de Terre-Sainte où aux Dames quêteuses.

***

Objet perdu

Il a été perdu sur le Boulevard Paoli une médaille en or. La rapporter au bureau du journal contre récompense.

***

A louer

2 pièces non meublées situées au 2e étage de la rue de l'Opéra, 29. Entrée libre.

***

Mots de la fin

Le bohème X..., cloué dans son fauteuil par des rhumatismes, reçoit la visite d'un de ses plus féroces créanciers.

— Ah ! vous ne voulez pas me payer, reprit ce dernier, eh bien, mon gaillard, vous aurez de mes nouvelles, je veux vous faire marcher.

Le bohème, avec un gracieux sourire :

— Ah ! ça, c'est gentil, si vous réussissez, vous pourrez croire à toute ma reconnaissance !

SOCIÉTÉS et SYNDICATS

SOCIÉTÉ DES ANCIENS SOUS-OFFICIERS. — Les membres participants de la dite Société sont priés d'assister à la réunion générale qui aura lieu dimanche, 24 courant, à 9 heures du matin, à la Mairie.

Les membres du bureau se réuniront à 8 heures.

Ordre du jour : Révision des statuts.

Le Président, Rochesani.

PRÉVOYANTS DE L'AVENIR. — Le bureau de la 60e section a l'honneur d'informer ses camarades que l'assemblée générale aura lieu le dimanche, 24 mars, à deux heures de l'après-midi, dans une des salles de la Mairie.

L'Union Vie

Fondée à Paris en 1829

Entreprise privée assujettie au contrôle de l'Etat

RENTES VIAGÈRES

Assurances dotales, mixtes, combinées, etc.

S'adresser à

Bastia, à M. Etienne Périer.
Ajaccio, à M. J.-T. Bartoli.
Corte, à M. Charles Mariani.
l'Ile-Rousse, à M. Léon Rossi.
Propriano, à M. Toussaint Sorba.

BAINS DE PUZZICHELLO

L'établissement de Puzzichello sera ouvert le 20 avril.

1re saison du 20 avril au 10 mai.
2e — du 11 au 31 mai.
3e — du 1er au 20 juin.

Retenir les chambres en écrivant, à l'avance, au gérant à Puzzichello.

Nos Dépêches DU JOUR

BOURSE DE PARIS

	21 mars	23 mars
Rente 3 0/0 ancien	94 50	94 50
— 3 p. 0/0 nouveau	96,00	95 80

ex-coupon.

Nouvelles Maritimes

Défense mobile

Paris, 23 mars.

M. le capitaine de frégate Collas est nommé au commandement du contre-torpilleur « Epée » de la 2e flotte de la Méditerranée.

POSTES ET TÉLÉGRAPHES

Paris, 23 mars.

Le « Journal Officiel » publie aujourd'hui la nomination, comme facteur de ville, attaché au bureau de Bastia, de M. Colonna, adjudant au 163e d'infanterie.

Au Conseil d'Etat

Rejet du pourvoi de M. du Paty de Clam

Paris, 23 mars.

Le Conseil d'Etat a rendu aujourd'hui son arrêt sur le pourvoi formé par M. le lieutenant-colonel du Paty de Clam contre le décret le mettant à la retraite d'office après 30 ans de service.

Le pourvoi a été rejeté.

M. FALLIÈRES *au Concours Agricole*

Paris, 23 mars.

Le Président de la République a visité, aujourd'hui, l'Exposition du Concours général agricole.

Il a chaudement félicité les organisateurs.

AU VATICAN

Le prochain Consistoire

Rome, 23 mars.

Le Souverain Pontife tiendra un Consistoire le 15 avril prochain.

Les sièges épiscopaux vacants seront, à cette date, pourvus d'un titulaire.

S. S. Pie X nommera un certain nombre de cardinaux, parmi lesquels Mgr Lorenzelli, ancien nonce à Paris.

Soldat contre Ministre

Le général Picquart assigné

Paris, 23 mars.

Le général Picquart a reçu, hier, en sa qualité de Ministre de la Guerre, une assignation à comparaître devant le juge de paix du 7e arrondissement, pour s'entendre condamner à 600 francs de dommages-intérêts.

Un soldat, condamné pour désertion par le conseil de guerre, est plaignant dans cette affaire.

Il prétend avoir été envoyé dans divers bagnes militaires, où il a été fort maltraité. Les atrocités, dont il aurait été victime, engagent, selon lui, la responsabilité civile du Ministre de la Guerre, en vertu de l'article 1384 du Code Civil.

Me Bonzon est chargé de soutenir les prétentions du demandeur.

DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais*

AU MAROC

ASSASSINAT D'UN FRANÇAIS

Tanger, 23 mars.

Le docteur français Mauchand, médecin du dispensaire de Marakech, a été assassiné ce matin, par des indigènes.

Aussitôt qu'il a eu connaissance de ce forfait, le corps diplomatique a adressé une protestation au Maghzen et a levé sa séance en signe de deuil.

La Presse et "PARIS-NEW-YORK"

pièce en trois actes

de MM.

EMMANUEL ARÈNE

et

Francis de Croisset

Le plus grand succès parisien. — Le Grand-Duc Alexis au Théâtre Réjane.

Paris, 23 mars.

Les journaux illustrés et hebdomadaires confirment pleinement les très vifs éloges de la presse quotidienne sur le succès de « Paris New-York » qui se poursuit chaque soir triomphalement.

Le Cri de Paris

pare ce matin, déclare que la pièce et les interprètes ont conquis le public et que durant de longs soirs les Parisiens iront applaudir les heureux auteurs et Réjane, si délicieuse dans son rôle d'américaine.

La Vie Parisienne

dit également qu'on ne parle aujourd'hui, dans les salons, que de cette charmante comédie, dont elle cite les mots spirituels qui font déjà fureur, sur le boulevard.

Ce sont, dit-elle, des répliques marquées au coin de l'esprit français, de ces traits qui font la grâce et le charme de notre souple et jolie langue. Quand il passe une de ces phrases-là dans le dialogue et, dans *Paris-New-York*, c'en est un continuel défilé, une vraie joie monte au cerveau. On salue l'ironie qui jaillit hors des mots, comme saute du goulot en pétillant le flot de mousse. La pensée narquoise, malicieuse, brillante, vive, imprévue, sourit en se glissant entre les lignes. C'est un véritable régal de l'esprit français.

La Patrie

sous la signature Henry de Gorsse déclare que le succès de *Paris-New-York* a été des plus vifs et qu'il récompensera certainement Mme Réjane, d'une façon durable et fructueuse, de tous les efforts artistiques qu'elle a faits pour son joli théâtre de la rue Blanche.

« Cette pièce, dit-elle, très fine et très ingénieuse, appartient au genre de la comédie légère. Mais il s'en dégage une philosophie parisienne et sceptique, dans laquelle nous avons retrouvé toute l'ironie souriante de M. Emmanuel Arène. »

L'Action

sous la signature Jean-Joseph Renaud, s'exprime ainsi :

« Il n'y a qu'à applaudir et à admirer l'esprit merveilleux des auteurs. Je ne me souviens pas d'une pièce aussi prodigieusement amusante et séduisant autant de gaîté, grâce au seul dialogue. Chacun des trois actes est pour les silhouettes et les mots un album de Forain. Même si au passage on trouve certains détails un peu exagérés, l'ensemble laisse une impression intense. Le théâtre Réjane jouera longtemps cette brillante pièce. »

Le Siècle

donne, à son tour, une appréciation extrêmement favorable et, ce qui est piquant, c'est que l'article, d'ailleurs antérieur à la rencontre, est de Camille Le Senne, président du Cercle de la critique, qui fut le témoin d'Adolphe Brisson dans son duel.

Voici comment s'exprime l'éminent critique du *Siècle* (qui est Lui, on le verra, de partager les réserves de son confrère du *Temps*).

Nous savions avant le lever du rideau, dit-il, que les auteurs de *Paris-New-York* n'avaient voulu ni moraliser ni psychologuer, mais raconter avec belle humeur une anecdote élégante et jolie, composer un bouquet d'essences rares où s'épanouirait le parfum capiteux de Mme Réjane. Ils y ont réussi à merveille. Les trois actes de leur fantaisie franco américaine n'ont pas d'autre prétention que d'intéresser et d'amuser le public de luxe de la très-luxueuse salle de la rue Blanche. Ils se développent et situent agréablement en affectant une certaine nonchalance qui a son charme. On aurait pu les allonger, on pourrait les écourter. Peu importe, c'est surtout un thème à variations, un prétexte à dialogues nerveux, à échange de prestes répliques, à mirobolants sous toutes les facéties des pierres précieuses et des faux diamants que renferme l'écrin du grand monde cosmopolite.

La comédie, dont le succès a été des plus vifs, ondoie et chatoie en se nuançant de reflets irisés comme une opale délicatement sertie.

Le Gaulois

Le Grand Duc Alexis assistait hier soir à la représentation de *Paris-New-York* qui s'est donnée devant une salle comble et extrêmement élégante.

La fine et amusante comédie de MM. de Croisset et Emmanuel Arène obtient chaque soir le même succès de gaieté et d'esprit, et le Grand Duc Alexis a très vivement applaudi ce charmant spectacle et ses admirables interprètes : Mmes Réjane, Dynes-Grassot, Blanche Toutain, Lantelme, Suzanne Avril ; MM. Baron, Tarride, André Brulé, Pierre Magnier, Signoret, Noizeux.

Deuxième matinée

Dimanche aura lieu la seconde matinée du grand succès parisien.

LE PARLEMENT

Chambre des Députés

Présidence de M. BRISSON

La séance est ouverte à 2 h. 1/2.

L'un des secrétaires donne lecture du procès-verbal de la dernière séance, qui est adopté.

M. Berthelot au Panthéon

Dès l'ouverture de la séance, M. Briand, ministre de l'Instruction publique, dépose sur le bureau de la Chambre un projet de loi accordant les honneurs du Panthéon à Marcelin Berthelot.

Ce projet de loi est adopté par mains levées, aux applaudissements de toute l'assemblée.

Interpellation Constans

M. Paul Constans, député collectiviste de Montluçon, demande à interpeller le Ministre de la Guerre sur les paroles prononcées par le général Bailloud à l'occasion du départ d'un colonel du 20e corps.

En l'absence du Ministre de la Guerre, la Chambre décide que la date de la discussion de l'interpellation Constans sera fixée ultérieurement.

Les Interpellations sur LE REPOS HEBDOMADAIRE

La Chambre reprend la discussion des interpellations de :

1. M. Georges Berry, concernant les deux circulaires de M. le Ministre du Travail visant le repos hebdomadaire ;

2. MM. Lafferre, Auge et Pelisse, sur les décisions divergentes des préfets, en ce qui concerne l'application de la loi sur le repos hebdomadaire et sur l'interprétation donnée par les circulaires ministérielles à certains articles de la loi ;

3. M. Puech sur l'application de la loi sur le repos hebdomadaire ;

4. M. Ferrand Engerand, sur la situation du personnel domestique des hôtels et restaurants des villes de saison, relativement à la loi du 13 juillet 1906 sur le repos hebdomadaire.

M. Thierry

député progressiste de Marseille, demande au gouvernement de proposer au Parlement un nouveau texte de loi corrigeant celui aujourd'hui en vigueur, dont les obscurités sont interprétables.

L'application de la loi en a montré les fâcheux inconvénients, et cité des effets fâcheux.

M. Viviani

ministre du Travail, quoique très souffrant, assiste à la séance et monte à la tribune.

Le gouvernement a apporté des adoucissements dans l'application de la loi, tout en respectant le principe qui doit demeurer et ne pas être faussé.

Les inspecteurs du Travail, auxquels il convient de rendre hommage, ont sainement interprété la loi.

Les dérogations au principe général furent accordées dans des proportions considérables.

Le Ministre du Travail déclare avoir usé de libéralité envers tous les intéressés. Il s'adoucit autant que possible le préjudice causé à quelques individualités par une loi d'intérêt général.

M. Viviani, très fatigué, demande une suspension de séance.

Reprise de la séance

La séance est reprise après une demi-heure de suspension.

M. Viviani

continue son discours.

Le Ministre du Travail répond à diverses objections contre la loi formulées par les interpellateurs.

Il faut, dit-il, amener par persuasion les commerçants à fermer leurs établissements le dimanche, jour de réunion des familles ; mais il ne faut pas toucher au principe de la loi.

En terminant, M. Viviani pose, au nom du gouvernement, la question de confiance.

M. Sembat

député socialiste de la Seine, est partisan du respect du texte voté. Si on détruit la loi sur le repos hebdomadaire, de graves événements peuvent surgir.

M. Lerolle

député catholique de Paris, réclame le repos dominical et collectif pour tous les corps de métiers. Quelques tolérances provisoires pourront néanmoins être accordées.

Les Ordres du Jour

La discussion générale est close.

Plusieurs ordres du jour sont déposés.

Motion Jaurès

Le député du Tarn dépose une motion tendant à renvoyer à la commission du Travail tous les ordres du jour motivés qui ont été déposés.

M. Viviani

ministre du Travail, déclare que le gouvernement n'est pas dupe de la manœuvre tentée par M. Jaurès.

Il réclame un vote immédiat sur la question, vote qui impliquera confiance.

Le Vote

Le président met aux voix la motion Jaurès.

Le scrutin donne les résultats suivants :

Nombre de votants. .	568
Majorité absolue . .	285
Pour l'adoption . .	182
Contre	386

Par 204 voix de majorité, la Chambre repousse la proposition de renvoi à la commission.

Ordre du jour Sarrien

M. Sarrien, président de la gauche radicale, adopte l'ordre du jour suivant, accepté par le gouvernement :

La Chambre, résolue à maintenir intacts les principes essentiels de la loi sur le repos hebdomadaire, confiante dans le gouvernement pour en faire une application largement libérale, et prenant acte de son engagement de proposer les modifications nécessaires pour être discutées avant la fin de la session, passe à l'ordre du jour.

Mis aux voix, cet ordre du jour donne les résultats suivants :

Nombre de votants. .	338
Majorité absolue. . .	170
Pour l'adoption . .	177
Contre	61

Par 216 voix de majorité, la Chambre accorde sa confiance au Gouvernement.

Séance mardi.

SÉNAT

Présidence de M. ANTONIN DUBOST.

La séance est ouverte à 3 heures.

L'un des secrétaires donne lecture du procès-verbal de la dernière séance, qui est adopté.

M. Berthelot au Panthéon

Au début de la séance, M. Briand dépose, sur le bureau du Sénat, le projet de loi, adopté par la Chambre des députés, et autorisant l'inhumation de M. Berthelot au Panthéon.

Le projet est salué par les applaudissements de la Haute-Assemblée.

Le régime douanier

L'ordre du jour appelle la discussion du projet de loi modifiant le tarif douanier applicable aux merrains de châtaigniers destinés à la fabrication des tonneaux.

Adopté.

Le travail et les effectifs dans la marine marchande

L'ordre du jour appelle la suite de la discussion en 1re délibération du projet de loi, adopté par la Chambre des députés, sur la réglementation des effectifs et du travail à bord des navires de commerce, dont M. Emile Chautemps est le rapporteur.

L'ARTICLE 4.

Le Sénat aborde la discussion de l'article 4, fixant la composition de la commission chargée d'assurer l'observation des prescriptions de la loi.

Adopté.

LES ARTICLES 5 à 29

Les articles 5 et 6, relatifs à l'inspection des navires en service, sont également adoptés, sans modification.

Il en est de même des articles 7 à 29.

Séance mardi.

DERNIÈRE HEURE

La « Jeanne d'Arc » à Tanger

Paris, 23 mars.

M. Thomson, Ministre de la Marine, vient de télégraphier des ordres au Préfet maritime de Toulon pour que le cuirassé *Jeanne d'Arc* appareille immédiatement pour Tanger.

M. Thomson a pris cette détermination sur la demande de M. Pichon, ministre des Affaires étrangères, qui a reçu la nouvelle de l'assassinat du docteur Mauchand.

AVIS DE MESSE

Le Clergé paroissial de Sainte Marie célébrera, lundi, 25 du courant, à 10 heures du matin, un service funèbre solennel pour le repos de l'âme de

M. Jacques DE BONAVITA
Timonier breveté
Victime de la Catastrophe du « Iéna »

GRAND VIGNOBLE de Giovichi

VIN VIEUX

de Sartene

Analysé garanti naturel vendu directement par le propriétaire

Maisons de vente :

BASTIA : 5, place Saint-Nicolas et boulevard Saint-Angelo.

ILE ROUSSE : Rue de la Caserne.

Gros et Détail

Vin rouge . .	0,25
Vin blanc . .	0,40
Vinaigre. . .	0,25

USINE à GAZ

Prix du *Coke* tout venant . . 3 fr.
» » concassé à la machine . 3 fr. 50
Prix de la *Houille*. . . . 4 fr.
Prix du *Goudron* . . . . 10 fr.
(Marchandises prises à l'Usine)

Réduction pour les ventes en gros.

Livraison faite soit à domicile, soit en gare Bastia pour les expéditions à l'intérieur.

Les commandes peuvent être adressées directement à l'Usine, ou à la Succursale du Gaz, Bd Paoli, 13.

D. H. ANDREANI,
Directeur de l'Usine à Gaz

Déménagements *pour tous les pays*

Prix très réduits

Cadres de déménagements, garde meubles pour entreposer le mobilier. Camionnages et emballage soignés.

Agence Maritime, 7, route du Cap, Bastia.

Etude de Me PERALDI, avoué à Bastia

Vente Volontaire de Biens Immeubles d'une Succession vacante

Ce mardi, 26 mars 1907, à 9 heures du matin,
au Palais de Justice de Bastia,

...relli, juge au Tribunal Civil de Bastia, à la vente, aux enchères publiques, au plus offrant et dernier enchérisseur, des biens immeubles situés sur le territoire de Bastia, dont la désignation, le lotissement et les mises à prix suivent :

DESIGNATION DES BIENS

Lotissement et mises à prix

Premier lot.

1. Une propriété rurale dénommée « Mitrecolo, » avec maison, four, pressoir, vigne, terre et oliveie, figurant à la matrice cadastrale de la commune de Bastia, sous les numéros 540, 541, 542, 543, 544, 547, 548 et 549, section D, d'une contenance de 96 ares, 71 centiares et d'un revenu imposable de 100 francs environ. Dans cette propriété les parcelles 541, 544 et 548 ne figurent pas au nom de la succession Lantieri mais elles n'en appartiennent pas moins à cette succession, car ce l.t ne forme qu'un mur : elle tient du Nord au ruisseau Lupino, de l'Ouest Verzure, du Sud à chemin et de l'Est à Fraisseci.

Mise à prix : mille francs, ci . . . . . 1 000 fr.

Deuxième lot

2. Une propriété rurale dénommée Lupino ou Bessanese comprenant maison, vigne, pressoir, terre et oliveie, figurant à la matrice cadastrale, sous les numéros 510, 510 bis, 511, 512, 513, 517, 528, 529 et 531, section D, d'une contenance d'environ 1 hectare, 80 ares et 90 centiares, d'un revenu imposable d'environ 90 francs, la parcelle 517 figure au nom de Peretti, lieutenant, par suite d'une confusion de nom, mais elle appartient à la succession Lantieri. Cette propriété tient du Sud à Dameri, du Nord-Est à Gualtella Françoise, et de l'Est à Poernia.

Mise à prix : huit cents francs, ci . . . . . 800 fr.

Troisième lot.

3. Vigne avec bâtiment rural et terre cultivée à légumes figurant aux numéros 571 et 572, section D, d'une contenance d'environ 29 ares, 23 centiares environ, et d'un revenu imposable de 10 francs 21 centimes. Ce lot est borné au Nord par le chemin, à l'Est par Spallarosa, au Sud par Bonnefant, et à l'Ouest par Gigante.

Mise à prix : cent francs, ci . . . . . 100 fr.

Quatrième lot.

4. Broussailles et châtaigneraies au lieu dénommé « Lapino, » figurant aux numéros 535 et 536, section D, d'une contenance d'environ 26 ares 90 centiares.

Mise à prix : cinquante francs, ci . . . . . 50 fr.

Cinquième lot.

5. Quatre pièces avec balcon au quatrième étage d'une maison figurant au numéro 915, section A, d'un revenu imposable de 45 francs ; l'entrée se trouve 2 rue des Moluts.

Mise à prix : trois cents francs, ci . . . . . 300 fr.

Sixième lot.

6. Trois pièces au cinquième étage de la même maison, d'un revenu de 35 francs.

Mise à prix : deux cents francs, ci . . . . . 200 fr.

Septième Lot.

Deux chambres au premier étage et un grenier desservis des Colonnes, numéro 1036, section B.

Mise à prix : deux cent francs, ci . . . . . 200 fr.

Huitième lot.

8. Deux grandes pièces avec alcove en très bon état, rue Notre-Dame, au cinquième étage, figurant au numéro 1336, section B.

Mise à prix : trois cents francs, ci . . . . . 300 fr.

Neuvième lot.

9 Quatre pièces au numéro 7, de la rue Sainte Elisabeth, deuxième étage, figurant au numéro 1762, section B.

Mise à prix : cinq cents francs, ci . . . . . 500 fr.

Dixième lot.

10. Deux grandes pièces au troisième étage, de la même maison, rue Sainte Elisabeth, numéro 7.

Mise à prix : quatre cents francs ci . . . . . 400 fr.

Onzième lot.

11. Partie de l'entresol composée d'une pièce avec alcove, rue du Nouveau Marché, numéro 741, section B. L'entrée est au numéro 10, de la rue du Lycée.

Mise à prix : cent cinquante francs, ci . . . . . 150 fr.

Douzième lot.

12. Deux pièces au premier étage et deux autres pièces au troisième avec grenier, et terrasse, au numéro 9, de la rue du Colle, figurant au numéro 948, section B.

Mise à prix ; cinquante francs, ci . . . . . 50 fr.

Treizième et dernier lot.

Quatre pièces au premier étage du numéro 17, rue Campanari, figurant au numéro 1707, section B ; du plan de Bastia.

Mise à prix : trois cents francs, ci . . . . . 300 fr.

Cette vente est poursuivie à la requête de Me Mingalon, notaire à Bastia, agissant en qualité de curateur de la succession vacante de feu Lantieri Louis, de son vivant Procureur de la République à Saigon, ayant Me Peraldi pour avoué.

AVIS

Il est déclaré, conformément aux dispositions de l'article 696 du code de Procédure civile, modifié par la loi du 21 mai 1858, que tous ceux du chef desquels il pourrait être pris inscription sur lesdits immeubles pour raison d'hypothèque légale, devront requérir cette inscription avant la transcription du jugement d'adjudication.

Fait et rédigé par l'avoué soussigné le 4 mars 1907.

PERALDI
avoué.

N. B. — Pour tous renseignements s'adresser à Me Peraldi avoué, et pour visiter chez Mme Tristan, Hôtel des Colonnes.

A vendre

appartement de 5 pièces

avec belle terrasse, au 6e étage, boulevard de Paoli, 11, en face l'Hôtel de France. S'adresser au bureau du journal.

Le Directeur-Gérant,
J.-B. OLLAGNIER

Bastia, Imprimerie Ollagnier.

2.500 OEUFS par an par 10 poules pondeuses

NOTICE gratis et franco

CENTRE AVICULTURE à PIEMONT (Aisne) France

NEURASTHENIE

Les personnes atteintes de surmenage, affaiblissement du cerveau, de la volonté et du caractère, dartres, dartrose, eczéma chronique, acne, boutons impertinents, prurigo, impuissance, perversité, grande timidité, insomnie, douleurs dans la tête, vertiges, etc., sont informées que le Docteur A. R. C. SATTY, à CAUDERAN (Gironde), qui en a longtemps étudié le traitement, a trouvé le moyen de le guérir rapidement.

UNIQUE CABINET PRADÈRE

PIERRE SABATÉ

Chirurgien-Dentiste
du Lycée
SUCCESSEUR

DENTS & DENTIERS
(Système perfectionné)
OBTURATION
& EXTRACTION DES DENTS
sans douleur
Bd Paoli, 18, au 1er
Maison Benedetti

N. B. SABATÉ a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle, d'avoir à ce mettre en garde contre certains charlatans — se disant chirurgiens-dentistes — qui n'ont par le droit d'exercer la profession et qui empiètent d'une manière autant illégale à la santé pour la fortune de leurs exploiteurs.

MAISON DE CONFIANCE

BIJOUTERIE MATTEI

20, Boulevard Paoli

La BIJOUTERIE MATTEI a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle, qu'elle ne vend que des articles absolument garantis, or 18 karats et argent 1er titre. Tous les objets par lui mis en vente sont marqués au prix somme et ont déjà subi une réduction sur les prix de vente.

La Bijouterie MATTEI possède divers aux prix les plus réduits, les articles de joaillerie, bijouterie, orfèvrerie, montres, chaînes, parures, alliances, etc., etc., broches or et argent 1er titre.

Sa devise est de vendre « bon et bon marché. »

Spécialité de stylets Fratellis Corse. Réduction de 10 pour cent à partir de 18 karats.

Royal Windsor

LE CÉLÈBRE
RÉGÉNÉRATEUR DES CHEVEUX

AVEZ-VOUS DES CHEVEUX GRIS? AVEZ-VOUS DES PELLICULES? VOS CHEVEUX TOMBENT-ILS? FONT-ILS?

Employez le ROYAL WINDSOR, qui vous rendra sûrement la couleur et le luxe de votre jeunesse. Il arrête la chute des cheveux et fait repousser les cheveux tombés. Il est la MEILLEURE préparation pour les cheveux et la barbe. Il donne aux cheveux une souplesse et un brillant incomparables. Il est le seul produit qui ne graisse pas les cheveux. Il est le seul produit qui ne salisse pas les cheveux. Il est le seul produit qui ne tache pas les cheveux. Il est le seul produit qui ne colle pas les cheveux. Il est le seul produit qui ne sèche pas les cheveux. Il est le seul produit qui ne brûle pas les cheveux. Il est le seul produit qui ne gâte pas les cheveux. Il est le seul produit qui ne fait pas tomber les cheveux. Il est le seul produit qui ne fait pas pousser les cheveux. Il est le seul produit qui ne fait pas repousser les cheveux. Il est le seul produit qui ne fait pas revenir les cheveux. Il est le seul produit qui ne fait pas renaître les cheveux. Il est le seul produit qui ne fait pas revivre les cheveux. Il est le seul produit qui ne fait pas ressusciter les cheveux. Il est le seul produit qui ne fait pas renaître les cheveux. Il est le seul produit qui ne fait pas revivre les cheveux. Il est le seul produit qui ne fait pas ressusciter les cheveux.

Envoi franco sur demande du Prospectus contenant détails et attestations

DÉPÔT : 38, rue d'Enghien, PARIS

Cordonnerie Modèle

Bastia, 33, Boulevard Paoli, 33, Bastia

EUGÈNE PERICCHI, propriétaire

Automne-Hiver 1906-1907

Chaussures en tous genres
pour Dames, Hommes, Fillettes et Enfants
Grand choix de chaussures fourrées de tous modèles

Assortiment complet de pantoufles

Prix très réduits

Rayon spécial de chaussures de luxe en chevreau glacé, Box-calf et mégis fabriquées exclusivement pour la maison et qui seront vendues à des prix de bon marché inconnus jusqu'à ce jour.

M. Eugène PERICCHI a l'honneur de prier sa nombreuse clientèle et le public en général de s'assurer par une visite à son magasin du soigné de tous ses articles et de la modicité des prix établis.

La Maison se charge des réparations

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et Lafarge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques en ciment. — Briques plates et rondes. — Carreaux. — Tomettes. — Poyaux de poterie et de grès.

FERS A PLANCHER

Fers en barres : Plats, Ronds, Carrés, T'il de fer, Rames en tôle.

TUYAUX EN FONTE, EN GROS

Appareils Sanitaires

Charles CLÉMENT & Cie

Entrepôts aux Magasins Généraux à Boulevard de Cardo, 1

Demandez et offrez dans tous les Cafés
MARO MATTEI, apéritif supérieur.

GRANDE TEINTURERIE-BLANCHISSERIE
DE LA MÉDITERRANÉE

MAISON FONDÉE EN 1871 — MAISON FONDÉE EN 1871

H. Fraissinet & Cie

Société en Commandite par Actions - Capital: 500.000 Francs

Siège Social, Usines & Bureaux

MARSEILLE - Chemin de Saint-Jean-du-Désert - MARSEILLE

La Maison a l'honneur d'informer le Public Bastiais qu'elle vient de créer, à Bastia, un dépôt-succursale qui s'occupera de recevoir les effets confiés par les clients, de les expédier à l'usine et de les rendre franco à domicile, dans un délai de huit jours.

Notre Usine, qui occupe environ 200 personnes, placées sous notre surveillance, nous permet, par son installation toute moderne, d'exécuter les travaux les plus minuteux. L'importance qu'a prise notre Maison, n'est dûe qu'à la bonne et prompte exécution apportée dans les travaux qui nous sont confiés.

Nous faisons la teinture, le nettoyage et l'apprêt de tout ce qui concerne le vêtement et l'ameublement, par des procédés spéciaux qui nous sont exclusifs.

TEINTURES EN TOUTES TEINTES

Nettoyage de Vêtements pour Dames, Civils & Militaires

Aucun vêtement ne sera ni déteint, ni déformé, et sera livré avec un fini irréprochable et à des prix défiant toute concurrence.

Des Catalogues illustrés sont à la disposition des Clients au Dépôt :

Chez M. SAUVEUR AYMO, Tissus
BASTIA — 17, Boulevard Paoli 17, — BASTIA

THÉ BLAIZE PÈRE LE MEILLEUR. PURGATIF DÉPURATIF

80 ANS DE SUCCÈS. — EN VENTE DANS TOUTES LES PHARMACIES

FARINE LACTÉE NESTLÉ
Aliment préféré des enfants.

TRENTE-DEUXIÈME ANNÉE — N. 84 — LUNDI 25 MARS 1907

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
J.-B. OLLAGNIER, Directeur

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

Union postale, et autres pays le port en sus.

Un an séparé pas des manuscrits déposés.

LE CALENDRIER

Fête d'Aujourd'hui : Lundi Saint.
Soleil : (heure nationale)
Lever 5 h 31 m — Coucher, 5 h. 47 s.
Premier quart., le 24 — Pleine Lune, le 29
Fête de Demain Mardi Saint.

24 MARS

Non Coupable

II

Le comte Francesco Bonmartini fut présenté à Linda Murri par Madame Teresa Crovato, présentation banale à laquelle la jeune fille, le cœur encore plein d'une ancienne tendresse, demeura insensible. Ce jour-là, c'est à peine s'ils se saluèrent. Une semaine s'écoula. Le Carnaval prenait fin. Avant de quitter Padoue, Linda Murri, sollicitée par Madame Crovato, se laissa conduire à un bal masqué donné au Casino Pedrocchi. Parmi les danseurs, Bonmartini agitait la robustesse lourde de son corps. Offrant son bras à Linda, ils n'échangèrent tous deux que quelques paroles.

— Allez-vous souvent dans les bals ?

— C'est aujourd'hui la première fois, car je ne vais jamais nulle part !

***

Lorsque Linda Murri rentra à Bologne, elle écrivit souvent à son amie Teresa, confidente sympathique. Ce fut dans la ville de Rimini, où Madame Crovato alla passer l'été de 1890, que les parents Murri apprirent l'intérêt que le Comte portait à leur fille. Le père écouta, perplexe. La mère, éblouie par le mirage d'un excellent parti, résolut de hâter les événements. C'est ainsi qu'une mère comprend ses devoirs ! Elle ne songeait pas que le grand-père maternel du comte Bonmartini était mort fou, que Madame Bonmartini avait été emportée par un cancer. Que lui importait l'hérédité ? Et Linda répétait qu'elle ne pourrait plus aimer.

— Tu iras à Padoue !

— Maman, ne m'envoie pas à Padoue. Je ne veux pas me marier. Et puis j'ai peur que le comte Bonmartini ne croie que j'y vais pour lui !

— Tu devrais avoir plus de jugement à ton âge. Crois-tu que tu retrouveras jamais un aussi beau parti ? Tout le monde sait que tu as été épriss de Secchi. Qui voudrait t'épouser à Bologne après un tel scandale ? Bonmartini habite Padoue, il n'en saura rien, lui !

La volonté de Madame Murri prévalut. Linda partit à nouveau pour Padoue. A Madame Crovato, elle confessa son aversion pour le mariage. Mais l'amie, ayant sans doute reçu des instructions de Bologne, invitait presque chaque jour Bonmartini. La jeune fille s'esquivait. Plus tard, quand elle sera mariée, le Comte lui rappellera cette époque.

— Je voyais toujours une robe fuir derrière une porte !

Madame Crovato, infatigable, poursuivait son but

— Il est si bon ! Il a tant de sympathie pour toi ! Je suis sûre qu'avec lui tu serais très heureuse. Vois-tu comme il est sérieux, comme il est différent des autres ! Il est seul au monde, pauvre jeune homme : il aurait tant besoin d'affection !

Toutes ces louanges entraient peu à peu dans le cœur de la jeune fille qui regarda Bonmartini avec plus d'intérêt, comme pour chercher et trouver la preuve des paroles de Madame Crovato.

Physiquement, le Comte n'était guère agréable : gros et lourd ! Moralement... taciturne et bourru ! Elle, était petite, fluette, distinguée, très distinguée. Et tandis que « l'excellent parti » cher à Madame Murri avait des manières rudes de paysan sauvage, Linda, sans être jolie, avait de la douceur et de la grâce...

***

Au Carnaval de 1892, Linda Murri retournait à Padoue, résolue, cette fois, à considérer attentivement Bonmartini qui se montra timide, attentionné, déférent.

— Il t'aime tant, disait Madame Crovato ; il t'aime tant ! Et voilà trois ans, ma chérie ! Il ne pense qu'à toi ; vous seriez si heureux !

La jeune fille sentit en elle un sentiment nouveau, comme un secret espoir. Il n'y avait en elle aucune exaltation, mais plutôt une sérénité profonde qui guérissait son cœur d'une longue et périlleuse mélancolie...

Madame Crovato, fière de son succès futur de médiatrice, craignait cependant que la diversité des opinions politiques des deux familles et spécialement les sentiments religieux prononcés du jeune homme, ne devinssent un jour la cause de dissentiments profonds. Bonne Madame Crovato, que ces scrupules furent tardifs et quelle terrible responsabilité pèse sur votre vie !

Ecoutez Linda Murri :

— Les principes politiques me préoccupaient peu, car je ne m'étais jamais intéressée à la politique ; quant à la religion, il me paraissait facile de nous entendre. En effet, j'avais fait ma première communion à treize ans, avec ferveur. J'avais toujours continué les pratiques religieuses, avec une foi sincère, bien que je fusse très ignorante des doctrines de l'Eglise. Je les avais étudiées avec notre curé, brave homme enseignant le catéchisme sans jamais l'expliquer. Maman m'avait élevée religieusement sans chercher davantage. En somme, elle gardait avec Dieu des relations de bon ton. Mais moi, éprouvée déjà par la douleur et recueillie dans la solitude, j'avais l'intuition d'une correspondance plus haute, plus vraie, de l'âme avec Dieu. Je priais avec foi et élevais souvent mon âme vers Lui. Si donc mon mari était pieux, pourquoi ne nous ferions-nous pas entendre ? D'ailleurs, se déclarer franchement clérical, à une époque où beaucoup de gens cachent soigneusement leurs convictions, n'était-ce pas de sa part un acte de courage loyal ? Papa, lui-même, qui n'allait pas à l'église et ne pouvait soumettre son esprit à l'idée d'un Dieu personnel, comme le veut la religion catholique, n'était pas athée et encore moins intolérant. ..

***

Battista Valvasori demanda officiellement la main de Linda, au nom du comte Bonmartini. L'époque des fiançailles commençait...

RENÉ SANGY.

N. B. Lire la suite les lundi et jeudi de chaque semaine.

Les époux doivent-ils se tutoyer ?

Un grand journal du matin demande à ses lecteurs et surtout à ses lectrices si le tutoiement doit être maintenu, dans le monde, entre époux.

Bien entendu, les réponses sont aussi nombreuses que contradictoires, et les arguments pour ou contre ne font point défaut.

Pour notre part, nous avouons que le fait d'entendre deux époux se dire vous nous exaspère. Nous trouvons que cela détonne, que ce n'est pas de notre temps. Cela nous paraît être de la pose.

Certaines femmes prétendent qu'il n'est pas convenable de montrer aux étrangers l'intimité qui règne — et doit régner — entre les époux. Elles assimilent le tutoiement en public au chuchotage que font de jeunes mariés trop absorbés ou égoïstes ou mal élevés, pratiquent dans les meilleurs salons.

Il y a là, à notre sens, une différence énorme. Parler bas, en société, lui ce à son mari, est faire preuve d'un manque d'éducation regrettable. Se tutoyer ouvertement est prouver ou laisser entendre que l'union entre mari et femme est complète.

Certes, ce n'est pas toujours vrai, mais si vicendra plutôt à l'esprit que deux époux qui se disent vous sont en fond, alors que le tutoiement ne fait pas naître la même pensée.

Puis, s'il est avéré que ces époux sont étroitement unis, l'intention de passer devient évidente, et l'on songe, en souriant, qu'ils ne se disent pas toujours vous.

Le tutoiement semble peut-être bien terre à terre à certains êtres supérieurs, mais le vous nous paraît bien glacial. Il est, pour ainsi dire, contre nature entre jeunes époux, et n'en déplaise à quelques graves pontifes, on peut tout aussi bien se respecter en se tutoyant.

Cette comédie du vous en public et du toi dans l'intimité a fait son temps. La véritable dignité ne réside point dans ces « marques extérieures du respect », comme dit la théorie.

J'aime beaucoup mieux deux époux qui s'entendent réciproquement et qui s'adorent, et se le prouvent en se tutoyant gentiment à la face du monde entier, qu'un monsieur et une dame qui, sous prétexte de civilité puérile et honnête, affichent de belles manières, se disent vous et vont chacun de leur côté.

Si l'on s'aime, quel mal y a-t-il à montrer une intimité convenable ? N'est-ce pas, au contraire, le meilleur exemple qu'on puisse donner ? Et puis, voyez vous, tout cela ne signifie pas grand chose. Faire bon ménage, être simple et naturel, ce qui n'empêche pas d'être digne, voilà l'essentiel. N'est-ce pas vo're avis, Madame Manbry ? — Tu parles !

VICTORINE MARBRY.

Après trois, quatre

Un journal du Continent nous annonce que la commune de Salses ne veut plus des « quatre contributions ». Les raisonnements qui l'ont jusqu'ici maintenue dans un état satisfaisant, sont complètement épuisés. Voilà pourquoi, après avoir gémi, elle se révolte contre César. Que va t-il en passer ? Des mesures énergiques, efficaces, seront elles prises contre elle par l'Administration ? Je ne sais. Ce qui est certain, c'est que tous les Salsois, mettez Salsois, si vous voulez sont entrés, et décidément, dans la voie de la désobéissance aux lois de leur Pays.

Pour leur plus grand bien à eux, et pour celui de tous, nous n'aurions pas voulu, certes, qu'elle y entrât. *Cui consigli, cui-gal.* Cette pensée de l'Evangile ne disait pas rien ni au cœur ni à l'esprit de ces-

(A suivre.)

115 — FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

LA MATELASSIÈRE

PAR

ODYSSE BAROT

TROISIÈME PARTIE

LA VICOMTESSE OLGA

Trois jours plus tard, une dernière averse avait le départ du Rapide de Calais. Michel et Pâquerette, assis près l'un de l'autre, dans le coin d'un wagon de la gare du Nord, la main dans la main, échangeaient de douces paroles, non d'adieux, certes, mais d'amour éternel, quand les rejoignirent M. et Mme de Beaujardin, qui venaient de descendre de leur coupé.

Les bagages, pour déposer la curiosité des domestiques, avaient été envoyés et enregistrés dans la journée.

Pâquerette, en apercevant le comte, devint toute rouge, elle tremblait de ne pas produire sur son futur beau-père, qui la voyait pour la première fois, une bonne impression. Elle rougit plus fort — de plaisir, cette fois — en l'entendant murmurer à sa femme, ces deux mots qu'elle devina au mouvement des lèvres :

— Ravissante !... Adorable !...

Il s'avança vers elle en souriant, l'embrassa sur le front :

— Soyez la bienvenue, ma fille !

Quelques instants après, on installait les deux voyageurs dans un *sleeping-car*, puis le strident sifflet de la locomotive se faisait entendre... Les deux dames, pendues à la portière, agitaient leurs mouchoirs... Le train filait à toute vapeur.

Pâquerette, la veille, n'avait pas voulu partir sans faire une dernière visite à la tombe de sa mère adoptive, sur laquelle elle avait été si souvent prier ; et Mme de Beaujardin avait considéré comme un devoir de reconnaissance de l'accompagner dans ce pieux pèlerinage. Elle avait tenu aussi à conserver comme un précieux souvenir l'humble mobilier que lui avait légué la veuve Léger, le pauvre piano sur lequel la future vicomtesse avait fait ses études musicales, et tous les menus objets au milieu desquels elle avait vécu vingt années, et qui pourraient lui rappeler un passé qu'elle comptait bien n'oublier jamais.

Son vieil ami Podenski, l'ancien Arménid de la cité aux Tilleuls, s'était chargé de déposer provisoirement ces chères reliques au Garde-Meuble, en attendant que la future femme de Michel de Beaujardin pût les faire transporter dans une des pièces de l'hôtel de la rue Saint-Dominique.

A l'heure même où ces dames s'embarquaient à la gare du Nord pour cette capitale de l'Empire russe où il avait tant aimé et tant souffert, le vieux nihiliste, enfermé dans son logement de la rue Serpente, pleurait à chaudes et silencieuses larmes, où se mêlaient à de sourdes imprécations.

La joie a avait retrouvé l'enfant qu'il croyait morte ; de la savoir heureuse ; la désespoir d'être forcé de cacher comme un crime sa paternité, sans peine du tout compromettre, de jeter le trouble dans la nouvelle famille, où elle allait entrer, d'empêcher peut-être son mariage avec l'homme qu'elle adorait !

Deux jours avant, quand il avait reçu de la bouche de Pâquerette la pieuse confidence, quels efforts surhumains il avait dû faire pour ne pas se trahir dans un cri d'horreur ! Comme il montait à la corde, dans l'éclat subit de son regard, dans l'irritabilité impatiente qui le poussait à la révolte dans ses bras, à la presser contre sa poitrine !...

Il avait eu l'héroïsme d'étouffer en lui le plus impérieux, le plus sacré des sentiments humains, de punir le crime d'un million de frémissement qui secouait tout son être, de grimacer un sourire du bonheur quand il avait le mort dans l'âme.

Vieux et fêté, lui, l'Aguré, légalement rayé de la liste des vivants, de qui devait le misérable commissionnaire, aucun magasin d'habillement, l'un département habillé de la Sibérie, viendrait-il, par une grande et compromettante livraison, reconnaître, faire surgir de la tombe Alexis Yeski ?

Le devoir ne lui commandait-il pas de se dévouer, de se sacrifier, d'endurer, sans faiblir, un supplice moral plus cruel que toutes les tortures ?

Le malheureux ! C'était l'amour paternel lui-même qui lui défendait d'être père.

XV

LA FÊTE POPULAIRE

La place Denfert-Rochereau, si calme d'ordinaire, et à laquelle donnent neuf ou peu de mouvement, les trouveurs de Montrouge et de Montsouris, les fleuves et les comédies spéciales faisant le service de la gare de Sceaux, la place Denfert-Rochereau présente, depuis quelques années, pendant quelques jours, la plus bruyante, la plus tapageuse, la plus bouffonne et la plus populaire des fêtes parisiennes, celle qui, sous le nom de la Foire au pain d'épices, ou bien, à Saint-Jean, à la Kermesse de Neuilly.

En bien, la fête foraine du Lion de Belfort, exceptionnellement attrayante, attirait plus de monde encore que d'habitude. La cause exercée de l'ancienne barrière d'Enfer était encombrée de baraques et de baraques, dont les files serrées se prolongeaient de toutes parts dans les grandes voies environnantes : sur les avenues d'Orléans et de Montsouris, sur les boulevards Raspail, Arago et Saint-Jacques.

Certes, le programme de ces divertissements et de ces exhibitions populaires n'est pas très varié et, finit par paraître monotone. Ce sont toujours les mêmes gigantesques et étincelants manèges actionnés par la vapeur, et qui ne rappellent guère les naïves chevaux de bois, mis en mouvement par une roussinante ellanquée qui suffisaient jadis au bonheur de nos enfants. Ce sont toujours les mêmes cirques, les mêmes montagnes russes, les mêmes tourniquets savants de l'éternel Carré, les mêmes ménageries des Pyrénées ou des Salutaires ; les mêmes sauvages — actuellement fatigués — accablant le monde entre-bâillement, mangeant le même lapin tout cru et les mêmes clowns enfarinés ; les mêmes lutteurs, disciples de Marseille, jetant les mêmes gants aux mêmes compères dissimulés dans l'assistance ; les mêmes roulés Duprez-Lion en raccourci ; les mêmes panoramas à dix centimes, où la même toile, accommodée à toutes les sauces de l'actualité, représentera aujourd'hui la prise de Tananarive, demain celle représentant, il y a quelque trois ans, la prise de la capitale du Dahomey ! Votre scrupuleux parmi l'inévitable femme colosse percutant sans vergogne aux visiteurs hostiles de boucher ses mollets énormes ; ou l'inséparable concours de pêche, aussi bien ennuyeux sur les grands fleuves que sur les bassins des jardins publics, etc., etc.

Puis, n'oublions pas les cafés-concerts ambulants, les théâtres de marionnettes, les tirs à la carabine, les tirs à la cible, les tirs à la carabine, les tirs à la carabine, les tirs à la carabine

...dustrie, tout l'édifice social s'écroule. Sous impôts, plus de frontières, plus de sécurité, plus de justice, plus de routes, plus de collèges, en un mot, plus de civilisation.

Refuser de se pédoncier au percepteur, c'est créer le désordre dans la société; c'est déclarer la guerre à la liberté, à l'égalité, à la fraternité.

Le véritable nœud en fait à tous non seul sont ni devoir, mais une obligation, ...ndis que les hospices sont aux hommes et que les aliénés sont au corps. Voilà ce qu'il faut dire et redire tous les jours.

Au fait, lorsqu'il qui nous trouvions le cas probable? Parce qu'une commune, ou 30.000 a été le lieu de la discorde, ...ndis que la République est en danger? Nous nous fions du moins, dans ses ...uffrer trois républicains, ça ne veut pas dire qu'ils sont vides.

Un cas est ingrat dans une vigne, la vendange se fera quand même au automne; le raisin sera bon et le vin meilleur.

L'essentiel, pour l'Etat, c'est que d'un ...es communes n'entrent pas dans le voie ...ubversive où Sahos marche déjà. Mais on ...n il aimé l'Hôtel ! non.

Frenilla, comment comme Sa'ses et ...omme elle situés dans le même départe...ment, a suivi son exemple. Le motif qu'elle a allégué pour se rien donner à l'Etat, c'est qu'elle ne veut mais.

Et après Frenilla ? Saint Nazaire, près Grenoble. Un exemple appelle un autre exemple.

Comme la première et la deuxième, elle ne veut décidément produire que pour elle seule, ne manger qu'elle seule ses revenus. Elle proteste contre l'augmentation sans cesse croissante des charges fiscales, et en lui est un prétexte pour ne pas s'imposer pour les autres.

Trois communes mécontentes ! Mais ce n'est plus la somme de deux mille francs, comme je l'ai dit plus haut, qui reste dans les poches malheureusement trouées des pauvres contribuables, c'est six mille qu'il faut dire.

Les chiffres étant un tantinet plus forts, le malaise pour l'Etat augmente. Mais, encore une fois, ne nous alarmons pas outre mesure. Six mille francs n'ayant jamais été un milliard, le véhicule national du Fisc en s'embourbera pas pour cela.

Les soixante mille fonctionnaires qu'il faut vivre, semblable au chêne liège envahi par six cent mille et une fourmis, seront rétribués quand même tous tant qu'ils sont, parce que M. Tout le monde, je veux dire le Peuple, est toujours riche. Comme le roi au feu, il est passif, mais comme lui aussi, tous les soirs il est gai et satisfait.

Les choses ne changeront d'allure que le jour où une dernière, puis une dernière, puis une dernière des communes et ainsi de suite, garderont pour elles ce qui revient à l'Etat.

Plus que le mécontentement est aujourd'hui général, sous les rapports fiscal, religieux, parlementaire, etc., etc., je ne crois pas, moi, que le moment soit venu pour le Peuple de se dédire, comme on veut le faire, partisan de la grève, comme les cantonniers de Paris, mais je crains qu'une quatrième, puis qu'une cinquième communes n'aient de cette, ne s'écrie : Pas des quatre contributions !

Nefens.

L'éternel Repos

N point confondre avec le repos éte...nel, le seul dont personne ne veut entendre parler et contre lequel, cependant, personne ne proteste quand on le lui impose. Non, il s'agit de l'éternel repos hebdomadaire, cette vieille rengaine qui fait encore les frais des vendredis parlementaires et suscite même des embarras au gouvernement.

Plus que jamais nous persistons à croire que tout finira par s'arranger. Il n'en saurait être autrement avec un principe équitable. Déjà les manifestations se calment...

L'essentiel est, croyons-nous, l'unique moyen de tout concilier, c'est d'imposer le repos hebdomadaire en laissant aux employeurs et aux employés le soin de le réglementer au mieux des intérêts de tous.

Quand chacun aura compris la nécessité de respecter l'intérêt et la liberté des autres, on ne sera pas loin de s'entendre. La loi doit être revue et corrigée dans ce sens libéral.

L'EVALLOIS.

CHRONIQUE DÉPARTEMENTALE

BONIFACIO. — Deux matelots, les nommés Grello Jacques, âgé de vingt-deux ans, et Vitiello Ange-Marie, âgé de vingt trois ans, qui faisaient le service à terre à la Maddalena, ont déserté, cette nuit, le marine royale Italienne. Ils ont traversé le détroit, au moyen d'une barque, portant le numéro 200, et ont abordé à la « pointe Saint-Antoine, » où ils ont rencontré deux pêcheurs bonifaciens qui se chargèrent d'amener l'embarcation au port, tandis que nos déserteurs arrivaient en ville par la voie... de terre. Le matin ils se présentèrent à la gendarmerie et déclarèrent avoir quitté leur service par suite des mauvais traitements qu'on leur a fait subir depuis quelque temps.

Les déserteurs seront dirigés sur Ajaccio pour être mis à la disposition de M. le Préfet qui prendra toutes mesures qu'il jugera convenables.

***

CALVI. — Dans la nuit du 19 courant, notre paisible cité était réveillée par un violent incendie qui s'est déclaré subitement dans les ateliers des frères Antreuil, forgerons. Le feu s'en est rapidement rendu maître et tous les efforts tentés par notre population toujours vaillante et secourable en de pareilles circonstances ont été impuissants à en enrayer la marche.

Les frères Antreuil jouissent à Calvi de l'estime et de la sympathie de tous, aussi ce sinistre qui les plonge dans une situation des plus pénibles, a causé dans notre ville une bien vive et légitime émotion.

Nous espérons que les pouvoirs publics, toujours prêts à accourir les infortunés, voudront bien venir en aide à ces honnêtes travailleurs qui ont subi dans cet incendie des désastres considérables et qui maintenant se trouvent dans un complet dénuement. — X.

***

VENZOLASCA. — Voici le discours prononcé par M. Raffaelli, adjudant agent principal en retraite, sur la tombe de M. Antonelli.

Chers amis,

Avant que ton corps en soit couvert par ce linceuil de terre, je veux te dire un dernier adieu.

Un titre suprême m'impose ce devoir, car je n'ai jamais oublié nos bonnes relations d'amitié qui datent de loin, du 72e régiment d'infanterie de ligne, où nous avons eu l'honneur de servir ensemble.

Antonelli, comme simple soldat, caporal et sous officier, avait dès les premiers jours de son arrivée au régiment eu s'attirer l'estime de ses chefs ; bon camarade avec tous ceux qui avaient à faire à lui, et bienveillant avec ses subordonnés, quand la discipline ne devait pas en souffrir.

Sur le champ de bataille, à Sedan, son courage a été au dessus de tout éloge, jusqu'au moment où il a été blessé grièvement à la tête et laissé pour mort dans un fossé. Tel est le récit authentique qui m'a été fait par un caporal de sa compagnie, vers 5 heures du soir, après la défaite du 1er septembre, à Sedan.

Inutile de vous dire, messieurs, combien je fus affecté par cette terrible nouvelle. Mais quel bonheur, quelle joie pour moi et pour mon ami, quand, au mois environ après une coïncidence inespérée nous jetait dans les bras l'un de l'autre, dans l'ambulance de la gare de Charleville. Jamais, messieurs, quelle joie fut pour moi de nous retrouver, environ dans des circonstances aussi pénibles.

Dans la vie civile, où il jouissait d'une pension bien méritée, depuis 1871, Antonelli a rendu des services à sa commune en occupant des fonctions délicates dont il s'est acquitté pendant maintes années avec honneur et probité.

En 1870, il formait la 1073e section de vétérans des armées de terre et de mer à Venaco, ca. Notre pauvre ami a eu, par son intelligente initiative, son tact et sa bonne volonté au travail, doter notre commune de cet e section qui fonctionne aujourd'hui à la satisfaction générale et qui assurera certainement dans l'avenir des avantages précieux à tous ceux qui ont et qui auront la bonne idée de s'y enrôler. Ce bien être constant dont bénéficieront les intéressés sera dû à notre regretté trésorier auquel nous devons être reconnaissants et lui garder un bon souvenir.

Comme père de famille, vous savez tous avec quels soins jaloux et affectueux il a élevé ses enfants. Cette perte est pour eux irréparable et leur douleur est immense.

Puissent ces quelques mots d'encouragement et la part des regrets bien vifs que prennent ses amis et cette nombreuse assistance, adoucir, dans la mesure du possible, la grande et légitime douleur de ses enfants et de toute sa famille en pleurs.

Mot, mon cher ami, je te dis : repose en paix dans le sein du Seigneur.

***

BONIFACIO. — L'influenza, la terrible influenza, a fait, cet hiver, son apparition en notre ville. Rares ont été les personnes qui n'ont pas payé un tribut à cette maladie. Elle a fait même quelques victimes, mais elle a fauché surtout des vieillards. Sur 20 décès pour les mois de janvier et février, il y a eu 12 personnes dont l'âge variait entre 80 et 90 ans. La somme de leurs âges respectifs atteint le joli chiffre de 1027 ans, et la moyenne de la mortalité de chaque individu est donc de 84 ans.

Pour ceux qui ont de mauvaises prédispositions au sujet du climat bonifacien, n'est-ce point là une petite constatation qui a son intérêt...

Causerie Agricole

HORTICULTURE

On achève la taille de tous les arbres fruitiers.

Il faut gratter les vieilles écorces et les sulfater à la bouillie bordelaise.

On termine les plantations en ayant soin de praliner les racines des arbres à planter.

C'est le moment de rouler les pelouses ; on leur enlèvera la mousse, après les avoir fumées avec 700 kil. de scories de déphosphoration, 150 kil. de chlorure de potassium, 300 kil. de sang desséché, 300 kil. de sulfate de fer en mélange, par hectare.

On découvre et l'on taille les rosiers tiges et francs de pied ou greffés bas et sarmenteux.

On divise les plantes vivaces.

On active la multiplication des plantes ornementales d'été.

A la fin du mois, on sème sous châssis : reines marguerites, balsamines, œillets de Chine, zinnias, coréopsis, pyrèthre doré, etc.

C'est l'époque du labour et de la fumure du potager.

On sème : pois divers, fèves de marais, carottes, oignons, épinards, cerfeuil bulbeux, persil (en bordure)

On plante : ail, échalote. atachys ou crosnes du Japon, asperges (griffes d'un an), bulbes et racines potagères.

Vers le 20 mars, on découvre et l'on butte les artichauts.

On sème sur couches : melons, concombres, radis, carottes, pommes de terre hâtives, aubergines, tomates, piments.

En cultures forcées : laitues, asperges, fraisiers, champignons et barbe de capucin. On met en place les porte-graines de plantes potagères bisannuelles.

Vers la fin de janvier et le commencement de février apparaît aux Halles de Paris la chicorée frisée. A la fin de février et au commencement de mars viennent les artichauts d'Algérie et du Midi ; à la fin de mars et au commencement d'avril débutent les asperges de pleine terre.

C'est le moment de tondre les haies de clôture et de donner un peu d'air aux fuchsias et aux pelargoniums de la serre froide.

LE PÈRE SYLVAIN.

Au « Journal Officiel »

Ministère de la Guerre

Gendarmerie

Le gendarme Graziani, du détachement de la Martinique, passe à la compagnie de la Guadeloupe.

Réserve

M. le chef de bataillon en retraite Paoli, résidant dans la 15e région, est nommé chef de bataillon de réserve au rég. de Montpellier.

Les capitaines d'infanterie en retraite dont les noms suivent sont nommés avec leur grade dans les régiments de réserve ci-après : au rég. de Nancy, M. Giuliani ; au rég. de Corse : MM. Micaelli, Paoli, Paolantonacci ; à la disposition du général commandant la division d'occupation de Tunisie, M. Ceccaldi.

Ministère de la Marine

M. Arnaldi François, du port de Toulon, est nommé surveillant technique de 2e classe.

Equipages de la Flotte

Le quartier-maître mécanicien Filippi, du port de Toulon, est désigné pour servir à l'atelier central de la flotte au même port.

Le quartier-maître armurier Barsotini Charles, de la direction d'artillerie navale de Toulon, est promu au grade de second maître.

Douanes

Ont été nommés préposés des douanes en Algérie :

MM. Allunet, Bellanti, Consalvi.

M. Saldanel, commis principal des douanes à Marseille, est élevé à une classe supérieure.

MM. Costelli et Battini sont promus commis principaux et leur traitement porté à 2.220 francs.

Postes et Télégraphes

M. Battestini Auge Pierre, caporal au 23e rég. d'inf. colonials, est nommé facteur des postes à Paris.

M. Giudicelli est nommé facteur à Monaco Sarlous.

Acte de dévouement

On lit dans le *Petit Marseillais* :

« Nous apprenons que, au moment où le petit Ambrosini trouva la mort sur les Lices du Pont-de-Las, d'autres personnes y furent assez grièvement blessées par des éclats d'obus. L'une d'entre elles, M. Marchionni, malgré la blessure qu'il avait reçue au poignet droit, s'empressa de faire évacuer cette zone dangereuse où les autres explosions auraient fatalement fait de nouvelles victimes. Nos félicitations vivement M. Marchionni de son courage et de son sang-froid et nous osons espérer que M. le Préfet ne manquera pas de le proposer pour une juste récompense. »

Nous sommes heureux d'ajouter que notre compatriote, (M. Marchioni est de Giuncaggio), n'en est pas à son premier trait de dévouement. Il possède déjà une médaille d'honneur.

Toutes nos félicitations pour ce nouvelle acte de courage.

A. P.

Ce que dit ce jardinier a son importance.

« Je crois que je dois vous informer des résultats que les pilules Pink m'ont donnés. Elles m'ont fait beaucoup de bien et je les recommande à toutes les personnes à qui j'entends dire qu'elles sont fatiguées, anémiées. » Ainsi écrit M. Henry Marcel, jardinier à Villa St Jacques par Melun.

M. Marcel Henry C. Gabriel, Melun

« En ce qui me concerne, ajoute-t-il, j'étais profondément anémié. Cela avait débuté par d'abondants saignements de nez. Puis je suis devenu pâle. J'ai perdu l'appétit, mes forces (ma gaieté) en ont diminué. Je n'ai plus pu travailler avec autant d'énergie qu'auparavant ; dès que je me mettais au travail des points de côté me coupaient la respiration. J'ai eu très souvent la migraine, la nuit je dormais mal et enfin je n'ai plus presque pu manger, car mon estomac refusait la nourriture. Les pilules Pink m'ont heureusement rapidement guéri. Elles m'ont redonné de la force, une bonne mine, un excellent appétit, un bon estomac. »

Ce que dit ce jardinier a son importance. Si vous éprouvez les mêmes malaises que lui vous serez satisfait d'apprendre que les pilules Pink peuvent vous en débarrasser vite et bien. Si cette indication ne vous est pas utile aujourd'hui, elle pourra vous servir demain, ou bien vous pourrez encore la donner à un de vos parents, un de vos amis. Remarquez bien que nous apportons toujours la preuve de ce que nous avançons.

Les pilules Pink sont souveraines contre l'anémie, la chlorose, la neurasthénie, la faiblesse générale, les maux d'estomac, rhumatismes, névralgies, sciatiques. Elles donnent des forces.

Il s'vend en vente dans toutes les pharmacies et au dépôt Phie Gobin, 23, rue Bailly, Paris, 3.50 la boîte, 17.50 les 6 boîtes, franco.

THEATRE MUNICIPAL

La troupe française de drames et comédies, dirigée par Mme D'ARGÈS, de passage à Bastia, donnera trois représentations et débutera MARDI, 26 mars, avec

Le Maître des Forges

de GEORGES OLMET

CHERCHEUR D'AMOUR

par Guilleus Albertini

C'est le titre suggestif du nouveau roman que nous offre le prestigieux auteur de cette œuvre troublante : « Le prix d'un baiser. » Même style imagé, savoureux, truculent, brodant d'un coloris d'oiseau des îles, d'un ramage de gazouilleur exotique, la trame d'un récit captivant où chaque page saigne et palpite comme une tranche de vie vécue, où chacune des multiples et inoubliables aventures forme un petit roman d'une intensité poignante et délicieuse. Le doigt fébrile tourne chaque feuillet avec l'angoissante frénésie de la curiosité soulevant le voile de note d'un sifflotant mystère. C'est, condensée en une aphrodisiaque et puissante synthèse, toute la merveilleuse, ensorcelle et tragique existence d'un beau cavalier qui parcourt l'univers à la conquête de l'amante de ses rêves. Ce magnifique Chercheur d'amour, Juif-errant du cœur, arpente pèlerin de l'Idéal, traverse les deux hémisphères, voyage sous tous les cieux à la découverte de la miraculeuse étoile qu'il espère voir briller dans les yeux de la prédestinée, de l'élue. Chaque race lui fournit un échantillon de ces pays le retient aux bras d'une femme. Il croit tenir la perle convoitée, toucher à la terre promise. L'épreuve est, hélas, à recommencer, la course à reprendre après avoir abandonné la voluptueuse amphore qui ne renferme pas le précieux et introuvable élixir du paradis de ses songes. En avant pour de nouvelles rencontres, pour de nouvelles liaisons ; il pleure et sourit tout le drame de la passion. Sans être un Don Juan, ce Chercheur éperdu joache de coeurs brisés son chemin fleuri de roses aux cuisantes épines. Il sème jeunesse, fortune, le long du désert où s'évanouit sans cesse l'édénique oasis de ses mirages et finit par mourir, de misère et de désirs impuissants, sous l'auto d'une courtisane dont il ne peut plus acheter les caresses fardées. C'est tout le chapelet des grains de la passion, tout l'infernal et divin bréviaire de l'amour qui pâme et qui tue.

JEAN DE MISSAN.

Bulletin Financier

Paris, 20 mars 1907.

La Banque de France ayant élevé à 3 1/2 le taux de son escompte, le marché fabrique sur toute la ligne. Notre revient à 94 85. Nos Sociétés de Crédit restent fermes. Le bilan du Crédit Foncier au 28 février 1907 accuse un bénéfice de 1.379.125 frs pour le mois écoulé et une augmentation de 1 5.000 sur la période correspondante de 1906. La Banque Centrale Française est en reprise à 857.

En Banque Poblignan 5 0/0 du Port de Bahia est ferme à 454, M. Pierre Renaud, ingénieur de la Société, vient de rentrer en France après achèvement de l'organisation administrative de l'entreprise et l'approbation officielle des plans définitifs des travaux. Les obligations du chemin de fer de Guyaz sont bien tenues à 441.50 ; les titres provisoires sont échangés depuis le 15 mars. L'action Prêts Athènes Péloponèse se retrouve à 26.50. Cavenai Breg se raffermit à 258. L'Ober Rosbach est toujours l'objet d'échanges suivis à 32.50. La Canadien General Mining est en reprise à 87. Les Banques Françaises paraissent avantageuses à 529. Les charbonnages d'Ujo-Mières sont toujours intéressants à 16. On traite à 428 les Houillères de San Martino ; les ingénieurs estiment que dans deux ans la production annuelle pourra facilement s'élever à 800.000 tonnes, ce qui donnerait un bénéfice minimum de 500 000 frs. On attend l'introduction des actions de 100 frs des charbonnages de Kolozvar, dont nous avons parlé.

Le Central Electrique du Nord est bien tenu à 415. L'Eclair (automobiles) finit à 130.

Nos chemins de fer sont très fermes.

Petite Gazette

Variations Atmosphériques du 24 mars

Thermomètre : 7 heures du matin : 11 à midi + 14 ; 6 heures du soir 12 à Nuit : 10 Minima : 0.

Baromètre : 7 heures du matin, 762 mm à midi, 765 mm. 6 heures du soir, 768 mm.

Vent. — Dans la matinée, calme.

Dans l'après-midi, 14.

Etat du ciel, découvert.

Pluviomètre, à 7 h. du matin : 0 mm.

***

Pêcheurs à la dynamite

Depuis quelque temps nos pêcheurs se plaignent, non sans raison, du préjudice que leur causent ceux qui se livrent, sur nos côtes, à la pêche à la dynamite.

Ils réclament une surveillance très rigoureuse à ce sujet, des autorités chargées d'appliquer la loi sur la pêche.

Hier, vers 4 heures de l'après-midi, au lieu dit « Tovo » dans l'anse de Fig-jola, un pêcheur à la dynamite s'est fait prendre, en flagrant délit de pêche, par un gendarme de la marine que le hasard amenait dans ces parages.

Ces faits se renouvellent presque tous les jours.

***

Feu de cheminée

Un feu de cheminée s'est déclaré rue du Festion, 5 bis.

L'agent Guglielmi, aidé des voisins, a réussi à éteindre le feu après une heure de travail.

***

Aliéné

Par les soins de M. le Commissaire central, le nommé G. Joseph-Antoine, de Cagnano, qui donnait depuis quelques jours des signes d'aliénation mentale, a été admis d'urgence à l'hôpital civil.

***

Les Annales

Les acheteurs et abonnés des *Annales* trouveront, encarté dans le numéro d'aujourd'hui, un Supplément théâtral contenant le *Dieu Terme*, la jolie pièce du poète Gabriel Nigond, qui vient de représenter, avec succès, la Comédie-Française. Le même numéro publie des souvenirs de Ludovic Halévy sur l'Opéra ; un conte inédit de Tolstoï ; la revue des livres nouveaux, d'Emile Faguet ; des chroniques de Henri de Régnier, Adolphe Brisson ; un choix de pièces de vers dues à nos poétesses les plus distinguées, Mme Edmond Rostand, Daniel Lesueur, comtesse de Noailles, Alphonse Daudet, etc.

Partout en vente : 25 centimes le numéro.

En vente également le numéro 5 du « Journal de l'Université des Annales, » indispensable aux jeunes femmes et aux jeunes filles.

Prix : 0,60 centimes.

***

A louer présentement

Jolie villa ayant vue sur la mer située à proximité de Toga, avec un grand jardin et une vaste terrasse.

— Trois appartements dépendant d'une autre villa, sise également à Toga.

— Magasin dépendant d'une maison d'habitation sise à côté de l'Usine à Gaz.

— Un magasin dépendant de la maison Fantauzzi, ayant son centre du côté de la place St-Nicolas, 15

— Un grand magasin, dépendant de la maison Fantauzzi, ayant trois portes d'entrée du côté du Bd Paoli.

— Divers locaux, grands et petits, situés dans l'ancienne Usine de Toga.

S'adresser à M. Pierre Zannini, comptable, maison L. N. Mattei et Cie, 15, place St-Nicolas.

***

A vendre

6 vaches bretonnes pleines et plusieurs génisses bretonnes âgées d'environ 20 mois.

S'adresser à la Boulangerie de Corte, 3, Rue Miot, Bastia.

DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais* 00168

Nouvelles Militaires

Mutations

Etat-major général

Paris, 24 mars.

M. le général Pau, commandant le 16e corps d'armée, est nommé au commandement du 20e corps.

M. le général Baillaud, commandant le 20e corps d'armée, est nommé au commandement du 16e corps.

M. CAILLAUX A LYON

Lyon, 24 mars.

Le ministre des Finances est arrivé dans la matinée, pour présider le banquet qui lui était offert par la Fédération Autonome du parti républicain radical et radical-socialiste et la Fédération radicale socialiste du Rhône.

Un très grand nombre de convives, parmi lesquels plusieurs dames, ont assisté au banquet, qui a eu lieu à midi, dans la grande salle de la brasserie Dupuie.

M. Herriot, maire de Lyon, qui présidait ce banquet, était assisté de MM. Cazeneuve, Renard, et Justin Godard, députés du Rhône.

La plupart des conseillers généraux et des maires étaient présents.

Au champagne, le président du banquet a souhaité la bienvenue au ministre.

M. Caillaux a répondu au toast du maire. Il a prononcé un long et éloquent discours, dans lequel il a parlé longuement de la situation financière de la France, ainsi que de l'impôt sur le revenu.

Ce discours a été plusieurs fois interrompu par de chaleureux applaudissements.

M. Caillaux est reparti dans la soirée pour Paris.

LES GRÈVES

A CHERBOURG

Les Inscrits maritimes

Cherbourg, 24 mars.

Sur la proposition de M. Montague, secrétaire de la Confédération des gens de mer (section du Havre), les inscrits maritimes de Cherbourg ont décidé la grève générale.

Les inscrits maritimes veulent amener le gouvernement à accepter comme taux de pension pour les demi-soldiers, la somme de 600 francs et non celle de 365, figurant au projet du gouvernement.

EN ITALIE

Entrevue de M. Tittoni et du prince de Bulow

Rome, 24 mars.

M. Tittoni, ministre des Affaires étrangères, aura le 27 mars prochain une entrevue avec le prince de Bulow, grand chancelier de l'empire allemand.

L'entrevue aura lieu à Rapello.

Le prince de Bulow ira passer deux jours à la villa de M. Tittoni.

EN AUTRICHE

Abdication de l'Empereur

Vienne, 24 mars.

Le bruit court avec persistance de l'abdication imminente de l'Empereur François-Joseph.

Cette nouvelle, qui cause une grosse émotion, n'a reçu aucune confirmation, ni aucun démenti

EN DANEMARK

Départ de M. Crozier

Copenhague, 24 mars.

M. Philippe Crozier, ambassadeur de France, a quitté Copenhague aujourd'hui, pour rejoindre son nouveau poste comme ambassadeur à Vienne.

Avant son départ, M. Crozier a eu une longue audience avec le roi, qui lui a conféré le grand cordon de l'ordre du Danebrog.

AU MAROC

Situation alarmante

Les Indigènes assiègent les Européens

Tanger, 24 mars.

La situation est redevenue subitement très grave au Maroc.

L'assassinat du docteur Mauchand a été le commencement d'une véritable révolte des indigènes contre les européens.

Ceux-ci sont, en effet, assiégés dans leurs maisons par des bandes de marocains armés. Ils vont être obligés à se défendre par la force.

Ceux qui peuvent quitter Tanger, s'enfuient loin de la ville et se dispersent à regagner leur pays d'origine.

Le vice-consul d'Angleterre fait feu sur les assaillants

Tanger, 24 mars.

Le vice-consulat anglais a été cerné par un très grand nombre de rebelles, qui ont essayé de démolir l'immeuble.

Devant l'éminence du péril, le vice-consul n'a pas hésité à faire feu sur les assiégeants, dont aucun, ce, cependant, n'a été atteint. Ils se sont contentés de s'enfuir en toute hâte, en poussant de grands cris.

Les mesures d'ordre

Tanger, 24 mars.

Le Pacha de Tanger a essayé de rétablir l'ordre, en fournissant des détachements de troupes pour protéger les divers consulats et les habitations des Européens.

La ville est très agitée.

Les intrigues allemandes

Paris, 24 mars.

Tous les journaux parus ce matin, commentent les graves événements qui se déroulent au Maroc. Ils réclament tous une action énergique du gouvernement pour châtier les assassins du docteur Mauchand.

La plupart des grands quotidiens parisiens attribuent les incidents actuels aux intrigues et aux excitations allemandes.

Le corps du docteur Mauchand

Paris, 24 mars.

Le corps du docteur Mauchand, la malheureuse victime des bandits marocains, sera transporté en France, par le plus prochain courrier.

Le ministre des Affaires étrangères a envoyé les ordres nécessaires à notre ambassadeur à Tanger.

DERNIÈRE HEURE

DÉMONSTRATION NAVALE *à Tanger*

Toulon, 24 mars.

D'après certains bruits, le gouvernement aurait décidé de faire une démonstration navale à Tanger.

Des ordres secrets ont été envoyés la nuit dernière au préfet maritime de Toulon.

Une certaine activité règne aujourd'hui dans les deux arsenaux et sur les quais.

Les croiseurs *Jeanne d'Arc* et *Lalande* complètent leurs approvisionnements de guerre.

Le *Jeanne d'Arc* appareillera ce soir pour Tanger.

Quant au *Lalande*, qui est sous pression, il n'attend que l'ordre de départ

AVIS DE MESSE

Le Clergé paroissial de Sainte Marie célébrera, lundi, 25 du courant, à 10 heures du matin, un service funèbre solennel pour le repos de l'âme de

M. Jacques DE BONAVITA

Timonier breveté

Victime de la Catastrophe du « Iéna »

Une messe de sortie de deuil sera célébrée mardi, 26 du courant, à 9 heures du matin, en la paroisse de Saint-Jean pour le repos de l'âme de

Madame Roch Gualtella

Née SANTONI

AVIS

Au bureau de Placement de Bastia, route du Cavu, 2, les prix sont ainsi fixés :

Pour avoir une *bonne* quelconque comme pour avoir une *place de cuisinière, de femme de chambre*, etc., on paiera *Un franc cinquante centimes*, c'est à-dire *cinquante centimes* en faisant la demande et un *franc* quand la bonne sera en place depuis 3 jours.

En outre, pour faciliter les *Bonnes* ne sachant pas écrire, le bureau de Placement se charge de leur correspondance, en italien ou en français, discrétion absolue.

GRATUITEMENT Le T. R. Père Grégoire, ancien supérieur de l'ordre des clercs de St-Gaetz afin de vulgariser le secret du traitement exclusivement végétal usité dans son ordre, aujourd'hui dispersé, vient de créer des dépôts dans chaque département.

Cette médication s'adresse à tous ceux qui souffrent et est d'un effet exclusivement puissant pour la prompte et radicale guérison des vices du sang, dartres, douleurs rhumatismales, asthme, convulsions, maux de tête, furoncles, tumeurs, eczéma, pâles couleurs, maladies de la peau et maladies secrètes, ainsi que tous les maladies provenant de l'appauvrissement du sang ou des mauvaises fonctions digestives.

Ecrire avec timbre pour la réponse à *M. le Dépositaire départemental du Traitement du Père Grégoire*, à Bastia, qui lera connaître, gratuitement, le secret de la médication.

AVIS

La Maison Dominique BATTISTINI aîné, Place Saint-Nicolas, Bastia, a l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle, qu'ayant perdu du 12 courant, tous les marques en magasin, seront vendus au détail, aux mêmes prix de gros et au comptant.

Savoir :

Savons de Paris et Marseille. — Café. — Moka Porto-Rico, Ceylan. — Riz Caroline extra. — Bougies Fournier, le paquet 1 kr. — Pâtes blanches extra du pays à 0,30 et 0,35 le kilog.

Chocolats Menier et Poulain. — Tapioca Lault et Navez.

Chicorée de toutes marques. — Pâtes Hygiéniques et Carret.

Savons Barlor « Testa di Moro, » Abat Jour et Fer à Cheval. — Légumes secs. — Lessive 1re qualité. — Orge et Avoine du pays. — Son, Repasse et Farinette.

Pétrole Atlantic. — Grand assortiment de conserves alimentaires.

Grand entrepôt de Vins

COMPTE D'ALGÉRIE & D'ITALIE

ORESTE BIAGINI

5, Avenue Carnot, Bastia

Grand Prix, 1 Diplôme, 6 Médailles obtenus aux diverses Expositions

Vente en Gros et au Détail

LIVRAISON A DOMICILE

La Maison ORESTE BIAGINI offre ses vins vieux et nouveaux en bordelaises ou demi muids à des conditions particulièrement avantageuses. Bien que les prix soient très réduits, elle garantit les vins qu'elle livre, par jus de raisins frais, et engage les sceptiques à en faire l'essai. Des échantillons seront adressés francs sur demande.

Aperçu des prix

Vin d'Algérie, de Frontignan, de Corbières et du Roussillon, Rouge : 17 et 20 francs l'hectolitre ; Rosé et Blanc : 24 et 25 fr. l'hect.

Vins de Corse (territoires de Vescovato, Aleria, Tallone, etc.) : Rouge 25 et 27 francs l'hectolitre ; Rosé et Blanc 26 et 28 fr. l'hect.

Ces prix s'entendent nu, hors de barrière, par parties d'au moins 100 litres.

La Maison offre des vins fins et spéciaux aux prix suivants :

Muscat de Frontignan vieux

Le fût de 16 litres, fût compris	18.50
Le fût de 35 litres	36.75
Le fût de 45 litres	46.00
Le fût de 54	55.50
Le fût de 127	125.10

Vins de Malaga Espagne (noir doré)

Le baril de 16 litres, fût compris	18.60
Le baril de 35 litres	35.00
Le baril de 45 litres	44.00
Le baril de 55 litres	53.00
Le baril de 126 litres	120.00

Quinquina Pontonnet et vermouth de Turin

Le baril de 16 litres, fût compris	17.50
Le baril de 35 litres	35.00
Le baril de 45 litres	44.00
Le baril de 54 litres	53.00
Le baril de 127 litres	120.00

Quinquina Gentiane-Quina

Le baril de 16 litres, fût compris	17.00
Le baril de 35 litres	33.00
Le baril de 45 litres	41.00
Le baril de 55 litres	50.00
Le baril de 120 litres	114.00

Vins de Marsala (Italie) en flacons et en bouteilles. — Vins d'Asti, de Chianti et Barbera (Italie). — Vins de Bordeaux. — Vins divers de Corse.

Grands vins de Champagne, etc., etc., à des prix très limités.

BASTIA-QUINQUINA

AU VIN DE BANYULS

SPÉCIALITÉ

de la Maison Bourgeois frères

BASTIA (Corse)

Apéritif

Digestif

Fortifiant

Bijouterie-Horlogerie

DANESI fils

Boulevard Paoli, 18, Bastia

M. Danesi fils, ancien élève des fabriques d'horlogerie de Besançon, a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle qu'il se charge de toutes sortes de réparations de montres et pendules, à des prix défiant toute concurrence.

M. Danesi, faisant lui même toutes réparations, est à même de les livrer un travail très soigné et garanti.

Cordonnerie Modèle

Bastia, 33, Boulevard Paoli, 33, Bastia

EUGÈNE PERICCHI, propriétaire

Automne-Hiver 1906-1907

Chaussures en tous genres
pour Dames, Hommes, Fillettes et Enfants
Grand choix de chaussures fourrées de tous modèles
Assortiment complet de pantoufles

Prix très réduits

Rayon spécial de chaussures de luxe en chevreau glacé, Box-calf et mégis fabriquées exclusivement pour la maison et qui seront vendues à des prix de bon marché inconnus jusqu'à ce jour.

M. Eugène PERICCHI a l'honneur de prier sa nombreuse clientèle et le public en général de s'assurer par une visite à son magasin du soigné de tous ses articles et de la modicité des prix établis.

La Maison se charge des réparations

MARBRERIE

Cheminées de tous styles — Marbres pour meubles

Entreprise de tous travaux d'Art et de Commerce en marbres, granits, porphyres, syénites et pierres de Corse et de toute provenance.

Exploitation de la pierre de Sisco (dite comfoline), incomparable pour tombeaux et tous travaux pour bâtiments

Dépôt de dalles, marches, éviers en pierre de Brando, de carrières si puissantes de la Maison.

Seule Maison récompensée
aux Expositions mondiales de Paris 1855, 1867, 1878, 1900 et de Milan 1906
A BASTIA LA PLUS HAUTE RÉCOMPENSE
Grand diplôme d'honneur
JOSEPH LUCIANI
Bastia, Boulevard Paoli, 33, et Sisco-Marine (Cap-Corse)

Travaux d'arts dirigés par R. LUCIANI, élève de l'Ecole des Beaux-Arts de Carrare (Italie).

Dessins et Devis sur commande

PLATRE DE PARIS

Appareils fumivores,
Chassis pour cheminées en tôle et cuivre,
Ventilateurs,
Appareils inodores pour garde-robes
Adresser commandes soit à Bastia, soit à Sisco

PRIX TRÈS MODÉRÉS

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et Lafarge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques ornement. — Briques pleines et rondes. — Carreaux. — Tomettes — Tuyaux en poterie et en grès.

FERS A PLANCHER I

Fers en barres: Plats, Ronds, Carrés, T'll de fer, Rances et Cornières.

TUYAUX EN FONTE, EN GROS

Appareils Sanitaires

Charles CLÉMENT & Cie

Entrepôts aux Magasins Généraux & Boulevard de Cardo, 1.

PHOTOGRAPHIE POUR TOUS

J. MORETTI

CORTE (Corse)

Grande collection de cartes postales

illustrées du pays, 700 modèles
1.700.000 cartes postales en magasin
VENTE EN GROS ET AU DÉTAIL

Agrandissements inaltérables de toutes les dimensions, en noir et en couleurs.

ABSINTHE

Edouard Pernod

La meilleure de toutes

Maison à Couvet (Suisse)
et Pontarlier (Doubs)

FONDÉE EN 1827

Consommateurs ! Demandez donc partout

Un « Edouard Pernod »

Dépôt pour toute la Corse :
L.-N. MATTEI et Cie Bastia, Ajaccio, Corte

L'Art de Gagner de l'Argent à la Bourse

25 ans de succès, a valu à l'Auteur les félicitations des Financiers les plus distingués. — Envoi Gratis. — GAILLARD, 3, rue Feydeau, Paris.

GRANDE TEINTURERIE-BLANCHISSERIE
DE LA MÉDITERRANÉE
MAISONS FONDÉE EN 1871 — MAISON FONDÉE EN 1871

H. Fraissinet & Cie

Société en Commandite par Actions - Capital : 500.000 Francs

Siège Social, Usines & Bureaux
MARSEILLE - Chemin de Saint-Jean-du-Désert - MARSEILLE

La Maison a l'honneur d'informer le Public Bastiais qu'elle vient de créer, à Bastia, un dépôt-succursale qui s'occupera de recevoir les effets confiés par les clients, de les expédier à l'usine et de les rendre franco à domicile, dans un délai de huit jours.

Notre Usine, qui occupe environ 200 personnes, placées sous notre surveillance, nous permet, par son installation toute moderne, d'exécuter les travaux les plus minutieux. L'importance qu'a prise notre Maison, n'est dûe qu'à la bonne et prompte exécution apportée dans les travaux qui nous sont confiés.

Nous faisons la teinture, le nettoyage et l'apprêt de tout ce qui concerne le vêtement et l'ameublement, par des procédés spéciaux qui nous sont exclusifs.

TEINTURES EN TOUTES TEINTES

Nettoyage de Vêtements pour Dames, Civils & Militaires

Aucun vêtement ne sera ni déteint, ni déformé, et sera livré avec un fini irréprochable et à des prix défiant toute concurrence.

Des Catalogues illustrés sont à la disposition des Clients au Dépôt :
Chez M. SAUVEUR AYVO, Tissus
BASTIA — 17, BOULEVARD PAOLI 17, — BASTIA

A vendre

appartement de 5 pièces
avec belle terrasse, au 6e étage, boulevard du Palais, 11, en face l'Hôtel de France. S'adresser au bureau du journal.

Le Directeur-Gérant,
J.-B. OLLAGNIER.

Bastia, Imprimerie Ollagnier.

ANCIEN CABINET PRADEIRE
PIERRE SABATÉ
Chirurgien-Dentiste
du Lycée
DENTS & DENTIERS
(Systèmes perfectionnés)
OBTURATION
& EXTRACTION DES DENTS
sans douleur
6d Paoli, 18, ou 1er Maison Benedetti

M. P. SABATÉ a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle, d'avoir à sa maison un parfait service sanitaire électrique dans son cabinet. Il offre également aux malades et le santé pour la fabrication de divers accidentels

Maux de Dents
guéris radicalement
par Boulettes Dentaires

de A. FOURGEAUD, Pharmacien, à Périgueux

Dépôts : Pharmacies Luigi à Bastia, Rocfanelli à Corte, Padovani à l'Ile-Rousse, Scaglioli, 3, cours Napoléon, à Ajaccio.

Aux tempéraments délicats offrez un

VIN DU CAP CORSE

à base de Quinquina

de la Maison L.-N. MATTEI, & Cie — BASTIA (Corse)

Apéritif Tonique Fortifiant

Ce vin que nous offrons avec confiance aux Consommateurs diffère complètement de tous ceux connus à ce jour; d'un goût agréable au palais, il est à la fois ton que et apéritif.

Pris avant les repas, il excite l'appétit, pris après il active et facilité la digestion.

Demandez dans tous les bons Etablissements un **Vin du Cap Mattei**

TRENTE-DEUXIEME ANNÉE — N. 8[illegible] — MARDI 26 MARS 1907

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
J.-B. OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont payables d'avance et reçues aux bureaux du Journal.
Ligne d'écu, 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Etranger, 0.30 — Judiciaire 0.25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

	Un	Six	Trois	
[illegible]	20 fr.	10 fr.	5 fr.	Union postale et autres Pays le port en sus.
[illegible]	22 fr.	12 fr.	6 fr.	

On ne reçoit pas des manuscrits déposés.

LE CALENDRIER

Fête d'Aujourd'hui : Mardi Saint.
Soleil : (heure nationale)
Lever 5 h. 31 m. — Coucher, 5 h. 47 s.
Premier quart., le 31 — Pleine Lune, le 29
Fête de Demain — Mercredi Saint.

25 MARS

CATASTROPHES

C'est fini. La dernière pelletée de terre est tombée sur les cercueils des héros du *Iéna*. Maintenant que l'apparat des cérémonies officielles a solennisé l'haute dernière, que les drapeaux en berne ont relevé leurs hampes aussi fièrement que jamais, il semble que l'on doive respecter la douleur intime de ceux qui pleurent leurs morts Qu'importe aux mères, aux veuves, aux petits enfants, dont les larmes vont bien longtemps couler, que l'on accuse et que l'on punisse : Quand la Patrie aura pansé sa blessure, la leur ne sera point guérie, puisqu'ils ne recevront pas le dernier baiser et la dernière étreinte des chers disparus.

Et pourtant non, ce n'est pas fini. Il est malheureusement trop vrai qu'il faut encore et malgré tout fouiller les décombres, remuer cette boue sanglante ; il le faut non pas pour une vague satisfaction de techniciens ou de justiciers, mais il le faut pour sauver l'honneur de la Nation, l'honneur de l'humanité tout entière. Oui, un peu d'honneur a sombré en même temps que l'*Iéna*, et si on ne l'arrachait pas de ce cloaque, lambeau par lambeau, toute dignité, toute possibilité de vivre la tête haute y passerait. En fait d'honneur, il ne peut y avoir de compromis : il est intact ou il n'est pas

Or, dans la recherche des responsabilités, l'honneur est atteint de deux côtés à la fois.

On affirme que la catastrophe était inévitable, qu'elle était prévue, puisqu'on savait que les poudres accumulées dans les soutes de tous nos vaisseaux sont instables et explosent d'elles-mêmes au bout d'un certain temps. Et, en effet, des fonctionnaires étaient chargés de les visiter régulièrement, mais ces fonctionnaires négligeaient leur devoir.

Le commandant d'un navire s'exprime ainsi dans une lettre rendue publique : « Le désastre de l'*Iéna* devait fatalement arriver Il était prévu. Déjà, sur le *Decartes*, l'*Amiral Duperré*, le *Vauban*, des accidents significatifs s'étaient produits, et c'est miracle s'ils n'ont pas pris les proportions d'une catastrophe. On peut être certain qu'il arrivera d'autres sinistres analogues, si la visite des munitions n'est pas plus consciencieusement faite. »

Et l'on cite des exemples. Un matelot ayant, par mégarde, brisé une gargousse, une bouillie noire de poudre en décomposition se répandit ; or, la visite réglementaire venait d'être faite la veille. Les officiers qui en étaient chargés, s'étaient contentés de passer devant les obus sans même les examiner.

Bien plus, de l'*Iéna* lui-même étaient parties depuis quelque temps des réclamations pressantes contre les poudres, tous les officiers de marine avaient prédit un malheur si on n'y remédiait au plus tôt. On n'en avait tenu aucun compte en haut lieu

D'un autre côté, l'honneur est encore plus honteusement compromis par des insinuations terribles. On ose prétendre qu'il existe dans nos escadres des marins capables de provoquer de pareils désastres. Ces bruits, qu'il serait criminel de lancer, sont malheureusement basés sur des faits qui, s'ils ne les justifient pas, les excusent. On a entendu des misérables proférer à étranges menaces, on sait qu'ils ne se feraient peut être point scrupule de faire sauter tous leurs camarades, dans un but inconscient de bravade anarchiste ou antimilitariste, sous prétexte de révolution sociale, pour les mêmes motifs enfin qu'invoquent les lanceurs de bombes. On frémit à la pensée qu'il leur suffirait d'une allumette pour réaliser ces desseins.

Deux jours après la catastrophe de l'*Iéna*, alors qu'une immense désolation planait sur l'escadre et la ville, le commandant du *Du Chayla* trouva sur sa table une lettre anonyme lui annonçant que son navire sauterait sous peu. Pendant même les obsèques des victimes, un matelot du *Devaux* a tenu des propos stupéfiants : « Si l'*Iéna* a sauté, c'est bien fait, disait-il. Que tout saute, ce ne sera pas trop tôt ! »

En présence de pareilles mentalités, la raison hésite et se refuse à croire. Les matelots eux-mêmes, qui dorment au-dessus des soutes, pour ainsi dire parmi les obus, qui, par conséquent, sont tous les jours exposés au coup de folie d'un misérable, réprouvent de tels racontars, absolument inadmissibles pour eux tellement ils sont odieux.

L'unanimité de cette opinion nous réconforte. Et pourtant, comment interpréter cette série noire que nous traversons, ces désastres maritimes qui se succèdent avec une fréquence déconcertante ? Dernièrement disparaissaient le *Farfadet*, le *Lutin*, le *Sully*, l'*Algésiras*, le *Jean-Bart*, le *Kléber*, d'autres étaient sérieusement avariés. Depuis la catastrophe de l'*Iéna*, voici l'*Epée* qui aborde le torpilleur 263, la chaufferie du 289 qui explose... Rien que dans la place de Toulon, on voit sauter une poudrière, brûler un arsenal, couler deux sous-marins, sauter un cuirassé... Et toujours, toujours des blessés et des morts. Que conclure ?

Attendons les résultats de l'enquête. La leçon a été trop douloureuse pour qu'on n'en profite pas. Toute négligence serait désormais impardonnable.

Déjà, l'opinion générale est qu'il faut écarter l'idée de malveillance. Malgré les bruits — souvent intéressés — qui courent sur la désorganisation de notre armée et de notre marine, et la prétendue incurie des chefs, gardons-nous d'un pessimisme exagéré qui serait une lâcheté.

Les actes de bravoure, de dévouement spontané qui se sont produits sur l'*Iéna* en flammes montrent combien le sentiment du devoir est encore ardent chez les braves marins français. Tous se précipitent, au péril de leur vie, pour secourir leurs camarades ou leurs chefs ; beaucoup, hélas ! ont péri victimes de leur dévouement ; et cela suffit à nous prouver que l'esprit n'est pas aussi indiscipliné qu'on le prétend, et à nous rassurer pour l'avenir.

Il n'en est pas moins vrai que si, par impossible, une bordée pareille existait jamais parmi les matelots d'un navire, il faudrait sans hésitation l'isoler, prendre même, si besoin était, des mesures radicales à son égard, car les misérables qui sont capables de pareilles aberrations ne méritent aucune pitié. Il est urgent de donner aux commandants des navires les pouvoirs qu'ils réclament pour mettre hors d'état de nuire des hommes suspects, ceux qui tiennent des propos anarchistes, et auxquels il serait trop facile, à bord, de causer d'irréparables malheurs.

Enfin, et ce sera la principale conséquence de la pénible expérience que la France vient de faire, il importe de débarquer au plus tôt toutes les munitions douteuses et de les remplacer régulièrement à des intervalles très rapprochés, dût cette opération saigner le budget d'un nombre quelconque de millions. Nous ne laisserons pas décimer nos équipages.

Ce serait un bien piètre calcul que de livrer, par économie, au hasard de catastrophes comme celle que nous venons d'essuyer, toute notre marine de guerre, qui est notre sauvegarde en même temps que le résultat des efforts financiers de trente-cinq ans de République.

Déjà on s'effraie de la somme considérable qui sera nécessaire pour pourvoir tous nos équipages de poudres fraîches. Mais n'est-il pas honteux : d'invoquer une question budgétaire, lorsqu'il s'agit de sauver, d'une mort certaine autant qu'inutile, des milliers de braves marins ; — sans compter que des unités de guerre comme l'*Iéna* qui ne coûte pas moins de 40 millions, valent bien qu'on prenne au moins la peine de les conserver.

C. DES COMBELIERS.

MUSIQUE MILITAIRE

PLACE SAINT-NICOLAS

Programme du 26 Mars à 3 h.

L'Artilleur, pas redoublé,	Mastio.
Marguerite d'Anjou, ouv.,	Meyerbeer.
Colombine, menuet,	Delahaye.
La Marseillaise, fantaisie,	Andreu.
Chansons, musorks,	Roux.

Le Sous-Chef de musique, TOMASINI.

UNE LETTRE
de M. Emmanuel Arène
au *Journal*

Les journaux de Paris publient la lettre suivante que M. Emmanuel Arène a adressée au *Journal*, au lendemain de son duel :

Mon cher Confrère,

Voulez-vous me permettre de rectifier d'un mot le compte rendu du *Journal* relatif à ma rencontre avec Adolphe Brisson ?

Elle n'a pas été motivée par un « mécontentement d'auteur », mais par un mécontentement d'ami, ce qui est différent. Il y aurait inconvenance de ma part à revenir aujourd'hui sur la lettre que j'ai écrite à Brisson, mais elle se référait à des relations très anciennes et très personnelles entre nous, et elle s'adressait exclusivement au vieux camarade dont j'avais été moi-même le témoin dans une affaire d'honneur.

Cela dit, mon cher Confrère, pour bien établir que le grand et sacro-saint principe de l'indépendance de la critique n'a pas été, grâce au ciel, touché en cette affaire : il n'y a même que lui qui n'a pas été touché !

Veuillez agréer, mon cher Confrère, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

EMMANUEL ARÈNE.

Régime douanier de la Corse

LOI relative au régime douanier de la Corse, en ce qui concerne les farines de froment, semoules, gruaux, etc.

Le Sénat et la Chambre des députés ont adopté,

Le Président de la République promulgue la loi dont la teneur suit :

Article unique. — Les farines de froment, les graines perlées ou mondées, les gruaux, semoules ou grains, le pain et le biscuit de mer, l'amidon, le pain d'épices, la dextrine et les autres dérivés des amylacés, les riz, briseurs de riz, farines de riz, originaires de la Corse, sont admis à la consommation des produits de cette île admissibles en franchise sur le continent français sous l'accomplissement des formalités prescrites par les articles 6 et 7 de la loi du 6 mai 1841.

Les blés, les farines de froment, les graines perlées ou mondées, les gruaux, le pain et le biscuit de mer, l'amidon, le pain d'épices, la dextrine et les autres dérivés des amylacés, les riz, briseurs de riz, importés de l'étranger en Corse, y seront soumis à l'intégralité des droits applicables dans la France continentale.

Le présente loi, délibérée et adoptée par le Sénat et par la Chambre des députés, sera exécutée comme loi d'Etat.

Fait à Paris, le 18 Mars 1907.

AUTOUR D'UNE MORT

Quelques mottes de terre en talus, deux fragments de bois en forme de croix, pois,

Une pierre plate étroite, indifférente, formant le seul monument destiné à transmettre aux générations futures la mémoire du dernier des bandits Della Rocca.

Mais la simplicité de cet agreste mausolée est loin de faire oublier un nom qui, durant de nombreuses années, a fait tant de bruit, hanté tant d'imaginations. Une indescriptible mélancolie plane au-dessus de cette tombe merveilleusement choisie d'un rêveur ou d'un poète.

Or ne sait ce qui est le plus merveilleux dans cette vie errante, de l'étrangeté de faits ou de l'endurance extraordinaire de toutes sortes de privations et de cruelles prolongées.

Que de luttes soutenues ! Que de souffrances physiques et morales causées par le souci continuel de déjouer la justice ! Car Dieu sait au prix de quels sacrifices les deux malheureux frères y sont parvenus. Souvent aussi, ils se devaient leur salut qu'à un pur effet du hasard.

Ainsi, à une certaine époque, le plus jeune des deux, Jacques, ressentait à une main d'atroces douleurs occasionnées par un panaris de singulière espèce. Le mal ne faisait qu'empirer et le malade donnait peu d'espoir de guérison. Il résolut donc d'aller réclamer les soins d'un docteur alors en grande vogue à Ajaccio. Il se mit en route et la nuit était très avancée quand il se présenta devant l'homme de l'art.

Celui-ci, après avoir attentivement examiné la plaie, reconnut qu'une opération était nécessaire ; mais croyant sans doute avoir à faire à un vulgaire bourgeois, il le pria de revenir le lendemain.

— De grâce, docteur ! supplia l'inconnu, faites vite ; je me sens défaillir et demain peut-être serait-il trop tard !

Devant cet air ainsi résolu que simple, et cédant à je ne sais quel pressentiment, le docteur consentit à se mettre à l'œuvre. L'opération et le pansement de la plaie terminés, l'étranger fit ses offres, remercia et disparut.

Un quart d'heure ne s'était pas écoulé que des coups vigoureux ébranlèrent la porte du docteur. Un instant, en dernier pensa sérieusement faire la sourde oreille, quand les coups s'accentuèrent accompagnés cette fois des vociférations confuses de : « Au nom de la loi !... Justice ! Ouvrez donc ! »

Etourdi impressionné, le docteur saisit machinalement la lampe en main et s'élança vers la porte, il l'ouvrit en un clin d'œil.

Je laisse à juger ici quelle fut sa stupéfaction de se trouver en présence de tout un détachement de policiers aux mines rebutantes et sur cet de s'entendre apostropher en des termes peu courtois qui prirent aussitôt la tournure du dialogue :

— Docteur, vous rendez un faux-service.

— Je vous prie... de croire le contraire.

— Et pourtant les renseignements sont précis.

— Je dois être victime d'une erreur !

— Nous avons l'ordre de perquisitionner chez vous.

— Je ne m'y oppose pas.

Et la maison fut aussitôt fouillée dans ses moindres recoins.

Tout d'un coup, le docteur se frappant le point avec la paume de la main, dut reconnaître au signalement que la gendarmerie en donnait et à son grand étonnement, que l'homme qu'il avait soigné quelques minutes plus tôt ne pouvait être que le bandit en question. Et il ne se trompait nullement.

Il ne put que s'exclamer à demi voix : « Qui l'eût pensé ! Il n'en avait pas l'air ! »

Assurément ; mais encore une fois de plus la bonne étoile l'avait sauvé.

FRANC.

(*A suivre*).

LA SOIRÉE CHEZ RÉJANE

Le Gil Blas publie, sous ce titre, la chronique suivante :

Le théâtre Réjane vient de représenter une comédie de MM. Francis de Croisset et Emmanuel Arène, dont un critique un peu édulcoré avait dit :

— Parbl ! elle ne fera pas grand bruit !

Or, elle a fait, elle fait et elle fera encore beaucoup de bruit. Pour elle, des journalistes notoires déposent leur plume et jettent de l'épée. C'est donc qu'elle compte, cette pièce, ai-je pensé, mol qui ne la connaissais pas ?

Pal rafflchl. Le résultat de ces affirmations fut que l'on vint devant quelques mérite pour que M. Emmanuel Arène, parisien indulgent et philosophe aimable, s'en dutt à ce point qu'il conduisit un pré l'un de ses plus bl'eux confrères, dans le noir dessein de le piquer au second engagement et à la trois ème phalange.

Mais moi, un bourgeois, je suis allé voir la pièce.

Des messieurs très bien occupaient les avant-scènes en compagnie de gens qui devaient être de marque, si j'en juge à ceci qu'ils se penchaient jusqu'à manquer choir dans la salle, affirmaient, applaudissaient, parlaient haut et longuement sans cesse de la salle à la scène.

Je notamment ces messieurs très bien qui, manifestement, avaient convié leurs amis à ce spectacle. Tout Paris connaît, d'ailleurs, ces messieurs, dont certains sont brillants jolis cavaliers, portent un beau nom et s'unissent à des Américaines richissimes afin de pouvoir faire dans Paris des prouesses galantes dignes de leurs aïeux.

Je m'étonnai de la joie qui, dès le début, semblait pétiller aux visages de ces gentilshommes. On me dit : « Ils viennent ici chaque soir, depuis que l'œuvre est représentée, et montrent à leurs amis comment se comporte le monde de la finance américaine, auquel ils feront associés par les hasards de l'infortune : car, pauvres chevaliers français, ils connurent les horreurs du naufrage chez les riches yankees. Si'e applaudissent avec ravissement, c'est qu'ils boivent à cette heure du lait, ayant les poils peut-être un peu de fiel. C'est leur revanche. »

Ou prend, s'il-ce pas, les revanches que l'on peut ! Et *Paris New York* est, paraît-il, le Bouvines de ces messieurs.

J'ai trouvé cette œuvre dramatique infiniment divertissante. Si on critique n'est fichu, je public a ri. Il rit chaque soir librement. Et je me suis souvenu de l'avoir vu de cette pièce.

Paris New York avait été doublé au théâtre des Variétés. Brasseur devait créer le rôle, de Bruni Max Darly omit de Signoret. J'imaginai l'œuvre dans le cadre pour lequel, primitivement, elle avait été conçue et je me disais : Si l'amusante pièce de l'auteur du *Bonheur, Mesdames !...* et de l'auteur de l'*Adversaire* avait été représentée aux Variétés, combien les effets eussent été décuplés. Sans doute, le succès qui, chez Réjane, est si vif, n'aurait pu être plus grand, le rôle du jeune prince de Bonrevaux et celui du milliardaire américain ne pouvaient être mieux interprétés que par Brasseur et Signoret, mais la pièce, au boulevard Montmartre, n'aurait peut-être pas pris un caractère aussi pétillant. Comédie de mœurs, dirnaient proche de la société actuelle, satire spirituelle et exigeante chez Réjane, elle eût passé aux Variétés pour une pièce de fantaisie et d'humour.

Elle toute gaîtée nos bienveillants : les gens de Francis de Croisset et d'Emmanuel Arène, réunis sur l'affiche du théâtre Réjane sous ce titre *Paris New-York*, semblaient donner à l'œuvre une portée sociale qu'elle ne peut avoir en elle. Les deux auteurs sont peut-être trop sceptiques et ont trop vu trop d'esprit pour avoir eu le parti prédominant aux choses qu'ils racontaient. Pessimistes... mais, pour moi, je pense qu'ils se sont hâtés d'un rire, par crainte d'avoir à en pleurer. C'est Figaro qui le leur conseillait, l'un d'eux a subi bonne raison pour aimer Figaro, et Figaro a dû convaincre Chérubin.

***

Le bourgeois n'est généralement pas averti ce qu'on pense. Voilà pourquoi, moi, j'ai compris tout de suite comment il fallait que l'anecdote fût prise, et j'ai goûté très vif plaisir très réel à ce spectacle. Il y a encore, ayant bien réglé de rire aux déformations plaisantes, et certainement voisin sérieux, des héros, j'ai senti à chaque instant le charme du dialogue et la force de certaines scènes. J'ai trouvé que la pièce avait de la logique et de la vérité.

— En Amérique, dit l'héroïne, nous avons souvent des mets qui font des affaires, jamais des mets qui font de l'amour... Le France est le pays de l'amour, c'est ici que je viens vous chercher. Amour et Cie...

Ça, n'est une théorie. Elle apparaît fausse dès qu'on la met en pratique, mais elle n'en est pas moins fort répandue chez les transatlantiques, puisque nous voyons chaque année ces mêmes rentrières ce en consommer ainsi. Eh bien ! mais la pièce *Paris New York* en est la mise à la cette théorie, et tant juste aussi pousse un plaisant pour qu'après on chercher-dit, nous pardons en spectacle la plus agréable des leçons. La jeune femme américaine vient de l'amour ; elle en demande, elle en veut mais avec le sa tête américaine des sensations nouvelles. Inédites et inouïes, parbl ! chers et grosses la sensations.

Là-bas, un mari et des trompe en affaires d'argent ; ici, un mari et en trompe en affaires de cœur. Voilà les deux pays et les deux mœurs. Un jour, sans doute, il y aura pénétration complète et accord naturel, pour le présent, c'est l'opposition de deux systèmes : « Vive la France ! » poussent les gendarmes très bien dans leurs avant scènes. C'était vraiment des types réussis du bon Français.

***

Telle fut, à mon sens, la conception qu'eurent les deux brillants écrivains de l'antagonisme entre Paris et New York.

Mais, l'œuvre étrennes tout consolidé, tonnant pour certain qu'on peut dire à la fois un bonbon français et un bonbon américain...

Mais il faut excuser ma cordeur : Je ne descends pas d'un preux.

Le Bourgeois de Paris

Ce que disent les Journaux

L'Humanité

Sur les syndicats de fonctionnaires :

« Mettons-nous des jaunes lois : on va préparer de nouvelles qui sous des apparences de progrès social, appliquées par des ministres et interprètes par des magistrats, ne seront que des obstacles nouveaux dressés par la bourgeoisie affolée contre le débordement des revendications ouvrières. On va donner un statut spécial aux fonctionnaires et aux salariés de l'Etat, rompre garrot ; on va légiférer sur le contrat de travail et sur l'arbitrage obligatoire, simple moyen d'enlever aux ouvriers le droit de grève et de paralyser leurs libres initiatives, rien de bon ne peut sortir de deux assauts les républicains et d'un gouvernement qu'épouvantait le spectre de la Révolution ».

Le Gaulois

A propos de la discussion, à la Chambre, sur les bagnes militaires :

« Le général de division ministre de la Guerre semble vouloir répudier les idées du lieutenant-colonel Picquart, hier, il a défendu à la Chambre, la discipline qu'il combattait en d'autres temps, il veut — à quoi pense-t-il ? — maintenir dans « les bagnes militaires », les mauvais soldats que poignent ses amis. Aussi les socialistes qui lui firent le cour le défendit le traitant de sans vergogne. Le « divin Picquart » n'est plus comme autrefois « l'honneur de l'armée », et n'est plus qu'un « gêneur ». un « empoisonneur ». Le temps n'est pas où les radicaux et les socialistes manœuvraient avec lui l'Inquisitoire espagnole où il conquit son titre d'idole ».

La République Française

Sur « le vieux complot » :

« Supposons que demain, par un retour de cette fatalité qui semble le véritable souverain des peuples, la République tombe aux mains de quelques-uns de ces hommes audacieux que la fortune favorise. De quel droit les républicains viendraient-ils réclamer le respect de leur liberté individuelle ? Celle-ci comprend toutes les autres et, quand on l'a perdue, tout est perdu. De quel droit s'opposeraient-ils à l'attentat dont ils sont les victimes ? Ils leur ont donné l'exemple, de cet attentat. J'avance jamais tous les excès d'autorité dans les abus, toutes les violences, et ma mémoire, n'est au nom de la République, de leur République, qu'on pourrait justifier les pires atteintes contre la liberté, mêmes les plus contre la République même ; ils l'ont trahie dans son principe, c'est comme s'ils l'avaient trahie elle-même. Le voilà le véritable complot ; il menace, ébranle les institutions parce qu'il les déshonore ».

Le Siècle

Sur le Maroc :

« Le Maroc a déjà provoqué dans la presse allemande comme dans la presse française bien des controverses, dont l'aigreur doit paraître regrettable dans les deux pays à tous les amis de la paix. Quelle que soit la valeur du Maroc, pour nous-mêmes, ou pour les autres, il ne vaut pas une guerre où l'Europe entière serait peut-être entraînée et qui laisserait, quelle que fût son issue, des ruines irréparables, dans tous les cas, ce n'est ni à la presse républicaine, ni au gouvernement républicain qu'il appartient d'aigrir une question où nous avons déjà trop perdu pour ne pas en hâter qu'elle soit enfin vidée ».

OBSÈQUES DE M. A. DE MATRA
Maire de Matra

Discours

prononcé aux obsèques de M. Ant. de Matra par M. le Cte Franchi.

Messieurs,

Si je prends la liberté d'interrompre pour un moment les chants funèbres afin de dire un dernier adieu à mon cher Antoine, ce n'est pas par esprit de vanité. Une pensée plus noble anime ma pensée.

Je voudrais faire revivre pour un moment le souvenir de l'ancien ami que vous avez tous connu et dont vous avez pu apprécier comme moi les nobles qualités du cœur et de l'esprit.

Je n'entends pas retracer sa vie, hélas ! trop courte.

Notre cher disparu, vous le savez, avait un cœur d'or. Comme maire de la commune, il n'avait qu'un désir, faire du bien à ses administrés. Il y a à peine neuf jours il était venu au milieu de nous pour mettre à exécution le projet qui doit amener l'eau sur le mont de Pietrara.

Notre maire était à la tête de toutes les bonnes œuvres de la paroisse. Il a toujours été très largement charitable. Mais ce qui rendait cette charité plus méritoire, c'est qu'il donnait de bon cœur et voulait qu'elle fût comme de Dieu sont.

Ceux qui ont connu de près le cher Antoine de Matra savent comme moi, son camarade de bonne d'école, que tout en lui respirait la bonté et appelait la sympathie. Aussi, votre tristesse, vos regrets, vos larmes, ce deuil de toute une population, sont la preuve manifeste que je n'exagère pas les qualités de notre cher disparu.

Sans doute, la part que nous prenons à la douleur de la famille de Matra, ces marques de vraie sympathie seront un encouragement à l'amertume dont sont abreuvés en ce moment les cœurs de sa femme, de ses filles, de ses sœurs bien aimées. Nous savons qu'ils trouveront dans la religion une consolation, le seule qu'ils puissent avoir à leur perte irréparable.

Mais cette noble mère que vous voyez affaissée sous la douleur de deuils répétés résistera-t-elle au choc de cette nouvelle peine ? Oui ! nous demandons pour elle au Dieu de miséricorde au Dieu des veuves, la force chrétienne. Par delà la tombe, les prières de celui qu'elle pleure, qui fut son fils, son époux et ami fidèle, l'aideront à supporter les amertumes de l'heure présente.

L'affection de ses fils, la tendresse de ses filles, le dévouement inébranlable de ses parents et des amis de la famille lui seront un soutien dans sa vieillesse ; surtout elle puisera dans ses convictions de chrétienne pratiquante la force qui rend supérieur au malheur.

Et maintenant, mon cher Antoine, pourquoi à l'ami qui a le cœur déchiré, de t'adresser un adieu suprême. Le mort n'a pas brisé l'affection qui nous a unis dès notre jeunesse. Ton souvenir durera autant que ma vie, et il me reste la consolation de prier sur la tombe avec toute la foi du prêtre et le dévouement de l'ami. A cette mission, je serai fidèle jusqu'à la fin de mes jours, et j'essuierai cette consolation de sécher mes larmes par les prières jusqu'au jour où nous nous retrouverons dans le sein de Dieu.

Bulletin Financier

Paris, 22 mars 1907.

Le marché s'alourdit encore. Notre rente s'inscrit à 91 72. Tous les Fonds d'Etats sont en recul. Nos Sociétés de Crédit font exception. Dans l'assemblée des actionnaires du Crédit Lyonnais réunie à Lyon le 20 mars, toutes les propositions du Conseil ont été votées à l'unanimité, et le dividende a été fixé à 55 fr.

En Banque, les obligations du Port de Paris ont toujours un bon courant de demande à 468. L'obligation du chemin de fer Nord du Panama est avantageuse à 420,50, reprit aussitôt à son cours ou revient à 5.50 0/0. Les actions de Berck-Plage à Paris Plage sont portées par les achats à 160.

Le Lanium Gros note 602. La Makwska reprend à 650, et la Ke Banya à 950. La Librairie Ollendorff est calme à 133. Les Mines de Fuentadeña » traînent mollement à 225 et 235.50. Prunelle vaut 110. La Forges Marine Copper progresse à 115. La Saint Raphaël Quiminia s'inscrit à 415. L'action charbonnages de Kolontwar, toujours la seule à demander, ne vaut pas moins de 100.

L'Eclairage Electrique se présente en plus value à 295, tient que les actions des porte et magasins de Paris-Asnières remboursées à 280. L'action de la London Sanitary Motor s'inscrit à 20 demandée. Nous chemins de fer sont calmes.

THÉATRE MUNICIPAL

Ce soir, première représentation de la troupe française de drames et comédies,

Le Maître de Forges

Comédie en 4 actes et 5 tableaux de Georges Ohnet

Mercredi, en matinée à 2 heures,

La Dame aux Camélias

Pour la location s'adresser à M. Poggi, coiffeur.

Petite Gazette

Variations Atmosphériques du 25 mars

Barométrie. — 7 heures du matin : 9 heures du soir : 9 heures du matin : 17 2 Minima : 8 4

Thermomètre. — Maximum du matin, 773 mm. à midi 774 mm. 4 heures du soir, 773 mm. Vent. — Dans la matinée, calme. Dans l'après-midi, id.

Etat du ciel, découvert.

Pluviomètre, à 7 h. du matin : 0 mm.

***

Faculté de médecine

M. Charles Abbatucci vient d'être reçu avec la mention bien à son examen d'anatomie, devant la Faculté de médecine de Marseille.

Toutes nos félicitations.

***

Chirurgien-dentiste

Par arrêté du 14 mars courant, M. le Ministre de l'Instruction publique a fixé l'ouverture de la première session d'examen, pour le certificat d'études exigé des aspirants au diplôme de chirurgien dentiste, au 17 juillet prochain.

Les dates des épreuves sont fixées ainsi qu'il suit :

Epreuves écrites : mercredi, 17 juillet.

Epreuves orales : jeudi, 18 juillet.

Les registres d'inscription sont ouverts du jeudi 10 juin au samedi 13 juillet inclus, à l'Ecole de médecine de Marseille et au Lycée de Bastia pour la Corse.

***

Coup de couteau

Les voisins ne vivent pas toujours en bonne intelligence, nous n'en voulons pour preuve que ce qui s'est passé hier dans une maison du boulevard Saint-Angelo.

A la suite d'une futile discussion, la dame A. Antoinette a donné un violent coup de couteau à son voisin G. Charles.

Atteint au front, G. a reçu les meilleurs soins de M. le Docteur Moracci. D'après cet excellent praticien la blessure n'aura pas de conséquences fâcheuses.

La gendarmerie a ouvert une enquête.

***

Arrestations

La police a opéré un violon municipal le nommé M... Louis, 34 ans, maçon, pour ivresse manifeste et tapage, ainsi que le nommé T.. Benoît, qui sur la place du Marché, apercevant l'agent Bonavita contestait en ivrogne au poste de police, s'interposa et menaça l'agent de lui faire un mauvais parti s'il ne l'habait l'instant.

L'agent Bonavita ayant requis des militaires pour lui prêter main forte, mais ceux-ci firent la sourde oreille, et portèrent ainsi à l'irascible arrêté de s'esquiver.

***

Objet perdu

Il a été perdu dimanche soir, de l'église Saint-Jean aux magasins de MM. Thiers une pochette contenant un chapelet monté en argent, une clef et un mouchoir.

Prière de la rapporter au bureau du journal.

⁂

Pilules Suisses

Les Pilules Suisses constituent le seul remède efficace contre la *constipation*, les *maladies d'estomac* et les *vices du sang*. Elles guérissent rapidement et sûrement. S'adresser, rue Grammont, 28, Paris.

⁂

Avis

M. Sabaté, docteur du Lycée, diplômé Montpellier, Exposition de Bastia, présente sa nombreuse clientèle que son cabinet est ouvert tous les jours de 8 à 11 heures le matin et de 2 à 4 heures le soir.

***

A vendre

6 vaches bretonnes pleines et plusieurs génisses bretonnes âgées d'environ 20 mois.

S'adresser à la Boulangerie de Corte, 3, Rue Misti, Bastia.

Etat-Civil

Naissances

Luciani Henri Joseph Michel. — Farrerini Hélène. — Olmeta Rose-Françoise. — Bartoli Joseph.

Décès

Giuliani Françoise, 3 ans, de Bastia. Conti Joseph, journalier, 62 ans.

AVIS DE MESSE

Une messe de sortie de deuil sera célébrée mardi, 26 du courant, à 9 heures du matin, en la paroisse de Saint-Jean, pour le repos de l'âme de

Madame Roch Gualtella
Née SANTONI

BAINS DE PUZZICHELLO

L'établissement de Puzzichello sera ouvert le 20 avril.

1re saison du 20 avril au 10 mai.
2e — du 11 au 31 mai.
3e — du 1er au 20 juin.

Retenir les chambres en écrivant, à l'avance, au gérant à Puzzichello.

GRAND VIGNOBLE de Govicht

VIN VIEUX
de Sartene

Ans'yse garanti naturel vendu dire Aumont par le propriétaire

Maisons de vente :

BASTIA : 5, place Saint-Nicolas et boulevard Saint-Angelo.

ILE ROUSSE : Rue de la Caserne.

Gros et Détail

Vin rouge . . 0,25
Vin blanc . . 0,40
Vinaigre. . 0,25

L'Ajaccienne

Chant
avec accompagnement de piano
3e édition. En vente à 1 franc
Librairie de Peretti à Ajaccio

DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais* 00170

BOURSE DE PARIS

	23 mars	25 mars
Rente 3 0/0 amort.	94 50	94 70
— 3 p. 0/0 perpétuelle	96 80	95 75

Les obligations portant les numéros 6 233 et 114.118 sont remboursables chacune à 10.000 francs.

La Presse
et
" PARIS-NEW-YORK "
pièce en trois actes
de MM.
EMMANUEL ARÈNE
et
Francis de Croisset

Paris, 25 mars.

M. Emile Faguet, de l'Académie Française, dans son feuilleton du *Journal des Débats* est fort élogieux pour « Paris-New-York. » Il constate le succès obtenu par cette charmante pièce.

L'Intransigeant de ce soir :

« *Paris-New York*, la pièce de MM. Francis de Croisset et Emmanuel Arène, bien qu'elle soit une éblouissante satire de la société actuelle, est certainement le plus gros succès de rire de la saison. Jamais, peut-être, Mme Réjane n'a été plus étourdissante d'esprit, de verve et de gaîté, et jamais non plus la grande artiste n'a été si brillamment entourée qu'elle l'est dans cette délicieuse fantaisie ultra parisienne. »

SERVICES Maritimes Postaux

Lignes Bastia-Tunis et Ajaccio-Bône

Nous sommes très heureux de publier le télégramme suivant :

Directeur *Petit Bastiais*, Bastia.

Paris, 25 mars.

La Commission des Services maritimes postaux a adopté, dans l'avant-projet des Services de l'Algérie et de la Tunisie, la ligne Bastia-Tunis et la ligne Ajaccio-Bône.

EMMANUEL ARÈNE.

Nouvelles Militaires

NOMINATIONS ET PROMOTIONS

Infanterie

Paris, 25 mars.

Par décret présidentiel en date du 24 mars, sont promus au grade de capitaine :

M. le lieutenant Breton, du 163e d'infanterie, qui est affecté au 3e régt. de même arme.

M. le lieutenant Eydoux, du 122e d'infanterie, qui est affecté au 163e régt. du même arme.

Artillerie

M. Richard, lieutenant aux batteries alpines de la 15e région, à Nice, est promu au grade de capitaine et désigné pour Ajaccio.

***

M. Schach, officier d'administration contrôleur d'armes de 2e classe, est promu au grade d'officier d'administration de 1re classe, et maintenu à la direction de Bastia.

Mutations

Paris, 25 mars.

M. Cotoni, stagiaire gardien de batterie à la direction de Toulon, passe à la direction d'artillerie de Bastia.

M. Bonnardin, garde de batterie de 2e classe, à la direction d'artillerie de Bastia, passe à la direction d'artillerie de Toulon.

Le Lieutenant Tisserand

Paris, 25 mars.

Le lieutenant Tisserand Delange, en disponibilité depuis le 1er mai 1906, est réintégré dans son grade et nommé au 21e régiment d'infanterie.

Cet officier avait été mis en disponibilité par le Ministre de la Guerre pour avoir assisté à une réunion ouvrière à la Bourse du Travail de Paris, et y avoir pris la parole.

Tirages financiers

Ville de Paris 1899

Paris 25, mars.

L'obligation portant le numéro 239 448 est sortie remboursable à 100.000 francs.

ELECTIONS LÉGISLATIVES

Aisne

Paris, 25 mars.

Le collège électoral de l'arrondissement de Château-Thierry était convoqué hier à l'effet d'élire un député, en remplacement de M. Morlot, radical-socialiste, décédé.

Trois candidats étaient en présence.

Le scrutin a donné les résultats suivants :

M. Cressmen, industriel, radical, a été élu par 6.054 voix.

M. Bouchardeau, socialiste, a obtenu 2.782 voix.

M. Perrin, républicain libéral, en a obtenu 2.475.

***

Aux élections générales du 6 mai 1906, M. Morlot avait été élu par 9,300 voix, contre 4.803 à M. Paillet, avocat, libéral.

Conseil des Ministres

Paris, 25 mars.

Les ministres et sous-secrétaires d'Etat se sont réunis, ce soir, à 5 heures, à l'Elysée sous la présidence de M. Fallières.

Les affaires du Maroc

M. Stephen Pichon, ministre des Affaires étrangères, rend compte à ses collègues des graves incidents qui viennent de se produire au Maroc et qui ont causé la mort du docteur Mauchamp.

Le désordre règne en maître, aussi M. Pichon propose-t-il au Conseil d'approuver l'envoi de la « Jeanne d'Arc » et du « Lalande » au Maroc, et de décider l'occupation militaire provisoire d'Oudja.

Cette occupation sera maintenue, tant que le gouvernement marocain n'aura pas accordé satisfaction entière aux demandes de réparation qui vont lui être immédiatement adressées, à la suite de l'assassinat du docteur Mauchamp.

Le Conseil approuve, à l'unanimité, les décisions de M. Pichon.

Le traité franco-siamois

M. Stephen Pichon, ministre des Affaires étrangères, et Millès-Lacroix, ministre des Colonies, annoncent au Conseil que les négociations en cours, depuis plusieurs semaines, entre la France et le Siam, ont abouti à un accord complet. Le traité a été signé à Bangkog.

La France obtient les trois grandes provinces de Battambong, Angkor et Sisophon, soit 20.000 kilomètres carrés peuplés de 300.000 habitants.

Affaires courantes

Le Conseil s'est enfin occupé de l'expédition des affaires courantes.

Au Panthéon

Les Funérailles de M. et Mme BERTHELOT

Paris, 25 mars.

Ce matin à 10 heures ont eu lieu les funérailles nationales de M. et Mme Berthelot, à qui le Parlement a décerné les honneurs du Panthéon.

Le corps du grand chimiste et celui de Mme Berthelot avaient été transportés hier soir, à 8 heures, au Panthéon par un fourgon des pompes funèbres et exposés dans une chapelle ardente.

Ce matin, dès 8 heures, une foule énorme se pressait sur la place du Panthéon, où était établi un très rigoureux service d'ordre.

L'accès du monument n'était permis qu'aux personnages officiels.

Successivement arrivent les cinq Académies au grand complet, les membres du corps diplomatique, les bureaux et les délégations du Sénat et de la Chambre, les délégations du Conseil d'Etat, de la Cour de Cassation, des armées de terre et de mer, une délégation de quarante membres de l'Association générale des Etudiants, tous portant le béret traditionnel et précédés du drapeau de l'Association, crêpé, etc., etc.

Arrivée du Président de la République

A 10 heures précises, les troupes massées sur la place et les gradins du Panthéon, rendent les honneurs.

M. Fallières, entouré du Président du Sénat et du Président de la Chambre, et accompagné de tous les membres du gouvernement fait son entrée dans le monument. Il est reçu au haut du perron par les fils du défunt.

Le Président de la République, tous les Ministres, les délégations du Sénat et de la Chambre des députés ont pris place en face des membres de la famille, qui étaient placés près du catafalque.

Le catafalque

Le catafalque, dressé au milieu de la nef, sur les gradins, a huit mètres de hauteur.

Une couronne de lauriers d'or et d'argent, reliés par des feuilles de palmier, forme une ceinture à la base ; des torchères aux flammes vertes éclairent la nef.

Discours de M. Briand

M. Briand, ministre de l'Instruction publique, s'avance devant le catafalque et prononce un discours au nom du Gouvernement.

M. Briand commence par faire un magistral éloge du savant universel, du grand républicain, de l'homme homme que fut M. Berthelot.

Il rappelle l'amitié de Berthelot et de Renan, puis cette des grandes idées philosophiques qui inspirèrent une conduite de vie au savant que pleure la France.

M. Berthelot était libre-penseur, et montra toujours un large esprit de tolérance religieuse. Il n'est pour s'en convaincre qu'à relire l'admirable discours prononcé à Trégnier à l'inauguration du monument de Renan, et la belle lettre qu'il adressa au Congrès de la Libre Pensée, réuni à Rome en 1904.

M. Briand fait ensuite l'éloge de Mme Berthelot, dont la mort soudaine rejoint celle de son illustre époux.

Le Ministre termine en disant : « Ce génial savant, qui avait fait de la vie l'objet de son étude perpétuelle, envisagea toujours la mort avec sérénité.

« Permettez-moi de jeter sur la dépouille corporelle de Berthelot un voile de gloire, qui déjà le transfigure. »

Ce discours a été le seul prononcé suivant le désir exprimé par le défunt.

Le défilé des troupes

La cérémonie est terminée. Les deux cercueils sont transportés sous le péristyle et les troupes, appelées à rendre les honneurs, défilent devant les corps.

L'exposition

Les deux cercueils sont demeurés toute la journée exposés sous la colonnade, pour permettre à la foule de s'incliner devant eux.

Vers cinq heures, ils ont été descendus dans le caveau.

AU MAROC

La démonstration navale

Toulon, 25 mars.

Les croiseurs « Jeanne d'Arc » et « Lalande » ont quitté Toulon, hier soir, à minuit, se dirigeant vers Tanger.

Ces deux navires emportent un chargement d'objets de campagne, afin que les compagnies de débarquement puissent immédiatement agir, si la nécessité s'en fait sentir.

Interpellation Dubief

Paris, 25 mars.

M. Dubief, député radical socialiste de Meçon, a informé M. Pichon, ministre des Affaires étrangères, qu'il l'interpellerait sur les affaires marocaines.

Question Chaussier

Paris, 25 mars.

M. Chaussier, député radical socialiste de Châlon-sur-Marne, posera, à la séance de demain, une question à M. Pichon sur l'assassinat du docteur Mauchamp.

A MARAKECH
Le siège du consulat anglais

Le consul tue deux indigènes et en blesse deux autres.

Tanger, 25 mars.

L'agitation à Marakech continue ; malgré la protection illusoire des troupes marocaines, les habitations européennes sont toujours cernées par les indigènes.

Ceux-ci se sont à nouveau rendus en foule autour du vice-consulat anglais et ont essayé d'en enfoncer les portes.

Le consul n'a pas hésité à tirer cette fois, non plus en l'air, mais sur les assiégeants. Ses domestiques ont également fait feu.

Deux révoltés ont été tués et deux autres grièvement blessés.

EN SUISSE

Le procès de Mlle Leontieff

Berne 25 mars.

Aujourd'hui a commencé, à Thoune, le procès de la nihiliste russe, Mlle Tatiana Leontieff.

Cette révolutionnaire comparaît devant le jury pour avoir tué un rentier, nommé Stuber, qu'une semblable physionomie lui avait fait prendre pour le comte Bouturlin, ancien ministre russe.

AU NICARAGUA

Défaite des Alliés

Paris, 25 mars.

La légation du Nicaragua à Paris a reçu une dépêche annonçant que les armées alliées du San Salvador et du Honduras sont en complète déroute.

Le président Bonilla a dû se réfugier précipitamment à San Lorenzo, avec une troupe forte de 200 hommes.

Les navires nicaraguais sont partis pour les capturer et les amener comme otages.

EN ROUMANIE

Troubles antisémites

Bucarest 25 mars.

De très graves troubles antisémites se sont produits à Alexandrie en Valachie.

De très nombreux israélites ont été maltraités et même sérieusement blessés.

Toutes les maisons, habitées par des israélites, ont été saccagées.

Le gouvernement prend des mesures pour réprimer la colère populaire.

EN RUSSIE

A LA DOUMA

L'abrogation des Cours Martiales

Saint-Pétersbourg, 25 mars.

Une grande discussion se poursuit à la Douma, sur la proposition demandant la suppression des Cours Martiales dans les campagnes.

Les orateurs des partis de gauche et des cadets prononcent de violents réquisitoires contre ces procédés honteux, qui font répandre des flots de sang innocent.

GRATUITEMENT Le T. R. Père Théodore, ancien supérieur de l'ordre des clercs de St Gaëtan offre de vulgariser le secret du traitement exclusivement végétal subi dans son ordre, aujourd'hui disparu, chez de riches dépôts dans chaque département.

Cette médication s'adresse à tous ceux qui souffrent et ont d'un effet rapidement puissant pour la prompte et radicale guérison des vices du sang, dartres, douleurs rhumatismales, asthme, convulsions, maux de tête, furoncles, tumeurs, eczémie, pâles couleurs, maladies de la peau et maladies secrètes, afin que tous les malades profitent de l'appauvrissement du sang ou des mauvaises fonctions digestives.

Ecrire avec timbre pour la réponse à *M. le Dépositaire départemental du Traitement du Père Gérôme*, à Bastia, qui fera connaître, gratuitement, la cause de la guérison.

Demander partout « UN MORELLI »
Grand Vin Apéritif
Grand Prix à l'Exposition Internationale (Bastia 1906)
Le plus Haut Rémunéré

Etude de Me H. Millie
Avoué
près le Tribunal civil de Calvi

VENTE
sur saisie-immobilière

Il sera procédé, le vingt-deux avril prochain, à une heure de l'après-midi, à l'audience des criées du Tribunal Civil de Calvi, séant au Palais de Justice de la dite ville, au plus offrant et dernier enchérisseur, à l'adjudication des biens suivants :

Premier lot.

Le 1er lot est composé de deux magasins formant le rez-de-chaussée d'une maison d'habitation, sise à Poggiale, hameau de Muro, du second étage de cette maison, de la moitié du grenier, ainsi que de la moitié d'une cour et d'un jardin situés à la dite maison.

Mise à prix : deux cent francs, ci . . . . . 200 fr.

Deuxième lot

Le second lot se compose d'une autre maison d'habitation, sise également au hameau de Poggiale, avec un étage, grenier et cour.

Mise à prix : cent francs, ci . . . . . 100 fr.

Troisième lot.

Le troisième lot se compose du bien *Chiarajolo*, jardin, arbres fruitiers, quatre ares, quarante-huit centiares environ.

Mise à prix : vingt francs, ci . . . . . 20 fr.

Quatrième lot.

Le quatrième lot se compose de l'immeuble « Avesine », terre et arbres fruitiers, seize ares, dix centiares.

Mise à prix : cinquante francs, ci . . . . . 50 fr.

Total des mises à prix 370 fr.

Les dits immeubles situés sur le territoire de Muro, ont été saisis à la requête du sieur Sorelli Philippe, propriétaire à Corbara, sur le sieur Poli Joseph, négociant à Muro, par procès-verbal de l'huissier A fonsi Jean, en date du douze janvier 1907, dûment en forme.

Le tout un revenu annuel de 90 francs 43 c., ainsi que cela résulte de l'extrait de la matrice cadastrale, inséré au cahier des charges déposé au greffe du tribunal.

Il est déclaré, conformément aux dispositions de l'article 696 du code de Procédure civile, modifié par la loi du 21 mai 1858, que tous ceux du chef desquels il pourrait être pris inscription sur lesdits immeubles saisis et mis en vente pour raison d'hypothèque légale, devront requérir cette inscription avant la transcription du jugement d'adjudication.

Fait et rédigé par moi, avoué poursuivant à Calvi, le 21 mars 1907.

H. MILLIE.

Imp. Ollagnier.

ordonnerie Modèle
Bastia, 33, Boulevard Paoli, 33, Bastia
EUGÈNE PERICCHI, propriétaire

Automne-Hiver 1906-1907

Chaussures en tous genres
pour Dames, Hommes, Fillettes et Enfants
Grand choix de chaussures fourrées de tous modèles
Assortiment complet de pantoufles

Prix très réduits

Rayon spécial de chaussures de luxe en chevreau glacé, Box-calf et mégis fabriquées exclusivement pour la maison et qui seront vendues à des prix de bon marché inconnus jusqu'à ce jour.

M. Eugène PERICCHI a l'honneur de prier sa nombreuse clientèle et le public en général de s'assurer par une visite à son magasin du soigné de tous ses articles et de la modicité des prix établis.

La Maison se charge des réparations

PHOTOGRAPHIE POUR TOUS
J. MORETTI
CORTE (Corse)

Grande collection de cartes postales
illustrées du pays, 700 modèles
1.700.000 cartes postales en magasin
VENTE EN GROS ET AU DÉTAIL
Agrandissements inaltérables de toutes les dimensions, en noir et en couleurs.

A vendre
appartement de 5 pièces
avec belle terrasse, au 6e étage, boulevard du Palais, 11, en face l'Hôtel de France. S'adresser au bureau du journal.

Installation à Gaz
Jean Cini, ex-ouvrier du Gaz
Bastia, 13, Boulevard Paoli, 13, Bastia
Vente de becs, verres et manchons
Appareils sur commande
Abonnement pour l'entretien de l'éclairage : — Travail soigné et garanti.

Ouvriers terrassiers et jeunaliers
nationalités italienne et espagnole sont demandés.
Travail assuré bien payé. Avance du passage. S'adresser à M. L. Desbois, 80, rue de la République, Marseille.

Le Directeur-Gérant,
J.-B. OLLAGNIER

Bastia, Imprimerie Ollagnier.

ANCIEN CABINET PRADIER
PIERRE SABATÉ
Chirurgien-Dentiste
du Lycée
SUCCESSEUR
DENTS & DENTIERS
(Système perfectionné)
OBTURATION
& EXTRACTION DES DENTS sans douleur
Bd Paoli, 18, au 1er
Maison Benedetti

N. P. SABATÉ a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle, d'avoir à sa mettre en garde contre certains charlatans ambulants — se disant chirurgiens-dentistes — qui n'ont pas le droit d'exercer la profession et qui emploient des méthodes nuisibles à la santé pour la fabrication de dents artificielles.

MAISON DE CONFIANCE
BIJOUTERIE MATTEI
20, Boulevard Paoli

La BIJOUTERIE MATTEI a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle, qu'elle ne vend que des articles absolument garantis, or 18 karats et argent fin titre. Tous les objets par elle mis en vente sont marqués au prix connus et ont déjà subi une réduction sur les prix de vente.

La Bijouterie MATTEI pourra livrer aux prix les plus réduits, des articles de joaillerie, bijouterie, orfèvrerie, montres, chaînes, parures, alliances, etc., etc., broche or et argent fin titre.

Sa devise est de vendre « bon et bon marché. »

GRANDE TEINTURERIE-BLANCHISSERIE
DE LA MÉDITERRANÉE
MAISON FONDÉE EN 1871 — MAISON FONDÉE EN 1871

H. Fraissinet & Cie
Société en Commandite par Actions - Capital: 500.000 Francs

Siège Social, Usines & Bureaux
MARSEILLE - Chemin de Saint-Jean-du-Désert - MARSEILLE

La Maison a l'honneur d'informer le Public Bastiais qu'elle vient de créer, à Bastia, un dépôt-succursale qui s'occupera de recevoir les effets confiés par les clients, de les expédier à l'usine et de les rendre franco à domicile, dans un délai de huit jours.

Notre Usine, qui occupe environ 200 personnes, placées sous notre surveillance, nous permet, par son installation toute moderne, d'exécuter les travaux les plus minutieux. L'importance qu'a prise notre Maison, n'est dûe qu'à la bonne et prompte exécution apportée dans les travaux qui nous sont confiés.

Nous faisons la teinture, le nettoyage et l'apprêt de tout ce qui concerne le vêtement et l'ameublement, par des procédés spéciaux qui nous sont exclusifs.

TEINTURES EN TOUTES TEINTES
Nettoyage de Vêtements pour Dames, Civils & Militaires

Aucun vêtement ne sera rendu déteint, ni déformé, et sera livré avec un fini irréprochable et à des prix défiant toute concurrence.

Des Catalogues illustrés sont à la disposition des Clients au Dépôt :
Chez M. SAUVEUR AYMO, Tissus
BASTIA — 17, Boulevard Paoli 17, — BASTIA

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION
Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et Lafarge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques en ciment. — Briques plates et rondes. — Carreaux. — Tomettes. — Tuyaux en poterie et en grès.

FERS A PLANCHER
Fers en barres: Plats, Ronds, Carrés, T et de fer, Rances artificielles

TUYAUX EN FONTE, EN GROS
Appareils Sanitaires
Charles CLÉMENT & Cie
Entrepôts aux Magasins Généraux & Boulevard de Cardo, 1

Aux tempéraments délicats offrez un

VIN DU CAP CORSE

à base de Quinquina

de la Maison L.-N. MATTEI, & Cie — BASTIA (Corse)

Apéritif Tonique Fortifiant

Ce vin que nous offrons avec confiance aux Consommateurs diffère complètement de tous ceux connus à ce jour; d'un goût agréable au palais, il est à la fois ton que et apéritif.

Pris avant les repas, il excite l'appétit, pris après il active et facilite la digestion.

Demandez dans tous les bons Etablissements un Vin du Cap Mattei

TRENTE-DEUXIEME ANNÉE — N. 86 — MERCREDI 27 MARS 1907

Le Petit Bastiais

00171

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
J.-B. OLLAGNIER, Directeur

Les abonnements partent d'avance et repos aux Bureaux du Journal.
Autres Lieux, 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Livrées, 0.30 — Judiciaires 0.25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)
Union Postale, et autres Pays le port en sus.
On ne répond pas des manuscrits déposés.

LE CALENDRIER

Fête d'Aujourd'hui : Mercredi Saint.
Soleil : (heure nationale)
Lever, 5 h 25 m — Coucher, 5 h 51 s.
Premier quart., le 21 — Pleine Lune, le 29
Fête du Demain : Jeudi Saint.

26 MARS

La Séparation

M. le Directeur du *Petit Bastiais*,

M. Cuma, ce mystérieux adversaire, n'a décidément pas la main heureuse. Les coups qu'il veut frapper sont dirigés avec une telle maladresse, qu'au lieu de porter et de m'atteindre, ils retombent sur lui et c'est lui seul qu'ils blessent.

Poussant l'inconvenance jusqu'à dépasser le seuil de la vie privée, M. Cuma insinue perfidement que chez moi le sentiment de la famille n'atteint pas le juste développement que comportent les devoirs d'un bon fils. Il constate avec amertume qu'entre la mort de mon père, décédé en 1880.... et mon dernier article, paru il y a une dizaine de jours, il ne s'est pas écoulé le temps moral nécessaire au recueillement qu'exige une perte d'une cruauté pareille.

M. Cuma, dont je n'ai jamais sollicité ni les condoléances ni la sympathie, veut sans doute faire allusion au deuil qui m'a récemment frappé et auquel je ne puis songer sans une grande affliction. S'il était réellement animé d'un peu de pudeur, M. Cuma aurait compris et respecté le côté pénible d'une circonstance aussi douloureuse, et dans l'ardeur d'une polémique où il prétend défendre la foi du Christ, il ne se serait jamais oublié jusqu'à des écarts de langage d'un effet si regrettable.

Pour le moment, je me borne à lui défendre expressément de ne plus toucher, à l'avenir, à la tombe, tristement close, où dorment mes morts. Dans le cas contraire, je me verrai dans l'obligation de l'engager moi-même à quitter les colonnes du *Petit Bastiais*, où déjà il avoue n'être plus à son aise, et de l'inviter à me suivre sur un tout autre terrain, où il pourra, à son gré, déployer toutes les ressources de son esprit de combativité.

Ah ! je comprends, M. Cuma aurait voulu, même à la faveur d'un événement malheureux, semer impunément le trouble dans les esprits et l'angoisse dans les cœurs. Pour défendre sa foi attaquée, l'élasticité de sa conscience lui faisait un devoir de fausser les esprits, de les induire en erreur et, à l'occasion, pour assouvir sa soif de combat, de prêcher la guerre sainte. Drôle de foi que la sienne, qui se nourrit de haine et de discorde et réclame, comme un besoin impérieux, le soulèvement des passions et le choc de braves citoyens se jetant les uns sur les autres, les armes à la main !

La République, qu'ironiquement M. Cuma me reproche d'avoir sauvé, n'a pas couru de danger bien sérieux. Si sa mémoire n'est pas ingrate, il doit se rappeler que les résultats des élections de l'année dernière ont éloquemment ratifié la loi de Séparation.

Et il me surprend légèrement quand, dans les cours de théologie qu'il m'a servi, comparant l'union de l'Eglise et de l'Etat à celle — souvent bien mal assortie — de l'âme et du corps, il en arrive à vouloir nous imposer la nécessité du pouvoir divin. M. Cuma semble avoir oublié, peut-être dans son ardent désir de la lumière, que l'âme, à un moment donné — tout comme une compagne inconstante — abandonne malheureusement le corps, ce qui prouve que cette union ne présente pas elle-même toutes les garanties de solidité désirables et suffisantes. Et avec sa théorie de la divinité qu'il veut mêler à nos affaires politiques, ce dont je la plaindrais, il aboutirait tout simplement et tout bonnement à nous jeter sous la domination d'une puissance étrangère. La soumission passive, en toute circonstance, du clergé français aux ordres de Rome est pour nous, à ce sujet, un indice apparent et édifiant.

M. Cuma crie à la persécution, à la spoliation, à l'apostasie, que sais-je encore, en condamnant impitoyablement un acte consenti par la volonté nationale et dont les premiers effets ont été acceptés par Pie X lui-même. En effet, celui-ci n'a-t-il pas profité avec empressement de l'abrogation du Concordat pour procéder *motu proprio* à la nomination d'un nombre considérable d'évêques français, sans attendre, comme jadis, la désignation préalable du gouvernement de la République.

D'un autre côté, n'avons-nous pas vu, à différentes reprises, depuis le vote de la loi de 1905, les évêques de France s'assembler en toute liberté et délibérer en commun. Le Concordat, que M. Cuma paraît vivement regretter, ne leur reconnaissait point cette faculté.

Et hier encore, à l'église Saint-Jean de Bastia, le Père Briand — ne pas confondre avec M. Briand, ministre des Cultes, à Paris — dans un sermon d'une rare éloquence et qui fut un véritable régal pour les amateurs, n'a-t-il pas fait éclater, en toute indépendance, le cri de son âme meurtrie au spectacle de la France des Jeanne d'Arc, des Jean-Bart, des Lamoricière, des Bonaparte, frémissant sous le joug puissant de la secte judéo-maçonnique.

Ne sont-ce pas là autant de libertés appréciables qui méritent d'être sérieusement considérées et qui constituent le meilleur éloge qu'on puisse faire de la loi de 1905. Faudra-t-il penser que l'Eglise catholique serait disposée à accepter les avantages qui résulteraient pour elle de l'abrogation du Concordat et serait fermement résolue à repousser tout ce qui pourrait entraver, d'une façon quelconque, son esprit de domination. Nous sommes dans un pays d'égalité sociale où le pouvoir laïque, issu du suffrage universel, est la consécration de l'Etat souverain et ne peut admettre à côté de lui l'existence d'une autorité d'essence et de nature différente.

Et maintenant, je ne voudrais pas que par une interprétation rigoureuse et malveillante de mes allégations, M. Cuma m'accusât de faire la guerre à la foi catholique. Je respecte toutes les convictions religieuses. Le souci constant qui m'a animé au cours de cette campagne a été celui d'éclairer de toutes mes forces les braves populations de la Corse, à qui j'ai essayé de faire comprendre que la loi de Séparation, rendue nécessaire et inévitable par les événements, n'était point une loi de persécution. J'ai soutenu avec preuves à l'appui que le Pape aurait pu s'accommoder d'un régime nouveau que le pays, pressenti, a fortement approuvé. M. Cuma, ignorant peut-être qu'il est plus facile de commettre un péché que de l'expliquer, a cru à propos, au lieu de me prêter son concours fraternel et de se solidariser avec moi dans une œuvre de paix, de soulever les passions et de me combattre sans cesse. Je lui ai résisté, et j'espère, en cela, avoir fait mon devoir.

FÉLIX BLASINI.

Le Déboisement de la Corse

Dans les *Débats*, M. de Parville jette un cri d'alarme à propos de la déforestation de la Corse qui, se réveillant enfin de son apathie, cherche à attirer les étrangers dans ses magnifiques paysages et sous son climat sain et fortifiant, et montre à Marseille la série de ses autobus pour les touristes. Couper sans reboiser, c'est la ruine de notre grande île, écrit M. de Parville et c'est lamentable.

La Corse, poursuit-il dans sa « Revue des Sciences », fut comme de tout temps par la splendeur de ses forêts. C'était l'île boisée par excellence. Mais, à partir de 1900, on commença à abattre les arbres ; en 1823 déjà des forêts de pins entières disparaissent. Louis XV avait pourtant édicté des mesures de protection. Avec le déboisement rapide des pentes, le régime des eaux s'altéra et la fertilité du sol s'en ressentit cruellement. La récolte du blé décrut progressivement et avec une rapidité telle que la Corse qui produisait, en 1868, environ 670 000 quintaux de blé pour 105 000 hectares ensemencés, ne fournissait plus en 1901, que 100.000 quintaux pour 18 000 hectares soit une diminution de 570.000 quintaux en trente trois ans.

Depuis une vingtaine d'années, on pourrait la déforestation systématique des châtaigneraies qui couvrent une superficie de 60.000 hectares. Deux usines distillent à la préparation de l'acide gallique eurent vite fait de les réduire à 47 787 hectares, chiffre accusé par les statistiques préfectorales. De 1893 à 1901, environ 9.224 hectares furent déboisés ; plus de 100.000 châtaigniers ont été détruits. Depuis 1901, deux autres mines fonctionnent, doublant ainsi les totaux de déboisement régulier.

Or, la châtaigne fut et est encore une des principales richesses du pays. Elle peut sauver le pays de la famine au cas où se renouvelleraient les graves circonstances provoquées par la dernière grève des inscrits maritimes de Marseille, etc. La Corse, privée de communications, manqua de farine, comme l'atteste un rapport du préfet et du gouverneur transmis en 1901 au ministère. La châtaigne peut d'autant plus suppléer un pain que, d'après les plus récentes analyses, sa constitution chimique est peu différente de celle du blé.

Les professeurs d'agriculture admettent que si l'on n'arrive point la marche du fléau dans moins de cinquante ans, il n'y aura plus en Corse un seul châtaignier. En même temps que la Corse aura perdu sa plus sûre sauvegarde contre la famine, elle aura perdu sa magnifique parure. M Pierre Guitet Vanquelin vient de montrer, dans un article très documenté et excellent, « La Vie à la Campagne » l'étendue des ravages produits par la déforestation : diminution des sources, sol de la plaine sans culture, appauvrissement des pen-

---

116 — Feuilleton du Petit Bastiais

LA MATELASSIÈRE

PAR

ODYSSE BAROT

TROISIÈME PARTIE

LA VICOMTESSE OLGA

Quant aux représentations scéniques, nous sommes bien loin des *Geneviève de Brabant*, des *Fichet ou l'enfant de la forêt*, des *Joseph vendu par ses frères*, des *Passion de Notre-Seigneur Jésus Christ*, dont savaient se contenter nos peu exigeants ancêtres, ni même de l'irremédiable et amusante *Tour de Nesles* que nous donnaient naguère les baladins ambulants. La faire nous offre aujourd'hui de vrais théâtres, bien agencés, éclairés à la lumière électrique, avec de vrais drames, de vraies opérettes, de vrais artistes, dont plus d'un quitte parfois ses tréteaux pour débuter avec succès devant la rampe des grands théâtres parisiens.

Donc il y avait foule au Lion de Belfort. Les orchestres criards des musiques allemandes, avec leurs clarinettes, leurs trombones et leurs cornets à piston ; les effroyables symphonies des grandes orgues de barbarie devenues à la mode, le roulement des tambours, le *boum ! boum ! boum !* des grosses caisses mêlé au « vingt ! vingt ! » des cymbales, le tintement des clochettes, les cris des pitres, les tapis des chiens, les stridents appels des saltimbanques à la curiosité publique, formaient un monstrueux concert. On envahissait les banquets, on se précipitait, on se bousculait.

Une *loge* surtout paraissait jouir de la faveur générale, moins par l'importance de ses proportions que par l'originalité des deux principaux acteurs de la troupe : une belle et robuste jeune femme de vingt-cinq ou vingt-six ans dont la courte jupe de satin scintillait de paillettes d'or et qui portait aux oreilles des brillants qui n'étaient pas faux ; puis un enfant aux yeux glauques, vêtu — on plaida décemment — en indigène de la Polynésie, ne portant d'autre costume qu'un maillot, avec, autour des reins, une étroite ceinture en peau de chamois, bordée de petits coquillages. Une couronne de plumes éclatantes, recouvrant une chevelure rousseâtre, soignait son front, couvrait, ainsi que les jours et les bras, de mirifiques peints à cacheter multicolores simulant un tatouage national.

Au-dessus de la façade, que garnissaient d'immenses toiles dont les autres étaient recouvertes à la nature du spectacle, se détachait en gros caractères l'enseigne suivante :

GRAND
THÉATRE DES PRODIGES ATHLÉTIQUES

La parade, très courte comme elle doit l'être lorsqu'on est un danseur, venait de finir. Christ à peine si le cheval et le palefrenier avaient eu le temps d'échanger cinq ou six coups de pied à l'intérieur du manège, quand de lancer à tour de bras sur la grosse caisse et de faire résonner les cymbales, d'un geste imposa silence aux trois musiciens qui composaient l'orchestre, s'avança sur le bord de l'estrade, et d'une voix forte également entraînée :

« Messieurs et mesdames, je ne veux pas vous attarder davantage aux bagatelles de la porte.... Nous avons hâte de donner la première représentation du bonne et nombreuse société qui *attraction* que l'on connaisse ... »

— Entrez ! suivez la foule ! interrompit le clown.

— Te tairas-tu, imbécile ! dit-elle en lui appliquant une gifle retentissante qu'il repassa sur le champ à son camarade qui, à son tour, en gratifia l'infortuné trouteuse placé auprès de lui.

Et reprenant son annonce :

« Le spectacle que nous vous offrons ici est unique au monde. Nulle part vous ne trouverez réunis au même degré les miracles de la force et les exploits de la souplesse. »

Puis, glissant légèrement sur les attractions secondaires et sur les « numéros préliminaires, elle mit en vedette les deux principaux sujets de la troupe :

— « Vous verrez ensuite, dans un merveilleux exercices, Mme Adolphine, la plus célèbre acrobate des deux hémisphères : la seule qui ait eu l'honneur de travailler devant toutes les têtes couronnées de l'Europe, et même devant Sa Majesté Ranavalo, reine de Madagascar !

« Enfin, Messieurs, Mesdames — et c'est là le clou de cette brillante soirée — nous vous présenterons l'heureux *prodige*, qui sous le nom d'Alcide a fait l'admiration de l'Amérique entière. C'est la première fois qu'il paraît dans la capitale. Vous le verrez dans ses plus récentes et plus prodigieuses *performances*.

« M. Alcide jonglera devant vous avec trois hommes, aussi aisément que s'il jonglait avec trois boules de cristal ! Enfin, pour clore cette belle représentation, il exécutera son fameux coup de la *semblante d'arrière*, qui défie toute rivalité et toute concurrence, et qui est sans précédent dans l'histoire de la vigueur humaine. Le grand Hercule lui-même n'aurait pas pu l'accomplir.

« M. Alcide enlèvera avec ses dents une barrique supportant une altère de 220 kilos, quatre poids de 20 kilos, plus un homme à cheval sur le tout... Avec les dents, Messieurs, Mesdames ! un poids total de 360 livres !

« Venez l'applaudir, Messieurs, Mesdames !... Le prix des places est à la portée de toutes les bourses : cinquante centimes les premières, vingt-cinq centimes les secondes, quinze centimes les troisièmes ! Entrez !... Suivez le monde !... Prenez vos billets ! »

La foule se précipite aussitôt, escalade les marches. La banquise déjà à demi pleine avant la parade, est envahie, presque prise d'assaut.... On doit refuser du monde, et de nombreux spectateurs attendent avec impatience la représentation suivante.

Mlle Adolphine Chamouillet, que nous retrouvons si inopinément à la fête foraine du Lion de Belfort, en compagnie de son amant et associé, transformé en naturel de l'extrême sud américain, venait de faire, pendant six ou sept mois, une fructueuse tournée dans les foires de province. Les affaires avaient marché mieux qu'ils n'avaient osé l'espérer. Mais leur sécurité morale était loin d'égaler leur prospérité matérielle.

La longueur inquiétante de l'instruction ouverte contre le commissionnaire Armand, puis les probabilités d'innocence qui se faisaient jour dans la presse, n'étaient guère de nature à rassurer Hippolyte Frachard, qui vivait dans des transes incessantes. Il achetait chaque matin l'*Echéteur*, tremblant toujours d'y trouver une mauvaise nouvelle. Morbe, s'il était arrêté, ne manquerait pas pour se disculper, de faire peser les soupçons de la justice sur son complice, qu'il croyait mort et enterré ?

(*A suivre.*)

les, accroissement des marais, foyers d'infection, misère, inondations, famine, etc. C'est la mort de la Corse ! Et on laisse faire. M. Guitet Vauquelin le dit avec raison : il faut replanter et au plus vite. La châtaigne se vend couramment 0 fr. 60 à 1 fr. le décalitre. Un châtaignier ne rapporte pas moins de 6 décalitres, quelques uns de 15 à 20. Le coût de la plantation d'un arbre, plant compris, ne s'élevant pas au dessus de 0,50 à 0,75, la replantation n'immobilise pas un gros capital. Pour hâter le reboisement, M. Guitet Vauquelin se montre partisan de la création d'une prime au reboisement « limitée au maximum de 0,50 par arbre planté, accordée à la seconde teuillaison ». Mais encore une fois, il faudra se hâter, car l'agonie des châtaigniers n'est que trop certaine.

Et c'est pourquoi nous disons une fois de plus qu'il faut s'occuper très énergiquement de l'avenir de nos bois et de nos forets. Ce serait autrement utile que de perdre son temps dans les débats stériles du repos hebdomadaire, etc.

Dimanche, 31 mars,

Nous commencerons la publication d'un nouveau Feuilleton

L'Enfant de la Morte

PAR

HENRI DEMESSE

un romancier dont les œuvres, toujours passionnantes d'intérêt et pouvant être lues par tous, obtiennent constamment un succès qui ne se démentira pas auprès de nos Lecteurs.

A PROPOS D'UNE PÉTITION *des Eleveurs Corses*

Nous lisons dans la *Corse Agricole*, du 7 mars 1907, l'article suivant, qui intéresse au plus haut point les éleveurs corses.

Nos lecteurs se rappellent la pétition que l'année dernière nous avons fait circuler parmi eux, demandant aux Ministères de la Guerre et de l'Agriculture l'admission de la Corse parmi les départements fournissant la remonte des Régiments de cavalerie légère.

Prévoyant les objections sous de mandions, si satisfaction complète ne nous était pas donnée, immédiatement, qu'au moins à titre d'encouragement et d'exemple, le Comité soit autorisé à exploiter sur le continent et à payer en conséquence les quelques chevaux réunissant les conditions voulues.

L'événement nous a donné raison. Voici la lettre que nous communique M. le Président de la Société des courses d'Ajaccio. Cette lettre du Sous-Secrétaire d'Etat à la Guerre est adressée à M. le docteur Santelli, le dévoué député de Calvi, qui s'était chargé de présenter la pétition aux ministres après l'avoir déjà brillamment défendue au Conseil général de la Corse.)

Monsieur le Député,

Vous avez bien voulu appeler mon attention sur une pétition des éleveurs de la Corse, relative à l'achat de chevaux dans ce département, pour la remonte de la cavalerie légère en France.

Les chevaux que le comité d'Arles trouve en Corse sont en général d'un bon modèle de taille, mais leur taille dépasse rarement 1 m. 40. De 1902 à 1906 il n'a été retenu que 5 chevaux de 1 m. 48 à 1 m. 50 pouvant être utilisés dans les corps de cavalerie du Continent.

En ce qui concerne le prix budgétaire, la somme de 600 francs correspond à la valeur à attribuer à des chevaux de troupe de petite taille ; c'est le prix normal pour les chevaux d'Algérie, et il n'est pas contesté que ceux-ci ont une valeur supérieure aux chevaux corses.

En résumé, le cheval corse n'atteignant pas, sauf de rares exceptions, le minimum de taille fixée pour les chevaux de cavalerie légère (1 m. 48), ne peut être compris dans la commande annuelle pour une quantité déterminée ; mais vous pouvez être certain que la Remonte achètera en Corse pour les besoins du continent, les chevaux réunissant les conditions exigées qui lui seraient présentés.

Veuillez agréer, Monsieur le Député, les assurances de ma haute considération.

Signé: CHÉRON.

Ainsi donc il ne tient plus qu'à nous de voir s'élever le prix d'achat de la remonte en Corse. Présentez de bons chevaux d'une taille minima de 1 m. 48 et le Comité les achètera et les payera leur prix. Le Ministre nous en donne l'assurance formelle ; nous serons là d'ailleurs pour le rappeler en temps voulu à la commission d'achat.

Les éleveurs peuvent donc se mettre d'ores et déjà à l'œuvre et s'imposer quelques sacrifices : ils en seront récompensés. Choisissez bien les mères, soignez convenablement les jeunes et à 4 ans votre poulain sera payé 900 francs au minimum.

Plus tard, quand la production du cheval de cavalerie légère sera répandue en Corse, nous ferons inscrire notre département pour une commande annuelle d'une quantité déterminée de sujets. Il faut donc en produire le plus possible et prouver que notre cheval en fer forgé, comme le caractérise M. de Chevigny dans ses excellents conseils aux éleveurs est au moins égal, sinon supérieur au cheval algérien.

En terminant, au nom de tous les signataires de la pétition, abonnés de la *Corse Agricole*, nous remercions la Société des Courses d'Ajaccio, pour les sacrifices qu'elle s'est imposés, sur l'initiative de son vice-président M. E. Fercioli-Conti. Elle aussi, a apporté sa pierre à l'édifice de régénération de la Corse : elle a montré qu'elle comprenait sa tâche : développer et améliorer l'élevage du cheval corse.

F. OTTAVI.

Festa di Rampolli à Cirnea

Sta festa tantu aspettiata si derà u jövi ondeci (11) aprile. Comme l'anni scorsi, s'annuncia molta vigliante ; un c'è dubiu d'affrondre gòsti che u vatta glione d'i rampolli si compone di tanti velli stabelliti, bestiti cun gustu.

U programma d'a festa serà publicatu a tempu e a locu.

Ce que disent les Journaux

La Libre Parole

Sur les obsèques de Berthelot :

« Mais on n'est point parce que Marcellin Berthelot fut un grand chimiste qu'on va le transférer solennel ement au Panthéon où il aura bientôt à rejoindre le pauvre vaisinage de Zola, la fixation de l'avant n'y est pour rien, pas plus que la thermochimie, pas plus que l'étude sur les explosifs ; ce n'est point en honneur du maître de la synthèse que l'illustre défunt aura son chapeau prédestiné aussi célèbre depuis Toulon que le cabouard de feu Loubet, que Briand le Nantais, souteneur de l'Université de France, — ô dégoût ! — arrondira ses mille périodes, que la blonde Pequart déploiera son faste militaire, que Clémenceau lundra son rictus jaune, ne vous y trompez pas : c'est le triomphe de l'antoclericalisme, c'est le garchom de la tribu matérialiste que prétend glorifier la séquelle à Dreyfus, la tourbe actuellement au pouvoir. »

L'Autorité

M de Cassagnac :

« Il est visible maintenant que les obsèques de Marcellin Berthelot ne sont qu'un prétexte pour afficher publiquement des doctrines irreligieuses ; l'Etat ne se borne pas à être areligieux, selon l'expression de Briand, il est sectaire. Il n'est plus neutre, il n'est plus indifferent, il fait cuvre les catholiques acte d'hostilité et de provocation. Autant il est arrogant, insolent vis-à-vis des gens paisibles, autant il se montre plat, rampant, vis-à-vis des démagogues, des Bourses du Travail et des loges maçonniques. »

L'Eclair

Sur l'interdiction faite aux officiers de Rennes d'assister au service religieux en l'honneur des victimes de l'affaire :

« Pourtant, les manœuvres sérieuses qui changent l'atmosphère de l'Europe n'échappent pas au président du Conseil et à son collaborateur de la Guerre, ils affectent souvent d'en être émus, plus même que de raison ; leurs journaux officieux ne font pas les derniers en tout cas à répandre l'inquiétude et à lancer des informations belliqueuses. Voilà ce qu'ils trouvent pour ranimer le moral de l'armée dont le pays peut avoir besoin demain, quand la politique maladroite et incendiaire de Clemenceau rend l'hypothèse d'une crise extérieure trop vraisemblable ! Est-ce folie ! Est-ce trahison ? »

GAZETTE DEPARTEMENTALE

CORSE. — On a remis de la fête la déplorable mortalité de M. André Paoli, décédé dimanche dans cette ville après une assez longue maladie. Les nombreux parents des familles Paoli et Carottini s'étaient portés à une assez grande distance au devant du cortège et l'ont escorté jusqu'à Canari, où les obsèques ont été célébrées en présence d'une affluence considérable d'amis, venus de Bastia et des divers villages du canton, pour donner à Mme Paoli et à ses enfants un témoignage d'estime et d'attachement.

Toute la population a suivi accompagné le corps jusqu'au champ du dernier repos.

Nous présentons à Mme Paoli et à ses enfants, aux familles Paoli et Carottini toutes nos condoléances.

***

TAGLIO-ISOLACCIO. — Vendredi dernier ont été célébrées, dans notre commune, au milieu d'une affluence considérable, les obsèques de Joseph Marie Filippi, frère de notre ins tituteur.

Il succomba à trente ans, après une courte maladie.

La science des hommes de l'art appelée à son chevet, les soins affectueux d'une épouse, d'un sœur, d'un vieux père ont été impuissants à l'arracher à la mort.

Son frère, étudiant en pharmacie à Marseille, ses parents de Pietralba, accourus en toute hâte, n'ont pu même arriver à temps pour recueillir son dernier soupir.

Pourquoi une emplo ie maladie nous le ravir si tôt ? Hier encore, c'était un jeune homme plein de vitalité, de ressort, un heureux père de famille auquel tout semblait sourire. Et maintenant... On reste confondu devant un tel malheur.

Joseph-Marie Filippi appartenait à une des familles les plus honorablement connues de notre canton.

C'était un propriétaire modèle. Du bonne heure, il s'était pris de goût pour la vie des champs.

Actif, consciencieux, il l'aimait, d'un véritable enthousiasme, pour l'effort qu'elle exige et pour les satisfactions qu'elle procure.

Très modeste il ne tenait pas à se répandre. Mais on connaissait son honnêteté foncière et sa loyauté de cœur. Pour peu qu'on l'eût approché, il fallait l'estimer et l'aimer pour la douceur infinie de son caractère.

Aussi emporte-t il dans la tombe les regrets unanimes de toute une population !

Puissent cette considération et les condoléances si émues et si vives que nous tenons à renouveler à la famille Filippi, atténuer, tant soit peu, sa grande douleur !

Correspondance

M. le Directeur du *Petit Bastiais*.

D'après la note parue hier dans votre estimable journal j'aurais donné un coup de couteau à N. G... Charles.

Or, voici ce qui s'est passé :

Dimanche matin, ma nièce Madeleine Martin, âgée de 10 ans, est venue chez moi, Boulevard St-Angelo n° 6 où j'habite au 4e étage. Arrivée au 2e étage, M. G... l'a soufflotée à deux reprises en l'injuriant grossièrement.

Dans la soirée, comme ma petite nièce sortait de chez moi, elle fut de nouveau soufflotée par M. G...

Entendant ses cris je sortis pour en demander raison à M. G... ; ce dernier, pour toute réponse, me donna deux gifles.

Je me défendis en le frappant avec un instrument de cuisine et non pas avec un couteau.

Veuillez agréer, M. le Directeur, mes civilités empressées.

Veuve ALBERTUCCI née MARTIN.

Bulletin Financier

Paris, 23 mars 1907.

Excepté notre Rente qui se relève à 96,80 et les Fonds russes en reprise sensible, l'ensemble du marché est plus lourd. Société de Crédit en léger recul sauf la Société Générale qui cote 670.

La Banque, l'obligation 5 0/0 du Port de Bilbao conserve un marché animé à 454 en raison de ses garanties, les nombreuses affectées au service de ces titres dépassent 6 millions et demi, par le double produit des recettes du port et de l'impôt de 2 0/0, tandis que le service des obligations ne dépasse pas 3 millions et demi. Les obligations 5 0/0 du chemin de fer de Goyaz sont demandées à 442,50, disons que le produit de ces obligations est versé dans une banque désignée par le Gouvernement brésilien lequel garantit sur ces versements un intérêt or de 6 0/0. On négocie à 484 l'obligation 6 0/0 Vénézuela Central Railway. L'action Pirée Athènes Péloponèse s'échange à 98 50.

La Capitale est ferme à 83. Crevsot Berg reprend à 205, ainsi que l'Ouest Rambach à 54 et la Canadien General Mining à 87. Les Mines de Buryas Françaises reviennent à 155. On traite toujours à 124 les Hauillères de San Marino dont la production annuelle s'élèvera rapidement à 180,000 tonnes ; on sait que l'organisation se nécessite pas de puits et se fait par des galeries percées à flanc de coteau.

L'action Chenard Walker monte à 505. Le Central Electrique du Nord reste bien tenu à 418. L'action automobiles l'Eclair est très avantageuse à 123, les recettes des diverses branches de l'entreprise permettant de prévoir un dividende rémunérateur.

Nos chemins de fer sont mêmes.

THEATRE MUNICIPAL

Aujourd'hui à 2 heures, Matinée :

Les Deux Orphelines

Comédie en 5 actes et 8 tableaux de MM. Dennery et Cormon

Ce soir à 8 heures et demie

Le Deux Gosses

Drame en 5 actes et 5 tableaux

Pour la location s'adresser à M. Poggi, coiffeur.

NOUVELLES RELIGIEUSES

PAROISSE SAINT-JEAN. — Voici l'horaire des cérémonies religieuses pendant la Semaine Sainte :

Mercredi Saint. — A 3 heures et quart, office des ténèbres.

Jeudi Saint. — A 9 heures et demie, petites heures, messe, communion, vêpres ; à 3 heures et demie, office des ténèbres.

Vendredi Saint. — A 9 heures et demie, petites heures, méditation, adoration de la Croix, office des Présanctifiés ; à 3 heures et demie, office des ténèbres ; à 7 heures et demie, chant du Stabat, sermon sur la Passion.

Samedi Saint. — A 8 heures, petites heures, bénédiction du feu et des fonts, grand messe et vêpres.

***

SAINT NOM DE MARIE. — Le Saint Nom de Marie sera fêté, comme l'année dernière, le *Jeudi Saint*.

Remerciements

M. François de Bonavita, avocat, remercie bien sincèrement toutes les personnes qui, à l'occasion de la perte si cruelle de son fils bien-aimé,

Jacques DE BONAVITA

lui ont témoigné tant de marques de leur affectueuse sympathie.

SOCIÉTÉS et SYNDICATS

PATRONS COIFFEURS. — Les patrons coiffeurs sont instamment priés d'assister à la réunion qui aura lieu ce soir, à 8 heures, dans une des salles de la Mairie.

Le Président, A. Gallo.

Les personnes qui désirent acheter des biens de la

VENTE LANTIERI

ont jusqu'à ce ***vendredi, midi, 29 courant.***

S'adresser Hôtel des Colonnes.

AVIS

M. Antonietto Joseph-Marie, d'Ortiporio, a l'honneur d'informer le public qu'il ne répond pas des dettes que pourrait contracter sa femme, Marie-Angèle, née Sanguinetti.

Demander partout

« UN MORELLI »

Grand Vin Apéritif

Grand Prix à l'Exposition Internationale (Berlin 1906)

Le plus Hauts Récompenses

Nos Dépêches DU JOUR

BOURSE DE PARIS

	25 mars	26 mars
Rente 3 p. 0/0 amortie	96,70	94 45
Rente 3 p. 0/0 perpétuelle	96,75	95 05

NOUVELLES JUDICIAIRES

Justices de Paix

Paris, 26 mars.

M. Quilichini, adjoint au maire, est nommé juge de paix de Zicavo, en remplacement de M. Andreani, démissionnaire.

M. Benaldi, maire, est nommé juge de paix du canton de San-Nicolao, en remplacement de M. Marchetti, démissionnaire.

La Séparation

Le reliquat du budget des Cultes

Projet de loi de MM. Jean Dupuy

et

EMMANUEL ARÈNE

Paris 26, mars.

La commission sénatoriale, chargée d'examiner la proposition de loi de MM. Jean Dupuy et Emmanuel Arène tendant à faire un meilleur emploi du reliquat libre du budget des Cultes, de manière à favoriser davantage les départements pauvres, s'est réunie aujourd'hui.

Le but de la réunion était l'audition du Ministre des Cultes ; mais M. Briand a fait connaître par lettre qu'il ne lui était pas possible de se rendre à la convocation, avant de s'être mis d'accord avec les Ministres de l'Intérieur et des Finances.

M. Briand ajoute dans sa missive que le conseil des Ministres serait appelé, dans une prochaine séance, à délibérer sur les questions que soulève la proposition.

Après une courte discussion, à laquelle ont pris part MM. Jean Dupuy, Emmanuel Arène, Sébline et Bienvenu-Martin, la commission, sur la proposition de M. Emmanuel Arène, a décidé de s'ajourner jusqu'au jour où il serait possible au ministre des Cultes de se rendre auprès de la dite commission.

EN ROUMANIE

Troubles antisémites

Nombreux incendies. — La ville de Guirgemo en flammes. — Les villes de Braila et de Galatz menacées.

Vienne, 26 mars.

Les troubles antisémites de Valachie prennent les proportions d'une grave révolte.

Les nouvelles, parvenues aujourd'hui à Vienne, annoncent que les israélites sont poursuivis et massacrés.

Les paysans révoltés menacent les villes de Braila et de Galatz, dont ils veulent exterminer la population sémite.

Des incendies sont allumés sur plusieurs points de la Valachie ; de très nombreuses habitations israélites ont déjà été réduites en poussière.

La ville de Guirgemo est enveloppée de flammes ; la ruine de cette cité sera complète.

DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais*

00172

La Presse et "PARIS-NEW-YORK"

pièce en trois actes

de MM.

EMMANUEL ARÈNE

et

Francis de Croisset

Paris, 26 mars.

Le journal satirique « Roy-Blas » publie sous le titre « Les triomphateurs de la Semaine », les portraits-caricature de Francis de Croisset, Emmanuel Arène, Mme Réjane et Pierre Weill, dont la comédie « le Buisseau », vient d'avoir également beaucoup de succès au Vaudeville.

De son côté « l'Illustration » publie un instantané photographique du duel Emmanuel Arène-Adolphe Brisson.

Malgré la semaine sainte, qui est une mauvaise semaine pour le théâtre, « Paris-New York » a fait hier soir une recette de 7600 francs et la location d'avance dépasse actuellement trente mille francs.

AU MAROC

La démonstration navale

Toulon, 25 mars.

Un cuirassé et un croiseur de la première division de l'escadre de la Méditerranée ont complété leurs approvisionnements de guerre.

Ces deux navires sont prêts à partir pour le Maroc ; ils n'attendent plus que l'ordre d'appareiller.

LA

Responsabilité de l'Allemagne

Un article du *Secolo*

Rome, 26 mars.

Le « Secolo » de Milan publie aujourd'hui un article qui est très commenté.

Ce grand journal dit :

« La responsabilité de l'anarchie persistante au Maroc retombe sur l'Allemagne, qui cherche toujours à empêcher les réformes projetées par la France et l'Angleterre.

L'occupation d'Oudjda

Paris, 26 mars.

Le général Lyautey a reçu hier soir l'ordre télégraphique du ministre de la Guerre d'avoir à occuper Oudjda.

Les troupes qui doivent participer à cette expédition seront empruntées à la garnison de Tlemcen.

***

Paris, 26 mars.

On croit que l'opération projetée par les troupes françaises de débarquement contre Oudjda sera terminée aujourd'hui ou demain sans coup férir.

La ville ouvrira ses portes sans aucune résistance.

Entrées des troupes françaises à OUDJDA

Londres 26 mars.

Une dépêche de Tanger à « l'Evening-Standard » annonce que les troupes françaises, sous les ordres du général Lyautey occupèrent aujourd'hui Oudjda.

Les commentaires de la Presse

Paris, 26 mars.

Tous les journaux sont unanimes pour approuver les décisions du gouvernement au sujet de l'occupation d'Oudjda.

Tous reconnaissent qu'il était temps de faire cesser l'anarchie marocaine, en employant des mesures fermes et énergiques.

LE PARLEMENT

Chambre des Députés

Présidence de M. Brisson

La séance est ouverte à 2 h. 1/2.

L'un des secrétaires donne lecture du procès-verbal de la dernière séance, qui est adopté.

L'Assistance aux Vieillards

Q est on Dron

Au début de la séance, M. Dron, député radical de Lille, pose une question à M. Clemenceau, président du Conseil, sur la manière dont le gouvernement entend appliquer la loi d'assistance aux vieillards.

M. Dron

se plaint de l'insuffisance du nombre des vieillards admis. Beaucoup trop de vieux ouvriers infirmes ne peuvent vivre et sont réduits à la plus extrême misère.

M. Sarrault

Sous-secrétaire d'Etat au ministère de l'Intérieur, répond que les critiques de M. Dron ne sont pas fondées.

La loi est en pleine application et satisfait à toutes les exigences raisonnables.

M. Berteaux

député radical de Seine-et-Oise, proteste contre les explications du ministre.

MM. Cazeneuve et Fort

joignent leurs protestations à celles de M. Berteaux. Le Gouvernement ne peut pas répondre d'une façon aussi catégorique en présence de faits quotidiens.

M. Dron

annonce qu'il transforme sa question en interpellation.

Ordre du Jour Berteaux

M. Maurice Berteaux dépose un ordre du jour ainsi conçu :

« La Chambre compte sur le gouvernement pour appliquer la loi d'assistance obligatoire aux vieillards dans son texte comme dans son esprit.

Cet ordre du jour est adopté par mains levées.

LES

AFFAIRES MAROCAINES

Interpellation Chaussier-Trouine Dubief

Le président annonce qu'il a reçu de MM. Trouin, Chaussier et Dubief une demande d'interpellation sur les incidents qui se déroulent au Maroc.

La Chambre ordonne la discussion immédiate.

M. Chaussier

député radical-socialiste de Saône-et-Loire, fait un bel éloge du docteur Mauchamp, dont le lâche assassinat est inexplicable.

La France doit sans tarder exiger que toutes les responsabilités soient établies et une réparation exemplaire accordée.

M. Trouin

député radical-socialiste de l'Aveyron, prononce un discours très écouté.

« Nous avons, dit-il, été très faibles à l'égard des indigènes marocains ; ils en ont follement abusé.

» Il est temps de se montrer énergiques.

» Nos marins doivent débarquer pour impressionner les Marocains, et leur prouver que nous sommes en état de rétablir l'ordre et de protéger la vie de nos nationaux. »

M. Dubief

député radical de Saône-et-Loire, donne lecture des lettres du docteur Mauchamp, dans lesquelles le malheureux médecin se plaint amèrement des difficultés qui surgissent à chaque instant devant lui dans l'accomplissement de sa mission. Les attaques et les insultes lui sont prodiguées, et aucune douleur morale ne lui est épargnée.

Toutes ces persécutions du docteur Mauchamp doivent cesser.

Jamais il ne reçut aucune satisfaction de la légation de France.

Une pareille incurie, une telle incapacité doivent être vite réparées. Il faut que le gouvernement exige immédiatement les réparations nécessaires ; il faut aussi qu'il assure aux agents français une protection vigilante ; il faut enfin chasser de nos légations les agents incapables.

M. Pichon

ministre des Affaires étrangères, regrette amèrement la douloureuse perte que la France vient de faire en l'un de ses enfants les plus dignes de louange. Néanmoins l'impartiale justice exige qu'on reconnaisse que, malgré de très grandes qualité, le Dr Mauchamp eut des torts dans diverses circonstances.

« Le crime dont le Dr Mauchamp a été victime n'est qu'une nouvelle et grave faute qui vient s'ajouter aux abus des révoltés Marocains.

« Si ces crimes n'étaient pas vigoureusement punis, la France serait dans une situation humiliée devant le gouvernement marocain, qui ne nous a jamais accordé aucune satisfaction » (Applaudissements unanimes).

M. Pichon fait connaître les mesures que le gouvernement a prises au cours du Conseil des ministres d'hier soir, puis il ajoute :

« Nous n'avons aucune idée de conquête, mais nous devons et nous saurons faire respecter les droits et la vie de nos nationaux » (Vifs applaudissements).

M. Ribot

député progressiste du Pas-de-Calais, fait un pressant appel à toutes les nations européennes.

« Elles doivent toutes renoncer à une politique de division.

« La Chambre doit, sans abstention aucune et à l'unanimité, faire preuve de patriotisme en accueillant l'ordre du jour qu'acceptera le Gouvernement. »

Ordre du Jour Trouin

M. Trouin dépose l'ordre du jour suivant accepté par le Gouvernement :

« La Chambre approuvant les déclarations du Gouvernement et comptant sur sa fermeté pour assurer la sécurité de nos concitoyens au Maroc, passe à l'ordre du jour. »

L'ordre du jour est adopté par acclamations unanimes.

Le renvoi de la Classe 1903

L'ordre du jour appelle la discussion de l'interpellation Colliard sur le renvoi de la classe 1903

M. Colliard

député radical-socialiste de Lyon, dit que le renvoi de la classe 1903 serait une mesure de justice.

M. Gaffier

député républicain indépendant de l'Aveyron, appuie les conclusions de M. Colliard. La classe 1903, classe de transaction entre le système de l'ancienne loi militaire et de la loi de deux ans, doit bénéficier de la bienveillance des pouvoirs publics.

M. de Boicastel

républicain du Tarn, parle dans le même sens.

M. Millevoye

député nationaliste de Paris, demande l'avis du ministre de la Guerre.

Le général Picquart

déclare que le gouvernement ne saurait accepter la proposition Colliard. Ce renvoi créerait dans les effectifs une brèche de 160.000 hommes.

Les nécessités de la défense nationale ne permettent pas au ministre de la Guerre de conclure au renvoi des troupes de la classe 1903.

M. Berteaux

président de la commission de l'armée, appuie les déclarations du ministre. Le renvoi n'est pas possible à l'heure actuelle.

Les Ordres du Jour

Ordres du jour Cadenat et Colliard

M. Brisson donne lecture de l'ordre du jour déposé par M. Cadenat, qui demande le renvoi de la classe 1903 pour le 31 mai 1905.

Le président donne également lecture de l'ordre du jour de M. Colliard demandant le renvoi de la classe 1903 à la date la plus rapprochée possible.

M. Clémenceau

déclare que le gouvernement n'accepte que l'ordre du jour pur et simple.

Le Vote

Le président met aux voix l'ordre du jour pur et simple.

Après pointage, il donne les résultats suivants :

Nombre de votants	514
Majorité absolue	258
Pour l'adoption	236
Contre	278

Par 42 voix de majorité l'ordre du jour pur et simple est repoussé.

Vive agitation

Une animation extraordinaire règne dans les couloirs de la Chambre pendant le pointage. On dit que le résultat du scrutin est défavorable au gouvernement, et l'on s'attend à une crise imminente.

Au sortir lorsque M. Brisson proclame les résultats défavorables au gouvernement, la Chambre devient très houleuse.

Ordre du Jour *Gerault-Richard*

M. Gérault-Richard, député socialiste de la Guadeloupe, au milieu du tumulte, dépose l'ordre du jour suivant :

La Chambre confiante dans le gouvernement pour provoquer le renvoi dans ses foyers de la classe 1903, aussitôt qu'il le jugera possible, passe à l'ordre du jour.

M. Clémenceau déclare que le gouvernement se rallie à cet ordre du jour.

La séance continue.

SÉNAT

Présidence de M. ANTONIN DUBOST

La séance est ouverte à 3 heures.

L'un des secrétaires donne lecture du procès-verbal de la dernière séance, qui est adopté.

Le remplacement de M. Berthelot

M. le président annonce qu'il va être procédé au tirage au sort du département qui sera appelé à élire un sénateur en remplacement de M. Berthelot, sénateur inamovible, décédé.

Le sort désigne le département de la Seine.

Le travail et les effectifs dans la marine marchande

L'ordre du jour appelle la suite de la discussion en 1re délibération du projet de loi, adopté par la Chambre des députés, sur la réglementation des effectifs et du travail à bord des navires de commerce, dont M. Emile Chautemps est le rapporteur.

LES ARTICLES 29 et 30

Après une assez courte discussion les articles 29 et 30 sont adoptés conformément au texte voté par la Chambre.

ARTICLE 31.

Le Sénat aborde l'étude de l'article 31 relatif à l'alimentation à bord.

M. Charles Dupuy

sénateur progressiste de la Haute-Loire, demande la répression de l'alcoolisme qui fait de si nombreux ravages dans nos équipages de la marine marchande.

M. Thomson

ministre de la Marine, adhère à la proposition de M. Charles Dupuy.

L'article 31 est ensuite adopté avec la modification proposée par M. Dupuy.

Le Sénat vote sans modifications les derniers articles du projet.

L'ensemble

L'ensemble du projet est ensuite adopté par mains levées.

L'ajournement

Le Sénat s'ajourne ensuite au 7 mai prochain.

La séance est levée.

AU NICARAGUA

La reddition de Tegucigalpa

Paris, 26 mars.

La légation du Nicaragua à Paris, communique à la presse une dépêche annonçant que Tegucigalpa, la capitale du Honduras, s'est rendue.

Les troupes du Nicaragua ont occupé la ville.

La défaite du Honduras est consommée.

USINE à GAZ

Prix du Coke tout venant . 3 fr.
» » concassé à la machine . 3 fr. 50
Prix de la Houille. . . . 4 fr.
Prix du Goudron . . . . 10 fr.
(Marchandises prises à l'Usine)

Réduction pour les ventes en gros. Livraison faite soit à domicile, soit en gare Bastia pour les expéditions à l'extérieur.

Les commandes peuvent être adressées directement à l'Usine, ou à la succursale du Gaz, Bd Paoli, 13.

D. H. AMBROSINI,
Directeur de l'Usine à Gaz.

ordonnerie Modèle

Bastia, 33, Boulevard Paoli, 33, Bastia

EUGÈNE PERICCHI, propriétaire

Automne-Hiver 1906-1907

Chaussures en tous genres
pour Dames, Hommes, Fillettes et Enfants
Grand choix de chaussures fourrées de tous modèles
Assortiment complet de pantoufles

Prix très réduits

Rayon spécial de chaussures de luxe en chevreau glacé, Box-calf et mégis fabriquées exclusivement pour la maison et qui seront vendues à des prix de bon marché inconnus jusqu'à ce jour.

M. Eugène PERICCHI a l'honneur de prier sa nombreuse clientèle et le public en général de s'assurer par une visite à son magasin du soigné de tous ses articles et de la modicité des prix établis.

La Maison se charge des réparations

PHOTOGRAPHIE POUR TOUS

J. MORETTI

CORTE (Corse)

Grande collection de cartes postales

illustrées du pays, 700 modèles
1.700.000 cartes postales en magasin
VENTE EN GROS ET AU DÉTAIL
Agrandissements inaltérables de toutes les dimensions, en noir et en couleurs.

GRANDE TEINTURERIE-BLANCHISSERIE
DE LA MÉDITERRANÉE
MAISON FONDÉE EN 1871 — MAISON FONDÉE EN 1871

H. Fraissinet & Cie

Société en Commandite par Actions – Capital: 500.000 Francs

Siège Social, Usines & Bureaux
MARSEILLE - Chemin de Saint-Jean-du-Désert - MARSEILLE

La Maison a l'honneur d'informer le Public Bastiais qu'elle vient de créer, à Bastia, un dépôt-succursale qui s'occupera de recevoir les effets confiés par les clients, de les expédier à l'usine et de les rendre franco à domicile, dans un délai de huit jours.

Notre Usine, qui occupe environ 200 personnes, placées sous notre surveillance, nous permet, par son installation toute moderne, d'exécuter les travaux les plus minutieux. L'importance qu'a prise notre Maison, n'est dûe qu'à la bonne et prompte exécution apportée dans les travaux qui nous sont confiés.

Nous faisons la teinture, le nettoyage et l'apprêt de tout ce qui concerne le vêtement et l'ameublement, par des procédés spéciaux qui nous sont exclusifs.

TEINTURES EN TOUTES TEINTES

Nettoyage de Vêtements pour Dames, Civils & Militaires

Aucun vêtement ne sera ni décousu, ni défloré, et sera livré avec un fini irréprochable et à des prix défiant toute concurrence.

Des Catalogues illustrés sont à la disposition des Clients au Dépôt :
Chez M. SAUVEUR AYMO, Tissus
BASTIA — 17, Boulevard Paoli 17. — BASTIA

A vendre

appartement de 5 pièces

avec belle terrasse, au 6e étage, boulevard du Palais, 11, en face l'Hôtel de France. S'adresser au bureau du journal.

Installation à Gaz

Jean Cini, ex-ouvrier du Gaz
Bastia, 13, Boulevard Paoli, 13, Bastia

Vente de becs, verres et manchons
Appareils sur commande

Abonnement pour l'entretien de l'éclairage : — Travail soigné et garanti.

Ouvriers terrassiers et journaliers

nationalités italienne et espagnole sont demandés.

Travail assuré bien payé. Avance du passage. S'adresser à M. L. Desbois, 80, rue de la République, Marseille.

Le Directeur-Gérant,
J.-B. Ollagnier.

Bastia, Imprimerie Ollagnier.

ANCIEN CABINET PRADÈRE
PIERRE SABATÉ
Chirurgien-Dentiste
du Lycée
SUCCESSEUR
DENTS & DENTIERS
(Systèmes perfectionnés)
OBTURATION
& EXTRACTION DES DENTS
sans douleur
Bd Paoli, 18, au 1er
Maison Benedetti

M. P. SABATÉ a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle, d'avoir à ne mettre en garde contre certains charlatans ambulants — se disant chirurgiens-dentistes — qui n'ont pas le droit d'exercer la profession et qui emploient des matières nuisibles à la santé pour la fabrication de leurs prothèses.

OUTILS pour MÉCANICIENS INDUSTRIELS
MACHINES, Fournitures et DÉCOUPAGE
Ouvriers, Mécaniciens, TOURS, Pyrographie, etc.
CATALOGUE (400 gravures) 50 centimes
LE HELLE, 8, Pl. de la Bastille, 42, Rue Amelot, PARIS

Salon de la Mode

TOUS LES SAMEDIS

Le plus Élégant et le plus Pratique des Journaux de Modes

PREMIÈRE ÉDITION
avec gravure soloée
Un An..... 14 fr. — Six Mois. 7 fr 50

Le N° : 25 centimes

SECONDE ÉDITION
avec 12 gravures coloriées
Un An..... 22 fr. — Six Mois. 11 fr 50

Le N° : 50 centimes

SPÉCIMENS GRATIS
adresser les demandes à E. Henry PETIT, Imprimeur
7, rue des Fossés-Saint-Jacques, PARIS

ABSINTHE

Edouard Pernod

La meilleure de toutes

Maison à Couvet (Suisse)
et Pontarlier (Doubs)

FONDÉE EN 1827

Consommateurs ! Demandez donc partout

Un « Edouard Pernod »

Dépôt pour toute la Corse :
L.-N. MATTEI et Cie Bastia, Ajaccio, Corte

L'Art de Gagner de l'Argent à la Bourse

25 ans de succès, a valu à l'Auteur les félicitations des Financiers et planches élogieuses. — Envoi Gratis. — GAILLARD, 5, rue Feydeau, Paris.

MARBRERIE

Cheminées de tous styles — **Marbres pour meubles**

Entreprise de tous travaux d'Art et de Commerce en marbres, granits, porphyres, syénites et pierres de Corse et de toute provenance.

Exploitation de la pierre de Sisco (dite confoline), incomparable pour tombeaux et tous travaux pour bâtiments

Dépot de dalles, marches, éviers en pierre de Brando, de carrières si puissantes de la Maison.

Seule Maison récompensée
aux Expositions mondiales de Paris 1855, 1867, 1878, 1900 et de Milan 1906
A BASTIA LA PLUS HAUTE RÉCOMPENSE
Grand diplôme d'honneur

JOSEPH LUCIANI

Bastia, Boulevard Paoli, 33, et Sisco-Marine (Cap-Corse)

Travaux d'arts dirigés par R. LUCIANI, élève de l'Ecole des Beaux-Arts de Carrare (Italie).

Dessins et Devis sur commande

PLATRE DE PARIS

Appareils fumivores,
Chassis pour cheminées en tôle et cuivre,
Ventilateurs,
Appareils inodores pour garde-robes
Adresser commandes soit à Bastia, soit à Sisco

PRIX TRÈS MODÉRÉS

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et La-farge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques en ciment. — Briques pleines et rondes. — Carreaux. — Tomettes — Tuyaux en poterie et en grès.

FERS A PLANCHER
Fers en barres : Plats, Ronds, Carrés, T'il de fer, Ronces et Cornières

TUYAUX EN FONTE, EN GROS

Appareils Sanitaires

Charles CLÉMENT & Cie

Entrepôts aux Magasins Généraux & Boulevard de Cardo, 1.

Aux tempéraments délicats offrez un

VIN DU CAP CORSE

à base de Quinquina

de la Maison L.-N. MATTEI, & Cie — BASTIA (Corse)

Apéritif Tonique Fortifiant

Ce vin que nous offrons avec confiance aux Consommateurs diffère complètement de tous ceux connus à ce jour; d'un goût agréable au palais, il est à la fois ton que et apéritif.

Pris avant les repas, il excite l'appétit, pris après il active et facilite la digestion.

Demandez dans tous les bons Etablissements un Vin du Cap Mattei

TRENTE-DEUXIÈME ANNÉE — N. 87 — JEUDI 28 MARS 1907

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
J.-B. OLLAGNIER, Directeur

Les manuscrits non insérés ne sont pas rendus. — Les articles non signés n'engagent pas la responsabilité du Journal.
Ligne Agate, 1 f. — Réclames (3e page), 0.75 — Réserves, 0.50 — Judiciaires 0.25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

	3 mois	6 mois	1 an
Union Postale	3 fr.	5 fr.	10 fr.
Corse, Départements	2 fr.	3 fr.	6 fr.

Union Postale, et autres Pays : le port en sus.
On ne répond pas des manuscrits déposés.

LE CALENDRIER

Fête d'Aujourd'hui : Jeudi Saint.
Soleil : (heure nationale)
Lever, 5 h 24 m — Coucher, 5 h 58 s.
Premier quart., le 21 — Pleine Lune, le 29
Fête de Demain : Vendredi Saint.

27 MARS

Non Coupable

III

Lorsque le comte Bonmartini fit sa première visite de fiancé, Linda Murri crut loyal de l'avertir qu'elle avait eu beaucoup d'affection pour le docteur Secchi.

— Je sais, je sais tout. Mon amour vous consolera. Je vous aime.

La jeune fille de vingt ans entendait ces mots pour la première fois : « Je vous aime ! » Elle écoutait ravie. Et quelle est la femme que ne trouble pas un aveu ? Cesco (diminutif de Francesco), qui avait toujours vécu dans une ambiance mesquine, ne connaissait aucun devoir mondain. A table, il se penchait vers Linda et lui parlait à l'oreille. Au salon, devant la famille et les amis, il lui prenait la main, ostensiblement, riant et bavardant, sans s'inquiéter des yeux furieux de Madame Murri. Arrogant, présomptueux, fanfaron, l' « excellent parti » finit par s'aliéner les sympathies de la veille. Seule, Linda demeurait fidèle...

***

Ils se marièrent. Après un court voyage de noces à Milan puis Turin, les époux se retirèrent à Padoue où le comte Bonmartini possédait son *palazzo*, ses équipages, ses domestiques. Oh ! la déception de Linda ! Ils arrivèrent à Padoue par une froide soirée de novembre. A la gare les attendait la voiture, modeste véhicule. Après une course assez longue, la voiture passa sous un portique ténébreux. Sur l'escalier, attendait don Tullio, (prêtre élevé par la mère de Cesco, à la fois le maître et l'ami du Comte), et qui les conduisit dans une pièce pauvrement meublée de vieilleries. Du feu brûlait dans la cheminée. Une lampe à pétrole éclairait une table apprêtée pour le dîner. Vous devinez le sentiment de stupeur de Linda ! Don Tullio, qui s'était rendu à la cuisine, rentra suivi du cocher transformé en larbin. On se mit à table : du jambon, une soupe de riz, du chapon bouilli. Linda mangea. Où étaient les équipages, les domestiques, le *palazzo* ? Quand vint l'heure d'aller se coucher, le Comte millionnaire prit la lampe à huile et précéda sa femme dans la chambre conjugale où les meubles étaient neufs et peu nombreux. Aucun tapis. Aucun rideau. Linda alluma du feu, prit un coussin, le posa par terre, s'assit, plaisantant comme une gamine. Puis, lorsque le Comte jugea l'heure opportune, Linda le suivit...

***

Le *palazzo* n'était qu'une vieille demeure. La domesticité ne consistait qu'en une gardienne de bœufs, une cuisinière-femme de chambre, un cocher. Linda, étonnée mais résignée, brodait et lisait. De Bologne, de sa bibliothèque de jeune fille, elle avait apporté Dante, Schiller, Molière. Le Comte, ignorant, apprenait la langue française. Comme sa femme, pour connaître les nouvelles de sa ville natale, voulait s'abonner au *Resto del Carlino*, son mari, gouailleur, répliqua :

— Tu es déjà trop instruite. Les femmes lettrées ne sont pas des femmes d'intérieur et se laissent voler par les domestiques. Une femme raisonnable doit savoir tricoter et raccommoder les effets. Quant au *Resto del Carlino*, c'est un journal révolutionnaire qui n'entrera pas dans la maison Bonmartini. Les visites, le théâtre, les promenades furent bannis. Linda, docile, connaît toute la semaine, et pleurait chaque jour. « Excellent parti » en vérité.

***

Quand, le 9 avril 1894, la petite Maria vint au monde, le comte Bonmartini fit la moue. Son désir était d'avoir un garçon qui, lui, aurait porté le titre et le nom du père. Et pour prouver son mécontentement, il se refusait à embrasser Maria. La mère, toute à sa fille, continuait à remplir son rôle magnifique de nourrice attentive...

A l'époque des fiançailles, Cesco avait dit qu'il s'occupa beaucoup de ses terres. Après son mariage, il assistait à peine au partage de ses récoltes. Son rêve, maintenant, était de devenir maître de chapelle del Santo. Etu, il démissionna. Alors, il voulut être docteur, comptant sur l'appui de son beau-père. Celui-ci, heureux de ces bonnes intentions, proposa l'obtention des licences et l'entrée à l'Université. Fureur de Bonmartini ! Quoi ? lui, comte, riche, avoir-il besoin d'examens ? A l'aide de faux certificats, il obtint du Ministre l'autorisation de demander son inscription dans une Faculté, et entra à l'Université de Camerino. Le père Murri le b'âma d'user de pareils procédés. Le Comte ricana. Et Linda courbait la tête, devant cet aristocrate n'ayant aux lèvres que des mots orduriers pour l'illustre savant qui avait eu l'audace de ne point se prêter aux caprices d'un beau-fils orgueilleux, ignorant, sot et fanfaron.

— Je suis tombé dans une trappe. Toutes les princesses italiennes soupiraient pour moi. Je me suis laissé prendre par la première bourgeoise venue.

***

Nous étions en 1895. Trois ans avaient passé depuis la première visite du fiancé respectueux à la fiancée douce, — trois ans de pleurs, de déboires, d'intimités odieuses et brutalement offertes. Et tout cela pour une couronne comtale avec, comme blason, un champ d'or et un lion rampant !...

René Sandy.

P. S. Pour répondre au désir de quelques lecteurs, je rappelle que les Mémoires de la Comtesse Boumartini, publiés par Madame L. di San Giusto, et traduits par Madame J.-H. Desmarets de Hilerin, sont en vente à Paris, chez l'éditeur Félix Juven.

MAISON BASTIAISE
ET
PALAIS VÉNITIEN

M. le Directeur du *Petit Bastiais*.

Dans mes promenades à travers les vieux quartiers de notre ville, il m'arrive quelquefois d'y découvrir une œuvre artistique, ou un souvenir historique, du passé bastiais.

C'est ainsi que tout dernièrement, en parcourant la rue Sisco, jusqu'au fond, mon attention a été cette fois sérieusement attirée par une inscription latine, en beaux caractères romains, figurant au portail de l'ancienne maison du dix septième siècle, dite aujourd'hui *Antonetti*. Le devant de cette maison, qui date seulement de 1846, avec une façade de style grec, a remplacé l'ancien aspect théâtral, se dresse, comme chacun sait, sur la Promenade des quais.

Au portail ancien que surmonte une niche décorée d'une belle statuette (en marbre comme le portail) représentant Saint-Jean Baptiste, on y lit ce qui suit :

NON NOBIS, DOMINE NON NOBIS
SED NOMINI TUO DA GLORIAM.

Et à la descente des deux chambranles, on y voit : à gauche, les lettres I., I b ; et à droite, celles-ci : M. b3, qui me restèrent, à mes yeux, énigmatiques. Je laisse à de plus érudits que moi le soin de les expliquer.

Cette inscription m'a fait souvenir qu'il en existe une autre pareille à la première partie de celle-ci au palais *Vendramin Calergbi* à Venise, dont voici une courte description, à propos de son inscription :

« Le palais qui est le plus magnifique échantillon de l'art vénitien, ou italien de la Renaissance, est celui connu encore aujourd'hui sous le nom de Vendramin Calergbi, qui s'élève sur le *Canal Grande*. Il fut commencé en 1481 par ordre du doge *Andrea Loredano*, et il est aisé d'y reconnaître le style des Lombardo, famille d'architectes, qui, à cette époque si brillante pour les artistes se firent remarquer entre tous, et ont embelli Venise d'édifices grandioses. Sansovino, regardait le palais Loredan comme un des plus majestueux qu'on put voir pour sa hauteur, sa grandeur, la pureté de son style et sa richesse intérieure. A sa base, on voit sculptée dans le marbre cette inscription :

NON NOBIS, DOMINE, NON NOBIS.

On raconte qu'un Loredan d'une branche cadette, ayant été déclaré traître à la République, les vrais Loredan, afin de ne pas être confondus avec lui, ajoutèrent cette devise à leur blason.

La pensée qui a guidé ces deux anciennes familles : bastiaise et vénitienne, si éloignées l'une de l'autre, par la distance et le temps, a été la même en ce qui concerne l'emprunt fait par elles à un passage du Psaume 113, qu'on lit dans le Paroissien romain.

Mais le sentiment qui les a fait agir a été tout différent.

En allant les premiers propriétaires de la maison de la rue Sisco n'ont eu envue, en citant le passage en entier du dit Psaume que de glorifier le seul Nom de Dieu, en s'abstenant d'y faire figurer le leur, à côté, contrairement à d'autres seigneurs de leur époque, qui ajoutaient leur nom ensemble au monogramme du Christ ; tandis que les Loredan, par la première partie seulement de ce passage, ont voulu préserver leur honneur familial, de l'indignité de leur parent.

C'est égal, malgré cette différence de vues, il reste toujours la curieuse coïncidence des deux inscriptions puisées à la même source, qui relient par le fil de la pensée Dalla à Venise, deux anciennes reines : l'une, de la Corse ; l'autre, de l'Adriatique.

Veuillez agréer, etc.

Un Amateur d'Histoire locale.

117 — Feuilleton du Petit Bastiais

LA MATELASSIÈRE

PAR

ODYSSE BAROT

TROISIÈME PARTIE

LA VICOMTESSE OLGA

Un jour vint pourtant où ses angoisses cessèrent. Le procès et la condamnation de Tassaccio de la rue Desdemaville, bien que celui-ci eût obtenu du jury un verdict négatif sur le premier chef d'accusation, acquittant pour rejeter dans l'ombre le meurtre de la mère Tartan ; les journaux n'annonçaient-ils pas que l'affaire était classée ?

Lysou et Adolphine se sentirent pris tout à coup de nostalgie parisienne. La foire de Poitiers, où ils étaient alors, tirait à sa fin. Ils s'étaient décidés à reprendre le chemin de la capitale.

XVI

LA MACHINE D'AIMAIN

La représentation avait commencé et s'était poursuivie au milieu des applaudissements du public. Adolphine, dans ses exercices de haute voltige, avait obtenu un succès fou ; dans ses bonds à travers trois trapèzes, elle rivalisait avec les plus célèbres gymnastes ; la corde raide n'avait plus pour elle de mystères ; elle y dansait sur les mains et s'y tenait en équilibre sur la tête. Les bravos succédaient aux bravos. Les bouquets pleuvaient.

Quand vint le tour de l'heroïne patagonien, Alcide, après avoir dételé par des travaux préparatoires, joué avec des poids de quarante livres comme un enfant avec des billes, et bouché cent kilos à bras tendu, se prépara à exécuter la *jongleurie hongroise*. Le patronne demanda trois hommes de bonne volonté, les plus grands et les plus gros de l'honorable société :

— Trois tambours-majors, s'il s'en trouve dans l'assistance ! ajouta-t-elle avec conviction.

Il va sans dire qu'aucun amateur remplissant les conditions requises de taille et de volume ne se présentait. Les bras croisés, toujours silencieux et muet, comme il convenait à un sauvage de l'extrême-sud de l'Amérique, n'ayant pas eu le temps de se familiariser avec la langue française, le premier sujet attendait.

Trois petits voyous — malingres et chétifs — engagés d'avance pour jouer ce rôle passif, à raison de vingt sous par jour — sortirent alors des rangs des curieuses et offrirent timidement leur concours qu'il fallut bien accepter.

Mais un groupe de cinq ou six jeunes gens bien mis, assis aux premières — étudiants ou employés de commerces, plus ou moins gris, et qui depuis le commencement se faisaient remarquer par leurs exentricités et leurs allures bruyantes, — éclatèrent en protestations tumultueuses...

— C'est du tricherie ! s'écria l'un.

— On a annoncé des tambours-majors ! ajouta un autre, d'une voix avinée.

— Il nous faut des tambours-majors ! Et un troisième.

— Qu'on rende l'argent ! Qu'on rende l'argent ! vociférait, en agitant sa canne, le plus ivre et le plus curieux de tous, un grand et beau garçon de vingt et quelques années, qui portait un monocle et une barbe en pointe d'étendard sous l'énorme chapeau de paille. On trompe le peuple ! Rendez l'argent !

Ces critiques trouvaient accueil échos parmi l'immense majorité des spectateurs, dont l'attitude railleuse finit par imposer silence à la petite bande.

— A la porte les tambours ! A la porte les pochards ! hurlait-on de tous les côtés.

Les énergumènes durent se taire, et l'artiste exotique se mit à jongler d'une façon prestigieuse avec ces trois boules humaines... On applaudit à tout rompre, avec un enthousiasme qui gagna les ivrognes de tout à l'heure.

Puis cet bien, pour donner à Alcide le temps de se reposer avant le numéro capital de la soirée, un intermède comique où le pitre et le clown firent assaut de drôleries et des plus amusantes malédresses.

Deux clowns cette brillante représentation, dit ensuite avec colonnade la directrice du Théâtre des produits athlétiques, vous allez voir, mesdames, messieurs, l'homme à la machoire d'acier.

— C'est du nouveau ! s'écria l'un.

— Les paris allaient s'engager entre eux, quand la machoire d'airain saisit pour la troisième fois le bord de la barrique.

— N'longuons plus ! s'écria Mme Adolphine.

Au même instant le monstrueux tarderon fut littéralement soulevé de quatre ou cinq centimètres ; l'horrible le tourna à droite, le tourna à gauche. Après trente secondes environ, qui semblèrent des heures aux assistants, il allait le replacer sur le chevalet... Le joli monsieur, charmé de son rôle de Hercule, étendait les bras d'un air de triomphe, le rire aux lèvres...

— Bravo, Machet ! firent en chœur ses camarades de mise...

(*A suivre*)

POUR LES
SOINS DE LA PEAU
rien n'est meilleur que
CRÈME SIMON
POUDRE
SAVON SIMON
Médaille d'Or, Paris 1900

Maraudage

On a toujours répété que la propriété en Corse n'est pas respectée, que les bergers, les maraudeurs, la violent journellement avec une audace inouïe, qu'il est urgent d'apporter à un état de choses si fâcheux un remède efficace.

C'est l'avis de tout le monde, c'était l'avis surtout du regretté procureur général M. Nogrère qui avait formulé des instructions sévères pour la répression des délits contre la propriété. Il paraît que tel n'est pas l'avis de Messieurs les Maires de Villa-di-Pietrabugno et de San-Martino de Lota.

Ces magistrats municipaux, en effet, estiment vraisemblablement que la propriété n'est que trop respectée, ont décidé que leurs communes n'avaient pas besoin de garde champêtre et l'ont tout bonnement supprimé de leurs budgets.

Or, déjà, quand le garde champêtre existait dans ces communes, les propriétaires avait beaucoup à se plaindre du zèle de ce fonctionnaire. Mais, en somme, il y en avait un, on savait quelque peu par aux gens mal intentionnés. Aujourd'hui qu'il n'existe plus, et ils le savent bien, la propriété est livrée au pillage. Les bergers entrent où ils veulent avec leurs troupeaux, les maraudeurs s'introduisent partout. Jusqu'à présent, la végétation était presque morte, ils n'avaient pu qu'attaquer aux orangers et aux mandariniers. Ce sera malheureusement le tour des amandiers, et de tous les fruits, y compris les raisins qui risquent d'y passer en entier, si l'état de choses actuel se prolonge de quelques mois.

Pauvres cultivateurs ! Pauvres jardiniers ! Vous avez beau brouder de vos économies locales que vous labourez. Pauvres propriétaires ! Vous avez beau payer de nombreuses journées d'ouvriers et de fortes impositions, votre travail et votre argent ne vous serviront à rien, puisque votre bien n'est pas à vous, mais qu'il est à tout venant.

Estimez-vous heureux, si, lorsque vous rencontrez un maraudeur chez vous, au milieu du jardin qu'il a été l'objet de vos peines, il consent à être poli et à déguerpir tout doucement des lieux.

Vraiment, il est difficile de concevoir des maires qui, sachant combien les gardes champêtres sont nécessaires dans notre pays, en se font pas moins faute de les supprimer d'un trait de plume, comme une malice supprime une plume à un chapeau.

Cependant, ces maires là existent, nous en avons signalé deux.

Peut-être, dans tout le pays de Corse, il y en a d'autres de même envergure ! Nous engageons M. le Préfet à prendre soigneusement leurs noms, pour les offrir à l'admiration publique, et les proposer pour des récompenses.

Un propriétaire de la commune de Ville-di-Pietrabugno.

MUSIQUE MILITAIRE

PLACE SAINT-NICOLAS

Programme du 28 Mars à 3 h.

Bravo ! les Clarinette, all.,	E. Mathieu
Le Dot mal placé, ouv.,	Lachner.
Ballet de Guillaume Tell,	Rossini.
Le Pardon de Ploërmel, fant.,	Meyerbeer.
Fanfare polka,	XX.

Le Sous-Chef de musique, TOMASINI.

LA CORSE au Concours Général Agricole

Voici une nouvelle qu'apprendront avec plaisir et la colonie corse établie dans notre ville et les nombreux touristes qui, ayant eu la bonne fortune de parcourir les admirables sites de l'île de Beauté, ont pu savourer les produits de son fertile sol et de son merveilleux climat.

La Corse a participé au Concours général agricole qui vient de tenir brillamment, à Paris, dans la galerie des Machines, ses assises annuelles, et, bien que son exposition collective, provoquée par la Compagnie Fraissinet, ait été organisée en moins d'un mois, elle a obtenu des résultats dignes d'être notés : un diplôme d'honneur et une médaille d'or pour le Syndicat agricole de la Corse ; deux médailles d'or et dix-sept autres pour les vins ; trois médailles d'argent et trois de bronze pour divers produits agricoles.

Les fromages ont été particulièrement appréciés, comme on le voit, et peut être, à ce propos, beaucoup de personnes n'apprendront-elles pas sans surprise que le meilleur fromage corse c'est encore le ... Roquefort ! Les industriels aveyronnais tirent, en effet, depuis longtemps, de l'île de Beauté, une partie de leurs produits les plus savoureux. La Corse s'est trouvée assez grande fille pour prêter, sur ses enfants elle-même, et l'accueil fait à ceux-ci est pour elle encourageant. Ses fruits, ses primeurs, ses vins, ses bois ont fait le plus souvent honneur jusqu'ici à des pays, à des régions qui n'avaient que le mérite de les acheter chez elle ; en bonne mère, la Corse envient ne plus laisser détacher les produits de son sein.

Ajoutons, pour terminer, que cette exposition a été organisée par la Compagnie Fraissinet, la revue *La Corse Agricole*, d'Ajaccio, le Syndicat agricole de la Corse, à Bastia, et la Chambre de commerce de Bastia, et que la Compagnie P.-L.-M. s'y est aussi gracieusement intéressée.

(Petit Marseillais).

Dimanche, 31 mars,

Nous commencerons la publication d'un nouveau Feuilleton

L'Enfant de la Morte

PAR

HENRI DEMESSE

un romancier dont les œuvres, toujours passionnantes d'intérêt et pouvant être lues par tous, obtiennent constamment un succès qui ne se démentira pas auprès de nos Lecteurs.

Ce que disent les Journaux

Journal des Débats

L'incohérence ministérielle :

« La Chambre et le gouvernement ont cela de commun qu'ils ont assez l'un de l'autre sans savoir, d'ailleurs, comment se séparer. M. Viviani n'a été applaudi, hier, que par les socialistes, et par une contradiction qui en dit long sur le désarroi qui règne dans le monde parlementaire, les socialistes ont seuls voté contre l'ordre du jour de confiance accepté par le gouvernement. M. Viviani est donc applaudi par ceux qui lui refusent leur confiance. Ils tiendront chacun selon réunie assez bien la situation. Le pays n'en saurira pas sans doute toutes les finesses et n'en goûtera peut-être pas toutes les beautés, mais il aura l'impression depuis quelques mois que nous nageons dans l'incohérence et que la nouvelle Chambre, jusqu'ici n'a su, ni imposer, ni accepter aucune orientation. »

La Liberté

L'assassinat du docteur Manchamp :

« L'attentat de Merrakech est la démonstration cruelle d'une réalité marocaine, que la faiblesse et l'inertie françaises ont, depuis Algésiras, aggravée de jour en jour. Si pénible que soit cet aveu, il n'est plus aujourd'hui permis de le différer. Il serait inexcusable que cette nouvelle et douloureuse expérience n'amenât pas un changement radical de méthode et un retour à l'énergie nécessaire — dont nous n'apercevons pas, d'ailleurs, le danger. La France n'a jamais fait payer ses hommes par des concessions territoriales ou autres, il n'y a pas de Kiao-Tchéou dans notre histoire coloniale, mais jamais non plus jusqu'ici, la France n'a permis qu'on attentât impunément à la dignité et à la vérité de ses nationaux. L'inaction ou une action inégale de dommages subi serait aujourd'hui une humiliation et un péril irrépa-rables. »

La Petite République

Sur la situation au Maroc :

« La situation actuelle ne saurait se prolonger indéfiniment et le meurtre du docteur Manchamp ne saurait rester impuni, étant donné surtout qu'il a été précédé de plusieurs autres. Un pays comme le nôtre ne peut tolérer qu'on s'assassine systématiquement ses nationaux. Il leur doit, il se doit à lui-même de les protéger et de faire respecter. Par conséquent, nous devons exiger — et recevoir — toutes satisfactions, depuis le châtiment des coupables jusqu'aux excuses et aux indemnités en usage en pareil cas, il ne faut pas que cette fois encore on s'en tire par des paroles. Il vendit des services signalés aux missionnaires catholiques de tous les pays.

Par tout ce qu'on vient de lire, on comprendra qu'il n'y ait pas de dire que la carrière d'un tel homme a honoré son pays.

B.

Bulletin Financier

Paris, 29 mars 1907.

Le marché est irrégulier. Notre Rente s'accorde à 94.67. Fonds russes très fermes. Nos Sociétés de Crédit restent bien tenues.

Les obligations du Port de Paris sont cotées 403 ; l'ensemble des travaux constituant le programme de la Société, avec la jonction des lignes ferrées qui convergent vers le port, augmentera considérablement le trafic. L'obligation du chemin de fer Nord du Paraná, dont l'intérêt et l'amortissement sont garantis par un impôt spécial, représente, à 429.50, un revenu d'environ 5.83. L'action Berck Plage à Paris-Plage a été l'objet de nombreuses demandes qui l'ont poussée de 167 à 171.

Central Brazil est calme à 208. Nous retrouvons le Rio Tinto à 70. Francardo est en bonne tendance à 225 et 240. Prudentopolis est bien tenue à 110. La Sierra Morena est en reprise à 115.

L'action Channard Talker est demandée à 594. L'Eclairage Electrique ferme à 785. La London-Standard Motor progresse à 39.50. Les porte et magasins Paris-Auteuils sont toujours en faveur à 280.

L'augmentation du capital de la Société des Messageries Fluviales de France, avec le rétablissement du Paiement intermédiaire affecté à ces actions aura pour conséquence de réduire la vente des obligations d'un chiffre équivalent au montant des nouvelles actions placées.

Nos chemins de fer sont calmes. Le Nord porte son dividende de 68 à 72 ; le Lyon de 55 à 58.

Comment est l'appétit de vos Enfants?

S'ils n'ont pas d'appétit c'est bien mauvais signe. Les enfants dont les estomacs ne sont pas délabrés comme ceux de beaucoup de grandes personnes, doivent avoir de l'appétit étant donné que les nécessités de la croissance exigent qu'ils soient bien nourris, sinon ils dépérissent. Le manque d'appétit habituel est un signe certain d'anémie, de pauvreté du sang.

Les "PILULES PINK" donnent du sang.

Les "PILULES PINK" donnent de l'appétit.

En vente dans toutes les Pharmacies et à la Pharmacie Gabilla, rue Bailly, Paris. 3 fr. 50 la boîte, 17 fr. 50 les 6 boîtes franco.

Petite Gazette

Variations Atmosphériques du 27 mars

Thermomètre — 7 heures du matin + 11 4 à midi + 14 ; à 6 heures du soir + 11 Maxima + 17 3 Minima + 8 .

Baromètre — 7 heures du matin, 771 mm. à midi, 772 mm. 6 heures du soir, 772 mm.

Vent. — Dans la matinée, calme.

Dans l'après-midi, id.

Etat du ciel quelques nuages.

Pluviomètre, à 7 h. du matin : 0 mm.

⁂

A l'arrivée

Mme et M. Camille Piccioni, premier secrétaire d'ambassade, ancien chef de cabinet de M. Delcassé, ministre des Affaires étrangères, sont arrivés hier matin par le paquebot de Nice.

Mme et M. Piccioni vont passer les vacances de Pâques dans leur château de Pino.

⁂

Au Palais

La Cour d'appel a admis à la prestation de serment M. Pierre Bona, licencié en droit.

La jeune maître va se faire inscrire au barreau de Corte.

Nous lui adressons nos meilleures félicitations et lui souhaitons les plus brillants succès.

⁂

Légion d'honneur

Nous avons appris avec plaisir la nomination de M. Barthélemy Morelli, consul de France à Cagliari, au grade de chevalier de la Légion d'honneur.

M. Morelli compte vingt-cinq ans de services ; il a fait presque toute sa carrière en Espagne et en Sardaigne ; il a eu dans tous les postes qui lui ont été confiés soutenir les intérêts de nos nationaux et s'attirer les sympathies de tous.

D'une affabilité exquise, il a toujours entretenu avec les autorités locales les meilleures relations, et c'est ainsi que partout où il a passé il a laissé le souvenir d'un bon Français et d'un véritable gentilhomme.

Nous lui envoyons nos félicitations bien affectueuses.

⁂

Mouvement diplomatique

M. Louis Mattei, vice-consul de France, à Santo-Domingo (République Dominicaine), vient d'être nommé vice-consul de France à Malte.

Nos plus vives félicitations.

⁂

Cour d'assises

Par ordonnance de M. le Premier Président de la Cour d'appel de Bastia, M. Gabrielli, conseiller à la dite cour, est nommé président de la Cour d'assises de la Corse pour le deuxième trimestre de 1907.

M. Gabrielli sera assisté de M. Sébastien Gavini, conseiller, et de M. Morelli, juge suppléant au tribunal civil de Bastia.

Ladite session s'ouvrira à Bastia, le lundi 13 mai prochain.

⁂

Décès

On nous annonce de Toulon la mort de M. le chef de bataillon Padovani, commandant le bureau de recrutement dans cette ville.

⁂

Récompenses honorifiques

Le Ministre de la Marine a accordé les récompenses suivantes : Médaille d'argent de 2e classe, à M. Luigi François, capitaine au long-cours ; — Médaille de bronze, à M. Dolcario Emphraze ; — Témoignage officiel de satisfaction, aux matelots Cantini Joseph, Fantozzi Dominique, Liciani Dominique, Franceschi Etienne, Antonelli Joseph, Frataceli Etienne, tous de la Bastia, ont fait preuve de dévouement en entreprenant, en canot, une longue et périlleuse expédition pour assurer du secours à l'équipage et aux passagers du paquebot *France*, échoué à la pointe de Bol, île de Saint-Sébastien, Brésil, en février et mars 1900.

⁂

Contraventions

La police a verbalisé contre des logeuses de garnis pour défaut de déclarations et pour élevage de poules, et contre quelques boulangers pour transport de viande sur des tombereaux non siglés.

⁂

A vendre

A vendre pour cause de départ une salle à manger complète. Différents meubles de salon. S'adresser rue Salvator Viale, 4, en bas.

NOUVELLES RELIGIEUSES

PAROISSE SAINT-JEAN. — Voici l'horaire des cérémonies religieuses pendant la Semaine Sainte :

Jeudi Saint. — A 9 heures et demie, petites heures, messe, procession, vêpres ; à 3 heures et demie, office des ténèbres.

Vendredi Saint. — A 9 heures et demie, petites heures, matutinum, adoration de la Croix, office des Présanctifiés ; à 3 heures et demie, office des ténèbres ; à 7 heures et demie, chant du Stabat, sermon sur la Passion.

Samedi Saint. — A 8 heures, petites heures, bénédiction du feu et des fonts, grand messe et vêpres.

⁂

SAINT NOM DE MARIE. — Le Saint Nom de Marie sera fêté, comme l'année dernière, le Jeudi Saint.

DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais*

00174

BOURSE DE PARIS

	26 mars	27 mars
Rente 3 0/0 anciens	96,45	94 70
— 3 p. 0/0 amortis.	96,85	95 90

ex-coupons

AU MAROC

L'OCCUPATION D'OUDJA

La note diplomatique de la France aux Puissances

Paris, 27 mars.

Toutes les chancelleries européennes, y compris l'Allemagne, ont accueilli avec faveur la note diplomatique que vient de leur adresser le gouvernement français au sujet des incidents marocains et de l'occupation d'Oudja

L'attitude énergique de la France est jugée seule capable de pacifier le pays.

La Démonstration navale

L'arrivée *de deux croiseurs français*

Paris, 27 mars.

Les croiseurs « Jeanne d'Arc » et « Lalande » sont arrivés dans la matinée.

Une foule énorme de Marocains s'est portée sur les quais, pour contempler les navires français.

Les commandants des deux navires sont descendus à terre, et ont rendu visite au corps diplomatique.

Un certain effroi règne, depuis aujourd'hui, parmi la population indigène.

La concentration des troupes

Sidi-Bel-Abbès, 27 mars.

Les troupes qui doivent marcher sur Oudjda seront concentrées le 29 courant à Lalla-Marnia.

L'occupation de la ville ne présente jusqu'à présent aucune difficulté sérieuse.

A FEZ

Pillage du Cercle des Officiers français

Tanger, 27 mars.

Un grave incident s'est produit aujourd'hui à Fez. Le cercle des officiers de la mission militaire française a été pillé par la population indigène.

Une grande surexcitation règne en ville.

Une action énergique de la France contre les rebelles s'impose de plus en plus.

Le Pape et la France

Rome, 27 mars.

Interviewé par un correspondant du « Giornale d'Italia, » le cardinal Ferrari, archevêque de Milan, a déclaré que le Saint-Père envisageait avec un grand et sincère optimisme, la situation religieuse en France.

« Le schisme, a dit S. S. Pie X, n'est plus à craindre et l'union du clergé avec Rome n'a jamais été plus étroite qu'à l'heure actuelle. »

LE PARLEMENT

Chambre des Députés

Présidence de M. FRISSON

La séance est ouverte à 2 h. 1/2.

L'un des secrétaires donne lecture du procès-verbal de la dernière séance, qui est adopté.

La Réforme DE LA RÉSERVE et de l'armée territoriale

Interpellation Millevoye

M. Lucien Millevoye, député nationaliste de Paris, demande à interpeller le ministre de la Guerre sur les modifications et améliorations à apporter à l'organisation de la réserve de l'armée active et de l'armée territoriale.

Sur la demande du général Picquart, cette interpellation est inscrite à la suite de toutes les autres.

Le travail à bord des navires

L'ordre du jour appelle la discussion du projet de loi, adopté par la Chambre des Députés, modifié par le Sénat, sur la réglementation des effectifs et du travail à bord des navires de commerce.

Le projet de loi, tel qu'il a été voté par le Sénat, est adopté par mains levées.

Validation d'élection

La Chambre examine ensuite les conclusions du rapport du 11e bureau, sur les opérations électorales de la Guyane.

Ce rapport conclut à la validation des élections.

Aucun orateur ne demandant la parole, l'élection de M. Françonie, socialiste-unifié, est validée.

M. Françonie est admis.

La Loi sur les réunions publiques

L'ordre du jour appelle la discussion du projet de loi, adopté par la Chambre, adopté avec modifications par le Sénat et relatif aux réunions publiques.

Sur les conclusions conformes du rapport de M. Flandin, la Chambre adopte le nouveau texte proposé par le Sénat.

LA DISGRACE DU GÉNÉRAL BAILLOUD

Interpellations Paul Constans et Barrès

L'ordre du jour appelle la discussion de l'interpellation de M. Paul Constans sur les paroles attribuées par la presse au général Bailloud, commandant le 20e corps d'armée, à l'occasion des adieux du colonel Gonp.

Le président annonce qu'il a reçu de M. Barrès, une demande d'interpellation sur la disgrace qui vient de frapper le commandant du 20e corps d'armée.

La Chambre décide de joindre ces deux interpellations, et en ordonne la discussion immédiate.

M. Paul Constans

député socialiste de l'Allier, rappelle les paroles prononcées par le colonel Gonp et commentées par le général Bailloud. Ces deux officiers ont eu le tort très grave de faire l'apologie de la revanche prochaine et ce à Nancy, sur la frontière.

« L'armée, déclare l'orateur, doit être défensive et pas agressive.

« Les paroles si nobles du général Bailloud constituent, peut-être aujourd'hui, aux yeux du Gouvernement, une offensive pour l'Allemagne. Dans ce cas un simple avertissement eût été plus que suffisant.

» Le ministre de la Guerre a voulu, en frappant un chef honoré et estimé de toute l'armée, plaire aux collectivistes.

» Il y a certes bien réussi en frappant le général Bailloud et en réintégrant dans l'armée le lieutenant Tisserand-Delange, l'orateur de la Bourse du Travail. »

En termes émus, M. Maurice Barrès exprime l'émotion des vaillantes populations lorraines, en apprenant le déplacement du général Bailloud.

Le général Picquart

ministre de la Guerre, répond en ces termes à M. Maurice Barrès.

« En réintégrant le lieutenant Tisserand le ministre a accompli un acte de justice. Cet officier a, en effet, exprimé des regrets sincères pour son mouvement d'indiscipline, dû uniquement à l'exaltation de chagrins intimes.

« Quant au général Bailloud, il a été déplacé pour avoir méconnu les instructions ministérielles interdisant aux chefs de corps de faire politique dans leurs ordres du jour, à autre chose qu'aux affaires de service. »

M. Paul Deschanel

député républicain d'Eure-et-Loire, regrette le rétablissement du lieutenant Tisserand-Delange C'est un gage que le Gouvernement donne aux officiers indisciplinés.

La discussion générale est close.

Ordre du jour Mesureur

M. Paul Mesureur, député radical de l'Allier, dépose l'ordre du jour suivant :

La Chambre approuvant les déclarations du Gouvernement, passe à l'ordre du jour.

Le Vote

Le président met aux voix cet ordre du jour.

Le scrutin donne les résultats suivants :

Nombre de votants	567
Majorité absolue	284
Pour l'adoption	360
Contre	207

Par 153 voix de majorité, la Chambre vote l'ordre du jour Mesureur.

LA CATASTROPHE de l'*Iéna*

Interpellation Michel

La Chambre aborde la discussion des interpellations :

1° de M. Henri Michel, député radical des Bouches-du-Rhône, sur la catastrophe de l'*Iéna*.

2° de M. l'amiral Besnard, député nationaliste de Paris, sur les responsabilités engagées dans les accidents qui viennent de se succéder dans la marine pendant ces dernières années.

M. Michel

développe longuement son interpellation. Il rappelle le frisson d'horreur qui secoua la France et le monde entier à l'annonce de l'effroyable catastrophe qui coûtait la vie à tant de vaillants marins.

Quelles sont les causes exactes de l'accident. Il importe que toutes les responsabilités soient établies.

Une commission d'enquête doit être nommée par la Chambre.

La suite de la discussion est renvoyée à demain.

Séance levée.

Les personnes qui désirent acheter des biens de la

VENTE LANTIERI

ont jusqu'à ce ***vendredi, midi, 29 courant.***

S'adresser Hôtel des Colonnes.

AVIS

M. Antonietti Joseph-Marie, d'Ortiporio, a l'honneur d'informer le public qu'il ne répond pas des dettes que pourrait contracter sa femme, Mario-Angèle, née Sanaconti.

AVIS

Au bureau de Placement de Bastia, route du Cap, n° 2, les prix sont ainsi fixés :

Pour avoir une *bonne* quelconque comme pour avoir une *place de cuisinière de femme de chambre*, etc., on paiera *Un franc cinquante centimes*, c'est-à-dire *cinquante centimes* en faisant la demande et *un franc* quand la bonne sera en place depuis 3 jours.

En outre, pour inciter les *Bonnes* ne sachant pas écrire, le bureau de Placement se charge de leur correspondance, en italien ou en français, discrétion absolue.

Réfection de Trottoirs

Avis d'adjudication

Le mardi, 16 avril, à dix heures du matin, il sera procédé, à la Mairie de Bastia, à l'adjudication des *Travaux de réfection des trottoirs du Boulevard Paoli.*

Les pièces du projet sont déposées au Bureau de l'Architecte.

Bastia, le 27 mars 1907.

Le Maire,
A. GAUDIN.

Empierrement de Rues

Avis d'adjudication

Le mardi, 16 avril, à dix heures du matin, il sera procédé, à la Mairie de Bastia, à l'adjudication des *Travaux d'empierrement 1° de l'Avenue Carnot ; 2° Cours Sebastiani et rue Saint-Joseph.*

Les pièces du projet sont déposées au Bureau de l'Architecte.

Bastia, le 27 mars 1907.

Le Maire,
A. GAUDIN.

GRAND VIGNOBLE de Giovichi

VIN VIEUX *de Sartene*

Analysé garanti naturel vendu directement par le propriétaire

Maisons de vente :

BASTIA : 5, place Saint-Nicolas et boulevard Saint-Angelo.

ILE ROUSSE : Rue de la Caserne.

Gros et Détail

Vin rouge	0,25
Vin blanc	0,40
Vinaigre	0,25

CHLORO-ANEMIE, TUBERCULOSE, CONVALESCENCE

Tout état de langueur et d'amaigrissement ayant pour cause la dénutrition trouve une guérison prompte et certaine par l'emploi du

VIN DE VIAL — Quina, Coca, Viande, Lacto-Phosphate, Cacao

La Vie est prolongée

chez les phtisiques quand ils prennent régulièrement de l'Emulsion Scott à l'huile de foie de morue et aux hypophosphites de chaux et de soude.

L'Emulsion Scott soulage toujours considérablement le phtisique et, si prise à temps, le guérit ; les Docteurs l'affirment.

Et ceci s'explique très bien :

L'Emulsion SCOTT composée de produits de toute première qualité, préparée scientifiquement, est le remède par excellence ; avec l'Emulsion Scott vous sauriez ménagerez votre malade de façon pratique sans lui fatiguer l'estomac et bientôt vous l'aurez rendu à la vie. Songez alors au péril que vous feriez courir à votre cher malade en lui donnant, sous prétexte d'économie, une émulsion, bon marché peut-être, mais sans valeur nutritive ; vous le méneriez droit à sa perte.

Ainsi réclamez toujours bien la véritable Emulsion Scott et n'acceptez que les flacons dont l'enveloppe porte la marque : "le Pêcheur et la morue".

4 Fr. 50 le flacon, 2 Fr. 50 le demi. Echantillon envoyé franco contre 0,50 de timbres adressés à l'EMULSION SCOTT (Delonche et Cie) 256, rue St-Honoré, PARIS.

Pas n'est besoin de

DÉCLARATION

pour affirmer que « Lucerna, » chocolat au lait suisse, occupe le premier rang parmi les chocolats au lait suisse.

Il est évident que l'on donne la préférence à la marque que l'on trouve la meilleure.

Le chocolat au lait suisse :

« LUCERNA »

flatte le palais le plus difficile. Son succès est surprenant, car sa grande valeur nutritive est prouvée et reconnue.

Il est l'ami indispensable des jeunes et des vieux, des riches et des pauvres, bref ;

Le chocolat au lait « Lucerna » fait les délices du monde entier.

A vendre

appartement de 5 pièces

avec belle terrasse, au 6e étage, boulevard du Palais, 11, en face l'Hôtel de France. S'adresser au bureau du journal.

Installation à Gaz

Jean Cini, ex-ouvrier du Gaz
Bastia, 13, Boulevard Paoli, 13, Bastia

Vente de becs, verres et manchons
Appareils sur commande

Abonnement pour l'entretien de l'éclairage : — Travail soigné et garanti.

Le Directeur-Gérant,
J.-B. OLLAGNIER.

Bastia, Imprimerie Ollagnier.

ANCIEN CABINET PRADÈRE
PIERRE SABATÉ
Chirurgien-Dentiste
du Lycée
successeur

DENTS & DENTIERS
(Systèmes perfectionnés)
OBTURATION
& EXTRACTION DES DENTS
sans douleur
Bd Paoli, 15, au 1er
Maison Benedetti

M. P. SABATÉ a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle, d'avoir à sa suite de quelques années d'études classiques et médicales — ce dissant chirurgien-dentiste — qui n'ont pas le droit d'exercer la profession et qui empiètent d'une manière notoire à la confiance pour la fabrication de deux artificielles.

VER SOLITAIRE
Cure radicale sans danger en deux heures par les
GLOBULES du SECRETAN
TRENTE ANS DE SUCCÈS

LE MONITEUR DE LA MODE
paraissant tous les Samedis
20 PAGES GRAND FORMAT
LE PLUS ANCIEN ET LE PLUS ARTISTIQUE DES JOURNAUX DE MODES
CONTIENT :
PLUS DE MODÈLES NOUVEAUX
PLUS DE TRAVAUX À L'AIGUILLE
PLUS DE LITTÉRATURE
PLUS DE RECETTES DE CUISINE
PLUS DE RENSEIGNEMENTS
QU'AUCUN AUTRE
UN AN : 14 francs
UN AN : 28 francs
ADM. GOURAUD, fondateur, 3, r. des 4 Septembre

MAISON DE CONFIANCE
BIJOUTERIE MATTEI
20, Boulevard Paoli

La BIJOUTERIE MATTEI a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle, qu'elle ne vend que des articles absolument garantis, or 18 karats et argent fer titre. Tous les objets par elle mis en vente sont marqués au prix nominal et ont déjà subi une réduction sur les prix de vente.

La Bijouterie MATTEI pourra livrer aux prix les plus réduits, des articles de joaillerie, bijouterie, orfèvrerie, montres, chaînes, parures, alliances, etc., etc., produits qui ne seront fer titre. Sa devise est de vendre « bon si bon marché. »

Spécialité de stylos Vendetta-Corse. Réduction de 10 pour cent aux [illegible]

MARBRERIE

Cheminées de tous styles ~~~ **Marbres pour meubles**

Entreprise de tous travaux d'Art et de Commerce en marbres, granits, porphyres, syénites et pierres de Corse et de toute provenance.

Exploitation de la pierre de Sisco (dite comfoline), incomparable pour tombeaux et tous travaux pour bâtiments.

Dépôt de dalles, marches, éviers en pierre de Brando, de carrières si puissantes de la Maison.

Seule Maison récompensée
aux Expositions mondiales de Paris 1855, 1867, 1878, 1900 et de Milan 1906
A BASTIA LA PLUS HAUTE RÉCOMPENSE
Grand diplôme d'honneur
JOSEPH LUCIANI
Bastia, Boulevard Paoli, 33, et Sisco-Marine (Cap-Corse)

Travaux d'arts dirigés par R. LUCIANI, élève de l'Ecole des Beaux-Arts de Carrare (Italie).

Dessins et Devis sur commande

PLATRE DE PARIS
Appareils fumivores,
Chassis pour cheminées en tôle et cuivre,
Ventilateurs,
Appareils inodores pour garde-robes
Adresser commandes soit à Bastia, soit à Sisco

PRIX TRÈS MODÉRÉS

Demandez et offrez dans tous les Cafés
L'ARO MATTEI apéritif supérieur

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et Lafarge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques en ciment. — Briques pleines et rondes. — Carreaux. — Tomettes. — Tuyaux en poterie et en grès.

FERS A PLANCHER
Fers en barres : Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Ronces artificielles.
TUYAUX EN FONTE, EN GROS
Appareils Sanitaires
Charles CLÉMENT & Cie
Entrepôts aux Magasins Généraux & Boulevard de Cardo, 1

Cordonnerie Modèle
Bastia, 33, Boulevard Paoli, 33, Bastia
EUGÈNE PERICCHI, propriétaire

Automne-Hiver 1906-1907

Chaussures en tous genres
pour Dames, Hommes, Fillettes et Enfants
Grand choix de chaussures fourrées de tous modèles
Assortiment complet de pantoufles

Prix très réduits

Rayon spécial de chaussures de luxe en chevreau glacé, Box-calf et mégis fabriquées exclusivement pour la maison et qui seront vendues à des prix de bon marché inconnus jusqu'à ce jour.

M. Eugène PERICCHI a l'honneur de prier sa nombreuse clientèle et le public en général de s'assurer par une visite à son magasin du soigné de tous ses articles et de la modicité des prix établis.

La Maison se charge des réparations

Assurance Mutuelle fondée en 1900
LA MÉTROPOLITAINE
Incendie, Accidents et autres risques
Assurance — Loi du 9 avril 1898. Règlement immédiat et complet des Sinistres. Pour demande d'agence, écrire à la Direction 23, rue de Bellefond, Paris.

GRANDE TEINTURERIE-BLANCHISSERIE
DE LA MÉDITERRANÉE
MAISON FONDÉE EN 1871 — MAISON FONDÉE EN 1871

H. Fraissinet & Cie
Société en Commandite par Actions - Capital: 500.000 Francs

Siège Social, Usines & Bureaux
MARSEILLE - Chemin de Saint-Jean-du-Désert - MARSEILLE

La Maison a l'honneur d'informer le Public Bastiais qu'elle vient de créer, à Bastia, un dépôt-succursale qui s'occupera de recevoir les effets confiés par les clients, de les expédier à l'usine et de les rendre franco à domicile, dans un délai de huit jours.

Notre Usine, qui occupe environ 200 personnes, placées sous notre surveillance, nous permet, par son installation toute moderne, d'exécuter les travaux les plus minutieux. L'importance qu'a prise notre Maison, n'est dûe qu'à la bonne et prompte exécution apportée dans les travaux qui nous sont confiés.

Nous faisons la teinture, le nettoyage et l'apprêt de tout ce qui couvre le vêtement et l'ameublement, par des procédés spéciaux qui nous sont exclusifs.

TEINTURES EN TOUTES TEINTES
Nettoyage de Vêtements pour Dames, Civils & Militaires

Aucun vêtement ne sera ni décousu, ni *déformé*, et sera livré avec un fini irréprochable et à des prix défiant toute concurrence.

Des Catalogues illustrés sont à la disposition des Clients au Dépôt :
Chez M. SAUVEUR AYMO, Tissus
BASTIA — 17, Boulevard Paoli 17, — BASTIA

Aux tempéraments délicats offrez un

VIN DU CAP CORSE

à base de Quinquina

de la Maison L.-N. MATTEI, & Cie — BASTIA (Corse)

Apéritif Tonique Fortifiant

Ce vin que nous offrons avec confiance aux Consommateurs diffère complètement de tous ceux connus à ce jour; Par goût agréable au palais, il est à la fois tonique et apéritif.

Pris avant les repas, il excite l'appétit, pris après il active et facilite la digestion.

Demandez dans tous les bons Etablissements un Vin du Cap Mattei

THÉ BLAIZE PÈRE LE MEILLEUR. PURGATIF DÉPURATIF
60 ANS DE SUCCÈS. — EN VENTE DANS TOUTES LES PHARMACIES

FARINE LACTÉE NESTLÉ
Aliment préféré des enfants.

TRENTE-DEUXIÈME ANNÉE — N. 88 — VENDREDI 29 MARS 1907

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
J.-B. OLLAGNIER, Directeur

Les Annonces sont payées d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.
Petites Annonces, 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Nécrologie, 0.30 — Judiciaires 0.25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

Bastia	20 fr.	10 fr.	5 fr.	Union Postale, et autres Pays le port en sus.
Autres Départements	32 fr.	17 fr.	9 fr.	

On ne répond pas des manuscrits déposés.

BIBLIOTHÈQUE BASTIA

LE CALENDRIER

Fête d'Aujourd'hui : Vendredi Saint.
Soleil : (heure nationale)
Lever, 5 h. 23 m. — Coucher, 5 h. 53 s.
Premier quart., le 21 — Pleine Lune, le 29
Fête de Demain : Samedi Saint.

28 MARS

VENDREDI-SAINT
DES GUEUX

Madeleine avait vingt-cinq ans et Pierre en comptait trente, lorsqu'ils s'aimèrent pour la première fois. L'union librement consentie de part et d'autre fut une sorte de pacte social qu'ils conclurent verbalement et que chacun d'eux contresigna avec la simplicité et l'enthousiasme de sa bonne foi.

Point n'est indispensable aux gueux de s'attarder aux formalités accablantes et sans nombre que comporte l'union légale, pour fonder une famille ou simplement se créer un foyer. Est-ce que le paradis terrestre où furent créés Adam et Eve connut d'autres lois que celles de la Nature ?

Madeleine et Pierre, qui, en agissant de la sorte, ne songeaient peut-être point à donner un nouvel exemple utile à la consécration de cette vérité quelque peu lointaine, ne s'en aimèrent pas moins. Avec leurs semblables, ils se contentèrent d'être les humbles inspirateurs de Meilhac et Halévy, lesquels firent déclarer par la bouche jolie de la brune et délicieuse Carmen que l'amour est enfant de Bohême.

Madeleine était une blondinette fragile que la dernière guerre avait fait orpheline. Elle venait de se réfugier à la grande ville, n'ayant pu habiter son cœur à cette pensée qu'elle serait désormais étrangère. Metz l'avait vue naître dans un de ses obscurs faubourgs où les gueux, ainsi que partout ailleurs, sont sans cesse aux prises avec l'implacable pauvreté.

Humble couturière de son état, c'est donc à Paris qu'elle vint demander le pain de chaque jour, confiante en son énergie de femme déjà si cruellement éprouvée. Trop fière pour déchoir et tomber dans le cloaque du vice, elle préféra peiner à la tâche, jusqu'à complet épuisement de son petit être envahi par l'amertume.

Les travaux qu'elle accomplissait tantôt chez l'un, tantôt chez l'autre, sur la recommandation de voisins compatissants, qui dès son arrivée eurent pitié de sa tendresse, lui procuraient à peine de quoi faire face à ses plus immédiates nécessités. Mais la douceur de son regard et l'infinie tristesse qui se dégageait de toute sa physionomie fine et régulière, la rendaient sympathique au milieu dans lequel elle évoluait et, malgré le côté pénible de sa situation, cela l'aidait à supporter la monotonie de son existence et à reconnaître aussi que la terre n'est pas uniquement peuplée de méchants, quoique les bons, hélas ! constituent la très faible minorité.

L'espoir du lendemain moins ténébreux que la veille caressait pourtant de son souffle léger et parfumé la jeune fille, depuis qu'elle s'adonnait à ses modestes occupations chez des bourgeois parisiens. A ses rares heures de détente, ce vague sentiment la conduisait quelquefois dans l'improbable royaume du bonheur, comme un conte de fée a souvent transporté notre jeunesse au sommet de la gloire ou des richesses.

Mais, à la suite de quel miracle pouvait-elle s'opérer cette transformation tant souhaitée et qui devait modifier sa façon de vivre ? La pauvrette laissait au dieu Hasard le soin d'en choisir les moyens et de préciser son œuvre. En effet, est-il besoin pour cela de se creuser l'esprit ? Le hasard dispose tout. On s'en remet à ses caprices, à ses gentillesses, à ses fantaisies, et l'on s'endort pénétré qu'il finira bien par nous accorder quelque chose.

Par atavisme, Madeleine avait ceci de commun avec tous ceux qui espèrent à l'humanité tout entière, que le Créateur voulut lâche en présence de l'avenir, parce que de tout temps perfide et corrompue.

***

Pierre, au contraire, était robuste et son métier d'ouvrier mécanicien lui permettait de vivre dans une aisance relative.

Ainsi que Madeleine, il demeurait seul, ayant également perdu les siens, pendant l'année terrible, où les mêmes causes produisirent les mêmes effets un peu partout.

Paris, qui eut sa part de malheurs, fut le grand centre du deuil, mais comme les douleurs les plus vives finissent par s'apaiser, Pierre trouva à son tour l'oubli dans le labeur et il s'estimait heureux de n'avoir pas succombé d'une balle en combattant sur les barricades.

Courageux et honnête, il aurait pu, à l'exemple de quelques camarades d'atelier, se marier gentiment ; cependant, il tenait à sa liberté autant qu'à la prunelle de ses yeux et ne songeait guère aux joies de la famille.

S'il lui arrivait de s'ennuyer, on le voyait, les jours de fête surtout, suivant la saison, déambuler le long des berges du grand fleuve, ou bien encore se livrer à des travaux domestiques dans son petit réduit qu'il astiquait avec acharnement.

On ne l'apercevait jamais dans les estaminets du quartier qu'il habitait, et ceux-là d'ailleurs non plus ne risquaient pas de s'enrichir à ses dépens : sa sobriété l'y tenait éloigné, comme l'or pur tient la rouille à distance pour ne point se ternir. Il est incontestable qu'il faut avoir du respect pour soi-même, si l'on ne veut pas être assimilé à la brute, et celui qui consent au moindre avilissement n'en proclame ni plus ni moins sa propre déchéance morale. Tel devait être, sans doute, l'avis de Pierre.

Mis au monde, pour ainsi dire, l'un à l'image de l'autre, ces deux êtres devaient fatalement se rencontrer. Mis en présence par un concours de circonstances indépendantes de leur volonté, ils ne pouvaient échapper à la puissance attractive qui les poussa à s'associer dans la vie et à s'unir dans la mort, en raison directe de leurs incontestables affinités.

Madeleine et Pierre devaient synthétiser le couple modèle rêvé et cher aux idéalistes.

Ce fut par un joyeux dimanche de printemps, celui des Rameaux, ensoleillé dès l'aube, que leurs yeux se croisèrent, non loin du pont de la Concorde. Ils comprirent, leur confession achevée, que la Destinée les avait conduits là pour les unir à jamais.

Après quelques entrevues successives, qu'ils se fixaient chaque jour, le vendredi-saint, souffrant du malaise universel, Madeleine alla chastement cacher ses larmes dans les bras de Pierre, qui, lui, sanglota jusqu'au lendemain, attendri de compassion.

Pendant plus de trente ans, ils vécurent des jours heureux sans nombre, mais comme tout ici-bas a une fin, l'outrage du temps eut finalement raison de leurs forces déjà affaiblies par le travail.

L'an passé, aux environs de Pâques, ils étaient à bout d'énergie et de ressources. Ils ne voulaient certes point mendier ni vivre de la pitié factice des riches qui donnent par orgueil ou vanité. Ils allaient être jetés à la rue. C'était la fin de leur idylle !

— Veux-tu que nous allions faire un tour vers le jardin des Tuileries, ma bonne Madeleine ?

— Certainement, mon Pierre, puisque c'est le jour de notre anniversaire.

Une idée fixe et commune les hantait et ils partirent aussitôt pensifs et recueillis. Arrivés au but de leur mélancolique promenade, les deux infirmes se traînèrent péniblement jusqu'à l'endroit qui évoquait pour eux leur plus cher souvenir, toute leur vie. A ce moment précis, un épais nuage voila brusquement la face du soleil, puis s'entr'ouvrit pour laisser s'échapper du ciel gris d'abondantes larmes.

Emus et misérablement vaincus, devant l'abîme qui les attirait, ils hésitèrent un instant et s'enlacèrent dans un suprême élan de tendresse.

« Je t'aime », murmura éperdue Madeleine. Et Pierre répéta pieusement ces paroles qui durent émouvoir, à elles seules, ainsi qu'une fervente prière, Celui qui, sur la croix, expia jadis les péchés des humains.

Bientôt, la Seine qui coulait indifférente à leurs pieds, les berça dans son lit, où épaves ignorées, ils dorment leur dernier sommeil...

LUCIEN FALGUCCI.

La Route de Corte à Cervione

La lettre qui suit a été adressée à MM. Gavini, député de Corte, et Pierangeli, député de Bastia à la suite de leurs démarches en vue de la construction de la route nationale Corte-Cervione.

Après la réception de cette lettre, MM. Gavini et Pierangeli ont eu un long entretien avec M. Barthou, qui leur a renouvelé la promesse d'examiner la question avec le plus vif désir de leur donner satisfaction.

M. le Député et cher Collègue,

Par votre lettre du 16 mars courant vous avez bien voulu me signaler tout l'intérêt que vous attachez à la construction d'une route nationale qui serait destinée à relier Corte à Cervione en desservant quarante communes qui sont actuellement presque totalement dépourvues de moyens de communications.

Cette question, qui a été mise à l'étude dès 1889, a été abandonnée en 1898 sur la demande du Ministre des Finances, en raison de l'élé-

---

118 — Feuilleton du Petit Bastiais

LA MATELASSIÈRE

PAR

ODYSSE BAROT

TROISIÈME PARTIE

LA VICOMTESSE OLGA

Soudain, et le tonneau à peine rejeté sur sa base, le prétendu Patagonien bondit de trois pas en arrière ; ses yeux démesurément ouverts se portaient sur l'individu dont le nom venait d'être prononcé. Juste à ce moment, le monocle de celui-ci venait de s'échapper de l'arcade sourcilière qui l'encadrait. Le moustache et les favoris qu'il avait laissés pousser ne déguisaient plus suffisamment le visage glabre qu'il avait naguère.

Un ricanement formidable, mal étouffé par les frénétiques bravos qui s'élevaient dans la vaste loge, jaillit de la poitrine d'Hippolyte Prachaut. Saisi d'une rage subite, oubliant le prisonnier pour ne penser qu'au passé ; ne songeant même pas, dans son inconscience de brute, aux dangers d'un éclat scandaleux, aux conséquences terribles qui en pouvaient résulter pour lui, ivre de fureur et de vengeance, il enlaça comme un fétu de paille son ancien complice, et le saisissant avec force de sa main gauche, tandis que la droite l'accablait de coups de poing :

— Tonnerre de Dieu ! hurla-t-il d'une voix de taureau et d'un accent qui n'avait rien de patagonien ; me reconnais-tu, Flip ?... Ah ! j'avais bien dit que je te rencontrerais un jour ou l'autre !...

Et d'un dernier roulement, avant que sa maîtresse, frappée de stupeur, et reconnaissant à son tour, ou plutôt devinant Philippe Moche, qu'elle n'avait jamais eu l'occasion de voir que deux fois auparavant, eût pu s'interposer, il envoya rouler à dix pas le nerveux de la mère Tartan.

On s'imagine aisément l'émoi qui se produisit dans la baraque, les cris d'effroi des femmes et des enfants, qui se précipitaient vers la sortie... Les fauves sont généralement lâches. Personne n'osait intervenir, s'armer l'agresseur de son adversaire. Les propres camarades de plaisir de Philippe restaient cois et ne se hasardaient pas à le défendre, ni à s'attaquer à un colosse qui enlevait cinq cents kilos avec les dents !...

Après tout, ce jeune homme n'était pour eux qu'une banale et récente connaissance de brasserie... Ils n'allaient pas, pour le protéger, risquer de se faire assommer... Et puis l'aspect du géant, avec son costume de cannibale et les éclairs farouches qui lançaient ses yeux, avait pour les plus hardis quelque chose de terrifiant.

Cependant l'épouvantable vacarme avait été entendu du dehors ; le bruit s'était vite répandu qu'un sauvage, pris d'un accès subit de démence, voulait tuer le monde.

Le malheureux jeune homme, tout meurtri, tout ensanglanté, essayait à peine de se relever quand la police fit irruption dans le *Théâtre des Prodiges athlétiques* et commença par arrêter à la fois l'hercule, la directrice, la victime, les artistes, les musiciens, et, par-dessus le marché, quelques spectateurs mais trop pressés de fournir à l'autorité des explications. Bah ! on s'expliquerait au commissariat.

La vie fougueuse fut en un instant suspendue à la fête du Lion de Belfort et la recette aux divers théâtres fort compromise ce soir-là. Plus d'un millier de curieux suivirent jusqu'au bureau du commissaire le cortège des inculpés qu'encadrait une double haie d'agents en uniforme et de mouchards en bourgeois.

Devant le magistrat la scène changea. Pendant le trajet la rédaction était venue aux principaux acteurs de la rixe. La colère d'Hippolyte s'était apaisée comme par enchantement. La bête féroce de tout à l'heure était devenue un agneau. Le poignant, de son côté, ne paraissait pas moins embarrassé que son ennemi, qu'il ne chargeait qu'avec une modération bizarre, attribuant sa mésaventure uniquement aux innocentes railleries qu'il s'était permises au cours de la représentation. A la vive surprise des témoins, et malgré les horions qu'il avait reçus, les contusions dont il était couvert, et en dépit de son œil au beurre noir et du sang qu'il avait au front, il refusait de porter plainte :

— J'étais gris, dit-il... Je ne me rappelle pas comment j'ai pu provoquer ses violences... Je ne connais pas cet homme, je ne l'avais jamais rencontré.

Ne voyant dans cette affaire qu'une de ces rixes banales comme il s'en produit fréquemment, le commissaire, haussant les épaules, coupa court aux témoignages, mit un état d'arrestation le nommé Hippolyte Prachaut, dit Alcide, saltimbanque, sans domicile fixe, comme prévenu de coups et blessures sur la personne de M. Philippe Moche, rentier, et renvoya lorsquement tout le monde.

— Oh ! c'est trop fort ! me fait-il pas empêcher de s'écrier Adolphine Chamouillet, exaspérée.

Et interpellant l'ancien garçon boucher et souteneur, qui se hâtait de se retirer :

— Ah ! Vous ne le connaissez pas, misérable !... Il vous connaît trop, lui, pour son malheur !... Ah ! si je voulais parler !... Si je racontais l'histoire de Saint-Ouen !...

Intrigué par ces paroles mystérieuses, un agent qui se trouvait de faction à la porte du bureau, s'empressa de la faire rentrer ainsi que Moche, et de répéter au magistrat ce qu'il venait d'entendre.

Sommée de s'expliquer, Adolphine n'hésita pas une minute à manger le morceau. Convaincue qu'Hippolyte n'avait pas trempé dans l'assassinat de la vieille, — il le lui avait juré — elle voulait que le scélérat qui avait tenté d'enterrer vivant son amant montât sur l'échafaud, on fût au moins condamné au bagne à perpétuité. Lequel, lui, comptable seulement de violation de sépulture, en serait quitte pour un ou deux ans de prison.

— Hé bien, oui, je dirai tout ! fit-elle avec empressement.

— Très bien, parole, Adolphine ! interrompit l'hercule en lui jetant un regard d'encouragement et en serrant les poings.

— Parlez ! Parlez ! reprit le magistrat avec autorité.

(A suivre).

65 ANNÉES DE SUCCÈS
HORS CONCOURS PARIS 1900
Alcool de Menthe de
RICQLÈS
STOMACHIQUE CARMINATIF HYGIÉNIQUE
MAUX DE CŒUR, TÊTE, ESTOMAC et les INDIGESTIONS
EXIGER du RICQLÈS

vation considérable du chiffre de la dépense prévue.

Je vais donner des instructions pour qu'un nouvel examen de cette affaire permette de voir s'il est possible de la reprendre.

Quant au second point traité dans votre lettre (insuffisance des crédits annuels d'entretien) il fera l'objet d'une étude nouvelle, dont je ne manquerai pas, comme pour la route de Corte à Cervione, de vous faire connaître le résultat.

Agréez, Monsieur le Député, etc.

Le Ministre des Travaux publics,
L. BARTHOU.

Dimanche, 31 mars,

Nous commencerons la publication d'un nouveau Feuilleton

L'Enfant de la Morte

PAR

HENRI DEMESSE

un romancier dont les œuvres, toujours passionnantes d'intérêt et pouvant être lues par tous, obtiennent constamment un succès qui ne se démentira pas auprès de nos Lecteurs.

LA MODE PRATIQUE

L'aveu d'une vieille dame en Wagon. — La passion de l'alcool. — Les trucs pour se satisfaire

Un jour, un monsieur voyageait dans un wagon de seconde classe, à côté d'une dame âgée, qui tirait à chaque instant de son panier un flacon qu'elle portait avec grande précaution à sa bouche. Très intrigué, mais trop bien élevé pour demander à sa voisine ce qu'elle absorbait avec tant de petites manières, notre homme attendit que la train se fût engagé sous un tunnel et, vite, il porta lui-même le flacon à ses lèvres.

Il faut croire que la dégustation de ce précieux liquide ne lui laissa qu'une odeur assez fade, assez insipide au palais, car lorsque le train se retrouva en plein jour et que sa compagne renouvela son manège, le monsieur lui dit avec son plus gracieux sourire :

— Je suis bien osé, madame, mais quelle est donc cette précieuse liqueur à laquelle vous avez recours si fréquemment ?

— Mais, monsieur, répondit la vieille dame, avec une petite toux sèche, je ne bois pas..., je crache...

Son compagnon n'en a pas demandé davantage.

Pourquoi, me direz-vous, nous raconter cette histoire qui n'est ni très nouvelle, ni très propre ? Ah ! voici où je vous attendais.

Eh bien ! n'avez vous jamais remarqué parmi vos connaissances, des dames ne portant pas un vulgaire flacon à leurs lèvres — oh ! non, ce serait vieux jeu — mais approchant constamment de leur bouche leur éventail, leur manche d'ombrelle ou du parapluie ou enfin un bouquet.

Ces excellentes personnes sont tout simplement des alcooliques qui éprouvent le besoin de se remonter et consomment de l'alcool, sous forme de cognac, d'eau de Cologne, ou d'eau de toilette.

Un grand journal politique racontait dernièrement que ces femmes usent de trucs d'apaches pour satisfaire leur passion. Elles font macérer pour contenir leur alcool, des bouchons, des flacons à odeur, des crayons, des manches qu'elles tiennent fort naturellement contre leurs lèvres. Leurs bonbonnières contiennent de la bonbons remplis de liqueur.

L'une d'elle porte une poitrine postiche recouverte d'une peau de chevreau extrêmement fine. Un collier dissimule les rouages. Et cet appareil, qui peut contenir un bon litre de liquide, est rempli de vin du Rhin, qu'elle absorbe au moyen d'un chalumeau de caoutchouc caché dans des fleurs, puis à l'épaule.

Et c'est chose curieuse de constater la quantité énorme d'alcool que de frêles créatures parviennent à s'assimiler petit à petit.

Comme toutes ne peuvent se procurer de l'alcool ou de la vulgaire eau de vie, beaucoup ont recours, ainsi que je le disais plus haut, à leur eau de Cologne ou à leur eau dentifrice, ce qui est encore cent fois plus désastreux.

La morphine, l'opium, la haschisch, l'alcool, le tabac, que de poisons qui ont semblé pendant longtemps réservés au sexe fort et qui se répandent de jour en jour davantage parmi les femmes !

Gardons-nous-en les unes et les autres comme de la peste, nos drogues n'ayant pas été créées pour l'usage de notre sexe et pouvant amener dans notre organisme les désordres les plus graves.

JEANNE D'ISEY.

Ce que disent les Journaux

La République Française

A propos du discours de M. Caillaux à Lyon :

« Que M. Caillaux renonce à ces déclarations, à ces thèses fabriquées systématiquement dans l'intention d'exciter la crédulité et l'ignorance publiques contre le capital et la propriété ! Le capital et la propriété sont à la fois des réserves précieuses, trop peu abondantes encore, hélas ! contre les hasards hostiles de demain, et des instruments nécessaires pour affirmer les progrès accomplis et réaliser les progrès nouveaux. Ce sont les leçons qu'un ministre des Finances de la République devrait sans cesse donner aux foules, au lieu de leur prêcher les calomnieuses grossières et redoutables qui déchaînent les fureurs populaires et ruinent les peuples. »

La Petite République

Sur la décision du gouvernement d'occuper militairement Oudjda :

« Il ne manquera pas de gens pour déplorer cette politique brutale à leurs yeux ; nous en aurions sans conteste préféré une autre si elle avait été susceptible d'aboutir au même résultat. Malheureusement, l'expérience est faite : elle a prouvé que le sultan et ses conseillers confondent trop souvent la mansuétude avec la faiblesse. C'est une conception attristante à faire, mais à laquelle on est contraint. Il ne faut pas d'ailleurs exagérer l'importance de l'occupation d'Oudjda. Ce n'est pas un acte de conquête, pas même un commencement, c'est la saisie d'un simple gage, et la paix n'en sera pas troublée, au contraire. »

La Lanterne

Le pays n'veut pas du Maroc et il ne veut pas surtout que la France se brouille avec une partie de l'Europe à propos du Maroc. L'occupation d'Oudjda est donc une opération qui comporte quelque danger. Par elle, nous mettons le doigt dans l'engrenage, nous nous engageons à nouveau dans cette aventure marocaine d'où nous avions eu tant de peine à sortir. En bien ! nous ne craignons pas, nous, d'ouvrir une fois de plus les périls de cette politique, et nous supplions la Chambre et le gouvernement de ne pas aller plus loin.

Le Gaulois

Sur le décret du général Bailloud :

« La double mesure adoptée par M. Pocquart ne signifie-t-elle pas que l'armée doit cesser d'envisager comme possible une guerre extérieure, qu'il lui faut renoncer à s'y préparer, et aussi qu'elle a le devoir de capituler devant ceux qui proclament la guerre civile ? En Italie on n'a jamais pensé le soldat qui rêvait tout haut de « la patrie intégrale » et l'on eût chassé de l'armée celui qui eût parlé publiquement avec les socialistes. C'est de toute autre façon que M. Pocquart comprend la patriotisme. Il frappe le général qui voudrait rendre à la France le rang qu'elle a perdu, il récompense le lieutenant qui s'associe à ceux qui la veulent détruire. »

THÉATRE

Le Maître de Forges. — Les Deux Orphelines. — Les Deux Gosses.

Que les « Messieurs du Bel Air » m'accusent, s'ils le veulent, d'être « trop du parterre, » mais il me faut avouer que j'ai été très vivement ému aux trois représentations dramatiques qui vient de nous donner la troupe française que notre aimable Directeur de Théâtre exploite à Ajaccio.

Le *Maître de Forges*, de M. Georges Ohnet, les *Deux Orphelines*, de MM. Dennery et Corman, et les *Deux Gosses*, de M. Decourcelle, ont été fort bien interprétés par d'excellents acteurs. Tous, ils ont été à peu près parfaits dans leurs rôles ; nous n'en voulons pour preuve (et celle-là est la meilleure), que l'émotion qui secouait la salle suivant avec une anxieuse attention les terrifiantes péripéties des drames.

Les applaudissements frénétiques qui ont accueilli à diverses reprises les scènes les plus pathétiques ont justement récompensé les artistes des efforts qu'ils se sont consciencieusement imposés pour satisfaire au public plutôt difficile.

Aussi avons-nous appris avec plaisir qu'après la fermeture du théâtre Saint-Gabriel d'Ajaccio, la troupe française de M. Simongiovanni viendra nous donner toute une série de représentations. Que l'obligeant Directeur s'impose quelques sacrifices et qu'il fasse alterner sur notre scène les drames français avec les opéras italiens. Il satisfera ainsi la population qui, nous en sommes sûrs, lui montrera qu'elle sait être reconnaissante pour quiconque concourt à rompre la monotonie de sa vie quotidienne.

***

Ne connaissant pas les noms des interprètes de ces trois chefs-d'œuvre, et aucun programme n'ayant été distribué, il nous est impossible de donner notre impression sur chaque artiste en particulier.

Nous le regrettons vivement, car il nous eût été agréable de rendre à chacun son dû. Mais ces excellents artistes nous accorderont crédit jusqu'à leur retour à Bastia.

L.

GAZETTE DÉPARTEMENTALE

BELGODERE. — Dimanche dernier ont eu lieu à Belgodere les obsèques du jeune Paul Leoni, âgé de trois ans, ravi à l'affection de ses parents par une courte et cruelle maladie.

De superbes couronnes avaient été offertes par la famille et les amis.

Une foule considérable de parents et d'amis avaient tenu à accompagner jusqu'à sa dernière demeure le cercueil du petit ange.

Nous offrons nos condoléances à ses parents, M. et Mme A. M. Leoni, ainsi qu'aux familles Leoni, Galetti, Giacomoni et Marchesi.

***

AJACCIO. — M. Commène Stephanopoli, vérificateur des poids et mesures de 4e classe à Digne, est appelé aux mêmes fonctions à Ajaccio, en remplacement de M. Perrini, décédé.

***

PORTOVECCHIO. — M. Prosperi Antoine, conducteur des ponts et chaussées de 3e classe chargé de la subdivision de Portovecchio, passe à la sub-division de Vivario, par permutation avec M. Lovichi, conducteur de 4e classe.

***

OLMETA DU CAP. — Ces jours derniers, la religieuse population d'Olmeta du Cap accompagnait, en rangs serrés, à sa dernière demeure, la dépouille mortelle de feu Musini Antoine Joseph, enlevé à l'affection de sa chère épouse et des siens, à l'âge de 40 ans, dans toute la vigueur et la force de la santé.

Le spectacle de cette cérémonie funèbre, à laquelle j'ai eu le douloureux honneur d'assister, en ami de la famille, m'a profondément touché. Les pleurs versés à flots par sa compagne inconsolable et les nombreux amis du défunt étaient de nature à émouvoir le cœur le plus insensible. Rarement il m'a été donné de voir un si grand concours de paroissiens qui trouvait, en la triste circonstance, sa pleine justification dans les sympathies que la regretté Musini avait su s'attirer de la part de tous par l'aménité de son caractère, la bonté de son cœur et la simplicité de ses manières. C'est un tout brave homme, un modeste citoyen, un chrétien convaincu qui disparaît emportant dans la tombe les regrets et l'estime des honnêtes gens.

Je prie Mme Veuve Louis Musini, les familles Benigni et Demiani d'Ocani de vouloir bien agréer l'expression sincère de mes vives condoléances. — FAX.

***

SANTA-SEVERA. — M. Barghetti Jean-Baptiste, sous brigadier des douanes en retraite, est nommé receveur buraliste à Santa-Severa.

***

LETIA. — M. Arrighi Dominique-Marie a été nommé débitant de tabacs de la régie et de poudres à feu, à Letia.

Petite Gazette

Variations Atmosphériques du 28 mars

Thermomètre : 7 heures du matin + 9 5
à midi + 13 5 à 6 heures du soir + 10
Maxima + 16 Minima 6.
Baromètre : 7 heures du matin, 772 mm
à midi, 772 mm. 6 heures du soir, 770 mm.
Vent : Dans la matinée, calme.
Dans l'après-midi, id.
Etat du ciel, quelques nuages.
Pluviomètre, à 7 h. du matin : 0 mm.

***

A l'arrivée

M. Dolpech, sénateur de l'Ariège, et M. Raoul Trochy, procureur de République à Pau, sont arrivés par le dernier paquebot.

M. Dolpech, qui, comme sénateur au lycée de Bastia et comme président de la « Méditante », avait laissé en Corse le meilleur souvenir et de solides amitiés, a profité des congés de Pâques, pour revoir notre bon pays et serrer la main à ses nombreux amis.

M. Dolpech est un des membres les plus écoutés du Sénat.

Distinction

M. Antoine Leca, vice-consul de France de 1re classe à Palerme, vient d'être nommé chevalier de la Couronne d'Italie.

Nous lui envoyons toutes nos félicitations.

De Nice

Brillante réception, vendredi dernier à la villa Levinstein, promenade des Anglais, si confortablement luxueuse.

Tout Nice-mondain et select s'y trouvait, ce jour-là.

La charmante maîtresse de maison, aidée de l'excellent M. Levinstein, faisait les honneurs de ses salons somptueux, avec une grâce distinguée.

Au cours de la réception, Mlle de Sadre des Carlières, dont le talent de diseuse est si apprécié, détailla une pièce en vers de Coppée et deux gentils madrigaux de cette distingué collaborateur, le côte Corse, J. du Peretti de la Rocca, que nous avons eu le plaisir d'entendre, ces jours derniers, à la Ciotat. Succès de bon aloi, pour l'interprète et pour les auteurs.

***

Récompenses honorifiques

Il a été décerné une médaille de bronze à M. Jeussen Alfred, boucholier à Ajaccio, titulaire d'une mention honorable : 2 février-12 août 1906, s'est de nouveau distingué par son courage en combattant deux incendies ; — et une lettre de félicitations à M. Colonna Jean-Baptiste, chauffeur à la Compagnie de chemins de fer départementaux à Ajaccio : le 24 juin 1906, a contribué à maîtriser un feu furieux.

***

Palmes académiques

Nous apprenons avec plaisir que M. Rocca de Renno, professeur de gymnastique et d'escrime, à Montpellier, a été promu officier de l'Instruction publique.

M. Rocca, qui est un ancien sous officier d'infanterie de marine, servit fort brillamment dans l'armée ; ensuite il entra dans l'université et fut successivement professeur aux lycées de Bastia, d'Alger, de Constantine ; ses brillantes qualités ne tardèrent pas à lui faire obtenir un poste plus important, et actuellement il est professeur au Lycée de Montpellier et à diverses écoles de cette ville où il s'est du reste acquis une redoutable réputation d'escrimeur.

Nous applaudissons de tout cœur à la distinction dont M. Rocca vient d'être l'objet, distinction qui, nous pouvons le dire, lui est entièrement value par ses talents personnels.

***

Médaille militaire

La médaille militaire a été conférée au matelot chauffeur Rossi, 3 ans 2 mois de services ; a continué pendant les explosions de l'*Iéna* à faire la nécessaire pour mettre bas les feux, (Congestion par les gaz délétères).

Ecoles d'arts et métiers

Les épreuves écrites et les épreuves manuelles, constituant la première partie du concours d'admission aux écoles d'arts et métiers, commenceront le mardi 25 juin 1907.

Les demandes d'admission au concours, accompagnées des pièces réglementaires, doivent être adressées, avant le 1er mai 1907, au préfet du département dans lequel le candidat est légalement domicilié.

***

Le Miroir des Modes

Voici Avril qui nous ramène l'époque de nombreux mariages, et plus d'une de nos chères lectrices sera heureuse de trouver des modèles de robes de ce genre, dans notre *Miroir*. Nous donnons aussi des modèles de toilettes d'après-midi, de blouses pouvant être exécutées en mousseline, en soie, en linon, sans parler de charmants petits boléros et pastels pour les goûts de tout le monde. Le côté pratique, le tout sur, le genre tailleur, ne se trouvent pas oubliés, les fillettes ont un choix presque aussi grand que leurs mamans ; il y en a pour les garçonnets, pour les petits enfants et pour les bébés.

De jolis modèles de chapeaux aident à compléter cet intéressant numéro, avec des articles divers, qui seront certainement appréciés, une fois que l'on aura disposé du sujet si important de la toilette.

Comme patrons gratuits, nous offrons une jupe en forme, si fort à la mode, pour dame, et une jaquette plisée, dernier genre, pour fillette.

Prix du « Miroir » : 1 franc ; En vente chez tous les Libraires.

***

Au Port

Vap. « Aldebaran, » cap. Tron, de Cannes, 1 passagère.
— Vap. « Corte » cap. Orsini, de Marseille, 154 passagers, div.
— Vap. « Bocognano, » cap. Santini, de Livourne, div.

***

A vendre

A vendre pour cause de départ une salle à manger complète. Différents meubles de salon. S'adresser rue Salvator Viale, 4, au 5e.

***

A louer

Un magasin avec four sis à Toga, près la fonderie Salvo.

S'adresser au bureau du journal.

NOUVELLES RELIGIEUSES

PAROISSE SAINT-JEAN. — Voici l'horaire des cérémonies religieuses pendant la Semaine Sainte :

Vendredi Saint. — A 9 heures et demie, petites heures, monitions, adoration de la Croix, office des Présanctifiés ; à 3 heures et demie, office des ténèbres.

Ce soir à 8 heures, sermon sur la Passion, par le R. P. Briandr

Au cours de la cérémonie la Maîtrise chantera :

1. Les Fragments du Stabat de Rossini.
2. O Crux Ave de Victoria.
3. Christus do Palestrina.

Samedi Saint. — A 8 heures, petites heures, bénédiction du feu et des fonts, grand messe et vêpres.

***

CONFRÉRIE SAINTE-CROIX. — Les novenes préparatoires pour la fête de l'Annonciation auront lieu, dans cet oratoire, à partir de samedi, 30 mars, à 7 heures et demie du soir.

LES HÉMORROIDES

Peu de personnes ignorent quelle triste infirmité constituent les hémorroïdes, car s'agit des affections les plus répandues ; mais comme on n'aime pas à parler de ce genre de souffrances, même à son médecin, on sait beaucoup moins qu'il existe depuis quelques années, un médicament, l'ELIXIR DE VIBURNIE NYRDAHL, qui les guérit radicalement et sans aucun danger. On n'a qu'à écrire, 20, rue de La Rochefoucauld, Paris, pour recevoir franco la brochure explicative. On verra combien il est facile de se débarrasser de la maladie la plus pénible, quand elle n'est pas la plus douloureuse. La fiacon, 4 fr. 50, franco. Exiger sous l'enveloppe de chaque flacon la signature de garantie NYRDAHL.

DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais*

BOURSE DE PARIS

	27 mars	28 mars
Rente 3 0/0 amort.	94.70	94 60
— 3 p. 0/0 ancien	96 95	95 95

Au comptant.

Médaille militaire

Tableau de concours pour 1907

Paris, 28 mars.

Sont classés au tableau de concours pour la Médaille militaire, en 1907, les militaires dont les noms suivent :

Infanterie

N° 242, Agard, adjudant au 163e.

Artillerie

N° 70, Petit-Pas, adjudant au 13e bataillon d'artillerie, batterie détachée en Corse.

N° 24, Lescot, gardien de batterie, direction de Bastia.

Légion de la Corse

Poggi, gendarme ;
Pastinelle, id.
Franceschuri, id.
Panzani, id.
Chiaroni, id.
Costa, id.
Flos, id.
Lafitte, maréchal-des-logis-chef ;
Robequain, maréchal-des-logis ;
Davernay, adjudant ;
Selventi, gendarme ;
Desemerys, maréchal-des-logis ;
Maurizi, gendarme ;
Ortoli. id.

MM. Clémenceau et Picquart *en Espagne*

Paris, 28 mars.

Le président du Conseil et le général Picquart se rendront dimanche prochain à Madrid.

Ce voyage sera absolument privé. Néanmoins de nombreux journaux affirment que la question marocaine est la cause de ce départ pour l'Espagne, où nos ministres iront conférer avec le ministre des Affaires étrangères espagnol.

Conseil des Ministres

Paris, 28 mars.

Les ministres et sous-secrétaires d'Etat se sont réunis, ce matin, à 9 heures, à l'Elysée, sous la présidence de M. Fallières.

Les incidents marocains

M. Pichon, ministre des Affaires étrangères donne lecture des télégrammes qu'il a reçus du gouvernement marocain, qui fournit des explications sur les griefs et les réclamations formulées par la France.

M. Pichon fait ensuite connaître à ses collègues que toutes les chancelleries ont accueilli favorablement la note diplomatique sur l'occupation d'Oudjda.

Aucun gouvernement n'a présenté la moindre objection.

Les obsèques de M. Mauchamp

M. Stephen Pichon annonce également à ses collègues que les obsèques de l'infortuné M. Mauchamp, lapidé par les indigènes de Marrakech, seront solennellement célébrées à Tanger.

Elles revêtiront un caractère officiel.

Le deuil sera conduit par le Ministre de France.

Le cercueil sera ensuite ramené en France, et transporté à Châlons-sur-Saône où seront célébrées les funérailles définitives.

M. Pichon est désigné par le Conseil, pour se rendre à Châlon représenter le Gouvernement.

Affaires courantes

Le Conseil s'est enfin occupé de l'expédition des affaires courantes.

AU MAROC

Les Obsèques du docteur Mauchamp

Tanger, 28 mars.

Des funérailles solennelles seront faites le 8 avril, à Tanger, au malheureux docteur Mauchamp, la victime des rebelles de Marakech.

Le cercueil, qui a déjà quitté Marakech, sera déposé à Mazagran.

Un navire de guerre se rendra dans ce port pour y prendre le corps et le transporter à Tanger, où il arrivera le 7 avril.

L'OCCUPATION D'OUDJDA

Sidi Bel-Abbès, 28 mars.

Les troupes composant la colonne qui doit occuper Oudjda sont concentrées à Lalla-Marnia, sous les ordres du général Lautey.

Elles partiront demain matin et se rendront le plus rapidement possible à Oudjda.

La Presse allemande

Berlin, 28 mars.

Les journaux officieux continuent à ne pas donner leur avis sur l'occupation d'Oudjda, et l'attitude prise par la France au Maroc.

Quant aux autres journaux, ils ne ménagent pas leurs amères critiques.

EN SUISSE

Le procès Leontieff

La Condamnation

Berne, 28 mars.

Aujourd'hui s'est terminé, devant la Cour de Thoune, le procès de Mlle Tatiana Leontieff, qui assassina le docteur Muller croyant frapper M. Dournovo, ancien ministre de Russie.

Le défenseur de la jeune révolutionnaire a plaidé en sa faveur un système de responsabilité très atténuée à cause de l'état mental affaibli de sa cliente, qui certainement a cru reconnaître l'oppresseur de la Révolution russe en la personne du regretté M. Muller.

Retenue coupable, Tatiana Leontieff est condamnée à quatre ans de réclusion et à un franc de dommages intérêts envers la partie civile.

Le jugement ordonne en outre qu'à l'expiration de sa peine, l'accusée sera expulsée du territoire suisse, où défense lui sera faite de reparaître pendant vingt ans.

La grève générale

Genève, 28 mars.

Tous les syndicats ouvriers de Genève ont décrété la grève générale à partir d'aujourd'hui.

Toutes les manufactures et presque tous les magasins sont fermés.

On ne signale aucune manifestation tumultueuse.

Les grévistes de Genève n'ont pris cette décision que pour se solidariser avec leurs camarades de Lausanne et de Vevey.

EN ESPAGNE

Le roi Alphonse XIII atteint de tuberculose

Paris, 28 mars.

Plusieurs journaux français et étrangers mentionnent le bruit suivant lequel S. M. Alphonse XIII serait atteint de tuberculose.

Cette nouvelle cause une certaine émotion à Paris, où le jeune souverain est très aimé.

Aucun communiqué de l'ambassade n'a confirmé ni démenti cette nouvelle.

LE PARLEMENT

Chambre des Députés

Présidence de M. Brisson

La séance est ouverte à 2 h. 1/2.

L'un des secrétaires donne lecture du procès-verbal de la dernière séance, qui est adopté.

Les incidents du 22e dragons

Interpellation Lenoir

L'ordre du jour appelle la discussion de l'interpellation de M. Lenoir, député socialiste de Reims, sur les scandales qui se sont produits dernièrement au 22e dragons et au cours desquels des cavaliers furent maltraités.

La Chambre décide de remettre à une date ultérieure la fixation de la discussion de l'interpellation Lenoir.

La Politique générale du Gouvernement

Interpellation Gauthier de Clagny

M. Gauthier de Clagny, député nationaliste de Seine-et-Oise, dépose une demande d'interpellation sur la politique générale du Cabinet.

Sur la proposition de M. Clémenceau, cette interpellation est inscrite à la suite de toutes les autres.

LE REPOS HEBDOMADAIRE

Question Beauregard

M. Paul Beauregard, député progressiste de Paris, demande au gouvernement de surseoir aux conséquences judiciaires de la loi sur le repos hebdomadaire.

M. Guyot-Dessaigne, ministre de la Justice, répond qu'il prendra les mesures nécessaires pour qu'il soit sursis à l'exécution des jugements rendus par suite de la non application de la loi.

L'incident est clos.

LES PENSIONS des Veuves des victimes de l'IÉNA

Question du Halgouet

M. le lieut.-colonel du Halgouet, député conservateur de l'Ille-et-Vilaine, pose une question à M. Thomson sur les subventions dues aux familles des victimes de « l'Iéna. »

M. Thomson, ministre de la Marine, répond que les marins de l'« Iéna » étant morts en service commandé, il est indiscutable que leurs veuves ont droit à des pensions. Celles-ci seront rapidement fixées.

L'incident est clos.

LA CATASTROPHE de l'*Iéna*

Interpellation Michel et Bienaimé

L'ordre du jour appelle la suite de la discussion des interpellations :

1° de M. Henri Michel, député radical des Bouches-du-Rhône, sur la catastrophe de l'*Iéna*.

2° de M. l'amiral Bienaimé, député nationaliste de Paris, sur les responsabilités engagées dans les accidents qui viennent de se succéder dans la marine pendant ces dernières années.

M. l'amiral Bienaimé

député nationaliste de Paris, déclare qu'il sera impossible au ministre de la Marine d'établir les responsabilités dans la catastrophe de l'*Iéna*.

« L'explication la plus rationnelle et même la seule possible est que l'explosion est due à la déflagration spontanée des poudres.

» Celles-ci étaient soumises à l'action d'une chaleur trop élevée, et avaient dû stationner trop longtemps dans les soutes du cuirassé sans être renouvelées. »

L'amiral rappelle la longue série des malheurs qui ont accablé la marine française depuis 1900. Les causes de ces terribles accidents sont nombreuses : elles tiennent à l'incapacité des ingénieurs, aux divisions qui séparent les divers corps de troupes, et surtout à l'abaissement du niveau moral des officiers et des équipages découragés.

« Nos croiseurs sont incapables de fournir les vitesses promises. Nous avons fait des sacrifices onéreux et inutiles.

» Il est impossible de s'illusionner plus longtemps ; la situation de notre marine de guerre est aujourd'hui très mauvaise, bien plus mauvaise qu'on ne le pense généralement.

» Les divisions intestines viennent encore l'aggraver. Le génie maritime, ainsi que l'artillerie sont en désaccord complet, un antagonisme irréductible les sépare.

» Cette situation ne peut durer, il faut réorganiser promptement l'administration supérieure de la marine.

» Il faut rendre au chef d'état-major général de la marine les pouvoirs indispensables qu'il ne possède plus. Le chef du cabinet du ministre est tout à la rue Royale ; il concentre dans ses fonctions toutes les attributions qui ne sauraient lui convenir.

» Le ministre ne connaît pas la situation actuelle. Les officiers sont découragés, il leur manque une direction sérieuse et aussi l'autorité morale qui est la base essentielle de la discipline. »

L'amiral Bienaimé demande la nomination d'une commission d'enquête et termine son discours en disant :

« La marine française n'existera plus bientôt, si on ne prend pas des mesures énergiques. »

M. Le Bail

député progressiste de Quimper, demande la prompte réorganisation du corps des ingénieurs de la Marine.

« Le Pays, dit-il, veut avoir une flotte puissante, capable de contribuer à la défense nationale et d'assurer la liberté des mers.

M. Thomson

ministre de la Marine, répond aux interpellateurs.

Il reconnaît que les ingénieurs des constructions navales ne naviguent pas suffisamment ; leur construction est presque uniquement théorique. C'est là un très grave défaut qui peut causer à notre marine de guerre bien des déceptions en ce qui concerne la stabilité et la vitesse des navires.

La plupart des accidents qui surviennent peuvent être prévus d'avance, et la responsabilité de ceux qui ne signalent pas les dangers courus est très grande.

Il nous faut réserver notre jugements sur les causes de l'effroyable catastrophe de l'*Iéna* ; il est de toute justice d'attendre les résultats définitifs de l'enquête.

La Chambre peut être assurée que toutes les responsabilités seront établies et que les sanctions les plus sévères seront prises contre les coupables.

Le gouvernement voudrait nommer une commission d'enquête composée de savants et d'industriels bien placés pour juger des choses de leur compétence.

En terminant, le Ministre de la Marine tient à affirmer que les accidents qui se sont produits n'ont pas affaibli le courage des officiers. Officiers et marins demeurent pleins d'énergie et de vaillance.

M. Thomson ajoute qu'il sait pouvoir compter sur le Parlement pour consentir les sacrifices nécessaires à la défense nationale et à la protection des équipages.

M. Clémentel

député radical de Riom, dit qu'il est nécessaire de procéder à une enquête minutieuse sur tous les accidents dus aux poudres.

M. Ferrero

député socialiste du Var, réclame du ministre de la Marine une protection efficace pour la ville de Toulon, contre les cas d'explosions possibles.

M. Thomson

donnera les instructions nécessaires pour assurer dans la mesure du possible la sécurité de Toulon.

La discussion générale est close.

Motion Michel

M. Henri Michel, député radical des Bouches-du-Rhône, dépose une motion tendant à la nomination d'une commission d'enquête de 22 membres chargés de rechercher les causes de la catastrophe de l'*Iéna* et d'en établir les responsabilités.

Cette motion, mise aux voix, est adoptée par mains levées.

Ordre du Jour

L'ordre du jour de confiance

M. Thomson

demande à la Chambre d'exprimer sa confiance au gouvernement en votant l'ordre du jour pur et simple comme jonction de l'interpellation de l'amiral Bienaimé.

Mis aux voix l'ordre du jour pur et simple est adopté par mains levées.

La séance est suspendue.

Réunion des bureaux

La Chambre se retire dans ses bureaux pour procéder à la nomination de la commission d'enquête.

Reprise de la Séance

La séance est reprise à 8 heures.

Le président fait connaître la composition de la commission d'enquête sur la catastrophe de l'*Iéna*.

L'Ajournement

La Chambre s'ajourne ensuite au 7 mai.

Séance levée.

BAINS
DE PUZZICHELLO

L'établissement de Puzzichello sera ouvert le 20 avril.

1re saison du 20 avril au 10 mai.
2e — du 11 au 31 mai.
3e — du 1er au 20 juin.

Retenir les chambres en écrivant, à l'avance, au gérant à Puzzichello.

MAISON

L.-N. MATTEI & Cie

a été sans doute la première à avoir l'idée de fabriquer un vin apéritif à base de Quinquina avec les vins des raisins si renommés du Cap Corse et de Pineto et à lui donner la dénomination de

Vin du Cap Corse au Quinquina

Comme le secret de cette invention est précieusement gardé, tous les produits similaires débités sous ce nom ne sont qu'une vulgaire et dangereuse contrefaçon.

On ne contrefait que ce qui est supérieur mais quoique l'on fasse

Le Vin du Cap Corse au Quinquina Mattei

reste inimitable et pour être bien servi demandez toujours un

Vin du Cap Mattei

Exiger la marque

Demandez dans tous les bons établissements UN VIN DU CAP MATTEI.

LA CÉDRATINE

Délicieuse Liqueur de marque

Se méfier des contrefaçons

Arrêt de la Cour d'Appde Bastia du 9 février 1904

TRENTE-DEUXIEME ANNÉE — N. 89 SAMEDI 30 MARS 1907

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES JOURNAL QUOTIDIEN 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
J.-B. OLLAGNIER, Directeur

Les abonnements sont payables d'avance et reçus aux Bureaux du Journal.
Un numéro 5 c. — Réclames (3e page), 0.75 — Divers, 0.20 — Judiciaires 0.25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

Union	20 f.	10 f.	5 f.	Union postale, et autres pays le port en sus.
Corse et Etranger	32 »	12 »	6 »	

On ne répond pas des manuscrits déposés.

LE CALENDRIER

Fête d'Aujourd'hui : Samedi Saint.
Soleil : (jours naissants)
Lever, 5 h 23 m — Coucher à h 55 s.
Premier quart, le 31 Pleine Lune, le 29
Fête de Demain : PAQUES.

29 MARS

Dimanche, 31 mars,

Nous commencerons la publication d'un nouveau Feuilleton

L'Enfant de la Morte

PAR

HENRI DEMESSE

un romancier dont les œuvres, toujours passionnantes d'intérêt et pouvant être lues par tous, obtiennent constamment un succès qui ne se démentira pas auprès de nos Lecteurs.

Trop de zèle

Le général Bailloud, qui commandait le 20e corps d'armée à Nancy, est déplacé à cause de quelques paroles qu'il aurait prononcées dans une fête intime du 26e régiment d'infanterie. On n'est pas très sûr du texte de ces paroles. Il y avait une allusion très légitime à l'alerte de 1905. Puis le général Bailloud disait que les mêmes circonstances pouvaient renaître. Le texte publié d'abord portait ceci : « Les mêmes causes ou des prétextes nouveaux peuvent ramener la même situation. La guerre se fera... » Le général Bailloud affirme avoir dit : « Les mêmes causes peuvent ramener les mêmes effets. La guerre peut se faire... » On a jugé cependant que le général Bailloud ne devait pas être mainteno à la tête d'un corps d'armée de l'Est.

A coup sûr, il vaut mieux que les généraux s'abstiennent de prophéties belliqueuses ou même de conjectures ; mais la décision prise à l'égard du général Bailloud est pénible pour notre patriotisme et notre fierté. Dans tous les pays du monde, on convient que les généraux ne sont pas forcément des diplomates et l'on accorde un certain crédit à la franchise des improvisations militaires. Il ne s'agit pas ici de politique intérieure ou même de politique extérieure. Il s'agit de préparation à la guerre, à la guerre *hypothétique*, celle que nul ne souhaite mais à laquelle il faut bien penser. Que les préoccupations constantes d'un commandant de corps à la frontière se retrouvent dans une allocution familière, il n'y a là rien de surprenant ni de blâmable. De l'autre côté de cette frontière — qui est, qu'on le veuille ou non, la frontière — nous en entendons bien d'autres. Le thème habituel, c'est l' « épée aiguisée » et la « poudre sèche ». Et si quelqu'un s'étonne de cette obsession, les personnes autorisées nous répondent : « Ne prenez point garde à des propos de caserne un peu vifs. On ne peut pas parler à des soldats comme on parlerait à un comice agricole. Question de vocabulaire, et de mise au point. » L'explication est bonne et nous devons en convenir. Mais elle est bonne aussi pour nous, dans le cas où des incidents comme l'allocution du général Bailloud auraient été grossis ou mal interprétés.

Mais nous persistons à croire que ce péril n'était pas à craindre, et que l'on a bien gratuitement donné à l'univers un témoignage nouveau de complaisance, nous ne voulons pas dire de pusillanimité. On nous dit pour colorer cet acte de faiblesse que le gouvernement avait à choisir entre trois mesures pour marquer sa désapprobation au général Bailloud et qu'il a choisi la plus indulgente. C'est encore beaucoup trop, non point pour le général Bailloud (qui ne sera pas mal à Montpellier), mais pour nous et notre fierté nationale. Il suffisait de communiquer aux agences officieuses un texte qui aurait fait foi parmi les reproductions inexactes et les commentaires malveillants. Cette version redressée, le général Bailloud était venu à Paris pour la rétablir après conférence avec les membres du gouvernement. Les précautions de ce genre sont d'un usage courant, et l'on ne peut en demander davantage quand les intentions pacifiques d'un pays ont la clarté et la sincérité des nôtres. Il n'y a qu'un mot à dire de la décision du général Picquart : ce fut trop de zèle.

Le malheur veut que l'on ait pu lire dans les journaux la réintégration de M. Tisserand-Delange, cet officier qui se rendit en uniforme à la Bourse du Travail, le 1er mai dernier. On n'a pas oublié cet épisode humiliant et douloureux de l'agitation antimilitariste et révolutionnaire. Tandis que la France entière pleurait encore l'officier tué par les grévistes dans le Pas-de-Calais, alors que tant d'autres guérissaient leurs blessures stoïquement reçues, M. Tisserand Delange allait au quartier général de la révolution sociale avec armes et bagages et disait aux organisateurs de l'émeute : « Me voici. Je ne suis pas, je ne veux pas être contre vous. » Le sens et la portée de cet acte, ce n'est plus la peine de les qualifier. Quiconque garde la notion toute simple du devoir a jugé cette démarche. Elle eut une valeur d'exemple et une force démoralisante qui ne pouvaient être trop réprouvées. En tout cas, la place de cet officier qui change de camp et qui va vers les ennemis de l'armée n'était point dans l'armée. Le ministre de la guerre n'a pas été de cet avis.

La décision prise contre le général Bailloud et pour M. Tisserand-Delange, l'extrême sévérité contre le patriotisme vigilant et l'extrême indulgence à l'égard de l'indiscipline révolutionnaire, ce seraient là des rapprochements faciles à la tentation desquels il ne nous en coûte point de résister. Mais d'autres ne feront point la part des coïncidences involontaires. Ce qu'ils diront ne sera pas à l'honneur de notre gouvernement, de notre pays, et surtout de notre caractère. Et nous verrons s'effriter cette « grande personnalité morale » que l'on reconnaissait en nous et qui nous valait malgré tout les sympathies et l'appui de l'opinion européenne. Prenons garde à ce que nous faisons dire à nos ennemis, et à ce que nos amis ont la bonté de nous taire !

(*Le Temps*).

∴

Voici les raisons qui ont motivé la mutation d'office du général Bailloud :

Il y a quelques jours, le colonel Gœpp, du 26e d'infanterie, qui prenait sa retraite pour raisons de santé, prononça les paroles suivantes en faisant ses adieux aux officiers du régiment :

A la fin de ma carrière, au moment de quitter mon régiment, mon gros chagrin est d'arriver, après trente-cinq ans de services, sans avoir vu cette guerre de revanche que nous attendons tous les jours.

Il y a deux ans, j'ai cru que ce moment allait arriver. Hélas ! mon rêve ne s'est pas réalisé. Il faut bien que cette guerre arrive. Je vous assure que les qualités et la valeur du régiment du 26e sauraient soutenir aux Allemands qu'il est à la hauteur de sa tâche...

Le général Bailloud, qui assistait aux adieux du colonel Gœpp, dans la salle d'honneur du 26e, prononça, en réponse aux paroles de cet officier qui est d'origine alsacienne, une allocution dont les journaux de Nancy citaient notamment les phrases suivantes :

... Vous avez rappelé justement que nous avons été à deux doigts de la guerre en 1906. Les mêmes causes ou des prétextes nouveaux peuvent ramener la même situation.

La guerre se fera.

Souhaitons que le 26e contribue avec les autres nations (?) à rendre les provinces perdues.

Et quelques jours après, dans son ordre officiel à l'occasion du départ du colonel Gœpp, le général Bailloud écrivait de lui ce qui suit :

Après la guerre, il consacra tout son temps, toute son intelligence, tout son cœur à former des hommes et des cadres qui, le moment venu, seraient en mesure d'affronter courageusement la lutte qui rendra à la France ses provinces perdues et à lui son foyer familial.

Le ministre convoqua le général Bailloud, pour lui demander des explications. Le commandant du 20e corps assura qu'il s'était borné à dire que les mêmes causes pouvaient ramener les mêmes effets, que la guerre *pouvait se faire*, et qu'il avait ajouté :

Souhaitons que dans ce cas-là, le 26e contribue avec les autres à rendre à la France les provinces perdues, et à vous, colonel, votre foyer familial.

Les Allemands seront satisfaits. Pauvre Pays !!

Le Vieux Port

J'ai déjà eu lieu de parler du vieux port et de ses dépendances. Je sens le besoin d'en reparler. Je m'estimerais heureux de n'avoir plus à y revenir. Cela signifierait qu'on a bien quelque peu compris de ce que je vais dire, et ce que je vais dire me paraît avoir son importance. On en jugera.

Il est à peu près certain que le lecteur m'a deviné avant même d'avoir exprimé ma pensée. De quoi peut-on s'entretenir à l'égard du vieux port si ce n'est de son entretien ? Il est, en effet, précieux ce petit lac attenant au nouveau port et dont les eaux sont presque toujours dormantes et tranquilles. Il est entouré de quais, relativement beaux faisant l'office d'un véritable chemin de ceinture, se terminant en fer à cheval par deux petites jetées dont les extrémités respectivement montées de feux, l'un rouge, l'autre vert, laissent à peine la passe de l'entrée.

Ajoutons que l' « Entreprenant » est immobilisé dans le vieux port pour les services de la marine et qu'une caserne vient d'être édifiée dans un coin longeant les quais.

C'est précisément ici que la logique me paraît avoir perdu ses droits. Amélioration et embellissement du port d'un côté, abandon de son entretien d'autre part. Concilliez si vous pouvez. Quant à moi j'y renonce.

Ce port a besoin d'un dragage presque général et plus spécialement au fond du golfe. Nous avons pu tout récemment nous rendre compte du peu de profondeur du vieux port, à proximité des rives, alors que le superbe et joli ponton de M. Muraccioli, adjudicataire des travaux du nouveau port, devait être lancé à la mer.

Dans la manœuvre qui devait le pousser à la mer et avant de gagner son libre mouillage, le bateau alla s'échouer dans un bas fond de sable et de vase, et Dieu seul sait ce qu'il a fallu d'efforts pour entraîner le chaland dans les eaux qui devaient le tenir à flot et lui assurer son mouillage normal.

Si le port était curé, si par un entretien bien entendu, il eût été maintenu **navigable** dans tout son périmètre, il est certain qu'il aurait rendu des services autrement sérieux au commerce bastiais.

Je comprends à merveille pourquoi les services de la Marine ont été transférés à Ajaccio. Le siège du Commandant de la Marine dans une ville ne possédant qu'un port inachevé, un autre port insuffisant et pardessus le marché mal entretenu, devait nécessairement appeler l'attention de l'autorité supérieure, et voilà, à n'en pas douter, la raison principale qui a nécessité le transfert du siège de la Marine à Ajaccio.

Si au moins nous savions profiter de ces leçons si suggestives qui nous viennent chaleureusement comme les éclats d'un phare !

Voyons ! Le vieux port rend toujours des services, nul ne le contestera. Combien plus importants seraient ces services, si ce port était l'objet de soins plus assidus, d'un entretien plus soutenu. Mais hélas ! La Fontaine a chanté son cas dans cette fable : « Le lion devenu vieux. » S'il n'existait point, ce port, il eut été indispensable d'en créer un à cette même place. Il existe en de satisfaisantes conditions. On est donc affranchi de toutes dépenses relatives à la création d'un port artificiel. Mal alors, on ne comprend plus pourquoi on ne crédite pas les sommes suffisantes qui doivent en assurer l'entretien.

Si MM. les Ingénieurs n'ont pas de disponibilités y affectées, n'est ce pas à eux à les demander ?

L'entretien du vieux port est de toute nécessité. Il est commandé par la navigation et le commerce. Sans contredit aussi, l'hygiène y trouvera son compte. Alors quoi !..

Je ne sais s'il existe des raisons stratégiques pouvant amener un jour ou l'autre le déplacement du gouvernement militaire de la Corse, mais j'avoue qu'en ce qui concerne les services de la Marine, le port on les ports de Bastia, lors de la décision prise, ne paraissaient justifier en aucune façon leur maintien à Bastia.

Pour en avoir la preuve, point n'est besoin de se creuser la tête. Cherchez la tout simplement dans le défaut d'entretien du vieux port, dans la visible insécurité du nouveau. L'on et l'autre d'ailleurs incapables de recevoir des cuirassés, ni même des croiseurs.

On pourra m'objecter, il est vrai, que par sa situation, Bastia ressemble — on l'a dit avec quelque esprit — à un revolver braqué sur la poitrine de l'Italie.

En fait, la comparaison semble juste, mais à quoi peut servir un revolver s'il n'est chargé qu'à poudre ? Et dès qu'on le sait, il n'est même plus un épouvantail.

J'assimile cette fausse charge de revolver, à l'insuffisance des ports de Bastia jusqu'à ce jour, et l'on a le droit de se demander si réellement, dans ces conditions, le commandement de la Marine pouvait continuer à avoir son siège à Bastia.

Les esprits étroits et que hante l'esprit de clocher seul, trouveront peut-être que je plaide la cause d'Ajaccio contre celle de Bastia. Erreur profonde !

Je n'ai pas besoin de me justifier à cet égard.

D'abord parce que je me trouve en présence d'un fait accompli contre lequel il n'y a plus lieu de revenir.

Ensuite, voyez vous, dire la vérité, quelque dure qu'elle puisse être, cela vaudra toujours, en tout temps et en tout lieu, la moitié du succès que l'on a en vue.

C'est cette dure vérité qui devient alors le point de ralliement de toutes les bonnes volontés, de toutes les énergies, de tous les hommes, en un mot, qui ont à cœur les intérêts de leur pays.

C'est alors que l'on se unit dans une même pensée : la réparation des erreurs commises...

DA TALLA.

Les Instituteurs et leur Ministre

Nul n'ignore tout le bruit qui se fait actuellement autour des syndicats des fonctionnaires et de celui des instituteurs, en particulier.

Depuis la formation d'un certain nombre de Syndicats d'instituteurs, des faits se sont produits, qui ont créé en France, dans le milieu enseignant, dans la grande presse quotidienne et au Parlement, une impression tellement profonde que l'opinion publique, elle-même, s'est occupée de la création de ces syndicats.

Hier, on accusait l'instituteur d'avoir répandu dans le peuple et dans l'armée certaines idées subversives qui ont été l'objet de justes critiques.

Aujourd'hui, un incident qui a eu une importance — l'adhésion du syndicat des instituteurs du Rhône à la Bourse du Travail de Lyon — a provoqué les commentaires empressés ou ironiques de la presse réactionnaire et conservatrice.

J'ai sous les yeux un article, perdu au milieu d'un échafaudage de considérations oiseuses, inséré dans le « Petit-Marseillais » en date du 27 janvier dernier. Il y a dans cet article une confusion que les instituteurs eux-mêmes devraient s'efforcer de dissiper pour ne pas paraître eux-mêmes complices de cette confusion. Il n'y a pas de choix sur la gauche de la mort qu'il préfère. C'est lui à présent que la force nouvelle fait tourbillonner comme une feuille d'automne.

Le ministère de l'instruction publique oublie que ceux qui sont à la tête du mouvement n'ont pas des patrons qui s'arrêtent devant des menaces ; ce sont des instituteurs décidés à faire valoir leur droit ; ils viennent de pousser la roue, le char est lancé. En bons pilotes ils sauront la conduire avec habileté.

Que les instituteurs aient la force d'imposer leurs volontés au ministre et ils interviendront dans la fixation des conditions des nominations ; leur intervention sera d'autant plus efficace qu'ils seront plus forts. Il en sera des nominations comme de tout ; ils recevront satisfaction quand ils se solidariseront en un groupement compact et puissant.

TOUSSAINT MAGNAVACCA

Musique Municipale d'Ajaccio

Programme du 31 mars 1907, à 3 h.

Le Grondeur, pas red.,	Gartner.
Le Réveil du Printemps, ouv.	Hilgers.
Valence, boléro	Rouvetrolle
Il Trovatore, fantaisie,	Verdi.
Valse d'Amour,	Bidegain.

Le Chef de Musique, TIBERI.

Ce que disent les Journaux

La République Française

Sur la séance d'hier à la Chambre :

« Avant-hier, la Chambre avait failli renverser le ministère Clémenceau parce qu'il s'y ait résigné à soutenir par accident la cause de la défense nationale en s'opposant à une désorganisation matérielle immédiate de l'armée ; hier, la même Chambre a voté d'enthousiasme pour ce ministère — qu'elle supporte d'habitude plus qu'elle ne l'aime — parce qu'il avait humilié deux fois l'armée française devant les insolences communistes de l'extrême-gauche révolutionnaire. Ces deux votes successifs dont l'un et l'autre ont été émis à quelques heures d'intervalle et en dépit de toutes convenances parlementaires, ne s'expliquent que par l'état d'esprit qui règne au gouvernement et dans les Chambres ».

Le Gaulois

M. Desmoulins :

« La séance d'hier achève d'abaisser et d'avilir notre pays qui se laisse gouverner par de tels hommes : il faut retenir les noms de ceux qui, sur l'invitation de M. Picquart, ont voté contre les dépêches militaires. Il faut les inscrire, en un tableau où figurent déjà les André, les Combes et les délateurs, les espions, les mouchards franc-maçons qui, leur faisant cortège, inspirèrent leurs actes et dictèrent leurs décisions.

« Et à l'heure exacte où le Parlement subalternisait définitivement au général Bailloud, qui tous ses camarades estimait, son commandement d'avant-garde, le général Pernin, auquel des généraux français ont refusé la main, prenait solennellement possession de son commandement à Clermont-Ferrand. Encore une triste « Accidence. »

Le Figaro

Le président du Conseil a eu un mot malheureux qu'il s'est efforcé de retirer par et d'expliquer : il a dit que le lieutenant Tassard-Delanga lui avait écrit une lettre attestant quelque part de désaveux ; or, s'il peut y avoir là matière à admission de circonstances atténuantes en ce qui concerne le jugement à porter sur les actions de M. Tassard-Delanga, on avouera d'autre part que ce n'est point là un motif décisif pour justifier la réintégration et qu'il aurait même assez bizarre que l'on donnât des hommes à commander à un désaptitré.

L'Echo de Paris

Comment après les paroles de M. Clémenceau expliquer autrement que ne les ont expliquées M. Barrès et M. Marin la disgrâce du général Bailloud et la réintégration du lieutenant Tassard. Si ce sont aux simulations ne sont pas des actes de complaisance politique envers le parti socialiste, qui sont-ils donc ? Dans ces conditions, ce qui demeure inexplicable et incompréhensible, c'est l'attitude, c'est le vote de la majorité. Les républicains de gauche et les radicaux modérés, volci longtemps déjà, gémissent de l'influence minoritaire de la politique de M. Clemenceau : c'est donc de la tyrannie sans faiblesse ; il ne suffit pas de gémir.

GAZETTE DEPARTEMENTALE

SAINTE-LUCIE DE TALLANO. — Nous apprenons avec une profonde douleur la mort du regretté Jean-Baptiste Comiti, propriétaire à Ste-Lucie de Tallano.

Homme de cœur, parent affectueux, ami charitable et sûr, Jean-Baptiste Comiti était un de ces vieux Corses bien trempés, à la physionomie franche et inoubliable. Son souvenir ne saurait s'effacer au sein de la population du canton de Tallano où il jouissait d'une sympathie si légitime et si générale.

La nouvelle de sa mort a plongé dans la douleur une famille des plus considérées de l'arrondissement de Sartène, dont nous partageons l'immense affliction.

Jean Baptiste Comiti avait en effet donné à ses enfants une éducation parfaite. Tous occupent aujourd'hui des situations honorables et avec raison leur père regretté était fier de voir se poursuivre en eux les nobles traditions que lui même avait toujours si bien conservées.

Nous adressons à sa veuve éplorée Mme Anne-Marie Comiti née Filippi, à sa fille Jeanne Comiti, à ses fils François Comiti, instituteur à Ste-Lucie-de-Tallano, et sa famille, à l'excellent abbé Alexandre Comiti, enfin à Don Georges Comiti, percepteur, à Jean et à Jules Comiti qui, retenus sur le continent, n'ont même pas eu la suprême consolation de recueillir le dernier soupir de leur père, l'expression de nos sentiments émus et affectueux.

A.-J. G.

THEATRE MUNICIPAL

Ce soir samedi

Lucie de Lammermoor

Opéra en 4 actes de Donizetti

L'air de la folie sera exécuté par M. Zamarelli, flûtiste.

En matinée, dimanche à 2 heures,

Le Barbier de Séville

Opéra en 3 actes de Rossini

Débuts de M. RANCI

Baryton

Pour la location s'adresser à M. Poggi, coiffeur.

Au « Journal Officiel »

Ministère de la Marine

Le premier maître-fourrier Baldassari, du port de Toulon, est désigné pour embarquer sur le d'« Entrecasteaux ».

Ministère des Finances

M. Lanzalavi, percepteur surnuméraire de la Corse, est nommé percepteur de 4e classe à Orpierre, Hautes-Alpes.

Ministère de l'Intérieur

Sont nommés à l'administration centrale du ministère de l'intérieur : Commis principal de 1re classe à 4.500, **M. Manfredi**, commis principal de 2e classe ; Rédacteurs de 3e classe à 3.000 frs. MM. Chiappe, Paoli, de Cinarca ; Rédacteurs de 1re classe à 4.000 frs., MM. Poggioli, Pozzi.

Ministère de la Guerre

M. Gerbin, pharmacien-major de 1re classe des hôpitaux de la division d'Oran, passe aux hôpitaux de la division d'Alger.

Gendarmerie

Sont nommés dans le gendarmerie :

Garde républicaine : Santoni Jacques-Toussaint, ancien sergent, proposé par la subdivision de Marseille ; Arrighi Jacques-Léonard, ancien cavalier, proposé par la subdivision de la Corse ; Savignani Félix-Antoine, soldat au 141e.

Cie d'Eur et Loire : Battaglini Dominique-François, ancien caporal, proposé par la subdivision de la Corse.

Cie de l'Orne : Sabiani Antoine-Dominique, ancien brigadier, proposé par la subdivision de la Corse ; Chiappini Jean, ancien soldat, proposé par la subdivision de la Corse ; Guerrini Jean-Paul, soldat au 4e régt. d'inf. colonial.

Cie de la Mayenne : Giudicelli Jean, canonnier au 3e régt. d'artillerie coloniale.

Cie de l'Ardèche : Caltondi Antoine-François, maréchal des logis au 19e d'artillerie.

Cie des Alpes-Maritimes : Albertini Etienne, soldat au 22e régt. d'inf. coloniale.

2e Cie de la Corse : Margulier Arthur, maréchal des logis au 3e régt. d'artillerie ; Béculat Joannys, brigadier au 4e régt. de spahis.

Troupes coloniales

M. le capitaine Bianchi, du 1er régt. d'artillerie coloniale à Rochefort, est désigné pour servir en Afrique occidentale.

M. Albertini, sous-officier stagiaire à Brest, a été désigné pour être employé dans la direction du génie de Nantes.

Petite Gazette

Variations Atmosphériques du 29 mars

Thermomètre : 7 heures du matin + 11 ; à midi + 15 ; 6 heures du soir + 12. Maxima + 18 ; Minima + 9.

Baromètre : 7 heures du matin, 709 mm ; à midi, 709 mm ; 6 heures du soir, 706 mm.

Vent. — Dans la matinée, Ouest. Dans l'après-midi, id.

Etat du ciel découvert.

Pluviomètre, à 7 h. du matin : 0 mm.

***

Ministère de l'intérieur

MM. Chiaplo et Paoli, rédacteurs de 3e classe à l'administration centrale du ministère de l'intérieur, sont présentés pour la 2e classe.

***

Ecoles militaires

M. Biancardini, lieutenant au 130e d'infanterie, est désigné pour occuper l'emploi de lieutenant trésorier à l'école militaire préparatoire des Andelys.

***

Ecole d'artillerie

MM. les maréchaux des logis Giacobbi Michel-Mathieu et Muselli Jacques-Victor, élèves à l'école de l'artillerie et du génie, ayant satisfait aux examens de sortie en 1907, ont été promus au grade de sous-lieutenant et affectés, le premier au 16e rég. d'artillerie, le second au 16e, comme adjoint au trésorier. M. Torre Dora Jacques-Toussaint est affecté au 20e escadron du train des équipages militaires.

***

Les Annales

On ne peut pas imaginer un numéro plus complet que celui des *Annales* de cette semaine. Toutes les questions d'actualité s'y trouvent traitées, et par quels collaborateurs ! A propos de la catastrophe de l'*Iéna*, Pierre Loti y raconte sa vocation d'officier de marine, Claretie y décrit nos cuirassés ; Adolphe Brisson y trace un saisissant portrait de Casimir-Périer ; Henry Houssaye y évoque la jeunesse de François Coppée, qui vient de fonder un prix à l'intention des jeunes poètes... Autres articles de Auguste Dorchain, Henry Roujon, René Maizeroy, Léon Pâle ; la Vie Féminine d'Yvonne Sarcey. Enfin, dans le Supplément théâtral gratuit : « Un Sujet de Brouille, » saynète d'Henri Lavedan, et les « Bridgeurs, » de Mignel Zamacois.

Partout : 25 centimes. Abonnements : 10 fr. par an ; 12 fr. 50 pour l'Union postale. On s'abonne sans frais dans tous les bureaux de poste.

***

A vendre

Une jument âgée de 4 ans, taille 1 m. 45, pouvant faire bonne pouliniere.

S'adresser au bureau du journal.

***

A vendre

A vendre pour cause de départ une salle à manger complète. Différents meubles de salon. S'adresser rue Salvator Viale, 4, au 5e.

NOUVELLES RELIGIEUSES

PAROISSE SAINT-JEAN

Samedi Saint. — A 8 heures, petites heures, bénédiction du feu et des fonts, grand messe et vêpres.

***

La bénédiction des maisons de la paroisse se fera, dans les divers quartiers, les jours ci-dessous indiqués :

Samedi-Saint. — Route de Cardo, rue Favalelli, Boulevards du Palais, Paoli, Place Saint-Nicolas, rues Miot, Salvator-Viale, Saint-François, Abbatucci, Sampiero, avenue de la Gare, Capanelle, route du Cap.

CONFRÉRIE SAINTE-CROIX. — La neuvaine préparatoire pour la fête de l'Annonciation aura lieu, dans cet oratoire, à partir de samedi, 30 mars, à 7 heures et demie du soir.

***

ORATOIRE SAINT-ROCH. — L'installation des membres de la nouvelle officialité commence de :

MM. Torre Horace prieur ;
Beni Nicol, sous-prieur ;
Bourgeois Toussaint,
Ghiglermini Antoine, assistants,

aura lieu dans le dit oratoire le dimanche de Pâques.

Office et messe à 10 heures, avec exposition et bénédiction du Très-Saint Sacrement.

La statue de Saint-Roch restera exposée à la vénération des fidèles durant cette cérémonie.

GRAND HOTEL D'EUROPE

A l'occasion des Fêtes de Pâques on trouvera chez Mme Adelaïde COLOMBANI un grand assortiment de pains au brocciu, douces et salées, Campanile, Fiadone et Fiadone.

Spécialité de gâteaux corses de première qualité.

GOUTEZ ET COMPAREZ

GRAND VIGNOBLE de Giovichi

VIN VIEUX
de Sartene

Ancien et garanti naturel vendu directement par le propriétaire

Maisons de vente :

BASTIA : 5, place Saint-Nicolas et boulevard Saint-Auguic.

ILE ROUSSE : Rue de la Caserne.

Gros et Détail

Vin rouge . .	0,25
Vin blanc . .	0,40
Vinaigre. . .	0,25

Grand entrepôt de Vins

COURTIER D'ALGÉRIE & D'ITALIE

ORESTE BIAGINI

5, Avenue Carnot, Bastia

Grands Prix, 1 Diplôme, 6 Médailles obtenus aux diverses Expositions

Vente en Gros et au Détail

LIVRAISON A DOMICILE

La Maison ORESTE BIAGINI, offre ses vins vieux et nouveaux, garantis pur jus de raisins frais, à des conditions très avantageuses.

L'acheteur est prévenu à une longue réclame. C'est pourquoi Elle ouverra, sur simple demande, des échantillons franco à domicile.

Aperçu des prix :

Vins d'Algérie et de Frontignan, rouge : 0,30 et 0,35 le litre.

Vins de Corbières et du Roussillon, blanc : 0,30 le litre.

Vins de Corse (territoire de Vescovato, Aleria, Tallone, etc.,) rouge : 0,30 et 0,35 le litre ; blanc : 0,40 le litre.

Vinaigre à 0,30 le litre. — Huile d'olive à 1 franc le litre.

Elle présente aux fins gourmets :

Des vins fins vieux en bouteilles à 0,80 et 1 franc la bouteille.

Des vins de Chianti (Italie), à 1 franc 40 le flacon, 0,70 le 1/2 flacon, 0,50 le 1/4 et 0,35 et 1,8.

Des vins de Marsala (Sicile), à 1 fr. 60, 1 fr. 75 et 2 fr. la bouteille.

Et toujours 3 fr. le flacon de 2 litres 1/4, 1 fr. 60 le 1/2, 0,90 le 1/4 de flacon et 0,50 le 1/8 de flacon.

Des vins de Bordeaux (Médoc vieux) à 1 fr. 25 la bouteille.

Des vins d'Asti mousseux à 1 fr. 75 la bouteille.

Des vins de Barbera (Italie), à 1 fr. 50 la bouteille.

Madère et Malaga (Espagne), 1 fr. 40 la bouteille et 0,90 c. le 1/2 bouteille.

Des muscats de Frontignan, vieux, 1 fr. 25 la bouteille et 0,90 le 1/2 bouteille.

Vermouth de Turin, 1 fr. 50 la bouteille.

Quinquina *Pomponnet*, 1 fr. 40 la bouteille.

Vermouth supérieur, à 1 fr. 40 la bouteille.

Apéritif *Le Pof*, 1 fr. 50 la bouteille.

Gentiane, à 1 fr. 40 la bouteille.

GRANDS VINS DE CHAMPAGNE

Gratien et Meyer, 2 fr. 25 et 3 fr. 75 la bouteille.

Duc Regnault de Chamouneaux, 2 fr. 50 et 3 fr. 75 la bouteille.

Frérot à Epernay, 4 fr. 50 et 5 fr. la bout.

DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais*

00178

BOURSE DE PARIS

	28 mars	29 mars
Rente 3 0/0 amort.	94,00	94 70
3 p. 0/0 ancien	96 95	95 75

Ex-coupon.

Poids et Mesures

Paris, 29 mars.

M. Andreani, vérificateur des poids et mesures de 4e classe, à Corte, est proposé pour la troisième classe.

Le départ de Nancy du Général Bailloud

Nancy, 29 mars.

Le général Pau, le nouveau commandant du 20e corps d'armée, est arrivé hier à Nancy, et est descendu à l'hôtel.

Le général Bailloud a adressé ses adieux à la garnison.

Une grande manifestation de sympathie se prépare à Nancy à l'occasion du départ de ce chef aimé et estimé de tous.

L'ACCIDENT du torpilleur 147

Mort d'une victime

Cherbourg, 29 mars.

Le quartier-maître mécani ien Chevestrier, grièvement blessé avant hier, par l'explosion d'un collecteur à vapeur du torpilleur 147 est mort à l'hôpital maritime de Cherbourg.

Il avait 25 ans, et était marié depuis deux mois.

Les Morts du Jour

Le cardinal Macchi

Rome, 29 mars.

Le cardinal Macchi est décédé subitement dans la matinée à Rome.

Ce prélat joua un rôle historique. Il était ancien nonce apostolique au Pérou. Il avait été choisi comme arbitre dans une affaire de frontières entre le Pérou et la Bolivie.

Au cours de la dernière révolution du Pérou, il réussit à apaiser les esprits ; révolutionnaires et gouvernementaux le choisirent pour conclure l'arrangement qui mit fin à la guerre civile qui désolait Lima.

Madame Casimir-Périer

Paris, 29 mars.

On annonce la mort de Mme Casimir-Périer, la veuve de M. Auguste Casimir-Périer, sénateur inamovible et la mère du regretté président de la République qui l'a précédée de 19 jours dans la tombe.

LE PRIX DE ROME

Paris, 29 mars.

Sur la liste des concurrents pour le prix de Rome (section de peinture), admis, à la suite du premier essai, figure le nom de M. Camiccini, élève de l'Ecole des Beaux-Arts.

MM. Clémenceau et Picquart *en Espagne*

Paris, 29 mars.

Le président du Conseil, qui devait se rendre demain à Madrid, en compagnie du ministre de la Guerre, a renoncé à son voyage.

M. Clémenceau a pris cette décision pour ne pas alarmer l'opinion publique.

Les journaux affirmaient, en effet, que le départ pour l'Espagne du ministre de l'intérieur et de son collègue de la Guerre avait pour motif les incidents du Maroc, alors qu'il ne s'agissait que d'un voyage privé.

LE ROI DE SIAM *en France*

Paris, 29 mars.

Sa Majesté le roi de Siam vient de quitter sa capitale.

Il se rend à Paris, afin de témoigner de sa sympathie pour la France à l'occasion de la conclusion du récent traité franco-siamois.

EN ESPAGNE

La dissolution des Cortès

Madrid, 29 mars.

Le décret de S. M. Alphonse XIII prononçant la dissolution des Cortès paraîtra demain dans la « Gazette royale.

Le nouveau Parlement tiendra sa première séance le 14 mai.

LA CATASTROPHE de l'*Iéna*

Découverte d'un nouveau cadavre

Toulon, 29 mars.

Un nouveau cadavre d'une victime de l'*Iéna* a été découvert dans le bassin de Missiessy.

On croit que ce corps est celui d'un mécanicien ou d'un chauffeur, qui a dû se jeter dans le bassin par un sabord au moment de l'explosion.

L'identité de cette malheureuse victime du devoir n'a pu être établie, car elle était décapitée et toute déchiquetée. Le seul pied qui restait était chaussé d'une bottine et d'une chaussette portant l'initiale G.

On croit que dans cette partie du bassin, qui n'a pu encore être explorée, on retrouvera d'autres cadavres.

L'état des blessés

Toulon, 29 mars.

Les blessés de la catastrophe de l'*Iéna* commencent à quitter l'hôpital de la Marine et sont tous en voie de guérison.

Cinq d'entre eux sont déjà partis dans leurs villages, en possession d'un congé de convalescence.

La Commission d'enquête à Toulon

Paris, 29 mars.

La commission d'enquête, nommée hier par la Chambre des députés pour rechercher les causes de la catastrophe de l'*Iéna*, se rendra à Toulon le 15 avril prochain.

L'interpellation Biensaimé et Michel

Paris, 29 mars.

Les journaux de la capitale commentent tous le discours prononcé, hier, à la Chambre, par l'amiral Biensaimé, à l'occasion de son interpellation sur la catastrophe de l'*Iéna*.

Les organes gouvernementaux, tout en reconnaissant la nécessité d'opérer des réformes urgentes, déclarent que l'amiral Biensaimé a fait un tableau trop noir de notre situation maritime.

Les journaux conservateurs et modérés n'hésitent pas à approuver le réquisitoire implacable prononcé par le député du 2e arrondissement de Paris.

Il est incontestable, disent-ils, que les officiers sont désunis et n'ont plus cette confiance en eux-mêmes et en leurs hommes, qui leur est indispensable pour obtenir des résultats. A l'heure actuelle, où une guerre peut éclater d'un moment à l'autre, il est nécessaire de réorganiser nos escadres, qui semblent vouées d'avance à la destruction complète.

AU MAROC

Visite de Mahomed-el-Torres à notre ambassadeur

Tanger, 29 mars.

Mahomed-el-Torrès, ministre des Affaires étrangères du Maroc, s'est rendu, dans la matinée, à la légation de France, où il a été reçu par notre ministre, M. Regnault.

Mahomet-el-Torres a témoigné des regrets de son gouvernement pour la mort du docteur Mauchamp et pour les récents incidents qui se sont produits.

Il a déclaré à notre représentant qu'il avait pris toutes les mesures nécessaires pour assurer le maintien de l'ordre et la sécurité des européens.

Le « Lalande » à Mazagran

Tanger, 29 mars.

Le croiseur français « Lalande » a quitté, dans la matinée, Tanger, se rendant à Mazagran.

Ce navire ramènera à Tanger le corps du docteur Mauchamp.

L'OCCUPATION D'OUDJDA

Le départ de la colonne

Lalla-Marnia, 29 mars.

Un bataillon de zouaves, un escadron de spahis, un demi-escadron de chasseurs d'Afrique et une section d'artillerie, sous les ordres du général Reibell, ont quitté, ce matin à 4 heures, Lalla-Marnia.

Ces troupes vont occuper Oudjda.

La prise d'Oudjda

Tanger 29, mars.

La colonne d'occupation est arrivée, ce matin, à 10 heures, devant Oudjda.

Le colonel Feliveau, accompagné de deux compagnies de zouaves et d'un peloton de spahis entrèrent dans la ville, sans coup férir.

L'Amel d'Oudjda s'est immédiatement rendu auprès du colonel Feliveau, et l'a assuré de ses excellentes dispositions à l'égard de la France.

Les troupes qui n'ont pas occupé la ville, ont été échelonnées aux alentours, où elles ont dressé les tentes.

L'action espagnole

Madrid, 29 mars.

Les navires espagnols, ancrés dans le port de Carthagène, appareilleront incessamment pour Tanger, afin d'appuyer par leur présence les réclamations de la France.

Le départ de cette force navale aura lieu après l'entrevue du roi Edouard avec S. M. Alphonse XIII.

AUX ÉTATS-UNIS

Terrible accident de Chemin de Fer

26 morts. — 100 blessés

New York, 29 mars.

Un effroyable accident de chemin de fer s'est produit à Bolton, en Californie.

Le rapide allant de la Nouvelle-Orléans à San-Francisco a déraillé et a été précipité d'une hauteur considérable.

Vingt-six voyageurs ont trouvé la mort dans cette catastrophe. Cent autres ont été blessés, la plupart très grièvement.

Presque toutes les victimes sont des immigrants italiens.

Les causes du sinistre sont encore inconnues ; mais il semble devoir être attribué à la malveillance.

BAINS

DE PUZZICHELLO

L'établissement de Puzzichello sera ouvert le 20 avril.

1re saison du 20 avril au 10 mai.
2e — du 11 au 31 mai.
3e — du 1er au 20 juin.

Retenir les chambres en écrivant, à l'avance, au gérant à Puzzichello.

AVIS

Au bureau de Placement de Bastia, route du Cap, n° 2, les prix sont ainsi fixés :

Pour avoir une *bonne* quelconque comme pour avoir une place de *cuisinière, de femme de chambre*, etc., on paiera *Un franc cinquante centimes* c'est-à-dire *cinquante centimes* en faisant la demande et un *franc* quand la bonne sera en place depuis 3 jours.

En outre, pour faciliter les *Bonnes* ne sachant pas écrire, le bureau de Placement se charge de leur correspondance, en italien ou en français, discrétion absolue.

119 — FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

LA MATELASSIÈRE

PAR

ODYSSE BAROT

TROISIÈME PARTIE

LA VICOMTESSE OLGA

Il était trop tard pour recoller. Tout en regrettant son imprudence, elle ne pouvait plus se taire, sans peine d'aggraver la situation d'Hippolyte Fruchard. La vérité, ou ce qu'elle croyait être la vérité, valait mieux que de dangereuses réticences. Elle se mit à raconter avec véhémence et avec une émotion poignante l'horrible scène du cimetière. Georges ne broncha pas, ne broncha pas, ne broncha pas,

A vendre

appartement de 5 pièces

avec belle terrasse, au 6e étage, boulevard du Palais, 11, en face l'Hôtel de France. S'adresser au bureau du journal.

Installation à Gaz

Jean Cini, ex-ouvrier du Gaz
Bastia, 13, Boulevard Paoli, 13, Bastia

Vente de becs, verres et manchons
Appareils sur commande

Abonnement pour l'entretien de l'éclairage ! — Travail soigné et garanti.

Le Directeur-Gérant,
J.-B. OLLAGNIER.

Bastia, Imprimerie Ollagnier.

ANCIEN CABINET PRADÈRE
PIERRE SABATÉ
Chirurgien-Dentiste
de l'Ecole dentaire de Lyon
ROCKEFELLER

DENTS & DENTIERS
(Systèmes perfectionnés)
OBTURATION
& EXTRACTION DES DENTS sans douleur
Bd Paoli, 18, au 1er
Maison Benedetti

M. P. SABATÉ a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle, d'avoir à se mettre en garde contre certains charlatans ambulants — ou fixés clandestinement — qui n'ont pas le droit d'exercer, ni la prétention et qui emploient des matières antiseptiques de leur crû pour la fabrication de fausse antiseptiques

VER SOLITAIRE
Cure radicale sans danger en deux heures par les
GLOBULES de SECRETAN
REMÈDE BREVETÉ adopté par les Hôpitaux de Paris
TRENTE ANS DE SUCCÈS
Envoi franco contre mandat ou bon de poste de 10 fr.
14, RUE MONSIGNY, Pharm., 14, Rue Lafayette, PARIS

LE MONITEUR DE LA MODE
paraissant tous les Samedis
20 PAGES GRAND FORMAT
LE PLUS ANCIEN ET LE PLUS ARTISTIQUE DES JOURNAUX DE MODES
CONTIENT :
PLUS DE MODÈLES NOUVEAUX
PLUS DE TRAVAUX À L'AIGUILLE
PLUS DE LITTÉRATURE
PLUS DE RECETTES DE CUISINE
PLUS DE RENSEIGNEMENTS
QU'AUCUN AUTRE
3 MOIS : 4 francs — UN AN : 14 francs
EDITION DE LUXE contenant une Gravure coloriée et un Patron découpé dans les 2e, 3e et 4e Nos.
3 MOIS : 8 fr. 50 — UN AN : 28 francs
ADEL. GOUBAUD, éditeur, 3, r. du 4-Septembre

MAISON DE CONFIANCE

BIJOUTERIE MATTEI
20, Boulevard Paoli

La BIJOUTERIE MATTEI a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle, qu'elle ne vend que des articles absolument garantis, or 18 karats et argent 1er titre. Tous les objets par elle mis en vente sont marqués au prix connus et ont déjà subi une réduction sur les prix de vente.

La Bijouterie MATTEI pourra livrer aux prix les plus réduits, les articles de joaillerie, bijouterie, orfèvrerie, montres, chaînes, perles, *alliances*, etc., etc., broches or et argent 1er titre

Se devise est de vendre « bon et bon marché. »

Spécialité de stylets Vendetta-Corse. Réduction de 10 pour cent garantis 18 karats.

MARBRERIE

Cheminées de tous styles — Marbres pour meubles

Entreprise de tous travaux d'Art et de Commerce en marbres, granits, porphyres, syénites et pierres de Corse et de toute provenance.

Exploitation de la pierre de Sisco (dite confoline), incomparable pour tombeaux et tous travaux pour bâtiments

Dépôt de dalles, marches, éviers en pierre de Brando, de carrières si puissantes de la Maison.

Seule Maison récompensée
aux Expositions mondiales de Paris 1855, 1867, 1878, 1900 et de Milan 1906
A BASTIA LA PLUS HAUTE RÉCOMPENSE
Grand diplôme d'honneur

JOSEPH LUCIANI

Bastia, Boulevard Paoli, 33, et Sisco-Marine (Cap-Corse)

Travaux d'arts dirigés par R. LUCIANI, élève de l'Ecole des Beaux-Arts de Carrare (Italie).

Dessins et Devis sur commande

PLATRE DE PARIS

Appareils fumivores,
Chassis pour cheminées en tôle et cuivre,
Ventilateurs,
Appareils inodores pour garde-robes
Adresser commandes soit à Bastia, soit à Sisco

PRIX TRÈS MODÉRÉS

Demandez et offrez dans tous les Cafés **QUINQUINA MATTEI**, *apéritif supérieur.*

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et Lafarge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques ciment. — Briques pleines et rondes. — Carreaux. — Tomettes. — Tuyaux en poterie et en grès.

FERS A PLANCHER I
Fers en barres : Plats, Ronds, Carrés, T et I de fer, Rennes artificielles.

TUYAUX EN FONTE, EN GROS
Appareils Sanitaires
Charles CLÉMENT & Cie
Entrepôts aux Magasins Généraux & Boulevard de Cardo, 1.

Cordonnerie Modèle

Bastia, 33, Boulevard Paoli, 33, Bastia
EUGÈNE PERICCHI, propriétaire

Automne-Hiver 1906-1907

Chaussures en tous genres
pour Dames, Hommes, Fillettes et Enfants
Grand choix de chaussures fourrées de tous modèles
Assortiment complet de pantoufles

Prix très réduits

Rayon spécial de chaussures de luxe en chevreau glacé, Box-calf et mégis fabriquées exclusivement pour la maison et qui seront vendues à des prix de bon marché inconnus jusqu'à ce jour.

M. Eugène PERICCHI a l'honneur de prier sa nombreuse clientèle et le public en général de s'assurer par une visite à son magasin du soigné de tous ses articles et de la modicité des prix établis.

La Maison se charge des réparations

Assurance Mutuelle fondée en 1900
LA MÉTROPOLITAINE
Incendie, Accidents et autres risques
Assurance — Loi du 9 avril 1898. Règlement immédiat et complet des Sinistres. Pour demande d'agence, écrire à la Direction 23, rue de Bellefond, Paris.

GRANDE TEINTURERIE-BLANCHISSERIE
DE LA MÉDITERRANÉE
MAISON FONDÉE EN 1871 — MAISON FONDÉE EN 1871

H. Fraissinet & Cie

Société en Commandite par Actions - Capital: 500.000 Francs

Siège Social, Usines & Bureaux
MARSEILLE - Chemin de Saint-Jean-du-Désert - MARSEILLE

La Maison a l'honneur d'informer le Public Bastiais qu'elle vient de créer, à Bastia, un dépôt-succursale qui s'occupera de recevoir les effets confiés par les clients, de les expédier à l'usine et de les rendre franco à domicile, dans un délai de huit jours.

Notre Usine, qui occupe environ 200 personnes, placées sous notre surveillance, nous permet, par son installation toute moderne, d'exécuter les travaux les plus minutieux. L'importance qu'a prise notre Maison, n'est dûe qu'à la bonne et prompte exécution apportée dans les travaux qui nous sont confiés.

Nous faisons la teinture, le nettoyage et l'apprêt de tout ce qui concerne le vêtement et l'ameublement, par des procédés spéciaux qui nous sont exclusifs.

TEINTURES EN TOUTES TEINTES
Nettoyage de Vêtements pour Dames, Civils & Militaires

Aucun vêtement ne sera ni décousu, ni déformé, et sera livré avec un fini irreprochable et à des prix défiant toute concurrence.

Des Catalogues illustrés sont à la disposition des Clients au Dépôt :
Chez M. SAUVEUR AYMO, TISSUS
BASTIA — 17, BOULEVARD PAOLI 17, — BASTIA

Aux tempéraments délicats offrez un

VIN DU CAP CORSE

à base de Quinquina

de la Maison L.-N. MATTEI, & Cie — BASTIA (Corse)

Apéritif Tonique Fortifiant

Ce vin que nous offrons avec confiance aux Consommateurs diffère complètement de tous ceux connus à ce jour; d'un goût agréable au palais, il est à la fois tonique et apéritif.

Pris avant les repas, il excite l'appétit, pris après il active et facilité la digestion.

Demandez dans tous les bons Etablissements un Vin du Cap Mattei

THÉ BLAIZE PÈRE LE MEILLEUR PURGATIF DÉPURATIF
60 ANS DE SUCCÈS. — EN VENTE DANS TOUTES LES PHARMACIES

FARINE LACTÉE NESTLÉ
Aliment préféré des enfants.

Le meilleur Cigare à 10 centimes est contrôlé le CIGARE MATTEI

TRENTE-DEUXIEME ANNÉE — N. 90 — DIMANCHE 24 MARS 1907

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
J.-B. OLLAGNIER, Directeur

Les abonnements payables d'avance et reçus aux Bureaux du Journal.
Petite Presse, 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Diverses, 0.20 — Judiciaires 0.25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

	1 an	6 mois	3 mois
(illegible)	20 fr.	10 fr.	5 fr.
Corse (Départ.)	22 fr.	12 fr.	6 fr.

Union Postale, et Colonies Françaises le port en sus.

On ne répond pas des manuscrits déposés.

00179

LE CALENDRIER

Fête d'Aujourd'hui : PAQUES.
Soleil : (heure nationale)
Lever 5 h. 19 m. — Coucher 5 h. 55 s.
Dans son quart, le 5 Nouv. Lune, le 12.
Fête de Demain : Saint Nicolas.

30 MARS

Lire à la troisième page

Notre nouveau Feuilleton

L'Enfant de la Morte

PAR

HENRI DEMESSE

un romancier dont les œuvres, toujours passionnantes d'intérêt et pouvant être lues par tous, obtiennent constamment un succès qui ne se démentira pas auprès de nos Lecteurs.

L'ŒUF DE PAQUES

DE SUZEL

Ce matin-là, Suzel se leva avant le jour; elle s'habilla doucement, bien doucement, pour ne pas réveiller sa vieille cousine qui ronflait dans l'alcôve, et, ses sabots à la main, elle ouvrit sans bruit la porte de la chaumière et se glissa au dehors.

Tout dormait encore dans le village: les maisons étaient closes, seuls les hurlements d'un chien troublaient le silence de la nuit, et, au loin, l'aube naissante colorait l'horizon d'une teinte rosée.

La petite fille, pieds nus, pour que l'on n'entendit pas le claquement de ses galoches, courut tout d'une traite jusqu'à la grande route et s'enfonça dans la campagne.

Suzel avait huit ans ; c'était une de ces jolies fleurs d'Alsace, aux cheveux blonds comme les blés, aux yeux bleus comme des bleuets, aux lèvres rouges comme des coquelicots, et, malgré ses haillons, elle était si mignonne que la plus fière grande dame eût eu plaisir à l'embrasser.

Suzel était orpheline : son père, brave soldat, avait été l'une des premières victimes de la guerre, et dormait là, tout près, au milieu de ses camarades, tombés comme lui à l'ennemi.

Suzel, alors âgée de six ans, était restée seule avec une parente éloignée, très méchante, très dure, qui la battait chaque fois qu'elle était ivre, et elle l'était constamment.

La pauvre petite était très malheureuse ; personne ne s'intéressait à elle.

Des gens du pays qui avaient connu son père, les meilleures avaient émigré pour ne pas devenir prussiens.

Et l'enfant grandissait tristement, songeant à ce « papa, » si bon, si tendre, couché là-bas sous l'herbe verte, au « doux pays de France, » dont il parlait avec tant d'amour, et à ces trois couleurs qui flottaient jadis si gaiement sur le clocher de la vieille église.

Et père, patrie, drapeau, se confondaient dans son âme enfantine, en une même idée de bonheur.

***

Ce matin-là, c'était le jour de Pâques, la campagne était en fête, des oiseaux chantaient le printemps, et au-dessus de la tête de la petite fille, deux cigognes aux longs becs passèrent rapidement, leurs grandes ailes déployées.

— Comme elles vont vite ! soupira Suzel en les suivant dans leur vol.

Et elle pressa le pas, trottant de toute la vitesse de ses petites jambes.

Où courait-elle ainsi ?

A la ferme des Cigognes, située à deux lieues de là, juste après la borne-frontière qui séparait la Mère-Patrie de sa fille chérie, l'Alsace.

La fermière était une Alsacienne, restée en terre française et fidèle aux trois couleurs ; aussi, à Pâques, les œufs qu'elle distribuait, selon la coutume, aux enfants du pays, n'étaient-ils ni rouges, ni bleus, ni jaunes, mais tricolores, et ses deux garçons étaient chargés de les peindre ainsi, pour la grande joie des petits Français et la grande colère des Prussiens.

L'année précédente, Frantz Kolb, un voisin de Suzel, avait montré un de ces œufs à la fillette, qui l'avait admiré naïvement, et avait même pleuré bien fort quand un gendarme prussien, ayant vu la chose, avait confisqué et écrasé entre ses gros doigts l'emblème séditieux.

Et Suzel avait attendu impatiemment Pâques suivant pour se rendre à son tour à la ferme des Cigognes...

Elle allait, elle allait vite, bien vite, car elle n'était pas du pays ; beaucoup d'enfants passeraient avant elle, et si elle arrivait trop tard elle n'aurait plus rien.

Son cœur se serrait à cette pensée.

Les premières maisons se profilèrent à l'horizon, éclairées par le soleil levant.

Que c'était loin encore, mon Dieu !

Ses pieds étaient gonflés, elle n'avançait plus qu'avec peine.

Enfin elle toucha la borne-frontière et s'assit un moment pour respirer, heureuse de sentir sous ses pas la terre de France.

En ce moment, une nichée de gamins, sortant de la ferme qu'elle voyait là, derrière les arbres, passa devant elle, riant, se bousculant. Tous tenaient à la main ces beaux œufs tricolores, objets de l'ambition de la pauvrette.

— Oh ! mon Dieu ! j'arrive trop tard ! pensa-t-elle.

Et, dans un suprême effort, elle courut tout d'une haleine jusqu'à la grande cour où la fermière, robuste paysanne à l'air avenant, distribuait ses œufs de Pâques aux gamins, comme jadis le roi Louis XIV à ses courtisans qui, certes, ne mettaient pas plus d'empressement à les recevoir.

La corbeille se vidait rapidement : il n'y en avait plus qu'une douzaine, plus que cinq, plus que deux, plus qu'un !... et trois ou quatre mains se tendaient encore !

— Pour moi, madame, pour moi, je vous en prie !

Cette voix suppliante fit tourner la tête à la bonne femme.

— Pourquoi à toi plutôt qu'aux autres, petite ?

— Elle n'est pas d'ici !

— C'est une Prussienne ! dirent les bambins...

— Non, dit l'orpheline en pleurant, *je ne suis pas Prussienne* ; papa est mort pour la France, et moi j'ai fait deux lieues ce matin pour venir chercher un œuf français.

— Adjugé, alors, dit la fermière émue en embrassant l'enfant, et tu auras encore une tranche de galette et un bol de lait en mémoire du soldat.

***

Une heure après, Suzel quittait la ferme, emportant son bel œuf si chèrement acheté. Dans sa joie, elle ne sentait pas la fatigue, elle marchait gaiement, s'arrêtant de temps à autre pour admirer son trésor.

Mais, en approchant de son village, son pas se ralentit ; elle s'arrêta effrayée...

Qu'allait dire sa vieille cousine ? Comment cacher l'objet défendu ?

Un uniforme apparut sur la route : c'était le même gendarme qui avait si brutalement brisé l'œuf de Frantz.

Suzel eut peur, et, le cœur battant comme si elle avait commis un vol, elle se jeta dans les houblonnières et se blottit derrière les hautes tiges

Le Prussien passa. Mais après lui il y en aurait d'autres ! Que faire ?

Tout à coup l'orpheline eut une inspiration ; elle obliqua sur la gauche et gagna un enclos où un tumulus, surmonté d'une croix, indiquait la place où étaient enterrés les soldats tués en cet endroit.

Une végétation luxuriante recouvrait tous ces morts et confondait leurs restes sous un même manteau de verdure et de fleurs. Quelques monuments indiquaient les tombes des officiers.

Suzel alla à la fosse commune, où reposaient ces héros obscurs, tombés pour la défense de la mère commune.

Elle s'agenouilla, dit sa prière ; puis, avec un soin pieux, comme on dépose une couronne, elle déposa, sur un lit de mousse, son bel œuf aux trois couleurs, seule richesse qu'elle possédât, offrande naïve de son jeune cœur.

— Que faites-vous donc là, mon enfant ?

A ces mots prononcés en français, Suzel leva la tête.

Une dame âgée, vêtue de deuil, qu'elle n'avait pas vue d'abord, cachée par une tombe, était devant elle.

Elle avait un doux visage, encadré de cheveux blancs et sillonné de larmes.

En attendant la langue que parlait son père, la petite fille n'eut pas peur, et souriant à l'étrangère :

— J'apportais un œuf de Pâques à mon papa, madame...

Et simplement, naïvement, elle conta sa petite histoire.

La dame l'écoutait attentive, émue, touchée de cet amour filial ; attendrie par cet élan profond vers la patrie.

« Chère petite Française, dit-elle, en embrassant la pauvrette étonnée, tu as le cœur trop français pour ne pas rester Française.

» Je suis la mère du lieutenant Vergis, ton père et mon fils ont été frappés côte à côte... Ils sont réunis dans la mort, soyons réunies dans la vie. Tu n'as plus de père, je n'ai plus de fils ; mais si tu veux remplacer l'enfant que j'ai perdu, je serai pour toi une bonne mère. »

Confiante, Suzel plaça sa petite main dans celle de la vieille dame, et, sous le regard de tous ces braves tombés pour les trois couleurs, l'adoption fut signée.

A. DOURLIAC.

PAQUES

Chaque fête a son cortège de coutumes charmantes qui ont triomphé des siècles et symbolisent l'événement historique ou religieux dont elles sont le corollaire poétique : Noël a son arbre magique et ses cheminées enchantées ; les Rois ont leur galette d'or avec la fève mystérieuse ; la Fête-Dieu, ses reposoirs et ses processions ; la Saint-Jean, ses feux de joie ; Pâques fleuries, leurs verdoyants rameaux.

Pâques a ses œufs à surprise pour lesquels le luxe et le bonheur de donner empruntent toutes les brillantes ressources de l'art, de l'esprit et du cœur.

Il nous a plu de rechercher l'origine de ces œufs de Pâques, que certains auteurs chrétiens rattachent à l'établissement du Carême.

L'usage en était interdit par l'Eglise pendant la longue pénitence de quarante jours, qui était alors observée très rigoureusement, une grande quantité d'œufs se trouvait entassée dans les provisions du ménage, si bien qu'on les donnait aux enfants, en guise de joujoux

On en faisait des cadeaux amusants en les teignant ou en les entourant de figurines comiques ou d'agréables surprises.

Le jeu consistait à les frapper légèrement les uns contre les autres : on les faisait durcir pour augmenter leur solidité, et le vainqueur était celui dont le joujou résistait le plus longtemps ; tous les œufs brisés devenaient sa propriété.

Jadis à l'approche de la semaine sainte, on faisait acheter parfout, pour la cour, les œufs les plus gros ; après la grand'messe, le jour de Pâques, on apportait, au Louvre, dans le cabinet du roi, des pyramides de ces œufs peints en or et placés dans d'immenses corbeilles de verdure. Le grand aumônier de France les bénissait, puis les distribuait, en présence du roi aux princes, aux ministres, aux personnages, aux gardes, aux valets, à tous...

Cette coutume s'est envolée, elle est allée retrouver les neiges d'antan ; la Révolution, au milieu de tant d'œuvres sublimes et grandioses, nées parmi le sang injustement versé et les excès inséparables d'un mouvement populaire si formidable et si terrible, a tordu le cou de la poule aux œufs d'or, et aujourd'hui ce ne sont plus que les tout petits qui peuvent espérer encore avoir des présents dorés.

Et c'est pourtant avec une certaine mélancolie que l'on constate la disparition de ces vieilles et naïves traditions, si chères à nos aïeux ; elles ne sont point remplacées par d'autres, et les jours maintenant succèdent aux jours, sans qu'aucun signe ni aucune marque ait le pouvoir de nous faire arrêter à une page plutôt qu'à une autre du livre de notre existence.

Ah ! sûrement, je salue la science et les faits merveilleux qu'elle engendre, qu'elle crée ; *je m'intéresse, en profane,* à ces découvertes stupéfiantes qui font avancer les siècles mêmes dans l'ordre du temps mais je ne puis m'empêcher de songer avec émotion à ces heures de *loi armante* qui m'ont, le samedi Saint, si souvent conduite, quand j'étais enfant, à scruter le ciel afin de voir revenir les cloches, parties pour Rome depuis deux jours.

C'était dans le grand jardin attenant à la chère maison maternelle, et, pas beaucoup plus haute que les iris qui bordaient les allées, j'allais... les yeux levés, le cœur tremblant d'espoir anxieux...

Ma grand'mère m'accompagnait et riait de mes mines déconfites quand, au premier coup du joyeux carillon, je lui radiais cette courte phrase, invariablement la même :

— Grand'maman je ne les vois pas, je ne les ai pas aperçues !

— Ce sera pour l'an prochain, me répondait la chère vieille, sans songer qu'hôtas ! les illusions des enfants mêmes ne peuvent durer toujours.

Il vint une année où je n'éprouvai plus le désir d'aller voir revenir les cloches ; grand'mère, du reste, n'aurait pu m'y conduire... la paralysie la clouait sur son lit et, par un bien triste retour des choses de notre misérable vie, la fillette racontait à l'aïeule, dans les temps de Pâques, les poétiques histoires et les légendes mystiques qui endormaient un instant ses souffrances en réveillant ses souvenirs.

A. DE PERETTI DELLA ROCCA.
Nice.

LA SONNETTE DU PRÉSIDENT

(Conte de Pâques)

Après une séance tumultueuse à la Chambre — une de ces séances que le ministère défend de transcrire telle quelle au compte-rendu officiel — le groupe des Mécontents, égarés et inquiet, se concerta. Il décida de réunir au plus vite les membres de la Ligue à laquelle il devait son élection en masse, la L. D. G. P.— Ligue des Gens Paisibles — afin d'aviser, sans retard, au moyen de mettre un terme à une situation qui frisait l'anarchie.

On ne discutait plus à la Chambre des députés, on s'y flanquait du vigoureux coups de poing. Le mot de Cambronne y était un argument sans réplique contre l'emploi duquel la minorité écrasée, gifflée, n'osait même plus protester. Bref, la vie parlementaire tournait à la sauvagerie, l'existence devenait intolérable, et, de toute part, les comités régionaux annonçaient que ces mœurs barbares se répandaient dans toute la France. Au nom de la liberté, on terrorisait tout le monde.

La L. D. G. P. répondit comme un seul homme à l'appel de ses chefs.

Le troisième lundi de février, elle tint ses assises dans le grand salon flamboyant de l'un de ses membres les mieux pourvus dans de la naissance et de la fortune. Cette façon de discuter des misères de la France, au milieu du luxe d'une première installation, fut fort goûtée de l'assemblée ; elle y vit un signe certain de survivance à la passagère éclipse du véritable caractère français. On discourut et l'on constata de l'absolue nécessité de rendre la paix aux hommes honnêtes dont elle était le seul besoin.

— Si on ne veut pas nous la donner, exclama un grincheux égaré parmi ces gens de bonne compagnie, eh bien ! qu'on nous la f...iche !

Un tel excès de langage fut généralement blâmé, mais on s'accorda sur la vé-

rie du lion?. La séance se poursuivit sans nul résultat pratique. Au bout de huit heures de débats inutiles, le Président de la L. D. G. P. mit enfin une inspiration de génie. Il constatant l'impuissance de la Ligue devant la tâche qu'elle s'était proposée, il demanda à ses membres de renoncer simplement aux trois affaires de la science. Un Pasteur avait bien découvert le traitement de la rage, un autre savant découvrirait peut être ce qu'on cherchait en vain.

Les fenêtres ouvertes applaudirent :

— Bravo pour le Président ! Vive la Science !

Six mois tenant, on rédigea une adresse à l'Académie des sciences afin d'implorer son bon concours dans l'œuvre de la régénération du pays en commençant, si elle le croyait convenable, par celle de son représentant. Par le vote des journaux, l'Académie fit appel à toutes les bonnes volontés. Bientôt, les propositions affluèrent au Comité directeur de la L. D. G. P. chargé de les centraliser.

L'une indiquait un sérum anti-révolutionnaire, l'autre, des douches de calomphon — calmant public ; — celui-ci offrait des ceps à décalcher et électrique, favorables aux tripotages électoraux et, partant, à l'apaisement public ; celui-là parlait de faire sur Chambres et Sénat un moyen d'une inoffensive cigarette offerte à un politicien de la majorité ; un cinquième préconisait l'emploi du hachoir « le Vengeur », pour réduire automatiquement en miettes tout orateur dont le discours dépasserait cinq minutes, ou dont le diapason s'élèverait au dessus de celui contenable à la bonne société.

— Parbl !.. parbl !... s'écriait dans sa longue moustache Romuald de la Roche-Hibert, le président de la L. D. G. P.

— Inutilisant, murmurait son aide-ego, l'honorable Daniel Lavelle. Ces inventeurs sont vraiment bien incomplets !..

Les membres du Comité directeur, tous hommes véhéments, voyant l'inutilité de leurs efforts, commençaient à parler de la faillite de la science et à s'arracher le peu de cheveux restés sur leurs têtes, lorsqu'un nouveau venu jeune et modeste savant, l'ingénieur Philibert.

Il entre en coup de vent et, tout de suite, prit la parole.

— Messieurs, dit il, j'ai longuement réfléchi à ce que vous demandez. Vous voulez n'est-il point vrai, une France policée ?

— Oui ! oui !

— Et par conséquent la paix parmi ceux qui la représentent ?

— Bravo... C'est cela... Bravo.. Vivent les gens paisibles !..

— Eh bien, poursuivit le jeune ingénieur prenant avec feu un vase chaise qu'on lui offrait pas, pour arriver à ce résultat, il faudrait déjà obtenir de nos honorables députés qu'ils veulent bien nous entendre, du moins s'écouter.

— Comment cela ?..

— Nous ne connaissons pas.

— Expliquez vous !

L'ingénieur Philibert continua :

— Au milieu de la chaleur de la discussion chacun n'écoute que son idée et n'entend point celle des autres. C'est à quoi tendent le plus fort et utilisera les arguments les plus broyants ou les plus injurieux.

Tous approuvèrent silencieusement.

— Il faut donc, de toute nécessité, qu'une voix puissante intervienne en faveur de l'ordre et de la paix.

— Il n'y a pas de voix puissante en France, maugréa un petit vieillard maigre et rabougri, il n'y a plus d'hommes d'or dre et de paix !

L'ingénieur redressa sa haute taille.

— Il est, cependant, dit-il, une voix qui a le droit d'imposer silence aux passions politiques déchaînées dans une Chambre tendancieuse ; cette voix est celle de la souveraineté du Président.

Ah ! ça, il est fou, le savant, ronchonna un membre du Comité, qui somnolait doucement allongé sur son fauteuil et que le mot « souveraineté » avait brusquement réveillé.

— Voilà une ronnette qui n'a bien l'air d'être une femme savante, acquise méchamment le Président de la Ligue des Gens Paisibles.

Le jeune savant ne prêta aucune attention à ces réflexions peu obligeantes. Il connaissait assez l'humanité, en général, et les membres de la L. D. G. P., en particulier, pour savoir que toute idée neuve choque le bon public plus qu'elle ne l'enthousiasme. Il reprit donc son explication. En termes clairs et précis, il démontra que toute la valeur technique de son procédé tenait à l'introduction d'un système graphophone, à lui, dans la voiture du Président Brierot.

— Oh ! la la ! fit un loustic, un graphophone dans une sonnette... pourquoi pas un bœuf dans un petit pois !..

Sans se déconcerter, l'ingénieur Philibert expliqua sa trouvaille. Selon lui, ce précieux graphophone, dont le mécanisme n'était pas plus gros que celui d'une montre minuscule, pouvait facilement s'adapter à une sonnette. Grâce à une disposition nouvelle du résonateur, la voix humaine se centuplait dominant tous les bruits ; bref, c'était une merveille. L'ingénieur s'échauffa :

— Songez au résultat, Messieurs ! Une séance orageuse, redite en plein Chambre par l'organe de la sonnette présidentielle !... Ce ne serait plus l'inutile compte-rendu du *Journal Officiel* qui répéterait à nos honorables représentants ce qu'ils ont mal entendu la veille, mais leurs voix, leurs propres voix ! Songez-y !... Il y a peu d'hommes, Messieurs, capables de résister à une telle expérience. Si vous désirez un travail loyal, je me charge de tout les détails envoyez de l'huile, tels que sonnerie de la sonnette présidentielle, échange, etc. ; et vous donne rendez-vous pour le jour où cette sonnette, remise à l'endroit où la main du Président a coutume de la chercher, redira mot pour mot, dès qu'on l'agitera, toute la séance de la veille. Que décidez vous ?

La proposition, mise aux voix, fut malgré les premières oppositions, adoptée à l'unanimité. Du moment que cet ingénieur se chargeait de tout, que risquait le L. D. G. P. ? Ils avaient, ces honnêtes gens, jusqu'au degré de courage nécessaire pour laisser agir leur voisin qui avait plus de volonté qu'eux.

Tout est possible en ce bas monde, même l'impossible. La prorogation des séances de la Chambre, jusqu'au Samedi-Saint au soir, permit à l'ingénieur d'opérer, au Palais Bourbon, le sonnerie souhaitée. Le grand matin, le Jeudi Saint, la dite sonnette, pourvue de l'appareil enregistreur, reposait dans un endroit tranquille et sûr, alors qu'une autre sonnette, en tout semblable à la première, s'étalait, orgueilleuse et fière, au milieu du bureau de Monsieur Brierot.

La sonnette présidentielle — la vraie — tout à la joie de changer de place s'enquit d'abord de ce qui se passait autour d'elle. Rien de très intéressant ne l'ayant captivée, elle songea le hardi désir de visiter son nouveau domaine. Elle parcourut en tous sens la salle des séances, se heurta à de nombreuses tulles d'araignées, dont les fils rutilant le siège au bureau du centre, dégusta, et finit par profiter d'une porte entrebâillée pour se glisser vers une fenêtre grandement ouverte.

Le ciel était bleu, l'air léger, la paix infinie, le sonnette regarda l'azur, respira et, charmée d'un spectacle auquel rien, dans sa vie de sonnette présidentielle, ne l'avait préparée, s'attarda à rêver.

Soudain un bruissement s'éleva au loin. Il grandit, il approcha. Etonnée, la sonnette vit de nombreuses cloches de toutes dimensions qui s'avançaient, majestueuses et lentes, au dessus de l'ombre grise des toits et teintant l'azur du ciel, allant vers le midi. Elle pensa :

— Que signifie cet exode ?

Et, comme l'étrange aux vibrait à proximité de ses fines oreilles de sonnette, elle perçut distinctement, ainsi qu'en chant ou une plainte, quelque chose de mélodieux et de fort : c'était le grand clamour des cloches qui, dans un rythme égal, jetait trois mots, trois cris, trois espoirs :

— Allons à Rome !... Allons à Rome !..

La sonnette réfléchit :

— Elles fuient, pourvu'elles par la loi de Séparation, elles ont bien raison. Ah !... Que voilà d'honnêtes cloches ! Eh ! eh ! Messieurs de la majorité, vous ne voulez plus d'elles ? eh bien ! soyez... elles vous quittent... elles partent !... Dignes cloches !... Si je faisais comme elles, moi qu'on a mise à l'ombre ?... Ma foi, j'ai bien envie d'aller faire un tour à Rome !... Qui m'en empêche ?... Je me glisserai à côté de la grosse Savoyarde de Montmartre ou près du bourdon de Notre-Dame... C'est dit, je file à l'anglaise !

Et, jeune, alerte, fringante, la petite sonnette monte dans l'espace vers ses sœurs vieillies, pesantes et lourdes. Aucune d'entre elles ne la distingua et le chant grave continua :

— Allons à Rome !... Allons à Rome !...

CLAUDE MANCEY.

(La fin à demain)

CIRNEA

Ghisoni, 4 avrile, a 9 ore 1/2, gran veglione.

E persone mascarate seranu ricumpidi d'assistere à la réunion du lundi, 1er avril à 7 heures et demie du soir.

Ordre du jour : Conférence du docteur le R. P. « Rôle du peuple depuis la Révolution jusqu'à nos jours. » — Adhésion de nouveaux membres.

Local : Descente des Colonnes.

Nos ateliers étant fermés à l'occasion des Fêtes de Pâques, le *Petit Bastiais* ne paraîtra pas demain lundi 1er avril.

Congrès de Climatothérapie

M. le docteur Zuccarelli a cru devoir entretenir la presse des travaux d'un prochain Congrès climatothérapique.

Il a profité de l'occasion pour critiquer une délibération du Conseil municipal de Bastia, dont il a eu l'honneur de faire partie, et pour faire retomber sur son indifférence l'ostracisme dont serait frappée la ville de Bastia qui ne sera pas visitée en cette circonstance.

Il n'appartient de remettre les choses au point, documents en mains.

Par une lettre du 16 février dernier, M. le docteur H. Verdaille, *au nom du Comité d'organisation et du bureau du Congrès de climatothérapie devant tenir ses assises du 2 au 10 avril prochain à Cannes, Nice, Menton, Monaco et Ajaccio*, me demandait d'accepter d'en faire partie *comme membre d'honneur*.

J'acceptai par lettre, en date du 26.

Quelques jours après, M. le docteur Zuccarelli, vice-président du Syndicat médical de la ville de Bastia, m'adressait une lettre par laquelle il sollicitait du Conseil municipal une subvention de 800 à 1.000 francs, afin de pouvoir *inviter les confrères à un déjeuner et aussi mettre à leur disposition des voitures, etc.*

Je me suis empressé de porter cette question à l'ordre du jour de la séance du 2 mars courant, et, par délibération du même jour, le Conseil municipal a estimé que, puisque Bastia n'était pas comprise dans l'itinéraire du Congrès, il était inutile qu'elle fit les frais *d'un déjeuner, de voitures, etc.*

Mes collègues et moi avons pensé que, s'agissant d'un simple voyage d'agrément que devaient faire MM. les Médecins congressistes, en se rendant à Bastia, c'était à leurs confrères qu'incombait le soin de les recevoir avec cet esprit de large hospitalité et de désintéressement dont ils ne cessent de donner des preuves.

Je me permets d'ajouter que, puisqu'on devait s'occuper de climatothérapie, il est au moins surprenant que MM. les Médecins n'aient pas songé à visiter la partie de l'Ile qui, de Bastia à Portovecchio, contient les régions les plus insalubres, régions au centre desquelles se trouvent les trois sources les plus réputées du département : Orezza, Puzzichello et Pietrapola.

M. le Vice-Président du Syndicat médical de Bastia aurait bien pu leur en suggérer l'idée.

Il aurait ainsi fait œuvre plus utile qu'en exerçant à faux son esprit de critique.

A. GAUDIN,
Maire de Bastia.

MUSIQUE MILITAIRE

PLACE SAINT-NICOLAS

Programme du 31 Mars à 3 h.

En Rêve, allégro de concert, Johan Wick.
La Fête du Village, ouv., Bolsdiéu.
Menuet Maintenon, F. Thomé.
Les Huguenots, fant., Meyerbeer.
Activylène, mazurka, Carlo.

Le Sous Chef de musique, TOMASINI.

SOCIÉTÉS et SYNDICATS

JEUNESSE PLÉBISCITAIRE. — Les membres de la Jeunesse Plébiscitaire sont

Au Pensionnat Ponzevera

Chaque année, à l'occasion de l'Annonciation, les élèves du Pensionnat Ponzevera, tiennent à donner à leur très distinguée directrice, une nouvelle preuve de leur affection. La matinée traditionnelle a eu lieu mardi dernier. Les parents et les amis des élèves ont passé une délicieuse après-midi car toutes les charmantes artistes — les petites filettes comme les grandes demoiselles — ont rivalisé d'émulation pour ouvrir un beau succès à la réunion. Elles y ont pleinement réussi. Les auditeurs émerveillés et les murmures approbateurs, qui ont accueilli la fin de chaque monologue, de chaque saynète et surtout la délicate et humoristique comédie italienne qui a clôturé la séance, en témoignent de reste. Les petites artistes, les grandes demoiselles, tout le monde a été applaudi à outrance.

Après l'audition musicale du « Barbier de Séville » exécutée avec talent par Mlle Cavalli, le joli portrait de M. Giovannoli, répétiteur au Lycée, a été, avec beaucoup d'à-propos et de cœur un compliment de jeune fête à celle qui depuis plus d'un demi-siècle dirige avec une si rare compétence et un talent proclamé de tous, le pensionnat de jeunes filles le plus important de la ville.

Mlle Maraninchi a été une fournaise bien maréchalerie, mais pas bien cruelle pour la folle et légère élégale qu'il est Mlle L. ca, a la voix si sympathique et si touchante.

Mais voici un bébé bien posé et bien respectueux de l'autorité paternelle, le jeune Maréchal, qui apprend à ses petits camarades les moyens de ne pas « se faire tirer par le nez » par sa maman.

Une gentille petite mère est assurément Mlle L. de Franceschi, qui sait donner avec une douce autorité de bien bons conseils à sa poupée.

Une courte, mais fort belle saynète « Les souhaits » nous a permis de saluer en Mlle Leca une fée au costume étincelant, à la diction nette et élégante, et à la générosité compatissante aux petits paresseux que sont Mlles Ponzevera et Pietri ; mais ces deux bambins ont si bien su racheter leur vilain défaut que, ma foi, il nous faut leur adresser des compliments bien mérités.

La grande cité phocéenne et la superbe ville gasconne ont eu fort bien vantées par la Marseillaise convaincue qu'est Mlle Fabre et la Toulonnaise pur sang qu'est Mlle Bouvier. Et mon char, elles ont toutes deux l'accent !..

« Scène d'incantation, » spirituel monologue, a été déclamé à la perfection par Mlle A. Montera, qui a récolté une ample moisson d'applaudissements.

La première partie du programme a été couronnée par le « Miracle des Roses, » pièce en deux actes, rendue avec une belle assurance et un art délicat par les talentueuses artistes que sont : Mlles Michini, Vitori, Nicoli, Colombani, Duport, A. et F. Dinati, de Lazzaroni, Lucicchi, Casanova, Viale et Grandis. Une mention toute spéciale — tant elle a été parfaite en son rôle — est due à Mlle Pieri. Nous n'aurions garde d'oublier Mlle Maria Viale la petite laitière, au travestissement élégant.

Pendant l'entr'acte, Mlle Piaggi nous a appris comment il faut qu'une élève du Conservatoire apprenne à déclamer : « Et ce toi, chère Edès ». Vrai, je me demande comment le jury vieillissant a pu écarter une aspirante aussi bien douée.

Mlle Galeazzini a également récité avec élégance son monologue : « Je reste à la maison, » et Mlle Finochi a débité avec une mâle assurance son « Prix de Gymnastique. »

Mais que dire de la comédie Italienne : « E meglio un ovo oggi, che una gallina domani. » Elle nous a enthousiasmés. Les signorine Fontanacci, Ciacoli, Martinenghi, Castellani, Giannoni, Acquaviva, Defendini et Salvati ont causé la langue du Dante, avec une perfection à laquelle ne peuvent prétendre les meilleurs élèves de notre Lycée. Certes, il nous est difficile d'admettre, ce qui est pourtant l'exacte vérité, que ces demoiselles n'ont fait que quelques mois d'étude italiennes. Aussi nous est-il particulièrement agréable de leur adresser à toutes nos meilleures félicitations. Elles ont bien profité des leçons de l'excellent maître qu'est M. Girolami, professeur agrégé au Lycée, dont l'éloge n'est plus à refaire. Il peut être fier de ses élèves, et ces élèves doivent remercier leur directrice « leur avoir donné un maître aussi éminent.

Ajoutons que M. Girolami avait lui-même exercé les jeunes artistes ; c'était assurer d'avance à la représentation un éclatant succès. Notre attente n'a pas été trompée, ce fut exquis.

Aux artistes, à la « bimba » tout spécialement et au savant professeur, nous sommes très heureux d'adresser les compliments de toute l'assistance, dont nous sommes les interprètes.

Nous devons aussi payer un juste tribut d'éloges à Mlle F. Ponzevera, la nièce de la directrice, qui a organisé avec un réel talent la plus délicieuse des fêtes de famille. Les mêmes éloges s'adressent à toutes ses dévouées collaboratrices.

Et maintenant disons aux artistes futures : Noblesse oblige, il faudra vous surpasser l'an prochain, pour égaler vos aînées...

K.

Musique Municipale d'Ajaccio

Programme du 31 mars 1907, à 3 h.

Le Grondeur, pas redit,	Gartner.
Le Réveil du Printemps, ouv.	Hilgers.
Valsons, boléro,	Rouvetrolle
Il Trovatore, fantaisie,	Verdi.
Valse d'Amour,	Bidegain.

Le Chef de Musique, TIBERI.

THEATRE MUNICIPAL

Aujourd'hui, en matinée, à 2 heures

Le Barbier de Séville

Opéra en 3 actes de Rossini

Débuts de M. BANCI

Baryton

Prix des places, moitié prix.

Ce soir à 8 heures et 1/2 précises

LE TROUVÈRE

Opéra en 4 actes de Verdi

Demain, lundi, à 8 h. 1/2 précises

RIGOLETTO

Pour la location s'adresser à M. Poggi, coiffeur.

NOUVELLES RELIGIEUSES

La bénédiction des maisons de la paroisse en fer, dans les divers quartiers, les jours ci-des sous indiqués :

Lundi. — Rue de Lyonce, Saint-Jean, Môle, Promenade des Quais, Casanonelle, avenue de la Gare et Toga.

Mardi. — Rues de l'Opéra, Conception, Napoléon, Saint-Roch, de la Banque, Place Hôtel de Ville, Intendance.

Mercredi. — Rues des Zéphyrs Vieille Poste, Pino, Bajette, Spinola, Marine, Jardin, Scala di Santano, Miséricorde.

Jeudi. — Magasins, maisons de campagne, bateaux.

***

ORATOIRE SAINT-ROCH. — L'installation des membres de la nouvelle officialité composée de :

MM. Terre Horace, prieur ;
Berti N.-E., sous-prieur ;
Bourgeois Toussaint,
Ghigi-Semini Antoine, assistants,

aura lieu dans le dit oratoire le dimanche de Pâques.

Office et messe à 10 heures, avec exposition et bénédiction du Très-Saint Sacrement.

La station de Saint-Roch restera exposée à la vénération des fidèles durant cette cérémonie.

***

A SAINT JEAN

A l'occasion de la solennité de Pâques, ce matin, à 11 heures, grand'messe en musique.

Le maître, sous la direction de M. Régnicoli, chantera la Messe en la majeur de Samuel Rousseau.

Le soir, à l'issue des Vêpres qui commenceront à 4 heures, sermon, suivi de la Bénédiction papale.

L'Union Vie

Fondée à Paris en 1828

Entreprise privée assujettie au contrôle de l'Etat

RENTES VIAGÈRES

Assurances dotales, mixtes, combinées, etc.

S'adresser à
Bastia, à M. Etienne Périer.
Ajaccio, à MM. J.-T. Bartoli.
Corte, à M. Charles Mariani,
l'Ile-Rousse, à M. Léon Rossi.
Propriano, à M. Toussaint Sorba.

En vente chez M. Marfisi,
Place Saint-Nicolas, 13.

Vin vieux en bouteilles Blanc et Rouge. — Vinaigre et Eau-de-Vie corse de Patrimonio.

DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais*

BOURSE DE PARIS

	29 mars	30 mars
Rente 4 s 3 0/0 amort.	99.70	99.80
— 3 p. 0/0 perpétuelle.	98.75	98.90

(à cesper)

LA CROIX D'HONNEUR au Docteur Manchamp

Paris, 30 mars.

Plusieurs journaux annoncent que M. Briand, ministre de l'Instruction publique, chargé de représenter le gouvernement aux obsèques de M. le docteur Manchamp, à Châlons-sur-Saône, déposera sur le cercueil la croix de la Légion d'honneur.

Les papiers de la Nonciature

L'Analyse du *Figaro*

L'action libérale achète trois journaux quotidiens. — Rapports de MM. Piou et Doumer avec le Vatican. — La bonne foi de M. Rouvier. — Critiques contre MM. Lemire et Gayraud — Les opinions de M. Barthou — La vénalité de M. Clemenceau. — Combes et Berteaux. —

Paris, 30 mars.

Le « Figaro » commence aujourd'hui l'analyse complète des papiers saisis à l'ancienne Nonciature lors de l'expulsion de Mgr Montagnini, et dont plusieurs seront lus le 11 avril prochain à la 9e Chambre Correctionnelle, au cours du procès intenté à l'abbé Jouin.

Voici le résumé des faits révélés aujourd'hui par le grand journal parisien, et qui sont l'objet des commentaires passionnés de toute la presse :

Mgr Montagnini signale, dans une missive à S. E. le cardinal Merry del Val, secrétaire d'Etat du Vatican, l'achat par *l'Action libérale* des trois grands quotidiens parisiens : *l'Eclair, la Patrie* et la *Presse*.

Des lettres établissent également l'existence de rapports étroits et suivis entre la Nonciature et M. Jacques Piou, député catholique de la Lozère, président général de l'Action libérale populaire.

Le Vatican aurait voulu assurer la candidature de M. Piou dans l'une des deux circonscriptions de Rennes.

Dans une lettre saisie S. E. le cardinal prie Mgr Montagnini de remercier, en son nom, M. Piou pour l'envoi qu'il lui a fait d'un baril de « Fine Champagne ».

Le cardinal conseille à M. Piou d'adresser un semblable cadeau au Pape.

***

Une autre lettre établit que M. Doumer fit hommage au Souverain-Pontife et à S. E. le cardinal Merry del Val d'un exemplaire de son ouvrage « Le livre de mes Fils ».

Le Vatican ordonna à Mgr Montagnini de faire une visite de remerciements à M. Doumer, qui était alors président de la Chambre des Députés.

Mgr Montagnini fut très aimablement reçu par M. Doumer, et fit part de cette réception cordiale au cardinal, secrétaire d'Etat.

A l'occasion de l'élection du Président de la République, le Vatican s'intéressa à la candidature Doumer. Les pointages de la Nonciature prédisaient une quarantaine de voix de majorité au candidat de l'opposition contre M. Fallières.

***

Les papiers saisis contiennent aussi des appréciations sur les membres du Parlement.

M. l'abbé Lemire, député d'Hazebrouck, est accusé d'avoir trop de complaisance pour le gouvernement, d'être trop « son homme ».

Quant à M. l'abbé Gayraud, député du Finistère, on lui reproche d'avoir à la tribune des gestes trop hostiles.

***

Dans la question de la Séparation, Mgr Montagnini annonce au cardinal que M. Barthou, ministre des Travaux publics, aurait blâmé en Conseil des ministres, la rupture des relations diplomatiques avec la Cour de Rome, et se serait déclaré partisan d'une entente.

Mgr Montagnini croit, en outre, qu'il serait facile au Vatican de traiter avec M. Clémenceau. Il suffirait de lui offrir une grosse somme d'argent.

Pour ce qui est de M. Rouvier, le représentant du Saint Siège ne croit pas à des dispositions loyales.

M. Denys Cochin, député de Paris, est un candidat permanent de la bonne foi de l'ex président du Conseil dans la question religieuse.

***

Enfin le « Figaro » termine son premier résumé par une lettre affirmant que les membres de la famille de M. Maurice Berteaux ont refusé de s'associer à la même table que M. Combes et son fils Edgard.

AU MAROC

La prise d'Oudjda et les Marocains

Tanger, 30 mars.

Malgré l'occupation d'Oudjda par les troupes françaises, l'agitation continue au Maroc.

Dans les milieux bien informés on estime que l'occupation d'Oudjda ne produira aucun effet sur l'esprit des Marocains en révolte, et qui se croient soutenus par l'Allemagne.

Nouveaux troubles

Tanger, 30 mars.

Les Français continuent à être inquiétés sur divers points de l'empire marocain. On signale de nouveaux pillages d'habitations et de nouveaux vols.

La situation devient grave dans les environs de Rabat et de Mogador. Un nouvel envoi d'armes a, en effet, été fait au fanatique sorcier Meh-el-Amir.

La Presse Allemande

Berlin, 30 mars.

Tandis que la presse officieuse continue à se montrer très prudente au sujet des affaires du Maroc, les journaux réactionnaires au contraire désapprouvent la prise d'Oudjda par les Français.

Ils accusent notre gouvernement d'être trop nerveux, et de compromettre la paix européenne par son attitude violente et agressive.

Les Morts du Jour

M. Léo Taxil

Paris, 30 mars.

On annonce la mort de M. Léo Taxil, décédé la nuit dernière à Sceaux.

Né à Marseille le 20 mars 1854, M. Jogand-Pagès, dit « Léo Taxil », eut une jeunesse assez accidentée.

Elève des jésuites, il passa, dit-on, quelque temps à l'établissement de correction de Mettray, et se jeta dans l'anticléricalisme par réaction contre l'enseignement qu'il avait reçu. Il écrivit dès lors un nombre considérable de livres destinés à ridiculiser ou à flétrir le clergé.

En 1885, M. Léo Taxil, qui marquait depuis quelque temps une tendance à renier son passé, faisait volte-face, et rentrait dans le sein de l'Eglise, après avoir reçu la bénédiction de Mgr Richard, coadjuteur de Paris, et l'absolution du pape Léon XIII.

Il écrivit alors contre la franc-maçonnerie, la libre-pensée, et les institutions républicaines une nouvelle série de pamphlets aussi excessifs et aussi insultants que les premiers.

LES GRÈVES

Les Dockers de Nantes

Nantes, 30 mars.

Bien que plusieurs corporations ouvrières notamment les phosphatiers aient repris le travail, les dockers du port continuent la grève.

Aux manifestations tumultueuses de ces jours derniers, a succédé un calme relatif.

Malgré la surexcitation des grévistes, aucun incident grave ne s'est produit.

EN ITALIE

La maladie de la reine Marguerite

Le docteur Doyen à Rome

Paris, 30 mars.

La reine Marguerite, mère de S. M. le roi d'Italie est très dangereusement malade.

Victor-Emmanuel, qui se montre très inquiet, a fait appeler d'urgence le docteur Doyen auprès de la reine douairière.

Celui-ci, qui est immédiatement parti pour Rome, aura une consultation avec le médecin de la famille royale.

Elections municipales à Naples

Victoire des Cléricaux

Naples, 30 mars.

Hier ont eu lieu à Naples des élections pour le renouvellement du conseil municipal.

Soixante-quatre cléricaux ont été élus, tandis que le nombre des libéraux élus est réduit à seize.

Les journaux napolitains mentionnent le bruit de la démission des libéraux.

RÉGÉNÉRATEUR UNIVERSEL des CHEVEUX de Mme S. A. ALLEN

C'est la préparation la plus efficace pour ramener les CHEVEUX GRIS à leur couleur et leur beauté naturelles. Elle communique aux cheveux une souplesse qui favorise leur croissance ; elle en arrête la chute et produit les petillements. Les cheveux se embellit la chevelure.

GRAND HOTEL D'EUROPE

A l'occasion des Fêtes de Pâques on trouvera chez Mme Adelaïde COLOMBANI un grand assortiment de pains de gâteaux au brocciu, dances et salées, Campanile, Falcinelle et Fiadone.

Spécialité de gâteaux corses de première qualité.

GOUTEZ ET COMPAREZ

AVIS

La Maison Dominique MATTEI aîné, Place Saint-Nicolas, Bastia, a l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle, qu'à partir du 12 courant, tous les articles en magasin, seront vendus au détail, aux mêmes prix du gros et au comptant.

Savoir :

Sucres de Paris et Marseille. — Café. — Mocha Porto-Rico, Ceylan. — Riz Caroline extra. — Bougies Fournier, le paquet 1 fr. — Figues blanches extra du pays à 0,30 et 0,35 le 1/2 kilog.

Chocolats Menier et Poulain. — Tapioca Louit et Nuvre.

Chicorée de toutes marques. — Pâtes Huvière et Carret.

Savons Dorlor « Testa di Moro, » Abat Jour et For à Cheval. — Légumes secs. — Lanzerac 1re qualité. — Orge et Avoine du pays. — Son, Repasse et Farinette.

Pétrole Atlantic. — Grand assortiment de conserves alimentaires.

USINE à GAZ

Prix du Coke tout venant . . 3 fr.
» » concassé à la machine . 3 fr. 50
Prix de la *Houille*. . . . . 4 fr.
Prix du *Goudron* . . . . . 10 fr.
(Marchandises prises à l'Usine)

Réduction pour les ventes en gros.

Livraison faite soit à domicile, soit en gare Bastia pour les expéditions à l'intérieur.

Les commandes peuvent être adressées directement à l'Usine, ou à la Succursale du Gaz, Bd Paoli, 13.

D. H. ANDERSON,
Directeur de l'Usine à Gaz.

Maladies des VOIES URINAIRES en une seule séance guérison radicale des RÉTRÉCISSEMENTS sans douleur et sans effusion de sang

DOCTEUR VERNAY 4 avenue de Noailles, 67 LYON.

1. — FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

L'ENFANT DE LA MORTE

par HENRI DEMESSE

PROLOGUE

I

UN BID D'AMOUREUX

Une élégante victoria, à laquelle était attelé un fringant cheval de pur sang, à la robe noire, s'arrêta devant une maisonnette située vers le milieu de la petite rue Cartilouet, au fond des Batignolles.

L'équipage, avec son cocher, en cuculle blanche, en bottes à retroussis, en livrée bleue de coupe parfaite et ornée d'un œillet blanc ; le visiteur, avec son costume en drap noir à la dernière mode de son chapeau haut de forme gris, son gilet blanc et ses souliers vernis, — un rentier, soudainement, à cette place, en ce quartier populeux, une note jeune et gaie, parisienne et mondaine, très frappante, tant le contraste était flagrant.

Il y avait, en effet, dans cette rue, un mouvement incessant de voitures transportant des marchandises à la gare voisine.

Des fardiers pesants, chargés de grosses pierres et traînés par cinq robustes chevaux passaient, à grand fracas, et faisaient trembler le sol.

Des tombereaux de charbon, des charrettes roulaient.

Aussi, la légère victoria... parmi ces véhicules, fut-elle fort remarquée.

Les passants flâneurs regardèrent, non sans un vague respect le pur-sang qui piaffait d'impatience.

Des gamins, qui jouaient sur un tas de sable, cessèrent leurs jeux bruyants, et, goguenards, les mains dans les poches de leur pantalon dépenaillé, se moquèrent, de loin, de la mine enfoncée du cocher qui restait très digne, impassible, sur son siège, le fouet sur la cuisse, et qui, de haut, abaissait fièrement ses regards protecteurs sur les allants et venants : gens du peuple, tout occupés de leurs affaires.

Les petites ouvrières, à la frimousse éveillée : ces mignonnes fillettes de Paris qu'on voit dans les quartiers excentriques et qui trottent menu, leurs jupes coquettement retroussées, lorgnèrent le visiteur avec malice.

Ce visiteur était un homme de vingt-huit ans environ.

Si l'expression de sa physionomie ne trompait pas, il devait être intelligent et capable d'énergie.

Ses yeux bleus, ordinairement doux, s'éclairaient, parfois, d'une lueur pareille à celle qui glisse sur une lame d'acier : son regard, alors, était éblouissant au point de fasciner.

Son front, haut et très large, était hanté d'une ride profonde : marque précoce ment imprimée par des veilles prolongées et par les fatigues d'une vie trop pleine de plaisirs.

Une moustache rousse couvrait ses lèvres qu'une sorte de rictus voulu faisait toujours dédaigneuses et ironiques.

Lorsque l'équipage s'arrêta devant la maisonnette, le jeune homme fut tiré brusquement d'une absorbante rêverie ; l'expression de sa physionomie se modifia ; ses sourcils se froncèrent.

Il demeura assis dans sa voiture, visiblement préoccupé, et comme hésitant ; même, un instant, il parut prêt à donner l'ordre de rebrousser chemin, car il leva sa canne et toucha le bras du cocher qui se retourna et attendit que son maître parlât ; mais le jeune homme ne dit mot.

La démarche qu'il allait faire en cette maison perdue au fond d'un quartier excentrique lui coûtait, assurément

Il chercha un moyen de la remettre, tout au moins ; mais elle était indispensable, sans doute, car, après réflexion, il sembla se décider, enfin ! Lestement, il mit pied à terre et marcha, avec résolution, vers la porte d'entrée, sans se préoccuper des passants qui avaient observé, curieux, son manège.

Il ouvrit la porte, avec une clé qu'il avait prise dans sa poche, et il entra.

La porte, mue par un ressort, se referma d'elle-même sur lui.

Le jeune homme, alors, se trouva dans un joli jardin qui s'étendait devant la maisonnette.

Il longea une pelouse minuscule, au milieu de laquelle des roses, des géraniums et des héliotropes étaient plantés dans une corbeille.

En cette belle journée de juin, la soleil illuminait gaiement le jardin et la coquette maison, qui avait un aspect des plus riants dont on était charmé tout d'abord.

Le visiteur, ayant traversé rapidement le jardin, gravit les trois marches d'un perron, orné de vases émaillés pleins de fleurs, et abrité sous une marquise vitrée dont les terrures avaient la forme d'une coquille.

Il pénétra dans une sorte de vestibule où une servante parût bientôt, attirée par le bruit.

Cette servante était jeune, jolie, et coquettement attifée.

Elle portait un mignon bonnet, à la bretonne, qui enadrait le mieux du monde son visage, éclairé par de beaux yeux noirs...

A l'aspect du visiteur, elle sourit :

— C'est monsieur ! dit-elle... Quel bonheur !

Envoi franco sur demande du Prospectus contenant détails et attestations

ordonnerie Modèle

Bastia, 33, Boulevard Paoli, 33, Bastia

EUGÈNE PERICCHI, propriétaire

Automne-Hiver 1906-1907

Chaussures en tous genres
pour Dames, Hommes, Fillettes et Enfants
Grand choix de chaussures fourrées de tous modèles

Assortiment complet de pantoufles

Prix très réduits

Rayon spécial de chaussures de luxe en chevreau glacé, Box-calf et mégis fabriquées exclusivement pour la maison et qui seront vendues à des prix de bon marché inconnus jusqu'à ce jour.

M. Eugène PERICCHI a l'honneur de prier sa nombreuse clientèle et le public en général de s'assurer par une visite à son magasin du soigné de tous ses articles et de la modicité des prix établis.

La Maison se charge des réparations

PHOTOGRAPHIE POUR TOUS

J. MORETTI

CORTE (Corse)

Grande collection de cartes postales

illustrées du pays, 700 modèles
1.700.000 cartes postales en magasin

VENTE EN GROS ET AU DÉTAIL

Agrandissements inaltérables de toutes les dimensions, en noir et en couleurs.

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et Lafarge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques ciment. — Briques pleines et rondes. — Carreaux. — Tomettes — Tuyaux en poterie et en grès.

FERS A PLANCHER

Fers en barres: Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Ronces artificielles.

TUYAUX EN FONTE, EN GROS

Appareils Sanitaires

Charles CLÉMENT & Cie

Entrepôts aux Magasins Généraux du Boulevard de Cardo, 1.

YEUX Les personnes atteintes de maladies des yeux, de cils, paupières rouges, faiblesse de la vue, granulations, chute des cils, taies, yeux voilés, nuages, mouches volantes, glaucôme, inflammation, fluxion de larmes, migraines, névralgies, amaurose, amblyopie, cataracte, etc., qui désirent s'adresser à M. C. CAUVET, à CAUVET (Aveyron), qui guérira gratis la vue et la guérit rapidement.

A vendre

appartement de 5 pièces

avec belle terrasse, au 6e étage, boulevard du Palais, 11, en face l'Hôtel de France. S'adresser au bureau du journal.

Le Directeur-Gérant,
J.-B. OLLAGNIER.

Bastia, Imprimerie Ollagnier.

ANCIEN CABINET PRADIER

PIERRE SABATÉ

Chirurgien-Dentiste du Lycée

SUCCESSEUR

DENTS & DENTIERS
(Système perfectionné)
OBTURATION
& EXTRACTION DES DENTS sans douleur

Bd Paoli, 18, au 1er
Maison Benedetti

M. P. SABATÉ a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle, d'avoir à sa suite en garde contre certains charlatans ambulants — se disant chirurgiens-dentistes — qui n'ont pas le droit d'exercer la profession et qui emploient des matières nuisibles à la santé pour la fabrication de dents artificielles.

Maux de Dents guéris radicalement par Boulettes Dentaires

Ch. A. FOURGEAUD, Pharmacien, à Périgueux
Refuser tout ce qui n'est pas signé Fourgeaud et exiger le véritable en noir

Dépôts: Pharmacie Leigi à Bastia, Raffaelli à Corte, Padovani à l'Ile-Rousse, Seaglia, 2, cours Napoléon, à Ajaccio.

GRANDE TEINTURERIE-BLANCHISSERIE
DE LA MÉDITERRANÉE

MAISON FONDÉE EN 1871 — MAISON FONDÉE EN 1871

H. Fraissinet & Cie

Société en Commandite par Actions - Capital: 500.000 Francs

Siège Social, Usines & Bureaux
MARSEILLE - Chemin de Saint-Jean-du-Désert - MARSEILLE

La Maison a l'honneur d'informer le Public Bastiais qu'elle vient de créer, à Bastia, un dépôt-succursale qui s'occupera de recevoir les effets confiés par les clients, de les expédier à l'usine et de les rendre franco à domicile, dans un délai de huit jours.

Notre Usine, qui occupe environ 200 personnes, placées sous notre surveillance, nous permet, par son installation toute moderne, d'exécuter les travaux les plus minutieux. L'importance qu'a prise notre Maison, n'est dûe qu'à la bonne et prompte exécution apportée dans les travaux qui nous sont confiés.

Nous faisons la teinture, le nettoyage et l'apprêt de tout ce qui couvre le vêtement et l'ameublement, par des procédés spéciaux qui nous sont exclusifs.

TEINTURES EN TOUTES TEINTES

Nettoyage de Vêtements pour Dames, Civils & Militaires

Aucun vêtement ne sera ni décousu, ni défraîchi, et sera livré avec un fini irréprochable et à des prix défiant toute concurrence.

Des Catalogues illustrés sont à la disposition des Clients au Dépôt:
Chez M. SAUVEUR AYMO, Tissus
BASTIA — 17, Boulevard Paoli 17. — BASTIA

JE SUIS EN PARFAITE SANTÉ

POUVEZ-VOUS EN DIRE AUTANT?

UNE PREUVE

Un malade m'écrit:
« Je souffrais horriblement depuis deux ans de douleurs de l'estomac et du ventre, de maux de reins et de tête, de faiblesse générale et de gêne, et je désespérais de pouvoir jamais jouir de la santé, quand j'ai pris le bienfaisant électro-vigueur.
« Depuis trois mois que j'en fais usage, j'en suis très satisfait, car je sens déjà entièrement guéri. »

POUR LES INCRÉDULES

Une preuve telle que celle que nous reproduisons ci-contre pourrait suffire pour mettre un fanatique douteur de la vanité aussi, qui ne trouve bien que payer ses emplettes.

Il suffirait en effet d'un peu de curiosité pour aller consulter les journaux ou les prospectus de diverses personnes, de médecines, brochures ou de toute autre nature, et nous trouverions à chaque instant des lettres de remerciements, de félicitations, de bénédictions, de reconnaissance, etc., etc.

TOUTE personne désirable demande à ne sentir vigueur de nouveau; à ne sentir réellement — avec la joyeuse étincelle de la vie nerveuse — influer à nouveau dans son corps une ardente vitalité; à ne sentir le magnétique enthousiasme de l'énergie de jeunesse; à ne sentir heureuse, gaie et remplie de joyeuses impulsions; — en un mot, à ne sentir débarrassée d'accès et remplie de découragement, d'égarement cérébral, de cette lugubre et stupide sensibilité; à avoir confiance en soi, l'estime de soi-même et l'admiration des hommes et des femmes. Tels sont les désirs de toute personne, et ces désirs peuvent être réalisés.

L'ÉLECTRO-VIGUEUR

rend l'homme superbe; il fait travailler les nerfs de la joyeuse activité juvénile; il remplit le cœur d'une sensation de bonheur, fait tout voir sous un aspect agréable et rend les muscles aussi durs que des barres d'acier.

L'ÉLECTRO-VIGUEUR opère ainsi pendant votre sommeil par l'Electricité, énergie de la nature.

Brochure Gratuite Je prie toucher contre la présente brochure gratuite et sans engagement de ma part. Je vous enverrai cette brochure franco et sous enveloppe.

BON pour le livre illustré gratuit valant 5 francs

Docteur B.-N. MACLAUGHLIN
14, bd Montmartre, Paris.

Prière de m'envoyer votre livre gratuit sous enveloppe.

Nom.....
Adresse.....

Si vous le pouvez, venez vous-même. Consultation médicale gratuite de 10 h. à 6 h. 30. Dimanche de 10 h. à 1 heure.

Dr B.-N. MACLAUGHLIN, 14, Boulevard Montmartre, PARIS

Aux tempéraments délicats offrez un

VIN DU CAP CORSE

à base de Quinquina

de la Maison L.-N. MATTEI, & Cie — BASTIA (Corse)

Apéritif Tonique Fortifiant

Ce vin que nous offrons avec confiance aux Consommateurs diffère complètement de tous ceux connus à ce jour; d'un goût agréable au palais, il est à la fois tonique et apéritif.

Pris avant les repas, il excite l'appétit, pris après il active et facilite la digestion.

Demandez dans tous les bons Etablissements un Vin du Cap Mattei

TRENTE-DEUXIÈME ANNÉE — N. 91 — LUNDI 1er et MARDI 2 AVRIL 1907

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration: 8, Boulevard du Palais, Bastia
J.-B. OLLAGNIER, Directeur

Les abonnés sont invités d'avance et reçus aux bureaux du Journal, rue Cattaï, 1 b. — Réclames (3e page), 0.75 — Réserves, 0.20 — Judiciaires 0.25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

Un numéro séparé 5 centimes — Union postale et autres pays, le port en sus.
On ne répond pas des manuscrits déposés.

00181

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

LE CALENDRIER

Fête d'Aujourd'hui: St François de Paul.
Soleil: (heure nationale)
Lever, 5 h. 17 m. — Coucher, 5 h. 58 s.
Dernier quart..le 5 Nouv. Lune, le 12.
Fête de Demain: Saint Richard.

1er AVRIL

Lire à la troisième page

Notre nouveau Feuilleton

L'Enfant de la Morte

PAR

HENRI DEMESSE

un romancier dont les œuvres, toujours passionnantes d'intérêt et pouvant être lues par tous, obtiennent constamment un succès qui ne se démentira pas auprès de nos Lecteurs.

Non Coupable

IV

Le 18 janvier 1896 naquit Ninetto. Dans sa solitude d'épouse dédaignée, Linda se donnait tout entière aux soins maternels. Comme Cecco n'était rendu à Camerino pour suivre les cours universitaires, Linda partit pour Bologne, chez les siens. Les lettres du mari, étudiant dans une petite ville, attestaient son goût des libertés licencieuses. Et la jeune femme, *qui n'avait jamais aimé physiquement* le Comte, ne ressentait aucune jalousie pour les rivales d'un jour. Ninetto, atteint d'entérite aiguë, était avec Marie la seule préoccupation constante de Linda. Désireuse d'allaiter l'enfant sans inconvénients, elle avait intimé l'ordre au mari de faire chambre à part. Et ce ne fut que plus tard, sur ses instances, qu'elle consentit à la promiscuité conjugale imposée par la loi... D'ailleurs, Bonmartini, une fois sa passion assouvie, redevenait l'homme intolérable d'autrefois. La mère se réfugiait de plus en plus dans l'éducation de ses enfants, leur chantant quelques chansons lorsque, anxieux, pensifs déjà, ils demandaient à Linda qui pleurait:

— *Mamma*, pourquoi pleures-tu?

***

Le comte Bonmartini était retourné à Camerino. Linda ne souffrait guère de la séparation. Quand deux êtres, dont l'âme est séparée, vivent éloignés l'un de l'autre, quel lien reste-t-il entre eux?... Prenant la plume pour lui écrire, elle ne trouvait en son cœur rien à lui dire. Les baisers qu'elle lui envoyait, les paroles d'affection, n'étaient plus que les effusions du devoir par lesquelles, docile, elle s'efforçait de se donner l'illusion d'une vague tendresse. Quand son mari annonçait une visite, elle se troublait, inquiète. En lui, dans ses caresses et sa fièvre des sens, il y avait une bestialité insupportable à l'épouse qui, pourtant, se laissait faire. Une fièvre typhoïde, puis une pneumonie faillirent l'emporter. C'est alors que le professeur Murri partit avec sa fille pour Nice et la Riviera, avec le consentement de Cecco. Oh! ce voyage au pays du soleil et des fleurs! Linda y pensera sans cesse dans son cachot d'infâmie, plus tard, tandis qu'une foule stupide criera: « A mort! à mort! »

***

Le père Murri n'était pas très content du fils. Tullio, âgé de vingt-trois ans, et qui avait subi avec succès ses examens de droit, montrait une grande inclination *pour les lettres. Mais d'un tempérament exubérant*, plein de vie, de santé, aimant le plaisir, il menait une existence un peu déréglée, sous l'œil irrité du vieux savant dont la jeunesse avait été si laborieuse! Linda défendait Tullio. Et comment ne pas le défendre, ce frère qui plus tard devait, dans un sentiment d'altruisme exagéré, devenir un meurtrier? Le père et la fille revinrent en Italie. Linda trouva son mari furieux contre son père, sans trop savoir pourquoi. Madame Murri se plaignit de son gendre qui s'était continuellement montré irrespectueux pour elle et la famille. Le martyre allait donc continuer, après des jours très brefs sur la Riviera, de Nice à Menton, sous le ciel bleu..

***

Le 15 avril 1897, le comte et la comtesse Bonmartini allèrent habiter Bologne. Linda en éprouvait une grande joie. Elle serait enfin près des siens! Hélas, ce fut à Bologne que s'écroula leur union! Le Comte trouvait chaque jour mille nouvelles raisons pour critiquer son beau-père. Cet étudiant en médecine de seconde année critiquait Augusto Murri, gloire incontestée et couronnée! Ne faillait-il pas, dites, des prétextes de discorde pour cet étrange aristocrate moyenâgeux, abruti par les traditions surannées et dont le précepte était: « Tu es le maître. Agis, ordonne, frappe, tu auras toujours raison! » Quant à Linda, elle se retrouvait dans son ambiance de jadis, dans la ville de ses souvenirs de jeune fille tranquille et aimée. A Padoue, elle avait vécu dans une réclusion imposée, sans une amie. A Bologne, et par le prestige qu'exerçait la notoriété du père, son salon ne désemplissait pas. Des comparaisons s'établirent. Le peu de culture de Cecco, sa vulgarité de gentilhomme campagnard, le manque de soin de sa personne, toutes ses ignominieuses façons d'agir et de sentir, étaient pour la malheureuse épouse un continuel déchirement secret..

***

Un soir de juillet 1898, l'épouse fut à l'époux, pour la dernière fois. Doucement, Linda fit entendre à Bonmartini qu'il devait accepter de la considérer comme une sœur, simplement comme une sœur. Et Cecco promit. Il tint parole jusqu'au 24 novembre de la même année. Ce jour-là, comme il paraissait vouloir enfreindre le pacte de juillet, Linda se révolta, — Linda, qui se réveillait comme une femme nouvelle, insoupçonnée. Alors, le mari courut chez le beau père, eut une altercation très vive et quitta Bologne. Le professeur Murri, maintenant, connaissait l'horrible vérité: Sa fille n'aimait pas Bonmartini! Que faire? Linda écrivit une lettre repentante et fière à la fois dans laquelle, en termes précis et simples, elle rappelait que c'était lui, — orgueilleux, brutal, indélicat, — qui avait creusé l'abîme. Aussi, lorsque Cecco revint à Bologne sous le toit conjugal, aucun mot de pardon ne fut prononcé, aucun mot de pardon et d'oubli. *Le Comte garda sa* raideur bourrue. Linda formula à nouveau sa résolution de vivre à part, sans se douter qu'une femme qui se refuse aiguise le désir de l'homme...

RENÉ SANGY.

N. B Lire la suite les lundi et jeudi de chaque semaine.

LA SONNETTE DU PRÉSIDENT

(Comte de Pâques)

(Suite et fin)

Tout alla bien durant le voyage.

La sonnette, grisée de liberté, papillonnait d'un nuage à l'autre, heurtant une cloche ici, une autre cloche là, car chaque minute écoulée en succroissait le nombre et prodigieuses était la quantité de ces aériennes voyageuses. Elles gîtaient, digues et solannelles, sans souci de la poudre d'or que leur jetait le soleil ou du manteau cotonneux qu'elles prenaient aux nuages. Elles allaient, poussée par une force inconnue, droit devant elles, vers ce midi, pôle de la chrétienté, et toujours elles répétaient:

— Allons à Rome!... Allons à Rome!...

Enfin, la troupe volante arriva au ciel de la Ville Eternelle. Mais, alors que la sonnette coquettait avec un grêlon, resté dans un nuage, toutes les cloches s'engouffrèrent au Vatican où, suivant l'usage, elles allaient confesser leurs fautes au Souverain Pontife. Lorsque la sonnette prudentielle voulut reconnaître son chemin et rejoindre ses puissantes sœurs, le silence seul planait dans le grand ciel. Rien, Pharaon était désert.

Emue, désemparée, la malheureuse égarée se laissa aller au gré du vent; et, de même que les cloches bénites avaient été attirées par une irrésistible force vers le Vatican, ainsi la sonnette profane et politique *fut entraînée vers le Quirinal*. Au moment précis où les cloches de la catholicité entière se trouvaient réunies dans le palais du Pape, la sonnette présidentielle, éperdue, le battant en déroute, pénétrait, par une fenêtre largement ouverte, dans le cabinet du roi d'Italie Victor-Emmanuel III.

Trois personnes se trouvaient en présence. La sonnette, fort au courant de la politique, fut-elle intéressée par ce qu'elle entendit?... Resta-t-elle longtemps à portée du trio? Nul ne le sait. Toujours est-il que lorsqu'elle rejoignit les cloches, à l'heure où celles-ci reprenaient la direction de leurs abris respectifs, la sonnette, grave et pensive, ne songeait plus à coqueter ni à papillonner. Elle voulait morne et silencieuse.

Pas une seule fois, elle ne s'égara en route; et ce fut avec un calme, inouï chez une sonnette de la Chambre des Députés, qu'elle reprit la place où l'avait déposée l'ingénieur Philbert.

Elle n'y resta pas longtemps.

Le même matin, qui avait enlevé la sonnette du bureau présidentiel, l'y replaçait bientôt, mais après avoir pris soin de mettre l'appareil du graphophone en état de fonctionner.

Les membres de la L. D. G. P., confiants dans le moyen qu'ils avaient accompli, escomptaient déjà un gros succès pour cette séance du Samedi-Saint, car la précédente, celle du jeudi, avait été si houleuse qu'il était impossible que le graphophone ne produisît pas merveille en répétant fidèlement les injures échangées.

Fièvreusement, les figaours, assis au fond des tribunes bondées du monde, attendaient les événements. — Un frémissement d'excitité les secouait de la tête aux pieds; la séance, ouverte dans le calme, se poursuivait de même.

— Non d'une pipe! murmura un figaour, ils ne s'empoigneront donc pas!... La sonnette va rester ainsi bêtement inerte!... Sapristi de sapristi!... Pas de voire!...

Et tous les membres de la L. D. G. P. commençaient à grincer des dents, quand enfin le tumulte éclata à propos d'un paragraphe additionnel à la quatorzième loi sur la Séparation. Monsieur Brisson, énervé, agita frénétiquement sa sonnette.

O surprise! au lieu de son tintement habituel, on entendit une formidable voix de bronze clamer:

— Allons à Rome!... Allons à Rome!...

Du coup, le tumulte se changea en hargne. On cria, on hurla:

— Jamais!... Jamais!... Nous n'irons pas à Canossa!... Nous n'irons pas!... Vendus!... traîtres! A la porte!... A la porte!...

Monsieur Brisson reprit sa sonnette en main, la secoua et de nouveau la voix de bronze retentit:

— Allons à Rome!... Allons à Rome!...

Des vociférations, des trépignements, des clameurs aigres accueillirent cette ironique invitation. La Gauche se précipita sur le Centre, les radicaux tombèrent sur les conservateurs, l'Extrême-droite fit le coup de poing avec les socialistes: ce fut en quelques minutes une mêlée épouvantable où chacun tapait sur son voisin pour le plaisir de taper, sans même se rendre compte s'il ne frappait pas ainsi sa propre opinion.

Un organe impérieux imposa soudain le silence. Il disait:

— La France est condamnée!

— Par Allah! C'est la voix de l'empereur d'Allemagne! exclama le ministre des affaires étrangères au milieu de la stupeur de tous.

Et la sonnette, poursuivant ses révélations, cette fois entourée d'un silence profond, dévoila les secrets surpris par elle au fond du Quirinal, secrets qui, heureusement pour les auditeurs actuels, avaient été récités en français, encore et malgré tout, la langue diplomatique.

— La France est mûre pour le partage, reprit la voix déjà entendue, pas-tageons!

— Oh! clama la Chambre entière dans une même longanese protestation.

— Le pouvons-nous? interrogeait une voix lointaine à l'accent méridional, je n'ai aucune animosité contre la France.

— Possible! répétait la voix au timbre impérieux, mais la France révolutionnaire est un danger pour tous les trônes d'Europe, voulez-vous être sa victime?

— Non!

— Non! prononçait un troisième organe, les affaires sont les affaires, pas de marché de dupes. S'il faut guerroyer contre cette pauvre folle de République, eh bien! guerroyons! il n'y a pas d'entente cordiale qui tienne avec des épileptiques paralis à coup qui le gouvernent!

— Oh! répéta la Chambre secouée par un frisson d'indignation, oh!... L'Angleterre, notre amie!..

Et debout, haletante, députés et spectateurs écoutèrent avec stupeur les détails de l'infernal plan d'anéantissement de la France qui, pareil à un arrêt de mort, tombait, ingubre et formidable, des lèvres de l'empereur Guillaume.

Jaurès, atterré, ne levait pas les yeux. Clémenceau semblait affaissé. Quoi! tant de mâles douleurs chez cette bonne amie les Allemands et les Anglais!...

Hélas!

Les Anglais, par Malte, passaient dans la Tunisie et l'Algérie; les Italiens, par les Alpes, dégageaient de leurs troupes pour contenir le mouvement grévisto qui, du Marseille et de Toulon, s'était étendu à tout le Midi, pénétrait au cœur de la France; les Allemands, par l'Est et le Nord, dès les deux frontières déclarées du Luxembourg et de Lille laissaient un trou béant, gagnaient rapidement Paris.

Pendant longtemps, bien longtemps, la sonnette parla.

Quand elle eut tout dit, on l'écoutait encore. Pas un député ne remuait, un bruit ne s'entendait. Sur toutes les physionomies, pâles et contractées, se lisaient la même angoisse du réveil sombre, tragique, consternant; on eut dit voir des statues de marbre figées dans la douleur.

Le Président de la Chambre, d'un long geste qui semblait déployer un crêpe, se couvrit. Il dit:

— Messieurs, la patrie est en danger!

Soudain, une lueur passa au fond de toutes ces prunelles angoissées, un frémissement secoua toutes ces épaules abattues. Dans le lointain, une rumeur venait. D'abord indécise, étoilée, puis bientôt distincte, elle se rapprochait, pénétrant d'un charme magique l'Assemblée tout entière. Ce fut une explosion grandiose. Pinçant les paroles sur l'air martial qui leur parvenait ascendu, à travers le capitonnage des murs épais, comme seule des Français savent chanter à l'heure du péril, ils entonnèrent:

Allons, enfants de la Patrie,
Le jour de gloire est arrivé!

Et débordant d'un saint enthousiasme, ils criaient d'une seule âme, d'une seule voix:

— Vive la France!... Sauvons la France!

Au dehors, la foule houleuse, ramassée, prête à tout, même à mourir, jeta en un écho superbe:

— Sauvons la France!...

Le Président de la L. D. G. P., pâle d'émotion, se frayait un passage vers l'ingénieur Philbert. Vivement il demanda:

— Vous exploiterez vous ce mystère? Ce coup de théâtre?...

L'ingénieur, fort ému lui-même, répondit:

— Non.

Puis très bas, il ajouta, comme si quelque chose d'immense naissait tout à coup en lui:

— A vous dire vrai, je ne le cherche pas... Ce qui manquait à la France, c'était le souffle, ce souffle sacré qui élève chacun au-dessus de ses propres intérêts et fouette les consciences endormies. Il a passé! Béni soit-il, de quelque part qu'il nous vienne!

— Mais... mais... articula avec difficulté M. Romuald de Bois-Hêtre, cherchant à ressaisir un équilibre satisfaisant, il est venu... d'une sonnette... D'une sonnette!... Y songez-vous?

Un éclair passa dans les prunelles adoucies de l'ingénieur, un tremblement donna à sa voix la vibration qui lui manquait à l'ordinaire. Il répondit, le regard dans le vide, le cœur très haut:

— Qu'importe le moyen!... Au fond de plus grands événements se retrouve toujours l'infime grain de sable qui les a causés... C'est une croix de bois qui a sauvé le monde!... Honneur à la sonnette qui vient de réveiller la France!...

CLAUDE MANCEY.